This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

HN ZHGZ E

Digitized by Google

P Fr 141.1

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

MRS. ANNE E. P. SEVER,

OF BOSTON,

WIDOW OF COL. JAMES WARREN SEVER,

(Class of 1817),

22 Apr. – 8 Jul. 1898.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE

# CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE

VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

TOME CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT CINQUANTE-CINQUIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1898

Reproduction et traduction interdites.

Digitized by Google

~~VIII. 633~~
8/8/13 P. Fr 141.1
1898. Apr. 22 - Jul. 8.
Sewer fund

Digitized by Google

Title-page

LE

# CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

APR 22 1898
CAMBRIDGE, MASS.

## 10 AVRIL 1898

Pages.

3. — I. MONTALEMBERT. — *LES CATHOLIQUES ET LA LUTTE ÉLECTORALE*, D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS ..... E. LECANUET.

20. — II. LE COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE. — LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE. — *CORRESPONDANCE INÉDITE DU Bon DE BARANTE* ..... Bon DE BARANTE, de l'Académie française.

45. — III. LES SUICIDES DE JEUNES A PARIS, D'APRÈS LES ARCHIVES DU PARQUET ..... HENRI JOLY.

66. — IV. MAL PARTI. — I ..... CHARLES DE ROUVRE.

91. — V. LE RÔLE DE L'ART ..... Cte LÉON TOLSTOÏ.

126. — VI. LE MARÉCHAL DAVOUT, D'APRÈS UN LIVRE DE SON ARRIÈRE-PETIT-FILS ..... L. DE LANZAC DE LABORIE.

139. — VII. DE L'ÉCRITURE DU CHRIST. — POÉSIE ..... ÉMILE HINZELIN.

143. — VIII. LES PAQUEBOTS ET LES DERNIERS PROGRÈS DE LA NAVIGATION A VAPEUR. — FIN ..... A.-A. FAUVEL.

164. — IX. ZÉNAÏDE FLEURIOT. — *SA VIE ET SON ŒUVRE* .. MORTEMART, Dsse D'UZÈS.

173. — X. L'ÂME FRANÇAISE, L'ESPRIT FRANÇAIS ..... HENRI CHANTAVOINE.

181. — XI. *CATHOLIQUES CONTEMPORAINS* ..... H. DELORME.

183. — XII. REVUE DES SCIENCES ..... HENRI DE PARVILLE.

191. — XIII. CHRONIQUE POLITIQUE ..... LOUIS JOUBERT.

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1898

*Reproduction et traduction interdites.* Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

PRÉPARATION HYGIÉNIQUE
CÉLÈBRE PAR SES QUALITÉS
Antiseptiques et Aromatiques
EN VENTE PARTOUT

**Fruit la**

**CONSTI**

*Hémorrhoïdes, Bi, E gastrique et intestin, m en provenan*

# TAMAR INDIEN GRILLON

**Vente en Gros : 33, rue des Archives, Paris**
***Détail dans toutes les Pharmacies***

**A LA MAISON DE CONFIANC**

**Horlogerie A. BARTHET,** 1.1.0.1. à Besançon (Doub

**5f R**tair **métal** mise à l'heure minutes pour Hommes seulement
**3'50** chaînes argent.
**3'95** Réveil 1 ressorts.
**PENDULES** en tout genres.

**25f R**toire **Or trip** INDÉRANGEABLES Hommes et Dames, garanti
**15f** Instarget, tout genre
GARANTIE
ORFÈVRERIE, BIJOUTER

Album illustré fr. g. ... — Envoi fr. de Catalogue sur demande

# VINS de BORDEAUX

CHATEAU SAVIGNAC
**Près LIBOURNE (Gironde)**
PROPRIÉTÉ
**du Comte de Castellane**

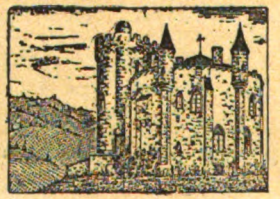

*S'adresser à*

LOUIS LAVEAU
**Maître de Chai**
AU CHATEAU SAVIGNAC
**Près LIBOURNE (Gironde)**

**VINS en BOUTEILLES**

| | | PRIX |
|---|---|---|
| **ROUGES** | **Cachet vert**, la bout^lle... | **3 »** |
| | **Cachet rouge**, — | **1 75** |
| **BLANCS, du Libournais**, la bout^lle. | | **1 75** |

RECOMMANDÉ
**FRONSADAIS MOUSSEUX**

**Carte or du Château Savignac**
*aussi agréable que les meilleures marques de Champagne.*

Caisses de 6 bouteilles (colis postal), net. **20 »**
Caisses de 12 bouteilles, net..... **38 »**

Mise en bouteille au Château, avec tous cachets d'authenticité.
Expédition par caisses de 12, 25 et 50 bouteilles.

**VINS en BARRIQUES de 225 litres.**

| | | ANNÉES | PRI |
|---|---|---|---|
| **ROUGES** | **Vignes françaises** 1^res côtes. | 93 à 96.... | 35 |
| | | 97..... | 30 |
| | **Vignes françaises** gravier. | 93 à 96... | 16 |
| | **Vignes greffées** 1^res côtes. | 96. ..... | 13 |
| | | 97..... | 12 |
| **BLANCS** | **Vignes françaises** côtes Savignac. | 97..... | 12 |
| | **Du Libournais**..... | 93 à 96... | 12 / 15 / 17 |
| | **Vignes françaises** gravier Chât. Savignac *Recommandé pour Vin de messe.* | 1896..... | 16 |

Par 1/2 barriques, en sus..... **6** fr.
Sous double fût, — ... ..... **6** fr.

**AUTRES PRODUITS RECOMMANDÉS** | **Huile d'olives pure**, récoltée au Château de Sillans (Var). le kilog. **2**
**Eau-de-Vie de marc de raisins** du Château Savignac... le litre. **3 50**

CES PRIX S'ENTENDENT : GARE DÉPART, QUITTES DES DROITS DE RÉGIE, FUTS ET EMBALLAGES PERDUS

*NOTA.* — *Les expéditions ont lieu deux fois par mois : le premier et le quinze. Tous les envois portent la bande* « **Ne pas livrer le Dimanche** ». *Les quittances sont présentées sans frais au domicile de l'acheteur 60 jours après la date des Expéditions.* Escompte de 10 0/0 maintenu pour les abonnés du *Correspondant*, qui joindront à leurs commandes la bande de cette revue.

Digitized by Google

LE

# CORRESPONDANT

# MONTALEMBERT

## LES CATHOLIQUES ET LES ÉLECTIONS

### SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

En 1844, après la discussion et l'échec du projet de loi Villemain sur la liberté d'enseignement, Montalembert, d'accord avec Mgr Parisis, les PP. Lacordaire et de Ravignan, L. Veuillot et l'abbé Dupanloup, s'occupa énergiquement de constituer un parti catholique militant pour la revendication des libertés religieuses. Il y réussit malgré des difficultés de toute sorte, couvrit la France de comités, et aux élections de 1846 obtint un important succès.

Au moment où va s'ouvrir la période électorale, il a semblé opportun d'offrir aux lecteurs du *Correspondant* quelques pages sur cet épisode historique, à la fois comme un souvenir et comme un exemple.

#### FORMATION DU PARTI CATHOLIQUE

... Malgré l'échec des catholiques, Montalembert est rempli d'ardeur; il aspire à la bataille par toutes les puissances de son



Digitized by Google

âme, et Foisset, qui s'efforce de le contenir, le compare plaisamment au fier coursier de l'Ecriture : *Et cùm audierit buccinam, dixit vah! et procul odoratur bellum et exhortationes ducum et ululatus exercitus!*

« ... Je veux, écrit-il, dans toutes les circonstances de ma vie, pouvoir répondre comme mon oncle de La Fayette quand on lui demandait d'un ton moqueur ce qu'il avait fait sous l'Empire : *Je me suis tenu debout!...*

« Je ne me regarde pas comme un généralissime ou un roi de qui tout dépend : je suis soldat, tout au plus chef d'avant-garde. Nous avons une place à emporter, la liberté, où ceux qui sont entrés avant nous ne veulent pas nous laisser pénétrer. La brèche est faite, il faut l'escalader : on ne le peut qu'en marchant sur les cadavres les uns des autres... Je succomberai probablement dans la lutte, mais je servirai de marchepied à mon successeur. De cette façon-là, nous arriverons à la crête du rempart. Ce *nous* ne veut pas dire *moi;* mais qu'importe. — Avant tout, ce qui manque aux catholiques, c'est le courage. Il faut leur en donner par tous les moyens possibles; c'est là mon métier et je le ferai jusqu'au bout. »

... Le moment est venu d'organiser le parti catholique militant, de reprendre, dans des conditions meilleures, l'œuvre de l'*Avenir*. Un comité central dirigeant quatre-vingts comités diocésains, voilà le premier besoin, soit pour trouver des ressources matérielles, soit pour obtenir des manifestations en temps opportun. Une telle création, on va le voir, ne s'accomplit point sans de graves difficultés!

Tout d'abord, il faut obtenir l'adhésion des évêques. « Rien ne peut réussir dans les affaires religieuses de France, écrit Montalembert, que par les évêques, ou du moins avec leur concours ». A vrai dire, il prévoit bien qu'ils mettront peu d'empressement à accepter la direction effective du mouvement, à entrer dans les comités; il veut tenter pourtant de les y amener. Le 6 juin 1844, il part pour Lyon, où les catholiques lui font un accueil enthousiaste. Les choses ont bien changé depuis le jour où, jeune et obscur encore, il s'efforçait de susciter dans cette même ville des partisans à l'*Avenir*. Alors, ce fut à peine si Mgr de Pins daigna le recevoir; aujourd'hui, le cardinal de Bonald l'accueille dans son palais, met à sa disposition la chambre de Pie VII et de Napoléon. Ce n'est plus dans une arrière-boutique et autour d'un comptoir, c'est dans la grande salle de l'archevêché que l'orateur, placé entre le cardinal et le P. de Ravignan, reçoit les hommages des catholiques de Lyon. Quand M. Audin lui adresse, au nom de tous, d'ardentes protestations de fidélité, quand Montalembert prend la parole à son tour, prêche l'action,

Digitized by Google

l'action immédiate et intrépide, les acclamations couvrent sa voix, lui apprennent qu'il est compris. Le soir, il dîne à l'archevêché, seul avec le P. de Ravignan et le cardinal. Tous trois sont d'accord sur la nécessité d'organiser un comité d'action, composé de prélats et de membres des deux Chambres. « Mgr de Bonald entre tout à fait dans nos vues, écrit Montalembert, et consent même à céder la présidence à l'archevêque de Paris. » En souvenir de ce voyage, les catholiques de Lyon offrent au champion des libertés religieuses une médaille d'honneur. On y voit d'un côté l'orateur avec ses armes; de l'autre, un lion qui s'éveille et se lève pour défendre la croix[1]. En exergue, sont gravés ces mots : *Les catholiques de Lyon au comte de Montalembert. — Nous sommes les fils des croisés et nous ne reculerons pas devant les fils de Voltaire!*

Quelques semaines plus tard, nous trouvons Montalembert à l'évêché de Nevers. Mgr Dufêtre le reçoit solennellement à la tête de son clergé. Tous se lèvent à son entrée; le vénérable abbé Grault, doyen du chapitre, âgé de quatre-vingt-quatre ans et aveugle, lui adresse une harangue touchante. L'évêque adhère sans réserve au comité. A Orléans, à Bourges, à Meaux, les mêmes scènes se renouvellent. Montalembert est plein d'espérances qui vont bientôt se dissiper.

Si quelques évêques sont décidés à marcher de l'avant, d'autres improuvent nettement tout projet d'action. Il faut lire dans le Journal de Montalembert ses nombreuses démarches auprès de Mgr Affre pour lui faire partager ses vues. « J'essaye en vain, écrit-il le 27 juin, de le ramener à une idée plus vraie sur le rôle qu'il doit jouer, sur l'importance du comité, etc. Je lui reproche amèrement ses tergiversations et ce gallicanisme qu'il traîne après lui comme un boulet, à cause de ce méchant vieux livre sur La Mennais, que tout le monde a oublié excepté lui; mais je ne réussis point à le transformer[2]. » Le surlendemain, il revient à la charge avec dom Guéranger, puis avec le P. de Ravignan, l'abbé Dupanloup, Mgr Parisis. Vains efforts, l'archevêque demeure intraitable, déclare qu'il n'y a rien à faire, est « opposé même à un comité laïque, voulant toujours ajourner et prendre parti d'après les circonstances : — « Je suis de l'avis du roi, dit-il à Montalembert. Il m'a

[1] On regrette de ne pas lire aux pieds du lion défendant la croix cette vieille devise de la cité lyonnaise :

Suis le lyon qui ne mord point,
Sinon quand l'ennemi me poing.

[2] *Journal*, 27 juin 1844.

Digitized by Google

dit devoir tous ses succès à ce qu'il avait toujours su garder la défensive. — Beau succès! monseigneur, riposte Montalembert. Est-ce que les affaires de l'Eglise, de la Maison de Dieu, se traitent comme celles d'une maison de banque? » — « Prenez garde, lui dit un jour l'abbé Dupanloup, vicaire général, on vous tend un piège. On conseille à l'archevêque de vous laisser aller aussi loin que possible, puis de vous désavouer, afin de constater, aux yeux du public et du gouvernement, qu'il y a un parti catholique extrême, que les évêques n'en sont pas et qu'il faut, en conséquence, leur faire des concessions. » Si ce conseil lui fut vraiment donné, Mgr Affre était incapable de le suivre, et nous ne rapportons ce propos que pour mieux montrer les obstacles surmontés par Montalembert.

L'archevêque de Rouen, Mgr Blancart de Bailleul, se montrait moins encourageant encore : « Les laïques, disait-il à Montalembert, n'ont pas mission pour s'occuper des affaires de l'Eglise. Toute cette agitation est dangereuse et ne saurait aboutir qu'à faire ressortir le petit nombre des défenseurs de la religion. » Mgr Mathieu, archevêque de Besançon, pensait de même; l'évêque d'Evreux, Mgr Olivier, déclarait que Montalembert n'était même pas catholique. Entre ces deux tendances opposées, la majorité de l'épiscopat flottait indécise, les uns tenant pour l'action, les autres pour l'inaction, tous décidés, d'ailleurs, à rester en dehors du mouvement et à ne point se compromettre.

Cependant, les amis de Montalembert protestaient avec énergie contre les assertions des archevêques de Rouen et de Besançon. Le nonce, Mgr Fornari, rassurait l'orateur au nom du Souverain Pontife, et s'exprimait en termes très sévères sur certains évêques qu'il appelait « les fléaux de l'Eglise ». En même temps, Mgr Parisis adressait à Montalembert sa lettre célèbre sur la mission des laïques...

« ... On vous dit, Monsieur le comte, que vous n'avez pas de mission : non, sans doute, vous n'avez pas mission pour siéger dans un concile, non plus que pour prendre une part directe au jugement doctrinal de l'Eglise dispersée... Mais est-ce que saint Paul ne nous dit pas que, même parmi les fidèles, chacun reçoit la communication de l'Esprit-Saint pour l'utilité de tous?... Est-ce que tout chrétien n'a pas mission de combattre pour sa part et selon ses moyens les ennemis de Dieu? Est-ce que, selon la belle expression de Tertullien, dans les grands dangers publics, tout citoyen n'est pas soldat : *In reos majestatis et publicos hostes omnis homo miles est.*

Non seulement l'intervention des laïques croyants est utile,

Digitized by Google

affirme l'évêque de Langres, elle est aujourd'hui nécessaire à l'Eglise de France. C'est dans les assemblées délibérantes, en effet, que se débitent toutes les calomnies, toutes les diatribes révolutionnaires contre le fantôme de la domination cléricale, que sont prises toutes les mesures vexatoires contre la liberté religieuse. Qui donc y défendra l'Eglise, si ce ne sont les laïques? « ... Toutes les fois que, par son silence et son inaction, un laïque s'exposerait à faciliter les progrès du mal, ce n'est plus seulement pour lui un droit, c'est un devoir sacré de parler et d'agir : en se taisant alors, il deviendrait prévaricateur, il pourrait devenir complice, et quand il s'agit de la ruine de la religion dans un grand royaume, cette complicité est terrible même devant les hemmes, et surtout devant Dieu.

« Persévérez donc, monsieur le comte, dans la voie où vous êtes courageusement entré; restez-y fidèle à la pureté des principes pour lesquels vous avez déjà si brillamment combattu; associez-vous-y quelques hommes qui soient capables de vous comprendre et dignes de vous suivre. Soyez tous ensemble le centre et l'âme de l'action catholique dans toute la France. Sachez mettre d'accord l'obéissance aux lois humaines qui prohibent les associations avec l'accomplissement de la loi divine qui nous ordonne d'être les enfants d'une même famille et les membres d'un même corps. Ne vous laissez ni intimider par les résistances, ni séduire par les demi-concessions, ni décourager par les revers : vos plus dures épreuves ne vous viendront peut-être pas de vos adversaires naturels; vous vous rappellerez alors ce que saint Paul eut à souffrir de ses compatriotes et de ses faux frères, *periculis ex genere... periculis in falsis fratribus*. Mais le jour de la justice viendra, même en ce monde, et alors la honte sera pour les aveugles et les lâches; la gloire et la récompense pour les hommes de cœur et de foi[1]. »

« Non, monsieur le comte, écrivait de son côté Mgr Clausel de Montals[2], non, vous ne touchez point témérairement à l'arche, comme Osa; vous y portez, au contraire, une main visiblement destinée par Dieu à la sauver du plus grand péril qu'elle ait jamais couru. Oui, vous avez mission pour défendre l'Eglise de Jésus-Christ. Il y a, je le sais, des gens d'Eglise à l'esprit étroit et au cœur enflé d'une ridicule vanité qui semblent craindre le secours des laïques. Personne au monde ne déteste plus que moi cette morgue pédantesque... Votre vive foi est marquée à des caractères qui prouvent que vous devez vous élancer sur les énormes brèches faites, dans ces derniers temps, aux murs de la cité sainte, et

[1] Mgr Parisis à Montalembert, Langres, 20 août 1844, en la fête de saint Bernard.

[2] Evêque de Chartres.

Digitized by Google

en repousser les ennemis qui, tout nombreux et tout puissants qu'ils sont, pâlissent devant vous. Je suis vieux, je suis sincère et très peu flatteur; il me semble que vous devez m'en croire, malgré ma faiblesse et mon indignité corrigée par la grâce de mon caractère. »

Après cela, après d'autres lettres semblables des archevêques de Reims et de Lyon, la voie était libre; Montalembert pouvait aller de l'avant. Sans doute, il n'y avait plus à compter que les évêques entrassent dans les comités; mais le plus grand nombre « seconderait par tous les moyens possibles ses efforts et ses opérations ». Du moins, Mgr Gousset lui en faisait-il la promesse. A peu près rassuré de ce côté, Montalembert se retourna vers les laïques : « Posons-nous donc en laïques, lui écrivait Foisset, et laissons les évêques le plus qu'il se pourra en dehors de nos comités d'action. D'une part, ils seraient gênants au milieu de nous... La dignité dont ils sont revêtus leur impose une circonspection, une réserve qui, à bien des égards, peut être fâcheuse. D'autre part, on est si peu fait en France à l'intervention civique du clergé, qu'elle nous nuirait plus qu'elle ne nous servirait dans l'opinion : Scandale pour plusieurs des nôtres, folie et révolte pour nos adversaires : *Judæis quidem scandalum, Græcis vero stultitiam*. Nous deviendrons Irlandais, mais il faut du temps[1]. »

Or, du côté des laïques, Montalembert allait rencontrer les mêmes difficultés.

Pour que le comité directeur qu'il s'agit de constituer ait l'autorité nécessaire, il devra comprendre les personnalités laïques les plus éminentes du monde religieux. Des trois prêtres auxquels on a pu songer, l'abbé Dupanloup s'abstient comme vicaire général, Lacordaire en raison de ses absences nombreuses, le P. de Ravignan comme Jésuite. Montalembert cherche donc autour de lui, dans les deux Chambres, quels pourront être ses auxiliaires. C'est d'abord à M. de Carné, député catholique du Finistère, qu'il s'adresse. Malgré son zèle très réel de graves raisons de famille l'empêchent d'accepter. Montalembert va trouver le président Séguier : « Je partage vos sentiments, mon cher collègue, répond-il, mais l'intérêt de notre cause n'exige-t-il pas que je conserve ma position libre sur mon siège de premier président? » Il rencontre M. de Champagny, qui l'encourage avec effusion, mais déclare n'avoir rien de ce qu'il faut pour un rôle actif. Quelques semaines auparavant, M. Molé disait de Montalembert : « Si j'avais quarante ans, je ne voudrais pas un autre rôle que le sien »; et quand

[1] Foisset à Montalembert, 23 juin 1844.

Digitized by Google

celui-ci l'invite à partager son rôle, M. Molé se récuse, affirmant qu'il ne voit pas la nécessité d'un pareil comité [1].

Comprend-on l'irritation de Montalembert et qu'il soit tenté « d'envoyer au diable » ces catholiques tièdes et endormis? Pour calmer l'agitation du jeune leader, le bon Foisset multiplie ses supplications : « Il ne suffit pas de donner les gens au diable, répète-t-il, il faut encore en tirer parti, si on le peut; nous ne sommes pas assez forts pour nous diviser. » Et Foisset lui-même, en réponse à ses sermons, reçoit, au sujet de sa tiédeur, quelques algarades qui se terminent par cette amusante déclaration : « Je ne demande pas mieux que d'être bridé, mais je me réserve la faculté de ruer [2]. »

Montalembert n'a pas un instant de découragement. « Puisque les notabilités ne veulent pas agir, s'écrie-t-il, les obscurs dévouements se compromettront : *Exi cito in plateas et vicos et pauperes ac debiles et cæcos et claudos introduc huc.* On va former un comité qui aura pour président votre serviteur; pour trésorier, Amédée Thayer; pour secrétaire, Riancey. Et de l'argent, s'il vous plaît, tant que vous pourrez, messieurs et mesdames, pour les besoins de l'Eglise. Si vous ne donnez rien, eh bien, nous resterons les mains dans nos poches en attendant mieux; mais ce n'est pas nous qui aurons manqué au devoir [3]. »

Cependant, de nouvelles démarches auprès d'autres personnages sont mieux accueillies, et le comité finit par s'organiser. Montalembert en est le président, M. de Vatimesnil, vice-président. L'adhésion de l'ancien ministre de l'instruction publique, signataire des ordonnances de 1828 contre les Jésuites, produit le meilleur effet. MM. de Barthélemy, pair de France, Lenormant, ancien professeur en Sorbonne, Clapier, député du Var, L. Veuillot, etc. [4], deviennent membres actifs du comité. MM. Amédée Thayer et H. de Riancey acceptent les fonctions de trésorier et de secrétaire, et s'en acquittent avec un zèle admirable. Sur la nature même du comité on discute encore. M. de Vatimesnil ne conçoit qu'un comité consultatif pour donner des avis aux évêques quand ils en demanderont. M. Lenormant demande un comité secret. En quelques paroles énergiques Montalembert réfute leurs mauvaises

[1] *Journal*, passim.

[2] Montalembert à Foisset, 23 juillet 1844.

[3] Montalembert à Foisset, 7 juillet 1844.

[4] En 1847, le Comité central comprenait : MM. de Montalembert, président; de Vatimesnil, vice-président; Ch. Lenormant, Am. Thayer, H. et Ch. de Riancey, Ern. Pinard, de Barthélemy, de Champagny, de Bonneuil, Laplante, Taconet, L. Veuillot, Teyssier, Mandaroux-Vertamy, Wilson, Mauvais, Clapier, de Coux, du Rozier, de Quatrebarbes, de Falloux, de Mérode, Béchard et de Montigny.

Digitized by Google

raisons. Il veut un comité public pour l'action, et il l'obtient.

« *Dieu et mon droit* », telle sera la fière devise du comité. Son but général est la défense et la conquête des libertés catholiques, liberté des associations religieuses, des conciles provinciaux et surtout d'enseignement. Cette dernière est d'une nécessité immédiate. Il convient de la revendiquer avant toutes les autres, par tous les moyens possibles. Ainsi faisait O'Connell : toutes les sociétés qu'il a successivement formées avaient dans sa pensée un but général, la réhabilitation sociale et politique de l'Irlande; mais il leur a toujours assigné un but spécial plus direct et souvent même accidentel. Or, que faire pour conquérir la liberté d'enseignement? Eclairer l'opinion par la presse, par des brochures et des livres répandus à profusion, organiser dans toute la France un vaste pétitionnement, préparer les prochaines élections législatives, mais aussi, — car on ne pourrait rien sans cela, — susciter et recueillir de nombreuses souscriptions.

On le voit, si le but du comité est simple et précis, l'œuvre dont il va devenir le centre apparaît difficile et complexe[1]... »

### LES COMITÉS DE PROVINCE ET LE PARTI LÉGITIMISTE

Dès le premier jour le comité général commence son œuvre. Avant tout, il faut, en chaque diocèse, un ou plusieurs catholiques qui reproduiront en petit, dans leur région, ce qui vient d'être fait à Paris. Il les faut intelligents, actifs, influents, capables de marcher d'accord avec leurs évêques. Personne mieux que Montalembert ne connaît la France catholique, et il a d'avance choisi ses principaux lieutenants.

Aussi, lorsqu'il leur annonce la formation du comité et les convie à la croisade prochaine, presque tous répondent-ils à son appel. Nous avons sous les yeux ces volumineuses correspondances classées par département. Que ne pouvons-nous décrire dans ses détails ce généreux mouvement qui, pendant plusieurs années, entraîna les catholiques à la défense de leurs libertés! Quel spectacle vaudrait pour nos contemporains celui de ces luttes glorieuses accomplies par leurs pères! Ce récit dépasserait les bornes que nous nous sommes prescrites et nous ne pouvons donner ici qu'une vue générale de cette campagne. Il nous est même presque impossible de nommer tous les vaillants

[1] L'*Univers*, dirigé par L. Veuillot, demeura jusqu'à la fin l'organe actif du comité central et malgré quelques tiraillements, rendit les plus grands services à la cause catholique. Il nous est impossible, en cet article, d'exposer son rôle; nous devons au moins le signaler.

Digitized by Google

champions de la cause religieuse [1]. Si quelques-uns paraissent hésitants et surpris, la plupart manifestent un ardent enthousiasme : « Avec Dieu pour chef invisible, avec vous pour chef visible, que ne ferons-nous pas? » s'écrie l'un d'eux. — « La guerre va donc s'engager, dit un autre [2]; elle sera longue; le succès nous y manquera longtemps; mais nous avons pour nous Dieu et la Charte; c'est encore la Charte de trop. J'écrivais à quelqu'un, il y a huit jours : « Ne croyez pas que les nuages de l'horizon vont se « dissiper; ce n'est pas au calme que nous allons, mais à l'orage. « Seulement, notre barque est bonne et notre pilote est sûr. « Quand tous les éléments seront en désordre, levons la tête : « notre rédemption est proche. » — M. Laimé, le vaillant correspondant de Quimper, écrit : « Vous êtes l'espérance et la gloire des catholiques, soyez aussi leur guide. Une sorte d'unité dans leurs communs efforts pourrait en accroître les résultats. Le temps où les chrétiens n'avaient qu'un cœur et qu'une âme reviendra peut-être.

« Nous ne sommes encore qu'à l'aube d'une grande révolution religieuse et sociale. Les combats seront rudes et multipliés; ils peuvent même devenir sanglants. Un jour peut-être, il faudra, Dieu aidant, joindre la force du martyre au zèle de l'apôtre. Dans ces temps difficiles, une sorte de fraternité de plus en plus étroite entre ceux qu'unissent déjà la même foi et les mêmes espérances pourrait merveilleusement servir à relever le courage des faibles et à soutenir la vertu des forts. »

D'autres se contentent d'accepter simplement et promettent de faire de leur mieux : « ... Dans l'étroite sphère où je me trouve, selon la faible mesure de mes forces, heureux de pouvoir suivre

[1] Citons seulement parmi les plus actifs : MM. Foisset, dans la Côte-d'Or; L. de Cissey, en Saône-et-Loire; le vicomte Chiflet, dans le Doubs; G. de Dumast, de Foblant, de Metz-Noblat, de Beaussant, de Ravinel, du Coëtlosquet, Mennessier, Stoffel, en Lorraine; de Beaurepaire, dans le Calvados; L. de Tesson et A. de Milly, dans la Manche; Longhaye, à Rouen; de Raineville, à Amiens; de Brimont et de Mellet, dans la Marne; de Bréda, dans l'Oise; Geslin de Bourgogne, de la Tour, l'abbé Souchet, dans les Côtes-du-Nord; A. de Kerdrel, à Rennes; Laimé et A. de Courson, dans le Finistère; de Cadoudal, à Lorient; de Quatrebarbes, en Anjou; de Baudus, de Fleury, Guerry et de Curzon, à Poitiers; Pellerin de la Vergne, à Nantes; de Tinguy, en Vendée; Ch. du Moulins, en Dordogne; Thibault, d'Andelot et Imbert Gourbeyre, à Clermont-Ferrand; de Bonald, à Montpellier; l'abbé d'Alzon, à Nîmes; A. du Boys, dans l'Isère; d'Orvins, à Albi; Terret, Didier-Petit, Chaurand, etc., à Lyon; Laborde-Noghes, dans les Basses-Pyrénées; Raybaud de Faval, à Toulon; Jacquemont, dans la Loire, etc.

[2] M. Guerrier de Dumast.

Digitized by Google

de loin vos nobles traces et de concourir, par mes fragiles moyens, au triomphe de la cause de Dieu... »

Le correspondant de province doit demeurer en relations régulières avec le président du comité central et l'informer des événements importants de sa région. Mais son principal devoir est de découvrir autour de lui les catholiques les plus capables de le seconder. Il leur écrit, essaye de les voir et de les grouper pour l'action commune.

Neuf fois sur dix, c'est à des gentilshommes légitimistes, à des lecteurs de la *Gazette* ou de la *Quotidienne* qu'il s'adresse. Or Montalembert les avait jadis vivement combattus, leur reprochant de vouloir placer le trône sur l'autel, de confondre les intérêts sacrés de la religion avec ceux d'un parti politique. Les légitimistes s'étaient défendus; il y avait eu de part et d'autre beaucoup d'âpreté et d'injustice passionnée, comme il arrive d'ordinaire dans les querelles entre frères. Aussi, lorsque Montalembert propose à ses adversaires de la veille de s'unir sur la question religieuse, accueillent-ils ses demandes avec méfiance, parfois même avec hostilité. Dans le Midi, les têtes sont plus ardentes et l'intransigeance est à son comble. A Nîmes, les légitimistes déclarent préférer un républicain incrédule et irréligieux à un catholique avant tout et juste milieu. « Plutôt M. de Robespierre que M. de Montalembert! » déclare l'un de ces exaltés. Même attitude dans l'Hérault. « Les opinions politiques ont ici une extrême vivacité, écrit M. V. de Bonald, et dans chaque parti, elles sont, par suite d'un antagonisme violent, poussées à leurs extrêmes limites... Les légitimistes aiment mieux voter pour le démocrate le plus impie que pour un catholique qui serait ministériel. » A Nantes, ils veulent qu'on mette sur le même rang les intérêts religieux et ceux de leur parti. « L'usurpation et l'adhésion à l'usurpation sont pour eux l'injustice, par conséquent incompatibles avec le service de Dieu. Ils sont donc effrayés de la voie politique vers laquelle on veut les incliner et craignent de s'engager dans une direction qui présente le moindre doute à cet égard [1]... » — « Ils oublient qu'il y a une légitimité plus sainte, plus précieuse que celle des gouvernements, la légitimité de Dieu, la légitimité de nos droits et de notre liberté de chrétiens [2]. »

Cependant, on doit cette justice au parti légitimiste, les dissidences dont nous venons de parler furent des exceptions. Presque partout, après quelques hésitations, les royalistes oublièrent leurs griefs et secondèrent vaillamment Montalembert. Sans leur

[1] M. Pellerin de la Vergne à Montalembert, 1845.
[2] M. de Bréda, correspondant de l'Oise, à Montalembert, 1845.

Digitized by Google

concours, dans la plupart des départements, les efforts eussent été inutiles. Du reste, dans ses revendications religieuses, le comité se plaçait au-dessus de toute querelle politique ou constitutionnelle. Le bruit ayant couru, en certaines régions, qu'il dissimulait sa vraie pensée et se proposait de rallier les dissidents à la dynastie nouvelle, Montalembert répondit à M. L. de Tesson, qui lui exprimait ces objections :

« ... Le comité a le but qu'il avoue et il n'en a point d'autre. Il veut rallier les catholiques absorbés par des intérêts matériels et dominés par des passions purement humaines, autour de l'Eglise et de la liberté religieuse; il veut les habituer à se servir des armes que leur accorde la constitution sous laquelle nous vivons. Ceux d'entre ces membres qui ont prêté serment à cette constitution et à la royauté qu'elle établit sauront le tenir, tant qu'on tiendra envers eux le serment correspondant au leur. Quant aux autres, ils sont libres de tout engagement et n'en restent pas moins parfaitement unis avec leurs confrères...

« En ce qui touche à la doctrine des faits accomplis, le comité l'accepte absolument comme le Pape et les évêques, qui sont ses maîtres et ses juges en matière de doctrine. La moitié de ses membres au moins sont des partisans sincères de la révolution de Juillet; l'autre moitié, un peu plus nombreuse, est dévouée aux principes légitimistes. Jamais l'harmonie n'a été même légèrement troublée entre eux. Jusqu'à présent nous avons été attaqués et même abandonnés par des correspondants qui nous trouvaient trop entièrement liés avec les légitimistes; il est naturel que nous soyons en butte à des attaques du côté opposé. Cette simultanéité d'injustice nous rassure et nous fortifie dans le choix de la position que nous avons prise.

« ..... En un mot, le comité n'a ni l'intention ni la mission de travailler au maintien de ce gouvernement; mais il a tout aussi peu la mission et l'intention de le combattre et de le renverser. Si, par impossible, il nourrissait cette dernière tendance, il serait immédiatement désavoué et facilement répudié par l'épiscopat et le clergé. Quant aux résultats indirects de l'action catholique avant tout dans l'ordre politique, nous n'avons pas à nous en occuper. Voici seulement ce que nous pouvons remarquer. Si la lutte actuelle n'avait point éclaté et sur un terrain purement religieux, tout porte à croire que, docile aux habitudes que le gallicanisme lui a imposées depuis trois siècles et conformément à l'exemple qu'il a donné sous l'Empire, la grande majorité du clergé de France aurait professé à l'égard du pouvoir actuel une soumission presque servile et une confiance sans bornes. « Tout allait bien, a

Digitized by Google

« dit le ministre des cultes à la tribune, le 14 juin dernier, lorsque « le parti catholique s'est formé. » Or, qu'est-ce que ce parti dans la pensée de ce ministre, si ce n'est la réunion des catholiques de tous les partis sous le drapeau de la liberté et leur action indépendante et en dehors de toute tendance politique?[1] »

Rien de plus honorable pour les légitimistes que ce qui se passa à Rennes. Dès le jour où s'était posée la question de la liberté d'enseignement, ils avaient fondé un comité permanent pour la revendiquer; ils avaient parlé, agi, combattu sans attendre l'impulsion de Montalembert, avant même la formation du comité directeur de Paris. Quand le parti catholique commença à s'organiser, M. Audren de Kerdrel écrivit à Montalembert au nom du comité de Rennes : il exposa fièrement les luttes déjà livrées pour la liberté, le résultat sérieux déjà obtenu, et promit au nom de ses collègues de redoubler de zèle pour l'avenir. « Quelle que soit la distance qui nous sépare en politique, nous ne faiblirons pas à la croisade dont vous êtes, — on l'a dit ironiquement et nous le répétons d'une manière sérieuse, — dont vous êtes le Pierre l'Ermite. » Et saluant de l'épée l'éloquent et intrépide défenseur de leur foi religieuse, les légitimistes bretons reprirent modestement leur place de combat dans la ligue générale.

Lorsqu'un certain nombre d'hommes sont ainsi parvenus à se grouper sur le terrain de la liberté religieuse, laissant de côté les théories et la politique qui divisent, ils conviennent d'agir sans retard et résolument. Tout d'abord ils discutent le règlement du comité et élaborent son programme; ils déterminent sa composition, les attributions de ses membres, la date de ses réunions, l'emploi des ressources et des dons. Bientôt l'œuvre se dessine et grandit; il s'agit de l'étendre et d'envelopper en quelque sorte tout le département. A cet effet, le comité désigne des correspondants pour chaque canton, et les invite à bien vouloir se tenir en communication régulière avec lui... « Chacun est prié également d'entrer en relations suivies avec les hommes les plus influents et les plus éclairés de son canton et de constituer avec eux un conseil de trois membres... Il appartiendra à ces petits comités de décider ce qui sera opportun de faire lors des élections cantonales, etc. »

Et ces règlements, que nous transcrivons sur les originaux mêmes envoyés à Montalembert, ne demeurèrent pas lettre morte; on les appliqua d'abord dans certains départements plus catholiques[2], puis par entraînement dans d'autres régions moins bien

[1] A M. L. de Tesson, à Avranches, le 3 août 1845.

[2] On comprend que nous ne puissions citer tous les comités. Les départements où s'organisa le plus activement l'action catholique furent les

Digitized by Google

disposées; en sorte qu'au bout de deux ans, la France se trouva comme hérissée de petites garnisons de vaillants chrétiens, préoccupés avant tout de faire des prosélytes et de conquérir les libertés religieuses. C'est cela, c'est cette infiltration lente de l'idée catholique dans l'opinion qui a préparé et rendu possible la loi de mars 1850.

### LA PRESSE. — LE PÉTITIONNEMENT

Lacordaire suivait avec un vif intérêt le mouvement de concentration catholique qu'il voyait s'accomplir. Prêchant le carême à Lyon en 1845, il assistait chez M. Terret aux réunions du comité de cette ville. Un soir, à la prière du cardinal de Bonald, il prit la parole : « Ce qui vous manque ici, s'écria-t-il, c'est un journal catholique. Il est de votre honneur d'en créer un sans tarder. » Il se montra si éloquent et si persuasif que la fondation d'un journal fut votée à l'unanimité. Cette feuille s'appela la *Gazette de Lyon*.

Il en fut de même partout. Chaque comité départemental voulut avoir son organe. Mais tous n'étaient pas aussi riches que les catholiques de Lyon. Que de difficultés se dressent devant la nouvelle feuille! D'abord où trouver les premiers fonds nécessaires? Où trouver des rédacteurs et des abonnés? Dans la plupart des villes, un journal légitimiste s'est établi, sorte de rejeton de la *Gazette de France*, absorbant toute la clientèle religieuse. Il ne reste plus de place pour les catholiques avant tout. N'importe! S'ils se sentent trop faibles pour avoir un organe spécial, ils s'insinuent au journal légitimiste, y prennent bientôt, à force de talent et de zèle, une autorité prépondérante et, peu à peu, arrivent à le transformer. Le plus souvent, ils payent d'audace et créent de toutes pièces un journal. « Succès ou revers, écrit l'un d'eux à Montalembert, nous remercierons Celui pour qui nous combattons! » A Bayonne, un jeune homme de vingt ans, M. Laborde-Nogues, déclare qu'il va publier une feuille catholique, *l'Impartial*. On le traite de fou; il persiste. D'abord le journal n'est qu'hebdomadaire; et cela semble déjà très risqué. Mais il réussit et paraît deux fois, trois fois par semaine, puis, je crois, tous les jours. On demande à Montalembert des rédacteurs en chef; déjà il a envoyé à Lyon M. Teyssier; à Saint-Brieuc, pour le *Français de l'Ouest*, M. Meynet; ailleurs, M. Nisard, et bien d'autres. Car le

Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine, le Finistère, le Puy-de-Dôme, la Côte-d'Or, les Basses-Pyrénées, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Seine-Inférieure, le Calvados, la Somme, etc., etc.

Digitized by Google

zèle est contagieux et se communique d'une ville à l'autre. Parmi toutes les vaillantes feuilles qui surgissent alors de toutes parts et dont quelques-unes ont subsisté jusqu'à nos jours, il est juste de nommer l'*Espérance de Nancy*, dirigée par un homme de haute valeur, M. de Foblant[1]; le *Spectateur de Dijon*, où M. Foisset envoie fréquemment des articles; l'*Union franc-comtoise*, la *Champagne catholique* à Reims, l'*Union de Rouen*, l'*Impartial du Rhin* à Strasbourg[2], etc.

Les comités de province sont constitués pour revendiquer la liberté d'enseignement. Pendant l'année 1845, les efforts se portent d'une manière spéciale sur le pétitionnement.

Au-dessous des privilégiés de l'électorat payant 200 francs d'impôts se trouve la masse immense du peuple exclu des droits politiques. D'après les calculs ingénieux de Timon, chaque électeur représente 175 personnes qui ne votent pas. Par quels moyens ces 175 personnes arriveront-elles à faire valoir leurs droits et entendre leurs doléances? Elles n'ont pour cela qu'un seul moyen, la pétition. La pétition, c'est l'expression des pensées et des sentiments populaires, c'est le droit de ceux qui n'en ont pas d'autres, un droit sacré, universel et reconnu par la constitution.

Les membres des comités s'en vont donc par toute la France, à travers les rues des villes et des bourgades; le clergé paroissial les seconde de son mieux et se charge des campagnes; ils pénètrent dans les maisons et présentent aux pères de famille leurs pétitions en faveur de la liberté.

« ... Au nom de tous les pères de famille qui veulent que leurs enfants conservent leurs croyances religieuses; au nom de toutes les villes qui, en échange des sacrifices qu'elles s'imposent, veulent le droit de choisir les professeurs des établissements qu'elles ont fondés, nous venons réclamer une loi affranchie de mesures préventives, de recherches inquisitoriales et d'exigences oppressives, contraires à l'autorité paternelle, à la liberté des communes et à la liberté de conscience. Nous demandons que l'Université n'exerce

[1] Malheureusement disparu il y a quelques semaines. — Au sujet de l'*Espérance de Nancy*, Montalembert écrivait à M. de Dumast : « C'est le meilleur journal catholique qui existe ou qui ait existé depuis qu'il y a une presse religieuse. Je ne saurais exprimer à quel point j'admire et apprécie la dignité, la tenue, la justesse d'esprit qui président à cette feuille. » (26 octobre 1846.)

[2] Citons encore la *Revue d'Armorique*, le *Journal de Rennes*, l'*Union de l'Ouest*, l'*Echo de l'Aveyron*, la *Guienne* à Bordeaux, la *Gazette du Midi* à Marseille, l'*Echo du Midi* à Montpellier, le *Réveil du Midi* à Toulouse, la *Gazette de Metz*, etc., etc.

Digitized by Google

son autorité que sur elle-même, qu'elle ne soit pas à la fois juge et partie; qu'on ne demande pas aux élèves dans quels lieux, sous quels maîtres ils ont étudié, mais ce qu'ils ont appris; qu'enfin une vie consacrée à Dieu ne soit pas un titre d'exclusion aux yeux des hommes. »

En Amérique, en Angleterre, en Allemagne, une telle pétition eût été comprise et signée sans retard. Mais en France que d'efforts à faire, que de discussions à soutenir, que d'éloquence à dépenser pour exciter dans les âmes la conscience de leurs droits et de leurs devoirs! — Pourquoi toute cette agitation? demandent-ils. C'est bon pour les électeurs qui ont le privilège de voter. Mais nous, nous ne sommes rien et nous ne pouvons rien. — Comment! vous n'êtes rien! Vous regardez-vous donc comme des esclaves muets ou des serfs soumis sans restriction aux ordres de leurs maîtres? N'êtes-vous pas des hommes libres, des citoyens d'un pays libre? N'êtes-vous pas des chrétiens obligés de défendre votre foi, des pères de famille obligés de nourrir vos enfants du pain de l'âme comme du pain du corps? — Mais nous nous compromettrons; on nous croira des révolutionnaires, et l'effet sera détestable. — Ne craignez point. Qu'avez-vous donc à perdre? Vous n'exposez rien, étant privés de tout. Vous remplissez d'ailleurs un devoir sacré, et Dieu vous le rendra. — Mais tout cela sera inutile et les Chambres ne tiendront aucun compte de nos demandes. — Qu'importe! Mieux vaut cent fois agir avec l'incertitude du succès que de laisser le mal s'aggraver sans protester. Il n'est pas vrai d'ailleurs que ces pétitions doivent être inutiles. A force de réclamer et de nous plaindre, nous finirons bien par éclairer l'opinion et être entendus. »

La remarque était juste, et le gouvernement, après avoir fait semblant de le dédaigner, ne tarda pas à s'inquiéter de ce mouvement. Nous avons entre les mains des circulaires émanées des autorités départementales, qui traitent « d'actes factieux », de « tentatives de désordre », l'exercice de ce droit formellement reconnu par la Constitution. On excitait les maires à entraver le pétitionnement par tous les moyens possibles; les fonctionnaires étaient strictement surveillés, ce qui ne les empêchait pas toujours de suivre leur conscience, témoin un pauvre employé de Saint-Malo, M. Spichtig, qui, après dix heures passées dans son bureau, trouvait encore le temps nécessaire pour recueillir autour de lui des adhésions. Dans le Jura, les gendarmes prenaient le nom des signataires et cherchaient à les intimider. Dans le Doubs, un maire osa saisir des feuilles de pétition, et M. le vicomte Chiflet dut lui intenter un procès. Tandis que la majorité de l'épiscopat bénissait



Digitized by Google

ces généreux chrétiens, l'archevêque de Besançon, Mgr Mathieu, suppliait ses prêtres de ne point s'occuper des pétitions [1]. Le clergé ne tenait d'ailleurs nul compte de cet avis. « Notre cause est la cause de Dieu, écrivait à Montalembert un ecclésiastique de Besançon : nous sommes décidés à soutenir énergiquement nos principes. »

En 1844, avant l'organisation des comités, on avait pu recueillir plus de 20,000 signatures de pères de famille. En 1845, on en réunit plus de 80,000, dont 25,000 pour les Côtes-du-Nord. L'année suivante les chiffres doublèrent. Si l'on tient compte des difficultés que nous venons de rappeler, ce résultat était un succès qui en présageait d'autres plus complets. Déjà le pétitionnement avait fait sortir les catholiques de leur isolement; ils s'étaient rapprochés; ils comptaient davantage sur eux-mêmes et se préparaient activement aux élections prochaines.

### LA LUTTE ÉLECTORALE

L'heure approchait où la Chambre des députés allait être dissoute, et de nouvelles élections étaient attendues au cours de l'année 1846. Dès le mois de juillet 1845, Montalembert, par l'organe du comité central, conviait les catholiques à concentrer leurs efforts de ce côté : « C'est sur ce terrain spécial, disait-il, qu'il importe de reporter la lutte et de la resserrer. C'est au sujet de la liberté d'enseignement qu'il faut interpeller les candidats aux prochaines élections. Il faut que tous les engagements de parti, toutes les sympathies fondées sur des sentiments politiques, toutes les préventions et toutes les répugnances s'effacent et s'anéantissent devant cet intérêt sacré comme la conscience et immense comme l'éternité. »

Qu'on le remarque, le chef du parti catholique n'a pas même la pensée de demander aux légitimistes, ses alliés, de renoncer à leurs opinions et à leurs préférences politiques; il les supplie seulement de laisser pour un temps leurs idées politiques à l'arrière-plan de leurs préoccupations, et d'envisager avant tout l'intérêt supérieur de l'Eglise et des âmes. « Nous ne demandons à personne d'abandonner son drapeau et ses opinions; mais nous conjurons tous

[1] « Je désire de tout mon cœur la liberté d'enseignement; mais, pour obtenir ce bien, il ne faut pas en hasarder un autre extrêmement précieux, qui est la paix. Comme l'intervention directe et active pourrait y nuire singulièrement, l'avis que je donne paternellement est de ne pas entrer dans cette voie qui serait préjudiciable sans aucun résultat.

« CÉSAIRE, *archevêque de Besançon.* »

Digitized by Google

ceux qui aiment la religion et la liberté de mettre ces deux intérêts suprêmes, si gravement compromis parmi nous, au-dessus de tout autre intérêt, de toute autre passion... Une fois ces biens inappréciables mis à l'abri, chacun reprendra la place où ses goûts, ses antécédents, ses engagements, le rappelleront [1]. »

Dociles à la voix de leur chef, les comités de province achevèrent de s'organiser pour la lutte prochaine. Tout d'abord, en voyant le petit nombre des catholiques militants, les amis du ministère et les meneurs de l'opposition haussaient les épaules avec un froid dédain. M. Martin (du Nord), lui-même, le plus timide des ministres, se permettait d'en plaisanter. Dans les premières semaines de décembre 1845, on les vit tout à coup s'amadouer et se confondre en protestations et en promesses. Que signifiait ce changement d'attitude?

La correspondance des préfets révélait, dans un bon nombre de départements, une situation nouvelle et curieuse. Il y a un an, disaient-ils, nous regardions le succès du ministère comme certain, mais voici qu'un élément imprévu dérange nos prévisions. Un parti nouveau, le parti catholique, est en train de se constituer, il est peu nombreux encore, mais paraît énergique et inébranlable, il affecte une complète indépendance politique et se déclare prêt à porter ses suffrages sur quiconque lui accordera le plus de garanties pour la liberté d'enseignement. Si le ministère ne tente pas de satisfaire les catholiques, nous ne répondons plus de rien.

Ce fut alors que se produisit la volte-face curieuse du cabinet. Pour commencer, M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, suspendit, malgré l'opposition des professeurs du Collège de France, le cours de M. Quinet. Il ne s'en tint pas là. Une ordonnance du 7 décembre 1845 supprima l'ancien conseil de l'Université, centre de toutes les résistances contre la liberté d'enseignement. L'intention de plaire aux catholiques était manifeste. Elle apparut mieux encore au cours des débats qui s'élevèrent à cette occasion dans les deux Chambres. M. Guizot s'avança jusqu'au camp retranché où se tenaient les catholiques; pour les mieux séduire, il s'appropria leurs idées, proclama le « droit primitif et inviolable des familles en matière d'instruction publique et celui de l'Eglise elle-même... ».

M. Thiers et ses amis de l'opposition se rapprochaient aussi de Montalembert. La proximité des élections et l'attitude énergique des comités convertissait tout le monde. Quelques mois auparavant, M. Thiers affirmait que les élections se feraient aux cris de :

[1] Circulaire du comité électoral, 25 juillet 1845.

Digitized by Google

« A bas les Jésuites! » Aujourd'hui, combien de ses amis eussent volontiers crié, pour se faire réélire : Vive la liberté d'enseignement! — « Sur cette question, disait lui-même M. Thiers, les déclarations anciennes n'engagent personne et la liberté de l'opposition demeure entière. » — « Les partisans de la liberté religieuse, écrivait Léon Faucher, ont bien fait de résister aux attaques acharnées de leurs adversaires... Les répugnances qu'ils soulevaient naguère se sont en grande partie calmées. Demain, l'opinion publique, plus éclairée, se prononcera en faveur de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement[1]. »

Ces heureux symptômes remplissent de joie Montalembert et redoublent son ardeur. La dissolution de la Chambre avait été annoncée le 11 février; les élections étaient fixées au 1er août. Pendant toute cette période, le chef du parti catholique ne quitte pas un instant la brèche; il multiplie les séances du comité et concentre en ses mains tout le mouvement électoral. Ses collègues le secondent de leur mieux, entre tous M. H. de Riancey. Après Montalembert, nul ne montre une activité plus intelligente, un dévouement plus soutenu; il mérite bien que son nom soit conservé avec reconnaissance par tous les amis de la liberté religieuse.

Diriger les comités de province, adresser un appel vibrant aux timides, aux endormis, aux hésitants; par une action personnelle, incessante, infatigable, se porter sur tous les points du pays électoral où son concours et ses conseils sont réclamés, telle est, du mois de mars au mois d'août 1846, l'œuvre de Montalembert.

Les circulaires du comité central envoyées chaque semaine aux correspondants des provinces leur donnent le mot d'ordre pour la bataille future; elles sont courtes, vives et pratiques; elles tranchent les difficultés et répondent aux objections; elles précisent, par exemple, quel candidat devra être préféré, quels engagements devront en être exigés, sous quelle forme, etc. Nous ne faisons qu'indiquer ces circulaires. L'important manifeste que Montalembert décide d'adresser aux catholiques de France sur leurs devoirs dans les élections va nous faire mieux connaître ses idées et apprécier sa tactique.

C'est à la fin de juin que la pensée lui vient de cette brochure. Il trouve que les catholiques n'ont pas encore une conscience suffisante de leur force, il veut la leur faire toucher du doigt. Conseils, reproches, exhortations, prières, débordent de son âme comme un torrent de feu. Jamais il ne s'est montré plus véhément, plus incisif, plus lui-même. Quand il a fini, la plume lui tombe des

[1] *Courrier français*, 22 juillet 1846.

Digitized by Google

mains : « Je n'en puis plus, s'écrie-t-il. J'ai été obligé de faire ce travail au galop et au milieu de l'avalanche des discussions auxquelles j'ai pris part à la Chambre des pairs... Quatre discours en dix jours, précédés d'études laborieuses et deux cents pages de brochure. C'est un métier affreux[1]. »

Le texte de saint Jérôme, qui sert d'épigraphe au manifeste, en indique déjà le caractère. *Quod bellum servavit, pax ficta non auferat* « Ce que la guerre a conquis, qu'une paix menteuse ne nous l'enlève point. » Où en sommes-nous? se demande d'abord Montalembert. Et, après avoir rappelé la triste situation des catholiques en 1843, il évoque les luttes récentes et enregistre les progrès accomplis. « A quoi attribuer ce résultat? Aux nobles efforts de l'épiscopat, du clergé et des laïques catholiques avant tout. — Que nous reste-t-il à faire? La liberté d'enseignement est encore à naître. L'édifice du monopole universitaire est toujours debout. Ses cachots sont aussi pleins, ses cadenas aussi solides, ses chaînes aussi pesantes... Sur qui pouvons-nous compter? Non point sur le parti libéral. Le monde sait désormais que les libéraux ou *libérâtres* sont ceux qui veulent le moins la liberté. Pas davantage, il ne faut compter sur les conservateurs, ni sur la nombreuse catégorie « des fils de Pilate... ». La souveraineté ne réside plus dans la royauté seule, mais dans la nation toute entière; c'est la nation qui est *César :* Chaque citoyen est une portion de ce César, et on doit à ses droits le même respect qu'à ceux de César. En un mot, César c'est l'Etat, et l'Etat c'est nous...

« Or il en résulte pour nous, non seulement un droit, mais un devoir, un devoir strict et de premier ordre... Dieu a déposé entre nos mains une portion de l'autorité, de la souveraineté de ce grand peuple chrétien... Cette autorité, nous en sommes responsables devant nos enfants, devant notre conscience et devant Dieu.

« Comment avons-nous fait notre devoir? Volontiers les catholiques blâment le pouvoir et critiquent le gouvernement. Mais pour avoir le droit de blâmer et de critiquer, il faut être soi-même à l'abri de tout reproche. Vous accusez les dépositaires du pouvoir d'asservir la liberté religieuse et vous avez mille fois raison. Mais vous, qu'avez-vous fait pour l'affranchir? Qu'avez-vous fait pour le Dieu de vos pères? Qu'avez-vous fait pour cette Eglise qu'il a prise pour épouse, qu'il vous a donnée pour mère? Qu'avez-vous fait de ce zèle, de ce dévouement, de ce courage, dont il a déposé les germes heureux dans votre cœur dont il estime l'offrande plus haut que tous les holocaustes d'ici-bas?

[1] Montalembert à Foisset, 5 juillet 1846.

Digitized by Google

« Trois ou quatre d'entre vous ont combattu pour tous; vous les avez regardés faire, comme si ce n'était pas de vous qu'il s'agissait; et vous avez recommencé à blâmer, à censurer, à critiquer, en ayant soin de vous dérober, je ne dis pas seulement à tout danger, mais à toute peine, à toute gêne, à tout sacrifice.

« De quel droit, par exemple, feriez-vous un reproche à M. Guizot de ne pas faire pour vous ce que vous ne savez pas faire pour vous-mêmes? Il n'est pas catholique comme vous et ne croit pas à l'Eglise, à ses droits, à ses immortelles destinées comme vous. Au fond, il ne s'est jamais engagé à rien qu'à étudier et à respecter les faits... Soyez seulement un fait, au lieu d'être une ombre, un bruit ou une ruine. »

Et énumérant tous les faux prétextes d'abstention, d'inaction et de mollesse invoqués par les catholiques, Montalembert en fait justice et les flétrit avec une énergie vengeresse :

« Ah! s'il fallait, dit-il, à ces Français trop nombreux qui tiennent une si piteuse conduite; à ce restant de vieille noblesse qui met sa gloire à rivaliser de luxe avec nos parvenus de banque, sans y réussir; à cette jeunesse étiolée, qui n'a de viril que la barbe; à tous ces tristes catholiques, à tous ces indignes Français qui voient trahir sans honte la religion et la patrie; s'il leur fallait un drapeau pour le métier qu'ils font, à coup sûr, il faudrait leur donner comme enseigne ce *sudarium* dont parle l'Evangile, cet ignoble fourreau dans lequel le serviteur inutile et paresseux ne sut qu'enfouir les trésors que son maître lui avait confiés pour les faire valoir. *De ore tuo te judico, serve nequam... Et inutilem servum ejicite in tenebras exteriores, illic erit fletus et stridor dentium.* »

Mais il n'en sera plus ainsi à l'avenir. Le moment est venu de combattre; les catholiques ont entre les mains une arme puissante : le vote. Qu'ils en usent. Et Montalembert, après un appel chaleureux aux électeurs, leur rappelle les instructions données par les circulaires du comité. Aujourd'hui, les catholiques sont en minorité dans presque tous les collèges, de sorte qu'ils ont moins à porter leurs propres candidats qu'à donner, entre divers candidats, une préférence intelligente. Dans un grand nombre de collèges, les deux partis du ministère et de l'opposition sont à peu près de force égale; quelques voix peuvent décider d'une élection; quelques hommes étroitement unis, en face des divisions politiques les plus ardentes, peuvent exercer une influence considérable. Qu'au premier tour de scrutin ils portent leurs suffrages sur un nom notoirement catholique, éligible ou non, afin de manifester leur existence et leur nombre; puis, qu'ils attendent avec confiance le second

Digitized by Google

tour. On peut être certain que, dans l'intervalle, des propositions seront faites; la règle alors sera de tenir les voix à la disposition « du plus offrant et dernier enchérisseur » en fait de liberté, préférant mille fois un protestant libéral, comme M. de Gasparin, à un de ces catholiques qui sortent de la messe pour voter avec M. Dupin l'expulsion des Jésuites. Il faudra encore ne point se contenter de promesses vagues et équivoques, mais exiger, autant que possible, des mandats précis, écrits et signés.

Sera-ce tout? Non, évidemment. Montalembert n'espère pas, cette fois, la victoire complète, mais il en aperçoit se lever l'aurore. Les hommes qui se dévouent à une nouvelle idée sont d'abord en minorité. Mais si l'idée est juste et bonne, s'ils sont intelligents, unis, actifs, la majorité leur appartient bientôt et sûrement.

« Ainsi donc, dit-il en terminant, nous ne nous découragerons jamais. *Jamais arrière!* C'est encore là un beau cri de guerre des temps chevaleresques qui doit être le nôtre. Jamais de retraite, jamais de repos; mais aussi, jamais d'impatience, jamais de ces lâches tristesses qui trahissent le mauvais soldat.

« Nous le disons sans détour, à nos adversaires d'abord, puis à ceux qui se font les complices de nos adversaires par amour du repos. Non, vous ne l'aurez pas, ce repos; non, vous ne dormirez pas tranquilles entre une Eglise asservie et un enseignement hypocritement démoralisateur; non, vous ne nous empêcherez plus de vous réveiller par nos plaintes et par nos assauts. Les dents du dragon sont semées; il en sortira des guerriers! Une race nouvelle, intrépide, infatigable, aguerrie, s'est levée du milieu du mépris, des injures, des dédains; elle ne disparaîtra plus. Nous sommes assez d' « ultramontains », de « jésuites », de « néo-catholiques » dans le monde pour vous promettre de troubler à jamais votre repos, jusqu'au jour où vous nous aurez rendu notre droit. Jusqu'à ce jour, il y aura des intervalles, des haltes, de ces trêves qui suivent les défaites, qui précèdent les revanches; il n'y aura pas de paix définitive et solide. Nous avons mordu au fruit de la discussion, de la publicité, de l'action; nous avons goûté son âpre et substantielle saveur; nous n'en démordrons pas. Croire qu'on pourra nous confiner désormais dans ces béates satisfactions de sacristie, dans ces vertus d'antichambre que pratiquaient nos pères et que nous prêche la bureaucratie qui nous exploite, c'est méconnaître à la fois et notre temps, et notre pays, et notre cœur.

« Et que craindrions-nous donc dans cette lutte? Devant qui reculerions-nous? Quoi! nous avons vaincu le respect humain et nous ne vaincrions pas les chétives inimitiés, les mesquins dangers

Digitized by Google

au-devant desquels notre résistance nous conduit? Quoi! nous avons appris à lutter contre nos mauvais penchants, contre notre corruption, contre nos passions les plus fougueuses; quelquefois, hélas! trop rarement, nous en avons triomphé; et nous ne saurions pas lutter contre cette misérable bande de préjugés vieillis, de mensonges usés, de passions d'emprunt, de chicanes et de sophismes ligués contre nous! Ce serait nous rendre bien peu de justice à nous-mêmes; car, enfin, et ici c'est à vous tous, hommes de mon âge et de ma génération, qui combattez avec moi, que je m'adresse; à vous, échappés comme moi des filets de l'Université et des duperies de la fausse philosophie et du faux libéralisme; se trouve-t-il donc quelqu'un parmi vous qui soit entré dans cette lutte par caprice ou par passe-temps, et qui ait ainsi rompu avec toutes les puissances et toutes les popularités du jour, faute d'un meilleur emploi de son temps et de son esprit? Pas un. Vous le savez tous, c'est le devoir, c'est la foi seule qui nous anime et qui nous soutient; c'est là le seul arsenal où nous puissions nous armer, et qu'on ne nous enlèvera jamais; car il n'est pas donné à nos ennemis d'y pénétrer, sans y devenir à l'instant nos amis et nos auxiliaires.

« Et voilà pourquoi les défaites, les épreuves, les mécomptes, les humiliations que l'avenir nous réserve avant de nous donner la victoire, ne nous effrayent pas. Il y a longtemps que Leibnitz a dit des Jésuites : *Ils sont comme cet Antée de la fable, qui se relève plus fort.* Eh bien, nous, que vous appelez Jésuites de robe courte, nous ferons comme eux : l'épreuve, l'humiliation, la mortification, seront notre terre nourricière; chaque fois qu'on nous abattra, on nous la fera toucher de nouveau, et nous y puiserons de nouveau la vie, la force et le courage [1]. »

Comment décrire l'effet de cette ardente parole? En quelques jours, l'écrit de Montalembert se répand par milliers sur tous les points de la France, réveillant les chrétiens endormis, opérant des rapprochements heureux, suscitant des efforts inespérés. La presse gouvernementale l'accueille avec faveur; la *Revue nouvelle*, organe des jeunes doctrinaires, félicite l'orateur catholique; la *Revue des Deux Mondes* elle-même, jadis le porte-voix de M. Cousin et des universitaires, se fait douce et caressante. Elle trouve bon « que l'Eglise songe à étendre son autorité et ses enseignements », mais elle la conjure « de ne pas prendre une attitude belliqueuse... au milieu d'une société paisible et bienveillante, et en face d'un gouvernement *empressé à lui complaire!* »

[1] *Du Devoir des catholiques dans les élections.* (Œuvres polémiques, t. Ier.)

Digitized by Google

En même temps qu'il dirige et entraîne l'ensemble de l'armée catholique, Montalembert suit avec anxiété tous les combats engagés sur les divers points de la surface électorale... A Metz, les catholiques ne savent sur qui porter leurs voix au premier tour de scrutin; il supplie le comte de Coetlosquet de prêter son nom et son influence. « Quelque faible que soit le nombre de vos électeurs, que peut-il y avoir d'humiliant pour un homme de cœur et pour un bon chrétien à ce qu'une vingtaine ou même une douzaine d'honnêtes gens, bons chrétiens comme lui, déclarent tout haut, par leur vote, qu'ils n'ont confiance qu'en lui!... » Que ne fait pas encore Montalembert pour décider M. Lenormant à se porter à Saint-Brieuc, M. de Cormenin à Joigny et à Marseille, M. de Vatimesnil aux Andelys : « ... Je vous conjure avec toute l'énergie dont je suis capable, écrit-il à ce dernier, de vouloir bien réfléchir devant Dieu s'il vous est loisible de renier une pareille mission, de rejeter un pareil fardeau, lorsque la gloire de Dieu, la liberté de l'Eglise, la dignité et la prospérité de la France sont tellement intéressées à ce que vous l'acceptiez... »

S'il apprend que, sur un point quelconque, les catholiques faiblissent, se laissent circonvenir par les promesses fallacieuses du ministère, Montalembert les rappelle aussitôt au sentiment de leur devoir, de leur dignité, et les fait rougir de leur faiblesse : « C'est avec douleur et surprise, écrit-il, que les catholiques libéraux comme moi, et spécialement le comité catholique que je préside, ont appris que dans la Côte-d'Or, comme dans plusieurs autres départements de France, quelques catholiques et quelques membres du clergé se laissent tromper par les manèges du pouvoir, au point de prendre certaines allocations de fonds, certains envois de tableaux faits à l'Église comme des démonstrations d'un zèle sincère et efficace en faveur de la religion...

« Les catholiques laïques, ceux qui confient le soin de leurs âmes, de leurs consciences, à la direction du clergé, ont le plus grand intérêt à empêcher le triomphe d'un pareil système; car, s'il tend à compromettre l'Etat et à déshonorer l'Eglise, il tend bien plus encore à asservir les citoyens et à se faire de leur conscience religieuse une arme contre leur indépendance politique. C'est le plus grand danger que puisse courir un bon chrétien et un bon Français [1]. »

Ces justes réflexions de Montalembert n'ont rien perdu de leur actualité; nos lecteurs nous excuseront de les avoir citées; ils peuvent juger par là avec quel zèle Montalembert conduisit les

[1] Montalembert à M. Ligeret, à Semur, juillet 1846.

Digitized by Google

catholiques à la lutte électorale. C'est un spectacle d'autant plus curieux qu'il est plus rare et ne s'est malheureusement pas reproduit depuis lors.

### LES ÉLECTIONS

Ces généreux efforts ne sont point stériles. D'avance, dans les circulaires, dans les proclamations des candidats, le succès se laisse prévoir. La liberté d'enseignement, dont il n'était pas même question aux élections de 1842, occupe aujourd'hui une place importante. A peine une douzaine d'irréconciliables osent-ils se prononcer ouvertement contre elle. Beaucoup promettent la liberté pleine et entière, sans restrictions légales, sans mesures préventives d'aucune sorte. Nécessité d'une constitution libre pour les établissements particuliers, abolition du monopole, rejet de l'inspection universitaire; telles sont les conditions que les catholiques exigent des candidats qui sollicitent leurs suffrages. A vrai dire, plusieurs refusent : « C'est notre déshonneur que vous exigez là, disent-ils, nous préférons votre estime à vos votes. » D'autres se dérobent d'abord, demeurent muets dans leurs proclamations ou cherchent à donner le change aux électeurs par de belles promesses. Mais ils retrouvent les catholiques dans les réunions préparatoires; ils les retrouvent aussi intraitables et plus nombreux, réitérant leurs questions, exigeant des explications précises. On ne peut leur échapper qu'à force de franchise et de bonne foi. C'est la première fois que les catholiques jouent dans les élections un rôle actif; ils peuvent constater que l'arène électorale n'est ni si redoutable ni si épineuse qu'ils se le figuraient. « Quand nous n'aurions retiré que cet enseignement de la dernière lutte, remarque M. H. de Riancey, ce serait déjà une victoire [1]. »

Cette ferme attitude se maintient jusqu'au jour des élections et dans les scrutins qui suivent. Dès le 1er août, bon nombre de partisans de la liberté sont élus. Là où aucun des candidats ne leur donne satisfaction, les catholiques groupent leurs voix sur un des leurs et attendent le ballottage. Alors, presque toujours, un des candidats se décide à solliciter leurs suffrages et à s'approprier leurs justes revendications. « Les négociations conclues au dernier moment ont été vivement et habilement menées, dit la *Patrie* du 7 août... Beaucoup d'aspirants à la députation sont passés sous les Fourches Caudines du comité, tortueux défilé qui les menait droit à la Chambre. Partout où les catholiques, maîtres du scrutin, ont pu départager les voix, ils ont imposé au candidat qui s'est

[1] M. H. de Riancey, *Compte-rendu des élections de* 1846.

Digitized by Google

retourné vers eux les engagements les plus précis, et Dieu sait les étranges conversions qu'ils ont opérées avec cet appât de la députation. »

Montalembert, nous l'avons dit, n'espérait point remporter cette fois une victoire complète ni gagner la majorité : le succès dépassa ses espérances. Plus de cent quarante députés furent élus avec le mandat de revendiquer la liberté d'enseignement. Si l'on songe qu'à la Chambre précédente, les partisans de cette réforme étaient une dizaine au plus, si l'on réfléchit que l'action des catholiques avait été restreinte à deux cents collèges électoraux, on comprendra mieux l'importance d'un pareil résultat. Ils eurent sans doute à déplorer de sérieux échecs, ceux entre autres de MM. de Vatimesnil, Lenormant, de Cormenin, de Larcy, de Fontette; mais leurs adversaires en éprouvèrent de semblables, et MM. Cuvillier-Fleury, Quinet, Michel Chevalier, etc., tombèrent sur le champ de bataille. En revanche, les nominations de MM. de Falloux, de Quatrebarbes, de Mérode, de la Plane, etc., accentuèrent le triomphe et les espérances du parti catholique.

Dans la salle des conférences, le lendemain de la réunion des Chambres, les députés s'abordaient entre eux : « Eh bien! y avez-vous passé? Avez-vous échappé aux mains des prêtres? — Mais non; et vous? — Ni moi non plus. Impossible. Il fallait bien s'y résigner. — Croiriez-vous, mon cher, que les curés et les évêques travaillaient *ouvertement! ouvertement!* — Mais nos opinions de l'an passé? — Ah bah! il faut faire de nécessité vertu, » etc.

Tout d'abord, pour se venger, et sous prétexte qu'il avait accepté des catholiques un mandat impératif, la Chambre invalida M. Drault, député de Poitiers. Mais les électeurs le renvoyèrent avec une majorité plus forte et il fallut bien s'incliner. La plupart des députés restaient fidèles à leurs engagements; quelques-uns, au contraire, s'efforçaient de les éluder.

« Je parlais dernièrement à Cousin des promesses faites par Vavin, écrivait M. Beugnot à Montalembert. Je lui disais que ce député avait accepté le formulaire : *liberté d'enseignement, sans aucune mesure préventive, sous l'unique surveillance de l'Etat.* — Oui, reprit le philosophe, mais la surveillance de l'Etat *exercée par l'Université.* — Comme je me récriais contre ce néo-jésuitisme : — Vavin est venu chez moi, à Bellevue, ajouta Cousin, et son engagement a été écrit de ma main. Que voulez-vous de mieux? — Je crains que nous ne comptions beaucoup de Vavins[1]... »

Montalembert était heureux, mais il engageait ses amis à rester

[1] Le comte Beugnot à Montalembert, 18 septembre 1846.

Digitized by Google

modestes et à redoubler d'efforts. Le succès est incontestable, disait-il, mais l'action catholique n'a été presque rien de ce qu'elle peut être, de ce qu'elle doit être, de ce qu'elle sera. Nous sommes bien loin encore de la liberté. Ce qui importe tout d'abord, c'est d'organiser à la Chambre une minorité catholique sérieuse :

« Il s'agit de transformer cette *majorité* dérisoire, composée de dupes et de complices du pouvoir bureaucratique, en une minorité sérieuse, active, énergique, incorruptible, ayant la conscience de ses droits et de sa force;

« Minorité qui non seulement émancipera l'Eglise, la conscience, la famille, mais qui offrira à la France le seul camp où la liberté politique pourra se retrancher contre le flot toujours montant de la corruption électorale et du despotisme centralisateur.

« Les minorités seules font les grands mouvements sociaux. Les majorités, *servum pecus*, confirment et suivent après avoir longtemps regimbé.

« Voilà le rôle que l'avenir réserve et impose au parti catholique en France. Il le remplira, j'en ai aujourd'hui la certitude. Il le remplira après mille échecs, mille mécomptes, mille dégoûts, mille trahisons; mais il le remplira...[1] »

En attendant, il convenait de donner une extension plus grande au mouvement catholique dans les départements. Le comité central, excité par son vaillant chef, et renforcé de précieuses recrues comme MM. de Falloux et de Mérode, y travailla énergiquement. « Formons partout des comités, répète-t-il sans cesse, soutenons la presse, créons des organes nouveaux, multiplions les livres et les brochures. On n'a pas d'élections tous les jours; tous les jours on peut colporter des pétitions et recueillir des signatures. C'est en frappant sans cesse de nos réclamations les intelligences endormies de ce temps que nous finirons par nous faire écouter. Si, après quelques années de polémique, les catholiques ont amené la question de la liberté d'enseignement à dominer les autres, à forcer les préoccupations universelles et à peser dans la balance des intérêts publics du pays, il dépend d'eux d'en faire de même pour la liberté religieuse et pour la liberté d'association. Ils ont commencé et ils ne cesseront pas de lutter qu'ils n'aient obtenu le triomphe de ces grands principes et leur complète réalisation. »

E. Lecanuet,
de l'Oratoire.

[1] Montalembert à Foisset, 28 août 1894.

Digitized by Google

# LE COUP D'ÉTAT DU 2 DÉCEMBRE

## LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE

---

### CORRESPONDANCE INÉDITE DU BARON DE BARANTE

---

Au moment où les souvenirs du coup d'État du 2 décembre viennent d'être réveillés à l'Académie, au Parlement et dans la presse, il n'est pas sans intérêt de montrer l'impression qu'en ont ressentie, au lendemain même de l'événement, quelques-uns des plus grands esprits de notre époque.

Le tome septième et dernier de la Correspondance de M. de Barante, annotée et publiée par son petit-fils, doit paraître dans quelques mois, C'est un monument considérable qui comptera parmi les matériaux les plus importants de l'histoire de ce siècle. Nous devons à une obligeante communication les lettres inédites qu'on va lire et où se reflète l'opinion des plus illustres contemporains sur le coup de force dont la France a payé si chèrement les conséquences.

---

AU COMTE DE HOUDETOT [1]

Barante, 12 décembre 1851.

J'ai renoncé, cher Frédéric, au projet que j'avais de passer une quinzaine de jours à Paris. Je me sens une extrême répugnance à voir de près la nouvelle révolution et à entendre tout ce qui se dit inutilement soit par ceux qui consentent et approuvent, soit par ceux qui blâment et s'irritent. Nous sommes ici en complet repos.

[1] Auditeur au Conseil d'Etat (1806), préfet de l'Escaut (1809), de Bruxelles (1812), du Calvados (1815), pair de France (1819), député du Calvados (1849-1859), membre de l'Académie des beaux-arts (1811). Le comte de Houdetot était un des frères de Mme de Barante.

Digitized by Google

La population rurale qui nous entoure ne comprend rien à ce qui se passe et reste indifférente comme elle l'a toujours été depuis soixante ans, toutes les fois qu'elle n'est pas atteinte dans ses intérêts matériels. A Thiers, la bourgeoisie est satisfaite de la répression sévère des rouges qui la menaçaient de massacre et de pillage. Il en résulte une reconnaissance sans enthousiasme pour le Président. On ne lui sait pas mauvais gré de sa mainmise sur le pouvoir absolu, mais personne n'y attache l'idée d'établissement et de durée. S'il y a scrutin, le suffrage universel sera, comme il en a toujours été en pareil cas, le consentement forcé à un fait accompli. Mais il n'en résultera aucune force d'opinion. Jamais gouvernement n'a été plus que celui-ci dans l'impossibilité de permettre la moindre liberté. Jusqu'ici tout avènement d'une autorité nouvelle avait donné satisfaction à un parti quelconque bon ou mauvais, à une opinion raisonnable ou dangereuse. Aujourd'hui tout a été fait dans un intérêt personnel. Ainsi, point de liberté de la presse, ni même de la publicité, point de délibérations, point de contrôle de l'administration, point de respect des lois, peut-être le désordre dans les finances, une distribution des emplois par la fantaisie et la faveur. C'est le despotisme dans toute sa crudité, mais non pas j'espère dans sa cruauté. Quand et comment finira cette phase révolutionnaire? Je ne puis le prévoir. Quoi qu'il en soit, le Président a tué la République. Elle n'aurait pas abdiqué de son propre gré. En ce sens, nous avons fait un pas vers un ordre de choses plus acceptable, et la monarchie aura la chance de nous rendre plus ou moins la liberté qu'elle nous a donnée pendant trente ans et dont nous avons joui avec excès.

Je continuerai à vivre dans la retraite, le silence et l'occupation. Si par hasard nous sommes libres de faire ce que nous souhaitons, nous pourrions bien au mois de mai faire une tournée qui comprendrait Champlâtreux[1], Broglie. Mais parler de ce qu'on ferait dans cinq mois est une rêverie.

Mes fils ont sur la politique des impressions plus vives que les miennes, ils sont dans une indignation indescriptible.

### DE LA DUCHESSE DE SAGAN[2]

Sagan, 13 décembre 1851.

Je ne puis, mon bien cher ami, assez vous dire dans quelle inquiétude je suis pour vous, depuis que je vois par les gazettes

[1] Propriété du comte Molé.

[2] Née Dorothée de Courlande; avait épousé, en 1810, le comte Edmond

Digitized by Google

les orages qui grondent dans les départements. Pour cette fois-ci, Paris ne me semble pas faire entièrement loi pour le reste! Il est vrai que la force armée est, partout où elle se montre, triomphante. Mais triomphera-t-elle toujours? Dans quelle disposition est votre province, comment vous sentez-vous, enfoncé que vous êtes dans vos montagnes? Les populations sont-elles douces, calmes? N'êtes-vous pas trop isolé? Je suis vraiment dans une angoisse inexprimable pour tous les chers habitants de Barante, et je vous demande, avec la dernière instance, de me tirer de peine aussitôt que cela vous sera possible.

Je laisse toute politique générale de côté, je ne suis occupée, pour le moment, que de mes enfants, que de mes amis! Mais si je pouvais causer, que ne nous dirions-nous pas sur les choses et sur les hommes. En attendant, n'oubliez pas, cher ami, que si la France devient impossible, mes vieilles tourelles de Silésie seraient heureuses que vous et Mme de Barante leur donniez vos préférences!

### A M. GUIZOT

Barante, 20 décembre 1851.

Je vous remercie, mon cher ami, des deux volumes que vous m'avez envoyés; la préface des *Etudes morales* est un des beaux morceaux que vous ayez écrits.

Si le coup de main, qui nous introduit dans un nouveau provisoire, s'était borné à dissoudre l'Assemblée, à mettre en prison deux cents députés, à supprimer la liberté de la presse, je doute que l'assentiment public fût venu le sanctionner; mais la répression de la Jacquerie a changé l'état de la question... Les fonctionnaires ont un zèle ardent; ils ont répandu à profusion de petits billets où le mot *oui* est imprimé en gros caractères[1]. Quiconque s'aviserait de distribuer des *non* irait sûrement coucher en prison. Nos habitants de la campagne sont, comme je les ai vus dans les occasions pareilles, en complète indifférence; ils s'étaient assez portés à s'abstenir, et demandaient ce que signifie ce *oui* qui n'est pas facile à comprendre comme un nom propre; le juge de paix est venu leur expliquer que tous ceux qui ne voteraient pas seraient mal notés. Le maire, pour plus de clarté, a ajouté qu'ils seraient

de Talleyrand-Périgord, duc de Dino (1817), puis duc de Talleyrand (1838). Depuis 1845, elle était entrée en possession du duché de Sagan, fief paternel, et en portait le nom et le titre.

[1] C'était le 20 décembre que devait avoir lieu le plébiscite déléguant à Louis-Napoléon les pouvoirs nécessaires pour faire une constitution.

Digitized by Google

regardés comme des malfaiteurs; ainsi ils ne manqueront pas à l'appel. Comment risqueraient-ils de se mettre mal dans les papiers du sous-préfet, du juge de paix et des percepteurs d'impôts? — Tel est le suffrage universel qui va sanctionner le fait accompli.

AU COMTE DE HOUDETOT

Barante, 1er janvier 1852.

A en juger par l'opinion publique, qui doit être la même partout, le mécontentement des classes éclairées et supérieures ne fait courir aucun danger actuel au nouveau gouvernement. S'il peut avoir une administration honnête, régulière, judicieuse, s'il peut rendre à l'industrie et au commerce une sécurité perdue depuis quatre ans, si le despotisme n'est point partial ni tracassier, cette phase de la révolution peut avoir de la durée. Mais je doute fort que ces conditions soient remplies; je n'ai pas foi au pouvoir absolu; je le crois essentiellement inintelligent. L'empereur en est assurément le modèle, et nul n'aura jamais à ce point le génie du gouvernement et de l'administration. La guerre perpétuelle et la monarchie universelle étaient pourtant une folie qui devait le perdre. D'ailleurs, quelles différences! Pour n'en relever qu'une seule : combien il était loin d'en être réduit à dire que son despotisme serait fondé sur la démocratie! Son principal moyen fut, dès le début, de rallier à lui toutes les aristocraties de la nation. Aujourd'hui, elles sont écartées, et elles s'écartent. Il faudra donc beaucoup de bonheur et de bien-joué pour empêcher le mécontentement de se répandre et de s'animer en plus ou moins de temps. Vous voyez que si je suis mécontent et humilié, je n'ai pas trop de douleur ni d'irritation. C'est une époque dont je me rends compte en me plaçant au point de vue historique en attendant qu'un écrivain quelconque qui viendra après nous raconte 1848 et les années suivantes.

DE M. MOULIN [1]

Paris, 9 janvier 1852.

J'ai été vivement touché de l'intérêt que vous avez eu la bonté de me témoigner pendant notre dernière crise politique. J'en ai été personnellement quitte pour une détention de quarante-huit

[1] Avocat général, puis député du Puy-de-Dôme et directeur général des cultes sous la monarchie de Juillet, membre des Assemblées nationales de 1849 et de 1871; mort en 1873.

Digitized by Google

heures à Vincennes dans les appartements de M. le duc de Montpensier. Il est vrai que nous avons été transportés à notre destination en voiture cellulaire, ce qui n'était ni gai ni commode. Mais, comme les forçats, mes compagnons ou plutôt mes voisins de case étaient MM. de Corcelles, Vitet, de Torqueville, Lanjuinais, Dambray, de Balsac, l'amiral Lainé, je me souviens de l'incident comme d'un honneur. D'autres collègues, renfermés à Mazas, ont pu y faire une étude approfondie sur le régime cellulaire dont nous ne pouvions juger que par aperçu. Enfin MM. Piscatory et de Falloux ont beaucoup égayé le convoi du Mont-Valérien qui, comme le nôtre, a été (sauf le transport) convenablement traité. Quelques représentants montagnards restent sous les verrous, et les généraux du Ham vont être, dit-on, bannis pour un an sans autre forme de procès qu'un décret présidentiel.

Tout est calme à Paris comme partout. Je me demande pourquoi le Président s'occupe de nous donner une constitution. Elle est parfaitement inutile tant que la France a peur, et la France en abusera le jour où les esprits seront rassurés...

M. Thiers est toujours à Bruxelles, où son ancien ami Quinette, le ministre plénipotentiaire, a feint de ne pas le reconnaître. Il n'y a pas moins d'ingratitude dans cette légation qu'à l'Hôtel de Ville de Paris; c'est beaucoup dire.

### DE MADAME DE RÉMUSAT [1]

Paris, [janvier] 1852.

J'ai envoyé votre lettre à mon mari. Il est à Bruxelles avec mon frère. Les raisons qui leur avaient fait choisir la Belgique au lieu de l'Angleterre n'existent plus et je pense qu'ils n'y feront point un long séjour.

Pour moi, je reste à Paris. Je trouve qu'indépendamment des raisons financières qui devraient me faire rester là où je suis, ma place et mon devoir sont d'être avec mes fils. Je resterai donc ici tant qu'on nous y laissera.

Ce dernier décret sur les d'Orléans a plus fait sur l'opinion publique que tout ce qu'il a fait contre les libertés et contre les individus. Chacun voit déjà l'Etat s'emparant de son argent et, comme c'est la seule chose qui passionne, on se refroidit sur celui qui attaque la propriété, tandis qu'on avait eu la bonhomie de le mettre là pour la défendre.

[1] Née de Lasteyrie, petite-fille du général de La Fayette.



Digitized by Google

M. de Morny n'a pas donné sa démission. Il a été renvoyé parce qu'il prenait des airs familiers qui ne sont plus de mise.

Persigny arrive avec un nouveau système. Je crois qu'il y aura quelque relâche sur les personnes, mais des décrets qui changeront les impôts et d'autres qui, si on les publie, conduiront à la guerre. On affirme qu'il y en a un conçu ainsi : « Art. 1er. La Belgique est réunie à la France. — Art. 2. Le ministre de la guerre est chargé du présent décret. »

Tout ceci fait un peu de vide autour du grand homme. Ainsi Montalembert, Mérode, Mortemart, donnent leur démission de la Consulte afin de n'être pas sénateurs. Dupin même, sur cet infâme décret, a envoyé sa démission de procureur général. Enfin, on semble se réveiller. Les yeux voient et les oreilles entendent.

Pour moi, je suis cruellement atteinte, mais je me sens d'une race que l'adversité n'abat ni n'exalte. J'ai une certaine gloire à voir que depuis soixante-dix ans les malheurs de la France sont pour ma famille des malheurs particuliers. Puis j'ai des fils dont je suis contente et je retrouve chez eux avec une grande douceur des sentiments qui me font du bien.

### DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE [1]

Paris, 21 janvier 1852.

En arrivant ici le 15 de ce mois, mon cher ami, j'ai trouvé chez moi votre troisième volume [2]. Je l'ai lu avec entraînement et j'aime à vous dire qu'il m'a charmé.

Ce qui se passe aujourd'hui sous nos yeux peut bien donner quelques distractions. Hier, Morny a annoncé à ses chefs de division qu'il avait donné sa démission. On supposait que ses collègues feraient de même. Le séquestre des biens de la famille royale est, dit-on, la cause de cette dislocation du ministère. Fould, Saint-Arnaud, Rouher, ont refusé, comme Morny, de s'associer à cette abominable mesure, et pour trouver qui la veuille, il faudra descendre beaucoup plus bas. Elle est, dit-on, ajournée quelque peu, mais non pas abandonnée. J'en suis profondément triste, et à cause de ceux qu'elle frappera et un peu à cause du Président lui-même. Bien décidé à ne pas m'en rapprocher, j'aurais voulu à distance

[1] Chambellan de l'Empereur (1809), préfet de la Meuse (1813), de la Haute-Garonne (1814), député (1815-1829), pair de France (1830), ambassadeur à Rome (1831), en Autriche (1833), en Angleterre (1841-1348), membre de l'Académie française (1841); mort en 1854.

[2] M. de Barante écrivait à cette époque l'*Histoire de la Convention*.

Digitized by Google

pouvoir le prendre en patience; et cet acte, s'il est commis, modifiera bien tristement mon jugement sur son compte. Déjà l'exil des 18 m'avait très affecté. J'ai proposé à l'Académie de manifester sa sympathie pour nos trois confrères[1]. Entre nous, je n'ai trouvé personne qui voulût d'une démarche directe et positive. On a cru faire assez en retardant de quinze jours la réception de Montalembert. Elle aura lieu le 5 février, et l'élection aux deux places vacantes le 12. MM. Berryer et Musset me semblent n'avoir pas de concurrents sérieux.

AU COMTE DE HOUDETOT

Barante, 21 janvier 1852.

Je ne saurais penser que ce fatal esprit révolutionnaire qui nous ronge depuis soixante ans soit mis à un régime de guérison par le gouvernement que nous allons essayer. Ma peur, au contraire, c'est qu'il ne rende le pouvoir encore moins respecté ou respectable et qu'il ne nous ramène aux opinions déraisonnablement libérales.

Les exils, les déportations et l'abolition de toute justice m'indignent. Non seulement je me sens atteint par la persécution des hommes que j'aime ou que j'estime, mais je prends ici en pitié la plupart des quatre-vingts ou cent pauvres gens emprisonnés ou en fuite pour avoir clabaudé dans la rue ou au cabaret, tandis que leurs chefs, qui ne sont pas pris, se tireront d'affaire tôt ou tard. Ce sont autant de familles réduites à la mendicité; tout au plus leur accordera-t-on comme faveur d'aller mourir à Cayenne. Vous voyez, cher Frédéric, qu'il est fort à propos que je n'aille pas encore à Paris pour y parler de tout cela très inutilement. Ici, du moins, je me tais, et c'est à peine si j'en dis quelque chose au coin de notre feu.

A MADAME ANISSON DU PERRON[2]

Barante, 27 janvier 1852.

Pendant que j'écris et que vous lisez, chère Sophie, la triste histoire des premières époques révolutionnaires, la révolution

[1] MM. Thiers, Victor Hugo, de Rémusat.

[2] Sœur de M. de Barante (1793-1889). Elle avait épousé en 1816, M. Anisson du Perron, auditeur au Conseil d'Etat, préfet de l'Arno, directeur de l'Imprimerie impériale, puis royale (1809-1823), maître des requêtes (1809-1827), commissaire du sceau (1815-1827), député (1830-1842), pair de France (1844).

Digitized by Google

nouvelle va son train et l'empire bâtard suit une marche encore plus accélérée que la république de hasard dont il nous a délivrés; mais ce qui subsiste toujours, c'est l'esprit, cause et effet de toutes nos convulsions, ce manque de respect et de fidélité à ce qui est; cette facilité à laisser les mécontents et les opposants renverser et broyer l'édifice qui leur déplaît. Il semble que la France soit un pays qui change, non pas de gouvernement, mais de conquérant. Elle accepte le pouvoir qui s'établit sur elle en se résignant par l'espoir qu'il sera renversé.

S'il est encore permis de recevoir ses amis, je serai content de retrouver vos samedis. L'Académie me sera aussi une espèce de club. J'aurais voulu être à la réception de M. de Montalembert. Son discours et la réponse de M. Guizot seront un écho lointain du régime parlementaire. Je suis curieux de voir s'il y aura controverse entre les deux orateurs et si le récipiendaire fera en termes plus ou moins généraux l'apologie du régime actuel considéré comme mortification justement méritée. Ces façons hautaines, ces menaces de châtiments et toute cette polémique de l'école de M. de Maistre ne sont pas un bon moyen pour reformer l'opinion.

AU COMTE DE HOUDETOT

Barante, 12 février 1852.

Je ne voterai pas plus que le 20 décembre[1]. Il me déplaît de prendre part à cette formalité dérisoire. Notre pays d'Auvergne est éminemment propre au succès de ce genre d'opérations administratives. Jamais je n'y ai vu une opinion publique. L'intérêt individuel y règne sans partage avec prudence, avec calcul personnel. D'ailleurs, avec le suffrage universel, la masse des électeurs n'ayant ni lumières ni indépendance est poussée au scrutin, soit par les meneurs actifs d'un parti, soit par les fonctionnaires. Or les meneurs sont en prison ou ont peur d'y être mis, et les fonctionnaires ont un zèle de servilité au delà de ce que j'ai jamais vu. Quoi qu'il en soit, bientôt après le complet établissement de ce mécanisme constitutionnel, il se manifestera dans les trois corps délibérants, malgré l'exiguïté de leurs attributions, des dissentiments d'opinion; il y aura des conseillers d'Etat, des sénateurs et des législateurs imperturbables dans leur docilité, et d'autres qui, par conscience ou par amour-propre, voudront examiner et contrôler. Sous l'Empire, le grand pouvoir d'un homme qui imposait à

[1] Les élections au Corps législatif étaient fixées au 29 février.

Digitized by Google

l'imagination, qui avait beaucoup d'esprit, une connaissance fine des hommes et le génie de l'administration, comprimait dans leur germe tous les éléments d'opposition. Il savait que le despotisme ne peut pas être manié sans précaution ni ménagement. Aujourd'hui, on l'emploie avec une présomption frivole; on accumule sous l'autorité souveraine toute la responsabilité. Tout cela est trop révolutionnaire pour donner l'idée de la durée. Au delà de ces généralités, je ne prévois rien et ne forme aucune conjecture, ainsi qu'il convient à un spectateur patient. C'est pour moi un nouvel épisode de la triste histoire que nous déroulons depuis soixante-deux ans.

A MADAME ANISSON DU PERRON

Barante, 3 mars 1852.

Notre élection s'est très bien passée. L'administration avait fait un bon et honorable choix : M. de Pierre, notre voisin, homme d'esprit et d'une société très agréable. Son succès n'était pas douteux. Les ordres étaient si bien donnés, les précautions ont été si bien prises que le sous-préfet voulait faire arrêter ceux qui avaient l'audace de parler pour un autre candidat, très gouvernemental aussi. Deux ou trois de ces audacieux conspirateurs sont en fuite ou se cachent. Je pense qu'ils vont revenir à présent que le tour est joué. Les paysans ont été fort dociles. On leur a fait remettre des bulletins imprimés, ils les ont reçus avec confiance de la main du garde-champêtre, et ceux qui ne savent pas lire ne se faisaient pas même dire pour qui ils votaient. Cela s'est passé de même à Riom. M. de Combarel[1] a eu la velléité de se présenter. On l'a fait prévenir de ne pas sortir de chez lui. Malgré mon penchant pour M. de Pierre[2], je n'ai pas voulu prendre part à cette mystification.

Vous ne vous occupez sûrement point de toute cette politique et vous auriez bien raison lors même que vous n'auriez pas mieux à penser. Je compte en parler très peu à Paris. Ce ne sont pas nos affaires. Toute la partie intelligente et sensée de la nation est hors la loi. Nous sommes conquis. Dieu veuille que le conquérant ne nous fasse pas subir une trop pesante occupation.

[1] Ancien député sous le gouvernement de Juillet.

[2] M. le marquis de Pierre ne répondit pas complètement à la confiance du gouvernement impérial. Il sut témoigner, à diverses reprises, de son indépendance dans des discours dont la verve et l'esprit firent sensation. L'investiture officielle lui fut retirée, et il échoua aux élections de 1863.

Digitized by Google

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE

Paris, 24 mars 1852.

J'ai reçu et lu avec bien du plaisir votre excellente notice sur Saint-Priest[1]. Albert de Broglie aussi a fait sur lui un excellent article dans la *Revue*. M. Veuillot ne l'a pas trouvé tel, et a brutalement traité l'écrit, l'auteur et le sujet. C'est un échantillon des aménités de l'époque. La *charité* n'est pas la vertu à la mode, même chez certains chrétiens. Un *soi-disant* tel disait l'autre jour à propos d'un adversaire qui l'avait contrarié : « La pensée de l'enfer me console de ces choses-là. »

Nul doute, à mon sens, que Bonaparte ne doive crouler. De telles prédictions sont toujours certaines en France. Il est peu probable que le plus abominable et plus absurde gouvernement que nous ayons encore eu en France tienne plus longtemps que les autres; mais tant que les *rouges* me paraîtront ses héritiers probables, je ne souhaiterai pas son remplacement immédiat. On assure que la famille royale comprend enfin la nécessité du rapprochement des deux branches, et qu'il aura lieu bientôt. Je ne souhaite pas qu'il se manifeste d'une manière agressive, et je n'en attends pas de résultat prochain. C'est une pierre d'attente pour l'avenir, et la mesure du temps, en révolution, ne se prend pas sur l'almanach.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE

Étiolles, 28 juillet 1852.

Sans doute, vous aurez entendu parler d'une tentative de fusion faite le mois dernier. Le mode reste un peu obscur. Le *fiasco* est certain. Cependant Salvandy m'a dit l'autre jour qu'à tout prendre, la démarche faite laissait de meilleurs rapports entre les deux branches. En attendant que la négociation aboutisse, l'Empire approche, le mariage avec, la guerre après. Je serai curieux de savoir ce que notre princesse[2] a rapporté de ses voyages. Elle a traversé Paris; je ne l'ai pas vue à son passage.

Le prochain numéro de la *Revue contemporaine* nous promet un article dont le titre me fait un peu peur : *Cromwell sera-t-il roi?*

[1] Le comte Alexis de Saint-Priest, petit-fils de l'ancien ministre de Louis XVI; ministre plénipotentiaire au Brésil (1833), à Lisbonne (1835), à Copenhague (1838), pair de France (1841), membre de l'Académie française (1849); mort en 1851.

[2] La princesse de Liéven.

Digitized by Google

Croyez-vous qu'il y ait sûreté à traiter en public pareille question? Notre état politique est vraiment étrange; par suite de l'ancienne impulsion, il nous reste quelque liberté pratique. On dit assez haut ce que l'on pense d'un gouvernement dont le principe est le plus pur despotisme et dont le chef est un Corse sans générosité et sans grandeur d'âme. — Qu'il soit capable de tout pour satisfaire un mouvement de haine ou un calcul, ses décrets de janvier l'ont bien prouvé. Je ne fais nul doute qu'un de ces jours, quelques-uns ne soient frappés par d'abominables mesures. On s'en étonnera alors comme de la chose la plus imprévue. — Si, d'un autre côté, un scélérat l'assassine par vengeance ou par fanatisme, quel sera l'avenir de la France? — Je remercie bien sincèrement Dieu, mon cher ami, d'être à un âge où il sied de s'occuper du passé, et je m'en laisse le moins possible distraire par le présent.

A MADAME ANISSON DU PERRON

Barante, 1er septembre 1852.

Nous venons d'assister à la représentation de la nouvelle comédie des conseils généraux. Après les élections faites à la baguette administrative est venue la session où M. Rouher a proposé l'Empire. Le conseil n'a eu d'autre courage que de le demander sous forme de délicates insinuations. Un seul membre a osé parler directement contre. Neuf voix légitimistes ont voté en ce sens; quatre se sont abstenues. Les anciens orléanistes ont fléchi selon leur usage et voté comme on a voulu. Le préfet, en sortant de la séance, disait : « J'ai entendu un de ces messieurs parler de ses commettants; ils n'ont pas d'autres commettants que moi qui les ai fait nommer. » M. de Morny, qui présidait, n'a pas prononcé une parole, ce qui a paru singulièrement réservé.

Maintenant cette indifférence évidente qui se soumet sera-t-elle intitulée une opinion nationale qui exige que la couronne impériale soit imposée sur la tête du Président, afin d'assurer à jamais le bonheur de la France? Cela est vraisemblable. Je suis même porté à croire qu'il n'a pas assez de discernement pour voir combien tout cela est vain. C'est lui qui tire les ficelles du pantin, et il le prend pour un être vivant. Si l'Europe ne le reconnaît pas, nous aurons la guerre; si, pour se faire reconnaître, il accepte les traités de 1815 et renonce à son autre folie de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, il sera tenu dans une telle infériorité par les puissances étrangères, que ce sera bientôt après une cause de guerre; une révolution ou une invasion : voilà quel avenir il nous promet.

Digitized by Google

DE M. GUIZOT

Le Val-Richer, 8 septembre 1852.

Les conseils généraux ont fait ce qu'on en attendait, froidement, comme le temps. Je doute qu'on soit décidé à donner promptement suite à leur vœu. On dit qu'il faut d'abord une femme; on dit même qu'il faut un fils. La femme n'est pas encore trouvée. La négociation avec la princesse Wasa ne va pas. Le père et la mère ne veulent pas, d'après le conseil des grandes cours, à ce qu'on croit. La grande-duchesse Stéphanie elle-même s'en soucie, dit-on, médiocrement et voudrait, pour sa petite-fille, du plus solide. Il est question, pour elle, du prince bavarois Luitpold, qui doit succéder en Grèce à son frère Othon. On a même parlé de l'empereur d'Autriche qui a paru trouver la princesse Wasa fort jolie, et qui ne trouve pas assez jolie la petite princesse saxonne qu'on lui destinait, la fille du prince Jean. En tout, le mariage est un peu embourbé, comme toutes choses, sauf les chemins de fer. Le grand voyage, que le Président va faire, redonnera peut-être une impulsion. Il sera certainement très bien reçu. A travers toutes les hésitations, je persiste à croire à l'Empire.

L'empressement pour l'Autriche est toujours très marqué à l'Élysée. Hubner y a dîné trois fois depuis trois semaines, seul de tout le corps diplomatique.

DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE

Etiolles, 20 septembre, 1852.

Vous me dites des choses admirables et bien tristes sur notre État politique. — Je crois, comme vous, le mal incurable pour notre pauvre pays. Ce qui se prépare ne durera guère et ce qui le remplace ne vaudra pas mieux. — Est-ce, en effet, que l'ancien monde est fini, et qu'il faut chercher une nouvelle civilisation à travers des révolutions politiques et sociales? Je le croirais assez si les autres pays de l'Europe étaient à notre niveau, mais il ne semble pas qu'il en soit ainsi. — Pour nous ranger sur la même ligne que nos voisins, il faudra que nous retournions en arrière ou qu'eux pressent terriblement le pas. Ce qui me paraît certain, c'est que le régime auquel vous et moi avons donné trente ans de notre vie ne reviendra pas et que nous nous faisions de grandes illusions en le croyant *adattato* à la France. Je travaille avec intérêt à prouver qu'au moins sous le rapport diplomatique, dix-huit de ces trente

Digitized by Google

années méritent quelques souvenirs honorables. Disons un peu de bien de nous. Mon cher ami, si nous ne nous en chargions pas, nous pourrions bien faire dans cent ans une mauvaise figure — ou pas du tout.

DE M. GUIZOT

Le Val-Richer, 11 novembre 1852.

Je n'ai jamais été plus résigné pour moi-même et plus humilié pour mon pays. Rien n'est plus triste à contempler que les hontes méritées et non senties par ceux qui les ont méritées. Non senties par les honnêtes gens de cette immense petite population qu'on appelle la démocratie, et qui, voulant la sécurité de la vie civile, en quoi elle a bien raison, croit maintenant que, pour l'obtenir, il ne faut demander absolument rien de plus. Les hommes qui l'ont poussée dans le trou où elle en est venue à croire cela, ont été bien coupables et bien fous. Ou plutôt, bien peu intelligents, quelque esprit qu'ils aient, car, plus je vais, plus je me persuade que les erreurs ou les insuffisances de l'esprit ont une énorme part dans nos fautes. Les hommes sont moins mauvais qu'on ne les croit et moins spirituels qu'ils ne se croient.

D'après ce qu'on me mande, la question de la succession est la seule dont on se soit un peu agité. Les généraux du Sénat ont été très vifs contre Jérôme [1]. Le Président va probablement lui donner ce que le Sénat lui a refusé ou quelque gros équivalent. C'est probablement là l'objet du sénatus-consulte inconnu pour lequel le Sénat se réunit aujourd'hui.

On se dit sûr du mariage avec la princesse Wasa.

Le dernier message n'a pas réussi. Au dedans il inquiète et au dehors il blesse. Tout cela pas bien fort, pas assez fort pour rien faire changer à la conduite très douce qu'on veut tenir. A mon avis, le Président aurait mieux fait de ne pas faire ce message-là, mais il n'en a point de conséquence sérieuse à craindre.

DE M. MOULIN

Paris, 10 janvier 1853.

Voici sur les reconnaissances du nouvel Empire par les puissances du Nord quelques détails, pris à bonne source, qui pourront

[1] Les membres les plus considérables du Sénat se refusaient de consacrer le droit d'hérédité impériale au profit du roi Jérôme et de sa descendance. On s'arrêta à une sorte de transaction en laissant à l'empereur le soin de régler sa succession par un décret organique.

Digitized by Google

vous intéresser, s'ils ne vous sont pas déjà parvenus par une autre voie.

Il y a dix ou douze jours, rien n'arrivait. Le cabinet des Tuileries dissimulait ses inquiétudes sous une apparence de dignité et d'exigences hautement exprimées. M. Drouin de l'Huys déclarait que les lettres de créance ne seraient pas acceptées si elles n'étaient pas adressées à *Monsieur mon Frère*, si la reconnaissance du nouvel Empire n'était pas explicite, entière et sans conditions. Les dépêches sont enfin venues, mais dans les termes les moins conformes aux désirs et à l'orgueil de César.

1° Point de Monsieur mon frère. On écrivait au président de la république : *Monsieur* et *cher ami*. suivant le protocole. On a écrit à l'Empereur par la grâce de Dieu et la volonté nationale : *Sire* et *cher ami;* 2° silence sur l'hérédité; 3° nulle mention de Napoléon III; 4° rappel des traités de 1815 avec quelques compliments sur les services rendus à l'ordre européen pour faire passer le reste; dans l'ensemble, froideur marquée et nettement concertée entre les trois puissances.

Les ambassadeurs communiquent d'abord officieusement à Drouin. Mécontentement, colère de celui-ci; il fait entendre que les reconnaissances ne seront pas agréées. Nous sommes trop fiers pour nous en contenter.

Trois ou quatre jours se passent ainsi en observation, lorsque lord Cowley, qui avait fait connaître à sa cour les situations respectives, reçoit l'ordre de déclarer au gouvernement français que l'Angleterre engage ses *alliés continentaux* à reconnaître le nouvel empire, mais qu'elle considère la forme de reconnaissance comme étant du domaine exclusif de chaque puissance et qu'elle prendrait parti pour ses *alliés* si ce principe était méconnu par la France. — La dépêche de lord John Russell est communiquée au malheureux Drouin, cet ancien héros d'opposition, qui ne sait à quel saint se vouer. Il supplie lord Cowley de faire lui-même à l'empereur la communication du nouveau traité de Chaumont. L'ambassadeur anglais, après une assez vive résistance, consent à la démarche personnelle. L'empereur lit la dépêche lentement, froidement, et dit à lord Cowley sans la moindre émotion : « Je vous remercie, mylord, de la communication. J'aviserai. »

Le conseil des ministres, tous les conseils intimes sont appelés. M. de Persigny opine pour le refus. « Si vous reculez, dit-il, votre prestige est détruit. » — Fould et l'entourage spéculateur prêchent la patience et la soumission provisoires. « Vous n'êtes pas prêt, disent-ils à leur tour, il y aura demain une baisse de 5 francs, une panique générale. » César ne répond rien. Mais le soir, le cham-

Digitized by Google

bellan Bacciochi écrit à M. de Kisseleff qu'il sera reçu le lendemain, et ses lettres aussi, l'Autriche et la Prusse ont suivi.

Vous savez comment le projet de mariage Wasa a été rompu. Morny avait été fait grand cordon pour aller chercher l'impératrice. — Une tentative plus récente auprès d'une jeune princesse (de quinze ans), petite-fille de la grande-duchesse Stéphanie, appartenant à la maison de Hohenzollern-Sigmaringen, n'a pas mieux réussi. Échec sur échec!

Le prince de Wagram se démet du Sénat parce qu'il n'est pas fait grand veneur. Voilà une singulière susceptibilité!

### DE M. MOULIN

Paris, 19 janvier 1853.

Grande nouvelle! l'empereur se marie. A défaut des alliances princières devenues impossibles, il épouse tout simplement M^lle^ de Montijo, la jeune Espagnole, héroïne des bals, des fêtes, des chasses de la nouvelle cour; charmante amazone qui fume, tire au pistolet comme un dragon, sans compter nombre d'aventures romanesques, que l'on raconte sans doute à tort.

Le projet de mariage a été communiqué hier au conseil des ministres. La confirmation officielle, l'exécution même, ne se feront pas attendre.

Morny approuve et a, dit-on, conseillé. Fould ne dit rien. Persigny est désolé, Saint-Arnaud blâme tout haut. On assure qu'il va quitter le ministère de la guerre.

A propos de Saint-Arnaud, vous savez, sans doute, quel est le haut personnage pour lequel le *Moniteur* a démenti les pertes à la Bourse. Ce démenti était un effronté mensonge. La vérité est que le héros du 2 Décembre avait à payer pour 500,000 francs de différences, qu'il allait être *exécuté*, lorsque l'empereur est intervenu et a payé.

### DU COMTE DE SAINTE-AULAIRE

Étiolles, 22 janvier 1853.

Mon cher ami, la nouvelle la plus étonnante, la plus prodigieuse, la plus, etc., etc., ce n'est plus le mariage de la grande Mademoiselle, nous avons aujourd'hui mieux que cela. Je m'accuse d'en avoir été surpris. *Nihil admirari* est cependant la devise *adattata* au temps présent. Puis avec quelque réflexion on retrouve bien là

Digitized by Google

l'homme et le système. L'*homme* n'a pas d'arrêt, témoin Strasbourg et Boulogne. Peut-être ajoutera-t-on un jour l'invasion de la Belgique et la descente en Angleterre. Le *système* est d'en finir avec toutes les anciennes fictions monarchiques et d'en revenir en toutes choses à la réalité brutale, à la force matérielle, au suffrage universel. Le respect des races royales n'est qu'une fiction monarchique. Elle a fait son temps comme les autres. L'empereur ne le croyait pas en 1810. Il voulait encore relier le présent au passé. Au fait, cela ne lui a pas réussi. Nous verrons ce qui arrivera de cette expérience plus complète. Notre future impératrice était dimanche chez M^me^ de Liéven, point embarrassée de prendre la première place, de passer la première aux portes, et tout cela, dit-on, de fort bonne grâce. Les ministres ont été consternés et ont essayé des représentations. Il leur en cuira. L'étoile de Persigny pâlit; celle de Morny se relève. Le corps diplomatique est mécontent, la Bourse effrayée. Le cousin Jérôme va épouser, dit-on, la princesse de Wagram et dit : « Au moins celle-là est Française. » La duchesse de Vicence est dame d'honneur; sa petite-fille Montebello dame du palais. On annonce beaucoup de nominations des deux sexes. Je ne peux pas dire qu'on m'ait encore proposé d'être chambellan. Entre nous, mon dégoût ne diminue pas sur tout ceci, mais je ne souhaite pas non plus, comme quelques-uns, l'avènement d'une république honnête et modérée. Je voudrais un retour franchement monarchique, hommes et choses. Je conviens que rien de tel n'est possible pour le moment et j'aime mieux attendre sous cet abri-ci que dans un égout fangeux et sanglant.

La reconnaissance dont vous me parlez est maintenant de l'histoire ancienne. Pendant trois jours l'émotion a été vive. Drouyn de l'Huys avait déclaré que le *Monsieur mon frère* était de rigueur. On a fini par s'en passer de la part de l'empereur Nicolas, mais tout le corps diplomatique allemand prenait parti avec Kisseleff et faisait ses paquets.

A l'Académie on commence à craindre que Berryer ne veuille pas faire de discours; au moins l'ajourne-t-il indéfiniment. Je ne sais trop comment cela finira.

---

Digitized by Google

# LES SUICIDES DE JEUNES A PARIS

## D'APRÈS LES ARCHIVES DU PARQUET

---

Est-il plus facile de relever les courages que de réprimer la perversité? Ceux qui pensent que oui se diront que l'étude du suicide doit, plus encore que celle du crime, intéresser toutes les personnes à même d'exercer autour d'elles une action bienfaisante. Ceux qui resteront dans le doute estimeront qu'il y a là, tout au moins, deux formes bien voisines du mal moral et qu'il n'est pas plus permis à un honnête homme de se détourner de l'une que de l'autre. J'espère donc qu'on voudra bien me suivre dans la nécropole parisienne où je viens de conduire moi-même mon enquête. L'autorité judiciaire a bien voulu me laisser lire tous les dossiers relatifs aux suicides de mineurs dans le département de la Seine, au cours des années 1893, 1894, 1895. Ainsi délimité, le sujet d'étude qui m'a été offert est très précis, et il n'en est pas moins riche en enseignements.

Mais voyons-en d'abord les alentours immédiats.

*
* *

Depuis 1840 et surtout depuis 1850, ni les délits ni les suicides des mineurs n'ont cessé d'augmenter en France, comme, au reste, en un grand nombre d'Etats. L'année 1895, dont la statistique judiciaire a été publiée tout récemment, semble cependant nous inviter à une distinction. En 1895, le nombre des crimes et des délits a diminué aussi bien chez les mineurs que chez les adultes. Les chiffres sont tels qu'il n'y a pas lieu de mettre en doute une amélioration positive.

Chez les adultes, elle se manifeste surtout par la diminution de la récidive. C'est une conséquence de la loi du sursis, dite (à juste titre) loi Bérenger. Bien qu'elle ne soit pas appliquée partout avec le discernement nécessaire, cette loi n'en a pas moins évité la flé-

Digitized by Google

trissure et la corruption si contagieuse de nos prisons communes à un très grand nombre de condamnés. L'immense majorité de nos établissements pénitentiaires est telle qu'on peut dire, sans trop de paradoxe : moins vous emprisonnerez de délinquants, mieux cela vaudra pour la société comme pour eux. Et, en effet, il est difficile de nier qu'avoir évité l'emprisonnement effectif à un certain nombre de coupables, c'est leur avoir épargné la récidive.

Chez les mineurs, la diminution tient à coup sûr aux efforts de tant de sociétés de bienfaisance ayant en vue, soit la préservation, soit l'amendement, soit le placement et la réhabilitation des mineurs. Depuis 1888, l'*Union française pour le sauvetage de l'enfance* a recueilli 1,000 enfants délaissés ou en danger moral qu'elle a fait élever. Du 1er janvier 1894 au 1er janvier 1898, la *Maison de travail pour jeunes gens* de la rue de l'Ancienne-Comédie a recueilli successivement, dans ses ateliers et sous son patronage, 5,425 enfants de treize à dix-huit ans, errant dans Paris à la recherche d'une occupation et souvent à la recherche d'une famille; 1,465 étaient orphelins de père et de mère, 2,318 orphelins d'un parent ou enfants naturels ou enfants de parents divorcés ou séparés; 1,701 ont été placés, dont 835 en province. La *Société pour les engagements volontaires des pupilles de l'administration*, fondée et dirigée par M. Félix Voisin, compte en ce moment dans l'armée française 2,516 engagés volontaires qu'elle recommande, qu'elle suit, qu'elle soutient, après les avoir arrachés au vice et à l'aventure. La *Société de patronage des jeunes détenus libérés*, fondée il y a trois ans, fait travailler, à leur sortie, et place ensuite de son mieux, les libérés de la Petite-Roquette qui veulent bien accepter son patronage. Je pourrais citer encore dix autres sociétés, — et non des moindres, — dont le zèle n'a fait que grandir d'année en année. Il eût été singulièrement triste que tant de dévouements ne produisissent pas leurs fruits. Sans les sociétés que je viens de rappeler, où en serions-nous?

Toutefois, malgré l'espoir que nous donne enfin la statistique de 1895, il y a des ombres au tableau. J'écarte en ce moment toute question relative aux adultes. Mais, pour les mineurs, je remarque deux choses : la première est que la diminution des prévenus est moins forte dans la catégorie des mineurs au-dessous de seize ans que dans la catégorie des mineurs de seize à vingt et un ans [1]; elle est inférieure dans la proportion d'un peu plus de 1 pour 100; ceci veut dire que les sociétés de patronage pompent avec énergie

[1] Le nombre des filles de moins de seize ans prévenues a même légèrement augmenté.

Digitized by Google

l'eau du marais, mais que leur action ne s'étend pas avec la même efficacité, ce qui se comprend, sur le courant originaire dont elle émane. Ma seconde observation, qui me ramène à mon sujet actuel, est celle-ci : si les crimes et délits des jeunes ont diminué, leurs suicides ont augmenté dans cette même année 1895. Alors que l'ensemble des suicides a diminué en France de 450 (ce qui ne s'était pas vu depuis bien longtemps), les suicides des mineurs y ont atteint le chiffre le plus élevé du siècle : 90 (au lieu de 68 en 1894) chez les enfants de moins de seize ans, 474 (au lieu de 469 en 1894) chez les enfants de seize à vingt et un ans [1].

Il est clair que, pour le moment au moins, la lutte violente engagée de tout temps entre la société régulière et la société irrégulière va en s'apaisant, peut-être parce que les deux se rapprochent plus et autrement qu'il ne le faudrait. Mais il n'est pas moins évident que la source première de l'énergie et du goût de la vie va s'appauvrissant parmi nous.

J'arrive maintenant à Paris et au département de la Seine qui, en réalité, ne font plus qu'un. Paris est un lieu d'élection pour le suicide encore plus que pour le crime. Le département de la Seine donne 15 pour 100 des accusés et 18 pour 100 des suicidés de la France. Je parle là des accusés et des suicidés de tout âge et de tout sexe. Mais il y a des distinctions à faire, et qui sont assez intéressantes. Il semble que les mineurs soient un peu moins exposés au crime et plus au suicide dans la Seine que dans le reste des départements. Alors en effet que dans l'ensemble du pays ils donnent 17 pour 100 des accusés [2] et 5,50 pour 100 des suicidés, dans le département de la Seine ils fournissent 13,50 pour 100 des accusés et 6 pour 100 des suicidés.

Mais c'est surtout, — je recommande ce fait à l'attention de mes lecteurs et de mes lectrices, — c'est surtout la femme jeune qui, dans Paris, paye au suicide un beaucoup trop large tribut. Parmi les mineurs qui s'y sont vus arrêtés et traduits en justice pendant l'année 1895, les femmes de moins de vingt et un ans ne donnent que 10 pour 100. Or dans le total des suicides parisiens, les mineures du sexe féminin figurent dans la proportion de 40 pour 100 [3].

Maintenant, laissons la statistique proprement dite, posons de

[1] Vers 1840, la moyenne était de 19 pour la première catégorie, de 125 pour la seconde.

[2] Je prends ici les mots *crime* et *accusé* dans le sens propre.

[3] Ceci, encore une fois, dans le département de la Seine. Dans l'ensemble de la France, les femmes donnent : 13 pour 100 des prévenus, 15 pour 100 des accusés, 21 pour 100 des suicidés.

Digitized by Google

côté les gros registres qui nous ont donné ces chiffres abstraits. Prenons ces dossiers où, entre un procès-verbal de commissaire de police et un rapport médico-légal, à côté des témoignages des parents, des amis, des voisins, des concierges, gisent les derniers souvenirs, protestations touchantes, lettres brutales, manifestations vaniteuses, aveux inconscients, cris de désespoir absolument disproportionnés aux malheurs qui les provoquent, plus souvent encore adieux empreints d'un ennui vide de toute idée, qu'est-ce que nous allons trouver là d'instructif et de bon à retenir pour qui veut sonder toutes les responsabilités, quelles qu'elles soient?

*
* *

Dans les suicides d'adultes, on est attiré vers deux courants d'influence qui, semble-t-il, doivent avoir une part prépondérante à la préparation de la catastrophe : d'un côté, les courants intérieurs de sensations, d'idées, de croyances ou de négations personnelles, sensations maladives, imaginations déréglées, désirs irréalisables, croyances illusoires ou négations décourageantes; d'un autre côté, les courants extérieurs de la société, nécessités du travail, luttes commerciales ou industrielles, épreuves de la concurrence, obligations et tyrannies professionnelles, guerres de classes et parfois même angoisses patriotiques avec les responsabilités de l'homme politique ou du soldat. Les jeunes échappent-ils aux orages qui troublent si souvent ces deux sphères de notre vie? Non, à coup sûr! La jeunesse de nos jours est précoce, sinon dans l'essor de son intelligence et de son énergie, du moins dans son initiation aux misères qui nous éprouvent. Le jeune ouvrier, la jeune ouvrière de dix-sept ou dix-huit ans, subissent déjà plus d'un contre-coup de ce qu'il peut y avoir de fâcheux dans l'état social de leur pays. Quant aux troubles intérieurs, qui ne sait qu'ils devancent de plus en plus la vingtième année? Mais enfin il est un milieu qui n'est ni si précisément individuel, ni si largement social, et en dehors duquel on ne conçoit guère que se développe normalement ni l'enfant ni l'adolescent; je veux parler, on le pressent aisément, de la famille. C'est dans la famille que l'enfant prend, — ou doit prendre, — ses premières idées, ses premières aspirations, ses premiers désirs, ses premières vues sur ce qu'il y a pour lui de possible ou d'impossible, sur ce que la vie qui s'entr'ouvre lui donne à craindre ou à espérer. C'est par la famille aussi qu'il puise tout d'abord dans le grand milieu social; c'est par son père et par sa mère qu'il communique ou devrait communiquer avec les multiples influences dont chaque famille est affectée. Qu'on vous parle d'un pauvre enfant de quinze ans qui s'est

Digitized by Google

asphyxié ou empoisonné, quelle est la question que vous vous poserez avant toute autre? Vous vous demanderez tout de suite : qu'ont donc fait pour lui son père et sa mère, et de quelle manière ont-ils veillé sur sa conduite?

*A priori* déjà, cette distinction est on ne peut plus vraisemblable, et je puis même dire qu'elle s'impose. Mais si je lui donne ici la première place, c'est que je suis encore tout plein, tout obsédé de la lecture des dossiers funèbres. Il ne faut pas s'arrêter trop docilement à la mention officielle de la *cause présumée* inscrite sur le registre du parquet et destinée à grossir ensuite les colonnes du grand compte de la chancellerie. Beaucoup d'enquêtes, il est vrai, sont faites avec soin, mais ce soin a surtout en vue de découvrir si l'on est en présence d'un suicide volontaire ou bien d'un crime. Quant aux circonstances morales, elles sont le plus souvent complexes. Alors le commissaire de police prend la plus saillante pour l'indiquer en marge de la première feuille de la liasse; c'est là que vous lisez : suite de reproches, perte d'emploi, mentions qui, séparées de tout le reste, perdent singulièrement de leur signification; ou bien, au contraire, on a mis indistinctement tout en bloc, et on a inscrit : contrariétés diverses, humeurs noires, dégoût de la vie, ce qui ne nous dit pas grand'chose. Mais ouvrons les dossiers et lisons-les. Un premier fait nous frappera bientôt; c'est le nombre considérable des adolescents et des jeunes filles qui se tuent dans une mansarde de domestique à l'un de nos sixièmes ou septièmes étages et plus encore de ceux qui se donnent la mort chez un logeur ou une logeuse, dans la chambre sale et nue d'un garni.

Dans les trois années que j'ai étudiées, je calcule que le tiers à peine des victimes vivaient à peu près régulièrement dans une famille normale et d'apparence intacte. Les deux tiers, bien examinés et bien comptés, sont des enfants naturels, des enfants ayant, à côté de leur père ou de leur mère, un beau-père ou une belle-mère, ou une personne se donnant l'un ou l'autre de ces titres [1]; des enfants dont le père et la mère sont en instance de divorce, ou bien encore des enfants qui sont partis définitivement de chez eux, les uns soi-disant pour loger à portée de leur travail, les autres pour habiter chez des patrons ou des maîtres, d'autres, enfin, sans se donner même la peine d'alléguer aucun motif et sans qu'on prenne le souci de leur en demander.

[1] J'y trouve extrêmement peu d'enfants orphelins des deux parents. On sait que ces orphelins complets sont également peu nombreux dans les rangs des criminels, car forcément un orphelin complet est recueilli par la charité qui veille à son éducation. C'est là un fait que j'ai eu souvent l'occasion de relever.



Digitized by Google

Voilà, dis-je, les deux premiers tiers. Quand au troisième tiers, il comprend bien des enfants que j'y laisse parce que je n'ai pas de raisons certaines pour les en tirer; leur situation morale est obscure. Comment leurs parents vivaient-ils entre eux et avec eux? On n'en sait rien. Le père et la mère sont venus reconnaître le corps à la Morgue. On le leur a délivré, avec les derniers souvenirs, s'ils les ont réclamés; mais un doute vient à l'esprit, doute trop légitime. Le pauvre suicidé ne faisait-il pas de ces absences périodiques, de ces fugues de deux, trois, quatre semaines, peut-être même de cinq ou six mois, comme en font un si grand nombre de ces enfants que je visite ensuite dans les cellules de la correction paternelle à la Petite-Roquette? Sans aller jusque-là, il y en a certainement beaucoup qui vivent encore, bien ou mal, avec leurs parents; mais ils partent de bonne heure de la maison paternelle ou maternelle, sans même avoir vu soit le père, soit la mère, déjà partis eux-mêmes dans une autre direction. Ils travaillent et mangent au loin et ils reviennent le soir (quand ils reviennent) pour coucher dans un coin du taudis, n'entrant guère en conversation familiale que pour faire part, à regret, de leur paye du jour ou de la semaine, recevoir ou échanger des reproches ou des coups, assister à une dispute grossière!

Ne nous contentons pourtant pas de ces présomptions. Essayons, avec l'aide même des dossiers, de pénétrer dans quelques-uns de ces intérieurs et de voir comment l'idée fatale y a germé.

Prenons d'abord les petits suicidés de huit, dix, douze, quatorze ans, et en écartant, comme il convient, ceux que leurs parents, sans les consulter, ont fait mourir avec eux. Le motif le plus souvent inscrit sur les procès-verbaux est celui-ci : suite de reproches, crainte de reproches. Mais quand je lis cette mention, je trouve à peu près deux fois sur quatre que le procès-verbal est extrêmement sommaire : on a simplement rempli un imprimé laconique, et on a constaté l'identité. Qu'y avait-il réellement de caché dans les antécédents de ce pauvre enfant de huit ans, orphelin de mère, qui, à la suite de reproches, dit le procès-verbal, est allé se noyer, gardant dans sa poche une bille de couleur et sa toupie? Ou dans ceux de cet autre enfant de onze ans, fils de père inconnu, que sa mère est venue réclamer en compagnie d'un individu avec qui elle habite, mais dont elle ne porte pas le nom? Pour lui aussi, on s'est borné à écrire : suite de reproches. On ne saura jamais rien d'autre. Raison de plus pour lire de près les documents là où il en existe.

« Reproches » est vite dit. Quel est l'enfant qui n'ait pas besoin

Digitized by Google

et qui ne se mette pas dans le cas d'en recevoir? Pour qu'il s'en suive un suicide, il faut qu'il intervienne d'autres influences. L'influence d'une maladie cérébrale ou d'une faiblesse d'organisation? Oui, quelquefois ; mais ceci n'est point allégué aussi souvent que je l'aurais cru. La folie surtout ou une affection mentale qui s'en rapproche m'est apparue comme extrêmement rare dans ces trois années[1]. La faiblesse d'esprit et la susceptibilité nerveuse sont un peu plus fréquentes. Mais, encore une fois, n'est-ce pas là le cas transitoire de beaucoup d'enfants? Que fait la famille et que fait l'éducation, si elles ne veillent pas avec efficacité aux dangers qui en découlent?

Voici un enfant de treize ans, dont l'enquête dit : « On était content de lui (il travaillait chez un teinturier), il était bon travailleur, et on ne croit pas qu'il fût malheureux avec son père; mais il avait éprouvé, et il ressentait encore un vif chagrin de la mort récente de sa mère. » Les faits de cet ordre sont rares, et cet enfant mérite assurément une grande pitié. Mais lui a-t-on donné les consolations vraiment efficaces? Avait-il toutes celles qui lui étaient dues?

Un autre enfant, âgé de dix ans, s'est pendu, et on commence par nous dire ceci : « L'enfant n'ayant pas fait ses devoirs hier, sa mère l'avait grondé. Elle était partie à huit heures, le laissant avec son frère, qui, peu après, était sorti à son tour pour se rendre à l'école; l'enfant défunt avait dit qu'il ne voulait pas y aller. En rentrant à onze heures et demie de l'école, son frère le trouva pendu à l'aide d'une petite corde fixée au plafond par un crochet. » Le fait, ainsi raconté, resterait tout mystérieux, si un autre témoignage ne venait dire (et le commissaire de police n'a point manqué d'en souligner l'expression au crayon rouge) : « Au plafond, à proximité du lit, était fixé un crochet servant à suspendre une lampe; le père du petit G. s'y était déjà pendu au mois de février dernier. »

A de pareils âges, pour déterminer une résolution fatale, il faut quelquefois peu de chose, une parole, une excitation, une image qui se transforme en idée fixe dans un esprit où aucune autre influence n'a pris pour les enrayer une force suffisante. La résistance a été plus faible encore si l'âme de l'enfant a été déprimée ou par la crainte de n'être pas aimé, ou par la crainte de ne pas l'être autant que les autres. On sait à quel point chez les adultes la jalousie obscurcit tout, trouble tout, exagère tout. Il en est à peu près de même chez les enfants (quoique la cause diffère).

[1] Elle est moins rare au-dessus de seize ans.

Digitized by Google

Peu de chose suffirait pour calmer le sentiment rongeur; mais peu de chose suffit aussi pour l'exaspérer et pour en faire sortir une suggestion que nulle organisation de vie, nulle prévision, nul calcul et nulle conviction ne contrebalancent.

Un enfant de douze ans et demi s'est empoisonné. Les témoignages sont contradictoires. Quelqu'un dit : « Léon était très gentil et il ne se plaignait pas de ses parents. » Un autre affirme, au contraire, qu'il se plaignait d'être malheureux chez eux. Ils ont peut-être raison l'un et l'autre; car un troisième, qui a vu l'enfant de plus près, dépose : « Le matin, Léon avait l'air très gai; le tantôt, il a pleuré toute l'après-midi, et à nos demandes il a répondu : vous ne saurez jamais pourquoi je pleure. » Le savait-il bien lui-même? Il a laissé deux cartes remplies au crayon qu'il a adressées à son père. Il lui rapporte une petite scène de famille qui s'est passée, — pour un motif très futile, — entre lui, sa mère, son frère et sa sœur. Il termine en disant : « Et alors maman m'a attrapé, m'a fichu une volée; moi, en colère, je lui dis que je passerais par le pont d'Austerlitz. Eh bien, non, je m'empoisonne. Je t'embrasse, ton fils Léon. Embrasse toute la famille pour moi, adieu. » Pour une petite âme de douze ans et demi, c'est un peu sec : on se demande si la sensibilité de ce désespéré, si précoce, avait bien été conduite à toutes les sources des émotions saines, de celles qui, tout à la fois, réconfortent et retiennent. J'en trouverais bien vite un ou deux autres du même âge à propos desquels je ferais la même réflexion.

Quand j'arrive aux dossiers d'adolescents de treize ans, treize ans et demi, je vois poindre tout de suite la faute personnelle, mêlée aux torts des parents. Ai-je l'intention de me faire le juge de chacune de ces consciences mal éclairées et de les condamner? Evidemment non, mais il faut bien faire la part de toutes les responsabilités. Il le faut pour l'honneur même de la nature humaine, il le faut surtout pour avertir que dans le développement moral d'une jeune âme, il n'y a rien à négliger.

Léon, âgé de treize ans, s'est asphyxié; on nous dit tout d'abord que cet enfant, qui vit avec son père et ses frères (la mère n'existe plus), « ne manquait de rien [1]. » Il s'était présenté aux épreuves du certificat d'études et avait été refusé. On ne voit pas qu'il ait pu avoir d'autre motif de se suicider. Pourtant on ajoute : « il n'avait pas été reçu, contrairement à ce qu'il avait dit. » Il s'est donc trouvé face à face ou avec le remords ou avec l'embarras, — fort exagéré par lui, assurément, — de son mensonge.

[1] Cette expression revient à chaque instant.

Digitized by Google

René, âgé de treize ans et demi, s'est envoyé dans la tête une balle de revolver. Son père affirme — comme beaucoup d'autres, — qu'il ne peut pas s'expliquer à quel motif son fils a obéi. Lui n'était pas de ceux qui abusent des reproches. Les témoignages recueillis dans l'enquête prouvent qu'il gâtait beaucoup son enfant et le « laissait trop faire ce qu'il voulait ». Maintenant, écoutez la suite — c'est un voisin qui parle : « Le sieur X, sachant que je suis divorcé, m'a demandé des renseignements relatifs au divorce. Il est en instance de divorce depuis près de quatre ans. Il m'a demandé si son fils pourrait être donné à la mère. Je lui ai répondu que cela dépendait des renseignements et du jugement... Il m'a dit : Ce n'est pas moi qui voudrais qu'on m'enlevât mon fils! — Le jeune homme était présent pendant cette conversation, et il me dit : Je ne voudrais pas aller chez ma mère, j'aimerais mieux me faire sauter la cervelle. Ce doit être là le motif de son suicide. »

Voilà qui éclaire déjà les choses : un enfant trop libre et trop gâté chez son père craint de s'en aller chez une mère dont on lui a certainement beaucoup médit. Mais, de plus, cette liberté à laquelle il tient tant, comment en use-t-il? C'est ici le dernier renseignement : « Depuis quelque temps, lit-on dans l'enquête, le jeune René buvait plus que de raison. » (La profession même du père lui en donnait la facilité.) Nous voyons que l'assertion est loin d'être inexacte; car le dernier écrit laissé par le malheureux, porte simplement ces mots, d'un laconisme effrayant : « Je me tue, ce n'est pas sous l'influence de l'alcool, je me suis soûlé exprès. R. » Tel est cet échantillon d'enfant de treize ans et demi, comme on en trouve à Paris, — pas tous les jours heureusement, — mais encore plus qu'il ne le faudrait.

Nous montons peu à peu, et nous sommes même arrivés à un âge où les petits Parisiens sortent trop aisément de la famille, soit qu'ils s'échappent pour être plus libres de mal faire, soit qu'on les ait chassés ou exilés par quelque moyen détourné, soit enfin que la séparation se soit accomplie par une sorte d'accord tacite né d'une indifférence mutuelle aussi fâcheuse pour les uns que pour les autres. Dans de pareilles conditions, est-il surprenant qu'on voie germer et grandir l'idée du suicide?

Louis Z., âgé de quatorze ans, s'est pendu dans sa cellule de la Petite-Roquette, où sa mère l'avait fait enfermer, par droit de correction paternelle. J'ai dit quelque part qu'il existait là, de par le Code, une bastille démocratique, où plus d'un révolutionnaire et d'un socialiste obtient trop facilement pour son enfant une lettre de cachet. Je ne m'en dédis pas, et je ne suis point trop surpris quand j'ouvre le dossier de l'enfant dont je parle. Il venait d'arriver,

Digitized by Google

dépose le gardien, son attitude n'avait rien d'anormal et ne manifestait aucune exaltation. On trouva sur lui une lettre où il apprenait à sa mère qu'il se pendait « parce qu'il ne voulait pas être emprisonné jusqu'à vingt et un ans. » Ceci est sommaire; sommaire aussi est la déposition de la mère, qui accuse son enfant d'avoir « un caractère difficile et des instincts dépravés ». Mais je détache l'épingle qui lie les feuilles du dossier, et je trouve une lettre adressée au Procureur de la République; voici ce qu'elle contient : « Je suis un ami du père de cet enfant, et je sais de bonne source que si cet enfant a été placé à la Petite-Roquette, c'est qu'il pouvait gêner sa mère. J'ai entendu parler de cette mère dénaturée comme d'une femme de mauvaise vie (suivent des détails très circonstanciés). Pour moi cette femme a dû user de tous les moyens possibles pour pouvoir se débarrasser de ses enfants, car dernièrement elle a fait aussi interner sa fille. » Et la lettre se terminait par des indications précises de personnes honorables près desquelles on pouvait obtenir la vérification de ces assertions.

Plus fréquents, je m'empresse de le dire, sont les cas de ces adolescents qui, n'ayant plus de vrai foyer, sont poussés à errer à l'aventure. Tel était Alphonse E., âgé de quinze ans et trois mois. Le registre du Parquet met à côté de son nom la mention indulgente : souffrances physiques; mais le dossier m'apprend que son père et sa mère étaient morts, l'un alcoolique, l'autre phtisique. Lui demeurait chez son beau-frère et sa sœur qui le trouvaient « borné et paresseux ». Une fois déjà, il avait tenté de se suicider, et, une autre fois, il en avait fait la menace. Un jour il rentra, ayant bu cinq absinthes et un cognac. On attendit qu'il fût un peu dégrisé, et on lui fit de la morale, lui représentant qu'il avait à se tirer d'affaire lui-même par son travail, mais que, du reste, on lui promettait de l'aider. Il répondit qu'on voulait l'éloigner, qu'il le voyait bien, et qu'il était préférable d'en finir. Puis, passant dans une chambre voisine, il détachait un pistolet d'une panoplie et, en une seconde, en effet, tout était fini.

De quinze à seize ans, les départs de la maison familiale ne peuvent être que fréquents. Lucien V. avait échoué — à quinze ans et demi — au concours de l'école de Châlons. Très affecté de son insuccès, il était venu à Paris sous un faux nom, laissant croire à ses parents qu'il était parti pour l'Amérique. Il travailla dans les métaux pendant deux ans, vivant à l'hôtel, et sans se faire remarquer d'ailleurs par aucun excès. A dix-sept ans et demi, il se trouve un jour sans place et il quitte volontairement la vie. De pareils cas ne sont pas très rares : mais souvent on les trouve accompagnés de dettes de jeu, de paris aux courses, d'habitudes de café, de

Digitized by Google

dépenses plus fortes que les gains, de quelques maladies ou infirmités légères que l'isolé ne sait point soigner, enfin de fantaisies dangereuses comme celle d'avoir toujours chez soi un revolver et d'aimer à s'en servir par ostentation ou amour du bruit. Un soir d'ennui, on s'en sert contre soi-même, peut-être sans l'avoir longtemps prémédité!

Moins rares encore sont les adolescents qui ont disparu avec de l'argent dérobé, soit à leurs parents, soit à leurs patrons. Ils emportent loin de Paris 200 ou 400 francs, cherchent à oublier leurs remords dans le plaisir ou dans l'ivresse, puis, quand l'épuisement du porte-monnaie ne permet plus ni l'un ni l'autre, dans le suicide.

J'arrive aux morts volontaires qui, sans être rares chez les jeunes gens de dix-sept à dix-neuf ans, le sont beaucoup moins encore chez les jeunes filles de quinze à vingt : ce sont les suicides par amour. Quelques-uns méritent la pitié, mais on réunit parfois sous cette commune dénomination bien des motifs qui relèvent tout simplement de l'inconduite et des instincts les plus grossiers.

Très souvent la liaison a commencé de bien bonne heure, et c'est à dix-huit ans qu'elle s'inflige le sinistre dénouement. Que les âmes sensibles ne s'attendent point à rencontrer ici beaucoup de romans et beaucoup d'infortunes imméritées. Voici un typographe âgé de dix-huit ans, Louis X., qui demeure à Paris chez un logeur. Les témoignages recueillis portent qu'on ne lui connaissait pas de liaison. Il paraît cependant qu'il avait déjà voulu se tuer deux ans auparavant pour une jeune fille « qu'il aimait sans espoir ». Dans les lettres qu'il laisse à ses camarades, il parle en effet d'une fille. Est-ce la même? En tout cas, son langage d'argot n'a rien de particulièrement élégiaque : « Mon cher Pierre, tu vas te fêler, je me tue pour une Les Bombe! Adieu. »

J'en trouve un autre qui se tire aussi un coup de revolver à dix-huit ans. Etait-il au début d'un roman? Non. Il était à la fin d'une aventure pleine de désordres de toute espèce. Trois ans plus tôt, à quinze ans, il avait déjà tenté de se suicider avec du laudanum. Puis, il s'était enfui de la maison de son père avec une somme dérobée de 250 francs. Il avait suivi à l'étranger une jeune fille qu'il y avait laissée seule, dans une situation critique. Revenu à Paris, il avait ajouté au gain d'un travail quelconque une petite pension que lui servait bénévolement son père vivant en province. En retour, celui-ci s'efforçait de lui faire rompre une liaison que le moment était plutôt venu de régulariser et de consacrer. Sur ces entrefaites, l'agitation physique et morale du jeune homme le fait remercier par son patron. Il fait savoir alors à son père qu'il désire être enterré

Digitized by Google

avec la photographie et la mèche de cheveux qu'on trouvera sur lui, et il écrit au commissaire de police : « Deux jours j'ai retardé ma résolution; j'ai essayé de surmonter ma douleur; mais non, je souffre trop pour en finir. » Et il en finit.

Michel M., âgé de dix-huit ans, est jaloux du mariage de sa cousine. Pour se donner du courage, il s'adonne à l'absinthe, et le jour même de la noce, il tire deux coups de revolver, tous deux mortels, un sur la jeune mariée, l'autre sur lui.

Antoine L., fils de père inconnu, se tue aussi à dix-huit ans, mais heureusement tout seul. « Mon fils, dit la mère, a travaillé hier jusqu'à midi. Il était préoccupé. Je lui avais fait des remontrances au sujet d'une liaison qu'il avait contractée. Il avait fait des reproches, l'autre jour, à cette fille qui ne lui était pas fidèle. » — La concierge dépose de son côté : « C'était un bon garçon, mais qui avait des contrariétés au sujet d'une fille qu'il fréquentait. Je ne suis pas étonnée qu'il se soit suicidé. Vers neuf heures, il est venu pris de boisson; il avait pris quatre absinthes pures, etc... » A peu de temps de là, un autre garçon de dix-huit ans, logeant en garni, se tue d'un coup de revolver parce qu'il aimait une jeune fille et que celle-ci « lui était indifférente »; ainsi s'exprime le commissaire de police.

J'écarte divers cas plus voisins du vice pur et simple, et parmi ceux qui se donnent encore quelque autre apparence, je me borne à signaler un artiste de dix-neuf ans, B., chanteur d'opérette, qui, quoique vivant dans un monde n'ayant pas la réputation d'être difficile, trouve le moyen de se tuer pour « M^lle^ Mistinguette »; c'est lui-même qui nous l'apprend.

Je me suis senti un peu plus de pitié pour quelques suicides doubles. Est-ce le hasard qui l'a voulu? Ceux dont j'ai eu sous les yeux le récit n'avaient rien de l'énigmatique histoire d'un Chambige. Ils s'accomplissaient chez des logeurs, soit que le couple demeurât habituellement dans le garni, soit qu'il y fût venu expressément en vue de la dernière résolution. Peu de détails et peu de mise en scène. Pierre, âgé de vingt ans, allait partir pour le régiment. Lui et Eugénie, âgée de quinze ans, auraient voulu se marier. Ils ne le peuvent pas, ils s'asphyxient l'un à côté de l'autre. On en sait moins encore pour Marie, âgée de dix-huit ans, et François, âgé de dix-sept. Le père de l'une et la mère de l'autre comparaissent. Le premier dit : « J'ai appris dernièrement qu'elle fréquentait un jeune homme, le jeune François, et qu'elle avait dit qu'elle se suiciderait. Ils sont partis ensemble, abandonnant leurs domiciles respectifs. » La seconde dépose : « Il est né de père non dénommé et de moi-même. Il y a une quinzaine de jours, mon

Digitized by Google

enfant me dit qu'il aimait Marie V. et qu'il se suiciderait avec elle. Je n'avais pas fait attention à ce propos. »

Je reviendrai tout à l'heure sur l'état d'esprit que font connaître de pareils aveux. Mais je voudrais parler d'abord d'un ensemble de désespérées, qui prennent seules la résolution fatale; elles se subdivisent en variétés plus nombreuses qui sont : celles qu'on peut encore appeler des enfants, enfants mal élevées et dévoyées — les domestiques, les jeunes ouvrières.

J'ai signalé un certain nombre de petits garçons ayant pris tout d'un coup la vie en haine à la suite de reproches ou dans l'attente anxieuse de reproches. Ce cas m'a paru moins fréquent chez les petites filles. J'en trouve cependant quelques-uns, mais avec une complication plus apparente encore d'influences diverses. Laure, âgée de quinze ans, a disparu de chez ses parents et est allée se jeter dans la Seine. Son père, qui vient la réclamer, fait inscrire sur le procès-verbal ces simples mots : « Suite de reproches. » Pour elle, nous n'en saurons jamais plus long. D'Alphonsine, qui a fait la même chose à quinze ans et demi, les dossiers nous en diront un peu plus. Son père s'était remarié. A l'en croire, sa seconde femme aimait et soignait très bien l'enfant, qu'elle avait prise à l'âge de quatre ans et demi. Force était bien cependant de la gronder pour certaines habitudes de nonchalance, de gourmandise et pour des fréquentations suspectes. Mais il y a manière de faire des reproches, et l'une des trois cartes-lettres mises par Alphonsine dans une boîte voisine du bord de l'eau, nous apprennent de quelle nature dangereuse étaient ceux qu'elle recevait. « Vous m'excuserez de ce que je vous ai fait; mais je ne vous en ferai plus. Maman (la belle-mère) m'a assez répété que si ses parents lui en avaient dit le quart de ce qu'elle me disait, il y a longtemps qu'elle se serait fichue à l'eau. Et bien, ce soir, j'accomplis. J'ai été toute une journée à chercher, mais c'est fini. Au revoir pour toujours. » Et la malheureuse avait dû savourer en quelque sorte cette sinistre vengeance (à moins que ce ne soit l'instinct de la vie qui l'ait retenue quelques heures). Elle a pris le temps de laisser l'idée obsédante grandir encore, et elle a jeté enfin dans la boîte une troisième carte-lettre contenant au crayon ces mots décisifs et rien de plus : « Je meurs, Alphonsine. »

A quelques jours d'intervalle, le même mois de la même année, une nommée Rosalie, âgée de seize ans, se suicidait aussi à la suite de reproches; elle les avait reçus, non de sa belle-mère, mais de son beau-père, pour être allée sans permission, avec d'autres enfants, à une fête foraine.

De ces enfants-là aux petites ouvrières, employées, modistes qui

Digitized by Google

battent le soir le pavé de Paris pour rentrer plus ou moins tardivement au domicile paternel, il n'y a qu'un pas. Mais, que trouve-t-on ici? Ce ne sont pas des gâteaux achetés en cachette ou des besognes domestiques négligées : ce sont des amours précoces, des amours défendus, et pour la plupart, cependant, bien mal surveillés. Léonie n'a que seize ans, et il y a déjà quelque temps qu'elle tourmente son père pour épouser un jeune homme qui la courtise. Le père, après avoir, dit-il, résisté longtemps, avait fini par céder, et le mariage devait être célébré au bout de l'année. Faut-il croire que la lutte avait ébranlé une organisation frêle encore? Un jour, Léonie quitte son atelier en disant d'un air très décidé qu'elle va se jeter à l'eau. Suivant une habitude décidément trop répandue, on la laisse aller, et c'est par hasard que le père apprend — trop tard — le projet déjà mis à exécution.

Louise, âgé de dix-sept ans et demi, a mis plus de temps à se décider. Celle-ci vivait en famille : suivant des témoignages nombreux, elle était bien traitée chez elle; ses parents, ses sœurs et elle-même gagnaient de bons salaires; elle paraissait donc heureuse; « rien ne lui manquait », que ce qui manque à tant de ménages parisiens... la religion, et, avec elle, un souci plus délicat de la moralité. Le père prétend qu'on ne lui connaissait pas d'amoureux. Mais un autre membre de la famille dit : « Je crois qu'elle aimait quelqu'un à son atelier; j'ignore si son amour était partagé. » Et le même témoin ajoute : « Depuis quelque temps, elle manifestait l'intention de se tuer. Quand elle lisait des faits divers, elle disait : « Ceux-là sont bien heureux. » Une sœur aînée (âgée de dix-neuf ans), commence par ce mot banal : « J'ignore absolument à quoi attribuer ce suicide : ma sœur était très heureuse à la maison. » Mais, tout aussitôt, elle poursuit : « Pourtant, elle enviait le sort des gens riches, disant qu'elle mourrait plutôt que de travailler toujours. » C'était encore là, évidemment, un résultat de ses lectures peu choisies.

Comment ne pas croire que ce sont également les faits divers qui ont semé l'idée du suicide chez de pauvres brodeuses fatiguées par la posture obligée de leur travail, chez des ouvrières anémiées par la vie sédentaire et par l'air confiné des ateliers? Si elles n'en ont pas beaucoup lu, elles ont entendu les récits et les impressions de celles qui les lisaient. Comment s'étonner aussi de voir dérailler telle ou telle fille comme Louise D., âgée de dix-sept ans et demi, qui, ayant ses parents en province, habite à Paris chez un oncle et une tante? Elle a fait la connaissance du sieur I., avec lequel elle se propose de se marier. Elle quitte même son oncle et sa tante pour se mettre « en ménage », sans plus de cérémonie. Mais, au

Digitized by Google

dernier moment, le remords ou le dégoût la prend et la surprend dans une impasse. Elle ne peut plus ni quitter celui qui l'a détournée, ni, à ce qu'il paraît, l'épouser. Venue chez son oncle et sa tante sous prétexte d'y prendre ses affaires, elle est à peine entrée dans leur logement qu'elle se tire un coup de revolver, non sans laisser une lettre où elle déclare qu'elle ne veut pas survivre à sa honte.

La honte! c'est ce qui prédomine chez les jeunes bonnes de dix-sept à vingt ans dont l'histoire a été sous mes yeux : tantôt une honte qui paraît plutôt celle d'esprits bornés, peu instruits, timorés, craignant de se voir reprocher des vols qu'elles n'ont point commis, disent-elles, de se voir accuser de liaisons dont elles s'affirment innocentes[1]; tantôt une honte plus discrète encore et qui se couvre de ces mots : « Ce qui me pousse à cela, Dieu seul le sait! » Tantôt, enfin, c'est la honte que l'on devine, à la suite de la promiscuité des soirées près des longs corridors des mansardes, à l'étage commun des domestiques de toute la maison. Plusieurs de ces dernières victimes étaient mues par l'amour du plaisir, par la vanité; certaines étaient simplement des êtres sans défense; d'autres, plus sensibles et plus amoureuses, avaient été, dans tous les sens du mot, trompées, et j'avoue que j'en ai rencontré une ou deux dont les plaintes dernières, sur ces papiers mouillés ou jaunis, sur ces feuilles détachées d'un agenda, d'une facture du *Printemps*, méritaient une commisération profonde.

Plus tristes et plus dignes de pitié encore sont les aveux des pauvres créatures qu'on a mariées à dix-sept ou dix-huit ans. Pour résister à l'abandon de leur mari, de leur vrai mari, elles étaient trop promptes à l'illusion, trop faciles à émouvoir, trop peu armées contre le désenchantement; en un mot, elles avaient été trop vite livrées par des pères et mères imprudents ou égoïstes. Ecoutez la *plainte* de l'une d'elles, la femme B., âgée de dix-neuf ans, mariée à un « caricaturiste » qui a disparu : « Chers parents, pardonnez-moi du malheur que je vous fais. J'ai agi dans un moment de colère. Je suis dégoûtée de la vie. René est parti; je sais qu'il ne reviendra jamais; j'aime mieux en finir tout de suite. J'aimais beaucoup René, il a très mal agi en me faisant de la peine. Adieu, chers parents, votre fille dévouée. »

Il est temps de suspendre cette procession lamentable. Arrêtons-nous et réfléchissons.

[1] Et il arrive que le commissaire de police, après son enquête, croit à cette innocence.

Digitized by Google

*
* *

Nous avons vu combien, pour la plupart de ces tristes sujets, la famille avait manqué à sa tâche, et comment elle n'avait pas été remplacée là où elle pouvait être excusable de ne pas remplir elle-même cette tâche complètement ou jusqu'au bout.

Il y a une circonstance qui me frappe plus encore et que j'ai déjà fait remarquer, du reste, en passant. Des enfants dans leur famille, des ouvriers dans leur atelier, annoncent leur suicide prochain, imminent, presque immédiat; chacun pense à soi, et personne ne songe à ce qu'il faudrait faire pour enrayer la suggestion. Il est arrivé que les parents fussent les derniers avertis. Et quand ils l'étaient par leurs enfants eux-mêmes, qu'ont-ils essayé?

Si nous entrons dans l'âme même de l'enfant, du jeune homme ou de la jeune fille abandonnés ainsi à mille hasards, qu'y trouvons-nous? A coup sûr, ce n'est pas l'indignation, comme elle apparaît, réelle ou feinte, dans les derniers écrits de certains suicidés adultes accusant « la canaillerie [1] » de la société. La colère suppose la lutte, et la lutte, c'est encore la vie qui se sent, qui, par conséquent, s'exerce et n'abdique pas. L'effort, même quand il est pénible, même quand il est momentanément infructueux, entretient l'amour de la vie. Il y a bien longtemps que j'ai lu le récit du fait suivant, et quoique j'en aie perdu l'origine, j'ai conservé la conviction qu'il était authentique. Un individu allait se jeter du haut d'un pont, quand des agresseurs, — probablement des voleurs, — tombent sur lui : instinctivement, il leur résiste, joue si vigoureusement des poings qu'il les met en fuite... et, ragaillardi sans doute par le sentiment renouvelé de ce qui lui restait de vigueur, il rentre chez lui tranquillement, sans plus penser au suicide. Par contre, ne soyons pas surpris si ce qui prédomine chez nos sujets, ce soit tout ce qui contribue à affadir la vie et à énerver la volonté : imagination mal bridée, mais se laissant surtout aller au rêve de satisfactions obtenues sans peine et sans reproches, amours languissantes, suites d'ivresse, bref, tout ce qui doit infailliblement amener, au premier obstacle, le dégoût, l'ennui, le découragement.

Par beaucoup d'extraits que j'ai déjà donnés de leurs derniers écrits, on a pu voir qu'en général les sentiments qu'ils nourrissaient, quant à eux, à l'égard de leurs familles, étaient tièdes. A part un petit nombre, plus émotifs que les autres, ils font des

[1] Je trouvais cette sortie dans un procès-verbal de suicide d'adulte que l'employé m'avait mis par erreur près de dossiers d'enfants.

Digitized by Google

adieux assez secs. Ils laissent des recommandations, mais superficielles : ils veulent qu'on dise adieu à tel camarade, à telle amie, ils donnent des adresses pour qu'on écrive ou qu'on télégraphie, veulent qu'on réclame ou qu'on rende tel ou tel objet, mais tout cela sans rien de cordial, sans rien qui témoigne d'une souffrance causée par la rupture de liens vraiment chers et vraiment aimés. Par un reste d'habitude, de soumission et de politesse extérieure, quelques pauvres domestiques écrivent : « Je demande bien pardon à Madame de l'embarras que je vais lui causer... Je suis fâchée du « tracas » que je vais donner à Monsieur et à Madame... » Une d'entre elles a un mot un peu plus affectueux pour l'enfant de la maison, qu'elle avait sans doute plaisir à embrasser. Rien de plus. S'ils n'écrivaient pas, s'ils mouraient sans parler, on pourrait croire qu'ils ont renfermé dans leur cœur toute leur amertume et tout l'élan brisé de leurs affections. Mais ceux qui sont si prolixes, pourquoi sont-ils en même temps d'une telle banalité?

Je n'excepte pas les suicides dits par amour. A part la plainte touchante, en sa simplicité, de la jeune femme mariée dont j'ai parlé tout à l'heure, les testaments de ces victimes révèlent moins de douleur et moins d'affection, moins de désespoir même que d'ennui. Une amoureuse, — je dis *une*, car c'est la seule que j'aie trouvée si tendre, — déçue de voir que son amant, pour lequel elle est venue à Paris, « ne se décide en rien », lui adresse une lettre toute remplie de protestations, de regrets et de mots caressants. Je ne sais ce qui y dominait, la sensualité ou l'amitié.

Mais, somme toute, à sa dernière heure, si elle paraît attachée à quelqu'un, c'est à une compagne de misère qui est venue partager sa chambre, son découragement et son réchaud. Elle veut aussi partager sa tombe, et c'est la seule chose qu'elle réclame de celui à qui elle dit adieu[1]. « Je n'ai plus de goût pour rien, je ne travaille plus », écrit l'artiste de dix-neuf ans. Cette parole pourrait être celle de la plupart des autres. Et pourtant ce n'est pas encore là le mot le plus exact. Il va nous être donné par une fille de dix-huit ans, qui sortait souvent de chez elle, buvait, avait des fréquentations à propos desquelles son semblant de famille la reprenait sans grand résultat. Voici l'écrit qu'elle a laissé : « Mon père, lasse d'être embêtée chez nous, je veux en finir avec la vie. Tu embrasseras bien Marthe, les enfants, ainsi qu'Eugène. Je n'en veux pas à C., parce que c'est la femme qu'il a prise qui le pousse à faire ce qu'il fait. — Berthe. » Je m'excuse de reproduire ce

[1] Plus d'une fois, j'ai vu la suicidée charger de ses funérailles l'ami pour lequel elle mourait. Mais l'ami refusait avec énergie cette dernière corvée, et le commissaire de police prenait soin de le constater.

Digitized by Google

langage. Mais j'ai tenu à le donner, parce qu'il résume pour moi, de la façon la plus « typique », la grande majorité des impressions que m'ont causées ces dossiers.

Après toutes ces révélations, éprouvera-t-on le désir de savoir ce qu'il y avait au fond de ces consciences, et si l'idée d'une autre vie, si l'idée de Dieu les avait jamais tourmentées? Hélas! dans ces liasses de trois années, je n'ai trouvé ce nom suprême qu'une seule fois et sans beaucoup de signification[1]. Une fois aussi, l'une de ces désespérées (elle était vieux jeu) recommande à son amant de dire pour elle « une prière », parce qu'elle l'a beaucoup aimé. Un garçon de dix-huit ans, bizarre, après s'être plaint de certaines accusations qu'il dit fausses, mais dont il parle de manière à laisser des doutes sérieux, demande à être enterré civilement, et là où on le trouvera. C'est l'unique allusion aux choses religieuses que j'aie rencontrée; car je ne pense pas qu'on veuille en voir une dans des phrases telles que celles-ci : « Au revoir, chers parents, nous nous retrouverons dans la tombe. »

Ces dernières paroles, rapprochées de plusieurs autres, donnent seulement à croire que ces pauvres ignorants n'ont ni l'appréhension de la mort, ni l'appréhension d'une justice divine. Ils veulent se débarrasser de l'ennui, se débarrasser de l'effort[2]. Dans quelques minutes, efforts et ennuis seront terminés, c'est tout ce qu'ils voient. Peut-être certains gardent-ils encore l'illusion irréfléchie que, tout en cessant de souffrir, ils ne cesseront pourtant pas d'exister. « Pense à celle qui t'a aimée, » écrit Marie (dix-huit ans), et elle ajoute : « Moi, de mon côté, je penserai toujours à toi, je t'aimerai toujours. »

Il en est, enfin, qui meurent avec une pose où l'insouciance le dispute au ridicule. J'ai parlé d'une certaine Louise, âgée de dix-sept ans, qui avait pris le dégoût du travail et l'idée du suicide en lisant trop de faits divers. Son aînée dépose devant le commissaire de police. Ecoutez ce nouveau récit d'une sœur : « Ma sœur est rentrée hier soir vers huit heures. Elle n'avait pas été à l'atelier et elle avait mis ses plus beaux habits : elle était très gaie. Comme elle avait mangé du jambon à dîner, elle dit devant nous : « Tiens! j'ai, pour mon dernier jour, mangé ce que j'aime. » Nous croyons que c'était une plaisanterie, bien que plusieurs fois déjà elle eût manifesté l'intention de se suicider... », etc.

[1] C'était dans la dernière lettre de cette jeune domestique, écrivant : « Ce qui me porte à me tuer, Dieu seul le sait. »

[2] « Chers parents, mon frère me remplacera; ne me pleurez pas. Dans quelques instants, je serai débarrassée de la vie de ce monde méchant. » (Lettre d'une jeune domestique originaire de Normandie.)

Digitized by Google

Comme digne pendant de ce tableau, je ne vois que l'histoire du jeune B., dit B., âgé de dix-neuf ans. Dans un accès, savamment calculé, de cabotinage, il laisse six lettres : au commissaire de police, à sa famille, à des camarades et à la demoiselle Mistinguette, déjà nommée. Les lettres sont sur du papier à grand format avec en tête ingénieusement disposé sur sept ou huit lignes : « B. — Comic' grivois' excentr'iq, — genre Polin, — jouant l'opérette — et la — pantomime, — Paris, France, étranger, — actuellement à... » Tous les vieux clichés sont là : « Qu'on n'accuse personne de ma mort, je me la donne volontairement : j'aime ardemment une jeune femme, artiste comme moi. Je tairai son nom... J'ai allumé mon réchaud à quatre heures et demie juste. Je n'arrête pas ma pendule, comme je le marque dans une lettre à M. le commissaire. L'arrêter n'est pas nécessaire, puisque je marque l'heure... Adieu, ma Jeanne, adieu, chers parents, adieu. J'ai mêlé quelques gouttes de l'eau d'anum (*sic*) à mon rhum. » Ce « comic' grivois' excentr'iq » n'a-t-il pas été victime de son niais scénario? C'est bien possible!

*
* *

De cet incohérent assemblage de folies, de tristesses, d'ignorances et de bêtises, est-il possible de dégager quelques lois aidant à l'étude générale du suicide? Je me bornerai, pour cette fois, à une ou deux indications.

On s'est étonné de voir que partout, dans les statistiques complètes des morts volontaires, les mois les plus chargés sont les mois du printemps, mars, avril et mai. Dans son dernier ouvrage sur le suicide[1], M. Durckeim éloigne toute hypothèse d'influence « cosmique ». Il regarde, au contraire, comme certain que la reprise générale des affaires, l'accentuation du mouvement social et de la vie plus en dehors doivent multiplier les prises que les natures moins bien trempées donnent aux causes de froissement, aux insuccès, aux échecs divers... Je ne discute point ici cette hypothèse appliquée aux suicides d'adultes. Pour les enfants, pour les adolescents, pour la plupart même des jeunes gens que j'ai étudiés, elle me paraît peu vraisemblable; et il me semble que,

[1] Paris, Alcan, 1898. — 1 gros vol. in-8°, travail très consciencieux et plein de faits, contenant sur l'influence de la famille, sur l'influence salutaire de la pauvreté et du travail, des idées très justes, fort bien exprimées, mais gâté par l'obstination de l'auteur à vouloir que l'individu soit tout entier formé par la société et que les actes humains soient uniquement les produits de facteurs sociaux.

Digitized by Google

pour faire partager mon doute, je n'ai qu'à invoquer l'impression laissée par l'analyse des procès-verbaux parisiens.

Il est cependant certain que dans les relevés que j'ai faits, les mineurs de la Seine, eux aussi, se suicident plus en mars, avril et mai que dans le reste de l'année. Où en est la raison? Un second fait, moins constant peut-être, mais ayant, comme disent les statisticiens, une tendance évidente à revenir, c'est que les suicides par amour sont plus nombreux à la belle saison; un troisième fait, c'est que ces suicides-là grossissent beaucoup le nombre des morts volontaires, surtout chez les jeunes. Ces rapprochements me paraissent assez significatifs.

Nous révèlent-ils une influence « cosmique » ou physique? Ils nous rappellent l'existence d'un péril, de nature physiologique, bien connu et contre lequel bon nombre d'adolescents sont mal armés. Voilà le vrai.

J'ajouterai ceci : Est-ce seulement à l'amour et au plaisir positif des sens que le printemps entraîne certains tempéraments? M. Durckeim croit que cette saison est celle où les complications de la vie sociale et du travail industriel entraînent beaucoup de luttes, beaucoup de chocs, beaucoup d'accidents imprévus. Je crois que c'est aussi et surtout la saison où les paresseux et les rêveurs cherchent à peu travailler, à flâner, à faire l'école buissonnière, à vagabonder, à se mettre enfin, comme on aime à dire aujourd'hui, en marge de la société. Je ne puis que signaler brièvement cette réflexion à ceux que ces problèmes intéressent.

Le même sociologue que je viens de citer complète son hypothèse par une savante théorie des « courants suicidogènes ». Ces courants, suivant lui, viennent de la société, et s'ils « s'individualisent » pour armer une main dans telle circonstance déterminée, c'est de la société, c'est du dehors qu'ils ont pénétré dans l'individu. Il y aurait là une très grosse question à examiner. Mais une ou deux observations bien simples suffiront à compléter ce court travail. A coup sûr il y a dans la société des manifestations d'irréligion, d'indifférence, de libertinage, d'amour effréné du plaisir, et l'on peut appeler cela des courants. Mais n'oublions pas que tout se forme d'abord et que tout se développe, enfin que tout aboutit dans des consciences individuelles.

Chacun de nous a successivement le goût de l'effort et de la vie et — plus ou moins — le dégoût de l'effort et le dégoût des devoirs de la vie. Il n'est pas besoin de courants suicidogènes poussant précisément à la mort, pour que la paresse, pour que l'amour prématuré, pour que l'abus de la boisson et les lendemains de fête, pour que les regrets et les remords, pour que l'ennui, accentuent le

Digitized by Google

dégoût de l'existence chez des jeunes gens que ni leur mode d'instruction, ni leur éducation, ni leurs relations, ni leurs habitudes, ni leurs lectures n'ont été à même de consoler, de fortifier et de préserver [1].

C'est à la famille, ai-je dit, à les préserver. Si elle ne le fait pas, c'est qu'elle-même a cédé à des penchants dissolvants. On me permettra de tenir cette vérité pour absolument démontrée.

Je termine donc et je conclus en résumant ce que nous avons dit des jeunes suicidés eux-mêmes, de leurs dispositions, de leurs sentiments, du droit qu'ils ont pu avoir à notre commisération. Certes, ayons pitié d'eux. Faisons à leur égard comme l'Eglise, qui laisse si souvent fléchir la lettre de sa règle pour leur donner maternellement une dernière prière. Mais ayons plus pitié encore de ceux qui peuvent être tentés de les imiter. Ne craignons pas de recommander un retour à une discipline moins intermittente et plus sévère, et n'oublions pas les responsabilités qui incombent à un si grand nombre d'entre nous, parents, maîtres ou patrons. Mais enfin ne laissons point s'accréditer la légende qui ferait de la plupart des suicidés, même jeunes, des êtres plus délicats, plus affligés, plus intéressants que les autres, dont la dépouille mériterait d'être placée, avec des larmes d'attendrissement et avec des fleurs, dans des tombes privilégiées, comme celle d'Héloïse et d'Abélard. Ce serait désastreux, et, de plus, ce serait inexact.

Henri Joly.

[1] Pas plus qu'il ne faut recourir à des « courants criminogènes » pour expliquer la combinaison qui, se formant dans un jeune homme entre l'amour du plaisir et l'amour de la paresse, le pousse à voler. S'il a subi un entrainement collectif, c'est qu'ils se sont trouvés plusieurs paresseux et plusieurs jouisseurs réunis par des sympathies réciproques.



Digitized by Google

# MAL PARTI

## I

Celui vers qui Hélène se tourna lorsqu'elle fut dans le salon était un homme de trente à trente-cinq ans. Grand et fort, de cette taille et de cette musculature que le genre anglais d'aujourd'hui fait particulièrement apprécier, ayant une barbe d'une belle teinte fauve et des yeux gris pleins de volonté, vêtu avec un goût méticuleux, il était, celui vers qui se tourna Hélène, un de ces hommes au bras de qui une femme aime se trouver dans une foule ou dans un bal. Ils se saluèrent, et comme la jeune fille savait pourquoi il était venu, elle s'assit sans parler, tandis qu'une rougeur, vite éteinte, passait sur la blancheur mate de ses joues.

Il s'approcha d'elle, lui prit la main, et dit ceci, qu'il articula un peu théâtralement :

— Votre père vient de me promettre le bonheur auquel je n'osais croire. La main que voici est à moi, à présent... Permettez-moi d'y déposer le premier, le plus désiré baiser...

Il porta les petits doigts à ses lèvres, et pendant que le baiser se prolongeait, plus peut-être qu'il n'eût fallu, mais si doux ! il glissa, le long de l'annulaire, une bague dont les diamants brillèrent. Hélène retira sa main :

— Cher Édouard, murmura-t-elle.

Et elle rougit de nouveau.

Avec sang-froid, léger contraste de cette émotion, le fiancé reprit son siège, se tut, demeura une seconde rêveur, satisfait de lui-même.

Ces fiançailles n'avaient que deux témoins, le père et la mère d'Hélène : plus troublés en leur âme, sans doute, que ces jeunes gens dont les jours s'unissaient, ils regardaient, avec des yeux mouillés, le destin de leur fille qui se marquait. Ils se tenaient l'un près de l'autre, le père presque vieillard déjà, la mère bientôt quinquagénaire ; et leurs mains, tandis qu'ils regardaient, avaient

Digitized by Google

le tressaillement de leurs communs souvenirs... C'était une scène calme, grave aussi, dans le petit salon intime, l'un des petits salons du magnifique appartement où, deux fois par an, le docteur et Mme Lemestrel recevaient les plus riches, les plus illustres personnalités. Réunions fameuses! flot de tout Paris à travers leur demeure! que la gloire du docteur avait fait naître, où le hasard avait fait venir celui à qui, aujourd'hui, ils donnaient leur enfant; et, si confiants fussent-ils en leur choix réfléchi, ils avaient cependant, père et mère toujours inquiets, le serrement de cœur de l'éternel doute...

Hélène eut l'intuition de cet effroi passant sur eux. Elle secoua le charme où elle-même s'engourdissait, vint au groupe de ses parents :

— Il ne faut pas être triste, à présent que voici le bonheur...

Elle se pencha plus particulièrement vers sa mère; elle l'embrassa près de l'oreille, glissant ces mots :

— Je l'aime tant! si tu savais! Je puis bien le dire aujourd'hui...

Mme Lemestrel sourit :

— Tu n'as pas besoin de le dire, chérie... Ne le sais-je pas depuis longtemps?

Longtemps! cela signifiait : depuis le commencement, car, comme nombre de jours, cela n'était guère. De l'automne dernier au printemps de maintenant, c'était là seulement les six mois pendant lesquels l'existence de cet inconnu et la leur s'étaient côtoyées, puis pénétrées. Six mois de vie parisienne, et que d'irrévocables choses accomplies! Dès qu'il était sorti de la foule anonyme, dès que son individualité s'était trouvée dans le cadre nécessaire, la jeune fille avait été conquise, s'était donnée d'âme, — et avait espéré. Est-ce que l'amour appelle l'amour? Son espoir s'était réalisé. On avait demandé la main qu'elle venait de tendre; son père avait dit oui pour elle, et c'est pour cela qu'à présent des diamants brillaient à son doigt.

Histoire simple, histoire naïve, histoire banale, telle était toute l'histoire, — de son côté. De l'autre, qu'était-elle?

Le docteur Lamory n'était pas riche, petit médecin de province. Bien que remarquablement intelligent, bien qu'ancien interne des hôpitaux de Paris, il menait piètre existence dans un trou quelconque, Hippocrate de village, dernier venu dans une campagne où trois rivaux se disputaient déjà quatre cents familles éparpillées. Il y vieillissait donc, les mois de misère succédant aux mois de misère, lorsqu'un tout petit, tout modeste héritage lui permit de reprendre espoir. Il suivit une nouvelle fois la route que ses dix-huit ans avaient parcourue, la grande route de son village à Paris.

Digitized by Google

Pour tenter la chance, il faut un enjeu : la mise de fonds qui lui avait manqué, qui lui arrivait, il voulut la jouer, et, bon joueur, il se résolut à la jouer tout entière. Ce serait le succès rapide, — ou la faillite, — mais, avant tout, ce serait la médiocrité évitée. Il rêvait à ces triomphateurs qu'on chante dans les livres et qui surent posséder l'immense ville.

Parmi les maîtres éminents dont il avait été l'un des élèves les plus chers, le docteur Lemestrel était le plus illustre : il se tourna vers cet ancien professeur, seul dans tout Paris à le connaître, et de si haut encore le connaissait-il, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, auréolé de la plus pure des gloires officielles !

Il lui fit une visite; il la fit toute d'étiquette, évitant de se placer en solliciteur. Il lui exposa son dessein de se fixer à Paris, après un exil volontaire où il s'était confiné afin de mûrir, dans la solitude, le peu qu'il savait; et il venait demander à son ancien professeur le haut appui de ses conseils.

Le docteur fut bienveillant, promit des banalités, et, ayant inscrit le nom de Lamory sur son livre d'adresses, ce nouveau venu fut invité, avec la moitié de Paris, à la première soirée annuelle; il y avait un mois qu'il avait quitté la province.

Il vit Hélène alors, et, avec la nécessité du mariage riche, il comprit, en la voyant, la possibilité de le faire... Seul et inconnu, et petit, bien que supérieur par l'intelligence à la majorité de ceux qui l'entouraient, il eut conscience de la vie, plus minable encore que sa vie de province, qui serait la sienne à Paris, si la bienveillance de ses professeurs se traduisait seulement en paroles, en promesses, en apostilles, tout au plus, pour une place de médecin de l'Assistance publique. Paris et la renommée ne se conquièrent pas avec des scrupules. La voie droite est la plus lente. Lamory avait trop longtemps mangé le pain de misère pour n'avoir pas faim de la nourriture des riches. Il avait hâte de rattraper le temps perdu, de se venger du passé par l'avenir, d'atteindre d'un coup les sommets presque inabordables. Il résolut de se faire aimer.

La morale courante, la bonne morale des foules, ne réprouve pas le mariage d'argent. Le mariage d'ambition est-il plus criminel? L'acte est-il plus coupable, qui consiste à épouser une jeune fille afin d'obtenir d'elle les jouissances que la richesse, et rien qu'elle, procure, ou qui consiste à recevoir, par cette jeune fille, une partie du rayonnement glorieux dont une famille est illuminée?

Ressorti de la province, où il s'était cru perdu, pour créer son bonheur à Paris, il décida d'assouplir son âme au gré des événements. Il estima juste de tromper un cœur parce qu'il en tirerait profit sans commettre apparemment de mauvaise action. Il estima

Digitized by Google

ordinaire et adéquat aux règles humaines de se servir d'une enfant comme du marchepied de ses rêves. Et il eut ce sophisme pour chasser toute hésitation :

« Puisque je n'en aime aucune autre, puisque je n'aime personne, il ne peut y avoir ici aucune culpabilité. Je l'aimerai bien, du reste, un jour, d'un amour d'habitude... »

Et pourquoi non? A la voir si jolie, pourquoi ne l'eût-il pas aimée d'amour, tout de suite? Elle était brune et petite, avec le teint d'une Orientale et le visage arrondi d'un bébé; elle était gracieuse et fine, ayant des yeux bruns où passaient des reflets très doux, comme de fugitives paillettes d'or, et un sourire tout de grâce sur le dessin parfait des lèvres; elle était mignonne et portait sur sa tête de jolie Parisienne la chevelure noire des Asiatiques.

Il devait y en avoir, il y en avait certes, dans la foule pressée des réunions de son père, qui l'eussent aimée pour elle-même, pour le charme de sa beauté, pour les regards de ses yeux bruns, pour la forme exquise de son corps de femme : Lamory donc, qui la désirait par ambition, ne subirait-il pas l'ivresse où d'autres seraient tombés? Il pensa très sincèrement qu'il en serait ainsi, et ce fut dans l'espoir que ce sentiment viendrait un jour, à son heure, d'autant plus durable qu'il serait plus calme, qu'il marcha à la conquête du cœur d'Hélène.

Comme l'oiseau attend l'oiseleur, il sembla qu'elle n'attendait que lui pour se donner au maître inconnu. Elle n'avait pas aimé encore, ayant vingt ans; elle avait vécu du bonheur qu'on lui avait fait; ce fut tout d'un coup, d'un coup et pour toujours, qu'elle éprouva le mystérieux entraînement qui fait les êtres aller l'un vers l'autre. La volonté de l'homme à être aimé imposa-t-elle l'amour à ce cœur vierge? Le magnétisme extra-humain força-t-il la jeune fille à mettre sa vie dans un sillage qu'on lui traçait? Il ne fallut que quelques réunions, quelques danses, quelques entretiens, pour que le beau et jeune docteur, dont son père disait scientifiquement tant de bien, devînt le point fixe de ses songes. Elle l'aima. Et parce qu'elle ne voulut pas lui montrer cette affection, elle la témoigna de mille manières, naïvement, à fréquentes reprises. L'enjôleur expert la comprit vite. Il poursuivit sa marche en avant, parvint, même avant toute parole visant l'avenir, à une sorte d'intimité d'âme avec elle. Sous sa main habile à diriger, il guida et fit sienne totalement, sans qu'elle y prît garde, la jeune fille, fille de son maître... Oh! les clairs regards levés vers lui, diseurs de l'affection naissante! Son attitude confiante, l'abandon de son cœur, si complet et si ingénu! Elle était vraiment, cette enfant, la femme qui vous aime, qui vous appartient dans la gracieuse naïveté

Digitized by Google

de son être! Après quelques mois, et bien que ni lui ni elle n'eussent rien prononcé qui fût irrévocable, il se savait le maître. A lui d'agir. Il agit.

Installé dans un quartier peu éloigné, il avait étayé les débuts de son cabinet de quelques coups de réclame bien entendus; des amis, étudiants de jadis devenus journalistes, l'y avaient aidé, et; par la relative fortune que lui donnait son capital complètement aliéné, il présentait une certaine surface, honorable. Le docteur Lemestrel l'appréciait, parlait de lui...

Hélène suivait, en l'accompagnant de ses vœux, la marche de son ami dans le dédale parisien, et un jour vint où, en une réunion intime, après un dîner, comme ils étaient tous deux près du piano où elle venait de jouer quelque rêverie, il lui dit ces paroles, toujours les mêmes, auxquelles on croit toujours et qui trompent si souvent. Elle les écouta avec une vive émotion, mais, le jeune homme ayant su en maintenir l'expression, elle aima leur forme voilée. Puis, l'encourageant du sourire de ses petites dents, si éclatantes, elle murmura :

— C'est à mon père que ces choses doivent être dites, plutôt...

— Vous m'autorisez à les lui rapporter?

Elle inclina la tête. Il insista :

— Et quelle réponse puis-je espérer?

Elle fut mutine :

— Sais-je les volontés de mon père?

Puis, disposant une partition sur le pupitre, elle lança :

— Mais j'enverrai maman pour nous soutenir.

Elle avait dit *nous*. Il lui pressa doucement les doigts et s'éloigna, sûr des lendemains.

Il fit sa demande. M. Lemestrel demanda à consulter sa fille, remit la sentence à deux jours.

Lamory, pendant ces deux jours d'attente, s'interrogea. A présent qu'il était aimé, aimait-il? Son cœur resta silencieux. Il n'aimait pas Hélène. Il n'aimait pas Hélène au sens actif du mot. La jeune fille était, par rapport à son cœur, comme si elle n'eût pas été. Son cœur était muet.

Il éprouva donc qu'aucune affection ne se commande; il descendit en lui et ne trouva pas l'image d'Hélène. — Il allait l'épouser, sans doute, il lui avait déjà dit ce que l'amour met sur les lèvres, et cet amour, il ne le ressentait pas. Pourquoi une telle froideur? Il y avait en lui comme le remords latent d'avoir voulu tromper, d'avoir spéculé sur une existence humaine, et la sécheresse venait de la perception de l'action mauvaise.

— Est-ce que je l'aime? s'était-il dit...

Digitized by Google

La vision froide qu'il évoquait n'avait pas le don de créer l'amour.

Celle qu'il eût aimée, sans doute, à ne la connaître que dans les incidents de la vie habituelle, il ne pouvait l'aimer parce qu'il avait édifié sa fortune sur l'hypothèse d'amour. Elle restait pour lui, en dépit de tout vouloir, comme une jeune fille quelconque, indifférente. Aucune antipathie, certes, mais nulle sympathie. La mort du cœur; — un cœur mort dans sa poitrine...

Il eut une heure d'angoisse, de cette constatation. Puis il se ressaisit. Il pensa ce qu'il avait pensé d'abord :

— Je l'aimerai un jour d'un amour d'habitude...

Et c'est pourquoi Hélène les avait entendues, les paroles fausses, comme l'annonce des grands bonheurs à venir. Ses yeux, ses jolis yeux noirs s'étaient ouverts ardemment sur les jours qui se levaient, et elle était prête à l'aimer de tout son cœur, de tout son être, de toutes ses forces, celui qui venait de mettre à son doigt l'anneau de fidélité.

Elle revint près de lui, et, tandis qu'elle planait très haut, vers des rêves de délicates tendresses, elle l'entendit qui parlait avec son père de leurs projets.

Le vieux docteur donnait à son gendre toute sa clientèle; il avait assez travaillé, assez cueilli de lauriers : il lui donnait ce qui fait la fortune et la gloire, ce qui fait la richesse et le nom, cette masse toujours renouvelée, toujours avide, de malades qui croient en vous. Lamory savait son propre talent; il pouvait accepter sans crainte la lourde tache : au bas de l'acte de mariage, au bas de la feuille de papier timbré, banale et simple, il allait trouver le don magnifique, le droit pour son ambition d'être insatiable. De la main étendue, il arrêtait la renommée qui passait. Quel rêve vite réalisé!

Il avait une joie immense, une joie d'égoïsme exultant, le triomphe de son moi sur le monde.

Et pour cacher ce trop d'ivresse personnelle, il quitta les songes, revint à Hélène, parla des mille petites choses, futilités à ses yeux, qui intéressaient la jeune fille, — leur voyage, — ses robes, — le jour de la cérémonie, tout cela encore un peu loin, imprécisé, dont l'âme d'Hélène était si tendrement secouée...

Elle lui dit, quand il dut se retirer :

— Que faites-vous, demain?

— Je travaille; je vais à l'hôpital; je ne pourrai vous voir avant le dîner. Et vous?

— Nous ferons des courses. On nous verra au *Louvre*, et au *Bon Marché* ensuite. Voudriez-vous nous y prendre? Nous reviendrons ensemble...

Il promit. Elle était mignonne à ravir. C'était le temps des fiançailles qui commençait...

Digitized by Google

## II

... Sur la longue table de bois poli, le vendeur avait jeté le flot captivant des soies, et, déroulant les coupons, il faisait crisser l'étoffe entre ses doigts...

Mme Lemestrel, assise, tenant l'autre côté de la pièce, laissait courir, le long de la bordure, sa main experte à apprécier le grain d'un tissu. Puis, des yeux, elle interrogeait Hélène, qui regardait, debout : c'était le trousseau de la jeune femme qu'elle serait bientôt; c'était la richesse dont se vêtirait son bonheur; elle en éprouvait une profonde émotion. Elle n'avait point connu encore le charme d'être belle pour un seul. Elle avait été coquette de l'ordinaire coquetterie des jeunes filles : mais, étant riche et surtout jolie, elle n'avait apporté aucun souci spécial aux choses de la toilette.

A présent, c'était changé. Elle n'avait plus la même confiance en sa beauté et elle avait la crainte de ne pas satisfaire le juge qu'elle s'était donné. Le juge! Ah! elle l'espérait doux, et affectueux, et tout prêt à lui accorder le meilleur prix, mais encore fallait-il qu'elle perçût dans ses regards, dès le premier abord, son contentement à la voir à son goût. De quelques mots, un peu au hasard, qu'il avait dits, elle l'avait jugé difficile; elle en serait deux fois heureuse de lui plaire.

C'est pourquoi elle regardait, aux côtés de sa mère, les belles étoffes dépliées, toute la splendeur des satins et des velours, où la beauté de la femme prend sa grâce extérieure. Elle trouvait plaisir à suivre les éclatants reflets sur les soies rouges, sur les soies d'or, et les reflets mourants sur les soies grises, sur les soies pâles, et les reflets vagues finissant en nuances indécises, sur les soies glacées aux couleurs changeantes. Tant de beaux reflets, d'inestimable prix, qui deviendraient, par les mains de l'habile couturier, la parure faisant retourner les têtes! Tant de reflets qui s'immobiliseraient pour marquer les contours de sa taille!

Sa mère s'en référait à son avis, et elle-même arrêtait son goût au goût présumé de Lamory. Elle disait, sa mère s'inclinait, et c'était un autre examen pour une autre robe.

Lamory les trouva ainsi. Il arrivait au gentil rendez-vous fixé la veille. Avec ses instincts de luxe surgissant d'eux-mêmes, devant l'avenir devenu riche, il était joyeux du cadre de cette entrevue. Il s'arrêta à quelques mètres pour regarder le groupe. La silhouette d'Hélène se détachait sur le fond des étoffes éployées, tandis que Mme Lemestrel, plus bas, assise et peut-être fatiguée par la longueur

Digitized by Google

de la séance, présentait son profil un peu las. Il ne l'avait jamais si bien vue, celle-ci, toujours occupé qu'il avait dû être par ses travaux de siège autour d'Hélène; il l'observa. Elle avait été jolie femme, plus jolie sans doute à l'époque de ses vingt ans éloignés que sa fille dans sa beauté actuelle; elle s'était empâtée, son teint avait jauni, ses yeux n'avaient plus la couleur franche de la jeunesse, mais les lignes du visage conservaient leur distinction, — cette indestructible noblesse que l'âge mûr ne peut ôter, que la vieillesse accentue parfois, et qui réside dans la physionomie plus encore que dans le dessin. Et elle avait un bon sourire, une amabilité paisible, non banale, venue vraiment du cœur. Née dans la bourgeoisie travailleuse et intellectuelle, elle était restée, après l'ascension définitive de son mari aux sommets de gloire, la femme d'intelligence et de travail qu'elle avait toujours été. Elle était simple, elle était attentive aux désirs des autres; elle voyait la vie sans recherche de complications, et tout cela se lisait sur son visage tranquillement doux.

Qu'elle eût bien aimé son mari autrefois, cela était vraisemblable, et qu'elle n'eût aimé que lui, cela était certain; maintenant, elle aimait son enfant, le cher enfant qui lui restait des trois qu'elle avait eus, et cette tête était toutes ses pensées, tous ses rêves, tous ses espoirs. Son suprême désir, — suprême lieu commun des mères, — était d'assurer son bonheur dès les premiers pas dans la vie, avant même que se fût levée l'ombre des choses extérieures, et elle croyait avoir réussi puisque l'enfant, déjà très riche, allait épouser celui qu'elle aimait. Ah! elle n'avait présenté aucune objection au reçu de l'aveu d'amour qu'elle attendait!

— Tu l'aimes? C'est donc au mieux, puisque ton père en fait grand cas, de ce jeune docteur.

Et ç'avait été tout; on s'aime, les convenances sociales ne s'opposent pas au mariage, le mariage sera.

Raisonnement superficiel, raisonnement qui n'en est pas un; mais peut-on en faire un meilleur, dans cette question de mariage où tout dépend de ce que tout le monde ignore, l'âme réciproque des deux fiancés?

Elle ne s'était pas sentie belle-mère, ennemie de l'intrus, de l'arrivant par qui sa fille lui serait ravie. L'éternelle loi du monde lui semblait supérieure à l'amour même de la mère, et puisqu'il faut que ce qui est jeune aille vers ce qui est jeune, elle avait le respect des mystères divins. Elle acceptait le fiancé. Elle était prête à le confondre véritablement, dans son cœur maternel, à sa fille qu'il lui prenait, et à les aimer également l'un et l'autre, dans l'unité redoutable et sacrée qui naît du mariage. Elle était prête à ne jamais lui

Digitized by Google

en vouloir, du présent devenu le passé à cause de lui, — le cher présent si vite enfui des années d'une mère avec sa fille!...

Et comme si, en effet, elle se comprenait seconde désormais, placée pour toujours à l'arrière-plan, elle eut l'impression de sa venue, à lui, et elle se retourna :

— Voilà Edouard...

Hélène, à son tour, se retourna; son visage eut un rayonnement :

— Comme vous êtes gentil d'être venu, murmura-t-elle...

C'eût été à lui à la remercier d'être si heureuse, mais il sentit à peine toute la grâce de ces paroles. Il regarda sa fiancée, la trouva pleinement jolie, et il s'irrita de ne pas éprouver la douceur de cœur qu'il eût fallu. Ah! cœur froid! cœur de sécheresse! il n'avait pas un battement de plus!

— Nous étions dans les chiffons, dit-elle...

— En un tel lieu, c'est au moins permis...

Ses yeux errèrent sur les soies, sur les velours, sur tout ce qui était brillant et chaud, et qui serait la parure d'Hélène. Quand elle passerait à son bras, plus tard, ce serait la moitié de sa gloire acquise, cette jolie femme si élégamment, si richement vêtue... Il évoqua l'au-delà des jours, cet horizon de lumière où il allait se plonger, et sa bonne humeur et le contentement de lui-même lui revinrent.

Richesse et gloire! il eut pour celle qui les lui donnerait un regard dont se méprit Mme Lemestrel. Elle prit la flamme de joie pour la flamme d'amour, et, se levant, elle passa son bras sous celui du jeune homme :

— Moi aussi, dit-elle, je vous remercie d'être venu, puisque je vous aime en ma fille; mais je suis lasse et tant de chiffons ne vous intéressent pas. Rentrons...

Dans la foule alignée des voitures, le landau à deux chevaux attendait, les bêtes, superbes sous le harnais luisant, le cocher correct sur le siège élevé.

Vers cette voiture dont le valet de pied avait ouvert la portière, et au milieu de la cohue de la sortie, Lamory conduisit sa belle-mère. Pressé par la foule prodigieusement mêlée qui s'engouffre dans l'énorme bazar, il s'approcha du splendide équipage où une place serait pour lui désormais; et il lui sembla que c'était ici le symbole de sa vie : il était de la foule pauvre, de la foule quelconque, à l'avenir incertain, et il allait, d'un coup, en quelques pas encore, par un dernier effort, franchir les durs échelons, atteindre les cimes privilégiées...

— Ah! la douceur du glissement de la voiture aux roues caoutchoutées! la douceur de partir, d'être enlevé vers le but rapproché,

Digitized by Google

de s'éloigner, matériellement et moralement, de la boue des rues, des quartiers populeux, pour atteindre les riches demeures du nouveau Paris!

Mme Lemestrel dit encore :

— J'aime voir votre visage joyeux ainsi; c'est votre âme qui parle, et cela me fait du bien. Ah! mon ami, croyez que je vous aime comme j'aime Hélène.

La jeune fille embrassa longuement la vieille dame, puis, se tournant vers son fiancé, elle dit ce mot qui peignait son cœur.

— C'est bon, une mère! Si vous saviez, pauvre ami qui n'en avez plus!

L'âme sèche de Lamory n'avait jamais ressenti qu'une véritable douleur : il se souvenait de cette mère, à peine connue, comme s'en souviennent les orphelins de roman; il revoyait en ses rêveries l'ombre lointaine de celle qui l'avait chéri pendant cinq ans seulement, et là venait se fondre l'airain de son impassibilité.

Sa mère!... Mais s'il avait aimé d'amour la jeune fille qui allait être sa femme, n'aurait-il pas trouvé une autre mère dans la mère de sa fiancée? Ses yeux se remplirent de larmes; il éprouvait une émotion plus sérieuse et plus pure lorsque la voiture s'arrêta et que, sur le trottoir, il tendit la main à Hélène pour l'aider à descendre.

## III

Ainsi furent les jours, pendant quelque temps.

Mars venait, et déjà, sans que la date en fût encore arrêtée, le mariage était annoncé. Lamory avait son rang dans cette famille, sa place près d'Hélène : place si douce, hélas! pour quiconque n'eût pas été lui; place désirée par lui, sans que son cœur, pour l'avoir obtenue, y trouvât la paix. Serait-ce ici la preuve que la Conscience existe? Lamory avait l'âpre regret de ne point trouver toute joie en un si grand bonheur. Quelque chose d'indéfinissable parlait en lui, le troublait. Mais il secouait cet indéfinissable, bagage inutile à qui veut lutter, et, se repaissant du pain blanc que portait sa table, il se refusait à voir plus avant.

Ainsi passaient les jours.

L'hiver, quand vient mars, a de brusques retours de rage; il s'acharne à détruire les bourgeons que février, sous les premiers rayons, a fait germer; il aime à balayer d'un rude coup de vent l'espoir de la terre ensemencée; il étend sa main de mort sur les prés où déjà fermente la Vie, et quelques heures suffisent pour qu'il ne reste rien de ce qui même n'est pas encore.

Digitized by Google

Mme Lemestrel sortit par une de ces rafales et prit froid. Elle eut un rhume bénin devenu grave tout à coup.

Le docteur Lemestrel, qui l'avait soignée en riant, sentit soudain qu'elle lui échappait. Il appela deux de ses confrères; la science tint conseil auprès de ce chevet; ce fut l'heure grave du doute et de l'attente. Hélène n'eut pas à lire longtemps dans les yeux de son père : elle perçut qu'un obstacle inattendu lui barrait le bonheur immédiat. Sa mère, peut-être, allait mourir.

Elle courut à son fiancé, lorsque celui-ci parut, vers le soir, loin de se douter de la marche rapide du mal. Elle courut à lui, et, pour la première fois, oubliant qu'elle était jeune fille encore, elle fut dans ses bras, l'enlaça comme un appui, comme le seul aide trouvé, en murmurant :

— Oh! mon ami, aimez-moi bien, car j'ai tant de peine!... Aimez-moi bien!...

Sans connaître encore la cause de sa douleur, il la consola doucement, l'interrogea. Assise près de lui, elle dit les craintes du docteur.

Il était près de six heures. L'ombre des crépuscules emplissait le salon; le vent froid, qui avait soufflé depuis le matin, mettait une grande tristesse dans l'atmosphère; une pluie fine, par à-coups, mouchetait les vitres; c'était une fin de journée lamentable et terne. Dans un tel cadre, la plainte d'Hélène s'exhalait comme la lamentation même des choses.

— Ma mère! répétait-elle,... ma mère, que j'aime tant, vous savez! Je me sens si bien au chaud dans sa tendresse! et la voici qui est très mal. Papa n'ose pas le dire, mais j'ai la prescience d'un épouvantable malheur...

« Ah! Dieu, ajouta-t-elle, fondant en pleurs, sa tête sur l'épaule de son fiancé, je n'ai, jusqu'aujourd'hui, connu aucune séparation, et la première serait l'irréparable! Rendez-moi le courage, dites, mon ami... »

A l'écouter, Lamory éprouva l'émotion de tout homme en face d'une douleur vraie; il fut sincère en essayant de la soutenir. Il dit ces nécessaires banalités qui sont le plus naturel réconfort aux jours d'angoisse; mais il fut bientôt sans parole, n'ayant rien de personnel à ajouter, rien qui pût s'adresser à l'amante, non à la fille, et le silence plana.

Hélène se souvint plus tard qu'elle eut, à cette seconde, la sensation d'une incommensurable distance entre cet homme et elle. Plus tard, elle se rappela la fugitive, l'intraduisible et momentanée détresse où elle s'était trouvée, près de ce fiancé qui ne lui exprimait rien, en plus de ce que tout autre lui eût exprimé. Mais l'instant

Digitized by Google

fut si rapide qu'il eût été indispensable d'y réfléchir pour s'en rendre compte, et la réflexion ne vint que longtemps après, — avec des douleurs nouvelles plus profondes. En cet instant, elle perçut seulement qu'il ne parlait plus, qu'il ne la consolait plus, et elle quitta son épaule et elle songea à sa mère.

M. Lemestrel entra alors. Il fit détente. Lamory lui prit la main, l'interrogea :

— Ah! fit-il d'un geste vague, que dire?... Mais j'espère, j'espère...

Et, comme pour démentir ses propres paroles, il ajouta :

— C'est affreux! Ne rien pouvoir! Etre comme le moins savant, avec toute ma science!...

Puis il se releva :

— Mais vous êtes jeune, vous! Vous avez, plus que nous autres, la hardiesse de tenter, de combattre, même en dépit de tout. Vous savez et vous ne doutez pas. Venez la voir...

Hélène joignit les mains :

— Oh! oui, Edouard, allez!...

Elle n'avait point osé faire cette proposition, car, entre les talents assemblés autour de la malade, qu'était, pour donner un ordre, le jeune docteur Lamory? Mais elle avait une confiance exaltée. Elle pensait qu'il sauverait sa mère. Et son cœur d'amante, son cœur d'enfant pleine de tendresse voyait déjà cette chose divine : sa mère guérie, sa mère retrouvée par son fiancé.

— Oh! oui, répéta-t-elle, allez la voir!...

Lamory suivit le vieux docteur.

C'était une grande pièce, la chambre où Mme Lemestrel agonisait, pièce, à cette heure, obscure et douloureuse. Une veilleuse brûlait sa flamme maladive à la droite du lit; une religieuse était assise près de la fenêtre, son livre de prières couvert de drap noir sur les genoux; l'air, épais, sentait la fièvre.

La malade gémissait un peu, d'un gémissement continu et bas, comme si le pauvre corps en proie au mal avait eu sa plainte indépendante de celle de l'âme; car l'âme n'était pas dans ce halètement : les grands beaux yeux de Mme Lemestrel suivaient leur rêve au-dessus de la douleur physique, et il n'y avait rien, dans leurs reflets, qui indiquât l'appréhension de la mort. La maladie faisait son œuvre sur ce qui est périssable; l'âme immortelle n'avait point de peur.

Les lèvres ne dirent rien quand parut Lamory : la parole était un effort que la patiente ne savait plus faire; mais les regards eurent pour lui leur douceur et leur charme habituels; un sourire même fut sur la bouche.

Digitized by Google

— Je viens pour vous soigner, ma mère, dit le jeune homme ; je suis jaloux que l'on n'ait pas songé à moi plus tôt, mais il fallait bien y venir, et Hélène veut me devoir votre guérison.

La jeune fille baisa le front où brûlait la fièvre :

— Oui, maman, laisse-toi guérir par lui ; je serai deux fois heureuse.

Un nouveau sourire effleura les lèvres de la malade ; elle donna la main à Lamory. Celui-ci l'ausculta.

Il était réputé pour juger vite, pour préciser la maladie d'un rapide examen. Rarement, même dans les cas les plus douteux, son diagnostic tombait à faux. Ici, c'était ce qu'il y avait de plus simple, la maladie la plus courante et la mieux connue.

Se tournant vers M. Lemestrel, il dit à mi-voix :

— Double pneumonie, n'est-ce pas? et pleurésie à droite...

— Oui, mais aucun autre organe n'est pris ; vous avez vu, le cœur fonctionne très normalement.

— C'est cela.

Et il conclut, tout haut :

— Eh bien, j'en guéris tous les jours une dizaine, des malades comme vous. Je ne serai pour rien dans votre rétablissement. Cela viendra tout seul.

Puis il parla en médecin avec le docteur. Il préconisa un remède nouveau très en vogue.

— Je ne l'aurais pas employé tout seul, dit M. Lemestrel. Mais j'y avais songé, et si vous le pensez bon...

Il fut convenu ainsi ; la consultation était finie. Lamory pressa la main de la malade, sortit de la chambre. Mais, dans la maison désorganisée, sa place n'était plus marquée à la table de famille ; il n'y avait plus de table de famille. Hélène prenait en hâte quelque chose, n'importe quoi, à n'importe quelle heure. M. Lemestrel ne savait pas s'il dînait. Lamory ne pouvait donc rester. Pour la première fois, les douceurs de la soirée à deux étaient enlevées.

Hélène accompagna son fiancé jusqu'à la porte.

— Je vous la confie, à présent, Edouard. Vous la sauverez, n'est-ce pas?

— Je vous l'assure. Rien n'est perdu. Et veillez bien à ce que l'on suive mes prescriptions.

— Ah ! n'en doutez pas, répondit-elle de toute son énergie.

— Ayez donc espoir, chérie. Dès demain matin, je serai là.

Ils se séparèrent, et, tandis qu'Hélène rentrait dans le triste appartement, qu'elle y trouvait une double solitude, sa mère malade, son fiancé absent, lui, il pensa en descendant l'escalier :

— Elle est flambée, cette pauvre femme, tout de même.

Digitized by Google

Il s'obstina cependant à vouloir la guérir. Maintenant qu'il se trouvait le rival de trois docteurs illustres, il mettait son rêve suprême à triompher où eux-mêmes avaient échoué. Il passa ses journées près de Mme Lemestrel, déploya pour la sauver toute sa science acquise, tout son réel talent.

Hélène, penchée vers lui, suivait ses efforts, notait ses tentatives, cherchait dans ses regards l'espérance nécessaire, et toute l'illusion qui lui était encore permise, elle la faisait reposer sur lui.

Elle répétait :

— Vous la sauverez, n'est-ce pas?

Il disait oui, il promettait, et elle avait une absolue confiance, exclusive de tout espoir en les autres, même en son père. Elle était à ses côtés, croyante et douce, comme les anges doivent être auprès de Dieu. Lui seul pourrait sauver sa mère, lui seul aurait puissance d'arrêter la mort, et elle le regardait avec de longs regards, enivrés et tristes, faits de tout son amour et faits de toute sa peine.

Et lui, il ne sentait pas cette remise confiante d'une âme. Il travaillait pour lui-même en travaillant à la guérison. La seule passion dont il fût susceptible, il l'employait à l'impossible lutte, dans le désir de créer sa renommée. Et l'enfant qui était là, qui était sa fiancée, qui croyait en lui, en vérité, il ne la considérait guère autrement que comme la fille quelconque d'un quelconque de ses malades. La sensibilité qui, chez le médecin, s'émousse forcément à heurter chaque jour les misères humaines, n'existait même pas chez lui. La patiente était une chose à pétrir pour en tirer la gloire...

Cet homme était-il donc mauvais? Non; il n'était rien au point de vue psychique, ou, si l'on veut, il avait une manière d'être assez fréquente aujourd'hui : il était hanté du désir d'arriver. C'est pour cela qu'il voulait épouser Hélène; c'est pour cela qu'il s'efforçait de guérir sa mère.

Mais l'éternelle justice n'est pas boiteuse. La pauvre femme condamnée ne fut pas sauvée par Lamory. Celui-ci y épuisa en vain toute son énergie.

Une après-midi, vers la tombée du jour, il sentit que l'inévitable arrivait, et il n'osa pas regarder Hélène.

Raffermissant sur les oreillers la tête sans force, il resta une seconde incliné vers elle, à écouter ce souffle qui ne venait pour ainsi dire plus.

L'agonisante avait les yeux mi-clos, déjà éteints à la lumière de l'âme, bientôt fermés aux rayons extérieurs. Les dents se serraient, mâchant l'air que les poumons refusaient; les traits étaient tendus, et, sur le front, il y avait comme une lourde capote d'ombre. Les

Digitized by Google

cheveux, où les fils d'argent s'étaient soudain multipliés, épandaient leur désordre à l'entour du visage. Un râle, venu des profondeurs de la poitrine, finissait sur les lèvres en une sorte d'horrible sifflement. Les mains ne remuaient plus, ni les pieds. Lamory interrogeait cette vision de mort. Il savait maintenant la réponse de l'arrêt divin à l'appel de la science. Tout ce que l'homme avait tenté n'avait servi de rien. Il était arrivé à la fin de la lutte; l'étincelle de vie qui agitait encore cet être allait se perdre où les regards humains ne pénètrent pas. Il se redit à lui-même la parole du docteur Lemestrel : « Être comme le moins savant, avec toute ma science! » Mais, convaincu de l'impossibilité de vaincre, il se redressa lentement, croisa les bras sur sa poitrine, et, muet, sans quitter des yeux la mourante, il attendit...

Hélène qui, anxieuse, était appuyée au pied du lit, se glissa vers lui d'un brusque mouvement.

— Dites-le-moi donc tout de suite, mon pauvre ami, qu'elle est perdue!...

Il fut tendre, l'attira, l'enlaça doucement, ne trouva qu'un mot:

— Ma chérie!... J'ai fait tout ce que j'ai pu.

C'était la condamnation. Elle laissa retomber sa tête sur la poitrine de Lamory et elle éclata en sanglots, dans ses bras. Il la garda contre lui, la consola. C'était la première fois qu'ils étaient ainsi l'un près de l'autre, l'un à l'autre. Elle lui apparaissait dans toute la beauté douloureuse, dans toute la détresse de son pauvre cœur, et il éprouva une étrange sensation. Quelque chose de doux passa en lui; c'était comme si l'amour tant cherché allait naître, comme si, de ce désespoir et de cette scène de mort, allait sortir une réalité meilleure. Il approcha ses lèvres des yeux d'Hélène, il mit un baiser sur ses larmes. Mais la malade fit un suprême mouvement; le charme se rompit; il redevint celui qu'il était toujours; l'onde rafraîchissante n'était pas descendue sur son front. Il se sépara d'Hélène par une banalité :

— Il ne faut pas désespérer; soyez forte.

Elle trouva pour lui répondre une phrase délicieuse, toute pleine de sa chaste affection :

— Ah! près de vous, mon ami, je le serai toujours.

La nuit commença.

Le docteur, Hélène et Lamory suivaient sur le visage de la patiente les progrès constants du mal. Lentement, mais sans arrêt, le dénouement prévu arrivait à son terme. Les trois spectateurs n'avaient plus qu'à attendre.

Parfois Lamory se levait, tâtait la main, ou mettait le thermomètre sous l'aisselle, puis, hochant la tête, il revenait s'asseoir. M. Lemes-

Digitized by Google

trel n'avait plus de courage, pleurait, assis, dans un angle de la pièce. Hélène, debout, tenant en la sienne une des mains de sa mère, mordait le mouchoir qui recevait ses larmes. La lueur de la veilleuse éclairait cette douleur de son vacillement. Un réveille-matin, sur la cheminée, égrenait les secondes dans l'affreux silence, et à son tic-tac répondait seul le râle.

Depuis la nuit venue, aucune parole n'avait été échangée. Une seule fois, lorsque Lamory avait voulu glisser de force une potion entre les lèvres de la mourante, M. Lemestrel avait dit :

— A quoi bon ?

Au dehors, de temps en temps, des voitures avaient glissé, presque sans bruit, sur la paille amoncelée. Et ce glissement sur la paille était encore plus triste que cette veilleuse, que ce tic-tac, que toute la tristesse ambiante; c'était un rappel plus prochain du supplice de cette mère, de cette femme qui allait mourir, qu'on séparait déjà du monde.

A une heure du matin, elle dit, très haut, mais se parlant à elle-même :

— Peut-être?...

Hélène, qui était pieuse, et qui crut comprendre la pensée de doute, se pencha sur le lit :

— Oh! mère, mère chérie, ne dis pas : peut-être. Tu sais bien qu'il y a un Dieu; c'est très sûr qu'on se retrouve pour mieux s'aimer...

Comprit-elle, celle qui allait mourir? Ses paupières se soulevèrent un peu, elle regarda sa fille d'un rapide regard, et ne répondit pas. L'atroce et lourd silence retomba sur ces êtres.

M. Lemestrel s'était assoupi près du feu qui brûlait doucement, que Lamory entretenait lui-même, réglant la température. Hélène avait repris sa position, debout près de sa mère, lui tenant une main.

Elle n'avait plus d'ailleurs très nette conscience des choses. La fatigue la serrait à la taille, lui brisait les reins, et elle fût tombée, si elle ne s'était adossée à la muraille. Puis, mille pensées confuses se heurtaient : sa pauvre mère qu'elle ne reverrait plus, qui partait pour jamais, et son fiancé, qui, malgré toute attente, n'avait pu la guérir, son fiancé! Ce bonheur réuni à ce malheur, ces deux objets contraires faisant sa vie lamentable et radieuse à la fois! Tout cela s'agitait en elle, et la douleur l'enivrait un peu.

Lorsque filtrèrent les premiers rayons de l'aube, la lente agonie précipita sa marche.

La patiente eut un long frisson, sa bouche s'ouvrit, se contracta violemment, et elle dit : « Hélène! » tandis que sa main se crispait sur celle de son enfant.



Digitized by Google

La jeune fille eut la sensation que l'heure épouvantable était venue. Elle tomba à genoux, sa tête s'inclina comme si le courage lui eût manqué pour voir ce qui allait se passer.

Hélas! il ne se passa rien. Il y eut un spasme, un long soupir, — et l'immobilité.

Elle entendit son père murmurer : « C'est fini », et, au-dessus d'elle, elle eut la perception du bras de Lamory s'étendant pour baisser les paupières de la morte. Elle cria :

— Maman! maman!

Et puis elle fut debout; et puis, revenue à son fiancé comme à son unique, à son plus sûr appui, elle retomba dans ses bras, disant :

— C'est à vous de me soutenir à présent, Edouard...

C'était deux fois le don d'elle-même qu'elle lui faisait, c'était deux fois son âme, deux fois son être; elle était à lui, rien qu'à lui, maintenant : — que ferait-il d'elle?

## IV

Un mois plus tard.

Les premières heures du deuil étaient passées; le temps, ce niveleur, n'avait point encore créé son œuvre d'oubli, mais déjà la douleur aiguë s'atténuait.

Hélène n'avait plus de larmes dans ses beaux yeux, à présent, mais elle se souvenait, elle vivait de souvenirs; elle recherchait sa mère en les mille attitudes, les mille circonstances de leur vie si unie, et c'était une poignante mélancolie. Pour la première fois, son âme se repliait sur elle-même, revivait le court passé de l'enfance et de la jeunesse. Elle éprouvait alors un irrésistible besoin de s'abandonner à une affection plus forte, d'être soutenue, de ne pas être seule.

Lorsque surtout venaient les heures du soir, que les journées d'avril finissaient doucement dans la tiédeur du printemps arrivé, lorsqu'elle sentait monter le crépuscule, et qu'elle était perdue dans l'hôtel vide, elle avait une soif désespérée de tendresse. Elle avait besoin de sentir son fiancé près d'elle, de lui redire d'une voix dolente le charme douloureux de la solitude sans lui mais pleine de lui, et de tenir sa main et de lui abandonner son front. Elle l'aimait davantage, véritablement, depuis l'affreux malheur; elle avait reporté à lui tout l'amour câlin qu'une fille a pour sa mère, et que, celle-ci étant morte, elle ne peut plus avoir que pour l'amant. Elle aspirait à se pelotonner en son affection, être petite en ses bras, vivre par le seul amour qu'elle recevrait. Etait-ce défendu, un si doux rêve, à

Digitized by Google

présent qu'elle était sa fiancée? A présent qu'elle était sans mère, il fallait bien qu'elle fût aimée; à présent qu'elle n'avait plus que lui, il fallait bien qu'elle fût deux fois aimante, deux fois amoureuse, aussi naïvement que son ignorance concevait ce terme.

Mais cette jolie tendresse mêlée de larmes, cet amour évoquant des tristesses de mort, ne donnaient plus à Lamory ce qui eût été nécessaire pour éveiller son cœur. Son défaut de sensibilité lui interdisait d'être touché de l'amour profond, mais voilé de deuil, dont il était l'objet.

Il trouva triste la maison que n'égayait plus, à son arrivée, comme jadis, le sourire d'Hélène, que ne faisait plus chaude et hospitalière la bienveillance distinguée de Mme Lemestrel; son caractère supportait mal ce crêpe au-dessus de la vie. Il arrivait le plus tard possible, aussi tard que le permettaient les excuses plausibles, et il ne comprenait pas que l'angoisse passant sur le visage d'Hélène provenait précisément de ce retard, de la nuit qui venait et du grand silence des soirs où elle s'était trouvée plus seule.

Il faisait ce que l'on est convenu d'appeler la cour le plus banalement et le moins courtoisement du monde. Il s'asseyait près d'elle en attendant le dîner, et il détournait vite la conversation du terrain familial, afin de n'avoir point à formuler d'éternelles consolations. Il appartenait à cette catégorie d'hommes dont la volonté est de fuir toute idée sombre, et que la pensée de la mort énerve d'autant plus qu'ils croient moins à la vie dans cette mort. Il était donc froid près d'elle, sans élan; et ce manque absolu de ce qui eût fait si grande joie à la pauvre enfant mettait en elle comme un surcroît de peine dont elle ignorait la cause; elle ne pouvait pas, en effet, imputer une partie de cette angoisse à celui qu'elle aimait tant. Ne sachant pas la manière dont les hommes entendent l'amour, elle acceptait comme naturel ce qui cependant ne satisfaisait pas son âme. La mélancolie de ses journées puisait ici un élément nouveau, et cet abandon moral était la cause aussi du peu de ressort qu'elle possédait.

Elle était sans appui, elle se trouvait toute seule en face d'elle-même, avec le douloureux étonnement de ne pas entendre les paroles qu'elle espérait sans les connaître. On raconte, dans les romans, la douceur des fiançailles... Elle était sans aide pour marcher.

Son père? Il ne savait consoler, étant si frappé lui-même. Il avait senti la profondeur de la tendresse par l'horreur du déchirement. La douce habitude de trente ans de vie commune l'avait brisé en se brisant. Le désemparement où il était plongé ne lui permettait guère de soutenir sa fille. Et puis, il comptait sur Lamory.

Digitized by Google

Hélène était donc seule. Seule, et fiancée. Cruelle antinomie dont (il importe d'y insister) elle souffrait sans se rendre compte, dont elle était l'aveugle victime. Elle ne savait à quoi faire remonter la tristesse persistante de son cœur et elle était profondément blessée, sans énergie.

Lamory en était un peu agacé, impuissant à trouver la parole consolante, et irrité d'avoir à la chercher. Puisqu'il n'aimait pas, c'était un rappel constant de son défaut d'amour, cette belle désolée qu'il ne savait réconforter. Et un mot, et un geste, pas même un mot, pas même un geste, une intonation, un regard, eussent suffi pour qu'elle redevînt souriante, même dans le deuil, et pour qu'elle le portât, ce deuil, sans y mêler un autre, un incompréhensible tourment.

Elle avait une vague sensation de vide, même quand il était près d'elle ; il lui semblait que quelque chose, elle ne savait quoi, eût dû être là, qui manquait... Son amour n'en était aucunement diminué ; il s'enflammait, au contraire, à l'approche du terme maintenant fixé : mais elle éprouvait la désillusion que la terre promise n'eût pas toutes les fleurs qu'elle avait cru. Il ne lui restait qu'une seule et ingénue consolation : peut-être serait-ce, sans doute serait-ce dans l'au-delà mystérieux du mariage, après la bénédiction du prêtre, dans la vie commune définitive, qu'elle trouverait le suprême délice. Ah ! l'avenir promis aux jeunes filles ! le lointain de ce qu'on ignore ! elle y rêvait avec joie, malgré sa peine, et elle avait hâte d'y arriver, — d'être sa femme...

## V

Le mariage devait être pour la mi-juin.

Les dernières semaines furent, pour Hélène, une reprise de ses douleurs d'orpheline. Elle connut de nouveau la période d'essayage, la nécessité du riche trousseau à terminer, et cette fin au doux commencement ébauché avec sa mère, ramena les larmes des premiers jours, les cuisantes larmes d'auprès du cercueil.

Ce n'était plus, hélas ! l'essayage des costumes clairs, des belles robes si bien nuancées, si gravement choisies, — c'étaient les robes de deuil, le crêpe au chapeau, le crêpe aux manches, les larges bordures de crêpe à la jupe, et c'était sa mère qui repassait devant elle, en ces instants, et elle avait de longs sanglots :

— Pauvre mère, qui aurait été si heureuse !...

Dans tout ce noir, il y avait une robe blanche... Elle dut commander seule, essayer, voir naître cette robe de satin blanc, si

Digitized by Google

simple et si jolie, — la robe de mariage que sa mère n'aurait pas connue; — on la lui apporta la veille de la cérémonie, vers le soir. Deux demoiselles de magasin l'étendirent soigneusement sur un lit inutilisé, et le voile fut placé à côté, et la couronne aussi; et Hélène fut comme stupide de tristesse, à voir ce blanc délicieux et fragile, fragile comme la blancheur d'une âme, délicieux comme une espérance, et qui était pour elle, parce que sa mère lui manquait, plus triste, plus noir, plus douloureux, que les robes de deuil qu'elle portait maintenant.

Cette heure qui eût dû être une trêve dans ses souvenirs, il lui semblait qu'elle était la plus lourde depuis la mort...

Le lendemain matin, elle retrouva les mêmes angoisses. Lorsqu'elle vêtit ce blanc, ces souliers blancs, ces bas blancs, ces jupons blancs et ce blanc du satin, et cette blancheur du voile; lorsque la couronne ceignit le casque de ses cheveux noirs; lorsqu'elle s'apparut à elle-même dans le grand cadre de la glace, gracieuse et blanche, elle revit sa mère endormie, elle mouilla de larmes le fin mouchoir de mariée qu'une amie lui avait donné. — Pauvre mère! elle tendit la main comme si elle allait la saisir, la retenir près d'elle, — l'emmener jusqu'à la nef éclatante et superbe, où l'attendaient, pour la remettre à son époux, des prêtres vêtus d'or, portant les encensoirs et les objets sacrés. Elle tendit la main, et ce fut son père qu'elle trouva.

Venu pour l'admirer, pour oublier près d'elle, il avait, en même temps qu'elle, la même pensée :

— O ma chérie, dit-il, nous aurions pu être si heureux!

Elle avait trop de sanglots dans la voix pour pouvoir répondre. Elle s'appuya à son épaule et pleura silencieusement.

Il la tenait enlacée, père tendre et navré, ne songeant pas à lui, à la double solitude qu'il allait subir, l'une morte, l'autre partie; il voyait sa fille douloureuse et il était triste pour elle. Mais elle, en ses bras, elle eut soudain cette impression de vide qui lui était maintenant si fréquente. Elle songea à son fiancé; elle dit :

— Pourquoi Edouard n'est-il pas là?...

Elle était prête, toute parée pour lui et, bien que l'heure fût proche, il n'était pas là encore...

M. Lemestrel sourit un peu :

— Il se fait beau; cela lui est bien permis, un jour comme celui-ci.

Elle sourit à son tour, le revit en pensée comme elle aimait le voir, son beau fiancé, véritablement homme, grand, énergique, avec des yeux de volonté. Ah! ses yeux! Elle se sentait petite sous ses regards, toute frêle et toute à lui; et il fallait vraiment qu'il y

Digitized by Google

eût une destinée pour qu'elle eût si immédiatement compris la sienne, sous ses regards. Elle lui avait appartenu, s'était donnée.

Maintenant, contre l'épaule de son père, elle songeait à lui, pensait qu'il allait l'emporter, en faire sa chose, et elle était heureuse, soulevée hors de la tristesse où, depuis deux jours, elle se débattait. Son père sentit ce retour d'espérance; il la fit asseoir près de lui, sur la chaise longue.

— Dis-moi, répète-moi, chérie, que tu vas être heureuse?...

Elle joignit les mains, fut toute candide, toute simple :

— Ah! père, j'en suis très convaincue. Je l'aime tant!...

Il l'attira encore à lui, baisa son front, et ils restèrent ainsi, tournés vers l'avenir.

Lui, un peu courbé par les années accumulées, par les longs travaux, il était vêtu de noir, dans l'habit de deuil que les hommes mettent pour les fêtes, et elle, elle était toute blanche, dans la splendeur du satin, la large jupe épandue autour d'elle, le voile rejeté en arrière, vapeur blanche très légère, comme une âme. Et ce blanc opposé à ce noir, cette ingénuité auprès de ce savoir, cette ignorance devant cette connaissance des choses formaient un tableau de grave réflexion.

Lamory arriva alors. Il le vit, ce tableau de grâce et de majesté; il le vit, cet homme qui lui donnait sa fortune, sa renommée, — et sa fille; — et c'était de penser à lui qu'ils étaient de la sorte unis l'un contre l'autre, père et enfant qu'il allait séparer... Car il était arrivé au jour suprême. Ce qu'il avait rêvé en des rêves fous, durant ses heures perdues de province, ce qu'il avait considéré comme une absurde illusion faite pour lui arracher le dernier courage, voici que c'était devenu la plus certaine réalité! Le but poursuivi était atteint.

Certes, puisqu'il était ici, devant le groupe ému du vieillard et de sa fille, c'était qu'il acceptait le bonheur par les moyens qu'il avait employés; toutefois, il n'avait pas l'âme assez obscurcie pour avoir secoué tout scrupule. Il aurait vraiment voulu, ne fût-ce que par reconnaissance, mon Dieu! aimer un peu celle qui l'aimait; et sa dernière nuit de garçon, la dernière nuit où il avait encore eu le droit de se reprendre, il l'avait passée dans l'insomnie. Son cœur lui criait de toutes ses forces qu'il n'y avait point d'amour en lui, et il se refusait à le croire. C'avait donc été sa nuit, ce combat; c'avait été sa veillée d'armes...

... Allait-il vraiment accomplir cette action : promettre le bonheur à la jeune fille qui lui donnait la beauté, la richesse et le nom, et à qui il ne pouvait même pas donner l'amour! Allait-il mentir ainsi, sciemment, mentir de parti-pris, même au pied de l'autel en quoi il

Digitized by Google

ne croyait pas, il est vrai, mais dont il subissait l'insurmontable respect?

Il y a des moments où l'intelligence, même la moins sensible aux règles sacrées de la justice, éprouve, par hérédité, par affinement de l'être, un scrupule à marcher front découvert contre ce qui est, depuis des siècles, depuis que le monde est monde, dans l'estime des hommes. Cela est peu de chose, en fait, — cela n'est rien, à y réfléchir, — que de dire une parole fausse devant un tabernacle où l'on n'imagine rien : mais lorsque la langue doit parler, il semble qu'elle se rigidifie, et que le tabernacle ne permettra pas....

Lamory avait l'anxiété de ce mensonge à commettre. Mais quoi? où était le remède, hors le renoncement? Et après tant d'efforts, après la montée des six derniers mois, allait-il, pour une vaine imagination, se laisser rouler là d'où il sortait? En y songeant, — le visage ne peut-il peindre ce que le cœur ne ressent pas? — Oui, mais ce serait non seulement mentir au tabernacle, ce serait mentir demain, mentir toujours. Il était acculé au dilemme, et il n'en voulait pas. Il s'obstinait à ne point reconnaître l'impasse. Cela lui était dur de s'avouer sa duplicité. Etrange anomalie : cet homme, dans sa route mauvaise, n'avait pas assez de perversion. Il avait besoin de devenir mauvais lui-même. Il y employa sa nuit. Quand l'aube souligna d'un trait blanc les lames des persiennes, il était décidé à prendre le bonheur de tout de suite, quitte à y trouver les souffrances de demain.

Il n'avait plus, dans cette aurore, que le naïf étonnement de la sécheresse définitive de son cœur. Pourquoi ne pas aimer? Pourquoi ne pas aimer celle qui était jolie, qui avait la beauté? Où donc va le cœur, qu'il lui faille plus que cette beauté physique, plus que cette grâce morale, plus même que cet amour offert? Où donc va-t-il, qu'il ne prenne nul souci, quand il n'aime pas, de ce qu'il exige, d'ordinaire, quand il aime? Ces beaux yeux, ces regards, cette chevelure, ce joli port de tête, ce sourire et ces dents, n'est-ce point ce qui doit créer l'amour? Où va le cœur, qu'il ne voie rien lorsqu'on voudrait qu'il vît?

— Ah bah! pensa-t-il, c'est peut-être que je n'en ai pas du tout...

Et ceci le consola.

## VI

En raison du deuil, la cérémonie était toute d'intimité, sans lunch ni réception, et nulle invitation n'avait été lancée. Cependant tout Paris savait ce mariage; il y avait foule dans l'église.

Lamory, qui ne s'y attendait pas, eut une impression de triomphe

Digitized by Google

obtenu. L'homme sans nom qu'il était la veille avait Paris à son mariage... Dès l'entrée, en suivant la robe blanche de sa fiancée, sa femme de par la loi depuis une heure, il reconnut, perdus, dans la foule, quelques figures de journalistes. Le soir même, et le lendemain matin, il y aurait des comptes-rendus, que toute la province lirait pendant la semaine. Toute la province, — et cela irait jusqu'à son lointain village, — celui qu'il avait quitté misérable, où il avait langui des années d'angoisses.

Les cloches vibraient dans les deux campaniles. Il y entendait l'hymne de victoire, sa prise de possession des pays rêvés.

Sa fiancée était à genoux, à côté de lui; le son des cloches lui disait à elle la consécration de l'amour; elle était pleine du songe joyeux; elle aimait. Sans doute, elles lui avaient rappelé, d'abord, ces cloches, la cérémonie funèbre d'il y avait si peu de jours, et elle avait éprouvé une dernière fois le regret de sa mère absente. Mais elle s'était remise, au pied de l'autel. Maintenant, devant la définitive solution de sa vie, elle se livrait au bonheur d'être au bien-aimé. Ah! celui-là qu'elle avait pour ainsi dire choisi entre tous, celui-là qu'elle avait conscience d'avoir pris perdu dans la foule pour en faire un des premiers de Paris, elle l'aimait précisément du service immense qu'elle lui avait rendu, elle l'aimait de tout son cœur de jeune fille, où il y avait un peu un cœur de mère.

Le prêtre, vieux et courbé, leur parla de l'union éternelle qui devait être la leur; il évoqua l'habituelle image de la famille chrétienne, rappela le symbole du père de famille, représentant de Dieu; et Hélène, comprenant l'incommensurable grandeur de l'acte qui allait s'accomplir, s'inclinait, presque effrayée.

Lamory écoutait, un peu distrait. S'il n'eût eu le savoir-vivre pour le retenir, il se serait retourné, aurait regardé cette marque sensible de son avenir, ces hommes venus pour l'envier! Et il rêvait, tandis que parlait le prêtre. La foule sentie derrière lui, cette foule d'hommes arrivés, l'Institut, l'Académie de médecine, le Président du Conseil, c'était la force d'un pays mise à sa disposition, — c'était ce qui, aujourd'hui, remplace le talent, le labeur obscur, l'énergie patiente et sans arrêt; — c'était l'Influence, c'étaient les Relations. Oh! les lointains jours de la montagne Sainte-Geneviève, le garni d'étudiant, la pénurie de tout dans la seule richesse des rêves! Le pauvre grelotteux qu'il avait été, les mains si gourdes de froid qu'il ne pouvait, en sa chambre sans feu, tourner les pages de son livre! Veillées d'hiver, heures de travail, jeunesse passée à apprendre et à vouloir, — qu'était cela auprès de ceci : des mains tendues vers vous parce qu'on sait que vous ne frapperez jamais à la bourse, des voix élogieuses parce qu'on vous

Digitized by Google

rencontre dans le monde, parce que vous êtes entré dans ce monde fermé, dispensateur des lauriers verts, des couronnes de gloire, du seul bonheur vraiment enviable! Ah! les lointains jours! Maintenant qu'il en était, du groupe privilégié, il irait sans secousse, il serait porté sans le demander, et toutes les amitiés que son beau-père avait semées au cours de sa carrière, germeraient pour lui en fleurs de bienveillance.

Comme tout cela lui paraissait bon, comme il lui était doux de se sentir au repos, dans le havre choisi!

Il avait dessein de travailler, d'arriver le plus haut possible, mais, à présent, ce n'était plus la lutte pour la vie, c'était la marche vers la perfection, en partant du très bien.

Le prêtre parlait, disait la grandeur de l'union chrétienne, la bénédiction spéciale attachée à qui reçoit pieusement ce sacrement. Il vantait le cœur de la jeune fille, ce don d'ignorance et de chasteté, et il expliqua le sens mystique des anneaux.

L'âme toujours errante de Lamory perçut cependant ces dernières paroles; il porta les yeux sur le cercle d'or. Etait-ce l'anneau d'une chaîne? Il n'y croyait certes pas. Il n'allait point jusqu'à s'avouer que la captive était cette jeune fille agenouillée près de lui, prise par lui, condamnée par lui à le suivre partout où il lui plairait, et qui se donnait à qui ne se donnait point; — mais il se sentit libre vis-à-vis d'elle, sans amour et sans haine, avec une affection banale. Non certes, l'anneau de fin métal n'était pas l'anneau d'une chaîne. Il n'était qu'une coutume, dans un préjugé. Mais il n'avait jamais porté de bague, et il avait la sensation très nette d'une chose neuve à son doigt. C'était une petite, une toute légère pression sur sa chair; était-ce la matérialisation de ce lien dont le prêtre vantait le symbole? Il eut un sourire. Puis il se replongea dans sa rêverie du bonheur tel qu'il le concevait.

Et son égoïsme trouva un nouvel aliment, une dernière fumée d'encens au défilé de la sacristie. M. Lemestrel lui disait des noms illustres, des noms que tout Paris savait, que l'univers répétait. Pour Lamory, c'était comme une griserie, le refrain de sa joie. Il admirait ce changement survenu dans sa vie : il ne voyait plus sa fiancée, sa femme si jolie et si douce, debout à ses côtés, et dont les amies, en l'embrassant, jalousaient peut-être le sort. Il ne la voyait plus; il contemplait le large horizon ouvert, et le fait du mariage lui semblait en soi insignifiant. S'attarde-t-on à regarder l'escalier qui vous y a conduit, lorsqu'on est au sommet de la tour?

Hélène s'appuya un peu à son bras, lasse de la longue station, et il le remarqua à peine. Il avait une ivresse qu'elle ne pouvait comprendre. Mais, si aimante qu'elle fût, elle conservait sa finesse de

Digitized by Google

femme; elle eut, comme un éclair, une déception basée sur rien, à la vérité, et qui lui rappela cette impression douloureuse qu'elle avait éprouvée, au premier jour de la maladie de sa mère, quand il était près d'elle, sans parler. Ce n'était pas elle qu'il regardait, il avait les yeux fixés ailleurs. Elle s'était cependant si souvent exaltée à rêver cette minute où ils échangeraient leurs premiers regards d'époux! Être à lui, elle l'avait chastement désiré, et, depuis le matin, elle cherchait à le lui dire, de tous ses yeux. Il n'avait pas répondu. Ses regards fuyaient. En vérité, on eût dit qu'il ne pensait pas rien qu'à elle...

La journée avança. Bientôt, tout de suite après le défilé, elle se trouva seule auprès de son mari, dans le petit coupé de satin blanc. Il n'y eut pas de paroles d'amour, mais elle avait une telle émotion de se trouver ainsi seule avec lui qu'elle ressentit seulement le bonheur de la chose obtenue, la joie de voir être ce qu'on a espéré. Elle regardait par la portière, vaguement, ce qu'elle avait coutume de voir, la rue et les passants, et elle n'y discernait qu'une fantasmagorie où tout se confondait. La sensation de bonheur demeurait seule. En ce moment, elle était heureuse.

Puis elle fut dans sa chambre de jeune fille, où elle devait quitter la robe blanche, la robe des vierges immaculées, afin de mettre le costume de voyage. Là, le souvenir de sa mère reparut. Elle était sans elle pour ôter ce vêtement, comme elle avait été sans elle pour le mettre, et, sans son baiser d'adieu, elle quitterait cette maison où son bonheur avait vécu...

Puis elle fut dans les bras de son père; ils s'enlacèrent longuement, comme ils s'aimaient. Pour lui, c'était une double séparation. Il murmura :

— Nous serons deux à t'aimer, ma chérie; en aimeras-tu deux fois ton père, qui est bien seul?...

Elle détourna la tête, ne sachant que répondre, gagna la voiture. De nouveau, elle était avec Lamory; de nouveau, et pour toujours.

Alors, sentant les chevaux s'enlever, laissant derrière elle la demeure des siens, troublée d'un indicible trouble, épeurée maintenant de mille choses qu'elle ne savait préciser, elle fut prise d'effroi, et, sur l'épaule de cet homme à qui elle voulait sourire, elle fondit soudain en sanglots.

Charles de Rouvre.

La suite prochainement.

---

Digitized by Google

# LE RÔLE DE L'ART

## Cte LÉON TOLSTOÏ

Le comte Léon Tolstoï publie en ce moment, dans l'importante revue de Moscou : *Questions de philosophie et de psychologie*, une longue étude intitulée : *Qu'est-ce que l'art?* Comme tout ce qu'écrit Tolstoï, son nouvel ouvrage abonde en aperçus neufs, que d'aucuns jugeront paradoxaux parce que le penseur russe heurte, comme de coutume, les convictions et les conventions traditionnelles, les idées reçues des classes cultivées, des « hautes classes » selon son terme.

Aussi bien, le sujet traité par l'auteur de tant de chefs-d'œuvre artistiques, l'étendue du champ observé, la manière inédite de poser et de résoudre la question, ajoutent à l'importance de l'écrit et en font un événement littéraire qui n'est pas limité à la seule Russie. Le *Correspondant* a donc jugé intéressant de faire connaître cette œuvre à ses lecteurs, et je vais la résumer, — laissant le plus souvent la parole à l'auteur, — avant même l'achèvement de sa publication en russe et l'apparition de la traduction française.

Tolstoï commence par indiquer la place de plus en plus large que prend l'art dans la société moderne :

« Pour favoriser l'art en Russie, où il n'est dépensé pour l'instruction publique que la centième partie de ce qui serait nécessaire pour donner à chacun la possibilité de s'instruire, le gouvernement accorde des millions de roubles en subvention aux académies, conservatoires et théâtres. En France, 20 millions de francs sont dépensés pour encourager l'art, et les mêmes libéralités sont faites en Angleterre et en Allemagne.

« Dans toute grande ville des constructions monumentales sont érigées pour loger des musées, des académies, des conservatoires, des écoles dramatiques, des théâtres, des salles de concert. Des milliers d'ouvriers : charpentiers, maçons, peintres, menuisiers, tapissiers, tailleurs, coiffeurs, bijoutiers, mouleurs, imprimeurs, passent leur

Digitized by Google

vie entière à de durs travaux pour satisfaire aux exigences de l'art; il n'y a guère d'autre activité humaine, sinon celle de l'armée, qui absorbe autant d'énergie.

« Il y a plus : non seulement une grande somme de travail est dépensée pour faire vivre l'art, mais encore des vies humaines, comme à la guerre, y sont sacrifiées. Des milliers d'hommes consacrent leur existence, dès leur jeune âge, à apprendre le métier de faire agilement pirouetter leurs jambes (danseurs); de frapper habillement des touches et des cordes (musiciens); de reproduire par la peinture ce qu'ils voient (peintres); de jongler avec les mots, de les faire résonner en rimes. Et ces hommes, souvent bons, intelligents et aptes à un travail utile, s'isolent dans leurs occupations exclusives et abrutissantes, restent étrangers à la vie et deviennent des spécialistes bornés, satisfaits d'eux-mêmes; ils ne savent que faire tourner rapidement leurs jambes, leurs langues et leurs doigts. »

Et Tolstoï fait, à l'appui, la mordante esquisse d'une répétition théâtrale à laquelle il a assisté, celle d'un des opéras ordinaires qui sont représentés « sur toutes les scènes d'Europe et d'Amérique » :

« A mon arrivée, la répétition avait déjà commencé. Une procession d'Indiens venait de conduire la fiancée à la maison. Des hommes et des femmes travestis, et, surtout, deux hommes en veston, s'agitaient et parcouraient la scène; l'un était le régisseur de la partie dramatique, et l'autre, fort agile, était le maître de danse. Ce dernier gagnait par mois plus que dix travailleurs ne gagnent par an.

« Les trois chefs dirigeaient le chant, l'orchestre et la marche du cortège. Suivant la règle, le cortège était disposé par couples portant sur les épaules des hallebardes en étain. Ils partaient tous d'un endroit, faisaient le tour de la scène, puis s'arrêtaient. Le cortège fut long avant d'évoluer avec ensemble. D'abord, les Indiens aux hallebardes arrivaient trop tard ou trop tôt; quand ils venaient enfin à temps, ils se massaient trop à la sortie; ensuite, ils ne se massaient plus, mais se rangeaient mal sur les côtés de la scène, et, chaque fois, la représentation s'arrêtait et l'on recommençait tout. Avant le cortège, un homme, habillé en manière de Turc, chantait un récitatif et ouvrait la bouche d'une façon bizarre : « J'a-a-emmène la fiancée-e-e à la maison. » Il chantait et agitait le bras qu'il sortait de dessous son manteau.

« Le cortège recommence; mais voici que le cor, en accompagnant le récitatif, commet quelque faute; le directeur de la partie musicale en frémit, comme si quelque catastrophe, s'était produite, frappe avec son bâton sur le pupitre; tout s'arrête, et le directeur, se tournant vers l'orchestre, injurie le cor comme un cocher son client.

Digitized by Google

De nouveau tout recommence; les Indiens avec leurs hallebardes reviennent, marchant doucement dans leurs étranges chaussures, le chanteur reprend : « J'a-a-emmène la fiancée-e-e à la maison. » Mais voici que les couples se sont trop rapprochés les uns des autres. Coup de bâton, invectives, recommencement. Encore : « J'a-a-emmène la fiancée-e-e à la maison », geste du bras nu sortant de dessous le manteau, marche cadencée des couples, hallebardes sur l'épaule, visages tristes et sérieux ou animés et souriants; on se range en cercle, on recommence à chanter. Cette fois, tout semble aller bien, mais voici que le bâton frappe de nouveau et que le directeur, d'une voix blanche de colère, se met à malmener les choristes des deux sexes. Il paraît que, tout en chantant, ils ont négligé de lever leurs mains de temps à autre pour montrer qu'ils n'étaient pas en bois. « Vous restez comme des « momies, pas un mouvement! Vous dormez donc? Ah! les vaches! »

« On recommence, et les choristes, mornes, chantent et lèvent les mains, chacun à son tour. Mais voici que deux jeunes filles se parlent; un coup de bâton, plus violent que les autres. — C'est pour bavarder, que vous êtes venues ici? Vous n'avez pas assez de vos cancans chez vous? — Hé, vous, là-bas! pantalon rouge, approchez, regardez-moi. Recommencez! « J'a-a-emmène, etc... » Et cela continue ainsi, une, deux, trois heures de suite.

« La répétition dure six heures. Coups de bâtons, reprises, indications aux chanteurs, musiciens, danseurs, figurants, le tout fréquemment entremêlé de jurons les plus grossiers : ânes, fous, idiots, cochons. Et le malheureux injurié, musicien ou chanteur, mutilé de corps et d'esprit, ne réplique rien et refait pour la vingtième fois ce qu'on lui demande. Les chefs savent bien que ces gens sont abrutis au point de ne plus savoir que souffler dans des trompettes, ou aller et venir hallebarde sur l'épaule, souliers jaunes aux pieds. En même temps, ils sont tellement habitués à cette bonne et facile existence que, pour ne pas y renoncer, ils se plient à toutes les fantaisies des chefs. Aussi, ces chefs donnent-ils libre cours à leur grossièreté, surtout quand ils ont déjà assisté aux répétitions à Paris ou à Vienne et y ont pu remarquer que ce sont là procédés de tout régisseur qui se respecte, une tradition des grands metteurs en scène qui, entraînés par leur art, n'ont pas le temps de se soucier de la dignité des serviteurs de ce même art.

« Il serait difficile d'assister à un spectacle plus répugnant. »

Tolstoï se demande de qui ces distractions peuvent faire les délices et si ces œuvres musicales ou chorégraphiques font vraiment partie de l'art. D'ailleurs, l'art en général, bon ou mauvais, doit-il avoir une importance démesurée au point d'absorber

Digitized by Google

le travail de millions d'êtres humains, alors surtout qu'il devient chaque jour plus incertain, moins compréhensible à la grande majorité des hommes? Ses adeptes mêmes l'interprètent contradictoirement et s'excommunient entre eux.

Enfin, on met au service de l'art non seulement la bonne volonté des rares fervents, mais encore le travail forcé d'une multitude qui n'en a aucune idée et même sans que personne connaisse son utilité et son but.

« En effet, ajoute l'auteur, il est effrayant de penser que l'art, auquel on fait tant de sacrifices, soit peut-être une œuvre non seulement inutile, mais encore nuisible.

« La société où l'art naît et se développe doit donc savoir d'abord si ce qui est présenté comme une œuvre d'art l'est réellement, si cet art est aussi nécessaire qu'on le croit et s'il vaut les nombreux sacrifices qu'il exige. »

Mais alors une question se pose : qu'est-ce que l'art?

« Comment, qu'est-ce que l'art? C'est l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, la poésie sous toutes ses formes, répondra le bon public, l'amateur d'art et l'artiste lui-même, persuadés qu'ils sont que l'art est nettement et également compris de tous.

« Mais, ferez-vous remarquer, il existe en architecture de simples constructions qui ne sont pas considérées comme des œuvres d'art et d'autres qui, tout en ayant cette prétention, sont manquées et qui, par suite, ne peuvent avoir un caractère artistique. »

Il en est de même pour la sculpture, la musique et la poésie. Comment s'y orienter, comment établir une limite certaine entre l'œuvre utile, celle vraiment artistique et celle qui ne l'est pas?

« L'homme d'une culture moyenne, et même l'artiste qui ne s'est pas occupé spécialement d'esthétique, ne s'embarrassera pas de cette question. Il est persuadé que la solution a été trouvée depuis longtemps, elle est bien connue de tous.

« L'art est une activité qui produit la beauté », répondra-t-il. Si c'est la définition de l'art, le ballet, l'opérette, y sont-ils compris? demandez-vous. « Oui », répondra-t-il encore, cette fois avec une certaine hésitation. « Un ballet d'un parfait ensemble, ou une charmante opérette sont également de l'art en tant qu'ils donnent l'impression de la beauté. » Mais, sans demander à l'homme moyen ce qui différencie un ballet ou une opérette réussis de ceux qui ne le sont pas, question à laquelle il lui serait difficile de répondre; vous le questionnez simplement sur la possibilité de considérer comme une production artistique, par exemple, le travail du couturier, du coiffeur, du parfumeur ou du cuisinier; il leur refusera le plus souvent la qualité d'artiste.

Digitized by Google

« Il est vrai que cet homme moyen se trompera parce qu'il n'est pas spécialiste, qu'il ne s'est pas occupé des questions esthétiques. S'il s'en était occupé, il aurait pu voir dans le *Marc-Aurèle* de Renan, une dissertation sur l'art du tailleur, considéré comme un véritable art et où l'écrivain français taxe de fort bornés les hommes qui ne voient pas dans la parure de la femme un produit du sens artistique. « C'est le grand art », dit-il. »

Tolstoï cite encore le savant allemand Kralik, d'après lequel l'art résulte de l'impression esthétique des cinq sens. Il existe donc : l'art du sens du goût, du sens olfactif, du toucher, de l'ouïe, de la vue.

La définition de l'art du goût intéresse particulièrement Tolstoï. Il cite d'abord ce passage de Kralik : « C'est un travail artistique, certes, que celui où l'art culinaire transforme le cadavre d'un animal en un mets qui satisfait le goût. Le principe de l'art du goût (qui s'étend plus loin que l'art dit culinaire) est donc celui-ci : « Tout ce qu'on peut manger doit symboliser une idée et doit être, chaque fois, en accord avec l'idée à exprimer. »

L'écrivain français Guyau dit aussi, dans ses *Problèmes de l'esthétique contemporaine* : « Si la couleur manque au toucher, il nous fournit, en revanche, une notion que l'œil seul ne peut nous donner, et qui a une valeur esthétique considérable, celle *du doux, du soyeux, du poli*. Ce qui caractérise la beauté du velours, c'est sa douceur au toucher non moins que son brillant. Dans l'idée que nous nous faisons de la beauté d'une femme, le velouté de sa peau entre comme élément essentiel. Chacun de nous, probablement, avec un peu d'attention, se rappellera des jouissances du goût qui ont été de véritables jouissances esthétiques. »

« Ainsi, la conception de l'art, comme manifestation de la beauté, fait observer Tolstoï, n'est pas du tout si simple qu'elle paraît, *surtout* aujourd'hui, lorsqu'on fait entrer dans l'idée de la beauté, nos sensations du toucher, du goût et de l'odorat, comme les spécialistes modernes d'esthétique le font.

« Mais l'homme moyen ne connaît ou ne veut pas connaître ces subtilités, et il est fermement convaincu que toutes les questions d'art peuvent être simplement et clairement résolues en reconnaissant la beauté comme but de l'art.

« Pour lui, il est clair et net que l'art consiste à révéler la beauté, et que par la beauté s'expliquent toutes les questions d'art.

« Mais qu'est-ce que cette beauté qui détermine l'art? Comment la définir, à son tour? »

Or, non seulement un homme de culture moyenne est incapable de la définir, mais encore tous les spécialistes en esthétique, depuis

Digitized by Google

la fondation de cette prétendue science jusqu'à nos jours, ont été impuissants à l'indiquer exactement.

Cette impuissance est le résultat de l'absence d'un critérium stable chez les écrivains qui ont donné des définitions de la beauté; aussi sont-elles nombreuses, obscures et contradictoires. Pour le montrer, Tolstoï passe en revue les divers systèmes d'esthétique préconisés depuis Baumgarten, — qui, en 1750, a jeté les premières bases de la science du beau, — jusqu'à nos jours. Il conseille de lire quelque bon ouvrage sur l'esthétique, pour se rendre compte de l'anarchie qui règne dans ce domaine, sans se fier aux affirmations d'autrui. A cet effet, il recommande particulièrement les livres de Kralik, en allemand; de Knight, en anglais, et de Lévêque, en français. C'est d'après eux, et surtout d'après l'ouvrage de Schasler, *Kritische Geschichte der Æsthetik*, paru en 1872, que Tolstoï expose longuement les innombrables théories esthétiques des philosophes allemands, français, anglais, italiens et hollandais. Il cite les écrivains tant du dix-huitième siècle que ceux du dix-neuvième, les chefs d'écoles : Baumgarten, Kant, Winckelmann, Lessing, Gœthe, Schelling, Hegel, Schopenhauer, en Allemagne; le P. André, Batteux, Diderot, d'Alembert, Voltaire, Cousin, Jouffroy, Ravaisson, Taine, Guyau, Véron, en France; Shaftesbury, Hutchison, Hume, Burke, Reid, Erasme Darwin, le grand-père du célèbre naturaliste, Charles Darwin lui-même, Knight, Spencer, Morley, Grant Allen, en Angleterre; Pagano, Muratori, Spaletti, en Italie; Hemsterhuis, en Hollande. J'en passe presque autant parmi les anciens et les modernes les moins importants, car Tolstoï, consciencieux jusqu'à la minutie, analyse même les théories des tout nouveaux : Mario Pilo (1895) ; H. Fiérens Gevaert (1897) et Sâr Péladan, ce dernier parce que son livre « fantaisiste », *l'Art idéaliste et mystique*, est caractéristique « en raison de son succès auprès d'une partie de la jeunesse française ».

« Quelle est la valeur de ces définitions de la beauté? se demande ensuite Tolstoï. En ne tenant pas compte de celles qui sont absolument inexactes, qui ne sont pas à la hauteur de la conception de l'art, c'est-à-dire celles qui la voient tantôt dans l'utilité, tantôt dans la rationnalité, tantôt dans la symétrie, dans l'ordre, la proportion, le poli, l'harmonie, dans l'unité de la variété ou dans diverses combinaisons de ces principes; en ne tenant pas compte de toutes ces tentatives infructueuses de définitions objectives, les thèses sur l'esthétique que nous venons d'analyser nous conduisent à deux conceptions fondamentales : la première voit dans la beauté un principe ayant une existence propre, une des manifestations du parfait absolu : de l'Idée, de l'Esprit, de la Volonté, de

Digitized by Google

Dieu; la seconde se représente la beauté comme le résultat d'un plaisir éprouvé par nous sans avantage personnel.

« L'exactitude de la première de ces définitions a été admise par Fichte, Schelling, Hegel, Schopenhauer, et par les philosophes français : Cousin, Jouffroy, Ravaisson, sans parler des philosophes de second ordre. Cette même définition objective, mystique, de la beauté est adoptée par la majorité des hommes cultivés de nos jours. Elle fut fort répandue surtout parmi les penseurs de la génération qui nous a précédés.

« La deuxième conception de la beauté, celle du plaisir que nous en éprouvons, a trouvé faveur parmi les écrivains anglais, et elle est partagée par l'autre partie de notre société, principalement par la plus jeune... »

« ... Quelle est donc, en somme, l'idée de la beauté servant à définir l'art et à laquelle s'attachent avec tant d'opiniâtreté les hommes de notre société et de notre temps?

« Au point de vue subjectif, nous appelons beauté ce qui nous procure tel ou tel plaisir; au point de vue objectif, nous appelons beauté le parfait absolu, et nous le reconnaissons comme tel parce que nous en éprouvons un plaisir défini. Ainsi la définition objective n'est autre qu'une définition subjective autrement exprimée. En somme, l'une et l'autre conception de la beauté se réduisent à la sensation d'une certaine jouissance, c'est-à-dire nous reconnaissons comme beau ce qui nous plaît, sans provoquer en nous un sentiment intéressé.

« Toutes les tentatives pour définir la beauté absolue, considérée soit comme une imitation de la nature, soit comme une concordance entre les parties, comme une symétrie, harmonie, unité dans la variété, etc., ou bien ne définissent rien ou définissent seulement certains caractères de certaines œuvres d'art, et sont loin de comprendre tout ce que chacun a considéré et considère encore comme art... »

« ... Certains théoriciens de l'esthétique, sentant l'insuffisance et l'inconstance de leur définition, ont cherché à lui donner une base solide. Ils se sont demandé pourquoi une chose plaît et ont transformé (Hutchison, Voltaire, Diderot et d'autres) la question de la beauté en question de goût. Mais toutes les tentatives pour définir, à son tour, le goût ne peuvent nous conduire à rien, comme le lecteur peut s'en assurer et par l'histoire de l'esthétique, et par sa propre expérience; il est impossible d'expliquer pourquoi telle chose plaît à l'un et déplaît à l'autre. Aussi, toute esthétique moderne ne nous donne pas, en tant que science, ce que nous étions en droit d'attendre d'elle, c'est-à-dire la définition des



Digitized by Google

qualités et des lois de l'art ou du beau. Elle ne nous dit pas si le beau est la base de l'art ou celle du goût, au cas où le goût décide des qualités de l'art. Ces lois une fois établies, nous aurions pu reconnaître comme artistiques les œuvres qui sont conformes à ces lois et rejeter celles qui y sont contraires. »

Les théoriciens de l'esthétique procèdent tout autrement :

« Une série d'œuvres qui, pour une raison ou une autre, plaisent à une certaine catégorie d'hommes, sont reconnues comme artistiques; ce n'est qu'ensuite que l'on imagine une définition de l'art qui puisse s'adapter à ces œuvres. J'ai trouvé un exemple remarquable de cette méthode dans un très bon ouvrage allemand, l'*Histoire de l'art au dix-neuvième siècle*, par Muther. Parlant des préraphaélites, décadents et symbolistes, déjà compris dans le canon artistique, loin de blâmer leurs tendances, il élargit les règles de ce canon pour y faire entrer toutes ces écoles représentant pour lui une réaction légitime contre les excès du naturalisme.

« Ainsi, quelles que soient les insanités qui se produisent, une fois admises par notre société, on s'empresse de créer une théorie qui les explique et les sanctionne, et cela malgré l'expérience du passé nous montrant des périodes entières où l'on admettait un art laid, faux et absurde, et qui n'a laissé aucune trace après lui.

« La théorie de l'art fondée sur la beauté, expliquée dans les traités d'esthétique et obscurément professée par le public, n'est donc autre chose que la reconnaissance comme bon de ce qui plaît seulement à nous, catégorie d'hommes limitée.

« Lorsqu'on veut définir une branche de l'activité humaine, il est nécessaire d'en rechercher le sens et la portée. Pour le faire, il est d'abord indispensable d'étudier cette activité elle-même, dans la dépendance de ses causes et effets, et non exclusivement dans ses rapports avec les plaisirs qu'elle nous fait éprouver.

« Si nous disons que le but d'une certaine activité est seulement notre plaisir, et si notre définition ne repose que sur lui, elle sera évidemment fausse. C'est ce qui a lieu pour la définition de l'art. En effet, en examinant les questions de nourriture, par exemple, personne ne s'imagine de voir dans le plaisir de manger la fonction principale de la nutrition. Tout le monde comprend que la satisfaction de notre goût ne peut servir de base à notre définition du mérite de la nourriture; ou alors nous avons le droit de croire que les plats assaisonnés de poivre de Cayenne, que les alcools, etc., qui nous plaisent, forment la meilleure des nourritures!

« De même la beauté, c'est-à-dire ce qui nous plaît, ne peut, en aucune façon, servir de base à une définition de l'art, et une série d'objets qui nous procurent le plaisir ne peut nous servir de

Digitized by Google

modèle artistique. Voir le but de l'art dans le plaisir que nous éprouvons, c'est imiter les hommes d'une moralité primitive, comme les sauvages qui voient le but de la nourriture dans le plaisir qu'ils en reçoivent. »

Ce n'est donc pas le plaisir que nous procure une œuvre ni le goût qui peuvent décider de la beauté artistique. Ils ne peuvent pas servir à la définition du véritable art. Mais, alors, quel est cet art qui absorbe le travail de millions d'hommes, et auquel on sacrifie leur vie, leur moralité surtout?

« Nous connaissons la réponse donnée par les traités de l'esthétique moderne : la beauté est le but de l'art. Quant à la beauté, elle est reconnue par le plaisir qu'elle procure; cette jouissance artistique est donc bonne et importante, autrement dit, le plaisir est bon parce qu'il est le plaisir.

« Ainsi, ce qui est donné comme définition de l'art ne l'est nullement, mais simplement un artifice pour justifier l'art du jour. Donc, si étrange que cela paraisse, et malgré les montagnes de livres écrits sur l'art, aucune définition exacte n'en a été donnée jusqu'ici. La raison en est que la conception de l'art a été basée sur celle de la beauté. »

Tolstoï se tourne alors vers les philosophes qui définissent l'art en excluant l'idée de la beauté. Ce sont les physiologistes évolutionnistes (Schiller, Darwin, Spencer, Grant Allen), les adeptes de la philosophie expérimentale (Véron), pour lesquels l'art est l'expression des émotions; enfin, ceux qui voient dans l'art le résultat de « la production d'œuvres procurant du plaisir au producteur et une émotion agréable au spectateur ou à l'auditeur, en dehors d'avantages personnels ».

Ces définitions, supérieures sous bien des rapports, ne sont pas plus heureuses que les précédentes, celles de métaphysiciens. En effet, le principe posé par eux est encore le plaisir que procure l'art et « non son rôle dans la vie de chaque homme et de l'ensemble de l'humanité ».

Ici, nous touchons à un des points importants, sinon au point culminant de l'étude : la définition de l'art par Tolstoï lui-même :

« Pour donner une définition exacte de l'art, il est donc nécessaire, avant tout, de ne pas le considérer comme un moyen de plaisir, mais comme une des conditions de la vie. L'envisageant ainsi, nous pouvons facilement nous apercevoir que l'art est un des moyens de communion entre les hommes.

« Toute œuvre d'art engendre une contagion artistique, établit une harmonie d'impression entre l'artiste et le public. L'art agit comme la parole, qui, transmettant la pensée, sert de trait d'union

Digitized by Google

entre les hommes. « La particularité de ce moyen de communication est de transmettre les sentiments, tandis que celle de la parole est de transmettre la pensée.

« L'activité artistique est basée sur ce fait : l'homme, en percevant par l'ouïe ou par la vue les sentiments qu'un autre a exprimés, est capable d'éprouver ces mêmes sentiments.

« Prenons un exemple : un homme rit, celui qui le regarde devient gai; il pleure, celui qui l'entend devient triste; il s'irrite, s'emporte, l'autre s'anime également. Par son geste et par le son de sa voix, un homme manifeste son courage et sa décision, sa tristesse ou son abattement, et il transmet aux autres les mêmes sentiments; il souffre, exprime ses souffrances par des plaintes ou des convulsions, et les autres ressentent cette souffrance; il exprime ses sentiments d'admiration, de vénération, de crainte, de respect pour certaines choses ou certaines personnes et les autres éprouvent les mêmes sentiments d'admiration, de vénération, de crainte, de respect pour les mêmes choses et les mêmes personnes.

« C'est sur cette aptitude de l'homme à comprendre les sentiments d'un autre homme et à les éprouver comme lui, qu'est basée l'activité artistisque.

« Si un homme en impressionne d'autres par son aspect, par ses paroles, au moment où il éprouve les sentiments qu'il manifeste; s'il amène un autre à bâiller, quand lui-même ne peut s'empêcher de le faire; à rire ou à pleurer quand lui-même éprouve le besoin de rire ou de pleurer; à souffrir quand lui-même souffre, ces effets de contagion ne sont pas encore le résultat d'une création artistique. L'art commence quand l'homme, dans le but de faire éprouver à d'autres les sentiments qu'il avait éprouvés, les évoque en lui et les exprime par certains signes extérieurs.

« Ainsi, cet exemple bien simple : Un enfant ayant rencontré un loup, en eut peur; il fait le récit de cette rencontre; pour faire naître chez les autres les sentiments qu'il a éprouvés, il dépeint son insouciance avant cette rencontre, les objets environnants, le bois où il se trouvait; puis, l'apparition du loup, ses mouvements, la distance qui le séparait de l'animal, etc. Si l'enfant, en racontant son aventure, éprouve de nouveau les émotions qu'il a ressenties, s'il les communique à ses auditeurs et leur fait éprouver les mêmes sensations, son récit est de l'art. Si l'enfant n'a pas vu le loup, mais a eu toujours peur; si, désirant évoquer chez les autres les craintes qu'il a ressenties, il imagine une rencontre avec l'animal et la raconte de manière à faire partager à ses auditeurs les impressions qu'il a ressenties au moment où il redoutait d'apercevoir cette bête féroce, c'est encore de l'art. Ce sera toujours de l'art lorsqu'un

Digitized by Google

homme, ayant éprouvé les douleurs de la souffrance ou la joie du plaisir, sensations réelles ou imaginées, les exprime sur la toile ou dans le marbre et de façon à les communiquer à d'autres. C'est de l'art quand un homme ressent ou croit ressentir le plaisir, la joie, la tristesse, le désespoir, le courage, l'abattement, passe de l'un à l'autre de ces sentiments et les exprime par des sons, de manière que ses auditeurs éprouvent comme lui les sentiments qu'il a ressentis... »

« ... *Evoquer en soi un sentiment que l'on a déjà éprouvé, et, en l'évoquant ainsi au moyen des mouvements, des lignes, des sons, des images parlées, transmettre ces sentiments de manière à les faire éprouver à d'autres, c'est rendre l'art actf et puissant.*

« *Autrement dit, l'art est une activité qui permet à l'homme d'agir sciemment sur ses semblables au moyen de certains signes extérieurs, afin de faire naître ou faire revivre en eux les sentiments qu'il a éprouvés.*

« L'art n'est donc point, comme le déclarent les métaphysiciens, la manifestation de quelque idée mystérieuse de la beauté de Dieu; il n'est pas, comme l'affirment les physiologistes, un jeu dans lequel l'homme dépense son excédent d'énergie; il n'est point l'expression des émotions au moyen de signes extérieurs; il ne consiste pas dans la création d'objets qui plaisent; il n'est point surtout le plaisir. *L'art constitue un moyen de communion entre les hommes s'unissant par les mêmes sentiments.* Envisagé ainsi, il est nécessaire à l'existence et à la marche progressive vers le bonheur de chaque individu et de toute l'humanité. »

Comme la parole est un moyen de transmettre la pensée, l'art est donc celui de communiquer et de faire éprouver les sentiments. Par la parole, les hommes échangent des pensées; par l'art, ils échangent des sentiments.

« Si les hommes n'étaient pas aptes à retenir toutes les pensées émises par les générations disparues, ils ressembleraient à des bêtes fauves ou à Gaspar Hauser, enfant trouvé, en 1828, sur la place du marché de Nuremberg, qui, âgé de seize ans environ, pouvait à peine parler et ignorait totalement les noms et l'usage des objets de première nécessité.

« Si les hommes n'avaient pas cette faculté de communier en art, ils seraient probablement plus sauvages, plus hostiles et insociables qu'ils ne le sont aujourd'hui. »

Cependant les philosophes de l'antiquité, — Socrate, Platon, Aristote, — les prophètes hébreux, les premiers chrétiens, les mahométans et les paysans russes de nos jours ne reconnaissaient et ne reconnaissent que l'art sacré, fondé sur la conception reli-

Digitized by Google

gieuse de la vie. D'autres, plus rigides encore, mahométans intransigeants, bouddhistes, niaient tout art même.

Cette intransigeance était évidemment sans raison, car elle rejetait ainsi « l'un des moyens les plus nécessaires d'union sans laquelle l'humanité ne pourrait vivre » :

« Mais la société civilisée moderne n'a pas plus raison en admettant tout art, pourvu qu'il serve la beauté, c'est-à-dire qu'il donne aux hommes du plaisir.

« Autrefois, craignant que parmi les œuvres d'art il ne s'en trouvât quelques-unes qui aient une influence corruptrice, on prohibait l'art entièrement. Aujourd'hui, on craint seulement d'être privé d'un plaisir que l'art peut donner, et on favorise tous les arts. Je crois que cette dernière erreur est beaucoup plus grossière que la première et que ses conséquences sont bien plus nuisibles. »

A quoi donc attribuer l'importance du rôle joué aujourd'hui par l'art borné à la satisfaction du plaisir?

« Diverses causes ont contribué à cette anomalie : l'appréciation de la valeur de l'art, c'est-à-dire des sentiments qu'il transmet, dépend de l'idée que les hommes se font de la vie et de ce qu'ils y considèrent comme bien et mal. Or le bien et le mal sont définis par ce que nous appelons les religions.

« L'humanité marche progressivement, en partant d'une conception de la vie inférieure, étroite, confuse, pour en arriver à une autre plus large et plus nette. Ici, comme dans toute autre marche en avant, il s'est trouvé des pionniers du progrès qui ont mieux compris que les autres le but de la vie, et, parmi ces hommes d'avant-garde, il en est toujours un qui définit ce but, soit par la parole, soit par l'exemple, d'une façon plus évidente et plus puissante que les autres. La définition du sens de la vie, donnée par un tel apôtre, et dont le culte se perpétue par les traditions, les superstitions, les cérémonies, constitue ce que nous appelons une religion. Chaque religion est l'exposé de la conception la plus haute de la vie, fait par les plus grands esprits d'une époque et d'une société données, conception que la foule finit par adopter. Par suite, seules les religions ont servi et servent encore de base d'appréciation des sentiments humains. Si les sentiments rapprochent les hommes de l'idéal préconisé par leur religion et si les sentiments sont en harmonie avec lui, ils sont bons; s'ils sont en désaccord avec lui, ils sont mauvais.

« Lorsque la religion a pour but d'adorer un seul Dieu, d'accomplir ce qu'on croit sa volonté, comme chez les Hébreux, alors les sentiments d'amour pour ce Dieu et pour sa loi, exprimés par les productions artistiques, — tels, la poésie des prophètes,

Digitized by Google

les Psaumes, l'épopée de la Genèse, — font partie du bon art, de l'art élevé; et lorsque nous exprimons à des dieux étrangers des sentiments de dévotion en désaccord avec la loi de Dieu, cette expression sera du mauvais art, de l'art bas.

« Lorsque, comme chez les Grecs, la religion place le but de la vie dans le bonheur terrestre, dans la beauté et la force, l'expression de l'énergie et de la joie de vivre sera du bon art, tandis que l'expression des sentiments efféminés ou d'affaissement moral, de l'art mauvais. Lorsqu'on voit le but de la vie dans le bien-être de sa nation, dans la continuation du genre d'existence de ses ancêtres, comme chez les Romains jadis et comme chez les Chinois aujourd'hui, l'expression des sentiments de sacrifice personnel au bien-être de la nation, de la vénération des ancêtres et de leur traditions peut être considérée comme le bon art; l'art qui exprime les sentiments contraires doit être regardé comme mauvais. Lorsqu'on place le sens de la vie dans l'affranchissement de ce qu'il y a d'animalité dans notre nature, comme chez les bouddhistes, l'art provoquant des sentiments qui élèvent l'âme et mortifient la chair sera bon, tandis que celui qui avive les passions charnelles sera mauvais... »

Après avoir parlé du Christianisme et des siècles durant lesquels il a été le principal inspirateur de l'art, Tolstoï continue :

Mais les hommes des classes dirigeantes, ayant perdu l'ancienne foi, ne purent s'en créer une nouvelle, du moins aussi sincère que celle à laquelle le peuple continuait à demeurer fidèle.

En réalité, ils retournent à la conception païenne de la vie qui vise avant tout la jouissance personnelle. La séparation, plus encore morale que matérielle, entre les privilégiés et la masse devient donc complète. Un milieu factice se forme où se développe un art qui n'est pas l'expression des sentiments religieux, élevés, variés, mais seulement celle de la beauté, autrement dit du plaisir qu'elle procure. C'est le plaisir qui est désormais le critérium, le terme d'appréciation d'une œuvre d'art, et une théorie esthétique s'établit pour justifier ce principe. On cherche à étayer la nouvelle théorie avec la doctrine esthétique des anciens et à faire remonter ainsi ses origines jusqu'aux Grecs. Or, les anciens Grecs confondaient l'idée du beau et l'idée du bien; la prétendue nouvelle doctrine était en réalité surannée pour les chrétiens puisque leur conception, — et celle des Juifs déjà, — séparait le bien du beau et souvent même les mettait en contradiction. De plus, comme le fait remarquer Bénard, cité par Tolstoï : « Pour qui veut y regarder de près, la théorie du beau et celle de l'art sont tout à fait séparées dans Aristote, comme elles le sont dans Platon et chez leurs successeurs. » (*L'Esthétique d'Aristote et de ses successeurs*. Paris, 1889, p. 28.)

Digitized by Google

Ainsi, peu à peu, naquirent les théories esthétiques parmi les classes dirigeantes des nations européennes : chez les Italiens, les Hollandais, les Français et les Anglais. Il y a cent cinquante ans, Baumgarten donna au système une base scientifique.

« Avec une symétrie et un pédantisme tout allemands, Baumgarten imagina et exposa cette étonnante science. Malgré son manque évident de fondement, aucune autre théorie n'a plu davantage aux gens cultivés, n'a été acceptée aussi promptement et n'a fait l'objet d'aussi peu de critiques. Cette théorie fut tellement répandue dans les classes dirigeantes, qu'aujourd'hui encore ses formules, absolument arbitraires, sont répétées, aussi bien par les savants que par les ignorants, comme des axiomes évidents.

« *Habent sua fata libelli pro capite lectoris*, et de même et plus encore les théories ont leurs destinées, suivant les erreurs au milieu desquelles vit la société et pour laquelle ces théories sont inventées. Si une théorie justifie les faux principes au milieu desquels vit une certaine partie de la société, quelque mal fondée ou manifestement fausse qu'elle soit, elle est acceptée et devient un article de foi dans cette partie de la société.

« Telle est la théorie de la trinité de Baumgarten, celle du Bien, du Beau et du Vrai. D'après elle, tout ce que peut faire l'art des peuples ayant vécu dix-neuf siècles de vie chrétienne, est de servir et de choisir pour idéal celui qu'avait, il y a deux mille ans, un petit peuple mi-barbare, qui modelait fort bien le corps humain et construisait des édifices agréables à la vue.

« Ces anomalies ne sont remarquées de personne. Des savants écrivent de longs et nuageux traités sur la beauté comme sur l'une des parties de la trinité esthétique : le Beau, le Vrai, le Bon, *das Schöne*, *das Wahre*, *das Gute*, qu'ils écrivent avec des lettres majuscules. Et ce qu'ils disent est répété par les philosophes, les artistes, les romanciers, les journalistes, par tout le public; et tous croient qu'en prononçant ces paroles sacramentelles, ils parlent d'une chose bien définie et qui peut servir de base au raisonnement. »

D'où provient cependant, insiste Tolstoï, l'importance que nous attribuons aujourd'hui à notre art si exclusif?

Cela vient de notre présomption.

« Nous croyons naïvement, non seulement notre branche caucasique de l'espèce humaine comme la supérieure, mais, plus particulièrement, la race anglo-saxonne, si nous sommes Anglais ou Américains; la race teutonne, si nous sommes Allemands; la gallo-latine, si nous sommes Français; la slave, si nous sommes Russes. Aussi, en parlant de notre art national, nous sommes plei-

Digitized by Google

nement convaincus qu'il est le vrai, le meilleur et même le seul vrai. Or, notre art, loin d'être l'art unique, n'est même pas celui de toute la chrétienté; il appartient seulement à un groupe restreint de cette partie de l'humanité.

« On pouvait parler d'un art national juif, grec ou égyptien; on peut parler aujourd'hui d'un art chinois, japonais ou indien parce qu'il est à toute la nation. Un pareil art a existé en Russie jusqu'à l'époque de Pierre Ier et, dans le reste de l'Europe, jusqu'aux treizième et quatorzième siècles. Mais, depuis que la foi s'est affaiblie dans les classes élevées de notre continent, on ne saurait parler d'un art des nations chrétiennes, en admettant même que ce terme désigne l'art tout entier. Depuis l'isolement des classes privilégiées, leur art s'est séparé de celui du reste du peuple et deux arts se sont formés : le populaire et le raffiné. C'est pourquoi la réponse à la question : comment a-t-il pu arriver que l'humanité ait vécu pendant une longue période de son histoire sans art vrai, en lui substituant celui du plaisir, on peut répondre qu'il ne s'agit nullement là de toute l'humanité, pas même d'une partie importante, mais seulement des classes supérieures de la société chrétienne de l'Europe. Encore se sont-elles trouvées dans cet état un temps relativement court : du commencement de la Renaissance à nos jours.

« La conséquence de cette absence de l'art vrai fut inévitable : la corruption de la classe où l'art faux était en faveur. Toutes ces théories d'art, confuses, inintelligibles, tous ces jugements faux et contradictoires, et surtout la suffisance avec laquelle l'esthétique s'est engagée sur une fausse voie et ne veut pas la quitter, proviennent de l'habitude de croire que l'art de nos classes élevées constitue l'art tout entier, l'art vrai, unique, universel... »

« ... Notre art est tout l'art, le vrai, l'unique, et pourtant les deux tiers de l'espèce humaine, les peuples d'Asie et d'Afrique, vivent et meurent sans rien connaître de cet art élevé. Même dans notre société chrétienne, 1 pour 100 à peine des hommes fait usage de cet art que nous appelons *universel*, et les 99 pour 100 de la société européenne, absorbés par un labeur incessant, vivent et meurent de génération en génération sans jamais avoir joui *de cet art;* d'ailleurs, ils n'y auraient rien compris, si même ils avaient eu le loisir de le connaître. »

« Lorsqu'on fait observer que toute la nation sait jouir de l'art, s'il est unique, on répond d'ordinaire que ce n'est pas la faute de l'art si tout le monde n'en jouit pas : cela tient à la mauvaise organisation de notre société. En effet, ajoute-t-on, on peut se représenter une société future où le travail physique sera en partie remplacé par les machines, en partie allégé par sa juste répar-

Digitized by Google

tition. Ainsi, le travail qu'exige l'art sera fait à tour de rôle : il ne sera plus nécessaire que certaines gens soient constamment derrière les coulisses pour faire mouvoir les décors, ce ne seront pas toujours les mêmes qui fabriqueront les pianos et les autres instruments de musique ou qui imprimeront des livres; les hommes qui sont employés à ces travaux n'y seraient occupés que quelques heures chaque jour et jouiraient, le reste du temps, des bienfaits de l'art.

« C'est ce que disent les défenseurs de notre art exclusif; mais je pense qu'ils ne croient pas à leurs propres paroles, car ils ne peuvent ignorer que l'art raffiné n'a pu naître que grâce à l'esclavage des masses populaires, et ne pourra continuer à se développer que si l'esclavage continue à exister; ils ne peuvent pas ignorer davantage que c'est seulement à condition d'un pénible labeur des ouvriers que les spécialistes : écrivains, musiciens, danseurs, acteurs, peuvent arriver à ce degré raffiné de perfection auquel ils atteignent pour produire leurs œuvres d'art pur; ce n'est que dans les mêmes conditions qu'il peut exister un public délicat pour apprécier ces œuvres. Affranchissez les esclaves du capital, et l'art raffiné cessera d'exister. »

D'ailleurs, au cas même où l'on trouverait le moyen matériel de mettre l'art actuel à la portée de tous, il se présenterait une nouvelle difficulté pour sa vulgarisation morale : l'impossibilité de le faire comprendre aux masses populaires. Mais, prétend-on, « il existe une règle générale : chaque pas nouveau sur la voie du progrès nous demande pour l'apprécier une nouvelle préparation; on est déconcerté d'abord, puis on finit par s'habituer et par voir clair. Il en sera de même de l'art actuel : il sera compris quand tout le monde sera aussi instruit que nous, classes cultivées, qui produisons cet art. C'est une nouvelle assertion, plus inexacte que les autres. En effet, nous savons que la majeure partie des œuvres d'art, tels que odes, poèmes, drames, cantates, pastorales, tableaux, etc., qui ont fait les délices des hautes classes au moment où ces productions ont paru, n'ont jamais été comprises ni appréciées des masses populaires, mais sont restées ce qu'elles avaient toujours été : simple passe-temps des riches de l'époque, et n'avaient de prix que pour eux.

Qu'on ne dise pas davantage que certaines de nos œuvres de poésie, de musique ou de peinture, mises à la portée de la foule, soient déjà appréciées par elle. Si le fait est vrai, il ne peut y être question que des citadins, suffisamment corrompus par la vie de la ville pour s'accoutumer à n'importe quel art.

« De plus, cet art n'est pas produit par les masses, ni même choisi par elles; il leur est imposé dans les lieux publics où elles

Digitized by Google

ont accès. Quant à la grande majorité des classes ouvrières, notre art lui demeure étranger en raison de sa cherté d'abord, ensuite et surtout par sa nature même, puisqu'il transmet des sentiments qui sont éloignés des conditions de la vie laborieuse.

« Même si les artisans avaient assez de loisir pour fréquenter les galeries de tableaux, les concerts populaires et les bibliothèques, en un mot, de connaître ce qui constitue aujourd'hui les chefs-d'œuvre de l'art, — s'ils sont restés les hommes de labeur et ne se sont pas mêlés aux oisifs, — ils ne pourraient rien comprendre à notre art raffiné.

« Les hommes qui pensent et sont sincères ne pourraient donc douter que l'art de nos classes supérieures ne deviendra jamais celui de tout le peuple. C'est pourquoi, si l'art était une activité aussi importante, aussi nécessaire que l'affirment ses fervents, il devrait être accessible à tous. Mais si, comme c'est la réalité, il n'est pas accessible à tous les hommes, on doit reconnaître ou bien que l'art n'est pas une activité aussi importante qu'on nous le dit, ou bien que ce que nous appelons art n'est pas le vrai.

« Pendant la Renaissance, le sujet principal des œuvres d'art était l'exaltation des forts, papes, rois, ducs. Des odes, des madrigaux, des cantates et des hymnes les glorifiaient; leurs portraits et leurs statues avaient des attitudes majestueuses. Plus tard, la sensualité est devenue, sauf quelques exceptions, la condition nécessaire de tout art des riches. Puis cet art transmettait le troisième sentiment : celui de la lassitude de vivre.

« Au commencement de ce siècle, ce sentiment n'était exprimé que par les hommes exceptionnels : Byron, Leopardi, puis par Heine. Mais, en ces derniers temps, il est devenu à la mode et il est exprimé par les écrivains les plus ordinaires.

Et Tolstoï cite, au sujet de ces derniers, le passage suivant du livre de M. René Doumic, *les Jeunes :*

« La lassitude de vivre, le mépris de l'époque présente, le regret d'un autre temps aperçu à travers l'illusion de l'art, le goût du paradoxe, le besoin de se singulariser, une inspiration de raffinés vers la simplicité, l'adoration enfantine du merveilleux, la séduction maladive de la rêverie, l'ébranlement des nerfs, surtout l'appel exaspéré de la sensualité.

« En effet, ajoute Tolstoï, de ces trois sentiments, la sensualité, étant le plus bas et le plus accessible à tous les hommes et même aux animaux, devient le sujet principal de toutes les œuvres d'art de notre époque. De Boccace à Marcel Prévost, tous les romans, poèmes, poésies, ont eu invariablement pour sujet l'amour sexuel dans ses diverses manifestations. L'adultère est non seulement le thème

Digitized by Google

favori, mais encore le thème unique de tous les romans. Un spectacle n'en est pas un, s'il ne s'y trouve, sous un prétexte quelconque, des femmes ayant la poitrine ou les jambes nues; toutes les chansons et romances expriment la luxure plus ou moins idéalisée.

« La majeure partie des peintures représentent des femmes nues dans diverses postures. Dans la nouvelle littérature française, il n'y a guère une page où le nu ne soit pas décrit, où le terme favori « nu » ne se trouve bien ou mal à propos.

« En un mot, sauf de rares exceptions, c'est le sujet favori de tous les romans français, œuvres d'hommes en proie à la manie érotique. »

Tolstoï montre ensuite comment, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, les créations limitatives des artistes deviennent de plus en plus obscures pour aboutir aux productions de l'école décadente. C'est le chapitre le plus curieux pour le lecteur français, puisqu'il y est question de ses écrivains principalement. Je vais donc y puiser plus largement que dans le reste de l'étude.

Tolstoï rappelle que les artistes courtisans, — des souverains ou des hautes classes, — n'avaient, dans leurs œuvres, en vue que les conditions exceptionnelles d'existence d'un cercle de privilégiés. L'artiste recourait, par suite, à des moyens faciles de provoquer les sentiments : l'euphémisme, l'allusion mythologique ou historique, compréhensible aux seuls initiés, et il ajoutait ainsi à son œuvre le charme du vague. Aujourd'hui, les décadents ont poussé ce procédé jusqu'à ses extrêmes limites.

Ici, je cite tout au long :

« Non seulement le vague, l'énigmatique, l'obscur et l'inaccessible au vulgaire, mais encore l'incorrect, l'indéfini, le manque de style, sont devenus pour toute œuvre décadente une condition de mérite et d'harmonie poétique.

« Dans sa préface des célèbres *Fleurs du Mal*, Théophile Gautier dit que Baudelaire bannissait autant que possible de la poésie « l'éloquence, la passion et la vérité calquée trop exactement. »

« Et Baudelaire ne se contentait pas d'exprimer cette idée, mais encore la démontrait tant par ses vers que par ses *Petits Poèmes* en prose, dont le sens doit être deviné comme des rébus et qui, pour la plupart, restent incompris.

« Verlaine, qui suit Baudelaire, considéré également comme un poète de grand talent, a écrit tout un *Art poétique*, dans lequel il conseille cette façon d'écrire :

De la musique avant toute chose,
Et pour cela préfère l'Impair

Digitized by Google

Plus vague et plus soluble dans l'air,
Sans rien en lui qui pèse ou qui pose.
Il faut aussi que tu n'ailles point
Choisir les mots sans quelque méprise;
Rien de plus cher que la chanson grise
Où l'Indécis au Précis se joint.

. . . . . .

« Et plus loin :

De la musique encore et toujours!
Que ton vers soit la chose envolée
Qu'on sent qui fuit d'une âme en allée
Vers d'autres cieux à d'autres amours.

Que ton vers soit la bonne aventure
Eparse au vent crispé du matin,
Qui va fleurant la menthe et le thym,
Et tout le reste est littérature.

« Le poète qui suit les deux précédents, et qui est considéré comme le plus important parmi les jeunes, — Mallarmé, — dit tout bonnement que le charme de la poésie est, pour le lecteur, d'en deviner le sens, la poésie devant toujours contenir une énigme :

« ... Si un être d'une intelligence moyenne et d'une préparation « littéraire insuffisante ouvre par hasard un livre ainsi fait et « prétend en jouir, s'il y a malentendu, il faut remettre les choses « à leur place. *Il doit y avoir toujours énigme en poésie*, et c'est « le but de la littérature, il n'y en a pas d'autre, d'évoquer les « objets. »

« Ainsi, parmi les nouveaux poètes, l'obscurité est élevée à la hauteur d'un dogme, comme le dit avec raison le critique français Doumic qui, lui, ne reconnaît pas encore ce dogme.

« Mais les écrivains français ne sont pas seuls à penser ainsi.

« Les poètes de toutes les autres nationalités : Allemands, Scandinaves, Italiens, Russes, Anglais, pensent et écrivent de même; et les artistes de la nouvelle génération les imitent dans toutes les branches de l'art : en peinture, en sculpture, en musique. S'appuyant sur Nietzsche et sur Wagner, les nouveaux venus croient qu'il n'est pas nécessaire d'être compris de la foule, il leur suffit d'évoquer les émotions poétiques chez les hommes les plus cultivés, *best nurtured men*, selon l'expression d'un esthète anglais.

« Pour ne pas paraître avancer un fait sans preuves, je citerai ici quelques extraits de poètes français qui sont à la tête de ce mouvement. Ils sont légion.

« J'ai choisi les nouveaux écrivains français parce qu'ils repré-

Digitized by Google

sentent avec plus d'éclat que les autres le nouveau courant artistique. La majorité des artistes européens ne font que les imiter.

« Sans parler de ceux qui sont déjà célèbres, tels que Baudelaire, Verlaine, je nommerai par exemple : Jean Moreas, Charles Morice, Henri de Regnier, Charles Vignier, Adrien Remacle, René Ghil, Maurice Maeterlinck, G. Albert Aurier, Remy de Gourmont, Saint-Paul-Roux-le-Magnifique, Georges Rodenbach, le comte Robert de Montesquiou-Fezensac.

« Ce sont des symbolistes et des décadents; viennent ensuite « les mages » : Sâr Péladan, Paul Adam, Jules Bois, M. Papus et d'autres.

« Il y a encore cent quarante et un poètes que Doumic énumère dans son livre.

« Voici quelques passages de ceux de ces poètes qui sont considérés comme les meilleurs. Je commence par le plus célèbre, reconnu grand artiste, digne d'un monument, par Baudelaire. Voici, par exemple, une poésie de ses fameuses *Fleurs du Mal* :

XXV

Je t'adore à l'égal de la voûte nocturne,
O vase de tristesse, ô grande taciturne,
Et t'aime d'autant plus, belle, que tu me fuis
Et que tu me parais, ornement de mes nuits,
Plus ironiquement accumuler les lieues
Qui séparent mes bras des immensités bleues.
Je m'avance à l'attaque et je grimpe aux assauts,
Comme après un cadavre un chœur de vermisseaux,
Et je chéris, ô bête implacable et cruelle,
Jusqu'à cette froideur par où tu m'es plus belle.

« Pour être tout à fait exact, je dois ajouter que le livre contient des poésies moins incompréhensibles; mais il n'y en a pas une seule qui soit simple et puisse être comprise sans un certain effort, effort rarement récompensé, car les sentiments que le poète exprime sont le plus souvent mauvais et bas. De plus, ils sont exprimés à dessein avec excentricité et sans le moindre bon sens. Cette obscurité intentionnelle se fait particulièrement remarquer dans sa prose, où l'auteur pourrait s'exprimer, s'il le voulait, avec simplicité.

« Les écrits d'une autre célébrité, Verlaine, ne sont pas moins affectés et incompréhensibles. Voici, notamment, la première ariette de la partie intitulée : *Ariettes oubliées :*

C'est l'extase langoureuse,
C'est la fatigue amoureuse,
C'est tous les frissons des bois
Parmi l'étreinte des brises,

Digitized by Google

C'est, vers les ramures grises,
Le chœur des petites voix.

O le frêle et frais murmure!
Cela gazouille et sussurre,
Cela ressemble au cri doux
Que l'herbe agitée expire...
Tu dirais, sous l'eau qui vire,
Le roulis sourd des cailloux.

Cette âme qui se lamente,
En cette plainte dormante,
C'est la nôtre, n'est-ce pas?
La mienne, dis, et la tienne,
Dont s'exhale l'humble antienne
Par ce tiède soir, tout bas?

Quel est ce « chœur de petites voix? » et quel est ce « cri doux que l'herbe agitée expire? » Quel sens a l'ensemble de cette poésie? Cela reste incompréhensible pour moi.

« En dehors de ces poésies affectées et obscures, il s'en trouve de plus claires, mais en revanche elles sont bien au-dessous des premières comme forme et comme sujet.

« Telles sont toutes les poésies qui ont pour titre : *la Sagesse.*

« Avant de citer d'autres poètes, il m'est impossible de ne pas m'arrêter pour prendre note de l'étonnante célébrité de ces deux versificateurs, Baudelaire et Verlaine, proclamés aujourd'hui grands poètes. Comment les Français qui ont Chénier, Musset, Lamartine, Hugo, et, plus récemment les parnassiens, tels que Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme, etc., comment ont-ils pu attribuer une telle importance à ces deux versificateurs inhabiles à donner une forme à leurs productions, bas et vulgaires dans le choix du sujet?

« La seule explication de ce fait c'est que l'art de la société qui a produit ces versificateurs n'est pas une manifestation sérieuse et importante de la vie, mais simplement un amusement. Or, tout jeu fatigue quand on en abuse. Pour rendre de nouveau attrayant un jeu qui a déjà lassé, il faut trouver le moyen de le transformer. Quand on ne veut plus du boston, on invente le whist, après le whist, le piquet, puis un autre jeu et ainsi de suite. Le fond reste, seule la forme change.

« Il en est de même de l'art qui nous occupe : son sujet, restreint de plus en plus, a fini par devenir nul parce qu'il semble aux artistes des classes supérieures qu'il ne reste plus rien à dire. C'est pourquoi pour renouveler cet art ils cherchent de nouvelles formes.

« En inventant une nouvelle forme, Baudelaire et Verlaine ont cherché à la rendre plus originale encore par les détails porno-

Digitized by Google

graphiques inédits. Et les critiques et le public des classes élevées les reconnaissent comme grands écrivains. C'est la seule explication du succès, non seulement de Baudelaire et Verlaine, mais encore de tous les décadents.

« Il existe, par exemple, des vers de Mallarmé et de Maeterlinck qui n'ont pas le moindre sens et, malgré cela, ou peut-être à cause de cela, ils sont imprimés par dizaines de milliers de volumes et dans les recueils d'œuvres choisies de jeunes poètes.

« Voici un sonnet de Mallarmé :

A la nue accablante tu
Basse de basalte et de laves,
A même les échos esclaves
Par une trompe sans vertu.

Quel sépulcral naufrage (tu
Le sais, écume, mais y braves)
Suprême une entre les épaves
Abolit le mât dévêtu

Ou cela que furibond faute,
De quelque perdition haute
Tout l'abîme vain éployé

Dans le si blanc cheveu qui traîne
Avarement aura noyé
Le flanc enfant d'une sirène.

(*Pan*, 1895, n° 1.)

« Cette poésie n'est pas moins incompréhensible que ses autres productions. J'en ai lu plusieurs, et toutes sont également dépourvues de sens.

« Voici maintenant un morceau d'un autre nouveau et célèbre poète, celui de Maeterlinck. Je l'emprunte également à la revue *Pan* (1895, n° 2).

Quand il est sorti
(J'entendis la porte)
Quand il est sorti
Elle avait souri...

Mais quand il entra
(J'entendis la lampe)
Mais quand il entra
Un autre était là...

Et j'ai vu la mort
(J'entendis son âme)

Digitized by Google

Et j'ai vu la mort
Qui l'attend encor...

On est venu dire
(Mon enfant j'ai peur)
On est venu dire
Qu'il allait partir...

Ma lampe allumée
(Mon enfant j'ai peur)
Ma lampe allumée
Me suis approchée...

A la première porte
(Mon enfant j'ai peur)
A la première porte
La flamme a tremblé...

A la seconde porte
(Mon enfant j'ai peur)
A la seconde porte
La flamme a parlé...

A la troisième porte
(Mon enfant j'ai peur)
A la troisième porte
La lumière est morte...

Et s'il venait un jour
Que faut-il lui dire?
Dites-lui qu'on l'attendit
Jusqu'à s'en mourir...

Et s'il me demande où vous êtes
Que faut-il répondre?
Donnez-lui mon anneau d'or
Sans rien lui répondre...

Et s'il m'interroge alors
Sur la dernière heure?
Dites-lui que j'ai souri
De peur qu'il ne pleure...

Et s'il m'interroge encore
Sans me reconnaître?
Parlez-lui comme une sœur
Il souffre peut-être...

Et s'il veut savoir pourquoi
La salle est déserte?
Montrez-lui la lampe éteinte
Et la porte ouverte...



Digitized by Google

« Qui est sorti? qui est entré? qui a raconté? qui est mort? On ne sait.

« Tous les autres vers de ces poètes ne sont pas plus compréhensibles, où s'ils le sont davantage ce n'est qu'après un grand effort et jamais entièrement.

« Toutes les productions des centaines de poètes, dont j'ai cité quelques noms, ont le même caractère, et non seulement parmi les Français, mais encore chez les Allemands, les Scandinaves, les Italiens, et chez nous, Russes.

« Les productions sont imprimées si ce n'est par millions, du moins par centaines de milliers d'exemplaires. Pour composer, imprimer et relier ces livres, des millions et des millions de journées de travail sont dépensées; je crois qu'il n'en fallut pas plus pour construire la grande pyramide. »

Le même fait se produit dans les autres arts : peinture, musique, drame. La peinture dépasse même en extravagance la poésie. Tolstoï extrait les passages du journal intime d'un « amateur de peinture », un de ses proches évidemment, qui a visité, en 1894, les expositions parisiennes des symbolistes, des impressionnistes et des néo-impressionnistes. L'impression du visiteur russe a été ahurissante. Il fit preuve cependant d'un ardent désir de comprendre, s'arrêtant longuement et avec attention devant les toiles de Camille Pessaro, Puvis de Chavannes, Manet, Monet, Renoir, Sisley, etc., questionnant même sur leur signification. L'effort fut vain : chez les impressionnistes, absence de sujet, coloris impossible, « on a beau s'éloigner, s'approcher, on ne saisit pas la couleur générale ». Chez les symbolistes, pas de dessin : sur une mer jaune « un navire ou peut-être un cœur y flotte », les couleurs de certains tableaux « forment une couche si épaisse qu'on ne saurait dire si ces œuvres sont de la peinture ou de la sculpture ».

« C'était ainsi en 1894, ajoute Tolstoï; aujourd'hui cette tendance s'accentue encore, et nous avons Bæcklin, Stuck, Klinger, Sascha, Schneider, etc. »

« La même tendance se retrouve dans le drame et aussi dans la musique, dans cet art qui, semble-t-il, devrait être le plus uniformément accessible à tous.

« Un musicien réputé s'assied devant le piano et vous joue un morceau qu'il vous dit être sa nouvelle œuvre ou celle d'un compositeur du jour. Vous entendez des sons bruyants, étranges, vous admirez les exercices gymnastiques de ses doigts, et vous voyez que le compositeur veut vous faire comprendre que les sons qu'il produit sont le résultat des élans poétiques de l'âme. Vous devinez son intention, mais vous n'éprouvez autre chose que

Digitized by Google

l'ennui. Le morceau est long ou du moins vous semble tel, parce que vous n'en gardez aucune impression nette et vous vous souvenez des paroles d'Alphonse Karr : « Plus ça va vite, plus ça dure longtemps », et vous vous demandez si ce n'est pas une mystification, si le pianiste ne vous met pas à l'épreuve, si, faisant courir sans ordre ses doigts sur le clavier, il ne veut pas vous faire tomber dans un piège, en provoquant vos louanges, pour rire après à vos dépens. Mais lorsque le morceau finit enfin, et que le musicien, ému et tout en sueur, quitte le piano, quêtant vos applaudissements, vous reconnaissez qu'il y allait de confiance.

« Cette nouvelle tendance envahit également un autre domaine, celui des romans et du conte, où il semble pourtant difficile de demeurer incompréhensible.

« En somme, qu'en faut-il penser? De ce siècle, ceux qui ont admiré Goethe, Schiller, Musset, Hugo, Dickens, Beethoven, Chopin, Raphaël, de Vinci, Michel-Ange, Delaroche, ne comprenant rien à ce nouvel art, taxent ces productions simplement d'insanité, et veulent les ignorer. Mais une telle attitude à l'égard du nouvel art est injustifiée, parce que d'abord cet art s'étend de plus en plus et a déjà conquis droit de cité dans la société, comme les romantiques en 1830, ensuite et surtout parce que, si nous jugeons ainsi les œuvres de l'art nouveau, dit décadent, par la raison que nous ne les comprenons pas, il existe un grand nombre d'hommes, — tous les ouvriers et bien d'autres personnes encore, — qui ne comprennent pas également les œuvres d'art considérées par nous comme belles : les vers de nos poètes préférés : Goethe, Schiller, Hugo; les romans de Dickens; la musique de Beethoven, de Chopin; les tableaux de Raphaël, de Michel-Ange, de Vinci, etc. Si j'ai le droit de penser que la foule ne comprend pas et n'aime pas ce que je trouve incontestablement beau, parce qu'elle n'est pas suffisamment développée, je n'ai pas le droit de nier, non plus, que je puis ne pas comprendre et ne pas aimer les productions du nouvel art, simplement à cause de mon insuffisance de culture.

« Si donc j'ai le droit de dire que je ne comprends pas, avec la majorité des personnes qui pensent comme moi, ce nouvel art parce qu'il n'y a rien à comprendre et qu'il est mauvais, une majorité plus grande encore, toute la masse ouvrière, qui ne comprend pas l'art que je trouve beau, peut dire avec le même droit que cet art est mauvais et qu'il n'y a rien à comprendre...

« ... On ne peut pas dire, d'ailleurs, que la majorité des hommes manquent de goût pour apprécier les plus hautes manifestations de l'art. La majorité a toujours compris et comprend ce que nous considérons comme l'art le plus élevé, — l'épopée de la Genèse, les

Digitized by Google

paraboles de l'Évangile, les légendes, contes et chansons populaires. — Pourquoi donc la foule a-t-elle perdu tout à coup la faculté de comprendre ce qui est élevé dans notre art?

« On peut dire d'un discours qu'il est beau, mais incompréhensible pour ceux qui ne savent pas la langue dans laquelle il est prononcé. Un discours prononcé en chinois peut être admirable et rester incompréhensible pour moi si je ne sais pas le chinois; mais une œuvre d'art se distingue de toute autre manifestation de l'esprit parce que sa langue est accessible à tous et qu'elle agit indistinctement sur chacun. Les larmes ou le rire d'un Chinois agiront sur moi, aussi bien que les larmes et le rire d'un Russe; il en sera de même d'une œuvre musicale, picturale et poétique si elle est traduite en une langue que je connais.

« ... Les grandes œuvres d'art ne sont grandes que parce qu'elles sont accessibles et compréhensibles à tous. L'histoire de Joseph traduite en langue chinoise touche le Chinois. Il existe et doit exister des édifices, des tableaux, des statues, de la musique, qui impressionnent de même. Si donc l'art est dépourvu de ce pouvoir, on ne doit pas prétendre que c'est par suite du manque de compréhension chez le spectateur ou l'auditeur, mais on doit en conclure que c'est un art mauvais ou qu'il n'en est pas un. »

L'art se distingue de la science parce que cette dernière demande de la préparation, de la progression dans les connaissances, tandis que le premier peut être compris indépendamment du développement intellectuel de l'homme. La mission de l'art est précisément de rendre accessible, sensible, ce qui n'est pas du domaine de la raison. C'est pourquoi les classiques chefs-d'œuvre l'*Iliade*, l'*Odyssée*, l'histoire d'Isaac, de Jacob et de Joseph, les livres des prophètes juifs, les Psaumes, les paraboles de l'Evangile, sont accessibles aux plus ignorants autant qu'aux classes cultivées. Ce n'est pas le manque de savoir et de culture qui empêche de comprendre le sentiment élevé que doit transmettre l'art, mais bien une culture fausse et une science fausse.

« Boileau a dit que « tous les genres sont bons, hors le genre « ennuyeux »; avec plus de droit encore peut-on dire de l'art, que tous les genres sont bons, hors celui qu'on ne comprend pas, ou qui ne produit pas son effet; car quelle valeur peut avoir une activité humaine qui ne remplit pas sa mission?

« Aussitôt qu'on admet que l'art peut rester l'art, tout en étant inintelligible à des hommes sains d'esprit, il n'y a aucune raison à ce que certains hommes, au goût dépravé, ne puissent produire que des œuvres qui flattent leurs sentiments pervertis et qui ne sont compréhensibles que pour eux; il n'y a aucune raison à ce qu'ils

Digitized by Google

appellent « art » ces œuvres. C'est ce que font, d'ailleurs, ceux qui sont connus sous le nom de « décadents ».

Cessant d'être accessible à tous, n'étant plus sincère, devenu par suite artificiel, l'art ne sert qu'à distraire l'ennui des oisifs blasés, constamment en quête du nouveau. Aussi, pour pouvoir fabriquer à discrétion les œuvres prétendues artistiques, nos artistes ont eu recours à des procédés spéciaux qui ont remplacé l'inspiration.

« Par exemple, l'ornementation ou la parure ne peut pas servir de base d'appréciation de l'art. Si la propriété principale de l'art est de communiquer aux autres le sentiment qu'a éprouvé l'artiste, cette communication ne se fait pas par la beauté, mais se produit le plus souvent en dehors d'elle. La vue d'une souffrance des plus laides peut provoquer en nous une grande pitié, de l'attendrissement et de l'admiration devant le stoïcisme du malheureux; au contraire, nous pouvons n'éprouver aucune émotion devant une statue de cire incontestablement belle.

« Apprécier une œuvre d'art suivant sa beauté est, en somme, aussi étrange que de juger de la fertilité d'une terre d'après la beauté du site.

« L'effet des contrastes, de l'inattendu, de l'effrayant ne donne pas non plus l'idée du véritable art, parce que ce procédé ne transmet pas le sentiment, il ne fait qu'agir sur les nerfs. Si un peintre représente bien une blessure sanglante, sa vue peut me frapper, mais ce ne sera pas de l'art. Une seule note prolongée par un orgue puissant produira une forte impression, provoquera même des larmes, mais ce n'est pas de la musique, parce qu'aucun sentiment n'y est exprimé...

« ... L'art actuel est devenu raffiné, dit-on encore. Au contraire, grâce à cette recherche de l'effet, il est devenu fort grossier. On représente, par exemple, une nouvelle pièce, *Hanelé*, qui a fait le tour des théâtres de l'Europe. L'auteur y veut communiquer au public la pitié pour une fillette martyrisée. Pour provoquer ces sentiments par les moyens artistiques, l'auteur devrait faire exprimer cette pitié à un de ses personnages, de façon à la communiquer à tous les spectateurs; ou bien, il doit fidèlement décrire les sensations de la fillette. Mais il ne sait ou ne veut le faire, et il choisit un autre moyen, plus compliqué pour le décorateur, mais facile pour lui. Il oblige la fillette à mourir sur la scène; pour augmenter encore l'action physiologique sur le public, il fait éteindre la lumière, laissant les spectateurs dans l'obscurité et, avec l'accompagnement d'une musique larmoyante, il montre comment le père ivre frappe et poursuit la fillette. Elle se tord,

Digitized by Google

gémit, tombe épuisée. Arrivent des anges qui l'emportent.

« Le public, ému, croit que son émotion est précisément une sensation esthétique. Or, il n'en est rien, parce qu'il n'y a pas de transmission de sentiments, mais simplement une impression faite à la fois de douleur provoquée par la souffrance d'autrui et de joie d'en être soi-même délivré, impression semblable à celle que nous éprouvons à la vue d'un supplicié ou que les Romains ressentaient devant l'arène des gladiateurs. »

Les effets du même genre employés par la musique, qui agit directement sur les nerfs, sont plus sûrs encore.

Cependant, ces productions de l'art imitatif sont très en faveur aujourd'hui et leur nombre augmente avec une progression inouïe. Trois conditions la favorisent : 1° la rémunération élevée des artistes, d'où la formation de l'artiste professionnel; 2° la critique d'art; 3° les écoles d'art.

L'art devenu l'objectif d'une profession, la sincérité, — sa principale et précieuse qualité, — a beaucoup diminué et presque disparu. En effet, l'artiste professionnel vit de son travail; pour satisfaire le goût blasé de ses clients, il lui faut imaginer sans cesse les sujets, et il les invente. Aussi, il est facile de comprendre la différence qui existe entre « les productions qui appartiennent aux prophètes juifs, aux auteurs des Psaumes, à François d'Assise, à l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, à ceux des contes, légendes, chants populaires, qui, loin de recevoir une récompense quelconque, n'ont pas même laissé leur nom, et les œuvres des poètes, des dramaturges et des musiciens de cour comblés d'honneurs et de richesse, puis, celles des artistes professionnels qui en vivent et qui reçoivent leur rémunération des directeurs de journaux, des éditeurs, des *impresarii*, en général des intermédiaires entre les artistes et le public des villes. »

En même temps, l'appréciation de l'art n'appartient plus à tous, au simple public, mais exclusivement à de savants critiques au jugement faussé et plein de suffisance.

Ils nous expliquent des œuvres, dit-on, et qu'expliquent-ils?

« Un véritable artiste a transmis par son œuvre aux autres hommes les sentiments qu'il a vécus; qu'y a-t-il donc à expliquer encore?

« Si une œuvre est parfaite, qu'elle soit morale ou immorale, le sentiment exprimé par l'artiste est transmis aux autres hommes; s'il leur est transmis, ils l'éprouvent. Tous les commentaires sont donc oiseux. Si l'œuvre ne communique pas le sentiment, aucun raisonnement ne la rendra communicative. Il est impossible de commenter l'œuvre d'un artiste. Si on pouvait expliquer par le

Digitized by Google

raisonnement ce qu'il voulait dire, il l'aurait exprimé par la parole. Mais il l'a dit par son art, parce qu'il n'avait pas d'autre moyen de rendre les sentiments qu'il a ressentis. Un artiste produit une œuvre en y exprimant les sentiments qu'il a vécus par les moyens qui lui sont propres, la majorité des hommes ressent les sentiments de l'artiste et son œuvre devient célèbre. Alors la critique, jugeant l'artiste, se met à dire que son œuvre n'est pas mauvaise, mais que tout de même il n'est pas Dante, ni Shakspeare, ni Goethe, il n'est pas le Beethoven de l'âge mûr, il n'est pas Raphaël. Et le jeune artiste, sous l'influence de ces dissertations, se met à imiter ceux qu'on lui donne pour modèles, et produit non seulement des œuvres qui ne sont plus personnelles, mais des œuvres faibles et fausses.

Il existe encore une cause de la déformation de l'art qui lui est plus nuisible peut-être que la critique : ce sont les écoles d'art. En effet, l'école ne peut enseigner que les procédés d'exprimer les sentiments éprouvés par d'autres artistes, et cet enseignement n'apprend que l'imitation.

« J'ai déjà cité quelque part la profonde remarque du peintre russe Brulow sur l'art. Je ne puis résister au désir de la répéter ici parce qu'elle indique mieux que tout ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas apprendre dans les écoles. Corrigeant l'étude d'un élève, il toucha à peine certains endroits, et l'étude inerte s'anima soudain. « Vous avez *à peine* touché, et tout changea », dit un élève. « L'art commence là où ce « à peine » commence, » dit Brulow...

« ... La même observation est applicable à tous les arts. A peine plus clair, à peine plus sombre, à peine plus haut ou plus bas, plus à droite ou plus à gauche, — dans la peinture; à peine l'intonation est-elle affaiblie ou augmentée dans l'art dramatique; un pied de plus ou de moins dans la poésie, et l'harmonie est rompue et la contagion artistique manque. Cette contagion n'est atteinte que lorsque l'artiste saisit les moments infiniment petits dont est composée une œuvre d'art. Et il ne peut les saisir qu'en s'abandonnant au sentiment. Aucune machine ne peut faire ce que fait un bon danseur qui exécute les pas en mesure; aucun orgue ne peut être comparé au chant d'un berger qui a le sentiment musical; aucune photographie ne rend l'image comme un bon dessinateur; aucune rhétorique ne trouve le mot de l'harmonie d'une phrase que trouve le sentiment. C'est pourquoi les écoles peuvent apprendre ce qu'il faut pour imiter l'art, mais jamais comment produire une œuvre artistique. »

Ces diverses causes ont rendu les artistes, les critiques, et toute

Digitized by Google

la société moderne inaptes à comprendre le véritable art et disposés à accueillir ses imitations les plus grossières.

Tolstoï appuie cette constatation par l'exemple de Richard Wagner. Il examine sa « monstrueuse » théorie musico-dramatique, fait ressortir « l'absurdité » de son application, par le maître du genre et de ses disciples, et montre ainsi « l'aberration » des hautes classes qui considèrent « les divagations » des wagnériens comme du grand art, ouvrant de nouveaux horizons.

L'écrivain russe raconte l'effet produit sur lui par la représentation à Moscou, de *l'Anneau des Nibelungen*, de Wagner, dont il eut le courage d'écouter un acte et demi :

« Tout le premier acte était si faux, si stupide, qu'il m'était inutile d'attendre la fin de l'opéra. Je me suis levé, quand mes amis m'ont prié de rester, disant qu'on ne peut pas juger l'œuvre d'après le premier acte, et que le second serait meilleur.

« Pour moi, la question était résolue. Il n'y avait rien à attendre d'un auteur qui pouvait imaginer des scènes comme celles que je venais de voir, et qui blessaient si profondément le sentiment esthétique. On pouvait dire d'avance que tout ce que cet auteur écrirait serait mauvais, parce qu'il ignore absolument tout ce qu'est un véritable d'art. Mais autour de moi il y avait enthousiasme général, et, afin d'en connaître la cause, je suis resté pour le deuxième acte. »

Les premières scènes de ce deuxième acte sont aussi « bêtes, foraines et insupportables ».

« Au point de vue musical, c'est absolument incompréhensible ; parfois, des bribes, des espérances de pensées musicales qui ne se réalisent pas, et ces commencements fugitifs sont eux-mêmes tellement obscurcis par des complications harmoniques, par des effets de contraste et par le malaise que cause l'invraisemblance de l'action, qu'il est difficile non seulement d'en être impressionné, mais encore de les remarquer.

« Mais l'effet qui domine tout, c'est le parti-pris de l'auteur ; dès le début jusqu'à la fin, on voit et on entend non pas Siegfrid, ou les oiseaux, mais seul l'Allemand de mauvais ton et de mauvais goût, suffisant, qui a une notion, la plus grossière et la plus ignare, de la poésie et qui veut nous transmettre sur elle ses idées fausses avec les moyens les plus primitifs...

« ... Ne pouvant plus y tenir, je me suis précipité vers la porte avec un sentiment de dégoût que je n'ai pu oublier jusqu'ici. »

Et c'est à ce spectacle « fou » que la fleur de la société moscovite assiste avec enthousiasme, persuadée qu'elle est témoin de la manifestation suprême du grand art. Or, ces milliers d'hommes ne

Digitized by Google

sont que l'infime partie des adorateurs de Wagner. A Bayreuth, sanctuaire de cet art, se précipite de tous les coins du monde une foule choisie pour suivre stoïquement et avidement à la fois, pendant quatre jours, les péripéties de l'action et le développement de la musique wagnérienne.

Il faut dire que le succès prodigieux de Wagner s'explique par la réunion, dans sa manière de faire, de tous les défauts, de tous les procédés de l'art imitatif : l'emprunt, l'ornementation, l'effet et l'attrait. Sous ce rapport, Wagner est le représentant le plus parfait de l'esthétique moderne, le maître incontesté et incontestable de la science actuelle du beau, du goût des hautes classes.

L'art vrai n'a pas besoin de ces moyens extérieurs d'action. Mais comment le reconnaître? Quel est le terme de son appréciation? Il en existe un, et il est certain : la contagion artistique.

« Si un homme après avoir lu, entendu ou vu une œuvre d'un autre homme éprouve un sentiment qui l'unit à ce dernier et à ceux qui reçoivent la même impression, l'œuvre qui a provoqué cet état d'âme est du domaine de l'art...

« ... La qualité principale de cette sensation est que celui qui la reçoit se confond tellement avec l'artiste, qu'il croit l'œuvre sienne et que les sentiments qu'elle contient sont ceux qu'il aurait voulu depuis longtemps exprimer... C'est dans cette union intime de l'artiste avec les autres hommes qu'est la force attractive et la qualité de l'art. »

En outre, le degré de la contagion artistique est aussi celui du mérite de l'œuvre.

« *Plus la contagion est intense, mieux est l'art, l'art en lui-même, indépendamment de son fond, c'est-à-dire du mérite des sentiments qu'il transmet.*

« L'art devient plus ou moins contagieux, grâce à trois conditions : 1° la nouveauté plus ou moins grande du sentiment exprimé; 2° la transmission plus ou moins nette de ce sentiment; et 3° la sincérité de l'artiste, c'est-à-dire la force du sentiment qu'il a éprouvé... »

La troisième qualité est la principale et implique même les deux autres. En effet, il faut que l'artiste écrive, chante ou joue pour lui-même et alors il est certain de produire également une impression sur les autres. C'est pourquoi la sincérité est la condition essentielle d'une œuvre d'art. Elle existe toujours dans l'art populaire, d'où la puissance de son action.

Quant au mérite de l'œuvre d'art, indépendamment de son sujet, il est apprécié suivant le degré de la nouveauté, de la netteté et de la sincérité du sentiment exprimé.

Digitized by Google

Vient la question du fond de l'œuvre. Comment l'apprécier à son tour? Quel est le sujet bon et quel est le mauvais?

L'art est comme la parole, nous le savons, un des moyens de communion entre les hommes; il est donc aussi celui de la marche de l'humanité vers la perfection. De même que, grâce à la parole, progressent les connaissances et que les fausses et les inutiles sont peu à peu remplacées par les vraies et les nécessaires, grâce à l'art, évoluent les sentiments, et les mauvais et les inférieurs sont remplacés par les bons et les supérieurs. Si l'œuvre d'art, quant au fond, remplit cette mission, elle est parfaite.

Enfin, la base du jugement de la qualité même des sentiments exprimés est la conscience religieuse la plus avancée de chaque époque. Elle est nette chez certains conducteurs spirituels de peuple, toujours latente et plus ou moins vivace dans la foule.

« La conscience religieuse d'une société est comme le lit où coule le fleuve. Si le fleuve se meut, il suit une direction; si la société vit, elle a une conscience religieuse qui lui indique la direction que suivent, plus ou moins sciemment, tous les membres de la société.

« Aussi la conscience religieuse a toujours existé et existe dans chaque société. C'est conformément à cette conscience que les sentiments exprimés par l'art ont été appréciés.

« Par exemple, chez les Grecs on appréciait l'art qui exprimait les sentiments de beauté, de force, de courage (Hésiode, Homère, Phidias), on condamnait et on méprisait l'art qui transmettait les sentiments de grossière sensualité, d'abattement et de mollesse (efféminité). Les Juifs encouragaient l'art qui exprimait les sentiments de fidélité et de soumission à Dieu, à ses lois (certaines parties de la Genèse, les prophéties, les Psaumes), et condamnaient celui qui transmettait les sentiments d'idolâtrie (le Veau d'or). Quant aux autres œuvres d'art, — récits, chants, danses, ornementations, — qui n'étaient pas contraires à la conscience religieuse, on ne s'en occupait pas.

« Je sais, dit Tolstoï, que, d'après l'opinion répandue aujourd'hui, la religion est une superstition, qu'elle est déjà surannée et que, par suite, il n'existe actuellement aucune conscience religieuse commune à tous les hommes et d'après laquelle on pourrait apprécier l'art...

« Ceux qui ne reconnaissent pas le sens véritable du christianisme et qui inventent diverses théories philosophiques et esthétiques pour se cacher à soi-même le non-sens et la fausseté de leur vie, ne peuvent pas penser autrement. Intentionnellement ou non, ils confondent le culte religieux avec la conscience religieuse, et ils croient qu'en niant l'un ils nient l'autre...

Digitized by Google

« ... Si l'humanité marche, progresse, il doit, nécessairement, exister une force indicatrice de ce mouvement. Cette force a toujours été la religion. Toute l'histoire du progrès humain le démontre. Si donc le progrès ne peut s'accomplir sans la direction de la religion, — l'humanité avance toujours, — il doit y avoir une religion de notre époque...

« ... La conscience religieuse de notre époque, dans son acception la plus générale et la plus pratique, est celle du bonheur matériel et moral, particulier et commun, temporaire et éternel réalisé par la fraternité et l'union de tous les hommes. Cette conscience se manifeste sous diverses formes, non seulement chez les meilleurs hommes de notre temps, mais sert déjà de guide à l'humanité dans son travail complexe pour arriver, d'une part, à la suppression d'obstacles physiques et moraux qui empêchent l'union des hommes, et, de l'autre, au triomphe des idées en faveur de l'établissement de la fraternité universelle. C'est cette conscience qui doit nous guider dans l'appréciation de tous les phénomènes de notre vie, parmi lesquels notre activité artistique. »

Or, le mal d'aujourd'hui n'est pas tant dans la méconnaissance du véritable art, fondé sur cette conception de la fraternité, que dans la reconnaissance, à sa place, d'un art faux, n'ayant pour but que le plaisir de certains, et qui, par son exclusivisme même, est contraire au principe chrétien de l'union universelle, conscience religieuse de notre époque.

« ... La conscience chrétienne a donné une nouvelle direction à tous les sentiments des hommes et a modifié complètement, par suite, la signification de l'art. Les Grecs ont pu profiter de l'art des Perses, les Romains de celui des Grecs, les Juifs de celui des Egyptiens : leur idéal principal était le même. C'était la grandeur et le bonheur des Perses, des Grecs ou des Romains. Le même art était transporté dans d'autres conditions et s'y adaptait. Mais l'idéal chrétien a transformé, a révolutionné tout au point que, comme le dit l'Evangile : « Ce qui était grand devant les hommes « est devenu vil devant Dieu. » L'idéal, ce n'était plus la grandeur du Pharaon ou de l'empereur romain, ce n'était plus la beauté du Grec ou la richesse de la Phénicie, c'était : l'humilité, la chasteté, la charité, l'amour. Le héros, ce n'était plus le riche, mais le pauvre Lazare, c'était Marie l'Egyptienne, non pas au temps de sa beauté mais de son repentir. Ce n'étaient pas les acquéreurs de richesses, mais ceux qui les distribuaient; non pas les hôtes des palais, mais ceux des catacombes et des masures. Le produit d'art supérieur n'était plus le temple de la victoire orné des statues des vainqueurs, mais l'expression de l'âme humaine régénérée par

Digitized by Google

l'amour au point que l'homme martyrisé a eu pitié de ses bourreaux et leur a pardonné.

« La conception chrétienne consiste en ce que tous les hommes sont fils de Dieu et, par suite, il doit exister une union entre eux et avec Dieu, comme le dit l'Evangile (Saint Jean, XVII, 21). C'est pourquoi le fond de l'art chrétien doit être des sentiments qui aident à l'union des hommes avec Dieu et entre eux.

« L'expression : *l'union des hommes avec Dieu et entre eux* peut paraître obscure à ceux qui ont entendu abuser de ces mots, et cependant ils ont une signification fort nette. Ils signifient que l'union chrétienne entre les hommes, — contrairement à l'union particulière, exclusive de quelques-uns, — est ce qui réunit tous les hommes sans exception. »

L'art a précisément cette qualité d'unir les hommes. L'art exclusif d'aujourd'hui l'a perdue, puisqu'il désunit et devient même une source d'animosité en créant des privilégiés. Seuls les nobles sentiments de fraternité, et ceux, plus simples éprouvés par tout être humain, la joie, l'attendrissement, le courage, etc., réunissent les cœurs et produisent par suite, dans une œuvre d'art, une heureuse influence. En effet, chacun est satisfait de ce que son prochain partage ses sensations; de ce que, non seulement les présents, mais tous les vivants, reçoivent la même impression que lui; « plus encore : il éprouve une sorte de joie mystérieuse, d'une communion extraterrestre avec tous les hommes du passé qui ont vécu le même sentiment, et avec les hommes de l'avenir qui le vivront. »

Partant de cette définition de l'art vraiment chrétien de notre époque, Tolstoï divise les œuvres artistiques en deux catégories principales : 1° celles qui expriment les sentiments d'union en Dieu, — l'art proprement religieux avec ses deux subdivisions : les œuvres qui affirment le principe religieux, et celles qui combattent pour son triomphe; 2° celles qui expriment les sentiments quotidiens communs à tous les hommes, — l'art profane. Celui-ci comprend à son tour deux divisions : l'art universel, accessible à tous les hommes de la terre, et l'art qui appartient à une seule époque et à une seule nation, mais général à cette époque et à cette nation.

Il résulte de tout ce qui précède qu'à la question posée par Tolstoï au début de son écrit, si l'existence de l'art exclusif, — auquel on fait tant de sacrifices, — est nécessaire, on ne peut que répondre : non. C'est la réponse du bon sens et du sentiment moral. Il faut donc faire tout pour anéantir cet art nuisible, un des maux les plus terribles de l'humanité. Et ce sera dit-il, la tâche des meilleurs d'entre nous.

Digitized by Google

Mais, feront observer les artistes d'aujourd'hui, « il nous est impossible, avec notre développement actuel, de retourner à l'état primitif. Il nous est impossible d'écrire à notre époque des histoires comme celle de Joseph ou comme l'*Odyssée;* de sculpter des statues comme la *Vénus* de Milo; de composer une musique comme les chants populaires. »

En effet, l'artiste moderne n'est pas en état de produire des œuvres pareilles. Mais de vrais artistes, non des professionnels, ayant des sentiments naturels à exprimer, vivant de la vie infiniment variée et active de tous, s'inspirant de l'idéal le plus élevé du moment, travailleront à la perfection progressive de toute l'humanité.

Et Tolstoï déclare dans sa conclusion :

« J'ai accompli comme j'ai pu le travail qui m'occupe depuis quinze ans et sur un sujet qui m'est familier : l'art.

L'auteur veut dire, non pas qu'il est resté occupé pendant quinze ans à ce travail, mais que le sujet l'a hanté aussi longtemps.

« Aujourd'hui, j'ai fini cette étude, et si incomplète qu'elle soit, j'espère que ma pensée fondamentale relative à la fausse voie que suit l'art de notre société et à sa cause, ainsi que ma définition du véritable art, sont justes et que ma peine ne sera pas perdue. »

Enfin, dans les dernières pages de sa conclusion, l'auteur soulève également la question des connaissances scientifiques, subsidiaire, à son avis, à celle de l'art : « La science et l'art, dit-il, sont aussi liés que les poumons et le cœur; au cas où l'un de ces organes est faussé, l'autre ne peut pas fonctionner régulièrement. » Or, la science d'aujourd'hui n'est pas moins fausse et nuisible que l'art. Il faut donc s'employer à régénérer l'une et l'autre, et suivant les mêmes principes et les mêmes moyens.

« A notre époque la conception religieuse commune à tous les hommes est celle de la fraternité et du bonheur dans l'union. La véritable science doit indiquer les divers moyens de l'application pratique de cette conception. L'art doit se l'assimiler par le sentiment; il doit, à l'aide de la science, guidé par la religion, réaliser la cohabitation paisible des hommes par l'action libre et allègre de tous et non pas par des moyens extérieurs. »

La science découvrira peut-être un jour à l'art un idéal nouveau et plus élevé; mais, actuellement, la mission de l'art semble à Tolstoï nette et définie : la réalisation de l'union fraternelle entre les hommes.

E. Halpérine-Kaminski.

---

Digitized by Google

# LE MARÉCHAL DAVOUT

## D'APRÈS UN LIVRE DE SON ARRIÈRE-PETIT-FILS

---

Il y a quelques mois, les journaux relataient l'inauguration, sur un point dangereux de la côte bretonne, du *phare d'Eckmühl*, érigé en vertu du testament de la dernière fille du maréchal Davout. Par une inspiration délicate entre toutes, la marquise de Blocqueville a voulu que la gloire paternelle, issue des meurtrières mêlées du champ de bataille, se perpétuât dans un monument destiné à protéger et à sauver des vies humaines; que le nom d'Eckmühl, associé en 1809 aux sanglots de bien des femmes et des mères, fût béni désormais dans les familles de marins et peut-être de naufragés.

Mme de Blocqueville n'avait pas attendu la rédaction de ses dispositions dernières pour honorer et célébrer la mémoire du maréchal. Jeune fille, elle ne se lassait pas de provoquer les récits de ses compagnons d'armes et de ses subordonnés : vainqueurs d'Auerstaedt ou de Wagram, survivants de la Moskowa, assiégés de Hambourg, témoins des Cent-Jours, elle les accablait de questions sur celui que chacun d'eux se plaisait à appeler « mon maréchal ». Plus tard, elle voulut dépouiller et classer ce qu'elle possédait des papiers de son père. Au déclin de sa vie, enfin, elle entreprit de faire participer la France entière à son culte domestique, et publia cinq volumes [1] confus, passionnés, mais passionnants aussi, où les lettres intimes de Davout, les réminiscences des contemporains, les appréciations des historiens étaient entremêlées, soit d'un commentaire dithyrambique, soit de longues et ardentes digressions. Quiconque avait parlé du maréchal en termes peu favorables ou même indifférents était traité en ennemi par Mme de Blocqueville : fidèle à la tactique paternelle, elle prenait une impétueuse offensive; contre les irrévérencieux, toutes les armes lui étaient bonnes, à commencer par les personnalités. Le sentiment

[1] Après la publication des deux premiers, M. H. de Lacombe fit paraître, dans le *Correspondant* du 10 février 1880, une étude complète sur Davout, aussi remarquable par l'élévation des jugements que par des documents nouveaux sur la fin des Cent-Jours, fruit de recherches personnelles aux Archives de la Guerre.

Digitized by Google

qui l'animait était si respectable, et sa bonne foi si évidente, que nul ne lui tint rigueur.

Mais ses publications avaient un autre défaut que ce manque d'ordre, de critique et de sang-froid. A la mort de la maréchale Davout, en 1868, les papiers politiques et militaires du prince d'Eckmühl avaient été déposés aux Archives de la Guerre, et les papiers privés partagés entre ses trois filles ou leurs héritiers. Mme de Blocqueville n'avait examiné et imprimé que les pièces contenues dans son lot : par là même, son œuvre était incomplète.

Les lacunes qu'elle présentait sont comblées dans les deux volumes[1] que vient de faire paraître l'arrière-petit-fils de Davout, M. le comte Vigier. Aux précieux documents que lui fournissaient ses propres archives, l'auteur a ajouté le produit de recherches méthodiques dans les dépôts publics et les collections privées[2]. Le tout a pris place dans un récit biographique sobre, net et précis. M. Vigier a eu le très légitime souci de glorifier son illustre aïeul, mais il a eu aussi la volonté de *tout* révéler, et en montrant Davout à l'œuvre, de provoquer l'admiration spontanée du lecteur plutôt que de lui suggérer des formules laudatives.

Ce livre devait, paraît-il, se présenter sous le patronage de l'historien de Condé. Il y a quarante ans déjà, pendant l'exil où le réduisait le second Empire, le duc d'Aumale faisait le pèlerinage d'Auerstaedt : son émotion se reflétait dans le billet que, de la salle d'attente d'une gare allemande, il adressait au petit-fils du vainqueur[3]. M. Frédéric Masson, qui avait guidé l'auteur dans ses travaux, s'est défendu d'esquisser le portrait que la mort empêchait le prince de buriner : il a du moins expliqué l'origine et l'économie de l'ouvrage dans une quinzaine de pages où l'on retrouve, avec la maîtrise ordinaire de son style, quelques-unes de ses idées favorites.

*
* *

On sait que, comme Marmont et Macdonald, comme Desaix, qui se faisait appeler, sous Louis XVI, « M. de Veygoux », Davout était gentilhomme. Nul, sans doute, parmi les futurs généraux de la

[1] *Davout, maréchal d'Empire, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl* (1770-1823), par son arrière-petit-fils, le comte Vigier; précédé d'une introduction de M. Frédéric Masson. Paris, Ollendorff, 1898. 2 vol. in-8° de XIX-297 et 409 pages.

[2] Pourquoi n'a-t-il point indiqué l'origine pour chaque pièce?

[3] « Je reviens fort exalté, et après avoir fait partager mon exaltation à mon fils qui m'accompagnait, pour lui donner le goût des grandes actions; je veux aussi vous y associer, et je profite d'une demi-heure que je dois passer à la station de Kösen pour vous écrire ce petit mot. »

Digitized by Google

Révolution ou maréchaux de l'Empire, ne pouvait se vanter d'une plus ancienne noblesse, puisque sa famille, sans posséder avant lui une notoriété historique, remontait authentiquement jusqu'au treizième siècle. On y portait les armes de père en fils, et le chevalier Louis d'Avout, après avoir traversé les écoles militaires d'Auxerre et de Paris, était, en 1789, sous-lieutenant au régiment de Royal-Champagne cavalerie, en garnison à Hesdin.

Sa destinée naturelle eût été d'émigrer avec ses camarades, de traîner pendant dix ans sa hautaine misère dans les cantonnements et les auberges de l'Allemagne, puis de rentrer en *amnistié* sous le Consulat, et de vivoter des revenus d'une petite propriété ou des émoluments d'un petit emploi. C'est le parti qu'il eût embrassé sans hésiter, si l'esprit de corps et l'esprit de caste avaient eu plus de prise sur lui : pour avoir été à vingt ans un indépendant et un réfractaire, il devint maréchal, duc, prince, pair de France, titulaire de dotations dont les revenus dépassaient un million de francs. L'histoire a de ces ironies et de ces immoralités. Il est vrai que beaucoup de panégyristes croient faire œuvre pie en les dissimulant; selon la réflexion de M. Masson, « on est tenté, chez les hommes d'Empire qui sont parvenus aux hautes dignités, de partager leur carrière en deux parties, de garder et de mettre en belle lumière celle qui flatte le plus l'amour-propre, d'étaler les bâtons de maréchaux, les toques ducales et les grands cordons, et de passer sous silence les origines, les grades inférieurs, ce qui est de la Révolution, ce qui est révolutionnaire et républicain ».

La mère de Davout s'était remariée, en 1789, avec un jeune avocat, Turreau de Linières, qui devait siéger à la Convention. Entre le beau-père et le beau-fils, une étroite intimité s'établit, qui devait même survivre à la rupture de cette union disproportionnée. Endoctriné par Turreau, Davout poussa ses hommes à fraterniser avec la garde nationale de Hesdin, clabauda contre les officiers supérieurs, et les dénonça même aux gazetiers de Paris, en promettant d'autres révélations si on lui gardait le secret. Il y gagna une détention de six semaines à la citadelle d'Arras, et l'honneur d'être cité dans un rapport de la Constituante comme un martyr de la liberté. Mais sa situation à Royal-Champagne était devenue impossible, et il lui fallut demander un congé illimité. En somme, comme l'a dit M. Sorel, « ce terrible prévôt débuta par un acte d'indiscipline ».

Il était retiré auprès de sa mère, à Ravières, quand, à l'automne de 1791, l'organisation des premiers bataillons de volontaires lui fournit l'occasion de rentrer dans l'armée. Il donna sa démission définitive de sous-lieutenant pour s'engager parmi les volontaires

Digitized by Google

de l'Yonne et, grâce à sa popularité, fut immédiatement élu lieutenant-colonel en second (il n'y avait point de colonel ; le premier lieutenant-colonel était un certain de Bois, qui se fit plus tard comédien et mourut de misère). Après quelques mois d'instruction militaire à Joigny, le bataillon fut appelé à la frontière; en passant à Dormans, Davout sauva momentanément la vie à M. de Castellane, évêque de Mende, qui allait être un peu plus tard massacré à Versailles.

Dans ces premiers temps, en dehors de la hiérarchie militaire, les officiers de volontaires se considéraient un peu comme les subordonnés des administrateurs civils de leur département d'origine. Davout écrivait fréquemment aux administrateurs de l'Yonne, pour réclamer de nouveaux enrôlements, pour faire rejoindre les volontaires qui, de leur autorité privée, avaient quitté le bataillon, plus tard pour rendre compte des actions d'éclat, pour transmettre le nom des tués et des blessés. Naturellement empreintes de la phraséologie révolutionnaire, ses lettres pourtant révèlent avant tout une âme de soldat. Alors que le bataillon n'a point encore reçu le baptême du feu, et qu'on redoute la contagion des paniques de Mons et de Tournai, il écrit : « Telle chose qui arrive, je connais des personnes qui ne feront pas de déshonneur au département dont vous êtes les premiers magistrats. » Le chef héroïque d'Eylau et de la Moskowa s'annonce déjà dans ce récit de l'enlèvement d'un poste autrichien : « Nous recevons des coups de feu qui n'ont fait qu'accélérer notre marche, car, au lieu de conserver le pas accéléré, nous avons pris le pas de course; ce qui a si fort intimidé l'ennemi, qu'il a pris sur-le-champ le pas de fuite. »

Lors de la trahison de Dumouriez, Davout courut à Valenciennes auprès des représentants Lequinio, Bellegarde et Cochon, pour les conjurer de venir à Saint-Amand soulever l'armée contre son général. Les trois conventionnels refusèrent, craignant le sort de leurs collègues livrés aux Autrichiens; Davout prit sur lui du moins d'aller s'embusquer avec son bataillon sur la route que devait prendre Dumouriez pour gagner la frontière : il faillit le faire prisonnier, et le réduisit à fuir au galop avec le duc de Chartres et sa petite troupe de fidèles.

Nommé en quelques mois chef de brigade, puis adjudant général, commandant de la cavalerie de Santerre dans une des plus chaudes rencontres de la guerre de Vendée, il reçut, à la fin d'août 1793, le grade de général de division et l'offre d'un commandement important. Un calcul de prudence ou un scrupule de légalité lui fit déclarer que, comme ancien noble, il devait quitter le service. Il passa le reste de la Terreur à Ravières, puis à la prison



Digitized by Google

d'Auxerre, où il avait tenu à accompagner sa mère, suspecte de correspondances avec des émigrés.

Il fut libéré au lendemain du 9 Thermidor, réintégré dans son grade de général de brigade, et transféré, sur sa demande, de l'armée des côtes de Brest, qui liquidait la guerre civile, à celle de la Moselle, qui poursuivait les envahisseurs impériaux sur leur propre territoire. Sous Kléber, Pichegru et Moreau, il fit les campagnes d'Allemagne jusqu'à la paix de 1797, se prodiguant au feu avec une intrépidité froide, gagnant tous les jours en science tactique et en maturité, s'appliquant, dès lors, à maintenir une rigoureuse discipline et pourchassant ces maraudeurs qui, comme il l'écrivait à un de ses amis, « travaillaient à l'extérieur à faire détester le nom français ».

Il s'était lié avec Desaix qui, le 22 mars 1798, le conduisit dans la petite maison de la rue de la Victoire : du premier coup d'œil, Bonaparte discerna un lieutenant hors de pair, et lui proposa de le suivre en Egypte. Davout se distingua à la tête de la cavalerie du corps de Desaix, décida la prise du fort d'Aboukir, tenta, après le départ de Napoléon, de détourner Kléber de signer la convention d'El-Arish, et rentra en France, au printemps de 1800, sur le même bâtiment que Desaix. L'état de sa santé l'empêcha de suivre celui-ci à Marengo, mais, dès le mois de juillet, le Premier consul le nommait général de division et commandant de la cavalerie de l'armée d'Italie. Il va sans dire que les idées politiques de Davout avaient marché aussi vite que les événements, et que le nouveau régime comptait peu de plus enthousiastes partisans. Il écrivait au maître vers cette époque : « Vous avez dit, il y a quelques années : « Donnez à la République de bonnes lois organiques, et l'Europe « sera libre. » Quelquefois je vous entends, mon général ; ces lois organiques, vous nous les donnez, et le reste se fera ou arrivera. L'Europe vous devra sa civilisation et la destruction d'une foule de préjugés qui ne seront pas remplacés, comme cela a manqué de nous arriver, par d'autres peut-être encore plus antisociaux. »

*
* *

Du Consulat date le grand essor de la carrière de Davout : l'un des quatre généraux de la garde consulaire, l'un des douze premiers maréchaux d'Empire, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, titulaire d'énormes dotations, commandant du corps le plus considérable de la Grande Armée, commandant, sous des titres divers, de l'armée d'occupation d'Allemagne pendant les périodes de paix, il fut en somme, avec Berthier et peut-être même avant lui, le personnage

Digitized by Google

militaire le plus considérable ou, comme disent les Yankees, le plus *proéminent* de l'Empire.

Il dut, avant tout, cette situation à ses qualités et à ses services techniques, sur lesquels nous allons revenir. Les souvenirs d'Egypte et l'amitié de Desaix le servirent beaucoup aussi : Napoléon eut toujours une prédilection pour ceux qui lui rappelaient le fidèle lieutenant tué à Marengo en fixant la victoire, et parmi les témoins de ses premières campagnes, les *Egyptiens* étaient les préférés [1]. Enfin, de même que Suchet, dont j'entretenais, il y a quelques mois les lecteurs du *Correspondant*, Davout fut puissamment aidé par son mariage.

En 1791, lieutenant-colonel de volontaires, il avait épousé une jeune fille appartenant à une bonne famille de robe. Cette très honorable alliance qui, jusqu'ici, avait passé inaperçue de tous ses biographes, ne lui avait apporté rien moins que le bonheur domestique, et il avait bientôt dû faire prononcer le divorce, auquel la jeune femme ne survécut guère. La nouvelle union qu'il contracta, à la fin de 1801, avait de quoi le dédommager : Mlle Aimée Leclerc joignait une grande beauté et d'admirables qualités de cœur à l'avantage d'être amie de pension d'Hortense et de Caroline, belle-sœur de Pauline.

Le général Leclerc, terrassé à trente ans par la fièvre jaune dans l'île tropicale par lui reconquise à la France, n'est plus guère pour nous que le mari de *Paulette*, une sorte de première édition du prince Borghèse. Les contemporains qui l'avaient vu à l'œuvre, soit en Italie, soit surtout à Saint-Domingue, ont gardé de lui une tout autre opinion : ils ont pensé que sa mort avait privé Napoléon non seulement d'un beau-frère très dévoué, mais d'un excellent conseiller et d'un précieux lieutenant; ce n'est point le pauvre Borghèse qu'ils prenaient pour terme de comparaison, mais Murat, et ils croyaient fermement que si la destinée eût été plus clémente à Leclerc, il eût surpassé le roi de Naples en science militaire, en sagacité politique, en fidélité à Napoléon et à la France.

Ce mariage faisait de Davout l'allié de la famille Bonaparte, l'égal de Bernadotte, qui avait épousé une Clary. La catastrophe de Saint-Domingue put refroidir sensiblement les rapports entre Mme Davout et la veuve si aisément consolée : elle ne modifia

[1] M. Vigier reproduit une curieuse lettre du général du génie Chasseloup, se plaignant que le Premier consul réserve toutes les faveurs aux artilleurs et aux Egyptiens : « Il rappelle trop au public qu'il a été officier d'artillerie... Comment, dans un moment où l'on veut faire oublier tous les partages d'opinion, va-t-on diviser l'armée en deux, celle qui a été en Egypte et celle qui n'y a pas été? »

Digitized by Google

en rien la bienveillance de Napoléon, qui demeura envers Leclerc moins oublieux que sa sœur. Si Davout avait eu l'ambition de Bernadotte, il aurait pu, lui aussi, se tailler une principauté indépendante, un royaume peut-être, dans le grand remaniement de l'Europe. Sans sortir de la condition privée, sa fortune excita les jalousies et les susceptibilités des Bonaparte. En 1812, Jérôme refusa de l'aider à écraser une armée russe, par la ridicule raison qu'une Majesté ne pouvait condescendre à prendre les ordres d'un simple maréchal. L'automne précédent, dans le salon de Mortefontaine, Mme Bernadotte, devenue princesse de Suède, faisait aigrement le calcul des traitements et dotations de Davout, en ajoutant que sa situation était préférable à celle de « prince royal sans le sou ».

Jusqu'en 1814, les deux époux furent rarement réunis : leur correspondance, publiée en majeure partie par Mme de Blocqueville, est un modèle de tendresse, de confiance et de simplicité [1]. Habitué à tout prévoir dans le détail, Davout envoyait à sa femme, pour la moindre question d'administration ou même de ménage, des indications dont la minutie ferait sourire, si elle ne révélait pas un grand organisateur. Il se plaisait visiblement dans ces questions matérielles, mais il ne s'y absorbait pas; à une recommandation d'uniforme ou d'équipage, succédaient les plus tendres attentions. Il se préoccupait aussi de la santé et de l'éducation de ses enfants, se lamentant de les si peu voir; il eut la douleur d'en perdre plusieurs en bas âge.

Malgré sa grâce irrésistible, la maréchale se dérobait le plus possible aux obligations de cour et de monde, pour être uniquement épouse, mère... et châtelaine. Quoiqu'elle se piquât d'une parfaite docilité, son mari ne put lui faire accepter les fonctions de dame d'honneur de *Madame Mère*. Quelque bonheur qu'elle eût à se retrouver avec lui, elle ne prolongea guère son séjour en Pologne, où elle fut reçue en vraie vice-reine : ces salves d'artillerie, ces fanfares et ces feux d'artifice l'effarouchaient. A peine mariée, elle avait obtenu de Davout qu'il fît l'acquisition de l'élégante et seigneuriale demeure de Savigny-sur-Orge, dont aujourd'hui encore tous les voyageurs de la ligne d'Orléans peuvent admirer la façade : dès lors, l'embellissement du parc, l'entretien du gibier, l'ameublement du château, furent la grande préoccupation de la maréchale et même de son mari. Rien pour eux n'était au-dessus de Savigny, et ils se croyaient fort aimables en faisant impitoyablement

[1] On n'ignore pas que Thiébault, censeur farouche des mœurs... d'autrui, accuse Davout d'avoir, en Pologne, manqué à la fidélité conjugale. Une allégation de Thiébault n'est pas une preuve; ce qui est certain, c'est que les lettres du maréchal sont d'un mari très tendre et très délicat.

Digitized by Google

les honneurs des petits perdreaux aux visiteurs de distinction : qui ne se souvient du malicieux récit de la comtesse Potocka?

*
* *

De l'avis de presque tous les juges compétents, Davout fut le meilleur lieutenant de Napoléon; de 1805 à 1812, son corps d'armée occupa dans les batailles impériales un poste de confiance et joua un rôle décisif. Le témoignage le plus caractéristique à cet égard est celui de l'empereur lui-même, lui écrivant pendant les mouvements qui préparaient Friedland : « Vous êtes l'extrémité de ma droite; jusqu'à cette heure, mon intention est de pivoter sur vous. Je compte sur le courage de votre corps d'armée, sur votre fermeté. » A Austerlitz, Davout attira sur lui le principal effort de l'ennemi, et l'amena à dégarnir le plateau de Pratzen. A Auerstaedt, surpris par la principale armée prussienne, abandonné ou non secouru par Bernadotte, il mit en déroute des forces triples des siennes, pendant que Napoléon triomphait aisément à Iéna. A Eylau, son arrivée conjura un désastre et assura le champ de bataille aux Français. A Wagram, en gravissant des pentes escarpées, il accomplit le mouvement tournant qui sauva Masséna et fixa la victoire. A la Moskowa enfin, après avoir vainement conseillé de prendre à revers les redoutes russes, il les enleva dans une suite d'assauts sanglants et héroïques. Il était un des quelques maréchaux que Napoléon mettait au courant de ses plans et autorisait à les discuter.

Mais Davout, rare et excellent *lieutenant*, dans le sens le plus complet et le plus élogieux du mot, n'était qu'un lieutenant, et M. Frédéric Masson me semble aller trop loin quand il en fait le type achevé de l'*homme de guerre*. Napoléon, qui trouvait en lui un précieux auxiliaire pour les opérations à exécuter sous ses yeux ou à sa portée, ne lui confia jamais la direction d'une campagne indépendante; la bataille d'Auerstaedt et la défense de Hambourg, qui furent des merveilles de bravoure et de constance, ne comportèrent pas des opérations stratégiques remarquables. Avec sa droiture ordinaire, Davout convenait lui-même que ses qualités se déployaient surtout sous la direction de l'empereur. « Je vaux dix fois mieux, écrivait-il à la maréchale, lorsque je le sais près de nous. » Il semble donc inférieur, comme tacticien, non seulement aux grands généraux de la République, à Hoche et à Moreau, mais même à certains maréchaux, tels que Masséna et Soult.

C'était en revanche un incomparable instructeur et chef de troupes. Dans ces derniers temps, sa réputation a quelque peu pâti des prétendues révélations de Thiébault, qui avait été son

Digitized by Google

subordonné à Hambourg. La vérité est que, sans parler des déboires d'ambition qui portaient Thiébault à se croire incompris et sacrifié par tous ses chefs, il y avait entre lui et Davout un complet antagonisme de goûts et de caractère. Le maréchal avait le culte de la discipline et de la régularité, tandis que Thiébault, officier supérieur et général, demeura à bien des égards un fantaisiste, sinon un bohème. La bonhomie bourguignonne qui anime les lettres de Davout ne va pas sans une certaine lourdeur, dont la verve gamine du Parisien dut plus d'une fois s'égayer. Mais à travers ses insinuations et ses racontars, Thiébault se voit contraint de confesser que le maréchal était d'une scrupuleuse délicatesse en matière d'argent, chose rare à la Grande Armée, et qu'il veillait assidûment au bien-être matériel du soldat. Je crois sans peine que son autorité se faisait lourdement sentir aux officiers frondeurs; mais son affection allait à ceux qui la méritaient, témoin la lettre qu'il écrivait lors de la blessure mortelle de son divisionnaire Gudin : « Je l'ai vu peu d'heures après son malheur, et c'était lui qui cherchait à me consoler. On ne me remue pas facilement le cœur, mais lorsqu'une fois on m'a inspiré de l'estime et de l'amitié, il est tout de feu. Je versais des larmes comme un enfant. Gudin a observé que je ne devais pas pleurer... »

Davout eut toujours l'horreur des pillards; il les considérait comme un déshonneur et un danger pour l'armée, dont ils détruisaient les ressources. Dans l'enivrement de la victoire, dans l'effondrement de la retraite de Russie, son corps fut toujours le mieux discipliné, grâce à son renom d'impitoyable sévérité. Il mettait quelque coquetterie à entretenir cette réputation par des menaces et des éclats de voix, avouant dans l'intimité que c'était une tactique pour obtenir l'obéissance exacte et n'avoir pas à sévir. Pendant le siège de Hambourg, dans des circonstances exceptionnelles, il ne fit fusiller que des espions avérés.

Dans les commandements qui avaient un caractère politique, Davout fut, comme sur le champ de bataille, l'exécuteur très ponctuel et très fidèle des volontés impériales. A Varsovie, il fit consciencieusement danser les Polonaises, encouragea leurs maris sans engager l'empereur, comme c'était sa consigne, surveilla Poniatowski et surtout la maîtresse de Poniatowski, émigrée suspecte de sentiments peu bonapartistes; il se mêla même d'affaires religieuses, chassa de leur couvent des moines trop amis de l'Autriche et représenta qu'il serait urgent de changer le confesseur de la reine de Saxe. — Chef de l'armée d'occupation d'Allemagne, il tint la main à la stricte application du blocus continental, démasqua les tripotages de Bourrienne, fit brûler les marchandises saisies,

Digitized by Google

malgré les cris des Francfortois; comme les pêcheurs des îles de la côte de Frise communiquaient fréquemment avec les Anglais, le maréchal proposa sérieusement de faire évacuer ces îles d'autorité, et d'établir la population au moins à trois marches dans l'intérieur des terres, pour mieux la dépayser. — En 1811, enfin, à la demande de Napoléon, qui suspectait la sincérité de la Prusse, Davout élabora un plan d'envahissement et de destruction de cette monarchie, où la violence et l'astuce se combinaient dans les plus effroyables proportions : on devait enlever Berlin de vive force, et, dans les places éloignées, présenter aux commandants un soi-disant ordre du roi de Prusse fabriqué par un faussaire distingué. Le maréchal écartait d'une phrase les objections d'ordre sentimental : « Je sais bien qu'aucun mot de ce projet n'a le cachet de la bonne foi, mais on ne ferait qu'user de représailles envers le gouvernement prussien [1]. »

*
* *

En Russie, Davout fut admirable de courage sur le champ de bataille et sublime de stoïcisme pendant la retraite, qu'il fit en grande partie à pied, avec des habits en lambeaux. Sorti de ce tombeau, il avait le courage d'écrire à la maréchale : « Je conserve mes vêtements pour te faire rire ainsi que nos enfants. »

Il réorganisa son corps d'armée dans l'Allemagne du Nord, fut chargé de défendre contre la double attaque suédoise et prussienne la région de Hambourg, et bloqué dans cette ville avec des ressources restreintes et une population hostile, trouva le moyen de soutenir un siège de plusieurs mois, auquel la paix générale put seule mettre fin. Des divers reproches qui lui ont été adressés à l'occasion de ce siège, le plus fondé est d'avoir immobilisé dans les lignes de Hambourg des troupes d'élite, qui firent cruellement défaut à Napoléon pendant la campagne de France. Plusieurs de ses divisionnaires le pressèrent inutilement de faire une trouée et d'aller rejoindre l'empereur : toujours homme d'obéissance, le maréchal, à qui dans l'été de 1813 la garde de Hambourg avait été soigneusement recommandée, ne crut pas, après Leipzig, pouvoir prendre sur lui de modifier sa consigne. Ici comme toujours, il fut un admirable agent d'exécution et un pauvre homme d'initiative : chargé de défendre Hambourg, il combina ses mesures pour y tenir une année, alors que la vraie tactique eût été d'en sortir.

Quant à l'histoire des fonds de la Banque, dont c'est un lieu commun de s'indigner parmi les moralistes allemands, et que le

[1] M. Vigier aurait dû donner le texte de ce document, qui ne nous est connu que par une analyse de M. Albert Vandal.

Digitized by Google

maréchal de Moltke rappelait encore en 1890 à la tribune du Reichstag, voici à quoi elle se réduit. Davout assiégé avait voulu, pour assurer la subsistance de ses troupes, lever sur la ville de Hambourg une contribution qui ne rentrait pas. Sur la proposition du conseiller d'Etat Chaban, intendant général des finances, l'un des administrateurs les plus probes et les plus capables de l'Empire, il se résigna à faire saisir de vive force les fonds et lingots déposés à la Banque de Hambourg; le tout fut inventorié par une commission qui tint également registre des sommes dépensées au fur et à mesure et dut en justifier l'emploi. C'était là sans doute une de ces décisions qui ne peuvent s'excuser que par l'état de guerre; mais, pour l'attribuer à un calcul de cupidité personnelle, il faut l'injustice des haines de race ou de parti.

Ce qui nuisit le plus à Davout sous la Restauration, ce fut son peu d'empressement à reconnaître Louis XVIII. Quand, le 14 avril 1814, Benningsen, qui commandait les assiégeants, lui annonça l'abdication de Napoléon, Davout crut à une ruse de guerre, déclara la nouvelle invraisemblable et répondit : « Un homme d'honneur ne se regarde point comme délié de son serment de fidélité, parce que son souverain peut avoir éprouvé des revers. » Tout en déclarant les hostilités suspendues, les Russes, précédés de drapeaux parlementaires, firent mine d'occuper les avant-postes : il furent reçus à coups de canon, beau prétexte aux ennemis du maréchal de dire qu'il avait fait tirer sur le drapeau blanc. Bientôt le doute ne fut plus possible, et Davout proclama très loyalement le nouveau gouvernement; mais, peu ferré sur les questions constitutionnelles, très impressionné à distance par les délibérations du Sénat impérial, il parla, dans son ordre du jour, de l'*élection* de Louis XVIII, au moment où ce prince se préparait à *octroyer* la Charte. Un peu de réflexion eût suffi à rendre compte de ces incidents : quand, en France même, il avait fallu la prise de Paris pour renverser le prestige de Napoléon, comment Davout, bloqué depuis plus de quatre mois, n'aurait-il pas eu un premier mouvement de surprise et d'incrédulité? Mais la philosophie est ce qui manque le plus aux partis, comme la bonne foi aux courtisans. On fit cette injure à Davout de ne pas le laisser conduire en France l'armée qu'il nous avait conservée; une fois revenu, il ne fut point admis à prêter serment à Louis XVIII, point autorisé même à résider à Paris; les mémoires justificatifs rédigés à Savigny, les demandes d'audience demeurèrent sans réponse, et la disgrâce du défenseur de Hambourg durait encore le 20 mars 1815. Libre de tout engagement envers les Bourbons, il accourut aux Tuileries.

Digitized by Google

*
* *

Le rôle de Davout aux Cent-Jours a été fort discuté. Lui-même en a rendu compte dans un récit où il parle à la troisième personne et qui, à soi seul, mériterait à M. Vigier la gratitude des historiens. Le style, simple, grave, avec une nuance marquée de tristesse, est bien en harmonie avec la personnalité de l'auteur et la nature du sujet. Le maréchal, et ceci est plus inattendu, s'y révèle bon observateur politique : sur l'incompatibilité du gouvernement impérial avec le régime représentatif, sur les inconvénients de l'Acte additionnel, sur les divers éléments de l'opposition parlementaire aux Cent-Jours, il porte des jugements très justes et souvent très ingénieux. Il montre bien que Waterloo mit la joie au cœur, non seulement des ultra-royalistes, mais des libéraux de l'école de La Fayette : « Dans le fond, sans s'en rendre bien compte eux-mêmes, ils prenaient assez aisément leur parti sur ce qu'ils regardaient comme un accident passager, fort regrettable sans doute, mais utile en définitive à la grande cause de la liberté, puisqu'il l'avait débarrassée du despote et de ses prétoriens. »

Après avoir accepté le ministère de la guerre sur les instances de l'empereur, Davout mit toute son activité à organiser l'armée en quelques semaines, au milieu d'incroyables difficultés. Les ressources en hommes et en argent étaient limitées : un traité antérieur mettait le service des vivres entre les mains d'Ouvrard, dont le nom dit tout; enfin, un des nouveaux favoris de Napoléon, le jeune général de Flahaut, venait exercer dans les bureaux de la guerre une sorte de contrôle, qui était souverainement désagréable au maréchal. Celui-ci gardait pourtant la confiance de Napoléon, qui le consulta dans plusieurs circonstances délicates. Il contribua à faire donner la police à Fouché, ce qui était manquer de clairvoyance. Il fut plus avisé en s'opposant autant qu'il le put à ce qu'on employât Bourmont, très recommandé par Gérard : s'il eût été écouté, cela eût mieux valu pour l'empereur, et surtout pour Bourmont.

Après Waterloo, Davout insista pour que Napoléon prorogeât immédiatement les Chambres. Une fois l'abdication donnée ou extorquée, il eut le mérite de voir que la solution de Napoléon II n'était pas praticable, et que le retour de Louis XVIII s'imposait : il eût voulu dès lors que l'accord se fît directement entre le roi et l'armée, pour ôter tout prétexte aux étrangers d'étendre et de prolonger l'invasion; la seule condition qu'il demandait était une amnistie plénière. Ce plan, qui eût donné à la seconde Restauration un caractère franchement national, était trop patriotique pour les alliés et trop généreux pour les ultras : il arrachait aux uns leurs

Digitized by Google

contributions militaires et aux autres leurs condamnations capitales. On défigura les propositions de Davout; on représenta à Louis XVIII qu'il courait des dangers en se rendant au milieu de cette armée de conspirateurs bonapartistes, et que la demande d'amnistie était une injure à la clémence royale; on ressuscita pour les soldats de Davout, avec la même injustice, cette qualification de *brigands* dont les conventionnels avaient cru flétrir les Vendéens. Quand il eût fallu une décision soudaine, et comme une inspiration de haute politique, on temporisa, et l'invasion déborda sur nos provinces.

Davout accepta du moins le rôle ingrat d'emmener l'armée au delà de la Loire et d'en préparer la dispersion. Alors qu'il venait de réussir à faire prendre la cocarde blanche, il fut récompensé par la publication de l'ordonnance qui proscrivait plusieurs de ses subordonnés, au mépris des promesses prodiguées, sinon de la parole donnée. Il protesta par une lettre admirable, où il revendiquait pour lui toute la responsabilité, et se retira à Savigny.

Sa disgrâce s'accentua à la suite du procès du maréchal Ney, où il fut questionné sur la portée de la convention de Paris, signée par lui le 3 juillet. Le procureur général Bellart ne le laissa pas répondre; il n'en fut pas moins quelques jours plus tard privé de ses traitements et exilé à Louviers par mesure de haute police [1].

Cette iniquité dura six mois. Quand le gouvernement de la Restauration se fut enfin ressaisi, Davout eut la permission de s'installer à Savigny. Puis il prêta serment à Louis XVIII, et échangea contre un bâton fleurdelisé son bâton semé d'abeilles; en 1819, il fut fait chevalier de Saint-Louis et pair de France.

Il se montra à la cour et fréquenta surtout au Palais-Royal, attiré par le large libéralisme du duc d'Orléans plutôt que par les « communs souvenirs » dont parle M. Vigier et qui se réduisaient, je le crains, à la fusillade de Saint-Amand. Du reste, un mal implacable, aggravé par la perte d'une fille récemment mariée, ne tarda pas à terrasser cette robuste nature. Sa fin fut celle d'un soldat : il voulut mourir entre les bras de quelques-uns de ses compagnons d'armes; son testament, rédigé avec la précision d'un ordre du jour, réglait le détail de ses obsèques et décidait que les siens ne porteraient pas le deuil plus de trois mois.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

[1] « Mesure que déploraient ceux-là qui la prenaient, a écrit M. de Lacombe; mesure toute temporaire que, pour épargner au maréchal et s'épargner à eux-mêmes des persécutions plus graves, ils accordaient aux rancunes de l'Europe et à l'effervescence égarée des passions politiques. » Il faut ajouter que l'odieux de cette vexation doit surtout retomber sur le ministre Clarke, servile sous tous les régimes, et depuis longtemps jaloux de Davout.

Digitized by Google

# DE L'ÉCRITURE DU CHRIST

Jésus, l'on s'en souvient, n'écrivit qu'une fois.

Un soir, las de donner son cœur, son temps, sa voix,
Il marchait à pas lents et la tête baissée,
Car il portait déjà sa croix dans sa pensée.
Il avait un rameau de bois mort à la main;
Il vit un olivier au revers du chemin
Et s'assit. A ses pieds s'étendait la nature
En proie à l'homme, en proie à la longue culture :
Les prés étaient tondus et les champs labourés,
Les vallons aplanis, les fleuves resserrés;
Les fleurs même, les fleurs que Dieu teint et parfume,
Devaient servir la règle et subir la coutume.
Quant aux bêtes, c'étaient les muets étrangers.
Et dans les flots fendus par les canots légers,
Dans le moindre sillon, dans le moindre brin d'herbe,
L'humanité marquait son empreinte superbe.
Tout rappelait au Christ sa mission : les champs,
Les hameaux, les cités sur les coteaux penchants,
Et les hommes, et les hommes. — Partout les hommes!

Ils étaient là, vaillants, inventifs, économes,
Passionnés, instruits, puissants et malheureux,
Plus malheureux que la poudre du chemin creux,
Que la bête qu'on fouette et qu'on chasse et qu'on tue :
La poudre ne sent pas, la bête s'habitue,
Mais l'homme à la douleur dont il comprend l'affront
Offre un cœur toujours neuf, un esprit toujours prompt.
C'est à l'âme d'abord que va toute blessure!

Oh! le sanglot qui sort de la moindre masure :
Quel poids d'iniquité, lourd comme l'univers,

Digitized by Google

Il emporte au ciel pur où dorment les éclairs!
Et Jésus, de son œil prophétique, pénètre
L'angoisse qui se meurt et celle qui va naître.
Il voit autour de lui se dessiner en noir
Les sanglots, les regrets, les cris de désespoir.
Il voit venir aussi les plaintes légitimes
Que poussent les bourreaux autant que les victimes:
Le deuil à chaque instant, le sang à chaque pas.
Il aperçoit surtout ce qui ne se plaint pas :
La misère aux yeux creux qui tout bas se résigne,
La peine la plus calme et partant la plus digne,
L'accablement pensif du citoyen. Il voit
Le silence, le fier silence du bon droit,
Les pleurs des plus heureux, le frisson des plus braves!
Les maîtres sont mauvais, hélas! mais les esclaves
Sont-ils meilleurs? Hé, quoi! Rendre à chaque maison
L'équilibre, la paix et l'ordre et la raison,
Et la félicité régnant dans l'harmonie,
N'est-ce pas pour un Dieu la mission bénie?

Et Jésus écrivit sur la poussière un mot :
JUSTICE, — et l'effaça.

« Trop haut, dit-il, trop haut!
Elle mentirait trop, la trop belle devise.
Pour les hommes que tant de souffrance divise,
Pour les hommes surpris qui le liraient demain,
Le verbe que j'écris semblerait inhumain,
Les lois qu'ils en feraient seraient œuvre de force.
Enlevons-leur cette âpre et redoutable écorce,
Assouplissons ces lois, donnons-leur de l'essor,
Qu'elles deviennent plus légitimes encor,
Plus justes ici-bas que la justice même!
Ah! l'extrême justice est l'injustice extrême :
Tout décret sans appel est un propos qui ment;
Tout juge, un meurtrier qui frappe lâchement,
S'il juge sans bonté, par la seule méthode.
L'intime vérité ne tient pas dans un code,
Elle est au fond du cœur comme au fond du ciel bleu. »

Ayant donc effacé son premier mot, le Dieu
Mit à la place : *Amour*, en disant : « Soyez frères,

Digitized by Google

O vous les fils de l'homme, et que les plus contraires,
Tout à la charité que rien ne doit briser,
S'unissent d'un lien scellé par un baiser.
Tous pour un; un pour tous; communauté, concorde.
Plus d'arme qui déchire ou de haine qui morde!
Le travail qu'on déteste est un travail de mort,
Mais l'effort qui s'allie anéantit l'effort :
Les riches aideront les pauvres de la terre
A porter le pesant fardeau de leur misère;
Les pauvres aideront les riches à porter
Le fardeau de cet or que Dieu veut leur prêter.
C'est le règne divin. Un malheur d'où qu'il vienne,
N'est-il pas un bienfait pour peu qu'on le soutienne?
Et ce n'est pas un rêve, un beau rêve de Dieu!
Ce mot qui devrait être écrit avec du feu,
Je dois le mettre ici pour ma plus grande fête. »

Jésus-Christ relevait sa pâle et noble tête,
Son regard entourait le monde et les vivants
Ainsi qu'une caresse adorable des vents.
Et l'univers entier, jusqu'à la moindre chose,
Eprouvait du bonheur sans en savoir la cause.
Et Jésus regardait le mot... Mais ses longs yeux
Deviennent de nouveau tristement soucieux.
Il perd, encore un coup, l'espoir candide et ferme,
Son doux cœur est gonflé. Sous sa paupière germe
Une larme, aussi belle en sa limpidité
Que la plus pure étoile au plus pur soir d'été.
Il remplace le mot par une autre formule. .
« Nous nous en tiendrons là », dit-il.

Un pas de mule
Sonne soudain tout près de lui. Ce sont des gens
Qui viennent du marché, joyeux et diligents.
La mère, se penchant, souriait toute gaie
A son enfant couché sur un sac de monnaie.
Jésus, les entendant, effaça d'un seul trait
Le dernier mot, qui fut le troisième secret.

Il se remit ensuite à sa route sévère
Où tout en haut, déjà se dressait le Calvaire.

Digitized by Google

Trois ans après, à l'heure où Jésus-Christ mourut,
Sur le chemin, au pied de l'olivier, parut
Une rosée épaisse et rouge : on y put lire
Ce que le Dieu, songeant peut-être à son martyre,
Avait écrit. C'était *Justice* tout d'abord,
Puis *Amour*. Puis un mot tracé beaucoup moins fort,
*Pitié*. Ce mot *Pitié* fut à peine lisible.

Et c'était le vrai mot. N'est-il pas impossible
D'aimer un être humain sans un peu de mépris?
Que sont les corps? Que sont les cœurs et les esprits?
La boue est au dedans, la gloire à la surface.
Réunissez les plus honnêtes que Dieu fasse,
Criez-leur : « Je sais tout! » Et chacun a frémi.
Le vulgaire est jaloux, lâche et cruel. L'ami
Est un traître; le frère, un envieux; l'amante,
Une femme! Il n'est pas de baiser qui ne mente,
Pas de main que l'on puisse être fier de toucher.
Des justes, ô Seigneur, en as-tu vu marcher
Sous les astres, devant ta bonté créatrice?
Et cependant ta loi, Seigneur, est qu'on chérisse
Tout cela. C'est pourquoi le Martyr, le Témoin,
Voyant que la Justice absolue est trop loin,
Et l'Idéal Amour trop haut, prit pour maxime
La Pitié, cet amour plus tendre, plus sublime,
Qui découvre partout le mal et le ressent,
Et qui souffre à descendre, et sourit, et descend.

Émile Hinzelin.

---

Digitized by Google

# LES PAQUEBOTS

ET LES

# DERNIERS PROGRÈS DE LA NAVIGATION A VAPEUR [1]

---

## IV. — Les machines.

La coque du navire est achevée, il s'agit maintenant de l'armer, c'est-à-dire d'y placer les appareils évaporatoires, les machines et le matériel de guerre, quand il s'agit d'un bâtiment de l'État ou même d'un paquebot soumis à la mobilisation.

Descendons dans la machine et essayons de nous rendre compte des progrès réalisés depuis la première application de la vapeur à la navigation, comme l'ont fait dernièrement nos voisins d'outre-Manche, au moment du jubilé de diamant de la reine Victoria. Celle-ci, dans son heureux règne de soixante années, a pu assister à la transformation complète de la flotte à voiles commerciale et militaire du Royaume-Uni en flotte de bâtiments à vapeur.

Fulton, le premier, appliqua la vapeur aux bateaux, sur le *Clermont*, qui navigua en 1805 sur l'Hudson, aux Etats-Unis. Les roues à palettes de ce premier vapeur étaient mues par une machine à basse pression et n'avaient pas à développer une puissance bien considérable; le bateau ne mesurant que 39 mètres sur un peu plus de 5 mètres de large et 2 mètres de profondeur, ne déplaçait, en effet, que 160 tonneaux.

En 1835, le docteur anglais Layard démontrait, par des arguments qui paraissaient convainquants, qu'il était de toute impossibilité d'opérer la communication entre l'Angleterre et l'Amérique, au moyen de bateaux à vapeur, tout comme M. Thiers niait en France l'avenir des chemins de fer. Deux ans ne s'étaient pas écoulés que les traversées des vapeurs *Sirius* et *Great-Western*,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mars 1898.

Digitized by Google

construits dans les chantiers anglais (1837), venaient prouver la possibilité de la navigation transatlantique. Le second de ces bâtiments recevait la première machine à balancier, utilisant, à basse pression (1 ou 2 atmosphères), la vapeur fournie par des chaudières parallélipipédiques, d'où le nom de *box-boilers*. Malgré son nom pompeux de Grand-Occidental, ce navire, tout en bois, ne mesurait encore que 64$^{m}$,60 de longueur sur 10$^{m}$,60 de large et déplaçait 1,340 tonneaux avec un tirant d'eau de 7 mètres.

L'année 1838 voit apparaître sur le *China* [1] (C$^{ie}$ Cunard) les cylindres oscillants, puis les condenseurs à surface, qui, en remplaçant ceux dits par mélange (jets d'eau froide dans la vapeur), permettent d'obtenir de plus hautes pressions. Celles-ci peuvent encore augmenter, grâce à l'emploi de chaudières cylindriques, bientôt perfectionnées par l'application des tubes de locomotive, qui permettent une meilleure utilisation du calorique, en augmentant considérablement la surface de chauffe. Elles sont appliquées pour la première fois sous le nom de *Scotch-boilers* sur l'*Arabia*, lancé en 1845, par la compagnie Cunard.

L'*Arabia* fut le premier navire en fer et à hélice qui ait traversé l'Océan. Le nouveau propulseur, bien qu'inventé, en France, par Sauvage, en 1832, n'avait été adopté chez nous qu'en 1839, sur le *Napoléon*, qui réalisa 10 nœuds de vitesse avec 220 chevaux de force seulement.

Les machines à cylindres oscillants, actionnant des roues à aubes; ou à fourreau, menant une hélice au moyen de roues dentées, sont remplacées, en 1865, par les machines dites à pilon, dans lesquelles le mouvement est donné à l'arbre moteur par la tige même du piston, articulée sur la manivelle de l'arbre de couche. Pour économiser la vapeur, on utilise sa force élastique en la faisant passer successivement dans plusieurs cylindres de grandeur croissante, où elle se détend, mais produit la même force, agissant sur des pistons de plus en plus larges.

C'est la machine dite *Compound* ou à expansion, inaugurée en Angleterre, en 1874, et qui de deux cylindres a été amenée peu à peu à trois, puis à quatre et même six, comme sur les paquebots à deux hélices *Saint-Louis* et *Saint-Paul* de la compagnie *American Line*. Ces cylindres sont, comme on dit, attelés en *tandem*, c'est-à-dire placés les uns devant les autres, suivant la longueur du navire. Le plus petit, celui à haute pression, est le plus rapproché

[1] Un navire de ce nom, appartenant à la Compagnie Péninsulaire et Orientale vient de se jeter à la côte (25 mars) sur l'île Périm, à l'entrée de la mer Rouge. La coque vaut près de 7 millions et le chargement 20 millions. On espère encore le renflouer.

Digitized by Google

des chaudières; le plus grand, à basse pression, en est le plus éloigné vers l'arrière. Pour ne pas allonger par trop les machines, on dispose aujourd'hui les cylindres deux par deux, l'un sur l'autre. Il n'y a ainsi que trois tiges et manivelles. Ils sont toujours placés au-dessus des arbres des hélices. La vapeur en traversant les cylindres en cascade donne son maximum d'utilisation. Elle passe ensuite dans les milliers de tubes du condenseur, maintenus à basse température par un puissant courant d'eau qu'y lancent, sans interruption, des pompes centrifuges à grand débit. La vapeur est ainsi transformée en eau distillée, que l'on renvoie dans les chaudières au moyen de pompes d'alimentation automatiques, après avoir eu le soin de la porter aussi près que possible de la température de celle qui est contenue dans l'appareil évaporatoire. Pour cela, on la fait traverser des réchauffeurs spéciaux utilisant la chaleur perdue des fourneaux et conduits de vapeur.

Le cycle est donc complètement fermé et l'économie de liquide poussée à son maximum, puisque, n'était les pertes de vapeur dans la machine, par suite des condensations aux enveloppes et des fuites aux presse-étoupes, ce serait toujours la même eau qui servirait sous ses deux états alternatifs de liquide et de vapeur. Pour éviter les condensations dans les cylindres, on entoure ceux-ci d'une enveloppe dite chemise, parcourue par la vapeur avant d'aller au condenseur.

Grâce à ces perfectionnements, on arrive à n'employer qu'un premier chargement d'eau douce, pris au départ. Cela évite d'en acheter dans les escales où, comme à Aden, elle coûte d'autant plus cher qu'elle est obtenue, là aussi, par la distillation de l'eau de mer. L'avantage augmente encore si l'on considère que la durée des chaudières est allongée et la consommation du charbon diminuée. On n'a plus à redouter, comme autrefois, lorsqu'on chauffait à l'eau salée, les abondants dépôts de sel et de calcaire qui incrustaient les tôles et les tubes de l'appareil évaporatoire et nécessitaient, pour vaincre leur mauvaise conductibilité, une grande dépense de calorique. Le remède qui consistait à *piquer* les chaudières, pour enlever cette couche isolante et dure, était à la fois dispendieux et dangereux pour les tôles qu'il fatiguait.

Un appareil distillatoire spécial, dit bouilleur, distille l'eau de mer et sert à remplacer les pertes d'eau douce dans la machine, comme aussi à fournir aux passagers et à l'équipage une eau de table saine et abondante. Elle possède, sur celle qu'on pourrait se procurer aux escales, l'avantage d'être dépourvue des germes dangereux qu'on y trouve trop souvent dans les pays tropicaux.

Les chaudières cylindriques multitubulaires ont plusieurs incon-



Digitized by Google

vénients. A cause de leurs grandes dimensions qui arrivent, comme celles du cuirassé anglais *Majestic*, à mesurer près de 5 mètres de diamètre et 3 de longueur [1], elles occupent une place considérable aux dépens du chargement sur les navires de commerce et de la sécurité sur les navires de guerre, où elles ne peuvent être que très difficilement logées sous le pont cuirassé, destiné à les protéger contre les projectiles ennemis. Comme elles ont à supporter aujourd'hui des pressions de 16 et 18 kilogrammes au centimètre carré, il a fallu augmenter l'épaisseur de leurs tôles en proportion ; contenant d'ailleurs de 30 à 40 tonneaux d'eau, leur poids devenait très considérable. Au bout d'une dizaine d'années, durée moyenne de leur existence, il fallait les remplacer par de nouvelles, et pour cela, vu leurs grandes dimensions, démolir une partie du pont, opération d'autant plus coûteuse, qu'elle immobilise le navire pendant un certain temps. Quand le pont est surchargé de constructions, comme sur les cuirassés, il fallait même recourir à l'opération césarienne et les faire sortir par une vaste brèche, ouverte dans le flanc du bâtiment. Avec les fortes pressions auxquelles on arrive maintenant, elles pouvaient être comparées à un immense obus chargé de mélinite, tant les effets d'une explosion, toujours possible, devenaient redoutables.

Tous ces inconvénients disparaissent avec l'emploi des nouvelles chaudières à tubes d'eau, d'où leur nom d'aquatubulaires, préconisées tout d'abord en France, il y a près de vingt ans, par l'amiral du Temple, bientôt copiées par le fameux constructeur anglais Thornycroft. La femme de ce dernier ayant obtenu de visiter, à Cherbourg, les ateliers des chaudières du Temple, se rendit compte de la fabrication et apporta à son mari des dessins qui lui permirent de les imiter [2]. Nul n'étant prophète en son pays et nos inventeurs devant, comme nos chanteurs, faire leurs débuts à l'étranger, le gouvernement français commanda des torpilleurs à Thornycroft. Mais les brevets protégeant l'amiral français, le constructeur anglais ne put livrer ses chaudières et indiqua lui-même les ateliers de Cherbourg à notre ministre de la marine. Les chaudières du Temple sont maintenant appliquées à plusieurs de nos torpilleurs et contre-torpilleurs. Comme leurs similaires des brevets Thornycroft et Yarrow, en Angleterre, Sigaudy, Normand, Dallest, etc., en France, leur principe repose sur l'emploi de tubes d'acier étiré, pouvant supporter des pressions de 200 kilogrammes par centimètre carré. Ceux-ci sont disposés en S, ce qui leur permet de s'allonger et de

[1] Exactement $4^m,88 \times 2^m,97$.
[2] Nous tenons ce détail de l'amiral du Temple lui-même.

Digitized by Google

se raccourcir sans compromettre l'étanchéité des joints. Leur petit diamètre ($0^m,012$ à $0^m,014$) fait qu'en cas de rupture, on peut les condamner en les écrasant avec une simple pince à main. Comme ils sont très nombreux, on peut en supprimer beaucoup sans inconvénient.

La rapidité du courant, créé dans les tubes par l'ébullition, fait qu'il ne s'y produit aucun dépôt, même quand on chauffe avec de l'eau salée, ainsi que l'ont prouvé de récentes expériences en Angleterre. Ces chaudières sont absolument inexplosibles, bien que produisant des torrents de vapeur en un temps extrêmement court. Toutes ces qualités les rendent très utiles sur les torpilleurs et les contre-torpilleurs. Bien qu'on en construise actuellement de fortes dimensions, pouvant développer jusqu'à 1,208 chevaux-vapeur, on n'a pu encore les appliquer sur les paquebots ou les cuirassés, qui consomment de trop grandes quantités de vapeur. Il faut dire aussi que le chauffage des chaudières à petits tubes est fort pénible, car, pour leur faire donner le maximum utile, il faut alimenter les fourneaux chaque minute avec un combustible spécialement préparé et employer le tirage forcé. Ce qui est possible pour un coup de collier de quelques heures est impraticable sur des navires de grand échantillon, faisant de longues traversées.

On a recours, dans ce cas, aux chaudières Belleville, basées sur le même principe : la circulation rapide de l'eau dans des tubes exposés de toutes parts aux gaz chauds du foyer. Ici les tubes recourbés des chaudières du Temple, etc., sont remplacés par des tubes droits, disposés par piles à peu près horizontales et reliés alternativement par chaque bout à celui qui les précède et à celui qui les suit dans chaque série verticale, formant ainsi un élément en zigzags très serrés. L'extrémité inférieure de ces piles de serpentins plats est reliée à un collecteur d'eau, tandis que l'extrémité supérieure aboutit à un large manchon constituant le coffre à vapeur. Le tout ne contient que quelques tonnes d'eau et quelques mètres cubes de vapeur, mais l'une et l'autre se renouvellent constamment et automatiquement. Timbrées à 17 et 18 kilogrammes de pression, ces chaudières, sans être aussi sûres que les types à petits tubes, sont cependant à peu près complètement à l'abri des explosions qui, en tout cas, ne pourraient y être aussi graves que sur les anciennes chaudières cylindriques.

Il faut que leur supériorité sur les autres genres d'appareils évaporatoires soit bien démontrée pour que les Anglais, si pratiques en matière de navigation et si jaloux de leurs propres inventions, se soient décidés à les adopter sur leurs derniers types de cuirassés, après les avoir fait étudier sur les paquebots des Messa-

Digitized by Google

geries Maritimes. Cette compagnie, payant d'exemple, fut la première, en effet, à se servir des chaudières Belleville. Dès 1885, elle en faisait l'application sur son cargo-boat *Ortégal*, et, les ayant légèrement perfectionnées et modifiées, elle les emploie maintenant sur ses plus grands paquebots. L'amirauté anglaise, après les avoir soigneusement expérimentées sur le *Sharpshooter*, où elle forma une sorte d'école de chauffeurs, en a doté, en 1896, ses deux plus puissants cuirassés, le *Powerful* et le *Terrible* qui en possèdent chacun 48. Avec une pression de 18,30 kilogrammes par centimètre carré on a obtenu une vitesse moyenne de 22,03 nœuds, ce qui est fort beau pour des navires ne pesant pas moins de 14,200 tonneaux. Ces résultats sont d'autant plus remarquables que, avec chauffage forcé, les essais à toute vitesse n'ont donné lieu à aucun accident dans les chaufferies. *Practically no defects were developed in the boilers*, dit le rapport officiel[1]. On s'était fixé un maximum de 25,000 chevaux, et on a obtenu 25,900 sur le *Powerful* et 25,648 sur le *Terrible*.

A la dernière réunion des ingénieurs des constructions navales à Londres, les 9 et 10 avril 1897, lord Hopetoun, président, et l'amiral C. C. P. Fitzgerald firent l'éloge des chaudières Belleville. Ils félicitèrent l'amirauté anglaise, et tout particulièrement son ingénieur, M. Durston, d'avoir osé rompre avec l'ancienne routine en adoptant ces appareils. Dans son mémoire sur ce sujet, l'amiral Fitzgerald énumère comme suit les avantages des chaudières aquatubulaires : 1° Grande rapidité de chauffe. Sur le *Sharpshooter*, on a pu obtenir la pression 20 minutes après l'allumage des feux. Le 9 janvier 1897, le *Terrible*, à l'ancre devant Plymouth, eut à mettre sous vapeur et à évoluer cap pour cap. Ces opérations étaient terminées et le navire en route avec 20 nœuds de vitesse en 43 minutes. Pour obtenir ce résultat avec les chaudières cylindriques, à tubes de locomotive, il eût fallu au moins 5 à 6 heures. 2° Cette expérience montre en outre la facilité que l'on a d'augmenter ou de réduire tout à coup la vitesse, comme cela fut nécessaire dans les diverses manœuvres, sans fatiguer les chaudières. 3° La sécurité est à peu près absolue contre une explosion. Chacune des Belleville du *Powerful* ne contient que 1 tonne d'eau bouillante au lieu des 22 tonnes des *Scotch-boilers* du *Majestic*. 4° L'économie de poids qui résulte de l'emploi des chaudières françaises sur le *Powerful* et le *Terrible* peut être évaluée de 400 à 700 tonnes, en comparaison avec les autres. 5° Elles ont un pouvoir évaporatoire au moins égal à celui des meilleures chaudières écossaises, installées sur les

[1] *The Times*, 9 avril 1897.

Digitized by Google

navires de l'amirauté. 6° Elles supportent admirablement les plus rudes traitements. Suivant un ingénieur très distingué, « la vidange entière sous pression, le remplissage immédiat d'eau complètement froide, après avoir vidé les fourneaux, et la remise sous pression, manœuvres exécutées deux et trois fois, pendant une journée de 8 heures, sur les chaudières du *Powerful*, n'ont donné lieu à aucune fuite. Dans de pareilles conditions, une chaudière ordinaire eût coulé par tous ses joints et tous ses tubes ». 7° Les fourneaux étant au même niveau, le travail est beaucoup moins fatigant pour les chauffeurs qu'avec les fourneaux étagés des autres types, situés tantôt trop haut, tantôt trop bas. Ce que ne dit pas l'amiral anglais, c'est qu'à bord des navires de commerce elles occupent moins de place que les autres, laissant ainsi plus de tonnage utilisable pour les marchandises. Puis, bien qu'elles demandent un entretien constant, on peut les renouveler tube par tube, pièce par pièce, sans avoir à démonter les ponts du navire pour en opérer le remplacement. De là, une économie sérieuse dans l'exploitation des paquebots, pour lesquels un changement de chaudières n'exige plus une longue immobilisation tous les 10 ou 12 ans.

Mais les machines motrices ne sont plus seules à bord des navires de guerre ou de commerce. Partout des moteurs spéciaux remplacent les anciens appareils mus à bras d'homme, tels que cabestans et guindeaux pour la manœuvre des ancres, treuils pour celles de l'amarrage et des marchandises, etc. Les perfectionnements nécessités par les besoins toujours croissants du confort moderne en introduisent chaque jour de nouvelles; par exemple, pour l'éclairage électrique, remplaçant les anciennes bougies fumeuses d'autrefois; pour les ventilateurs à force centrifuge, actionnant le tirage forcé ou rafraîchissant les aménagements. Il en faut encore pour les compresseurs hydrauliques, manœuvrant les treuils silencieux; pour les compresseurs d'air genre Linde ou Hall, fabriquant la glace à rafraîchir, les boissons et l'air froid, conservant intacts, dans des cales isolées, les provisions de bouche et les chargements de viandes congelées. On ne compte pas moins d'une cinquantaine de ces machines accessoires, représentant environ 700 chevaux-vapeur sur un grand paquebot. Un cuirassé de premier rang emploie une centaine de ces appareils auxiliaires, exigeant de 2,400 à 2,500 chevaux de plus que les 20,000 des grandes machines. Il en est ainsi sur le *Re-Humberto* de la marine de guerre italienne. Là, le service de l'artillerie, des monte-charges, des compresseurs d'air pour les torpilles, etc., réclame en effet de nouveaux moteurs.

En même temps qu'on multiplie les machines, on diminue leur

Digitized by Google

poids et on perfectionne leur rendement. L'emploi de l'acier doux et plus récemment de l'acier nickelé a permis d'obtenir des arbres et tiges de piston tubulaires, aussi résistants que s'ils étaient en fer forgé plein et beaucoup plus légers. Le poids des machines qui, au début, était de 508 kilogrammes par cheval-vapeur est descendu, cette année, à $88^{kil},90$ pour la même force. Par contre, la puissance a augmenté en raison inverse et du 1/6 d'atmosphère des débuts elle atteint aujourd'hui un peu plus de 18 atmosphères. L'utilisation du combustible est devenue si parfaite qu'on ne brûle que 613 grammes de cardiff par cheval-vapeur et par heure, au lieu des 4 kilogrammes du temps de Watt et des $2^{kil},500$ de l'année 1858. La vitesse des pistons a presque quintuplé, passant de $67^{m},05$ à $304^{m},79$.

On est arrivé à une telle perfection dans la construction des machines de paquebots qu'on en voit fournir, chaque année, un total de 70 à 80,000 milles, et cela pendant plusieurs années de suite, sans accident ou arrêt sérieux. On se contente de nettoyer la machine, et le navire repart pour une campagne de 25,000 milles sans inconvénient. Nous avons vu, sur certains paquebots des Messageries Maritimes, les machines marcher pendant huit et quinze jours de suite avec la régularité d'une montre. Il suffisait, en beau temps, de compter le nombre des tours de l'hélice, de le multiplier par son pas et tenir compte du recul de 1 à 2 pour 100 pour avoir exactement le chemin parcouru.

## V. — Nouvelles inventions.

Comme les compagnies de chemins de fer, les compagnies de navigation se voient obligées d'augmenter sans cesse la vitesse de leurs machines. Le public est de plus en plus pressé d'arriver à destination, en brûlant stations et escales intermédiaires. Si le problème est délicat pour les locomotives, il l'est encore plus pour les paquebots. D'un autre côté, la marine de guerre se transforme; l'ère des gros cuirassés semble passée et l'avenir sera aux croiseurs légers et aux torpilleurs à grande vitesse. Telle est, du moins, l'opinion de l'amiral anglais Colomb, qui a récemment prédit le remplacement du cuirassé par le contre-torpilleur. Cela amènera forcément les croiseurs et même les paquebots, menacés par ce qu'on a appelé sans ambages les *commerce-destroyers*, à adopter, avant peu, des vitesses égales, sinon supérieures, à ces engins de destruction. C'est dire qu'on arrivera à naviguer avec des vitesses

Digitized by Google

se rapprochant de celles des trains express[1]. La chose paraît possible avec les nouvelles inventions dont nous allons parler.

L'accroissement de vitesse sur les paquebots entraîne l'abandon des escales et du transport des marchandises. Les formes fines du bâtiment ne permettent plus d'y loger d'autre chargement que du combustible, dont la consommation croît en proportion du carré de la vitesse. Les compagnies anglaises ont courageusement pris le taureau par les cornes, et la Péninsulaire et Orientale vient de donner l'exemple. Elle a en ce moment en chantier deux paquebots rapides, l'*Isis* et l'*Osiris*, de 2,000 tonneaux seulement de déplacement, mais de 6,500 chevaux de force, devant donner 20 nœuds de vitesse. Ils doivent assurer le service rapide entre Brindisi et Port-Saïd. La traversée sera effectuée en 41 heures. Ces vapeurs ne porteront que des passagers et la matière postale. On compte ainsi battre la concurrence des superbes paquebots neufs du Lloyd autrichien, le *Habsbourg* et la *Bohemia*, qui, au commencement de l'année 1897, étaient le dernier perfectionnement comme confort et faisaient le service rapide entre Trieste, Brindisi et Alexandrie, avec une vitesse de 15 nœuds. Le paquebot postal s'assimile ainsi chaque jour davantage au train de luxe ou train-éclair, laissant aux cargo-boats le soin d'imiter sur mer les trains de marchandises. Les voyageurs ne s'en plaindront pas, d'autant que les tarifs les plus élevés des compagnies de navigation sont bien inférieurs à ceux des compagnies de chemin de fer. Or, elles offrent, en plus du transport proprement dit, la nourriture, le logement et les soins gratuits du médecin. Le passager n'aura plus à supporter les ennuis des longues escales, pendant lesquelles le séjour à bord était rendu intolérable par le bruit, qui accompagne toujours la manipulation des marchandises et l'insupportable poussière de charbon inséparable des embarquements de combustible. Les cales étant transformées en soutes à charbon, le paquebot pourra en prendre au départ un chargement suffisant pour tout le voyage. Nous avons déjà dit que l'*Oceanic* pourra faire plus que le tour du monde avec sa provision de houille, s'il se contente d'une vitesse moyenne de 12 nœuds. La marine russe possède, depuis quelques années, des croiseurs qui peuvent aller de Saint-Pétersbourg à Wladivostock sans faire escale. Des cargo-boats de la compagnie des Messageries Maritimes ont fait le voyage de Dunkerque à Sydney, sans toucher à aucun port. On sera ainsi indépendant des dépôts de charbon, question des plus graves en temps de guerre, surtout si elle a lieu avec l'Angleterre qui les possède presque tous à l'étranger.

[1] *The Naval Review, the Machinery of War-ships.* (*The Times*, 29 june 1897).

Digitized by Google

Afin d'atteindre les grands coureurs européens et ruiner le commerce maritime de ses ennemis, la marine britannique s'efforce d'atteindre partout les paquebots les plus rapides au moyen de torpilleurs de haute mer pouvant, eux aussi, tenir campagne par gros temps et pour de longues traversées. C'est le rôle des *torpedo-boat-destroyers*, qui sont plus franchement dénommés *commerce-destroyers*.

S'il faut en croire le *Figaro* du 12 juillet 1897, on construisait alors en Angleterre trois contre-torpilleurs : l'*Albatros* et l'*Arab*, qui devront donner 32 nœuds de vitesse avec 7,500 chevaux de force; et l'*Express*, qui devra justifier son nom en fournissant 33 nœuds (61 kilomètres 11) avec ses deux machines représentant 10,000 chevaux. On voit que la France a fort à faire si elle ne veut pas perdre la palme des vitesses que lui avait conquise le fameux constructeur du Havre, M. Normand, avec le contre-torpilleur *Forban*, qui avait donné 31,02 nœuds, le maximum connu au commencement de 1897.

*
* *

En France, on a cherché à résoudre le problème des vitesses en changeant complètement la forme du bâtiment et en substituant le roulement de la carène à son mouvement rectiligne. Tout le monde a entendu parler du bateau-rouleur à grande vitesse, inventé et construit par l'ingénieur Bazin [1] et qui, après avoir été lancé sur la Seine, à Saint-Denis se trouve actuellement en vente au Havre. Dans cet étrange navire on a remplacé la coque par une série de grands tambours lenticulaires, dits *rouleurs*, attelés deux à deux, comme les roues d'une locomotive et auxquels on imprime un mouvement de rotation, aussi rapide que possible, au moyen de machines placées sur le pont. Celui-ci est supporté, bien au-dessus de l'eau, par les essieux d'accouplement des huit tambours, tandis qu'une autre machine fait mouvoir une hélice placée entre les deux *rouleurs* de l'arrière.

L'inventeur, en substituant ainsi le roulement de la carène à sa friction sur l'eau, comptait diminuer tellement la résistance à l'avancement qu'il transformait le navire en une sorte de locomotive marine, devant donner des vitesses extraordinaires. Ne parlait-on pas déjà de 38 à 40 nœuds, soit 74 kilomètres à l'heure, la vitesse d'un train express. Malheureusement, les essais en mer du

[1] M. E. Bazin est mort en janvier 1898.

Digitized by Google

*Rouleur Express Ernest-Bazin* sont loin d'avoir donné tous les résultats qu'on en attendait.

On a eu à lutter contre de forts entraînements d'eau à la périphérie des rouleurs; il a fallu les munir de *lécheurs* balayant cet excès d'eau. Voici les nouvelles qu'une personne à même d'être bien renseignée nous envoyait du Havre, à la date du 15 juillet 1897 :

« La vitesse atteinte aux dernières sorties, faites en rade, par temps calme, a été de 11 nœuds, chiffre officieux, mais non officiel, et tout porte à croire que ce chiffre a été exagéré. Ces essais ont été faits postérieurement au changement de la première hélice; les résultats ont donc été peu satisfaisants, puisque la vitesse prévue était de 18 à 19 nœuds.

« Il n'y a pas eu d'essai de consommation, les sorties faites n'ayant jamais duré assez longtemps.

« On va, dit-on, mettre à l'étude de nouvelles transformations, mais, de l'aveu des personnes compétentes, c'est une mauvaise affaire. Le navire flotte et gouverne facilement, il est vrai, mais une partie de la force de l'hélice est perdue par suite de l'inclinaison de l'arbre de couche. D'autre part, les rouleurs ne suivent pas la marche de l'hélice, c'est-à-dire que les machines qui actionnent les rouleurs n'ont pas la même force motrice que celle de l'hélice, de sorte que ces rouleurs, ne tournant pas assez vite, forment en quelque sorte un obstacle à la vitesse donnée par cette dernière.

« L'*Ernest-Bazin* devait aller à la grande revue navale de Spithead le 26 juin, mais on a renoncé à ce projet au dernier moment. »

En somme, la traversée de la Manche, tant promise, est encore à faire, comme aussi l'étude et la tenue de cet étrange navire en gros temps.

*
* *

Les Anglais semblent avoir été plus heureusement inspirés en cherchant la solution du problème dans une nouvelle machine motrice capable de donner de très grandes vitesses. Considérant qu'on ne peut pas augmenter indéfiniment la rapidité du mouvement alternatif des pistons, M. Charles Parsons s'est ingénié à donner directement aux arbres porte-hélices le mouvement circulaire, au moyen de turbines à vapeur de son invention. Il a fait construire dans les chantiers de la Tyne un petit navire d'expériences de la dimension d'un torpilleur qu'il a nommé la *Turbinia*. Il mesure 30m,50 de longueur et 2m,75 de largeur. Son déplacement total est

Digitized by Google

de 44 tonnes 1/2. L'appareil moteur, qui développe une puissance de 946 chevaux et pourra même en donner 1500, se compose de trois turbines à vapeur système Parsons, de diamètres différents, de façon à utiliser la détente graduelle, tout en donnant la même puissance. On arrive ainsi à employer beaucoup plus utilement la force élastique de la vapeur que dans les machines à triple expansion, où elle n'atteint que 16 fois son volume primitif, tandis que dans les turbines accouplées elle se détend jusqu'à occuper 170 fois ce même volume. L'utilisation est donc plus de 10 fois supérieure, aussi obtient-on des vitesses de 2,100 à 2,500 rotations de l'arbre par minute. Les turbines sont fixées directement sur trois arbres portant chacun trois hélices attelées, l'une devant l'autre, à une certaine distance et placées sous l'arrière du bâtiment qui les protège contre les chocs. A cause des grandes vitesses dont elles sont animées, il a fallu leur donner un diamètre réduit, soit $0^{m},45$ seulement. Les turbines peuvent donner au besoin 3,000 tours et plus, mais on ne trouve aucun avantage à augmenter par trop leur vitesse, car il se produit alors un résultat singulier. Les hélices forment autour d'elles une sorte de cavité dans laquelle elles travaillent, sans toucher l'eau autrement que par l'extrémité de leurs ailes.

On comprend que dans ces conditions le navire perd immédiatement sa vitesse. La chaudière aquatubulaire travaille à 15,84 kilogrammes par centimètre carré, la surface totale de chauffe étant de 102 mètres carrés et elle donne 2,100 chevaux indiqués. Le poids de l'ensemble de la machine n'atteint pas tout à fait 4 tonnes (exactement 3,487 kilos).

Les avantages que réclame l'inventeur pour ses appareils, dits *Compound-steam-turbines*, sont les suivants : augmentation de vitesse; plus grande économie de vapeur; tonnage utile augmenté, vu l'espace très réduit qu'occupent les machines; navigation des eaux peu profondes rendue possible par le petit tirant d'eau du navire et le faible diamètre de ses hélices; stabilité plus considérable; plus grande sécurité pour les machines sur les navires de guerre, où grâce à leurs dimensions réduites on pourra les loger facilement au-dessous du plan d'eau et du pont cuirassé; poids et volume des appareils moteurs considérablement diminués; frais de l'installation sensiblement réduits; économies sur le personnel et l'entretien; vibrations presque insensibles, d'où moindre fatigue pour le personnel et le bâtiment; enfin, réduction notable dans le poids des arbres de couche et de leurs hélices. Il y a lieu aussi de remarquer que l'action gyroscopique à laquelle on s'attendait de la part des turbines n'a pas été constatée.

Digitized by Google

La *Turbinia*, après avoir fait, en décembre 1897, des essais nombreux qui avaient donné une moyenne de 31 nœuds et une vitesse maximum de 32,61 nœuds, a pu battre son propre *record* à la revue navale de Spithead. On a obtenu, sans vibration appréciable, la vitesse extraordinaire de 34 nœuds, soit 62,97 kilomètres à l'heure. Les critiques du *Times*[1] font remarquer cependant que les turbines faisaient entendre un ronflement désagréable et que la cheminée laissait échapper une flamme presque aussi longue qu'elle. Ce seraient là de graves défauts pour un torpilleur, qui doit rester silencieux et invisible. Mais il est sans doute possible de remédier à cet état de choses. Il n'en reste pas moins acquis que la *Turbinia* est actuellement le navire le plus rapide qui existe au monde et qu'il tient bien la mer. La Russie, décidée au progrès pour sa flotte, vient de commander, dit-on, plusieurs torpilleurs à turbines en Angleterre.

*
* *

En attendant le changement des machines, on se préoccupe beaucoup en ce moment de substituer à la houille un combustible liquide permettant d'obtenir rapidement une plus grande production de vapeur et par suite de plus grandes vitesses. Si le rendement de la houille s'est élevé de 2 à 10 pour 100, grâce aux perfectionnements des appareils évaporatoires et à l'emploi du tirage forcé et de la chauffe sous pression, il n'en est pas moins vrai que l'on peut arriver à de bien meilleurs résultats en employant les huiles lourdes de pétrole, comme le font déjà les Russes, sur leurs vapeurs de la Caspienne et leurs chemins de fer du sud de la Russie, imités du reste par quelques compagnies anglaises sur les voies ferrées du Royaume-Uni. C'est que, en effet, si 1 kilogramme de charbon de terre, abstraction faite des cendres et de l'eau, donne en brûlant 8,500 calories, 1 kilogramme d'huile lourde de pétrole n'en dégage pas moins de 10,900 et on en obtient jusqu'à 11,070 avec le même poids de pétrole brut ou d'essence de pétrole raffiné[2]. En langage moins scientifique, on peut dire que 1 tonne de *mazout* ou pétrole brut représente l'équivalent pratique de 2 tonnes de Cardiff. Le contenu des soutes est donc diminué de moitié pour le combustible liquide, qui possède encore l'avantage de la propreté, toutes les opérations de chargement se faisant au moyen d'une pompe et d'une simple conduite. Un ajutage avec Giffard remplace les grilles sous les chaudières.

[1] *The Times*, 28 june 1897.
[2] *Le Génie civil*, 17 avril 1897.

Digitized by Google

Plus de cendres, de mâchefer ni d'escarbilles; pas même de fumée, quand le chauffage est bien conduit. La flamme chauffe d'une façon uniforme, et un seul homme suffit pour surveiller une douzaine de fourneaux. La marine de guerre italienne a la première adopté le chauffage mixte sur ses navires de guerre, en projetant du pétrole liquide sur la houille en combustion, quand il est nécessaire d'obtenir une grande pression en peu d'instants. Notre marine de guerre l'emploie maintenant elle aussi.

La question est tout entière dans les frais et les facilités de ravitaillement. Le jour où l'abaissement des tarifs de douane permettra l'importation à bon marché des résidus de distillation du naphte et du mazout ou pétrole brut, privé de ses gaz explosibles par une lente évaporation à l'air libre, ce jour-là, dis-je, il est probable que l'on adoptera partout, et surtout en navigation, le chauffage avec ces produits.

Bien qu'elle soit encore la puissance motrice la plus commode et la plus facilement employée, il n'en est pas moins vrai que la vapeur d'eau ne donne dans les machines qu'un rendement en force utile encore bien faible (un dixième seulement) et bien inférieur à celui des autres vapeurs ou gaz. Aussi cherche-t-on encore le moyen de la remplacer par d'autres vapeurs plus puissantes. On a essayé, il y a déjà un certain nombre d'années, et l'on étudie à nouveau l'emploi de la vapeur d'éther, qui donnerait, dit-on, de fort bons résultats. Malheureusement, elle est éminemment inflammable et axphyxiante, et on n'a pu vaincre les dangers graves qui accompagnent sa mise en œuvre.

Tout le monde connaît aujourd'hui les moteurs à essence de pétrole ou gazoline, adaptés aux tricycles et automobiles. Dans ces moteurs, une très petite quantité de vapeur de gazoline est mélangée à un plus grand volume d'air, avec lequel elle forme un mélange détonant dont on provoque l'explosion dans les cylindres mêmes, ce qui permet de supprimer chaudières et condenseurs et de réduire la machine au plus petit volume possible, tout en développant une puissance suffisante, pouvant aller à plusieurs chevaux-vapeur. Les Américains ont adapté ces machines à des canots à hélice. Un seul homme, muni d'une boîte d'allumettes, suffit pour mener tout l'appareil, où chaufferie et chaudières sont remplacées par une lampe ou une étincelle électrique, enflammant le mélange explosif. Ces embarcations ne dépensent que 25 francs d'essence pour fournir 10 nœuds de vitesse pendant 60 heures. La machine se nettoie d'elle-même[1]. On voit l'avantage considérable

[1] *Marine Engineering*, june 1897.

Digitized by Google

que l'on obtiendrait si l'on pouvait disposer ce genre de machines sur des navires de grand échantillon[1].

Peut-être fera-t-on mieux encore avec l'électricité, que l'on applique déjà aux locomotives à grande vitesse et aux yachts de petit tonnage. Il est vrai que cela comporte l'emploi, dans le premier cas, d'une machine à vapeur commandant les dynamos frappées directement sur les essieux et, dans le second, de piles ou d'accumulateurs. Tout cela est fort lourd et encombrant. Mais la science électrique n'a pas dit son dernier mot; elle nous réserve encore bien des surprises. Qui sait si l'on n'arrivera pas, comme on le cherche, à trouver le moyen de se servir de l'eau de mer elle-même comme liquide excitateur de piles légères et à grande puissance et à se débarrasser des accumulateurs qui, malgré leur poids, servent déjà à imprimer à des navires de 20 mètres de longueur et de 100 tonnes de poids une fort jolie vitesse.

## VI. — Les provisions.

Nous avons montré comment un paquebot peut être assimilé à un hôtel flottant et à une usine bien montée en machines de toutes sortes. Comme sur certaines lignes de navigation la distance considérable entre deux escales, entre Colombo et Albany par exemple, l'oblige à vivre de longs jours (une dizaine dans le cas cité) sur ses propres ressources; on peut ajouter qu'il est aussi un vaste marché ou un grand entrepôt de vivres et de charbon.

La machine consommant 100 tonnes de Cardiff par jour, il n'en faut pas moins de 6,000 tonnes pour un voyage d'aller et retour de Marseille en Nouvelle-Calédonie. Ses soutes sont calculées pour 1,800 tonnes, et il n'en embarquera pas moins de 800 à 1,500 à Colombo. Les machines ont aussi exigé au départ l'embarquement de 18 tonnes d'huile pour le graissage et de 2,500 kilog. d'étoupe pour les nettoyages. Les grands paquebots anglais de l'Atlantique nord brûlant jusqu'à 450 tonnes de Cardiff par jour ne doivent pas en embarquer moins de 2,700 pour un voyage de Liverpool à New-York.

Veut-on savoir maintenant quels sont les approvisionnements de bouche qu'un grand paquebot de la ligne d'Australie embarque à Marseille avant le départ?

Dans la cambuse, le service de bouche a placé : 95 barriques de

[1] Les Allemands viennent d'envoyer deux canots à moteur à pétrole dans leur nouvel établissement de Kiao-tchéou en Chine.

Digitized by Google

vin d'équipage, baptisé du nom de cambusard par les loustics du gaillard d'avant; et pour le service des passagers 5,284 bouteilles de bière Velten ou de *pale-ale*, 7,500 bouteilles de vin de table, dit vin de chambre, 2,750 bouteilles de vins fins, champagne, cognac et liqueurs. Les conserves sont représentées par 3,000 boîtes de légumes, 165 boîtes de bœuf de 3 kilog.; 12 barils de porc salé; 200 kilog. de beurre, 150 kilog. de saindoux, 200 kilog. de jambons et de saucissons. Comme on fait le pain tous les jours, il ne faut pas moins de 9,000 kilog. de farine. Quant au biscuit de mer, l'équipage n'en mange plus, et la provision du bord, enfermée dans des caisses à fermeture hermétique, est disposée de façon à pouvoir être embarquée dans les canots avec les barils de galère remplis d'eau en cas de naufrage ou d'abandon forcé du navire.

Dans la chambre frigorifique, le boucher a placé comme provisions courantes 500 kilog. de viande de bœuf, 200 kilog. de mouton, 25 kilog. d'agneau et 80 kilog. de veau, plus 3 bœufs dépecés, 2 veaux entiers, 25 moutons, 6 agneaux, 25 poulets, 20 dindes, 20 canards, 50 pigeons, 20 chapons, 30 pintades, 150 kilog. de poisson. On ajoute pour le cuisinier 1,000 kilog. de légumes et 100 kilog. de fruits frais ainsi que plusieurs centaines de litres de lait stérilisé. Une vraie halle! Notez que dans les parcs de l'avant du pont se trouve une ferme doublée d'une basse-cour. Ils contiennent à l'état vivant 3 bœufs, 1 ou 2 vaches laitières, 25 moutons, 2 veaux, 6 agneaux, 30 chapons, 250 volailles, 80 dindons, 20 pintades, 20 canards, 60 pigeons et autant de lapins.

Pour le service des passagers, les femmes de chambre et le maître d'hôtel prennent charge de la lingerie et du service de table. Cela comporte 14,500 serviettes! 500 nappes, 3,300 draps de lit, 500 torchons, 1,100 tabliers, 1,500 assiettes et 600 tasses à thé ou à café en porcelaine de Limoges; 2,000 verres à boire, 35 moutardiers, 75 salières en cristal de Baccarat. La maison Christofle est représentée par 758 couverts, 70 grands plats ainsi que des soupières, légumiers, théières, cafetières, en nombre suffisant; 1,000 couteaux dont 200 à lame argentée, le tout en ruolz. En tout 2,500 pièces d'argenterie.

Veut-on savoir maintenant ce que mangent les Anglais à bord d'un paquebot de l'Atlantique allant de Liverpool à New-York. Voici ce que nous avons trouvé dans le *Times*.

L'*Etruria* de la ligne Cunard, vapeur de 8,120 tonneaux, possède un équipage de 287 hommes ainsi répartis : 1 capitaine, 6 officiers, 46 matelots de pont, 2 maîtres d'équipage, 12 mécaniciens, 112 chauffeurs et soutiers, 72 garçons de salle, 6 femmes de

Digitized by Google

chambre, 24 cuisiniers, pâtissiers et marmitons. Chacun des membres de l'équipage et du personnel de service a droit, par jour, aux vivres suivants : 2 livres de bœuf pour la soupe, 1 1/2 citron, 3 oranges, 2 3/4 pommes. On ne parle pas du pain ou des pommes de terre sans doute à discrétion.

Le 28 août 1886, ce paquebot ayant reçu 547 passagers de cabine, embarqua pour leur nourriture et celle de son équipage, pendant la traversée, qui était alors de huit jours, les provisions suivantes : 12,550 livres de bœuf frais, 760 livres de bœuf fumé, 5,300 livres de mouton, 850 livres d'agneau, 350 livres de veau et autant de porc; 2,000 livres de poisson; 900 poulets, 100 canards, 50 oies, 80 dindons, 200 paires de coqs de bruyère (*grouse*); 15 tonnes de pommes de terre; 30 paniers de légumes; 220 bouteilles de crème à la glace; 1,000 bouteilles de lait; 11,500 œufs.

Quant aux articles d'épicerie, ils étaient calculés pour une traversée complète, aller et retour, séjour compris, soit 22 jours.

En voici les quantités : 2,800 livres de cassonade, 750 livres de sucre, 1,500 livres de fromage, 2,000 livres de beurre, 3,500 livres de jambon et 1,000 livres de lard.

Nous ne connaissons pas le matériel de table, mais on peut s'en faire une idée par la casse dans l'office pendant ces 22 jours. On brisa 900 assiettes, 230 tasses, 438 soucoupes, 1,213 verres-gobelets, 200 verres à bordeaux, 27 carafes et 63 bouteilles.

## VII. — Les Aménagements.

Les grandes compagnies rivalisent de luxe et de confort dans la disposition, l'ameublement et la décoration des aménagements destinés aux passagers. Depuis quelques années, on a complètement renoncé à loger les passagers de première classe à l'arrière, qui était considéré jusqu'ici comme le faubourg Saint-Germain d'un navire. On y était beaucoup plus mal logé qu'à l'avant, étant donnés : la trépidation très fatigante due aux hélices, le bruit du gouvernail et de ses drosses, la chaleur et les odeurs de la machine et des cuisines, que le courant d'air, créé par la vitesse, chasse forcément vers l'arrière. Il fallait ajouter les secousses du navire lui-même et les mouvements de tangage qui, en mauvais temps et sur des navires de grande longueur, sont d'autant plus considérables qu'on s'éloigne plus du centre. Toutes ces considérations ont amené les constructeurs à placer les salons et cabines de première classe le plus près possible du centre du bâtiment et en avant des machines. Les aménagements de seconde classe les précèdent vers l'avant, à

Digitized by Google

l'extrémité duquel se trouvent logés les garçons de service et l'équipage, moins incommodés que les passagers par le tangage qui se fait autant sentir qu'à l'arrière où se trouvent les logements des passagers de troisième classe et les salles communes des émigrants. Les salons de conversation et de musique, spécialement réservés aux dames, les fumoirs pour les hommes, sont placés d'ordinaire sur les ponts-promenade supérieurs, d'où l'on domine tout le bâtiment et l'horizon à bonne distance. Les salles à manger sont au-dessous, sur le spardeck ou sur le pont principal, selon la dimension plus ou moins grande des paquebots. Ceci permet de leur donner une grande élévation et de les recouvrir, sur certains navires, d'une sorte de dôme éclairé par des vitraux de couleur. Une galerie court autour et reçoit quelquefois un orgue, comme sur les transatlantiques anglais où la salle à manger sert de chapelle le dimanche.

Les salons de conversation, les fumoirs et salles à manger sont meublés avec luxe et tout le confort désirable. Les dames ont, dans le salon qui leur est réservé, d'excellents sofas, fauteuils et causeuses, qui invitent au repos et à la conversation. Un piano du meilleur facteur, soigneusement accordé à chaque voyage, est à leur disposition, ainsi qu'une belle collection de partitions des bons opéras. De charmants bureaux munis de tout ce qu'il faut pour écrire, avec papier à lettre aux armes de la Compagnie, leur servent pour faire leur correspondance. Une bibliothèque de références et de guides de voyage peut être consultée avec fruit.

Si on le préfère, on achètera les derniers romans parus à la bibliothèque de vente confiée aux soins du maître d'hôtel par les plus grands libraires de la capitale. De petits coins isolés et tranquilles permettent de se plonger dans la lecture d'ouvrages gais ou sérieux. Des cloisons mobiles et des tentures, habilement disposées, facilitent la communication des divers salons entre eux, quand, ce qui est fréquent, on organise une soirée dansante ou une comédie de société. Seuls les fumoirs sont isolés, pour que ces messieurs puissent jouir de leur pipe ou de leur cigare sans être désagréables aux femmes ennemies du tabac. Salons, fumoirs et salles à manger sont ornés de tableaux de prix, par des peintres connus, de statuettes et de marbres. Dans le style des ornements, le choix et la couleur des meubles et des tentures, on reconnaît facilement le goût dominant de la nation à laquelle appartiennent ces palais flottants qui s'appellent la *Touraine* ou l'*Armand-Béhic*, la *Campania*, le *Kœnig Wilhelm der Grosse* ou la *Bohemia*. Sobre et sévère, autant que pratique, sur les transatlantiques anglais, le style devient agréable et de bon goût sur les paquebots

Digitized by Google

français, ainsi qu'on en a pu juger à l'Exposition de 1889, où la Compagnie des Messageries Maritimes avait exposé le délicieux salon de musique du *Polynésien*. L'abus des peintures et statuettes d'un goût douteux se fait sentir chez les Allemands, qui abusent aussi des dorures et couleurs, ce qui donne à leurs salons un aspect criard et de mauvais ton. Les Autrichiens se font remarquer, sur leurs derniers vapeurs à grande vitesse, par un déploiement de luxe, gâté quelquefois par un détail, tels que des verres peints au lieu de vitraux, aux fenêtres et claires-voies de salons, où des artistes viennois ont déployé un goût pur et délicat. Les salons Louis XVI et la salle à manger Empire de la *Bohemia*, mise en service en janvier 1897, sont aussi remarquables que le salon Renaissance et la salle à manger de style égyptien du *Habsbourg*, qui la précéda de quelques mois. Au-dessous du pont principal, plus rapprochées par suite, du plan d'eau et du centre du navire, sont disposées les cabines des passagers de première classe. Ce sont de véritables chambrettes ayant jusqu'à 2$^{m}$,25 de hauteur, comme sur la *Touraine*, meublées avec luxe de lits en acajou ou en cuivre, de toilettes en marbre avec robinets d'eau chaude et d'eau froide, éclairées de jour par de vastes sabords, sur les paquebots voyageant dans les mers tropicales. De gracieuses lampes électriques permettent d'avoir de la lumière à volonté pendant toute la nuit, grâce à un commutateur à la disposition du passager. Un bouton de sonnerie électrique, placé au-dessus de chaque couchette, sert pour appeler le garçon ou la femme de chambre.

L'ameublement et le couchage ont été l'objet d'études spéciales, afin de rappeler autant que possible aux passagers le confort d'un hôtel de premier ordre, ou même du *home*. Des cabines sont disposées pour des familles; d'autres, au contraire, n'ont qu'une couchette. Certaines, munies d'une antichambre et d'une salle de bains sous la même clef, forment un appartement luxueusement meublé. Elles sont mises à la disposition des hôtes de distinction, invités de la Compagnie, ou des passagers qui les louent moyennant un tarif spécial. Telle est la fameuse chambre des jeunes mariés de certains hôtels d'Amérique, qui n'a pas été oubliée sur les paquebots fréquentant les Etats-Unis.

Les salles de bains sont organisées comme dans les meilleurs établissements d'hydrothérapie, avec baignoires en marbre, appareils à douche, etc. Un salon de coiffure se trouve dans le voisinage, tandis qu'une buvette, située près du fumoir et organisée à l'américaine, fournit à volonté aux amateurs *Cocktails* et *Sherry-cobblers*. Une pharmacie bien montée permet au médecin du bord de donner gratuitement aux malades les remèdes nécessaires.



Digitized by Google

Un personnel de cuisine, dressé dans les meilleurs hôtels de la capitale, est sans cesse à l'ouvrage pour la confection de repas aussi nombreux que variés et dont les menus ne le cèdent en rien à ceux des meilleurs restaurants de Paris.

Enfin, on trouve au salon et sur le pont des jeux de toutes sortes et de tous pays, depuis le bruyant cricket jusqu'aux pacifiques dominos et calmes jeux d'échecs.

Rien enfin n'a été oublié pour rendre le séjour à bord aussi agréable que possible et tromper la monotonie des longues journées où le ciel se confond avec la mer et où le passage d'un navire à l'horizon est un événement qui attire tout le monde sur le pont. Dans les pays froids, les appartements sont chauffés par un calorifère à vapeur ou mieux à circulation d'eau chaude. Sous les tropiques, au contraire, ils sont rafraîchis par une ventilation énergique, obtenue au moyen de l'air comprimé, des ventilateurs électriques à ailettes ou simplement par des *punkahs*, sortes de grands éventails rectangulaires oscillant au-dessus des tables et actionnés par les domestiques indigènes.

Quant aux dangers à courir, ils sont réduits au minimum et l'on n'est guère plus exposé aujourd'hui à un accident sur un paquebot que dans un train à grande vitesse. Grâce à leur parfaite construction, à leur coque insubmersible, à leurs puissantes machines et à leurs chaudières inexplosibles, les grands paquebots, commandés par des officiers de choix, sortant le plus souvent de la marine de l'État, manœuvrés par un personnel éprouvé, les grands paquebots, dis-je, se jouent de la plus grosse mer et peuvent traverser sans avaries un ouragan ou un cyclone.

Certaines Compagnies, telles que la ligne Cunard, se vantent de n'avoir jamais perdu un passager par accident de mer. Aussi l'humoristique auteur américain Mark-Twain a-t-il écrit que *he felt himself rather safer on board a Cunarder than he did on land*. Quant aux marins anglais, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'ils préfèrent le pont d'un navire au plancher des vaches et qu'ils se moquent des malheureux *terriens* exposés à recevoir dans les rues de Londres des tuiles ou cheminées sur la tête, quand il vente à décorner des bœufs, ou *when tiles and chimney pots fly about*, suivant la chanson du gaillard d'avant.

Dans de pareilles conditions de confort et de sécurité, un voyage aux antipodes ou même le tour du monde sur un grand transatlantique devient une véritable partie de plaisir, et nous sommes bien loin du temps où l'on faisait son testament avant de s'embarquer pour une traversée de quelques jours. De fait, nous avons souvent rencontré sur les paquebots des Anglais poitrinaires, qui

Digitized by Google

prolongeaient leur existence en voyageant constamment sur les grands océans où ils trouvaient un air vivifiant et absolument dépouillé de microbes dangereux, une vie calme, une nourriture saine et les soins attentifs d'un bon médecin.

L'on sait que depuis quelques années, tous les grands vapeurs de commerce sont soumis à la mobilisation en cas de guerre et disposés de façon à pouvoir être armés en croiseurs rapides en quelques heures. Les grandes Compagnies françaises touchent de l'Etat une indemnité spéciale qui leur permet de construire leurs navires de façon qu'ils puissent recevoir un certain nombre de canons à tir rapide et de canons-revolvers. En cas de guerre, ils seront mis à la disposition du ministre de la marine, qui leur fournira un lieutenant de vaisseau pour seconder le commandant, des contremaîtres, des mécaniciens et des fusiliers. On a déjà fait, à Cherbourg, en 1892, une expérience de mobilisation de la *Normandie*, qui a parfaitement réussi.

L'an dernier, à la revue navale de Spithead, la Compagnie White Star a, en quarante-huit heures, armé et mobilisé à ses frais, — l'amirauté ayant trouvé la chose trop dispendieuse, — le magnifique paquebot à deux hélices, *Teutonic*. L'on affirme dans le *Times* qu'aucun des arsenaux de l'Etat n'aurait pu obtenir ce résultat en si peu de temps.

Il ne nous reste plus, en terminant cet article, qu'à inviter nos lecteurs et même nos lectrices à vérifier l'exactitude de nos renseignements en allant faire un voyage de vacances sur l'un des magnifiques paquebots à grande vitesse de notre belle Compagnie des Messageries Maritimes. Ils verront qu'en beau temps, pareil voyage, même poussé aux antipodes, est une partie de plaisir autrement agréable et confortable qu'une longue excursion sur les meilleurs chemins de fer de l'Europe.

A. A. Fauvel.

---

Digitized by Google

# ZÉNAÏDE FLEURIOT

Chère amie,

Vous me demandez de vous écrire quelques lignes sur Mlle Zénaïde Fleuriot, dont la personne me fut très sympathique, et sur sa vie[1] que vient de publier M. Fleuriot-Kérinou, son neveu, d'après ses œuvres, ses cahiers de notes, sa correspondance, ouvrage dont la lecture vous a intéressée et même passionnée. Que ferez-vous de ma lettre? Je le soupçonne et cela m'intimide beaucoup. Vous auriez dû vous adresser à une plume plus autorisée que la mienne. Mais, pour vous être agréable, je vais essayer de résumer mes impressions sur cette charmante illustration contemporaine.

Bien parler aux enfants est œuvre malaisée, mais l'œuvre est plus difficile encore lorsqu'elle prétend les suivre dans cette deuxième étape de la jeunesse qui s'appelle l'adolescence. Et la difficulté redouble lorsque c'est à des jeunes filles que s'adresse la pensée de l'auteur. Quel tact est nécessaire, quelle légèreté de touche, quelle habileté de main! A l'âge où l'imagination s'éveille, la captiver sans la troubler, étancher d'un breuvage toujours pur sa naissante soif d'impression, de nouveauté et d'aventure, n'est-ce pas, pour un écrivain, le plus ardu et le plus délicat des problèmes? Zénaïde Fleuriot l'a résolu sans effort; elle n'a eu qu'à laisser parler sa belle nature toujours vraie, gaie, spirituelle et si finement observatrice, pour trouver le langage capable d'intéresser, de captiver ses jeunes lectrices sans altérer en rien leur simplicité ou leur candeur. Cette aisance à s'acquitter d'une tâche aussi difficile est la marque d'une prédestination; c'est un don qu'on reçoit en naissant. Zénaïde, éducatrice et charmeuse, l'avait trouvé dans son berceau...

Douée d'un cœur ardent et d'une exquise sensibilité, elle fut tentée d'écrire des romans de passion, mais se les interdit par conviction, ainsi qu'en témoignent ces lignes écrites à une amie :

[1] *Vie de Zénaïde Fleuriot*, avec gravures, Hachette et Cie, éditeurs.

Digitized by Google

« Je suis irrévocablement décidée à rester aussi irréprochable que possible dans mes livres, *sous tous les rapports*. J'écrirais aussi bien qu'une autre un roman de passion, j'allumerais ma traînée de poudre et je contribuerais à abaisser ma patrie que les théâtres et les romans incendiaires ont flétrie. Un trop grand nombre de jeunes filles ne sont plus niaises, il est vrai, ce qui, dans ce sens, veut dire innocentes, mais quelles femmes et quelles mères! Aussi, pour mon compte, j'aime mieux dispenser à ceux qui me lisent ce filet d'eau pure qui tombe des fontaines Wallace et dont toute lèvre altérée peut approcher sans crainte, que de laisser couler de mes doigts ces traînées de flamme qui consument jusqu'au patriotisme. La vogue et l'argent suivent ces succès faciles et condamnables, et j'avais souvent, pour ma famille, un tel besoin d'argent! Aussi ai-je fui cette dangereuse et irrésistible M^me^ Sand qui avait demandé à me voir, et qui aurait pris sur moi une immense et fâcheuse influence. »

M. de Pontmartin avait bien compris la lutte et le triomphe de notre énergique Bretonne, lorsqu'au tome VII de ses *Nouveaux Samedis*, après avoir parlé de quelques romans malsains qui font à la fois la honteuse renommée et la fortune de leurs auteurs, l'indépendant critique s'exprime ainsi : « Et maintenant, permettez-moi de vous associer à mes respectueuses sympathies pour ces conteurs qui nous offrent des modèles d'abnégation. Assez spirituels pour savoir à quel prix s'obtiennent les succès d'argent et de tapage, ils se placent résolument à l'extrémité contraire, s'y font les volontaires, j'allais dire les martyrs de la vertu, et réussissent à nous émouvoir en réduisant des trois quarts les ressorts ordinaires de la fiction romanesque. Lorsque Paganini, après nous avoir éblouis des prodiges de sa virtuosité fantastique, se mettait à jouer la *Prière de Moïse* sur la quatrième corde de son violon, après avoir brisé devant nous les trois autres, nous disions : « C'est beaucoup plus beau, c'est beaucoup plus difficile! » Eh bien, c'est avec la quatrième corde que M^lle^ Fleuriot nous chante ses charmantes et intéressantes histoires : *Aigle et Colombe*, *Sans Beauté*, *Réséda*, *Ce pauvre Vieux*, *Marga*... »

Jolie, comme l'attestent les portraits que nous avons de sa jeunesse, Zénaïde avait surtout cette grâce qui est le rayonnement extérieur d'une intime beauté. La circonstance qui décida de sa destinée prouve qu'elle avait en son cœur un foyer d'inépuisable tendresse. Après les revers de fortune de ses parents, elle avait alors vingt ans, un châtelain des environs de Saint-Brieuc, M. de Kérever, la demanda à son père pour former le cœur et l'esprit de ses trois filles déjà grandes. A peine Zénaïde est-elle entrée

Digitized by Google

dans la famille qu'elle devient la joie de ce foyer, et comme la sœur aînée de ses élèves. En 1867, elle a la douleur de voir mourir du choléra, en quelques heures, une de ces jeunes filles dont les dons extérieurs et la noble intelligence l'avaient particulièrement attachée. Une douleur profonde s'empare d'elle, son cœur cherche sans cesse sa chère morte dans les régions de l'au-delà, où sa foi la lui montre vivante. Mais le corps n'est point fait pour suivre l'âme dans cette atmosphère surhumaine. L'inébranlable santé de Zénaïde s'altère, les médecins déclarent qu'il faut absolument la distraire, et ses amis l'entraînent en Italie.

Elle écrit alors à M. de Kérever, que le choléra avait rendu veuf quelques jours après la mort de sa fille : « Je pars ce soir pour l'Italie, mon bien cher ami, et je ne veux pas quitter Paris sans vous en donner avis. Vous vous étonnerez peut-être de me voir faire un voyage si coûteux qu'il m'a fallu vendre la propriété de quatre de mes ouvrages pour pouvoir l'effectuer. Que voulez-vous? Il faut bien que j'essaye de reprendre quelque force et un peu d'intérêt à la vie.

« En définitive, tout me manque! Votre famille était devenue la mienne; donc c'est chez vous que j'aurais voulu goûter le repos et l'affection, et voilà que d'affreux vides se sont produits et que chez vous, chez vous, c'est-à-dire chez moi, je n'ai qu'une pensée : Alix! Donc, il faut que je voyage, puisque je ne peux me faire à sa disparition. Actuellement, je suis submergée par le chagrin et, jusqu'à ce que le temps ait endormi cette cuisante douleur, il faut que je m'éloigne de ce pauvre pays qui m'est si cher. Mais il est bien entendu que je vous reste attachée et fidèle; que si l'un de vous souffre d'une façon ou d'une autre, je veux qu'on me l'écrive. J'accourrai; je vous appartiens à tous. Alors vous me retrouverez ce que j'étais.

« A propos de mon voyage, je vois toutes sortes de grands personnages qui me témoignent une sympathie très vive. J'ai rendu visite à la marquise de Blocqueville, fille du maréchal Davout, prince d'Eckmühl, dont le salon est un des plus littéraires et des plus artistiques de Paris. Le R. P. Félix, de la Compagnie de Jésus, avait bien voulu me donner une carte d'introduction près d'elle, sachant que j'allais à Rome et qu'elle y avait beaucoup de relations. Cette grande dame s'est montrée charmante et m'a remis une lettre pour une de ses amies qui habite la Ville Eternelle. C'est la savante princesse de Sayn Wittgenstein Berlebourg, une femme que l'on dit être vraiment supérieure. Il y a six mois, j'aurais bien joui de tout cela; mais, hélas! maintenant, combien tout est changé! »

A peine arrivée à Rome, Zénaïde se présente chez la princesse

Digitized by Google

Wittgenstein qui, charmée de son caractère élevé et de son talent, devient, jusqu'à la mort, son critique le plus sincère et son amie la plus dévouée.

De retour à Paris, et après une retraite faite au couvent des Auxiliatrices du Purgatoire, elle voudrait y embrasser la vie religieuse, afin de se dévouer, dans l'esprit de l'institut, à l'âme de sa chère Alix. Mais son directeur, le P. Olivaint, le saint martyr de la Commune, l'en dissuade :

« Vivez dans le monde en vraie chrétienne, lui dit-il, et servez Dieu par votre plume. Demandez de ma part à la Mère Marie*** de mettre de l'eau bénite dans votre encrier et de ne pas regretter le temps qu'elle vous consacrera en élevant votre esprit, en éclairant votre foi, en élargissant votre cœur par une charité de plus en plus universelle, elle fera en même temps du bien à vos innombrables lecteurs. »

Zénaïde Fleuriot écrivait donc déjà; elle avait donné ses premiers essais à la *Semaine des Familles*, excellente publication dont elle devait plus tard accepter, pour quelque temps, la direction. Son rédacteur en chef, M. Alfred Nettement, en parle ainsi dans son intéressant ouvrage *le Roman contemporain :* « Partout et toujours, M^lle^ Fleuriot regarde la vie réelle du haut de l'idéal chrétien. C'est là un des attraits les plus puissants de son talent à la fois pur et élevé. Elle ne surfait ni la société ni les personnages qu'elle met en scène, ni la vie humaine qu'elle peint telle qu'elle est; elle éclaire tout d'un rayon venu d'en haut. Derrière ce ferme talent, on sent la présence d'une âme paisible et forte, soutenue et réglée par la foi catholique, cette grande Ecole de respect, comme l'a appelée M. Guizot. »

Notre auteur collaborait aussi à un grand nombre de Revues, tout en composant infatigablement des livres auxquels la jeunesse faisait un succès toujours grandissant.

Quelle est celle d'entre nous, femme aujourd'hui mère, grand'-mère même, à qui ces titres : *Alix*, *le Petit chef de famille*, *Ce pauvre vieux*, *Marga*, *Mandarine*, *Monsieur Nostradamus*, et tant d'autres, ne rappellent des heures de jeunesse délicieuses? La liste s'est encore accrue depuis; et après nous avoir charmées, Zénaïde Fleuriot a charmé nos filles. Elle charmera encore nos petites-filles, car ses livres, conservés dans nos bibliothèques aux meilleures places, sont de ceux dont deux ou trois générations de lectrices n'épuisent pas l'intérêt toujours jeune, comme les sources d'où il émane : la foi, le besoin d'idéal, la bonté.

« J'ai lu peu de romans, dit-elle dans une adresse à ses lecteurs; mais je reconnais qu'il est des moments où un bon livre opère une

Digitized by Google

heureuse diversion dans les idées, et que le livre, tel que je le conçois, joue vraiment le rôle de la fleur dans la création. Celle-ci n'est peut-être pas indispensable, mais combien sont utiles! combien renferment des sucs salutaires! »

De ces fleurs utiles, de ces fleurs précieuses, Zénaïde en a semé et récolté des brassées, et son œuvre en garde, toujours vivace, le bienfaisant et salubre parfum.

La fidèle Bretonne aimait la France, son cœur vraiment patriotique souffrait de tous ses abaissements. L'un des plus intéressants chapitres de sa vie nous fait partager ses émotions durant le siège de Paris.

Elle raconte, dans une lettre, son dialogue avec le P. Olivaint, peu de jours avant la mort du vaillant martyr.

« Vous avez deviné juste, chère Princesse, je reste à Paris, car il me semble que je puis être utile. C'est à la suite d'une conversation avec le P. Olivaint que j'ai pris cette grave résolution. Pressée par les instances de tous les miens, je me sentais ébranlée et je voulais lui demander conseil.

« Voici textuellement notre entretien :

« — Mon Père, il est arrêté que je pars après-demain pour la « Bretagne.

« — Très bien, bon voyage, mon enfant.

« — Pardon, mon Père, avant de partir il me faut votre avis sur « l'état actuel de Paris. J'entends mille opinions contradictoires, la « vôtre me décidera; un siège avec toutes ses horreurs est-il à « craindre?

« — Vous voulez mon avis là-dessus?

« — *Votre avis vrai.*

« — Tout est à craindre : la famine, les obus, l'incendie; il y a « certainement danger, donc il vous est temps de partir. Voilà mon « avis.

« — Merci, mon Père, je reste.

« — Vous restez?

« — Oui, s'il y a danger, je ne partirai pas, car je puis être « utile.

« — Vous êtes une vraie Bretonne, une enfant du bon Dieu. »

« Puis il m'a bénie.

« Et voilà comment Dieu lui-même, chère Princesse, a décidé de mon sort dans ce moment de trouble et d'angoisses.

« J'ai été hier chez la marquise de Blocqueville, toujours bien préoccupée de vous. Etait-elle partie, était-elle restée?... La vaillante grande dame n'avait pas quitté son poste, logeant des mobiles dans son palais doré. Pouvant fuir, elle ne l'a pas fait. Elle était

Digitized by Google

donc là avec sa belle robe de satin jaune garnie de guipures, sa fanchon de dentelle noire, maintenue par des épingles d'or sur ses cheveux, parée, souriante, résolue au milieu de tous ses objets d'art qu'elle a dédaigné de sauver. Avec son air gracieux, elle nous a parlé de ses dispositions définitives : rester quoi qu'il arrive, faire tailler des pièces de un franc dans ses plats d'argent afin de ne refuser l'aumône à aucun pauvre; loger quinze mobiles et attendre les blessés. Bon sang ne peut mentir : elle se montre bien la digne fille du maréchal Davout, issu de cette vaillante famille dont on disait en Bourgogne, à chaque fils qui venait au monde : « C'est « une épée qui sort du fourreau. »

« — Très bien, Madame, ai-je dit, sachons être héroïques.

« Deux ou trois personnes sont arrivées. Nous avons parlé des événements, pleuré sur notre patrie, flétri les lâchetés passées, présentes et futures. Les femmes qui étaient là avaient leurs maris ou leurs enfants sur la brèche et s'étaient refusé de les quitter.

« Afin de nous dénoircir un peu l'âme nous avons imaginé d'énumérer nos moyens de sauvetage, en les prenant sous un aspect comique. Comment échapperions-nous aux Prussiens d'abord, aux rouges ensuite? Chacun de nous avait, naturellement, choisi le déguisement qui lui convenait. L'abbé *** qui parlait auvergnat, deviendrait porteur d'eau; ma voisine, une très jolie femme, se voyait déjà en marmotte. — Et vous, chère Marquise? avons-nous dit.

« Elle a souri.

« Nous la regardions, et la même pensée nous est venue à chacune. Tout déguisement lui serait inutile. Comment feindre avec cette peau veloutée, cette physionomie d'aristocrate pur sang; ces mains, cette tournure, ce regard? En haillons, la marquise serait marquise à ameuter la populace.

« Il nous fut donc impossible de trouver un déguisement populaire qui lui convînt, la transformer même en simple bourgeoise.

« — N'en parlons plus, a-t-elle dit avec un inimitable sourire; « je suis destinée à mourir poudrée, frisée et en robe à queue. »

« Aussitôt rentrée, chère Princesse, je me suis mise à vous écrire. Ma lettre sera sûrement la dernière qui vous parviendra. Je ne me suis jamais mieux portée, je travaille beaucoup, je m'emploie près des malades, des pauvres, des souffreteux, je ne suis pas inutile; ma vie est même très occupée. Chaque jour, je sors avec ma chère Mère Marie de *** pour visiter les malades; en dépit des obus qui passent au-dessus de nos têtes et éclatent à nos pieds, nous montons dans les mansardes où ils gémissent; nous leur portons des liqueurs pour les soutenir, du chocolat, du riz, du saucisson de



Digitized by Google

cheval. Mais que de misères navrantes! Une ambulance est installée au couvent... »

Ouvrons le cahier de notes: 1er janvier 1871.

« C'est à la voix sourde et brève des canons bombardant Paris que 1870 disparaît en laissant traîner sur la France les pans souillés et sanglants de son manteau.

« Sur toi, ô terrible année, tomberait l'unanime malédiction, si te maudire n'était attaquer le souverain arbitre de toutes choses, le suprême dispensateur des biens et des maux.

« Qu'es-tu, en effet? Quelle responsabilité assumes-tu dans ces événements qui se sont si fatalement enchaînés? Accusons-nous le ruisseau de se changer en torrent? Faisons-nous un procès au nuage qui a recélé la foudre? Disparais donc, ô sombre et mystérieuse année, et sois à la fois maudite et acceptée.

« Tu n'as été peut-être que le soc de fer déchirant les entrailles d'une terre qui, sous son apparente fécondité, devenait stérile! Tu as ouvert le sol en instrument aveugle, sans pressentir la moisson qui sortira de ses sillons fécondés par tant de larmes.

« Va, nos yeux humides se lèvent vers les collines éternelles, et derrière ta silhouette sinistre nous voyons apparaître l'espérance du pardon! »

On le comprend par ces citations, la vie de Zénaïde Fleuriot n'est pas un livre pour l'enfance ou la jeunesse, comme la plupart de ses autres ouvrages; c'est la vie d'une femme qui a vécu, lutté, pensé, souffert, douée d'une imagination vive et d'un cœur ardent, dont Dieu seul a pu modérer et diriger les élans. Ce n'est certes pas non plus un livre banal, les pensées en sont hautes et profondes. Sa correspondance avec la princesse Wittgenstein peut intéresser, et vivement, hommes et femmes intelligents et lettrés. Tous y trouveront, pour leur esprit, un aliment rempli de sucs nourrissants et de haut goût.

Citons ici le témoignage de la princesse Wittgenstein elle-même, dans les dernières lettres qu'elle lui écrivit :

« Ma chère bruyère de Bretagne, à bientôt, et que Dieu vous bénisse, car vous êtes un cœur d'or. Que les bons anges, appelés muses par les Grecs, vous inspirent toujours plus de jolies histoires où vous savez semer si agréablement tant de vérités hautes et pratiques.

« Au moyen âge, on croyait que les peintres se réjouissaient au ciel chaque fois que leurs tableaux réveillaient dans le cœur de ceux qui les regardaient des élans de ferveur, de joie et d'admiration divine. Je crois, pour ma part, que tous ceux qui ont bien fait en ce monde se réjouissent là-haut de la moisson que produisent les

Digitized by Google

grains qu'ils ont semés. Puissent les grains qui tombent de votre main pure et loyale, chère Zénaïde, porter de bons fruits, afin que vous vous réjouissiez là-haut, bien souvent, dans la vue de leur éternelle et bienfaisante fécondité! »

L'existence de notre héroïne, comme toute vie humaine, fut traversée par beaucoup d'épreuves; mais sa carrière d'écrivain ne connut pas de revers, et ses succès allèrent toujours grandissants, jusqu'à la mort et même après la mort. Son ouvrage posthume, *Mon dernier livre*, où elle a mis « non seulement son cœur, mais encore son âme », ainsi qu'elle s'exprime elle-même, et qui aurait dû s'appeler l'Ecole des veuves ou l'Ecole des belles-mères, est vraiment son chef-d'œuvre.

La terre et le ciel semblaient s'entendre pour la récompenser et la bénir. Le prix de l'Académie lui fut décerné pour son ouvrage : *Aigle et Colombe.*

Dans son rapport, M. Patin, alors secrétaire perpétuel, s'exprime ainsi :

« Mlle Zénaïde Fleuriot, douée d'une imagination féconde, avait déjà plus d'une fois attiré l'attention de l'Académie. Le moment était arrivé où elle devait atteindre à une récompense poursuivie par de si constants et si louables efforts, et dont elle avait toujours fort approché. Son nouveau roman est écrit, comme tous ceux qui sont sortis de sa plume, dans une excellente intention morale, et il reçoit des faits de notre histoire contemporaine, qui en forme comme le cadre, un bien sérieux intérêt. Une fable simple y donne lieu à d'agréables, à de vives peintures de mœurs et de caractères, à des scènes bien posées, bien développées. Le style est animé, élégant, spirituel; trop spirituel, si on peut le dire... »

Après son second voyage en Italie, Zénaïde avait offert à Sa Sainteté Pie IX le livre qu'elle intitula : *Notre capitale Rome.*

En 1873, son cœur fervent fut grandement consolé quand elle reçut le bref laudatif où le but et le fruit de son apostolat sont si bien compris et si heureusement exprimés. En voici la traduction :

« Chère fille en Jésus-Christ, salut et bénédiction apostolique.

« Ce que des hommes de grand mérite n'ont pas jugé indigne d'eux, les uns, de composer parfois des récits de faits imaginaires; les autres, de donner à des histoires véritables l'attrait de la fiction, dans le but d'éloigner ainsi les hommes de la lecture des livres impies, et de jeter dans leurs cœurs, en quelque sorte à leur insu, des semences de piété.

« Nous vous félicitons, chère fille en Jésus-Christ, de l'avoir fait aussi dans les nombreux volumes que vous avez publiés. C'est

Digitized by Google

pourquoi nous avons reçu avec plaisir le dernier de ces ouvrages, où vous faites la description de notre ville de Rome que vous venez de visiter.

« Dans ce travail, vous vous êtes proposé d'amener les esprits à considérer la majesté et la sainteté de ses monuments, à contempler la splendeur de ses cérémonies, et à admirer la noblesse de la ville elle-même.

« Cette Rome, qui, autrefois, dominait au loin par la puissance des armes, étend aujourd'hui par la religion son empire jusqu'aux extrémités du monde; elle est devenue la patrie commune des chrétiens, par l'éclat que lui donne la chaire glorieuse du Vicaire de Jésus-Christ, et elle attire à elle tous les esprits et tous les cœurs.

« Nous appelons sur votre pieux dessein tout le succès que vous souhaitez; et comme présage de la faveur d'en Haut, et comme gage de notre bienveillance paternelle, Nous vous accordons aujourd'hui et du plus profond de Notre cœur, très chère fille en Jésus-Christ, la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Saint-Pierre, le trentième jour du mois de décembre de l'année 1872, de Notre pontificat, le vingt-septième.

« Pie IX, Pape. »

En me cachant sous l'ombre de cette illustre signature, je disparais, ma chère amie, vous remerciant de m'avoir fourni l'occasion de faire mieux connaître et apprécier une grande chrétienne, et d'aider un peu, je l'espère, à répandre de bons livres.

Mortemart, Duchesse d'Uzès.

---

Digitized by Google

# L'ÂME FRANÇAISE

## L'ESPRIT FRANÇAIS

---

Le *referendum* est entré dans nos mœurs... littéraires. Les « questionnaires » sont à la mode de notre temps comme l'étaient les « blasons » au moyen âge; il faut bien que le monde s'amuse et qu'il invente ou qu'il retrouve des distractions. L'ingénieux directeur de la *Revue des Revues*, M. Jean Finot, vient de proposer à une trentaine d'écrivains, dans un questionnaire d'ailleurs très bien fait, les petits problèmes suivants, dont nous reproduisons la donnée :

« Monsieur,

« Au cours des discussions survenues dans ces dernières années, on a été frappé, en France et à l'étranger, de la répétition fréquente de ces mots : *esprit français*, *race française*, *âme française*, *instinct français*, *culture française*, etc.

« Ces mots employés par tous et contre tous... ont, par cela même, troublé beaucoup d'intelligences.

« Ces inquiétudes... restent uniquement réservées au domaine de la pensée littéraire.

« Nous nous permettons, par conséquent, de vous poser, Monsieur, les questions suivantes :

« I. — La France peut-elle prétendre à un esprit particulier dans les lettres, en un mot, à un genre d'esprit français qui ne serait pas celui des autres peuples?

« II. — Si oui, y a-t-il des côtés saisissables et définissables de cet esprit et à quoi se réduisent-ils?

« III. — Un étranger peut-il, dans ce dernier cas, s'approprier ces particularités purement françaises, jusqu'à devenir un savant, un romancier, un poète purement français?... »

Digitized by Google

Je me propose, aujourd'hui, de répondre brièvement à ce questionnaire.

Au vrai, la réponse a déjà été faite et M. Jean Finot, sans doute, ne l'ignore pas. Notre histoire, notre littérature, tout entières, depuis leurs origines jusqu'à nos jours, répondent pour nous. Il y a, en effet, une histoire de France, une littérature française, une langue française, qu'il n'est pas besoin de définir; il y a, de même, une âme, un esprit et un caractère français. Quels en sont les éléments originaux et particuliers, ou, comme disent les savants, constitutifs? C'est, je crois, ce qui saute aux yeux du premier coup, quand on prend la peine de regarder.

La France, « la douce France », est un pays de climat tempéré, moyen, d'heureux équilibre. La météorologie le constate, la poésie, qui sait ou devine tant de choses, nous l'apprend. Vous vous rappelez ces vers d'André Chénier, fils d'une Grecque et pourtant si Français, dans son *Hymne à la France :*

> France! ô belle contrée! ô terre généreuse,
> Que les dieux complaisants formaient pour être heureuse!
> Tu ne sens point du Nord les glaçantes horreurs,
> Le Midi, de ses feux t'épargne les fureurs...

Ni glacée, ni brûlante, *tempérée*, en un mot, — et c'est là, en somme, que tout revient, — telle est donc la belle contrée, la terre généreuse et privilégiée où nous avons eu le bonheur de naître et que nous n'aimerons jamais assez. Si j'avais à faire une courte bibliographie de mon sujet, à indiquer mes références, je vous signalerais tout de suite, — pardonnez moi de vous étaler ainsi mon petit savoir — : *Notre France*, de Michelet; puis, le discours de Bossuet à l'Académie sur la langue française, au dix-septième siècle; un autre discours, de Rivarol, sur l'universalité de la langue française; puis, pour citer des modernes, après Sainte-Beuve et ses *Portraits littéraires* ou les études et les réflexions éparses dans ses *Causeries*, le premier chapitre de l'*Histoire de la littérature française* par D. Nisard (paragraphes 3, 4, 5, et 6, pages 11 à 39); le *Manuel d'histoire littéraire* de M. F. Brunetière et les pages de début du dernier volume de M. E. Faguet, *Drame ancien et Drame moderne*. Voilà pour l'essentiel et l'indispensable.

Il est peut-être plus indispensable encore de regarder autour de nous et en nous-mêmes.

La nature, chez nous, n'est ni tourmentée ni violente. Il n'y a pas de montagnes énormes, de fleuves immenses, de sierras, de

Digitized by Google

fiords, de steppes, de banquises, d'aurores boréales; pas de volcans, sinon çà et là, en Auvergne, des volcans éteints; pas de tremblements de terre, de « tornades »; pas de brusques et terribles convulsions du ciel et du sol, — nous nous rattrapons un peu en politique; — pas, non plus, de végétation luxuriante, pas de phénomènes, de prodiges, de monstres, dans le monde des êtres animés ou inanimés qui s'offre à nos yeux. L'âme française, elle aussi, est une âme *tempérée*. Elle a ce premier signe distinctif de rassembler, de fondre en elle le plus de traits communs et inhérents à l'âme humaine, à l'âme universelle. Comparez-la rapidement à d'autres âmes européennes. L'individualisme très accusé, singulier, extraordinaire, bizarre, fantasque, n'est pas une marque de chez nous. Le terme même d'*original* a deux acceptions en français, la bonne et la mauvaise, la mauvaise plutôt, de prime abord, tant il nous semble naturel et préférable de nous conformer à une sorte de type général de l'humanité. L'âme anglaise est plus originale, plus individuelle, plus excentrique par moments, plus dure aussi et plus sèche que la nôtre; tour à tour plus rêveuse, à cause de la pâleur du soleil, de l'ennui du brouillard, et plus positive, à cause des calculs du négoce, plus insulaire... L'âme allemande est plus profonde, dit-on, et plus obscure : c'est la Forêt Noire. L'âme méridionale, espagnole et italienne est plus passionnée. Quant à l'âme russe, malgré les beaux livres de M. de Vogüé, les romans de Tolstoï — et l'alliance, — je la connais, je la soupçonne encore trop peu pour vous en parler et il me déplairait de dissimuler mon ignorance sous des hypothèses...

Ce n'est pas seulement chez nos écrivains, c'est dans notre peuple même, à Paris et en province, qu'il faut observer, reconnaître, analyser notre race et ses facultés. Puisque la littérature est, paraît-il, l'expression de la société, pourquoi ne pas regarder la face elle-même, avant le miroir? Ne demandez pas aux Français une imagination très forte et très éclatante. Les coups de soleil, sauf au midi, même au midi, ne sont chez nous que des accidents et des exceptions. Une imagination assez vive, assez heureuse, mais plus facile qu'emportée, entre ciel et terre, qui, accoutumée par nature et par discipline à des régions plus sereines, à des horizons plus modestes, ne se perd volontiers ni dans les nuées ni dans les orages; une imagination sensée, si je puis dire, bien que les mots aient un peu l'air de jurer ensemble : voilà notre lot. « Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée. » C'est un des axiomes de notre père Descartes; c'est également un des principes, une des manières de voir de notre pays.

Digitized by Google

Ne demandons pas davantage à nos Français une sensibilité toujours éperdue et frémissante; elle leur semblerait déraisonnable. Nous sommes inquiets et nerveux, à certaines heures; nous ne sommes pas, nous n'aimons pas à être perpétuellement agités, sans savoir pourquoi. Nos fièvres elles-mêmes, — le romantisme, le symbolisme, — sont intermittentes; nos accès les plus violents ne durent pas. Notre physionomie, nos gestes, notre langage, notre accent, ne trahissent pas, tant s'en faut, un tempérament de frénétiques, de convulsionnaires. Le lyrisme exalté, continu, n'est pas dans nos habitudes. Nous aimons à nous rendre compte de nos émotions au moment même où elles s'emparent de nous, et les passions aveugles, irrésistibles, les égarements, ne nous sont ni ordinaires ni agréables. Nous ne portons, par exemple, ni dans l'amour, ni dans la jalousie, ni dans la colère, ni dans la haine, la froide brutalité ou la rage méchante d'autres peuples. Les larmes nous montent aisément aux yeux; mais ce n'est ni une pluie d'orage, large et brûlante, ni le brouillard éternel qui naît de l'humidité des âmes molles. Nos larmes, sincères et brèves, sont vite répandues, vite séchées; l'envie de pleurer est fréquente chez nous, et nous avons toute une petite littérature sentimentale; la manie de pleurer toujours, de pleurnicher, nous est antipathique. Le Français, né sensible, a horreur de la sensiblerie; il déteste par-dessus tout cette forme tendre et mouillée de l'affectation; il est plein de dégoût pour les larmes fausses.

De là vient que certains étrangers nous reprochent parfois ce qu'ils appellent notre légèreté, notre sécheresse. Ils nous traitent de temps en temps, dans leurs moments de sévérité pour nous et d'indulgence pour eux-mêmes, d'égoïstes spirituels et inconstants, qui ne sentent pas la beauté des grandes émotions. Ils se trompent. Il n'y a guère de peuple, il n'y a pas de littérature, plus remplis de pitié, de charité, d'amour des hommes, que notre peuple et que notre littérature. J'ai entendu des Allemands se plaindre, nous plaindre, de ce que certains mots nous manquaient, et, avec ces mots, qu'ils ne trouvaient pas dans notre vocabulaire, bien qu'ils y soient, les sentiments et les idées que ces mots expriment : *heimlich*, *gemüthlich*, etc. Non, le sentiment de l'intimité, de la cordialité, du bien-être, de la joie intérieure que donnent à une âme tendre les affections douces, le charme de la vie, dans la famille et dans la société, avec ceux que nous aimons, ne nous manquent pas. Nous sommes émus aussi vivement, aussi pleinement que n'importe qui, devant les chefs-d'œuvre de l'art, sans avoir besoin de nous livrer pour cela aux effusions de l'esthétique transcendantale; devant les beautés de la nature, sans organiser des caravanes

Digitized by Google

d'admiration ni pleurer, par genre, sur un Bædecker, dans un break de l'agence Cook. Bref, la sensibilité française n'est pas plus à fleur d'âme que toute autre; elle est seulement plus discrète, plus réservée et, à l'occasion, plus silencieuse; elle a en outre, par un dernier scrupule, la peur salutaire des fautes de tact et des fautes de goût. Je ne le lui reproche pas...

Le tact, le goût, la mesure, la raison en un mot, nous touchons ici à d'autres qualités, naturelles, acquises et héréditaires, de notre pays. Je ne dirai pas, comme dans la chanson :

Ils n'en ont pas en Angleterre...

ou en Allemagne; j'oserai dire qu'ils en ont moins, soit parce qu'ils ne sont pas au même degré que nous des Gréco-Latins et que la race anglo-saxonne a — peut-être — des vertus plus fortes, soit parce que leurs habitudes d'esprit ne sont pas les nôtres et que deux nations, même voisines, ne se ressemblent jamais, ce qui est, je pense, une vérité. La raison est souveraine chez nous, depuis des siècles. Ce qui n'est point raisonnable n'est pas français, en matière de littérature, bien entendu; ce qui est démesuré, disproportionné, colossal, étrange, ne l'est pas davantage. Les Grecs nous ont légué le sens de l'harmonie, les Romains, celui de la précision; nos bons aïeux nous ont transmis leur malice, qui n'est que la raison aiguisée.

Esprit, raison qui finement s'exprime...

Il y a un esprit français. Et d'abord tout le monde, en France, a de l'esprit. Je ne vous citerai pas la fameuse définition de Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, à l'article *Esprit :* « Ce qu'on appelle *esprit* est tantôt une comparaison nouvelle, etc. »; mais je vous engage à la relire : vous me comprendrez mieux, et je n'aurai pas la peine de m'expliquer. L'esprit français, alerte, agile et léger, est amoureux de clarté, de logique et de mouvement. Notre poésie, notre éloquence, nos meilleurs ouvrages, classiques ou contemporains, en vers et en prose, ont ces trois caractères, ces trois qualités. Livrez-vous mentalement à une revue abrégée de notre littérature, de Corneille à Victor Hugo lui-même; comptez, chemin faisant, nos chefs-d'œuvre principaux et authentiques. Si belles qu'en soient les parties, vous verrez que toute œuvre obscure, mal composée ou languissante, n'a jamais eu, chez nous, droit de cité dans la bibliothèque des gens de goût. Nous sommes donc très difficiles, cela se

Digitized by Google

conçoit, en matière d'adoption littéraire. Nous n'ignorons pas, nous ne méconnaissons pas les étrangers autant qu'ils le prétendent; mais la plupart d'entre eux nous sont moins nécessaires qu'ils ne croient. Pour qu'un auteur étranger s'acclimate, je ne dis pas s'introduise chez nous, — car notre curiosité hospitalière et bienveillante nous rend ce premier accueil assez facile, — il importe qu'il ne soit pas trop de son pays. On nous étonne aisément, on nous intéresse de même; on ne nous garde pas, on ne s'impose pas à nous, sans nous faire un certain nombre de concessions. Un Français, même de la fin du dix-neuvième siècle, a encore presque autant de mal à goûter pleinement Shakespeare ou Goethe qu'un Anglais ou un Allemand, très cultivés, à saisir, à sentir comme nous notre Racine, notre La Fontaine, et quelques autres, anciens ou modernes. Notre esprit n'est pas inaccessible, mais il est impénétrable à ce qui le contrarie, le heurte et le dérange trop radicalement.

Il en est de même de notre caractère. On nous a fait autrefois la politesse, — on nous la fait encore, quand on veut nous être agréable, — de nous appeler « le plus sociable de tous les peuples ». Nous le sommes, je crois, en effet, par sympathie instinctive, par bonne grâce, par bonté d'âme, et un peu aussi par étourderie ou par amour-propre. Mais nous sommes, avec cela, un peuple plus personnel et plus fermé que les étrangers, de passage, ne seraient tentés de le croire à première vue. Nous n'avons pas mauvais caractère, mais, enfin, nous en avons un, qui est bien à nous. Prodigues de courtoisie et de bienveillance, nous sommes beaucoup plus avares d'amitié. Nous ne donnons notre amitié, en littérature, qu'à ceux qui nous plaisent longtemps, et, pour nous plaire longtemps, s'il est inutile de nous flatter, si, d'autre part, il n'est pas maladroit de nous contredire, il est dangereux de nous offusquer. La conquête du caractère français par les idées et les mœurs étrangères n'est pas aisée.

Voici un roman qui nous arrive de loin..., d'où il vous plaira. On dit que c'est un chef-d'œuvre, dans son pays. Nous y goûtons. Mais notre caractère est ainsi fait que si les idées nous en paraissent absurdes, les théories obscures ou déclamatoires, les sentiments étranges, les personnages en opposition trop violente avec nous-mêmes, nous n'irons peut-être pas jusqu'au bout du livre, surtout dans le cas où le livre aurait plusieurs tomes, ce qui s'est vu. Voici un ouvrage dramatique qui va, dit-on, révolutionner ou, au moins, renouveler le théâtre. Nous le supposons volontiers : nous avons, n'est-ce pas? le crédit facile; mais nous demandons à voir par

Digitized by Google

nous-mêmes : nous avons nos idées à nous sur le théâtre, nos petites idées. Un peuple de traditions et d'habitudes, de préjugés, si vous aimez mieux, comme le nôtre, ne change pas son caractère du jour au lendemain. Il arrive que ce théâtre importé nous étonne plus qu'il ne nous agrée : il dérange nos idées, nos sentiments (qui sont, justement, le fond même de notre caractère) sur l'Homme, sur la Société, sur la Vie; il bouleverse notre morale, notre justice, notre manière d'être : il nous « détraque », si j'ose m'exprimer ainsi. Nous y trouvons moins de vérité, de nouveauté même, que de ténèbres, de paradoxes, ou, à notre point de vue normal, d'énormités. Nous nous replions : on ne pardonne pas, chez nous, au désenchantement.

Et puis, nous sommes toujours du pays de Vauvenargues; nous tenons pour vrai, pour catégorique, ce qu'il a dit : « La clarté orne les pensées profondes... L'obscurité est le royaume de l'erreur. » Notre belle et pure langue française, qu'il faut aimer, qu'il faut défendre contre les invasions, contre les corruptions de toute nature, est un admirable instrument de précision. Elle ne laisse passer, comme un filtre, que les idées claires. Nous avons le droit d'être fiers de notre langue : elle a fait ses preuves; nous devons l'aimer et nous l'aimons, en effet, d'un amour un peu jaloux et méfiant. Quiconque lui porte atteinte, l'altère, la défigure, la dégrade, nous est suspect, et, quand il récidive, haïssable. Nous permettons bien aux étrangers de parler notre langue, comme nous parlons nous-mêmes les langues étrangères, avec toute espèce de libertés et d'incorrections; nous ne leur défendons pas de l'écrire, si cela leur plaît, mais nous ne pouvons vraiment pas les y encourager. Nous ne donnons le titre, j'allais dire le brevet, de « romanciers, de poètes, d'écrivains purement français », qu'à ceux qui ont le pur accent de notre pays et, ce pur accent, il n'est pas long à reconnaître pour un indigène. Nous sommes, là-dessus, très exigeants, très autochtones; nous ressemblons à cette marchande des quatre saisons qui vendait des herbes dans les rues d'Athènes : elle s'aperçut que « le divin Théophraste » n'était pas de la pure Attique et lui dit brusquement : « Tu n'es pas d'ici... »

J'ai dû me borner à effleurer sommairement les questions diverses et intéressantes que la petite circulaire de M. Jean Finot mérite de soulever. Après ces courtes réflexions, qui ne répondent pas, qui ne pouvaient pas répondre à tout son programme, il aurait fallu, pour être complet — et je suis le premier à m'en rendre compte — citer des faits, des exemples, beaucoup de noms propres, établir et développer des comparaisons. C'eût été une thèse volumineuse, à

Digitized by Google

l'allemande, et non une discussion rapide, à la française. Les meilleurs plaidoyers sont les plus courts. L'âme française, l'esprit et le caractère français, plaident leur cause tous les jours en prouvant leur existence, leur vitalité. Il y a chez nous un fonds permanent du sol et de la race que les infiltrations étrangères ne peuvent entamer. Même quand nous empruntons aux étrangers ce qui nous fait vivre, nous le transformons, nous l'accommodons à notre usage. Osons le dire, sans fausse modestie et sans vanité, nous n'avons besoin de personne, littérairement, et on a quelquefois besoin de nous; nos romans, nos pièces de théâtre, nos poésies, notre critique elle-même, s'expédient et réussissent à l'étranger. Nous avons une marque de fabrique : conservons-la; ne déprécions pas, ne dédaignons pas ce qui vient d'ailleurs, mais restons nous-mêmes. Nous aurions tort, du reste, de vouloir changer, nous ne pourrions pas, et la France n'est pas un pays de contrefaçon.

Henri CHANTAVOINE.

---

Digitized by Google

# CATHOLIQUES CONTEMPORAINS[1]

Voici un livre qui est *nôtre*. Quiconque a eu l'honneur d'écrire au *Correspondant* s'est trouvé par là même en position d'apprécier l'obligeante aménité et l'allègre ouverture d'esprit de l'auteur. D'autre part, comme son but a été de faire connaître à la jeunesse quelques-uns des plus éminents catholiques de ce pays et de ce temps, faut-il s'étonner si, à une ou deux exceptions près, tous les noms qu'il cite sont ceux que nos lecteurs ont coutume de chercher et de saluer à la première page de cette Revue? L'ordre alphabétique, ou le hasard, dont il a été le bras droit en cette circonstance, a ingénieusement fait les choses en ouvrant la liste par M. René Bazin et en la fermant par le général Trochu; il n'a été que juste en plaçant au cœur du volume l'image et la biographie de M. le comte Lavedan. On dirait un numéro idéal, où notre directeur aurait convoqué autour de lui l'Académie, avec MM. de Bornier, Costa de Beauregard, de Mun, Thureau-Dangin; l'Institut, avec MM. Léon Gautier, de Lapparent, Ollé-Laprune, Georges Picot; l'éloquence politique, avec MM. Chesnelong, Keller, Léon Lefébure, de Meaux; l'éloquence sacrée, la science théologique et le zèle apostolique, avec les cardinaux Langénieux, Meignan et Perraud, Mgr d'Hulst, Mgr Le Roy, les PP. Didon et Monsabré, l'abbé Frémont. Et notez que je ne puis citer tous les noms; notez surtout que ce n'est là qu'une première série et qu'à dessein M. Trogan a réservé, pour celles qui suivront, d'aussi grandes figures et d'aussi nobles exemples. Guidée par notre respectueuse sympathie, notre imagination n'a pas de peine à composer par avance le sommaire des futurs volumes où, par exemple, entre M. le duc de Broglie et M. le marquis de Vogüé, le lecteur rencontrera M. Etienne Lamy, où M. le duc d'Audiffret-Pasquier et M. Rousse encadreront le cardinal Lavigerie.

Il est superflu de louer la chaleur et l'éclat de style qui, depuis un certain temps déjà, ont consacré le succès des Correspondances parisiennes de la *Revue générale* de Bruxelles. Il convient davantage de féliciter M. Trogan d'avoir su demeurer impartial dans un livre de cette nature. Il a été impartial tout d'abord à l'égard de ceux dont il ne parlait pas, je veux dire ceux qui sont éloignés de nos croyances religieuses; sa largeur de vues l'a gardé de la tentation commune à

[1] Edouard Trogan: *Catholiques de France, esquisses contemporaines*; première série. Tours, Mame, 1898, 223 pages in-4°, avec portraits.

Digitized by Google

toutes les écoles, à toutes les sectes, à toutes les chapelles, de répéter avec l'Armande de Molière :

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.

Il s'en est expliqué en termes très nets et vraiment éloquents dans sa préface. Mais il a observé aussi une plus rare et plus difficile impartialité envers ceux-là mêmes dont il faisait l'éloge. La louange, sous sa plume, ne dégénère jamais en flatterie, et sans se départir d'un respect qui ne lui coûtait pas, il a su maintenir partout et vis-à-vis de tous l'indépendance de son jugement.

C'est à la jeunesse, à l'adolescence même qu'ont pensé à la fois M. Trogan en écrivant ce recueil, et la maison Mame en lui donnant un aspect matériel très attrayant. Les livres de prix ont-ils beaucoup changé depuis quinze ou vingt ans, depuis l'époque où la reliure seule était faite à notre intention, et où les ors du cartonnage dissimulaient mal des rebuts de librairie? On le dit. Ce que je sais, c'est que les maîtres des collèges chrétiens seraient désormais sans excuse de donner aux lauréats des volumes vieillis ou insignifiants, alors que leurs loisirs des vacances peuvent se passer à faire connaissance avec les illustrations du catholicisme contemporain, avec leurs modèles et peut-être leurs maîtres de demain.

J'ajoute que M. Trogan a précisément les qualités faites pour enthousiasmer la jeunesse, c'est-à-dire l'amour de notre temps et la confiance dans l'avenir. Les noms qu'il aligne l'autorisent à proclamer que la prétendue décadence intellectuelle du catholicisme n'est qu'une calomnie de nos adversaires. Ce qu'il voudrait seulement, avec les éminents éducateurs dont il résume les idées, c'est que les chrétiens, sans abdiquer la résignation en face de l'épreuve, eussent une plus grande foi en la protection divine et en leur propre initiative; c'est qu'en respectant le passé, ils s'entraînassent pour les luttes d'aujourd'hui et de demain. Les exemples de nos anciens sont une leçon de vaillance et de persévérance autant que de dignité. Pour ne citer qu'un exemple, les jeunes gens admireront les prodiges de verve et d'activité que multipliait M. Lavedan en soutenant contre le second Empire les campagnes de l'Union libérale. N'y aurait-il point aujourd'hui une autre Union libérale qui devrait solliciter leur concours contre la tyrannie du radicalisme sectaire, et est-ce à un autre but que tendent les enseignements de Léon XIII? M. Trogan a eu raison de donner comme conclusion à son livre le portrait du vieillard du Vatican. Comme il le dit, « un Pape né en France serait difficilement plus Français »; il ne nous porterait pas une affection plus inébranlable et plus vigilante.

H. Delorme.

---

Digitized by Google

# REVUE DES SCIENCES

Astronomie : L'ancienne et la nouvelle Lune. — Un nouveau satellite de la Terre. — Réserves prudentes. — Observation de Hambourg. — Le pour et le contre. — Le point noir du 4 février. — Les corpuscules qui traversent le disque solaire. — Dans le passé. — En 1853. — La planète intra-mercurielle Vulcain. — Le point noir de M. Lescarbault. — Attente vaine. — Les inconnus de l'espace. — Distances des planètes au Soleil. — La vieille loi de Titius. — Distances respectives des satellites à l'astre principal. — Formules empiriques. — La position de la deuxième lune prévue par le calcul. — Coïncidence ou réalité. — Sur la planète Mars. — Les canaux de Schiaparelli. — Dédoublement mystérieux des canaux. — Nouvelles hypothèses. — Illusions d'optique. — Une énigme à déchiffrer. — Chimie : L'oxyde de carbone à la surface du sol. — Un gaz assassin. — Dans les appartements. — Procédé expéditif pour révéler la présence de l'oxyde de carbone dans les airs. — Statistique : Les machines à vapeur en France.

Les journaux politiques ont annoncé avec une certaine ironie que M. Waltemath, astronome à Hambourg, venait de découvrir un nouveau satellite de la Terre. Oui vraiment, il aurait trouvé une seconde Lune! On a un peu plaisanté M. Waltemath. Comment, une seconde Lune, et nous sommes restés jusqu'en l'an 1898 sans nous en douter! Il est bien possible que M. Waltemath se soit trompé, et il est aussi admissible qu'il ait dit vrai. Il a vu un jour passer sur le Soleil un point sombre qui a parcouru toute une corde du disque en une heure environ. Il a déterminé le mieux possible les éléments de ce corps sombre, se profilant dans sa marche dans l'espace sur le disque solaire. Il a calculé sa longitude, sa révolution synodique, sa révolution sidérale, son passage au périgée, son inclinaison, sa distance à la Terre, sa masse, etc. [1]. La distance moyenne à la Terre serait de 161 rayons terrestres; son diamètre de 700 kilomètres, sa masse par rapport à la Terre de 1/80e. L'astronome hambourgeois avait conclu de ses recherches que le nouvel astre devait avoir passé en vue de la Terre vers le 3 février. Or, l'astronome Brendel, de Griefswald (Pomé-

[1] D'après *English Mechanic*.

Digitized by Google

ranie), a publié à ce propos un renseignement curieux[1]. « Le maître de poste Ziegler et plusieurs autres personnes ont vu le 4 février un corps sombre qui a traversé le disque du Soleil en se dirigeant vers le nord-ouest de 1 h. 10 m. à 2 h. 10 m., temps moyen de Berlin. Cet astre avait un diamètre apparent de 6′; il a été vu un quart d'heure avant son entrée sur le Soleil et il a pu être suivi une heure après sa sortie du disque. » S'agit-il d'une simple coïncidence? En tout cas, elle est à noter, puisque l'apparition s'est produite à un jour près exactement selon les prévisions de M. Waltemath.

Bien que la découverte, si découverte réelle il y a, d'un astéroïde qui tournerait autour de la Terre comme la Lune, soit loin d'être encore à l'abri de tout conteste, il est évident qu'elle n'a rien d'impossible. L'espace est sillonné d'astéroïdes, de corpuscules de toute nature, débris de planète, ou grosses gouttes depuis longtemps solidifiées de la nébuleuse primitive qui a servi d'embryon au système solaire. Les bolides ne sont eux-mêmes que de tous petits corps célestes captés par la Terre, quand ils entrent dans son rayon d'influence. Il n'y a rien que de très logique à penser que des corps gravitent autour de la Terre. Seulement comme ils sont petits, ils peuvent bien échapper à l'observation. Il y a mieux, quand on étudie de près la loi de formation des mondes de notre système solaire, on trouve entre les distances des astres des intervalles qui, théoriquement, devraient être remplis, et qui ne paraissent pas l'être. Peut-être ne le sont-ils pas parce que nous n'avons rien vu. Si les astres supposés sont très petits, il va de soi qu'ils ont pu échapper aux investigations. Il semble bien qu'il existe de l'ordre dans la distribution des différents astres autour du Soleil. Depuis bien longtemps on l'avait pensé. Képler, mû par cette pensée de Platon que Dieu en créant le monde avait dû faire de la géométrie, chercha longtemps une loi régulière entre les distances des différentes planètes au Soleil. Ce sont ces premières tentatives qui devinrent plus tard la source de son immortelle découverte des trois grandes lois astronomiques qui portent son nom. Il avait notamment supposé, dans ses recherches, qu'il devait exister deux autres planètes inaperçues à cause de leur petitesse, l'une entre Mercure et Vénus, l'autre entre Mars et Jupiter.

Beaucoup plus tard, Titius, de Wittenberg, revenant aux idées de Képler, chercha à son tour la loi des distances des planètes au Soleil. Il écrivit la série suivante[2] :

0, 3, 6, 12, 24, 48, 96, 192, 384.

[1] *Astronomische Nachrichten.*

[2] On la connait aussi sous le nom de loi de Bode, directeur de l'observatoire de Berlin. Bode a déclaré que l'auteur n'était pas lui, mais bien Titius.

Digitized by Google

Il ajouta 4 à chacun des termes, et prenant le dixième du résultat, il obtint la nouvelle série suivante :

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 0,4 | 0,7 | 1 | 16 | 2,8 | 5,2 | 10 | 19,6 | 38,8 |
| Mercure, | Vénus, | la Terre, | Mars, | | Jupiter, | Saturne, | Uranus, | Neptune. |

Or, si l'on prend pour unité la distance de la Terre au Soleil, les termes de cette série représentent en gros les distances des différentes planètes au Soleil, sauf le terme 2,8, ne correspondant à aucun astre connu. Titius conclut de cette lacune qu'il devait exister entre Mars et Jupiter une planète à découvrir. La conjecture de Titius s'est vérifiée, comme on sait. Seulement, au lieu d'un astre unique, on a fini par en découvrir toute une série, toutes les petites planètes télescopiques, dont le nombre dépasse déjà 400.

La règle empirique de Titius ne peut être considérée comme l'expression de la réalité. Et, en fait, la dernière planète découverte, Neptune, est à une distance moyenne exprimée par 30, alors que la règle indique 38. On peut concevoir bien d'autres formules satisfaisant à la question. Depuis une vingtaine d'années, quelques géomètres se sont mis à en chercher qui représentassent mieux les choses. Plus récemment encore, M. E. Roger, inspecteur général des mines, M. le capitaine d'artillerie Delauney, ont consacré de nombreux mémoires au vieux problème posé par Titius. M. Roger a donné des formules qui fixent bien les distances des astres au Soleil, des satellites à l'astre principal, etc. Il y a des « creux », c'est-à-dire des régions dans l'espace où nous ne voyons rien et où cependant il pourrait exister de petits astres. Il était non sans intérêt de rechercher si en appliquant les données de M. Roger, on ne rencontrerait pas un astre à la distance calculée par M. Waltemath pour la seconde Lune.

Or, si nous prenons la formule empirique de M. Roger communiquée il y a déjà des années à l'Académie des sciences (*Comptes-rendus*, t. CXIV), nous trouvons que la distance de la Lune à la Terre étant de 61 rayons terrestres, il faut, pour obtenir successivement les distances qu'il est possible d'attribuer à des satellites de la Terre plus éloignés de nous que la Lune, multiplier 61 par le nombre 1,62, qui joue, du reste, un rôle prédominant dans la théorie de la formation des planètes et des satellites. Si nous multiplions, nous obtenons un premier résultat : 99, distance d'un satellite à découvrir, s'il existe. Continuons et multiplions 99 par 1,62, nous tombons sur le nombre 160.

Or 160 rayons terrestres, c'est presque absolument le nombre trouvé par M. Waltemath : 161 rayons terrestres. Cet accord est au moins curieux et donne certain intérêt à la découverte du savant de Hambourg.



Digitized by Google

Les autres planètes de notre système ont plusieurs satellites connus. Jupiter en a 4, Mars, 3, etc. Peut-être bien en possédons-nous réellement plus que nous ne le pensons. Si l'on consulte encore la relation empirique de M. Roger, on s'aperçoit que nous pourrions, à la rigueur, être riches de 18 Lunes! Nous pourrions en avoir trois à des distances supérieures à celle de la Lune actuelle, et jusqu'à quinze en deçà. Il est clair qu'il s'agit de vues spéculatives; mais enfin, elles aident à nous faire comprendre qu'il n'y aurait pas d'impossibilité à ce que la Terre aussi possédât un certain nombre de satellites voyageant ignorés autour de nous, par suite de leur extrême petitesse. Qu'est-ce qu'un globe de 1 kilomètre de diamètre à 64 000 000 de kilomètres?

M. Waltemath annonce d'après ses calculs que le nouvel astre doit revenir près de la Terre vers le 30 juillet. Il sera intéressant de surveiller à cette époque le disque solaire. Si réellement le point noir se profilait de nouveau sur le disque, la découverte serait confirmée. Malheureusement, on a déjà vu des points noirs sur le Soleil et on ne les a plus aperçus. On se rappelle l'histoire de Vulcain! Il existe des irrégularités dans le mouvement de Mercure; pour mettre l'observation d'accord avec la théorie, il faudrait un astre perturbateur. Le Verrier admit en conséquence qu'il devait exister une planète inconnue près du Soleil et noyée dans ses feux. Il la baptisa du nom de Vulcain. Et précisément un jour M. Lescarbault aperçut sur le Soleil un petit point sombre qui parcourut l'astre à peu près en une heure. En calculant ses éléments approximativement ce petit point noir avait assez bien les caractères de Vulcain. Le Verrier avait sa seconde planète! Il le crut longtemps. Mais on ne revit plus le même point noir. Souhaitons pour M. Waltemath que les observateurs seront plus heureux cette fois et que l'on retrouvera la seconde Lune encore problématique.

La planète Mars, à cause de son voisinage, est une des planètes qui ont le plus attiré l'attention des astronomes. Puis elle passe pour se rapprocher beaucoup de notre globe. On y voit aux deux pôles des calottes de glace qui fondent au printemps et gagnent en étendue à la fin de l'hiver de la planète. On y aperçoit des régions immenses qui sont sombres, d'autres qui sont claires. On a avancé que les espaces sombres étaient des mers, sans que, d'ailleurs, on en ait la moindre preuve; on a dit que les espaces clairs étaient des continents. Mais ce qui a surtout frappé l'imagination, ce sont au milieu des continents des raies sombres régulières, de même teinte que les mers, d'immenses canaux, en apparence, reliant tous les océans de la planète. Et les jeunes amateurs d'astronomie ont souvent rêvé à ces canaux de plus de 300 kilomètres d'étendue, travail cyclopéen des ingénieurs

Digitized by Google

et des ouvriers de Mars. Mars est la seule planète sur laquelle on distingue nettement des traits sombres tracés en ligne droite comme les rues d'une grande ville américaine. Aussi s'est-on appliqué à les étudier. Un beau jour, M. Schiaparelli communiqua une nouvelle qui fit sensation. Les canaux, les fameux canaux de Mars que l'on avait observés simples, s'étaient dédoublés. Il y en avait deux lignes parallèles. Et ce qui mit le comble à l'étonnement, c'est que cette transformation s'opérait très vite; quelques canaux restaient simples, mais beaucoup apparaissaient doubles. On fit toutes les hypothèses possibles pour expliquer cette singularité. On trouva que les ingénieurs de Mars avaient décidément une puissance de travail exceptionnelle.

On pensa aux ombres portées, à des jeux de lumière. Cependant les astronomes qui contrôlèrent les observations de M. Schiaparelli trouvèrent bien, comme lui, que les canaux se dédoublaient dans certaines circonstances. On multiplia les suppositions; on fit intervenir les glaces, les inondations, mais les raies dédoublées étaient, en apparence, si nettes! M. Stanislas Meunier soutint la thèse d'une illusion. Il prit un globe sur lequel il figura des raies; il l'enveloppa d'un réseau de tulle, et en se plaçant à bonne distance, il vit... non plus une raie, mais deux raies. Alors, faisant remarquer que l'atmosphère de Mars jouant le même rôle que le tulle, il ne devait y avoir dans tout ceci qu'un dédoublement factice. Avant lui, M. de Boë avait dit : « Il n'y a là que des apparences, dues à des images secondaires formées dans l'œil, comme il arrive quelquefois lorsque l'on regarde une ligne droite tracée à l'encre sur un carton blanc en deçà ou au delà de la vision distincte. »

Malgré tout, beaucoup d'observateurs tenaient et tiennent toujours pour la réalité. M. Perrotin, de l'Observatoire de Nice, a encore étudié les canaux de Mars, il y a deux ans, et il a vu les canaux doubles comme M. Schiaparelli. Qui se trompe?...

Récemment, un jeune astronome Grec, M. Antoniadi, qui ignorait l'opinion émise par M. de Boë, a pris nettement parti pour un phénomène d'illusion. La gémination des canaux de Mars ne serait que le résultat d'une mise au point erronée. « Si excellent astronome que l'on soit, dit-il, on ne saurait prétendre mettre la lunette au point à 1 millimètre près, voire même à un demi-millimètre près. Or, dit-il, je suis myope, j'examine sur du papier une ligne à 15 centimètres de l'œil; je la vois simple, mais à 22 centimètres, je la vois élargie; à 30 centimètres, elle est étalée dans le sens de la largeur et enfin à 50 centimètres, elle est franchement double. Je puis reproduire ainsi la gémination des canaux de Mars et même le dédoublement des taches rondes des lacs. » Et M. Antoniadi voit les images de Mars absolument comme M. Schiaparelli, c'est-à-dire avec la gémination

Digitized by Google

des canaux, selon qu'il s'éloigne plus ou moins de l'image de la planète. Quand la ligne est très grosse ou très fine, il n'y a pas dédoublement apparent. C'est ainsi, sans doute, que M. Schiaparelli n'a jamais pu dédoubler la Nilosyrtis, le plus gros des canaux de Mars, ou l'Hiddekel, l'Iris, etc., canaux extrêmement fins.

Ainsi les astronomes se seraient payés d'illusion par suite d'une mise au point défectueuse de leur instrument. Il est évident que cette hypothèse simplifierait beaucoup les choses et nous débarrasserait d'une énigme bien difficile à déchiffrer. Nous la donnons telle quelle, parce qu'elle mérite d'être signalée. Mais nous ne la donnons pas encore comme bonne, parce qu'il ne faut pas aller trop vite en pareille matière; mais enfin elle apparaît comme très vraisemblable. Avec l'illusion tout s'explique; avec la réalité, tout semble incompréhensible. La question est bien posée, espérons qu'elle sera enfin résolue.

On sait jusqu'à quel point l'oxyde de carbone est toxique. Il se fixe sur l'hémoglobine du sang et désorganise le globule sanguin. Il amène les accidents si nombreux que la statistique signale chaque année, accidents dus au refoulement des gaz de la combustion dans les appartements, aux infiltrations par les tuyaux de cheminée en mauvais état, par les calorifères fissurés, etc. Il y a aussi souvent intoxication lente par des dégagements de gaz ignorés; malaises, faiblesses, état de santé déplorable, etc. Les accidents s'atténuent quand le printemps arrive et que les cheminées et les poêles cessent de fonctionner. Jusqu'ici, on n'avait pas trouvé de moyen pratique pour déceler des traces d'oxyde de carbone dans l'air d'une pièce, et il suffit qu'il y en ait quelques dix-millièmes du volume total pour que son influence morbide se fasse sentir. M. Gréhant avait signalé l'impressionnabilité des petits animaux à l'oxyde de carbone; quand un oiseau, un serin, enfermé dans une cage, donnait des signes d'intoxication, on avait le droit d'en conclure que la proportion de gaz devenait dangereuse; mais le procédé chimique simple de contrôle faisait défaut. On peut espérer que l'on va en découvrir plusieurs depuis que quelques chimistes s'occupent de la solution du problème.

On ne saurait trop répéter que l'oxyde de carbone est plus répandu qu'on ne le suppose au sein des villes. M. Arm. Gautier disait encore récemment : « Des analyses publiées par de nombreux auteurs il résulte que l'oxyde de carbone existe dans les gaz d'un foyer industriel ou domestique en proportions pouvant varier de 0,1 à 16 volumes pour 100 et plus. En général, nos cheminées d'appartements ou d'usines à houille ou à coke déversent dans l'atmosphère de 6 à 7 volumes d'oxyde de carbone pour 100 volumes d'acide carbonique produit. Si l'on calcule qu'à Paris seulement on brûle chaque année

Digitized by Google

sans tenir compte du chauffage au bois, 3 millions de combustible minéral produisant tous les jours par mètre carré de surface 125 litres d'acide carbonique, on voit que, par chaque mètre carré du sol de la ville, il est versé dans l'atmosphère un peu plus de 8 litres d'oxyde de carbone par vingt-quatre heures. » Sans doute, ce gaz, aussi bien que l'acide carbonique qui l'accompagne, est bientôt diffusé dans l'air ou balayé vers les hautes régions, mais, sur l'énorme superficie de Paris (8,000 hectares environ), par temps calme, les légers souffles du vent ne font que déplacer lentement, d'un quartier à l'autre, l'air qui baigne la ville, et la production se renouvelant sans cesse, il semble que ce gaz doit se retrouver dans l'air que nous respirons, passer dans le sang et contribuer peut-être, au moins dans les quartiers les plus industriels, à l'anémie de la population. M. A. Gautier, dans des analyses faites en 1893, a trouvé, dans son laboratoire de l'Ecole de Médecine, plus d'une fois 1 cent-millième d'oxyde de carbone et la même proportion en hiver dans quelques rues et places de Paris.

M. le professeur Potain et M. Drouin ont indiqué dans une des dernières séances de l'Académie des sciences un moyen simple de reconnaître des doses infinitésimales d'oxyde de carbone. Ils emploient pour cela le chlorure de palladium. Il suffit de faire passer l'air vicié en bulles très fines à travers une solution étendue de ce sel à la température ordinaire. L'appareil dont MM. Potain et Drouin se servent consiste en un long tube effilé à son extrémité et plongeant par cette extrémité dans un autre tube de calibre un peu différent, fermé à sa partie inférieure et contre le fond duquel la pointe du premier vient s'appuyer. L'espace compris entre les deux tubes est hermétiquement fermée au bout par une bague de caoutchouc. Le long tube extérieur possède une tubulure latérale par laquelle on peut établir une aspiration. L'autre, coudé à sa partie supérieure, est mis en communication avec la source de l'air à examiner. Dans cet appareil, avant de le clore, on introduit 10 centimètres cubes d'une solution de chlorure de palladium au 1/10000. Quand on établit par un moyen quelconque une aspiration sur la tubulure du tube extérieur, l'air pénètre par l'extrémité effilée du tube intérieur et ses bulles s'écrasant traversent la solution de palladium sous la forme d'une véritable poussière de bulles de gaz. Si l'air est souillé par l'oxyde de carbone, la solution primitivement jaune se décolore. Et l'on peut, par l'énergie de la décoloration, se rendre compte approximativement du degré de viciation de l'air[1]. Par cette méthode, on distingue aisément une proportion de gaz toxique de 1/10000.

MM. Potain et Drouin, pendant leurs longues expériences, ont constaté, — ce qui serait très neuf si le fait se vérifie, — qu'à la longue

[1] *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, 28 mars.

Digitized by Google

l'oxyde de carbone s'oxyde dans l'air et passe à l'état d'acide carbonique.

Le procédé de M. Potain offre un moyen de reconnaître la présence de l'oxyde de carbone, en réalité il ne permet guère de le doser. M. A. Gautier, reprenant une réaction indiquée par M. Ditte, parvient au dosage exact au moyen de l'acide iodique qui, à chaud, vers 150°, oxyde l'oxyde de carbone et le transforme en acide carbonique. On dose l'acide carbonique. On parvient ainsi à déceler jusqu'à 1/30000 d'oxyde de carbone. Mais il faut préalablement s'assurer qu'il n'y a pas dans l'air d'acétylène, qui se comporte comme l'oxyde de carbone vis-à-vis de l'acide iodique; sa présence fausserait les dosages.

En somme, il est permis d'espérer que, pour l'hiver prochain, on pourra rechercher, avec certitude, des traces du gaz toxique dans tous les appartements où l'on redoutera sa présence.

Les ingénieurs des mines font chaque année un relevé exact des appareils à vapeur en fonction dans notre pays. Le nombre des chaudières s'accroît constamment, et, ce qui est significatif, la puissance des machines motrices grandit en même temps dans une proportion plus forte. Il y avait en activité, en France, à la fin de 1896 : 99,525 chaudières à vapeur, 87,476 machines, au nombre desquelles 11,343 locomotives et 29,280 moteurs fixes ou demi-fixes. La puissance des machines est indiquée comme étant de 6,282,547 chevaux-vapeur, dont 4,176,835 appartiennent aux locomotives de chemins de fer et de tramways, et 761,647 servent à la propulsion des bateaux. De son côté, l'agriculture dispose de 18,743 machines à vapeur ayant une puissance de 111,123 chevaux-vapeur. L'emploi de la vapeur à haute pression dans plus de 80,000 établissements industriels n'a donné lieu qu'à un très petit nombre d'accidents. On a compté 12 morts et 10 blessés. Sur les chemins de fer, on a constaté 7 accidents ayant occasionné des blessures, mais aucun accident mortel. Enfin, sur les bateaux, il y a eu 4 tués et 8 blessés. En 1896, le nombre des morts a été notablement inférieur à la moyenne des dix dernières années. Souhaitons qu'en 1897 la statistique se montre aussi clémente.

Henri de Parville.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE POLITIQUE

8 avril 1898.

Dans un mois auront lieu les élections générales. Combien y pensent? Et pourtant, avec la Constitution qui nous régit, il n'y a pas de question plus grave, ni d'heure plus solennelle. Ce sont nos destinées, c'est notre avenir, c'est peut-être l'existence de la patrie qui vont s'agiter dans ce scrutin. Supposez, ce qu'à Dieu ne plaise! une majorité socialiste. Quel serait l'état de la France? Que deviendrait son organisation intérieure? Quelle serait sa condition au dehors, et sur quelles alliances pourrait-elle désormais compter?

On écarte ces prévisions; on les traite de chimères oiseuses et inopportunes, parce qu'on se persuade que les socialistes ne triompheront pas encore le 8 mai prochain. Cela est probable, en effet; on peut même dire que c'est certain. Mais seront-ils en progrès, oui ou non? Qui oserait sur ce point exprimer une assurance? Depuis quelques années, leur nombre n'a cessé de croître; ils dominent dans de grandes villes; ils se répandent dans les campagnes; ils ont à la Chambre une phalange turbulente, et, plus d'une fois, par leur audace, leur obstination, leur accord, ils ont imposé leur loi à la majorité. Pour peu qu'ils occupent quelques sièges de plus dans la nouvelle législature, leur force en sera décuplée, bien moins par cette augmentation de leur nombre que par la confiance qu'ils y puiseront. Ils se diront et ils répéteront, jusqu'à le faire croire, que l'avenir leur appartient. Qu'est-ce pour un peuple que dix ou vingt années? Des minutes dans son histoire. La question n'est donc pas de savoir si les socialistes seront les maîtres dans un mois, mais si, au train dont vont les choses, leur nombre s'élevant après chaque période électorale, ils n'ont pas chance de l'être au bout de quelques scrutins.

Il n'y a pas à se faire illusion. C'est la lutte, non pour tel ou tel parti, mais pour ou contre la patrie qui s'engage. S'il s'agissait de soutenir cette lutte contre les ennemis du dehors, aucun citoyen, digne de ce nom, ne manquerait à l'appel, et les divergences d'opinions ne compteraient pas devant le drapeau en péril.

Digitized by Google

Le danger n'est pas moins réel, l'intérêt pas moins pressant, quand ce sont les principes constitutifs du pays et de la société qui se trouvent menacés. Car la France livrée à la révolution, c'est la France ouverte à l'étranger, et, pour la défendre contre l'un, il faut commencer par la préserver de l'autre.

Nous entendons dire et nous lisons quelquefois que les élections sont, après tout, une question secondaire, et que c'est par d'autres voies que la France doit être sauvée. Cette réflexion n'est qu'une forme déguisée du système de l'abstention; son application n'aboutirait qu'à isoler du pays ceux qui voudraient la mettre en pratique, en faisant d'eux une classe à part, étrangère aux idées, aux besoins, aux efforts des populations, et rendant par là même celles-ci indifférentes ou hostiles à la cause dont ils auraient prétendu assurer par de meilleurs moyens le triomphe. Qui veut avoir la nation avec soi doit, premièrement, s'engager avec elle, et prendre sa part de ses préoccupations comme de ses labeurs. On n'agit sur les hommes qu'en agissant d'abord avec eux.

Il y a une autre disposition, qui n'est également qu'une manière de s'abstenir, c'est celle qui consiste à ne vouloir voter que pour des candidats appartenant exclusivement à la nuance particulière que l'on représente, et à repousser tous les autres, fût-on d'accord avec eux sur l'ensemble des questions sociales.

Nous lisions dernièrement, dans une *interview* du *Figaro*, cette doctrine exposée par un religieux, prédicateur connu, de l'ordre des Frères Prêcheurs. Parlant d'une circonscription où un monarchiste n'aurait d'autre compétiteur qu'un sectaire, « un républicain non libéral, un républicain partisan de la loi scolaire, un républicain ne présentant pas, au point de vue religieux, le minimum de garanties indispensables », ce religieux disait : « Je ne ferais pas à l'électeur catholique une obligation de conscience de refuser sa voix à ce monarchiste, mais je lui conseillerais énergiquement de s'abstenir. »

On a peine à croire qu'un tel propos ait pu être tenu. Supposons cette règle formulée à une autre époque; car l'Eglise a eu vis-à-vis de tous les gouvernements la même attitude; elle a recommandé l'obéissance à tous, sans s'identifier elle-même avec aucun d'eux, et la ligne de conduite, qui serait bonne aujourd'hui, l'aurait apparemment été, de même, sous la République de 1848. Supposons donc à cette époque M. Berryer, qui devait défendre le budget des cultes, en concurrence avec M. Proudhon; M. de Falloux, qui devait faire la loi de 1850, avec M. Ledru-Rollin; un catholique, qui eût voulu suivre les préceptes du religieux dominicain, aurait dû entre eux s'abstenir, au risque de faire passer M. Ledru-Rollin ou M. Proudhon. De même, en 1863, sous le second Empire, les évêques, les

Digitized by Google

religieux, qui, comme le P. Félix, suppliaient M. Berryer de se laisser porter aux élections, se seraient trompés. Entre l'orateur royaliste qui décida, en 1867, la déclaration de M. Rouher en faveur du pouvoir temporel, et le candidat officiel qui aurait voté tout ce que le gouvernement lui eût demandé, ils auraient dû *conseiller énergiquement* l'abstention. Et, aujourd'hui, un catholique, qui verrait en présence M. Denys Cochin et M. Jules Guesde, devrait s'interdire d'aller au scrutin, dût son abstention favoriser le succès du collectiviste. Nous savons bien que, d'un autre côté, il pourra se rencontrer des intransigeants de la monarchie qui, entre un rallié et un démagogue, M. Piou et M. Jaurès par exemple, refuseraient également de voter, se consolant peut-être, au fond du cœur, de la victoire du second par l'échec du premier. Nous n'avons pas deux poids et deux mesures; qu'elle soit recommandée contre les ralliés ou contre les monarchistes, nous réprouvons également, dans les deux cas, l'abstention. S'il était permis, en ces jours de Semaine sainte, d'invoquer l'Evangile, où l'on trouve d'ailleurs tant de leçons pour la vie publique aussi bien que pour la vie privée, nous rappellerions volontiers les paroles du Sauveur au disciple, qui se vantait d'avoir empêché un homme de chasser les démons, parce que, disait-il, « *il ne marche point avec nous* ». Jésus lui répondit : « Ne l'empêchez pas, car *qui n'est point contre vous est pour vous.* »

Ne pourrait-on pas tirer de ces paroles quelque enseignement pour la tactique électorale? Ce candidat est monarchiste, dit l'un; il est rallié, dit l'autre; soit; mais sur la question religieuse, sur la question sociale, sur les lois scolaires, est-il contre vous? Non, alors il est pour vous, et, dès lors, si vous ne voyez que lui pour repousser un sectaire, ne l'en empêchez pas, n'hésitez pas à lui donner votre appui.

Dans un pays où les révolutions ont semé des opinions diverses, aucun parti, on ne saurait assez le répéter, ne peut se suffire à lui-même; il faut être nécessairement l'allié de quelqu'un; ce qui importe, c'est de ne pas se tromper sur le choix des alliances. Le bon sens indique qu'on doit marcher de préférence avec ceux dont on se sent le plus rapproché sur les points fondamentaux, ou qui, du moins, sur certaines questions essentielles, vous donnent le plus de satisfactions. Il n'y a pas de grande loi qui ne se soit faite par l'accord d'opinions diverses; pour n'en citer que deux, ni la loi de 1850 sur l'enseignement secondaire, ni la loi de 1875 sur l'enseignement supérieur, n'auraient pu s'établir si les catholiques, les royalistes, les bonapartistes, les républicains modérés, avaient prétendu se passer les uns des autres. C'est leur union qui a rendu

Digitized by Google

ces lois possibles; c'est leur union qui, dans l'avenir, pourra opérer les réformes et résoudre les problèmes que réclame ou que suscite le besoin des temps.

« La malheureuse France a été condamnée à une série de révolutions sanglantes, écrivait récemment M. Pelletan, pour conquérir moins encore que les autres nations n'ont obtenu par les voies légales. » De la part d'un radical, la réflexion étonne, mais elle est parfaitement juste. Ce n'est pas seulement dans l'ordre politique et administratif, décentralisation, liberté d'association, liberté d'enseignement, etc., que la France est moins avancée que les autres nations. Son commerce décline pendant que celui de l'Allemagne s'avance à pas de géant, et jusque dans les services publics, téléphones, postes, moyens de transport, etc., elle est en arrière de la Belgique, de la Suisse, de l'Angleterre, de la plupart des nations européennes. C'est qu'en France, après vingt-cinq ans, le gouvernement en est encore à batailler pour sa propre existence; il se sent toujours sur un sol mouvant, tandis que, dans les autres pays, les institutions politiques, sans être à l'abri de bien des menaces, sont jusqu'ici demeurées debout. Notre pays ne sort de la routine que pour faire une révolution; la révolution faite, jusqu'à ce qu'il en survienne une autre, la routine reprend sur lui ses droits.

La Chambre a passé quelques-unes de ses dernières séances à discuter des propositions relatives à la réforme des lois électorales; il était certain d'avance qu'elle n'en adopterait aucune. Et cependant il y a de ces lois, qui ne sont que des mesures d'exception, adoptées dans un jour de panique pour faire face à un danger, qu'on aurait cru temporaire. Le boulangisme les avait provoquées; le boulangisme éteint, elles auraient dû disparaître. Mais il semble qu'on en ait toujours peur, comme si, sous quelque autre forme, il allait de nouveau surgir.

On aurait pu, depuis vingt ans, s'occuper d'organiser le suffrage universel; on aurait pu établir la représentation des intérêts, le vote proportionnel, le vote plural, toutes questions qui, dans d'autres pays, ont été examinées ou résolues. On n'en a rien fait; on n'a songé qu'aux moyens de dominer ou de bâillonner ce peuple qu'on proclamait souverain. Ce qu'aucun régime n'avait encore tenté, la République l'a fait; elle a interdit ces candidatures multiples qui, en donnant à différentes circonscriptions le droit de réunir leurs suffrages sur un même candidat, leur fournissaient le moyen de résumer dans un nom la pensée publique. C'est ainsi que, sous la Restauration, M. Royer-Collard fut élu dans sept collèges, M. de Lamartine dans dix en 1848, M. Thiers dans trente en 1871. Ce n'était point là donner la dictature à un homme, puisque l'élu de

Digitized by Google

plusieurs départements devait opter pour un seul et n'avait que sa voix dans l'enceinte législative; mais c'était lui donner l'autorité morale qui lui permît d'influer dans une mesure légitime sur les délibérations d'un Parlement. Pour n'avoir pas rempli cette mission en 1848, dans une assemblée où il avait devant lui Ledru-Rollin, Lamartine, l'élu de dix départements, ne fut nommé dans aucun au scrutin général de 1849. La loi qui interdit les candidatures multiples avait été faite contre le général Boulanger; la Chambre vient d'en refuser l'abrogation. Mais ce qui est plus étrange, c'est qu'elle a maintenu pour le candidat l'obligation de déposer à la Préfecture la déclaration de sa candidature, avec défense d'accomplir cette formalité soit avant l'ouverture de la période électorale, soit dans les cinq jours qui précèdent le scrutin. S'il n'y a dans une circonscription qu'un seul candidat et qu'il meure ou se désiste cinq jours avant l'élection, aucun autre ne peut se présenter; les électeurs sont, en fait, déchus de leur droit, et c'est par des amendes qui, plus d'une fois, n'ont pas été moindres de 10,000 francs, que les tribunaux punissent toute infraction à cette loi. Si les populations veulent nommer un homme dont la notoriété les a attirés, mais qui refuse de les solliciter, elles n'en auront pas le droit. A ce compte, les électeurs de 1871, qui envoyèrent à l'Assemblée tant de patriotes dispersés alors dans les camps, n'auraient pu leur donner cette marque de leur confiance.

M. Barthou a réclamé et fait voter le maintien de ces lois d'exception. Il a mis en avant le spectre de la dictature, la défense républicaine, les grands noms des Floquet et des Brisson, visant évidemment à provoquer sur ce vote la réunion des modérés et des radicaux. Il y a réussi; la concentration s'est refaite dans les applaudissements qu'il a reçus et dans le scrutin qui a suivi. Est-ce un présage? Et faut-il voir dans cette tactique du ministre de l'intérieur la confirmation des desseins que plusieurs lui prêtent, en vue de la lutte électorale? On soupçonne M. Barthou de vouloir renouveler contre M. Méline la manœuvre qu'il employa naguère contre le chef d'un autre cabinet dont il faisait partie, contre M. Charles Dupuy. On prétend qu'il n'est en lutte avec M. Bourgeois que pour la galerie, et, qu'en réalité, il travaille pour lui. Ce serait une nouvelle preuve de l'anarchie qui se développe à tous les degrés de l'ordre politique. L'avantage que tirerait M. Barthou de cette conduite serait bien éphémère; s'il lui arrivait de succéder, après l'avoir trahi, à M. Méline, ce serait pour succomber bientôt lui-même. La concentration ne se refera désormais qu'en faveur des socialistes. Les radicaux n'en bénéficieront le premier jour que pour la voir tourner le lendemain, sous l'impulsion qu'ils auront eux-mêmes

Digitized by Google

créée, au profit des partisans de la révolution, — à moins que la dictature, pour laquelle le désordre croissant est en train de mûrir l'opinion publique, ne les ait devancés.

La commission de Panama a obtenu de la Chambre un jour de séance, qu'on n'avait pas accordé, malgré les efforts de M. de Mahy, à la proposition relative à la fête nationale de Jeanne d'Arc. Cette Chambre aurait pu glorifier la France en consacrant, par l'institution d'une solennité annuelle, le souvenir de l'héroïne. Elle s'est jugée elle-même, en estimant qu'il lui convenait mieux de faire une manifestation qui déshonorât le régime dont elle est issue. Elle a adopté les conclusions de la commission de Panama et ordonné que ces conclusions, ratifiées par un vote unanime, seraient affichées dans toute la France avec le discours de M. Viviani, qui avait déterminé sa résolution.

M. Viviani est un jeune membre du parti socialiste, orateur de talent, qui s'était spécialement chargé d'étudier le rôle de la magistrature, et en particulier de son principal représentant, le procureur général Quesnay de Beaurepaire, dans l'affaire du Panama.

Il a prononcé contre ce dernier un véhément réquisitoire; il lui a adressé des accusations que la Chambre, sans même entendre le garde des sceaux, s'est appropriées, en décidant l'affichage de son discours. Nous n'avons pas à entrer dans cette querelle de ménage entre les républicains et un homme que naguère ils portaient aux nues. Mais, nous l'avouons, cet ancien procureur général, dont on veut faire aujourd'hui le bouc émissaire d'une aventure où il y eut tant de coupables, nous devient presque intéressant. Car, il ne faut pas l'oublier, si M. de Beaurepaire a laissé s'accomplir la prescription, à l'abri de laquelle des escrocs ont échappé au châtiment, s'il a volontairement négligé de faire saisir les papiers du chef de la bande, M. de Reinach, il n'a pas agi, en tout cela, de son initiative propre et pour son intérêt personnel. Ses plus ardents censeurs ne lui reprochent pas d'avoir été mêlé aux coquineries du baron de Reinach et de ses complices; mais d'autres hommes étaient compromis, et si M. de Beaurepaire a failli, ce n'a pu être que pour les sauver. Voilà ce qu'on se dit dans le public, et comme, parmi les personnages impliqués dans l'affaire, la foule connaît déjà quelques-uns des plus gros figurants de la République, un Baïhaut, un Floquet, un Burdeau, anciens ministres ou présidents de la Chambre, et ce dernier vanté comme un modèle à suivre par ceux qui depuis ont dû en rougir, elle ne craint pas de porter ses regards vers les sommets pour y découvrir ces coupables qu'on ne lui nomme pas et qu'elle soupçonne.

Mais, de plus, comment ne se souviendrait-on pas, en France,

Digitized by Google

que ce procureur général ainsi flétri, répudié, conspué, tenait, il y a quelques années, un des premiers rôles dans le parti républicain? Lors de l'assaut du boulangisme, M. de Beaurepaire n'a été ni plus ni moins que le sauveur de la République; on ne lui contestait pas ce titre, alors, et pourtant les moyens dont il s'était servi ne valaient guère mieux que les procédés dont, à l'heure présente, on affecte de s'indigner. Quelque condamnable que fût l'entreprise, — et l'on sait assez que nous n'avons jamais, pour si peu que ce fût, donné dans le boulangisme, — il n'y avait pas, au point de vue légal, de charges sérieuses contre le général Boulanger. L'accusation n'était fondée que sur des dépositions, souvent mensongères, émanées d'hommes qu'on avait été recruter dans les bas-fonds des prisons ou de la police. Le crime de l'inculpé, c'était sa popularité, c'étaient les scrutins qui proclamaient son nom, c'était cet *emballement* qui avait précipité vers lui des foules dégoûtées du présent et avides de trouver un chef, n'importe lequel et n'importe où.

La tâche n'était pas facile à remplir. M. de Beaurepaire se montra prêt à l'entreprendre. On l'acclama alors, sans regarder si le droit était avec lui. C'était le temps où retentissait à la Chambre cette maxime commode : « En politique, il n'y a pas de justice. »

Les choses ont changé; c'est maintenant l'accusateur qui devient l'accusé. Mais il ne l'est pas seul. Avec lui sont mis au ban de l'opinion publique ces ministres qui ont, comme le rappellent les conclusions votées par la Chambre, « engagé des pourparlers à Venise entre un émissaire de la sûreté et un inculpé de droit commun (le sieur Arton) »; avec lui est livrée au mépris public la magistrature tout entière, cette magistrature *fin de siècle*, dont M. Viviani, l'orateur accrédité devant le pays par la Chambre, déclare qu'on la voit toujours « avec son double visage, un visage aimable et souriant tourné du côté des heureux, et un visage glacé, impassible, impitoyable, tourné du côté des misérables ».

La majorité s'est-elle bien rendu compte de ce qu'elle faisait, lorsqu'elle ordonnait l'affichage d'un pareil jugement dans tous les hameaux de France? Voilà donc sous quels traits la Chambre, sans que le gouvernement ait élevé contre cet arrêt un mot de protestation, représente la magistrature aux yeux du paysan, du pauvre, de l'ouvrier; l'auxiliaire complaisante des forts et des riches, l'implacable ennemie des faibles et des humbles. Et qui la Chambre des députés choisit-elle pour faire cette communication au pays? Un socialiste. C'est à un socialiste qu'elle donne son mandat et réserve sa confiance. Au moment où elle va demander aux électeurs de voter contre le parti socialiste, elle s'avise elle-même de le leur recommander, en leur faisant entendre que, voulant parler aux

Digitized by Google

populations de justice, de probité, de morale, elle n'a pas trouvé de meilleur interprète auprès d'elles qu'un orateur socialiste.

On a rarement vu pareille démence.

A ce tableau, il ne manquait qu'un trait : c'est que la magistrature vînt elle-même donner raison à ses accusateurs.

La Chambre criminelle de la Cour de cassation s'est chargée de ce soin. Samedi dernier, 2 avril, elle a cassé l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine qui avait condamné M. Zola, sans renvoi devant une autre cour, éteignant ainsi toutes poursuites, — autant qu'il dépendait d'elle, — par une décision, qui paraît pour les partisans de M. Zola et de son client Dreyfus une victoire.

Il y a quelques mois, un journaliste était condamné pour avoir outragé les membres d'un conseil de guerre maritime; il était condamné, non sur la plainte de ce conseil, mais sur la plainte du ministre de la marine. La Chambre criminelle ne songeait pas alors à dire que la plainte aurait dû être formée par le conseil, et non par le ministre. Elle rejetait le pourvoi. Mais, pour M. Zola, pour le protégé des Juifs et de l'étranger, elle découvre tout à coup que la loi du 29 juillet 1881 a réservé aux cours et tribunaux le droit de plainte, en cas d'injures ou de diffamation; il est vrai que la loi fait une exception : « Si le corps, dit-elle, n'a pas d'assemblée générale, la poursuite aura lieu sur la plainte du chef de corps ou du ministre duquel le corps relève. » Il est bien certain que les membres du conseil de guerre, qui ne s'étaient réunis qu'en vue d'un cas spécial, pour se disperser ensuite, n'avaient pas d'assemblée générale. Que fait la Chambre criminelle? Elle tronque le texte légal; elle supprime l'exception posée par la loi pour se dispenser de l'appliquer. Comment s'étonnerait-elle dès lors si les populations, rapprochant son arrêt du jugement porté par le député socialiste contre la magistrature, trouvaient que ce jugement le confirme?

Ce qui donne d'ailleurs sa vraie marque à l'arrêt de la Chambre criminelle, c'est le discours du procureur général qui l'a précédé. On n'a pas entendu, sans une stupeur à la fois humiliée et indignée, ce magistrat élever la voix pour défendre, non les juges du conseil de guerre outragés, mais ceux qui avaient donné contre eux le signal des attaques, M. Trarieux, M. Scheurer-Kestner, M. Thévenet, pour se faire l'apologiste, lui, l'organe de la justice, de ces « intellectuels » qui avaient signé des protestations contre les jugements des tribunaux militaires, mettre enfin le comble à ce scandale en sollicitant, non la pitié de la France pour le condamné de la Cour d'assises de la Seine, mais bien la pitié de M. Zola pour la France!

M. Méline déclarait, samedi soir, à la Chambre, que si le langage

Digitized by Google

attribué au procureur général était exact, il serait le premier à le blâmer. Ce ne sont pas seulement les feuilles politiques, ce sont les journaux judiciaires qui ont reproduit le discours de M. Manau. Nous en attendons le désaveu; si ce désaveu ne vient pas, nous verrons quelles mesures prendra le gouvernement. M. le garde des sceaux Milliard, qui met tant de promptitude à frapper, sur des dénonciations suspectes, de malheureux ecclésiastiques, aura là une occasion rare de faire éclater son esprit de justice et d'impartialité.

La Chambre des communes avait adopté, dans la séance du 1er mars, une résolution tendant à déclarer que l'Angleterre désirait maintenir l'intégrité territoriale de l'empire chinois. La Chine ayant répondu à cette déclaration, en sanctionnant elle-même par traité l'occupation de Kiao-Tchéou par l'Allemagne, de Port-Arthur et de Talien-Wan par la Russie, lord Selborne, sous-secrétaire d'Etat de la marine, a fait connaître, bientôt après, que l'Angleterre ne pouvait contredire la manière toute particulière dont le gouvernement de Pékin entendait l'intégrité territoriale, et que, dès lors, elle réclamerait son lot dans le partage de l'Empire Céleste. Le résultat des négociations engagées entre les deux puissances vient d'être révélé au Parlement. L'Angleterre va occuper Weï-Haï-Weï, que détenaient provisoirement les Japonais, comme gage de l'indemnité que leur devait la Chine. Elle a reçu de la Russie et de l'Allemagne des assurances dont elle fait mine d'être satisfaite; M. Balfour a été jusqu'à dire que « les intérêts anglais et allemands sont identiques », et que les deux nations « travailleront, la main dans la main, dans un but commercial général ».

C'est seulement contre la France que le gouvernement britannique semble faire des réserves. A entendre M. Curzon, les réclamations et l'attitude de la France dans le sud de la Chine seraient encore l'objet de discussions, et le sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères ajoute, d'un ton presque menaçant : « Le gouvernement anglais ne permettra pas que les droits de l'Angleterre dans le sud de la Chine dépérissent. »

Des dépêches de Shanghaï annoncent, d'autre part, que la France a reçu de la Chine toutes les satisfactions qu'elle réclamait. Nous souhaitons qu'une communication officielle vienne, sans tarder, confirmer cette nouvelle. Il y aura bientôt trois ans, la France, l'Allemagne et la Russie se réunissaient pour protéger la Chine contre les exigences du Japon. Cette année, quand l'heure est venue de recueillir les avantages de cette intervention, la Russie et l'Allemagne ont seules agi de concert; on a vu l'empereur Guillaume proclamer bien haut son entente parfaite avec le tsar, et les deux souverains se faire

Digitized by Google

donner simultanément par la Chine les territoires que leurs troupes avaient, au préalable, simultanément occupés. On s'est étonné qu'ils n'aient point appelé à ces pourparlers nouveaux la France, dont le concours, donné naguère avec tant d'empressement, leur avait permis de les engager. On se demande comment la France en est encore à laisser discuter ses droits quand ses deux alliés n'ont eu, pour faire reconnaître les leurs, qu'à les exercer.

La guerre semblait imminente entre l'Espagne et les États-Unis, lorsqu'on a appris que le Pape offrait sa médiation entre les deux peuples. L'événement a produit une émotion universelle; il a fait passer sur tous les cœurs, et jusque dans le monde des affaires, une immense espérance.

On ne saurait dire ce qui adviendra de cette intervention du Souverain Pontife. Quelle qu'en soit l'issue, l'accueil qui lui a été fait dans tous les pays témoigne du rôle, entrevu par Henri IV, que les temps modernes réservent à la Papauté, et il devrait donner à penser aux pauvres esprits qui prophétisent, sans se lasser, la ruine de l'Eglise.

Ce n'est pas la première fois que la voix du Saint-Père s'élève dans le conflit des puissances. Elle était invoquée, en 1885, par M. de Bismarck lui-même, lors du différend soulevé, au sujet de la possession des îles Carolines, entre l'Allemagne et l'Espagne. Léon XIII mettait fin à la contestation par un jugement dont les dispositions équitables étaient reconnues des deux parties. Au moment où, derrière leurs fusils, leurs canons, leurs forteresses, les grands empires ne savent opposer qu'un désarroi impuissant à cette guerre impie qui s'approche et qu'ils redoutent, ce serait un spectacle admirable que celui de ce Pontife dépouillé de ses États, sans soldats, sans vaisseaux, sans armements, sans autres moyens d'action que son autorité morale, rapprochant les peuples en lutte, leur imposant la paix, et répondant ainsi à l'odieuse maxime : « La force prime le droit », par l'éclatante et bienfaisante victoire du droit sur la force.

Louis JOUBERT.

*Le Directeur :* L. LAVEDAN.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES POSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

# EXCURSIONS EN TOURAINE, AUX CHATEAUX DES BORDS DE LA LOIRE

*et aux stations balnéaires*

### DE LA LIGNE DE SAINT-NAZAIRE AU CROISIC ET A GUÉRANDE

### 1er Itinéraire.

1re Classe, **86** francs. — 2me Classe, **63** francs.

DURÉE : **30** JOURS

*Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux*, et retour à *Tours — Loches*, et retour à *Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande*, et retour à *Paris*, viâ *Blois* ou *Vendôme*, ou par *Angers* et *Chartres* sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

### 2e Itinéraire.

1re Classe, **54** francs. — 2me Classe, **41** francs.

DURÉE : **15** JOURS

*Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux*, et retour à *Tours — Loches*, et retour à *Tours — Langeais*, et retour à *Paris*, viâ *Blois* ou *Vendôme*.

Ces billets sont délivrés toute l'année : à Paris, à la gare d'Orléans, quai d'Austerlitz, et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris. [No 82.]

---

## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

### Voyages Circulaires à itinéraires facultatifs. — Billets individuels et billets collectifs.

Il est délivré, pendant toute l'année, dans toute les gares du réseau P.-L.-M. des *billets individuels* et des *billets de famille*, à prix *très réduits* pour effectuer, sur ce réseau, des voyages circulaires à itinéraires établis par les voyageurs eux-mêmes, avec parcours totaux d'au moins 300 kilomètres. Ces billets sont valables pendant 30, 45 ou 60 jours suivant l'importance du parcours. Cette validité peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une durée égale à celle de la durée primitive, moyennant le paiement, chaque fois, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet. — Arrêts facultatifs.

Les *billets de famille* ou *collectils* sont délivrés aux *familles d'au moins 4 personnes* payant place entière et voyageant ensemble. Le prix s'obtient en ajoutant, au prix de trois billets de voyages circulaires à itinéraires facultatifs ordinaires, la moitié du prix de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois, sans, toutefois, que ce prix puisse descendre au-dessous de 50 0/0 du tarif général appliqué à l'ensemble des membres de la famille.

Les demandes de billets doivent être faites 5 jours au moins à l'avance et être accompagnées d'une consignation de 10 francs.

---

## *Voyages circulaires à itinéraires fixes*

Il est délivré, pendant toute l'année, à la gare de Paris-Lyon ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes extrêmement variés, permettant de visiter en 1re ou 2e classe, à des prix très réduits, les contrées les plus intéressantes de la *France*, ainsi que l'*Algérie*, la *Tunisie*, l'*Italie*, la *Suisse*, l'*Autriche* et la *Bavière*.

Avis important. Les renseignements les plus complets sur les *Voyages circulaires et d'excursion* (prix, conditions, cartes et itinéraires), ainsi que sur les billets simples et d'aller et retour, cartes d'abonnement, relations internationales, horaires, etc., sont renfermés dans le *Livret-Guide Officiel* édité par la Compagnie P.-L.-M. et mis en vente, au prix de 40 centimes, dans les principales gares, les bureaux de ville et dans les bibliothèques des gares de la Compagnie.

Digitized by Google

Librairie **CH. DELAGRAVE**, 15, Rue Soufflot. — PARIS

*Nouvelles Publications :*

**F. BRUNETIÈRE**

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MANUEL DE L'HISTOIRE

DE LA

# LITTÉRATURE FRANÇAISE

Un fort volume, in-8° : Broché, **5** fr. — Elégamment relié, **6 75**

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE LA

# Littérature Anglaise

PAR **J.-J. JUSSERAND**

Un volume in-12, broché . . . . . **2 50**

# *Victor Hugo*

MORCEAUX CHOISIS (PROSE — POÉSIE)

2 volumes | Chaque vol, broché **3 50**
Elégamment relié. **5 »**

PETITE BIBLIOTHÈQUE

DES

# ARTS DE L'AMEUBLEMENT

Publiée sous le haut patronage de l'Administration des Beaux-Arts.

*Composée de douze volumes imprimés avec luxe, contenant chacun la monographie d'un art spécial, et illustrés, chacun, de cent gravures environ.*

**Par Henry HAVARD,**

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES BEAUX-ARTS, MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR

| 1re *Série.* | 2me *Série.* | 3me *Série.* | 4me *Série.* |
|---|---|---|---|
| La Menuiserie | Les Bronzes d'Art | La Verrerie | L'Horlogerie |
| L'Ébénisterie | L'Orfèvrerie | La Céramique (Histoire) | La Décoration |
| La Tapisserie | La Serrurerie | La Céramique (Fabricat.) | Les Styles |

Chaque volume in-8°, élégamment relié en toile, fers spéciaux, tranche rouge, **2 fr. 50**

La Bibliothèque complète **30** fr. — *Demander le Prospectus spécial.*

ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT

Prière, en adressant ses commandes à la Librairie CH DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris de mentionner le *Correspondant.*

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

LE

# CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

MAY 4 1898
CAMBR. MASS.

## 25 AVRIL 1898

Pages

201. — I. TROIS FLÉAUX DE LA CLASSE OUVRIÈRE. — I. *LA QUESTION DU DIMANCHE*..... Mgr TURINAZ, Évêque de Nancy.

215. — II. LE RÉGIME FISCAL DES SUCCESSIONS ET L'IMPÔT PROGRESSIF..... CH. CHESNELONG, Sénateur.

246. — III. LES PERSONNAGES DE ROMAN..... RENÉ BAZIN.

266. — IV. LA TRIPLE ALLIANCE, D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION. — III. — FIN..... Cte JOSEPH GRABINSKI.

290. — V. MAL PARTI. — II..... CHARLES DE ROUVRE.

321. — VI. LA FAMILLE DU PREMIER CONSUL, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT..... L. DE LANZAC DE LABORIE.

333. — VII. TAMMANY ET LA MAIRIE DE NEW-YORK..... ACHILLE VIALLATE.

348. — VIII. LES TROIS VERNET. — A PROPOS DE L'EXPOSITION DE LEURS ŒUVRES A L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS..... ARMAND DAYOT, Inspecteur des Beaux-Arts.

379. — IX. LES ŒUVRES ET LES HOMMES, COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE.

399. — X. CHRONIQUE POLITIQUE..... LOUIS JOUBERT.

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1898

*Reproduction et traduction interdites.* Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

# SAMOS NATUREL

**De la propriété des Missionnaires français à SAMOS**

(TURQUIE D'ASIE)

**VIN DE DESSERT, TONIQUE, DIGESTIF, TRÈS FORTIFIANT POUR MALADES**

*Recommandé par les plus grandes sommités médicales.*

**MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION 1889**

| | la bout. | | la bout |
|---|---|---|---|
| **Malvoisie** (vieux)..... | 2 » | **Grand vin mousseux de Samos**..... | 3 » |
| **Malvoisie** (mi-sec)..... | 2 » | **Eau-de-Vie de Samos**..... | 3 50 |
| **Malvoisie** (extra-vieux)..... | 2 50 | **Eau-de-Vie de Samos** (vieille)..... | 4 50 |
| **Rancio fin de Samos**..... | 2 50 | **Quina Samos** (apéritif)..... | 3 » |

NOTA. — Les commandes de 30 bouteilles et au-dessus sont expédiées pour toute la France franco de port et d'emballage jusqu'à la gare la plus proche du destinataire.

Les droits d'octroi et de régie sont toujours à la charge de l'acheteur.

Les envois se font contre remboursement ou payés d'avance.

---

**Entrepôt unique : aux Missions Africaines (Clermont-Ferrand).**

PRÉPARATION HYGIÉNIQUE
CÉLÈBRE PAR SES QUALITÉS
Antiseptiques et Aromatiques
EN VENTE PARTOUT

**Fruit laxatif rafraîchissa**
**contre**

# CONSTIPATION

***Hémorrhoïdes, Bile, Embarra***
***gastrique et intestinal, migra***
***en provenant***

# TAMAR INDIEN GRILLO

**Vente en Gros : 33, rue des Archives,**
***Détail dans toutes les Pharmac***

**A LA MAISON DE CONFIA**

**Horlogerie A. BARTHET**

**5f Rtoir métal** mise à l'heure mécanique pour Hommes seulement
**3'50** chaînes argent.
**3'95** Réveil 2 ressorts.
PENDULES en tous genres.
Album illustré 500 gravures. — Envoi fco de Catalogue sur

**25f** Rtoire
Hommes et Dames
**15f**
GARANTI
GRÈVERIE

Digitized by Google

# TROIS FLÉAUX DE LA CLASSE OUVRIÈRE

4 1898

## LA PROFANATION DU DIMANCHE
## L'ALCOOLISME
## ET LA MAUVAISE TENUE DES MÉNAGES OUVRIERS

Le Pape Léon XIII déclare, dans son Encyclique sur la *Condition des ouvriers*, que la solution des grands problèmes sociaux qui agitent notre temps sera due surtout à l'influence de l'Eglise, à l'action du clergé et à la pratique des règles évangéliques de la vie chrétienne.

« L'Eglise, dit-il, ne se contente pas d'indiquer la voie qui mène au salut, elle y conduit et applique de sa propre main le remède au mal. Elle est tout entière à instruire et à élever les hommes d'après ses principes et sa doctrine, dont elle a soin de répandre les eaux vivifiantes aussi loin et aussi largement qu'il lui est possible, par le ministère des évêques et du clergé. Puis elle s'efforce de pénétrer dans les âmes et d'obtenir des volontés qu'elles se laissent conduire et gouverner par les règles des préceptes divins. Ce point est capital et d'une importance très grande, parce qu'il renferme comme le résumé de tous les intérêts qui sont en cause, et ici l'action de l'Eglise est souveraine. »

Et en terminant cette grande encyclique, l'auguste Pontife dit encore, en s'adressant aux évêques :

« Que les ministres sacrés déploient toutes les forces de leur âme et toutes les industries de leur zèle et que, sous l'autorité de vos paroles et de vos exemples, Vénérables Frères, ils ne cessent d'inculquer aux hommes de toutes les classes les règles évangéliques de la vie chrétienne; qu'ils travaillent de tout leur pouvoir au salut des peuples et, par-dessus tout, qu'ils s'appliquent à nourrir en eux-mêmes et à faire naître dans les autres, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, la charité reine et maîtresse de toutes les vertus. C'est, en effet, d'une abondante effusion de la charité, qu'il faut principalement attendre le salut. »

Me serait-il permis de dire qu'après les enseignements du Souverain Pontife, les résultats de mon expérience personnelle et la



Digitized by Google

responsabilité de ma mission d'évêque m'ont inspiré la pensée de publier ce travail, auquel j'ai donné pour titre : *Trois fléaux de la classe ouvrière?* Je connais le peuple et je l'aime; dans toutes les circonstances favorables, je lui ai fait entendre ma parole; je l'ai vu de près dans ses usines et au milieu des travaux des champs; j'ai parcouru les quartiers de nos villes où il habite et les plus humbles villages; je l'ai visité dans ses maisons, ses chaumières et ses mansardes; j'ai interrogé souvent les prêtres qui lui consacrent leur activité et leur dévouement, et souvent aussi j'ai causé avec eux de tous les intérêts de la classe ouvrière. Je me suis efforcé d'étudier, non seulement dans les livres, mais dans les faits, sa situation, ses maux et ses périls. Ce sont les conclusions de cette étude, du moins sur quelques points d'une très haute importance, que je voudrais faire connaître aux patrons, aux ouvriers, aux membres du clergé et à tous ceux qui peuvent avoir une influence sur la solution de ces grands problèmes.

A mesure que j'avance dans la vie, je suis de plus en plus convaincu qu'il faut être pratique; je voudrais l'être dans toute cette étude. J'ai la conviction profonde que si les trois fléaux que je veux combattre étaient écartés, un bon nombre de ces problèmes seraient résolus. Je serai très franc; un honnête homme et surtout un évêque doit l'être toujours; mais je voudrais pouvoir être en même temps fidèle à la charité, à la vérité et à la justice.

## I

Un mouvement s'est produit en France depuis quelques années en faveur du repos dominical; mais ce mouvement très lent et très restreint rencontre presque partout une déplorable résistance.

Un très petit nombre d'industriels et de négociants accordent, le dimanche, à leurs ouvriers une liberté complète. Dans quelques grandes usines, on ne retient que les ouvriers nécessaires à l'entretien des fourneaux, mais il faudrait organiser ces ouvriers par escouades, de telle façon que chacune d'elles ne consacrât au travail que quelques heures de la journée.

Dans un certain nombre d'usines, on ne travaille qu'un dimanche sur deux. Cette concession, qui paraît importante à première vue, est insuffisante pour le renouvellement des forces physiques de l'ouvrier, et elle conduit aux conséquences que je déplore et que je signalerai bientôt.

Un grand nombre de négociants retiennent leurs ouvriers et leurs employés toute la journée du dimanche ou jusqu'à midi, deux heures ou trois heures de l'après-midi.

Digitized by Google

Enfin l'immense majorité des industriels et des chefs d'atelier n'accordent à leurs ouvriers aucune liberté, même un seul jour de dimanches et de fêtes, ou ne l'accorde que rarement dans l'année.

Voilà les faits dans leur triste réalité.

Cette profanation du dimanche est un des grands fléaux de la classe ouvrière, parce qu'elle enlève au peuple la religion et Dieu. Les devoirs de soumission, d'adoration, de reconnaissance envers l'Être parfait et infini, créateur et bienfaiteur de l'homme, la nécessité de faire monter jusqu'à sa bonté et à sa puissance les supplications de notre faiblesse et de notre misère sont affirmés par la raison et par tous les peuples. Or, la profanation du dimanche s'oppose à l'accomplissement de ces grands devoirs. Elle condamne l'ouvrier au mépris et à la négation de Dieu, à l'athéisme pratique. L'ouvrier qui ne se repose pas le dimanche et ne consacre pas ce jour au service divin abandonne bientôt, et fatalement, les obligations que la religion impose. Un peuple qui n'a pas un jour par semaine et surtout un jour dans l'année pour élever son âme au-dessus des intérêts matériels et songer aux destinées futures, s'ensevelit dans la matière, borne tous ses désirs à l'horizon étroit et sombre de la vie présente et devient un peuple sans culte et sans foi.

Voyez ces enfants de quatorze ans. Ils ont fait, il y a quelques semaines, leur première communion; ils entrent dans une de nos grandes usines pour contribuer à gagner le pain de leur famille.

Dès ce moment, il n'y a plus pour eux ni dimanche, ni fêtes, ni religion, ni Dieu. Quelles croyances, quelles notions essentielles retrouverez-vous dans leurs âmes après quelques années? C'est la nuit complète de l'ignorance, c'est l'indifférence absolue, sinon déjà la négation et l'incrédulité.

Et remarquez-le bien, ce n'est pas l'athéisme se dérobant aux regards ou s'affirmant par quelques paroles ou quelques actes de la vie privée; non, c'est la profession publique de l'irréligion, c'est l'athéisme s'affirmant partout et au grand jour dans la vie d'un peuple.

Je le démontrerai bientôt, c'est encore la tyrannie de l'athéisme, le mépris de la religion et de Dieu imposé à l'ouvrier, au père de famille, à ses enfants dès qu'ils prennent leur part du travail; car il faut subir la profanation du dimanche et ses conséquences impies ou manquer de pain.

Avec la religion, la profanation du dimanche enlève à l'ouvrier les principes et les habitudes de la vie morale.

Les vertus et les devoirs sont lourds pour la faiblesse humaine. Les sollicitations mauvaises, l'influence d'une presse impie et immorale viennent de toutes parts à l'ouvrier et s'ajoutent à

Digitized by Google

l'entraînement des passions, Il faut plaindre ce père de famille, ce jeune homme, cette jeune fille, exposés dans les usines et les ateliers à tant de paroles honteuses, à tant d'exemples déplorables, à la tentation se présentant sous tant de formes redoutables. Qui leur montrera le droit chemin, qui les soutiendra dans ces épreuves et ces combats, et les ramènera à l'innocence par le repentir? Quel appui et quels secours peuvent avoir les sentiments élevés et généreux qui leur viennent encore des souvenirs bénis d'une enfance chrétienne. Toutes les croyances disparaissent, toutes les barrières sacrées tombent peu à peu devant le vice triomphant.

Il faut à tous, pour rester fidèles à l'accomplissement du devoir, le sentiment profond et puissant de la dignité humaine et de la grandeur morale. Il faut que l'ouvrier puisse quelquefois relever son front courbé sous le joug du travail, regarder vers le ciel, se rappeler ses destinées éternelles pour que la force et la consolation descendent dans son cœur avec l'espérance. Mais vous apprenez à ces ouvriers, à tout ce peuple qu'ils ne doivent avoir d'autres soucis que ceux de leur corps, qu'ils n'ont d'autre destinée que la mort et la destruction, après le travail sans trêve et sans pitié, et quelques plaisirs mauvais qui les abaissent et les avilissent. Quelle notion voulez-vous qu'ils conservent de la vertu, de la dignité humaine, de la loi morale! Ils sont réduits de fait au rang des animaux ou au rang de ces machines que vous mettez au rebut quand elles ne peuvent plus servir. Dignité du travail chrétien, lois suprêmes de la justice et de la charité, récompenses magnifiques promises à qui travaille, à qui souffre et qui pleure, horizons célestes que l'ouvrier fidèle aux sublimes croyances voyait s'ouvrir devant lui, malgré les ténèbres des usines ou les murs étroits et sombres de son atelier, respect des âmes rachetées par un sang divin, égalité de tous devant le Père céleste, amour plus tendre de Jésus-Christ pour les travailleurs et les pauvres, qu'avez-vous fait et que faites-vous de tout cela?

Ah! vous vous plaignez de l'ouvrier, vous déplorez son esprit d'indépendance, vous redoutez ses convoitises, vous vous demandez comment vous réprimerez ses révoltes et quel rempart vous protégera contre les assauts de l'anarchie. Ce qui m'étonne, c'est que l'ouvrier soit encore ce qu'il est, tandis que vous vous obstinez à rester ce que vous êtes. Et comment osez-vous lui demander des vertus, tandis que vous vous efforcez de les lui ravir?

Il faut bien que je dénonce encore cette contradiction criminelle de certains patrons qui réprimandent et punissent l'ouvrier qui n'a pas été le dimanche parfaitement exact à son travail, et qui sont

Digitized by Google

pleins d'indulgence pour celui qui passe une partie du lundi dans les cabarets, dans l'ivresse et la débauche. Quelles idées de tels patrons se font-ils de leur responsabilité? Ne méritent-ils pas d'être condamnés et flétris, ceux qui suppriment la liberté chrétienne pour accorder la liberté de l'impiété et du vice?

La profanation du dimanche compromet et détruit la force physique et la santé de l'ouvrier.

Il n'est pas nécessaire d'être un savant; il suffit d'un peu de bon sens et de l'expérience quotidienne pour comprendre que le repos est nécessaire et que le travail sans trêve épuise bientôt les santés les plus robustes.

C'est d'ailleurs le témoignage de la science. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans un rapport du Congrès international de 1889 pour la protection des ouvriers :

« *Au point de vue hygiénique*, il a été constaté, après de concluantes expériences faites par de savants professeurs d'universités suisses, que, chaque jour de travail produisant un déficit qui, suivant l'intensité du labeur, la nourriture et l'état des forces, s'élève de 10 à 20 pour 100 de notre provision entière d'oxygène, il en résulte au bout d'une semaine, un grand épuisement, l'appauvrissement du sang et la fatigue du système nerveux; *pour combler ce déficit et prévenir la ruine de la santé, il faut le repos hebdomadaire régulier et complet*. Il a été prouvé aussi, scientifiquement, que rien ne peut remplacer le jour du repos, pas même le sommeil, pas même la nourriture la plus fortifiante, l'oxygène qui nous est nécessaire ne pouvant être amassé dans nos muscles, en quantité suffisante, que par le repos. »

Dans la plupart de nos grandes usines, il est des catégories de travaux, non seulement très pénibles, mais très dangereux, et auxquels les ouvriers les plus jeunes et les plus forts ne peuvent résister au delà de quelques années. Pourquoi la science ne consacrerait-elle pas tous ses efforts à découvrir le moyen de rendre ces travaux moins dangereux? En attendant, n'y a-t-il pas une obligation de justice et d'humanité d'établir pour ces travaux des escouades successives d'ouvriers qui ne seraient occupées à ces travaux que pendant quelques mois, ou quelques jours de la semaine ou quelques heures de la journée?

Ce qui est évident, c'est que le repos hebdomadaire est plus nécessaire encore à ces ouvriers, et que le leur refuser, c'est sacrifier leur santé et leur vie. Qui donc prétend avoir ce droit?

Dans telles grandes usines très prospères, où l'on a fait de magnifiques fortunes qui s'accroissent chaque année, une partie considérable des ouvriers est consacrée régulièrement à des tra-

Digitized by Google

vaux très pénibles et même dangereux, douze heures de jour ou douze heures de nuit. Un grand nombre d'entre eux, le travail achevé, doivent prendre à leurs frais le chemin de fer ou faire à pied plusieurs kilomètres pour rentrer chez eux et avoir un peu de repos. Deux fois par mois, quand les escouades de jour succèdent à celles de nuit et *vice versa*, il faut que telles escouades travaillent vingt-quatre heures sans interruption. Quelles forces peuvent résister à de pareils labeurs? Et n'est-ce pas se jouer de la vie humaine?

Comment la loi, l'Etat, tolèrent-ils de tels abus sans imposer même la moindre réforme? Il y a dans notre pays une loi qui protège les animaux, il y a une société qui veille avec soin à l'observation de cette loi et qui dénonce aux tribunaux tout acte de brutalité, et il n'y a pas dans ce même pays, après dix-neuf siècles de christianisme, une loi qui protège une multitude d'êtres humains contre ces criminels attentats.

J'entends des patrons qui me disent : Nous aussi nous travaillons beaucoup et parfois plus que nos ouvriers. Je n'accepte pas une pareille réponse, et elle ne tient pas un instant devant un examen un peu attentif.

Et d'abord, si vous voulez vous imposer un travail excessif, avez-vous le droit de l'imposer aux autres? Et puis, est-il bien vrai que vos travaux soient comparables à ceux que je viens de rappeler et sont-ils exécutés dans des conditions aussi déplorables? Si, à certains jours ou à certaines époques de l'année, vos travaux sont accablants, vous avez toujours une nourriture substantielle et abondante; vous avez vos jours de relâche, les semaines que vous consacrez à des voyages, à un repos au moins relatif, dans l'air pur des montagnes, dans des villes d'eaux ou au bord de la mer. Vous avez vos réunions de famille et vos fêtes brillantes. Quelle comparaison voulez-vous établir entre votre vie et celle de ces ouvriers courbés sous le joug impitoyable de leur dur labeur et qui n'ont pas un jour de repos dans l'année?

La famille de l'ouvrier est atteinte, elle aussi, par ce terrible fléau. L'ouvrier n'a qu'un jour pour les joies du foyer domestique, c'est le dimanche. Pendant la semaine, il quitte de bonne heure son logement; il y rentre tard et accablé de fatigue. Ces fatigues sont plus grandes encore quand il rentre chez lui, le matin, après avoir travaillé toute la nuit. Il faut qu'il paye au sommeil le tribut nécessaire, et ses enfants sont, une grande partie de la journée, dans les salles d'asile et les écoles. Le travail du dimanche divise donc la famille, et l'autorité du père ne peut s'unir à celle de la mère dans l'éducation des enfants. Il y a là encore un désordre dans la violation de droits vraiment sacrés.

Digitized by Google

Pour arriver à ces résultats lamentables, la profanation du dimanche fait peser sur l'ouvrier une déshonorante servitude. Vous parlez de liberté; vous êtes les fils de cette France qui prétend avoir porté à tous les autres peuples la liberté dans les plis de son drapeau; il n'est pas un jour et une heure où ne retentissent les revendications bruyantes de la liberté, et nous avons au milieu de nous, partout sur cette terre de France, la servitude avec ses iniquités et ses hontes. Quelle liberté, dites-moi, ont ces milliers et ces millions d'ouvriers de vos usines et de vos ateliers, ces employés de vos maisons de commerce? Est-ce la liberté de leur foi et de leur conscience, la liberté de leur travail et de leur repos, la liberté de leur famille et de leur tendresse paternelle, la liberté indispensable à leur moralité, à leur santé et à leur vie? Non, non, vous enserrez, vous broyez dans un engrenage de fer toutes les libertés les plus nécessaires et les plus saintes.

Quelques-uns nous diront : les ouvriers ne sont pas enchaînés; ils peuvent aller ailleurs demander du travail et la liberté. Cruelle et sanglante ironie! Vous savez bien que le repos du dimanche est refusé à peu près partout et que votre iniquité est l'iniquité du grand nombre. Et puis cet ouvrier n'est pas seul, il a sa femme et ses enfants. Voulez-vous qu'il les prenne par la main et qu'il s'en aille, et pendant combien de temps? frapper aux portes des usines et des ateliers, demandant ce qui lui sera refusé à peu près partout. Enfin, la possibilité qui existerait pour un certain nombre de trouver ailleurs du travail et la liberté peut-elle vous excuser de violer les droits de ceux qui restent auprès de vous? Dieu veuille que les patrons qui parlent ainsi ne soient pas ceux qui établissent des économats sous prétexte d'être utiles à leurs ouvriers et qui y trouvent une nouvelle source de gains et en même temps un lien qui retient les ouvriers dans leurs usines. Dans les économats de ce genre, on agit de telle façon que l'ouvrier a toujours une dette relativement considérable. S'il veut partir, il faut d'abord qu'il paye toute cette dette, et on sait bien qu'il ne le peut pas [1].

Et n'est-ce pas une *traite des blancs* que cet engagement subit par l'ouvrier et qui le livre à une pareille servitude, s'il ne veut pas mourir de faim? N'est-ce pas la *traite des blancs* que l'engagement pris par des parents, livrant leurs enfants à cette tyrannie, qui ne respectera ni leur moralité, ni leur foi, ni leur santé, ni leur vie?

Le crime que je dénonce est un crime social : il atteint la société

[1] Les économats sont dignes d'approbation aux conditions suivantes : 1° qu'ils ne portent pas un sérieux préjudice au commerce local; 2° que leur bénéfice soit consacré en faveur des ouvriers; 3° qu'ils n'aient pas pour résultat d'enchaîner l'ouvrier à l'usine qui a fondé l'économat.

Digitized by Google

dans ses premières et essentielles assises, car il n'y a pas de société sans religion, sans morale, sans respect des droits de la famille et sans liberté. Comment, d'ailleurs, les ouvriers respecteraient-ils les droits des patrons et des riches, tandis que tous les jours on leur apprend que la justice est un mot vide de sens, que la vie n'a d'autre but que le plaisir, et que le monde appartient aux plus forts et aux plus heureux?

C'est un crime national, je l'ai déjà dit et il faudrait le répéter sans cesse. Il est universel dans notre pays, et il n'existe dans les mêmes proportions chez aucun peuple.

Il est national parce qu'il est social : en attaquant la société, il atteint évidemment la force, la grandeur et la prospérité des peuples. Quelle France nous prépare un fléau qui, sacrifiant la religion et la morale, altère la vigueur de notre race et les forces vives de notre peuple?

C'est un crime sans excuse. On invoque, pour justifier ce mépris de la loi du dimanche, les nécessités de l'industrie et du commerce, l'intérêt de l'ouvrier qui, travaillant un jour de plus, gagne davantage; mais la réponse à cette objection n'est ignorée de personne, et elle est écrasante. L'intérêt évident de l'ouvrier est de ne pas épuiser ses forces en quelques années. Dans bien des industries, où le repos du dimanche est respecté, on a réduit même les heures du travail de chaque jour, sans que le gain de l'ouvrier ait diminué. Travaillant moins longtemps, il travaille beaucoup mieux; de plus, l'ouvrier qui travaille le dimanche devient un mauvais ouvrier. Mais il faut laisser la parole à de grands industriels dans tous les genres d'industries. Ils déclarent que, non seulement le repos du dimanche n'a pas compromis leur fortune, mais qu'il leur a procuré de très sérieux avantages.

### RAFFINERIES DE SUCRE

La paye se fait chez moi le vendredi, à quatre heures du soir. Une demi-heure est accordée aux ouvriers pour porter leur argent à la maison. Ainsi la femme peut faire le lendemain, le samedi, les achats et les préparatifs nécessaires pour avoir un intérieur propre et agréable le dimanche.

Mon usine et mes bureaux sont absolument fermés le dimanche. La correspondance adressée à ma maison n'est ouverte que le lundi matin, à sept heures. Construite et aménagée en vue d'une production annuelle de 1 million de kilogrammes de sucre au maximum, mon usine a pu, malgré le repos du dimanche, produire jusqu'à 5 millions de kilogrammes. En outre, mes ouvriers sont heureux et jouissent d'une excellente réputation.

Ch. Græffe et Cie, *à Molembeck, Saint-Jean, Bruxelles.*

Digitized by Google

SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION, MAITRES DE FORGES, ETC.

1° L'industrie que nous exerçons est celle de la grosse construction métallique, ponts, charpentes, réservoirs, matériel fixe et roulant pour chemins de fer;

2° Le repos du dimanche est d'usage pour les ouvriers de nos usines; il n'y a d'exception que dans les cas d'une extrême urgence;

3° Nous n'avons jamais remarqué que cette pratique du repos dominical eût entraîné le moindre inconvénient;

4° L'appréciation des résultats du repos hebdomadaire n'a pas été pour nous, jusqu'ici, l'objet d'une étude spéciale, mais il est de fait que nos ouvriers, animés du meilleur esprit, sont restés sourds aux excitations du dehors et complètement étrangers à tous les mouvements grévistes qui se sont produits.

*La Direction générale de la Société internationale de construction et d'entreprise des travaux publics, à Braine-le-Comte (Belgique).*

Il est de règle dans notre établissement de ne pas travailler le dimanche. Ce jour entier de repos, revenant périodiquement, nous semble non seulement nécessaire à la santé de l'ouvrier, à l'entretien de ses facultés et de ses forces, mais très utile pour maintenir l'ordre dans l'établissement, pour y faire régner un bon esprit parmi les ouvriers et de bons rapports entre eux et leurs patrons. Une condition essentielle pour cela est que l'ouvrier conserve sa dignité, et rien n'y contribue davantage que de lui assurer, un jour par semaine, sa complète indépendance.

SAUTTER, LEMONNIER ET Cie, *constructeurs de phares et d'appareils électriques, à Paris.*

FILATURES

Depuis vingt ans que j'ai fait fermer nos ateliers le dimanche, sans les ouvrir une seule fois ce jour-là, j'ai vu la prospérité s'accroître dans ma maison au point qu'ayant commencé mon industrie avec 4 ou 5 ouvriers, j'en occupe aujourd'hui de 1,200 à 1,400. Je rends grâce à Dieu de m'avoir inspiré cette pensée, car je fais aujourd'hui de brillantes affaires. Le patron qui ne fait pas travailler le dimanche donne un bon exemple et rend un service éminent à l'ouvrier vis-à-vis de Dieu, de la famille et de la société.

GILLET ET FILS, *usines de teinturerie de soies, à Serin, près Lyon.*

Le repos du dimanche est la base de la marche régulière de notre industrie de la broderie et de la fabrication des mousselines. Ce repos nous est indispensable pour conserver la vigueur du corps et soutenir la concurrence de l'étranger. Broderies et tissages occupent dans nos environs 30,000 personnes. Nos églises sont bien fréquentées. Un fabricant qui voudrait faire travailler le dimanche ne trouverait pas d'ouvriers; le chômage du lundi nous est inconnu. Quoique très

Digitized by Google

occupés pendant la semaine, nos ouvriers et ouvrières ne sont pas abrutis du tout. Ils ont du goût pour leurs vêtements, pour la promenade, pour le chant. Nous perdrions notre position éminente comme peuple industriel, si nos ateliers s'ouvraient le dimanche, et nulle part sur le continent européen, l'observation du dimanche n'est aussi stricte que chez nous, nulle part non plus, il n'y a une entente plus cordiale entre ouvriers et patrons.

STEIGER ET Cie, *fabricants, à Hérisau (Suisse).*

FABRICANTS DE PAPIER

Pendant quarante ans que j'ai été à notre fabrique de papier, nous n'avons jamais fait travailler le dimanche que pour les réparations urgentes. La seule cause qui fasse fabriquer du papier le dimanche, c'est l'amour du gain. En laissant ce jour à l'ouvrier, il est plus gai et mieux disposé pour le travail pendant la semaine; cela est aussi plus avantageux pour sa vie de famille. Les patrons qui comprennent bien leurs intérêts payent leurs ouvriers convenablement, pour qu'ils puissent vivre le dimanche sans travailler; de cette manière, ils se les attachent, et les ouvriers leur font plus d'ouvrage et de meilleur ouvrage que si on les oblige au travail du dimanche. Ceux qui, en France, ne font pas travailler dans leurs papeteries le dimanche assurent qu'ils s'en trouvent mieux que s'ils le faisaient.

G.-M. LAMBELET, *ancien directeur de la fabrique de papier de Serrières, près Neufchâtel (Suisse).*

En Alsace, les papeteries ne travaillent pas le dimanche. Notre usine marche mieux et produit plus depuis que nous l'arrêtons le dimanche. Les papeteries anglaises et écossaises chôment aussi le dimanche et gagnent plus d'argent que certaines papeteries françaises qui s'obstinent à continuer le travail du dimanche.

ZUBER, RIEDER ET Cie, *papetiers à l'île Napoléon, près Mulhouse (Alsace)* [1].

Il est une autre démonstration éclatante, irrécusable : c'est l'expérience des peuples qui respectent la loi du dimanche. Cette loi est respectée en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, et dans tous ces pays, l'industrie et le commerce sont plus prospères qu'en France. L'Allemagne, en particulier, nous prépare, par l'essor prodigieux de son industrie et de son commerce, des défaites plus lamentables peut-être que celles de 1870. Son exportation dépasse de plus en plus la nôtre. Dans nos colonies elles-mêmes, au Tonkin et en Cochinchine, ce ne sont pas nos produits qui dominent, mais ceux de l'Angleterre et surtout de l'Allemagne. Franchissez les fron-

[1] Ces déclarations sont empruntées à l'excellente brochure de M. Fénelon Gibon intitulée : *la Croisade du dimanche.*

Digitized by Google

tières tracées par nos désastres; allez dans la Lorraine et l'Alsace annexées, et vous reconnaîtrez que l'industrie et le commerce ne sont certes pas en souffrance et que la loi du dimanche y est rigoureusement observée sous la vigilance de l'État.

Plusieurs des déclarations que je viens de reproduire attestent ces mêmes résultats obtenus à l'étranger.

Ce qui aggrave encore la responsabilité de plusieurs patrons de grandes maisons de commerce et de grandes usines, c'est que leurs parents ont été et qu'ils ont été eux-mêmes de simples ouvriers ou de modestes employés. Etrange mystère de la nature humaine! Ces hommes qui ont connu les épreuves d'un travail sans repos et sans trêve et auxquels les souvenirs du passé devraient du moins inspirer des sentiments de bienveillance, de pitié et de justice, sont parfois les plus impitoyables.

En réalité, dans l'ensemble, et en tenant compte des concessions faites par un certain nombre d'entre eux, une fois encore, les patrons qui ne respectent pas le dimanche sont sans excuse. Invoquerait-on la routine qui se refuse à tout changement? Je ne conteste pas ici et ailleurs sa regrettable influence; mais ces industriels et ces négociants sont capables de lui échapper quand leur intérêt l'exige, quand il s'agit des inventions de la science et de leurs applications, du progrès merveilleux des machines et de tout moyen nouveau de réaliser les plus brillants profits.

Les acheteurs, et par conséquent l'ensemble des catholiques et des honnêtes gens, ont aussi une redoutable responsabilité. Si les acheteurs voulaient s'abstenir d'acheter ou de faire travailler le dimanche, tous les magasins et un grand nombre d'ateliers seraient fermés. Peuvent-ils invoquer des raisons de quelque valeur pour justifier leur obstination? Non, mille fois non, et ici encore j'oppose à de misérables prétextes l'expérience des nations qui respectent le dimanche. Les acheteurs, en France, ont-ils des raisons ou des droits que n'ont pas les acheteurs de la Suisse, de l'Angleterre, de l'Allemagne et des États-Unis? Qui oserait le prétendre? Dans tous ces pays, les repas ne sont-ils pas aussi bien servis le dimanche, les toilettes aussi fraîches, les maisons aussi bien tenues, les réceptions aussi brillantes qu'en France? Faudrait-il reconnaître que des catholiques qui parlent si souvent et si haut de leur piété, de leur charité, de leur dévouement aux classes ouvrières, sont incapables de faire à cette grande cause de la religion, de la moralité, de la liberté, de l'avenir de leur pays des sacrifices qu'acceptent, dans d'autres pays, des protestants et même des hommes qui n'ont aucune conviction religieuse?

Les acheteurs n'ont-ils pas encore le rigoureux devoir de favo-

Digitized by Google

riser les industriels, les négociants et les ouvriers qui respectent le dimanche? Ceux-ci n'ont-ils pas des droits à une compensation pour les sacrifices qu'ils s'imposent en fermant leurs magasins ou leurs ateliers, tandis que leurs concurrents les laissent ouverts? N'ont-ils pas le droit d'être encouragés et soutenus, puisqu'ils contribuent au succès de cette grande cause?

Le croirait-on? Tout ceci est très difficile à obtenir. On craint de froisser ce négociant ou cet ouvrier. Et quel mal y a-t-il à les froisser, si vous les amenez ainsi à se donner à eux-mêmes et à donner aux autres la liberté et le repos du dimanche?

Mais on nous objecte encore : Nous ne trouvons pas chez les négociants et les ouvriers qui ferment le dimanche ce que nous trouvons chez les autres, ou nous ne le trouvons pas dans les mêmes conditions et au même prix.

Cette affirmation ne peut être exacte que pour un très petit nombre d'objets, et nous demandons si, à l'exception de ces cas très rares, vous accomplissez votre devoir. Et pourquoi les acheteurs ne feraient-ils pas tout d'abord des observations à ces négociants et à ces ouvriers? Leur influence serait certainement très utile. Qu'ils demandent aux négociants catholiques d'être à tous égards au premier rang, d'accepter toutes les modifications et d'employer tous les moyens légitimes pour mettre leur commerce au niveau de celui de leurs concurrents!

Mais, ce qui se vend à si bon marché est-il de qualité supérieure et même suffisante? S'il en est ainsi, comment ceux qui vendent à si bon marché deviennent-ils riches si rapidement? On paie quelquefois très cher ce qu'on achète à bon prix. Peut-être aussi les négociants dont on se plaint pourraient-ils répondre qu'ils vendraient dans de meilleures conditions s'ils avaient la clientèle qui les abandonne depuis longtemps pour aller ailleurs.

Enfin, s'il fallait accepter quelques sacrifices, la grande cause qu'il s'agit de servir ne les mérite-t-elle pas? Et ces sacrifices peuvent-ils être mis en comparaison avec les conséquences lamentables de la violation du dimanche et avec les grands devoirs qu'elle impose?

Les ouvriers ne sont pas certes sans reproche. Combien, quand ils sont libres de jouir du dimanche, ne profitent pas de cette liberté et donnent ainsi aux patrons un prétexte pour imposer à tous le travail? Comment les ouvriers et les employés de commerce ne comprennent-ils pas que les apôtres du repos dominical défendent leurs intérêts les plus élevés?

Ceux-là sont aussi très coupables qui profitent de leur liberté pour passer le dimanche dans les cabarets, loin de leur famille, dépensant en quelques heures la paye de la semaine et donnant

Digitized by Google

le soir, dans leur famille, les exemples les plus déplorables.

Après avoir décrit ce terrible fléau et ses conséquences, il faut s'efforcer de le combattre.

Le premier moyen d'arriver à ce but est d'agir sur l'opinion publique, qui pèsera sur les patrons, sur les acheteurs, sur les ouvriers eux-mêmes.

Ici, il n'y a pas de divisions. Ceux que le motif religieux ne toucherait pas doivent tenir compte de l'influence de la violation du dimanche sur la moralité, les forces physiques et la santé de l'ouvrier, sur l'état social et sur la situation de notre pays. Quand donc la presse s'unira-t-elle sans distinction de partis ou de nuances pour nous délivrer d'un esclavage qui est pour la France un fléau et une honte?

Les ligues et les associations peuvent obtenir de très sérieux résultats. La *Ligue populaire du repos du dimanche*, qui groupe des hommes de toutes les opinions religieuses et politiques, a fait preuve de bonne volonté, mais il faut reconnaître que les résultats obtenus ne répondent pas à ses efforts. Si je ne me trompe, il faudrait une action plus constante et plus énergique; cette action, elle doit être demandée au comité central et aux différents comités établis dans nos villes les plus importantes.

Cette ligue, composée d'hommes considérables par leur situation, leur fortune, leur intelligence, devrait avoir une très grande influence sur les patrons et les chefs d'ateliers de nos usines et de nos grandes maisons de commerce. L'exemple venu d'en haut serait bientôt suivi de tous.

Les associations chrétiennes qui ont pour but le repos et la sanctification du dimanche montrent un grand zèle. Ce qu'elles obtiennent au moins aussi difficilement que les engagements des industriels et des négociants, ce sont les engagements de ne pas acheter le dimanche et de favoriser les négociants qui ferment leurs magasins ce jour-là. Ces associations ne doivent point se décourager; si elles étaient secondées par la bonne volonté, et surtout par le zèle de tous les catholiques, elles obtiendraient de très consolants succès.

Un moyen très puissant serait l'influence des actionnaires des sociétés industrielles et commerciales. Ces actionnaires ont une grande part de responsabilité dans les crimes que nous avons signalés et flétris. Leur rôle ne se borne pas à percevoir les revenus de leurs actions. Ils ne négligent certes pas de surveiller la marche de l'industrie et du commerce, l'exécution fidèle des statuts, les progrès réalisés dans l'outillage, en un mot tout ce qui peut contribuer au succès de leur société. Pourquoi négligent-ils

Digitized by Google

le grand côté moral et religieux, les devoirs si graves que leur imposent leur autorité, leur coopération aux actes de la société dont ils sont membres, et les fruits qu'ils perçoivent du travail de l'ouvrier? Il en est parmi eux qui sont non seulement des libéraux sincères, mais des catholiques pratiquants et même zélés. J'avoue que je ne puis m'expliquer l'aveuglement de ces chrétiens qui ne comprennent pas la lourde responsabilité qui pèse sur leur conscience.

Le clergé catholique doit consacrer à cette grande réforme toute son influence, toute son activité et tout son zèle, et seconder avec énergie et persévérance les efforts réalisés dans ce but. Il doit insister souvent auprès des habitants des campagnes afin qu'ils ne viennent pas acheter à la ville le dimanche.

Les réclamations des ouvriers, de leurs assemblées ou de leurs syndicats pour obtenir le repos du dimanche sont légitimes, on pourrait dire qu'elles sont nécessaires. Si les ouvriers et les employés de commerce pouvaient s'entendre, la victoire leur appartiendrait bientôt.

Je le sais, il est des patrons qui menacent de renvoyer tous les ouvriers ou employés qui essayeraient de s'entendre ou qui formuleraient une plainte. Ceux-là méritent d'être publiquement condamnés avec la dernière rigueur. Leur résistance, cependant, n'a pas réussi partout, et, dans plusieurs villes, les droits de la justice et de la liberté leur ont été imposés.

Certes, je ne prêche pas la révolte; je ne suis pas partisan de vagues formules, de doctrines dangereuses quand elles ne sont pas inexactes, mais j'ai le droit et le devoir d'affirmer la vérité et de combattre l'injustice. Si l'ouvrier a des devoirs, il a aussi des droits; la fortune, le succès et la force ne justifient pas l'iniquité. L'ouvrier peut certainement se défendre contre elle, surtout par des moyens pacifiques quand les démonstrations les plus évidentes restent sans résultat.

Il m'est impossible de traiter ici en détail l'intervention de l'Etat dans cette question de la liberté du dimanche. La Belgique, sur ce point comme sur d'autres, pourrait nous servir de modèle. J'ai dit ailleurs[1] les réformes que son gouvernement avait déjà accomplies en particulier dans les services des postes, des télégraphes et des chemins de fer. Si les catholiques ne sont pas tous d'accord sur les limites où doit s'arrêter l'intervention de l'Etat dans les questions ouvrières et sociales, il n'en est aucun qui n'affirme qu'il ne lui est pas permis de se désintéresser de cette grande cause.

Ch.-F. Turinaz, *évêque de Nancy.*

La suite prochainement.

[1] Lettre pastorale *sur quelques questions qui concernent les ouvriers.*

Digitized by Google

# LE RÉGIME FISCAL DES SUCCESSIONS

## ET L'IMPOT PROGRESSIF

---

Le régime fiscal actuel des successions appelle deux réformes dont la justice ne saurait être contestée, et qui, depuis plus d'un demi-siècle, notamment depuis l'enquête agricole de 1869, n'ont pas cessé d'être l'objet d'incessantes revendications.

Les droits de succession se perçoivent actuellement, on le sait, non sur le chiffre net de l'actif, déduction faite du passif, mais sur le chiffre brut de l'actif sans retranchement des dettes. Il y a là une double injustice, une injustice par l'exagération de la charge, une injustice par la violation de ce principe de l'égalité proportionnelle devant l'impôt qui est le droit de tout contribuable. La déduction du passif pour la fixation de la valeur imposable est donc, sauf les précautions à déterminer pour sauvegarder les intérêts du Trésor contre les passifs fictifs, une réforme absolument équitable.

Les droits actuels de succession sur les nues propriétés et les usufruits réclament, de leur côté, des modifications non moins nécessaires. Il n'est pas juste que les nues propriétés supportent, en ce qui concerne leur transmission en cas de décès, la même charge d'impôts que si la jouissance devait en être immédiate pour les bénéficiaires. Il n'est pas juste non plus que les droits de succession qui frappent les usufruits soient les mêmes, quelles que soient les chances très diverses de la durée respective de ces usufruits, et que, par exemple, un usufrutier de soixante-dix ans, qui n'a devant lui que peu d'années de vie, ait à payer la même taxe de transmission que tel autre usufruitier qui, à raison de son âge, pourra profiter de son usufruit pendant un très long temps. Donc, fixer, d'après l'âge plus ou moins avancé de l'usufruitier, la valeur actuelle et respective de chacun des deux éléments démembrés de la propriété, à savoir, de la nue propriété et de l'usufruit, et

Digitized by Google

assujettir ces valeurs imposables ainsi déterminées à des taxes différentielles qui soient, autant que possible, en rapport soit, au regard du nu propriétaire, avec l'époque plus ou moins éloignée où il entrera en possession de la pleine propriété, soit, en ce qui touche l'usufruitier, avec les chances d'une durée plus ou moins longue de son usufruit, c'est là, assurément, une seconde réforme très rationnelle et très légitime.

En juillet 1894, l'honorable M. Poincaré, alors ministre des finances, présenta à la Chambre des députés un projet de loi sur le régime fiscal des successions, qui tendait à réaliser les deux réformes dont nous venons de parler. S'il avait été donné à l'honorable ministre de pourvoir au dégrèvement d'environ 60 millions, qui était la conséquence forcée de ces deux réformes, soit par une plus-value disponible d'égale importance sur les recettes du budget, soit par une économie correspondante sur les dépenses, ce n'est pas de la droite de nos deux Assemblées que se serait élevée la moindre contradiction. Malheureusement, la situation budgétaire, telle que, surtout de 1879 à 1890, douze années d'une politique financière téméraire et imprévoyante nous l'ont faite, ne comportait guère une telle solution. Le projet de M. Poincaré partit de ce point que la compensation du dégrèvement devait être demandée à une surélévation des droits successoraux. En outre, et ceci était encore plus grave, le projet, dans la détermination des nouveaux tarifs, substitua au principe de la proportionnalité de la charge, qui est la justice, celui de la progressivité de l'impôt, qui est l'inégalité dans l'arbitraire et qui peut aisément devenir la confiscation.

Ce projet ne vint en discussion devant la Chambre qu'à la fin de 1895, après avoir subi des modifications qui, sur plusieurs points, étaient des aggravations. L'introduction dans notre législation financière du principe de l'impôt progressif fut combattue, avec une éloquente énergie et une savante compétence, par des contradicteurs très autorisés. Mais la Chambre des députés, à une forte majorité, la ratifia par son vote.

Restait le Sénat. Il sembla d'abord que, sur cette question de la progressivité des tarifs, la résistance de la haute assemblée serait inflexible. La commission qui fut chargée de l'examen du projet voté par la Chambre des députés fut composée tout entière d'adversaires résolus du principe de l'impôt progressif. Elle accepta que le dégrèvement résultant des deux réformes proposées fût couvert, pour la plus grande part, par une augmentation des droits actuels de succession; mais elle ne consentit qu'à une augmentation proportionnelle de ces taxes, et elle écarta résolument leur progressivité. L'honorable M. Cordelet, dans un lumineux rapport, mit

Digitized by Google

en relief, avec autant de vigueur que d'autorité, les iniquités et l'arbitraire de tout impôt progressif, et présenta, au nom de la commission, un projet transformé qui, dès son premier article, posait très nettement la question du principe de l'impôt, dans les termes que voici : « Les droits de mutation par décès seront déterminés *proportionnellement* sur la valeur des biens, meubles et immeubles suivant les règles ci-après... »

Ce projet, déposé par l'honorable rapporteur en juillet 1897, n'est venu en délibération devant le Sénat qu'au commencement du mois de février dernier. Mais la discussion, d'ailleurs assez courte, a été l'occasion pour tous d'une grande surprise et, pour les adversaires de l'impôt progressif, d'une grande déception. On devait compter, on comptait sur une majorité imposante pour l'adoption de l'article 1er proposé par la commission. Il n'en a pas été ainsi, et un amendement qui impliquait l'acceptation de la progressivité des tarifs a été voté à une majorité, assez faible, il est vrai, mais absolument inattendue. La discussion fut suspendue après ce vote et elle ne sera reprise qu'à la session prochaine. Nous espérons que le Sénat n'a pas dit son dernier mot, et qu'il reviendra en seconde lecture sur une décision qui a déconcerté toutes les prévisions.

Nous voudrions, quoique, par certains côtés, le sujet soit un peu technique, envisager ici, sous ses principaux aspects, un projet de loi qui, de l'avis de tous, adversaires ou partisans, est de la plus haute gravité par les principes qu'il engage et par les conséquences financières, économiques et sociales qui s'y rattachent.

Convient-il de demander, à une augmentation, quelle qu'elle soit, des droits de succession actuels, la compensation du dégrèvement qui serait la suite nécessaire des deux réformes à réaliser? Ne doit-on pas, par-dessus tout, interdire l'accès de la législation, aussi bien en matière de transmissions successorales que pour tous les autres impôts, à cette machine de guerre contre les intérêts les plus vitaux du pays qui s'appelle l'impôt progressif? Telles sont les deux questions qui nous paraissent dominer tout le débat; cette étude a pour objet de les examiner.

## I

Et d'abord, toute augmentation des droits actuels de succession nous paraîtrait absolument regrettable.

Notre premier motif pour la combattre, c'est que les droits de succession actuellement existants atteignent, et sur quelques points dépassent le maximum de charge qui peut équitablement être demandé aux contribuables.



Digitized by Google

Sans doute, en ligne directe, le droit actuel est très modéré; il n'est, en effet, que de 1 fr. 25 pour 100 francs. Mais quand un père transmet à ses enfants une fortune, petite ou grande, qu'il n'a souvent acquise qu'au prix de toute une vie de labeurs opiniâtres et de sévère économie, est-ce qu'il y a vraiment mutation de propriété? Est-ce que les enfants ne continuent pas le père plus encore qu'ils ne lui succèdent? Est-ce que la propriété du père ne constitue pas le patrimoine de la famille? Est-ce que la famille n'est pas faite de traditions, de sentiments, d'efforts qui se perpétuent et que la mort consacre au lieu de les briser? Est-ce que, du père aux enfants, il n'y a pas, il ne doit pas y avoir une étroite solidarité d'âme et de cœur, d'honneur et de tendresse, de devoirs et d'intérêts, et est-ce que là où cette solidarité manque, la famille n'est pas atteinte dans la condition essentielle de sa vie?

Raisons de sentiment, pourra-t-on nous dire. Mais les raisons de sentiment ont leur très grande valeur; et ce serait bien mal comprendre la nature humaine que de ne pas leur faire une juste part. En tout cas, ces raisons de sentiment sont aussi des raisons de justice et d'intérêt social; car la force, la stabilité, la dignité des sociétés se mesurent à la force, à la dignité, à la stabilité des familles elles-mêmes.

Le droit de succession en ligne directe ne devrait être, à vrai dire, qu'un simple droit de transcription. Il ne saurait être, en tout cas, considéré comme un droit fiscal susceptible d'aggravation. Encore moins peut-on lui appliquer légitimement un tarif progressif. La progressivité de l'impôt est toujours injuste; nous le prouverons dans la suite de cette étude. Mais, de père à fils, elle manquerait, par surcroît, de respect à ce principe fondamental qui fait de la propriété familiale la continuation de la propriété paternelle. Le projet de loi voté par la Chambre des députés établit, pour toute part successorale au-dessus de 12,000 francs, un tarif progressif qui va de 1 fr. 25 à 3 fr. 75 pour 100. C'est absolument inacceptable; la nature elle-même protesterait contre une méconnaissance aussi flagrante des liens qu'elle a formés par la communauté du sang.

Entre frères et sœurs, nous sommes encore au plus intime de la famille; le tarif actuel est néanmoins de 8,125 pour 100. Ce droit est déjà exorbitant, car il absorbe près du douzième de la succession. Le projet voté par la Chambre ne s'en contente pas; il établit un tarif progressif qui, pour toute part successorale à partir de 12,000 francs, va de 9 à 13 fr. 51 pour 100, absorbant ainsi, selon l'importance de la succession, du onzième à près du septième de la valeur transmise. Et cela, nous le répétons, entre frères et

Digitized by Google

sœurs! Est-ce qu'une rigueur fiscale aussi démesurée ne blesse pas outrageusement la justice?

Au troisième et au quatrième degré, la parenté est encore très rapprochée. Les droits actuels sont de 8 fr. 125 pour 100 au troisième degré et de 8 fr. 75 pour 100 au quatrième. Le projet remplace ces droits par un tarif progressif qui va, au premier cas, de 10 fr. à 15 fr. 51 pour 100; au second cas, de 12 fr. à 17 fr. 51 pour 100. Ces chiffres se passent de commentaires; il suffit de les énoncer pour en faire ressortir l'énormité. Ils sont absolument inadmissibles.

Enfin, le droit actuel est de 10 pour 100 entre parents au delà du quatrième degré; il est de 11 fr. 25 pour 100 entre non-parents. Ce sont là assurément des droits très élevés puisqu'ils absorbent, dans le premier cas, le dixième; dans le second cas, plus du neuvième de la succession. Ici encore, le projet de loi voté par la Chambre s'affranchit de toute mesure; il fait deux choses qui, toutes deux, sont très graves en soi et qui seraient aussi très graves dans leurs conséquences.

Il assimile d'abord, pour ce qui est des droits à payer, les parents au delà du quatrième degré aux non-parents. Cette assimilation impliquerait, si elle était acceptée, qu'au delà du quatrième degré, la parenté ne mérite plus d'être prise en considération. De là à l'exclure, dans les successions *ab intestat* de tout droit à l'héritage, il n'y aurait qu'un pas, et le pas serait vite franchi. La commission du Sénat a résisté à bon droit à une assimilation fiscale qui pourrait conduire logiquement à une limitation usurpatrice des prérogatives familiales, et nous gardons l'espoir que le Sénat refusera de s'y prêter.

Et puis, le projet adopté par la Chambre établit, pour les parents au delà du quatrième degré, comme pour les non-parents, un tarif progressif qui, allant de 14 fr. à 19 fr. 50 pour 100, absorberait dans les successions les plus infimes le septième; dans les successions moyennes, le sixième; dans les successions élevées, presque le cinquième de chaque part successorale. En vérité, quand l'impôt aboutit à de tels excès de fiscalité, il dépasse son droit, et c'est la confiscation qui commence.

Nous retrouverons plus loin la question de la progressivité des tarifs. En nous en tenant, quant à présent, au fait de l'augmentation de la charge, nous croyons avoir établi, d'une part, que les surélévations de tarifs résultant du projet voté par la Chambre des députés sont complètement et absolument inacceptables; d'autre part, que les droits de succession, actuellement existants, représentent un maximum qui ne saurait être, à quelque degré que ce

Digitized by Google

soit, dépassé sans injustice. C'est notre première objection contre tout accroissement des tarifs successoraux actuels.

Il y en a une seconde qui mériterait aussi d'être prise en très sérieuse considération.

Quelle est, au point de vue de la réforme portant sur la déduction du passif, l'économie du projet de loi voté par la Chambre des députés? Il affranchit le passif des successions endettées de la charge d'impôts qu'il supporte actuellement en cas de transmissions successorales et il évalue à 50 millions environ l'importance de ce dégrèvement. Mais il reporte, par la surélévation des tarifs, cette charge de 50 millions, en partie sur l'actif total des successions sans dettes, en partie sur l'actif net des successions endettées. Nous ne croyons pas nous tromper en évaluant à 33 millions la surcharge qui pèserait sur les premières, et à 17 millions celle qui diminuerait d'autant pour les secondes le bénéfice de la réforme.

Nous n'envisageons d'abord que la surcharge de 33 millions, qui incomberait, sans compensation, aux successions sans dettes. Elle serait très lourde, à coup sûr; serait-elle équitable? Examinons.

Quand un homme conduit assez bien sa vie pour léguer, après sa mort, une succession sans passif, qui donc oserait prétendre qu'il commet une faute que ses héritiers auront à expier? On ne dira pas, — ce serait un contre bon sens, — que ceux-ci doivent subir une taxe à titre de châtiment. Que fait dès lors le projet de loi? Il met fin à une vieille iniquité fiscale, mais il en crée une nouvelle. L'injustice est déplacée, mais elle reste. Elle cessera de frapper ceux qui en ont souffert jusqu'ici, mais elle atteindra une nouvelle catégorie de contribuables sans qu'on ait aucun motif, quel qu'il soit, de la leur faire supporter. Qu'on affranchisse le passif des successions endettées d'une charge qui n'a pas de raison d'être, c'est justice. Mais reporter la plus grande partie de cette charge sur des successions sans dettes, alors que celles-ci payent déjà au fisc tout ce qu'elles doivent et que, loin d'être l'objet d'une faveur, elles sont frappées par des taxes qui atteignent déjà, nous l'avons démontré, le maximum de ce qui peut leur être justement demandé, c'est blesser l'équité par je ne sais quel empirisme où l'arbitraire dispose du droit selon son caprice. A ce second point de vue, la surélévation des tarifs successoraux est inacceptable; le projet de loi aurait dû chercher un autre moyen de compensation pour le Trésor.

Nous ajoutons enfin que, par la surélévation des tarifs, le projet de loi travaille, si nous pouvons ainsi dire, contre les réformes qu'il se propose de réaliser, ou que tout au moins il en amoindrit nota-

Digitized by Google

blement l'effet pour tous ceux qui seraient appelés à en être les bénéficiaires.

En ce qui concerne la déduction du passif, c'est l'évidence même. En effet, la surélévation des tarifs, en s'appliquant à l'actif net des successions endettées, leur imposerait, nous l'avons dit, une surcharge qui peut très approximativement être évaluée à 17 millions. Les redevables, pour lesquels la réforme est effectuée, seront donc à la fois dégrevés de 50 millions par la déduction du passif, et surchargés de 17 millions par l'accroissement des tarifs; en sorte que, tout compensé, ils perdront le tiers du bénéfice que la réforme de l'affranchissement du passif devrait leur procurer. Voilà le fait, le fait indiscutable.

Il en sera de même, et dans une proportion plus forte encore, pour la seconde réforme, nous voulons dire pour celle qui porte sur les nues propriétés et les usufruits. D'après la législation actuelle, la nue propriété est frappée des mêmes droits que la propriété entière, et l'usufruit, pour l'assiette des droits, est estimé à la moitié de la valeur de la propriété. D'après le projet de loi nouveau, l'usufruit serait estimé aux sept dixièmes, et la nue propriété aux trois dixièmes de la propriété entière, lorsque l'usufruitier aurait moins de vingt ans révolus; — au-dessus de cet âge, cette proportion serait diminuée pour l'usufruit et augmentée pour la nue propriété d'un dixième par chaque période de dix ans; — à partir de soixante-dix ans révolus de l'âge de l'usufruitier, la proportion serait fixée à un dixième pour l'usufruit, et à neuf dixièmes pour la nue propriété. Le dégrèvement qui résulterait de cette réforme est évalué à environ 12 millions. Mais dans quelle mesure ce dégrèvement profiterait-il aux redevables intéressés? Ici encore, la surélévation des tarifs amoindrirait notablement les avantages que la réforme devrait leur assurer.

Voici, par exemple, une nue propriété de 100,000 francs léguée à un fils par son père avec usufruit au profit de l'épouse du testateur. — La charge actuelle est de 3,125 francs à raison de 1 fr. 25 pour 100 sur 100,000 francs pour la nue propriété, et de 3 fr. 75 pour 100 sur 50,000 francs pour l'usufruit. — D'après les sept catégories indiquées plus haut, les droits à payer varieraient selon les cas, *si les tarifs actuels n'étaient pas modifiés*, entre un maximum de 3,000 francs et un minimum de 1,500 fr., en passant par les chiffres intermédiaires de 2,750 francs, 2,500 fr., 2,250 francs, 2,000 francs et 1,750 francs; ils seraient en *moyenne* de 2,250 francs au lieu de 3,125 francs; le bénéfice *moyen*, au regard des intéressés, serait donc de 875 francs. Mais, par suite des accroissements de tarifs proposés par le projet de loi, les droits

Digitized by Google

à payer varieraient, selon les cas, entre un maximum de 3,653 fr. et un minimum de 1,770 francs, en passant par les chiffres intermédiaires de 3,262 francs, 2,915 francs, 2,638 francs, 2,239 francs et 2,084 francs, et ils seraient en *moyenne* de 2,653 francs, au lieu de 3,125 francs, charge actuelle. Le bénéfice *moyen* de la réforme pour les intéressés qui aurait été de 875 francs, si les tarifs n'avaient pas été modifiés, se trouverait réduit, par l'accroissement des tarifs, à 472 francs, soit une diminution de près de la moitié[1].

Et ce que nous venons de constater avec une certitude mathématique, pour une espèce particulière, se retrouverait dans toutes les autres, à quelques différences près; en sorte qu'on peut dire, en toute vérité et sans la moindre exagération, que, par le fait de l'accroissement des tarifs résultant du projet adopté par la Chambre, la diminution du bénéfice de la réforme, au regard des intéressés, varierait, selon les cas, du tiers aux deux tiers.

En résumé, l'augmentation des droits successoraux actuels devrait être écartée, en premier lieu, parce que les tarifs déjà existants sont un maximum qui ne saurait être dépassé sans injustice; en second lieu, parce que leur accroissement imposerait aux successions sans dettes, contrairement à toute équité, la plus grande part des charges dont le passif des successions endettées serait à bon droit libéré; en troisième lieu, parce que cet accroissement aurait pour effet de restreindre, dans une très large mesure, l'efficacité des réformes à réaliser en diminuant notablement le bénéfice qu'en retireraient les redevables au profit de qui ces réformes seraient faites.

## II

Ces trois objections contre toute surélévation des tarifs successoraux s'appliquent, nous ne nous le dissimulons pas, non seulement au projet de loi voté par la Chambre des députés, mais aussi, quoique dans une moindre mesure, au projet proposé par la commission du Sénat[2]. C'est, nous tenons à le dire, notre très grand

[1] Les bornes de cet article ne nous ont pas permis d'entrer dans le détail des calculs dont les chiffres que nous avons cités sont le résultat; nous en avons indiqué les bases pour en faciliter le contrôle, et nous croyons pouvoir en garantir l'absolue exactitude.

[2] Le projet proposé par la commission du Sénat maintenait la proportionnalité des tarifs successoraux; mais elle en élevait les quotités et les établissait comme suit :

En ligne droite, le droit actuel de 1 fr. 25 pour 100 était élevé à 1 fr. 50 pour 100;

Digitized by Google

regret; nous rendons hommage à la fermeté, à la sagesse, à la haute compétence de la commission et de son rapporteur; nous aurions voulu nous trouver, sur tous les points, en plein accord avec elle et avec lui.

Mais où la commission aurait-elle dû chercher, où aurait-elle pu trouver d'autres moyens de compensation pour réaliser deux réformes qui, à notre avis comme au sien, sont éminemment souhaitables et équitables? Telle est la question qui se pose, et nous n'entendons pas la décliner. C'est le devoir de toute opposition loyale de ne pas se borner à une critique négative et d'indiquer, à côté des propositions qu'elle combat, les solutions qu'elle aurait préférées.

En principe, nous n'admettons guère les dégrèvements que quand ils peuvent être faits, soit à l'aide de plus-values sur les recettes, soit par des économies sur les dépenses. Nous n'avons aucun goût pour les dégrèvements qui aboutissent à des remplacements d'impôts. Ils sont le plus souvent très hasardeux au point de vue financier, et en même temps très illusoires au point de vue de ce que nous pouvons appeler l'équité économique, en ce sens qu'ils se bornent à déplacer certaines injustices, quelquefois même à les aggraver, plutôt qu'ils ne les réparent.

Mais on n'a pas, en ce moment, nous le reconnaissons, de plus-values disponibles. On en a eu, en d'autres temps, même de très considérables, et on aurait pu alors en profiter pour réaliser, dans les meilleures conditions, les deux réformes qui se poursuivent aujourd'hui, et beaucoup d'autres encore, si la progression des recettes n'avait pas été absorbée par le développement extravagant des dépenses. En ce moment, les plus-values sont rares, et c'est contre les moins-values qu'on est souvent obligé de se défendre. On aurait sans doute des économies à faire, si on le voulait; elles seraient d'autant meilleures qu'elles ne compromettraient aucun

Entre époux, le droit actuel de 3 fr. 75 pour 100, était porté à 4 fr. 50 pour 100;

Entre frères et sœurs, le droit actuel de 8,125 pour 100, était élevé à 9 francs pour 100;

Entre oncles ou tantes, neveux ou nièces, le droit actuel de 8,125 pour 100, était élevé à 11 francs pour 100;

Entre grands-oncles ou grand'tantes, et petits-neveux ou nièces, et entre cousins germains, le droit actuel de 8 fr. 75 pour 100 était porté à 12 pour 100;

Entre parents au delà du 4e degré, le droit actuel de 10 francs pour 100 était porté à 13 fr. 50 pour 100;

Enfin, entre non-parents, le droit actuel de 11 fr. 25 pour 100 était porté à 15 francs pour 100.

Digitized by Google

progrès utile et qu'elles n'exigeraient qu'un retour à la justice, au vrai respect des consciences et à la liberté. Mais ces économies ne sont pas au gré de la politique dominante; elles se heurteraient à l'intangibilité de ces partis-pris sectaires, qui sont la grande iniquité, et aussi la profonde malfaisance de cette politique. A défaut des plus-values qu'on n'a pas, à défaut des économies qu'on ne veut pas faire, n'aurait-on pas dû tout au moins chercher, nous ne dirons pas la meilleure, — au point où en sont nos impôts, il n'y a pas, à vrai dire, de bonne surtaxe, — mais la moins mauvaise des surtaxes? On propose, au contraire, l'une des plus inacceptables, parce qu'elle porte sur un impôt qui est déjà très lourdement et très exorbitamment surchargé.

La commission du Sénat aurait été, à notre sens, mieux inspirée si elle avait, par exemple, demandé à une surtaxe de 33 francs, par hectolitre, sur l'alcool, les 50 millions de ressources de compensation qui lui manquaient pour couvrir le dégrèvement de 60 millions résultant des deux réformes.

L'impôt sur l'alcool ne porte pas, en effet, sur une consommation nécessaire; il n'atteint ni la propriété ni le travail; il ne frappe lourdement que le vice chez ceux qui font des boissons alcooliques un usage désordonné. C'est un impôt *sui generis*, contre lequel ne sauraient être invoqués les arguments qui s'élèvent contre les taxes s'appliquent à des consommations à la fois populaires et nécessaires.

Deux objections peuvent cependant être faites :

On peut dire qu'un trop fort accroissement de la taxe sur les alcools serait une sorte d'excitation à la fraude et exposerait le Trésor au risque d'un amoindrissement dans le rendement effectif de l'impôt. Les expériences faites en pays étrangers prouvent que le risque n'est pas sérieux; en tout cas, si l'objection avait de la valeur contre la surtaxe de 119 francs que la Chambre des députés avait admise dans le projet de loi sur les boissons, voire même contre celle de 80 francs admise par le Sénat, à l'occasion de ce même projet, on reconnaîtra bien qu'elle perd singulièrement de son importance lorsqu'il ne s'agit que d'une surtaxe de 33 francs.

On peut dire aussi, — et cette seconde objection serait peut-être plus fondée que la première, — que la surtaxe sur l'alcool est une ressource exceptionnelle, qui devrait être réservée pour certaines circonstances suprêmes, et qu'il ne convient pas de la faire servir aux usages ordinaires du budget. Nous en sommes d'avis, et c'est en grande partie à cause de cela que nous n'avons pas cru devoir, pour notre part, nous prêter, par notre vote, au remplacement des vieux droits sur les boissons par une surélévation considérable des droits sur l'alcool. Mais dans l'espèce actuelle, outre que la surtaxe

Digitized by Google

ne serait que de 33 francs par hectolitre, il s'agit de deux réformes excellentes à réaliser, de deux vieilles iniquités fiscales à faire disparaître du budget. Le caractère hautement équitable du but à atteindre justifierait pleinement le recours au moyen de compensation que fournirait un léger accroissement des droits sur l'alcool.

Là aurait été, là serait encore, si on le voulait, la moins mauvaise solution. Elle aurait le double avantage d'assurer, au profit des redevables intéressés, la pleine efficacité des deux réformes que nous avons tous à cœur de réaliser, et d'écarter, en y suppléant, toute augmentation des droits actuels de succession. Nous avons tenu à l'indiquer et à la justifier pour dégager notre responsabilité; mais nous ne nous faisons aucune illusion. Le Sénat et la Chambre sont résolus à couvrir les dégrèvements résultant des deux réformes par des ressources prises sur une augmentation des droits de succession; et en fait, la question se posera exclusivement entre un accroissement proportionnel des droits existants et un accroissement obtenu par la progressivité de ces droits.

Dans cet état du débat, si réfractaire que nous soyons à toute augmentation, même proportionnelle, des tarifs actuels, nous désirons par-dessus tout, dans l'intérêt du pays, que l'introduction de l'impôt progressif dans notre législation financière soit écartée à tout prix.

## III

De toutes les questions que soulève le projet de loi, celle de la progressivité de l'impôt est, en effet, la plus importante et la plus considérable. En matière de successions, comme en toutes autres, l'impôt progressif serait, en principe et en fait, une innovation inique autant que désastreuse; nous voudrions essayer de le démontrer, en nous félicitant d'ailleurs d'être en plein accord, sur ce point, avec l'unanimité de l'ancienne commission du Sénat[1].

Quelles sont d'abord les raisons de principe, et nous entendons par là les raisons inhérentes au caractère essentiel de l'impôt progressif, qui doivent faire écarter cette téméraire et redoutable innovation?

La première est une raison de justice. Avec l'impôt proportionnel, quand il s'agit de successions, il n'y a qu'un seul et même tarif

[1] On sait qu'après le vote du Sénat, qui accepta la progressivité des tarifs, la commission, affirmant une fois de plus sa résistance à ce principe, donna presque tout entière sa démission. Elle a été remplacée par une autre commission dont le rapport n'a pas encore été déposé.

Digitized by Google

pour chaque degré de parenté; mais la charge du redevable s'accroît dans la mesure où l'importance de la part successorale s'élève. Elle est dix fois plus forte, par exemple, pour une part successorale de 10,000 francs que pour une part successorale de 1,000 francs, cinq fois plus forte pour une transmission de 50,000 francs que pour une transmission de 10,000 francs, et ainsi de suite. C'est l'égalité proportionnelle devant l'impôt; rien n'est plus équitable, et nous ajoutons que cela seul est équitable. Mais avec l'impôt progressif, c'est le privilège pour les uns et la surcharge arbitraire contre les autres. Et qu'on ne nous dise pas que le privilège est pour les malaisés, et que l'arbitraire ne frappe que les favorisés de la fortune. Quand le privilège profite à des situations modestes, il est sans nul doute moins répugnant; il n'en est pas moins le privilège, c'est-à-dire la violation de la justice et du droit. Quand l'arbitraire frappe les situations élevées, il est, si l'on veut, plus facilement supporté; il n'en est pas moins l'arbitraire, c'est-à-dire le contraire du droit et de la justice. L'impôt progressif crée des privilèges et procède par l'arbitraire; il est injuste par ce double côté et à ce double titre.

La seconde raison qui s'élève contre l'impôt progressif est une raison d'intérêt social. L'impôt proportionnel repose sur une règle fixe. Il ne fait pas de distinction de classes parmi les contribuables. Il ne peut pas devenir, entre les mains des partis, un instrument de complaisances abusives ou de rigueurs vexatoires. Contenu par la loi mathématique qui le régit, il est ce qu'il est et ne peut être détourné de son objet. Il fixe la part de charges de chacun dans des conditions de proportionnalité égales pour tous. Avec l'impôt progressif, plus de règle; le champ est ouvert à l'arbitraire du législateur. Suivant les courants variables de la politique, suivant ses impulsions, ses intérêts, quelquefois même ses passions, la progression des tarifs pourra être tour à tour modérée ou excessive. Une fois la participation proportionnelle de chacun à l'impôt abandonnée, on ne saurait plus à quoi se fixer, ou plutôt on ne se fixerait à rien; et on ferait passer dans la loi, tantôt des atténuations injustifiées pour les uns, tantôt des aggravations de charge intolérables pour les autres, tantôt, au profit des uns et au détriment des autres, les deux injustices à la fois.

Il y a enfin une troisième raison qui dérive, comme les deux premières, de la nature même de l'impôt progressif et qui suffirait à sa condamnation; c'est que la progressivité des taxes ravit aux contribuables leur plus sûre garantie contre l'exagération de leurs charges. L'impôt proportionnel porte en soi une barrière contre cette exagération. Il est en quelque sorte tenu de s'arrêter à la

Digitized by Google

limite de ce que les contribuables peuvent supporter sans trop en souffrir; car là où la souffrance commence, là surgissent aussi, sinon les résistances, du moins les mécontentements; et le mécontentement est universel parce que la souffrance est ressentie par tous les contribuables sans exception. Il y a là un obstacle que les gouvernements avisés ne bravent pas et qui tire sa force de l'unanimité des réclamations. Avec l'impôt progressif, la barrière disparaît. Les contribuables sont partagés en deux classes, la classe des favorisés et celle des surchargés. On s'arrangera pour que celle-ci soit la moins nombreuse; la majorité étant ainsi hors de cause, la minorité en sera réduite à ne faire entendre que des protestations stériles. L'unité de la résistance et, par suite, sa force seront brisées par la division des intérêts; et il est permis de craindre qu'à un jour donné « la loi, selon le mot d'un orateur du conseil des Cinq-Cents, cesse d'être la garantie de la propriété pour devenir le principe de sa ruine »; une progression démesurée des tarifs y suffirait. Nous n'exagérons rien; l'impôt progressif est gros de tous les abus, de toutes les iniquités, de toutes les oppressions qui sont la suite inévitable de l'absence de tout principe régulateur. Quand les pourvoirs publics n'ont plus de règle conductrice, quand ils ne sont plus contenus dans leur omnipotence par le frein de cette règle, quand, en un mot, ils peuvent tout ce qu'ils veulent, il arrive fatalement un moment où ils font ce qu'ils ne doivent pas, et où ils se servent de la loi contre le droit et contre la justice.

Et à côté des raisons de principe que nous venons d'exposer, il y a aussi de graves et nombreuses raisons de fait qui peuvent, à bon droit, être invoquées contre l'impôt progressif. Nous n'en signalerons que deux qui nous paraissent les plus importantes.

Nous disons d'abord que la progressivité de l'impôt porterait un coup funeste à la propriété immobilière et plus particulièrement à la propriété rurale.

La terre est le fond stable de la richesse nationale, celui qui résiste toujours, lors même que la fortune mobilière du pays est secouée et quelquefois dévastée par de violents soubresauts; elle est, en même temps, si nous pouvons ainsi dire, le plus grand atelier du travail national. Nous ajoutons que, de tous les groupes sociaux, celui de la population agricole est à la fois le plus grand producteur et le plus grand consommateur; en sorte que quand l'agriculture prospère, l'industrie et le commerce participent à sa prospérité et que, quand elle souffre, ils ressentent le contrecoup de ses souffrances. Or, tout le monde reconnaît que l'agriculture traverse, depuis plusieurs années, une crise qui semble malheureusement destinée à durer.

Digitized by Google

Sans doute et avant tout, cette crise tient à la transformation qui, en supprimant la distance et dans une certaine mesure les frais de transport, a si profondément modifié les conditions économiques des échanges internationaux. Notre vieille terre française, parce qu'elle nourrit depuis plusieurs siècles les populations condensées en rangs pressés sur son sol privilégié, ne rapporte plus qu'à proportion de ce qu'on lui donne. La voilà désormais exposée à la concurrence écrasante de terres vierges ou moins épuisées qui, à de moindres frais, donnent des rendements importants. Elle souffre partout de cette lutte, et, dans certaines régions de notre France, elle a de la peine à n'y pas succomber. C'est la force des choses; nous n'en imputons la responsabilité à personne. Nous reconnaissons même que, depuis quelques années, les pouvoirs publics ont fait de méritoires efforts pour rendre, par l'élévation des droits de douane, cette concurrence moins dommageable; et nous reconnaissons aussi très volontiers que l'honorable président du conseil, M. Méline, a eu, avant d'être au pouvoir et depuis qu'il y est, une part d'action considérable dans ce mouvement réparateur.

Mais il y a une autre cause des souffrances de l'agriculture, c'est le poids des charges fiscales qui l'accablent. On proclame très haut le désir de les diminuer; jusqu'ici et vis-à-vis de l'agriculture, on n'a pas eu, avec les soi-disant réformes fiscales, dont on a fait grand bruit, la main heureuse. L'agriculture avait cette bonne fortune que ses impôts directs étaient tous des impôts de répartition; on travaille sur toute la ligne à les transformer en impôts de quotité, faisant ainsi plus de mal à la propriété rurale que certains dégrèvements apparents et provisoires ne lui apporteront d'adoucissement réel. Impôt de quotité, depuis 1890, la contribution sur la propriété bâtie! Impôt de quotité, dès demain, si les propositions du gouvernement viennent à être adoptées, la taxe d'habitation destinée à remplacer la contribution mobilière, en lui donnant, par surcroît, sous une forme voilée, un caractère de progressivité! Impôt de quotité, dès que les études préparatoires seront achevées, la contribution sur la propriété non bâtie! Par suite, la fixité de l'impôt qui, dans le système de la répartition, est la garantie du contribuable remplacée, pour toutes ces contributions, par cette mobilité perpétuelle de l'impôt de quotité qui, d'année en année, se traduit par des taxations croissantes et de plus en plus onéreuses!

Que serait-ce, si la progressivité de l'impôt venait s'y ajouter? Pour le coup, la propriété agricole n'y résisterait pas; et l'iniquité de la mesure aboutirait pour elle à un véritable désastre. Elle n'aurait, en effet, aucun moyen de s'y soustraire, alors même qu'elle s'en sentirait écrasée. Elle est rivée au sol; elle se montre

Digitized by Google

au soleil; elle ne peut pas se dissimuler. Contre elle, l'impôt progressif produirait tous ses effets. Il déprécierait sa valeur vénale; il diminuerait ses revenus. On ne peut rien imaginer de plus injuste, de plus anti-économique, nous ajoutons même de plus impolitique. Ne serait-ce que pour cette raison, l'impôt progressif devrait être un impôt condamné.

Et si on nous dit que l'impôt progressif sur le revenu a été repoussé; qu'il ne s'agit, quant à présent, que de la progressivité des droits en matière de transmissions successorales; qu'on n'y a recours que pour affranchir le passif des successions endettées d'une charge qui pèse indûment sur elles; que le passif hypothécaire, qui est la plaie de l'agriculture, profitera plus largement que tout autre de ce dégrèvement, et que ce sera là un bienfait pour la propriété rurale, la réponse, sur tous ces points, se présente d'elle-même. En ouvrant la porte à l'impôt progressif, en ce qui concerne les transmissions successorales, on se désarmerait d'avance contre le retour offensif de l'impôt progressif sur le revenu. Il n'est pas, d'ailleurs, besoin de recourir à la progressivité des droits successoraux pour couvrir le dégrèvement résultant de la déduction du passif; le projet de la commission du Sénat est là pour prouver qu'une augmentation proportionnelle de ces droits y suffirait. Enfin, ce serait sans nul doute un bienfait pour l'agriculture d'affranchir le passif hypothécaire de la charge très lourde qui le grève en cas de transmission successorale si, ainsi que nous en avons indiqué le moyen dans la première partie de cette étude, on lui assurait le bienfait sans lui en faire payer le prix. Mais, aux conditions qu'y met le projet voté par la Chambre des députés, ce bienfait serait une illusion dans le présent et une menace redoutable pour l'avenir. Dans le présent, si, au point de vue des droits de transmission, le projet affranchit le passif des successions endettées d'une charge annuelle de 50 millions, il reporte cette charge sur l'actif net de toutes les successions, avec ou sans dettes. Où est, dès lors, le dégrèvement *pour l'ensemble* de la propriété rurale? Il n'existe pas; il n'y a, en fait, qu'un déplacement de charges. Et quant à l'avenir, on aura un instrument tout créé pour grossir les taxes, en cas d'embarras financiers. Là est la menace, et elle ne serait pas vaine.

Soit donc que nous considérions l'impôt progressif dans son application générale, soit que nous l'envisagions dans son application spéciale au régime fiscal des successions, nous nous en alarmons pour la propriété rurale; ce serait pour elle un grave dommage et un gros péril.

Le dommage et le péril ne seraient pas moindres pour la puis-

Digitized by Google

sance financière du pays. L'impôt progressif l'atteindrait dans les deux éléments qui la constituent. C'est la seconde raison de fait qui devrait le faire écarter.

En France, comme dans tout pays, il y a ce qu'on peut appeler les fortunes stabilisées et les fortunes mobilisées. Mais en France, et il faut s'en féliciter, qu'elles soient petites ou grandes, les fortunes stabilisées sont les plus nombreuses. Telles sont celles des petits propriétaires de nos campagnes; elles reposent presque exclusivement sur la terre, et les valeurs mobilières n'y entrent que pour une petite part. Telles sont aussi les fortunes moyennes qui sont le fruit d'un travail régulier et d'une économie persévérante; elles sont généralement constituées, soit en fonds industriels ou commerciaux, soit en immeubles urbains ou ruraux, soit en valeurs mobilières représentant des placements de père de famille, presque aussi stables que la propriété immobilière elle-même. Telles sont, enfin, les grandes fortunes que le temps a lentement fondées et fortement consolidées et qui, par leur composition, échappent à l'aléa de brusques et fréquentes transformations. On n'a à redouter, pour ces trois sortes de fortunes, ni qu'elles se transportent à l'étranger, ni qu'elles se dérobent pour ne pas être atteintes par l'impôt progressif; elles ne peuvent, à raison même de leurs conditions d'existence et de développement, ni émigrer hors de France ni se dissimuler. C'est sur elles que portera le poids de l'impôt progressif. Mais, qu'on veuille bien le remarquer, ces fortunes-là, grandes ou petites, c'est l'épargne qui les a faites; c'est l'épargne qui, après avoir été l'élément le plus efficace et le plus nécessaire de leur formation, peut seule assurer leur accroissement et même garantir leur maintien. L'impôt progressif, en les atteignant, s'attaquera donc à l'épargne elle-même; il la diminuera partout et pour tous, en ravissant au travail son stimulant et en amoindrissant dès lors son active fécondité. Par cela même, il compromettra gravement, le jour où il se sera aggravé et généralisé, la puissance financière du pays dont l'épargne des particuliers est le fondement indispensable. Voilà, à ne considérer même que les fortunes stabilisées, le fait, le fait inéluctable, et voilà aussi sa répercussion forcée sur cette puissance financière du pays qui est l'une de nos forces nationales.

Mais il y a encore et nous avons vu se former particulièrement de notre temps, des fortunes plus ou moins solides, plus ou moins élevées, qui se sont fondées, soit par des initiatives hardies, soit trop souvent par des spéculations plus que téméraires, et qui, lorsqu'elles ne sombrent pas, grossissent rapidement par les mêmes procédés. Elles sont, pour ainsi dire, à l'état de perpétuelle mobi-

Digitized by Google

lisation. Le jour où l'impôt progressif les menacera, on peut tenir pour certain qu'elles chercheront à lui échapper pour la plus grande part, soit en mettant leurs capitaux en retraite, soit même en les transférant à l'étranger, au grand détriment de la richesse propre du pays et, par conséquent, de sa force financière. Certes, nous ne justifierions pas et nous ne défendrions pas, le cas échéant, l'émigration des capitaux français à l'étranger : ce serait un fait moralement et patriotiquement déplorable. Mais que l'impôt progressif puisse conduire à ce fait, qu'il y soit une excitation et lui offre, en quelque sorte, une prime, c'est l'évidence même; et cette évidence est sa condamnation.

## IV

Nous venons d'exposer les raisons de principe et de fait qui s'élèvent comme autant de protestations péremptoires contre la progressivité de l'impôt. Notre démonstration serait incomplète si nous n'examinions pas les arguments sur lesquels on s'appuie pour la soutenir. Nous essayerons de les réfuter en invoquant contre eux la vérité des principes et la vérité des faits.

On fait d'abord grand état des détaxes accordées aux petites successions. Nous tenons à déclarer que si en maintenant le principe de la proportionnalité, on proposait de dégrever, en ligne directe, entre époux et entre frères et sœurs, toute part successorale de 4,000 francs et au-dessous d'une portion de la charge qui devrait rigoureusement lui incomber, nous n'aurions pas, pour notre part, d'objection contre cette disposition. Devant la pauvreté, nous admettons que la loi se fasse compatissante; la générosité, dans ce cas, fait partie de la justice. Mais ce n'est pas ainsi que l'entend le projet de loi voté par la Chambre. Il propose un tarif plus bas pour les petites successions, non pas à titre de dérogation charitable au droit proportionnel dans le cas de pauvreté du redevable, mais en vertu d'un droit nouveau qui substituerait, pour toutes les successions, la progressivité de l'impôt à sa proportionnalité, et dès lors, ce qui serait légitimement acceptable, comme exception généreuse à un droit affirmé et maintenu, devient inacceptable comme application d'un système qui aboutit à la violation et à la négation de ce droit.

Quoi qu'il en soit, voyons à quoi se réduisent, en fait, les détaxes proposées par le projet de loi, eu égard à la charge actuelle, pour les parts successorales de 4,000 francs et au-dessous. — En ligne directe, pour une part successorale de 1,000 francs, la charge serait

Digitized by Google

diminuée de 7 fr. 50; pour les parts de 2,000 à 4,000 francs, la diminution de la charge ne serait que de 5 francs. — Entre époux, pour une part successorale de 1,000 francs, la charge serait diminuée de 18 fr. 75; mais de 2,000 à 4,000 francs, la charge resterait ce qu'elle est aujourd'hui. — Entre frères et sœurs, pour une part successorale de 1,000 francs, diminution de 36 fr. 75 sur la charge actuelle; mais de 2,000 à 4,000 francs, la diminution ne serait que de 1 franc. — En revanche, au troisième et au quatrième degré, comme au delà du quatrième degré et entre non-parents, la charge actuelle serait notablement accrue. Pour une part successorale de 1,000 francs, l'augmentation serait, selon les cas, de 18 fr. 75, de 32 fr. 75, de 40 francs, ou de 27 fr. 50; elle serait, selon les cas, de 81 fr. 60, de 136 fr. 40, de 166 fr. 60, ou de 125 fr. 60, pour une part successorale de 4,000 francs.

Devant ces atténuations plus que modestes dans les trois premiers cas, devant ces accroissements assez notables dans les quatre autres cas, l'argument pris de la détaxe des petites successions s'évanouit.

Ce premier point de fait éclairci, nous abordons ce qu'on appelle l'argument de principe. On soutient que, du moins en matière de successions, la proportionnalité, pour être équitable, doit être en rapport, non seulement avec l'importance respective des valeurs transmises, mais aussi avec les facultés contributives des redevables et que, dès lors, elle doit être complétée par une progressivité modérée.

Les facultés contributives des redevables! Quelle signification attache-t-on à ce mot? Veut-on dire qu'un redevable qui, par exemple, hérite d'une part successorale de 500,000 francs entre non-parents, a plus de facilité pour supporter, suivant les tarifs proposés par le projet de loi, une taxe de 16 fr. 33 pour 100 que n'en a pour supporter une taxe de 14 fr. 40 pour 100 le redevable qui n'hérite, en semblable espèce, que de 10,000 francs. Mais qu'est-ce que cela? C'est le fait de l'inégalité des situations. Ce fait, peut-on le supprimer? Derrière ce fait, il y a un droit, le droit pour chacun d'être respecté dans sa propriété. Ce droit, peut-on le violer ou le mutiler?

Ce qui est juste, absolument juste, c'est que, dans le cas dont nous venons de parler, celui qui hérite de 500,000 francs paye, pour le montant de la taxe de transmission à sa charge, cinquante fois plus que celui qui n'hérite que de 10,000 francs. Mais l'Etat qui, s'il a la mission de garantir tous les droits, n'a pas celle de niveler toutes les situations, excéderait son pouvoir et manquerait à son devoir s'il mettait hors du droit commun, par la

Digitized by Google

violation du principe de l'égalité proportionnelle devant l'impôt, certaines catégories de contribuables, fussent-elles choisies parmi celles qui sont plus ou moins favorisées de la fortune. Là est la question; et sur cette question, la vérité des principes, c'est que là où la proportionnalité s'arrête, le droit de l'impôt expire et l'injuste dépossession commence.

Sans doute, dit-on encore, la progression doit être sagement limitée. Mais quand elle se borne à accroître modérément la charge de la richesse acquise pour ménager celle des situations modestes, l'équité y trouve son compte et ne doit pas être sacrifiée à la rigueur implacable d'une logique à outrance.

Nous avons montré, au début de cette étude, que la progression proposée est loin d'être aussi modérée qu'on le prétend; et un pareil commencement doit faire redouter la suite. Nous pourrions ajouter qu'en fait cette progression, si elle atteint les fortunes élevées, serait également très onéreuse pour les situations moyennes et en train de grandir. Mais allons au fond de l'argument. Pas la moindre faveur pour la richesse acquise; cela va de soi. Mais on lui doit la justice; la justice est le droit de tous et nous dirons même le droit solidaire de tous. Et, en matière d'impôt, la justice c'est, nous le répétons encore, le droit de tous à la répartition proportionnelle des charges. Or la progressivité de l'impôt vide ce droit. Quand la progression est modérée, ses conséquences de fait sont atténuées; si elle est excessive, elle peut aboutir à des énormités; mais, dans l'un des cas comme dans l'autre, c'est le droit, avec sa règle fixe, remplacé par un arbitraire sans garantie. Eh bien, cela n'est pas permis parce que cela n'est pas juste.

Donc, l'argument de la faculté contributive ne tient pas; ce n'est pas avec un mot équivoque qu'on peut avoir raison d'un principe de justice.

Vient ensuite l'argument de ceux qui, ne voulant pas de la progressivité pour les autres impôts, sont disposés à l'accepter pour l'impôt successoral. Ils excipent du caractère particulier de la propriété héritée; ils disent qu'elle se recueille sans travail, sans efforts, quelquefois sans qu'on s'y attende; ils en concluent que des tarifs progressifs peuvent lui être appliqués sans scrupule.

Nous admettons, si l'on veut, quoiqu'il y eût, dans certains cas, des réserves à faire, que la richesse héritée ait le caractère spécial qu'on lui attribue. Que peut-on en inférer? Que l'impôt sur les successions est légitime? Personne ne le conteste. Que les tarifs doivent être gradués selon le degré de parenté des héritiers ou des légataires quand la parenté existe, et monter plus haut encore en cas de non-parenté? C'est la législation actuelle. Que ces tarifs



Digitized by Google

peuvent être relativement élevés? Ils le sont déjà, et si leur augmentation est à notre sens injustifiée, c'est que les tarifs actuels atteignent le maximum de ce que les contribuables peuvent équitablement supporter. Qu'enfin la charge de cet impôt doit s'accroître dans la proportion où l'importance de la succession s'élève? C'est le régime actuel et nous demandons que ce régime soit maintenu. Mais quand on va jusqu'à prétendre que la propriété héritée, à raison de son caractère exceptionnel, doit être régie, au point de vue de sa transmission, par des tarifs progressifs, on fait sortir d'une prémisse admissible, sous certaines réserves, une conclusion qui n'y est à aucun degré renfermée.

L'objection fondamentale contre la progressivité des tarifs, nous y revenons encore, parce que c'est le point dominant du débat, c'est que, pour toute la part de charges que la progression ajoute à la proportionnalité, on est en dehors du domaine légitime de l'impôt; il y a là une véritable usurpation par l'État d'une portion de propriété dont il devrait garantir la pleine possession à celui qu'au contraire il en dépouille. Mais qu'il s'agisse d'une propriété héritée ou d'une propriété qui se forme ou s'agrandit par le travail, est-ce que l'objection ne garde pas la même valeur? Que l'impôt progressif sur les successions confisque une portion de propriété acquise au moment où elle se transmet, ou que l'impôt progressif sur le revenu entrave dans ses développements une propriété qui se constitue par les profits du travail et la prévoyance de l'épargne, est-ce que, dans les deux cas, l'usurpation n'est pas également inique, et est-ce que, dans le premier cas, elle n'est pas peut-être plus brutale, plus destructive et, par cela même, plus répugnante? Et puis, est-ce que la propriété héritée et la propriété qui se constitue par l'effort personnel de celui qui la conquiert n'ont pas, toutes deux, quoique d'origine diverse, des droits identiques? Est-ce que ces droits ne sont pas solidaires? Est-ce qu'ils ne se complètent pas réciproquement? Est-ce que si la propriété héritée était diminuée dans son droit, la propriété conquise par le travail ne serait pas atteinte elle-même dans l'intégralité de ses prérogatives?

Ce sont là, en quelque sorte, des vérités axiomatiques; et nous sommes autorisé à conclure que l'argument tiré du caractère spécial de la propriété héritée ne résiste pas à un examen sérieux.

## V

Il y a enfin l'argument qui a joué le plus grand rôle dans la discussion de la Chambre des députés, celui qu'on a appelé l'argu-

Digitized by Google

ment des compensations nécessaires. Nous nous garderions de ne pas nous y arrêter; le retentissement qu'il a eu et l'importance qu'on a paru y attacher, nous obligent, au contraire, à entrer dans les développements nécessaires pour montrer qu'il ne repose sur aucun fondement sérieux.

Notre régime fiscal actuel serait, dans son ensemble, un régime progressif à rebours; par la part beaucoup trop grande qui y est faite aux impôts indirects, il pèserait plus lourdement sur le travail non arrivé à la propriété que sur la richesse acquise. Pour remédier au vice du système, le moins qu'on puisse faire, c'est d'introduire par compensation la progressivité dans les impôts qui frappent la propriété, à commencer par celui des transmissions successorales. Voilà l'argument; il repose tout entier sur cette accusation portée contre notre régime fiscal d'être un régime progressif à rebours, en sorte que si l'accusation n'est pas fondée, si elle ne répond pas ou si même elle est contraire à la réalité des choses, l'argument s'écroule par sa base.

En 1871, après la guerre, certaines attaques beaucoup moins radicales, il est vrai, que celles qui se produisent aujourd'hui, avaient été dirigées contre notre système d'impôts. Dans la nécessité où l'on se trouvait alors de créer des ressources nouvelles pour faire face au service des vastes emprunts qui avaient été la suite de nos désastres, la commission des finances de l'Assemblée nationale elle-même s'était préoccupée de diverses formes d'impôt sur le revenu ou plutôt sur les revenus, sans que, du reste, la pensée vînt à personne de donner à ces impôts nouveaux un caractère de progressivité. Certes, M. Thiers, dans son illustre carrière, avait souvent rendu, avec un incomparable éclat, d'éminents et glorieux services aux grandes causes de l'ordre et des vrais principes sociaux; peut-être cependant ne s'était-il pas toujours préservé, en politique, de certaines préventions, de certains préjugés, quelquefois même de certaines ardeurs passionnées où se retrouvait, à quelques degrés, l'empreinte de ses premiers enthousiasmes pour l'œuvre si complexe et, par quelques côtés, si dissolvante et si tragiquement dévastatrice de la Révolution à la fin du dernier siècle. Mais il avait toujours été, sur le terrain des questions financières et économiques, un conservateur résolu, non moins réfractaire aux utopies hasardées qu'énergiquement attaché à la stabilité régulière de nos finances et à la protection des industries nationales; il se montra, à cet égard, en 1871, fidèle à lui-même. Pour combattre l'impôt sur le revenu, il défendit, dans un de ses plus mémorables discours, le régime fiscal de la France, en opposant au reproche de fausse proportionnalité, dont ce régime était

Digitized by Google

l'objet, la vérité des faits et des chiffres. Qu'il nous soit permis de recourir, en l'appropriant à la situation actuelle de nos recettes, au même procédé d'argumentation [1]. Il en ressortira, nous l'espérons du moins, une démonstration qui, s'appuyant non pas sur de vagues théories, mais sur des chiffres précis et sur des faits incontestables, aura par cela même toutes les garanties d'une irréfragable certitude.

Donc, nous prenons les recettes du budget de 1897, qui, pour la France, l'Algérie non comprise, étaient évaluées à 3 milliards 333 millions.

Il y a d'abord près de la moitié de ces recettes pour lesquelles ne s'élève pas la question de la répartition plus où moins proportionnelle de la charge entre la propriété acquise et le travail non arrivé à la propriété.

Ce sont d'abord les revenus des domaines de l'Etat, les produits divers du budget et les recettes d'ordre. Ces trois sortes de recettes ne sont pas des impôts et sont évaluées à 176 millions.

Ce sont encore les produits des monopoles de l'Etat (tabacs, poudres et allumettes), qui figurent dans le budget de 1897 pour 420 millions; les recettes fournies par les services publics administrés par l'Etat (postes, télégraphes et téléphones), dont le produit est évalué à 224 millions; enfin, les produits de diverses exploitations industrielles qui procurent une recette de 13 millions; soit, de ces trois chefs, une recette totale de 658 millions. Sans doute, les bénéfices sur le monopole des tabacs peuvent être assimilés à un impôt de consommation. Mais il s'agit là d'une consommation qui, n'étant commandée par aucune nécessité, ne s'applique qu'à ceux qui la recherchent volontairement et qui, dès lors, en règlent la répartition eux-mêmes, de leur plein gré et dans leur entière liberté; d'où il résulte que l'absolue légitimité de cette répartition ne saurait être et n'a jamais été discutée.

Viennent ensuite les droits sur les alcools qui sont inscrits au budget de 1897 pour une recette de 262 millions. Ils s'appliquent à une consommation tout aussi peu nécessaire et en même temps plus nuisible que celle des tabacs, à une consommation que chacun peut, selon son désir et son goût, étendre ou limiter, voire même supprimer, parce qu'elle ne répond à aucun besoin réel. Aussi, personne ne critique l'impôt sur l'alcool, et il n'y a de débat à son

[1] En 1896, la commission des finances du Sénat, devant les menaces d'un impôt progressif sur le revenu, employa un moyen de réfutation analogue. Nous avons fait notre profit de ses très consciencieuses et très précieuses constatations.

Digitized by Google

sujet que sur l'extension qu'on peut lui donner sans nuire à son rendement.

Les produits des douanes fournissent, de leur côté, déduction faite de la taxe de consommation sur les sels de douane, une recette de 389 millions. Mais ces droits, tout en profitant au Trésor, ne sont des droits fiscaux que vis-à-vis des importateurs étrangers ou de leurs intermédiaires. En regard de la production nationale et du travail national, ce sont des droits protecteurs qui, loin d'être une charge soit pour l'une, soit pour l'autre, aident au développement de leur activité commune et solidaire. Ici encore, la question de la répartition proportionnelle ne se pose pas puisque, au fond, il n'y a de charges que pour les importateurs étrangers.

Restent enfin diverses taxes indirectes qui ne portent pas sur des objets de consommation et dont le produit s'élève à 111 millions. La plus importante est celle qui est établie sur le prix des places et transports par chemin de fer en grande vitesse, et qui procure, à elle seule, une recette de 51 millions. On ne peut pas lui reprocher, à coup sûr, d'être progressive à rebours; elle a été remaniée, il y a peu de temps, dans des conditions de grande faveur pour les voyageurs de troisième classe.

Voilà donc des recettes montant, en total, à 1,596 millions qui ne touchent pas à la question de la répartition plus ou moins proportionnelle de nos impôts ou qui, du moins, ne sont, à ce point de vue, l'objet d'aucune contestation.

C'est sur les autres recettes du budget, s'élevant, de leur côté, à 1,736 millions, que la question se pose. Quelle est, dans les impôts qui produisent ces recettes, la part qui incombe à la propriété acquise? Quelle est celle qui pèse sur le travail non arrivé à la propriété? La propriété acquise est-elle trop favorablement traitée? Le travail non arrivé à la propriété est-il exorbitamment et injustement surchargé? Là est bien la question; c'est encore à la vérité des faits et à la précise exactitude des chiffres qu'il faut demander la réponse.

Il est d'abord évident de soi et il est incontestable, en fait, que les quatre contributions directes et les taxes qui y sont assimilées, les droits d'enregistrement et de timbre, et aussi les taxes sur les valeurs mobilières pèsent presque exclusivement sur les diverses sortes de propriétés mobilières ou immobilières, grandes, moyennes ou petites et n'atteignent qu'à un degré presque insignifiant les contribuables dont le travail est l'unique ressource. Le produit de ces impôts s'élève à 515 millions pour les premiers, à 715 millions pour les seconds, à 66 millions pour les troisièmes; soit, pour l'ensemble des trois, à 1,296 millions.

Digitized by Google

Mais il y a, d'un autre côté, d'autres impôts qui frappent des consommations nécessaires et qui, par cela même, tombent, pour une part importante, à la charge des ouvriers n'ayant d'autres moyens d'existence que leur travail; nous entendons parler des droits sur les sels, des droits sur les boissons, enfin, des droits sur les huiles végétales et minérales, les stéarines et les bougies; ces trois taxes produisent ensemble une recette totale de 440 millions. Nous estimons, pour notre part, et les bonnes raisons ne nous manqueraient pas pour l'établir, que les contribuables ouvriers ne supportent pas, toute compensation faite, au delà de la moitié de ces impôts, soit 220 millions; mais nous admettons, si l'on veut, pour écarter toute controverse, que leur part de charge est des deux tiers, soit de 294 millions, et que la part de charge des contribuables propriétaires n'est que du tiers restant, soit de 146 millions.

Nous devons faire remarquer toutefois qu'à cet égard, ce qui paraît n'est pas exactement ce qui est. D'un côté, en effet, la charge des impôts de consommation n'est pas exclusivement supportée par les consommateurs; elle retombe en partie, et quelquefois dans une très large mesure, sur les producteurs. D'un autre côté, les ouvriers des campagnes sont beaucoup moins atteints par les impôts de consommation que les ouvriers des grands centres; et si ceux-ci leur payent un plus lourd tribut, ils obtiennent en revanche et à raison de ce que leurs conditions de vie sont plus onéreuses, des salaires plus élevés, ce qui, par une autre répercussion, fait retomber, très justement du reste, sur les patrons, une partie de la charge, résultant des trois impôts sur les consommations nécessaires, qui paraît supportée par les ouvriers.

Ces répercussions des impôts de consommation sont, nous le croyons, très conformes à la réalité des faits. Mais ce qui est en tout cas démontré, c'est que, même en tenant ces répercussions à l'écart, sur les 1,763 millions d'impôts, à l'occasion desquels peut se poser la question de l'équité de leur répartition, les contribuables en possession d'une propriété acquise supportent, d'une part, 1,296 millions de charges pour les impôts qui pèsent exclusivement sur eux; d'autre part, 146 millions au moins pour leur portion de charge sur les impôts de consommation que nous avons ci-dessus mentionnés; soit en total 1,442 millions, et que les contribuables ouvriers, n'ayant d'autre propriété que celle de leur travail, ne sont astreints qu'à une part de charges qui, à notre sens, ne dépasse guère 220 millions, mais que, pour donner à notre démonstration un caractère d'indiscutable certitude, nous supposons pouvoir s'élever à 294 millions.

1,442 millions à la charge de la propriété; 294 millions à la

Digitized by Google

charge du travail non arrivé à la propriété! Que devient, devant ces deux chiffres, l'accusation portée contre notre système d'impôt d'être progressif à rebours? Elle tombe, et avec elle s'écroule l'argument qui, pour appuyer la progressivité de certains impôts, la présente comme une compensation nécessaire de la progressivité à rebours de notre régime fiscal pris dans son ensemble; quelque bruit qu'on ait fait autour de cet argument, il n'en reste rien, nous venons de l'établir, qu'une allégation sans preuves, en contradiction flagrante avec la vraie réalité des choses.

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas des améliorations partielles à introduire dans notre régime fiscal et surtout des allègements souhaitables à apporter dans certains de nos impôts. Nous n'avons aucun goût, en ce qui nous concerne, pour les impôts qui portent sur des consommations nécessaires. Ils sont, nous le pensons et nous l'avons dit, plus proportionnels en réalité qu'ils ne le sont en apparence. Mais, en matière d'impôts, il faut tenir grand compte non seulement de ce qui est, mais encore de ce qui paraît; et c'est déjà un grand mal que certains impôts semblent peser plus particulièrement sur les ouvriers qui vivent de leur travail. Nous n'en concluons pas que, le budget ne pouvant se passer des ressources que ces impôts lui procurent, il faut les remplacer par des impôts plus préjudiciables encore, qui, par surcroît, feraient courir à nos finances le risque de mécomptes auxquels, dans l'état où elles sont, il serait périlleux de les exposer. Mais nous en conclurions volontiers qu'il faut marcher résolument, par une politique d'économies, vers une situation financière qui permette d'alléger, tout au moins, nos impôts de consommation. En tout cas, l'impôt progressif ne serait d'aucun secours pour rendre possible cet allègement. Plus on l'étendrait et on le généraliserait, plus, par la perturbation économique qui en serait le résultat, il exposerait le Trésor public à des contrecoups dont il aurait à souffrir, plus aussi il appauvrirait en même temps la propriété et le travail; c'est même le travail qui en ressentirait le plus grand dommage, et ce n'est pas de là, à coup sûr, que pourrait venir la moindre amélioration dans la situation des ouvriers, pas plus au point de vue de leurs conditions d'existence que de leur ascension vers un avenir meilleur et mieux garanti.

## VI

Nous avons exposé les principales raisons qui doivent interdire l'accès de notre législation au faux principe de la progressivité de l'impôt; nous croyons avoir réfuté tous les arguments plus ou

Digitized by Google

moins spécieux qui ont été mis en avant pour la soutenir. Nous voudrions, au terme de cette étude et pour en corroborer les conclusions, présenter une dernière considération.

Derrière ce que le projet de loi adopté par la Chambre des députés propose, il y a ce qu'il prépare et, en tout cas, ce qui en sortirait inévitablement. Nous sommes, pour notre compte, profondément convaincu que, d'une part, l'impôt progressif, fût-il relativement modéré dans sa première application, conduirait bien vite à un impôt progressif très aggravé; que, d'autre part, la progressivité de l'impôt, si elle était admise pour les droits successoraux, s'étendrait fatalement et plus ou moins promptement à tous les autres impôts auxquels il serait possible de l'appliquer.

Sur le premier de ces deux points, nous ne dirons qu'un mot. Le caractère et le péril évident de l'impôt progressif, c'est que, n'étant subordonné à aucune règle et ayant toute l'élasticité de l'arbitraire, il offrirait, en cas de nouveaux embarras budgétaires, — et ces embarras viendront, — un moyen commode de se procurer des suppléments de ressources en accroissant la progression sans surcharger les taxes les plus faibles. Le moyen serait sans doute plus commode qu'efficace; il appauvrirait le Trésor public au lieu de l'enrichir. Si c'est, en effet, une vérité morale que les biens mal acquis ne profitent pas aux individus, c'est aussi une vérité économique que les impôts injustes ne profitent pas aux États. Il n'importe; quand de nouveaux embarras seront là, on pourvoira, bien ou mal, au plus pressé. L'esprit de système s'en mêlera; les faux principes, quand ils ont été acceptés, ont d'ailleurs leur logique à laquelle on reste asservi. Et voilà pourquoi la progression proposée aujourd'hui, qu'on dit modérée, qui ne l'est pas, qui ne l'est que relativement à ce quelle prépare, conduirait en peu de temps à une progression aggravée. Quand on descend certaines pentes, on ne s'arrête pas à moitié route.

Nous disons en outre que, si le principe de l'impôt progressif entre dans la loi par la porte des tarifs successoraux, il y fera son chemin et s'étendra plus ou moins rapidement à d'autres contributions.

Lorsque, en 1894, l'honorable M. Poincaré proposa, dans son projet de loi, la progressivité des droits successoraux, il se défendit très nettement de toute pensée de la généraliser. « Que les facultés normales permanentes des contribuables, disait-il dans son exposé des motifs, soient exactement proportionnelles à leurs revenus, que les impôts prélevés tous les ans sur les diverses formes de revenu doivent respecter cette proportionnalité, c'est une question qui n'est pas le moins du monde liée à celle que nous traitons. » C'était

Digitized by Google

clair; M. Poincaré, avec cette sagacité lumineuse qui est un de ses grands dons, discernait les périls d'un impôt progressif généralisé et d'avance formulait ses réserves. Son illusion, c'était de se flatter qu'il pourrait cantonner l'impôt progressif dans le régime fiscal des successions, qu'il pourrait lui dire, après l'avoir fait entrer dans la place : « Voilà ta part; tu n'iras pas plus loin. » Certes, il était sincère dans cette illusion; qu'en pense-t-il aujourd'hui?

A la fin de 1895, un ministère radical était au pouvoir. Le ministre des finances du nouveau cabinet prenait à son compte, en le modifiant pour l'aggraver, le projet de loi présenté par l'honorable M. Poincaré. Il le soutenait devant la Chambre qui le votait à une importante majorité; et la veille du vote final, comme pour en marquer d'avance, à son point de vue, le caractère et la portée, il disait à la tribune de la Chambre : « La Chambre a considéré que, dans son ensemble, notre régime fiscal n'est pas proportionnel, qu'il est progressif à rebours. C'est ce qu'elle a voulu corriger dans une certaine mesure. Elle a fait encore une fois un pas, non dans la voie de la spoliation et de la confiscation, mais dans la voie de la réforme de l'impôt basée sur un principe de justice. » Quel chemin avait été parcouru en un an et qu'on était loin des réserves si précises et si formelles de M. Poincaré! Peu de temps après, le ministère radical proposait l'impôt personnel et progressif sur le revenu. La Chambre, à une faible majorité il est vrai, en accepta le principe. Que serait-il advenu, si le Sénat, par des refus de confiance répétés, n'avait pas réduit à la nécessité d'une démission un cabinet dont il redoutait la politique? Toujours est-il que le projet d'impôt progressif sur le revenu ne survécut pas au ministère qui l'avait présenté.

Voilà l'histoire d'hier; elle est pleine d'enseignements et montre bien la réalité du péril que nous signalons, bien que cette fois il ait été conjuré. Mais le jour où serait définitivement entré dans la législation, ne fût-ce que par une loi fiscale sur les successions, le principe de la progressivité de l'impôt, nous osons dire que le péril renaîtrait et qu'un jour ou l'autre ce principe s'étendrait à tous les impôts qui peuvent s'y adapter. Ce ne serait qu'une question de temps.

La proportionnalité de l'impôt, en effet, par cela même qu'elle est un principe de droit et de justice, ne saurait être garantie nulle part si elle n'est pas maintenue partout. La livrer sur un point, c'est se désarmer pour la soutenir sur d'autres. Ne pouvant plus se couvrir de la question de principe, après l'avoir abandonnée, on en serait réduit à se rabattre sur des questions de mesure et d'application. Le terrain serait peu solide et peu sûr pour une

Digitized by Google

résistance efficace. On soutiendrait sans doute, selon la méthode opportuniste, qu'il ne faut pas tout bouleverser d'un seul coup, qu'il faut y mettre du temps et de la prudence, sérier, comme disait Gambetta, les applications. Des adversaires impatients et exigeants seraient là pour répondre : « En acceptant, pour ce qui concerne les transmissions successorales, la progressivité des tarifs, on a reconnu que la proportionnalité n'a de l'équité que l'apparence et que la vraie justice se trouve dans la progressivité de l'impôt. Pas de demi-justice. Place partout à un principe trop longtemps méconnu! Marchez, marchez encore! » On résistera, nous l'admettons, plus ou moins longtemps à ces impérieuses sommations; on remportera, nous l'admettons aussi, quelques victoires provisoires. Et nous, opposition de droite, qui n'avons jamais, par esprit de parti, poussé les choses au pire, nous qui, sans livrer nos principes et en leur gardant notre fidélité, n'avons jamais été une opposition révolutionnaire ni une opposition systématique, nous aiderons au besoin à ces médiocres victoires sans lendemain. Mais qu'on ne se fasse pas d'illusion; l'impôt progressif aura pénétré dans la place, il y restera et, par la force des choses, il y avancera, d'étape en étape, lentement ou rapidement selon les circonstances, mais, en tout cas, sûrement. On aura commencé par un impôt progressif, relativement modéré et limité à une espèce spéciale: on finira par un impôt progressif aggravé et généralisé. Cela est fatal; il vaut la peine d'y réfléchir avant de faire le premier pas.

Aussi bien, avec l'impôt progressif aggravé et généralisé, le socialisme d'Etat aura trouvé son arme; il sera notre maître. Il sera là avec ses désorganisations, ses iniquités et aussi avec ses impuissances et ses déceptions qui seront un danger de plus.

Le socialisme d'Etat, nous le connaissons. L'arbitraire est dans son essence; il engendre le despotisme, et, par le despotisme, il aboutit à la violation de tous les droits, et, selon les objets auxquels il s'applique, tantôt à la persécution des consciences, tantôt à la compromission des intérêts.

Nous le voyons à l'œuvre depuis quinze ans, en matière d'enseignement, surtout en ce qui touche l'éducation des enfants du peuple. La main mise de l'Etat sur l'âme de ces pauvres enfants, en se servant, pour cette œuvre d'oppression, du budget qui, étant alimenté par les contributions de tous, est détourné de sa destination lorsqu'il est mis à la disposition d'une secte incroyante contre la foi de l'immense majorité du pays, n'est-ce pas là, en effet, le socialisme d'Etat dans son expression la plus tyrannique? Il viole les droits de la religion en bannissant l'enseignement religieux

Digitized by Google

des écoles publiques; il viole les droits des pères de famille chrétiens en leur imposant pour leurs enfants un enseignement où Dieu n'a pas sa place et où nous ne savons quelle morale sans principe et sans sanction remplace les sublimes doctrines de la morale chrétienne; il viole les droits des enfants en dérobant à leurs petites âmes les grands horizons des croyances qui guident et soutiennent la vie et des espérances qui tour à tour la fortifient et la consolent; il viole les droits et il livre aux hasards les plus redoutables l'avenir de notre société française en y déracinant les principes de religion, de devoir et de moralité qui sont le fondement de son existence et la condition de ses progrès. On peut dire que, sur tous ces points, l'expérience est déjà faite; et les statistiques judiciaires de ces dernières années, en jetant un sombre jour sur la précocité effrayante et la rapide extension de la criminalité, attestent, avec une douloureuse évidence, qu'en accumulant les ruines religieuses, on a multiplié du même coup les ruines morales et sociales.

Voilà ce qu'a fait le socialisme d'Etat, depuis que, par des lois sectaires qui sont un outrage à la dignité et à la liberté de la religion et des familles, il est devenu notre maître dans le domaine de l'enseignement public.

Voici maintenant ce qu'il ferait fatalement le jour où, armé de l'impôt progressif aggravé et généralisé, il pénétrerait en maître dans le domaine des questions financières, économiques et sociales, qui sont, aujourd'hui plus que jamais, à l'état de fermentation troublante et menaçante, le jour où il exercerait son action dominatrice et désorganisatrice sur les finances du pays et sur ses intérêts économiques, comme aussi sur les conditions essentielles de la paix sociale et de l'épargne nationale.

Les ressources financières du pays seraient livrées aux risques d'une véritable aventure. Le Trésor public perdrait, par la diminution de son crédit moral, par le fléchissement de ses autres recettes, par l'aggravation des charges qu'il serait tenu d'assumer, plus, beaucoup plus que la progressivité de plusieurs de ses impôts ne lui apporterait. L'ensemble de ses ressources serait amoindri malgré l'accroissement de certaines d'entre elles et à cause même de leur accroissement.

Les intérêts économiques du pays, et nous entendons par là les intérêts solidaires de la propriété et du travail, ne seraient pas moins gravement compromis. La propriété serait atteinte dans ses droits, mutilée dans sa possession, arrêtée dans sa formation, soit pendant qu'elle se constitue et à mesure qu'elle s'élève, soit au moment où elle se transmet. En particulier, ce capital mobilisé,

Digitized by Google

qui est comme le fond de roulement, non seulement des spéculations exceptionnelles, mais aussi des échanges permanents qui représentent le mouvement normal de l'industrie et du commerce, et de l'industrie agricole aussi bien que de l'industrie manufacturière, ce capital mobilisé, si impressionnable et si ombrageux, qui se dérobe quand il se sent menacé, se mettrait en partie en retraite, peut-être se transporterait en partie hors de France pour échapper à l'impôt progressif, et, par ces deux portions, cesserait de vivifier la production agricole et industrielle de notre pays. Quant au travail, par suite de l'insécurité du capital, de l'arrêt de ses initiatives, du ralentissement de ses entreprises, il serait lui-même troublé dans son fonctionnement, enrayé dans ses progrès, quelquefois même paralysé dans son action; car le capital et le travail sont deux forces sœurs qui ne peuvent prospérer qu'ensemble, et pour que le travail ait toute son activité, il faut que le capital garde toute sa sécurité.

Et la paix sociale, nous voulons dire l'harmonie entre le capital et le travail, que deviendrait-elle? Elle ne peut se maintenir que par le respect de tous les droits, la réciprocité des devoirs et des dévouements, l'échange des services, la concorde mutuelle préparant, par le rapprochement des cœurs, la conciliation des intérêts. La justice stricte n'y suffit pas; il y faut une vaste effusion de charité cordiale et, pour dire le vrai mot, de charité chrétienne. Il y faut des patrons, non seulement équitables, mais généreux envers les ouvriers, facilitant leurs progrès, encourageant leur prévoyance, les aidant dans leurs épreuves; des patrons qui soient pour les ouvriers des guides, des soutiens, des amis, des pères par la sollicitude, des frères par l'affection. Il y faut des ouvriers ayant l'énergie du devoir et la loyauté du dévouement, gardant la légitime ambition de s'élever par le travail et la dignité de la vie, mais chassant l'envie comme une mauvaise conseillère et se préservant des tentateurs qui se servent d'eux et ne les servent pas. Ne calomnions pas notre société française. De tels patrons n'y manquent pas, et ils sont le plus grand nombre. De tels ouvriers n'y manquent pas, et ils sont la masse. Le rôle de la loi, c'est d'être juste envers tous, particulièrement protectrice et miséricordieuse envers les faibles, de faire tout ce qui dépend d'elle pour favoriser l'harmonie, de ne rien faire qui puisse susciter les divisions ou creuser les antagonismes. Or l'impôt progressif n'est ni un impôt de protection pour les faibles, ni un impôt de concorde et de pacification; il serait, par sa nature et par ses effets, un impôt de division et de guerre. En même temps que le capital et le travail, la paix sociale en souffrirait.

Digitized by Google

Enfin, l'épargne nationale, qui est à la fois, nous l'avons établi plus haut, le plus solide fondement et le meilleur gage de la puissance financière du pays, serait elle-même atteinte plus peut-être que tout le reste. Cette épargne, si méritoire et si prévoyante, si moralisatrice aussi, parce qu'elle est souvent faite de sacrifices, cette épargne qui est dans nos mœurs, qui, parce qu'elle est générale, crée par son action continue des réserves de force et de prospérité, est, dans tous les temps, la puissante sauvegarde du crédit national, comme, aux jours mauvais, elle est, pour la patrie française, un de ses moyens de relèvement. Nous l'avons vue, après la guerre de 1871, reconstituer en cinq ans le capital de 10 milliards que cette guerre malheureuse avait dévoré. L'impôt progressif diminuerait son stimulant, la restreindrait dans son action, pourrait même, s'il aboutissait à certains excès d'application, la tarir dans sa source.

Nous avions la confiance que le Sénat était résolu à ne pas livrer à de tels hasards tant et de si grands intérêts. Nous n'y renonçons pas, malgré le mauvais présage d'un premier vote, qui n'est pas définitif, et que, dans une seconde délibération, la réflexion, nous l'espérons, modifiera. Ce que, en tout cas, nous nous croyons autorisé à affirmer, au terme et comme conclusion de cette étude, c'est que si le Sénat avait la sagesse de se refuser à introduire dans notre législation un principe d'impôt qui, en se généralisant, mettrait en échec et en péril la fortune publique et les fortunes particulières, la propriété comme le travail, les finances de l'Etat comme les intérêts économiques du pays, la paix sociale comme l'épargne nationale, il remplirait un devoir de préservation qui est dans l'essence de son rôle constitutionnel, et répondrait à ce que le pays attendait de sa fermeté et de sa patriotique prévoyance.

Charles Chesnelong,
Sénateur.

---

Digitized by Google

# LES PERSONNAGES DE ROMAN

Comment naissent les personnages de roman; comment ils s'appellent et se groupent pour composer le drame, c'est ce que je voudrais essayer de dire.

Et d'abord, il n'est pas inutile de passer en revue quelques-unes des catégories innombrables auxquelles ils appartiennent, car selon leur rang social, leur degré d'affinement ou de rusticité, ils offrent à l'écrivain des ressources ou des difficultés particulières, ils ont des qualités ou des défauts littéraires qui influent naturellement sur le choix du sujet et, par conséquent, des héros eux-mêmes.

Tout en haut, à la pointe de la pyramide que forme le monde, et dont la base est si large et le sommet si étroit, il y a les rois et les princes. On les voit de partout, mais aussi on les voit de loin. Le roman, à certaines époques, les a dépeints complaisamment. C'est que, bons ou mauvais, ils ont une vertu romanesque indéniable : une tête empanachée, le droit d'avoir des rêves comme le commun des hommes et, plus que d'autres, le pouvoir de les suivre; une cour où l'imagination peut impunément loger l'invraisemblable, réunir toutes les beautés à toutes les perfidies, tous les caprices, tous les crimes, tous les luxes, toutes les grandiloquences et toutes les idées même, sans que la conscience du lecteur, enfantine à jamais devant l'image d'un roi, s'en émeuve et proteste. Les passions qu'on leur prête s'agrandissent de la magnificence du cadre où elles se meuvent; elles influent sur plus d'intérêts; elles ont quelque chose de l'Etat même et de son pouvoir. Le préjugé les amplifie encore. Il croit volontiers qu'elles occupent, dans la vie des souverains, une place prépondérante, et que, pour beaucoup d'empereurs et de rois, comme pour beaucoup de femmes, l'idée générale du règne est d'aimer.

Je n'en suis pas persuadé. Le tableau que nous font les historiens des occupations d'un chef d'Etat ne semble pas laisser tant de loisir aux méditations sentimentales. A quoi bon, d'ailleurs, insister? Pour observer les rois, aujourd'hui, nous serions obligés de voyager, ce qui est une condition fâcheuse pour bien com-

Digitized by Google

prendre. Nous ne connaissons rien en France qui rappelle une cour, même de loin. A peine pourrait-on étudier sur place un certain fond de courtisanerie survivant à son vrai milieu. On le retrouverait parmi quelques défauts et quelques vertus françaises en demi-solde. Encore faudrait-il le séparer de cette élégance, de cette grâce, de ce ton qui donnaient une figure à ce qui n'a plus qu'une face. Les modèles nous manquent. Les romanciers qui ont, le plus récemment, mis en scène des rois, leur ont prêté un trône dans un pays de rêve, ou bien ils les ont représentés en exil, après la couronne, et tellement après, que la trace en était effacée sur le front du héros.

Pleurons donc les romans royaux. Les ambassadeurs qui seraient presque seuls documentés pour écrire un tel livre ne peuvent pas l'écrire. Et les romanciers qui seraient tentés de le faire n'en ont pas les moyens.

Il faut même leur rendre cette justice qu'ils poussent le scrupule jusqu'à ne pas mêler, d'ordinaire, à leur drame, un personnage étranger. Sauf dans de courtes nouvelles, nous ne rencontrons guère un héros principal qui soit Italien, Allemand, Espagnol ou Anglais. Les ténèbres sont si profondes, entre deux âmes qui ne parlent pas la même langue et n'ont pas vu les mêmes collines! Quelle figure incomplète nous donnerions à ces étrangers; comme ils resteraient imaginaires; comme il nous serait impossible d'être vrais ou seulement équitables! Nous avons déjà tant de peine à rendre l'aspect extérieur d'une terre étrangère, à comprendre à moitié les usages de ses habitants, leurs plaisirs, leur politesse et le goût particulier qu'ils trouvent à la vie! La meilleure attention n'y suffit pas. Je me souviens que, dans mes notes sur l'Espagne, j'évoquais le souvenir de cette assemblée de savants, tenue à Salamanque, et dans laquelle Christophe Colomb, méconnu et combattu, essaya de communiquer à ses auditeurs sa foi dans l'Amérique future. J'imaginais un vieux moine disant, de longues années après, un soir, à l'heure où toute la ville est rose, et où monte dans l'esprit la pensée du jour fini et celle du passé lointain : « J'étais de ce conseil; j'y entendis parler don Christophe et, pour la joie de ma vie, je fus de ceux qui l'encouragèrent à partir sur les caravelles. » Hélas! le volume n'était pas paru depuis quinze jours que je recevais d'un Espagnol ce petit billet : « Monsieur, vous commettez une erreur en parlant de don Christophe Colomb. Nous donnons ce titre, il est vrai, à nombre de personnages moins importants. Mais nos vieux héros s'en passent. Et nous ne disons pas plus don Christophe que vous ne dites mademoiselle Jeanne d'Arc. »

Digitized by Google

Après les rois et princes, les gens titrés forment une seconde catégorie, ducs, marquis ou comtes, dont le roman français, jusqu'en ces derniers temps, a fait une grande consommation. Elle est aujourd'hui un peu moins demandée. Elle est d'observation facile; elle est précieuse même pour les écrivains qui savent très peu le monde. Voyez les auteurs qui font les grands romans pour petits journaux. Il y a presque toujours un duc dans leurs drames, ou quelque haut personnage qui représente la richesse et l'oisiveté, deux termes tout voisins dans la pensée de la foule, et qui expriment, hélas! à peu près tout son idéal. Ces auteurs se servent très habilement de ce héros classique. Grâce à lui, ils ouvrent devant le public, éternellement ébloui par un certain état de maison qu'il croit être le bonheur, des perspectives de vie fastueuse, ou large, ou même ruinée, fortune présente, fortune passée, peu importe, puisque l'or a ruisselé devant ceux qui le connaissent à peine. Grâce à lui, ils ont la ressource des beaux coups d'épée, des mots braves, de certaines façons cavalières de sortir d'une difficulté, qui plaisent infiniment à tant de bonnes gens emprisonnés et emmurés dans la perpétuelle incertitude. Enfin, grâce à lui, ils font entrer en scène, même sans en parler, le passé, le passé que toute noblesse évoque naturellement, et qui est en nous à l'état de passion, amour ou haine. Les feuilletonistes montrent ainsi un sens très exact de la psychologie populaire. Mais croyez bien que les romanciers, à leur tour, ne dédaignent pas de tels avantages. Ils en usent plus discrètement, devant des lecteurs mieux informés, plus exigeants. La préférence qu'ils ont longtemps marquée pour les personnages titrés avait cependant les mêmes causes. Elle en avait aussi de plus particulières, de plus subtiles. C'est que la race alliée à la fortune crée des êtres plus complexes, des êtres de sentiment et de plaisir et, par conséquent, de souffrance. Soustraits à certaines obligations, aux travaux absorbants, aux luttes pour le pain quotidien où une grande part de l'attention et de la volonté humaine se dépense, on peut supposer qu'ils ont, mieux que d'autres, le loisir de goûter ce que la vie a d'amer et de doux quand elle est la vie pleine, la vie calme. Hommes ou femmes, ils ont le droit de rêver, de regretter, de s'analyser eux-mêmes, d'écrire des lettres sans nombre, de tenir un journal sans fin de leurs pensées et de leurs sentiments. Et quelles merveilleuses ressources pour le dialogue! Quelles nuances rares de charme, d'attitudes, de politesse, d'émotion, un écrivain ne pourra-t-il pas donner à des personnages auxquels rien n'aura manqué de ce qui peut constituer l'exception humaine! Si, de plus, il sait bien voir, s'il ne croit pas, de parti-pris, la société uniquement composée de

Digitized by Google

femmes infidèles, de maris à plaindre, de fats, d'escrocs et d'égoïstes, je demande s'il n'aurait pas quelque chance de rencontrer des exemples de haute et pure vaillance, de dévouement sans espoir, de richesse très simple ou de pauvreté très fière, dans un monde où certaines vertus sont d'une trempe plus fine?

La réaction contre cet emploi excessif des personnages titrés, dans les œuvres d'imagination, devait venir. Elle est venue. Après s'être montrés les parrains les plus castillans et les plus entichés d'héraldique, les romanciers, d'un mouvement presque unanime, se sont appliqués à supprimer les particules et à distribuer autour d'eux des noms moins sonores. On ne remarque aucune tendance analogue dans la vie réelle. Mais il est à noter que les romanciers n'ont, le plus souvent, changé que les noms. Les ducs de Hautlieu, les comtes de Castelblanc s'appellent aujourd'hui : Morin, Benoît, Thomasset et Berger; ils sont ingénieurs, avocats, explorateurs en congé d'Afrique, attachés d'ambassade, industriels, savants déjà connus, pas encore célèbres et qui ont pris seulement le voile de la science, mais nous ne les voyons guère dans leur profession. Ils ne parlent et n'agissent devant nous que dans les intervalles de liberté qu'elle leur laisse. Ce sont des hommes qui ont parfois gagné leur fortune au lieu de la recevoir, mais ils la dépensent à peu près de même. Leurs loisirs ne doivent être qu'une économie faite sur une occupation plus ou moins assujettissante, mais l'emploi de ces heures de trêve ne porte pas l'empreinte bien profonde du métier qu'on vient de quitter et qu'on va reprendre. Le vœu secret du romancier paraît être toujours de peindre des êtres d'émotion plus que d'action, des amoureux plutôt que des lutteurs.

Il y aurait cependant des figures bien intéressantes parmi les hommes de travail. L'amour n'est que l'épisode ou le témoin de la vie, tantôt le feu d'artifice, tantôt la lampe sage qui veille. Et que cette clarté luise ou non, le travail se poursuit sans relâche. Il est la grande loi dure de l'humanité. Il nous touche par la douleur, par les destinées qu'il nourrit, par les conditions qu'il mélange, par les antagonismes qu'il crée. Tous les états de fortune relèvent de lui; tous les hommes sont bénéficiaires de l'effort. Et comme il groupe les êtres, il appelle et il use aussi toutes leurs facultés maîtresses. Qui pourrait ne pas trouver qu'il est beau d'étudier une intelligence aux prises avec les problèmes les plus vivants qui soient; la dépense prodigieuse d'énergie que suppose une affaire prospère; la lutte contre la concurrence, et les angoisses, et l'orgueil des triomphes rapides; l'obéissance d'un personnel nombreux aux ordres d'un seul homme, ces milliers d'industries, qui sont autant de petits Etats dans l'État, ayant chacun sa



Digitized by Google

politique extérieure et intérieure, sa dynastie, ses drames? Ne serait-ce pas faire œuvre bien utile et bien haute que de montrer le combat perpétuel entre l'égoïsme et la pitié dans une âme; le trouble de conscience par où peuvent passer ceux qui s'étonnent de dépenser tant de justice sans récolter de reconnaissance, et d'essayer de dire le remède, puisque la souffrance est souvent double ici, et qu'on la trouve chez le patron qui cherche et chez l'ouvrier qui se plaint?

L'ouvrier, voilà une autre catégorie de personnages qu'il faut s'habituer à voir entrer en scène dans le roman comme ailleurs. Le quatrième Etat aura ses portraitistes, comme il a ses orateurs et ses barnums. Quelques essais ont déjà été tentés. Et pourquoi pas? Je vois bien les objections qu'on peut faire et qu'on a faites. La foule est grossière; sa psychologie se réduit à des éléments par trop simples pour être curieux; elle pense à peine; elle ne rêve pas; elle ressemble à une pierre rugueuse, que tout l'effort de l'artiste ne rendra pas agréable à l'œil. Quand tout cela serait vrai, il n'en resterait pas moins permis de choisir ses héros parmi les gens du peuple. Il n'y a pas que le charme qui vaille une étude. Il y a le naturel, il y a la force, il y a même la brutalité. Ces ouvriers, on nous prédit qu'ils seront nos maîtres demain, et il est vraisemblable que nous ferons leur métier, puisqu'ils feront le nôtre. Il importe donc de se connaître. Plusieurs personnes, qui ne les ont pas visités chez eux, ne seraient pas fâchées peut-être, avant de les voir chez elles, qu'on les leur présentât. Et en attendant ce jour, et même s'il n'arrive jamais, ne sait-on pas qu'il existe des esprits, en grand nombre, qui se penchent d'eux-mêmes, sans aucune préoccupation personnelle, vers la souffrance et vers la misère, et qui cherchent des devoirs à remplir comme d'autres des joies à prendre? Ceux-là demanderont, au contraire, au romancier, de leur dire où l'on souffre et surtout pour quelle cause précise on souffre au fond de la mine, dans la carrière, l'usine, l'échoppe, dans la chambre où il y a plus d'enfants que de lits et plus d'appétit que de pain. Et puis, laissez-moi croire que l'enquête ne serait pas si sombre ni si dénuée de poésie qu'on le prétend. Il s'en faut que le peuple soit tout épais, tout grossier; qu'il n'exprime une idée qu'après avoir juré, comme on le supposerait d'après certains livres; qu'on ne puisse assister à une réunion de famille ouvrière sans découvrir une tare nouvelle chez des gens déjà soupçonnés. Je ne nie pas la rudesse du plus grand nombre, ni l'insignifiance de beaucoup d'individus, ni la perversité de plusieurs, mais je dis qu'il y a une franchise délectable chez les ouvriers, une spontanéité de sentiments, un raisonnement sur les choses du métier, qui sont de

Digitized by Google

vraies richesses pour un écrivain, et qu'avec eux nous aurons, à défaut de complication savante et de marivaudage, des éclairs de passion dont la lumière vaut bien les crépuscules mourants dont on nous enveloppe. Ils aiment et ils détestent fortement, ces pauvres. Ils ont leur honneur qui ressemble beaucoup à l'honneur tout court. Ils éprouvent, en mainte occasion, un sentiment de solidarité qui va jusqu'à l'héroïsme. Ce sentiment, vous pouvez le condamner quand il étend des grèves; vous l'admirerez quand il engage les voisins à adopter les enfants d'un voisin mort; quand il inspire des dévouements dont on connaît des exemples encore récents et d'un souvenir inoubliable. Impulsions! dira-t-on. Oh! que cela est injuste et faux! L'instinct ne court pas au feu. C'est le fond vivace, sous l'amas des préjugés, c'est la vieille générosité française, c'est la belle fraternité chrétienne qui s'éveille et va au secours. Enfin, si vous observez que l'ouvrier est très aisément abordable, qu'il parle volontiers, qu'il lit de plus en plus, vous conclurez que le roman de l'atelier ou de l'usine est un des plus riches en documents, un des plus saisissants, et, à bien des égards, un des plus nouveaux qui puissent tenter un écrivain.

La difficulté est tout autre, et tout autre aussi l'intérêt quand il s'agit du paysan. La campagne est presque toujours muette. C'est sa grande vertu, et c'est le grand obstacle. Ceux qui passent n'entendent pas sa voix. Ils ne comprennent rien à l'énigme de la terre. Lorsque nous traversons les champs en chemin de fer ou en voiture, la silhouette courbée de ces hommes et de ces femmes qui travaillent est si voisine du sol et si bien mêlée à ses lignes que le paysan peut sembler un accessoire du paysage, une chose qui se meut à peine entre des choses immobiles. Et telle est, en effet, l'impression souvent traduite par les littérateurs ou les peintres, mais qui n'est vraie que si on lui donne la durée d'une impression, si on ne prétend pas y résumer la vie du paysan. Même si vous liez conversation avec ce faucheur, ce casseur de mottes ou ce bûcheron, vous continuerez de l'ignorer. Il vous répondra par des mots embarrassés, d'une banalité voulue, et il se taira. Ne vous fiez pas davantage aux souvenirs d'une villégiature de quelques semaines dans un coin de France ou de Navarre. Il faut un siège en règle pour conquérir ce héros défiant, et c'est la cordialité seule qui fait parler ce silencieux, l'habitude de faire partie du même horizon restreint, d'être rencontré par lui au détour des routes et surtout la lente persuasion qu'on aime la terre, comme lui, depuis le trèfle d'en bas, depuis la graine non germée, jusqu'au nid de pie qui fleurit noir au sommet des vieux chênes. Voilà pourquoi certains écrivains lui ont attribué une telle pauvreté de

Digitized by Google

sentiments et d'idées. La longue fréquentation leur a manqué.

Encore n'est-ce là qu'une première difficulté. La seconde est plus redoutable peut-être. Elle consiste, pour le romancier, à faire s'exprimer un paysan comme un paysan, à ne lui prêter ni le langage d'un ouvrier ni celui d'un bourgeois. M. Brunetière, à propos des romans ruraux de George Eliot, remarque justement : « Il n'y a rien de si difficile, dans le roman et ailleurs, que de borner le vocabulaire des gens que l'on fait parler aux limites exactes de leur petit univers intellectuel et moral. » Epreuve dangereuse, en effet, piège redoutable. Les novices croient s'en tirer par un procédé bien naïf. Ils mélangent dans le dialogue des mots de patois; ils ont soin d'attribuer au personnage des fautes de prononciation et de français soigneusement recueillies par la typographie. Quand ils ont fait dire à un toucheur de bœufs ou à la femme d'un fermier : « Pardienne, m'sieu, mam'selle, not'vache, j'allons, j'étions », ils s'imaginent avoir fait parler un paysan. L'erreur est manifeste. Car l'emploi d'un langage inférieur ne peut que diminuer l'intérêt d'un roman. Les défauts de prononciation ou les solécismes fatiguent vite le lecteur. Les mots de dialecte ne méritent que très rarement d'être imprimés. A mon avis, c'est là de la fausse couleur locale. Il est convenu et entendu que les filles de ferme n'ont ni l'accent ni la correction de phrase d'une Parisienne. La fidélité au modèle ne consiste pas dans ces notations puériles et agaçantes. Elle est dans l'emploi exclusif des termes usuels qui forment le vocabulaire paysan, dans la coupe des phrases, qui doivent être brèves, très pleines de sens, et ne jamais former une période. La campagne, volontiers sentencieuse, supprime les transitions apparentes. Les silences qu'elle met entre les idées sont précisément remplis par les pensées secondaires qui servent de lien et qu'il faut deviner. Elle n'est jamais orateur, sauf dans l'extrême Midi. Ce qu'elle exprime le mieux, dans ses formules concises, c'est la tradition, l'âme sensée, forte et passablement satirique de la vieille France. En l'étudiant, on découvre des horizons d'histoire. En faisant vivre dans le roman quelques-uns de ses habitants, on a l'impression réconfortante que l'on peint un état social qui a peu varié, qui se modifie lentement, et que les scènes qui sont vraies aujourd'hui resteront longtemps vraisemblables. On a surtout l'inappréciable avantage de donner à l'œuvre le plus ample et le moins fragile des cadres. L'usine tombe en ruine ou se transforme; les procédés du travail industriel se renouvellent incessamment; les professions perdent leur physionomie; l'aspect d'une ville, après vingt ans, est à peine reconnaissable, tandis que les champs, les bois, les fleuves, le ciel, tout ce que la vie paysanne remplit et pénètre est

Digitized by Google

fait d'une beauté qui demeure et qui survit à une multitude de générations.

Je pourrais passer en revue bien d'autres groupes humains, et dire ainsi les raisons d'ordre littéraire qui peuvent les faire choisir ou rejeter par les écrivains. Mais la liste en serait trop longue. J'ajouterai seulement quelques observations sur le prêtre et sur la religieuse dans la littérature.

Bien des fois, le type ecclésiastique a été dessiné par les romanciers. Nous avons tous, dans nos souvenirs de lectures, quelques portraits d'évêques, de vieux curés de campagne tout blancs, de vicaires agités et ambitieux. Les chanoines ont été plus épargnés. Mais, quelque talent que les auteurs y aient mis, est-il possible de ne pas être frappé de ce qu'il y a d'incomplet et d'inachevé dans la plupart de ces peintures? Est-il possible de ne pas sentir que la minutieuse exactitude des détails humains ne suffit pas pour exprimer un rôle et une vie qui n'ont de sens qu'autant qu'ils sont, par un certain côté, divins? Cet élément ne saurait être négligé, puisque, à moins de supposer un mauvais prêtre, il faut donner à celui-ci une vocation qui est précisément à l'opposé de nos entraînements et de nos mobiles terrestres. Tandis que la patience, le don de voir et de composer suffisent pour animer d'une vie parfaite un gentilhomme ou un bourgeois, il est besoin ici d'autre chose, et c'est de la foi, ou tout au moins de l'intelligence de la foi. « Songez donc, dit M. Jules Lemaître, qu'à moins d'un mensonge sacrilège, qui ne doit guère se rencontrer, tout prêtre, quelles qu'aient pu être ensuite ses faiblesses, a accompli, le jour où il s'est couché tout de son long aux pieds de l'évêque qui le consacrait, la plus entière immolation de soi que l'on puisse imaginer; qu'il s'est élevé, à cette heure-là, au plus haut degré de dignité morale, et qu'il a été proprement un héros, ne fût-ce qu'un instant. » Je n'aurais pas pu si bien dire. Et si cela est compris, il me semble que le curé de campagne, si complaisamment et indulgemment évoqué par les écrivains, ne saurait plus être le vieillard paterne, timide et solitaire, qui vit dans une pauvreté quotidienne, relevée de quelques instants de gourmandise, quand il va dîner au château ou dans les conférences, et qui bénit la naissance, l'amour ou la mort. Il existe chez lui une passion qui explique tout, qui transfigure les plus humbles, et grandit leur condition jusqu'à la faire exceptionnelle et sublime, de médiocre qu'elle est d'apparence. C'est l'amour des âmes. Niez-le, et le prêtre ne différera pas sensiblement d'un honnête percepteur en retraite, d'un notaire honoraire bienfaisant, d'un propriétaire conciliant et aumônier. Mais si vous admettez qu'un homme puisse s'élever au-dessus de la nature et la

Digitized by Google

dompter au point de faire du sacrifice la loi même de sa vie, l'inexplicable devient clair. Cette âme a eu pitié des âmes. Elle a vu leur détresse et leur dignité. Elle a considéré qu'une paysanne était, aussi bien qu'une reine, une âme en marche, à travers la douleur et la joie, vers une éternité. Elle a quitté le monde pour soutenir un peu d'humanité chancelante, oublieuse, fatiguée de la route. Elle aura sa récompense, aussi mystérieuse que sa force, dans des repentirs qui ne seront jamais révélés, dans des larmes qui couleront pour d'autres, dans les longues patiences que la douleur ne lassera plus, dans les pardons, les oublis, et, plus souvent, dans l'allègement passager d'une créature faible qui retombera encore, mais qui porte en elle-même un principe de relèvement.

Quelque chose de cette même idée ne nuirait pas à celui qui voudrait représenter, avec le scrupule du vrai, une religieuse. Mais que d'autres qualités il faudrait encore! Une plume si fine et si chaste, la faculté de comprendre et d'exprimer entièrement le sens de ces mots qui nous sont mal connus : le silence, le recueillement, le voile, l'oraison. Et nous expliquons si grossièrement les vertus qui nous dépassent! Pour n'en prendre qu'un exemple, n'est-il pas d'un usage presque universel, dans le roman, le drame, la poésie, de conduire au couvent les héroïnes désespérées? Elles entrent au cloître comme dans le refuge des cœurs navrés. Elles lui demandent l'oubli d'un autre bonheur qu'elles ont d'abord cherché. En un mot, elles n'y vont pas tout droit, et c'est parce qu'elles se sont heurtées à quelque obstacle de la vie qu'elles tournent vers Dieu des regards d'amoureuses éconduites ou trompées. Est-ce conforme à la réalité? Bien rarement. Ces sortes de vocations en retour, ne sont, dans le domaine des faits, qu'une très infime exception, et nous pourrions tous plaindre une supérieure qui aurait à conduire une congrégation d'héroïnes de romans revenues de leurs illusions, mais non pas de leurs souvenirs.

L'histoire commune est bien plus simple. Les jeunes filles qui se font religieuses n'ont presque jamais eu d'aventure de cœur. Elles obéissent à un attrait direct et puissant. On dirait qu'elles ont vécu, puisqu'elles ont le dédain souriant de la vie. Cependant, elles sont très jeunes, dix-huit ans, vingt ans, vingt-deux ans. Rien n'a froissé leur gaieté épanouie. Rien ne les repousse. Elles disparaissent volontairement du monde. Nous les retrouvons souvent, quelques années plus tard, Sœurs d'hôpital, Sœurs débarbouillant et gardant les enfants dans les crèches, Sœurs des pauvres, Sœurs d'écoles, mêlées à toutes les misères, à toutes les peines, jamais à nos joies, qu'elles n'ont pas l'air de nous envier. Et cela dure toute une vie. N'est-ce pas bien mystérieux, bien

Digitized by Google

troublant, et cela n'échappe-t-il pas, pour la plus large part, à toutes les analyses et à tous les récits d'un romancier? Je ne l'ai jamais si bien compris qu'un de ces jours derniers, où il me fut donné d'assister à un spectacle très rare.

J'accompagnais, seul laïque, un évêque américain dans la visite qu'il faisait à la maison mère d'un ordre de religieuses cloîtrées. J'allais, un peu en arrière, intimidé par cette qualité de profane et d'intrus, que tout me rappelait, mon costume, les grands corridors blancs, les images pendues aux murs, le silence, la démarche grave et recueillie de la supérieure générale qui nous précédait, vieille femme à qui obéissaient les deux cent vingt monastères du Bon-Pasteur répandus dans le monde entier. Elle avait les yeux bleu vif d'un chef d'armée, un air de commandement et de décision que tempéraient l'humilité acquise et la finesse naturelle de la femme. Elle nous conduisit dans une salle vaste, sans autre ornement que la lumière, où étaient assises le long des murailles, sur trois rangs et laissant une avenue entre elles, les deux cent cinquante novices de l'ordre, toutes blanches aussi. Pendant que l'évêque, assis à l'une des extrémités de l'appartement, donnait aux religieuses des nouvelles de leurs sœurs d'Amérique, je considérais, retiré dans un angle, tous ces visages enveloppés d'un voile semblable et fixés dans la même attention. Il y avait là des Françaises, des Anglaises, des Américaines du Nord et du Sud, des Italiennes, des Espagnoles, des Allemandes, des Belges, des femmes venues des îles de l'archipel grec et de l'Asie Mineure, et la race se reconnaissait à la forme des traits, à la nuance de la peau, à un peu plus de raideur, ou d'abandon, ou de volonté tranquille dans la tenue, bien que les chaises fussent toutes exactement alignées, les tailles droites, les mains posées à plat ou jointes sur les robes tombant à plis pareils. Mais l'expression avait partout une parenté émouvante, et c'était la jeunesse, une joie enfantine, facile et pleine, qui déborde comme les fontaines en attendant qu'on y puise, et c'était une limpidité de regard qui disait la parfaite virginité des âmes. Je pensais, dans ce court instant qui ne se renouvellera jamais, que ces jeunes filles seraient demain dispersées à travers le monde, afin de se dévouer, elles, chefs-d'œuvre de pureté, à l'éducation des filles perdues. Elles toucheraient de leurs mains, de leurs lèvres, les créatures les plus rejetées; elles vivraient avec celles dont le vice leur était le plus détestable. Elles se pencheraient sur toutes les hontes et se relèveraient avec une pensée intacte. Elles donneraient leur amour, qu'elles ont refusé au monde, à ce que le monde a corrompu, puis abandonné. Non, celles-là ne ressemblent pas aux héroïnes de romans, puisqu'elles les guérissent. Et je songeais aussi, me rappe-

Digitized by Google

lant cette manière d'expliquer de pareils dévouements, qui traîne dans tant de livres : « Tout cela est au-dessus de nous. On ne sacrifie pas, pour un entraînement d'imagination, sa jeunesse, sa beauté, sa joie et sa vie; on ne s'enferme pas dans un couvent avec les rebuts de la rue; on ne vit pas quarante ans chaste, pauvre, sans autre volonté que celle d'obéir, parce qu'on a le goût du blanc, des fleurs artificielles et du silence, parce qu'on aime à respirer l'odeur d'un grain d'encens. Il y a autre chose, mais qui pourra le dire? »

Voilà donc, avec leurs avantages et leurs défauts romanesques, quelques-unes des figures parmi lesquelles un écrivain trouvera ses modèles. Un homme qui est doué pour l'observation possédera vite, en lui-même, une collection d'images prises au hasard des chemins, incomplètes, fragmentaires, simples apparitions de la vie dans un moment de la durée, et qui ne sont que des éléments de personnages, des traits dispersés, des croquis pareils à ceux des peintres. Et, sans doute, il arrivera que ces croquis auront été faits et multipliés en vue d'une œuvre déterminée, mais le contraire est la loi commune. Les héros de roman, pour la plupart, sont beaucoup plus anciens, dans ces réserves de l'esprit, que l'intrigue qui les a groupés, et leur vie littéraire a été précédée d'une période plus ou moins longue de disponibilité, d'où ils sortent tout à coup, appelés et désignés par cette force qui s'appelle l'idée, et qui n'hésite pas, et qui va droit à eux, et leur dit : « C'est toi que je veux, tu vas vivre! » Et ils viennent, dans la joie. Tout livre qui n'aurait point ces profondes racines serait superficiel. Toute documentation qui serait entièrement neuve aurait l'apparence d'une enquête, et on n'y reconnaîtrait point ce goût de la vie qui ne vient, aux romans comme aux fruits, qu'après quatre saisons. En attendant cette heure, qui peut-être ne sonnera jamais pour eux, ces ombres, ces héros de limbes, sommeillent dans le souvenir ou dans le cahier des notes, qui est rouge, ou gris, ou bleu, suivant l'humeur.

Oui, le cahier de notes, je ne m'en dédis pas. Je sais qu'elles ont leurs détracteurs, je sais qu'on n'est pas tendre pour elles, et qu'il y a des jugements qui condamnent les carnets et les tiroirs d'un auteur. « Toutes sortes de notes, dit encore M. Brunetière, ont cet inconvénient qu'il n'y a rien de si difficile que de résister à la tentation de s'en servir. » Je réponds que cela dépend, et que s'il est un usage dangereux des notes, il en est un autre fort légitime et utile. Je dirai même que je les crois nécessaires, mais à une condition, qui est de ne jamais les relire, à moins d'y être invité par l'appel immédiat du sujet, par la rencontre qui se fait,

Digitized by Google

dans l'esprit, du geste logique d'un personnage avec le geste autrefois vu et saisi au vif de la nature. Elles ne feront pas le roman, parce qu'elles n'en ont ni la puissance ni le droit; parce qu'elles sont incohérentes; parce que le groupement de ces choses demi-vivantes n'est pas la vie; mais elles y aideront, elles mettront une agrafe au manteau, une plume à la toque, un peu de noir au sourcil. Elles sont costumières. Sans elles, une foule de détails et de mots, obscurs dans la mémoire, ne se retrouveraient pas. Et si vous dites qu'elles ne sont qu'une poussière, j'y consens, mais la poussière vole; accumulée, elle se colore; montée très haut, elle est le bleu du ciel, et elle fait partie de l'atmosphère : c'est de même dans le roman!

Qu'on me permette un exemple. Je ne puis cacher que j'ai beaucoup étudié le monde de la mode et ses environs. Ce fut un voyage très long, très amusant et d'un intérêt très poignant à la fois. Pensez donc : visiter les premières maisons de modes et aussi les petites, à Paris et en province; interroger la patronne, pénétrer dans les ateliers et surprendre les employées au milieu du travail, groupées au naturel, lasses, nerveuses, attentives, bavardant, honteuses d'être vues avec leurs manches de lustrine, douces, moqueuses ou hardies; se faire présenter à M^lle^ Irma, qui est apprêteuse et cause très volontiers de son métier; à l'artiste M^lle^ Mathilde, qui invente les plus jolis chapeaux de Paris, et manie les plumes et les rubans comme un poète les rimes riches; recevoir des lettres; tenir entre ses mains de petits cahiers de jeunes filles disparues, qui n'ont laissé après elles que de pauvres petites idées de luxe qui sont déjà passées de mode et ces quelques feuilles de journal souvent banales, souvent charmantes, avec des blancs, des endroits tout froissés et quelquefois des traces de larmes; n'est-ce pas de quoi s'émouvoir, et rire, et prendre pitié? On apprend beaucoup dans de telles informations. On se défait de bien des opinions que professent les gens du monde à l'égard de ceux qui n'en sont pas. On acquiert, entre autres, la certitude qu'il y a parmi les humbles, à côté des vices, des travers, des imperfections propres à leur condition ou communes à l'humanité, des trésors d'énergie, de délicatesse et de poésie. Pour le prouver, j'ouvrirai ces notes dont j'ai parlé. Je citerai des phrases, des mots, des fragments de conversation ou de mémoires, écrits ou dits non par une seule, mais par dix jeunes filles, à Paris ou en province. Je n'y changerai rien. Vous reconnaîtrez leur signature de rêve et de misère, et vous apercevrez, du même coup, le secours qu'on peut attendre des notes.

Voulez-vous des âmes tristes? En voici :

Digitized by Google

« Je suis vendeuse dans une maison de modes. Si vous connaissez la réputation des modistes, ma maison, hélas! ne fait pas exception. Avec mon caractère faible, je suis bien en danger. Ajoutez à cela la fatigue. Je suis sur pied toute la journée, courant d'un salon à l'autre, parlant toujours, ayant affaire à des madames très difficiles, qui veulent être jolies quand même, et commandée par une première on ne peut plus légère, avec laquelle on est forcé d'être politique. Je rentre tard. Je ne suis jamais couchée avant minuit. » Ce qui est tard, quand on a une journée de travail derrière soi et une autre devant.

Une autre m'a dit : « Savez-vous ce qu'on souffre, quand on se sent impuissante devant un travail qui est un gagne-pain? A chaque saison, j'ai de ces moments de souffrance. Je ne m'y habitue pas. Il me semble, à chaque fois, que c'est fini, que je n'aurai plus d'idées. Un soir, j'ai prié Dieu, lui, le grand artiste, de me rendre capable de faire le travail qu'il veut que je fasse. Et, le lendemain, j'ai eu deux idées. »

Une autre, qui avait sa mère à sa charge, me disait avec un peu d'orgueil et beaucoup de tristesse :

« Il faudrait attendre au moins un an pour avoir un bureau de tabac. C'est bien long. Maman y a quelque droit : son grand-père, le comte Léopold de B., était colonel de la garde royale et chevalier de Saint-Louis. »

J'ai grand'peur que, malgré de pareils titres, le bureau de tabac n'ait pas encore pour titulaire M^lle^ Léontine.

Voulez-vous du socialisme naïf?

« Je me rappelle avoir vu des socialistes en Angleterre. Nous en rencontrions, le dimanche, des milliers, réunis sur une place, en plein vent. Ce qui m'intéresserait aujourd'hui, ce serait de connaître leurs théories. Je veux lire, dimanche, l'article *Socialisme* dans Larousse. »

Et ce cri, bien curieux :

« Je n'en veux pas à la vie; je sais qu'elle est faite pour quelques-uns. »

Voulez-vous des âmes tendres, des mots qu'un écrivain ne désavouerait pas? Ecoutez ces trois pensées écrites sur le même petit cahier par une Parisienne :

« J'aime lire un livre qui vient d'être lu par une personne aimée, et celui dont j'ai à couper les pages me donne toujours une première impression sèche. Je vais donc lire d'abord le roman que mon amie a lu. »

Un peu plus loin :

« Seule, je n'ai aucune force. Je serais heureuse qu'un être

Digitized by Google

plus fort que moi, plus fort surtout par l'amour que j'aurais pour lui, fût mon guide et m'absorbât toute. »

« Au contraire des autres, je mesure l'affection qu'on me donne, et que je donne, aux tristesses éprouvées. »

Voulez-vous enfin des impressions d'artistes, écrites par de simples employées de la mode?

« Il est minuit. Ma fenêtre est ouverte, et je me plais à entendre le roulement du tonnerre et à voir la lumière des éclairs. Je ris. Je fais des péchés de sensualité à écouter la pluie tomber, un autre en buvant de l'eau fraîche, un autre à respirer les fleurs que j'aime tant! »

Et ceci :

« Peut-être pourrait-on comparer une patronne de grande maison à un chef d'école de peinture. En vérité, Mme X. et Mme Y. sont deux artistes de genre différent, et elles font véritablement école. Mme X., si elle avait été peintre, aurait probablement été un grand dessinateur, car elle a un œil merveilleux pour les formes, la ligne, l'harmonie, ses teintes sont généralement fondues, rien de heurté. On pourrait la comparer à Ingres, tandis que Mme Y. est absolument l'opposé; elle a bien l'œil de son ancien pays d'Orient. Nos couleurs sont riches, vives; les mélanges de tons ont fait sa réputation par leur hardiesse; on ne recule devant aucun mélange extraordinaire, on heurte, on oppose, mais tout cela en artiste. Benjamin Constant représente bien ce qu'aurait été Mme Y. Chez Mme X., on doit forcément devenir dessinateur de goût, et le goût doit être discret, fin, tandis que chez nous l'œil le plus terne devra s'habituer et finir par aimer les couleurs vives, et le goût le plus timoré deviendra hardi et original. »

On pourrait croire que ce ne sont là que de jolis mots, et que le souci de l'art qu'elles savent exprimer est de bien petite importance dans la vie de ces jeunes filles obligées de travailler pour vivre. Pas toujours. J'en connais une, réputée parmi ses compagnes pour son merveilleux talent d'invention. Elle gagnait 400 francs par mois, comme première, dans une grande maison de Paris. Le directeur d'un grand magasin lui fait offrir 600 francs, plus de 7000 francs par an, — la fortune pour elle, — si elle veut venir diriger son rayon de modes. Elle réfléchit trois jours. Au bout de ce temps elle refuse. Et quelle raison donne-t-elle? Je n'aurais pas osé la rapporter dans un livre, parce qu'on aurait trouvé cela invraisemblable. Le fait est vrai cependant. Elle répond qu'elle serait disqualifiée, qu'au lieu d'être une créatrice d'œuvres personnelles, je ne puis dire tirées, mais portées à un seul exemplaire, elle conduirait une fabrique où le modèle, copié et recopié cent fois, deviendrait banal.

Digitized by Google

Il lui fallait ce qu'il y a d'imprévu, de rare, de capiteux, dans la mode de luxe. Elle refusait l'argent pour demeurer artiste.

Ce sont là des notes d'auteur.

Presque aucune d'elles n'a été employée, et, comme on dit, versée dans le volume. Mais n'aperçoit-on pas qu'elles pouvaient servir d'indication, et comment le rôle des cahiers et des carnets ne consiste pas simplement à rappeler des termes, des détails, des fragments d'histoire que la mémoire aurait pu perdre, mais surtout à renseigner l'écrivain sur la manière de traiter l'œuvre, sur ce qu'on nomme en peinture les valeurs? Elles lui indiquent les tons qui s'harmoniseront le mieux avec le fond du tableau qu'elles composent.

A présent l'idée maîtresse du roman peut venir, et choisir, parmi tant de figures vagues, celles qui prendront corps et seront des personnages. Elle apparaît; elle possède une force créatrice; elle dispose, elle assemble, elle se meut avec la souveraineté de la vie au milieu des éléments de l'œuvre encore dispersés et gisants. Elle doit avoir une vue prodigieusement sûre, car elle va chercher, au plus profond du souvenir, des traits presque oubliés qu'elle ramène soudainement au jour. Pourquoi ceux-là? Pourquoi pas d'autres, plus voisins, plus séduisants peut-être? Laissez-la faire. Elle ne se trompe pas, bien qu'elle n'hésite jamais. Et si vous me demandez quelle est cette puissance qui agit si librement et si vite, je vous dirai que c'est simplement la vérité que l'écrivain veut souligner, la situation qu'il veut exposer. A peine s'est-elle formulée dans la pensée, et déjà les lignes générales du roman sont arrêtées. D'un mouvement qui semble instinctif, elle marque tous les rôles de premier rang, tous les principaux personnages à venir. Ils accourent, tels qu'ils sont, ces êtres informes, et si loin encore de la vie complète. Mais ils sont désignés pour vivre. Un peu de leur âme est déjà en eux. L'idée les a fait se lever. Ils se groupent, s'opposent, forment l'ébauche du drame, comme des marionnettes qu'on mettrait sur une scène pour figurer les acteurs futurs. Et ce n'est pas tout. Le cadre, le paysage, le décor de la scène est déjà dessiné. Une atmosphère enveloppe ce petit monde en formation. Et l'on peut dire que, dans ses traits essentiels, un roman est l'œuvre d'un instant.

N'est-ce pas évident, quand le romancier entreprend, comme il est si souvent arrivé, de raconter sa propre histoire et, plus spécialement, son enfance? Le seul nom d'enfance n'évoque-t-il pas un roman qui est en nous tous, et qui s'y trouve à l'état romanesque précisément, je veux dire avec la poésie de la réalité et celle du recul, avec le double attrait de la jeunesse qui se souvient et de

Digitized by Google

l'expérience qui raconte, avec ces grossissements de certains épisodes, que le lointain déforme et amplifie, comme il fait, entre les branches d'arbres, pour les astres qui se lèvent! Sans réflexions, sans recherches, c'est le foyer qui apparaît, la maison, le château, le magasin paternel, les chemins ou les rues où l'on courait, les parents, les voisins, les amis d'école ou de collège, la cousine qu'on allait voir volontiers, les grand'tantes auxquelles il fallait rendre une visite annuelle, et tant de joies auxquelles rien n'a ressemblé depuis, et tant de larmes qui n'ont pas toutes séché. Les romanciers anglais, pour ne parler que d'eux, se sont plu à composer de ces autobiographies voilées, et les exemples seraient faciles à rencontrer dans Fielding, Smollet, Walter Scott, Dickens, George Eliot. Qui ne sait que l'original M. Micawber, si pauvre, si généreux, si follement visionnaire, avait vécu sous le nom de John Dickens? On peut critiquer le genre, pour des raisons qui ont été dites cent fois. On ne contestera pas que les personnages soient venus ici tous ensemble, à l'appel de l'idée.

Il n'en est pas autrement lorsque l'auteur traite d'autres sujets. Ici, je suis obligé de parler de moi, d'analyser mon expérience personnelle. Mais j'ai pour excuse la nécessité même, car, dans un problème si délicat, il est impossible de parler d'après l'expérience des autres, et nul ne saurait noter avec certitude la marche de pareilles idées, si ce n'est dans son propre esprit.

Je dirai donc que l'idée du roman qui s'est appelé *De toute son âme* ne m'est venue qu'après une longue étude du milieu. J'ignorais complètement ce que j'écrirais plus tard, quand je tâchais de pénétrer la vie difficile, pauvre et miroitante de l'employée de la mode. Après quelque temps, la connaissance de l'atelier, des conversations nombreuses, des lettres, me firent apercevoir jusqu'à l'évidence, parmi d'autres choses, l'obstacle au mariage, que les jeunes filles de la mode rencontrent dans leur profession même; comment celle-ci les affine et les déclasse; comment elles sont d'un monde par leur naissance et d'un autre par leurs rêves, partagées entre le luxe du dehors et la misère de chez elles, jetées de l'un à l'autre par le travail qui reprend ou le travail qui cesse, également impuissantes à oublier la richesse qu'elles côtoient et à faire oublier la condition d'où elles sortent.

Aussitôt, les personnages s'imposaient à l'esprit avec une sorte de nécessité, ou, si l'on préfère, en vertu d'un raisonnement si prompt et si voisin de l'impulsion, qu'il semblait dégagé de toute idée de travail. L'héroïne, ce serait l'une des ouvrières les plus artistes de la mode parisienne, non l'une quelconque, mais celle-ci, qui avait les yeux couleur d'eau de mer, un air d'aristocrate, un

Digitized by Google

sourire si facile et si vite retenu. Elle n'habiterait pas Paris, parce que le paysage de Paris est fatigué. Si les ponts pouvaient parler, si la Sainte-Chapelle, le Palais de Justice, les « buées matinales » et les bateaux de la Seine, si le soleil couchant au-dessus du bois, pouvaient dire leur opinion aux romanciers, ils leur crieraient : « Assez! assez! » Non, elle habitait une ville un peu grande de province, au bord d'un fleuve, pour que l'horizon fût plus large et d'une lumière plus variable. Celui qui, d'en bas, l'aimait, était un pêcheur de Loire, un timide et un passionné, de cette race où les résolutions mûrissent lentement et éclatent soudainement. Plus près d'elle, dans le travail journalier, elle avait une amie, l'autre type extrême de la mode, l'aventurière, l'errante, la lamentable quêteuse de pain, âme capable de tendresse et nullement d'art, qui ne s'attache qu'aux êtres. Entre elles deux, toutes les nuances d'ouvrières pourraient s'encadrer. Enfin, comme l'héroïne principale, entourée de compagnes moins élégantes et moins affinées, n'en serait que plus exceptionnelle, comme il fallait rappeler constamment et cruellement son origine, sa parenté, son monde d'où sans cesse elle s'évade en esprit, elle a un frère, l'ouvrier dont l'exemplaire vit sous nos yeux, l'homme que les mots corrompent autant que les passions, et qui se venge, par la haine universelle, de l'offense qu'il a reçue d'un seul. Tous les principaux personnages étaient ainsi désignés.

De même dans cette nouvelle intitulée *Donatienne*. En regardant, aux Champs-Élysées ou au Parc Monceau, ces théories de nourrices arrivées à Paris avec une chemise et une robe, à présent superbes, béates, tout enchâssées et ruchées de broderies, comment ne pas penser à ce contraste si dangereux, et au nombre des ménages pauvres qu'il a troublés et rompus à jamais? L'idée, un jour, m'a frappé, et le drame, immédiatement, s'est trouvé bâti.

La nourrice, c'est une Bretonne, petite avec des sabots à talons hauts, coiffée d'une coiffe à deux ailes rondes et plissées comme un cyclamen, une de ces filles des côtes qui ont le sang léger et le cœur aussi. Il y a bien longtemps que vous la connaissez, que vous avez observé le fond d'envie de cette nature molle et d'imagination égoïste, sa perpétuelle et lointaine tentation d'échapper au devoir commun, d'être délivrée des soucis de sa vie de paysanne, obligée de soigner l'homme, les enfants et les bêtes. Vous avez eu mieux que l'occasion de la voir, le temps de l'étudier, en plusieurs exemplaires, puisqu'il est entendu qu'avant d'atteindre sa première année, un enfant de riches change deux ou trois fois de nourrice, pour le moins. Le pays qu'elle habite? le canton de Plœuc, d'où elles partent si nombreuses pour Paris. Et c'est le soir. L'ombre

Digitized by Google

achève de tomber. L'homme et la femme sont assis sur le seuil de la closerie, en haut de la colline, à la limite des bois, et ils font silencieusement le même rêve de misère, qui ne se partage plus, et que chacun fait de son côté quand elle a trop duré. Alors la lettre arrive, la lettre qu'on n'attendait plus et qui appelle la femme à Paris, dans ce monde de la richesse, des cadeaux, du bien-être, des rubans de soie, des dentelles, dont on parle si souvent dans le bourg. L'éblouissement est presque immédiat chez l'un des époux; le chagrin, chez l'autre, n'attend pas une seconde et durera autant que l'absence, qui ne finira pas. Tout se passera en Bretagne. Toute l'histoire évoluera dans l'horizon des mêmes bois et des mêmes champs de blé noir, où la femme n'aura jamais cessé d'être présente, d'abord à son foyer, puis dans une âme sans cesse occupée d'elle, par le regret, cette seconde présence des êtres chers.

Autant qu'il est permis d'affirmer et de généraliser, dans une question éminemment subjective et complexe, je crois donc que l'esquisse d'un roman est une opération rapide de l'esprit, ordonnant en un instant une matière déjà rassemblée. La seconde opération de l'esprit est bien différente, celle de la mise au point, l'approfondissement des caractères, la combinaison des scènes, la création des personnages accessoires que l'idée maîtresse n'a pas nécessairement évoqués. Celle-ci suppose un long travail et une longue réflexion.

Plusieurs écrivains, je le sais, se livrent à cette œuvre de méditation dans la retraite de leur cabinet. Ils s'asseyent devant leur table et, notant les idées qui leur viennent, ils font de la composition un travail suivi et régulier. C'est une méthode excellente, assurément. J'en connais une autre, plus vagabonde, plus paresseuse et plus lente. C'est de ne point hâter l'œuvre à venir, de n'y penser que rarement avec application, et d'y songer toujours. Les personnages sont nés, ils vont grandir et se parfaire doucement, sans effort, comme sans arrêt. J'appellerai cet état la période d'amour, parce que l'amour est seul créateur. C'est de lui que vient la vie, de plus en plus pleine, de ces êtres de fiction. Ils progressent d'une façon mystérieuse, mais le progrès est certain. Il est perçu par l'esprit beaucoup mieux que l'effort dont il procède. Avez-vous songé quelquefois au frémissement invisible qui doit faire trembler une bouture de jeune arbre, quand le premier fil de racine, perçant l'écorce, rencontre la terre et, avec la terre, la vie; quand une goutte de sève, une seconde, une autre encore, monte dans la tige demi-morte? Supposez un taillis de jeunes chênes qui auraient conscience du développement graduel et de l'épanouissement de leurs bourgeons; qui sentiraient grandir en eux la feuille,

Digitized by Google

la branche, l'arbre que personne n'aperçoit, et qui penseraient : « Ah! la bienheureuse brume! elle a dissous l'enveloppe de vernis qui m'emprisonnait; ah! le clair soleil qui déroule mes germes plissés; ah! la bonne pluie qui fait boire à leur soif toutes mes racines à la fois! » Il me semble qu'un phénomène à peu près pareil s'accomplit pour les personnages de roman. Ils cherchent obscurément et s'assimilent la vie éparse autour d'eux, les souvenirs anciens qui seront, si vous voulez, le sol avec ses réserves de sucs féconds, et puis les impressions qui traversent et qui passent, comme la pluie et comme le vent. Ils ne cessent point d'agir parce que l'attention du moment s'est détournée d'eux. L'existence ordinaire n'est ni interrompue ni troublée. Mais une idée survient, et aussitôt le héros de roman auquel on ne pensait pas, s'écrie : « Elle est mienne, je l'exprimerai! » Un geste d'inconnu, un mot frappe l'esprit, et une voix intime s'élève et dit : « Il m'appartient par droit d'harmonie! » En cet état, il y a un profit de toutes choses. La rencontre d'un ami peut achever un rôle incomplet; une fin de chapitre sortir d'une course en fiacre; l'audition d'un concert jeter dans une rêverie qui dictera, en la chantant, toute la poésie d'un livre. Il y a aussi, vous le devinez, des heures de volonté pleine, de labeur attentif. Mais que ce travail soit raisonné ou presque inconscient, vous voyez qu'il modifie toujours, plus ou moins, le modèle choisi. Le type premier du personnage, pris dans la vie réelle, peut demeurer reconnaissable; il n'est pas tout à fait ressemblant. Les paroles qu'on lui prête, il ne les a pas toutes dites; les actes qu'il accomplit n'ont pas tous été siens, bien que chacun soit commandé par la logique et dérive d'une observation. L'intrigue elle-même, si elle est bien conduite, supprime une foule d'actions communes et sans intérêt; elle simplifie le personnage, et c'est un effet de l'art; elle l'engage en des situations où il reste fidèle au caractère d'élection, mais qu'il n'a pas traversées, et dont on peut dire seulement qu'il les eût traversées de cette manière. Et cela montre qu'il n'y a pas de réalisme absolu; qu'il n'y a pas, dans le roman, de portrait entièrement vrai; que les œuvres de cet ordre restent, pour une large part, des œuvres d'imagination. Le modèle a vécu, et peut-être vit-il encore; son tempérament tout entier et beaucoup de ses traits passeront dans le livre : mais toute composition a pour but de changer un homme en personnage, et les détails qui l'achèvent le transforment en même temps.

Période d'amour, ai-je dit, et cela me paraît bien vrai. Ces êtres qui doivent vivre, il faut qu'ils soient aimés. Il faut s'identifier avec eux, souffrir et se réjouir avec eux, de telle sorte que ce soient eux qui parlent et agissent par notre âme qu'ils possèdent. Ils ne sau-

Digitized by Google

raient habiter longtemps en nous sans que ce phénomène se produise. Leur vie grandissante emplit la maison, comme les enfants arrivés à l'âge d'hommes. Simples figures d'abord, ébauches où dort une âme frêle, ils se développent, ils parlent, ils prennent une fermeté de traits où l'ont sent que l'heure est proche de la vie pleine et agissante. A un moment, ils sont parfaits, de la perfection relative que chaque esprit peut leur donner. Alors une vision émouvante s'ouvre devant l'écrivain, une vision qui a quelque chose de l'orgueil des mères, qui fait oublier toute la peine passée, qui soutiendra le courage dans les épreuves nouvelles qui vont suivre. Il voit, avec une netteté qui ne laisse rien dans l'ombre, toute l'œuvre dont il n'a pas tracé une ligne, il l'aperçoit achevée, avec les portraits, les dialogues, les paysages, avec la beauté de rêve qu'il espère traduire. L'apparition le décide. Il prend la plume, et il écrit.

René Bazin.

---



Digitized by Google

# LA TRIPLE ALLIANCE

## D'APRÈS UNE ÉTUDE DE M. LE SÉNATEUR CHIALA[1]

---

### IV

L'Autriche, en signant le traité de la Triple Alliance, y avait mis la condition qu'on garderait le secret, non seulement pour ce qui avait trait aux articles de ce pacte international, mais aussi pour la chose en elle-même. On devait donc se garder de proclamer la Triple Alliance à la face de l'Europe, et parler, agir comme si elle n'existait point. C'était là une prétention insoutenable, surtout à une époque comme la nôtre où la presse s'occupe chaque jour des grandes affaires et où les parlements ont tout le loisir de demander compte aux ministres de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils comptent faire.

Aussi M. le comte Kalnoky ne tarda-t-il pas à se convaincre que si l'on pouvait s'abstenir de publier officiellement le traité, il n'était guère possible de dissimuler longtemps, aux yeux de la diplomatie, l'événement considérable qui venait de créer de si puissants liens entre l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie. C'est pourquoi il ne se plaignit point lorsque, à Rome et à Berlin, on fit, peu de temps après, des allusions transparentes à ce qui s'était passé le 20 mai 1882 à la chancellerie de Vienne.

En effet, tandis que le *Diritto*, organe officieux de M. Mancini, disait clairement qu'on avait fait un grand pas pour préparer l'alliance italo-austro-allemande[2], M. de Bismarck parlait plus clairement encore quelques jours plus tard. Un mois ne s'était pas écoulé depuis la signature du traité, lorsque, à la séance du 12 juin 1882, du Reichstag allemand, le chancelier fit cette courte déclaration :

« Nous sommes unis par des liens solides, en dehors de l'empire allemand, *avec les grandes monarchies* qui défendent les

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 novembre et 25 mars 1897.

[2] Voy. le journal *il Diritto* de Rome, n° du 18 mai 1882. Cette déclaration était antérieure à la signature du traité de la Triple Alliance.

Digitized by Google

mêmes intérêts et veulent, comme nous, la stabilité et la paix. »

Cette phrase de M. de Bismarck ne fit pas cependant l'impression qu'on pouvait en attendre, parce qu'elle fut prononcée dans un discours où il était question de la politique générale de l'Allemagne, et parce que, surtout en France, on continuait à croire que l'Italie n'avait que des *velléités* d'alliance avec les deux empires de l'Europe centrale.

M. Depretis avait soin d'entretenir ces illusions. Dans le discours qu'il prononça devant ses électeurs de Stradella, le 8 octobre, il n'oublia pas sans doute de faire allusion aux excellents rapports établis avec l'Autriche et l'Allemagne, mais il parla en termes chaleureux de la France, ce qui déplut à Vienne et surtout à Berlin. Le ministre n'attacha pas beaucoup d'importance aux commentaires de la presse austro-allemande. Il voyait avec plaisir qu'en France son discours avait fait bonne impression. Il en profita pour mettre un terme à la vacance de l'ambassade italienne de Paris qui durait depuis la démission de général Cialdini, c'est-à-dire depuis dix-huit mois. Le général Menabrea, en prenant possession de l'ambassade, devait faire tous les efforts possibles pour rétablir de bons rapports entre l'Italie et le gouvernement de la République. En présentant ses lettres de créance, il fit appel aux anciens souvenirs de 1859, et M. Grévy lui répondit sur le même ton. A Rome, la réception de M. Decrais, nouvel ambassadeur de France, eut le même caractère, et le roi Humbert répondit au discours du représentant de la France par des paroles fort bienveillantes, où il exprimait clairement l'espoir que, *malgré quelques petits nuages passagers*, la France et l'Italie cultiveraient leur vieille amitié.

MM. de Bismarck et Kalnoky, tout en désirant que l'Italie mît un terme à la tension de ses rapports avec la France, trouvèrent qu'à Rome on allait trop loin. Ils craignirent que, sous prétexte de consolider la paix, le cabinet du Quirinal ne cherchât à lier partie avec la France, ce qui eût compromis, à leurs yeux, les résultats qu'ils attendaient de la Triple Alliance. Au fond, c'était bien là l'intention de M. Depretis, qui avait voulu que le général Menabrea ignorât, en partant pour Paris, que, quelques mois auparavant, le traité de la Triple Alliance avait été signé à Vienne. Mais les choses ne pouvaient rester longtemps en cet état, et, M. de Robilant ayant appelé l'attention de M. Mancini sur l'attitude que le général Menabrea avait prise à Paris, le ministre des affaires étrangères jugea prudent de communiquer au représentant de l'Italie en France le traité du 20 mai 1882.

Pendant que ces incidents se produisaient à Rome et à Paris, un triste événement vint rallumer en Autriche les anciennes

Digitized by Google

défiances à l'égard de l'Italie. Je veux parler de l'arrestation d'un assassin irrédentiste.

Le seul parti qui, en Italie, était frappé directement par l'alliance entre ce pays et l'Autriche était le parti de l'*Italia irredenta*. Ce parti, composé entièrement de sectaires et de révolutionnaires, n'avait jamais montré de l'hostilité contre la Prusse, et pour cause. Il se souvenait, en effet, du temps relativement rapproché où ses membres (il n'était pas encore question alors d'*Italia irredenta*) avaient lié partie avec M. de Bismarck pour combattre à outrance Napoléon III et la France. Les irrédentistes de 1882 avaient bien suivi Garibaldi à Dijon, après le 4 septembre 1870; mais, auparavant, ils avaient menacé Victor-Emmanuel d'une révolution s'il s'avisait de porter secours à la France. On sait le mal que les bandes garibaldiennes ont fait à la France, sous prétexte de défendre son territoire. Les protestations des patriotes français contre ces aventuriers plus que louches exaspérèrent ces gens-là. Ils redevinrent prussiens, calomniant la France tant que M. Thiers et le maréchal de Mac-Mahon furent à la tête de la république. En même temps, ils applaudissaient au *Kulturkampf* et faisaient des vœux ardents pour une nouvelle guerre, où M. de Bismarck achèverait son œuvre de destruction. La nomination de M. Jules Grévy à la présidence calma les ressentiments des irrédentistes. Ils ne s'occupèrent plus de l'Allemagne et tournèrent toute leur haine contre l'Autriche qu'ils n'avaient jamais cessé de détester, non pas en sa qualité de nation étrangère, autrefois ennemie de l'Italie, mais parce qu'ils la regardaient comme une des puissances les plus attachées aux idées conservatrices. L'*Italia irredenta* fut une des créations de ces sectaires. Furieux de se voir désavoués par le gouvernement italien, ils estimèrent qu'il fallait frapper un grand coup pour anéantir les effets de la politique austrophile du cabinet de Rome. Disciples et continuateurs de l'œuvre néfaste et criminelle de Mazzini, ils organisèrent un attentat contre la vie de l'empereur d'Autriche qui devait faire un voyage à Trieste au mois de septembre 1882. Il y avait à Rome un jeune homme originaire de cette ville, dont le nom, profondément allemand, contrastait singulièrement avec le rôle que les sectaires voulaient lui faire jouer. Guillaume Oberdank fut entouré par les irrédentistes, séduit par leurs exhortations, poussé au crime par des gens qui avaient le plus grand soin de sauvegarder leur vie, à l'instar de Mazzini, alors qu'ils décidaient, avec un rare et sinistre sans-gêne, de la vie des autres.

Oberdank quitta Rome, se procura deux bombes et pénétra, à la fin de septembre, dans le Frioul autrichien. Un fonctionnaire

Digitized by Google

actif et respectable, le maire de Ronchi, informé de l'arrivée dans sa commune d'un individu aux allures suspectes, s'empressa de le faire arrêter. Oberdank, surpris avec ses bombes, fut conduit à Trieste et convaincu d'attentat projeté contre la vie de l'empereur. François-Joseph eût été enclin à l'indulgence. Il eût probablement fait grâce de la vie au malheureux Oberdank, condamné à mort par le tribunal de Trieste. Mais les irrédentistes, c'est-à-dire les généreux amis de l'assassin, ne l'entendaient pas ainsi. Ils s'agitèrent dans l'espoir d'une exécution capitale qu'ils comptaient exploiter. Leurs provocations rendaient difficile l'exercice du droit de grâce de la part de l'empereur d'Autriche. L'intervention insolente de Victor Hugo, qui n'avait rien à voir dans cette affaire, et qui, poussé par les irrédentistes, somma, par une lettre retentissante, François-Joseph de commuer la peine d'Oberdank, obligea l'empereur à laisser libre cours à la justice. Le 20 décembre 1882, Oberdank fut pendu à Trieste. Il mourut en sectaire, repoussant les secours de la religion, ce qui n'était pas pour déplaire aux irrédentistes.

L'exécution d'Oberdank fut, — il n'est pas besoin de le dire, — immédiatement exploitée par la secte. Oberdank était bien leur victime, et ils voulaient tirer le plus grand profit de sa mort. De bruyantes manifestations contre l'Autriche furent organisées un peu partout. Bien qu'elles fussent loin d'avoir l'importance que la presse irrédentiste leur attribuait, elles n'en troublèrent pas moins l'ordre. M. Depretis les réprima, mais sans énergie. On fit des arrestations, mais la magistrature se montra indulgente jusqu'au scandale vis-à-vis des principaux coupables. Si ces manifestations se fussent produites avant la signature du traité du 20 mai 1882, il est probable que les négociations en cours entre Rome, Vienne et Berlin en eussent souffert, et peut-être la conclusion de la Triple Alliance eût-elle été pour longtemps retardée. Etant postérieures à la signature du traité, elles ne purent que refroidir pour un temps les rapports austro-italiens, mais elles ne pouvaient pas détruire le fait accompli.

Au mois de mars 1883, M. Mancini révélait à la Chambre italienne, au cours d'une discussion sur les affaires d'Egypte, que l'Italie avait conclu un « arrangement » avec l'Autriche et l'Allemagne. Cette déclaration produisit partout une profonde impression, mais surtout en France, où, d'après le langage du général Menabrea et du roi Humbert, on ne s'attendait pas à une attitude si peu conforme aux avances qui venaient d'être faites au gouvernement de la République.

Interpellé par M. le duc de Broglie au sujet des déclarations de

Digitized by Google

M. Mancini et d'un discours de M. Koloman Tisza, président du ministère hongrois, à la Chambre des députés, discours qui confirmait ce que M. Mancini avait dit à Rome, M. Challemel-Lacour, ministre des affaires étrangères, plaida les circonstances atténuantes et s'efforça de prouver que l' « arrangement » n'avait rien de menaçant pour la France et pour la paix de l'Europe.

« Le fait est, disait M. Challemel-Lacour, — et il faut que nous nous en tenions aux faits, — que le ministre des affaires étrangères d'Italie, dans son discours au Sénat, et M. Tisza, à la table[1] des députés hongrois, — et celui-ci dans un langage dont nous avons été touchés, — ont tous les deux, avec des nuances qu'il est inutile de noter, mais avec une égale clarté, protesté contre toute pensée d'hostilité à l'égard de la France.

« Eh bien, ces protestations, je les tiens pour sérieuses, j'y crois, j'en admets la sincérité. Il serait à mon sens injuste, il serait téméraire et peu sage de conclure de l'existence, — avérée, soit, — d'un rapprochement diplomatique à l'existence d'une pensée plus ou moins lointaine d'agression contre la France. Non, je ne crois pas à une pensée d'agression...

« Je ne partage pas les préoccupations patriotiques, je veux le croire (*sic!*), mais exagérées de M. le duc de Broglie. Je le déclare : nous ne sommes ni émus ni déçus, nous ne prenons pas ombrage d'un rapprochement dans lequel nous ne voyons rien qui nous étonne et même rien qui, quant à présent, nous menace, et dont nous nous réservons, d'ailleurs, de suivre le développement éventuel avec toute l'attention qu'il mérite et avec tout l'intérêt qu'il peut avoir pour nous.

« Encore une fois, nous ne partageons pas les préoccupations de M. le duc de Broglie, mais sans nous endormir pour cela dans un optimisme qui serait trop innocent. Notre situation dans le monde, notre situation géographique même nous impose le devoir d'être vigilants... »

Au fond, bien que la majorité donnât gain de cause à M. Challemel-Lacour contre M. le duc de Broglie, le plaidoyer du ministre des affaires étrangères était loin de démentir les craintes patriotiques de l'éminent membre de la droite. Sans doute, la Triple Alliance ne menaçait pas la France d'une guerre d'extermination, mais elle n'en était pas moins un groupe puissant d'Etats qui pouvaient un jour soumettre la France à une rude épreuve.

M. Chiala apprécie de la manière suivante le discours de M. Challemel-Lacour. Je reproduis son commentaire parce qu'il

[1] En Hongrie, les Chambres sont appelées tables. On dit la table des députés et la table des magnats.

Digitized by Google

est l'œuvre d'un partisan de la Triple Alliance et d'un adversaire de M. le duc de Broglie. On verra qu'au fond M. Chiala, sans le dire, est bien forcé d'admettre que les préoccupations patriotiques de l'illustre ministre de ce qu'on a appelé « l'ordre moral » étaient parfaitement justifiées.

« Le ministre Challemel-Lacour, dit-il, avait raison d'affirmer que la France n'était pas inquiète. En effet, mieux que personne, il savait bien que depuis quelque temps l'Allemagne avait abandonné la pensée d'une guerre offensive, et que tous ses efforts étaient uniquement tournés à sauvegarder de toute atteinte la possession des territoires qu'elle avait conquis en 1870. Cependant, si la France n'était pas inquiète pour la sécurité de ses frontières, elle ne pouvait pas rester indifférente vis-à-vis de l'entente italo-germanique, parce que si un jour ou l'autre elle eût voulu entreprendre une guerre de revanche, elle se serait heurtée inévitablement non seulement à l'Allemagne, mais aussi à l'Italie. Les hommes d'Etat français n'avaient pas besoin de connaître la clause du traité pour être certains que les engagements contractés par les alliés visaient en réalité cette hypothèse [1]. »

M. Chiala, en historien impartial, s'étonne que MM. Depretis et Mancini aient pu croire qu'en se procurant ce qu'il appelle « le bénéfice de la garantie allemande » pour l'occupation de Rome, ils pussent échapper à « l'inimitié française ». Inimitié, c'est beaucoup dire sans doute, mais il est clair que les ministres italiens se trompaient en croyant qu'on pouvait s'allier avec M. de Bismarck et être en même temps en excellents termes avec la France.

On a versé beaucoup d'encre pour écrire dans les journaux, depuis 1883, des articles sur la Triple Alliance. Plus d'un écrivain en France, se faisant l'écho des plaintes de la presse radicale italienne, a affirmé que la Triple Alliance était l'œuvre de la maison de Savoie et des conservateurs. M. Chiala démontre, pièces en mains, qu'au contraire, tous les hommes politiques italiens, y compris ceux qui manifestèrent souvent des sentiments fort bienveillants pour la France, tels que M. le marquis Charles Alfieri di Sostegno, M. le comte Jacini, M. Bonghi, approuvèrent le traité, partageant les illusions de MM. Depretis et Mancini.

Quant à la dynastie, il est certain que le roi Humbert était favorable à la nouvelle politique italienne, mais il est juste aussi de dire qu'il ne fit rien pour l'imposer. Depuis son avènement au trône, il avait contracté l'habitude de jouer le rôle du roi qui règne et ne gouverne pas. Il y est toujours demeuré fidèle. On l'a critiqué

[1] Voy. Chiala, *op. cit.*, t. III, ch. XI, p. 348-49.

Digitized by Google

sans pouvoir l'engager à changer de système. Si le Parlement eût été contraire à la Triple Alliance, il se serait soumis à sa volonté. Telle est la vérité historique.

Les conservateurs, eux, travaillèrent avec ardeur en faveur de l'alliance par opposition aux républicains et par crainte de l'influence révolutionnaire de la France républicaine. Les faits ont depuis démenti leurs frayeurs, mais, en 1882, elles étaient généralement partagées au delà des Alpes par tous ceux qui redoutaient les progrès des partis révolutionnaires. La crainte de l'hégémonie slave au nord-est des frontières italiennes eut aussi un poids considérable dans le mouvement de l'opinion en faveur surtout de l'alliance autrichienne. Cette crainte faisait oublier à M. Cavalletto, jadis enfermé dans les bagnes de l'Autriche à cause de ses conspirations contre la domination de la maison de Habsbourg en Italie, les souffrances de Josephstadt et lui faisait tenir, dans la séance de la Chambre italienne du 15 décembre 1883, le langage suivant :

« J'approuve la politique étrangère du ministère Depretis à l'égard des Etats de l'Europe centrale, comme j'approuve la politique du ministère qui cherche, qui a même obtenu que l'amitié de l'Italie et de l'Autriche soit sincère et pleine. Je crois que l'Italie peut aujourd'hui répéter la phrase de M. Deak, lorsque, en 1865, interrogé par un citoyen de la Vénétie, il disait que, pour la Hongrie, une Autriche forte était une nécessité. Je crois à mon tour qu'une Autriche forte est nécessaire aussi à l'Italie pour avoir un rempart. »

Je n'insisterai pas sur ce sujet. J'en ai dit assez pour donner au lecteur la pleine connaissance des faits et de leurs causes.

Il faut cependant reconnaître que si MM. Depretis et Mancini se soumettaient à la volonté du Parlement, ils ne voulaient pas inaugurer une politique de provocation à l'égard de la France et s'efforçaient d'en donner autant de preuves qu'ils le pouvaient. C'est ce que reconnaît M. le comte Benedetti lorsque, parlant de l'attitude du gouvernement italien vis-à-vis de la France au début de la Triple Alliance, il déclare qu'il « mit quelque empressement à répudier hautement toute pensée de malveillance et surtout d'agression [1] ».

Cette politique du ministère italien s'explique aussi par le fait que le cabinet de Rome devait alors se préoccuper surtout des agissements de M. de Bismarck qui cherchait à tirer profit de la Triple Alliance pour faire ses affaires, même aux dépens de l'Italie. Rassuré du côté de Rome, le chancelier allemand tourna de nouveau

[1] Voy. Benedetti, *Essais diplomatiques, la Triple Alliance*. Paris, librairie Plon, 1896.

Digitized by Google

ses regards du côté de la Russie. Il craignait une alliance franco-russe, et, pour la conjurer, il prépara une réconciliation entre le tsar et l'Autriche. Sachant que la Russie ressentait vivement la blessure que son amour-propre et ses intérêts en Orient avaient éprouvée au traité de Berlin, il ouvrit des négociations avec M. de Giers, ministre des affaires étrangères d'Alexandre III, l'assurant du désir très vif de Guillaume Ier de favoriser la Russie, afin de lui permettre *de prendre enfin une revanche pacifique du traité de Berlin*. Craignant d'alarmer l'Autriche, — car il était bien difficile d'accorder cette revanche à la Russie sans mécontenter la cour de Vienne, — M. de Bismarck traita secrètement avec la chancellerie de Saint-Pétersbourg, se réservant de mettre M. le comte Kalnoky au courant de l'affaire alors qu'elle serait réglée.

« L'honnête courtier », remarque M. Chiala, se serait contenté de l'insertion dans le traité que l'on devait signer d'un article conçu à peu près dans ces termes :

« Si une des trois parties contractantes est forcée de faire la guerre à une quatrième puissance, les deux autres parties contractantes observeront une neutralité bienveillante à l'égard de leur alliée[1]. »

« La quatrième puissance était évidemment la France. L'Allemagne, déjà garantie par le traité du 20 mai 1882 contre l'éventualité d'une agression de la France, eût été garantie, en même temps, contre l'éventualité d'une alliance de la France et de la Russie[2]. »

Les négociations entre M. de Bismarck et M. de Giers durèrent pendant toute l'année 1883 et pendant les premiers mois de 1884. Lorsqu'elles furent sur le point d'aboutir, le chancelier allemand mit M. le comte Kalnoky au courant de l'affaire, sachant qu'il pouvait compter sur son adhésion. Les sympathies du ministre autrichien pour la maison impériale de Russie étaient connues et rassuraient M. de Bismarck. Quant à l'Italie, bien qu'alliée de l'Allemagne, le ministre de Guillaume Ier ne se soucia même pas, je ne dirai pas de prendre son avis, mais de l'avertir simplement de ce qu'il comptait faire.

Malgré le secret que l'on gardait à Berlin et à Saint-Pétersbourg sur cette délicate négociation, le public ne tarda pas à être informé que quelque chose de nouveau se passait entre les deux chancelleries, et les journaux s'en occupèrent dès le mois de février 1884. De son côté, toujours attentif et bien informé, M. de Robilant avertissait M. Mancini de ce qu'on faisait à Berlin et

[1] Voy. Elie de Cyon, *Histoire de l'entente franco-russe*, 1886-1894. Documents et souvenirs, Paris, 1895, librairie A. Charles, p. 58.

[2] Voy. Chiala, *op. cit.*, t. III, ch. XII, p. 367.

Digitized by Google

l'engageait à augmenter les forces militaires et navales de l'Italie, afin d'avoir plus d'autorité dans les conseils de la Triple Alliance. Les lettres de l'ambassadeur d'Italie à Vienne prouvent qu'il se méfiait singulièrement, et non à tort, de la « loyauté » de M. de Bismarck.

Le 21 mars 1884, un traité secret dont la durée était fixée à trois ans, fut signé à Berlin par M. de Bismarck et les ambassadeurs d'Autriche et de Russie. Le premier signe de la nouvelle situation créée par ce traité ne tarda pas à se produire. Dès le 22 mars, à l'occasion de la fête de l'empereur Guillaume Ier, M. de Giers reçut la croix de l'Aigle noir. Au mois de septembre, les trois empereurs se réunirent au château de Skiernewice, dans la Pologne russe, et l'Europe put constater que la Russie semblait avoir oublié ses griefs de 1878 contre l'Allemagne et l'Autriche.

Lorsque cette espèce de nouvelle alliance des trois empires fut un fait accompli, M. de Bismarck eut soin d'en avertir l'Italie. Comme il était fort étrange qu'il eût caché à une puissance alliée une négociation aussi grave, il invoqua un prétexte quelconque pour expliquer sa conduite, affirmant que les intérêts italiens n'ayant pas été en question dans le nouveau traité, le cabinet de Rome en avait été exclu, mais que cet acte diplomatique était aussi fort avantageux à la Péninsule, puisqu'il mettait la Triple Alliance, dont l'Italie faisait partie, à l'abri de toute surprise du côté de la Russie.

Le gouvernement italien se contenta ou fit semblant de se contenter de cette étrange manière de concevoir les rapports entre puissances alliées, mais l'opinion en Italie ne cacha point son désappointement à la vue des premiers résultats de la Triple Alliance. A la Chambre, on accusa M. Mancini de n'avoir pas su tirer profit de cette alliance. M. Depretis défendit mollement son collègue, qui quitta le ministère des affaires étrangères le 29 juin 1885. Suivant son habitude d'hésiter longtemps avant de prendre une résolution grave, M. Depretis ne remplaça pas immédiatement le ministre démissionnaire. Il se chargea pendant trois mois de l'intérim des affaires étrangères et consacra ce temps à persuader à M. de Robilant d'accepter la succession de M. Mancini. L'honorable général opposa d'abord un refus formel. Il n'accueillit pas mieux, tout en se montrant très respectueux, les instances du roi Humbert. Mais, à force d'insister et de faire appel à son patriotisme, le roi et le président du conseil finirent par avoir raison de sa résistance. M. le général de Robilant fut appelé à diriger la politique extérieure de l'Italie par décret royal du 27 septembre 1885.

M. de Bismarck n'avait manifesté aucun regret en apprenant la retraite de M. Mancini. Il accueillit au contraire avec satisfaction

Digitized by Google

l'entrée du général de Robilant aux affaires. Il comptait sur lui pour renouveler à son gré le traité de la Triple alliance, en 1887. Car la durée du premier traité avait été fixée à une période de cinq ans. A Vienne, où M. de Robilant avait occupé, pendant près de quinze ans, le poste d'ambassadeur d'Italie, on fut très content de sa nomination. Le général était ce que l'on appelle en langue officielle *persona gratissima* dans les hautes sphères, en Autriche aussi bien qu'en Hongrie. Que pouvaient espérer de mieux les cours de Berlin et de Vienne? M. de Bismarck se trompait étrangement toutefois, s'il pensait rencontrer chez l'intrépide soldat de Novare[1] un caractère faible et docile à ses ordres. Il ne tarda pas à s'en apercevoir.

Quelques jours avant la nomination de M. de Robilant, d'épais nuages s'étaient amoncelés sur les Balkans. Le 25 août 1885, une entrevue avait eu lieu à Kremsier, entre le tsar et l'empereur d'Autriche. On y avait parlé de la Bulgarie et on était tombé d'accord qu'il fallait laisser au temps le soin de fournir une occasion propice à l'annexion de la Roumélie Orientale à la nouvelle principauté.

Les deux empereurs avaient compté sans le prince Alexandre de Battenberg. Le jeune souverain des Bulgares, jugeant sa situation intenable s'il ne donnait pas satisfaction aux aspirations de ses sujets, se laissa facilement entraîner par les conseils de l'Angleterre. Il organisa la révolution de Philippopoli qui, éclatant tout à coup dans la nuit du 17 au 18 septembre 1885, proclama, avec l'assentiment d'Alexandre Ier, l'annexion de la Roumélie Orientale à la Bulgarie. Profondément irrité par la conduite du prince, le tsar refusa de reconnaître le fait accompli. Son attitude menaçante encouragea la Serbie à déclarer la guerre à la Bulgarie. On sait l'héroïsme dont Alexandre de Battenberg donna preuve dans cette courte campagne. Il allait marcher sur Belgrade après les victoires de Slivnitza et de Pirot, lorsque l'Autriche intervint et sauva le roi Milan en imposant aux belligérants une paix qui respectait l'intégrité du territoire serbe.

L'attitude de l'Autriche au cours de la crise avait vivement froissé le tsar. L'influence autrichienne devenait prépondérante dans les Balkans aux dépens de l'influence russe. Une rupture des rapports noués à Berlin le 21 mars 1884 s'ensuivit. M. de Bismarck s'efforça d'empêcher un éclat. Une conférence internationale eut lieu à Constantinople. Elle sanctionna, en sauvant simplement les

[1] M. de Robilant, étant officier d'état-major en 1849, lors de la bataille de Novare (23 mars), eut un bras emporté par un boulet autrichien.

Digitized by Google

apparences, l'union de ce qu'on appelait alors « les deux Bulgaries ». Mais les rapports austro-russes subirent les conséquences des événements de septembre et d'octobre 1885.

Les choses s'aggravèrent encore en 1886, lors de l'enlèvement d'Alexandre de Battenberg, à Sophia, dans la nuit, entre le 20 et le 21 août. Ceux qui avaient fait le coup étaient des amis de la Russie, et la connivence du gouvernement du tsar était évidente. L'Autriche ne tarda pas à prendre sa revanche par la contre-révolution qui rappela Alexandre Ier en Bulgarie. Mais, peu de jours après, le prince fut contraint d'abdiquer à la suite d'une lettre du tsar Alexandre III, qui lui déclarait nettement que toute réconciliation entre la Bulgarie et la Russie serait impossible tant qu'il resterait sur le trône de Sophia.

M. de Bismarck était furieux contre le prince de Battenberg, qu'il accusait de troubler ses projets d'entente cordiale avec la Russie. Il eût volontiers sacrifié non seulement le prince, mais les Bulgares à la continuation de la situation créée par le traité du 21 mars 1884 entre l'Allemagne, l'Autriche et la Russie. La chose était d'autant plus aisée pour lui, que l'Allemagne n'avait aucun intérêt à défendre en Bulgarie. Le chancelier dira plus tard, en plein Reichstag allemand, que la Bulgarie ne vaut pas les os d'un grenadier poméranien. Mais s'il était facile à l'Allemagne de se désintéresser des affaires bulgares, il n'en était pas de même pour ce qui concernait l'Autriche et l'Italie. L'Autriche était fort intéressée aux affaires bulgares comme à celles de tous les petits États des Balkans. C'était pour elle une question de vie ou de mort. Quant à l'Italie, le besoin qu'elle avait d'une Autriche forte, lui servant de rempart contre le panslavisme, lui dictait le devoir d'appuyer le cabinet de Vienne. De là un conflit très sérieux au sein de la Triple Alliance. M. de Bismarck poursuivait son plan d'entente quand même avec la Russie, pour empêcher l'alliance franco-russe qu'il redoutait par-dessus tout. L'Autriche repoussait la politique moscovite en Bulgarie et encourageait les Bulgares à la résistance. M. de Robilant appuyait énergiquement la politique autrichienne. Grâce aux efforts combinés des cabinets de Rome, de Vienne et de Londres, la régence bulgare put se soutenir jusqu'à l'élection du prince Ferdinand de Cobourg, le candidat de l'Autriche, au trône de Bulgarie. Mais la conduite du chancelier allemand fit croire un moment que la Triple Alliance allait se dissoudre. Non seulement M. de Robilant s'en montrait sérieusement mécontent, mais, à Vienne, on commençait à craindre fortement d'être dupés par le peu scrupuleux ministre de Guillaume Ier. C'est cette pensée que le cabinet de Vienne fit exprimer par la

Digitized by Google

*Neue Freie Presse*, un journal de la capitale autrichienne qui avait toujours été favorable à l'alliance allemande :

« Il sera vrai, disait cette feuille, que le chancelier allemand *joue à cartes découvertes*, mais dans la partie diplomatique que l'on joue à présent *c'était au tour de M. de Bismarck* de jouer, et il a donné les *honneurs* à la Russie et les *mauvaises cartes* à l'Autriche. Les choses étant ainsi, il ne doit pas être surprenant de nous voir exprimer le désir qu'il *refasse un peu mieux les cartes*. »

C'était clair. L'Autriche était fort mécontente de M. de Bismarck et l'Italie partageait ses sentiments.

## V

C'est dans ces conditions, et au milieu d'une situation politique des plus graves, que M. de Bismarck proposa tout à coup à l'Autriche et à l'Italie de renouveler pour cinq ans encore le traité de la Triple Alliance. Ce traité avait été signé en 1882. L'échéance du 20 mai 1887 approchait et M. de Bismarck voulait être sûr longtemps à l'avance que ses alliés ne lui fausseraient pas compagnie. Aux premières ouvertures qui lui furent faites, au mois de janvier 1886, M. de Robilant répondit d'une manière qui ne pouvait guère satisfaire M. de Bismarck.

Il commença par ne pas tenir compte de certaines avances; puis il déclara nettement qu'il était médiocrement content de la conduite de l'Allemagne. « Ses assurances de bon vouloir sont un peu de l'eau bénite de cour », écrivait-il au représentant de l'Italie à Berlin.

L'Autriche se montrait plus conciliante en apparence, bien que fort peu satisfaite aussi des faits et gestes de M. de Bismarck. Mais l'empire austro-hongrois redoutait avant tout de tomber dans un dangereux isolement et craignait d'irriter le chancelier allemand. Informé d'ailleurs de l'attitude prise par M. de Robilant, le comte Kalnoky était heureux de lui laisser la charge d'une lutte ingrate et particulièrement difficile avec « l'homme loyal » de Berlin.

Comme mes lecteurs le devinent sans peine, M. de Bismarck ne fut pas très flatté de la réponse de M. de Robilant. Mais, au lieu de se fâcher, il se montra d'une patience qu'on n'était pas accoutumé à lui voir pratiquer. Il pria l'ambassadeur italien, M. de Launay, de l'aider dans la difficile entreprise de persuader à M. de Robilant qu'il ne demandait pas mieux que de servir les intérêts de l'Italie. L'ambassadeur, qui avait une crainte très grande du chancelier et redoutait surtout ses éclats, se fit l'avocat de M. de Bismarck en cette affaire. Mais M. de Robilant lui répondit, au mois de mai 1886, dans

Digitized by Google

le même sens qu'au mois de mars. Le ministre des affaires étrangères d'Italie finissait par dire : « Pour mon compte, je crois que nous n'en ferons rien. »

M. de Launay insista de nouveau sur l'opportunité de renouveler et d'améliorer le traité de 1882. Il engagea même M. de Robilant à accepter une entrevue avec M. de Bismarck en Autriche ou en Allemagne.

M. de Robilant lui répondit sans retard qu'il n'acceptait pas ses propositions :

« ... Il y a bien du vrai, mon très cher ami, dans ce que vous me dites pour m'encourager à prendre l'initiative d'une rencontre avec le chancelier; mais...[1], je ne vous cacherai pas que je n'en ferai *rien*.

« Le prince de Bismarck a fait de belles phrases sur mon compte quand je suis venu au ministère, mais, en dehors de cela, il n'a pas remué le petit doigt pour accentuer un rapprochement plus pratique vers l'Italie.

« Je ne lui ai pas demandé de me donner de la force, je me passe de son concours pour cela, mais, de son côté, il n'a fait aucun effort en ce genre.

« Décidément, l'Italie est fatiguée de cette alliance inféconde et je ne me sens pas l'envie de la forcer à la renouveler, car je sens trop profondément qu'elle sera toujours improductive pour nous. Il est aussi possible que M. de Bismarck se soit trompé à mon égard, ne me connaissant pas du tout, et se soit imaginé que je me sentirais le besoin de marcher toujours et quand même à sa suite. S'il a cru cela, il s'est étrangement trompé. Il est donc plus que probable que je ne renouvellerai pas l'alliance et que je me réserverai de me lier à bon escient quand le moment sera venu. »

M. de Robilant ordonnait ensuite à M. de Launay de laisser tomber tout échange de vues sur le renouvellement de l'alliance, et il ajoutait que si M. de Bismarck désirait réellement ce renouvellement, il devait en prendre lui-même l'initiative. Quant à lui, il ne voulait avoir aucune entrevue avec le chancelier et ne s'inspirer que de ce qui pouvait être favorable aux intérêts italiens.

Il était entendu entre MM. de Robilant et de Launay que celui-ci devait commettre l'indiscrétion de placer la lettre de son chef sous les yeux du comte Herbert de Bismarck, fils et collaborateur du chancelier. Mais M. de Launay redoutait trop la colère du chancelier pour obéir à un désir de M. de Robilant qui ne constituait pas un ordre, puisqu'il n'était pas formulé en termes péremp-

[1] Ces points se trouvent dans le brouillon de la lettre de M. de Robilant.

Digitized by Google

toires. M. de Launay répondit même longuement au ministre des affaires étrangères pour lui dire qu'une entrevue avec M. de Bismarck arrangerait bien les choses, d'autant que l'Autriche et l'Allemagne semblaient désormais d'accord sur la question de l'opportunité de renouveler le traité de la Triple Alliance.

M. de Launay ne se trompait pas. A Kissingen, les deux chanceliers d'Allemagne et d'Autriche s'étaient mis d'accord, et François-Joseph et Guillaume Ier, dans leurs conférences de Gastein, avaient approuvé la conduite de leurs ministres respectifs. De retour à Vienne, M. le comte Kalnoky s'empressa d'informer M. le comte Nigra, ambassadeur d'Italie, de ce qui s'était passé à Kissingen et à Gastein. Se conformant aux instructions de M. de Robilant, M. Nigra prit acte des communications du ministre autrichien sans dire un seul mot qui pût compromettre la liberté d'action du gouvernement italien.

Quant à M. de Bismarck, puisque la montagne ne venait pas vers lui, il fallut bien que, suivant l'exemple de Mahomet, il allât lui-même vers la montagne. Il chargea donc M. de Keudell, ambassadeur d'Allemagne à Rome, de faire à M. de Robilant une communication exactement semblable à celle que M. Kalnoky avait faite à M. le comte Nigra. C'était au commencement du mois d'août 1886. M. de Robilant jugea qu'il fallait expliquer une fois de plus, et très clairement, sa pensée à l'ambassadeur de Guillaume Ier. Il lui déclara donc aussitôt que si on lui demandait de « continuer ce qui existait », il s'y refuserait formellement; que, pour obtenir de lui la prolongation du traité de 1882, il fallait en changer les clauses de manière à sauvegarder sérieusement les intérêts italiens, surtout dans la Méditerranée, et il indiqua sommairement les *desiderata* du cabinet de Rome. M. de Robilant ajouta qu'il ne prétendait point imposer sa manière de voir aux alliés de l'Italie, et que d'ailleurs, même sans un traité d'alliance, le gouvernement italien entretiendrait les rapports les plus cordiaux avec l'Autriche et l'Allemagne.

A Vienne et à Berlin, on ne fut pas content des déclarations de M. de Robilant. On trouvait ses exigences excessives. Sans doute, à Vienne, on avait compté sur lui pour obliger M. de Bismarck à ne plus considérer la Triple Alliance comme une affaire faite purement et simplement pour servir les intérêts allemands. Mais on estimait qu'il allait trop loin et on redoutait une rupture des négociations, d'autant plus que l'Autriche, qui avait alors sur les bras la crise bulgare, avait un besoin urgent de ne pas dissoudre la Triple Alliance. Si peu que M. de Bismarck fît pour l'Autriche, on ne comprenait que trop, à Vienne, qu'il lierait partie avec la

Digitized by Google

Russie le jour où la Triple Alliance ne serait pas renouvelée.

M. de Launay avertit M. de Robilant que M. de Bismarck résistait à ses demandes et il ajoutait : « Il faudra peut-être rabattre quelque chose des clauses du projet de traité additionnel. » Cette déclaration fit penser à M. de Robilant que le chancelier céderait en grande partie à ses requêtes. Aussi, lorsque, vers le 15 septembre, M. de Keudell revint à la charge à la Consulta, et demanda au ministre des affaires étrangères s'il pouvait reprendre la conversation sur le traité à proroger, M. de Robilant lui dit, avec sa franchise toute militaire, que « la porte était toujours entrebâillée, de manière à permettre de *causer*. »

Cette conduite réservée du ministre italien impressionna vivement M. de Bismarck. Le chancelier était aussi pressé de faire aboutir l'affaire que M. de Robilant était intéressé à la faire traîner en longueur. M. de Bismarck se montra donc de jour en jour plus accommodant, et M. de Robilant pouvait constater, le 15 octobre, en écrivant à M. de Launay, que « la question du renouvellement avait pris un meilleur acheminement ».

Mais, au moment même où les difficultés tendaient à disparaître à Rome, elles renaissaient, plus fortes que jamais, à Vienne. Aussi, au mois de décembre 1886, les négociations étaient encore fort en retard. Le discours de M. de Bismarck au Reichstag allemand (janvier 1887), où le chancelier, pour faire sa cour à la Russie, déclarait ouvertement qu'il se désintéressait complètement des intérêts de l'Autriche dans les Balkans, produisit une vive irritation à Vienne. Les négociations en subirent naturellement le contre-coup.

Cependant, à la Chambre italienne, la situation du ministère devenait difficile. Le 14 janvier, on apprenait que le Ras Allula avait menacé d'une attaque les troupes qui occupaient Massaouah et ses environs. Le comte di Rudini interrogea M. de Robilant à ce sujet. Le ministre répondit qu'il fallait être sérieux et ne pas donner de l'importance à « quatre voleurs » qui rôdaient autour de Massaouah. La réponse ne parut point satisfaisante à M. di Rudini, d'autant qu'il était informé que le général Genè, gouverneur de la colonie italienne, avait demandé 600 hommes de renfort. La Chambre discuta la question et le ministère ne put obtenir qu'une majorité de 75 voix.

Le 1er février 1887, M. Depretis communiqua à la Chambre la nouvelle du combat de Dogali, où cinq cents soldats italiens avaient péri après s'être héroïquement défendus. Ils avaient été surpris par le Ras Allula pendant leur marche sur Sahati et entourés par plusieurs milliers d'Abyssins. Après une nouvelle discussion assez orageuse, le ministère vit sa majorité tomber à 34 voix.

Digitized by Google

M. de Robilant n'était pas de ceux qui veulent rester quand même au pouvoir. Immédiatement après la séance de la Chambre du 4 février, il donna sa démission, jugeant qu'il n'avait plus assez d'autorité pour continuer à diriger la politique extérieure de l'Italie. En vain, le roi Humbert fit-il un effort suprême pour amener son ministre à changer de résolution. M. de Robilant se montra inébranlable, et le ministère tout entier démissionna le 8 février.

A Berlin et à Vienne, malgré les divergences des derniers temps entre M. de Robilant et ces chancelleries, la nouvelle de la démission du ministère fut accueillie avec de vifs regrets. Mais peu de jours après, le 12 février, on apprit avec plaisir que le roi voulait charger son ministre des affaires étrangères de la formation du nouveau cabinet. M. de Robilant refusa, mais il fut bientôt contraint de retirer sa démission. M. Depretis n'ayant pas réussi à former un nouveau ministère, le désordre était très grand à la Chambre. Le roi Humbert, pour en sortir, crut qu'il n'y avait qu'un seul expédient, consistant à refuser d'accepter les démissions de l'ancien cabinet, ou plutôt à revenir sur la délibération qu'il avait prise le 8 février, alors qu'il les avait acceptées. Le 3 mars 1887, Humbert Ier communiqua sa résolution au président du Conseil, et, le 10 mars, le ministère se représenta devant la Chambre pour demander un nouveau vote de confiance. Mais la solution de la crise était évidemment anormale. Elle l'était d'autant plus que le désaccord le plus profond régnait entre le président du Conseil et M. de Robilant. En opportuniste sans conscience, M. Depretis voulait obliger son collègue à quitter le ministère tout en se donnant l'air de combattre cette solution. Voyant que dans les coulisses parlementaires on était mécontent de la politique coloniale du cabinet, il s'efforçait de faire peser toute la responsabilité de l'affaire de Dogali sur M. de Robilant. Tandis qu'il suppliait celui-ci de rester aux affaires, il le faisait violemment attaquer par ses journaux officieux et notamment par le *Popolo romano*, dont les rapports avec la présidence du Conseil étaient notoires. Tout cela discréditait énormément le cabinet; aussi, lorsque M. Crispi proposa un vote de méfiance contre le ministère, la majorité gouvernementale tomba à 17 voix. M. de Robilant donna alors de nouveau sa démission et entraîna dans sa chute le cabinet tout entier. La Chambre fut prorogée et M. Depretis fut encore une fois chargé de remanier le ministère. Le 10 mars, à la Chambre, il avait appelé M. Crispi « mon excellent adversaire »; le 4 avril, il céda à cet « excellent adversaire » le portefeuille de l'intérieur et se chargea lui-même du département des affaires étrangères. M. de Robilant quitta le pouvoir noblement et sans regret, mais il se montra pro-



Digitized by Google

fondément blessé des procédés vraiment déloyaux de M. Depretis à son égard. Il n'en voulait point à M. Crispi. Il accepta peu de temps après l'ambassade de Londres des mains de celui-ci, devenu président du Conseil après la mort de M. Depretis; mais il ne pardonna pas au vieux renard de Stradella de l'avoir accablé d'injustes accusations au moment où il avait le droit d'attendre de lui un appui loyal et énergique.

Pendant cette longue crise qui dura deux mois, février et mars 1887, il se passait entre les cabinets de Rome, Vienne et Berlin quelque chose que les députés ignoraient, sans cela, ils se fussent bien gardés d'affaiblir par leurs intrigues l'autorité du gouvernement. Pressé par les événements, craignant que son successeur ne compromît la politique qu'il avait suivie jusqu'alors, M. de Robilant cessa de faire des objections aux propositions de M. de Bismarck. Quoi qu'on en ait dit, le général était très favorable à la Triple Alliance. Il voulait seulement empêcher qu'elle ne servît uniquement les intérêts de l'Allemagne. De son côté, M. de Bismarck, impressionné par la crise italienne, se montra fort conciliant et entraîna à sa suite le cabinet de Vienne. Dans la première quinzaine de mars 1887, le traité de la Triple Alliance était prorogé pour une nouvelle période de cinq ans, et, en même temps, M. de Robilant se mettait d'accord, sans signer un traité spécial, avec l'Angleterre pour une action commune dans la Méditerranée et en Bulgarie.

## VI

MM. de Bismarck et Kalnoky regrettèrent vivement la retraite définitive de M. de Robilant. La presse française se montra, au contraire, plutôt satisfaite de cet événement. Les uns et les autres ne se doutaient pas alors que le nouveau ministère italien resserrerait encore plus les liens qui unissaient l'Italie à l'Autriche et à l'Allemagne. Il est curieux d'examiner aujourd'hui les impressions que produisit, en 1887, la rentrée de M. Crispi aux affaires. On comprenait partout que M. Crispi était le vrai chef du gouvernement, étant données la vieillesse et la santé de plus en plus ébranlée de M. Depretis. Or, tandis qu'en France on se méfiait bien du nouveau ministre de l'intérieur d'Italie, on le redoutait cependant moins que M. de Robilant. On pensait, en effet, et on n'avait pas tort alors, que M. Crispi ne pouvait pas être *persona grata* à Berlin et à Vienne, et on escomptait cette circonstance dans l'espoir que les liens de la Triple Alliance se relâcheraient.

Digitized by Google

A Vienne, on n'avait pas perdu le souvenir du passé révolutionnaire de M. Crispi et on se demandait s'il n'allait pas tout bouleverser au delà des Alpes. On était donc peu enclin à la confiance et encore moins à la sympathie vis-à-vis de l'homme d'Etat sicilien.

A Berlin, M. de Bismarck avait manifesté d'avance ses craintes par l'entremise de son fils :

« Déjà dans les derniers jours de mars, dit M. Chiala, lorsque une dépêche annonça que M. Depretis était en pourparlers avec MM. Crispi et Zanardelli pour les faire entrer dans le ministère, M. le comte Herbert de Bismarck avait dit au comte de Launay que « les bras tombaient à son père, en voyant qu'un rema- « niement du cabinet se faisait au profit de la gauche avancée ». Suivant le chancelier allemand, « c'était un pas vers la répu- « blique! » Lorsque la nouvelle que M. Depretis, président du Conseil, prenait en même temps le portefeuille des affaires étrangères arriva à Berlin, le prince de Bismarck en fut profondément troublé. En vain l'ambassadeur d'Italie à Berlin et l'ambassadeur d'Allemagne à Rome s'efforcèrent, dans leurs dépêches, de lui donner la certitude que le successeur de M. le comte de Robilant se conformerait fidèlement au traité : « Les traités, répondait le prince, sont un morceau de papier (*sic*). Tout dépend de la manière de les faire valoir. Même une arme excellente, en des mains inexpérimentées, peut causer plus de dommage que de profit [1]. »

M. de Bismarck craignait que M. Depretis ne prêtât l'oreille aux « sirènes françaises ». Il trouvait que M. de Robilant « n'était pas commode »; mais, comme il savait qu'il avait la ferme conviction que, pour sauvegarder la paix, il fallait préparer la guerre, le chancelier le préférait à tout autre partenaire. Il redoutait que les nouveaux ministres italiens ne cherchassent à ralentir les armements de l'Italie.

M. Depretis ne dérangea pas longtemps les calculs du chancelier de Guillaume Ier. Le 29 juillet 1887, il succomba à une attaque de goutte dans sa maison de Stradella. M. Crispi devint alors président du Conseil. Il prit l'intérim des affaires étrangères qu'il cumula pendant quatre ans avec le portefeuille de l'intérieur.

M. Crispi s'empressa de donner à M. de Bismarck des preuves éclatantes de sa bonne volonté. Quelques semaines après la mort de M. Depretis, s'étant rendu pleinement compte de l'état des questions internationales, le nouveau président du Conseil exprima à M. de Bismarck le désir de lui faire une visite, afin de se mettre

[1] Voy. Chiala, *op. cit.*, t. III, ch. XIII, p. 497-98.

Digitized by Google

d'accord avec lui sur toutes les affaires qui préoccupaient alors l'Europe. M. de Bismarck donna rendez-vous à M. Crispi à son château de Friedrichsrühe et le ministre italien s'empressa de partir pour l'Allemagne. L'entrevue fut très cordiale. M. Crispi fut tellement enchanté de l'accueil qu'il avait reçu à Friedrichsrühe que, dans le discours politique qu'il prononça, le 25 octobre 1887, à Turin, il fit les plus chaleureux éloges du chancelier allemand. De son côté, M. de Bismarck fut extrêmement content de M. Crispi. Non seulement, il cessa de le regarder comme un homme de gauche, et, par conséquent, dangereux; mais il comprit d'emblée tout le parti qu'il pouvait tirer de la bonne volonté du nouveau chef du cabinet italien.

En France, le voyage de Friedrichsrühe et les louanges à l'adresse du chancelier qui le suivirent à bref délai firent une impression peut-être exagérée, mais à coup sûr déplorable. Les journaux se firent l'écho du mécontentement de l'opinion et attaquèrent vivement M. Crispi. Celui-ci, obéissant à son tempérament ardent, ne tarda pas à tenir un langage qui devait aigrir les rapports de l'Italie et de la France. Dans le discours qu'il prononça à la Chambre le 4 février 1888, le président du Conseil déclara que l'Italie avait besoin d'une « armée et d'une marine puissantes », et que c'était là le seul moyen de convaincre « ceux » qui ne partageaient pas ses idées, leur faisant comprendre que la Triple Alliance saurait leur imposer le respect de la paix. Ce langage irrita plus que jamais l'opinion française contre M. Crispi. Aussi les négociations pour le renouvellement du traité de commerce italo-français échouèrent, et la guerre de tarifs commença entre les deux pays.

M. de Bismarck était de plus en plus satisfait de la tournure que prenaient les affaires d'Italie. Mais il redoutait toujours l'alliance franco-russe. Pour l'empêcher, il imagina un expédient dont il s'est vanté depuis, et dont il s'est fait une arme pour assouvir sa rancune contre le général Caprivi, coupable à ses yeux du plus grand des crimes, celui d'avoir accepté sa succession lorsqu'il fut congédié par Guillaume II, au mois de mars 1890. L'expédient consistait en un traité secret de « réassurance » que M. de Bismarck parvint à signer avec la Russie au mois de novembre 1887, et dont le secret fut si bien gardé que nous n'en avons eu connaissance que le 25 octobre 1896, grâce aux révélations faites par l'ex-chancelier allemand à son fidèle journal, les *Hamburger Nachrichten* (*Nouvelles d'Hambourg*). En quoi consistait ce traité de « réassurance », et quels furent les événements qui poussèrent l'Allemagne et la Russie à le signer? C'est ce que

Digitized by Google

je vais dire en quelques mots, car l'histoire détaillée de cet épisode de la Triple Alliance me mènerait trop loin.

A la suite des événements de Bulgarie, et surtout de l'élection de Ferdinand de Cobourg comme souverain de cette principauté, élection faite évidemment contre la Russie et en faveur de l'Autriche, le tsar Alexandre III écrivit à l'empereur Guillaume Ier, lui déclarant très catégoriquement qu'il se regardait comme pleinement délié des engagements pris par lui avec les empereurs d'Autriche et d'Allemagne par le traité de Berlin du 21 mars 1884 et lors de l'entrevue des trois empereurs au château de Skiernewice. En même temps, la présence du général Boulanger au ministère de la guerre alarmait vivement M. de Bismarck et les cercles militaires allemands. Une tension de rapports plus grande s'ensuivait entre Paris et Berlin, accompagnée d'incidents de frontière qui pouvaient prendre d'un moment à l'autre une tournure menaçante. Or, comme Alexandre III venait de déclarer à son oncle Guillaume Ier qu'en cas de conflit entre l'Allemagne et la France, la Russie ne se croyait plus obligée à rester neutre, le chancelier s'efforça de gagner de nouveau les sympathies de la cour de Saint-Pétersbourg qu'il avait perdues à la suite de la révélation que l'on avait faite au tsar de certains documents (ce que l'on a appelé vulgairement les *documents bulgares*), qui prouvaient que M. de Bismarck favorisait secrètement l'Autriche en Bulgarie, au moment même où il déclarait à Alexandre III qu'il ne voulait pas se mêler de cette affaire.

La chute du général Boulanger débarrassait bientôt le chancelier allemand de toute crainte, — vraie ou imaginaire, — de conflit avec la France; mais elle n'améliorait nullement sa situation vis-à-vis de la Russie. Il était même fort possible, — et on le craignait à Berlin, — que l'éloignement du « brave général », en mettant l'armée française en des mains plus calmes et plus sérieuses, ne finît par favoriser les projets d'alliance franco-russe. M. de Bismarck était un homme trop avisé pour croire qu'il fût possible, après les événements de Bulgarie, de rétablir l'union des trois empereurs. Les rapports étaient trop tendus entre la Russie et l'Autriche pour songer sérieusement à une telle combinaison politique. Le chancelier s'arrêta donc à un autre expédient qu'il devait mettre en pratique à l'insu de ses alliés, ce qui ne plaide pas en faveur de la droiture de ses procédés. Il s'efforça d'amener la Russie à signer avec l'Allemagne, et à l'exclusion de l'Autriche, un traité de neutralité bienveillante.

Pour atteindre son but, il eut recours aux moyens violents qui lui étaient chers. Sachant combien les questions d'argent avaient

Digitized by Google

de poids en Russie, où l'État avait continuellement besoin de faire appel au crédit pour développer les immenses ressources du pays, le chancelier organisa secrètement dans la haute banque allemande et dans la presse une guerre si acharnée contre les valeurs russes que le tsar, craignant une catastrophe et n'ayant pas le temps de s'adresser au marché de Paris, fut contraint de chercher un remède qui lui permît d'éviter les conséquences de la guerre qu'on faisait à Berlin aux valeurs de son empire.

M. de Bismarck, suivant son habitude, poussa les choses aux dernières extrémités. Une visite du tsar à l'empereur d'Allemagne était annoncée pour le 13 novembre 1887. Le chancelier en profita pour frapper un nouveau coup contre les valeurs russes. Sur un ordre de lui, la banque d'Etat (*Reichsbank*) prit une délibération défendant d'accepter les titres russes comme gages ou cautionnements. Alexandre III fut vivement froissé par cette odieuse mesure et par tout ce qui l'avait précédée. Néanmoins, soit par déférence pour le vieil empereur Guillaume, soit pour suivre les conseils de M. de Giers, qui désirait vivement un rapprochement sérieux entre la Russie et l'Allemagne, il consentit à recevoir M. de Bismarck, dès son arrivée à Berlin. L'audience fut longue. Le tsar ne cacha point ses sentiments au chancelier allemand, lui faisant remarquer que, s'il persistait dans sa conduite actuelle, la guerre deviendrait inévitable à bref délai. M. de Bismarck s'excusa, plaida en faveur d'une réconciliation et s'efforça de prouver à Alexandre III que le seul moyen d'y parvenir était de signer un traité secret avec l'Allemagne. L'empereur de Russie se laissa persuader, et le traité de « réassurance » devint un fait accompli. Il devait durer pendant trois ans, et ceci permettait à la Russie de prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre ses valeurs à l'abri du bon plaisir de l'Allemagne.

Suivant la version des *Hamburger Nachrichten*, d'après ce traité, si l'un des deux empires était attaqué, l'autre devait garder une neutralité bienveillante. Par conséquent, si la France attaquait l'Allemagne, la Russie resterait neutre et se montrerait bienveillante vis-à-vis de l'Allemagne, de son côté, l'Allemagne ferait de même, si la Russie, sans avoir été provoquée, était attaquée.

On a cherché à contester l'exactitude de ces informations du journal de M. de Bismarck. Je ne crois pas qu'on puisse le faire sérieusement aujourd'hui, surtout après les explications embarrassées de la presse russe qui confirment pleinement les révélations des *Hamburger Nachrichten* [1].

[1] Un des journaux les plus importants de l'empire moscovite, la *Gazette*

Digitized by Google

M. de Bismarck triomphait encore une fois, grâce à l'esprit profondément pacifique d'Alexandre III et au respect que la vieillesse de son oncle Guillaume Ier inspirait au tsar. Le chancelier avait su exploiter ce double sentiment pour faire les affaires de l'Allemagne, tout en traitant l'Autriche et l'Italie, c'est-à-dire des puissances alliées, avec un sans-gêne remarquable. Cependant, si rassuré qu'il fût du côté de la Russie, le chancelier continuait sans relâche à augmenter les dépenses militaires. Depuis l'avènement d'Alexandre III au trône de Russie, pour arracher chaque année de nouveaux crédits au Reichstag récalcitrant, il ne se faisait pas faute de parler de la possibilité d'une guerre, non seulement à l'ouest, mais même à l'est de l'empire allemand. Ce langage, souvent peu mesuré, inquiéta plus d'une fois le tsar. Il avait des doutes touchant la loyauté de M. de Bismarck, et ces doutes n'étaient que trop justifiés. Néanmoins, surtout en 1888, le chancelier allemand était loin de chercher querelle à la Russie, redoutant toujours son alliance avec la France, et sachant parfaitement que l'Allemagne, même en cas de victoire, n'aurait rien à gagner à une guerre avec l'empire moscovite. Mais la Russie n'était pas obligée de connaître les secrètes pensées du ministre de Guillaume Ier, et en apprenant que, malgré le traité de novembre 1887, M. de Bismarck venait de demander au Reichstag, le 31 janvier 1888, de nouveaux crédits militaires pour 288 millions de marks, le cabinet de Saint-Pétersbourg crut qu'on l'avait joué à Berlin.

Pour calmer les inquiétudes d'Alexandre III, M. de Bismarck se mit d'accord avec le cabinet de Vienne. Le texte du traité d'alliance austro-allemand de 1879 fut publié par les journaux officiels de Vienne et de Berlin. Il avait un caractère purement défensif. Mais on se demande encore aujourd'hui pourquoi on n'a pas publié également le texte du traité de la Triple Alliance.

*de Moscou*, publiait la note suivante, le 27 octobre 1896, pour atténuer l'impression des révélations faites la veille par les *Nouvelles de Hambourg* :

« Nous ne nions pas qu'il ait pu y avoir (en 1887) un accord entre la Russie et l'Allemagne. Mais il était formulé en de tels termes que la France, bien loin d'en prendre ombrage, eût été heureuse (??) si elle l'eût connu. Il est bon de répéter que feu le tsar était l'ami de la paix comme l'empereur actuel, Nicolas II, l'est également. C'est pourquoi, quel que soit l'accord, quel que soit le traité qui a pu être signé autrefois ou qui existe actuellement, ou qui puisse exister à l'avenir, tout cela ne peut avoir qu'un but : travailler au profit de la paix. »

Cette note explique bien jusqu'à un certain point le but poursuivi par le traité de « réassurance » entre Guillaume Ier et Alexandre III. On serait bien naïf pourtant si on y cherchait un démenti aux informations des *Hamburger Nachrichten*.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, le Reichstag approuva les nouveaux crédits militaires et, cette fois, M. de Bismarck tint un langage plein d'égards pour la Russie. Quelques semaines plus tard, le vieil empereur Guillaume Ier mourait à Berlin (9 mars 1888). Frédéric III lui succédait, mais mourait à son tour au mois de juin de la même année, et Guillaume II inaugurait une nouvelle ère dans la politique de l'Allemagne.

Pendant que M. de Bismarck signait le traité de « réassurance » avec la Russie, l'Autriche se montrait fort prudente dans sa politique extérieure. Ses rapports avec la Russie étaient sans doute fort tendus, mais elle ne fit rien pour les rendre plus mauvais.

Quant à M. Crispi, il marchait à l'unisson de M. de Bismarck. Dans ses rapports avec la France, le premier ministre italien suivait, en général, la ligne de conduite que lui traçait le chancelier. Il n'y eut pas, à proprement parler, de conflit entre l'Italie et la France, mais un état de tension qui s'accentua à la suite de la rupture des relations commerciales entre les deux pays et de l'échange de notes entre M. Goblet et M. Crispi au sujet des Grecs, de Massaouah et du régime des capitulations dans le territoire de la colonie italienne.

L'avènement de Guillaume II au trône eut des résultats que ni M. Crispi ni aucun homme d'État de l'Europe ne pouvait prévoir. Le nouvel empereur, au lieu d'être le disciple docile de M. de Bismarck qu'on s'était imaginé tout d'abord, montra clairement qu'il voulait gouverner lui-même. Bientôt les rapports devinrent difficiles entre le chancelier et son souverain, et, au mois de mars 1890, Guillaume II se décidait à congédier M. de Bismarck. Le général comte Caprivi le remplaça à la chancellerie.

La portée de ce changement politique n'échappa point à M. Crispi, qui s'empressa d'améliorer les rapports italo-français. Profitant du voyage de M. Carnot à Toulon, il envoya l'amiral Lovera di Maria avec quelques vaisseaux de guerre pour le complimenter au nom de l'Italie. En même temps, M. Crispi ouvrait des négociations à Vienne et à Berlin pour le renouvellement de la Triple Alliance. Il proposait d'établir entre l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne une espèce d'union douanière (*Zollverein*) qui, dans sa pensée, devait dédommager l'Italie des pertes qu'elle avait subies à la suite de la rupture des rapports commerciaux avec la France, à laquelle la présence de l'Italie dans la Triple Alliance n'était certes pas étrangère. Mais, au moment où les négociations se poursuivaient entre Rome, Vienne et Berlin, M. Crispi fut tout à coup renversé (31 janvier 1891).

M. di Rudini, en prenant la succession de M. Crispi, fit croire

Digitized by Google

au public qu'il allait changer de politique. En France, on s'imagina qu'il allait renoncer à la Triple Alliance pour proclamer la neutralité de l'Italie. Il n'en fit rien. Dès le mois de juin, la Triple Alliance était renouvelée pour une durée de cinq ans.

M. Chiala parle longuement des origines de l'alliance franco-russe et de la Triple Alliance dans sa seconde période. Je ne le suivrai pas, pour deux raisons. D'abord il ne publie aucun document inédit et il parle de choses que mes lecteurs connaissent parfaitement. En second lieu, l'histoire de la Triple Alliance, depuis son renouvellement en 1891, n'offre rien de bien marquant. Le désir de la paix, commun à toutes les puissances de l'Europe, et la chute définitive de M. de Bismarck, ont diminué d'année en année les chances de ceux qui pouvaient compter sur une guerre générale pour troubler l'ordre dans les différents pays par l'excitation des passions démagogiques. En revenant au pouvoir, en 1896, M. di Rudini renouvela, pour la troisième fois, la Triple Alliance jusqu'au mois de juin 1904. En même temps, grâce aux efforts du tsar Nicolas II, la situation générale de l'Europe s'améliorait à tel point que les événements de Grèce ne parvenaient pas à troubler la paix.

Telle est, dans ses traits sommaires, l'histoire de la Triple Alliance. L'avenir nous dira quelle influence elle aura exercée dans l'histoire générale de l'Europe et si elle mérite les éloges que lui accordent ses apologistes, qui la regardent comme la meilleure sauvegarde de la paix, ou si elle est digne des accusations dont elle est l'objet de la part de ses adversaires. Certes, la situation actuelle de l'Europe est profondément anormale. Jamais on n'a appliqué avec plus d'exagération le principe du *Si vis pacem, para bellum*. Mais plus on prépare la guerre, plus les finances des différents pays s'en ressentent. L'Europe tourne dans un cercle vicieux. On accumule de tous les côtés des armements formidables, puis on redoute l'issue d'une guerre qui pourrait coûter cher à tout le monde, aux vainqueurs comme aux vaincus. Et alors on court après tous les expédients possibles pour sauvegarder la paix. Ne serait-il pas préférable de l'obtenir, cette paix si nécessaire, par de meilleurs moyens?

Comte Joseph Grabinski.

---

Digitized by Google

# MAL PARTI[1]

## VII

... Entre Pornic et Préfailles, la côte s'étend, à peine bretonne, très riante, comme un souvenir, un peu pâli, d'une côte plus célèbre, qui va des îles d'or à Monte-Carlo. L'immense Océan vient finir là. Apaisé et presque morne à l'entrée de Pornic, il se vivifie le long de la côte pour devenir, à Préfailles, dans la hachure des rocs, le superbe monstre à la crinière d'écume. Il retrouve sa furie à cette extrémité et augmente de splendeur jusqu'à la pointe Saint-Gildas, où il retombe subitement dans le repos, comme si son union avec la Loire, consommée ici, l'accablait de volupté.

Cette côte est donc fort belle en soi, et inattendue, entre les plages de Vendée et les plages de Bretagne, de l'autre côté du fleuve. Elle s'appelle la côte Sainte-Marie.

Au temps où les chemins de fer ne facilitaient pas, de la manière d'aujourd'hui, les excursions lointaines, la traversée de l'Europe en huit jours, c'était une mode, pour le pays de Nantes, le Poitou et les Charentes, de venir passer ici les quelques beaux mois de l'année. De cette époque datent les villas, les petits châteaux, ces frêles habitations de luxe et de plaisance qui, actuellement, bien que vides pour la plupart, abandonnées, — ou louées à des passants peu soucieux de leur grâce, — accentuent, cependant, la similitude avec la côte d'azur, reine de beauté.

Le docteur Lemestrel possédait, par la famille de sa femme, une des plus jolies demeures et des mieux situées. Il avait conseillé à ses enfants d'y aller passer leurs jours de solitude dans l'amour, et c'était assurément le meilleur nid.

Un peu au-dessus de la plage de la Noveillard, vers Préfailles en venant de Pornic, la maison était située entre la route et la mer, en

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1898.

Digitized by Google

haut d'une courte falaise; le parc courait sur le roc, descendait presqu'à pic jusqu'au sable des plages, et la fin s'y trouvait où l'Océan commence.

A marée basse, on pouvait avancer jusqu'à ce sable, humide et brillant, fait de rayons brisés du soleil; à marée haute, il ne restait que des cimes de rochers, une barrière hérissée et superbe, faite de ce que la nature a de plus formidable, le granit et l'Océan.

La maison datait de loin, — de 1848; — et c'était l'architecture qu'on aimait alors, un corps de logis et une aile avec tourelle : la tourelle en bonnet pointu, le corps de logis au toit dentelé de mansardes du meilleur style. Le confortable toutefois, le siècle aidant, s'y était installé, et, si petite qu'elle fût, cette habitation du bord de la mer, on y était bien, on y vivait doucement, il y faisait chaud et bon, même aux jours de tempête, quand septembre roule les flots les uns sur les autres, et que l'équinoxe chevauche les grandes vagues. A cette époque, toute la côte est secouée d'un grand frisson. Les barques de pêche et les quelques yachts amarrés à Pornic entre-choquent leurs chaînes et, des Sables d'Olonne à la pointe Saint-Gildas, partout, à Croix-de-Vic, à Bourgneuf, à Noirmoutier, passe le deuil. En certaines années, la tempête dure jusqu'en février : il y a des veuves, sur cette côte, tout autant que dans la vraie Bretagne, à Paimpol ou à Douarnenez. Triste gloire!

Souvent, de sa maison fermée, le docteur Lemestrel avait contemplé la colère des choses : les vagues galopant sur les rochers et la tourmente venant jusqu'à ses pieds témoigner de son désir de mort; il écoutait alors le vent, né sur la lande, sur le plateau nu et morne de la presqu'île, entre Paimbœuf et Pornic. Le vent de terre, fait de sifflements, s'unissait au vent de mer, fait de mugissements. Les pauvres petites maisons des pauvres étaient craquantes comme les bateaux en perdition.

Toute l'histoire de ce pays repose sur ces rafales, et le plateau est dénudé de tant de coups de vent qui l'ont fauché.

En juillet et août, au contraire, après le « gros de mer » du solstice, c'était l'Océan calme, les belles perspectives bleues, l'infini du ciel inondant la mer d'azur.

De la galerie vitrée qui dominait les flots, il y avait, en face, aussi loin que le regard se perdît, les eaux profondes, les eaux brillantes, bleues avec quelques stries vertes sur les bas-fonds. A gauche, par delà Pornic et son port cachés dans un retrait, s'élevaient les hauteurs de Gourmalon, une de ces petites collines boisées qui sont comme une tentative de végétation sous les vents de mer. On distinguait, comme un ruban, la petite route en corniche sur laquelle, aux beaux jours, courent les carrioles

Digitized by Google

anglaises, les paniers traînés par des ânes vendéens. Et, reliée à Gourmalon, en perspective, par la ligne grise que forment à l'extrême horizon les dunes de Bourgneuf, on voyait une ligne droite, sombre, plus proche, coupant les vagues : c'est Noirmoutier et le bois de la Chaise, aux pins célèbres. Puis, à droite, il y avait, de profil, la dentelure de la côte, la montée d'autres chalets, la fuite d'autres parcs; et c'était aussi, à marée haute, le moutonnement des petits flots autour des rocs; à marée basse, un chemin humide entre les vagues et le granit, un chemin soudain coupé, parfois, d'une brusque montée d'écume et, tout à coup, redevenu libre par la fuite momentanée de la mer...

... Juin finissait, lorsque Lamory et sa femme arrivèrent en gare de Pornic. Il était neuf heures du matin, dans une grande chaleur. Le ciel était d'acier, la mer était de plomb.

La voiture commandée attendait. Ici, Hélène conduisait un peu son mari; elle connaissait tout, de ces horizons : il n'en savait rien. Il se laissait faire. Et ceci, en l'occurrence, lui plaisait. Il avait besoin de penser un peu. Il donna les ordres pour les bagages et, assis dans la voiture, en face de sa femme, il rêva.

C'était leur deuxième matin ensemble... Le trajet avait été coupé par un arrêt à Chartres, où ils étaient arrivés pour dîner, le soir du mariage. Ils y avaient passé la journée du lendemain, et la deuxième partie du voyage s'était effectuée de nuit, Hélène ayant tenu à lui montrer leur maison dans la beauté du matin... A présent il réfléchissait, revivait ces quarante-huit heures. Il avait été, il était le mari de cette jeune femme; il avait reçu le sourire de ses lèvres et le don de son âme. Elle était sienne, et, pour cette enfant qui s'était donnée, il était le bien-aimé. Avait-il fait lui-même un pas de plus? Avait-il, dans cet amour offert, trouvé l'amour rêvé? Il baissa la tête...

La voiture montait au pas la petite côte qui passe sous le pont de l'ancien château. Hélène, devant son mari silencieux, eut une ombre de tristesse; elle voulut l'intéresser au paysage. Elle lui désigna, souriante, la première plage de Pornic, la plus étroite et la moins belle, dont elle connaissait chaque recoin, sous les grands arbres; car c'est la plage des enfants.

Elle était toute petite, alors! et, chaque année, un mois ou deux, c'était ici sa saison d'eau. Elle avait connu, à six ans, la joie des villes de sable, où la mer, d'un coup de vague, jette les canaux; elle avait connu, à dix ans, les échappées vers les petits rochers, les courses à la suite des flots fuyants, et les brusques retours, sous le flot revenu; elle avait connu, jeune fille déjà, à quatorze et quinze ans, le charme des bains de mer et les après-midi sous la

Digitized by Google

tente, dans la somnolence des beaux jours d'été. Les deux plus récentes années seulement, de longs voyages en Suisse et aux Pyrénées l'avait éloignée du pays d'enfance. Elle y retrouvait donc, dans un souvenir un peu atténué, des choses vraiment passées, vieilles de trois ans, si vieilles! et la vision de sa mère, très précise, souveraine.

— J'ai été bien heureuse ici, voyez-vous, murmura-t-elle, en souriant — et avec des larmes dans les yeux.

Sourire et larmes! larmes pour ce qui n'était plus, sourire d'amour pour l'avenir près de celui-ci.

— Et regarde encore de ce côté, ajouta-t-elle en rougissant.

Elle bégayait le tutoyement, elle n'osait pas; le plus souvent, elle terminait le verbe par la personne du pluriel.

Elle lui indiquait en ce moment une allée ombreuse, solitaire et calme, perpendiculaire à la route, et conduisant à une fontaine, dite de Saint-Louis.

— C'est ici que j'ai rêvé pour la première fois, — rêvé de plein rêve, c'est-à-dire à rien; et, en vérité, ma joie est double de m'y retrouver...

Elle hésita, elle rougit encore en terminant :

— Avec mon mari...

Elle lui montrait ainsi son âme; il eût pu en effeuiller chaque pétale, et ç'aurait été cette même candeur, cette même senteur naïvement pure. Il souriait à ses sourires, mais il manquait de mots pour lui répondre; il ne savait que dire, craignant que la parole ne sonnât faux. Toutefois, grâce à elle, il avait au moins quitté ses pensées, ses réflexions troubles; il l'écoutait, tandis que roulait la voiture. Ils arrivèrent de la sorte à la villa.

Hélène éprouva le premier retour de joie complète depuis la mort de sa mère. Elle était ici chez elle, chez elle seule, dans sa demeure déjà aimée et connue, avec lui. Elle allait l'entourer de tendresses, le ceindre de son amour, lui faire une vie comme un paradis. Elle mettrait le rayonnement de son âme à elle sur ce front qu'elle ne sentait pas absolument délivré des soucis; elle l'amènerait au bonheur, au repos du cœur dans la joie. Il se faisait que, leur amour devant s'épanouir dans cette maison qui venait d'elle, dans ces lieux qui lui étaient familiers, elle y puisait une force active; elle se jugeait un peu directrice, conduisant celui qu'elle aimait à des parterres fleuris par elle. Conduisant! — ah! pour être conduite à son tour où il plairait au bien-aimé, comme il lui plairait! Elle avait l'abandon total aussitôt qu'il voulait. Mais voulait-il? Elle ne discernait rien encore de ce qui était l'âme profonde de son mari; elle l'aimait, elle était à ses ordres, et toute la liberté qu'elle

Digitized by Google

se croyait en droit d'exiger était de lui faire chaque jour plus doux le sanctuaire de leur affection.

Une de ses grâces spéciales était la crainte perpétuelle où elle se trouvait de ne pas être à ses yeux ce qu'il eût désiré, et elle était exquise en ses recherches du mieux, comme il l'entendait. Elle ne savait pas, étant ignorante en psychologie, ce que voulait tel regard et ce que tel autre ne voulait pas; mais elle s'efforçait de deviner : tout son effort tendait à obtenir du maître si chéri la douce approbation. Elle vivait positivement d'une vie dont il était le créateur, et elle eût considéré comme contraire aux choses prévues par Dieu, de lui déplaire. Il n'avait pas d'élan vers elle, ce qui contenait sa propre expansion, mais elle se donnait sans cesse, de mille manières, par le désir, par les prévenances, par tout ce que le cœur dicte à une femme. Pauvre petite, éperdue de passion, puisqu'elle en avait le droit, et dont l'aile d'amour battait le vide!

Qu'importe, d'ailleurs! elle ne réfléchissait pas encore. Elle fut heureuse, d'abord, en arrivant. Elle présenta à son mari l'asile qui allait être leur chère solitude : ils y resteraient, dans l'éloignement total du monde, trois semaines peut-être, peut-être un mois, en attendant le docteur qui devait venir les rejoindre. Elle le mena à la vérandah d'où se découvrait l'horizon, la grande mer, et Noirmoutier, un peu vague ce matin-là, et la colline de Gourmalon.

— N'est-ce pas que c'est beau; que l'on respire?

De l'infini marin, un souffle de vie montait. C'était, pour leurs poumons débilités par dix mois de Paris, comme une reprise de santé, l'air pur qui n'a connu d'autre contact que le baiser des ondes vertes. Le soleil, vers la gauche, déjà haut, jetait la profusion de son or dans les fonds glauques de l'Océan, et il y avait, sur la nappe liquide, un éclaboussement de lumière; les reflets en couraient longtemps, en ligne droite, des pieds de la colline de Gourmalon jusque très loin, aux confins du monde. Le ciel semblait élargir sa sphère majestueuse d'indigo, et, n'eût été la buée légère de l'horizon, vers Bourgneuf et au-dessus de l'île, on eût dit la Méditerranée, son soleil et son ciel.

— Vous vous moquiez, quand je vous parlais de ma côte Sainte-Marie; êtes-vous convaincu à présent? J'espère que nous serons heureux dans ce beau cadre...

Elle était près de lui, accoudée. Elle sentait bon, toute sa jeunesse épanouie dans la splendeur de la nature. Il eut, de cette grâce et de cette jeunesse, un imperceptible mouvement de l'être; il dit, mettant des intonations douces dans sa voix :

— Le cadre n'est rien entre nous deux, Hélène. C'est vous qui êtes nécessaire.

Digitized by Google

Bien qu'il n'eût pas tutoyé, elle eut une grande joie. Quelque chose de délicieux se dilata en elle. Enfin, il avait montré, sans ambages, son affection! Elle lui prit les mains, se haussa vers lui, tendant ses lèvres :

— Vous êtes bon de me parler ainsi...

Jusqu'aux plus affreux jours de son existence, jusqu'au fond de ses pires douleurs, elle garda de ce matin d'arrivée, de cette minute d'épanchement, un charme inoubliable, berceur des plus fortes peines... Ah! ce soleil sur la mer, ce panorama sans fin sensible, et ces paroles, et ce baiser! Elle y puisa une immédiate confiance, et les impressions douloureuses, fugitives, mais au retour fréquent, s'enfuirent comme des oiseaux de nuit au lever de l'aurore.

Ils déjeunèrent mignonnement en face l'un de l'autre, sur une petite table, devant ce tableau; puis, durant l'après-midi, ils poursuivirent la visite du parc; puis, le soir, leur premier soir, comme la mer était basse, ils descendirent jusqu'au pied des rochers, suivirent la côte. Il n'y avait qu'eux deux; et la lune mettait des flammèches d'or très pâle dans les flaques d'eau.

## VIII

Ils vécurent ainsi leurs trois premières semaines. La vie passait, sensiblement pareille chaque jour. Le matin, au gré de la marée, ou ils couraient les plages, à pied, ou, la charrette anglaise étant attelée, ils descendaient vers Pornic, aux grelots de la petite mule blanche; et Hélène ne savait ce qu'elle préférait, de la promenade solitaire, sur les rochers, sur les goémons, entre les mares que sillonnent les crabes, d'une allure louche et de travers, — ou de la descente vers Pornic, elle près de lui, heureuse de le sentir à elle, heureuse de se mettre à l'abri de sa force, et d'aller au grand trot vers la campagne, parfois très loin, jusqu'au Clion, jusqu'à La Bernerie. En y réfléchissant, c'était la promenade dans les rochers qu'elle préférait; et il y eut surtout un matin qui resta cher dans ses souvenirs,

... Ils étaient sortis de bonne heure, la mer était lointaine, la côte libre indéfiniment. Ils s'y aventurèrent. Ils marchèrent d'abord côte à côte, tranquilles, comme à l'ordinaire; puis une griserie s'empara d'Hélène : la senteur de l'Océan, des algues allongées, des goémons aux grains de raisin brun, et la brise du matin, délicieuse, l'exaltèrent. Elle devint petite fille. Elle courut les rocs, chassa les crabes. Et, à un moment, regardant vers le large, elle vit, très loin, la ligne des flots en retraite : c'était, à ras de terre, une

Digitized by Google

petite écume remuée, un bouillonnement léger de vagues lasses; elle désira aller jusque-là où cesse de reculer la mer, jusque-là où, jamais, la terre n'est desséchée.

— Edouard, dit-elle, allons tout droit vers l'Océan...

Il présenta des objections :

— Le sol est détrempé; nous y enfoncerions jusqu'aux genoux.

Alors la fantaisie s'accentua; elle eut un rêve brusque, tentant parce qu'absurde.

— Oh! si vous vouliez..., fit-elle, si tu voulais!

— Quoi donc?

Elle était jolie, debout sur un petit rocher, vêtue d'une robe de flanelle blanche, un béret blanc sur ses cheveux noirs; elle était jolie, ses beaux yeux brillants de désir, plus beaux et plus noirs que d'habitude. Il s'adoucit, se plaisant à la regarder; il s'approcha, répéta :

— Quoi donc?...

— Si vous vouliez..., j'irais pieds nus...

Elle releva un peu, délicatement, sa jupe, montra son pied menu, sa cheville, et la naissance ronde de son mollet. C'était exquis à voir, la jolie jeune femme ainsi posée, et sa petite figure, mignonne, implorant l'autorisation, l'acquiescement du mari à la folie demandée. Pourquoi aurait-il dit non? Ils étaient seuls, dans le silence du matin, et si quelque passant venait, ce ne serait que pêcheur ou pêcheuse, pauvres gens occupés d'autre chose que de ce que font des oisifs le long des grèves! Ils étaient seuls, lui la regardant, elle charmante.

— Mais je veux bien, Hélène, une fois par hasard...

Elle redit, docile, ses mots :

— Oui, une fois...

Elle s'assit sur le rocher, pour ôter ses souliers et ses bas. Mais il eut un mouvement, un de ces mouvements impulsifs de l'homme vers la femme qui est jolie; s'agenouillant, il l'aida à se déchausser. Elle le laissa faire avec l'étonnement de cet élan, de cette douceur spontanée. Etait-ce l'attendu, l'espéré et l'inespéré qui arrivait? Etait-ce l'amour, sous cette forme dont il est question dans les livres, et qu'elle n'avait pas connue? Elle était trop ignorante, trop crédule et trop pure pour discerner ce qui, dans l'amour, était de la chair, et ce qui y était de l'esprit. Elle ne douta pas que son mari, ainsi à ses genoux, ne subît l'émotion d'amour. Elle fut ravie. Ses deux pieds roses s'appuyèrent au dur granit : ce fut comme une fleur humaine, une fleur de vie sur la pierre inanimée.

Lamory sentit sourdre en lui le flot brusque des passions; il mit un baiser rapide sur le pied rose.

Digitized by Google

Elle eut un grand mouvement de pudeur et d'ivresse.

Elle l'avait à ses genoux, cet homme qu'elle aimait! Pouvait-elle croire que ce n'était pas l'amour? Et cette scène, non renouvelée, mais toujours présente en sa pensée, auréola de poésie, nimba d'illusions les promenades seul à seule, à marée basse. Ce n'était point le tableau, cette mer fuyante atteinte une fois, ce coloris délicieux du matin, le soleil se levant, la nuée de l'aurore évanouie dans la grande clarté du jour, — c'était cette minute d'abandon, ce songe réalisé, son mari à ses pieds. Les courses en charrette avaient beau être douces, elles ne donnaient pas un souvenir si charmant...

Et après le déjeuner, toujours pris sur la petite table du premier jour, devant le panorama, ils demeuraient quelques heures, les plus lourdes, sous les arbres du jardin. Si Lamory eût été constamment ce qu'il avait paru être une minute, l'âme aimante d'Hélène aurait encore apprécié divinement ce temps de repos. Elle s'occupait à des ouvrages d'aiguille, et comme elle n'avait rien de précis à faire, elle travaillait, sans le dire, en s'en cachant presque, à des béguins, à des bavettes. Elle était mariée, — elle aurait un bébé, bientôt, sans doute.

Lamory fumait, lisait un peu, et, deux ou trois fois, il bâillait. Le lien le plus sûr manquait, — la conversation, l'échange des idées. Ils ne se parlaient que pour l'utilité de la vie. Elle aurait bien voulu pousser plus avant, mais n'osait pas. Peut-être n'aimait-il point causer, — et alors c'eût été l'importuner? Là était sa grande crainte. Elle était prête à tout pour lui éviter la plus légère contrariété : combien eût-elle souffert d'une contrariété venant d'elle! Pauvre petite âme d'enfant...

Puis, vers quatre heures, c'était une nouvelle promenade quelconque, puis le soir revenait, et la nuit descendait sur cette jeune femme tout amour, sur ce jeune mari, dont le cœur n'était pas éveillé.

Et lorsque quinze jours se furent écoulés, il songea, ce mari, à regarder sa vie.

C'était à l'heure délicieuse du long crépuscule de juin, quand, la lueur vague des soirs se perdant en une lumineuse obscurité, l'on peut dire que la nuit est venue. Lamory était seul sur la grève. Hélène, un peu souffrante, s'était couchée avant même le dîner. Dans sa rêverie auprès des vagues, Lamory songea d'abord à cette indisposition. La jeune femme avait eu des maux de cœur, et bien qu'en soi cela ne fût d'aucune indication, et bien que, comme médecin, il n'attachât d'importance à ces symptômes que par leur répétition, il arrêtait cependant sa pensée sur cet inconnu qui



Digitized by Google

pouvait se préciser dans la légère indisposition... Les meilleurs plans ont leurs défauts. Avait-il songé à l'enfant, cette conséquence? Les calculs des hommes sont peu de chose, au regard de l'éternelle nature; la loi des mondes ne dévie point de par la volonté d'un seul.

Il avait arrangé sa vie à sa guise, il avait dit :

« J'épouserai cette jeune fille parce que son père est illustre, parce qu'elle est riche, et qu'il me faut le nom et l'argent pour donner l'essor à mon intelligence. »

Il avait dit et il avait agi; il avait oublié de s'appesantir sur ce qui serait après; et voici que, maintenant, l'avenir se levait, devenu présent.

Il arrêta sa marche comme pour regarder, en face de lui, cet insondable qui est le destin d'un homme. — Il était au bord de la mer, de la mer étale à marée haute. L'étendue, sous les rayons lunaires, avait des reflets confus, comme une nappe de mercure secouée dans l'ombre. Le long de la côte, les rocs tranchaient en arêtes vives sur le ciel bleu sombre. La lune, ainsi qu'un flambeau de silence, éclairait le repos universel. Nul bruit ne s'élevait que la clameur de l'Océan. — Lamory contempla ce spectacle d'obscurité, et il se sentit seul, en présence de quelque chose, il ne savait quoi, qui le poussait à descendre en lui, à se juger.

Il s'assit, à la place même où il s'était arrêté, sur un quartier de roc : pour la première fois, il eut une amertume aux lèvres. L'existence, en vérité, n'était pas ce qu'il avait cherché; son cœur sans amour ne lui donnait pas la tranquillité. Il avait de l'ennui : il était déjà las de la comédie jouée; il n'avait pas cru le rôle si difficile. Car il y avait rôle, puisqu'il avait promis l'amour, et qu'il le simulait. Il y avait rôle, et il y avait mensonge.

Menteur! il se sentait menteur! et sans perdre ici l'estime de lui-même, sans ressentir l'humilité chrétienne qui aurait dû naître d'une telle claire vue de la conscience, il s'importunait de ces misères entravant sa marche. Menteur! Et après, puisqu'il l'avait voulu?

Il regarda de nouveau le vaste Océan, dont il ne distinguait que les premières vagues, alanguies; il regarda ce grave tableau, cette nature soumise à des règles constantes, agissant, qu'elle fût riante ou terrible, d'après des ordres invariables donnés par Dieu au commencement du monde, et il envia ce droit de la nature d'être elle-même en toute liberté? Pourquoi, lui aussi, n'agirait-il pas, sans plus d'examen ni de recherche, suivant l'impulsion de son être, dans son propre intérêt? Puisqu'il avait en main l'instrument de son mariage, qu'hésitait-il à s'en servir? Où mènent les demi-

Digitized by Google

mesures? Il songeait à mille choses inutiles, vraiment, il s'égarait en mille hésitations : il se trompait. Le fait brutal, acquis par force, conduit, pour être durable, à l'absolutisme; il avait eu tort de ne pas le sentir plus tôt.

Absolutisme! Il se dégagerait donc des vains scrupules, il irait à son but puisqu'il avait commis, pour cela, une faute initiale, peut-être un crime d'âme. C'était ici la logique du mal.

Elle était condamnée, à présent, la jeune femme : ce n'était pas à elle que profiterait la longue rêverie du bord de la mer. Lamory s'en releva, au contraire, plus révolté, plus ennemi des entraves. L'expérience des quinze jours avaient suffi; il avait été comme à une mascarade, il avait mis un sourire perpétuel sur ses lèvres, il en était fatigué. La conclusion fut simple : il allait moins mentir, il allait suivre, tranquillement, sa vie paisiblement préparée, il allait se montrer lui-même. Et une fatuité superbe fut en lui. Il savait l'amour profond de sa femme; il se savait le maître de cette âme. C'était un pli à donner, ce n'était rien. Il éduquerait Hélène à connaître l'illusion des rêves de jeunes filles, et à donner beaucoup d'amour pour en recevoir très peu, fort peu, à peine...

## IX

M. Lemestrel arriva près de ses enfants, dans une hâte fiévreuse de les revoir. Il avait été comme pris de froid dans sa solitude de Paris; il venait se réchauffer au souffle d'amour qu'il imaginait sur la petite maison de la côte Sainte-Marie.

Il se souvenait, durant le trajet, de ses heures d'autrefois, si lointaines, avec sa jeune femme sortie du couvent pour venir en ses bras : et ç'avait été de l'amour exquis, un rêve dont se parfume toute une vie. Il se souvenait de ceci comme d'hier. Il n'y avait pas bien longtemps, à peine une trentaine d'années, un peu plus d'un quart de siècle, et c'était cependant l'intervalle d'une génération, — et, de l'homme qu'il était alors à celui qu'il était aujourd'hui, il y avait eu le temps nécessaire pour créer un vieillard!

Comme ils s'étaient aimés, elle et lui! Elle, la disparue, la compagne douce et sûre, près de qui, à chacun de ses glorieux succès, il trouvait sa meilleure joie, du bonheur qu'il sentait lui donner! Avoir l'espoir, et avoir l'amour!

A présent qu'il était sevré de l'un comme de l'autre, à présent qu'il était à l'âge des projets courts et incertains, il se souvenait de sa jeunesse croyante, de sa jeunesse fervente avec une mélancolique émotion... Mais, sans doute, allait-il retrouver en ses enfants le reflet de ses jours lointains. Les temps d'amour, évanouis pour lui,

Digitized by Google

vivaient pour d'autres. La vie éternelle ne s'arrête point à l'individu, et l'éternel amour a toujours un avenir. Dans cette chère maison de Pornic, où lui aussi avait aimé, il allait retrouver la vision de jadis, sans doute. Il y croyait très fermement.

Sa désillusion fut prompte, dans la lucidité des parents. Il eut l'affreux serrement de cœur du doute de l'avenir. Il se convainquit de la détresse morale où sa fille allait tomber, et avant elle, bien avant elle, il eut la prescience du cœur fermé de Lamory.

... Dans cette vérandah où elle passait ses journées, où il l'avait trouvée seule, il l'avait enlacée, et il avait baisé ses yeux, qui lui avaient paru cernés; puis il s'était assis près d'elle; ils avaient causé doucement.

Il arrivait à l'époque où Lamory, s'étant repris, avait rejeté le rôle trompeur dont il s'était affublé. Il arrivait à l'heure où le jeune homme avait irréparablement arraché de leur vie future les trois premières semaines après le mariage. C'en était fait des primitives attentions, des paroles pleines de promesses, de tout ce qui est bon, et doux, et réconfortant. Il avait arrangé sa vie comme il lui avait plu. Il était maître et mari, simplement, et, dans les exigences de son droit, il ne conservait que la stricte politesse. Hors cela, et le moment des repas, il avait la prétention de vivre, de faire vivre sa femme dans l'indifférence.

Il lui était lourd (ce point est à remarquer) de jouer la comédie. Il regrettait sa liberté comme il lui avait semblé impossible de regretter jamais quelque chose. Il revenait constamment au nœud où se fermait le cercle de ses pensées : ne pas perdre dans le mariage le libre exercice de son individualité. La femme qui était là, qui était sienne, lui avait été donnée pour son personnel bonheur à lui, et ç'aurait été contraire au but proposé de ne pas être heureux selon ses projets. Alors il avait été lui-même. Véritablement, il n'aimait pas, il ne pouvait aimer.

Hélène avait vu cette transformation avec un étonnement éploré et stupide. Elle n'avait plus trouvé près d'elle, à toute heure du jour, celui dont elle avait tant besoin. Elle n'avait plus recommencé les chères promenades à deux. Hier était tout de suite devenu le passé. Le vide pressenti au jour des fiançailles, cette distance d'âme entrevue entre elle et lui, voilà que cela était réalité. Elle n'y voyait pas encore manque d'affection : mais elle devinait ici un étrange défaut de caractère, une sorte de sécheresse où venait se heurter tout ce qui était en elle si exalté, si délicieusement tendre.

Ah! la tristesse, non des premiers doutes, des premiers soupçons, mais du premier désenchantement, de la preuve première que tout n'est pas ce qu'on a cru! elle en avait bu la triste amer-

Digitized by Google

tume : — comme cela, la vie! comme cela, les espérances! Et cet avenir en quoi elle avait tant compté, et cette ivresse d'être à deux, toujours, — que cela?

Elle n'avait, d'ailleurs, aucun reproche à lui faire. Il sortait de sa vie, simplement. Il lui disait de brèves paroles, il s'asseyait une minute, et puis partait, ou, s'il restait, il n'y avait pas de conversation, il n'y avait pas, oh! surtout, il n'y avait pas de caresses. Et pour la première fois des larmes étaient venues à ses yeux, des larmes qui n'étaient pas pour sa mère; elle avait senti se rouvrir l'affreux abîme du vide.

Aussi fut-elle à son père d'un grand élan, s'abandonnant à lui douloureusement :

— Père! c'est bon de me retrouver petite fille auprès de toi.

Il espérait un accueil plein de tendresse : il ne l'attendait pas aussi tendre, avec cette nuance attristée. Il voulait bien être le père, toujours; — être l'appui, il ne pensait plus que ce fût son rôle.

Hélène ne se livra pas, lui-même ne l'interrogea pas; il sut bien vite cependant que le bonheur n'était pas en cette maison : maison de son bonheur, où il leur eût été si facile d'être heureux! Il regarda le parc, la perspective de la mer, et il murmura :

— C'est un si joli nid, pourtant! Et le gâcher!...

Ah! le gâcher! gâcher sa vie, gâcher celle des autres! Savait-il bien ce qu'il faisait, ce Lamory?

La saison passa donc sans joie, cette première saison à trois, dont Hélène avait espéré le bonheur, et son père le repos. Même, la présence de M. Lemestrel distendit davantage des liens à peine fixés. De savoir sa femme près de son père, Lamory n'avait aucun scrupule à la délaisser, et il en prit plus facilement l'habitude. Par ce dernier sentiment d'honneur qui parfois s'agitait en lui, il préférait ne pas la voir, ne pas lui montrer un masque nécessairement hypocrite; il avait pour elle la pitié un peu blessante de l'homme qui plaint une femme de ne pas être aimée de lui; alors, la sachant près de son père, il s'éloignait, retrouvait la belle harmonie de son existence.

Le docteur Lemestrel suivait du regard cet étrange spectacle; et, s'il n'y trouvait pas une douleur à en mourir, c'est qu'il pensait encore que l'avenir pourrait tout changer. L'avenir, unique remède! Avec le temps, les grandes amours se perdent; avec le temps, les amours paisibles naissent. Il espérait. Mais il avait une telle angoisse à suivre pas à pas cette inconcevable aventure, qu'il préféra ne pas retourner à Paris en même temps qu'eux, laisser les choses se préciser loin de lui. Il reviendrait un peu plus avant dans l'automne; on n'était encore qu'en septembre.

Digitized by Google

— Partez, leur dit-il, je reste; plus que vous j'ai besoin de l'air fortifiant de nos côtes.

Et, dans sa confiance en l'avenir, en même temps que dans son désir d'éloigner le doute de cette âme blanche, il dit à Hélène, lui montrant Lamory :

— Aime-le bien!...

Mais à celui-ci, avec plus de douleur qu'au jour du mariage, avec une horrible crispation du cœur, il murmura :

— Je vous la confie... Vous en souviendrez-vous?...

## X

..... « Aime-le bien », avait dit son père. Etait-ce donc qu'elle n'aimait pas comme il fallait? Etait-ce qu'elle aimait mal? Elle chercha naïvement, dans son âme, le défaut que pouvait avoir son amour, et elle fut, plus que jamais, très craintive auprès de son mari.

Dès les premiers jours de leur vie parisienne, elle s'annihila pour ne pas déplaire; elle s'ingénia à rendre son mari satisfait. Ce qu'il voulait, elle le voulut, de parti-pris; elle le laissa régner souverainement, et sur son âme et dans la vie réelle. Elle était plus petite fille qu'avec son père, qu'avec sa mère, et si douce, si soumise, si esclave! Ah! esclave, elle l'était avec adoration, d'un cœur entier! Et cette docilité n'était pas toute de raisonnement : la jeune femme y trouvait un charme personnel. Il lui plaisait d'être à son mari aussi totalement. Lui donnerait-il en retour le bon sourire qui récompense? Faisait-elle enfin ce que son père avait conseillé? Le maître avait l'absolue puissance : était-ce bien ainsi?

Il ne comprenait pas toute la valeur de cet abandon. Il ne s'attardait pas à peser les délicatesses de cette âme, ni à comprendre ce qu'il y avait de passion profonde dans l'attitude d'Hélène. Il ne voyait que le résultat, dont il était content. Il avait placé sa femme dans le sillage de sa vie, elle le suivait, il commandait et elle ne le gênait pas. Ce mot est dur; et tout grossier qu'il soit, il n'en est point de meilleur pour peindre sa pensée. Elle lui avait été gênante, aux premiers jours, cette pauvre femme tout amour, cette femme qui s'était si tendrement donnée! Maintenant, il avait repris son existence, trouvant toute chose à sa place, froidement et tranquillement.

Au contraire d'elle, qui avait si présent le conseil de son père : « Aime-le bien », il n'entendait plus cette parole suprême : « Je vous la confie. » Il était revenu au plan tracé d'abord. Il avait

Digitized by Google

l'existence large, et pour lui; il se souciait peu, en vérité, du reste.

Le cadre de ces deux vies était un joli petit hôtel de l'avenue de Messine, non loin de la demeure de M. Lemestrel. Petit hôtel moderne, où les goûts fastueux de Lamory trouvaient leur élément, mais trop grand, si mignon fût-il, pour la solitude d'Hélène. Lamory n'apparaissait guère qu'aux repas. Le matin, il était à sa clinique; de une heure à trois, il recevait les clients riches; le soir, il allait à son cabinet, y travaillait, y restait. Tout d'abord, elle s'était plu à l'y suivre, à s'occuper auprès de lui à quelque ouvrage d'aiguille, mais elle y avait senti, plus que partout ailleurs, le peu qu'elle était dans sa vie.

Ce n'était pas, certes, qu'elle eût voulu être consultée sur des sujets dont elle se savait ignorante, mais elle imaginait une union de pensées, un échange de vues, même sur ce que l'on ne saisit pas bien, et qui éclaire même l'intelligence de celui qui sait. Et point. Les lentes heures passaient silencieusement sans qu'il interrompît sa lecture, son travail, par le mot tendre qu'elle attendait.

Alors, elle avait renoncé. Elle restait à l'autre bout de la maison, dans le boudoir solitaire, où, après la stupeur de cette existence si différente de son espoir, elle avait parfois des larmes. Puis quand, lasse et désœuvrée, ne sachant que faire, elle avait rejeté le livre, rejeté la tapisserie, elle gagnait la grande chambre du premier, riche et superbe, trop riche et trop superbe en face du dénuement de son âme. Elle se trouvait, — comme toujours, hélas! depuis qu'elle aimait, — absolument seule et perdue. Lamory avait gardé sa chambre. Jamais, cependant, il ne passait une nuit hors de chez lui : il était tout, sauf débauché. Il restait l'être impassible du début. Il n'avait pas ressenti d'amour pour sa fiancée, il n'en ressentait pas pour sa femme; il s'était débattu au commencement, aujourd'hui, il était calme et, sa femme ayant accepté, du moins le supposait-il, cette sécheresse de son cœur, il n'avait plus que faire d'y songer.

La notoriété lui était venue par la richesse. Il travaillait dans la certitude de l'avenir. Qu'y avait-il de plus souhaitable ici-bas? Il aimait être le maître, et son goût d'autorité avait de quoi se satisfaire auprès de cette enfant qui continuait de l'aimer éperdument du fond même de sa désolation.

Cet homme était donc heureux.

Le bonheur même le rendait plus aveugle aux douleurs des autres; il ne voyait pas qu'il piétinait chaque jour davantage le rêve d'Hélène jeune fille.

Rêves de jeune fille! Comme elle s'en souvenait, à présent, des

Digitized by Google

heures passées à espérer, jadis, avant les fiançailles, pendant les fiançailles, dans l'affection tranquille de sa mère qui n'était plus! Elle se souvenait des longs instants d'extase devant la bague de fiancée, dont brillaient les diamants. N'en sortait-il pas des rayons de joie?

Maintenant, elle s'absorbait à regarder l'anneau d'épouse, et elle y cherchait le mot de cette énigme : posséder tout ce qu'on a désiré, aimer de tout son cœur son mari, et n'avoir ni paix ni bonheur!

## XI

La jeune Mme Lamory, celle dont le mariage avait paru, à ses amies, si séduisant puisqu'il était mariage d'amour, puisque ses parents avaient consenti à ce qu'elle désignât elle-même son fiancé, — la jeune Mme Lamory connut la vie impitoyablement. Elle y éprouva les détresses de la désillusion, elle sut les heures d'ennui, et le désœuvrement dans le dégoût de la moindre action.

Peu à peu, elle comprit la réalité des choses, et, comme apparaît e décor lorsque s'écarte le voile, ainsi l'obscurité de son âme s'éclaira peu à peu. Ce qui était brume devint clarté. Le tableau de ses jours se précisa. Elle vit.

Non, du reste, qu'elle aimât moins, qu'elle reprochât à Lamory d'avoir si mal rempli son rôle : elle n'en était pas là, et elle n'avait aucune base lui permettant, par comparaison, de juger son mari; elle n'accusait ni lui ni personne; elle ne savait pas pourquoi tant de détresse était en elle, et elle était simplement malheureuse.

Mais elle était trop jeune pour se connaître en souffrances. De la lente montée d'angoisses que l'homme subit au long de sa route, elle avait jusque-là tout ignoré, et la science de supporter le mal ne s'acquiert que par un dur stage. Elle ne savait pas encore l'ivresse de voir tout rêve tombé, la satisfaction âpre de comprendre que cet espoir est un leurre, et cet autre aussi, et cet autre encore, le contentement enfin de l'âme, déjà endolorie, à prévoir toute la peine, tout le poids de l'heure qui vient. Elle ne se doutait pas qu'un moment arrive où l'on s'attend, après chaque malheur, à un malheur plus grand, et que le calme suprême se puise à la suprême douleur.

Son cœur n'avait jamais senti le serrement de la complète misère morale; son cœur, pauvre cœur désormais, n'avait pas encore connu la plénitude du mal.

Elle était en face d'une atroce désillusion, de la réalité telle qu'elle n'avait pu la concevoir; elle n'était préparée à rien.

Digitized by Google

Elle avait imaginé sa vie suivant une ligne prévue, elle l'avait rêvée sans heurt. Voilà que tout avait menti. Elle regarda cette vie à la dérive, et elle pleura.

Ce serait une page austère que l'analyse exacte de cette âme, dévastée par un vent de tristesse. Elle n'avait rien trouvé de ce qu'elle avait attendu, et au contraire s'étaient levées de douloureuses visions. Elle avait mis sa confiance en un seul être; elle avait, jeune fille, cru à l'habituel bonheur; elle avait, jeune femme, cru à l'existence heureuse promise; et elle se retrouvait, comme une plante transportée sur un sol sans assise, perdue et solitaire. Et comme cette plante, dont la mort, une à une, arrache les feuilles jaunies, ainsi, une à une, elle avait vu tomber les espérances de son âme.

Elle était à présent désemparée, n'ayant ni volonté ni regret, puisqu'elle ignorait comment se conduit la vie, et qu'elle ne se souvenait pas d'avoir mal fait. Elle avait atteint l'absolu de l'abandon. Les heures de son existence étaient lourdes et mornes. Elles tombaient écrasantes sur son cœur. Chacune suivait la précédente sans qu'il y eût de changement, sans que même le moindre événement se précisât, qui fût de nature à l'intéresser.

Elle était, dans l'immense appartement, souveraine du silence et de la solitude. Elle avait vingt et un ans. Elle pouvait regarder le large fleuve de son avenir : il coulerait entre les mêmes rives d'aridité navrante. Cela serait ainsi, longtemps, toujours! Et pourquoi?... Ah! son mari, le glorieux maître à qui sa joie avait été de se donner! Son mari, l'égide si nécessaire à sa faiblesse! comme elle s'était trompée! et comme cela est vain, encore une fois, des rêves de jeune fille! Il n'avait rien su construire du pur amour qu'elle apportait. L'inestimable trésor avait été traité en faux diamant, et sans doute, — oh! mon Dieu! elle s'affolait de le penser, — sans doute eût-il été retenu davantage par l'éclat faussaire du strass que par les eaux limpides de la pierre précieuse! Sans doute elle n'avait pas brillé de cette manière qui, n'étant pas naturelle, est la mieux appréciée. Il lui avait manqué, à la petite fille qu'elle était encore, les roueries de cette sorte de femme qu'elle ne serait jamais. Et son mari, n'ayant pas trouvé en elle ce que tous les maris, peut-être, recherchent chez leurs femmes, l'amour qu'elle voulait faire grandir n'avait pas crû. Ils étaient restés un peu étrangers, et c'était de sa faute, à elle qui n'avait pas su...

Une autre, une bien dure angoisse, lui venait encore : n'avoir pas d'enfant.

Déjà une année allait être passée, et elle n'avait pas senti dans ses flancs naître la vie qu'elle attendait. Elle s'était attachée à cet

Digitized by Google

espoir d'un attrait tenace; elle y voyait pour elle le seul repos possible. Mais c'eût été sans doute un trop beau rêve. L'enfant ne venait pas; elle désespérait qu'il vînt. Et pour la première fois un doute la prit sur la belle ordonnance des choses éternelles, sur ce qui est et sur ce qui doit être.

Elle avait une amie de pension qui, pauvre, s'était mariée, trois ans avant elle, à un homme pauvre qu'elle aimait : à présent elle avait deux enfants, et un troisième allait venir, et sa pauvreté s'était changée en dénuement, serait bientôt misère. Trois enfants à celle qui était pauvre, qui était faible, qui se ployait sous le fardeau quotidien, et elle, avec toute sa richesse à dépenser, toute son oisiveté à employer, elle n'avait pas de petit être, dont le rire absorberait sa peine! Incompréhensible de la destinée! Le lot de chacun apparaît différent, pour conclure cependant à la commune tristesse, celle-ci d'avoir trop, celle-là de n'avoir pas!

Son amie, quelquefois, la venait voir, et elle lui enviait sa petite fille aux boucles brunes; c'était une enfant de trois ans, petite comme une poupée, avec des grâces charmantes, une fragilité de miniature, des joues comme un pastel, un profil d'ange bouffi, le pur orgueil des mères. Et celle-ci, cette mère, était glorieuse de son enfant, et son amie, Hélène, la jalousait, elle pauvre, elle faible, elle chétive, à cause de sa maternité. Ce rêve : n'avoir pas de fortune, être presque sans force, quitter le bel hôtel, et posséder l'enfant avec l'amour!

La petite fille aux boucles brunes lui laissait en partant la sensation plus âpre du vide à retrouver. L'enfant s'éloignait; la mère, qui portait un autre enfant dans sa taille élargie, retournait à sa tâche, à sa vie précaire, et elle, elle retrouvait le cadre trop grand de ses jours... Ah! ce grand cercle de froid et d'abandon, où elle s'était sentie comme entraînée à de si fréquentes reprises, dès le début, ce n'était pas une illusion, elle en connaissait l'aride étendue, et c'était bien, sa vie, une solitude dans un abîme...

## XII

Et le temps passa ainsi.

Hélène n'en savait plus même les divisions : ce jour-ci, hier ou demain, c'était, au demeurant, les mêmes heures sans plaisir, sans espoir, sans confiance.

Dans le corps symbolique que constitue la famille, elle était ainsi qu'un membre mort. Elle l'était trop, d'ailleurs, même comparativement à sa douleur.

Digitized by Google

Tandis qu'elle s'enfonçait vers les détresses, son mari suivait sa marche en avant, sortait davantage du cadre. Cette femme docile, aimante, petite devant lui, qui lui préparait passivement le côté matériel de ses jours, cette femme toute simple et sans murmures, il ne la voyait plus guère. Il se félicitait de l'avoir formée à son gré, et il passait très haut, et il n'était pas effleuré du soupçon des souffrances possibles, encloses en elle. Il lui avait dit, une fois, comme il lui plaisait qu'elle fût mise : elle s'observait à être mise ainsi; il lui avait marqué, une fois, qu'il aimait le sourire et détestait les fronts moroses : elle souriait et elle montrait, entre la retombée de sa chevelure noire, un front sans pli.

Il ne voyait pas plus loin que ces sourires, que ces attitudes, et leur vie aurait pu être de la sorte toujours. Elle le fut, en effet, longtemps, hormis deux incidents qu'il convient de rapporter.

Une nuit, Lamory, tenu éveillé par une légère insomnie, crut entendre sa femme pleurer à ses côtés. Il se tourna doucement vers elle, mais elle cachait son visage; il voyait seulement les beaux cheveux, superbes et sentant bon. Il écouta. Il entendit les courts sanglots et cette respiration mouillée qui indique les pleurs.

Elle pleurait près de lui, sa femme, dans le silence de la nuit! Le croyant endormi, elle ne se retenait pas, ne se dérobait pas. Sa poitrine était déchirée et elle laissait couler ses larmes, lentement, le long des joues, jusqu'à l'oreiller. Il y avait une place humide, tout de suite froide, au contact de sa chair et de la batiste. Elle avait cru que, pour pleurer, la nuit lui appartenait et elle pleurait, au fond de sa solitude, près de son mari, les rêves de sa vie abîmée. Son désespoir était immense; elle l'excitait encore de ses larmes.

Elle remuait à peine, elle avait un petit mouvement convulsif des épaules, et, s'il s'était penché au-dessus d'elle, Lamory aurait vu ses grands yeux noyés qui interrogeaient douloureusement la nuit confuse. Mais il resta lui-même immobile, tourné simplement vers elle et la tête dans sa main. Il regardait la chevelure noire, il écoutait pleurer sa femme.

Quel chagrin avait-elle? En toute vérité, il l'ignorait. Etrange vie! Ils étaient l'un près de l'autre, celui et celle qui s'étaient promis de n'être qu'un seul être; ils étaient côte à côte et ils ne se connaissaient pas. Lui, il entendait les pleurs de sa femme, et son âme, il ne la savait pas : c'était une *âme d'à côté*. Ah! l'âme d'à côté, l'âme qui n'est pas la vôtre, que vous ne pénétrerez jamais de votre âme, dont une barrière vous sépare, il la sentait ici totalement étrangère, et il n'en était pas affolé! Et il n'avait pas conscience de l'affreux contre-sens où il tombait! Il ne prenait pas

Digitized by Google

cette femme, la sienne, dans ses bras, pour lui demander pardon!

Il n'y songea pas, mais il fut cependant impressionné. Il éprouva de la pitié et quelque chose de plus doux, comme de la reconnaissance qu'il lui aurait eue de ne l'avoir pas importuné, durant le jour, par cette douleur dont elle pleurait. Il avait horreur de la tristesse, elle la lui avait cachée, elle ne s'en souvenait que la nuit; cela était bien à elle, et délicat. Il imaginait sans peine, il trouvait fort plausible cette recherche d'Hélène à lui éviter le moindre ennui, même celui d'entendre la confidence de ses angoisses! Superbe fatuité des hommes! Il l'avait bien façonnée de la manière qu'il avait voulu! Et il eut une sorte d'attendrissement de la trouver si prévenante, si douce.

Pour la première fois, il s'appesantit sur la grâce morale de sa femme; pour la première fois, il la regarda au point de vue sentimental, et encore que tout ceci provînt de son propre égoïsme, il en recueillit une impression meilleure. Une fibre de son cœur avait été touchée. Il avait, cela est certain, jugé à faux, et par rapport à lui; il n'avait pas fait l'examen de conscience qui eût été nécessaire; il gardait pourtant une impression meilleure, et il se rendormit tranquille, tandis que l'âme d'à côté, douloureuse, poursuivait l'insomnie.

Le second événement est d'un ordre tout différent.

Vers une fin d'après-midi, au printemps, Lamory fut surpris par une brusque ondée, devant Saint-Augustin. Il était près de chez lui; il aurait pu y arriver, peut-être, avant le gros de l'orage, mais, ayant bien travaillé dans la journée, il pouvait s'autoriser à flâner un peu. Il résolut d'attendre, sous le porche de l'église, la fin de l'averse. Il n'entra pas dans le sanctuaire, car les choses de Dieu rappellent la mort et il évitait d'y penser. Il fut à l'extrême pilier gauche, s'y appuya.

Il regarda la place.

La pluie avait été brusque; vers le bureau des omnibus, à droite, il y avait eu une poussée de gens surpris. Il s'intéressa un peu à ce groupe, dont les figures semblaient toutes décontenancées. Puis il suivit des yeux quelques dames qui passaient rapides, coupant la pluie, le parapluie ouvert, la jupe un peu haut relevée. Puis, très loin, sous les arbres du boulevard Malesherbes, il voyait des loqueteux philosophes qui, appuyés aux troncs, fumaient insoucieusement de vieux bouts de cigares, sous l'abri des branches. Et tout ceci, à travers le rideau de l'orage, avec les omnibus passant complets, avec les cochers de fiacre pleins de hauteur pour les piétons, avec le petit square Delaborde, et les voitures d'arrosage dételées, rangées comme des bêtes vertes au repos le long de la

Digitized by Google

caserne de la Pépinière, tout ceci, pour banal que ce fût, l'amusa un peu.

Puis l'eau fut plus rare, les passants se hasardèrent davantage, le bureau d'omnibus se désemplit.

Une jeune femme descendit alors les marches de l'église; son parapluie ouvert la cachait presque complètement. Elle était sortie par l'arcade du milieu, de sorte que Lamory ne la vit qu'aux dernières marches. Lorsqu'elle fut sur la place, elle releva sa jupe et elle mit à le faire une grâce qui le surprit; en même temps, il pensa qu'il connaissait ce geste.

La cheville était jolie, et le jupon de soie jaune avait une riche dentelle noire.

Elle traversa la chaussée, évitant les flaques, et quand la perspective permit de voir son visage, Lamory, qui s'en doutait un peu, reconnut sa femme.

De toutes celles qu'il venait de voir passer, de toutes celles qui avaient fait le geste de relever la robe, de toutes celles que son désœuvrement s'était distrait à juger, elle était assurément la plus jolie, — et la mieux mise.

Il l'observait, à présent, tandis qu'elle gagnait le trottoir opposé : simplement habillée, quoique impeccablement, elle était, dans le froufrou léger des soies, mais avec plus de pudeur dans le maintien, une vraie Parisienne dessinée par Guillaume.

« La jolie femme! » murmura-t-il en souriant.

Cela lui faisait plaisir, très sérieusement, de la trouver ainsi.

Et il ajouta ce lieu commun :

« Qu'elle ne soit pas ma femme, et je l'aimerais, sans doute, de tout cœur, rien que de l'avoir vue, sous les dernières gouttes de pluie, traversant cette place... »

Alors, il rêva. Il s'appuya davantage au pilier et, les yeux vagues, il songea à l'absurdité des choses.

C'était vrai, d'une vérité humaine et stupide, qu'il eût pu ressentir de l'amour pour cette jolie passante, si elle n'avait pas été sa femme; c'était vrai, d'une honteuse vérité, que s'il n'eût pas vu le visage, ni reconnu trop vite la couleur de la robe, il eût pu se prendre de caprice pour le jupon de soie à riche dentelle. Il aurait pu la suivre, cette silhouette dans cette fin de pluie, et désirer une folie, lui d'habitude si raisonnable : — et ce beau feu tombait parce que c'était sa femme. Bien qu'il reconnût, chez celle-ci, la supériorité de l'élégance, et comme son geste avait été charmant, il suffisait que ce fût elle pour que le charme se rompît.

Il trouva ses pensées monstrueuses.

Non que sa propre personnalité lui parût telle : mais il estima

Digitized by Google

que l'humanité, dont il faisait partie, avait d'incurables tares. Pour la première fois, il fit réflexion sur le mal que l'homme porte en soi. Pour la première fois, il toucha du doigt, pour ainsi dire, le côté véritablement vicieux de l'acte qu'il avait commis. Puis il se souvint des larmes d'Hélène, il rapprocha ces larmes de la visite à l'église d'où il l'avait vue sortir, et il conclut :

« Peut-être n'est-elle pas heureuse!... »

Mais, en rentrant, il n'y songeait déjà plus.

## XIII

Il restait, pour Hélène isolée, un suprême remède : la vie extérieure, le monde. Elle résolut d'y chercher ce réactif à la douleur, que la moyenne banale des âmes a coutume d'y trouver.

Elle devinait, par ailleurs, qu'un tel dessein n'était pas pour déplaire à son mari, et c'était une espérance nouvelle qu'elle y porterait, — l'espérance suprême de gagner son cœur au milieu des fêtes : ce qu'il aimait chez la femme, et qu'elle n'avait pas, elle l'acquerrait peut-être dans ce cadre différent. Elle mettait donc là un petit calcul d'épouse, et toute la chère malice dont elle fût capable était de paraître désirer, dans un but d'amour, ce que sa tristesse eût naturellement refusé.

Au commencement du deuxième hiver après son mariage, elle ouvrit ses salons, et elle retrouva ce qu'elle avait connu avant la mort de sa mère : des dîners reçus et rendus, des soirées, des bals,

La belle jeune femme qu'elle était resplendit dans la lumière : si elle avait voulu, elle aurait rencontré, près de ce mari au bras de qui elle entrait, et qui ne l'aimait pas, une autre satisfaction d'amour. Sa jeunesse, sa fortune et sa grâce lui offraient des revanches faciles à obtenir. Mais elle n'y songea point, en vérité. Elle n'était pas faite pour le jeu louche des passions hasardeuses. Elle emportait à travers la vie sa perpétuelle ingénuité, et, de sa beauté très captivante, elle ne se servait pas pour retenir le flot oisif de ses admirateurs.

Elle eut, un soir, cette conversation avec un ami de son mari, un officier de l'Ecole de guerre, riche et garçon, à qui les loisirs donnaient un cœur de feu :

— Cela vous est donc absolument égal qu'on vous aime? disait celui-ci. Cela ne vous fait donc absolument rien qu'on vous entoure de l'affection la plus sincère, la plus véritable?...

— Et pure! oh! si pure! interrompit-elle, son clair sourire aux lèvres.

Digitized by Google

L'officier ne se démonta pas.

— Mais oui, pure; pourquoi non?

— Pourquoi? Pour être moins, — comment dirai-je? — moins uniforme? Etre toujours blanc, toujours respectueux, toujours parfait, cela doit être ennuyeux pour un amour de militaire!...

Elle riait encore, et il rapprocha sa chaise de la sienne.

On était à l'ambassade de ***. Il y avait eu comédie, et, en attendant un autre divertissement, on causait, par petits groupes. Hélène et l'officier étaient donc bien perdus dans la foule; l'un tout à l'autre, s'ils voulaient. Sous la retombée des larges chamérops, ils formaient un groupe tranquille, et c'était un flirt tout indiqué. L'officier l'entendait ainsi. Il murmura, très près d'elle :

— C'est précisément ce qui vous trompe. On vous a fait peur, quand vous étiez jeune fille, de nos amours de garnison. On vous a représenté le célibataire, — qu'il porte le dolman ou l'habit, — comme le perpétuel conquérant, le grand dévastateur des familles : criminel qui passe, avide de sensations nouvelles, faisant des victimes dans la seule préoccupation, comme don Juan, de numéroter ses conquêtes...

Elle se recula un peu au fond de sa bergère, afin d'éviter le souffle chaud du jeune homme, et le frisson aussi, près de son oreille, de la moustache indiscrète.

Elle répondit :

— Je me figurais, en effet, de la sorte, la vie des inutiles célibataires, sans les hausser toutefois, monsieur, croyez-le, à la hauteur de don Juan. Il paraît que je jugeais mal. J'en suis charmée pour vous... Dites alors ce qu'il est, le célibataire, quand il se présente, sous le dolman ou sous l'habit, la bouche pleine de jolies paroles, mais le cœur vide de jolis sentiments?

— Voici où est votre erreur. Ce n'est point de jolis sentiments qu'il est vide, le cœur, c'est de sentiments durables...

Elle regarda de son joli regard brun où passaient des lueurs dorées, et, relevant un peu l'arc des sourcils, elle interrogea :

— Vous êtes sérieux?

— Très sérieux... Ah! croyez-vous qu'il y ait sur la terre plusieurs femmes dignes d'être aimées? Croyez-vous qu'une de celles-ci, rencontrée au long du chemin de notre vie, ne puisse adoucir l'âpre solitude de notre cœur? Car, jusqu'à une certaine heure, il est seul et vide d'amour, notre cœur qui a cru aimer. Il a aimé, en effet, au sens grossier du terme, mais ce n'est pas la matérialité des choses qui peut remplir l'infini de nos désirs! Et alors, que naisse la passion véritable, et ce sera, soyez-en sûre, pureté et agenouillement. C'est ainsi que je vous aime.

Digitized by Google

— Je vous en suis bien reconnaissante, mais laissez-moi vous dire que je n'en crois pas un mot...

Ce disant, elle tourna les yeux vers son mari, adossé à un chambranle de porte, parmi des causeurs. Il était grand; sa belle barbe, aux tons roux, allongeait son profil. Il représentait, à ses yeux, la force, la beauté mâle, l'intelligence; il était, à ses yeux, le seul digne d'arrêter les regards; elle le regarda, et en même temps, elle éprouvait une détresse sans bornes, et en même temps, elle touchait au fond des douleurs humaines d'entendre venir d'un autre, de cet officier quelconque et indifférent, le cantique louangeur qu'elle avait espéré de son mari!

Rien de celui-ci, et tout de celui-là! Ou c'était une monstrueuse anomalie, son existence, ou il mentait de plein cœur, cet homme qui parlait d'amour pur.

Elle préférait, certes, la sécheresse absolue de tout être, le manque d'élan dans l'amour, que de le trouver chez les étrangers, non chez son mari. Ah! l'ivresse, à jamais impossible, d'entendre ce chant d'amour dit par le seul qui l'eût pu rendre heureuse!... Et, passant la main sur son front pour cacher son tourment, elle ajouta :

— Je ne puis rien croire, en effet, de tout cela. Vous avez certainement lu les préfaces d'Alexandre Dumas fils. Il en est une fort jolie où il explique ce que ne peut manquer d'être la pensée de l'homme qui parle d'amour à une femme mariée. Je vous y renvoie.

— Je n'irai pas. Je parle cœur, vous me répondez esprit. Les paradoxes d'un homme de lettres ne sont pas vérités. Ne recourez pas aux livres. Dites-moi pourquoi, de votre propre pensée, vous ne me croyez pas.

Sous l'éventail de plumes ramené vers le visage, elle eut un long soupir; son regard revint à son mari, et elle répondit :

— Ah! parce que vous devez imaginer bien aisément que tout ce que vous me dites, et cet amour exquis promis par vous, une autre bouche me l'a déjà dit, une autre bouche me l'a déjà promis. Et vous devez penser aussi, sans grand effort, que j'aime celui qui a parlé avant vous. Vous prenez le même thème pour tromper mon âme... Voyez-vous celui qui est là, près de cette porte? C'est mon mari. Pour que je crusse vos paroles, il faudrait que vous fussiez lui. En avez-vous le moyen?

— L'avatar serait difficile, et je ne l'espère pas.

— N'espérez donc point me faire prendre au sérieux votre bel étalage de purs sentiments. Un autre, avant vous, m'a conté votre conte, et je ne suis pas encore assez vieille mariée pour désirer changer de guide...

Digitized by Google

Elle déroba de nouveau son visage sous l'aile mobile de l'éventail, et, comme le spectacle reprenait, son interlocuteur s'éloigna peu à peu, rentra dans les rangs. A la fin du premier monologue, Hélène, se retournant, ne le trouva plus. Il avait été vaincu, comme les autres : pour toujours, il sortait de sa vie. Il eut simplement sur elle ce jugement :

« Ce n'est pas une petite sotte, mais c'est, à coup sûr, et pour longtemps, je pense, une honnête femme. »

Et elle, que les flirts de la haute société n'atteignaient jamais, elle y puisait, en n'y trouvant aucune joie, une amère connaissance des choses humaines. Son mari n'avait pas été ému de la voir parmi les plus jolies, les plus entourées. Il avait conservé son inaltérable confiance, dont la fatuité avait vraiment, pour sa femme, un côté blessant. Mais celle-ci gardait sa blessure au cœur, sans qu'aucune révolte l'incitât à se libérer. Est-ce qu'une faute commise par dépit atténuerait le mal dont elle souffrait?... Et d'ailleurs, elle ne se posait même pas cette question; elle ne tournait point sa pensée dans un tel sens. Elle demeurait la pure et candide jeune femme qu'elle était, lorsqu'elle parcourait, avec Lamory, les circuits de la côte Sainte-Marie. Heures qui avaient été des rayons de soleil. Et elle était, comme alors, aimante et douce.

Elle y aurait donc perdu son temps, dans ce monde fait pour le vice, pour le décor, pour la parade, non pour la vie austère des âmes, où elle n'avait même pas gagné de s'étourdir, — elle y aurait gaspillé absolument les heures de sa liberté, si elle n'y avait trouvé une des plus chères affections de sa vie.

## XIV

En province, qui dit même monde ou mêmes occupations, dit mêmes relations, et ce n'est pas sujet d'étonnement de retrouver, pour une série de visites, les mêmes visiteurs, pour une série de dîners, les mêmes convives. Il en est, à Paris, précisément au rebours.

Hélène s'étonna donc, en diverses réunions qui ne lui présentaient généralement que des figures nouvelles, de retrouver assez fréquemment Mme Gabrielle Demarest.

C'était une veuve, ayant quelques années de plus qu'Hélène, et son veuvage remontait déjà à trois ans. — Elle n'avait pour ainsi dire pas été mariée. — Le docteur Lemestrel, qui avait connu le père de Mme Demarest, avait raconté le drame à Hélène.

M. Demarest, peu de mois après son mariage, avait été surpris,



Digitized by Google

lui et quelques jeunes hommes, dans un tripot infâme. La police l'avait enserré dans un filet, et il s'était vu soudain, après une nuit de débauche, acculé à ce dilemme : ou aller au tribunal, avec la directrice de la maison louche, ou profiter de l'éloignement momentané du garde pour se servir du revolver oublié, chargé, par hasard, sur une table. Il prit le revolver. Sa famille avait de grosses influences. On étouffa l'affaire. On parla d'un accès de fièvre chaude, et des initiés seuls connurent la vérité. Des initiés, et sa jeune femme, hélas!

Celle-ci acquit d'une manière foudroyante la science du monde. Elle perdit, en une nuit, plus que son amour, plus que son mari : elle perdit la croyance au bonheur, cette sérénité confiante qui est, pour la jeunesse, le talisman nécessaire.

Elle allait avoir un enfant : elle considéra comme une grâce que cet enfant mourût en naissant. Elle aurait retrouvé en lui, jugeait-elle, une image du mari indigne, et une telle chose était au-dessus de ses forces.

Elle fut donc seule à vingt-deux ans; seule et déchirée; et elle eût pu tomber à l'absolue misère morale : il y avait heureusement en elle une sorte de gaieté, non faite d'insouciance, mais de ressort naturel, qui lui donnait une force grande contre l'existence. Après un an, après dix-huit mois, elle se trouva suffisamment vaillante pour reprendre son chemin. Elle gardait simplement de la catastrophe un joli et très captivant scepticisme pour tout ce qui s'offre comme devant être bon, un gentil sourire d'expérience et de doute, en même temps que, par la remontée de son caractère joyeux, elle acceptait les choses avec philosophie, avec une bonne volonté sincère de les trouver charmantes.

Au bras d'un frère, magistrat à Paris, elle rentra dans le monde. Elle y rencontra Hélène, qui était, elle, au début de ses souffrances.

Bien que ces jeunes femmes fussent en tous points dissemblables, elles se plurent par la communauté de leurs peines, et Hélène, connaissant le drame dans ses détails, porta à M^me^ Demarest un respect spécial, comme si elle lui avait reconnu un droit d'aînesse dans la souffrance. Avant elle-même, et du temps qu'elle espérait encore, elle avait, celle-là, sondé le néant des promesses! et ç'avait été pire que pour elle, ç'avait été le mensonge bas et vil, la jeune épouse mise en partage avec qui! avec les filles des derniers tripots! Ah! les beaux serments! l'autel d'or où est le Dieu! ah! mieux qu'elle, plus qu'elle, avant elle, elle avait su l'horreur de se réveiller dans le mépris de tout!

Elle la salua donc sympathiquement, la première fois qu'elle la

Digitized by Google

vit, et lorsque, par un hasard, dont la fréquence lui fit faire la remarque, elle l'eut rencontrée à plusieurs reprises, elle lui tendit cordialement la main.

Elles échangèrent des visites. Puis l'intimité augmenta peu à peu. Bientôt elles furent des amies. Elles eurent des après-midi passées ensemble; leurs deux solitudes prirent plaisir à se confondre. L'heure était meilleure, qui les unissait, et les jours écoulés sans se voir leur semblaient, chaque fois, pesants davantage.

Hélène, particulièrement, se livrait à cette amitié. Elle était prise du grand besoin de se confier, d'être réconfortée. Elle n'avait pas le droit de faire son père confident de ses angoisses; il en eût souffert avec elle et ç'aurait été le seul résultat. Avec une amie d'enfance, elle aurait conservé la pudeur de son délaissement : elle n'aurait pas voulu montrer comme son présent avait failli à son passé. Pour cette nouvelle amie, au contraire, elle était tout expansion, tout abandon.

Gabrielle entra dans sa vie. Elle en sut la stérilité, et elle y compatit de toute sa connaissance personnelle, si durement acquise. Elle remplit de son existence, suffisamment meurtrie pour que le contraste ne fût pas atroce, et encore gaie cependant, la terne existence d'Hélène. Dans l'appartement qui ne se remplissait, aux jours de réception, que d'une foule indifférente, elle apportait, les autres jours, sa légère philosophie féminine, égoïste au fond, aiguisée au contact des hommes. Un peu trop conseilleuse, un peu trop complaisamment fière de son expérience, elle donnait toutefois à Hélène le soutien moral qui lui manquait.

Leurs conversations étaient fort paisibles, sans qu'aucune jalousie existât entre elles, — l'une, Hélène, ne cherchant rien dans le monde, et l'autre ayant mesuré la valeur des affections humaines.

Une seule chose préoccupait Gabrielle; elle ne comprenait pas la raison première de la conduite de Lamory. Elle y voyait une énigme, et comme l'incompréhensible lui déplaisait, elle penchait pour une erreur initiale, soit de Lamory, soit d'Hélène, soit peut-être de tous deux, qui aurait faussé, au début, pour toujours, leurs relations.

Elle lui dit un jour :

— Pensez-vous que je n'y saisis rien, à tout ce que vous me racontez? à tout ce que je vois? Cela est fort bien de déclarer : « Il y a quelque chose de cassé dans ma vie; il y a, pour moi, impossibilité d'être heureuse » ; cela est fort bien, mais ce n'est pas assez. Il ne faut pas accepter ce qui n'est pas précis dans notre esprit... — Voyons; confessez-vous. J'imagine que vous n'avez pas su vous y prendre...

Hélène eut un très pâle sourire.

Digitized by Google

— Oh! cela, je le confesse. J'étais une petite fille aimant beaucoup; j'ai aimé de plein cœur étant jeune femme : cela est sans doute un grand tort.

— Non. Je sais des jeunes femmes très ennuyeuses à force de ne vouloir penser qu'à leur mari, mais, si ennuyeuses soient-elles, elles ont encore le beau rôle, car elles flattent l'homme; tout est là. D'aimer M. Lamory, qui est votre mari, ce n'est point un crime, au demeurant, et, — même avec le ton d'à présent, — ce n'est pas encore ridicule. Ne cherchons pas de ce côté... Mais, écoutez-moi : je l'ai regardé, cet affreux homme, et je me suis convaincue de deux choses : d'abord, il n'est pas de bois; ensuite, il n'a ni liaison ni affection hors du mariage. Alors?... Il n'est pas invulnérable, voyons!

— Je n'en doute pas; mais s'il manque de cœur à mon égard, s'il ne peut pas m'aimer?

— Pourquoi?

— Ah! sais-je?... Mais je sais très bien, d'une certitude absolue, que je n'ai pas atteint son cœur, que je ne puis y arriver...

Gabrielle fut un peu impatiente, doctorale en même temps.

— Ah! ma chère, il me semble impossible qu'un homme vive près d'une spirituelle et jolie femme, qui l'aime, sans être touché à son tour...

Hélène répondit, d'un doux accent désespéré :

— On m'a dit quelquefois, au contraire, qu'aimer celui qui ne vous aime pas, cela n'a d'autre résultat que de le lasser et de l'importuner...

— Oui, pour la moyenne inférieure des femmes, mais non pour des femmes comme nous...

« Ah! continua-t-elle en se frappant les mains, ce qu'il faut, c'est une certaine habileté, une certaine manière de faire, que l'on ne peut apprendre, et que je voudrais vous voir posséder!...

— Vous la connaissez donc, mon amie, vous qui avez été si lâchement trompée?

Gabrielle eut un geste de révolte, avec un grand mépris aux lèvres :

— Oh! ce n'était pas, entre mon mari et moi, une question de confiance à obtenir, d'amour à conserver; c'était, pour mon âme, un affreux bouge où on l'avait jetée; et mon mari (sans songer d'ailleurs à moi, je suppose, et simplement pour l'honneur banal de son nom) a demandé la délivrance à son revolver... Mais vous! vous qui n'êtes ni trahie ni abandonnée, je vous en conjure, ayez courage, ne perdez pas patience...

Elle la réconfortait de la sorte, et Hélène retrouvait dans ses

Digitized by Google

conseils optimistes cette foi en l'avenir qu'avait son père. Elle s'inclinait sous leur double jugement, elle ne demandait pas mieux que de reprendre les rêves d'espoirs... Seulement, des rêves! Elle ne gagnait rien, en vérité; aucune amélioration ne se précisait. Et elle dit à son amie :

— Ce qui me tue, c'est la sensation que j'ai d'être dans une impasse. J'ai été lentement poussée à l'angle de deux murs, et maintenant, il n'y a rien de possible pour me délivrer. Nul drame ne s'est passé, nul reproche ne peut être adressé à mon mari, que j'aime et qui ne paraît pas le voir; et je suis si totalement sa chose que je subirai ce martyre aussi longtemps qu'il voudra, indéfiniment s'il lui plaît...

— Et c'est une folie, juste ciel! Il est des bornes à tout, même à la tendresse la plus déséquilibrée! Cesse d'aimer, si c'est là ta douleur! révolte-toi, rejette-lui à la face sa belle indifférence!... Mon Dieu, il est bien simple de sortir de votre impasse sans vouloir en briser les murs avec votre front!

— Que faut-il faire?

— Ne plus aimer.

Hélène eut un regard d'ange blessé. Elle chercha dans l'insondable, dans ce que ne pénètrent pas les yeux de la chair, un recours contre sa peine, et chastement, pieusement, elle dit :

— Je ne pourrai jamais.

Là était toute sa profession de foi et la raison de sa vie. Elle avait aimé, elle ne pensait pouvoir ni ne plus aimer, ni aimer autrement.

Son amie l'en blâma, mais se convainquit de l'impossibilité immédiate à rien changer. Ses conseils quotidiens ne servirent qu'à atténuer la vivacité du mal, non à transformer le cœur d'Hélène. Elle le lui dit, en lui annonçant une courte absence :

— J'aurais voulu, avant de m'éloigner, vous laisser plus heureuse; je vais partir sans y avoir réussi : puis-je espérer au moins qu'il y aura du mieux lorsque je reviendrai?

— Vous me quittez vraiment?

— Pour un temps. Je suis appelée en Dauphiné par des affaires de succession. J'y resterai, je pense, deux à trois mois. Vous m'écrirez?

— Certes! Mais vous savez d'avance ce que diront mes lettres.

— Non pas! Tout changera peut-être. Souvenez-vous en tout cas que je vous aime.

Elles s'embrassèrent; Hélène sentit revenir son isolement.

Digitized by Google

## XV

Les choses étant ainsi, elle se comprit inutile dans la vie de son mari. Loin ou près de lui, elle n'avait pas cette influence morale faute de laquelle le rôle de la femme s'annule. Alors, près de lui, elle souffrait trop. Elle eut l'idée de s'éloigner quelque temps, de faire une saison d'été longue de six mois, dans le silence des campagnes. Et, avec mélancolie, elle désira la côte Sainte-Marie. Son enfance y avait été gaie, là-bas; son temps de jeune femme y avait éprouvé les premières douleurs : ce sont des liens que l'âme ne peut rompre. C'était le lieu du monde où il lui serait le moins âpre d'être seule.

Elle en parla à son mari.

Comme aux jours du début, elle le suivit un soir dans son cabinet de travail :

— Si tu n'as pas trop à faire, j'aurais deux mots à te dire.

Elle s'exprimait ainsi en formules humbles, avec la perpétuelle appréhension d'un refus. Pour lui, il désirait travailler, et il évitait les tête-à-tête prémédités : il craignait d'y trouver matière à discussion. Mais elle avait levé sur lui ses beaux yeux noirs au fond candide. Il y distingua un grand appel, le désir d'être une fois entendue. Son autoritarisme habituel se troubla.

— Viens, ma chère amie, et parle...

Il ajouta, badinant :

— Tu ne me fais pas si souvent le plaisir de passer la soirée chez moi...

Elle eut un geste d'expérience attristée, et, pour que la question ne déviât pas, elle lui demanda, tout simplement :

— Cela t'ennuierait-il beaucoup, Edouard, si ta femme te laissait seul?...

Il fronça un peu les sourcils. La proposition le gênait; il y pressentait quelque chose désorganisant sa vie. Il ne voulut pas répondre droit :

— Dans quel sens l'entends-tu?

— Mais, comme j'ai dit. Si je disparaissais de ta vie, sentirais-tu le vide à tes côtés?

Elle se reprit, et dit brusquement, avec une voix où il y avait de la terreur :

— Sais-tu d'abord ce qu'est le vide?

— Grâce à toi, non, je ne le sais pas; mais c'est assez dire que je le connaîtrais par ton départ.

Elle lui fut reconnaissante de cette parole; elle y trouva un

Digitized by Google

parfum de tendresse, et elle le regarda comme elle ne l'avait pas fait depuis longtemps, avec confiance.

— Je voudrais bien qu'il en fût ainsi, Edouard, dit-elle doucement, car voilà deux ans que je m'efforce d'être quelque chose dans votre vie.

Il lui prit la main :

— Mais tu es tout, je t'assure...

Elle sourit :

— Je n'en doute plus, mon ami, puisque tu assures. Et, de savoir qu'elle te fera de la peine, cela m'encourage à te la faire, la demande que voici...

— Le préambule est joli ! Où veux-tu en venir ?

Elle se recueillit un peu, pour chercher son début : et, afin de retrouver les mots que son trouble lui avait fait perdre, elle évoqua toute sa vie douloureuse, puisa dans cette réminiscence la hardiesse nécessaire : sa vie ! ses déboires ! ses pleurs !

— Je me sens lasse et fatiguée. Si lasse ! si fatiguée ! Je voudrais reposer mon être moral. Ce n'est pas à Paris que cela serait possible. J'ai besoin de m'éloigner. Que dirais-tu, si je partais à notre maison de la côte Sainte-Marie, et si j'y demeurais quelque temps à me guérir ?

Il avait de nouveau froncé les sourcils. La côte Sainte-Marie ! Le temps de là-bas ne lui avait pas laissé de bons souvenirs : il y avait touché au fond triste de son âme, il n'aimait pas qu'on le lui rappelât.

Tout homme a dans son existence des lieux de misères, des coins de monde où il a accompli une mauvaise action, soit morale, soit matérielle ; et ce qu'on dénomme la conscience est la répulsion de cet homme à revenir en ces lieux. Pour Lamory, la côte de Pornic était ce qu'il y avait de plus néfaste dans son passé : y revenir, ou simplement y savoir sa femme, lui paraissait difficile à supporter.

Il fut sur le point de dire non. Mais une autre pensée le traversa. Il s'avisa que, pour une période, il serait délivré de cette honteuse gêne, la présence de sa femme. Depuis qu'il l'avait entendue pleurer, depuis aussi la courte scène de la place Saint-Augustin, il se reprochait vaguement quelque chose ; et comme il n'avait nullement le projet de modifier en rien sa manière d'être, il ne ressentait plus, auprès d'Hélène, la jolie insouciance que lui donnait jadis son âme tranquille : et ceci nuisait à l'harmonie de ses jours. L'éloignement momentané de la jeune femme ramènerait peut-être la pleine sérénité. Enfin, il se donna, pour céder, un autre motif, plus honorable. Il pensa que sa vie à elle n'était pas déjà si gaie, qu'il y aurait donc une sorte d'outrance de son autorité de mari à lui refuser cette joie permise ; il pensa que c'est un jeu hardi que de refuser

Digitized by Google

toujours, et qu'une heure vient, où la femme, révoltée pour avoir demandé sans obtenir, prend sans demander. Il résolut d'accepter. Il batailla seulement sur le lieu de la villégiature :

— Si tu crois bon pour ta santé de fuir un peu Paris, j'aurais scrupule à mettre en regard l'ennui de ma vie, troublée par ce départ. Fais donc ce que tu juges à propos. J'y souscris. Mais pourquoi vas-tu si loin? Les côtes de Normandie me permettraient de t'y rejoindre plus souvent...

Elle regarda encore une fois, du fond de ses grands yeux noirs au fond de ses yeux d'acier, et elle eut un soupir qu'il ne comprit pas... Hélas! s'il avait dit vrai, si ç'avait été pour qu'elle fût près de lui qu'il désirait les côtes de Normandie, si ç'avait été parce qu'il souffrirait de l'absence qu'il hésitait, ah! certes, elle eût obéi, avec quelle joie! Mais cela n'était pas, c'était encore une incompréhensible duplicité; car si un tel désir eût été en lui, c'était bien simple : elle ne serait pas partie, elle n'y aurait jamais songé!

Elle répondit de sa voix triste :

— C'est que je vais souffrir, Edouard, de te quitter, et je serais trop seule dans une ville d'eaux inconnue! A la côte Sainte-Marie, je me reposerai au milieu de mes souvenirs; la bonne santé reviendra plus vite. Tu vois bien que je suis toute pâle, ici...

Elle releva la tête pour recevoir la grande lumière du jour, et il l'observa. Elle était pâle, en effet, et amaigrie, et défaite, avec un cercle brun sous les yeux. Il lui prit la main; il constata l'irrégularité des battements du cœur. Elle était souffrante, vraiment, et, en une telle minute, en même temps qu'il voyait cette malade, il regardait, en ses souvenirs, la jeune fille qu'elle avait été. Quel changement! et quel changement par lui! Le sourire même qu'elle lui adressait en ce moment n'était qu'un reflet du sourire d'autrefois. Elle était, par lui, le fantôme d'elle-même. Il en eut la brutale impression, et il perdit son courage de résistance. Elle était malade, à quoi bon lui refuser une joie si petite? Il laissa retomber la main qu'il avait prise.

— Soit donc, fit-il, je veux te laisser absolument libre...

Et il s'éloigna dans un grand mécontentement de lui-même. Son égoïsme avait, en son être propre, un adversaire qu'il ne devinait pas, mais dont il sentait se lever la puissance...

Charles de Rouvre.

La suite prochainement.

---

Digitized by Google

# LA FAMILLE DU PREMIER CONSUL

## D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

---

Le second volume du *Napoléon et sa famille*[1], de M. Frédéric Masson, va de 1802 à la fin de 1804, du mariage de Louis et Hortense au sacre de Notre-Dame. Simples *citoyens*, de fait et de nom, à la première page, les Bonaparte sont princes à la dernière, et en passe de devenir rois. Le tableau de cette rapide et orageuse ascension reproduit les qualités auxquelles nous sommes habitués : vivacité et personnalité du coloris, précision pittoresque du détail, et surtout talent de renouveler les sujets les plus rebattus en apparence, soit par l'ingéniosité des points de vue, soit par la révélation de choses ignorées jusqu'ici. Au lieu d'une analyse en règle qui, sans dispenser personne de la lecture du livre, en déflorerait l'attrait, il vaut mieux sans doute indiquer quelques points particulièrement saillants.

### I

Du jour où, transplantés en France, ils ont commencé à voir grandir la fortune de Napoléon, les Bonaparte se sont attachés plus que jamais aux idées de caste et de famille communautaire, telles qu'elles sont entendues et pratiquées dans l'île natale. De l'étonnante destinée de l'un d'entre eux, le clan tout entier doit bénéficier, et non pas seulement officieusement, à la dérobée, par des répartitions de faveurs et de sinécures, mais d'une manière patente et avouée. Notre conception moderne du gouvernement démocratique, qui n'assigne à la famille du chef de l'État aucun

[1] Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille*, t. II (1802-1805). Paris, Ollendorff, 1898, 478 pages in-8°.

Digitized by Google

rang dans la hiérarchie, est lettre close pour eux. Ils ne comprenaient pas naguère que les frères du général Bonaparte ne fussent point des personnages; ils comprendraient bien moins que les frères du Premier consul n'eussent pas leur place marquée dans l'État. La seule concession qu'ils fassent aux idées continentales, c'est de sacrifier momentanément la prérogative de Joseph comme aîné : celui-ci n'est pas éloigné de penser que son frère l'a frustré de ses droits au principat, et surtout à la couronne impériale[1]; il cherche encore, plus rarement qu'auparavant, à traiter Napoléon en cadet; mais surtout il s'entend avec les autres pour faire valoir ses titres éventuels à la succession. S'ils poussent de toutes leurs forces à transformer le Consulat décennal en Consulat à vie, puis en Empire héréditaire, ce n'est pas seulement pour rendre le présent plus stable et plus brillant, mais pour fixer l'avenir. Napoléon s'oppose longtemps à leurs prétentions, au nom de la saine logique et des souvenirs de l'empire romain : à défaut d'héritiers directs, ses préférences seraient pour une adoption solennelle; il se rappelle que ce mode de désignation a valu à Rome sa meilleure dynastie, les Antonins; il se rend compte du peu de prestige de ses frères et leur dit, à eux où à leurs confidents : « Pour régner en France, il faut être né dans la grandeur, avoir été vu dès l'enfance dans un palais avec des gardes, ou bien être un homme capable de se distinguer lui-même de tous les autres. » Mais c'est autour de lui un tel concert de fureurs et de gémissements, de bouderies et d'évanouissements, d'intrigues et de larmes, que le despote se déclare vaincu : comme s'il s'agissait de fils de rois, il fait ses parents grands dignitaires, altesses, princes, et finit par déclarer ses frères héritiers présomptifs. Voilà, en gros, le résumé du drame de famille et d'État qui se joue pendant ces quelques mois : mais il y a des nuances dans les rôles, et des différences dans l'attitude des personnages.

Letizia, la mère de Napoléon, s'attache sans doute à assurer les profits matériels d'une aventure qui lui paraît fantastique; elle n'a peut-être jamais formulé la réflexion fameuse : « Pourvu que cela *doure!* » Mais elle s'en inspire sans relâche. Dès 1802, sur les sommes mises à sa disposition, elle prélève des placements très divisés, très mystérieux, confiés de préférence à des banquiers ou hommes d'affaires étrangers : elle amasse petit à petit une réserve pour les mauvais jours. Mais si elle jouit d'être affranchie de ces soucis d'argent qui ont été le fléau de son existence antérieure,

[1] Il reprochait en propres termes à Napoléon « l'héroïque escamotage de son droit d'aînesse ».

Digitized by Google

elle n'en sait qu'un médiocre gré à Napoléon. Elle est trop Corse pour ne pas gémir de l'infraction faite au droit d'aînesse, trop femme pour ne pas avoir parmi ses enfants un préféré, et c'est Lucien. Surtout, elle demeure passionnément jalouse de Joséphine et prétexte de temps à autre une réunion de famille pour reprendre le pas sur sa belle-fille, déjà assimilée à une souveraine. Quand vient la proclamation de l'Empire, la question du titre à donner à Mme Letizia met en émoi les bureaux du protocole, et fait passer des nuits blanches à Ségur-Cérémonies [1]. De précédents, de mère de souverain régnant n'ayant pas été reine, il n'y en a pas de plus proche que le temps de François Ier, où l'étiquette monarchique était encore à l'état d'ébauche. Letizia laisse dire autour d'elle qu'elle devrait être *impératrice-mère*, mais Napoléon recule devant le ridicule de cette couronne posthume décernée à son père Charles, le gentillâtre corse famélique et quémandeur. Quelqu'un trouve enfin l'appellation de *Madame, mère de Sa Majesté l'Empereur*, que l'usage abrège en cette formule expressive et digne, *Madame-Mère*.

Joseph, nous l'avons dit, estime qu'en sa qualité d'aîné il est demeuré le vrai chef de la famille, et que, dans l'avenir tout au moins, la succession de son frère lui appartient sans conteste. Il ne conspire pas contre ce cadet encombrant, mais ne néglige point de prendre ses précautions en vue d'un accident toujours possible, et lie partie, dans cette intention, avec des conspirateurs avérés, à commencer par son beau-frère Bernadotte, qui lui garantit une armée pour le jour de la crise. Dans le personnel politique, Joseph a ses hommes à lui : Girardin, Miot, surtout Rœderer, qui, au dernier moment, tente encore, par une subtile interprétation du plébiscite, de proclamer ses droits exclusifs au trône. Ambitieux, avide et jouisseur, Joseph, tout en boudant le Premier consul, cumule les grosses dotations et les beaux traitements : il achète au faubourg Saint-Honoré l'hôtel Marbeuf, la résidence de ce gouverneur de Corse dont son père a été le courtisan et le protégé; à la campagne, il agrandit sans cesse Mortefontaine, y fait au goût du temps des embellissements coûteux, et réussit presque à enlaidir cet admirable site. Mais il affecte avec cela un détachement philosophique, une simplicité spartiate; en même temps qu'il bataille pour établir ses droits à la couronne, il fait mine de protester

[1] C'était le surnom donné au comte de Ségur, ambassadeur sous Louis XVI et maître des cérémonies à la cour impériale; son frère, le vicomte de Ségur, non rallié à l'Empire, s'intitulait spirituellement « Ségur-Sans-cérémonies ».

Digitized by Google

quand on lui donne du *Monseigneur;* contrairement aux recommandations formelles de Napoléon, qui n'aurait voulu que des anciens nobles ou des militaires, il compose sa maison de survivants de la Législative, de libéraux de 1791; il place auprès de sa femme des duchesses divorcées, des habituées du salon de Mme de Staël. C'est tout un foyer d'opposition qui s'organise.

Le cas de Lucien est plus compliqué, d'autant qu'il a eu soin de donner le change à la postérité : il a écrit et fait écrire que son obstination libérale, républicaine même, l'avait brouillé avec Napoléon. La vérité est que s'il ne s'est jamais débarrassé de la phraséologie révolutionnaire, il a très efficacement concouru à l'établissement du pouvoir absolu, même après la scène de l'orangerie de Saint-Cloud, où son intervention fut décisive. Ambassadeur en Espagne, il s'y montra brouillon et avide [1], et la disgrâce momentanée qui suivit son retour n'eut pour cause aucun dissentiment sur la politique intérieure. Elle fut d'ailleurs de courte durée; M. Masson soutient, d'après des indices très probants, que l'idée de la fameuse épuration du Corps législatif et du Tribunat, en 1802, appartient à Lucien, non à Cambacérès; en tout cas, Lucien joua un rôle important dans cette dispersion des derniers éléments de résistance parlementaire. Membre important du Tribunat reconstitué, il y combattit avec une vigueur brutale les plus timides velléités, non pas même d'opposition, mais d'indépendance; il prononça en faveur du Concordat un discours d'apparat auquel Fontanes avait mis la main, et à propos duquel on murmura le mot de sermon : y a-t-il rien là qui dénote le farouche amant de la liberté?

En même temps, Lucien mène la vie de grand seigneur et de Mécène : pauvre orateur et plus pauvre écrivain, il discerne et il encourage le talent littéraire autour de lui; il se connaît mieux en peinture que tous ses frères, y compris Napoléon. Après avoir acheté, aménagé à nouveau et remeublé l'hôtel de Brienne, il y forme une très belle galerie de tableaux. Il protège Fontanes et les amis de Fontanes, à commencer par Chateaubriand, qui lui soumet un projet de voyage descriptif en France. Nommé membre de l'Institut, il en abandonne le traitement à Béranger débutant : bagatelle, sans doute, mais bagatelle qui lui fait honneur et sent son gentilhomme de lettres.

Ce n'est donc point la constance républicaine qui sépare Lucien de son frère, puisqu'il est en relations amicales avec le groupe de publicistes qui préconisent à tout propos la restauration du pouvoir

[1] M. Geoffroy de Grandmaison avait déjà donné de curieux détails sur ce point.

Digitized by Google

personnel, et puisque lui-même a aidé à supprimer les obstacles. Mais Lucien, sensuel et romanesque, prompt à subir les influences féminines, met son point d'honneur à ne pas s'en dégager. Napoléon rêve pour lui un grand mariage, avec une infante d'Espagne, la jeune reine douairière d'Etrurie : si laide que soit la princesse, Lucien serait flatté d'être l'époux d'une Bourbon et de régner à Florence, si quelques jours auparavant il n'avait fait secrètement bénir son union avec Mme Jouberthou, femme de réputation douteuse, veuve d'un financier ruiné. Napoléon avait fait bon accueil à la première Mme Lucien, cette petite aubergiste provençale épousée en pleine Révolution; il traitait avec égards Mme Joseph, fille du savonnier Clary : mais cela, c'était le passé, et il n'admettait pas que les siens pussent désormais s'établir sans son aveu, ni surtout se mésallier. Par manière de concession, il offrit à Lucien de le considérer comme marié morganatiquement, et de le recevoir sans sa femme; la réponse fut celle d'un homme épris et d'un homme de cœur. Lucien partit pour Rome; son rôle politique ne devait recommencer qu'aux Cent-Jours.

De Louis, peu de choses à dire. De plus en plus hypocondriaque et malade imaginaire, il fait à Hortense, au lendemain des noces, une de ces scènes qui dressent entre des époux un mur infranchissable. La naissance de deux enfants ne fait qu'accroître ses défiances : entre d'interminables saisons thermales et de longs séjours à la campagne, il ne voit déjà plus sa femme qu'à la dérobée et à regret.

Reste le Benjamin de la famille, Jérôme, encore adolescent, qui n'a, pour ainsi dire, pas connu les mauvais jours de Corse et de Marseille : aussi est-ce lui qui joue le plus au naturel son personnage de prince du sang, en s'attachant aux fâcheuses traditions du rôle. Grandi auprès de Joséphine qui le gâte, il devient à la cour consulaire ce qu'il restera jusqu'à soixante-quinze ans, le plus séduisant des mauvais sujets : « Ce séjour dans le salon de sa belle-sœur a répandu sur toute sa vie un parfum d'élégance et comme une odeur de femme : non seulement il a aimé les femmes, ce qui est commun, mais il a su leur parler et leur plaire; il a eu avec tous, même les hommes, des façons de politesse qui n'étaient pas apprises, un accueil qui ne laissait personne indifférent, une séduction qui s'exerçait même sur les plus prévenus, et une prodigalité qui montrait comme il avait profité des leçons de son institutrice. » Napoléon, qui veut mettre un de ses frères à la tête de la flotte reconstituée, envoie Jérôme faire aux Antilles une croisière d'apprentissage : l'enfant part et relâche à sa guise, substitue un uniforme de hussard à celui des marins qu'il trouve trop peu

Digitized by Google

voyant, le prend sur un ton de protection avec Gantheaume et Villaret-Joyeuse qui courbent l'échine devant lui. Malgré les ordres de rappel multipliés, malgré la guerre maritime qui se rallume, il s'attarde aux Etats-Unis et finit, lui aussi, par se marier à sa guise.

On a beaucoup discuté, on a plaidé même sur le mariage Patterson : il semble bien que les responsabilités furent partagées. Elisabeth Patterson, la *Belle de Baltimore*, a pu céder, selon la remarque de M. Masson, au sentiment de vanité qui décide aujourd'hui de l'établissement de tant de riches Américaines [1]; son père, qui se connaissait en affaires, fut prévenu par le diplomate Pichon que l'union serait nulle aux termes du Code civil, par défaut d'autorisation maternelle. Le père et la fille agirent donc à leurs risques et périls. Mais, d'autre part, miss Patterson, toute coquette et ambitieuse qu'elle se fût montrée, était de conduite et de renom irréprochables; Jérôme avait dix-neuf ans; le mariage religieux était entouré de toutes les conditions de validité; l'époux, lui aussi, avait été averti, et s'était décidé en connaissance de cause. Une fois père surtout, c'était pour lui un devoir de conscience de demeurer fidèle à la foi jurée, au prix même de la succession au trône de France et de la couronne de Westphalie. Mais Jérôme n'avait pas la ténacité de caractère de Lucien : il n'allait pas tarder à céder aux menaces, aux promesses de son terrible frère; après la perle de Baltimore, sa destinée était d'épouser la plus exquise princesse d'Europe, de la rendre fort malheureuse et d'en être adoré jusqu'à la fin.

Parmi les sœurs, Elisa sépare de plus en plus son existence de celle de son grotesque époux : elle se pose en protectrice quasi officielle des littérateurs et des artistes; les plus grands, comme Chateaubriand, lui prodiguent les adulations et les actions de grâces [2]. Caroline, au contraire, s'emploie à pousser le plus vite et le plus haut possible son soudard de mari; elle lui fait donner une mission politico-militaire à Rome, d'où il écrit à Napoléon, en sortant de l'audience de Pie VII : « C'est un bon homme, et s'il nous faut un pape, je vous assure que c'est celui qui convient aux circonstances. » Au début de 1804, Murat, gouverneur de Paris, donne des fêtes magiques à l'hôtel Thélusson; lors de la procla-

[1] « Epouser le frère du Premier consul, cela n'était ni ordinaire ni commun, et, en mariages transatlantiques, il était difficile de mieux débuter : les milliardaires le trouveraient encore acceptable. »

[2] « Dites, mon bon ami, à la meilleure des femmes, à la plus noble des protectrices, que mon cœur est plein d'une reconnaissance que rien ne pourra affaiblir. » La lettre est naturellement adressée à Fontanes.

Digitized by Google

mation de l'Empire, une pâmoison de sa femme le fait prince et grand-amiral.

C'est Pauline, Paulette, la *diva Paolina*, dont pendant ces quelques années l'existence présente le plus d'aventures. Elle accompagne à Saint-Domingue son mari Leclerc, s'y montre étonnante d'enfantillage et d'héroïsme, et ramène en veuve inconsolable le cercueil du capitaine général, dans lequel elle a enfermé ses propres cheveux. Un an à peine après son veuvage, ses nattes à moitié repoussées, elle accepte les hommages du prince romain Camille Borghèse; l'impatience des fiancés est telle que, sans attendre l'expiration du deuil officiel, un prêtre les bénit à la dérobée; nouveau sujet de mécontentement pour Napoléon, qui trouve que les siens en prennent décidément à leur aise avec son Code civil. A Rome, les nouveaux mariés font d'abord l'édification du Sacré Collège : mais Paulette se blase bientôt sur le bonheur d'être princesse et se lasse de la contrainte à laquelle elle doit se soumettre; elle invoque des prétextes de santé pour obtenir de retourner à Paris.

A la suite du Concordat, les Français apprennent l'existence d'un nouveau membre de la famille consulaire, le jeune demi-frère de Mme Letizia. Le cardinal Fesch a eu cette fortune posthume, que deux respectables prélats se sont institués ses hagiographes : parmi tant d'illustrations de l'Eglise de France, Mgr Lyonnet et Mgr Ricard ont été choisir le vicaire constitutionnel, le prêtre défroqué, l'inspecteur des charrois militaires, le spéculateur en biens ecclésiastiques et le brocanteur de tableaux. M. Masson remet les choses au point : sans révoquer en doute la sincérité de la conversion du prêtre, il dévoile la médiocrité persistante de l'homme, l'inexpérience du diplomate, la ridicule infatuation de l'oncle du Premier consul.

A leur grand désespoir, les Bonaparte ne formaient pas toute la famille de Napoléon. Pendant cette période, Joséphine devient insensiblement un personnage officiel : associée aux voyages du Premier consul, haranguée personnellement par les fonctionnaires, entourée d'un embryon de cour, elle finit par être sacrée avec son mari, contrairement à la plus récente tradition française, et obtient à cette occasion le mariage religieux auquel Napoléon s'était précédemment dérobé. Mais la bénédiction nuptiale demeure secrète, et Joséphine, loin de triompher de ses nouvelles grandeurs, a redouté l'Empire. Sans parler d'un reste de scrupules légitimistes, elle a des motifs moins désintéressés : du jour où son mari est souverain héréditaire, elle sent la menace du divorce suspendue sur sa tête; le seul moyen pour Napoléon d'assurer l'avenir et d'imposer silence

Digitized by Google

aux ambitions qui escomptent un accident ou une catastrophe, n'est-ce point de contracter une nouvelle union et d'avoir des héritiers directs?

Si cette pensée obsède déjà Joséphine, elle n'est pas encore arrêtée dans l'esprit de Napoléon. C'est au contraire le moment où il prodigue les prévenances à sa femme et les faveurs aux enfants de sa femme. Envers Hortense, il se sent tenu à une sorte de réparation pour le triste mariage qu'il a contribué à lui faire contracter; rudoyée et brutalisée par Louis, la jeune femme avait perdu toute gaieté; c'était alors, et ce fut jusqu'au jour où elle se considéra comme libre de recourir aux consolations que l'on sait, « une sorte d'automate aux gestes courts et craintifs, dont un pâle sourire plissait les lèvres décolorées, et qui, dans un silence mélancolique et dans une retenue glacée, traversait les splendeurs de cette cour chaque jour plus brillante ». Un peu pour la dédommager, Napoléon songea à adopter son fils aîné : l'âge de cet enfant, ses heureuses dispositions, sa double qualité de neveu de l'empereur et de petit-fils de l'impératrice, tout en lui promettait un héritier docile, avisé et incontesté; sa mort prépara de loin le divorce impérial.

Quant à Eugène, si sa fortune est brillante, les Bonaparte sont seuls à la jalouser, tant il montre de bonne grâce, d'élégance et de simplicité; contrairement à ses rivaux, il ne demande jamais, et sait délicatement remercier. A l'armée, où aucun frère de Napoléon n'a pu se faire de situation, Eugène est populaire; Bessières et Duroc le traitent en camarade. Dans le monde, où les Bonaparte sont mal à leur aise, il porte « les manières et le ton d'un gentilhomme de la vieille cour, mises au point et comme à la mode du jour par quatre campagnes de guerre ». Enfin et surtout, sa sœur et lui ont une sincère affection pour leur beau-père; Napoléon s'en explique sans détour avec un des amis de Joseph : « J'aime ces enfants-là parce qu'ils sont toujours empressés à me plaire. S'il se tire un coup de canon, c'est Eugène qui va voir ce que c'est; si j'ai un fossé à passer, c'est lui qui me donne la main. » La querelle des Bonaparte et des Beauharnais, qui date du mariage de Napoléon, va redoubler de violence quand la succession impériale en sera devenue l'enjeu.

## II

A partir du Consulat, ces rivalités de famille et ces disputes d'intérieur ne se peuvent plus séparer de l'histoire générale, dont les épisodes en fournissent l'occasion ou en subissent le contre-

Digitized by Google

coup. C'est le grand mérite de M. Frédéric Masson d'avoir montré cette dépendance, et aussi d'avoir apporté des notions ou des idées nouvelles sur bien des événements politiques importants. Déjà son précédent volume avait donné du 18 brumaire une explication tout à la fois très simple et très originale, que M. Albert Sorel n'a pas hésité à adopter. Ici, sur le profond bouleversement introduit dans la Constitution de l'an VIII par les modifications de l'an X, sur le rôle politique qu'à l'origine Napoléon destinait à la Légion d'honneur, sur l'indifférence avec laquelle l'opinion publique accueillit la perte de Saint-Domingue, les historiens trouveront matière à d'instructives réflexions.

Quant aux tableaux animés et pittoresques, on pense bien que M. Masson les a prodigués. La place nous fait défaut pour reproduire les pages où il décrit l'impression produite sur les diverses classes de la société française par la paix générale de 1802. Indiquons du moins la description de la fête du rétablissement du culte, où la foule admire « le premier cortège royal qui ait traversé Paris depuis la Révolution », et ce trait de la fin : « Bien plus encore que la messe célébrée pontificalement, que le *Te Deum* de Païsiello, pour qui le Conservatoire est réquisitionné, et où Sarrette, Méhul et Chérubini se démènent et s'agitent, ce qui étonne le peuple et ravit quelques-uns, ce sont, sur toutes les voitures, les domestiques en livrée... Des livrées! Où est le décret du 19 juin 1790, où la motion tant applaudie de M. de Noailles et de M. de Montmorency, où l'égalité rendue « à la classe sacrifiée des « officieux? » — Citons encore quelques lignes de la conclusion du chapitre sur la formation des *maisons* impériales et princières : « Tout cela s'est fait vite, sans assez de préparation ni de connaissance; on s'est trompé à des noms usurpés; on a placé sur le même pied et à égalité (bien heureux encore si l'on n'a point inversé les rangs) des gens titrés, de ceux qui étaient cousins du roi et des gens de finance, décrassés d'hier par l'achat d'une savonnette; au-dessous de bourgeoises qui eussent servi de modèles à Picard et qui, avec leurs airs de pruderie guindée, semblent poissées encore de leurs confitures de ménage, on a mis des dames à noms illustres et glorieux qui, jadis, eussent passé les premières dans la maison de la reine et qui se fussent assises devant le roi... Mais c'est déjà beaucoup, c'est tout même que, en travestissant ainsi tant de gens et en les donnant en spectacle à Paris, à la France et au monde, on ait évité le ridicule... Tout ce qui est médiocre, mesquin et vil s'efface devant la splendeur de cette fortune parvenue à l'apogée; tout bruit discordant est étouffé dans l'immense acclamation... » Emporté par son culte de prédilection comme par



Digitized by Google

le mouvement de sa propre éloquence, l'auteur continue sur ce ton, et l'étude historique s'achève en apothéose. Des idées de M. Masson sur le rôle providentiel de Napoléon, sur sa condition en quelque sorte supra-humaine, j'ai trop souvent parlé pour avoir besoin d'y revenir aujourd'hui.

Je voudrais mentionner en terminant deux points particulièrement curieux de son livre, et d'abord ses révélations sur le rôle de Fontanes pendant le Consulat et le début de l'Empire. Sainte-Beuve a raconté comment la comtesse Christine de Fontanes aurait cru manquer à la mémoire de son père en laissant supposer qu'il n'avait pas toujours été royaliste; il faut convenir qu'elle a presque réussi à donner le change à la postérité, car Fontanes est pour la plupart d'entre nous un versificateur spiritualiste, un néo-chrétien de ce temps-là, un esprit monarchique et religieux avant tout, qui a pu faire œuvre de bon Français en collaborant au relèvement du pays sous Napoléon, mais sans abdiquer ses préférences intimes pour les descendants de saint Louis. La vérité est beaucoup moins noble. Si, comme le dit spirituellement M. Masson, Napoléon confia à Fontanes le portefeuille de l'éloquence officielle [1], ce fut sur la recommandation de Lucien, au petit cercle duquel il appartenait, et c'était par Elisa que Lucien avait connu Fontanes. Quelque indulgence systématique que l'on puisse avoir pour les hommes de ce temps et de ce groupe, l'intimité étroite et affichée avec Mme Bacciocchi était, pour un père de famille, un moyen plus adroit que moral d'arriver à la grande-maîtrise de l'Université; de plus, ces passions de quasi-poète à quasi-princesse ne sont excusables que quand, désintéressées dans leur principe, elles survivent aux vicissitudes de la beauté ou de la fortune. Or Fontanes, qui faisait d'Elisa la marraine de ses filles, qui ne rougissait pas d'aller espionner pour son compte le ménage de Lucien et de Mme Jouberthou [2], qui obtenait par elle faveurs, places et gratifications pour lui et tout son entourage, Fontanes, après la chute de l'Empire, n'eut pas un souvenir pour Mme Bacciocchi. Quant à ses principes politiques et religieux, ils apparaissent aussi peu solides. En 1802, revoyant pour le *Mercure* un article d'Ambroise Rendu, il y ajoute une phrase injurieuse pour les Bourbons. En 1804, il compose peut-être en

[1] « Il était grandiloquent, excellait aux périodes nombreuses et aux imprécations classiques. Si parfois ses flatteries avaient de la lourdeur, au moins étaient-elles d'un style correct, qui cherchait ses modèles dans le grand siècle. Puis, toujours prêt; non seulement harpe, mais lyre. Sur commande et par ordre, il exécutait l'ode comme le discours... »

[2] Son rapport d'espion est même charmant, mais la grâce de la forme ne sauve pas le fond.

Digitized by Google

l'honneur du duc d'Enghien l'ode qui figure dans ses œuvres, mais il envoie certainement à Napoléon un éloquent programme de monarchie bonapartiste [1]. Nous connaissions déjà la lettre à Chênedollé, dans laquelle il blâme Chateaubriand, secrétaire d'ambassade à Rome, d'avoir oublié que Pie VII n'est plus qu'un « vice-consul ». Voici un mot adressé à Lucien, qui gardait des préjugés jacobins contre le Concordat : « On peut rire des augures, mais il est bon de manger avec eux les poulets sacrés. » Ce voltairianisme hypocrite est encore plus répugnant que les tirades anticléricales d'un Volney ou d'un Joseph Chénier.

L'autre point capital est la mort du duc d'Enghien. Avec sa crânerie habituelle, M. Masson déclare que l'acte peut être jugé bon ou mauvais au point de vue moral, mais qu'en tout cas Napoléon doit en porter la pleine responsabilité. Il démontre jusqu'à l'évidence que pour faire enlever le prince, il fallait avoir le ferme propos de le fusiller. Le garder prisonnier, c'était s'exposer aux perpétuelles réclamations des puissances étrangères, et quant au romanesque projet d'en faire un maréchal d'Empire, c'est là un de ces anachronismes qu'inventent à distance les biographes bien intentionnés; dans l'état d'esprit du duc d'Enghien, une telle proposition lui eût paru le plus humiliant des affronts.

Si donc Réal a véritablement dormi dans la nuit fatale, lui aussi a commis un anachronisme en racontant dans les salons de la Restauration que, présent à Vincennes, il aurait pris sur lui d'ordonner le sursis. Il n'était mandé que pour donner une rédaction judiciaire à la sentence, et au premier mot sur le fond, il eût été arrêté par Savary, dépositaire des instructions du maître. — Le seul malentendu vint peut-être du défaut de prononciation de ce gendarme alsacien, qui confondit avec Dumouriez l'inoffensif marquis de Thumery : on peut supposer que Napoléon eût épargné le duc d'Enghien, s'il ne l'avait pas cru en si inquiétante compagnie; encore est-ce bien douteux, puisqu'il lui fallait le sang d'un Bourbon.

La meilleure preuve que l'événement a été conforme à ses désirs, c'est un effroyable extrait des comptes de la Grande cassette, indiquant nominativement les gratifications allouées aux membres de la commission militaire et à trois autres personnages [2].

[1] J'ai donné lecture de cette curieuse pièce à l'assemblée annuelle de 1896 de la Société d'histoire contemporaine.

[2] Le document est décisif, mais il me semble que, à la place de M. Masson, je n'aurais pas donné les noms. Ces neuf personnages ont laissé probablement des descendants, et à coup sûr des héritiers : les voilà publiquement convaincus de posséder, dans un coin de leur patrimoine, une sorte de champ d'Haceldama!

Digitized by Google

Napoléon les a payés pour l'avoir bien servi, mais du même coup il s'est condamné lui-même : car si l'exécution du duc d'Enghien n'eût été que la juste punition d'un conspirateur, point n'eût été besoin de compter aux juges le prix du sang.

L'équité veut sans doute qu'on fasse état des embûches semées par l'Angleterre sous les pas du Premier consul, de cette formidable et insaisissable conjuration dont M. Masson a tenté d'énumérer les éléments disparates. Sans doute, le supplice de Cadoudal n'avait rien d'inique; sans doute encore, si le comte d'Artois s'était jeté, à Biville, dans la souricière où l'attendait Savary, on eût été en droit de lui faire son procès. Mais de dépit de l'avoir manqué, aller chercher en pays neutre un autre Bourbon qui n'est occupé que de chasses et de plaisirs, le traduire sous une inculpation vague, sans observer aucune forme légale, devant une commission dont les membres ne sont pas juristes et ne connaissent que leur consigne, c'est cela que rien ne saurait excuser, pas même un vestige de *vendetta* corse subsistant dans l'âme du maître de la France.

Retournant un mot fameux, M. Masson dit : « C'est peut-être un crime, ce n'est pas une faute. » C'est *sûrement* un crime à nos yeux, mais en effet ce n'est pas une faute, en ce sens que les résultats en furent profitables à Napoléon. A l'intérieur, il n'y perdit que Chateaubriand, trop indépendant pour demeurer longtemps fonctionnaire. A l'extérieur, Alexandre prit le deuil, mais il était déjà décidé à la guerre, et par la suite l'ombre du duc d'Enghien ne troubla pas plus les accolades de Tilsit que les fiançailles de Vienne. D'autre part, la fusillade de Vincennes acheva de persuader aux révolutionnaires que Napoléon était brouillé avec l'ancien régime, et aux naïfs que sa vie était insuffisamment protégée : les uns et les autres en furent mieux disposés à lui laisser prendre ou à lui donner la couronne. Il est des forfaits lucratifs, et, pour en nier l'existence, il faut réduire l'histoire à une mesquine pédagogie. Sa mission n'est point de toujours montrer sur cette terre la punition du crime, mais de le flétrir lors même qu'il est florissant, et d'éviter à tout prix l'avilissante apologie du succès.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

---

Digitized by Google

# TAMMANY

## ET LA MAIRIE DE NEW-YORK

---

A l'époque de la guerre de l'Indépendance, la ville de New-York ne paraissait pas appelée à jouer dans l'Union le rôle prépondérant qu'elle y joue aujourd'hui. Les deux rivales d'alors étaient Philadelphie et Boston. Mais l'heureuse situation de New-York a fait d'elle l'*emporium* des Etats-Unis, le grand port de communication entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Sa population augmentant sans cesse, grossie par l'afflux des immigrants, pour la plupart desquels elle est un gîte d'étape, New-York a bientôt mérité le nom de « Ville Impériale ». En 1890, elle avait plus de 1 million et demi d'habitants, tandis que Philadelphie atteignait tout juste le million, et que Boston, demeurée, il est vrai, le centre intellectuel des Etats-Unis, n'arrivait même pas au chiffre de 500,000 habitants.

Une charte récente, entrée en vigueur depuis le 1er janvier, vient de doubler le chiffre de la population déjà considérable de New-York. Quand l'île de Manhattan fut devenue trop étroite pour recevoir toute la population que des intérêts divers retenaient sur les rives de l'Hudson, de nouvelles agglomérations se groupèrent autour de la vieille cité de New-York. Ces agglomérations, bien que vivant en réalité de la même vie que la ville dont elles n'étaient qu'une extension, avaient conservé jusqu'à présent une vie administrative distincte. Désormais, la cité et ses faubourgs, dont quelques-uns, comme Brooklyn, étaient devenus de véritables villes, ne forment plus qu'une seule municipalité : *the Greater New-York*. Le « Grand New-York », avec sa population de plus de 3 millions d'habitants, est, après Londres, la ville la plus peuplée du monde, et son budget atteindra le chiffre respectable de 400 millions de francs.

Le 2 novembre dernier, les citoyens de cette colossale cité étaient convoqués, pour la première fois, pour en élire le maire.

Digitized by Google

Cette élection eût sans doute passé presque inaperçue, sans la lutte très vive dont elle a été l'occasion entre les citoyens honnêtes et les politiciens.

Les partis politiques sont, on le sait, arrivés à avoir aux Etats-Unis une organisation très ingénieuse et très puissante, qui, des assemblées électorales de districts, jusqu'aux conventions d'Etats et aux conventions nationales, et pour les votes innombrables qu'ont à émettre les citoyens de l'Union, maintient la cohésion et l'entente dans le parti. L'utilité de ces organisations, que l'on s'efforce de créer dans les pays où elles n'existent pas, ne saurait être contestée. Malheureusement, en Amérique, leur but a été complètement dénaturé. Grâce à la bienheureuse « machine », les politiciens sont parvenus à capter le suffrage universel, à le convertir en simple instrument enregistreur de leur volonté, et à soumettre le plus démocratique des Etats républicains à l'autorité de quelques hommes, les chefs de partis. Il n'est pas d'Etat, parmi les quarante-cinq dont les étoiles brillent sur le drapeau de l'Union, dans lequel chaque parti n'ait un chef reconnu, directeur incontesté de l'organisation dans cet Etat, sous l'influence duquel se font toutes les élections, locales et fédérales, et qui devient, quand le parti a remporté la victoire, le grand distributeur des places, trop nombreuses encore, que la loi et la coutume laissent à la disposition des vainqueurs. Parmi ces hommes, auxquels on a donné le nom bizarre de *bosses*, il peut s'en trouver d'honnêtes; le fait est très rare, dit-on. La plupart d'entre eux ne sont que de vulgaires politiciens. Ils en possèdent tous les défauts, dont le plus saillant, peut-être, est de regarder la richesse de l'Etat et les biens de leurs adversaires comme des dépouilles opimes, et d'en user sans la moindre discrétion.

Les grandes villes offraient de trop nombreuses ressources à ces esprits ingénieux à traire à leur profit la richesse publique et la richesse privée, pour qu'ils les dédaignassent. Les politiciens, démocrates ou républicains, suivant le temps et les lieux, se sont emparés de leur administration, et ils ont su ajouter aux revenus des grasses prébendes municipales des gains illicites bien plus productifs encore. Les citoyens sérieux, trop affairés à gagner de l'argent dans les entreprises commerciales ou industrielles, s'étaient, après une faible résistance, résignés à cette domination. De temps à autre, cependant, quand le vol s'étalait trop cyniquement, que la corruption prenait des proportions démesurées, ils faisaient un effort pour secouer leur joug. Mais ces révoltes, spasmodiques jusqu'ici, n'ont encore guère donné de résultats. Depuis trois ou

Digitized by Google

quatre ans cependant, elles ont pris une forme plus consistante, et l'élection du maire du Grand New-York a été un des épisodes les plus intéressants et les plus marquants de la lutte entreprise par les honnêtes gens pour se débarrasser, au moins dans le gouvernement municipal, des politiciens qui les pillent et les volent avec le sans-gêne le plus outrecuidant.

## I

New-York est la ville qui a le plus souffert de l'administration des politiciens. Depuis une trentaine d'années, elle a été soumise, presque sans interruption, à l'autorité despotique de la Société de Tammany, qui, après avoir régné en souveraine sur la « Ville Impériale », vient encore de s'emparer du pouvoir dans la cité agrandie.

Les débuts de cette société ont été des plus modestes. Au lendemain de la guerre de l'Indépendance, quelques anciens compagnons d'armes, désireux de voir se continuer les relations commencées pendant cette lutte mémorable, dans le but aussi d'assurer une aide à ceux d'entre eux qui, plus tard, pourraient en avoir besoin, décidèrent de fonder une société amicale et de bienfaisance. Peu fortunée, la jeune Société de Tammany eut la malencontreuse idée, pour alléger ses charges, de louer une partie de son local à un groupe politique, le Comité des démocrates de New-York. C'était introduire le loup dans la bergerie. Les chefs du Comité eurent tôt fait d'évincer les fondateurs de la société et de transformer celle-ci en une société politique, qui devint une arme puissante entre leurs mains. Les deux organisations conservèrent en apparence une vie distincte. En réalité, elles étaient confondues. Le chef de Tammany fut le despote tout-puissant du Comité des démocrates, et le public, pour qui la vieille organisation n'avait plus de raison d'être, finit par l'oublier entièrement, et ne désigna plus sous le nom de *Tammany-hall* que le comité politique.

L'avènement des démocrates au pouvoir assura la puissance de Tammany. Elle s'empara de l'administration municipale. Places et faveurs échurent à ses fidèles. L'arrivée des immigrants qui, à partir de 1850, se dirigent en masse vers les Etats-Unis, vint fortifier sa situation en lui procurant de nombreuses recrues. Tout désorientés à leur arrivée dans cette ville, les immigrants étaient heureux d'y trouver un appui, quelques guides, parfois quelques secours. Habilement, Tammany se chargea de cette tâche; elle leur fut

Digitized by Google

utile, et, pour prix de ses services, elle ne leur demanda qu'une chose : leur fidélité politique. Lequel d'entre eux eût refusé son bulletin de vote, quand tous savaient que Tammany possédait mille moyens de récompenser leur zèle?

Démocratiqne en apparence, le gouvernement de Tammany est, en fait, terriblement despotique. Une seule volonté commande, la volonté du « boss ». Nominalement, l'autorité appartient au Comité général, assemblée de plusieurs milliers de membres, élus par les districts électoraux. Le nombre même de ses membres est, pour le comité, une cause d'irrémédiable faiblesse, et il se borne à sanctionner les propositions qui lui sont soumises par le comité exécutif, beaucoup plus restreint. Mais le comité exécutif lui-même n'est qu'un instrument entre les mains du boss, dont il ne fait qu'exécuter les ordres.

Le boss est souverain. Il n'est l'élu ni la créature de personne. Il s'est fait lui-même. C'est un condottiere politique, qui est parvenu à assurer sa domination à force d'énergie et d'adresse. Souvent parti de très bas, il s'est élevé des derniers rangs du parti au premier. Chaque pas en avant a dû être une victoire sur des concurrents désireux d'atteindre comme lui au but envié. Lorsque, par un dernier coup d'audace, il a fait plier sous sa volonté les volontés rivales et soumis à son joug le parti tout entier, devenu boss enfin, il est, dans son domaine politique, l'autorité suprême après Dieu... ou le diable. Ecoutez ce langage d'un boss à ses sujets à la veille d'une élection : « Chacun de vous doit se rappeler son devoir. Je ne fais aucune différence entre vous, et je ne m'inquiète pas si le candidat du parti vous plaît ou non. L'organisation doit avoir une discipline aussi sévère que l'armée régulière. J'ai le droit de commander. Peu m'importe si vous m'aimez ou non. » C'est César qui parle à ses esclaves. Mais, comme l'autorité de César, celle du boss est précaire. La moindre faiblesse, et c'en est fait de lui. Ses lieutenants sont autant de rivaux qui n'attendent qu'une défaillance du chef pour tenter de s'emparer à leur tour du pouvoir suprême.

Tammany a eu des bosses célèbres. Malheureusement pour les citoyens de New-York, ils n'ont dû cette célébrité qu'à l'éclat de leurs rapines et de leur corruption.

Le plus célèbre, jusqu'à présent, a été William M. Tweed. Lancé de bonne heure dans les affaires, Tweed n'y persévéra pas. Il les abandonna promptement pour donner toute son attention à la politique, de laquelle il espérait tirer des avantages plus considérables. En 1850, il réussissait à se faire élire alderman. Puis, il se faisait envoyer au Congrès. Mais, n'y trouvant pas un terrain suffisamment

Digitized by Google

favorable pour le développement de ses facultés, il revient bien vite à la politique municipale. Il rallie alors autour de lui trois hommes également dénués de scrupules, fort mal en point, et très désireux de s'enrichir. Le quatuor se lance à la conquête de Tammany qui devait leur assurer la domination de New-York. En 1863, après de longues intrigues, Tweed est nommé président du Comité général. Peu de temps après, il dominait la ville et la législature de l'État. C'est un membre du quatuor qui est maire, et un fidèle de Tammany gouverneur. En moins de cinq ans, sous l'habile direction de Tweed, Tammany sut tirer des contribuables plus de 800 millions de francs. En 1871, le boss se vantait d'avoir une fortune d'au moins 200 millions, et il ne cachait pas son ambition de devenir bientôt aussi riche que Vanderbilt.

Mais, hélas! les meilleures choses ne peuvent toujours durer. L'impudence de Tweed et de ses acolytes finit par irriter les contribuables qui se refusèrent à continuer à se laisser piller. Tweed, arrêté pour corruption, était condamné; et le chef adulé de Tammany alla mourir en prison.

Pendant quelque temps, les citoyens de New-York respirèrent. Mais cette aventure n'abattit pas les démocrates; ils reformèrent leurs troupes sous la direction d'un nouveau boss, *honest* John Kelly. Honnête, surnom délicieusement ironique, qui ne peut s'entendre que par comparaison avec son prédécesseur, et lui aura sans doute été donné par quelque ancien compagnon de Tweed, qui trouvait le nouveau chef insuffisamment dénué de scrupules. Kelly mourut en 1884, après avoir ramené Tammany au pouvoir. Richard Croker, qui lui a succédé, Irlandais de naissance comme lui, a fait ses premières armes sous Tweed, dont il atteindra vraisemblablement la célébrité. Finira-t-il ses jours plus tranquillement que son premier patron? A l'en croire, il peut en être assuré. Appelé dernièrement par un journaliste à faire son examen de conscience, Croker a répondu avec conviction que, depuis qu'il était boss, il ne se rappelait pas avoir fait la moindre chose qu'il pût regretter, car, ajoutait-il, « je n'ai fait que du bien pendant toute ma vie ». Il est dommage que son interviewer ne lui ait pas demandé la source de son immense fortune. Sans ressources il y a vingt ans à peine, M. Croker mène aujourd'hui une vie luxueuse. A New-York, il possède une magnifique résidence; il a fait construire à Heidelberg un véritable palais, et chaque année il dépense pour son écurie de courses des sommes considérables. Sa réponse eût été certainement curieuse.

Mais les victimes de Tammany n'ont pas dans l'intégrité de M. Croker la même confiance que lui-même, et si elles n'ont pas

Digitized by Google

réussi à le convaincre personnellement des méfaits dont elles l'accusent, elles ont pu du moins faire le jour sur la conduite odieuse de la bande dont il dirige les exploits.

En 1892, le révérend Charles H. Parkhurst éleva courageusement la voix sur les agissements de Tammany. Président d'une société de bienfaisance de New-York, ses fonctions le mettaient en rapports fréquents avec la police et il put ainsi se rendre compte du rôle singulier que jouait celle-ci dans la métropole américaine. Il déclara qu'au lieu d'agir d'accord avec la police, comme avaient fait ses prédécesseurs, il se voyait obligé de la regarder comme son plus dangereux adversaire et il prononça contre elle un violent discours, l'accusant de crimes épouvantables. Appelé devant le jury, le Dr Parkhurst ne put fournir des preuves suffisantes de son accusation. Mais l'attention publique était éveillée; la presse s'emparait de la question; une société de vigilance se formait pour le soutenir dans sa campagne et, en 1894, le Sénat de l'État de New-York nommait à l'unanimité un comité chargé de faire une enquête générale sur les agissements de la police métropolitaine.

Ce comité, auquel on a donné le nom de l'homme qui l'a présidé, M. Lexow, n'a pas mis moins d'une année entière à remplir la tâche ardue qui lui avait été confiée. Le mémoire, de plus de 10,000 pages, qui contient les résultats de son enquête, est un des monuments les plus curieux que l'on puisse consulter sur les défectuosités du gouvernement démocratique et sur l'asservissement auquel des politiciens malhonnêtes peuvent le réduire.

Tammany avait fait, des quatre mille agents de la police, ses auxiliaires les plus utiles et les plus dévoués. C'était une véritable armée qu'elle avait à sa solde. La police taxait, au profit du parti et des politiciens, sans s'oublier elle-même, les gens faibles, sans appui, et les gens, si nombreux dans les grandes villes, qui vivent de l'exploitation des vices. C'était elle qui, chargée de surveiller les élections, procurait les électeurs nécessaires, et, au besoin, savait multiplier les votes en faveur des candidats désignés. Sa puissance, la police la tenait de la loi elle-même, qui lui donne des pouvoirs si étendus et d'un tel arbitraire qu'un Américain n'a pu lui trouver d'analogue que la police de Saint-Pétersbourg.

Abrités par la loi, protégés par les magistrats de la cité, les agents de la police urbaine accomplissaient leur répugnante besogne dans la plus grande quiétude, et l'on comprend facilement l'exclamation qu'arracha à un de leurs chefs la nouvelle de la nomination du comité Lexow : « Que diable ont à venir faire ici ces damnés politiciens d'Albany? Qu'ont-ils à vouloir ennuyer les

Digitized by Google

honnêtes gens? » Honnêtes était, à la vérité, nous allons le voir, un peu exagéré.

Du bas au sommet de l'échelle, les places de la police s'achetaient. Une place de simple policeman coûtait 1,500 francs; pour être sergent, il en coûtait 8,000 francs, et les galons de capitaine ne s'acquéraient pas à moins de 75,000 francs. Impossible, quels que fussent les états de service du candidat, d'avancer sans bourse délier, et souvent les places étaient mises aux enchères entre les concurrents. Seuls, quelques protégés de politiciens puissants pouvaient échapper aux conditions communes. Partie de cet argent restait entre les mains des supérieurs, partie allait jusqu'à Tammany enrichir le boss et ses amis, ou grossir le trésor de guerre du parti. Naturellement, les titulaires de places si chèrement payées s'ingéniaient à en tirer les revenus les plus forts possibles.

La ville de New-York était divisée en trente-huit districts de police, à la tête de chacun desquels était placé un capitaine. Celui-ci était le véritable collecteur de la taxation occulte que prélevait Tammany sur ses victimes. Mais il ne pouvait décemment entrer en rapports directs avec ses contribuables forcés; aussi, chaque capitaine avait son receveur particulier, investi de sa confiance, qu'il rétribuait par l'abandon d'une partie des prélèvements effectués, et qu'il emmenait avec lui dans les pérégrinations que pouvait nécessiter sa carrière.

Le capitaine Schmittberger, témoin devant le comité, avait rempli ces fonctions pendant quarante-six mois, dans six districts différents. Partout, dit-il, il trouva la coutume de ces prélèvements régulièrement établie. Chaque fois qu'il s'installait dans un nouveau district, son prédécesseur lui indiquait la somme qu'il était de coutume de remettre mensuellement à l'inspecteur. De leur côté, les receveurs particuliers des capitaines s'entendaient, et le nouvel arrivant continuait ainsi sans changement les affaires de la charge. Le témoin reconnaît avoir touché en moins de quatre ans plus de 85,000 francs, dont l'inspecteur et le receveur reçurent, pour leur part, une quinzaine de mille. En somme, il semble que la rançon prélevée par la police, dans chaque district, sur ses malheureuses victimes, était au minimum de 25,000 francs par an.

Ces revenus provenaient principalement de trois sources : les cafés et les bars, le jeu, la prostitution, qui étaient mis en coupe réglée. Moyennant une contribution que l'usage avait rendue à peu près fixe, on pouvait éluder toutes les lois, tous les règlements. La police ignorait volontairement les infractions qui se commettaient, et elle écartait, avec la plus jolie désinvolture, les plaintes que les

Digitized by Google

gens naïfs se donnaient parfois la peine de lui adresser. Mais le vice n'était pas seul mis à contribution. Les policemen avaient trouvé une excellente source de profits dans les innombrables contraventions que leurs pouvoirs presque arbitraires leur permettaient de dresser. Les pauvres diables n'échappaient à leurs menaces que moyennant transaction; leurs ressources épuisées, la police ne les abandonnait pas toujours, et parfois, après les avoir dépouillés, elle les envoyait réfléchir en prison sur l'inconvénient qu'il y avait à ne pouvoir satisfaire à ses exigences.

Un des récits les plus révoltants qui aient été faits devant le comité est celui d'une malheureuse juive russe. Ayant quitté la Russie, avec ses quatre jeunes enfants et son mari, pour émigrer aux Etats-Unis, elle perdit ce dernier à Hambourg. Arrivée à New-York, sans ressources, les secours que lui fournirent ses coreligionnaires lui permirent d'acheter un bureau de tabac. Elle était à peine installée qu'un agent se présentait chez elle, lui déclarant qu'elle était accusée de tenir, sous le couvert de son bureau de tabac, une maison de prostitution, et qu'il était porteur d'un mandat d'arrêt la concernant. Moyennant la somme de 250 francs, il s'engageait à arrêter l'affaire. Sinon, elle serait emprisonnée, et ses enfants lui seraient retirés, en vertu de la loi, jusqu'à leur majorité. La malheureuse femme, forte de son innocence, refusa d'acquiescer à ce singulier marché. Mal lui en prit; elle ne devait pas tarder à apprendre qu'elle avait eu trop de confiance dans les magistrats de New-York. Quelques jours après, la même scène se répétait avec de plus grandes exigences encore. Cette fois, elle prit peur; mais, incapable de réunir la somme demandée, elle fut arrêtée, condamnée, sur de faux témoignages, à de la prison et à une forte amende. Quand elle fut libérée, elle chercha vainement ses enfants. La menace qui lui avait été faite avait été complètement exécutée. En vertu de la loi, ils avaient été confiés à une société protectrice de la jeunesse, qui, empêchée par le jugement qui avait déclaré la mère indigne, ne pouvait les lui rendre. Ce ne fut qu'aux efforts des membres du comité qu'elle dut de pouvoir enfin les recouvrer. A lire semblable aventure, on croit véritablement rêver, et l'on ne peut s'empêcher de se demander si la malheureuse femme n'aurait pas trouvé une justice plus équitable dans l'empire des tsars que sur le territoire de la libre Amérique.

Mais on ne trouve pas que des histoires dramatiques dans le rapport du comité Lexow; il y en a un certain nombre de vraiment amusantes. Témoin celle-ci, par exemple, qui nous montre la police associée à une bande de voleurs. Un certain Mac-Nally, « le roi Mac-Nally », ainsi que sa célébrité lui valut d'être surnommé, eut

Digitized by Google

l'idée de monter une entreprise pour la vente à prix réduit des billets de banque. Il s'agissait simplement de faire croire à quelques naïfs que, par suite de connivence avec les agents chargés de la fabrication des billets, on pouvait s'en procurer un certain nombre fabriqués en excès des émissions régulières, billets qu'on offrait de leur céder à un prix bien inférieur à leur valeur nominale. Que l'on ait trouvé des acquéreurs pour semblable marchandise, cela ne doit guère nous étonner. La race des individus destinés à être la proie des escrocs est au moins aussi abondante aux Etats-Unis qu'en Europe. L'organisation de l'affaire était des plus ingénieuses. La bande se composait de quatre acteurs principaux. Un banquier, le banquier de l'association, qui fournissait un certain nombre de billets authentiques, destinés à faire illusion à la victime; un scribe, pour envoyer des circulaires aux gens jugés susceptibles de se laisser tenter par une offre aussi avantageuse; un guide, pour recevoir le client à son arrivée dans la ville, car on s'adressait de préférence aux campagnards, et le conduire au siège de l'association; enfin, un vieillard d'allure respectable, dont l'aspect impose à la clientèle, type indispensable dans toutes les opérations louches. La victime trouvée, on lui raconte l'histoire, on lui montre les billets. Pour 5 ou 600 dollars, on lui en remet 5,000. Arrivée chez elle, elle s'aperçoit qu'elle ne possède qu'un paquet de vieux papiers et peut-être un ou deux bons billets. Songe-t-elle à se plaindre? Au bureau de police, sa plainte est arrêtée par l'inspecteur associé à la bande, et, si elle insiste par trop, on lui fait entendre qu'il serait prudent pour elle de garder le silence et de ne pas ébruiter une affaire, dans laquelle elle a aussi sa part de culpabilité. Grâce à cette habile organisation, grâce surtout à la protection de la police, l'entreprise prospérait. Quand les investigations du comité vinrent interrompre les opérations, « *king* Mac-Nally » avait déjà réalisé une petite fortune de 5 à 600,000 francs, et l'on citait d'autre chefs d'associations semblables qui avaient fait des bénéfices plus élevés encore. Combien la police a-t-elle gagné pour sa participation à une affaire aussi fructueuse? L'enquête n'a pu l'établir; mais sa part a été certainement fort belle.

Tammany eût vraiment joué de malheur si, avec d'aussi puissants auxiliaires, elle n'avait pas réussi à faire élire ses candidats. La police républicaine de New-York en eût certainement remontré, pour la confection des élections, aux plus fameux préfets à poigne de l'Empire. Dans un district, sur douze mille votes, on estimait que cinq mille étaient au moins frauduleux; dans un autre, qui ne comptait que cinq cent huit votants, on trouva, au dépouillement

Digitized by Google

du scrutin, cinq cent soixante-sept votes. Pour être assurés de ne pas manquer de candidats, les agents de Tammany mobilisaient les vagabonds de la ville, et les amenaient voter sous des noms empruntés à des listes fabriquées d'avance. Certains de ces vagabonds votaient ainsi, à plusieurs reprises, sous des noms différents, sous les regards bienveillants des membres du bureau. Il arrivait parfois que l'électeur improvisé oubliait son nom d'emprunt, un inspecteur obligeant venait alors à son aide et le lui rappelait au moment voulu. Tammany contrôlait souverainement les opérations de vote, et, pour éviter la présence de critiques importuns, la police chargée de maintenir de l'ordre dans les bureaux d'élections avait pour consigne d'expulser les individus qui oseraient se permettre la moindre observation. Et ces ordres étaient fidèlement exécutés. M. Rosalsky, représentant du parti socialiste ouvrier, ayant voulu protester en voyant un individu voter sous son propre nom, trois agents de Tammany se jettent sur lui avec fureur, et les policemen de service que le malheureux appelle à son secours se contentent de lui répondre qu'ils ont bien autre chose à faire qu'à s'occuper de lui. Parfois même, la police prête fraternellement son aide pour rouer de coups le récalcitrant et le jeter à la porte.

## II

Les révélations faites par le comité Lexow soulevèrent un véritable orage d'indignation. Les honnêtes gens de tous les partis, tirés de leur indifférence accoutumée, s'unirent pour renverser la puissance de Tammany, et ils purent faire élire, en 1894, un maire de leur choix : M. William L. Strong.

Malgré son impudence, Tammany avait été quelque peu décontenancée par la lumière soudaine projetée sur ses actes. Son grand chef, M. Crocker, en dépit de son absolue confiance dans l'honnêteté de sa conduite, se résigna à une retraite prudente. Il abandonna les rives de l'Hudson, pour aller s'établir, jusqu'à ce que cet orage dangereux fût passé, sur les rives plus hospitalières de la Tamise.

Les vainqueurs ne s'illusionnèrent pas sur le caractère de leur victoire. Elle n'était pas définitive. Ils savaient bien que Tammany n'abandonnerait pas la partie après sa première défaite. Aussi, lorsque la charte créant le Grand New-York eut été votée, et qu'il s'agit d'en nommer le premier maire, les mêmes hommes courageux qui avaient dirigé la campagne de 1894, se mirent à la tête d'une nouvelle campagne. Vers la fin de 1896, la

Digitized by Google

*Citizens' Union league*, — la Ligue d'union des citoyens, — était fondée. Quelques mois après, elle comptait vingt-cinq mille adhérents, et elle recueillait cent mille signatures à une adresse demandant à M. Seth Low, l'honoré doyen de l'Université de Columbia, d'accepter d'être son candidat. M. Seth Low, qui, dans les fonctions de maire de Brooklyn, qu'il a remplies pendant plusieurs années, a acquis une grande expérience des affaires municipales, accepta le mandat.

La ligue prit une attitude plus nette que celle adoptée en 1894 par le Comité des réformes. M. Strong avait été élu comme réformateur, sans doute; mais, pour assurer son élection, le comité avait dû faire alliance avec les républicains, et, pour combattre la « machine » démocrate, s'aider de la « machine » républicaine. En 1897, la ligue a déclaré hardiment la guerre aux organisations politiques existantes, et annoncé son intention de faire élire un maire non-partisan, seul moyen de se dégager du despotisme des « bosses » et de rendre ce magistrat responsable de ses actes directement devant les électeurs.

Cette attitude très méritoire n'était pas sans offrir quelque danger au point de vue politique. Il paraissait difficile que la ligue réunît un nombre de voix indépendantes suffisant pour assurer seule le triomphe de son candidat. Son succès semblait devoir dépendre de la conduite du parti républicain. Le chef de celui-ci se contenterait-il de désigner pour candidat à son parti celui de la *Citizens' league*, ou préférerait-il, pour ne pas abandonner la moindre parcelle de son autorité, présenter un candidat personnel, au risque, en divisant les voix, d'assurer le triomphe de ses adversaires, les démocrates de Tammany? Après quelques hésitations, c'est à ce dernier parti que s'arrêta M. Platt, « boss » des républicains de New-York. Très habilement d'ailleurs, il présenta pour l'office de maire un homme d'honorabilité reconnue, le général Tracy, qui a occupé, il y a quelques années, le poste important de secrétaire du Trésor des États-Unis. Le choix était bon, et il pouvait amener quelque indécision chez un certain nombre de fidèles républicains qui désiraient simplement voir l'administration de la cité entre d'honnêtes mains. Le seul reproche qu'on pût adresser au général Tracy était son grand âge. Un vieillard de soixante-dix ans ne paraissait guère en état de remplir la lourde tâche qui lui aurait incombé s'il avait été élu. Les indépendants ne pouvaient donc se rallier à cette candidature, certains que, sous l'administration du général Tracy, le vrai maire eût été M. Platt.

Tammany attendit, avant de faire connaître son candidat, d'être certaine de l'attitude que prendrait le chef du parti républicain.

Digitized by Google

M. Croker était revenu de Londres pour reprendre la direction de son parti en cette grave circonstance. L'entente entre les républicains et les réformateurs, seule chose qu'il redoutait, devenue impossible, il se déclara absolument sûr du succès, et, par une sorte de coquetterie ironique, il choisit pour candidat un homme à peine connu : M. Van Wyck, juge du tribunal métropolitain. Personne ne se trompa sur la signification de ce choix. M. Van Wyck fut de suite regardé comme le porte-parole, l'homme de paille de M. Croker.

La campagne électorale était déjà commencée, quand une nouvelle sensationnelle vint donner à la lutte un aspect inattendu et causer de nouvelles inquiétudes aux démocrates. Henry George, le leader socialiste, se portait également candidat. Il entraînait avec lui un grand nombre d'associations ouvrières; il pouvait compter sur les voix de la masse des mécontents et des sans-travail, si nombreux toujours dans les grandes villes, et il menaçait ainsi de désorganiser l'armée électorale de Tammany. Son entrée en scène rétablissait l'équilibre. Grâce à l'éparpillement des votes qu'elle produisait, elle venait donner à la ligue des citoyens quelque chance de vaincre l'hostilité des bosses démocrate et républicain.

Henry George, profondément honnête, s'éleva avec la plus grande vigueur contre l'immoralité des politiciens, et promit, s'il était élu, que son premier acte serait de faire passer en jugement l'autocrate de Tammany : M. Croker lui-même. Celui-ci ne parut guère impressionné par semblable menace. Il conserva son attitude habituelle de dédain, et se contenta de répondre que son adversaire serait incapable de fournir devant le jury des preuves de son accusation.

L'avant-veille du scrutin, les choses changeaient encore de face. Epuisé par la lutte vigoureuse qu'il avait menée pendant ces quelques jours, Henry George mourait, terrassé par une attaque d'apoplexie. Le 2 novembre, M. Van Wyck réunissait plus de deux cent trente mille voix, et était élu maire. Le général Tracy avait obtenu un peu plus de cent mille votes, et M. Seth Low cent cinquante mille. Le parti des réformateurs était battu, Tammany triomphait.

## III

Tammany a dû rendre grâces au diable, son associé fidèle, au dire de ses adversaires, de permettre que l'administration du Grand New-York ne lui ait pas échappé. C'est le retour de la fortune pour elle et ses tenants, et, en vertu de la nouvelle charte, elle va posséder

Digitized by Google

des pouvoirs plus étendus encore qu'autrefois. Le nouveau maire va jouir sur cette immense cité de plus de 3 millions d'habitants, d'une autorité presque souveraine.

Elu pour une période de quatre ans, il a, pendant les six premiers mois qui suivent son élection, le droit de révoquer sans donner aucun motif tous les fonctionnaires et les chefs de services de la municipalité, et de les remplacer par des hommes de son choix. Ces six mois révolus, ces fonctionnaires deviennent, il est vrai, à peu près inamovibles. Mais il leur sera bien difficile, sous un pouvoir aussi fort que celui de Tammany, d'échapper à leur chef politique. L'administration de New-York occupe vingt-cinq mille fonctionnaires, et les places importantes, pour lesquelles le maire usera personnellement de son droit de nomination, sont au nombre d'environ soixante-dix, dont les traitements s'élèvent à plus de 2 millions de francs. A l'égard de la puissance et du patronage, le maire de New-York ne sera dépassé que par le président des Etats-Unis.

La charte crée une assemblée municipale, formée de deux chambres : le comité des aldermen, au nombre de soixante, élus pour deux ans, et le conseil, composé de neuf membres, élus pour quatre ans. Le président du conseil est désigné pour remplir les fonctions de maire, au cas où celui-ci viendrait à mourir ou à démissionner avant l'expiration du terme pour lequel il est élu. Théoriquement, l'assemblée municipale est le corps législatif de la cité. Mais ses pouvoirs sont singulièrement restreints, et elle ne sera guère appelée à jouer que le rôle effacé d'assemblée consultative.

La législature de l'Etat de New-York, de qui émane la charte, avait conservé jusqu'ici un pouvoir très étendu de réglementation sur la ville de New-York. Elle a abandonné un certain nombre de ses pouvoirs, que, d'ailleurs, étant souveraine, elle peut toujours reprendre à sa volonté. Mais, au lieu de les attribuer à l'assemblée municipale, elle a préféré les donner aux chefs des divers services, qui se trouvent ainsi investis du pouvoir de légiférer et réglementer à peu près en toute indépendance.

La charte répartit les affaires administratives entre dix-huit départements, dont les uns sont dirigés par un comité, et les autres par un chef unique. Ces derniers comprennent tous les services d'exécution.

Le pouvoir budgétaire lui-même échappe presque entièrement à l'assemblée municipale. Ce pouvoir suprême est remis à une commission de cinq membres, dont deux sont nommés par le maire, qui, lui-même préside la commission. En fait, c'est donc le maire qui établira le budget et devra en supporter seul toute la responsa-



Digitized by Google

bilité. Le budget arrêté par lui, accepté par une commission où il sera assuré de la majorité, est transmis ensuite à l'assemblée municipale qui, pour le discuter, se réunit en une chambre unique. L'assemblée doit effectuer son examen dans un délai très court, et son pouvoir est limité au droit d'opérer des réductions sur les chiffres qui lui sont transmis. En outre, le maire a le droit de *veto* sur les votes émis par l'assemblée à ce sujet, et, pour passer outre, celle-ci devrait réunir une majorité des cinq sixièmes du nombre de ses membres, c'est-à-dire la presque unanimité, ce qu'elle serait vraiment folle d'espérer. En vérité, comme l'a dit un Américain, le docteur Shaw, l'étude du budget par l'assemblée ne sera qu'une plaisanterie, et les conseils accordés, il y a quelques années, par le tsar autocrate de Russie, aux villes de Saint-Pétersbourg et de Moscou, jouissent d'une plus grande autorité législative et financière que la nouvelle assemblée du Grand New-York.

Il semble que la démocratie américaine ait pris depuis quelque temps en profond dégoût le système du gouvernement au moyen de comités et de conseils, et même de tous corps électifs. Elle a été rebutée par la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, où l'on se trouve, à l'égard de semblables corps, d'arriver à établir une responsabilité effective. Déçue de ce côté, elle adopte une mesure extrême et paraît disposée à abandonner de préférence le pouvoir absolu à un homme qui portera le poids entier de l'administration et sera directement responsable de ses actes devant le corps électoral. A cet égard, cependant, la nouvelle charte présente une grande défectuosité. L'impossibilité pour le maire de révoquer aucun fonctionnaire après ses premiers six mois d'entrée en charge donne à ceux-ci une grande indépendance, et l'ancien gouvernement législatif de la cité pourrait devenir, au lieu d'un gouvernement despotique, une simple bureaucratie.

En tous cas, l'expérience que va tenter New-York offre de nombreux dangers. Le succès de ce mode de gouvernement dépend du choix des électeurs. A cet égard, leur premier choix n'a pas été heureux. Malgré les promesses faites par M. Croker, qui, pendant quatre ans, va être le maire occulte du Grand New-York, de donner à la nouvelle cité une municipalité irréprochable et d'en faire une ville modèle, il nous paraît impossible de voir Tammany se réformer à ce point. En devenant vieux, dit le proverbe, le diable s'est fait ermite. Le malheur est que Tammany ne vieillit pas. Si son chef actuel se trouve assez riche pour se payer le luxe de l'honnêteté, telle du moins que nous l'entendons en Europe et que la comprennent aussi nombre d'Américains, il compte parmi ses soldats trop d'affamés pour pouvoir leur inter-

Digitized by Google

dire le pillage et les empêcher de traiter en conquérants la ville dont ils ont su de nouveau se rendre maîtres.

Faut-il donc, devant le résultat déplorable de l'élection du 2 novembre, se joindre aux lamentations qu'ont fait entendre les journaux conservateurs de New-York et conclure que la démocratie sera toujours incapable de se donner un bon gouvernement. La conclusion serait exagérée. Dans les premiers moments de déconvenue, on n'a peut-être pas assez fait attention au caractère particulier qu'offre New-York. La « Ville Impériale » n'est vraiment pas une ville américaine; elle est surtout une ville cosmopolite. C'est à peine si les citoyens nés aux Etats-Unis même, forment 40 pour 100 de sa population. Ce sont les étrangers, les immigrants de la veille, souvent, véritables épaves de la civilisation, que Tammany a su attacher à son sort et qui forment sa principale puissance. La révolte contre le « bossism » aura certainement, dans les villes où la population américaine est plus considérable, un résultat plus heureux. La grande œuvre, d'ailleurs, la tâche qui appartient aux honnêtes gens, qu'ils avaient oubliée de l'autre côté de l'Océan et que nous avons par trop négligée de ce côté-ci, c'est l'éducation de la démocratie, à laquelle il serait imprudent de vouloir arracher sa puissance. La ligue des citoyens de New-York l'a compris, et, au lendemain de sa défaite, elle a décidé de ne pas se dissoudre et de préparer, dès maintenant, la lutte prochaine dans laquelle elle a le ferme espoir de délivrer enfin la municipalité d'un despotisme vraiment étrange dans ce pays que nous aimons à regarder, dans notre vieille Europe, comme la terre sainte de la liberté.

Achille VIALLATE.

---

Digitized by Google

# LES VERNET

Une exposition des chefs-d'œuvre des trois Vernet, de Joseph, de Carle et d'Horace, du père, du fils et du petit-fils, doit s'ouvrir au commencement de mai à l'Ecole des Beaux-Arts. Son succès ne peut manquer d'être considérable, car jamais peintres ne furent plus français. Ce sera une véritable fête d'art national, d'où naîtra, sans nul doute, un superbe monument collectif aux trois grands artistes. Monument contre lequel aucune voix de l'opinion ne pourra s'élever et qui doit trouver place à l'ombre même du Louvre, qui fut un peu la demeure des Vernet, car Joseph y habita, Carle y vécut et Horace y mourut.

Des trois célèbres artistes, le chef de la dynastie est le plus grand. Il est aussi le moins populaire. L'art lithographique, ce journalisme de la peinture, qui offrit au crayon facile de Carle et d'Horace un moyen de propagation si rapide, ne lui vint pas en aide, et les belles et précieuses gravures qui reproduisirent son œuvre, et que gravèrent les Le Bas, les Cochin, les Bachelou, etc., ne pénétrèrent pas, en documents vulgarisateurs, dans le grand public.

La célébrité retentissante de Joseph Vernet s'éteignit presque avec les dernières critiques enthousiastes des Diderot, des Bachaumont, des Grimm et de l'abbé Leblanc. Il y eut une sorte d'éclipse dans sa gloire, et aujourd'hui l'œuvre du peintre des ports de France, où figurent à côté de toiles d'une facture trop facile tant d'autres d'une magistrale pureté d'exécution, n'est guère connue que de quelques amateurs. Sa figure si personnelle s'est elle-même peu à peu effacée dans le souvenir national, pendant que celles de Carle et d'Horace, du peintre du jockey et du troupier, sont demeurées si vivantes dans l'esprit populaire.

Et c'est pour cela que, trouvant l'heure opportune, nous avons cru devoir esquisser à larges traits un portrait de Joseph Vernet, d'après les documents du temps, et tenter une rapide analyse, trop rapide, de son œuvre si considérable.

Digitized by Google

## JOSEPH VERNET

« Louis XV, nous raconte Chamfort, se fit peindre par La Tour. Le peintre, tout en travaillant, causait avec le roi, qui paraissait le trouver bon. La Tour, encouragé et naturellement indiscret, poussa la témérité jusqu'à lui dire : « Au fait, sire, vous n'avez point de marine! » Le roi répondit sèchement : « Que dites-vous là? Et Vernet, donc! »

L'histoire est piquante et dénote, à la fois, chez le souverain, une singulière légèreté de cœur à la veille du traité de Paris, et une opinion très flatteuse, bien qu'étrangement formulée, de Joseph Vernet, son peintre de marine.

C'est d'ailleurs vers cette époque que Louis XV, heureusement conseillé cette fois par la Pompadour, donna l'ordre à M. de Marigny, son surintendant des beaux-arts, de commander à Vernet cette belle suite des ports de France, œuvre de haute tenue qui suffirait à elle seule à consacrer la gloire de l'artiste et qui est aussi comme une suprême et mélancolique représentation de la puissance et de la richesse nationales de nos grandes villes maritimes, à la veille d'une complète ruine.

Joseph Vernet fut réellement le grand peintre de marine du dix-huitième siècle, et aujourd'hui encore, malgré le luxe, souvent excessif, de fantaisie pittoresque ou architecturale dans lequel il encadre son sujet préféré, on reconnaît volontiers que, depuis l'époque où il peignit *la Tempête* et *le Brouillard*, dont la vue enthousiasmait si fort Hubert Robert, et dont l'apparition était saluée par les salonniers du temps, par l'abbé Leblanc entre autres, dans le latin le plus hyperbolique, rarement la sauvage et mystérieuse poésie de la mer fut exprimée avec une force plus vraie, avec un charme plus pénétrant.

Sans doute bien des inégalités existent dans l'œuvre considérable de Joseph Vernet qui, pendant plus d'un demi-siècle, ne cessa de produire, libre parfois, surtout dans les premières années qui suivirent son départ d'Avignon, d'agir au gré de sa fantaisie, de fixer, en toute franchise de pinceau, ses fraîches et lumineuses visions; puis, trop souvent asservi, comme nous le verrons bientôt, à l'impitoyable tyrannie de commandes extravagantes, alors qu'il était devenu la victime d'une universelle célébrité.

Mais la fleur de cette œuvre est exquise, et c'est presque vouloir en diminuer l'éclat, si riche et si varié, que de persister, conformément à une trop exclusive tradition, à confiner Joseph Vernet, même à une place d'honneur, dans la phalange des grands peintres

Digitized by Google

de marines, des Wilson, des Thomas Jones, des Stanfield, des Backuysen, des Van de Velde, etc. Il aimait d'un amour presque égal la mer, le ciel et l'humanité, et parmi les prestigieux petits maîtres de la figure au dix-huitième siècle, nul n'a mieux compris et plus spirituellement exprimé que lui la vérité des attitudes et des mouvements, la grâce des poses, les jeux des physionomies, la galante préciosité des manières.

Je ne connais pas d'images évoquant plus nettement la physionomie de la vie extérieure au siècle passé que ces superbes et fidèles gravures de Cochin et Lebas, d'après Vernet, où, dans la blanche lumière du soleil, sur les larges quais de Toulon, de Marseille et de Bordeaux, grouille, peine, se pavane la foule oisive ou haletante. Chaque détail de costumes, chaque expression, chaque mouvement, est l'effet définitif d'une observation profonde, de pénétrantes recherches d'art. Ici chaque unité a été l'objet d'une savante et consciencieuse analyse, et, certes, l'ensemble n'en souffre pas et résume admirablement la houleuse agitation des foules autour de groupements calmes et dominateurs. C'est la peinture de la vie, et on ne se demande pas ce qu'on doit admirer le plus, de la froide et solennelle majesté des décors ou de la vibrante intensité des détails.

D'ailleurs, tout motif de nature n'a-t-il pas été, presque toujours, un prétexte, pour Joseph Vernet, à camper des groupes dans un de ses décors favoris : gentilshommes et nobles dames, pêcheurs aux silhouettes attentives, marchands de poissons affairés, naufragés aux torses nus, aux muscles convulsés, Turcs bedonnants, esclaves grecques aux chevelures emperlés...

Parfois, au bord d'une claire rivière, à l'ombre de rochers cyclopéens découverts dans les cartons du Guaspre ou dans les toiles de Salvator Rosa, il nous montre de jeunes baigneuses, d'une divine beauté de formes, les unes nues comme des Vénus naissantes, d'autres prêtes à se diviniser en se libérant, avec des mouvements d'une grâce troublante, de la chemise bourgeoise qui voile encore timidement une partie de leurs splendeurs callipygesques.

Et tout ce monde respire et s'agite, sous la rayonnante clarté d'un ciel largement déployé, et où Vernet, ce grand peintre de l'universel mouvement, se plaît à faire évoluer, comme sur ses océans, d'innombrables flottes, les flottes fantastiques des nuages.

*
* *

On a pu dire qu'un atelier de peintre fut le berceau de Joseph Vernet, et que son éducation s'y fit toute seule.

Fils d'Antoine Vernet, habile peintre de fleurs et d'oiseaux dont

Digitized by Google

l'art spécial, déjà très en vogue au commencement du dix-huitième siècle, consistait surtout à orner des chaises à porteur, qu'il décorait aussi parfois de scènes champêtres et de mascarades, Joseph Vernet naquit à Avignon, le 11 août 1714.

La nature, nous apprend Léon Lagrange, l'historien fidèle et si documenté de ce dernier, s'était montrée d'une exceptionnelle libéralité à l'égard d'Antoine Vernet, en lui apportant chaque année un nouveau rejeton, si bien qu'après trente ans de mariage, il était père de vingt-deux enfants. Joseph fut le second de la famille et l'aîné des mâles. M. Léon Lagrange, à qui nous empruntons, comme à la source la plus sûre, les intéressants détails biographiques des premières années laborieuses de Joseph Vernet, nous le montre, commençant, à l'âge de cinq ans, à dessiner la tête, dans l'atelier de son père; puis, à huit ans, recevant, comme cadeau d'étrennes, une palette et un chevalet, et, dès l'âge de quinze ans, peignant, en collaboration avec Antoine Vernet, des chaises à porteur, des carrosses, voire même des dessus de porte et des trumeaux, travaux décoratifs dont il partageait à la fois avec l'auteur de ses jours, son premier maître, l'honneur et le profit.

Bientôt même, nous dit le biographe, des fruits peints par Joseph lui valurent de la part d'un cardinal (?) dont il décorait la salle à manger, les plus vifs éloges, tandis qu'on regardait à peine l'ouvrage d'Antoine.

Mais le génie naissant de Joseph Vernet qui, dans quelques années devait se manifester subitement, avec un éclat si rare, au bord du Tibre et dans la campagne de Rome, souffrait visiblement de cette collaboration trop étroite, de ces efforts communs dans un genre qui n'était pas le sien. Il rêvait déjà de modèles autrement vastes que ceux qui étaient imposés à sa précoce habileté par la douce autorité paternelle, et c'était dans de larges et profonds paysages baignés par le Rhône et la Durance, inondés d'une brillante lumière, ornés d'imposantes ruines, de cyprès, de pins, de chênes verts, qu'il projetait de donner un libre essor aux oiseaux que son pinceau emprisonnait dans le cadre minuscule des écussons, et de faire s'épanouir les fleurs que les exigences de son métier de décorateur l'obligeait à fixer le long des frises et des montants des chaises à porteur.

Aussi, en attendant l'heure de pouvoir réaliser son rêve, le jeune peintre aimait-il, aux instants de loisir, à s'égarer dans cette campagne si riante et si belle du pays d'Avignon, à errer mélancoliquement le long des rivières peuplées d'îles et bordées d'arbres qui l'arrosent, à s'asseoir au pied des collines rocailleuses couronnées de fabriques rustiques et de châteaux écroulés, emplissant

Digitized by Google

ses yeux de la lumineuse majesté du pays natal dont son âme d'artiste garda une éternelle impression.

Un jour même, le diable le tentant, il acheta une toile et se mit à y peindre un paysage. Le cardinal, le mystérieux cardinal, le vit à l'œuvre, admira le travail, acheta la toile « et fit promettre au père de cultiver, par une bonne éducation, les talents naissants de son fils. »

Antoine Vernet comprit qu'il ne pouvait persister à vouloir faire de son élève un simple décorateur, et à contrarier plus longtemps ses tendances naturelles, sans s'exposer à détruire, dans sa fleur, un génie précoce et plein de brillantes promesses.

Il fut décidé que Joseph Vernet se rendrait à Aix et qu'il étudierait « le grand art » dans l'atelier du vieil ami de son père, Jacques Viali, peintre décorateur comme Antoine Vernet, mais qui, cependant, de temps en temps, se plaisait à brosser, de chic, un port de mer ou un coucher de soleil.

Ce fut en 1732, pendant son séjour à Aix, que Joseph Vernet put exécuter, grâce à la protection de son compatriote le marquis de Caumont, le premier travail important de sa vie. Notre artiste avait alors dix-huit ans.

Sur la recommandation du marquis de Caumont, M^me^ la marquise de Simiane, petite-fille de M^me^ de Sévigné, le chargea de la décoration de dessus de porte de son hôtel. Lors de la livraison de la commande, elle écrivait au marquis de Caumont : « M. Vernet est content et moy beaucoup de luy. Les dessus de portes sont admirables, j'en ay pris douze... »

Au début de sa carrière artistique, qui devait être si longue et si brillante, Joseph Vernet eut dans la noblesse avignonnaise deux puissants protecteurs. D'abord le marquis de Caumont qui, comme nous venons de le voir, lui fournit, pendant son séjour à Aix, l'occasion d'affirmer les rares qualités de son jeune talent dans l'exécution d'une œuvre de réelle importance, qui lui valut notoriété et profit, puis le comte de Quinson, dont l'affection presque paternelle pour le jeune Vernet se manifesta en toutes circonstances et grâce à l'influence duquel il put, bien que n'ayant pas concouru aux grands prix de l'Académie, partir pour l'Italie, où il devait recueillir de si précieux enseignements, rencontrer de si nobles sujets d'inspiration, peindre tant de chefs-d'œuvre.

C'est au milieu de l'année 1734 que Joseph Vernet partit pour l'Italie, riche d'un petit pécule, dû à la générosité de ses deux protecteurs. Antoine Vernet contribua aussi à la formation de la caisse de voyage en y versant ses économies, 200 livres, dit-on. Notre artiste avait alors près de vingt ans.

Digitized by Google

En arrivant sur les hauteurs qui dominent Marseille et d'où la vue s'étend sur la mer bleue, sur la mer immense, sur la mer sans limites, Vernet s'enthousiasma, paraît-il, jusqu'au délire. « Vite, un crayon!... » Et le voilà qui dessine. Le voiturier l'appelle; les voyageurs s'impatientent; il faut repartir, le jour tombe. Il n'entend rien : tout entier au plaisir de ses yeux, il s'enivre de la nature. On le presse. « Eh! laissez-moi, je vous rejoindrai en route. » La nuit seule, en lui dérobant la vue du paysage, l'obligea à quitter la place. Harassé, affamé, couvert de poussière, c'est à l'auberge seulement qu'il rejoignit le coche, arrivé depuis plusieurs heures[1].

La traversée de Marseille fut des plus mouvementées et initia le peintre à l'émotion des tempêtes dont il devait si souvent exprimer la tragique beauté.

L'amour de Vernet pour la mer s'y manifesta sous une forme héroïque, et son intrépide attitude au milieu des flots déchaînés a même été popularisée par la gravure et la chanson des poètes.

Voici, d'ailleurs, l'émouvant récit que nous fait de ce premier voyage en mer le biographe si bien renseigné du peintre.

« Il vogue vers l'Italie, écrit M. Lagrange et, debout à l'avant du navire, il ne peut rassasier ses yeux du spectacle de la mer..... Mais bientôt la houle se creuse et l'œil étonné du voyageur voit des abîmes s'ouvrir devant lui. Une teinte plombée se répand sur la surface de la mer. Le flot devient sombre et menaçant, un vent violent le fouette au visage. Les passagers désertent le pont un à un. Le capitaine hoche la tête. Les matelots se préparent. Le grain s'avance. Mais Vernet ne peut s'arracher à l'impression multiple qui transforme son âme. Il s'accroche au bordage pour défier le roulis. Enfin, voici le grain : des nuages noirs voilent le soleil, un demi-jour sinistre éclaire seul le ciel : partout, comme à un signal donné, la mer irritée se lève, les lames bondissent, se jettent contre les flancs du navire, puis montent en murailles le long de ses murailles, puis elles passent par-dessus les bords, balayant tout sur leur passage.

« Qu'est devenu le jeune peintre? l'œil grand ouvert, l'âme saisie, il regarde, il comprend, il commence à lire en lui-même.

« Autour de lui, tout tremble : le vent mugit, les cordages sifflent, les mâts gémissent, des voix lamentables semblent sortir du bâtiment, et celui-ci, ballotté dans l'espace, n'est plus qu'un hochet pour cette mer en délire. La place n'est plus tenable. Le pont se dérobe sous les pas. Que fait alors Vernet? Comme le capitaine qui ne veut pas cesser de commander la manœuvre, lui

[1] Léon Lagrange.

Digitized by Google

aussi se croit à un poste d'honneur : il se fait lier au mât du navire, et, le front haut, il continue de dominer les éléments qui l'assiègent.

« Qu'elle est belle, cette ivresse du génie! L'artiste se révèle à lui-même, et recevant avec joie les terribles caresses de la mer, de ce baptême des vagues en fureur, il sort peintre de marine. »

*
* *

Il est peu d'artistes, peut-être même n'en existe-t-il aucun, dont la vie ait été décrite avec un plus grand luxe de détails que celle de Joseph Vernet. Et cela vient de ce que ce dernier écrivit ses *Livres de Raison*, document auto-biographique du plus grand intérêt, et dans l'attachante lecture duquel Vernet nous apparaît tout entier, à travers les luttes et les incertitudes de ses débuts, les triomphes de son âge mûr, les défaillances de sa vieillesse. On y lit aussi, non seulement son histoire, mais celle de la plupart de ses contemporains; et pour qui désire connaître la vie artistique au dix-huitième siècle, la lecture de ces notes, réunies par le peintre sous ce titre général : *Livres de Raison*, s'impose. « Comme sous les verres d'une lanterne magique, on voit défiler sur ces pages, procession brillante et non interrompue, les bourgeois et les princes, les grandes dames et les petits abbés, les cardinaux et les marquises, les ducs et les financiers, les amateurs et les marchands, les lords anglais, les barons allemands, les seigneurs russes et suédois, les rois mêmes et les empereurs; en un mot, tout ce qui, dans ce dix-huitième siècle, si éclairé et si frivole, a aimé ou feint d'aimer les productions de l'art, et a su les payer à leur prix[1]. »

C'est une année après son arrivée à Rome, c'est-à-dire en 1735, que Joseph Vernet commença la rédaction de ces *Livres de Raison* qui, sans lacunes appréciables, devaient se continuer jusqu'en 1788, un an avant sa mort.

M. Léon Lagrange nous apprend, et nous le croyons sans peine, que la reproduction textuelle et complète des *Livres de Raison* était chose impossible et qu'il fut dans la nécessité de soumettre à un remaniement général ce chaos de faits disparates. Il en est résulté trois séries distinctes de documents que l'auteur de *Joseph Vernet et la Peinture au dix-huitième siècle* a classé sous les titres généraux de *Livre de Vérité*, *Journal* et *Adresses*.

Le *Livre de Vérité*, c'est l'état chronologique des travaux de Joseph Vernet, dressé de sa propre main.

Le *Journal*, c'est sa vie racontée par lui-même.

[1] Léon Lagrange.

Digitized by Google

*Les Adresses*, c'est le monde au milieu duquel il a vécu.

Les dimensions de notre cadre d'étude nous interdisent la reproduction de ces curieux documents, mais nous ne saurions trop en recommander la lecture à qui désire connaître dans tous ses pittoresques détails la vie d'un grand artiste, dont toutes les heures de l'existence furent, pour ainsi dire, mêlées au mouvement artistique et mondain de la deuxième moitié du dix-huitième siècle.

Sans doute, tout n'est pas d'un égal intérêt dans cette pièce documentaire où l'esprit si étrangement méticuleux de Joseph Vernet se manifeste à chaque page. C'est ainsi, par exemple, qu'il importe assez peu à l'historien d'art d'apprendre que « le 20 octobre 1753, à Marseille, le perruquier a commencé « de raser » le beau-père du peintre, et que sa femme, ayant accouché le 20 juillet 1760, est restée quarante-cinq jours sans se faire « acomoder » par M. Desproux..., » etc.

Mais aussi que de renseignements précieux à recueillir dans le *Livre de Vérité*, où sont indiqués les commandes et les reçus correspondants, où sont mentionnés les salons où figurèrent les tableaux et les ventes par lesquelles ils passèrent!...

Que ne possédons-nous les *Livres de Raison* de tous nos grands peintres! Il serait dès lors résolu, le grand problème de l'établissement si désirable de l'état civil des œuvres d'art.

Mais, il faut bien le reconnaître, très rares sont les artistes qui, comme Joseph Vernet, se tiennent dans un si parfait équilibre entre le rêve et la réalité et savent descendre des profondeurs du ciel ou échapper aux enivrantes douceurs des arcadies bienheureuses pour se livrer à des notations dans le genre de celles-ci :

« Donné étrennes au portier..., acheté pour ma femme mantelet, coiffe, collier...; faire accommoder mes bas, acheter des bougies, des jarretières, un ruban pour le bonnet. Panser les sonnettes. Voir si les cheminées fument. Vendre bouteilles, matelas, armoire, lit et bureau. Acheté saucisses et gâteaux de cire... Payé à M. Drouot, agrégé du droit pour mon fils, 150 livres et 18 livres pour des frais qu'il avait faits pour sa thèse, plus un cayer de droit français, 12 livres, etc..., etc... [1]. »

Notre jeune artiste est à Rome. Courons l'y rejoindre.

Débarqué en Italie, vers le milieu de l'année 1734, après ce terrible baptême des vagues dont nous avons parlé, Vernet y séjourna plus de dix-sept ans, et ce fut seulement à la fin de l'année 1751 que celui que les salonniers parisiens appelaient

[1] *Livres de Raison. Journal.*

Digitized by Google

M. Vernet de Rome rentra en France, riche de gloire et d'écus. Parti seul, il revenait dans le pays natal accompagné d'une jeune et charmante femme, la *signora* Virginia Parker, fille du capitaine irlandais Parker, qui commandait à cette époque l'escadrille pontificale, et de deux fils, Livio et Orazio.

Dès son arrivée à Rome, Joseph Vernet, obéissant au programme d'études assigné à son talent par ses nobles et généreux protecteurs, qui ne comprenaient guère qu'un jeune peintre envoyé dans la Ville éternelle pour se perfectionner dans son art pût rechercher d'autres leçons que celles des maîtres académiques, et s'inspirer d'autres sujets que de ceux de l'histoire, s'appliqua tout d'abord très consciencieusement, avec une ferveur toute classique, à peindre la figure humaine, promenant son calepin à travers les galeries du Vatican, du Capitole et des palais romains. A la Farnésine, il exécuta même une remarquable copie de la *Flore*. Et c'est, sans doute, dans ces études qu'il apprit l'art de dessiner, avec une précision que jamais ne connut un peintre de paysage, les personnages dont il allait bientôt peupler ses quais, ses campagnes et ses ruines.

Mais en supposant même que, en sortant de l'atelier de Jacques Viali, Vernet eût senti naître en lui la noble ambition de devenir un grand peintre d'histoire, l'émule de Subleyras, dont les pompeuses compositions obtenaient alors un si grand succès à Rome et à Paris, bien vite ses intentions se modifièrent au spectacle de la mer rayonnante, soudainement apparue du haut des collines qui dominent Marseille, puis vue dans sa plus tragique beauté, soulevée par la tempête, flagellée par les vents et hurlant de tous ses flots autour du vaisseau qui le portait, lui et sa fortune.

Du même coup il comprit la grandeur du sujet que son rêve allait désormais, pendant de si longues années, caresser avec un si persistant amour. Il vit dans la peinture de la mer autre chose qu'un motif gracieux de décoration; et le souvenir poignant du vaisseau en détresse, duquel s'échappaient des cris de terreur et de désespoir, lui apprit qu'un genre d'art où la représentation du drame humain aurait pour cadre le ciel et les flots, pouvait facilement s'élever à la dignité de la peinture d'histoire. Aussi, à peine débarqué à Rome, il se mit à la recherche d'un peintre de marine qui pût lui enseigner la grammaire du genre spécial qu'il allait bientôt illustrer avec tant d'éclat.

Il trouva le vieux Bernardino Fergioni, dont les œuvres sont aujourd'hui bien oubliées, mais dont les conseils étaient excellents, et qui initia son jeune élève à tous les mystères de son art si compliqué, le familiarisant en quelques mois avec la technique du

Digitized by Google

métier, avec l'*anatomie* du navire, lui expliqua le rôle de chacun des agrès, le jeu des voiles, les mouvements de marche, la manière d'exprimer les divers aspects de la mer...

De l'atelier de Fergioni, Vernet passa dans celui d'Adrien Manglard, autre peintre de marine, né à Lyon, et qui, après y avoir reçu les leçons de Van der Cabel, était venu s'établir à Rome, où son succès était grand. De Fergioni, Vernet avait appris l'A B C du métier.

Manglard, plus peintre, plus artiste, corrigea très heureusement les lourdeurs de pinceau, la sécheresse de dessin, contractées dans l'atelier du vieux praticien. Son influence sur le talent de Vernet semble avoir été des plus heureuses.

Malgré nos minutieuses recherches, nous n'avons pu savoir exactement pendant combien de temps Joseph Vernet suivit les leçons d'Adrien Manglard, mais il est certain que, lorsqu'il quitta l'atelier de ce dernier artiste, où il ne dut demeurer que quelques mois, il était en pleine possession de ses moyens d'expression, et à la veille d'exécuter ses plus purs chefs-d'œuvre. Car, il faut bien le reconnaître, ce fut pendant ses premières années d'Italie, avant les retentissants succès parisiens, avant les éloges dithyrambiques de l'abbé Leblanc et du *Mercure de France*, même avant la visite providentielle du marquis de Marigny à son atelier de Rome, que, sans nul souci de la mode, avec toute la fraîcheur de sa jeunesse, avec toute l'émotion de son cœur, il peignit ces tableautins charmants, dont quelques trop rares spécimens, comme *le Château Saint-Ange*, *le Ponte Rotto*, *le Clair de lune*, figurent au musée du Louvre, et dont l'ensemble suffirait amplement à lui faire une place d'honneur parmi les plus grands maîtres du paysage.

J'imagine qu'une exposition d'art où l'on ne verrait que des œuvres de Vernet exécutées entre les années 1735 et 1751, œuvres de la première manière, écloses sous le pinceau du jeune maître, pendant son séjour en Italie, obtiendrait aujourd'hui même un retentissant succès.

Mais quelle main providentielle pourra jamais rassembler pour la joie de nos yeux ces petits chefs-d'œuvre vaguement catalogués sous ces titres divers : *Vues d'Albano*, *Paysages de Laniccia*, *la Chasse aux canards*, *le Lac de Nemi*, *la Villa Ludovisi*, *le Matin et le Soir*, *le Port de Civita-Vecchia*, *Sorrente*, *le Lac Lucrin*, *Pouzzole*, *la Route d'Amalfi*, et ces *Vues de Tivoli*, dont l'une vendue par Vernet, nous apprend Diderot, « pour un habit, veste et culotte », passa ensuite dans la collection de M. de Julienne qui l'acheta 2,650 livres. Toutes ces toiles charmantes n'ont pas heureusement subi le triste sort du fameux *Port de mer au soleil*, une

Digitized by Google

des œuvres capitales de Vernet, qui périt avec le château de Saint-Cloud; mais leur dispersion dans tous les musées du monde en rend très problématique une exposition d'ensemble où l'œil du visiteur eût été vraiment frappé par l'accent instinctivement révolutionnaire de l'art du jeune peintre, par le souffle de réaction qui l'anime contre les doctrines et les formes du passé. Joseph Vernet, surtout dans ses œuvres premières, fut sinon un initiateur, du moins un précurseur. Son influence sur le mouvement qui s'opère dans le paysage depuis 1830 est indéniable. Sans doute, dans les vues d'Italie, de Vernet, l'amoureuse recherche du naturel s'unit encore parfois à des coutumes conventionnelles de la pensée; mais, malgré cela, une pénétrante impression de vérité s'en dégage, et telles de ses œuvres, comme *le Ponte Rotto*, *le Château Saint-Ange*, *le Port de Civita-Vecchia*, semblent animées d'un esprit tout moderne, et l'on se prend à songer à Corot, en contemplant ces jolies toiles, d'une exécution à la fois si fine et si savoureuse, si délicate et si forte, et où toutes choses vivent si réellement, dans le miroir limpide des eaux et la clarté vibrante et argentée du ciel [1].

Nous voici bien loin des Courtois et des Parrocel, voire même des Bidault et des Aligny, suprêmes et héroïques défenseurs d'un art que seuls pouvaient animer l'éblouissante fantaisie du Lorrain et le grand rêve mélancolique de Nicolas Poussin.

*
* *

Avant de gagner Paris, où l'attendaient la fortune et la gloire, Vernet séjourna une année à Marseille. Quelques fervents admirateurs, les Poulhariès, les Guis, les Tannel..., tous, riches négociants et amateurs d'art, y guettaient son passage et lui firent d'importantes commandes dont ils exigèrent l'exécution sur place. Ce que voulaient en effet ces excellents Marseillais, c'étaient de *pathétiques* représentations de leur port, de lumineuses apothéoses de leurs flottes chargées de richesses, des images terrifiantes de cyclones où leurs navires bondissaient au milieu des vagues monstrueuses sous un ciel noir déchiré par le zigzag des éclairs. Afin d'ajouter encore à l'émotion du sujet, l'un de ces honorables commerçants, un certain M. Bourlat, exigea même de l'artiste qu'il plaçât au centre de la composition, comme un point lumineux, « une figure qui fût le portrait de madame son épouse ».

[1] Corot, qui devait d'ailleurs, près d'un siècle plus tard, suivre la route lumineuse de Joseph Vernet à travers l'Italie et s'arrêter comme en pèlerinage à chacune des haltes artistiques du grand peintre, avait pour le talent de ce dernier une profonde admiration. Il a fait plusieurs curieuses copies d'après des toiles de Vernet.

Digitized by Google

On ne saurait vraiment féliciter Vernet d'avoir asservi son talent aux exigences parfois ridicules de ces Mécènes de la pacotille, mais il fallait, paraît-il, songer aux frais du voyage à Paris et aux lourdes charges qui résultaient de l'installation définitive de toute la famille dans la capitale. Or, ainsi que l'atteste les *Livres de Raison*, Joseph Vernet possédait au même degré, phénomène assez rare, le don de l'imagination et du rêve et un sens très pratique de la vie. De là, un grand trouble dans l'unité de son œuvre. Que de toiles sèches et mornes, en quelque sorte mécaniquement brossées, à côté de réels chefs-d'œuvre comme *le Château Saint-Ange* et cet admirable *Port de la Rochelle!*

De combien de merveilles le trésor universel des richesses d'art ne serait-il pas enrichi si les artistes pouvaient librement, sans nul souci des exigences, des besoins matériels de la vie, poursuivre et réaliser leur œuvre!

Parmi les nombreuses toiles que Vernet exécuta lors de son séjour à Marseille (1751 et 1752), il en est deux cependant qui compteront parmi ses meilleures, et où on rencontre l'exécution libre et savoureuse des peintures d'Italie. Ce sont *la Tempête* et *les Baigneuses*, qui lui furent commandés par M. Poulhariès, et dont Bachelou a fait deux superbes gravures.

Nous voici à l'une des dates culminantes de la vie de l'artiste. Le Salon de 1753 va s'ouvrir. Vernet, déjà agréé de l'Académie de peinture et de sculpture, depuis le 6 août 1745, rêve de se faire recevoir sans retard dans ce corps illustre, et il veut y entrer avec éclat. Aussi, après s'être assuré par avance, avec beaucoup d'habileté (voir dans son Journal), le concours de puissantes amitiés parisiennes, il se compose au Salon un merveilleux panneau de douze toiles, choisies parmi ses meilleures et toutes groupées autour du fameux *Soleil couchant sur un port*, toile de 4 pieds de large sur 3 pieds et demi de haut, œuvre de premier ordre, qui a malheureusement péri en 1870, dans l'incendie du château de Saint-Cloud [1].

Autour du morceau de réception, nous dit M. Lagrange, se

[1] La partie de ce palais où se trouvaient les appartements de l'impératrice comprenait une vaste pièce appelée salon des Vernet, et qui était décorée presque entièrement de toiles signées de Joseph Vernet. On n'en comptait pas moins de huit : *la Nuit sur terre, le Soir sur terre, le Coup de vent, la Tempête, le Matin sur terre, le Soir à la mer, la Nuit à la mer, le Matin sur mer.*

Ces huit tableaux ont été peints en 1766 pour décorer le château de la Ferté-Vidame qui appartenait à M. Joseph de la Borde. Diderot, dans une lettre à Falconnet, se plaint que M. de la Borde accapare Vernet. « Il ne faut rien attendre de Vernet; il est très occupé et il doit en reconnaissance

Digitized by Google

groupaient cinq tableaux du cabinet Deilhou et six du cabinet de Villette. Tempêtes, brouillards, soleils levant et couchant, port de mer, cascades, paysages à la Salvator Rosa, parties de plaisir sur le bord de la mer, rien n'y manquait. Le Salon de 1753 est le premier où ce talent flexible se montra dans toute sa richesse et dans toute sa variété. Aussi la critique fut à peu près unanime. Tout ce qui prit la plume pour célébrer cette exposition, une des plus belles que l'on eût encore vues, exprima en termes chaleureux son enthousiasme. On compara Joseph Vernet à Poussin; on le compara à Claude Lorrain; quelques-uns même décidèrent qu'il surpassait ce dernier.

Un plumitif du nom d'Estène, ayant hasardé une observation timide, se vit relevé de la belle manière par le fougueux Joubert, auteur de la *Lettre à un amateur*. De toutes ces critiques, celle de l'abbé Leblanc dut être la plus douce au cœur de Joseph Vernet. Non seulement l'abbé le louait en français et en latin, ce qui ne gâte rien, mais après avoir fait ressortir les qualités du grand tableau présenté à l'Académie, la finesse et la correction des figures, l'intelligente distribution de la lumière, la chaleur, la vérité de ce morceau véritablement digne d'un grand maître, il ajoutait : « En enlevant cet illustres artistes à l'Académie de Rome, M. de Vaudières, marquis de Marigny, a travaillé à la gloire de celle de Paris; il s'était rendu, par la haute célébrité qu'il a dans toute l'Europe, digne des bienfaits du roi, qui l'attachent désormais à la France. »

C'était une invitation, non déguisée, à la commande officielle.

Le marquis de Marigny y répondit en confiant à Vernet, avec l'agrément du roi, fort heureusement conseillé en cette occasion par la Pompadour, la mission de représenter les principaux ports de mer du royaume.

Tout un programme d'exécution, rédigé sans doute par un marin très au courant de la situation de chaque port, fut imposé à l'artiste qui d'ailleurs eut souvent le courage et le bon goût de ne pas le suivre à la lettre. Ce programme était accompagné d'une sorte de feuille de route, curieux document administratif catalogué

tout son temps à M. de la Borde pour lui payer la vente du prix de ses tableaux d'avance. »

Du château de la Ferté-Vidame, ces toiles passèrent en 1784, à Méréville, autre terre de M. de la Borde. Elles y demeurèrent jusqu'en 1819, époque à laquelle la terre de Méréville fut vendue à M. Ters. En 1824, ce dernier vendit au roi les huit toiles de Vernet pour 32,000 francs.

Elles furent placées à Saint-Cloud et purent être sauvées en 1871. Quatre furent envoyées au musée de Compiègne et les quatre autres au musée du Louvre.

Digitized by Google

dans le tome IV des *Archives de l'Art français*, sous ce titre : « Projet d'itinéraire pour M. Vernet, peintre du roy pour les marines. »

Les sujets choisis furent : Marseille, Toulon, Antibes, Cette, Bordeaux, Bayonne, La Rochelle, Rochefort, Lorient, Brest, Saint-Malo, le Havre, Dieppe, Calais. Certains de ces ports, comme Marseille, Toulon, Bordeaux, Lorient, Brest, devaient être représentés sous divers aspects, ce qui fixait à vingt le chiffre des toiles à exécuter.

Mais d'impérieux motifs, parmi lesquels il faut compter le blocus étroit des ports de Lorient, de Brest, de Saint-Malo, par les flottes anglaises, et l'absence absolue des vaisseaux du roi dans ces ports désertés, modifièrent le programme et réduisirent la lourde tâche de l'artiste.

Voici la liste des sujets formant la suite complète des ports de mer des Vernet : Marseille, trois vues ; Toulon, trois vues ; Antibes, Cette, Bordeaux, deux vues ; Bayonne, deux vues ; La Rochelle, Rochefort, Dieppe.

L'ensemble de cette œuvre considérable, qui fut accomplie en dix ans, de 1753 à 1763, est du plus grand intérêt, malgré que l'artiste, obsédé par les conseilleurs officiels, et obéissant visiblement à un sentiment de lassitude presque voisin de l'irritation, laissait courir trop négligemment son pinceau à travers les détails d'un sujet à peine entrevu.

Si le profond respect du ton local apparaît dans les vues de Toulon, de Marseille et d'Antibes, enveloppées de la chaude et brillante lumière provençale, dont l'âme du peintre était elle-même comme pénétrée, il n'en est plus ainsi dans la plupart des autres toiles, souvent exécutées hors de la présence directe du sujet et d'après des esquisses très sommaires, quelquefois même de légers croquis à peine soutenus d'encre de Chine.

Le port de Dieppe, le moins bien réussi d'ailleurs de la série, fut peint tout entier à Paris, dans l'atelier du Louvre, d'après quelques détails saisis au vol.

Il semblerait qu'après avoir signé les vues de Marseille, de Toulon et d'Antibes, qui ne lui demandèrent pas moins de quatre années d'un incessant travail, et dont il poursuivit cependant l'exécution avec une réelle ferveur, Vernet ait brusquement senti disparaître sa volonté de bien faire. C'est à cette date qu'eut lieu entre le peintre et le directeur général des beaux-arts, auquel il est impossible, en la circonstance, de donner tort, ce très significatif échange de lettres.

« Il me semble, écrit Vernet au marquis de Marigny, qu'après



Digitized by Google

avoir fait toutes les études nécessaires pour le port de Cette, surtout si je le prends du côté de la mer, qu'il serait assez inutile de m'établir dans cette méchante ville où je serais mal à mon aise pour y peindre ce tableau, et si je vois que la chose n'exige pas ma résidence sur le lieu, je pourrais l'aller exécuter à Bordeaux, où je trouverais plus de secours pour les parties accessoires qui doivent orner le tableau de Cette... »

Et le marquis de Marigny de répondre avec raison et non sans pointe d'humeur : « Quelque envie que j'aye de vous procurer dans vos tableaux tous les agréments possibles, je ne puis consentir au désir que vous avés, après vos études faites de ce port, de finir votre tableau à Bordeaux, et je crois devoir vous faire observer que le Roy paie vos tableaux de façon à exiger que vous leur donniés toute la perfection désirable, et que vous ne sauriez mieux les finir que sur les lieux. Ainsy, je compte que vous achèverez votre tableau du port de Cette à Cette même, d'autant que de tous les ports du royaume, c'est le seul dont le séjour ne soit pas agréable, et vous n'aurez que quelques mois à vous priver des commodités que vous n'y trouverés pas. »

Et, bien à contre-cœur, sans doute, Vernet séjourna à Cette, dont il fit d'un large pinceau, qu'une colère intérieure semblait diriger, une représentation terriblement orageuse. Ne dirait-on pas que la mer, sortie furieuse de ses abîmes, va se ruer sur la « méchante ville » et l'anéantir à jamais!

A la Rochelle, Vernet eut une inspiration géniale, et la représentation de ce port compte non seulement parmi les meilleures œuvres du peintre, mais encore parmi les toiles les plus remarquables de notre école paysagiste.

Parlant de cette œuvre dont toute la critique salua avec enthousiasme l'apparition, l'hyperbolique Diderot s'écrie : « Voilà ce qu'on peut appeler un ciel; voilà des eaux transparentes; et tous ces groupes, ce sont autant de tableaux vrais et caractéristiques du local...

« Regardez le port de la Rochelle avec une lunette qui embrasse le champ du tableau et qui exclue la bordure, et, oubliant tout à coup que vous examinez un morceau de peinture, vous vous écrierez, comme si vous étiez placé au haut d'une montagne, spectateur de la nature même : Ah! le beau point de vue! »

Certes, voilà une singulière forme de critique; mais cette explosion de gongorisme ne dit-elle pas assez que pour le clairvoyant amateur de vraie peinture, la vue du port de la Rochelle de Vernet n'a cessé d'être une œuvre de très haute valeur, depuis l'époque où Diderot s'enflammait en sa présence, jusqu'à nos jours.

Digitized by Google

Car aujourd'hui encore, malgré certains fâcheux détails, comme les arbres du quai, d'une exécution trop conventionnelle, le *Port de la Rochelle*, de Vernet, dans son harmonie à la fois vibrante et douce, vit d'une vie éternelle à côté du *Port de la Rochelle*, de Corot. Quelle enivrante poésie de l'atmosphère, du ciel et des eaux dans ces deux merveilleuses toiles où le peintre du dix-huitième siècle a décrit, avec un art infini, la mort lente et comme triomphale du soleil, où le grand maître de l'école paysagiste moderne a exprimé avec une émotion si tendre le timide rayonnement de l'astre naissant à travers les brumes argentées du matin!

La vue de ces toiles, où se trouve répandu le génie des deux grands artistes, suggère forcément un rapprochement entre elles. Et, cependant, quelle dissemblance entre la facture nette et précise de l'un, et le dessin vaguement estompé de l'autre! Chaque détail semble devoir les différencier. Dans l'un, les eaux dorment sous le calme du ciel; dans l'autre, l'onde frissonne sous le vol des nuages. Ici, sur les quais silencieux et déserts, quelques figures isolées s'ébauchent à peine : là, des groupes aux individualités très décrites et d'une spirituelle et joyeuse allure, s'agitent bruyamment. Vernet nous montre la Vie et Corot le Rêve.

Néanmoins, la double vision de ces deux toiles persiste dans une sorte de confusion harmonieuse de tons d'or et d'argent, au fond de l'âme de ceux qui ont eu la joie de les admirer. Pour qui désirerait se créer la tâche assez facile de définir les profondes affinités qui relient entre eux l'art de Vernet et celui de Corot, l'examen de ces deux toiles célèbres s'impose, car, malgré le contraste frappant de leur aspect général et aussi de chacun de leurs détails, elles apparaissent dans la succession des peintures historiques, comme deux miroirs aussi mystérieux que profonds où les talents fraternels de deux grands artistes resplendissent de leur éclat le plus pur. C'est chez l'ancêtre, chez le précurseur, la même délicatesse de touche, la même souplesse d'exécution, le même souci de rendre la fluidité des eaux, la légèreté flottante des ombres, les demi-teintes grises des terrains, la transparence du ciel que chez le grand peintre moderne, fidèle et divin interprète de la vérité de la nature.

Dans cette belle peinture du port de la Rochelle, on retrouve toutes les qualités du peintre des bords du Tibre, des vues de la Campagne romaine et du golfe de Naples. C'est un retour heureux vers la première manière, toute de franchise et de sincérité.

Grâce aux superbes gravures de Cochin et de Le Bas, la suite des *Ports de France* est la partie la plus universellement connue de l'œuvre de Vernet, mais, en dépit des qualités remarquables

Digitized by Google

qui les distinguent, ces toiles, sauf les vues de la Rochelle et de Marseille, sont d'assez médiocres peintures.

Elles valent surtout par leurs qualités d'exactitude panoramique et par le dessin spirituel des innombrables personnages qui les animent. Il y aurait tout un livre à écrire sur l'odyssée des ports de France, depuis le départ pour Marseille jusqu'à l'exécution du port de Dieppe dans l'atelier de Paris. Que de pittoresques aventures sur les grandes routes pendant ces dix années de vie errante!

La lecture des *Livres de Raison* nous permet de suivre presque pas à pas la caravane. Car il ne fallait pas moins de trois chaises pour contenir tout le monde : Vernet et sa femme, Livio, Orazio, Carle et Emilie [1], le père de Mme Vernet, le vieux commodore Parker, tout heureux de faire le tour de France et de visiter les ports de mer à la suite de son gendre richement muni de recommandations de toutes sortes pour les autorités provinciales... M. Volaire, élève de Vernet; le valet de chambre, la bonne et la nourrice.....

Plusieurs charrettes, qui suivaient cahin-caha les chaises à porteurs et où s'entassaient des caisses à tableaux, les chevalets, des boîtes à couleurs, des portefeuilles, des berceaux d'enfants, des cartons et des malles, complétaient la physionomie pittoresque de cette étrange caravane et lui donnaient l'aspect d'un convoi d'émigrants ou d'une troupe de comédiens en voyage.

La bonne humeur de Vernet était grande et la mélancolie tenait une bien petite place dans sa joyeuse âme provençale, toujours ensoleillée. Cependant, cette vie de campement dut lui paraître à la longue ennuyeuse et fatigante, s'il faut en croire quelques lettres qui nous sont parvenues et où sa lassitude se révèle en termes non équivoques. Mais son mécontentement avait surtout pour cause la négligence du Trésor à s'acquitter envers lui des dettes contractées par l'Etat. Sa patience naturelle s'irritait d'autant plus de ces lenteurs à lui payer le prix de ses tableaux que ses charges de famille croissaient de jour en jour et l'obligeaient à se procurer des ressources nécessaires dans une production, trop souvent hâtive, d'œuvres que lui commandaient au passage des amateurs provinciaux [2].

[1] Carle naquit pendant le séjour à Bordeaux, le 14 août 1758. Ce fut à Bayonne, 20 juillet 1760, que Mme Vernet donna le jour à sa fille Emilie dont la destinée devait être si tragique.

[2] Le paiement des commandes des ports de France ne se trouva ordonnancé d'une façon définitive qu'en 1775, c'est-à-dire vingt-trois ans après le départ pour Marseille de Joseph Vernet, muni des instructions de M. de Marigny.

Digitized by Google

On comprendra sans peine que ces conditions d'existence devaient peu satisfaire l'artiste et lui faire vivement désirer d'être au terme de ses pérégrinations et de retrouver enfin dans le recueillement de son atelier parisien la paix et l'indépendance d'esprit dont il avait si grand besoin pour achever son œuvre.

Il serait toutefois souverainement injuste de reprocher à Louis XV d'avoir confié à Vernet l'exécution de cette suite des *Ports de France*, puisqu'il s'y trouve un chef-d'œuvre et que l'artiste a rencontré dans cette commande une occasion unique d'utiliser les précieuses ressources de son incomparable talent de peintre de figures à la composition du plus spirituel tableau de l'ethnographie nationale.

A côté des seigneurs et des nobles dames du temps, ses Provençaux et ses Provençales, ses Bordelais et ses Bordelaises, ses Basques, ses Olonnoises, ses pêcheurs et ses pêcheuses du Pollet, convoqués par son heureuse fantaisie du fond de leurs provinces ou de leurs villages côtiers, et décrits avec une étonnante sûreté d'observation sous leur éclatant costume de fête ou leurs pittoresques habits de travail, vivent d'une vie réelle aux premiers plans des vastes compositions dont ils égayent et animent les proportions architecturales.

Bien d'autres artistes du dix-huitième siècle, dit très judicieusement Léon Lagrange, se sont appliqués au costume. « Mais les uns n'ont représenté que des figures isolées où la vie manque. D'autres ont suivi la fantaisie, aux dépens de la vérité. D'autres se sont limités à une certaine classe. Chardin est bourgeois, Moreau est Parisien, et du grand monde. Joseph Vernet seul a peint la foule. Chez lui, les costumes de tous les âges et de toutes les classes se coudoient librement, la noblesse à côté du bas peuple, le militaire près du bourgeois, le paysan, fidèle aux traditions du terrain, à deux pas du petit maître qui reçoit le mot d'ordre de Paris; le galérien tout contre la grande dame... »

C'est aussi l'opinion d'un certain rimeur du temps, le poète Bougueil, qui, dans une épître mirlitonesque (*A Monsieur Vernet, peintre du roy et membre de l'Académie royale de peinture et de sculpture*), s'est efforcé de décrire l'œuvre du peintre.

Voici, à titre de curiosité, un extrait de ce poème bizarre :

Sur les bords d'un vaste bassin,
Un peuple innombrable fourmille,
Calfate une tartane, élève un magasin,
Transporte le café, l'indigo, la vanille,
D'huile et de vin fait rouler les tonneaux,
De sucre et de tabac voiture les bocaux.

Digitized by Google

Le soldat, la femme, la fille,
L'officier aux traits valeureux,
Le jeune abbé, le sergent, le chanoine,
Le commerçant, le procureur, le moine,
Le conseiller aux longs cheveux,
Le pâtre, le paysan, la timide bergère,
Le commis insolent, l'impudente harengère,
Le philosophe sommeilleux,
Le petit maître qui s'admire,
L'amoureux transi qui soupire
Et le partisan dédaigneux...

A peine de retour à Paris, Vernet recevait cette lettre de M. de Marigny :

« C'est avec bien du plaisir, monsieur, que je vous informe de la grâce que le roy vient de vous accorder. Sa Majesté vous a donné le logement des galeries du Louvre, que la mort de M. Galloche a fait vaquer. La supériorité de votre talent vous a mérité cette marque de distinction du roy. Jouissez-en aussi longues années que je le désire, vous y logerez longtemps. Soyez bien persuadé que c'est avec ces sentiments que je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Marquis DE MARIGNY.

« 1er octobre 1761. »

Sans doute notre artiste eût été très heureux de trouver sous le même pli que cette gracieuse lettre un mandat qui lui permît de toucher le prix de la commande officielle, mais il accueillit toutefois avec une joie non dissimulée le brevet de logement signé du roi qui, à quelques jours de distance, suivit, en la confirmant, la communication du directeur des beaux-arts. N'était-ce pas, en effet, le rêve de tout artiste de loger au Louvre, de se construire un atelier dans le palais des rois, devenu, à la fin du dix-huitième siècle, une sorte de phalanstère artistique où, grâce à la générosité royale, les peintres, les sculpteurs, les graveurs, les orfèvres, et jusqu'aux fourbisseurs, se groupaient et vivaient d'une vie presque commune?

Dans les vastes galeries, sous les hauts plafonds, un espace vide allait être livré à l'ingéniosité architecturale de Vernet, qui, librement, au gré de sa fantaisie, pourrait « s'y carrer à son aise », élever des cloisons, agencer diverses pièces, en un mot, se construire une maison véritable, une maison d'artiste dans la maison du roi.

A ce sujet, les *Livres de Raison* nous fournissent de bien curieux

Digitized by Google

détails. C'est ainsi que Vernet nous apprend que son installation au Louvre ne lui coûta pas moins de 3000 livres, car il dut employer les maçons, les menuisiers, les peintres. M. Chaise fut chargé de dorer les moulures des chambres, M. Flou de peindre les panneeux du salon et de fixer les tablettes sur le balcon d'en haut, etc.

Les voisins de *cité* s'appelaient Lépicié, Gabriel, Chardin, Aubert l'Avignonnais, Guy le Marseillais, l'orfèvre Rœttins, le fourbisseur Gounod, le graveur Cochin, le peintre Desportes, « dont la femme préleva sur chaque locataire du roi un impôt de 6 livres pour l'entretien des lanternes dans les corridors... »

C'est dans ce milieu charmant, au bruit de triomphes presque ininterrompus, que le grand peintre verra se dérouler, dans un bonheur parfait, entouré de la tendresse des siens et de la réchauffante amitié de ses confrères, les heures bienheureuses de sa longue et noble carrière.

Adieu la vie errante et la pesante tyrannie des commandes de l'État!

Et cependant, doit-il se plaindre d'avoir consacré dix années de sa vie à suivre, le pinceau à la main, l'itinéraire fixé par M. de Marigny, puisqu'à défaut d'argent cette mission officielle lui a valu cette universelle notoriété dont il va désormais bénéficier si largement jusqu'à la fin de ses jours. Car la peinture des ports de France, grâce à l'admirable interprétation qu'en firent les Cochin et les Le Bas, et aux éloges incessants de la critique, a rendu le nom de Vernet célèbre dans le monde entier, et il n'est pas un amateur d'art qui ne désire lui acheter une toile. Les clairs de lune et les naufrages sont surtout demandés.

Et, comme les voyages ont épuisé les ressources, comme les frais d'installation à Paris ont été coûteux, et comme, enfin, il ne se défend qu'avec mollesse contre les plaisirs qui le sollicitent de toutes parts, le pinceau court, court, avec une vertigineuse facilité.

Pendant les premières années qui suivirent l'emménagement, la production fut presque incessante. Le malheureux Vernet, à peine libéré des exigences officielles, est devenu l'esclave de la mode, la proie du snobisme.

Nous avons dit que ses clairs de lune et ses naufrages faisaient surtout prime, pour employer une formule ici très en place. Cependant, le délirant enthousiasme pour Vernet est tel que certains amateurs, dans leur aveugle désir de posséder une toile du maître, négligent de déterminer d'une manière précise le sujet et de fixer le prix de l'exécution.

Digitized by Google

En étudiant la première partie du *Livre de Vérité* (chapitre des commandes), nous trouvons, en effet, les notes suivantes :

« Pour M. de Curne, un tableau de 2 pieds et demy de large sur 2 pieds de haut plus ou moins, à ma fantaisie, avec un peu d'architecture et bien orné de figurines. Je suis maître du prix. »

Puis, plus loin :

« Pour M. Roussel, fils du fermier général, il m'a demandé, en son passage à Bordeaux, en 1758, que je luy fasse des tableaux tant que je voudray : sujets, mesures, prix et temps à ma fantaisie. Mais ils ne doivent pas excéder la grandeur d'environ 4 pieds de large. »

« Deux tableaux pour M. d'Aviray de 27 pouces de large sur 25 et 9 lignes; les sujets à ma fantaisie, mais où il y aie des effets pittoresques (*sic*) et de grandes distances en espace, etc., etc. »

Et ces notes se suivent, se multiplient jusqu'à l'infini dans ce *Livre de Vérité*, qui, sous sa forme sèche de nomenclature minutieuse, est le plus vivant des documents autobiographiques.

Les relations littéraires que créent à Vernet la vieille amitié de l'abbé Leblanc et la toute-puissante et affectueuse protection de M^me^ Geoffrin, dont le salon lui est ouvert, et qui lui commanda même plusieurs toiles, font encore plus retentissante sa célébrité. Le parfait équilibre de ses facultés et sa bonne humeur naturelle faite de joyeuse simplicité, purent seules garantir sa raison contre les éloges affolants de Bachaumont, de Marmontel, de Leblanc, voire même de Grimm, et surtout contre les formidables coups d'encensoir de Diderot. « Vingt-cinq tableaux! s'écrie ce dernier, dans son Salon de 1765, vingt-cinq tableaux! Et quels tableaux! C'est comme le créateur pour la célébrité. C'est comme la nature pour la vérité. On dirait de Vernet qu'il commence par créer le pays, et qu'il a des hommes, des femmes, des enfants en réserve, dont il peuple sa toile comme on peuple une colonie; puis il leur fait le temps, le ciel, la raison, le bonheur, le malheur qu'il lui plaît! C'est le Jupiter de Lucien, qui, las d'entendre les cris lamentables des humains, se lève de table et dit : « De la grêle en Thrace », et l'on voit aussitôt les arbres dépouillés, les moissons hachées et le chaume des cabanes dispersé : « La peste en Asie », et l'on voit les portes des maisons fermées, les rues désertes et les hommes se fuyant : « Ici un volcan », et la terre s'ébranle sous les pieds, les édifices tombent, les animaux s'effarouchent et les habitants des villes gagnent les campagnes : « Une guerre là! » et les nations courent aux armes et s'entr'égorgent : « En cet endroit une disette », et le vieux laboureur expire de faim sur sa porte. Jupiter

Digitized by Google

appelle cela gouverner le monde, et il a tort. Vernet appelle cela faire les tableaux, il a raison. »

Aux dithyrambiques éloges des princes de la critique s'ajoutent ceux des critiques à douze sols. L'enthousiasme est universel et pendant que Diderot compare notre peintre au Jupiter de Lucien, *la Lanterne magique aux Champs-Elysées* s'exprime ainsi : « Eh bien, dit Raphaël en s'adressant à Claude le Lorrain, viendrez-vous me dire que Vernet baisse? »

Et Claude de s'excuser :

« Je suis si éloigné de la façon de penser que vous me prêtez que si j'avais là ma palette et mes pinceaux, je peindrais sur le tableau que voici deux colonnes sur lesquelles, à l'exemple d'Hercule, j'écrirais : *Non plus ultra.* »

L'estampe du temps n'est pas moins amphigourique que la critique du Mercure, de la *Correspondance littéraire* ou autres brochures salonnières, ou de la *Muse errante*, comme l'atteste la méchante gravure que nous avons sous les yeux et où Joseph Vernet est représenté en train de peindre.

Elle a pour légende cet odieux quatrain :

Son attention fait comprendre
Que la nature est son objet,
Mais pour la saisir et la rendre,
Il faut être Vernet.

Cependant le crâne du peintre n'éclate pas. Cette tempête d'éloges outrés, cet ouragan de folles flatteries ne troublent en rien sa belle humeur et laissent intacte sa modestie naturelle. Peut-être, dans quelques années, au déclin de sa lumineuse carrière, souffrira-t-il de ne plus entendre, au lieu de cet universel concert complimenteur, que les notes aigres-douces contenues dans les *Réflexions joyeuses d'un garçon de belle humeur* [1] ou dans les éloges péniblement bienveillants du comte de Mende-Maupas, l'auteur des *Remarques*. Mais, pour l'instant, sans se laisser griser par l'encens dont l'enivrante fumée l'enveloppe de toutes parts, il poursuit infatigablement son œuvre, brossant sans relâche, à la grande joie de ses admirateurs sans nombre, des ciels limpides ou orageux, des océans calmes ou soulevés, des fleuves et des torrents, de vastes campagnes ou des vallées profondes, en un mot, la nature tout entière, sous ses aspects les plus divers. Et sa prodigieuse imagination jettera dans cet immense décor les hommes, les femmes, les enfants que, suivant l'expression de

[1] « On reprochait jadis à M. Vernet de toujours se répéter : on se plaint aujourd'hui de ce qu'il n'est plus le même. »

Digitized by Google

Diderot, « il tient en réserve » et « dont il peuple sa toile, comme on peuple une colonie ».

La carrière artistique de Vernet peut se diviser en trois époques : l'époque d'Italie, qui fut le printemps de son art; l'époque où il réalisa l'entreprise des ports de France et qui marque l'été de son talent parvenu en pleine maturité, et l'époque parisienne (de 1762 à 1789), époque très brillante, mais surtout très féconde de la vie de l'artiste.

Qui nous dira jamais le chiffre exact de toiles exécutées par Joseph Vernet pendant ces vingt-sept années, sans compter celles qui lui furent si fâcheusement attribuées de son temps et qui, peut-être encore aujourd'hui, figurent sous son nom dans plusieurs catalogues de musées et de galeries privées [1]?

[1] Nous avons dit, au début de ce travail, qu'Antoine Vernet fut père de vingt-deux enfants. Quatre d'entre eux s'adonnèrent à l'art de la peinture et avec inégalité de succès : Joseph, François-Gabriel, Antoine-François et Ignace. Antoine-François, communément connu sous le nom de François Vernet, se fit peintre de décors et d'attributs, comme son père, dont il semble avoir écouté les conseils, avant de devenir l'apprenti du sieur Joseph, son frère, peintre ordinaire du roi. Il avait précédé Joseph de quelques années à Paris, et l'arrivée de son frère, déjà très célèbre, eut pour lui des conséquences providentielles. Joseph Vernet qui, toute sa vie, s'était montré préoccupé des intérêts de ses parents, et ils étaient nombreux, car ses frères et sœurs lui avaient donné un nombre incalculable de nièces, obtint pour son frère François, à cette époque sans travail et sans ressources, diverses commandes officielles, et entre autres : les décorations picturales du plafond de la chambre à coucher de la reine (1764), de la tribune de la chapelle du roi (1766), de la salle de l'Opéra (1769), du cabinet de la dauphine (1770), du cabinet du conseil à Fontainebleau (1773)..., etc. François Vernet peignit aussi les quatre marines qui ornent la chaise de Marie-Antoinette, remisée aujourd'hui dans la salle des voitures à Trianon. M. Léon Lagrange fait remarquer avec raison que si ces travaux étaient réellement de Joseph, comme on le dit souvent, les *Livres de Raison* auraient fait mention de cette commande royale.

Joseph Vernet n'eut jamais qu'à se louer de son frère François, qu'il aida toujours de ses conseils et de sa bourse, et dont il protégea les enfants, avec une tendresse vraiment paternelle. Il n'en fut pas de même à l'égard d'Ignace, dont il fut le premier auquel il expliqua pendant son séjour en Italie tous les secrets de la peinture marine et qui l'en remercia, non seulement en s'efforçant de le pasticher, mais encore en répandant impudemment dans le commerce un nombre incalculable de soleils couchants, de clairs de lune, de tempêtes, d'éruptions du Vésuve, sous la signature : *J. Vernet*.

Joseph put en saisir un certain nombre, mais la plupart échappèrent à ses pénibles recherches et sans doute beaucoup de ces toiles figurent encore aujourd'hui dans les musées et les collections privées. Horace Vernet déclare nettement, et cette affirmation nous laisse un peu sceptique, que toutes les toiles médiocres de l'œuvre de son grand-père doivent être attribuées à l'audacieux Ignace.

Digitized by Google

*
* *

Au printemps de l'année 1778, un de ses plus fervents admirateurs, M. Giraudot de Marigny, qui lui commandait des toiles par douzaines, réussit à l'enlever à son atelier du Louvre et à l'amener avec lui en Suisse.

Carle, alors âgé de vingt ans et presque à la veille d'entrer en loge pour le concours du prix de Rome, était du voyage. Leur absence fut seulement de six semaines. Le talent vieilli et fatigué du peintre ne trouva aucun rajeunissement au contact de la nature alpestre. L'écrasant voisinage des montagnes, l'aveuglante mais froide atmosphère des glaciers, le tonnerre des avalanches n'émurent point son âme et la remplirent, au contraire, de nostalgiques regrets. Où sont les champs dorés de l'Italie, les golfes d'azur frangés de poétiques ruines et d'arbres superbes, les douces collines d'Albano, les rivières ombreuses où s'ébattent les baigneuses blanches, sœurs des blanches Amaryllis, le lac de Nemi aux eaux bleues et aux rives fleuries de jacinthes et de cyclamens, les cascatelles de Tivoli... Ah! ces divines cascatelles! comme leur souvenir toujours frais chante doucement dans le cœur attendri du vieux peintre!

Et pendant que ses compagnons de route s'extasient devant l'imposante majesté des monts inaccessibles et la profondeur des gouffres pleins de nuit et de grondements, lui cherche à voir par-dessus la barrière des montagnes et à découvrir un coin rayonnant de cette Italie où la fleur précoce de son génie s'était jadis, il y a près d'un demi-siècle, presque subitement épanouie.

Cependant, afin de répondre au désir de son ami, M. Girardot de Marigny, pour qui la Suisse, sous ses monstrueux aspects, était comme un ensemble grandiose des beautés de la nature, une synthèse des splendeurs du monde, Vernet consentit à peindre deux vues des *Cataractes du Rhin à Lauffenbourg, près de Schaffhouse;* ces deux toiles, d'une exécution froide et sèche, comptent parmi les plus médiocres de l'œuvre de Vernet. Il ne pouvait en être autrement. Ce qui n'empêche pas l'excellent M. Girardot de Marigny de les admirer puisqu'elles représentent des vues de Suisse, et qu'elles étaient signées du nom de Vernet. Il les paya 3,000 livres [1].

Inutile d'ajouter que ces deux toiles furent exécutées dans l'atelier du Louvre, d'après des dessins faits en Suisse, et où Vernet, fidèle à une méthode de mnémotechnie déjà employée à

[1] Vernet rapporta de son voyage de Suisse une vingtaine de dessins ou aquarelles. Ce renseignement nous est donné par le catalogue de sa vente.

Digitized by Google

l'époque où il peignait les ports de France et renouvelée de la décadence italienne, se contente d'indiquer par un trait rapide la forme et la place des objets, de fixer la valeur des tons locaux, les degrés des oppositions, jusqu'aux qualités des reflets et des ombres par des inscriptions cursives, souvent illisibles, véritables hiéroglyphes, dont on ne réussit pas toujours à deviner la signification.

Après ces vues de Suisse qui, certes, n'ajoutent rien à la gloire du peintre, c'est un retour imprévu vers les sujets anciens, et, de souvenir, sans même ouvrir ses cartons où s'entassent les brillantes études des premières années, il se remet à brosser avec une facilité déplorable de nouveaux clairs de lune, de nouvelles cascatelles, de nouveaux couchers de soleil derrière des ruines solennelles...

Et toujours la foule des amateurs : princes, grands seigneurs, boutiquiers enrichis, se presse autour de ces œuvres écrites d'un pinceau tremblant, que la mort seule va bientôt faire tomber de la main du trop fécond artiste, et dont l'apparition est saluée à chaque salon par les éloges, presque unanimes, de la critique.

En 1787 et en 1788, on imprime dans les brochures que « depuis cinquante ans, ce peintre attend vainement dans l'arène quelque athlète assez hardi pour se mesurer avec lui, que, chose surprenante, à l'âge où le génie de Corneille et de Voltaire était sans vigueur, le célèbre Vernet est ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire sublime ».

L'éloge des poètes n'est pas moins vif et moins soutenu.

Voici ce que disent *les Grandes Prophéties du grand Nostradamus :*

On le verra longtemps encor unir
Le pinceau de Minerve au trident de Neptune.
. . . . . .
Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes...
. . . . . .

Et les *Inscriptions à mettre au bas des tableaux*, d'exprimer leur admiration sous cette forme lyrique :

Vernet fut un soleil du levant au couchant;
Il nous charme dès son aurore,
Brillant dans son nadir, enfin sur son penchant
Son rayon rend le jour faible, mais doux encore.
. . . . . .

Parfois une note discordante s'élève au milieu de l'harmonieux

Digitized by Google

concert, et l'auteur malavisé d'*Encore un coup de patte* ose comparer l'imagination de Vernet à une « planche de cuivre indélébile qui ne cesse de fournir les plus belles épreuves ».

Mais nul écho ne répond à cette voix importune, et le vieux peintre, l'œil toujours ébloui par les lumineuses visions de sa jeunesse, continue à brosser d'une main défaillante des clairs de lune et des couchers de soleil.

Les suprêmes ressources de son talent s'épuisèrent dans un effort au-dessus de ses forces. Il voulut, dans une grande toile, représenter *le Naufrage de Virginie :* désireux, sans doute, de rendre sous cette forme un public hommage au génie de Bernardin de Saint-Pierre, qu'il fut le premier à deviner et à défendre.

Mais son pinceau sénile trahit ses intentions, et cette œuvre dernière marque l'irrémédiable déclin.

A ce sujet, Aimé Martin raconte dans son livre sur la *Vie et les Mémoires de Bernardin de Saint-Pierre* une curieuse anecdote que M. Amédée Durande reproduit dans son livre sur les trois Vernet. C'est à ce dernier ouvrage que nous l'empruntons. « En 1787, Bernardin de Saint-Pierre vint frapper un jour à l'atelier du vieux peintre. Le célèbre écrivain, peu connu encore à cette époque, bien qu'il ne fût déjà plus très jeune, paraissait désolé, et son hôte, étonné de sa mine piteuse, lui demanda quelle en était la cause. Bernardin venait de lire, dans le salon de M^me^ Necker, un roman sur le succès duquel il fondait les plus belles espérances; mais l'impression produite sur ses auditeurs n'était pas de nature à l'encourager : Buffon n'avait fait que regarder sa montre; Thomas s'était endormi; quelques femmes, plus humaines, se sentaient disposées à pleurer, mais le sourire sarcastique du maître de la maison leur avait fait honte de leur faiblesse et elles avaient retenu leurs larmes. Bref, il voyait bien, ajouta-t-il, qu'il s'était trompé et qu'il ne lui restait plus qu'à jeter son manuscrit au feu, ce qu'il se disposait à faire, séance tenante.

« — Pendant que je vais peindre, lui dit Vernet, lisez-moi donc votre histoire : nous verrons s'il n'y aurait pas moyen de reviser l'arrêt de vos terribles juges.

« Cette proposition, dernière planche de salut, fut acceptée avec joie par le pauvre auteur naufragé. Vernet s'installa devant son chevalet, et la lecture commença. A mesure que Bernardin de Saint-Pierre tournait les feuillets, Vernet, saisi par l'intérêt croissant de cet adorable chef-d'œuvre, se détachait peu à peu de son propre travail, et lorsque l'auteur eut fini, il lui conseilla de ne pas se laisser décourager par des critiques ou envieuses ou inintelligentes, l'exhorta vivement à publier son livre et lui prédit un très grand

Digitized by Google

succès, en dépit de tous ses amis les beaux esprits, qui n'y entendaient goutte, assurait-il[1]. »

On connaît la suite de l'histoire.

Joseph Vernet mourut le 3 décembre 1789, l'année même où le *Triomphe de Paul-Emile* ouvrait à son fils Carle les portes de l'Académie, à titre d'agréé.

Il avait pu aussi embrasser au berceau son petit-fils, qui était né le 30 juin de cette même année. C'est ce qui permettait plus tard à Horace Vernet de dire en plaisantant qu'il avait connu son grand-père.

*
* *

Peu d'existences d'artistes furent aussi noblement remplies et aussi pleinement heureuses que celle de Joseph Vernet. De son aurore à son déclin, elle est comme éclairée d'une lumière radieuse, semblable à celle que le peintre répandit si souvent sur ses toiles, et qui tombe de ses ciels comme une impalpable pluie d'or.

Tout jeune, et après une enfance entourée de tendresse, il part pour l'Italie, pour la contrée bienheureuse, le jardin merveilleux où l'âme humaine, à peine éveillée, cueille à chaque pas les émotions les plus rares et s'enrichit d'éternels souvenirs. Seul, libre, la bourse légère, mais le cœur plein d'une ardeur délirante, rencontrant sur son passage les accueils les plus sympathiques, protégé par la bienveillance de puissants protecteurs qui, dès le début de sa carrière, se sont intéressés à son sort et ne cessent, même de loin, de veiller sur lui, il va, la palette à la main, ayant aux lèvres la chanson de la vingtième année, le long des rivages et des fleuves, à travers monts et vallées, brossant avec une sorte d'inconscience géniale ses plus purs chefs-d'œuvre.

Puis, c'est le retour en Provence, où les commandes le guettent, où les honneurs académiques et autres l'attendent. Pendant plus de quarante ans, c'est le perpétuel triomphe, célébré par mille voix de la critique, triomphe universel, car aussi bien à l'étranger qu'en France, les toiles de Vernet trouvent des amateurs empressés[2].

[1] Amédée Durande (*Joseph, Carle et Horace Vernet*).

[2] Aujourd'hui encore les collections particulières anglaises ne renferment pas moins de cinquante toiles de Joseph Vernet, achetées jadis par les Hoare, les Falcy, les Bridgwater... Des noms de princes, d'altesses royales figurent même dans la *clientèle étrangère* du peintre. Voici celui du prince des Asturies, le futur Charles IV d'Espagne, qui commande à Vernet six tableaux livrables en dix-huit mois de temps, contre une somme de 40,000 fr. Le *Livre de Vérité* nous laisse ignorer les sujets choisis ou indiqués.

Plus tard, le grand-duc de Russie, le futur Paul Ier, de passage à Paris, commande au peintre en vogue, quatre tableaux de 6 pieds de long. Il en

Digitized by Google

La mort même lui est douce, car le Salon de 1789, où il exposa une douzaine de ses meilleures toiles, empruntées à des collections particulières, fut encore pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe, et avant de fermer les yeux pour toujours, au bruit des applaudissements, il eut la suprême vision du bonheur présent de tous ses enfants et du glorieux avenir de Carle [1].

Depuis Joseph Vernet, dont l'art fut cependant bien plus vivant, bien plus *moderne* que celui de ces étranges « peintres de la nature », de ces Valenciennes, de ces Bidault, de ces Watelet, de ces Bertin, de ces Desgoffe, à la chute définitive desquels succéda la salutaire réaction de l'école anglaise et la prodigieuse éclosion des

fut si satisfait, qu'il fit demander à Vernet l'année suivante de lui peindre une tempête « de 13 pieds sur 8 », pour la somme de 15,000 francs. C'était un joli prix de commande pour l'époque. Vernet ne la toucha d'ailleurs que trois ans plus tard, et non sans difficultés.

[1] Joseph Vernet mourut à temps pour ne pas assister à la fin tragique de sa fille Emilie, décapitée pendant la Terreur. Mlle Emilie Vernet avait épousé Chalgrin, architecte distingué auquel on doit l'église Saint-Philippe du Roule, le Collège de France, le bel escalier du Luxembourg, etc.

Voici en quels termes M. Amédée Durande raconte cet effroyable drame où le peintre David joua un triste rôle :

« Chalgrin, architecte du comte de Provence, avait suivi le prince à Bruxelles, laissant sa femme à Paris. Une accusation fut lancée contre elle et une visite domiciliaire fit découvrir chez elle des bougies marquées au chiffre et aux armes du protecteur de son mari. Il n'y avait là rien que de très naturel; mais à cette époque troublée, où la peur s'exaspérait souvent jusqu'à la férocité, le moindre fait prêtant au soupçon prenait des proportions incalculables. Les jalousies, les haines, les rancunes privées, se servaient de la politique comme d'une arme meurtrière et faisaient de nombreuses victimes. Mme Chalgrin fut déclarée suspecte. Accuser, c'était presque condamner. Dès qu'il eut appris cette fatale nouvelle, Carle Vernet courut chez David, son camarade et son ami. Le peintre de Marat jouissait d'un grand crédit auprès des puissants du jour. Malheureusement, il avait été fort épris de Mme Chalgrin, et cette honnête femme n'avait fait aucune attention à lui. De là, un sentiment de rancune qui dicta à David une réponse bien digne de son républicanisme.

« Poncif et drapé à l'antique, comme les Romains de ses tableaux : « J'ai « peint Brutus, dit-il; je ne saurais solliciter Robespierre; le tribunal est « juste : ta sœur est une aristocrate et je ne me dérangerai pas pour elle. » A force de prières, Carle parvint cependant à circonvenir ce stoïque féroce et ridicule qui devait se changer plus tard en plat courtisan. David fit quelques démarches et obtint sans peine la grâce tant souhaitée. Mais par une distraction inqualifiable, il garda pendant plusieurs jours dans sa poche l'ordre d'élargissement qui lui avait été remis et lorsqu'il y songea il n'était plus temps. Les morts allaient vite et l'échafaud n'attendait pas. »

On peut voir au musée du Louvre un charmant portrait d'Emilie Vernet peint par David. La tête seule, qui est charmante, est terminée. Le reste du corps est à l'état d'ébauche et se détache sur un fond d'un rouge pourpre sanglant.

Digitized by Google

paysagistes , dits romantiques, puis la rénovation impressionniste, nos idées sur le paysage se sont profondément modifiées et la critique du jour se maintiendrait difficilement, vis-à-vis du talent de Vernet, au même diapason que celle de l'abbé Leblanc, de Diderot et de Bachaumont.

Les quelques rares écrivains d'art qui osent encore proclamer de nos jours, avec l'esprit d'intransigeance des critiques de 1820, que l'art du paysagiste n'existe réellement que s'il s'élance « avec noblesse » dans le domaine de l'histoire, ne peuvent apporter qu'un jugement sévère sur l'œuvre de Joseph Vernet, dont les deux plus mauvaises toiles sont incontestablement celles où il entreprit si malheureusement le travestissement historique de la nature, comme dans *Agar* et *Jonas*. D'un autre côté, ceux pour qui tout l'art du paysagiste réside dans la sensibilisation de leur toile par une copie absolument fidèle de la nature dans sa réalité brutale, par l'exécution précise du morceau, ne peuvent aimer en Vernet et son large procédé de généralisation et la poétique liberté de son interprétation.

A ceux-là seuls il plaira, et leur opinion suffira à l'éternité de sa gloire, qui considèrent l'imagination comme la qualité mère de l'artiste, et qui, dans l'œuvre immense de Vernet, savent, malgré les trop nombreuses négligences qu'elle renferme, découvrir les plus grands spectacles de la nature, souvent décrits avec une réelle intelligence du vrai et toujours avec un sentiment profond de la beauté. Sans doute cette nature manque un peu de subjectivité, et le peintre s'oublie parfois trop exclusivement dans l'analyse excessive du pittoresque. Et c'est là la véritable lacune du talent de Vernet. Souvent, il réussit à corriger habilement cette faiblesse de son art et à attendrir en quelque sorte la surface de sa nature trop compliquée, trop chargée d'éléments imaginés, trop endimanchée, en y faisant vivre dans la joie ou dans la douleur, la foule humaine prise en pleine réalité. « Les personnages dont il peuple ses paysages n'avaient rien à démêler avec les Vénus et les Apollons; mais ils riaient, ils pleuraient, ils aimaient, ils maudissaient, ils portaient leur cœur sur leur visage [1]. »

« Je voyais toutes ces scènes touchantes, s'écrie Diderot (qui en tant que critique d'art avait d'ailleurs l'émotion facile), et j'en versais des larmes réelles [2]. »

Si le succès personnel de Joseph Vernet fut grand, son influence sur les destinées du paysage au dix-huitième siècle fut nulle. Il

[1] Léon Lagrange.
[2] Salon de 1767.

Digitized by Google

n'eut pas d'élèves, mais quelques pâles imitateurs, comme Henry, Volaire, Lacroix (son plus habile pasticheur), Mettray, Lallemand, dont les œuvres sont aujourd'hui oubliées.

Loutherbourg le pasticha maintes fois. Fragonard lui emprunta quelques cascatelles; Demarne et Lantara s'en souviennent dans quelques-unes de leurs toiles... Puis c'est tout.

A peine le vieux maître eut-il déposé son pinceau que le terrible Michallon mettait en grand honneur le paysage historique. C'était à faire regretter les caprices champêtres et les décors artificiels de Watteau, de Boucher et de Lancret!

La paralysante doctrine des peintres académiques pesa sur l'école jusqu'à l'heure où Constable poussa son cri de révolte et mena à l'assaut définitif de la vieille fabrique où flottaient les étendards des Valenciennes et des Bidault, l'héroïque phalange des Théodore Rousseau, des Jules Dupré, des Troyon, des Diaz, des Millet, des Cabat, des Decamps, des Flers, des Daubigny, des Corot...

Corot, arrière et glorieux petit-fils des Poussin, des Lorrain, des Joseph Vernet, ces grands explorateurs du pays de l'idéal, ces grands visionnaires, peintres éternels de l'éternelle nature vue à travers l'émotion de leur âme et que leur génie synthétique nous montre dans tout le rayonnement, dans toute la mélancolie de son universelle beauté!

Le Poussin, Claude le Lorrain, Joseph Vernet, Corot! Voilà, chez nous, placés sans doute à des hauteurs différentes dans le jugement de la postérité, les peintres les plus inspirés de la nature, les grands poètes du pinceau, les grands immortels. La pensée humaine pourra se modifier, l'idéal de demain n'être plus celui d'aujourd'hui, les opinions en fièvre lutter pour le style ou l'impression, de nouvelles esthétiques prendre racine au milieu des ruines des traditions, sans que jamais aucune ombre ne ternisse la gloire de ces lumineux génies. Car sans souci des écoles et des systèmes, dédaigneux également des procédés, ivres de leur sujet, ils l'ont peint avec la double mémoire du cœur et des yeux, laissant leur imagination large ouverte à toutes les impressions du monde extérieur. Ils se sont triomphalement emparé de notre pensée pour l'élever au-dessus du petit coin de terre où nous vivons, et qu'on nous peint, d'ailleurs, trop souvent dans ses détails les plus intimes, puis pour lui dresser de merveilleux reposoirs dans les grands espaces bleus du pays du rêve.

Bénissons tous ces nobles évocateurs d'infini, tous ces généreux dispensateurs d'idéal, quand chez eux l'expression est la divine sœur de l'émotion, comme dans *le Moulin*, du Lorrain, dans *la*



Digitized by Google

*Vue du lac d'Albano*, de Vernet, dans *l'Etoile du soir*, de Corot, toiles où se trouvent si bien résumées les qualités d'art essentielles de ces trois grands peintres réunis dans l'immortalité par une indiscutable fraternité de génie.

L'œuvre de Vernet n'a ni l'imposante ni la sublime majesté de celle du Lorrain, ni la grâce précieuse et que rien n'altère de celle de Corot. L'excès de son développement nuit à l'harmonie de son unité. Entraîné par cette prodigieuse facilité, héritage de famille, héritage périlleux, dont devaient également souffrir son fils Carle et son petit-fils Horace, Joseph Vernet s'abandonna à une incessante production, pendant laquelle il lui arriva même trop souvent de perdre jusqu'au souvenir de la nature qu'il voulait rendre, et dont il avait su autrefois, lors de ses belles années d'Italie, exprimer avec un art si vibrant et si sincère, avec un pinceau si pénétrant et si subtil, les mystérieuses beautés. Et c'est alors qu'il avait recours aux déplorables procédés mnémotechniques dont nous avons parlé.

Mais, nous le répétons encore, et cela sans porter condamnation absolue sur la totalité de l'œuvre exécutée de 1753 à 1789, la suite considérable de toiles qu'il signa pendant la période italienne, c'est-à-dire de 1734 à 1753, suffit amplement à sa gloire[1].

Vernet pouvait mourir à trente-neuf ans et laisser un nom immortel.

S'il faut admettre que c'est grâce à l'ensemble prestigieux des chefs-d'œuvre d'Italie que tant de toiles médiocres exécutées dans la seconde partie de la vie du peintre, et qui portent son nom, figurent encore en place d'honneur dans les galeries nationales et particulières, on se croit presque autorisé à déplorer la longueur de son existence, ou pour mieux dire, la fécondité trop durable de son pinceau.

Armand Dayot.

[1] Pendant les vingt années qu'il séjourna en Italie, Joseph Vernet n'exécuta pas moins de trois cents tableaux que se disputaient les Anglais, les Hollandais, les Italiens et les Français qui envahissaient son atelier.

Digitized by Google

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

La foire électorale. — Orgie d'affiches. — Programmes et boniments. — Un nouveau palais. — Conseils posthumes d'un ancien ministre. — Le pendant du décret de Moscou. — Le Président à la côte d'azur. — Visites princières et protocole. — Le tombeau de Gambetta. — Les deux reines de Hollande. — Encore Zola. — Un néologisme. — Plaidoirie en vers. — Les Congrès. — Souvenirs historiques. — La Science et le Clergé. — Trois soutanes à l'Institut. — Un discours de M. le duc de Broglie. — Toujours le Féminisme. — A bas le mariage! — Une Académie de femmes. — Un Parlement en jupons. — Les Sports. — Têtes et jambes. — Nouveaux Brevets. — Apothéose du *Foot-ball*. — Le palais de l'Automobile-Club. — Les vicissitudes d'un testament. — Le Concours Hippique. — Un véhicule monstre. — Vive l'Armée! — Les deux Salons. — L'Hospitalité de Nuit. — Main gauche et main droite. — Le discours du marquis Costa de Beauregard. — Les théâtres. — A propos de la Semaine-Sainte. — *Joseph d'Arimathée*. — Les *Gauloises du Calvaire*. — La *Martyre*, de Richepin. — Une suprême inconvenance. — Relisons *Polyeucte!*

Nous sommes en pleine foire électorale; les affiches du spectacle s'étalent partout et les acteurs commencent à se démener sur les planches. — Nous en avons pour quelques semaines de ce tapage, de cette fièvre, de cette orgie de papier multicolore, et il ne faut pas trop s'en plaindre, puisque tout ce mouvement charentonesque, en nous offrant une distraction souvent piquante, fait vivre de petites industries dont le renouvellement de la Chambre est l'aubaine attendue pendant quatre années. — On assure que les bons colleurs d'affiches gagnent jusqu'à 25 francs par jour, — autant que les députés! — en se donnant, il est vrai, un peu plus de peine; — et on ajoute que les simples distributeurs de circulaires et de bulletins n'empochent pas, de leur côté, moins de 8 à 10 francs! C'est encore une jolie recette, que le plus incessant labeur est loin de procurer à ceux qui piochent durement la terre dans nos campagnes.

Il avait été question, — au nom de la liberté, bien entendu! — de limiter la dimension des affiches électorales ainsi que la quantité des bandes placardées sur les murs, de façon à empêcher les candidats riches ou aisés de faire plus abondamment les choses que leurs concurrents moins favorisés de la fortune. Mais ce projet, d'une exécution difficile, est resté dans les cartons de la Chambre

Digitized by Google

défunte, de sorte que les lutteurs en présence peuvent se battre à coups de papier tout à leur aise.

Autrefois, dans les temps classiques, la couleur de l'affiche reflétait assez généralement celle des opinions du candidat. Le rouge indiquait un radical, le sang-de-bœuf un révolutionnaire farouche, tout comme le bleu signalait le libéral teinté d'orléanisme et le jaune le bon conservateur bourgeois. Mais tout cela est changé, et la rouerie politique emploierait même volontiers des moyens contraires, en vue de mieux duper la naïveté des électeurs. De même que, dans une comédie récente, un personnage qui n'appartient nullement à la religion israélite s'affuble du prénom juif de Salomon pour inspirer aux badauds plus de confiance en son habileté raffinée, on voit aujourd'hui les candidats malins brouiller à dessein toutes les couleurs, et les loups se couvrir hypocritement d'une peau de brebis, dans l'espoir de mieux tromper les gobe-mouches. Le radical s'habille de bleu clair ou de mauve tendre, tandis que le conservateur ne recule pas devant le rouge enflammé ou le tricolore-*Marseillaise*.

Il est surprenant que l'art de l'affiche murale, si perfectionné depuis quelques années, n'ait pas encore envahi de ses progrès le domaine électoral. Quel champ vaste pourtant à féconder et à exploiter! Quelle réclame parlante! Quel prestigieux trompe-l'œil! — L'affiche ainsi comprise offrirait aux populations le portrait mirifique du candidat, avec retouches. Il se présenterait la bouche en cœur, l'œil attendri, la mine affable, la main tendue, prête à répandre la manne sur tous ceux dont il aurait recueilli les suffrages. D'autres affiches pourraient le montrer à la tribune, superbe, olympien, foudroyant ou soutenant le ministère, suivant qu'il appartiendrait aux gladiateurs de la gauche ou aux mamelouks du centre, ou bien encore remplissant avec éclat un rôle héroïque de sauveur dans quelque grande catastrophe : incendie, naufrage, inondation, épidémie terrifiante! Ici, on le verrait à cheval, haranguant les multitudes domptées; là, à bicyclette, courant au secours de ses concitoyens en péril, — toujours beau, intrépide et magnanime!

Sans doute, ces rutilants chromos coûteraient assez cher et rendraient la candidature un peu onéreuse, mais quel effet produit! Sans compter l'avantage d'éclipser dédaigneusement les petits rivaux hors d'état de se payer les mêmes moyens d'éblouir les foules!

On y viendra, n'en doutez pas! — En attendant, le serpentin du mardi-gras et de la mi-carême commence à être utilisé dans ce but. La bande flottante porte le nom du candidat mille fois répété; elle s'enroule autour des arbres, elle tombe des balcons, elle

Digitized by Google

s'attache aux voitures qui passent, multipliant ainsi de toutes parts le nom à retenir et à jeter dans les urnes.

La Statistique, qui chiffre tout, a calculé que nous avons, jusqu'à ce moment, près de *trois mille* candidats, — et le dernier mot n'est pas dit! — « Je *brigue* l'honneur de vous représenter, » dit l'un dans sa profession de foi; — « Je *brigue* le mandat législatif, » dit plus simplement l'autre. Bref, comme on le chantait jadis dans un couplet caustique de 1848, « jamais on ne vit tant de *brigants*... »

Il faut lire aussi les programmes et les discours! C'est toute une littérature spéciale, et parfois très amusante. — M. Léon Bourgeois s'écrie tragiquement, comme un personnage de mélodrame : « Citoyens, la République est menacée!... » Un autre imprime en tête de ses proclamations la phrase légendaire : « Electeurs, on vous trompe!... » Le funèbre Brisson, qui voit du noir partout, anathématise « l'esprit nouveau », sans le moindre esprit et sans rien de nouveau. Mais le plus drôle est l'incohérence et le bafouillage contradictoire des professions de foi où le quémandeur de suffrages écrit, dans le style pompeux de M. Prudhomme : « Je veux des dégrèvements et des économies, tout en améliorant les traitements et en dotant largement l'agriculture!... Je veux qu'on demande *plus* à l'impôt et *moins* au contribuable!... Pas d'esprit sectaire; loyal respect de la liberté de conscience! Mais, en même temps, ferme maintien des lois intangibles qui sont le rempart de la société civile contre les empiètements du cléricalisme!... En un mot, réduire fortement les dépenses, supprimer les octrois, abaisser les tarifs de douane, donner une vive impulsion aux grands travaux publics, seconder généreusement l'essor de l'industrie et du commerce, créer des retraites honorables pour tous les travailleurs, alléger les charges militaires sans porter la moindre atteinte à la puissance de l'armée nationale, décentraliser l'Administration et fortifier le Pouvoir central; justice et liberté pour tous, sous l'égide des mesures protectrices qui sont l'essence même de la République, tel est le programme que je soumets à la sanction éclairée de la souveraineté populaire!... »

Sauf quelques variantes, c'est là le thème développé par la plupart des professions de foi républicaines, et, si comique que soit ce langage, il hypnotise trop souvent les bons bénêts qui le lisent sur les murailles.

Certains ont imaginé, cette fois, d'user d'un truc nouveau pour se recommander aux préférences des électeurs. Dans un des arrondissements de Paris, le candidat a fait suivre son nom de cette qualification en vogue : *Tanneur*. Un autre, plus malin, a mis au bas

Digitized by Google

de sa signature : *Ancien Tanneur*, — supposant bien, l'un et l'autre, invoquer ainsi un titre irrésistible ! — Ne font-ils pas songer à l'homme d'esprit du dix-huitième siècle qui disait d'un remède à la mode : « Hâtez-vous d'en prendre pendant qu'il guérit?... »

A la veille de son départ, la Chambre défunte, à l'imitation des voyageurs qui prennent avec confiance un billet de retour, s'est voté un palais nouveau, plus large et mieux aménagé que l'actuel, dont se sont contentées pourtant, depuis près d'un siècle, toutes les Assemblées qui ont trituré la politique de notre pays. La dépense entraînée par cette construction est évaluée à 3 millions, mais tout le monde sait bien qu'elle en coûtera le double, et il semble aux esprits les moins grognons que, dans l'état de nos finances, c'est là un gaspillage que rien ne justifie. C'est moins d'un palais nouveau que d'un nouvel esprit qu'auraient besoin nos députés, mais ils se sont habitués à une telle danse de millions qu'ils s'accordent sans compter toutes les fantaisies qui leur passent par la cervelle.

On va donc édifier la salle future sur l'emplacement de la cour d'honneur actuelle, ouvrant du côté de la rue de Bourgogne, et on estime qu'il faudra environ quatre années pour mener l'œuvre à terme, avec tous les perfectionnements intérieurs et tout le confort des installations modernes. C'est-à-dire que, pendant toute sa durée, la Chambre nouvelle fonctionnera au milieu des moellons, du plâtre et du gâchis. Triste augure pour la besogne qu'elle y fera sans doute !

Avant de décider cette inutile et luxueuse dépense, nos législateurs auraient fait sagement de consulter un des leurs, récemment disparu, M. Léon Say, dont les héritiers publient précisément à cette heure les études, rapports, discours, conférences, écrits divers sur les finances de la France depuis la guerre de 1870 [1]. Le premier volume vient de paraître, et, dès le début, M. Léon Say y rappelle cette parole prononcée par lui jadis à la tribune de l'Assemblée de Versailles : « Pour faire aimer la République, il faut surtout lui donner un budget en équilibre, parce que ce n'est qu'avec un budget en équilibre qu'on peut fonder le crédit d'un pays. »

Le conseil a de la valeur dans la bouche d'un homme qui fut quatre fois ministre des finances, qui les géra pendant près de six années et qui fit partie de sept cabinets sous la République des républicains. Même alors on ne l'écoutait pas toujours, et il s'en

[1] *Les Finances de la France sous la troisième République*, t. Ier, chez Calmann Lévy.

Digitized by Google

plaignait avec tristesse. Écoutera-t-on davantage sa voix, à présent qu'elle sort de la tombe?

Un des plus curieux morceaux du volume est le *Compte du gouvernement de la Défense nationale à Tours et à Bordeaux pendant la guerre*. Ce travail est inédit; il voit le jour pour la première fois, et ce n'est pas sans une patriotique mélancolie que l'auteur en a réuni et exposé les éléments. — « Toutes les fois qu'on aborde ce sujet, écrit-il, on est saisi d'une invincible tristesse, car si on porte son attention sur les terribles problèmes financiers que la France s'est trouvée alors obligée de résoudre, on songe en même temps à tous les maux qui ne peuvent s'évaluer en argent.

« Sanglant garçon, criait Jeanne d'Arc à son page, tu ne dis pas que le sang français a coulé. » — Nous ne dirons pas ce qu'il en a coulé; nous ne ferons pas le compte de nos malheurs; nous ne parlerons ni des enfants, ni des provinces perdues, ni de la ruine de tant de familles, ni de tant de misères et d'afflictions accumulées sur tant de têtes. Nous n'avons à supputer ici que les milliards et les millions jetés par la France dans le gouffre si criminellement ouvert sous ses pas en 1870. »

Et c'est après avoir établi ce Compte formidable et douloureux, qu'à la fin du volume M. Léon Say répète encore : « Pour faire aimer la République, il faut surtout lui donner un budget en équilibre. »

*Intelligite et erudimini*...

Mais si notre budget n'est pas en équilibre — tant s'en faut, hélas! — du moins a-t-il été promulgué cette année d'une façon tout à fait exceptionnelle et vraiment mémorable. — Napoléon s'est plu à dater certains décrets de Moscou. Son successeur, M. Félix Faure, a mis une coquetterie royale à dater de la côte d'azur le décret promulguant notre loi de finances.

*Fait à Nice, le* 13 *avril* 1898. — A la place du Président, j'eusse éprouvé peut-être une hésitation superstitieuse : un 13! — Mais tout lui a si bien réussi jusqu'à présent qu'il poursuit en pleine confiance sa marche triomphale.

On avait prétendu que le voyage de Nice s'accomplirait *incognito*, parce que le Président, surmené et fatigué d'affaires d'Etat, sentait le besoin de quelque repos. — Ah! Messeigneurs, comme disaient les personnages des anciens mélodrames des boulevards, nous avons vu ce qu'ont été ce repos agité et cet incognito théâtral! Jamais voyage ne fut, au contraire, plus mouvementé : tous les jours, des visites, des excursions, des revues, des parades officielles, des dîners, une activité fébrile et incessante sur la terre et sur l'onde!

Le Président a vu tour à tour : la reine d'Angleterre, le roi des

Digitized by Google

Belges, le prince de Galles, le prince Christian de Danemark, le prince héritier de Suède, le grand-duc de Mecklembourg, le duc de Leuchtenberg, presque la moitié du *Gotha!*

D'après les Dangeau de la cour, l'entrevue avec la reine Victoria a duré une vingtaine de minutes, mais il paraît que « les circonstances ont limité le champ de la conversation ». L'entretien aurait « exclusivement porté sur le séjour de la reine, sur la beauté des sites et l'excellence du climat... » C'est très palpitant, sans doute; néanmoins l'occupation progressive de l'Egypte, le partage de la Chine, le conflit hispano-américain, eussent peut-être offert aussi quelque petit intérêt...

Et puis, que doit penser le protocole du sans-façon avec lequel le prince de Galles semble avoir rendu au Président la visite faite par ce dernier à la souveraine, sa mère? Tandis que M. Faure s'était présenté à Regina-Palace avec solennité, en redingote boutonnée et chapeau haute forme, l'héritier de la couronne d'Angleterre est venu tout simplement à l'hôtel de M. Félix Faure en jaquette et pantalon de touriste, avec « un chapeau de feutre mou de couleur grise ». Qu'a-t-on fait, en cette circonstance, de la correction légendaire?

Un des épisodes les plus marquants du séjour présidentiel à Nice a été la visite de M. Faure au tombeau de Gambetta, — visite de reconnaissance, car c'est le Génois qui découvrit jadis le tanneur du Havre et le tira de l'ombre où il végétait pour lui confier le poste de sous-secrétaire d'Etat au commerce, dans « le grand ministère ». — M. Faure s'en est souvenu, et il est allé porter son hommage à la mémoire de l'ancien dictateur. Arrivé devant la tombe, disent les feuilles officielles, « il s'est découvert, est demeuré quelques minutes debout et immobile, puis il s'est retiré en donnant l'ordre qu'une couronne fût déposée en son nom sur le monument ». — Quelles pensées ont bouillonné sous son crâne durant cette visite silencieuse? — Mystère!

On raconte que le Premier Consul, rentrant en France après Marengo, restait songeur dans la voiture de poste qui le ramenait avec son aide-de-camp. — « A quoi pensez-vous, général? » lui dit l'officier surpris de son long mutisme. « — Je pense, répondit mélancoliquement Napoléon, que si je mourais à présent, je n'aurais à peine, malgré tout ce que j'ai fait, qu'une vingtaine de lignes dans l'histoire... »

Peut-être M. Faure, s'inspirant d'idées analogues devant la tombe solitaire et délaissée de Gambetta, s'est-il dit à son tour : « Si c'est là tout ce qui reste de son omnipotence, que restera-t-il de moi quand j'aurai disparu de l'Elysée?... »

Comme réconfort, il a trouvé, dès son retour, le peintre Detaille,

Digitized by Google

devant lequel il pose pour le fameux tableau de la revue de Châlons, qui doit orner un des palais de Saint-Pétersbourg, et il a eu à recevoir ensuite les deux reines des Pays-Bas, en visite dans notre capitale.

Elle nous est apparue comme une fleur de printemps, cette petite reine blonde et gracieuse que ses sujets appellent « la rose de Hollande ». Elle n'atteindra ses dix-huit ans que le 31 août prochain, et c'est le 10 septembre suivant qu'elle sera couronnée en grande pompe à Amsterdam. Son éducation très soignée a fait d'elle une des princesses les plus accomplies de l'Europe, et on raconte que ses cinq millions de sujets sont tous ses adorateurs. — Heureux peuple! Heureuse maison d'Orange, dont la devise : *Je maintiendrai!* devrait bien servir de leçon à des nations plus grandes qui s'appliquent, au contraire, à bouleverser et à détruire chez elles tout ce qu'y ont fait glorieusement les siècles.

Une autre leçon serait à tirer de cette intelligente visite des deux reines à nos monuments, à nos églises, à nos musées, à tout ce qui élève le goût et l'esprit, pour d'autres visiteurs princiers, empressés seulement de courir à nos petits théâtres pour y applaudir des gaudrioles...

On n'aperçoit qu'une ombre au-dessus de la tête lumineuse et charmante de la petite reine Wilhelmine : c'est la silhouette menaçante de l'ogre voisin qui convoite ses ports, son commerce florissant, ses colonies prospères... Les ogres ne sont pas tous relégués dans le domaine de la Fable; on en rencontre encore, avec leurs dents aiguës dans les réalités contemporaines...

Un faux ogre, par exemple, est ce romancier tapageur et pornographe, affamé de réclame et fou d'orgueil, qui faisait mine de vouloir dévorer la Justice, l'Armée, l'Honneur, tout ce qui reste de grand et de noble dans notre pays. Vainement un arrêt de hasard, flétri par le sentiment national dès qu'il a été rendu, a-t-il momentanément affranchi « le Père *J'accuse* » des pénalités édictées contre lui; le jury de Versailles, sanctionnant avec éclat le verdict de Paris, ne tardera pas à venger l'âme française de la triste défaillance de magistrats intimidés ou complices, et bientôt il ne restera de l'incident qu'un mot nouveau, déjà passé dans la langue imagée de la petite presse et du boulevard. Je le cueille au bas d'un dessin représentant un camelot plein de mépris pour son concurrent : « Eh! va donc, lui crie-t-il, sale *cassationnard!*

Nous avions déjà les « capitulards », les « bondieusards », les « Mélinards »; nous aurons désormais les « cassationnards ». — Que l'Académie s'en arrange comme elle pourra!

Digitized by Google

Heureusement, tous les procès ne sont pas aussi révoltants que celui de Zola, et s'il en est, comme le sien, qui soulèvent l'indignation publique, d'autres provoquent seulement une douce gaieté, vraiment opportune dans le temps où nous sommes. — Avez-vous lu le curieux procès de ce faussaire, coureur d'aventures, « apôtre de la pensée », comme il se qualifie effrontément, surtout anarchiste, voleur, compromis dans les attentats de Barcelone, condamné en Espagne, condamné en France, qui a déjà passé vingt-sept années de sa vie en prison, et qui, traduit la semaine dernière devant la cour d'assises de la Seine sous l'accusation de nombreux faux, a imaginé de présenter lui-même sa défense *en vers*. Le cas est original et mérite au moins une mention pour la rareté du fait.

Voici quelques passages, j'allais dire quelques strophes, de cette plaidoirie poétique écrite à Mazas et débitée devant le jury :

Ma défense aujourd'hui devant la cour d'assises
Sera tout à la fois simple et des plus concises;
Vous connaissez les faits qui me sont imputés;
Mon avocat les a longuement discutés.

. . . . . .

Aussi je veux, avant ce moment solennel
Où vous n'obéirez qu'à votre conscience,
Vous dire que réside en vous ma confiance,
Mon espoir le meilleur : celui d'être acquitté,
Puisque le châtiment serait immérité.

. . . . . .

Écoutez ces accents qui viennent de la tombe,
Néant d'où l'homme sort, où plus tard il retombe,
Par l'éternelle loi des choses d'ici-bas,
Après s'être épuisé dans de rudes combats.

. . . . . .

Pour moi, cette minute est vraiment décisive.
Que va-t-il m'advenir? Dans mon âme pensive,
Le calme a remplacé le plus affreux tourment
Et je n'éprouve aucun sombre pressentiment.

. . . . . .

Vous aurez le plaisir en cette occasion
D'avoir fait dignement une bonne action.

Soit que le jury ait médiocrement apprécié cette poésie, soit que le fait d'avoir falsifié un livret de caisse d'épargne pour s'en approprier les fonds ait paru trop en avance sur les prochaines lois collectivistes, le faussaire-poète a été condamné à quatre ans de prison, durant lesquels il aura tout le loisir, entre la confection de deux paires de chaussons de lisières, de perfectionner sa muse en vue d'une plaidoirie future.

Digitized by Google

La saison où nous sommes est l'époque traditionnelle des Congrès. Ils s'épanouissent avec les premiers bourgeons de nos parterres. Le plus considérable, par le nombre comme par l'importance des travaux, est le congrès des Sociétés savantes des départements, qui siège au palais de la Sorbonne. L'institution est déjà ancienne; elle remonte à M. Guizot, auquel il convient d'en faire honneur, et, depuis un demi-siècle, elle a pris un développement qui n'a pas été sans influence sur le mouvement historique et scientifique de notre pays. On travaille beaucoup en province, loin des tumultes parlementaires et des agitations parisiennes: les hommes d'étude s'y occupent d'intéressantes recherches sur les mœurs, les usages, les institutions du passé; ils apportent, sous ce rapport, des éléments nouveaux et précieux dont la grande histoire profitera plus tard. C'est aux archives locales, aux registres paroissiaux, aux papiers d'hospice, aux registres baptistaires des protestants qu'ils arrachent leurs révélations, et, depuis quelques années, c'est principalement des minutes notariales qu'ils tirent leurs plus curieuses découvertes. Ces minutes, longtemps délaissées dans la poussière des cartons et des greniers, offrent une mine inépuisable, non seulement pour l'histoire intime des familles, mais encore au point de vue politique, économique, littéraire, artistique, des générations qui nous ont précédés.

On s'est même demandé s'il ne conviendrait pas de concentrer ces documents épars chez tous les notaires et d'en opérer le dépôt dans nos archives départementales, où ils seraient classés, inventoriés, conservés plus sûrement que chez des particuliers. Mais il faudrait une loi pour imposer aux détenteurs actuels cette concentration préservatrice, et jusqu'ici les notaires ont résisté à toutes les tentatives essayées dans ce but. Peut-être les vœux des conseils généraux pourraient-ils en hâter la réalisation; ce sera l'affaire du siècle prochain. En attendant, il faut savoir d'autant plus de gré aux érudits qui se plongent courageusement dans ces dossiers pour en faire jaillir une lumière nouvelle.

Rien de plus variés que les mémoires qui viennent d'être lus à la Sorbonne; on y trouve de tout, même des actualités sous l'apparence de vieilles choses; et il n'est pas sans intérêt de se reporter à ces souvenirs du passé, pleins d'enseignements pour le présent et pour l'avenir.

C'est ainsi qu'un professeur à la faculté des lettres de Bordeaux a donné lecture d'un curieux travail relatif à l'*Impôt sur la rente en* 1764. — On voit que nos financiers d'avant-garde n'ont rien inventé. — A cette époque, et dans la situation déplorable où nous laissait la paix de Paris, le contrôleur général Laverdy, s'appuyant

Digitized by Google

de l'avis de quelques Parlements, eut la malencontreuse idée de soumettre à la retenue d'un dixième tous les payements faits par l'Etat, y compris notamment les rentes. L'effet immédiat de la mesure fut de porter un coup terrible au crédit français, surtout à l'étranger. Les porteurs de nos rentes en Angleterre s'empressèrent de les vendre à tout prix, et, d'un bond, le 4 pour 100 anglais monta du taux de 94 au pair, qui fut lui-même bientôt dépassé. Un mouvement analogue se produisit en Hollande, et la mesure désastreuse dut être rapportée. — Avis à ceux qui seraient tentés de nos jours de renouveler l'expérience.

A un autre point de vue, celui du patriotisme, une savante étude sur quelques *Légendes alsaciennes relatives à Strasbourg*, a montré jusqu'où remontent les attaches françaises de la cité qui nous a été arrachée, et l'origine lointaine des sympathies qu'elle nous garde au fond du cœur.

Le ministre de l'instruction publique, en rendant hommage à toutes ces fouilles ingénieuses, à toutes ces résurrections vivifiantes, a proclamé une heureuse décision dont les savants modestes de nos 86 départements peuvent se glorifier comme d'une première conquête décentralisatrice : c'est que, désormais, les Congrès se tiendront alternativement dans une ville de province et à Paris, — sauf celui de 1900, qui siègera, bien entendu, dans la capitale durant l'Exposition universelle.

Un trait spécial dont on est frappé en parcourant les longs comptes-rendus du Congrès au *Journal officiel*, c'est le nombre de chanoines, de curés, d'ecclésiastiques de tout ordre qui participent à ces travaux de science, de littérature et d'art. Aussi, les membres du clergé occupent-ils une large place dans la répartition des récompenses honorifiques décernées à cette occasion par le gouvernement, et les hautes régions intellectuelles ont-elles applaudi à l'entrée si justifiée d'un troisième ecclésiastique sous la coupole de l'Institut. Un Oratorien qui est un archéologue éminent, le P. Thédenat, a été élu à l'Académie des Inscriptions, où siège déjà l'abbé Duchesne, directeur de l'Ecole archéologique de Rome. Avec le cardinal Perraud, assis dans un fauteuil de l'Académie française, nous avons ainsi trois soutanes au Palais-Mazarin. Elles y sont mieux qu'au Palais-Bourbon, et l'événement prouve que le clergé reprend peu à peu dans le monde savant la place qu'il y a si longtemps occupée avec honneur.

Le Congrès bibliographique international s'est tenu en même temps que le précédent, et il a surtout été marqué par un magistral discours du président, M. le duc de Broglie, sur la Science et

Digitized by Google

la Foi. Le morceau, d'une rare élévation, comptera parmi les pages les plus achevées de l'illustre académicien, et il suffit d'en citer quelques passages pour faire comprendre les applaudissements qu'il a soulevés :

« La fièvre de l'exaltation scientifique est un peu tombée. Un doute s'est glissé dans l'esprit de beaucoup de ceux qui en avaient été le plus atteints. On s'est aperçu que l'idéal promis à la terre au nom de la science était lent à se réaliser, et que les signes mêmes n'en apparaissaient pas à l'horizon. On a regretté que, devant des questions pressantes de leur nature, elle n'apportât que des réponses vagues et insuffisantes. Une déception assez grande s'en est suivie; on s'en est pris à la science elle-même du mécompte causé par la confiance exagérée qu'on lui avait prêtée : un mot a circulé et a fait fortune, on a dit : c'est la faillite de la science.

« Non, la science véritable, la science des vrais savants, la science des Ampère, des Fresnel, des Claude Bernard et des Pasteur, celle-là n'a jamais failli à ses engagements; aussi modeste que sûre d'elle-même, elle n'a jamais promis que ce qu'elle était en droit d'annoncer et en mesure de donner. Ceux qui ont failli, ce sont les spéculateurs téméraires qui, n'ayant reçu d'elle aucun pouvoir, ont usurpé son nom et contrefait sa signature pour abuser de son crédit.

. . . . . .

Dans l'ordre matériel, quel progrès constant, rapide et chaque jour accéléré! Dans la durée d'une seule vie, j'ai pu voir la science, défiant le temps et l'espace, établir entre les hommes et d'une extrémité du monde à l'autre des communications instantanées et des conversations journalières, endormir les plus effroyables douleurs et neutraliser des venins mortels, quand ils circulent déjà dans les veines. De tels succès sont bien faits pour éblouir. Mais le progrès moral a-t-il suivi du même pas? et n'a-t-on pas pu dire qu'à certains égards même la marche a été inverse?

« Ces facilités données à l'homme pour exécuter ses volontés, ne les fait-il pas servir aussi souvent à des désirs coupables qu'à des desseins utiles ou légitimes? Si les relations des peuples entre eux sont devenues plus intimes, leur choc aussi, quand il a lieu, n'a-t-il pas été rendu par ce contact plus prompt, plus rude même, en assurant au nombre et à la force, sur le droit, un avantage irrésistible? Enfin, si la descente de la vie est plus douce, le terme qui l'attend au bout de la pente, pour être un peu éloigné, est-il moins certain et suivi d'un inconnu moins redoutable?

« Il y a là, entre le bien et le mal, un calcul de compensation à faire, dont le résultat est douteux; mais ce qui ne l'est pas, c'est que

Digitized by Google

l'erreur était grande, et dès aujourd'hui démontrée, de croire que la science, privée de toute aide supérieure, agirait à elle seule comme une sorte de grâce efficace pour corriger les vices et les faiblesses du naturel humain, et que ceux-là deviendraient certainement les meilleurs qui seraient devenus les plus savants. »

Quel plus éloquent et plus noble langage aurait pu s'harmoniser mieux avec le caractère même de la Société bibliographique, qui s'applique à propager par le livre, et dans toutes les classes sociales, les vérités supérieures si magnifiquement développées dans cet admirable discours.

A côté de ces grands congrès, mentionnons encore ceux des Professeurs de l'enseignement secondaire, des Propriétaires chrétiens, des Parlers de France, et le congrès international d'aérostation, tenu cette année à Strasbourg, mais qui a décidé sa réunion à Paris en 1900. — Cette année fatidique devient ainsi le rendez-vous universel : puisse quelque noir imprévu ne pas se jeter à la traverse de tous les beaux rêves dont elle berce les imaginations!

Le Féminisme eût manqué à son rôle s'il eût laissé passer ces assemblées sans y faire entendre sa voix, et il n'a eu garde de perdre une aussi belle occasion! Déjà, l'année dernière, une de ses adhérentes avait glissé, à la section d'histoire des Sociétés savantes, une étude sur les *Femmes pairs de France*. Cette année, elles ont applaudi au progrès fait par le divorce, dont la marche dissolvante a plus que doublé dans la courte période des dix dernières années. Leur principal organe, *la Fronde*, s'en réjouit, en se flattant de la prochaine « faillite du mariage », et, en attendant, ce journal demande pourquoi la femme « ne réclamerait pas que la carrière de « Prêtre Catholique » lui soit ouverte, comme l'a été celle du médecin, et comme le seront bientôt celle de l'avocat et du magistrat? »

Je n'invente pas, ainsi qu'on pourrait le croire. J'emprunte textuellement ces revendications étonnantes à l'organe le plus attitré du groupe [1].

Ainsi, plus de mariages : la femme siégeant aux tribunaux et rendant la justice; la femme officiant à l'autel dans nos églises et enseignant du haut de la chaire; voilà, — et en partie seulement! — l'idéal social qui nous est proposé pour le relèvement de la France au siècle prochain!

[1] Voy. *la Fronde*, 16 avril 1898.

Digitized by Google

Bien loin de trouver une satisfaction reposante dans les réformes qu'il a récemment obtenues, le Féminisme n'y a puisé qu'un stimulant pour marcher à de nouvelles conquêtes; chacun de ses succès ne fait que l'exciter à pousser plus avant la guerre à notre organisation sociale, et ce n'est certes pas la proposition de loi signée de MM. Léon Bourgeois, Paul Deschanel, et quelques autres, ayant pour objet d'admettre les femmes à la profession d'avocat, qui ralentira leur ardeur batailleuse. — Déjà *la Fronde* demande que, le jour où les auteurs du projet en solliciteront la prise en considération, un scrutin soit réclamé, « afin que les femmes puissent connaître le nom de leurs amis et leur en témoigner de la gratitude... »

En attendant, les plus entreprenantes d'entre elles songent à fonder une Académie de femmes, rivale de celle des hommes. On n'en parle encore qu'à demi-mots, mais on sent que le projet existe. — Après tout, pourquoi pas? On comprend que l'Académie de Richelieu ait obstinément fermé ses portes à George Sand, à Mme de Girardin et à quelques autres. Mais, du moment qu'il s'agirait de créer, à côté, une Académie indépendante, uniquement réservée aux femmes et pour leur plaisir particulier, on n'aperçoit pas l'inconvénient de l'innovation. C'est une simple coquetterie que personne ne contesterait au beau sexe, et il serait même très amusant de voir les nouvelle académiciennes siéger en robe verte, avec l'épée à poignée de nacre au flanc!

Dans le même ordre d'idées, pourquoi les féministes, au lieu de réclamer vainement le droit de siéger, comme députées, dans le Parlement des hommes, ne constitueraient-elles pas un Parlement distinct, où elles débattraient, devant des ministresses et des rapporteuses, les réformes qu'elles préconisent? Elles pourraient même se donner le luxe d'avoir un cabinet, qu'elles taquineraient tout à l'aise et qu'elles renverseraient quand cela leur ferait plaisir, sans qu'il en résultât le moindre trouble dans l'État.

C'est un projet à creuser, et je le recommande aux méditations de la *Fronde*.

Après les congrès, les Sports, qui nous envahissent de plus en plus, sur terre, sur mer et dans l'air. Oui, dans l'air; car nous avons maintenant le tourisme aérien, organisé par le Touring-Club de France, et qui a débuté la semaine dernière par deux ascensions sensationnelles à la Villette. Les voyageurs ont déjeuné dans l'espace, à 2,000 mètres d'altitude, et ils ont poursuivi leur route jusqu'à la nuit, en lançant 10,000 *feuilles de bord* destinées à constater le temps, les courants atmosphériques et tous les phéno-

Digitized by Google

mènes de la course à travers les solitudes d'en haut. C'est un genre de divertissement qui plaira aux natures aventureuses et qui nous aidera peut-être à découvrir le secret de la direction des ballons.

Sur terre, nous avons toutes les variétés du Cyclisme, de l'Automobilisme et de l'Athlétisme, qui passionnent chaque jour davantage la jeunesse et même l'âge mûr. Autrefois, on s'attachait surtout à cultiver l'esprit; aujourd'hui, la préoccupation est passée de la tête aux jambes, et c'est à rivaliser avec le cheval qu'on dresse et qu'on applique l'homme. Noble progrès, qui ne peut manquer de nous faire des générations capables de toutes les revanches.

Ce n'est pas tout. On vient d'imaginer des concours pour l'obtention de *brevets* dans le domaine vélocipédique! On sera diplômé en cyclisme comme on l'était jadis en lettres ou en histoire, et il est à prévoir que le nouveau doctorat ne tardera pas à éclipser l'ancien, démodé de plus en plus dans notre civilisation utilitaire.

Nous n'avions pas assez de brevets, paraît-il, dans l'administration chinoise de notre enseignement à tous les degrés; celui qu'on vient d'inventer sera, sans jeu de mots, le plus couru, et les heureux titulaires s'en feront certainement plus d'honneur que des vieux parchemins universitaires.

N'avons-nous pas entendu, dans une récente manifestation sportive, un des maîtres de la jeunesse chrétienne, directeur d'un grand établissement d'éducation, faire l'apologie enthousiaste des exercices physiques, en ne trouvant pas de parole plus haute à jeter à son auditoire que cette apostrophe virulente : « Comment! vous êtes 4,000 à l'Association des étudiants, et vous n'arrivez pas même à nous fournir une bonne équipe de *foot-ball!...* »

*Foot-ball* tant qu'on voudra! Mais il y a tout de même autre chose que des biceps dans l'homme, et il reste permis de rêver pour les générations futures une carrière plus noble que celle de coureur de grand chemin s'éreintant à décrocher la palme du « record »!

A ce propos, les feuilles vélocipédiques publient des listes de souscription pour ériger un monument au coureur Levassor. Depuis quelque temps, on prodigue beaucoup les statues : il était juste de ne pas oublier les cyclistes et d'honorer aussi leur gloire. On songera plus tard à Bayard, à Richelieu, à Bossuet, et à quelques autres qui ont bien le temps d'attendre.

Il était naturel que, dans ce courant ultra-moderne, une des institutions les plus hautes du nouvel ordre de choses, l'*Automobilisme-Club*, trouvât pour se loger un palais digne de son impor-

Digitized by Google

tance sociale. Et c'est, en effet, dans le monumental hôtel de la place de la Concorde, dépendant de la succession de la marquise du Plessis-Bellière, que ce club va s'installer avec splendeur.

On se rappelle que cette opulente demeure, avec sa majestueuse colonnade sur la plus belle place de l'Europe, avait été léguée par sa dernière propriétaire au Saint-Siège, en vue d'y établir la nonciature du Pape en France. Mais des collatéraux ont réclamé contre cette destination; l'affaire a été déférée à la justice, et, à la suite d'une transaction dont il serait trop long d'exposer ici les détails, l'immeuble a dû être mis en vente. Il a été adjugé, sur l'enchère de 1,300,000 francs, à un jeune enthousiaste de la locomotion à vapeur agissant pour le compte des douze cent cinquante membres de son cercle; et, au mois d'octobre prochain, le royal hôtel, transformé de fond en comble pour de nouveaux usages, offrira des garages, des ateliers de réparation et des abris pour trois cents machines, dans les locaux mêmes destinés au Nonce et aux évêques de France! L'ombre de la marquise du Plessis-Bellière en sera peut-être scandalisée, mais le siècle est en marche et force est de s'incliner devant le progrès...

Au Concours Hippique, on avait la satisfaction de retrouver les chevaux, et c'est avec plaisir qu'on revoyait ces bêtes élégantes, menacées de disparaître de la circulation. On n'en comptait pas moins de 491 au catalogue, et il leur a été distribué plus de deux cents prix, représentant un total de 105,000 francs.

Le spectacle est un peu toujours le même, mais il était rajeuni cette année par le nouvel emplacement où évoluait cette cavalerie d'élite. On avait craint que la Galerie des Machines fût un cadre inférieur au Palais de l'Industrie; on a bien vite reconnu, au contraire, qu'elle offrait aux exercices équestres des conditions très supérieures d'espace, d'aménagement, de lumière, et peut-être aura-t-on le regret de la quitter plus tard pour le futur palais de la rive droite.

Quoi qu'il en soit, le succès a été très vif cette année; jamais les toilettes printanières n'avaient été mieux mises en relief que sous l'immense coupole; jamais la circulation n'avait été aussi facile que dans la vaste enceinte où, durant deux semaines, se sont pressés le monde diplomatique, le monde militaire et tout le *Gotha* parisien.

Comme d'habitude, le défilé des mails, avec leur coloration variée et leurs impeccables attelages, avait attiré un grand nombre de curieux, mais la locomotion de gros calibre a présenté peut-être un spectacle plus original avec toutes les variétés de véhicules :



Digitized by Google

camions, omnibus, tombereaux, fourgons, fourragères, charrettes, breaks, tapissières, paulines, tout ce qui transporte, accroche et démolit au besoin ce qu'il rencontre. On a surtout admiré un camion colossal traîné par 32 percherons et pouvant porter jusqu'à 50,000 kilos! Peut-être le ministre des finances utilisera-t-il cette voiture monstre pour conduire le prochain budget à la Chambre!

Mais le véritable triomphe a été pour nos officiers, vaillants gardiens de la vieille et célèbre école d'équitation française. Ils ont été acclamés sous leurs uniformes, et si l'assistance ne s'était contenue, elle eût crié plus d'une fois : « Vive l'Armée! » comme à la Cour d'assises.

C'est le 17 avril qu'a clôturé le Concours; dès le soir même, les chevaux avaient disparu, et le lendemain matin, à l'aube, une escouade de tapissiers suspendait aux parois les tableaux des deux Salons. Sous peu de jours, la peinture et la sculpture s'étaleront à la place des pur-sang, et nous assisterons à une autre lutte : celle des deux Sociétés rivales, où les assauts de couleur et de dessin succèderont à la banquette irlandaise et à la rivière artificielle.

A travers ces distractions et ces plaisirs, la Charité continue sans bruit ses œuvres de consolation, d'assistance et de fraternité chrétienne.

L'Hospitalité de Nuit a tenu son assemblée générale annuelle sous la présidence du marquis Costa de Beauregard, de l'Académie française, et, comme d'habitude, le dévoué baron de Livois a vivement intéressé l'auditoire par les détails de son rapport sur le fonctionnement de l'œuvre en 1897. — Au cours de cette année, elle a recueilli, dans ses quatre maisons 88,100 déshérités, tant hommes que femmes et enfants, tant Européens qu'Africains, Asiatiques et Américains. La misère n'a pas de patrie, ou plutôt elle est de tous les pays du globe, et la charité l'accueille les bras tendus, d'où qu'elle vienne. — Parmi ces hospitalisés se trouvent des malheureux de tous les métiers, même des professions relativement libérales, peintres, sculpteurs, géomètres, correcteurs d'imprimerie, graveurs, comptables, dessinateurs, artistes dramatiques, pianistes, clercs de notaire et d'avoué, journalistes, architectes, professeurs, d'autres encore; et, parmi les femmes, des modistes, des lingères, des gouvernantes, des institutrices...

Il ne faut pas seulement offrir un abri à tous ces dénuements, mais vêtir encore ces déguenillés, afin qu'ils puissent se présenter décemment aux ateliers où ils vont solliciter du travail. Aussi le vestiaire joue-t-il un grand rôle dans l'ensemble de l'œuvre. Les

Digitized by Google

générosités y pourvoient d'une façon souvent providentielle. C'est ainsi qu'une marchande de modes du voisinage, touchée de compassion pour ces détresses, a eu l'ingénieuse idée de retaper tous les chapeaux déformés, flétris et avariés des femmes hospitalisées, en leur rendant une seconde fraîcheur. « Chaque jour, dit le rapport, elle vient s'installer elle-même au vestiaire, et avec une coque par-ci, un chou par-là, un bout de velours d'un côté, un nœud de ruban de l'autre, un chapeau neuf et coquet sort de ses mains de fée. »

Près de 14,000 effets, — paletots, vestons, pantalons, chemises, chaussures, — ont été distribués aux hommes, et près de 6,000, — manteaux, caracos, jupes, corsages, tricots, chemises, bas, chaussures, chapeaux, — aux femmes.

Il y a des dons particulièrement émouvants. Le baron de Livois en a cité un qui a touché l'auditoire jusqu'aux larmes. — Une bonne vieille fille, de vie modeste, recevait dernièrement la visite d'un abbé en pénurie d'argent pour ses pauvres, et qui savait, par expérience, qu'on ne sollicitait jamais en vain cette excellente femme. Au moment où il entra chez elle, il remarqua son air embarrassé et lui en demanda la cause. — C'est que..., dit-elle, hésitante et troublée, j'étais en train de... repriser une de mes bottines pour qu'elle puisse finir la saison... — Pourquoi ne pas acheter des bottines neuves? — Parce que, avec les 15 francs qu'elles me coûteraient, j'aurai de bonnes chaussures fourrées pour les pauvres...

— Je viens précisément vous demander un secours, continua l'abbé.

La vieille fille se dirigea vers son secrétaire, y prit un billet de 1,000 francs, et le tendit au prêtre de la main gauche.

— Pourquoi de la main gauche? interrogea-t-il en souriant.

— Pour que ma main droite n'en sache rien, sans quoi elle ne voudrait peut-être plus repriser de vieilles bottines...

Le marquis Costa de Beauregard a terminé la séance par un discours du plus haut vol, où les grandes pensées scintillaient comme des étoiles au firmament. Après avoir tracé le saisissant tableau des souffrances qui, par des nuits glacées, se traînent, sous les rafales de neige ou de pluie, sans gîte et sans pain, sur l'implacable pavé de Paris, et, après avoir montré la semence de haine qui germe sourdement dans ces cœurs aigris contre une organisation sociale dont ils se croient les parias, l'éloquent orateur s'est écrié :

« Non, quand on supprime Dieu, on supprime la fraternité humaine!

Digitized by Google

« Certes, je n'entends pas dire que la société moderne se désintéresse de la misère, mais j'affirme que le matérialisme, en déniant une âme au pauvre, s'est condamné à n'employer que la force pour mater ses révoltes.

« La rédemption ne s'est pas faite, elle ne se fera jamais par la force. Elle s'est faite, elle se fera éternellement par l'amour. C'est l'amour qui a recueilli sur la croix l'âme du bon larron!

. . . . . .

« ... Sur le champ de bataille, sans souci de galons ni de grades, les plus heureux relèvent les autres... Faisons de même; soyons les ambulanciers de la charité, et, à l'abri de la même croix qui, sous le canon, neutralise l'ambulance, pansons amis ou ennemis avec une égale pitié. »

Puis, s'élevant aux sommets, l'orateur a fini en demandant aux femmes du monde toute leur tendresse d'âme pour les mères et les petits enfants, « en souvenir de l'étable où s'inaugurait pour eux, il y a dix-huit cents ans, l'Hospitalité de Nuit. »

Qui l'aurait cru? C'est par le côté religieux qu'il nous faut, cette fois, aborder les choses théâtrales. A l'occasion de la Semaine-Sainte, en effet, presque toutes nos scènes ont tenu à remplacer leur affiche ordinaire par des œuvres plus en harmonie avec les aspirations chrétiennes du moment. En dehors de la musique sacrée de l'Opéra et du Châtelet, nous avons eu des *Poèmes évangéliques*, un *Christ* en cinq tableaux, des sermons de Tertullien, de Massillon et de Lacordaire, ici *Joseph d'Arimathée*, là les *Gauloises du Calvaire*, jusqu'au Moulin-Rouge qui a tenu à offrir un concert spirituel le Vendredi-Saint, jusqu'aux Folies-Bergère, rectifiant aussi leur programme, et écartant ce jour-là la « belle Otero » de leurs attractions profanes.

Assurément, tout n'était pas, dans ces manifestations de circonstance, d'un goût très pur et d'une saine orthodoxie, notamment le drame de *Joseph d'Arimathée*, joué au Théâtre Antoine, qui attaquait la base même de nos croyances en présentant la résurrection du Sauveur comme une habile supercherie faite à bonne intention par les amis du divin crucifié. Aussi les protestations n'ont-elles pas manqué contre cette inconvenance, ou plutôt cet outrage au culte traditionnel et respecté de la nation. — Mais, ce qui reste et domine l'ensemble, c'est l'hommage rendu à la pensée religieuse, à la foi persistante de notre race, au sentiment profond et indestructible des multitudes, — hommage analogue peut-être à celui que le vice rend à la vertu, mais qui n'en est pas moins un

Digitized by Google

témoignage précieux à recueillir et à invoquer victorieusement contre l'entreprise des sectaires.

Le plus intéressant, le plus littéraire et le plus irréprochable de ces drames est celui que M. Henri Guerlin a fait jouer à la Bodinière. Les *Gauloises du Calvaire* s'inspirent d'une antique tradition suivant laquelle Claudia, la propre femme de Ponce-Pilate, et son amie Véronique, femme de Zachée, auraient été des Gauloises. — Un des mérites, une des délicatesses supérieures de l'œuvre, est d'avoir laissé le Christ en dehors de l'action. Son idéale figure n'y paraît pas; elle rayonne sur l'ensemble en y répandant sa douce lumière, mais sans être mêlée aux incidents qui diminueraient sa grandeur. Le drame a de réelles beautés, avec des vers de haute allure, qui passent comme des éclairs en illuminant l'horizon.

Dès les premières scènes, on n'a pu se défendre de sourires malicieux en entendant le faible et indécis Pilate dire à un Grec parasite, son confident :

... Ces Juifs me donnent du souci;
Je prévois quelque embûche...
Et j'ai pris pour garder mon palais des Gaulois,
Car ce sont les plus sûrs défenseurs de nos lois.
Mais je sais que les Juifs s'agitent par la ville,
Et je connais assez cette race servile,
Pour deviner, d'après les indices reçus,
Le but de leur complot...

Dans une autre scène, Pilate, aux prises avec Véronique et Claudia, qui le pressent de sauver Jésus de la haine des Juifs, raille agréablement leurs origines, en traçant un caustique portrait des femmes de leur race :

Gauloises! Cœurs changeants, votre rire effronté,
Dont l'ironie aimable a dépassé la Grèce,
A d'étranges retours de soudaine tendresse;
Et l'on ne sait jamais si votre esprit léger
Veut railler la souffrance ou bien la soulager.
. . . . . .
Car je sais que, pareille au ciel de sa patrie,
Doux et changeant, souvent la Gauloise varie.
Qu'un nuage fâcheux folâtre au firmament,
Qu'importe! Le soleil aura dans un moment
Rendu sa joie immense à la terre attristée.
Le ciel de votre esprit est semblable à Protée,
Ma Claudia. Pour moi, je vous préfère ainsi,
Car votre œil n'est jamais bien longtemps obscurci.

Digitized by Google

Votre sourire donne une grâce à vos larmes
Et la femme en changeant d'humeurs change de charmes.

Ces vers, d'une grâce élégante, révèlent un vrai poète, et l'œuvre entière semble promettre au groupe des jeunes un auteur dramatique de brillant avenir.

C'est dans le même domaine que se passe la *Martyre* de M. Richepin, au Théâtre-Français, mais ici le sentiment religieux fait totalement défaut et aucun souffle de foi n'échauffe l'artifice conventionnel des vers. Pauvre d'invention, dépourvue d'action, l'œuvre n'est qu'une série d'épisodes où l'on cherche vainement la lutte attendue entre le paganisme expirant et le christianisme vainqueur. Sans vérité historique, sans émotion, sans intérêt, le drame se traîne, dans le faux et dans l'ennui, jusqu'au cinquième acte, où il choque les suprêmes convenances en reproduisant sur les planches la scène sacrée du Golgotha. Aucune censure n'aurait dû tolérer ce tableau, et nous savons qu'il a profondément blessé une partie des spectateurs.

Sans doute, on salue çà et là quelques beaux vers, forgés et ciselés par un véritable artiste, mais ils ne sauraient racheter les défauts essentiels de l'ensemble, ni le mélange hybride de l'antique et du moderne dans une pièce composite où rien ne palpite que la virtuosité — Allons, le vieux Corneille n'est pas encore détrôné : je vais relire *Polyeucte !*

---

**L'Ouvrier libre**, par M. Emile Keller. Brochure de propagande, chez Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs de quelle magistrale façon l'ancien député de Belfort, dont l'absence au Parlement est une des pires ingratitudes du suffrage universel, a traité ce sujet de palpitante actualité. M. Keller n'est pas de ceux qui, devant les revendications sociales, préconisent la politique des « bras croisés ». Il se tient à égale distance des patrons exploiteurs et des ouvriers révolutionnaires. Il établit, d'après la tradition chrétienne, les devoirs respectifs des uns et des autres, et ses fortes convictions se résument en cette fière déclaration : « L'honneur des peuples chrétiens consiste dans la victoire que la loi morale remporte sur la science pure. » Jamais il ne fut plus opportun de répandre de telles convictions, et au moment des élections législatives, nous recommandons particulièrement à l'attention de tous nos amis cette brochure qu'on ne saurait trop faire connaître et propager.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE POLITIQUE

23 avril 1898.

La Chambre des députés s'est ajournée au 1er juin. Cet ajournement est une pure fiction; ce n'est, pour l'Assemblée mourante, qu'une manière de se figurer qu'elle peut vivre encore. Au 1er juin, une autre législature aura commencé. Sa devancière sera déjà perdue dans l'oubli, ou, si on lui accorde un souvenir, ce sera pour souhaiter que ceux qui viendront après elle ne lui ressemblent pas.

Avant de donner congé à ses collègues, le président de la Chambre, M. Brisson, a tenté contre le ministère une dernière manifestation. Il a fait un suprême appel à la concentration; il a invité la démocratie « à écarter de sa main souveraine les perfides », c'est-à-dire les ralliés, et à « rétablir l'union des républicains autour d'un programme réformateur, l'union pour la marche en avant, pour la discipline voulue, pour l'action. »

Ce petit discours avait été évidemment concerté entre amis, comme celui que prononça, l'année dernière, le même M. Brisson, sous prétexte de répondre au sermon du P. Ollivier, après la catastrophe du Bazar de la Charité. Ce fut alors M. Lockroy qui, sans qu'on eût le temps de réfléchir, demanda et fit voter l'affichage. Cette fois encore, l'affichage a été aussitôt réclamé par un compère moins fameux que M. Lockroy. Mais, par extraordinaire, le ministère veillait. M. Méline a, sans tarder, demandé la parole. M. Brisson a compris que le Président du Conseil allait parer le coup dirigé contre son gouvernement et, rendu modeste par la crainte d'un échec, il a décliné, avant que la Chambre le lui refusât, l'honneur qu'on proposait pour lui.

Il s'est dédommagé, il y a quelques jours, en s'adressant à ses électeurs du Xe arrondissement, et l'on a pu se convaincre, une fois de plus, en l'entendant, du néant que recouvrent les grandes phrases de ce personnage lugubre et vide. En réalité, toute la politique de M. Brisson consiste à faire de la République une caste ou plutôt une Loge, où ne soient admis que les adversaires de l'idée religieuse. Il n'a qu'une crainte, c'est qu'on vienne à la République; il met autant d'ardeur à repousser les adhésions que d'autres en pourraient mettre à les provoquer. La manière de Henri IV, il le proclame hautement, n'est pas du tout la sienne; il la juge imprudente et, en homme qui tient à sa peau, il ferme soigneusement une porte par où il voit, dans ses rêves, entrer des Ravaillac.

Digitized by Google

En revanche, — et peut-être par une autre application du même instinct de conservation, — il l'ouvre toute grande aux socialistes. Il ne partage pas leurs doctrines, mais il convoite leurs suffrages, et sachant bien qu'il les trouvera toujours avec lui pour faire la guerre au bon Dieu, il fonde sur cet accord l'espoir qu'ils lui pardonneront de ne pas être, au même degré qu'eux, l'ennemi de la propriété. Espoir chimérique. En plus d'une rencontre déjà, les socialistes ont traité M. Brisson comme un simple clérical; pour peu qu'ils fussent les maîtres, il n'aurait qu'à s'écarter de leur chemin ou à les suivre.

L'ancien président de la Chambre n'en est pas moins l'une des personnifications les plus exactes et les moins attrayantes de l'esprit qui caractérise ce qu'on peut appeler la secte républicaine. Cette secte, nous le reconnaissons, tient en ce moment la France; mais elle n'en a pas l'âme; elle y est campée comme en pays conquis; elle n'en fait pas partie; elle l'occupe, comme l'Angleterre occupe l'Egypte, et, sans doute, il est triste autant qu'humiliant de constater que, n'ayant du génie français ni la grâce, ni la générosité, ni la tolérance, ni la foi, ni l'héroïsme, elle en ait à ce point accaparé le gouvernement. Elle se sent si bien étrangère, qu'elle est toujours en défiance, et n'admet dans ses rangs que ceux qui, par quelque concession déshonorante, par quelque lâcheté de conscience, se sont naturalisés de sa race. Sous le Directoire, les hommes de la Convention, même assagis, disaient aux modérés du conseil des Cinq-Cents ou des Anciens, qui ne demandaient pas mieux que d'entrer dans la République : « Nous ne croirons à votre sincérité que si vous venez déclarer à la tribune que vous auriez voté la mort de Louis XVI. » Aujourd'hui ce sont d'autres formules que les sectaires de la République prétendent imposer aux nouveaux venus : c'est avant tout la promesse de ne pas toucher aux lois scolaires. Encore cet engagement n'est plus pour eux un signe suffisant, puisque les membres de la majorité, les ministres qui pourtant proclament l'intangibilité des lois scolaires, n'en sont pas moins accusés et répudiés, comme des fauteurs de réaction. Il en faudra bientôt venir aux affiliations de la franc-maçonnerie, aux promesses signées d'enterrement civil, et peut-être s'en trouvera-t-il, parmi ces purs de la Révolution, qui poseront, comme l'une des conditions exigées, l'adhésion au syndicat Dreyfus et la haine de l'armée? « La lutte, écrivait ces jours derniers le *Rappel*, n'est pas dans chaque circonscription entre telle ou telle personnalité; elle est sur toute l'étendue du territoire militaire, c'est-à-dire entre l'idée républicaine et le principe césarien. Si, dans cette lutte, dont l'affaire Dreyfus-Esterhazy n'est qu'une phase, les prétoriens

Digitized by Google

devaient une fois de plus remporter la victoire, c'en serait fait de la République. »

Jusqu'à quand cette secte dominera-t-elle? Il y a assurément des signes de révolte; c'est un des hommes que la République avait ralliés — et non des moindres — qui montrait récemment aux Cerbères du temple, la foule désabusée se pressant à la sortie, comme on l'avait vue, il y a quelques années, se presser à l'entrée. M. Eugène-Melchior de Vogüé a recueilli les propos qu'il a entendus dans cette Chambre, où il ne veut plus reparaître; il rappelle à ses anciens collègues, en les mettant au défi de le démentir, les plaintes et les vœux désespérés qui, de gauche comme de droite, s'échangeaient entre eux : « C'est l'anarchie pure... Cela ne peut pas durer... Nous sommes prêts pour la liquidation; mais qui la fera? Par quel moyen? On n'aperçoit ni l'homme ni le procédé... »

Un autre député, ancien conseiller municipal de Paris, tour à tour radical et modéré, dénonce, lui aussi, « le chaos parlementaire, administratif et politique ». — « Nous sommes arrivés à l'endroit où le terrain ne tarderait pas à manquer sous nos pieds, écrit M. Jules Roche. Quelques pas de plus, ce serait la chute, et quand les peuples roulent sur la pente, il ne surgit pas toujours un miracle pour les arracher à l'abîme. »

M. Ribot, qui vient de haranguer ses électeurs à Arras, n'est guère plus rassurant. Il s'efforce de ranimer la confiance de ses auditeurs; ce qui prouve qu'il la sent ébranlée. « Nous ne devons pas, leur dit-il, nous laisser aller au doute, encore moins au découragement »; ce qui prouve qu'il a reconnu autour de lui les symptômes de ce doute et de ce découragement. Mais, sous un optimisme de commande, il laisse lui-même percer ses craintes. Il répète que la République est devenue « le gouvernement incontesté ». Il ajoute qu' « aucun régime n'avait pu, jusqu'à ce jour, convaincre tous ses adversaires de leur impuissance ». Que va-t-il en conclure? Que la République est plus forte que jamais? Tout au contraire; elle est incontestée, et sa marche n'en est pas plus libre. « Cette adhésion en masse à la République de ses adversaires, dit M. Ribot, n'a pas diminué, jusqu'à présent, les difficultés du gouvernement. »

Quelle singulière conséquence! Et puisque les adversaires de la République ne lui font plus obstacle, ne faut-il pas accuser ses propres partisans, les républicains eux-mêmes, des entraves qu'elle rencontre sur sa route? En 1875, ainsi que le rappelle, dans un remarquable écrit[1], un ancien membre de l'Assemblée nationale,

[1] *Feuillets d'histoire. — Vingt ans de République*, 1878-1898, par L. Target, librairie Téqui. — On ne peut que recommander ce livre aux électeurs qui vont voter le 8 mai, et plus particulièrement encore aux candidats qui

Digitized by Google

M. Target, la majorité conservatrice, sous un gouvernement qui n'était pas encore défini, après les désastres de la guerre et les crimes de la Commune, laissait les services publics réorganisés, l'amortissement rétabli, le budget en excédent, et aujourd'hui, après plus de vingt ans de règne, sous un régime qu'ils déclarent eux-mêmes incontesté, les républicains constatent le déficit dans les finances, la division plus grande que jamais dans les esprits, l'anarchie partout.

Quels remèdes opposent-ils donc à ce désordre croissant? Quelques modifications dans la procédure parlementaire, modifications bonnes en elles-mêmes, mais qui ne vaudront que si les mœurs changent, modifications dont n'eut pas besoin l'Assemblée de 1871 pour accomplir son œuvre. Nous sommes, sur ce point, de l'avis de M. Ribot. « Il n'y a pas de règlement, si parfait qu'il soit, dit-il, qui puisse tenir la place d'une majorité disciplinée et animée d'un véritable esprit de gouvernement. » Mais, s'il voit le mal, s'il discerne ce qui nous manque, M. Ribot ne donne pas lui-même la formule réparatrice. « Nos grandes administrations, dit-il encore, ne peuvent être abandonnées à elles-mêmes; il faut une volonté pour les diriger. »

C'est là précisément le nœud du problème. La volonté fait défaut; il n'y a pas de direction ni, par conséquent, de responsabilité.

Ce n'est pas que M. Méline n'ait fait effort pour exercer cette direction et qu'il ne se mette en avant avec une intrépidité qui prouve qu'il ne craint pas les responsabilités. Le discours qu'il vient de prononcer à Remiremont confirme le programme qu'il a maintes fois préconisé et l'interprétation que l'opinion, en France comme à l'étranger, donne généralement à sa ligne politique.

solliciteront leurs suffrages. Ceux-ci y trouveront les éléments des professions de foi et des discours qu'ils pourront adresser à leurs concitoyens. M. Target est un patriote sagace et prévoyant qui, depuis vingt ans, s'est efforcé, à l'ouverture de chaque période électorale, d'éclairer son pays sur les périls accumulés par la politique dominante et sur les moyens de les conjurer. Il a réuni, dans ses *Feuillets d'histoire*, les avertissements qu'il avait ainsi publiés en 1881, en 1885, en 1888, en 1893. Il ajoute aujourd'hui, à la veille des élections de 1898, un nouveau chapitre dans lequel il n'a besoin que de rappeler, avec sa modération accoutumée, les faits accomplis sous la dernière législature, pour justifier ses prévisions antérieures. L'auteur ne cache pas qu'il ne voit de remède à l'insécurité du régime actuel que dans le retour au principe monarchique. Mais, d'accord avec les instructions du duc d'Orléans, il se prononce, dans les conjonctures présentes, pour l'union de tous les conservateurs : « Les électeurs conservateurs, écrit-il, doivent leur concours à ceux qui prendront sans réticences l'engagement de travailler, sans repos ni trêve, au triomphe des idées d'ordre et de conservation sociale et de toutes les libertés. »

Digitized by Google

Quelles que soient les lacunes de son gouvernement, quelles que soient les contradictions que relèvent en lui ses détracteurs pour l'accuser, les uns de duplicité, les autres de faiblesse, M. Méline représente, aux yeux des populations qui sont simplistes, la lutte contre le socialisme. Cette lutte, il ne la dissimule pas; il la proclame dans toutes ses harangues, et non seulement contre le socialisme, mais contre tous ceux des républicains qui, à un degré quelconque, pactisent avec lui. A la politique exclusive et persécutrice d'un Brisson ou d'un Bourgeois, il oppose une politique d'apaisement et de conciliation; il déclare que si la France n'est pas cléricale, elle est « religieuse » et « profondément attachée à sa foi qui est l'œuvre des siècles »; il se vante d'avoir « résisté à l'esprit sectaire qui pousse à la guerre religieuse, parce qu'il en a besoin ». Loin d'écarter les ralliés, il s'applaudit de leurs adhésions. Il ne désavoue pas le concours qu'il a reçu de la droite; il tient seulement à dire qu'elle ne lui a demandé et qu'il ne lui a fait en échange aucune concession.

Sur ce point il faut s'entendre; que, loin de donner à la droite toutes les satisfactions auxquelles elle pouvait prétendre, le ministère ait trop souvent suscité ses plaintes et soulevé ses griefs, c'est ce que nous ne saurions méconnaître, sans qu'il ait lui-même à s'en faire honneur. Mais c'est peut-être aller trop loin que de dire que la droite lui a prêté « un concours absolument désintéressé ». Elle n'aurait pas eu le droit de l'accorder dans ces conditions Elle n'a pu donner son appui et elle ne l'a donné, en effet, au ministère que parce qu'elle trouvait dans la ligne adoptée par le chef du cabinet un intérêt pour les causes qu'elle soutient. Combattre le socialisme, repousser l'impôt global sur le revenu et, plutôt que de céder aux radicaux, maintenir la scission dans le parti républicain, c'était là, qu'on voulût ou non lui être agréable, autant d'actes politiques profitables pour la droite, et que, par conséquent, dans un intérêt, non pas personnel, mais patriotique, elle se devait d'encourager.

Lorsque M. Méline, s'écartant du programme de Gambetta et de Jules Ferry, tout en invoquant leurs noms, vient dire que l'évocation du spectre du cléricalisme est « un jeu usé », que « chacun sait que le péril clérical n'est qu'une diversion et qu'un prétexte, un prétexte qui sert à tout le monde, aux radicaux comme aux socialistes », qui « les dispense de s'expliquer sur leur programme et leur sert de trait d'union », il refait, en les condamnant, l'histoire de la tactique dont les républicains, à commencer par Gambetta et Jules Ferry, ont vécu depuis vingt-cinq ans; il justifie tout ce qu'en ont dit les conservateurs, et ouvre par là même la voie aux

Digitized by Google

idées et aux doctrines que, contre ce cri de guerre des républicains, les conservateurs ont de tout temps défendues.

Comme le disait M. Etienne Lamy dans la réunion de la salle Wagram : « Sans doute, de l'apaisement nous avons eu le mot, sans les actes; mais il y a des mots qui ont une vertu d'acte, des idées qui sont des semences, et si la semence ne pouvait germer dans le sol épuisé du Parlement, elle a été recueillie dans la bonne terre profonde du pays. C'est là qu'elle doit lever en moisson. »

La France recueillera-t-elle cette moisson le 8 mai prochain? Nous voudrions l'espérer avec M. Lamy. Ce sera, en tous cas, le devoir des honnêtes gens de ne pas se décourager, et de travailler à développer un mouvement que les élections, quelles qu'elles soient, ne doivent pas arrêter. Le discours de M. Lamy est bien fait pour stimuler ce grand effort; il honore l'orateur et ne peut qu'ajouter aux hommages que chacun rend à son talent et à son caractère. M. Lamy expose avec une autorité exceptionnelle, lui, « républicain d'origine », le rôle néfaste qu'a joué, dans notre politique étrangère aussi bien que dans notre politique intérieure, la secte républicaine, et en faisant appel à l'union de tous les bons citoyens, il établit le droit des conservateurs et des catholiques, il précise leurs revendications, en des termes que, sans distinction d'opinion, catholiques et conservateurs ne peuvent qu'applaudir : « Nous sommes prêts, dit-il, à toutes les alliances; nous ne sommes prêts à aucune capitulation. Où ne sera pas la liberté et la justice ne sera pas notre concours... Tôt ou tard, vous nous rendrez notre place, ou nous la prendrons. »

Si la Chambre criminelle de la Cour de cassation a cru éteindre le procès Zola en cassant l'arrêt de la Cour d'assises de la Seine, sans renvoi devant une autre Cour, elle peut aujourd'hui reconnaître son erreur. Elle avait jugé que la plainte devait être formée par le Conseil de guerre, et non par le ministre. Le Conseil de guerre s'est réuni; il a délibéré; il a décidé que l'assignation contre M. Zola et le gérant de l'*Aurore* serait lancée en son nom. M. Zola s'en est montré surpris; il se croyait à l'abri des poursuites, et, dans son étonnement, il a fait à un rédacteur du *Temps* un aveu qu'il convient de relever: « Le jury s'était prononcé sévèrement sur mon acte, a-t-il dit; si la procédure était vicieuse, la sentence morale n'en subsistait pas moins. » Rien n'est plus vrai. En dépit de l'arrêt de la Chambre criminelle et du plaidoyer du procureur général en faveur de M. Zola, le verdict du jury a gardé toute sa portée. Mais M. Zola s'en aperçoit un peu tard; ses partisans ne l'entendaient pas ainsi. A peine l'arrêt de cassation rendu, ils avaient crié victoire, comme si la forme avait emporté le fond. A

Digitized by Google

les en croire, M. Zola était vengé par la Cour, son bon droit reconnu, le Conseil de guerre condamné; la revision du procès Dreyfus s'imposait. Un peu plus, ils auraient demandé qu'on mît immédiatement en liberté le prisonnier de l'île du Diable.

Déçus dans leur calcul, ils s'avisent aujourd'hui de prétendre que c'est le Conseil de guerre qui, en formant sa plainte, vient de rouvrir l'affaire. L'allégation ne trompera personne. Les partisans de Dreyfus n'avaient pas un instant désarmé. Appuyés sur l'arrêt de la Cour de cassation, ils se préparaient à continuer leur campagne, et, si le Conseil de guerre s'était abstenu, ils auraient fait de son silence un argument pour leur thèse.

Déjà, ils annoncent l'intention de renouveler devant la Cour d'assises de Versailles les scènes scandaleuses que la faiblesse du président a laissé se produire à Paris. « Le procès Zola se fondra dans le procès Dreyfus, affirme M. Zola, quelque effort que l'on tente pour empêcher cela. »

Le gouvernement et les juges sont avertis; ils auront raison, à moins de s'en rendre complices, de ces fanfaronnades. La plainte du Conseil de guerre est strictement limitée. Elle porte sur ce passage de la lettre du prévenu : « Un Conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy; soufflet suprême à toute vérité, à toute justice. » Ces odieuses paroles constituent-elles le délit d'injure et de diffamation? Il n'y a point d'autre question à examiner; ce sera au président de la Cour d'assises à réprimer les tentatives qui auraient pour objet d'arriver, par des voies autres que celles qu'a fixées la loi, à la revision du procès Dreyfus. Dans son dernier discours de Remiremont, M. Méline parlait encore de « la crise qui a menacé un instant la sécurité du pays ». Toute complaisance qui risquerait de ranimer cette crise serait une trahison. La voix des conseils généraux, protestant contre les outrages adressés à l'armée, vient, encore une fois, de révéler le sentiment de la France.

L'intervention du Saint-Père n'a pas arrêté le conflit entre l'Espagne et les Etats-Unis. Elle n'en a pas moins mérité, comme l'écrivait l'empereur d'Autriche à Léon XIII, la reconnaissance des peuples et des gouvernements. Elle a permis aux Espagnols de donner, sans déchoir, un nouveau témoignage de leur modération, en accordant, à la requête du Souverain Pontife un armistice que leur dignité leur commandait de refuser aux sommations du cabinet de Washington.

L'Espagne a épuisé tous les sacrifices pour le maintien de la paix; elle n'a repoussé que ceux que l'honneur lui interdisait. Si l'on ne peut songer, sans douleur et sans indignation contre l'agres-

Digitized by Google

seur, à la lutte terrible qui va s'engager, c'est du moins un beau et fortifiant spectacle, en ce temps d'affaissement universel, que celui de ce peuple espagnol, réuni sans distinction de partis autour de son jeune roi et de l'admirable régente, et dominant des épreuves imméritées par sa constance inébranlable, le souvenir enthousiaste de ses gloires séculaires et sa foi en Dieu.

On avait pensé que le président Mac-Kinley s'efforcerait d'apaiser ses concitoyens et d'empêcher une guerre qui, même victorieuse pour les Etats-Unis, ne laissera pas de leur infliger des pertes que ne rachètera pas l'estime du monde. Il a trompé cette espérance, en se lavant les mains, comme Pilate, des résolutions du Congrès : « La solution, dit-il dans son message, est entre les mains du Congrès. Prêt à reconnaître toute obligation qui m'est imposée par la Constitution et par la loi, j'attends votre décision. »

Ce message est un monument d'hypocrisie, qui met en un triste jour le caractère américain. M. Mac-Kinley ose dire que la guerre de Cuba a choqué « la sensibilité » du peuple des Etats-Unis. En vérité, on ne croyait pas à ce peuple des entrailles si faciles à émouvoir; ni pour anéantir les Indiens, ni pour combattre les rebelles des Etats du Sud, il n'avait révélé cette nature impressionnable. La guerre de Sécession s'est prolongée pendant quatre ans, plus que n'a encore duré la guerre de Cuba, et sans que les insurgés du Sud reçussent des autres nations les secours que, sous le regard complaisant de leur gouvernement, les flibustiers américains n'ont cessé d'envoyer aux insurgés de l'île espagnole. Qu'auraient dit les Etats du Nord, si l'on s'était autorisé de cette prolongation pour reconnaître la souveraineté des Etats en révolte?

Mais ce qui démasque la vraie pensée des Américains, ce qui devrait faire réfléchir les révolutionnaires de Cuba, si un sentiment patriotique les inspirait, c'est l'avis, ratifié depuis par le Congrès, qu'exprimait M. Mac-Kinley au sujet du gouvernement insurrectionnel qui prétend se substituer à la domination de l'Espagne.

« Au point de vue de l'opportunité, dit M. Mac-Kinley, je ne crois pas qu'il soit sage ni prudent, pour le gouvernement américain, de reconnaître actuellement l'indépendance de la *soi-disant république de Cuba*. Cette reconnaissance n'est pas nécessaire pour permettre aux Etats-Unis d'intervenir dans le but de pacifier l'île. Lier le pays maintenant par la reconnaissance d'un gouvernement quelconque à Cuba, pourrait nous entraîner dans des conditions embarrassantes d'obligations internationales envers l'organisation ainsi reconnue. »

La phrase est entortillée parce que l'idée n'est pas honnête; la pudeur américaine elle-même hésite à dire clairement les choses.

Digitized by Google

Le Président est d'avis de ne pas reconnaître le gouvernement insurrectionnel de Cuba, parce que ce n'est pas l'indépendance de la colonie qu'il vise, mais son annexion. Le Sénat, craignant d'éclairer trop tôt les insurgés, avait tout d'abord désavoué cette ambition ; tout en se prononçant pour la guerre, il avait adopté un amendement par lequel il déclarait reconnaître la république de Cuba. Mais la Chambre des représentants, d'accord avec le Président, a refusé de s'associer à cette déclaration, et après une conférence entre leurs délégués, les deux assemblées ont adopté une résolution dite conjointe, qui, en écartant l'idée d'une ingérence dans le gouvernement de l'île, commence par exclure la clause relative à la reconnaissance de la « soi-disant république ».

Il n'y a donc pas à en douter, les Américains, s'ils s'emparent de Cuba, y arriveront, non en libérateurs, mais en conquérants.

La cause de l'Espagne est juste, et c'est une politique de brigandage que celle qui se dresse contre elle. L'Europe s'en étonne et s'en indigne. Mais n'a-t-elle pas elle-même des reproches à se faire, et ne peut-elle pas se dire qu'elle a ouvert la voie aux attentats qu'elle répudie? Depuis le partage de la Pologne, nombreuses sont les violations du droit des États et des peuples qu'elle a commises ou souffertes, dans le Sleswig, en Italie, au Hanovre, en Alsace, en Lorraine, sans parler des massacres de l'Arménie. On se persuade trop facilement, dans la politique étrangère aussi bien que dans l'intérieur des États, qu'on se préserve soi-même en laissant s'accomplir impunément les atteintes au droit d'autrui. On ne fait ainsi que créer des précédents dont on finit par être victime. Le coup que les États-Unis méditent contre la colonie espagnole menace d'avance les colonies que les autres nations européennes possèdent aux Antilles. Les moyens ne manquent pas pour fomenter sous main des révoltes contre les gouvernements souverains, et ces révoltes, une fois soulevées, deviennent, entre les mains de ceux qui les ont fait naître, un prétexte pour intervenir. Si les États-Unis réussissent dans leur entreprise contre Cuba, ils rêveront d'autres succès ; la doctrine de Monroë ainsi complétée et augmentée, ils songeront à lui trouver de nouvelles applications. L'Angleterre, qui paraît les approuver, fera bien de veiller sur la Jamaïque.

On n'a pas oublié le retentissant discours que l'empereur Guillaume adressa à son frère le prince Henri de Prusse, lorsqu'il décida solennellement de l'envoyer en Chine pour y faire prévaloir les volontés de l'Allemagne. La presse anglaise s'était émue, au premier moment, de l'éclat de ce départ et du but que l'on prêtait au voyage. Mais, avant de se diriger vers l'Extrême-Orient, le prince Henri avait été voir sa grand'mère, la reine d'Angleterre,

Digitized by Google

et l'on remarqua bientôt que le calme se faisait dans les journaux de Londres. Que s'était-il passé? Le prince Henri avait, disait-on, exposé les vues de son frère à la reine, qui s'en était montrée, d'accord avec ses ministres, non seulement rassurée, mais satisfaite; on indiquait, parmi les motifs de cette satisfaction, la promesse que l'Allemagne ne ferait désormais obstacle à l'Angleterre ni en Egypte ni même au Transvaal.

Pour le Transvaal, nous n'avons encore aucun indice de la réalité de ces suppositions; rien de nouveau ne s'est produit qui ait démenti le chaleureux télégramme envoyé par Guillaume II au président Krüger, lors de l'échec de l'expédition de Jameson. Mais, en ce qui touche l'Egypte, la pensée de l'empereur vient de se déclarer. A peine a-t-il appris la dernière victoire de l'armée anglo égyptienne sur les Derviches, qu'il a fait adresser ses félicitations à la reine et à lord Salisbury.

La victoire des armes anglaises en Egypte marque un nouveau pas de l'Angleterre dans la campagne qu'elle a entreprise. La bataille de l'Atbara (ainsi nommée parce qu'elle a été livrée sur les bords de l'Atbara, affluent de la rive gauche du Nil) a été décisive; les bandes des Derviches, commandées par Mahmoud, parent du khalife Abdullah, ont été mises en pleine déroute. Le sîrdar Kirtchener, commandant en chef du corps anglo-égyptien, va continuer sa marche sur Khartoum. Il y sera dans quelques mois. Ainsi se sera réalisé le plan de l'Angleterre, pendant que l'Europe en détourne ses regards pour contempler les rivalités des puissances dans l'Extrême-Orient et les événements de Cuba, pendant que la France, la plus intéressée dans cette question égyptienne, en est encore à chercher, dans ses luttes électorales, un programme et un parti de gouvernement.

Les négociations relatives à la région du Niger nous apporteront-elles du moins quelque dédommagement? Il y a là, en présence sur le territoire litigieux, des officiers des deux nations, Anglais et Français. La moindre imprudence peut les mettre aux prises, et, comme le disait récemment lord Beresford, la paix est à la merci d'un incident. L'envoi dans l'Ouest africain du colonel Luggard, connu par les tueries de l'Ouganda, n'est pas de nature à dissiper les inquiétudes que cette situation fait naître.

Louis JOUBERT.

*Le Directeur :* L. LAVEDAN.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

Librairie GUILLAUMIN et Cie, 14, rue de Richelieu, Paris.

EN VENTE :

*La Première livraison*

DU

# DICTIONNAIRE

## DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA BANQUE

**Publié sous la Direction de MM.**

YVES GUYOT et Ar. RAFFALOVICH

Ancien Ministre des Travaux Publics. Correspondant de l'Institut.

**L'ouvrage formera 2 volumes grand in-8. — Prix. . . . . 50 fr.**

*Prix de la Livraison :* **3** *Fr.*

**Il paraîtra une Livraison toutes les six semaines ou au plus tard tous les deux mois.**

---

**PRINCIPALES MATIÈRES TRAITÉES DANS LE DICTIONNAIRE**

PAR LES SPÉCIALISTES LES PLUS ÉMINENTS

**Marchandises. — Géographie commerciale. — Métrologie universelle. — Comptabilité. — Droit commercial terrestre et maritime. — Navigation. — Assurances. — Marine marchande. — Douanes. Bourse. — Banque. — Économie politique appliquée.**

Digitized by Google

# GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES

*sont guéris par les*

# SELS GRANULÉS EFFERVESCENTS

## DE LITHINE

## de Ch. LE PERDRIEL

**LE PERDRIEL et Cie, Paris.**

# Glycérophosphates Effervescents

## LE PERDRIEL

### GLYCÉROPHOSPHATES

de CHAUX

**de Soude ou de Fer effervescents**

Régénérateurs et stimulants du système nerveux, dont ils constituent l'élément vital. — L'action bienfaisante de la chaux et du fer sur la substance osseuse et le sang complète la médication par les glycérophosphates.

### BIOSINE LE PERDRIEL

GLYCÉROPHOSPHATE DOUBLE

**de Chaux et de Fer effervescent**

La Biosine représente le plus complet des reconstituants et des toniques de l'organisme. Son action puissante s'opère à la fois sur les systèmes nerveux, osseux et sanguin, c'est-à-dire sur l'ensemble des éléments vitaux.

Le GLYCÉROPHOSPHATE de CHAUX Le Perdriel et la BIOSINE ont leur emploi tout spécialement indiqué chez la femme, dans la **grossesse**, les **suites de couches** et pendant l'**allaitement**, pour combattre les cas d'**anémie**, de **langueur**, d'**inappétence**, de **névroses**, présentés dans ces conditions particulières.

Absolument purs, d'une solubilité parfaite et immédiate, facilement et complètement assimilables, ces sels doivent à leur effervescence de conjurer, par l'action de l'acide carbonique, les **vomissements incoercibles** et à leur teneur en citro-tartrate de soude de ne pas provoquer la **constipation** et même de la combattre efficacement.

**Se recommandent par leur emploi et leur goût agréables. N'étant pas à base de sucre, ils conviennent à tous les tempéraments, n'amènent pas la constipation et peuvent être mis en usage par les diabétiques.**

*Pris aux repas, ils activent la digestion par l'acide carbonique qu'ils dégagent et qui facilite leur assimilation.*

**LE PERDRIEL et Cie, PARIS**

# ANTIPYRINE EFFERVESCENTE

## LE PERDRIEL

***contre Douleurs, Migraines, Mal de Mer, etc., etc.***

**L'Acide carbonique qui se dégage au moment de l'effervescence supprime d'une manière absolue les crampes et nausées produites par l'Antipyrine ordinaire.**

**LE PERDRIEL et Cie, Paris.**


Digitized by Google

PARIS. — H. DE SOYE ET FILS, IMPR., 12, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

LE

# CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER
UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

HARVARD COLLEGE LIBRARY
MAY 20 1898
CAMBRIDGE, MASS.

10 MAI 1898

Pages.

409. — I. TROIS FLÉAUX DE LA CLASSE OUVRIÈRE. — II. *L'ALCOOLISME* ..... Mgr TURINAZ, Évêque de Nancy.

428. — II. UN PRÉCÉDENT POUR CUBA ..... H. DE LACOMBE.

440. — III. LETTRES INÉDITES DE PROSPER MÉRIMÉE A UN PROVINCIAL ..... MARCEL SELLIER.

465. — IV. L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS TOUS LES PAYS CIVILISÉS ..... HENRI JOLY.

486. — V. LA MARINE FRANÇAISE EN 1898 ..... LÉON RENARD, Directeur hre du ministère de la Marine.

505. — VI. MAL PARTI. — III ..... CHARLES DE ROUVRE.

538. — VII. LES ALLEMANDS EN CHINE. — *LEURS MISSIONS. — LA PRISE DE KIAO-TCHÉOU.* — AVEC DEUX CARTES. — I ..... A.-A. FAUVEL, ancien Officier des Douanes chinoises.

559. — VIII. AU CHAMP-DE-MARS. — LES DEUX SALONS DE 1898 ..... HENRI BOUCHOT, Conservateur du Cabinet des Estampes.

571. — IX. L'ÉDUCATION D'UN PRINCE. — A PROPOS DE L'OUVERTURE DU MUSÉE CONDÉ, A CHANTILLY ..... HENRI CHANTAVOINE.

579. — X. LE COMTE DE LUDRE ..... LÉON LAVEDAN.

586. — XI. REVUE DES SCIENCES ..... HENRI DE PARVILLE.

594. — XII. CHRONIQUE POLITIQUE ..... LOUIS JOUBERT.

604. — XIII. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1898

*Reproduction et traduction interdites.* Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

PRÉPARATION HYGIÉNIQUE
CÉLÈBRE PAR SES QUALITÉS
Antiseptiques et Aromatiques
EN VENTE PARTOUT

**Fruit laxatif rafraîchissant**
contre
# CONSTIPATION
*Hémorrhoïdes, Bile, Embarras gastrique et intestinal, migraine en provenant*

# TAMAR INDIEN GRILLON

Vente en Gros : 33, rue des Archives, Paris
*Détail dans toutes les Pharmacies*

**A LA MAISON DE CONFIANCE**
Horlogerie **A. BARTHET**, I.I.U.I., à Besançon (Doubs)
**5f** Rtoir métal mise à l'heure ménagère pour Hommes seulement
3'50 chaînes argent.
3'95 Réveil 1 ressorts.
PENDULES en tous genres.
**25f** Rtoire Or triple INDÉFRAICHISSABLE Hommes et Dames, garanti
**15f** Ist argent, Ist gravée GARANTIS
GRÈVERIE, BIJOUTERIE
Album illustré 500 gravures. — Envoi fco de Catalogues sur demande

# VINS de BORDEAUX

CHATEAU SAVIGNAC
**Près LIBOURNE (Gironde)**
PROPRIÉTÉ
**du Comte de Castellane**

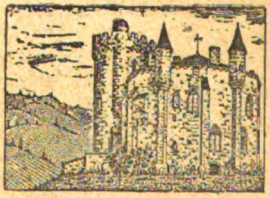

*S'adresser à*
LOUIS LAVEAU
**Maître de Chai**
AU CHATEAU SAVIGNAC
**Près LIBOURNE (Gironde)**

**VINS en BOUTEILLES**

| | | PRIX |
|---|---|---|
| ROUGES | Cachet vert, la bouttle... | 3 » |
| | Cachet rouge, — | 1 75 |
| BLANCS, du Libournais, la bouttle. | | 1 75 |

RECOMMANDÉ
**FRONSADAIS MOUSSEUX**

**Carte or du Château Savignac**
*aussi agréable que les meilleures marques de Champagne.*

Caisses de 6 bouteilles (colis postal), net. **20** »
Caisses de 12 bouteilles, net..... **38** »

Mise en bouteille au Château, avec tous cachets d'authenticité.
Expédition par caisses de 12, 25 et 50 bouteilles.

**VINS en BARRIQUES de 225 litres.**

| | | ANNÉES | PRIX |
|---|---|---|---|
| ROUGES | Vignes françaises 1res côtes. | 93 à 96.... | 350 |
| | | 97..... | 300 |
| | Vignes françaises gravier. | 93 à 96... | 160 |
| | Vignes greffées 1res côtes. | 96. ..... | 130 |
| | | 97..... | 125 |
| BLANCS | Vignes françaises côtes Savignac. | 97..... | 125 |
| | Du Libournais..... | 93 à 96... | 125 / 150 / 170 |
| | Vignes françaises gravier Chât. Savignac *Recommandé pour Vin de messe.* | 1896..... | 160 |

Par 1/2 barriques, en sus..... **6** fr.
Sous double fût, — ... ..... **6** fr.

**AUTRES PRODUITS RECOMMANDÉS** | **Huile d'olives pure**, récoltée au Château de Sillans (Var). le kilog. **2** »
**Eau-de-Vie de marc de raisins** du Château Savignac... le litre. **3 50**

CES PRIX S'ENTENDENT : GARE DÉPART, QUITTES DES DROITS DE RÉGIE, FUTS ET EMBALLAGES PERDUS

*NOTA. — Les expéditions ont lieu deux fois par mois : le premier et le quinze. Tous les envois portent la bande* « **Ne pas livrer le Dimanche** ». *Les quittances sont présentées sans frais au domicile de l'acheteur 60 jours après la date des Expéditions.* Escompte de 10 0/0 maintenu pour les abonnés du *Correspondant*, qui joindront à leurs commandes la bande de cette revue.

Digitized by Google

# TROIS FLÉAUX DE LA CLASSE OUVRIÈRE

## LA PROFANATION DU DIMANCHE
## L'ALCOOLISME
## ET LA MAUVAISE TENUE DES MÉNAGES OUVRIERS[1]

20 1898

### II

L'alcoolisme est un second fléau qui atteint plus spécialement la classe ouvrière et qui, se développant et grandissant sans cesse, menace la prospérité, la puissance, la grandeur, et peut-être un jour l'existence de notre pays.

Le tableau du progrès de ce fléau en France et de ses conséquences lamentables est absolument effrayant. Je citerai presque constamment les statistiques officielles et les témoignages de médecins qui ont étudié le plus près les effets de l'alcoolisme.

En 1850, la consommation de l'alcool à 100 degrés était en France de 585,200 hectolitres. Elle était en 1895 de 1,549,045 hectolitres.

La consommation de l'alcool indiquée par ces chiffres est la consommation d'alcool *imposé*, c'est-à-dire la consommation *apparente* ramenée à 100 degrés. Pour avoir la consommation *réelle*, il faudrait y ajouter la fraude qui va, suivant les opinions, du 1/5e aux 3/4, soit en moyenne la 1/2. On aurait ainsi pour la consommation réelle, en 1895, 2,323,567 hectolitres d'alcool à 100 degrés. Ce qui, pour l'alcool consommé à 50 degrés et à 3 francs le litre, représente 1,394,140,500 francs.

Et, dans cette énorme quantité, il se trouve un alcool dangereux entre tous, qu'on a pu appeler avec raison de l'*épilepsie en bouteille*, et dont la consommation va chaque année en augmentant.

D'après l'*Annuaire statistique de la France*, la consommation de l'absinthe et d'autres spiritueux composés qui étaient en 1873 de 29,192 hectolitres atteignait, en 1894, 239,000 hectolitres; elle avait presque décuplé en dix ans[2].

L'évaluation la plus modérée porte à plus de cinq litres par tête la consommation annuelle de l'alcool en France.

Cinq litres par personne et par année, — c'est un chiffre qui, à

[1] Lettre pastorale sur *quelques questions qui concernent les ouvriers.*
[2] M. Prosper Lajoie, *l'Alcoolisme et la statistique.*



Digitized by Google

première vue, peut ne pas sembler effrayant. C'est un chiffre qui épouvante lorsqu'on réfléchit à ce qu'il représente exactement.

Cinq litres, d'abord, c'est cinq litres d'alcool à 100 degrés, l'alcool-type auquel le fisc ramène tous ceux qu'on lui présente. Avec cinq litres d'alcool à 100 degrés, on fait *treize* litres d'eau-de-vie. Treize litres d'eau-de-vie représentent *quatre cents* « petits verres », et quatre cents grands « petits verres » de 30 grammes l'un.

Cinq litres, surtout, c'est une moyenne, une moyenne qui comprend tout le monde.

Or combien y a-t-il, parmi les 38 millions de Français, de personnes qui ne boivent pas ce petit verre quotidien que la statistique leur attribue généreusement? Combien d'enfants, combien de femmes restées dans les traditions de leur sexe; combien de sages, même parmi les hommes, dont les lèvres se ferment au poison ou qui, du moins, s'en interdisent l'usage journalier?... On peut, sans aucune exagération, estimer que le dixième de notre population consomme à lui tout seul les trois quarts de la consommation totale; et que, pour les 4 millions de Français qui sont compris dans ce dixième, le chiffre de la consommation annuelle moyenne d'alcool atteint près de *quarante* litres, — quarante litres d'alcool à 100 degrés! c'est-à-dire *cent* litres d'eau-de-vie, *quatre mille* « petits verres ». Si même on suppose que ces 4 millions d'individus, se contentant de leurs dix « petits verres » quotidiens, ne prennent point leur part des 25 litres d'eau-de-vie que chaque Français consomme annuellement dans la bière, dans le cidre et dans le vin, on voudra bien reconnaître qu'ils sont tous des candidats désignés, des victimes marquées pour l'empoisonnement. L'alcoolisme les guette [1].

« Ne faut-il pas s'inquiéter de voir que la France s'engage de plus en plus loin dans la voie de l'alcoolisme, tandis que toutes les autres nations civilisées, sauf la Belgique, opèrent un sage mouvement de recul. En 1855, au début du mal, notre pays venait presque au dernier rang, — avant l'Italie, — avec une consommation d'un litre et demi d'alcool par tête. Elle était dépassée par l'Angleterre, par la Norwège, par la Hollande, par la Belgique, par la Suède, par la Suisse, par l'Allemagne, par les États-Unis, qui venaient en tête avec une consommation de près de *cinq* litres par tête. En 1895, elle n'est plus dépassée que par la Belgique, dont la consommation est de *six litres et demi* par tête; elle est sur le même rang que la Hollande et que l'Allemagne, avec une consommation de *quatre* litres par tête. Le citoyen des États-Unis ne consomme plus que *trois* litres. La Suisse, qui avait pris un

[1] M. Prosper Lajoie, *l'Alcoolisme et la statistique*.

Digitized by Google

moment la première place, ne consomme plus que *deux litres et demi*. Le Suédois, qui a consommé jusqu'à *sept* litres, se contente aujourd'hui de *quatre* litres. Le Norwégien, enfin, figure au dernier rang, avec une consommation de moins de *deux* litres, — dans le pays où le fléau de l'alcoolisme a pris naissance... La France est montée au quatrième rang, après la Belgique qui s'alcoolise comme elle de plus en plus, à quelques pas derrière la Hollande et l'Allemagne, où la consommation décroît chaque jour et qu'elle va bientôt dépasser... Encore faut-il ajouter que ce tableau, si inquiétant pour nous, est trop optimiste et que si, dans les calculs de la consommation, l'on veut tenir compte, non seulement de l'alcool distillé, mais de l'alcool contenu dans les boissons fermentées, la France passe d'emblée au premier rang, avec une consommation moyenne annuelle de *quatorze* litres par tête, laissant loin derrière elle toutes les autres nations : la Belgique et l'Allemagne, avec une moyenne de *onze* litres; l'Angleterre et la Suisse avec *neuf* litres; l'Italie, la Hollande et les Etats-Unis, avec un peu plus de *six* litres; la Suède avec *cinq* litres; la Norwège avec *trois* litres. Etrange primauté, dont nous n'avons pas lieu de nous enorgueillir[1]. »

L'alcoolisme se répand partout, non seulement dans les grandes villes et parmi la population ouvrière de nos usines, mais dans les petites villes et dans les villages. On boit partout de l'eau-de-vie déplorable, de l'absinthe, des apéritifs.

Les femmes se livrent de plus en plus à ces habitudes funestes. Dans certaines régions, les femmes boivent presque autant que les hommes, et il n'est pas rare de rencontrer parmi elles des cas d'ivresse vraiment scandaleux. Dans certains ateliers, dans certaines fabriques, des jeunes filles qui refusent de boire journellement de l'eau-de-vie sont montrées au doigt et parfois persécutées par leurs compagnes. Ce vice déplorable se développe surtout parmi les femmes des ouvriers de nos usines.

Ce vice atteint les enfants eux-mêmes, non seulement par l'hérédité, par les maladies effroyables que transmettent à leur descendance les parents alcooliques, mais on fait boire de l'eau-de-vie, des spiritueux de tout genre aux enfants, dès leurs premières années. Arrêtez ce petit garçon ou cette petite fille de six à douze ans, qui se rendent à l'école : ouvrez le panier dans lequel a été placé leur déjeuner, peut-être leur dîner, vous y trouverez de l'eau-de-vie et du pain. Déjà peut-être, avant leur départ de la maison, ces enfants ont bu de l'eau-de-vie ou mangé du pain trempé dans quelque boisson alcoolique.

[1] M. Maurice Vanlaer, *l'Alcoolisme et ses remèdes*. *Correspondant* du 25 mai 1897, p. 745 et 746.

Digitized by Google

Quant aux hommes, les progrès de ce vice sont effrayants dans la France entière et surtout dans quelques régions. Dans une importante conférence sur *le devoir des chrétiens français en présence de l'alcoolisme*, l'orateur s'exprimait ainsi : « Le mal en est venu à ce point, me disait, il y a quelques jours, un grand entrepreneur rouennais de transports par eau, que si nous avons à embaucher un ouvrier, un contre-maître, un surveillant, du moment qu'on nous dit d'un homme : il ne boit pas, cela nous suffit pour lui donner la préférence, quel qu'il soit. Il a mauvais caractère, il est bête, peu importe; s'il est bien vrai qu'il ne boit pas, on ne le laisse jamais échapper, tant le cas est rare. »

En un mot, voici la vérité : nous sommes en train de devenir un peuple d'alcooliques[1].

Pour combattre un pareil fléau, il faut d'abord en montrer les lamentables effets. « Rien d'efficace ne se fera en France contre l'alcoolisme tant que l'opinion n'aura pas été *soulevée contre le plus terrible fléau des races modernes*[2]. »

De très nombreux et de très graves accidents sont la conséquence de l'ivrognerie.

« Les morts accidentelles qui, en 1850, étaient au nombre de 5,000, ont triplé aujourd'hui. Or, dans ce nombre beaucoup sont attribuables à l'ivrognerie.

« En Allemagne, les cas de morts attribués à l'ivrognerie étaient, en 1877, au nombre de 1,077 pour les hommes et de 88 pour les femmes; en 1886, ils ont atteint, pour les hommes, le nombre de 1,213 et de 121 pour les femmes.

« La statistique universelle des chemins de fer attribue aux excès de boisson 43 pour 100, presque la moitié, des accidents et catastrophes.

« Un conducteur de train racontait, dans une enquête, qu'en une seule journée, on lui avait offert à boire trente et une fois. Sans son ruban bleu, — il était d'une ligue de tempérance, — il lui eût été bien difficile de résister à tant de sollicitations.

« A l'occasion de la perte du *Drummond-Castle*, dans la passe d'Ouessant, le *Journal de Cork* (juin 1896) écrivait : « L'ivrognerie « est la cause certaine de la perte de 70 pour 100 des navires « anglais[3]. »

L'alcoolisme détruit les forces physiques et la santé.

« *L'alcool est par lui-même et toujours un poison*, dit un

[1] M. G. Bianquis, président du Comité national de la Croix-Bleue.

[2] *La Réforme sociale*, 16 novembre 1896.

[3] M. Prosper Lajoie, *l'Alcoolisme et la statistique*. Conférences d'études sociales de Notre-Dame du Haut-Mont. Septembre 1897, p. 468.

Digitized by Google

médecin distingué; les expériences de laboratoire, les observations cliniques, les autopsies l'ont établi d'une manière irréfutable, et c'est, de plus, un poison qui laisse dans toutes les parties du corps une trace indélébile. L'effet de l'alcool est toutefois plus ou moins marqué, suivant qu'il est consommé plus ou moins longtemps, en plus ou moins grande quantité, à un degré de concentration plus ou moins élevé; son effet variera beaucoup aussi suivant le tempérament, le genre de vie et l'âge des individus.

« Ingéré en trop grande quantité tout d'un coup, l'alcool produit l'ivresse, cet état malpropre qui est une intoxication aiguë par l'action de l'alcool sur les centres physiques et moteurs du cerveau. Mais ce trouble passager, malgré les dangers qu'il présente, n'est pas ce qu'il faut redouter le plus, car, dans ce cas, la plus grande partie de l'alcool est éliminée en nature, sans avoir pu exercer son action profonde sur le corps. Le mode le plus dangereux d'absorption de l'alcool, c'est sa consommation à doses fréquemment renouvelées, c'est son emploi quotidien même modéré, car le poison a le temps alors d'agir profondément sur les divers organes (estomac, foie, reins, cœur, poumons, système vasculaire, nerfs, cerveau, etc.), et d'y produire une transformation qui lui est propre : les organes, enflammés chroniquement par l'alcool, ne peuvent bientôt plus fonctionner normalement, et, à la longue, le corps entier devient une masse flasque et sans ressort que le poison, auteur du mal, peut seul galvaniser encore.

« Le cerveau est, de tous les organes, celui sur lequel l'alcool exerce, dans bien des cas, les ravages les plus terribles et les plus profonds; sans parler des affections aiguës ou chroniques du cerveau, comme le *delirium tremens*, la paralysie générale et les méningites diverses, sans parler de l'épilepsie et de l'hsytérie, dont l'alcool est souvent l'agent provocateur, nous nous contenterons de signaler la profonde déchéance intellectuelle, l'inaptitude au travail, l'irritabilité, puis la torpeur qui se manifeste chez les cérébraux alcooliques [1]. »

Tous ces effets de l'alcool ont été résumés d'un mot : « L'alcoolisme n'est qu'une vieillesse anticipée », que l'illustre docteur Lannelongue paraphrase en ces termes : « Ce qui caractérise le plus le buveur, c'est son défaut de résistance. En présence de tous les fléaux qui assiègent l'homme, en présence du grand nombre de maladies qui le menacent, la véritable caractéristique de l'homme bien portant, c'est sa résistance organique qui lui

[1] M. le Dr A. Faidherbe, *le Rôle des chefs d'industrie dans la lutte contre l'alcoolisme*. Conférences d'études sociales de Notre-Dame du Haut-Mont. Septembre 1897, p. 433, 434.

Digitized by Google

permet de triompher de tous les assauts que lui donnent, à chaque instant, les infiniment petits, ses ennemis les plus terribles. Or, le buveur a perdu toute résistance; c'est un mauvais blessé, c'est un mauvais malade. A quarante ans, il a les tissus d'un homme de soixante ans au moins. Le vieillard et le buveur se ressemblent; je me trompe, le vieillard a une résistance plus grande[1]. »

J'emprunte à la *Réforme sociale* le passage suivant d'un rapport de deux docteurs normands, MM. Troudot et Brunou :

« Il y a, à Rouen, une catégorie d'ouvriers qu'on nomme les « soleils ». Ce sont les ouvriers du port. M. Troudot s'est mêlé à eux pour bien les connaître, se faisant garçon de café pour les servir dans les débits spéciaux où ils s'entassent le jour, les suivre dans les horribles garnis où ils se retirent la nuit. Ils ne sont pas méchants, ils sont hébétés. Ils traînent, en titubant le long des quais, d'horribles guenilles, travaillant à demi nus, ignorant l'usage du linge, et n'ont qu'un désir, qu'un rêve : boire et s'enivrer. Ils gagnent de 5 à 7 sous par heure, soit 3 francs par jour en moyenne. Ils dépensent de 4 à 8 sous de nourriture seulement. Tout le reste passe en liqueurs infernales.

« M. Troudot a pu observer et suivre les effets de l'alcoolisme sur l'élite de ces ouvriers qu'on appelle les « charbonniers ». Quand ils débutent, de dix-huit à vingt-cinq ans, ce sont encore de beaux hommes, d'une force et d'une agilité remarquables. Ils peuvent gagner de 12 à 15 francs par jour. Au bout de quelques années, leur régime les a usés. S'enivrant d'abord tous les soirs, bientôt ils ne « désoûlent plus ». A quarante ans, ce sont des vieillards rabougris, aux poitrines creusées, à la voix caverneuse et aux jambes flageolantes[2]. »

Un médecin de la Lorraine, qui habite une région envahie par l'alcoolisme, m'affirmait que, sur dix cas de maladie qu'il est appelé à soigner, il y en a huit qui viennent directement ou indirectement de ce vice.

« Parmi les dieux modernes, dit le docteur Legrain, saluons l'apéritif! Il mérite une place spéciale parmi les destructeurs du genre humain. L'absinthe, le vermouth, le bitter, les amers, le vulnéraire, etc., etc., sont des poisons doubles : poisons par l'alcool qui sert à les fabriquer, poisons par les essences toxiques dissoutes dans l'alcool. Les meilleures marques ne valent rien. Les étiquettes aristocratiques sont aussi dangereuses que les étiquettes démocra-

[1] M. Maurice Vanlaer, *l'Alcoolisme et ses remèdes. Correspondant* du 25 mai 1897, p. 741.

[2] M. J. Cajazeux, *Vœux contre l'alcoolisme. Réforme sociale* du 16 février 1897, p. 336.

Digitized by Google

tiques, à cela près qu'elles coûtent plus cher. L'essence d'absinthe, qu'on rencontre dans la liqueur de ce nom, l'essence de reine des prés, qu'on trouve dans le vermouth, paralysent le cerveau et joignent, à la longue, aux désordres de l'alcoolisme, les manifestations effrayantes du haut mal, de l'épilepsie, dont le plus grand tort est de se propager chez les enfants. Elles produisent une folie terrible, bien plus tapageuse et plus agressive que la folie alcoolique. Quant aux vertus apéritives qu'on leur attribue, elles sont purement imaginaires. Il ne faut voir dans l'apéritif qu'une des formes les plus graves de l'esclavage pour l'homme civilisé, et une source incomparable de paresse pour les oisifs [1]. »

« L'ivresse par l'absinthe est la plus rapide de toutes, et l'absinthisme est une intoxication plus grave, plus profonde et plus intense que l'empoisonnement par les autres boissons alcooliques. Ses effets se portent sur le système nerveux. La pression tyrannique de l'absinthe, réfractaire à toute morale, comme à toute médication, mène ses adeptes à la manie, au ramollissement, à la paralysie, en passant par les troubles digestifs profonds, l'émaciation prononcée, la déchéance vitale extrême... L'absinthe se répand sur les armées avec frénésie, elle y fait plus de victimes que les balles et le choléra réunis. C'est sous les armes, et dans les pays chauds principalement, que se contractent les habitudes d'absinthisme... L'absinthe cause incontestablement, sur le cerveau, une excitation gaie et comme vertigineuse, une sorte de délire ambitieux, où domine le contentement de soi; cette agréable sensation peu à peu s'éteint, à mesure que s'établit l'accoutumance... Prise comme apéritif, cette boisson agit violemment sur l'estomac vide où nul aliment ne joue le rôle d'écran. Il est moins grave de prendre trois verres de cognac après le repas qu'un à jeun. Ce que (par antiphrase probablement) on nomme l'*apéritif*, produit deux effets pernicieux : d'une part, irritation intense de l'estomac; de l'autre (effet de l'absorption immédiate), action brutale sur le cerveau... L'absinthe a été justement baptisée : « Une grande vitesse pour Charenton. » Des doses relativement minimes de cette liqueur suffisent pour amener, assez vite, l'hébétude et les accidents épileptiformes, ainsi que Magnan l'a prouvé par de célèbres expériences sur les animaux. Celui qui boit cinq ou six verres d'absinthe par jour ne tarde pas à voir ses facultés physiques s'altérer [2]. »

L'alcoolisme, je l'ai dit, atteint d'une façon spéciale le cerveau et conduit très souvent à la folie.

[1] M. le Dr Legrain, *un Fléau social, l'alcoolisme*, p. 12.

[2] M. le Dr Morin, *l'Alcoolisme*. Etude médico-sociale, couronnée par la Société française de Tempérance, p. 170 et suiv.

Digitized by Google

« Il existe en France 80,000 aliénés séquestrés, dit le docteur Legrain. Sur ce nombre, un quart, c'est-à-dire 20,000 environ, ont dû leur folie, soit directement, soit indirectement, à l'influence de l'alcool. Dans la seconde moitié du siècle, le chiffre des aliénés s'est constamment accru, et partout la courbe de l'aliénation mentale est parallèle à celle de l'alcoolisme. D'où il suit qu'il faut attribuer l'accroissement du nombre des fous à l'usage de plus en plus généralisé que l'on fait des boissons alcooliques. Dans la Seine, le tiers de la population qui devient folle, le devient parce qu'elle a bu. En Normandie, on a compté, en 1894, jusqu'à 40 pour 100 d'aliénés séquestrés pour cause d'alcoolisme. Dans certains départements où le fléau fait des ravages peu sensibles, le mouvement de l'aliénation n'a presque pas changé (augmentation d'un quart seulement en vingt ans dans la Charente-Inférieure).

« Pour son propre compte, la Seine entretenait, fin 1894, 12,000 aliénés [1]. »

« Quant à la conclusion générale qui se dégage de mes observations particulières, dit de son côté le docteur Brouardel, elle se résume en ceci : depuis 1830, le nombre des aliénés criminels, des fous, comme des suicidés, est en croissance parallèle avec la consommation de l'alcool [2]. »

« En 1840, il y avait à la charge des départements 11,500 aliénés; aujourd'hui, il y en a 80,000.

« On a constaté, dans les établissements d'aliénés de la Prusse, que, de 1886 à 1888, sur 5,935 cas de folie, dont la cause était déterminée, 2,526 cas étaient dus à l'abus des boissons enivrantes [3]. »

« Le sixième des suicides est attribuable à l'alcoolisme.

« Vers 1840, on comptait un suicide pour 13,000 habitants; aujourd'hui, il y en a un pour 4,500.

« Quant aux suicides d'enfants de dix à quinze ans, dont la cause est le plus souvent l'hérédité alcoolique, le nombre en devient chaque jour plus grand [4]. »

« Il y a un tel lien entre la raison et la volonté, qu'on ne s'étonnera point si l'alcoolisme, qui détruit l'une, supprime l'autre. Il existe, entre l'échelle de l'alcoolisme et l'échelle de la criminalité, un parallélisme frappant.

« L'alcool est la cause directe ou indirecte de nombreux délits. Le greffier d'une des plus importantes prisons de la capitale, Sainte-Pélagie, a eu l'idée de rechercher combien de ses 2,950 pensionnaires

[1] M. le Dr Legrain, *l'Alcoolisme*, p. 12.
[2] Interview rapportée par *la Réforme* du 5 août 1897.
[3] M. Prosper Lajoie, *l'Alcoolisme et la statistique*.
[4] *Ibid.*

Digitized by Google

étaient signalés par les renseignements de police comme « s'adonnant à l'ivrognerie ». Il en a trouvé 2,124 ou près des trois quarts...

« D'ailleurs, les départements qui figurent au premier rang de la consommation alcoolique sont les mêmes qui figurent au premier rang de la criminalité. J'excepte les départements qui, par l'importance de leur population flottante, sont exposés à des poursuites et à des condamnations plus nombreuses, comme la Seine, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, le Nord. Mais, pour les autres départements, on constate que la courbe de la criminalité se mesure exactement sur la courbe de l'alcoolisme. Les trois départements de Normandie qui sont les plus grands consommateurs d'alcool, la Seine-Inférieure, le Calvados et l'Eure, comptent près de 80 condamnés pour 1,000 habitants. Les trois départements qui ressortissent de la Cour d'appel d'Orléans, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, le Loiret, et dont la consommation alcoolique se rapproche de la moyenne, ont un peu moins de 50 condamnés pour 1,000 habitants. Les trois départements du ressort de Limoges, Creuse, Corrèze et Haute-Vienne, où l'alcool rencontre le moins de faveur, sont aussi les moins criminels et n'offrent que 35 condamnés sur 1,000 habitants.

« Si, depuis vingt années et plus, la criminalité suit dans notre pays une marche ascendante, l'alcool y est certainement pour quelque chose : c'est encore un des méfaits de l'alcoolisme [1]. »

« Depuis cinquante-cinq ans, la criminalité enfantine a presque triplé, comme la consommation alcoolique : il y avait 13,418 enfants criminels en 1841 ; en 1896, il y en a eu 36,036.

« Au mois de janvier 1897, un assassin de treize ans disait, pour s'excuser d'avoir tué son camarade : « J'étais ivre. »

« En Allemagne, où l'attention des statisticiens s'est portée plus spécialement sur l'influence de l'alcool, on a eu l'idée de classer, en 1895, selon les différents jours de la semaine où ils avaient été commis et en tenant compte de cette influence, les délits pour lesquels avaient été condamnés les détenus de la prison de Düsseldorf-Derendorf. Sous l'influence de l'alcool, 5 crimes avaient été commis le jeudi, 11 le vendredi, 12 le mercredi, 13 le mardi, 33 le samedi, 51 le lundi et 132 le dimanche. Preuve sans réplique de l'influence de l'alcoolisme dans l'effrayante progression du nombre des crimes en France aussi bien qu'en Allemagne [2]. »

« Le mal dont nous venons de mesurer les conséquences sur l'individu physique, intellectuel et moral, est d'autant plus redoutable qu'il ne disparaît pas avec cet individu, mais qu'il se perpétue

[1] M. Maurice Vanlaer, *l'Alcoolisme et ses remèdes.*

[2] M. Prosper Lajoie, *l'Alcoolisme et la statistique. Correspondant* du 25 mai 1897, p. 743.

Digitized by Google

dans sa race. Un interne de la Salpêtrière étudie 83 enfants idiots et épileptiques de son service : 60 d'entre eux étaient fils d'alcooliques. Un médecin anglais, le docteur Kerr, recueille dans sa clientèle particulière l'observation suivante : « Un homme bien « portant, sobre, avait eu successivement deux enfants, un fils et « une fille, bien portants aussi tous deux. Après la naissance de « sa fille, le père tomba dans l'ivrognerie. Il eut encore quatre « enfants; le premier de ces quatre-là était faible d'esprit; les trois « autres furent idiots. »

« ... 12 ménages d'intempérants, étudiés aux Etats-Unis, ont donné le jour à 57 enfants, dont 25 sont morts dès la première semaine, 6 sont idiots, 5 sont mal conformés, 5 épileptiques, 5 malades, 2 alcooliques; 9 enfants seulement, un sixième, échappent à la malédiction. Ces observations, et bien d'autres encore qui les confirment, justifient les paroles sévères du docteur Legrain :

« Un peuple qui s'alcoolise et qui, par suite, fait souche de « dégénérés, d'idiots, d'épileptiques, d'aliénés, est un peuple qui « s'étiole. Un peuple alcoolisé, en somme, est un peuple en voie « de disparaître [1]. »

« La descendance des buveurs, dit encore le docteur Legrain [2], pouvons-nous calculer ce qu'elle nous coûte? Voici une statistique personnelle qui porte sur 215 familles de buveurs suivies pendant trois générations. Je trouve au total :

| | |
|---|---|
| 427 alcooliques. . . . . | 50 0/0 |
| Dégénérés. . . . . | 60 0/0 |
| Fous moraux, criminels. . . . . | 14 0/0 |
| Enfants atteints de convulsions. . . | 22 0/0 |
| Epileptiques. . . . . | 17 0/0 |
| Aliénés. . . . . | 19 0/0 |

« Ainsi l'alcoolisme éternise son mal en faisant souche de buveurs, d'idiots, de malades et de non-valeurs de toute espèce.

« Ajoutons que sur 814 descendants dont 174 sont morts prématurément, 55 cas de tuberculose (phtisie) démontrent cette vérité déjà proclamée que l'alcool est le père de la phtisie; c'est le 32 0/0 ou le tiers [3]. »

Ce qui est aussi lamentable, c'est l'oubli de tous les devoirs de la paternité et de la maternité, et les parents devenant les bourreaux de leurs enfants. Dans un article en faveur de la Société de sau-

[1] M. Maurice Vanlaer, *l'Alcoolisme et ses remèdes*. *Correspondant* du 25 mai 1897, p. 744.
[2] *L'Alcoolisme*, p. 14.
[3] *Ibid.*, p. 15.

Digitized by Google

vetage de l'enfance, un écrivain et un poète de grand talent, M. Coppée, s'exprime ainsi :

« Il n'est pas de crime plus atroce et plus lâche que de martyriser un enfant.

« Eh bien, ce crime, sachez-le, est commis près de nous, tous les jours, par des parents dénaturés.

« Oui, dans les bas-fonds sociaux, il y a de pauvres enfants pour qui la famille est un enfer, qui osent à peine s'approcher de leurs parents, qui vivent dans un tremblement continuel, se tenant toujours prêts à parer un soufflet avec le coude, et à qui leur père et parfois, chose effroyable à dire! leur mère, apparaissent comme des bourreaux!

« Comment des créatures humaines tombent-elles à ce degré d'abjection qu'elles perdent, je ne dirai pas un sentiment, mais un instinct qui demeure intact chez les plus humbles animaux?

« Je puis l'affirmer, après avoir lu, en frémissant, toutes ces histoires de parents féroces et d'enfants torturés, le principal, le grand coupable, c'est l'alcool, l'alcool, dont nos lâches politiciens, esclaves électoraux des empoisonneurs publics et des cabaretiers, se refusent toujours à combattre les ravages, l'alcool qui, si la loi n'intervient pas, finira par corroder dans sa source toute la sève de notre race et qui nous prépare des générations de rachitiques et de fous furieux! »

L'alcoolisme est une des causes principales de la dépopulation de la France. Nous n'avons pas à insister sur cette décadence manifeste de notre pays qui se dépeuple tandis que les autres pays développent leur population dans des proportions effrayantes pour nous. Disons seulement que si rien n'est changé à cette situation qui paraît plutôt s'aggraver, avant quinze ans, l'Allemagne aura deux conscrits tandis que la France n'en aura qu'un.

M. Gladstone a dit que l'alcoolisme fait, de nos jours, plus de ravages que ces trois fléaux historiques : la famine, la peste et la guerre.

L'alcoolisme est un fléau au point de vue des intérêts matériels, aussi bien qu'à tout autre point de vue. « Supposons, dit le docteur Legrain, une famille moyenne composée du père, de la mère et de trois enfants. A chaque repas, cette famille n'absorbe pas moins d'un litre de vin à 0 fr. 60. Soit par an 730 litres de vin coûtant 438 francs. Joignons-y les tournées au cabaret qui atteignent, pour certains ouvriers, d'après Le Play, jusqu'à 700 francs par an, et je laisse à penser quel profit les ménages ouvriers pourraient tirer de pareilles épargnes!

« Et encore, si les débitants mettaient toujours à leur disposi-

Digitized by Google

tion du vin naturel! Mais il serait superflu de démontrer que la plupart des vins vendus en détail, dans nos grandes villes, n'ont du vin que le nom [1]. »

Quelle est la ville ou le village de notre pays où l'on n'ait vu des familles honorables, jouissant d'une certaine aisance, ou même d'une certaine fortune, et que le cabaret et l'ivrognerie n'ont ruinées et déshonorées? Ce propriétaire influent, ce fermier laborieux, ce petit cultivateur, ont été obligés de vendre peu à peu toutes leur terres, puis la maison paternelle : ils ont quitté le pays ainsi que leur famille, où ils sont devenus de simples manœuvres qui se traînent, incapables de tout travail sérieux et qui mourront dans la misère et l'abjection.

Mais l'alcoolisme, qui est la ruine de tant de familles, est aussi la ruine de la France.

Nous l'avons déjà fait remarquer, « il existe en France 80,000 aliénés séquestrés. Sur ce nombre, un quart, c'est-à-dire 20,000 environ, ont dû leur folie soit directement, soit indirectement, à l'influence de l'alcool.

Or, en évaluant à 1 franc, en moyenne, l'entretien d'un aliéné dans les asiles, on établit que l'alcoolisme coûte déjà, pour la province, 7,300,000 francs, et pour la Seine seule, un minimum de 2,000,000 (dépense pour la totalité des aliénés de 1894 = 8,114,000 francs.)

La France dépense par an une moyenne de 9 millions pour la répression des crimes engendrés par l'alcool. L'assistance publique dépense plus de 70 millions pour les victimes de l'alcool qui encombrent les hôpitaux et les hospices. On a évalué le prix des journées de travail perdues par les alcooliques à la somme énorme de 1 milliard 240 millions, et les pertes occasionnées par les suicides et morts accidentelles, sous l'influence de l'alcool, à la somme de 5 millions.

Si nous totalisons toutes ces sommes, nous pouvons établir que l'alcoolisme nous coûte 2 milliards et demi par an.

Mais peut-on évaluer pour l'homme, pour la famille et pour le pays, la perte d'une intelligence par la folie, l'immobilisation d'une unité active par le séjour en prison? L'entretien du fou et du criminel coûtent beaucoup, mais ne coûtent-ils pas davantage si l'on songe qu'au lieu de coûter, ces êtres devraient rapporter? Dépense d'une part, absence de gain d'autre part, voilà la vérité [2].

Il est inutile d'insister sur les conséquences sociales de ce lamentable fléau, puisqu'il atteint toutes les ressources morales aussi bien que la prospérité matérielle et toutes les forces vives

[1] *L'Alcoolisme*, p. 22.
[2] Voy. Dr Legrain, *l'Alcoolisme*, p. 12, 13, 14.

Digitized by Google

d'une nation. Il est bien évident que, triompher de l'alcolisme, serait résoudre un grand nombre des questions sociales. En vain on augmenterait les salaires, on diminuerait les heures de travail : les cabarets et les débits de tout genre seraient seuls à profiter de ces transformations, et le désordre, l'immoralité, les divisions et les révoltes pénétreraient plus que jamais et dans les usines et au foyer de la famille. Un homme d'État belge, très compétent dans les questions sociales, M. Lejeune, a dit ces paroles si justes et si autorisées :

« Les questions sociales dont la solution inquiète notre époque nous enveloppent; vous ne réussirez pas à les résoudre avant d'avoir vaincu l'alcoolisme; par lui, toutes les réformes sont vouées d'avance à la stérilité. »

De nombreux moyens ont été proposés pour combattre ce terrible fléau. Il s'agit de choisir parmi les plus puissants et de leur donner toute leur valeur et toute leur efficacité.

Le premier moyen serait de diminuer le nombre des cabarets, de leur imposer de sévères règlements, mais à la condition qu'ils soient exécutés. Le progrès de l'alcoolisme dans notre pays tient évidemment pour une très large part à l'augmentation du nombre des cabarets, des cafés ou des débits de tout genre.

Le cabaret offre d'abord l'occasion et la tentation de boire. Ce paysan, cet ouvrier qui, chez lui, ne boirait pas de liqueurs alcooliques ou en boirait avec modération, entre dans un cabaret et se livre à la boisson. Il entre parce que le cabaret est là. Il est venu au village ou à la ville pour traiter une affaire ou pour essayer de la traiter, pour conclure un marché; ou bien il est libre le dimanche et le cabaret l'attire et le saisit. Il ne sait pas en sortir; il subit l'entraînement de la boisson, l'entraînement qui lui vient des buveurs attablés avec lui ou autour de lui. Il boit souvent jusqu'à ce qu'il ait perdu la raison, jusqu'à ce qu'il arrive à des rixes sanglantes; toujours il laisse au cabaret une partie de l'argent nécessaire à sa famille et souvent sa moralité et sa santé.

Ce paysan, ce vigneron, qui aurait pu boire chez lui, avec sa femme et ses enfants, le vin qu'il a récolté, l'a vendu au cabaretier à 0 fr. 30 le litre et, quelque temps après, il va boire chez ce cabaretier le même vin, additionné d'eau et d'alcool, et il le paiera 0 fr. 50 ou 0 fr. 60 le litre.

De plus, les cabaretiers se disputent la clientèle par tous les moyens honnêtes ou malhonnêtes. « Ne croyez pas, disait Jules Simon, que tout cabaretier est un honnête commerçant qui attend derrière son comptoir que les ivrognes viennent lui apporter l'argent de leur famille. Un cabaretier qui sait son métier et qui est pressé de se retirer des affaires pour vivre bourgeoisement de

Digitized by Google

sa fortune, en remontrerait à un usurier. » L'auteur d'une monographie récente de la ville de Roubaix constate que « la moralité des débits a baissé en raison de leur accroissement[1] ».

En France, un décret de 1852 déclarait « qu'aucun café, cabaret ou débit de boissons à consommer sur place ne pouvait être ouvert sans l'autorisation préalable de l'autorité administrative ». Mais la loi du 17 juillet 1880, en n'exigeant qu'une déclaration préalable pour l'ouverture de tous ces établissements, a accordé la liberté absolue de la profession de cabaretier. Aussi le nombre de ces établissements, qui s'était maintenu, sous le régime de l'autorisation, à un chiffre voisin de 350,000, est arrivé aujourd'hui au chiffre de 500,000, sans compter les débits clandestins, ni les débits de la capitale qu'on évalue au moins à 30,000, soit un cabaret pour moins de 80 habitants, c'est-à-dire un cabaret pour moins de 20 électeurs. Nos petites villes et nos villages, comme les grandes villes, sont envahis par les cabarets. En Normandie, il y a 1 cabaret pour 66 habitants ou 16 électeurs; à Roubaix, il y a 2,050 débits pour 110,000 habitants. Aussi cette ville a l'honneur de compter dans son conseil municipal 29 cabaretiers. Une commune de Bretagne a 52 débits pour 850 habitants, soit 1 cabaret pour 5 électeurs. Tel faubourg de Lille a 1 cabaret sur 3 maisons.

A Nancy, qui compte avec la garnison environ 96,000 habitants, il y a 629 débits, sans compter les cercles, soit 1 débit pour 153 habitants. Et si l'on déduit de ce chiffre les femmes, les enfants et les personnes qui ne vont pas dans ces établissements, il y a 1 débit pour 50 buveurs.

Dans plusieurs pays, des mesures sévères ont été prises contre les cabaretiers et contre l'ivrognerie. Le système qui a obtenu le meilleur résultat est celui de la Norvège et de la Suède. La loi autorise les conseils municipaux à accorder le monopole du débit des boissons alcooliques à une Société dite *Samlag* ou *Bolag*, établie pour combattre l'alcoolisme et dont les statuts portent que tout bénéfice excédant 5 pour 100 du capital versé sera consacré à la création ou à l'entretien d'œuvres humanitaires.

Le gérant du cabaret reçoit un salaire fixe, indépendant de la vente; il n'a aucun intérêt à pousser les clients à boire ni à violer les règlements sévères qui lui sont imposés. Ces règlements ont pour but de décourager le buveur. La vente à crédit est rigoureusement interdite; les débits doivent être fermés à huit heures du soir; ils ne sont pas ouverts les dimanches et jours de fêtes, ni les jours d'élections, ni les jours de marché, en un mot, toutes les fois

[1] Cité par M. Maurice Vanlaer, *l'Alcoolisme et ses remèdes*.

Digitized by Google

qu'il y a un concours extraordinaire dans la ville. Il est défendu d'y fumer; sur le mur, des inscriptions avisent le client qu'il est interdit de parler haut et que celui qui a été servi est tenu de sortir. Il n'y a pas de siège où le consommateur puisse s'asseoir; bref rien n'est moins hospitalier qu'un débit de *Samlag*. L'eau-de-vie y est vendue très cher; il est vrai qu'elle est aussi pure que possible[1].

Nous avons vu plus haut les résultats merveilleux de ces systèmes pour réduire la consommation de l'alcool, et, d'autre part, les *Samlag* norvégiens, depuis leur création jusqu'à ce jour, ont produit sur leurs excédents 20 millions de couronnes, soit près de 20 millions de francs, qui ont été attribuées à des œuvres d'utilité publique.

Il faudrait d'abord en France mettre en pratique les restrictions qu'établit la loi de 1880, augmenter les taux de licence et limiter le nombre des cabarets, et au moins décider comme à New-York que l'ouverture d'un nouveau débit ne serait accordée qu'en échange de la fermeture d'un ancien. Mais les cabaretiers ont pour eux les intérêts des candidats aux élections de tous les degrés. Les maires et les préfets n'osent même pas appliquer la loi existante. Et cependant, je l'ai démontré, il s'agit de l'avenir de la France.

Les sociétés de tempérance ont été établies en grand nombre et depuis bien des années en Amérique, en Angleterre, en Suisse et en Belgique et ont produit d'excellents résultats. La France est entrée dans cette voie, mais il faut qu'elle y marche désormais avec plus d'activité et d'énergie. *La Société française de tempérance*, *Association contre l'abus des boissons alcooliques*, *l'Association de la jeunesse française tempérante*, *la Société contre l'usage des boissons spiritueuses*, *la Ligue anti-alcoolique*, *la Société de la Croix-Bleue de Genève*, qui a pénétré dans notre pays, ont formé un bon nombre de sections dans les différentes parties de la France. Ces différentes Sociétés imposent à leurs membres l'engagement de ne faire aucun usage des boissons distillées, sauf prescriptions médicales, et de n'user que modérément des boissons fermentées, telles que le vin, le cidre, la bière, tandis que beaucoup de Sociétés de tempérance, fondées dans notre pays, imposent l'abstention complète même de ces dernières boissons. Cette modération paraît sage. Le vin naturel, bu avec modération, est utile à la santé; il constitue une des grandes richesses de la France et en demandant trop, on s'exposerait à ne rien obtenir[2]. Mais dans ces limites et pour atteindre ce but : guerre à l'alcool par

[1] M. Maurice Vanlaer, *l'Alcoolisme*.

[2] Voy., sur l'influence du vin dans l'alimentation, *l'Alcoolisme*, étude médico-sociale, par le docteur E. Monin, p. 192, 198, 248.

Digitized by Google

l'abstinence absolue et librement consentie de toute boisson distillée, il faut accepter le sacrifice qui fait la vraie puissance des Sociétés de tempérance. Il est nécessaire que tous les membres de ces Sociétés donnent le bon exemple, et les formules vagues, les engagements laissés à l'interprétation ou au caprice de chacun n'ont jamais obtenu aucun résultat. Ce sacrifice, qui, en réalité, n'a rien de bien pénible, peut-il être mis un instant en comparaison avec les effets funestes du fléau qu'il s'agit de combattre.

C'est sur ce terrain que la *Société contre l'usage des boissons spiritueuses*, fondée par M. le docteur Legrain, a déjà groupé 230 sociétés locales comprenant 12,000 adhérents de toute condition et de toute opinion.

Tous luttent contre l'alcoolisme, ceux-ci au nom de l'humanité, ceux-là au nom du patriotisme, d'autres ajoutent à ces motifs l'autorité de la religion et la voix de la conscience.

L'influence des maîtres et des maîtresses d'école peut être très grande pour combattre l'alcoolisme. La Société contre *l'usage des boissons spiritueuses* a imprimé une vigoureuse impulsion à la propagande de la ligue anti-alcoolique au sein des écoles de tous degrés. En deux ans, elle a fondé, sous le nom de *Sections cadettes*, cent neuf groupements dans les écoles des villes et des campagnes, dans les lycées et les collèges; elle a fait imprimer à 30,000 exemplaires, sous le titre *Numéro des Ecoles*, une livraison spéciale de sa revue mensuelle *l'Alcool*; 10,000 de ces exemplaires sont déjà distribués; on en envoie gratuitement à qui en fait la demande.

M. le ministre de l'instruction publique, dans une circulaire de mars 1897, a rappelé qu'aux programmes de l'enseignement secondaire et primaire ont été ajoutées des notions sur les dangers de l'alcoolisme au point de vue de l'hygiène, de la morale, de l'économie sociale et politique. Le ministre demande aux professeurs et aux instituteurs de ne pas se borner à l'enseignement théorique. « En dehors du programme, dit-il, en dehors des heures de classe, je leur serai reconnaissant de tout ce qu'ils pourront faire pour que leurs leçons et leurs conseils soient suivis de résultats : conférences aux adultes, sociétés de tempérance, etc. Pour lutter contre un si grave danger, l'union de toutes les bonnes volontés s'impose. L'enseignement libre ne peut pas rester indifférent à une telle croisade; ici encore, il doit s'efforcer de tenir le premier rang. A toutes les influences et à tous les motifs qu'invoque l'enseignement de l'Etat il ajoutera l'influence de la religion et l'autorité de ses prescriptions[1]. »

[1] Après un demi-siècle d'efforts, l'Angleterre compte 22,993 sociétés

Digitized by Google

J'ai parlé, il y a quelques instants, non seulement des maîtres, mais des maîtresses d'école, car je suis convaincu que l'alcoolisme doit être combattu, même dans l'enseignement des jeunes filles. Je l'ai démontré plus haut, les jeunes filles et les femmes se laissent entraîner par ce vice. Si elles le veulent, elles peuvent beaucoup pour préserver leurs époux et leurs fils de ces habitudes funestes ou pour les en détourner; mais, tout d'abord, elles doivent leur donner le bon exemple.

Les patronages de jeunes gens et de jeunes filles qui se multiplient partout et qui produisent de si consolants résultats continueront la lutte commencée dans les écoles. Par les sociétés de tempérance et les engagements pris envers elles, par des exhortations souvent renouvelées, par des conférences avec projections lumineuses, ils combattront le fléau de l'alcoolisme [1].

Les chefs de notre armée, les officiers, ont aussi, à ce point de vue, un grand devoir à remplir, un grand devoir militaire, social et patriotique. L'alcoolisme ruine plus de santés et enlève plus de soldats à la France que les fatigues de la guerre et les balles de l'ennemi. Combien de jeunes gens qui avaient échappé, au moins dans une large mesure, à ces habitudes funestes, les contractent ou les développent au régiment. Il faudrait que ce fléau fût combattu avec la plus grande énergie. On m'affirme que les cantines militaires ne payent pas tous les droits ordinaires sur l'alcool. Il est vrai que la vente de l'absinthe leur est interdite, mais l'exécution de cette défense n'est pas toujours bien surveillée et elle est sans résultats sérieux. Que les médecins militaires veuillent bien nous dire combien de soldats et surtout de sous-officiers qui passent par les hôpitaux doivent leurs maladies directement ou indirectement à l'alcoolisme. Quelques officiers, je le sais, essayent de réagir contre ces malheureuses tendances par l'influence morale qu'ils exercent sur leurs hommes. Plusieurs moyens devraient

enfantines de tempérance avec 2,902,805 abstinents; aussi la criminalité diminue-t-elle en Angleterre.

[1] Depuis quelques mois, le diocèse de Nancy a le très grand avantage de posséder une *Association de Saint-Pierre-Fourier* établie pour les membres du clergé et qui a comme sous-titre : *Union des Œuvres d'éducation et de patronages du diocèse de Nancy et de Toul.* Cette association met à la disposition de MM. les Curés, des directeurs de patronages, d'œuvres et d'associations catholiques de tout genre, « des séries de clichés de projections accompagnés de livrets explicatifs rédigés à une des conférences ». — « Le prêt du cliché est gratuit. Les offrandes sont facultatives. » Elle vient de publier un *Manuel du Conférencier*, qui contient un extrait des statuts, un règlement pour la circulation des livrets et vues de projections, des indications très précises et très détaillées sur le choix du matériel nécessaire pour les séances de projections avec la méthode à suivre dans ces séances.



Digitized by Google

être employés : des règlements sévères et fidèlement mis en pratique, les conseils et les démonstrations.

Ici encore, une grande et redoutable responsabilité pèse sur les patrons. Ils seraient vraiment puissants, s'ils le voulaient, pour combattre l'alcoolisme. C'est l'intérêt de leurs ouvriers, mais c'est aussi leur intérêt. Ils doivent agir sur leurs employés de tous les degrés et par eux-mêmes et par leurs employés sur la masse des ouvriers. Ils doivent user, pour arriver à ce but, des exhortations et des réprimandes, des peines et des récompenses [1]. Quelques patrons de cette région ont interdit la vente de toute boisson distillée dans leurs économats. Cette mesure est très bonne. Sans doute, les ouvriers pourront se procurer ces boissons dans d'autres établissements, mais ils ont une occasion et une tentation de moins, et cette mesure est pour eux une bonne leçon.

Un des moyens les plus puissants, peut-être le plus puissant de tous, serait de rétablir pour les ouvriers la vie de famille. Je combattrai, dans la troisième partie de cette étude, un des plus grands obstacles à cette vie de famille. Ce que je puis dire en ce moment, c'est que tout ce qui la favorise doit être mis en pratique avec le plus grand zèle : par exemple, la transformation des logements, la concession de petits jardins, les encouragements et les récompenses accordées à la bonne tenue des ménages [2].

J'ai, à dessein, réservé dans cet exposé, comme le dernier moyen, l'action du clergé, parce que, à mon avis, le clergé doit donner tout son concours à l'emploi de tous les autres moyens. Son influence dans la lutte contre l'alcoolisme doit être constante, puissante, infatigable, universelle.

Le clergé français est au premier rang par son activité, son zèle et son dévouement, mais jusqu'à ce jour il n'a pas consacré dans une assez large mesure ses incomparables ressources à combattre l'alcoolisme. Sans doute, il n'est pas dans notre pays un seul pasteur des âmes, chargé d'une paroisse envahie par ce fléau, qui ne se soit efforcé de l'arrêter, et qui n'ait très souvent démontré ses déplorables résultats. Mais à des maux qui grandissent il faut opposer une résistance nouvelle et plus efficace.

Le clergé doit seconder les sociétés de tempérance, multiplier leurs adhérents, user de toute son influence sur les patrons, les

[1] Le Dr Faidherbe, *Du rôle des chefs d'industrie dans la lutte contre l'alcoolisme*, Conférences d'études sociales de Notre-Dame du Haut-Mont. Septembre 1897.

[2] Le docteur Faidherbe a dit encore : « Si toutes les femmes savaient leur devoir et connaissaient leur rôle, nous n'aurions pas besoin de prêcher la lutte contre l'alcoolisme. »

Digitized by Google

employés et les ouvriers, s'élever avec force contre l'alcoolisme pendant les retraites et les missions, dans l'enseignement du catéchisme, dans les patronages, dans les réunions d'hommes et de jeunes gens, de mères de familles. Il faut qu'il étudie avec la plus grande attention cette très grave question, comme toutes celles qui intéressent la classe ouvrière.

Ma pensée est de demander aux enfants qui se préparent à la première communion l'engagement d'honneur que proposent les sociétés de tempérance. Dans les grandes et profondes émotions de cette fête sans égale, cet engagement aura une puissance toute spéciale et il sera rappelé aux jeunes gens à l'époque de la confirmation et dans toutes les circonstances favorables [1].

Ch.-F. Turinaz, *évêque de Nancy.*

La fin prochainement.

[1] Ces pages étaient rédigées quand le *Journal officiel* a donné, dans le numéro du 15 avril, le compte-rendu du Congrès des Sociétés savantes tenu dernièrement à Paris et en particulier de la séance de la section des Sciences économiques et sociales. L'ordre du jour a appelé la 5e question du programme : *Des rapports de l'Alcoolisme avec la Criminalité.*

Le compte-rendu analyse en ces termes les conclusions de cette discussion, exposées par M. Cheysson, président :

« M. le président n'a pas le courage de reprocher aux orateurs d'avoir élargi la discussion au delà des limites de la question, telle qu'elle était inscrite au programme. C'est la grande question de l'alcoolisme dans toute son ampleur que vient d'évoquer le congrès, et personne ne songera à s'en plaindre, tant la discussion a été à la fois brillante et substantielle.

« Le congrès a été unanime à déclarer que l'alcoolisme était un fléau redoutable dont il fallait à tout prix et par tous les moyens endiguer les ravages. Parmi ces moyens, quelques orateurs ont préconisé le recours à la loi et à la réglementation. Sans nier leur valeur, M. le président a, pour sa part, plus de confiance dans la seconde catégorie des moyens qui s'adressent à l'opinion publique et relèvent de l'initiative privée.

« Un mouvement général paraît se dessiner partout à la fois, ainsi qu'on peut le pressentir à divers indices; mais à ces indications isolées, à cet ordre dispersé, le moment est venu de substituer l'ordre concentré, c'est-à-dire de grouper tous ces bons vouloirs, toutes ces sociétés locales en une grande croisade organisée jusque dans les profondeurs du pays. Il serait à souhaiter qu'un congrès national se tînt prochainement à Paris pour cette vaste campagne, qui, tout en respectant les autonomies locales et laissant à chacune d'elles son drapeau et son moyen favori d'action, les coordonnerait et ferait converger tous leurs efforts vers ce but, qui s'impose à nos inquiétudes patriotiques : la lutte contre l'alcoolisme. »

Digitized by Google

# UN PRÉCÉDENT POUR CUBA

## I

La convoitise américaine pour Cuba, le sang, l'argent, les ruines qu'elle a déjà coûtés et qu'elle coûtera encore, nous remettent en mémoire un projet que la France de la Restauration et, en particulier, un homme de génie qui la servit et l'illustra, Chateaubriand, avaient conçu pour résoudre au mieux, sans humiliation pour la métropole, sans périls pour l'Europe, avec une attentive prévoyance des conditions de l'équilibre et de la sécurité de tous dans le nouveau monde, cette brûlante et menaçante question : la transformation des colonies espagnoles en Etats indépendants.

Le roi Louis XV, âme molle, mais esprit fin, qui avait des clartés étranges dans la nuit et le néant de sa volonté, n'augurait pas bien de l'avenir des colonies de l'Europe en Amérique. Nous venions à peine de perdre le Canada qu'il écrivait, le 16 mai 1769, au comte de Broglie : « Prenons garde qu'en voulant faire trop fleurir nos isles, nous ne leur donnions les moiens un jour et peut-être promptement de se soustraire à la France, car cela arrivera sûrement un jour de toute cette partie du monde[1]. » Lorsque Louis XV parlait ainsi, nos colonies des Antilles, qui avaient vite réparé les maux de la guerre, faisaient l'admiration et l'envie du monde; l'Anglais Adam Smith proclamait que sa patrie n'avait rien d'aussi beau dans son écrin d'outre-mer. Tous les voyageurs qui, avant la Révolution, ont visité Saint-Domingue, — entre autres, M. de Villèle, alors jeune officier de marine, et dont les Mémoires nous racontent les impressions, — étaient revenus comme éblouis de cette prospérité luxuriante qui se traduisait par des monceaux d'or pour notre commerce.

Et cependant, on voit que l'inquiétude de Louis XV était ressentie par beaucoup d'esprits. Ce nouveau monde, que le vieux monde faisait si grand et si riche, resterait-il toujours sous sa tutelle? A en croire M. de Talleyrand, le duc de Choiseul, — « l'homme, disait-il un jour à l'Institut[2], qui avait eu le plus d'avenir dans l'esprit, » — le duc de Choiseul, peut-être dégoûté

[1] *Correspondance secrète inédite de Louis XV*, publiée par E. Boutaric, t. Ier, p. 148.

[2] *Essai sur les avantages à retirer des colonies nouvelles dans les circonstances présentes.* Mémoire lu à la séance publique de l'Institut, 25 messidor an V.

Digitized by Google

de ses essais infructueux et de ses efforts ingrats en Guyane, songeait à replier la France sur la Méditerranée, sa mer naturelle et voisine, où l'Egypte lui serait la plus magnifique des compensations. Cette possession de l'Egypte, le sage Louis XVI l'avait envisagée au lendemain de la guerre d'Amérique; l'écroulement de la domination anglaise aux Etats-Unis l'avait averti de la fragilité croissante des fondations européennes dans cet hémisphère, et il ne voulait pas non plus être pris au dépourvu si Constantinople tombait aux mains des Russes. Un de ses ambassadeurs auprès du Grand Turc, M. de Saint-Priest, dressa un plan de descente en Egypte, qui devait bientôt inspirer et guider un nouveau venu sur la scène du monde, le général Bonaparte. Louis XVI avait encore fait étudier sur place, par un habile officier du génie, qui devint le général Mathieu Dumas, les moyens de nous assurer l'île centrale de Candie, l'une des meilleures clefs du Levant dans la Méditerranée. La première fois que M. de Talleyrand, homme d'ancien régime sous ses accoutrements révolutionnaires, ouvrit la bouche après la Terreur, ce fut pour prêcher au Directoire cette politique méditerranéenne qui fut, comme ses Mémoires l'attestent, une des rares et persévérantes convictions de sa vie.

## II

S'il est une nation qui n'ait guère médité et pratiqué la maxime que gouverner, c'est prévoir, nous craignons que ce ne soit l'Espagne. Elle sommeillait aux abords de la Révolution, lorsque déjà le terrible esprit de nouveauté dont parlait Napoléon à Sainte-Hélène, travaillait le monde. Elle avait la prétention de l'ignorer. Le connaissant enfin par ses propres périls, elle se flattait que, séquestrées et isolées, ses populations de l'Amérique y échapperaient. N'étaient-elles pas heureuses dans leur quiétude silencieuse? Leur activité avait été longtemps captée et stérilisée dans le Conseil des Indes qui, de Madrid, réglait quelles licences seraient données là-bas, quelles fonctions distribuées, quelles cultures autorisées, quelles manufactures agréées, quelles lectures tolérées, quels livres imprimés, quelles opinions reçues. Le roi Charles III, assisté de son ministre Galvez, avait ébauché d'utiles réformes, desserré un peu tous ces liens. L'absolutisme politique de la métropole émergeait toujours au delà des mers, encore surchargé de son absolutisme fiscal. Les colonies n'existaient que pour remplir les galions.

Mais, au bruit des formidables secousses dont tremblaient toutes les institutions établies, les oreilles se dressèrent, bientôt même les têtes s'échauffèrent dans ces sociétés hermétiquement fermées. Des fissures se produisirent par où la contradiction entra; des mouvements confus et sourds agitaient les foules. Ce n'était pas

Digitized by Google

une révolution de colère et de haine; ce n'était qu'un besoin vague de changement, et comme le désir du vin nouveau dans les vieux vases. Un enfant de Caracas en Vénézuéla, d'abord agent de l'Angleterre, Miranda, qui conspira dans son pays, fut général dans la France de 1792, y passa alternativement du commandement des armées à la sellette du tribunal révolutionnaire, et, finalement, mourut dans un cachot de Cadix, voulut, à plusieurs reprises, allumer l'incendie qu'il croyait entendre couver partout. Il échoua.

L'explosion eut lieu lorsque Napoléon eut envahi l'Espagne, dépossédé les Bourbons, fait roi son frère Joseph. Alors les colonies prirent feu; elles se soulevaient, non contre la domination de cette métropole que, la veille peut-être, elles jalousaient, mais contre son asservissement. L'affront de l'une devenait celui des autres. Leur révolte était un acte de fidélité loyale. Les Espagnols des deux mondes s'entendirent une dernière fois pour rejeter le joug de celui qu'ils appelaient d'une même voix l'étranger. Dans presque toutes les provinces hispano-américaines, des juntes se formèrent où prêtres, chefs de l'armée, membres de l'audience royale, délégués, notables, gens de toute couleur et de toutes classes, Européens et Indiens, créoles et métis, jurèrent la guerre sans merci à l'usurpateur.

Les Bourbons d'Espagne avaient eu, un instant, la pensée de déplacer leur capitale et de traverser l'Atlantique. Emigrés dans leur royaume d'outre-mer, ils regarderaient de loin passer la bourrasque napoléonienne et reviendraient ensuite en Europe, plus chers à leurs peuples des deux rives. Un vaisseau préparé par Godoï était en rade à Cadix pour les emmener, il devait emporter avec eux les diamants de la couronne, quelques-unes des plus belles toiles de Velasquez et de Murillo. Le projet fut éventé, et le départ empêché par la multitude qui ne voulait pas perdre son roi. Peu après, les Bourbons d'Espagne étaient attirés à Bayonne, pris au trébuchet, et coffrés à Valençay.

L'Amérique espagnole ne se résigna pas tout de suite à se passer de la royauté dont elle avait espéré la présence. Tandis que Charles IV était interné en France, les chefs de l'insurrection dans les Provinces Argentines, Rivadavia en tête, conçurent une singulière idée de patriotes aux abois, celle de demander à Napoléon lui-même la restitution de leur pauvre et inoffensif monarque, dont ils feraient le souverain d'un grand empire formé de la Plata, du Chili et du Haut-Pérou, que tous ensemble défendraient contre l'ennemi commun : l'Anglais[1]. Qu'aurait pensé

[1] *Considérations historiques et politiques sur les Républiques de la Plata*, par le comte de Brossard, consul de France à Buenos-Ayres.

Digitized by Google

Napoléon de cette ouverture? Vers la même époque, il cherchait à entraîner dans sa cause un hardi Français, M. de Liniers, qui, préposé par Charles IV à la garde de Buenos-Ayres, en éloignait victorieusement la flotte anglaise.

Mais, à part quelques exceptions, la révolution des colonies d'Espagne n'avait pas tardé à revêtir un autre caractère. Livrée à elle-même, en l'absence du roi empêché, elle avait tourné à la pleine indépendance. Tout ce qui représentait le pouvoir disparu, comptait moins ou ne comptait plus. L'union d'un jour, que l'horreur de l'étranger avait opérée, avait fait place aux guerres de races et de castes; elle furent semées d'affreux carnages. L'Indien lui-même se mit de la partie; armé de coutelas, de lances, de massues, il se jetait sur les canons dont il essayait de boucher la gueule avec son chapeau de paille. Il courait au milieu des boulets et des balles avec l'insouciance furieuse de la bête fauve qui se joue dans les sables soulevés par le vent. Il était naïf, intrépide et atroce.

Dans ce chaos, l'Angleterre, bon gré mal gré, triomphait; l'éphémère occupation de la métropole par Napoléon livrait les colonies à son exploitation durable. Il se passait en Amérique ce qui se passa, plus encore, dans le bassin de la Méditerranée, sur les côtes d'Afrique et d'Asie, dans la plupart des archipels; l'épopée napoléonienne fit la fortune des Anglais. A nous, les grandes victoires décoratives, Austerlitz, Friedland, Iéna, Wagram; à eux, les grandes conquêtes lucratives. A nous, les lauriers; à eux, les profits.

## III

L'Empire tombé, l'Espagne recouvra son roi. Mais elle ne recouvra pas ses colonies d'Amérique. Un parti national y avait grossi, qui, ayant proclamé l'indépendance, voulait la garder. Les gens d'outre-mer retournaient contre leur ancienne souveraine les promesses libérales que, faisant l'intérim de la royauté, les Cortès de 1812 leur avaient jetées du haut de leur rocher de Cadix.

A ces passions légitimes, les excitations du dehors mêlaient leur ferment et leur venin. Les Anglais n'entendaient pas lâcher leur proie. Ils n'avaient pas renversé au delà des Pyrénées l'œuvre de Napoléon pour relever au delà des mers celle de Louis XIV, bien autrement dangereuse parce qu'au lieu d'être la fantaisie désordonnée d'un merveilleux capitaine, elle avait été un triomphe savant de la politique. L'Amérique espagnole leur était de bonne prise. La guerre leur avait ouvert toutes grandes la plupart de ces opulentes contrées que les prohibitions de Madrid leur dérobaient depuis deux siècles. Ils les inondaient de leurs marchandises; ils les dévoraient de leurs agents de toute sorte, de compagnies de

Digitized by Google

toute nature, créées pour les mettre en valeur et en tirer le suc, c'est-à-dire l'or inépuisable. Les colonies insurgées manquaient d'argent comptant; elles l'avaient trouvé à gros intérêts chez les banquiers de la Cité, de Manchester, de Liverpool. Elles offraient leur territoire en gage; elles s'hypothéquaient pour s'affranchir. On calcula qu'en dix années leurs emprunts avaient atteint le chiffre de 20,978,000 livres sterling. Tout cela faisait que l'Angleterre alimentait soigneusement cette anarchie productive.

Sans avoir encore le verbe aussi haut, sans découvrir leur jeu avec la même netteté, les États-Unis encourageaient sous main le schisme des colonies d'Europe avec leur mère-patrie. Ils commençaient à murmurer aux oreilles du vieux monde averti le mot de leur président Monroë : l'Amérique aux Américains. Et, à l'appui de son dire, le président Monroë décidait l'Espagne, en 1820, à lui vendre la Floride.

D'un autre côté, l'Espagne, qui voulait bien négocier avec les Etats-Unis, ne voulait rien céder à ses colonies rebelles. De qui n'aurait-elle pas raison, — elle qui avait eu raison de Napoléon? Plus riche de cœur que de bourse, elle avait donc, avec une crânerie superbe, engagé, dans la vaste étendue de son ancien empire colonial, une interminable série de combats de détail qui, même heureux, étaient à recommencer toujours : guerre sombre où, sans apercevoir le succès, elle se ruinait et s'épuisait pour l'honneur. L'épée du Cid, même celle de Don Quichotte, un peu rouillées l'une et l'autre, jetaient leurs feux pour l'héritage de Christophe Colomb. Le roi d'alors, — bien différent de la noble régente d'aujourd'hui, — Ferdinand VII, était un sire médiocre, borné, entêté et violent, qui n'avait d'égale à son infatuation que son incapacité.

Plaçant mal son orgueil, qu'il avait prosterné si bas devant Napoléon, il se montrait intraitable; au point qu'il ne souffrait même pas les communications religieuses du Saint-Siège avec ses indociles sujets d'Amérique, sur lesquels il prétendait mettre l'embargo. En 1823, un vicaire apostolique avait été envoyé par le pape Léon XII dans l'Amérique du Sud, pour pourvoir aux besoins spirituels des populations du Chili, de l'ancienne vice-royauté de Buenos-Ayres, du Pérou, de la Colombie, du Mexique. Il emmenait avec lui un jeune chanoine qui faisait son apprentissage des révolutions de ce monde, l'abbé Giovanni-Maria-Mastaï Ferretti, qu'attendaient le nom glorieux et les destinées douloureuses de Pie IX. Les deux voyageurs naviguaient, pour plus de sûreté, sous le pavillon sarde. Poussés par la tempête dans le port de Palma, il fallut l'intervention du consul de Sardaigne pour qu'ils ne fussent pas traités par les autorités espagnoles comme complices des insurgés d'Amérique et empêchés de reprendre la mer.

Digitized by Google

## IV

Cependant le moment arriverait, il était proche, où le combat devrait cesser, sinon faute de combattants, du moins par la commune lassitude des spectateurs et des acteurs. Les mers d'Amérique étaient infestées de pirates. Nos colonies subissaient le contre-coup de ces désordres sans fin. A voiles déployées comme par la contrebande, l'Angleterre accaparait le commerce. En 1820, le gouvernement du roi Louis XVIII avait chargé le contre-amiral Jurien de la Gravière de faire une enquête minutieuse dans tous ces parages pour déterminer les résolutions à prendre : « Non contente, a-t-il raconté lui-même dans ses *Souvenirs d'un amiral*, de ranimer notre industrie mourante, de rouvrir à notre navigation marchande tous les ports dont une influence hostile l'avait exclue, la Restauration ne se lassait point, avec un budget bien réduit, d'aller chercher jusqu'au delà des caps que notre pavillon ne savait plus doubler, des débouchés nouveaux pour les richesses nouvelles de notre sol, des marchés inexploités pour les produits de nos manufactures. »

Au congrès de Vérone de 1822, M. de Villèle, président du Conseil des ministres, fit un pas en avant. L'œil toujours ouvert sur les marchés où se fait la fortune des nations, il donna pour instruction aux plénipotentiaires français d'appeler l'attention de leurs collègues sur les affaires d'Amérique, — de les inviter « à demander à l'Espagne et au Portugal la communication de leurs intentions, de leurs moyens pour rétablir l'ordre, la paix et la sécurité pour la navigation européenne dans cette partie du monde; » — de les inviter encore « à offrir à ces puissances de concourir avec elles à ce rétablissement par une médiation ». En cas d'un refus de l'Espagne et du Portugal, — refus qu'il estimait « probable », — M. de Villèle proposait « de convenir, par un traité entre les grandes puissances, qu'elles considèrent ce refus et la situation réelle des colonies comme suffisant pour leur faire reconnaître, comme États indépendants, toutes les parties constituées régulièrement des États d'Amérique, — s'obligeant à ne réclamer pour aucune puissance particulière des avantages spéciaux dans les relations commerciales auxquelles l'acte de reconnaissance de ces nouveaux États devrait donner lieu. »

A Vérone, ce fut lord Wellington qui souleva la question des colonies d'Amérique. Il réclamait la reconnaissance immédiate, la reconnaissance pure et simple, sans conditions, de leur indépendance. Il mettait en avant les inconvénients du provisoire, les dommages que causait aux sujets britanniques l'absence d'officiers diplomatiques régulièrement constitués. Il ajoutait que, si cette

Digitized by Google

reconnaissance officielle tardait, l'Angleterre la ferait à ses risques et périls. Un des plénipotentiaires français, Chateaubriand, avait répondu par une note verbale où se trahissait une légère divergence avec les conclusions plus catégoriques de M. de Villèle. Sans doute, il avait concerté cette note avec le ministre des affaires étrangères, M. de Montmorency, qui avait paru au congrès? Il indiquait « qu'une mesure générale, prise en commun par les divers cabinets de l'Europe, pourrait ménager à la fois les intérêts de l'Espagne, ceux de ses colonies et ceux des nations européennes, concilier les droits de la légitimité et les nécessités de la politique. »

Quelle était donc cette mesure qui aurait la chance rare de satisfaire à peu près tout le monde? Ambassadeur à Londres, Chateaubriand en avait, quelques mois auparavant, dessiné la tendance dans une dépêche qu'il adressait, le 28 mai 1822, à M. de Montmorency : « Le Pérou vient d'adopter une constitution monarchique. La politique européenne devrait mettre tous ses soins à obtenir un pareil résultat pour les colonies qui se déclarent indépendantes. Les Etats-Unis craignent singulièrement l'établissement d'un empire au Mexique. »

## V

Devenu ministre des affaires étrangères à la fin de 1822, Chateaubriand attendit l'effet de sa guerre d'Espagne pour s'occuper des affaires d'Amérique. Il avait écrit de Vérone à M. de Villèle qui hésitait à engager la France dans cette péninsule où Napoléon avait trouvé sa perte, et où les événements qui grondaient en Orient pourraient nous surprendre : « C'est à vous, mon cher ami, à voir si vous ne devez pas saisir une occasion, peut-être unique, de replacer la France au rang des puissances militaires, de réhabiliter la cocarde blanche dans une guerre courte, presque sans danger, vers laquelle l'opinion des royalistes et de l'armée vous pousse aujourd'hui fortement. »

Chateaubriand avait vu juste. Le poète avait mieux calculé que le financier. La guerre d'Espagne avait réussi au delà de toutes les prévisions, en France et en Europe. M. de Serre, témoin bien impartial, écrivait de Naples à Chateaubriand : « Vous avez le premier rendu à la France cette vie, cette action extérieure nécessaire à un grand peuple, et qui semblait suspendue depuis la Restauration. » M. de La Ferronnays lui mandait de Saint-Pétersbourg, où il était ambassadeur : « Je n'ai point d'expression pour rendre ce que j'éprouve. Il faut avoir connu les chagrins que j'ai essuyés depuis que je suis ici, pour comprendre le sentiment que me fait éprouver l'exaltation avec laquelle j'entends parler aujourd'hui des Français, de la France, et de ceux qui la

Digitized by Google

gouvernent. » Et Chateaubriand, enivré par son succès, de répondre à M. de La Ferronnays : « Nous avons une armée excellente et fidèle qui pourrait être quadruplée demain, si nous en avions besoin. Notre commerce intérieur est dans l'état le plus florissant. Jamais nation, après tant de malheurs, n'eut de plus belles espérances et ne fut replacée plus vite à son rang. Je voudrais vivre assez pour voir l'empereur Alexandre accomplir avec nous quatre grandes choses : la réunion de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine, l'affranchissement de la Grèce, la création de monarchies bourbonniennes dans le nouveau monde et le juste accroissement de nos frontières. »

Là, en effet, était son projet d'outre-mer. Chateaubriand avait jugé sans peine que l'Espagne devait faire son deuil de son immense empire d'autrefois sur lequel ne se couchait pas le soleil; qu'elle n'en sauverait que des épaves, comme Cuba et Porto-Rico protégés par leur position insulaire; que l'indépendance des colonies de terre ferme leur était irrévocablement acquise; qu'il ne restait plus qu'à la reconnaître, et, s'il était possible, qu'à la régler. Dans cette conviction, un dessein avait germé et mûri en lui, dessein où les vues du politique concordaient avec les visions du poète. Persuadé que la royauté constitutionnelle était préférable à la République pour le tempérament de populations émancipées de la veille, et encore étourdies de leur liberté; — très imbu de l'idée qu'un trône, dans ces sociétés à la fois si vieilles et si neuves, serait un meilleur centre de gravité, un noyau de résistance plus impénétrable à l'étranger; — peut-être ébloui du spectacle que son imagination se donnait à elle-même des fils de notre grande race capétienne s'en allant régner sur le nouveau monde, comme ils avaient régné sur presque tous les pays de l'ancien, — Chateaubriand, ministre du roi de France, voyait dans ces monarchies bourbonniennes, où la métropole aurait mis ses princes, et où les colonies auraient assis leur indépendance, un moyen de les réconcilier en les séparant, une transaction acceptable à celles-ci comme à celle-là, une combinaison utile pour arrêter la contagion des aspirations démocratiques, qui refluaient prématurément, avec leur sève puissante et leur écume folle, sur notre continent. Reliées ensemble par un nœud fédératif, et rattachées à notre Europe par la conformité des régimes et la consanguinité des dynasties, le groupe de ces monarchies transatlantiques formerait masse contre les ambitions turbulentes et envahissantes de la république géante du Nord.

Ce qui faisait de l'entreprise plus qu'une chimère, c'est que, à travers les phases les plus diverses de l'insurrection, le souhait de quelque dénoûment de ce genre avait jailli de l'âme même des

Digitized by Google

populations. Le héros de la Colombie, le fameux Bolivar, rêvait toujours pour ses compatriotes, qu'il tremblait de jeter en république, l'égide d'une monarchie qui serait confiée à un Bourbon d'Espagne, ou plutôt, si ses préférences étaient écoutées, à un Bourbon de France[1]. Au Mexique, Iturbide venait encore, en 1821, de réunir tous les partis autour du plan d'Iguala qui établissait, avec l'indépendance nationale, une royauté constitutionnelle à laquelle seraient appelés Ferdinand VII, et, sur son refus, successivement, es infants don Carlos et don François de Paule. Deux ans auparavant, en 1819, les autorités des provinces argentines avaient émis un vœu public en faveur du duc d'Orléans.

L'obstacle était à Madrid où Ferdinand VII n'opposait qu'un monotone veto aux événements qui passaient outre. Il était davantage encore à Londres où, mécontent de la présence de la France en Espagne, de son importance croissante dans les deux mondes, le cabinet de Saint-James faisait mine de déjouer toutes les résolutions contraires, en précipitant la reconnaissance des colonies espagnoles comme républiques indépendantes. Il avait un prétexte spécieux pour risquer cette rupture avec la politique de tous les États du continent : c'était l'intérêt de son commerce qui exigeait impérieusement des représentants officiels auprès de gouvernements définitivement constitués.

L'initiative de l'Angleterre ne pouvait être prévenue que si, prenant les devants, Ferdinand VII accordait de lui-même la liberté du commerce avec ses colonies. Mais il résistait; ne serait-ce pas consacrer leur révolte? En vain l'ambassadeur de Louis XVIII à Madrid, M. de Talaru, lui objectait que, loin de nuire à sa cause, cette tolérance la servirait; qu'elle tiendrait en échec le mauvais vouloir de l'Angleterre; qu'elle permettrait aux nations amies, comme la France, d'investir des consuls qui exerceraient une utile influence sur les populations. Ferdinand VII ne se rendait pas : « Attaquez le roi corps à corps, écrivait Chateaubriand à l'ambassadeur. Faites-lui signer le décret sur la liberté du commerce sans en passer par les conseils. Et ne sortez du palais que le décret ne soit signé. Faites-vous, si vous voulez, accompagner de M. de Bourmont qui déclarera qu'il attend vos ordres pour évacuer Madrid. » Le roi signa. Fortement secoué par le langage de l'ambassadeur, il fit plus et mieux encore; il consentit à demander la médiation de l'Europe.

Qui fut penaude? Ce fut l'Angleterre. N'osant plus, faute de motif commercial, reconnaître isolément l'indépendance des colonies espagnoles, elle se vengea de sa déconvenue en refusant de

[1] *La République de l'Amérique du Sud*, par M. de Botmilian, ancien consul de France au Pérou.

Digitized by Google

participer à la médiation européenne. Ce n'était qu'un accès de mauvaise humeur, dont la patience et la raison viendraient à bout. Chateaubriand invitait notre ambassadeur à Londres, le prince de Polignac, à glisser quelques avertissements, qui seraient, au besoin, comminatoires : « Si l'Angleterre précipite trop la question; si elle se décide, malgré les protestations de l'Espagne et le sentiment des cours alliées, à reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles, les choses n'iront pas aussi facilement; nous pouvons gêner le pavillon de ces colonies, y soutenir le parti royaliste; et enfin, si l'Angleterre nous poussait à bout, nous n'avons pas encore évacué Cadix, Barcelone et la Corogne. Ceci, prince, est pour vous seul, et pour vous faire comprendre que, sans manquer aux convenances et à la mesure diplomatique, vous pouvez parler d'un ton ferme à M. Canning. »

Des impressions plus douces animèrent insensiblement la politique anglaise. Au mois de mars 1824, M. Canning était le premier à faire rejeter la motion d'un membre des Communes, qui tendait à la reconnaissance de l'indépendance des colonies espagnoles. Une voix considérable s'éleva même à la Chambre des Lords, celle de lord Liverpool, pour conseiller à ces colonies de garantir leur indépendance par la monarchie.

Sur ces entrefaites, en mai 1824, Chateaubriand tomba du ministère. Sa chute, provoquée par une intrigue de cour où une femme avait agi auprès d'un roi moribond, entraîna celle de ses projets d'Amérique. Huit mois après, le 1er janvier 1825, M. Canning procédait à la reconnaissance, tant de fois différée, et désormais définitive, de l'indépendance des colonies espagnoles. M. de Villèle avait laissé faire. Il attachait peu d'importance à ces questions. Il le montra lorsque, dans le cours de la même année, il reconnut à son tour, moyennant quelques compensations pécuniaires qui, plus tard, furent réduites, l'indépendance de notre Saint-Domingue, en retour de laquelle nous aurions pu stipuler des avantages particuliers, et même un protectorat.

Avisé et hardi dans ses conceptions financières; à jamais digne de la gratitude nationale par sa loi de l'indemnité; M. de Villèle allait toujours au plus pressé. Il s'appliquait plutôt à étayer le présent qu'à fonder l'avenir. Un jour que, dans notre jeunesse, nous l'appelions un grand homme d'État, M. Berryer, qui l'admirait, nous reprit en souriant : « Dites plutôt un grand homme de bureau. »

## VI

La situation des républiques espagnoles qui, à peine nées, étaient décomposées, ne pouvait qu'être un appât pour les ambitieux. Elles gisaient à terre, *res nullius*, dans la poussière de leurs

Digitized by Google

perpétuelles révolutions. Quelque admiration que, par bien des endroits, méritent les Etats-Unis, il faut reconnaître qu'ils ne perdent jamais leur temps avec les scrupules. Ils ont mis en vedette, dans leur Constitution, le nom de Dieu; ils tiennent plus à l'ombre son commandement : Le bien d'autrui tu ne prendras. Ce grand peuple, religieux et libéral chez lui, est, au dehors, sans foi ni loi. Il y a du pirate dans le puritain.

Ce que nous entendons présentement pour Cuba, nous l'avons entendu périodiquement pour le Mexique. Mêmes jérémiades, mêmes larmes de crocodile sur les gens qu'on veut dévorer : « Est-il possible, s'écriait le Président des Etats-Unis en 1859, qu'un tel pays soit abandonné à l'anarchie et à la ruine sans qu'il soit fait quelque effort pour le délivrer et le sauver? » Conclusion : En moins de trente ans, sur les 216,012 lieues carrées que comptait le Mexique, les Etats-Unis s'en adjugèrent 109,945.

Abritée par sa royauté du continent, Cuba, qui ne les tentait pas moins, résista. Ils n'osaient l'attaquer de face, tantôt la marchandant pour 1 milliard, tantôt l'assaillant de flibustiers. Cuba a été condamnée le jour où ils ont constaté que, pauvre et faible, l'Espagne serait seule; qu'il n'y avait plus d'Europe pour faire respecter cette ligne impalpable et idéale qui s'appelle le droit. Ils brûlent la marine qui aidait la nôtre à Trafalgar; ils posent à coups de canon les principes en vertu desquels l'Europe devra déguerpir du Canada, de la Jamaïque, des Antilles, de la Guyane.

Il ne serait pas de bon goût que les Américains du Nord le prissent de trop haut avec les misères de l'Espagne. Au temps où ils avaient encore l'esclavage, ils l'avaient menacée de guerre si elle l'abolissait à Cuba. Arriérée, paresseuse, arbitraire, souvent violente avec furie, l'Espagne a fait dans ses colonies ce que les tout-puissants États-Unis n'ont pu faire sur leurs territoires : ils ont conservé les races indigènes. Au Mexique et au Pérou, elles respirent encore, elles vivent et meurent en paix. Est-ce à la religion catholique, à ses prêtres, à ses sacrements, à son art d'atteindre et de pénétrer jusqu'au fond de l'homme, que l'Espagne doit d'avoir réussi là où a échoué l'âme sèche des Américains, — ces implacables et méthodiques exterminateurs des Peaux-Rouges? Toujours est-il qu'il en est ainsi; il y a bien des années, un voyageur libre-penseur écrivait de ces Philippines où les États-Unis portent le ravage : « Le préjugé de race en est presque entièrement banni. Le chef de l'administration actuelle de Manille est un métis, et des Tagals pur-sang siègent dans le conseil du gouvernement au même titre que les plus nobles hidalgos et les plus vieux chrétiens... On a déjà constaté d'ailleurs que c'est surtout dans les contrées espagnoles que les réconciliations et la

Digitized by Google

fusion des races s'opèrent avec le plus de rapidité et de facilité [1]. »

L'Américain est mieux outillé, plus nanti de chèques, plus cousu d'or sous sa tenue noire. L'Espagnol n'a pas de dollars à faire sonner sur les comptoirs; il ne fait sonner que sa gloire sur toutes les plages du monde, depuis celle de Lépante où don Juan arbora la croix, jusqu'à celle de San-Salvador où Colomb la planta. Déguenillé, il se drape dans la pourpre de ses souvenirs; et à travers les trous de son manteau, on voit briller la bonne lame qui pourfendait les Maures. A force de parler de grandesse et de rêver de grandeur, l'Espagnol faisait dire à un Français, le marquis de Louville, qui menait Philippe V régner dans la monarchie déchue de Charles-Quint : « Chez la nation espagnole, la vertu a je ne sais quoi de plus grand que chez les autres peuples. »

Demander aux Américains du Nord de ne pas enlever Cuba, la perle des Antilles, le dernier joyau d'une belle couronne, à la nation-mère qui donna l'Amérique au monde, ce serait un raisonnement inutile. Ce n'est que du sentiment. Dans la balance aux lingots, Cuba ne pèse pas plus lourd que les îles Hawaï, et la reine de Honolulu vaut l'héritière d'Isabelle la Catholique.

Nous croyons néanmoins que, — dans cette grande république américaine, aux énergies fécondes et libres, où la vertu est souvent la sœur de la force, et où, souvent aussi, la richesse rayonne et déborde sur les humbles et les malheureux comme un soleil d'amour et de vie, — plus d'un bon citoyen doit répéter, à l'heure qu'il est, ce que l'un des plus illustres enfants du Nouveau-Monde, Channing, écrivait en 1837 à Henri Clay, au sujet de l'annexion du Texas : « Il est des crimes qui, par leur énormité, touchent au sublime; la prise du Texas par nos concitoyens a des droits à cet honneur. Les temps modernes n'offrent aucun exemple de rapine commis par des individus sur une aussi grande échelle. Ce n'est rien moins que le vol d'un Etat. Le pirate prend un vaisseau, les colons et les associés ne se contentent pas à moins d'un empire. »

H. DE LACOMBE.

[1] *Le Tour du monde*, année 1860, 1er semestre.

Digitized by Google

# LETTRES DE PROSPER MÉRIMÉE

## A UN PROVINCIAL

(LETTRES INÉDITES)

---

Parmi les lecteurs de Mérimée, combien peu se doutent qu'il remplissait des fonctions officielles, que l'auteur de *Colomba* était inspecteur général des monuments historiques. Il le fut pendant près de vingt ans, et, à ce titre, il parcourut toute la France pour visiter nos vieux édifices.

A ces tournées obligées, il préférait les voyages d'agrément, — en Espagne, où l'attirait son goût pour le pittoresque; à Madrid, à Séville, à Grenade, où il flirta avec une jolie gitana et vécut parmi les *majos* et les *majas*[1] de l'Andalousie; — en Grèce, où, « non sans émotion », il visita les Thermopyles; — en Asie Mineure, où d'Ephèse il alla jusqu'à Sardes en passant par Magnésie; — à Rome, où l'on se fatigue à voir « quarante mille belles choses dans une matinée »; — en Angleterre, à Glenquoich, où il trouvait son vieil ami Ellice; à Londres, où il s'entretenait avec Panizzi et entrait en relations avec Gladstone; — en Suisse, dans l'Oberland, où il faisait des ascensions; — à Vienne, où il se laissait aduler. Partout visitant les musées, étudiant les œuvres artistiques, apprenant la langue du pays, satisfaisant aussi son goût pour les aventures, pour la société des déclassés, des révoltés; errant la nuit dans les rues dangereuses de Grenade, où le drame est proche de l'idylle, demandant une hospitalité redoutable à des Tartares nomades, acceptant une invitation de tsiganes de Barcelone.

S'il est plein d'entrain lorsqu'il entreprend ces courses à travers l'Europe et jusqu'en Asie, il semble que ses tournées d'inspection soient pour lui de pénibles corvées. C'est avec dédain, parfois avec dégoût qu'il parle de la province dans ses lettres à ses amies : routes impossibles, diligences boiteuses, auberges mal tenues,

[1] *Majo*, féminin *maja*, fashionnable de la classe pauvre. Nom usité surtout en Andalousie pour désigner la personne du peuple qui se distingue des autres par un costume particulier, son port élégant, ses manières pleines de grâce, d'aisance, et sa bonne mine.

Digitized by Google

gens ineptes. Les Bretons sont ennuyeux, les Gascons fatigants, les Provençaux vulgaires, et comme « la femme à l'état sauvage est toujours laide », les dames d'Angers, de Normandie ou de Champagne doivent être affreuses.

Mais ce Parisien, qui se moque si agréablement des provinciaux, se lie d'amitié avec tels d'entre eux. Il leur envoie de longues lettres où il se montre plein de franchise et de naturel, rendant justice à la cordialité des hommes, à la beauté des femmes, — intéressant dans ses vues de curieux amusé ou d'archéologue intrigué, — abondant pour être agréable, simple jusqu'à la négligence dans l'expression.

M. Jaubert de Passa[1], à qui sont adressées les lettres que nous publions, est un de ces privilégiés qui entrèrent en relations avec Mérimée. C'était un vrai Roussillonnais, fort attaché à son pays comme on l'était autrefois. Il n'avait vu Paris que peu de temps, alors qu'il était, à vingt-deux ans (en 1806), auditeur au Conseil d'Etat, et destiné, semblait-il, à un brillant avenir. Mais son père l'avait rappelé, là-bas, auprès de lui, au pays natal, et M. de Passa, respectueux et soumis, avait tout quitté, ses fonctions officielles, les milieux politiques et savants où il avait rencontré Talleyrand, Cuvier, Arago, et s'était retiré au petit village de la Plaine, d'où l'on voit la chaîne bleue des Albères et le Canigou blanchi dans les neiges. Depuis lors, il avait vécu au milieu de ses compatriotes, cherchant à leur rendre service, acceptant des fonctions difficiles pendant la période troublée des Cent-Jours et de la Restauration.

Il s'occupait un peu de tout, d'agriculture, de sciences, d'histoire, d'archéologie, ce qui lui était facilité par les fortes études qu'il avait faites. Ce fut à lui que s'adressa Mérimée lorsqu'il vint à Perpignan : « A mon arrivée à Perpignan, j'ai été accueilli avec la plus grande cordialité par M. Jaubert de Passa, archéologue distingué, aussi instruit qu'obligeant. Il avait bien voulu non seulement me communiquer ses dessins et ses notes sur les monuments du Roussillon qu'il a étudiés avec le plus grand soin, mais encore me tracer un itinéraire aux environs de Perpignan, et m'indiquer, parmi les localités les plus importantes, celles que la

[1] La petite-fille de M. de Passa, Mme Babut, a bien voulu confier les lettres qu'on va lire à M. l'abbé Ph. Torreilles, professeur de théologie au grand séminaire de Perpignan, qui nous les a communiquées. Nous remercions bien vivement Mme Babut et M. l'abbé Torreilles.

M. Jaubert de Passa a laissé des Mémoires. Voy. *le Roussillon de* 1789 *à* 1830, d'après les Mémoires et la Correspondance de M. J. de Passa, par l'abbé Ph. Torreilles, dans le Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales (année 1897).



Digitized by Google

saison avancée et le temps dont je pouvais disposer me permettraient de visiter. Il eut même la bonté de m'accompagner dans quelques-unes de mes excursions, doublement intéressantes pour moi par la compagnie d'un guide aimable et savant. » (Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, 1835.)

Ensemble ils visitèrent la cathédrale et le cloître d'Elne, où M. de Passa déchiffra des inscriptions qui embarrassaient le jeune savant, le pont de Céret, les églises d'Arles et de Coustouges, le cloître de Serrabona; ils parcoururent les vallées si pittoresques du Tech et de la Têt, le Vallespir, le Capsir, le Conflent et la Cerdagne, pays chers au touriste : montagnes de granit, aux flancs âpres et raides, qu'escaladent les grands pins; monts entassés, aux formes massives, qui s'élèvent lourdement jusqu'à la contrée de Nurie; sierras ravinées, éboulis de rochers qui se dressent, inertes, pareils à des cavaliers géants sur des chaos de masses écroulées; gorges étroites, noires dans les profondeurs où grondent les torrents pyrénéens; sentiers abrupts, routes toutes blanches du col de la Perche qui serpentent au bord des abîmes; petits champs de toutes couleurs qui s'étendent en damier dans le pays cerdan; villages des vallées, bien humbles, qui semblent demander grâce aux géants qui les dominent; et la chaîne des Albères qui va se perdre dans la Méditerranée, en y projetant ses caps roses et verts; et la mer, intensément bleue, sur laquelle glissent les barques aux voiles triangulaires des pêcheurs des criques de Banyuls, de Collioure et de Port-Vendres; — pays chers à l'archéologue : vieilles églises du moyen âge, cloîtres gothiques, tombeaux d'évêques et d'abbés ensevelis depuis des siècles; madones vénérées qui brillent parmi les cierges; vierges de bois du douzième siècle, habillées de robes brodées d'or; et comme dans l'Espagne voisine, théâtrale et tragique dans son catholicisme ardent, autels éblouissants de dorures, surchargés d'ornements, auréoles flamboyantes de saints; recoins obscurs où prient des formes agenouillées; sanctuaires pareils à des tombeaux, où des âmes violentes viennent chercher la paix dans le silence de la mort; grands christs saignants sur la croix, livides et effrayants de réalisme brutal dans la souffrance d'agonie.

Le Roussillon, c'était déjà, — mieux qu'aujourd'hui, — l'Espagne, pleine de poésie et de mystère, qui attire Mérimée, comme toute chose étrange ou nouvelle; c'est la province qui vit dans son isolement, protégée par ses hautes montagnes, par sa situation en dehors des voies suivies; terre des rois de Majorque et d'Aragon, encore espagnole il y a deux siècles; race de Catalans aux passions violentes, aux énergies redoutables, qui passèrent les mers avec

Digitized by Google

les conquistadors; pays qui garde encore son caractère propre, accusé, comme la vieille Bretagne, à l'autre coin de la France.

De sombres légendes se perpétuent dans les hameaux des montagnes, et *la Vénus d'Ille*, la Vénus de bronze aux yeux méchants, n'est point déplacée dans cette vallée de la Têt où se content des histoires de mort, de terribles vengeances.

Lorsqu'il visita pour la première fois le Roussillon, où il devait souvent revenir [1], Mérimée avait trente et un ans. Jeune, déjà célèbre, investi de fonctions officielles, présenté par un hôte connu et respecté, M. l'Inspecteur était partout bien accueilli et fêté. Dans la *Vénus d'Ille*, il est question de la copieuse hospitalité roussillonnaise : « Je serais certainement mort d'indigestion si j'avais goûté seulement à tout ce qu'on m'offrait. Cependant, à chaque plat que je refusais, c'était de nouvelles excuses. On craignait que je ne me trouvasse bien mal à Ille. Dans la province, on a si peu de ressources, et les Parisiens sont si difficiles. »

Ce Parisien, curieux et observateur, ne trouve point si désagréable le séjour dans la province où il a tant de choses à regarder. Il aime la simplicité de ses hôtes, il s'en amuse parfois, cherchant à effrayer de bons paysans par des histoires terribles qu'il leur conte, le soir, devant le feu de la chaumière. Il jouit avec délices de la vie de touriste, des longues courses dans la montagne, de la bonne fatigue des soirs de marche. Il s'attarde aux pays qu'il voulait seulement traverser. Il oublie presque son Paris. Il s'en venge en disant aux Parisiennes beaucoup de mal de ceux qui le reçoivent si bien.

Mais s'il reprend avec ses amies son masque d'homme du monde sceptique et railleur, il reste pour les honnêtes provinciaux l'homme simple et de bonne compagnie qu'il a été parmi eux. Ses lettres à M. de Passa sont cordiales et sans façon. Sur de grandes feuilles portant l'empreinte officielle, il conte à son vieil ami, en laissant courir sa plume, dans un style souvent lâché, des anecdotes de voyage; il l'entretient des événements du jour, de la politique, qu'il est bien placé pour observer. Il se prononce sur les personnes et les choses en homme qui a vu de près, qui s'intéresse au jeu des coulisses autant qu'à celui de la scène, — sur un ton de spectateur détaché, qui regarde avec intérêt et ne se passionne jamais, — en artiste qui aime les choses curieuses et recherche le pittoresque, — en sceptique aussi, prêt à sourire quand les autres s'étonnent. Nullement guindé d'ailleurs : c'est le jeune homme

[1] Lors de ses fréquents voyages en Espagne, où il allait trouver la comtesse de Montijo ou bien se débattre au milieu des manuscrits de la bibliothèque de Barcelone.

Digitized by Google

confiant et expansif qui apparaît dans ces lettres, non point le gentleman correct et un peu froid qu'on l'a dit être le plus souvent.

*
* *

La correspondance de Mérimée avec M. de Passa commence en 1835 et se poursuit jusqu'en 1855. Les lettres sont assez nombreuses durant les années 1835 à 1838. La première est écrite de Paris, quelque temps après le séjour de Mérimée en Roussillon :

« Paris, 11 février 1835.

« Mon cher Monsieur,

« Il y a bien longtemps que je veux vous écrire, et je suis toujours dérangé par mille accidents. Je ne suis pourtant pas aussi coupable que vous pourriez le croire, car il n'y a guère plus d'un mois que je suis de retour dans mon boueux Paris. J'ay quitté Toulouse ou plutôt Alby vers le milieu de décembre, comptant embrasser les miens au Jour de l'an. Je commets l'imprudence énorme de me présenter le lendemain de mon arrivée chez mon ministre : « Ah! vous voilà, tant mieux. Allez-vous-en bien vite « à Fontevrault. Le roi voudrait savoir ce qu'est devenu Richard « Cœur de Lion. » Et me voilà reparti pour inspecter une vieille pierre acornée sur laquelle on a sculpté un roi de grandeur naturelle. Je vous assure qu'il n'est pas agréable de faire de l'archéologie avec 3 ou 4 degrés au-dessous de zéro, et je trouvais que notre course de Serrabona n'était que roses en comparaison. Enfin, me voilà revenu et installé chez moi pour quelque temps. »

Après une longue dissertation archéologique, Mérimée parle à M. de Passa des choses de la politique. Celles-ci sont attristantes, mais curieuses aussi à observer : les ambitions personnelles, les dissentiments parmi les hommes au pouvoir, les jalousies de ceux qui cherchent à les renverser, les intrigues de couloirs, la lutte pour les portefeuilles, voilà une petite comédie, d'autant plus intéressante pour Mérimée qu'il en connaît mieux tous les acteurs. Le cabinet du 11 octobre 1832 est encore debout; de temps à autre il s'écroule; péniblement, alors, on le réédifie sans presque rien changer à sa constitution primitive. De Broglie est parti du ministère où restent encore Thiers et Guizot. Aucun de ces deux personnages ne voulant accepter la suprématie de l'autre, ils s'entendent pour confier la présidence du Conseil à des personnalités peu gênantes, qu'on fait démissionner, d'ailleurs, lorsqu'elles menacent de le devenir; ainsi Soult a dû se retirer (18 juillet 1834); puis le maréchal Gérard (29 octobre); alors s'était constitué, avec

Digitized by Google

le duc de Bassano un ministère qui dura trois jours (10-13 novembre), après quoi le cabinet du 11 octobre revint aux affaires avec le maréchal Mortier pour président du Conseil. Celui-ci aurait préféré un champ de bataille à la tribune. Lorsqu'on l'interpellait, il se dressait de toute sa grande taille, ouvrait la bouche et ne pouvait que balbutier [1].

« Nous sommes en train de recomposer un ministère pour la millième fois, écrit Mérimée. Décidément la maréchal Mortier est trop fort. Non seulement il ne parle pas, mais il lit tout de travers. Mais le cabinet est comme nos vieilles masures, si l'on en ôte une pierre, patatras, tout tombe. M. de Rigny est, dit-on, mal avec ses collègues, et s'il ne se tire pas bien de la question américaine, il est perdu. M. Thiers, que les détails du ministère de l'Intérieur fatiguent au dernier point, ne serait pas fâché de le remplacer aux Affaires étrangères, et M. Guizot, par contre, le remplacerait à l'Intérieur dont il guigne le portefeuille avec dévotion depuis longtemps. »

Thiers rêvait alors des Affaires étrangères. Il aimait à porter sur toutes choses sa mobile activité. D'abord, à l'Intérieur, il avait joué au Fouché, puis, au Commerce, il avait songé à Colbert; revenu à l'Intérieur, il imitait Périer; volontiers, maintenant, il se fût essayé dans le personnage de Richelieu. L'occasion semblait bonne : l'amiral de Rigny, qui avait remplacé le duc de Broglie aux Affaires étrangères était incapable de soutenir un débat devant la Chambre. Thiers le suppléa plusieurs fois, puis songea à prendre sa place. Guizot s'y opposa. Et pourtant, Mérimée dit que M. Guizot « guignait avec dévotion » le portefeuille de l'Intérieur.

Quant à la question américaine qui donnait tant de mal à M. de Rigny, c'était une vieille contestation entre les Etats-Unis et la France, au sujet des navires saisis irrégulièrement de 1806 à 1812. Ce fut M. de Broglie qui, revenu aux Affaires étrangères, fit adopter son projet d'une indemnité de 25 millions et parvint à arranger les choses. M. de Rigny n'avait alors plus rien à craindre : il était ministre sans portefeuille.

Le maréchal Mortier s'était en effet retiré le 20 février 1835. Cette fois, le remaniement avait été laborieux. Le roi avait frappé à toutes les portes, il s'était adressé successivement à Molé, à Dupin, aux maréchaux, d'ordinaire fort dociles en pareil cas, à Soult, à Gérard, à Sébastiani. En vain. Force lui avait été de rappeler le duc de Broglie, qui prit les Affaires étrangères et la présidence du Conseil.

[1] Voy. Thureau-Dangin, *Histoire de la monarchie de Juillet*, t. II.

Digitized by Google

Mérimée annonce à M. de Passa la solution de la crise, mais il en prévoit déjà une nouvelle.

« Nous avons enfin un ministère, toujours le même, puisque la seconde représentation de la farce de novembre n'a pas eu un dénouement différent. La Chambre ne demande qu'à être menée, mais le mal, c'est qu'elle a affaire à des paresseux qui ne veulent pas s'en donner la peine. La bonne intelligence entre les paresseux susdits commence, dit-on, à s'altérer. Bref, on nous prédit une troisième comédie, dans le genre des deux premières, pour le mois d'avril. Tout cela est fort triste, et c'est une raison pour faire de l'archéologie que de voir la politique si brumeuse [1]. »

La « farce de novembre » avait été la constitution du ministère des *trois jours* sous la présidence du vieux duc de Bassano. Elle eut le dénouement qui convient à une « farce ». Voyant qu'on ne les prenait point au sérieux, les nouveaux ministres avaient remis leur démission sans prévenir le duc. M. de Bassano arrive au Conseil, chez le roi : « Je pense, dit Persil, que Votre Majesté considère le ministère comme dissous. » Louis-Philippe fit un signe d'assentiment, et comme le maréchal avait l'air ébahi de quelqu'un qui ne comprend pas, le roi ajouta : « Je regrette, monsieur le duc, que nous ayons fait si courte campagne. »

Et M. le duc s'en alla, mélancolique, reprendre le fiacre qui l'avait amené.

Le cabinet du 11 octobre s'était alors reconstitué. Il avait une affaire délicate à mener à bien : le procès des accusés d'avril, compromis dans les insurrections de Lyon, Lunéville et Paris. L'instruction, poursuivie par la Cour des pairs, avait été laborieuse; on avait arrêté 2,000 personnes, cité 4,000 témoins, entassé 17,000 pièces au dossier. Les pairs n'avaient retenu que 164 accusés, dont 43 contumaces. Les plus en vue étaient : Godefroi Cavaignac; A. Marrast; Baune; *Berryer-Fontaine;* Guinard; de Kersausie; de Ludre; Recurt; Landolphe; Lebon; Vignerte; Caussidière.

Comme il arrive toujours en pareil cas, l'opposition avait cherché à agiter l'opinion : on représentait les prisonniers comme des martyrs soumis à d'affreuses tortures; on convoquait à Paris 150 républicains notables pour prendre la parole en faveur des accusés. Pasquier, président de la Cour des pairs, ne voulut admettre comme défenseurs que des avocats en titre. De là nouvelles attaques, plus violentes, des républicains. Mérimée pense que cela n'émeut personne :

[1] Lettre de Mérimée à M. de Passa, du 26 mars 1835.

Digitized by Google

« Nous allons avoir demain l'ouverture du grand procès. Personne ne s'en inquiète et les affaires vont leur train. Le ministère compte avec raison, je crois, sur la violence des accusés, sur leur rhétorique, pour se justifier d'avoir entrepris le procès. On nous promet en effet des théories singulièrement instructives. Un des défenseurs ou conseils, M. Dupont de l'Eure, disait l'autre jour qu'il y avait eu des discussions entre lui et Guinard sur l'exposition du système républicain. « Nous sommes tombés d'accord, disait-il, « que les biens immeubles doivent être communs, cela ne fait pas « de doute. Mais Guinard insiste pour que les outils des ouvriers « soient *communs* aussi entre tous ceux de la même profession, et « cela me paraît imprudent à dire, prématuré. »

« A côté de ces blagueurs, on dit qu'on verra des ouvriers lyonnais à grand caractère, véritables Gracchus, Catilina, etc... [1] »

A la même époque, la guerre civile est en Espagne; on se bat pour don Carlos ou Marie-Christine. La longue durée de la lutte, les maux qu'elle entraînait, avaient exaspéré les Espagnols. On reprochait aux ordres religieux de soutenir le parti absolutiste : le comte de Toreno avait ordonné la suppression des communautés de Jésuites et la saisie de leurs biens; à Saragosse, à Reuss, à Valence, à Barcelone, on brûla des couvents, on maltraita les moines, on en massacra même quelques-uns. La guerre devint féroce.

Mérimée, qui s'intéresse beaucoup aux affaires d'Espagne, communique ses réflexions à M. de Passa :

« C'est assez parler de vieux monuments. Causons un peu de vos voisins qui s'entr'égorgent, carlistes ou christinos, à qui mieux mieux. Je lis souvent les journaux espagnols, qui font frémir. L'autre jour, la *Gazette officielle* célébrait le zèle patriotique d'un général qui avait fait fusiller la mère d'un caberilla carliste, *pos el escarmiento de los malvados* [2]. En lisant les faits et gestes de ce boucher de Mina [3], on se croit aux beaux temps du moyen âge. Ce ne serait rien encore que cette guerre-là, si on se bornait à tuer, mais les coquins démolissent les églises et vendent les tableaux. Le plus beau cloître de Madrid, il n'était par fort ancien, vient d'être abattu par ordre de M. Mendizabal [4], qui veut faire sa

[1] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, 4 mai 1835.

[2] « Pour l'exemple des méchants. »

[3] Don François Espoz y Mina (1781-1836), chef de guérillas espagnoles. Il avait longtemps résisté à Moncey, puis avait dû capituler dans Barcelone. Réfugié en Angleterre, en 1834, il était revenu en Espagne pour se mettre au service de Marie-Christine.

[4] Don Juan Alvarez y Mendizabal (1790-1853), avait contribué à la

Digitized by Google

cour aux exaltés. Je commence à croire au triomphe final de don Carlos, et il serait assuré s'il n'était accompagné de tant de potences toutes prêtes. Les faiseurs de romans doivent se réjouir qu'on leur laisse un pays poétique et sauvage, mais il est bien triste de voir tant d'honnêtes gens sacrifiés pour les menus plaisirs de quelques imbéciles.

« En Espagne on fait la révolution, me dit-on, le livre de M. Thiers à la main. On joue la révolution française comme un drame classique et, dans toutes les péripéties, les acteurs se demandent : *Y ahora que dice Thiers?*

« Je suis bien fâché, comme tous ses amis, de lui voir prendre la présidence. Maintenant il ne peut plus que descendre, et je crains que cette descente ne soit rapide[1]. »

*
* *

Volontiers aussi Mérimée parle à M. de Passa des incidents de ses voyages, des pays qu'il a traversés :

« Paris, 5 juillet 1835.

« Mon cher Monsieur,

« Comment pouvez-vous vous plaindre de la sécheresse à Perpignan, la ville la *plus humide* de la terre! D'ailleurs, il me semble que pendant mon séjour en Roussillon, il a plu pour plus d'une année. Je sais bien que vous autres, agriculteurs, vous aimez mieux une répartition plus égale du sec et de l'humide, mais nous autres, habitants de la grande ville, qui croyons que le pain pousse tout fait sur les arbres et les brioches sur des arbustes, nous ne pouvons concevoir qu'on soupire après le mauvais temps. Je voudrais pouvoir vous envoyer quelques échantillons des pluies que j'ai essuyées ou plutôt qui m'ont inondé, lavé, trempé, pendant mon court séjour en Angleterre. Puisque nous en sommes sur le climat, expliquez-moi comment il se fait qu'au douzième et treizième siècle tous les cartulaires d'abbayes anglaises, non seulement au midi, mais au nord de Londres, fassent mention de vignes, *vineas*, *vinaria*, au nombre des biens dépendant des monastères? Or, vous savez que la vigne ne vient même, au sud de Londres, qu'en serre

révolution de 1820 contre l'absolutisme. Réfugié à Londres, il y fit une fortune considérable; il revint à Madrid en 1835; il devint ministre des finances, puis président du Conseil. Mais il était moins habile que présomptueux; il dut démissionner le 15 mai 1836, après avoir décrété la vente des biens monastiques.

[1] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, 6 mars 1836.

Digitized by Google

chaude, et qu'on n'y obtient qu'un raisin capable d'agacer pour un an les dents d'un Roussillonnais. Le climat de l'Angleterre a-t-il changé, ou bien leurs vignes n'étaient-elles cultivées que pour faire du verjus? »

Il a visité, près de Salisbury, un monument druidique, avec un fossé « parcourant une ligne de plus de vingt lieues », et il se demande « quels diables de gens faisaient tous ces travaux-là avec des eustaches de silex ».

Il termine cette lettre par quelques remarques sur le peuple anglais :

« Adieu, cher Monsieur, je ne veux pas vous faire une relation de mon voyage. Je vous dirai pourtant que ce qui m'a le plus frappé, c'est la disposition démocratique de l'Angleterre. Le progrès est immense depuis quelques années. Il me semble qu'elle en est à 89. Il faut espérer, le peuple ayant surtout du bon sens, qu'ils n'en viendront pas à 93. Je pars pour la Bretagne à la fin du mois, et si Dieu me prête vie, il ne serait pas impossible que je vous rendisse visite à la fin de l'année.

« Veuillez agréer, cher Monsieur, l'expression de tous mes sentiments dévoués. Veuillez présenter mes hommages respectueux à Mme de Passa.

« Pr. Mérimée. »

A l'automne de 1835, il a parcouru la Bretagne. Mérimée est un philologue fort curieux : comme toujours, il a étudié la langue du pays visité; c'est aussi un observateur, aimant le pittoresque, celui des mœurs plus que celui de la nature : il a regardé avec intérêt des processions bretonnes; il a remarqué les coutumes qu'inspire une foi naïve à des gens encore rudes et grossiers; il n'a vu, dans tout cela, que superstition et bêtise. Et il en parle sur le ton d'ironie sceptique qu'il garde toujours lorsqu'il s'agit des choses de religion, avec des plaisanteries bien communes et des expressions très suffisamment réalistes :

« A bord d'un bateau à vapeur de Nantes à Angers,
8 octobre 1835.

« Mon cher Monsieur,

« J'ai reçu hier seulement votre aimable lettre qui m'a poursuivi par toute la Bretagne sans m'atteindre qu'au moment de mon départ de Nantes...

. . . . . .

« Croyez, Monsieur, que le catalan qui me faisait tant enrager, n'est qu'un jeu d'enfant auprès du bas-breton. C'est une langue que

Digitized by Google

celle-là. On peut la parler fort bien, je crois, avec un bâillon dans la bouche, car il n'y a que l'estomac ou même les entrailles qui paraissent se contracter quand on cause en bas-breton. Il y a surtout l'*h* et le *c'h* qui laissent loin derrière elle la *jota* espagnole. Les gens qui parlent cette belle langue sont bons diables, mais horriblement sales. On tient à déshonneur de laver ses culottes, et ceux qui donnent dans cette pratique n'osent porter ces culottes à demi propres que dans les villes. On voit dans les villages les enfants et les cochons se roulant pêle-mêle sur le fumier, et la pâtée que mangent les premiers serait probablement refusée par les cochons du Canigou. J'ai assisté à des fêtes de village, qui commencent par des processions, prières, etc., et finissent par une soûlerie complète.

« A Saint-Gildas surtout, j'ai été témoin d'une cérémonie assez drôle. Il y a une fontaine dont l'eau est souveraine pour les maladies présentes et à venir. La manière de s'en servir est d'en prendre une gorgée dans sa bouche et de la recracher dans sa manche. Un ami vous en dégobille un verre ou deux dans la nuque. Pêle-mêle avec les fidèles, on voit une grande quantité de bêtes de toutes espèces, car M. Saint-Gildas est aussi vétérinaire. Mais les bêtes ont plus d'esprit que les Bretons et ne veulent ni boire ni être aspergées, d'où résultent les conflits les plus comiques, ruades, coups de cornes, braiements, jurements et coups de bâton. J'ai eu le malheur de ne pas voir une seule batterie. Tous les ans, près d'Auray, il y a des batailles réglées entre les villages pour savoir qui portera la châsse de Notre-Dame. Le village dont les bâtons se trouvent les plus durs et les mieux maniés porte la châsse en triomphe, au moyen de quoi il peut compter sur une récolte de sarrasin bien plus belle que celle de ses voisins.

« Adieu, cher Monsieur, excusez mon long bavardage, et veuillez croire à tous mes sentiments d'estime et d'amitié que je vous ai voués. Veuillez présenter mes respects à M^me^ J. de Passa.

« Pr. Mérimée. »

*
* *

Mais la politique, les anecdotes de voyage ne sont que des hors-d'œuvre dans ces lettres où la plus large part est faite aux dissertations archéologiques. Reproduire entièrement celles-ci serait courir le risque d'ennuyer le lecteur. Aussi nous contenterons-nous de retenir ce qui peut aider notre jugement sur Mérimée archéologue.

On parle peu de ce dernier, et quand on en parle, c'est un peu

Digitized by Google

au hasard, faute de renseignements précis. Les biographes, les critiques s'occupent surtout de l'écrivain, du *novelliste;* et quand ils ont dit que Mérimée a été « archéologue, voyageur, critique d'art, historien, philologue, homme du monde, et même sénateur », ils se contentent d'ajouter, sans preuves bien certaines : « ... le tout très diligemment, sauf ce dernier point, et très compétent, très sûr en chacun de ses personnages. »

Archéologue très compétent et très sûr, serait-ce une louange pour celui qui écrivait : « Il faut être un peu bête pour ne faire qu'une chose, et dans les arts on n'excelle qu'en s'y consacrant d'une manière absolue? » Mérimée souriait de cette bêtise; il eût dédaigné d'être un grand savant s'il eût fallu cesser d'être un gentleman. Il fut ce que peut devenir un homme du monde qui fait de l'érudition, mais ne s'y consacre point absolument : un archéologue médiocre, très curieux mais nullement passionné, consciencieux quand même; modeste, et point affirmatif; avec cela connaissant très bien la technique de son art, parlant avec facilité de voussure, de ressaut, d'archivolte, de stylobate; mais manquant un peu aussi de cet autre sens de l'archéologue qui lui fait rapidement entrevoir la vérité et que possèdent seuls ceux qui ont consenti à ne vivre que parmi les ruines. Et ainsi, il était admirablement fait pour rendre intéressantes aux gens du monde ses conversations sur nos vieux monuments; moins bien doué pour se prononcer sur ceux-ci avec la compétence d'un vrai savant. Il le sentait lui-même et d'autres le lui démontraient surabondamment.

Dans son étude sur les monuments du Roussillon (publiée dans ses *Notes d'un voyage dans le midi de la France*), il avait laissé se glisser bon nombre d'erreurs, dont quelques-unes assez plaisantes [1]. Un vieux savant roussillonnais, M. Campagne, les releva avec le ton hargneux qui lui était coutumier. C'était un homme terrible, que M. Campagne, de l'espèce provinciale qui n'a jamais quitté sa province, espèce très redoutable pour un voyageur comme Mérimée. M. Campagne avait passé sa vie à étudier les monuments

[1] Il faisait notamment remonter aux Wisigoths la construction du pont de Céret qui date du quatorzième siècle; il voyait un « emprunt fait à l'architecture moresque » dans des pignons à redans dont la forme est empruntée à l'architecture du Nord; il disait contemporaine de Charles-Quint la construction du Castillet qui existait cent cinquante ans avant la naissance de cet empereur.

M. Brutails, archiviste de la Gironde, dans son *Etude sur l'église et le cloître d'Elne*, a relevé incidemment quelques erreurs de Mérimée.

Voy. *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales* (1887).

Voy. également P. Vidal, *Elne*.

Digitized by Google

du Roussillon; c'était son bien, sa chose; et quand l'inspecteur des monuments historiques osa empiéter sur son domaine, il entra dans une grande colère. Alors, il prit sa plume de bataille, qui ne s'était exercée jusque-là que contre les érudits catalans, et il rédigea, contre l'intrus parisien, deux articles pour le *Publicateur des Pyrénées-Orientales* [1], où il était proprement démontré que Mérimée n'entendait rien à l'archéologie. Cela commençait ainsi : « Peut-on voir un département plus malheureux que le nôtre! Depuis l'invention de l'imprimerie, combien peu d'écrivains y a-t-il qui n'en aient dénaturé ou faussé l'histoire et tout ce qui s'y rattache! Mais c'est surtout depuis l'apparition des résumés, des petits voyages, des pittoresques, que l'erreur, l'ignorance, le mensonge et le charlatanisme s'évertuent à l'envi à outrager ou travestir la vérité des faits qui nous concernent... L'auteur qui va nous occuper aujourd'hui n'est pas, assurément, de ceux qu'enfante un vil amour du gain. Outre qu'il s'est déjà fait un nom par divers ouvrages publiés sans souscription, son titre et la modestie qu'il fait éclater dans la préface de ses *Notes*, préviennent d'abord en sa faveur. Et cependant... hélas!... hélas! »

Et cela finissait par ces mots : « M. Mérimée termine là ses notes sur le Roussillon. A vous maintenant, lecteurs, de dire si c'est tant pis ou tant mieux. »

Le vieux savant avait en archéologie une certaine compétence. Dans une lettre à M. de Passa, où la vivacité de certaines expressions trahit l'amour-propre froissé, Mérimée reconnaît la justesse des critiques qui lui sont adressées :

« Paris, le 6 mars 1836.

« Cher Monsieur,

« J'étais à Chartres lorsque j'ai reçu votre aimable lettre. Elle ne m'apportait pas de nouvelles, car j'avais déjà reçu les deux articles du *Publicateur* par les soins probablement de leur auteur. Sans hyperbole, je vous dirai que j'ai été infiniment plus touché de la preuve d'amitié que vous m'avez donnée en cette circonstance que des critiques un peu amères dont mon livre a été l'objet. Je vous aurais répondu sur-le-champ si une bonne esquinancie n'était venue me mettre sur le flanc pour quelques jours. La morale, c'est qu'il ne faut pas grimper aux clochers gothiques par un vent du nord.

« Le pire des critiques c'est qu'elles sont justes. Lorsque ce malencontreux chapitre s'imprimait, j'étais en Angleterre, ne pou-

[1] Numéros des 23 et 30 janvier 1836.

Digitized by Google

vant surveiller les épreuves, et de la sorte plusieurs boulettes ont été imprimées, qu'un peu de réflexion m'aurait fait rayer sur les épreuves. Toutefois, j'aurais pu répondre sur quelques points, lorsque votre lettre m'en a empêché. Puisque le critique est tel que vous me le peignez, il est inutile d'argumenter avec lui, et je me souviens d'un proverbe sensé, quoique peu délicat : « Qui se couche avec les enfants se relève m..... »

« Ainsi, basta! j'aime mieux ne pas relever quelques bêtises qu'il m'a fait dire, plutôt que de me commettre avec un monsieur de son espèce. »

M. Campagne avait bien tort de relever avec autant d'acrimonie les erreurs d'un archéologue aussi modeste que Mérimée. Celui-ci paraît timide et circonspect; il hésite longtemps avant de se prononcer; il prie M. de Passa de lui donner des renseignements, il lui envoie des plans, lui demande des conseils pour lesquels il est plein de déférence :

« Voilà une idée que je vous soumets comme au meilleur juge, et que m'a donnée la *Gallia Christiana* en rapportant la tradition qui ferait d'Elne une copie de Jérusalem[1]. »

Et plus loin :

« Voilà bien des suppositions, Monsieur, que vous trouverez peut-être diablement hasardées[2]. »

Dans d'autres lettres :

« Vous allez me trouver bien présomptueux de discuter devant vous la forme des voûtes de l'église d'Elne[3]. » — « J'ai des remerciements à vous faire pour votre indulgence. Vous avez vu comme je me suis mis souvent à l'abri derrière votre bouclier; j'ai voulu faire le crâne à propos de la voûte d'Elne; j'ai bien peur qu'il ne m'en cuise[4]. »

Mérimée n'avait point en son érudition une confiance exagérée. Il sentait, d'ailleurs, combien sont délicates à exercer des fonctions qui exigent une compétence très spéciale, des connaissances longues à acquérir. Jusque-là il s'était occupé un peu de tout : de littérature, de critique, de théâtre, de philologie, d'histoire, de beaux-arts, en homme du monde, qui veut connaître un peu de chaque chose et ne se piquer de rien. Mais un archéologue officiel ne peut se contenter d'une demi-érudition : ses opinions sont discutées, ses erreurs relevées avec acrimonie par les pédants, ou, ce qui est pis, avec ironie par les gens d'esprit, et Mérimée avait l'amour-

[1] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, 4 mai 1835.
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.* Paris, 5 juillet 1835.
[4] *Ibid.* Paris, 8 octobre 1835.

Digitized by Google

propre fort inquiet. Sa rapide fortune, due à la protection de la famille de Broglie et du comte d'Argout, dont il avait été le chef de cabinet, lui avait fait beaucoup d'envieux; et l'Ecole des chartes, — dont il n'avait point fait partie, — semble avoir eu pour lui une sympathie toute relative, à laquelle il répondait de son mieux[1]. D'ailleurs, quand les Parisiens faisaient trêve, c'étaient les provinciaux qui partaient en guerre : la race des grands hommes des petites villes n'aima jamais ce monsieur qui venait leur voler les plus beaux sujets de dissertations érudites.

La circonspection de Mérimée s'explique donc, tout aussi bien que sa modestie, qui se défend des assertions trop affirmatives : « Bien que je me sois imposé la loi de ne parler que des choses que j'ai *vues*, dit-il dans ses *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, il se peut que bien des erreurs de fait me soient échappées. Il est souvent difficile de *voir*, et je ne doute pas qu'un examen plus approfondi ne modifiât quelquefois mes *conjectures* à leur égard...

« Je croirais avoir rendu service à l'archéologie en provoquant un nouvel examen des monuments que j'ai décrits, en attirant la discussion sur les questions que j'ai effleurées. Il est rare d'arriver du premier coup à la vérité, mais on doit s'estimer heureux quand on est cause que la vérité se découvre, dût-on soi-même être convaincu d'erreur[2]. »

Si Mérimée n'était point toujours heureux dans ses hypothèses sur les monuments qu'il visitait, les rapprochements qu'il pouvait faire au cours de ses voyages le servaient merveilleusement pour détruire les erreurs de l'archéologie locale. Celle-ci naissait à peine : elle étudiait minutieusement les vieux cloîtres, les vieilles églises; mais, faute de termes de comparaison, manquant de données précises sur les monuments des autres provinces, elle se perdait souvent dans d'étranges conjectures, et trouvait extraordinaires, uniques en leur genre, des dispositions architecturales qu'on retrouve dans d'autres constructions.

Ainsi en était-il pour une petite église de la Cerdagne française, celle de Planès[3], dont la forme (celle d'un polygone à neuf côtés

[1] « Quant à l'inscription de Vézelay, Messieurs des Chartes n'y ont vu que du feu, mais M. Leprévost de Rouen, qui n'a pas étudié à la bibliothèque, l'a déchiffrée en grande partie. » (Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, 11 février 1835.)

[2] Prosper Mérimée, *Notes d'un voyage dans le midi de la France*. 1835, pages v et vi.

[3] Sur l'église de Planès, voy. : Dr Sabarthez, *l'Eglise de Planès*, étude archéologique; Brutails, *Notes sur l'art religieux du Roussillon*. Paris, 1895 et E. Brousse fils, *les Pyrénées inconnues : la Cerdagne française*.

Digitized by Google

sur trois desquels s'ouvrent des absidioles), intriguait vivement les érudits du Roussillon. Une légende, recueillie depuis par le poète castillan Victor Balaguer[1] et par le poète catalan Jacinto Verdaguer[2], en faisait un tombeau arabe élevé à l'endroit où périt un émir musulman, Munuzza, chef des Sarrasins du nord de l'Espagne, s'était épris de la belle Lampégie, fille du duc Eudes d'Aquitaine, et l'avait épousée. Irrité, le khalife Abd-er-Rhaman envoya une armée contre le traître qui s'était allié à une infidèle. Munuzza s'enfuit à travers les montagnes et les forêts de la Cerdagne; mais un jour qu'accablé de fatigue il se reposait à l'ombre des grands pins, il se laissa surprendre et tomba percé de coups. La belle Lampégie fut envoyée au harem de Damas...

La légende troublait les érudits. M. de Passa voulait que l'église de Planès fût une construction arabe. Mérimée n'était point de cet avis (en quoi il avait bien raison : ce monument remonte vraisemblablement au quinzième siècle) et combattait l'erreur de l'archéologue roussillonnais :

« Depuis que je vous ai quitté, écrivait-il, j'ai eu occasion d'examiner deux églises ou baptistères de la même espèce que celle de Planès, que je persiste à croire très chrétienne. La première est votre voisine, et je vous la recommande si vous allez de ce côté.

C'est à Rieux-Mérinville, entre Narbonne et Carcassonne, que se trouve cette merveille.

. . . . . .

« L'autre monument du même genre est dans la maison centrale de Fontevrault. On l'appelle la tour d'Evrault, et l'on suppose qu'elle a été la résidence d'un fameux voleur du temps de Charlemagne. Malheureusement pour la tradition, les arcades sont toutes ogivales. Je présume que c'était un baptistère du treizième siècle qu'on avait placé hors de l'église pour faire de l'archaïsme; car vous savez que c'était un usage général dans les premiers siècles. Je vous en envoie également un croquis[3]. »

Ce ne sont point, d'ailleurs, ses travaux archéologiques qui ont fait de Mérimée un excellent inspecteur des monuments historiques, mais le zèle, la passion qu'il mit à défendre nos vieux édifices.

En bien des endroits, ceux-ci étaient menacés; ici, on témoignait à leur égard l'indifférence la plus complète, et c'était chose désastreuse; là, on s'en préoccupait trop, et c'était chose plus désastreuse encore. Une famille de porcs habitait la pyramide de Couard (près d'Autun), qu'on disait être le tombeau de Divi-

[1] Victor Balaguer, *Tragedia de Lluvia*. Madrid, 1888.
[2] Jacinto Verdaguer, *Canigó*, 1889.
[3] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 11 février 1835.

Digitized by Google

tiacus; celui du pape Innocent IV, à Villeneuve-lez-Avignon, était enseveli sous les barriques d'un tonnelier; en Roussillon, les artilleurs manœuvraient dans le cloître d'Elne et y avaient établi une salle de police. A Avignon, pour faire disparaître des vestiges de superstition, les esprits forts décapitaient de pauvres saints de pierre; en Bretagne, des fidèles trop zélés infligeaient pareil supplice à certain personnage d'un groupe sculpté qu'ils pensaient être le diable. Plus pratiques, des soldats casernés au château des Papes, à Avignon, détachaient habilement de vieilles fresques et trouvaient grand profit à les revendre. Dans d'autres endroits, comme à Nîmes, sévissait un enthousiasme déplorable; sous prétexte de restaurer, on voulait reconstruire[1]. Le badigeon faisait fureur, à l'étranger comme en France : « J'ai trouvé, écrit Mérimée à M. de Passa, les Anglais aussi barbares que nous. Je vous avais parlé du temple de Londres. On vient de le restaurer, c'est-à-dire de le dénaturer si complètement, qu'il est impossible d'y rien reconnaître. On a tout refait, moulures et murailles, tout gratté, tout récrépit[2]. »

Mérimée s'indigne contre ces réparations maladroites, ces profanations barbares. Il combat sans cesse pour préserver nos richesses archéologiques. Il s'adresse au ministre, aux préfets, aux municipalités, aux curés. En Roussillon, il avait recours à M. de Passa : « J'ai appris, avec bien du plaisir, que vous aviez eu la bonté d'accepter la mission de correspondre avec notre commission de l'Instruction publique. Je n'aurais pas osé, avant d'avoir su votre acceptation, vous demander s'il vous serait agréable d'avoir le même titre au ministère de l'Intérieur.

« Si cela ne vous répugnait pas, vous feriez une bonne œuvre, et peut-être que le titre d'inspecteur pourrait vous être utile pour faire entendre raison aux préfets qui laissent manœuvrer les artilleurs dans le cloître d'Elne. Veuillez me répondre là-dessus franchement. Les ennuis de la place seront de m'écrire quelquefois quand on voudra faire quelque avanie aux vieux édifices[3]. »

Et, dans la lettre suivante : « Vous aurez probablement déjà reçu du préfet des Pyrénées-Orientales l'avis de votre nomination. Je vous recommande bien de le tourmenter tant que vous pourrez, s'il est aussi indifférent que par le passé pour les belles colonnettes du cloître d'Elne. Ce n'est pas pour faire une salle de police qu'on les a taillées, et l'abandon où on les laissait est, je crois, un cas d'excommunication[4]. »

[1] Voy. A. Fillon, *Mérimée et ses amis.*
[2] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 5 juillet 1835.
[3] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 11 février 1835.
[4] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 26 mars 1835.

Digitized by Google

Pour l'aider à surmonter les difficultés de toute nature qu'il avait à vaincre, Mérimée provoqua la formation de la commission des Monuments historiques. Il en parle à M. de Passa :

« Nous sommes occupés à rédiger des instructions pour les correspondants de notre comité. Je trouve qu'on les fait trop longues et qu'on en demande trop. Nous sommes une drôle de réunion. Voici nos noms :

« M. Guizot, président; M. Cousin, vice-président; M. A. Leprovost, M. Ch. Lenormant, M. Victor Hugo, M. Sainte-Beuve, M. Lenoir, M. Dideron, M. Vitet, et votre humble serviteur.

« Vous dire quels bavards nous faisons est impossible. Le Victor Hugo nous fait de la poésie sur tout, et M. Cousin des discours de deux heures auxquels je ne comprends rien. Nous allons cependant faire publier une bonne chose, c'est un manuel de Paléographie plus simple et plus concis que celui de Mabillon et de D. Devaisnes, avec des exemples et des alphabets, et une liste des principales abréviations.

« Je demande qu'on réimprime la carte de Peutinger, l'itinéraire d'Antonin et la *Notitia dignitatum*, mais je ne sais si les fonds seront suffisants [1]. »

Mérimée était le secrétaire et l'ordinaire inspirateur de cette commission, qui réunissait les aptitudes et les talents les plus divers. Avec son concours, il parvint à sauver nombre de nos vieux monuments que l'ignorance, le fanatisme, la cupidité, l'indifférence, ou un zèle maladroit pire que l'indifférence, menaçaient de destruction totale ou de profanation. « Si Victor Hugo n'avait pas écrit *Notre-Dame de Paris*, et si Mérimée n'avait pas provoqué la formation de la commission des Monuments historiques, on aurait rasé tous nos vieux édifices pour construire des Madeleine ou des Bourse [2]. »

Par les services qu'il rendit ainsi, Mérimée a droit à notre reconnaissance; des ruines antiques sont debout qui lui doivent d'exister encore; il a sauvé maint vieux cloître où, pendant des siècles, dans le silence des sanctuaires, prièrent des âmes détachées du monde; mainte cathédrale où s'agenouillèrent des générations d'hommes qui savaient faire entendre à Dieu leurs chants d'amour et leurs cris de souffrance.

Cet incroyant nous a conservé les temples des siècles de foi, où l'art seul l'intéresse et le passionne. Dans les longs couloirs sombres des monastères, où les voûtes romanes semblent peser sur

[1] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 11 février 1835.

[2] Ph. Burty, *l'Age du romantisme*, cité par A. Fillon, *Mérimée et ses amis*.



Digitized by Google

nous de tout le poids d'une pierre de sépulcre, dans les hautes cathédrales où les voûtes gothiques s'élancent pour porter la prière jusqu'au ciel, l'âme religieuse du moyen âge parle à nos âmes attiédies.

Mérimée ne l'entend point; pour lui, les pieux architectes veulent « forcer l'étonnement du spectateur », les flèches et les tours gothiques « menacent le ciel », — alors qu'elles y aspirent, qu'elles l'implorent.

Il n'avait pas la foi, mais il avait le culte de l'artiste pour les vestiges du passé.

Artiste, il l'était par hérédité, par éducation, en dilettante, à la façon de ceux qui jouissent des chefs-d'œuvre par l'esprit plutôt que par le cœur, comprenant mieux le détail que l'ensemble, mieux doué pour étudier, comprendre, que pour sentir et s'émouvoir. Il écrit, non point possédé par une inspiration, mais poussé par l'intérêt qu'il attache à chaque chose, et dans ce qu'il écrit, jamais il ne met l'émotion sincère, le sentiment personnel qui anime toute une œuvre et prend le lecteur tout entier.

Pourtant il se passionne, non pour ce qu'il crée, mais pour ce qu'il admire; il le défend religieusement, victorieusement, et par ce qu'il nous a ainsi conservé, transmis, il est peut-être plus grand que par ce qu'il nous a donné, — par toute son œuvre littéraire.

*
* *

Dans tous les genres qu'il aborde, il a le souci du détail vrai, précis; c'est par là qu'il serait un réaliste s'il prenait cela autour de lui, et si, avec cela, il n'avait besoin de l'exotique, du merveilleux, de la légende. Quand il fait de l'érudition historique, il lui faut bien chercher la réalité seule; ce n'est point sans regret qu'il dépouille celle-ci de la poésie dont l'enveloppait la tradition : « Plus j'ai étudié cette histoire de don Pèdre, dit-il dans une lettre à M. de Passa[1], et plus je m'aperçois combien la vérité est inférieure à la fable. La tradition est une admirable magicienne pour arranger les choses poétiquement. On s'échine pour leur ôter cette poésie et l'on parvient à faire quelque chose d'ennuyeux. C'est ce qu'on appelle travailler consciencieusement. Voilà deux ans que je m'échine sur ce sujet, et en dernier résultat, je ne conterai jamais si bien les aventures de mon héros que les *majos* et les *majas*[2] de Séville. »

[1] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, 15 décembre 1846.
[2] Ramon de la Cruz, poète dramatique de la seconde moitié du dix-

Digitized by Google

L'érudition l'attire; il y a tant de choses curieuses à découvrir en secouant la poussière des vieux parchemins! Il s'attache aux sujets dramatiques, aux héros encore énigmatiques, dont l'histoire conserve l'attrait du mystère, dont la vie a frappé les contemporains par des actions extraordinaires que la tradition a rendues merveilleuses; ainsi s'est présentée à lui cette légendaire figure de don Pèdre le Cruel, qu'il a eu tant de peine à voir avec sa vraie physionomie. Il s'est rendu à Barcelone pour fouiller les manuscrits; il s'est débattu au milieu des in-folio de la bibliothèque; il n'a point trouvé tous les documents nécessaires. A son retour à Paris, il écrit à M. de Passa pour en avoir de nouveaux.

« Paris, le 15 décembre 1846.

« Mon cher Monsieur,

« Je suis ici depuis deux jours, regrettant fort de n'avoir pu repasser par Perpignan à mon retour de Barcelone. Je ne sais si vos voisins vous auront dit tout le bruit que j'ai fait à votre porte quelques heures avant mon départ. Je n'ai trouvé que deux jolis enfants qui jouaient aux billes, et qui m'ont assuré que vous étiez à votre campagne. M. Carcassona m'a dit que, dans le même moment, vous aviez pris la peine de passer chez moi. Les renseignements qu'on m'avait promis ne sont pas venus, et vous m'obligeriez fort si vous vouliez bien vous informer auprès de M. ... s'il en possède réellement, surtout sur l'entrée de la grande compagnie. J'ai fait d'ailleurs une très riche moisson dans les archives de Barcelone, qui m'ont enchanté, de même que l'archiviste. On y trouve ce que l'on cherche, et mieux encore, et M. Bofarull est l'homme le plus aimable et le plus complaisant que j'aie rencontré en Espagne. Les archives sont dans un ordre admirable et présentent une suite unique, je crois, de documents diplomatiques de la plus haute importance [1]. »

Par contre, Mérimée se plaint vivement de la Bibliothèque royale de Paris : « Vous savez qu'on n'y trouve jamais rien, dit-il. C'est maintenant le plus vilain capharnaüm qui se puisse voir. Si je ne craignais de vous ennuyer par trop, je vous demanderais bien encore de jeter les yeux sur les registres de Saint-Jean, à Perpi-

huitième siècle, a composé plusieurs personnages de *majos* et de *majas* dans ses *Saynètes*, petites pièces qui imitent les mœurs populaires.

[1] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 15 décembre 1846.

Digitized by Google

gnan, dont on m'a parlé, et de me dire s'il y a quelque chose à prendre pour mon affaire[1]. »

Il cherche en vain les *Chronicas d'España* de Carbonnel; il prie M. de Passa de les lui procurer, et il est tout heureux quand il peut enfin les posséder; il envoie des remerciements à M. de Saint-Malo, qui lui a promis des documents : « Veuillez faire mes remerciements à M. de Saint-Malo; je les lui ferai plus amplement quand j'aurai reçu ce qu'il me destine, et, s'il le permet, j'indiquerai en note les obligations que je lui ai. Le livre que je fais ne sera guère lu, je le crains, mais ce n'est pas une raison pour ne pas rendre à César ce qui est à César[2]. »

Il nourrit à l'égard de Champollion une défiance dont j'ignore l'origine : « A propos de M. de Saint-Malo, vous le conseillez très bien d'y regarder de près avant de prêter ses chartes à M. Champollion. Il y en aurait trop à dire là-dessus. Suffit que vous ayez bien fait[3]. »

A cette époque, les lettres sont de plus en plus rares. Mérimée écrit lorsqu'il a besoin de documents. Mais, s'il a recours à l'obligeance de M. de Passa, il se montre lui-même fort empressé à obliger son vieil ami : il se charge de recommander le fils de celui-ci; il fait analyser à Paris, par un chimiste qui « est la paresse en personne », mais « très habile et très consciencieux », des plâtres dont l'agriculteur roussillonnais veut connaître la composition; il se met à sa disposition pour lui fournir des renseignements : « Je n'ai pas besoin de vous dire que si vous aviez besoin de moi pour quelques recherches à Paris, sur les *arrosages* ou autre sujet, je suis tout à vos ordres. Mais vous en remontrez à nos savants en matière d'agriculture, et je crains bien de ne pouvoir vous envoyer que leurs compliments[4]. » Il copie à son intention des airs musicaux : « J'espérais pouvoir vous envoyer des airs polonais imprimés. Je n'ai pu me procurer la collection de Sowinski, qui est épuisée. J'ai copié, aussi exactement que possible, quelques-uns de ceux qu'on m'a dit être les plus anciens. Je vous recommande un air : « Cher Poniaoski..., etc. » Il n'est pas russe, mais de l'Ukraine. C'est une prière au moment du combat que chantent les Cosaques du pays. On le dit du quatorzième siècle. Je trouve qu'il ressemble aux *Folies* d'Espagne!

« Adieu, cher Monsieur; veuillez me conserver une petite place dans votre souvenir, et si vous ou les vôtres venaient à Paris, ils

[1] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 15 décembre 1846.
[2] *Ibid.* Paris, le 16 janvier 1847.
[3] *Ibid.*
[4] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 15 décembre 1846.

Digitized by Google

n'oublieraient pas, j'espère, la rue des Petits-Augustins. Présentez mes hommages respectueux à Mme de Passa, et agréez l'expression bien sincère de tous mes sentiments dévoués[1]. »

« P. Mérimée,
« 16, rue des Petits-Augustins. »

Il n'oublie point le Roussillon, dont il a gardé un charmant souvenir :

« ... J'irai revoir votre beau Canigou qui, je l'espère, sera moins brumeux que la dernière fois que nous lui rendîmes visite. Vous souvient-il de la douce rosée qui nous reconduisit de Boul[2] à cette auberge d'Ille où il y a tant de jolies Catalanes[3]? »

La dernière lettre, datée du 27 juin 1855, est un rendez-vous que donne Mérimée pour une excursion archéologique, à M. de Passa, qui s'est rendu à Paris.

M. de Passa mourut l'année suivante, le 15 septembre 1856.

*
* *

Un homme du monde parfait, un voyageur curieux, un observateur ironique, un érudit consciencieux, un archéologue timide, tel nous apparaît Mérimée dans ces lettres.

Il n'y fait point appel à toutes les ressources de son esprit comme lorsqu'il écrit à ses amies; mais, s'il est moins brillant, il est plus naturel et plus abandonné. Avec les provinciaux, il n'est point en défiance; on dirait que parmi eux il dépose quelques pièces de l'armure défensive dont il se revêt contre les Parisiens.

Ces voyages le reposent, satisfont son besoin de changement, profitent à son œuvre[4] : celle-ci doit beaucoup à l'érudition, aux documents compulsés, plus encore aux choses vues, aux traits de mœurs curieusement observés. Grâce à ceux-ci, il replace dans la vie contemporaine les histoires du passé; il donne à ses personnages, par la vérité et le choix du détail, la réalité d'existence. Et s'il possède pleinement cette faculté rare, c'est qu'il s'intéresse aux hommes, presque uniquement à eux et à ce qu'ils font, aux produc-

[1] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 11 février 1835.

[2] Abréviation locale de Boulternère, petit village à quelques kilomètres de Perpignan; dont il est question dans la *Vénus d'Ille*.

[3] Lettre de Mérimée à M. de Passa. Paris, le 7 mars 1836.

[4] La nouvelle, le roman, suivent presque immédiatement la relation du voyage, le rapport à M. le ministre : les *Notes d'un voyage dans le midi de la France* paraissent en 1835, et la *Vénus d'Ille* en 1837; les *Notes d'un voyage en Corse* sont publiées en 1840, et *Colomba* la même année.

Digitized by Google

tions du génie humain, et que la nature, les paysages le retiennent peu. Dans ses lettres, jamais une description du pays; tout au plus, comme dans ses nouvelles, quelque vague épithète admirative : « Votre beau Canigou », le « Canigou d'un aspect magnifique ».

Dans la lande bretonne il constate qu'il y a des menhirs, — et cela lui fait songer qu'il y en a peut-être en Roussillon; il voit une église ronde, il la décrit minutieusement; c'est sa tâche d'archéologue; mais aussi, quand il oublie celle-ci, ce n'est point la poésie des vieux manoirs bretons, la mélancolie de la plaine de genêts et d'ajoncs, la plainte ou la colère de la mer d'Armorique qui l'inspirent et le font parler : ce sont les personnes qu'il regarde, les petits Bretons qui roulent pêle-mêle dans la boue, les processions, le pèlerinage de Saint-Gildas, — avec le regret de ne pas avoir vu une « seule batterie ».

En Roussillon, ce ne sont point les monts de granit, dénudés et sauvages, les étranglements sinistres des vallées des torrents, les rochers fantastiques aux tons cuits, bruns et rouges, qui retiennent son attention, mais c'est la contrée restée elle-même, plus catalane que française, avec tout ce qu'elle comporte de coutumes étranges, de mœurs curieuses, — vers cette époque de 1830 à 1850; — la province avec ses types dont les manies grandissent, démesurées de ridicule, qui semblent grimacer à force d'être trop vrais. Le Roussillon a ses savants dont la renommée s'étend jusqu'au chef-lieu; ses poètes féconds et surabondants; ses sociétés philomathiques qui discutent (avec quelle compétence!) les plus ardues questions de science et d'art; elle a ses journaux où l'on trouve la prose d'un « père de famille qui a assisté à la distribution des prix » à côté des vers « d'un jeune écrivain plein d'avenir », — tout ce monde de la vanité, de la bêtise, de la pédanterie, qui s'offre avec une inconsciente naïveté à l'observation du romancier.

Mérimée en profite largement; tel vieux savant de province a fourni plus d'un trait à la physionomie de l'archéologue de la *Vénus d'Ille*. Cet antiquaire si passionné, si triomphant de ses découvertes dont il veut « faire gémir la presse[1] », si affirmatif dans ses stupéfiantes hypothèses, est un Roussillonnais très fier de son pays, auquel il veut que « vous rendiez justice[2] »; mais c'est aussi un *enraciné* dont l'horizon ne dépassa jamais les limites de sa province, un maniaque dont l'érudition comique découvre par-

[1] *Vénus d'Ille.*
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

tout, — pour la grande gloire du sol natal et la sienne propre, — des « monuments phéniciens, celtiques, romains, arabes, byzantins[1] ». Il est savant, puisque tout le monde le dit autour de lui, et il serait bien aise de surprendre l'archéologue parisien en flagrant délit d'ignorance... Et c'est pourquoi Boulternère est « une corruption du mot latin *TVRBVLNERA* », lequel provient lui-même de deux mots phéniciens et d'un mot grec...

Moins accusée, mais non moins bien observée, est la physionomie des autres acteurs du drame. La « femme, un peu trop grasse, comme la plupart des Catalanes lorsqu'elles ont passé quarante ans[2] » est « une provinciale renforcée, uniquement occupée des soins du ménage ». M. Alphonse, le fils de famille, à la « physionomie belle et régulière[3] », toujours silencieux, habillé « exactement d'après la gravure du dernier numéro du Journal de modes[4] », est un de ces Méridionaux à qui l'impassibilité de la figure, le vague du regard qui paraît songeur, donnent un masque de penseur profond et dédaigneux, et qui peuvent être pris pour tels, jusqu'à l'instant où ils ont la malencontreuse idée de parler. « Il ne m'adressa qu'une seule fois la parole dans toute la soirée, ce fut pour me demander où j'avais acheté la chaîne de ma montre[5]. » L'Aragonais, « sec et nerveux, haut de six pieds[6] », à la « peau olivâtre[7] », qui pâlit lorsqu'il est vaincu au jeu, est bien l'Espagnol altier et brutal, à la rancune inquiétante : *Me lo pagaras*[8], dit-il tout bas.

Mérimée n'a point oublié, pour achever de donner à son récit la couleur locale, le Canigou, « d'un aspect admirable en tout temps[9] », la montagne aimée des Catalans qui la montrent tout d'abord avec orgueil à l'étranger, non plus surtout que le « joli air du Roussillon : *Montagnes regalades*[10] », qu'on entend encore le soir dans les rues étroites du vieux Perpignan, et qu'entonnent à pleins poumons les gars des monts aux rouges baratines.

Cela est vu, peint, excellemment rendu, avec un choix, une sobriété de détails merveilleux; c'est la vie provinciale du Roussillon, avec ses types dont les traits généraux se retrouvent chez

[1] *Vénus d'Ille.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*
[5] *Ibid.*
[6] *Ibid.*
[7] *Ibid.*
[8] *Ibid.*
[9] *Ibid.*
[10] *Ibid.*

Digitized by Google

d'autres types de toutes les provinces, avec le trait particulier qui en fait des hommes du terroir, de vrais Catalans. Et ainsi du drame que lui a fourni un chroniqueur latin du dixième siècle, l'écrivain a fait un drame bien moderne, avec des personnages bien vivants.

Mérimée est un observateur, mais il est aussi un poète, par un certain côté, par l'imagination, son amour de l'extraordinaire, du merveilleux; et comme il veut que ce merveilleux n'ait point l'air invraisemblable, il le suggère au lecteur avec une adresse infinie, par le détail bien choisi, une suite d'événements, un ensemble de circonstances qui sont dans la réalité même. Il n'oublie rien de ce qui peut vous faire croire qu'il reste dans cette réalité. S'il dédaigne de vous peindre un paysage sombre, en harmonie avec le drame qui va s'accomplir, il place ses personnages dans une contrée éloignée, pittoresque, peu connue, qui vous prépare à concevoir le merveilleux. Quel meilleur cadre pour la sombre Vénus d'Ille que ces noires montagnes de la Têt, aux formes heurtées, aux gorges profondes; paysages lugubres, terre de tragédies sanglantes, de meurtres, de vengeances, pays des légendes, des fées, des géants, des héros demi-dieux, où chaque site vous rappelle un exploit, une action surnaturelle?

Mais cet art de placer chaque chose dans le milieu qui lui convient, de rester vrai dans les peintures les plus diverses des mœurs locales, Mérimée ne pouvait l'acquérir que par l'observation directe des hommes et des choses. Par là, les voyages lui étaient aussi nécessaires qu'à tel romancier contemporain, — dont l'esprit diffère essentiellement du sien, — et qu'ont inspiré les pays d'outre-mer. Tous les deux ont le besoin du nouveau, le goût de l'exotique; l'un cherche des sensations intenses que berce un rêve d'infinie tristesse; l'autre prend plaisir à regarder curieusement. Le premier s'analyse lui-même et se livre tout entier; le second a le plus grand souci de ne point le faire.

Mais ce que l'œuvre proprement dite de Mérimée ne veut point laisser voir, la correspondance publiée le révèle en partie. La physionomie de l'écrivain y a gagné; derrière le masque railleur, un peu froid et hautain, on a vu un homme très gracieux et très serviable, plein de naturel et d'abandon.

Ainsi nous le montrent les lettres à M. de Passa. A ce titre, et même si elles n'avaient présenté un réel intérêt historique, elles méritaient notre attention.

Marcel Sellier.

---

Digitized by Google

# L'INSTRUCTION PRIMAIRE

## DANS LES PAYS CIVILISÉS [1]

---

Voilà un titre qui promet beaucoup, et il n'est pas trompeur; car tout ce qu'il promet, le livre le donne et le donne avec abondance, avec ordre, avec clarté, s'arrêtant là où il faut, prévenant l'aridité par des observations de haute importance qui s'inspirent elles-mêmes du plus rare bon sens, de la plus équitable modération, enfin d'un véritable libéralisme. Bien des professionnels y trouveront des renseignements qui ne sont guère réunis que là. Les financiers pourront y voir ce que coûte l'école; les industriels et les commerçants y apprendre où en est, dans les divers pays concurrents, l'instruction technique; les historiens et les géographes y chercheront des éléments précieux d'appréciation sur les ressources intellectuelles et les progrès, acquis ou ébauchés, des Etats qui font le plus parler d'eux à l'heure actuelle. Je m'arrête dans cette énumération. J'en ai assez dit pour montrer que je ne puis donner du grand travail de M. Levasseur une idée complète, ni en faire une analyse minutieuse. Mais, aidé de ce qu'il me fournit si richement, je me poserai, en présence de mes lecteurs, les questions suivantes :

A quel point en est aujourd'hui la diffusion de l'instruction primaire?

Quels en sont les caractères dominants chez les peuples civilisés?

Quels paraissent en être les résultats principaux?

N'y a-t-il pas, présentement, une tendance sérieuse à corriger ce que l'introduction irréfléchie de certains prétendus principes y avait introduit de défectueux et de périlleux?

[1] 1 vol. grand in-8° de 617 pages (Paris-Nancy, Berger-Levrault), par M. E. Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Digitized by Google

*
* *

Pour répandre l'instruction primaire, c'est-à-dire pour ouvrir l'intelligence des masses à des connaissances qui leur soient utiles, à des idées qui relèvent leur dignité, est-il nécessaire d'inscrire l'obligation dans les lois? M. Levasseur dit très nettement, que, à ses yeux, l'Etat a le droit de proclamer cette obligation. Ce n'est point l'État qui la crée : les parents ont le devoir d'instruire leurs enfants comme ils ont le devoir de les nourrir, et la loi ne fait que poser à cette obligation naturelle une sanction sociale. En même temps, M. Levasseur persiste à croire que la cause de l'instruction populaire avait moins à gagner à la rédaction d'un texte de loi, plus ou moins comminatoire, qu'à l'octroi de ressources suffisantes, équitablement partagées, et qu'à une pratique sincère de la liberté d'enseignement.

On trouvera cette opinion fort judicieuse et d'une vraisemblance bien proche de l'évidence absolue. Pour moi, ce qui plaide le plus, à l'heure où nous sommes, pour l'obligation légale, c'est la nécessité de prévenir le vagabondage des enfants irréguliers, avec toutes les conséquences qu'il entraîne inévitablement dans nos grandes villes, à travers toutes les excitations du siècle où nous vivons. Mais dans l'ensemble des familles normales, l'instruction primaire est devenue partout d'une telle nécessité pratique, qu'une seule question se pose : peut-on ou ne peut-on pas la donner à ses enfants? Ce qui généralement veut dire : a-t-on à sa portée une école à laquelle on ne répugne pas? Et peut-on en user gratuitement si on n'a pas le moyen de la payer?

Quelles sont les influences qui ont le plus poussé, depuis cent ans, à la diffusion de l'enseignement primaire? M. Levasseur, qui s'est surtout proposé de recueillir et de classer des faits, n'examine pas à fond ce problème historique. Il ne s'est pas demandé, à son tour, comme tant d'autres, si la Révolution n'avait pas commencé par abattre plus d'écoles qu'elle n'en a ensuite reconstruit, et si, d'autre part, l'Eglise catholique, en France notamment, n'avait pas fait tout ce qu'elle pouvait pour répandre partout une instruction proportionnée aux besoins et aux possibilités des temps. Cependant, sur ces questions souvent obscurcies, il ne laisse pas de répandre certaines clartés.

Les nations qui ont proclamé les premières l'obligation de l'instruction primaire sont les nations du Nord, d'abord la Suède et la Finlande (presque tout de suite après la Réforme), puis le Danemark et les Etats de l'Allemagne du Nord au dix-septième siècle. La plupart, — sauf le catholique Wurtemberg qui établit l'obligation

Digitized by Google

dès 1649 [1], — sont des nations protestantes. On sait ce qui les a décidées : c'est le devoir que la Réforme imposait à chacun des fidèles de lire la Bible lui-même et de se l'expliquer lui-même. L'école primaire donnait-elle toutes les lumières voulues pour entrer dans le sens, dans l'esprit des Livres saints? A tous points de vue, c'est beaucoup plus que douteux. Mais enfin il est évident que c'était un premier pas vers une interprétation individuelle dont on se flattait alors de tirer autre chose que la fantaisie et l'incohérence.

Voici une observation très juste : « Bien que le jeune catholique ait à lire et à apprendre le catéchisme, l'enseignement de la religion qu'il professe est surtout oral; c'est par la parole du prêtre et par la confession qu'il reçoit principalement sa foi et sa direction morale. Les protestants ont absolument besoin que les fidèles sachent lire les Livres saints afin qu'ils y cherchent eux-mêmes la règle de leur foi et de leur conduite. »

Donc, — on nous permettra de l'ajouter, — si l'Eglise catholique a néanmoins tant travaillé, comme on ne le peut nier aujourd'hui, à ouvrir et à peupler des écoles, elle a été plus désintéressée qu'on ne veut bien le dire de ses intérêts confessionnels ou ecclésiastiques; elle a servi les intérêts temporels autant que spirituels des enfants. Si, tout en laissant loin derrière elle les nations schismatiques, les nations grecques-orthodoxes, les nations mahométanes, elle s'est laissé distancer par les protestants, on vient d'en voir une première raison. Il y en a deux autres. Les peuples protestants se sont faits généralement plus riches; puis, habitant de préférence les régions du Nord, ils connaissent ces longs hivers qui invitent, qui contraignent même à chercher dans la lecture l'emploi des heures sédentaires et des longues veillées. Les parties froides et montagneuses de notre France de l'Est et du Sud-Est ont été ainsi de très bonne heure à la tête de nos départements pour la fréquentation, et surtout pour le succès de leurs écoles. Mais, dans chacune de ces régions, chez nous et ailleurs, la bonne volonté, le zèle même des citoyens et des différents groupes sociaux a fait encore plus que la loi d'obligation. C'est en Scandinavie qu'on a inventé les écoles ambulantes [2], faisant successivement des séjours de trois mois dans les villages qu'elles abordaient. Peu à peu, avec les progrès de la richesse et la facilité des nouvelles communications, elles se sont transformées en écoles fixes.

[1] La Bavière l'a établie en 1802.

[2] Une modeste et vaillante chrétienne en a introduit récemment de semblables parmi nous pour les enfants des « forains » que le principe de l'obligation scolaire laissait parfaitement de côté.

Digitized by Google

En résumé, l'instruction primaire se répand de plus en plus, partout, de couche en couche; et en cela l'obligation ne paraît pas jouer le rôle prépondérant. Il n'y a plus aujourd'hui en Europe que trois Etats qui n'aient point inscrit dans leurs lois l'instruction primaire obligatoire; ce sont le Portugal, la Hollande et la Russie. Or, sur « l'échelle du progrès », il en est deux au moins qui sont singulièrement éloignés l'un de l'autre. Si la Hollande n'est pas précisément à la tête du mouvement, elle n'en est pas très éloignée. Heureux peuple qui est satisfait de la manière dont se rend chez lui la justice, et qui pourtant n'a pas voulu du jury; qui voit le nombre de ses illettrés diminuer d'année en année, et qui, pourtant, n'a pas adopté le principe de l'obligation. Mais, on le comprend sans peine, en un petit pays industrieux et dense comme le sont les Pays-Bas, la tâche était beaucoup plus facile qu'elle ne peut l'être dans les immensités de l'empire russe. Ce dernier, toutefois, a encore moins de conscrits illettrés que la Roumanie et la Serbie qui ont inscrit l'obligation dans leurs lois, l'une en 1864, l'autre en 1882. Que d'autres Etats encore qui ont cru devoir placer ce principe dans la façade de leurs institutions et qui s'en sont à peu près tenus là! La Grèce a décrété l'obligation dès 1834, et en 1871 elle avait encore 67 pour 100 d'illettrés parmi les hommes, 92 pour 100 parmi les femmes. Que dirai-je de plus? La Turquie a « proclamé » l'obligation en 1847; et actuellement elle a par 100 habitants 1 élève « inscrit » dans les écoles primaires, tandis que les Pays-Bas en ont 13 3/10.

Si nous sortons d'Europe, nous aurons encore à faire avec M. Levasseur d'intéressants rapprochements. Les groupes européens qui ont été fonder des colonies montrent, en général, pour l'école primaire une extrême sollicitude. Le Canada, l'Australie, les colonies néerlandaises de la Guyane et des îles de la Sonde, les Etats-Unis, l'Algérie même, ont, par 100 habitants d'origine européenne plus d'élèves inscrits que n'en ont la Suisse, le Wurtemberg et la Prusse! Dans les colonies que je viens de citer, quelques-unes en ont 22 et 23 [1]; celle qui en a le moins en a 17 1/2, et l'empire allemand n'en a que 15. A quoi cela tient-il? D'abord à ce que les colons ont plus d'enfants par famille et par groupe d'habitants que n'en compte la vieille Europe, je le veux bien. Mais c'est peut-être aussi qu'ils ont apporté avec eux et voulu faire triompher tout ce qu'ils avaient trouvé de plus neuf et de plus orienté vers l'avenir dans les sociétés dont ils laissaient derrière eux le passé traditionnel. Peut-être enfin les émigrés sont-ils des hommes qui entendent affronter

[1] L'Algérie en a 22 8/10.

Digitized by Google

la lutte pour la vie matérielle dans les conditions les plus favorables possible; c'est pourquoi ils tiennent à assurer à leurs enfants les bienfaits techniques, industriels, commerciaux, d'une instruction élémentaire! Ainsi, aucune nation au monde n'a fait pour ses écoles primaires autant de sacrifices qu'en ont fait les Etats-Unis. L'ensemble de leurs écoles représente une valeur de plus de 2 milliards; et, en 1893-1894, leur budget de l'instruction populaire s'élevait à 170 millions de dollars ou 884 millions de francs. Nous verrons tout à l'heure dans quelle mesure il y a lieu de les féliciter du parti qu'ils en ont tiré.

En attendant, il ne faut pas douter que les nations nouvelles aient donné l'exemple à certains de ces vieux pays dont la concurrence commerciale, et peut-être même militaire, commence à nous porter sérieusement ombrage. On parle beaucoup du péril jaune et de l'étoile ascendante du Japon. Le maître d'école serait-il là aussi pour quelque chose? En nous empruntant nos canons et nos navires, le Japon nous a-t-il emprunté aussi nos ardeurs pédagogiques? Oui. Il paraît même qu'il nous emprunte jusqu'à nos dissensions, jusqu'à nos impatiences et à nos crises, avec un éclectisme qui n'a réussi à le mettre à l'abri d'aucune des difficultés de la matière. Ecoutez ce qu'en dit M. Levasseur :

« Le Japon s'est inspiré, dans sa transformation pédagogique, de l'Angleterre et de ses *schools boards*, des États-Unis et de ses écoles mixtes, de la France et de ses écoles normales, de l'Allemagne et de ses universités. Il a fait de grands efforts, qui ont eu, en vingt-cinq ans, des résultats considérables, et qui sont, avec l'ensemble de sa transformation politique et sociale, un des faits surprenants de l'histoire de la civilisation. Une pareille révolution ne s'opère pas sans tâtonnements et sans résistances. Il y en a eu beaucoup et il y en a encore. Les dépenses ont été exagérées; il a fallu les réduire, rejeter le fardeau sur les communes, et le progrès a été enrayé. Les conservateurs se sont inquiétés du développement de l'instruction, qu'ils accusent de faire perdre au peuple le sentiment du respect et de l'obéissance qui le caractérisait, et de contribuer à l'ébranlement moral que le renversement de ses anciennes institutions lui a causé. L'esprit national résiste à l'invasion de l'esprit étranger. Néanmoins le Japon, quelque hésitation qu'il ait encore dans sa marche, ne sortira plus maintenant de la voie de la civilisation dans laquelle il s'est engagé. »

Inutile de dire que l'instruction primaire y est obligatoire (depuis 1890). L'application du principe n'a pas encore amené l'empire à avoir par cent habitants un nombre d'élèves égal à celui des principaux États que nous avons cités. Mais il en a déjà plus que

Digitized by Google

la Roumanie, plus que le Portugal, presque autant que l'Italie (et, dans ce dernier pays, le chiffre n'est relativement élevé qu'à cause du contingent des écoles privées, restes des vieilles institutions catholiques).

M. Levasseur ne m'en voudra pas de compléter (avec l'aide de certains recueils spéciaux) les documents si curieux qu'il nous donne sur ce peuple inquiétant, dit-on. Le livre de l'*Enseignement primaire dans les pays civilisés* s'arrête, pour le Japon, à l'année 1892 (inclusivement). Si nous en croyons le vingt-deuxième rapport du ministre de l'instruction publique de cet Etat pour l'an 1894, le progrès signalé ne se ralentissait pas. En 1873, sur 100 enfants en âge de fréquenter l'école, 28,70 seulement recevaient quelque instruction. En 1894, la proportion était de 61,72. C'est surtout sur les garçons que l'effort avait porté; car, sur 3 907 349 garçons japonais, on n'en comptait plus que 893 116 qui ne fréquentassent pas l'école, tandis que, sur 3 412 842 filles, on en comptait encore 1 908 938.

Pour obtenir ces résultats, les Japonais ont bien eu recours à quelques professeurs étrangers, mais dans des proportions fort restreintes. Sur près de 70 000 maîtres ou maîtresses, ils n'en comptaient que 270 en 1890 et 250 en 1894 qui ne fussent pas des indigènes.

Ainsi dans les observations qu'il nous reste à présenter, nous devons tenir compte du Japon, comme de l'Australie, comme des Etats les plus avancés de l'Europe.

*
* *

Quels ont été jusqu'ici les caractères dominants de ce mouvement d'expansion?

Il était à peu près inévitable qu'à la suite de l'obligation et de la pression morale exercée sur les parents par tant d'idées, tant d'exemples et tant de nécessités, n'arrivât point la gratuité.

Elle est absolue, de droit et de fait, en Saxe, en Suisse, en France, en Italie, en Portugal, en Roumanie, en Serbie, aux Etats-Unis et dans la plus grande partie des Etats de l'Australie, dans la plupart de ceux du Canada.

Sans être rigoureusement de droit, elle est en fait à peu près complète en Angleterre, en Prusse, en Bavière, en Wurtemberg, en Belgique, en Russie.

Le Danemark a gardé deux catégories d'écoles : les payantes et les gratuites, celles-ci, d'ailleurs, ouvertes à qui veut. La Finlande a laissé subsister une rétribution scolaire, mais assez

Digitized by Google

faible. La Hollande, — décidément ce pays ne cède pas aveuglément aux courants internationaux et aux idées qu'ils véhiculent, — assure la gratuité à tous les enfants pauvres; mais elle fait encore une part sérieuse à la contribution scolaire : sur une somme totale d'environ 7 millions de florins, elle lui en demande et en obtient 2 millions. Est-ce parce que la Hollande est un des pays les plus riches du monde? Mais l'Autriche n'est point dans ce cas : or la rétribution scolaire subsiste en Bohême, en Moravie, en Silésie, dans le Tyrol. Quant à la Hongrie qui a tenu à prendre partout ce qu'elle trouvait de bon et qui sait l'organiser très habilement, elle non plus n'a pas renoncé à la rétribution individuelle. Elle est loin d'en attendre la portion la plus considérable de ses ressources : mais, enfin, sur une dépense de près de 19 millions de florins en 1894-1895, elle en a reçu un peu plus de 2; or, ce qui est digne de remarque, le produit de cette contribution va en augmentant chaque année.

Reste le Japon, puisque nous n'avons plus le droit de nous en désintéresser. En promulguant une des lois organisatrices de l'instruction dans l'empire, au mois d'août de 1872, l'empereur s'exprimait en ces termes : « Toutes connaissances, depuis celles qui sont nécessaires à la vie de chaque jour jusqu'aux connaissances supérieures dont ont besoin les fonctionnaires, les cultivateurs, les négociants, les artisans, les médecins, etc., chacun dans leur art, s'acquièrent par l'instruction. Il faut, en conséquence, que l'instruction soit si bien répandue, qu'il n'y ait pas un village renfermant une famille ayant un membre dans l'ignorance. Les personnes qui, jusqu'ici, se sont adonnées à l'étude ont presque toujours attendu que le gouvernement pourvût aux frais de leur éducation. C'est une idée fausse qui procède d'un long abus; toute personne doit essayer d'acquérir les connaissances par ses propres efforts. »

Voilà, certes, des paroles sages. En les reproduisant dans son ouvrage, notre éminent économiste a dû penser que si elles avaient été adressées utilement au peuple japonais, d'autres peuples aussi pourraient les lire avec profit. J'en dirai à peu près autant d'une autre ordonnance plus récente qui rappelle certains vieux usages de nos petites communes. En fait, et malgré la leçon donnée par l'empereur à son peuple, l'école japonaise est devenue gratuite pour un grand nombre d'habitants pauvres ou se faisant passer comme tels (il est à croire que l'Orient a de ces derniers tout comme l'Occident). Depuis 1890, les frais généraux sont à la charge des communes. Mais, « dans les localités sans ressources, il existe une rétribution scolaire payée en argent, *en nature* ou en *services*

Digitized by Google

*personnels* ». Le père de famille paye-t-il donc l'instituteur de ses enfants avec du riz ou en lui cultivant un petit carré de son jardin? Ce ne serait pas, — qu'on me pardonne l'expression, — plus sot qu'autre chose.

Quoi qu'il en soit, la gratuité a suivi partout une marche ascendante. Comme le dit notre auteur, elle a fait de rapides progrès dans le monde, en même temps que la démocratie. Dieu veuille qu'on n'ait pas à ajouter dans quelques années : en même temps que le socialisme. Etait-ce nécessaire et est-ce un bien? Ici M. Levasseur ne se prononce qu'avec réserve, je dirai presque avec une certaine timidité, sinon de pensée, au moins de ton et d'accent. « L'historien, dit-il, constate l'existence du courant; l'économiste hésite à croire qu'il conduise à la répartition la meilleure des charges publiques. » Il est, en effet, bien clair que finalement tout se paye : ceci, personne ne peut le nier. On ne peut guère nier davantage que ce que l'Etat se charge de payer se paye, au bout du compte, plus cher, ne fût-ce qu'à cause des intermédiaires nombreux, expéditionnaires, trésoriers, vérificateurs, bref, paperassiers de toute nature, qu'il est bien obligé d'indemniser. C'était, au moment du vote de la loi, l'opinion d'un journal peu suspect, le *Temps*, qui n'avait pas craint de dire aux députés et au public : « On s'apercevra bien vite que rien n'est plus cher que la gratuité. » Notre sincère et clairvoyant publiciste a sur ce sujet une page qui mérite d'être citée :

« La gratuité n'est, en réalité, qu'un déplacement de la charge pécuniaire. Au lieu de la famille, c'est la commune ou l'Etat, c'est-à-dire l'impôt local ou général, qui supporte la dépense. Les économistes de l'école libérale, sachant que chaque service doit être, autant que possible, payé par celui qui le reçoit, et qu'en général on prend plus de soin de ce qui coûte que de ce qui ne coûte rien, inclinent à penser qu'il vaut mieux faire payer les parents qui le peuvent et exempter tous ceux qui ne le peuvent pas, de manière que personne ne soit privé d'instruction, et qu'en même temps le budget de la communauté ne soit pas inutilement grevé. » Et après avoir rappelé « la rationnelle et équitable » gradation de responsabilités financières qu'avait établie la loi de 1833[1], il ajoute : « La troisième République a jugé que ces distinctions, ou d'autres du même genre, étaient compliquées et n'étaient pas égalitaires : elle s'est décidée dans le sens de la gratuité absolue,

[1] Le père de famille d'abord; puis la commune procurant la gratuité aux enfants pauvres; le département subventionnant les communes sans ressources suffisantes; l'Etat, enfin, comblant les déficits là où il y en avait d'inévitables.

Digitized by Google

afin qu'il n'y eût dans l'école aucune différence entre le riche et le pauvre, tous étant admis sur le même pied. Elle a voulu aussi que l'instituteur fût plus respecté, n'ayant pas à marchander aux parents sa rémunération, et que l'école publique laïque ne fût pas dans une position désavantageuse en face de l'école congréganiste, qui était ou se faisait aisément gratuite. Elle a pensé que tous les enfants suivraient plus facilement l'école, et que la fréquentation y gagnerait; toutefois il n'est pas prouvé que la gratuité absolue soit aussi favorable qu'on l'avait cru à la fréquentation. »

Au point de vue doctrinal, tout cela est d'une modération exemplaire. Au point de vue historique, c'est l'avant-dernière phrase qui donne le vrai mot de la chose. Peut-on conjecturer, comme l'auteur le dit ailleurs, dans une note[1], que certains conseils municipaux auraient été trop tentés de se procurer le bénéfice de la gratuité en acceptant des congréganistes et qu'il importait de « tenir la balance égale »? Aujourd'hui, bien des pères et mères de famille peu riches aiment encore mieux payer un enseignement qui leur convient que d'accepter gratuitement un enseignement qui, au point de vue moral et religieux, ne leur semble pas complet. Dans l'autre système, les gens seraient toujours libres de préférer des maîtres laïques, sauf à payer à leur tour pour l'honneur de leurs convictions. En voulant rétablir l'égalité de la balance, le système de la gratuité ne la fait-il pas pencher du côté purement laïque et gouvernemental? En tous cas, puisque nous en sommes à une question d'argent, ce n'est pas pour le plus grand soulagement des contribuables qu'on agit[2].

La gratuité a-t-elle entraîné à son tour la prépondérance de l'action de l'Etat, non seulement sur les familles, mais sur les groupes sociaux plus rapprochés d'elles, tels que les provinces ou les départements et surtout les communes? Assurément oui (et c'est même là ce dont les auteurs des lois les plus récentes se sont le plus vivement félicités). Ce n'est pas que, dans un grand nombre de pays, l'instruction primaire ne soit encore à la charge des municipalités, soit pour le tout, soit pour une partie variable : tel est le cas de la Prusse, de la Suisse, de l'Italie, de l'Espagne. Mais ce n'est là bien souvent qu'un simple artifice budgétaire qui n'implique pas, comme on pourrait le croire, une grande indépen-

[1] Extraite d'un rapport officiel à propos de l'Exposition de Vienne, en 1873.

[2] Je ne m'arrêterai pas à cette objection que, par l'impôt, le riche paye proportionnellement plus que le pauvre. Je répondrai : 1° que l'assertion n'est nullement prouvée; 2° que la répercussion de l'impôt, même sur ceux qui ne le payent pas, est indiscutable.



Digitized by Google

dance communale. En Prusse, par exemple, il suffit à l'Etat d'assurer des suppléments de traitement et de retraite, d'avoir en main les écoles normales et de payer les inspecteurs régionaux pour que son action centralisatrice ne rencontre aucun obstacle sérieux. Or tel est le mode d'organisation qui paraît dominer, même dans les Etats où ce sont les communes qui payent les frais principaux.

Une mention particulière est due ici à l'Autriche-Hongrie où, en quoi que ce soit, tout le monde le sait, rien ne se passe absolument comme ailleurs. Dans l'ordre des choses scolaires, comme dans ceux de l'administration ou de la politique, l'empire de François-Joseph est d'une bigarrure et, — par-dessous l'aspect extérieur, — d'une complexité qui se ressentent l'une et l'autre de la diversité des races. Non contente d'avoir déjà tant de subdivisions et de catégories, l'Autriche a encore inventé le « district scolaire », de sorte que communes, districts scolaires, diètes, État central, contribuent à la dépense, mais concurremment (car je n'ai pas tout dit) avec les paroisses et les administrations de certains fonds spéciaux. Lisez cette phrase qui, dans l'Europe contemporaine, a l'air d'exhumer quelque chose de prodigieusement archaïque, je me hâte d'ajouter, de profondément respectable. « Dans toutes les provinces, les fondations et les obligations particulières en faveur des écoles sont demeurées intactes. » Il y a donc un pays où quelque chose — de bon — est « demeuré intact » ! On peut se résigner à quelque complication quand c'est ainsi en vue de ne rien détruire.

Maintenant, — à part les fondations qui, nécessairement, versent ce qu'elles ont, ni plus ni moins, — les différentes autorités luttent-elles à qui donnera le plus ou luttent-elles à qui donnera le moins? Je crains que ce ne soit ici, — comme en beaucoup d'autres sphères de la monarchie [1], — la seconde hypothèse qui soit la vraie. L'Etat surtout fournit le moins qu'il peut. Il ne contribue pas pour 1 florin aux constructions; mais les écoles normales et les inspections ne dépendent que de lui : il va jusqu'à en faire les frais presque à lui seul. Et cela lui suffit pour assurer dans les nombreuses races de la monarchie l'unité toujours compromise, mais toujours à peu près rétablie, dont il est bien obligé de se contenter.

Un haut fonctionnaire me disait, à Vienne, il y a trois ans : « La Hongrie! pour nous, c'est un pays étranger! » Cependant je

[1] Je me permets de renvoyer à mon livre récent : *A travers l'Europe*. Paris, Lecoffre, 1898.

Digitized by Google

vois que, malgré ses efforts vers l'unification à outrance de son domaine propre, la Hongrie a encore, elle aussi, une assez grande complexité d'organisation et de ressources; mais je crois que, chez elle, tous les efforts s'accumulent dans le même sens, et qu'il y a partout une véritable émulation pour créer ou pour développer. En tout cas, le budget de son instruction primaire s'élève, j'ai eu occasion de le dire, à près de 19 millions de florins, sur lesquels les rétributions scolaires donnent 2 millions. Mais si l'Etat fournit 2 millions et demi de florins et les communes près de 6 millions, les « subventions des paroisses » s'élèvent à 4 300 000; et il y a encore 1 250 000 provenant de « sources diverses », sans compter les immeubles et les « intérêts de certains capitaux ».

Revenons au reste de l'Europe et des pays civilisés. Il ne faut pas que ce tableau de l'Autriche-Hongrie nous fasse illusion; c'est bien l'action centralisatrice qui l'a emporté à peu près partout.

Je n'ai pas besoin de dire que plus les peuples ont versé du côté de l'obligation et de la gratuité, plus l'Etat s'est cru obligé ou s'est vu tenté de prononcer sa marche vers l'achèvement de la fameuse trilogie en donnant un enseignement neutre ou laïque. Soyons tout à fait de sang-froid. Nous ne pouvons reprocher à l'Etat proprement dit de se déclarer incompétent en matière religieuse (car il l'est en réalité) et nous ne pouvons lui reprocher de fonder des écoles là où toute autre initiative que la sienne n'y aurait pas suffisamment pourvu. La neutralité de l'Etat est donc correcte, mais à la condition que l'Etat respecte sincèrement la liberté, la liberté de fonder des écoles d'abord, puis la liberté d'enseigner la religion non seulement hors de chez lui, mais même chez lui. Car enfin, quand nous disons « chez lui », nous désignons un lieu où chaque citoyen, chaque père de famille, est également « chez soi », à la condition d'observer toutes les lois qui intéressent la collectivité. Donc, si l'Etat ne donne point (comme on le comprend) l'enseignement par les maîtres qu'il a lui-même formés et nommés, il faut qu'il le laisse donner par qui de droit dans l'école même, qui est une partie de la « maison commune ».

Lisez d'un bout à l'autre le livre de M. Levasseur, vous trouverez que nulle part, sur aucun point du globe terrestre, la laïcité n'a été entendue aussi étroitement que dans la France contemporaine. Au lecteur pressé je signalerai un moyen de vérification prompt et commode. Qu'il ouvre la table analytique : aux rubriques « Obligation, Gratuité », il apercevra de longues séries de renvois. Au mot « Laïcité », il en trouvera onze, dont neuf pour la France et ses colonies; les deux autres sont pour l'Etat de Victoria (Australie) et pour la Nouvelle-Zélande. Encore en ces deux pays les ministres du

Digitized by Google

culte viennent-ils très régulièrement et très librement donner leurs leçons dans les locaux scolaires.

*
* *

Il ne suffit pas de créer des écoles pour qu'elles soient suivies et surtout pour que les enfants profitent des leçons qu'on leur y donne. C'est une condition cependant, et la première, pour que l'instruction se répande. M. Levasseur a tenu à compléter sa vaste enquête en demandant à toutes les statistiques de l'univers des renseignements aussi précis que possible sur la *fréquentation* et sur ses progrès. Il n'a pas seulement voulu savoir et nous faire savoir combien chaque pays avait d'écoles et d'écoliers *inscrits*. Il a cherché combien il y avait d'élèves *fréquentants*. En tenant compte des obscurités, des lacunes et des erreurs faciles à présumer, il a encore obtenu sur ce point des résultats intéressants.

Ne parlons pas des pays qui, comme les Etats scandinaves, l'Allemagne du Nord, la Suisse, étaient arrivés depuis longtemps à une fréquentation presque parfaite. Dans la plupart des autres, les progrès ont été réels, et c'est surtout dans les dernières années qu'on les mesure par suite des progrès de la statistique.

L'Angleterre, en 1892, ne comptait que 77 pour 100 des élèves inscrits fréquentant régulièrement l'école; en 1895, la proportion est déjà de 81. L'Irlande, qui en 1870 n'avait que 395 000 écoliers, en a 525 000 en 1894. En Hongrie, la fréquentation a doublé de 1869 à 1895. Le Japon nous apprend que chez lui elle a passé de 15 pour 100 en 1886, à 75 pour 100 en 1892. Aux Etats-Unis, le progrès est certainement considérable, puisque de 1870 à 1894, d'après les chiffres donnés sur place à M. Levasseur, la fréquentation a augmenté dans la proportion de 100 à 225. Elle en avait besoin; car, malgré les énormes dépenses que j'ai rappelées, elle n'est encore que d'environ 65 pour 100 des inscrits, si on prend la moyenne. Les Américains font tout ce qu'ils peuvent pour améliorer ces proportions, menacées, on le comprend, par l'esprit nomade de tant d'immigrés et par leur empressement hâtif à chercher un travail rémunérateur dans un pays où la main-d'œuvre est encore si demandée. Ils ont deux manières de pactiser avec ces nécessités : ils abaissent beaucoup plus que nous le nombre des jours scolaires et le nombre des heures de travail. Le nombre des heures d'étude ne dépasse pas six par jour, et le nombre des jours est, en moyenne, de 137 par an. En revanche, l'école reste ouverte gratuitement jusqu'à vingt ans, de manière que

Digitized by Google

chacun puisse, avec un bon coup de collier, réparer à temps les grosses lacunes de son instruction première.

Qu'ont appris tous ces élèves, et qu'est-ce que l'école a fait d'eux pour leur bien, pour le bien de l'humanité et pour celui de leurs patries respectives? Sur ce point, le savant professeur, si remplies que soient ses mains de statistiques de toute nature, se montre extrêmement réservé.

Les programmes! oh! certes, ils pourraient nous retenir longtemps, et pour cause! Avec les rêves d'instruction intégrale dont on a rempli certains cerveaux, il a semblé un instant que l'école primaire dût préparer à tout. Puis, parmi les diverses professions, c'était à celle qui réclamerait le plus instamment des recrues toutes façonnées pour lui assurer la supériorité dans la lutte internationale : petits cultivateurs déjà instruits des travaux de la terre, petits commerçants prêts à tenir, sinon à fonder, des comptoirs, petits ouvriers déjà familiers avec la lime ou le rabot, petits soldats arrivant au régiment avec un fusil n'ayant plus pour eux aucun secret, il fallait de tout, et c'était à l'école à tout fournir.

Ce sont quelquefois les Etats les plus en retard qui ont adopté avec le plus d'empressement les conceptions les plus utopiques. Je ne suis pas surpris de trouver parmi eux le Portugal. C'est un Etat qui, en tout ordre d'idées, court toujours après la nouveauté la plus récente, — risquée ou non, — l'introduit chez lui à grands frais et, peu après, l'abandonne pour une autre. J'avais eu occasion de signaler ce travers dans le domaine pénal et pénitentiaire[1]. Je ne pouvais manquer de le retrouver ici. Avec une population qui, en 1878, comptait dans le royaume 82 pour 100 d'illettrés, les grandes villes, comme Lisbonne et Porto, se sont imposé d'énormes dépenses pour ébaucher successivement tous les essais possibles : nouvel enseignement professionnel scolaire, méthodes Pestalozzi, méthodes Frœbel, etc., etc., sans oublier surtout les bataillons scolaires! Et quel a été le résultat de cette fièvre de progrès? Au recensement de 1882-1883, l'ensemble des élèves des écoles, officielles ou privées, représentait 4,7 pour 100 de la population; en 1888-1889, la proportion était de 4,6.

Ce n'est pas ainsi qu'ont procédé les Etats-Unis. On leur a reproché de ne donner dans leurs écoles primaires qu'une instruction très superficielle. Il semble que le mot d'ordre, dans toutes les parties de l'Union, soit de dire au peuple : « Venez tous! Nous ne regardons à aucune dépense pour vous procurer à tous l'outil indispensable; mais dépêchez-vous de vous l'approprier et allez

[1] Voy. mon livre déjà cité : *A travers l'Europe.*

Digitized by Google

vite vous en servir où vous pourrez. Si vous avez encore besoin de quelques leçons, revenez-nous; jusqu'à vingt ans, vous trouverez près de nous des leçons gratuites; mais l'important n'est pas d'acquérir beaucoup, c'est d'user du peu qu'on sait là où on apprend réellement à s'en servir et à le compléter, dans la vie! »

En Angleterre, les matières obligatoires sont également très restreintes : lecture, écriture, arithmétique, avec dessin pour les garçons, couture pour les filles. Le reste est facultatif.

En Allemagne, comme en Suisse, les programmes sont plus chargés : car ils comprennent pour tous l'histoire nationale, l'histoire naturelle... Il semble que le pays s'en trouve bien : une longue tradition a répandu partout le goût de l'étude et y a perfectionné les méthodes, maniées, d'ailleurs, par un personnel très estimé de toute la nation. Ainsi instruit, le jeune Allemand n'abordera pas la concurrence internationale avec autant de décision et de dextérité que le jeune Anglais; mais il y apportera plus de méthode et une habitude de se diriger par des notions mieux apprises, ce qui n'est sans doute pas étranger à cette expansion et à ces succès grandissants dont l'Angleterre commence à tant s'inquiéter.

Qu'une bonne instruction primaire soit pour une nation une force économique, il n'est donc pas possible d'en douter[1]. Mais cette force est comme toutes les autres : elle ne peut donner tout ce qu'elle est capable de donner que si elle s'alimente et se dirige de manière à profiter des autres énergies dont le concours lui est nécessaire. Or, de ces forces amies, la première est la force morale. Les développements récents de l'instruction primaire l'ont-ils accrue ou diminuée?

C'est surtout à nous, malheureusement, que nous sommes obligés de penser quand nous nous posons cette question. M. Levasseur se borne à dire que l'instruction proprement dite ne peut se passer de la moralité et ne peut suffire, à elle seule, à l'assurer. Il me fait le grand honneur de renvoyer sur ce point à mes divers travaux. Je l'en remercie sincèrement, et je ne veux point en abuser pour répéter ici ce que j'ai déjà dit, soit au *Correspondant*, soit ailleurs. Tout au plus, rappellerai-je qu'il y a trois formes d'instruction habituelle et profonde (je prends ces mots dans toute leur force)

[1] Il est certain qu'elle est aussi pour beaucoup de peuples nouveaux ou en voie d'agrandissement un puissant moyen d'unification. C'est par l'école que les Etats-Unis ont fondu toutes leurs variétés d'immigrés dans une population unique. C'est par un réseau inouï d'institutions scolaires que le Japon a travaillé tout de suite à l'assimilation des quatre millions d'habitants de l'île Formose.

Digitized by Google

que le développement laïque de notre enseignement public a laissé tomber : la connaissance professionnelle transmise au foyer, le discernement raisonné du possible et de l'impossible dans la vie sociale, enfin, et surtout, la connaissance spirituelle par une foi [1] suffisamment éclairée. On a cru que l'enseignement civique donné par l'instituteur pourrait remplacer l'enseignement religieux donné par le prêtre. On s'est trompé d'une façon désastreuse, et il n'est aujourd'hui aucun homme de bonne foi qui ne le reconnaisse hautement.

En 1872, un des hommes qui devaient travailler avec le plus de labeur et avec la bonne volonté la plus ardente à la construction du nouvel édifice, M. Félix Pécaut, écrivait [2] : « On voudra bien croire que nous ne souhaitons pas de voir tarir une seule des sources qui alimentent la vie morale en France. Nous ne caressons aucune illusion sur notre état réel. Nous savons tout ce que recouvrent de grossière corruption les dehors polis de notre culture sociale. En bas comme en haut, il est trop facile de constater un relâchement de mœurs, une incohérence d'idées et de langage, un défaut d'idées ou d'habitudes régulatrices qui inquiètent à bon droit les politiques sérieux autant que les moralistes. La dernière guerre, en mêlant pour quelques jours les classes et les rangs, a permis de mesurer l'étendue et la profondeur du mal... »

Vingt-trois ans après, encore plein d'activité et de lucidité, il résignait les hautes fonctions où il avait cru travailler à la régénération de la France par la propagation de l'instruction laïque. Trouvait-il, parmi nous, moins de grossièreté, moins d'incohérence et plus d'habitudes régulatrices? Il s'est posé à lui-même la question, et, dans un rapport au ministre de l'instruction publique, il y a répondu avec une éloquence amère qui n'entendait rien dissimuler. On aurait voulu qu'il se demandât, avec un peu moins de parti-pris, comment la grande source morale avait été, sinon tarie, du moins retenue par mille obstacles et empêchée de répandre librement ses eaux salutaires.

Mais revenons à notre sujet, qui est de chercher ce que pensent et ce que font actuellement les peuples civilisés.

*
* *

Eh bien! à n'en pas douter, les peuples civilisés réagissent contre la manie laïcisante qui les avait travaillés plus ou moins

[1] Voy. *la France criminelle*, ch. XIII.

[2] Lettres au *Temps*, recueillies depuis dans les *Etudes au jour le jour sur l'éducation nationale*. Hachette.

Digitized by Google

tous. Même chez ceux qui s'en étaient défendus, même chez ceux qui étaient demeurés à peu près indemnes, et réservaient une part très respectable à la religion dans l'école primaire, on trouve qu'on a laissé l'enfant trop démuni. Par des dispositions nouvelles, on ouvre à l'enseignement religieux un champ plus vaste et plus libre. Favorise-t-on un système, un culte, une Eglise au détriment des autres? En général, devant les difficultés suscitées par l'extrême division des esprits, c'est à la liberté qu'est demandée la solution[1]. Nous allons donc examiner comment les plus puissantes et les plus cultivées de ces natures comprennent cette liberté et la pratiquent.

La Hollande a été une des premières à donner l'exemple. D'après sa législation de 1857, la neutralité, touchant de si près à la laïcité, était la règle. Cette neutralité, il est vrai, n'était que l'exclusion de tout esprit confessionnel particulier, non l'exclusion de tout enseignement religieux. J'avais eu occasion de constater cette nuance dans les prisons mêmes de La Haye, d'Amsterdam, d'Utrecht : plusieurs fois par jour les portes des cellules s'entr'ouvrent et les détenus participent à une prière commune, qui n'est pas plus catholique que protestante, mais fait appel au Père commun qui est dans les cieux. A plus forte raison devait-on, dans les écoles ordinaires, enjoindre aux instituteurs de former leurs élèves à la pratique des vertus « *chrétiennes* et sociales ». La législation de 1890 a introduit un état de choses destiné à donner satisfaction aux familles pour qui ce rudiment paraîtrait insuffisant. Déjà les écoles privées étaient certaines de ne point rencontrer d'empêchement; car les Pays-Bas ne créent d'école publique que là où l'initiative privée n'a point suffi; mais depuis la dernière loi, des subsides sont accordés, sous certaines conditions, aux écoles libres et confessionnelles, sans excepter les écoles normales des églises. « L'Etat, dit M. Levasseur, accorde aux écoles privées une subvention par instituteur égale à celle qu'il donne aux écoles publiques, à condition que ces écoles appartiennent à une corporation ou société, que l'enseignement et le nombre des maîtres soient conformes à la loi, que le nombre des élèves de plus de six ans soit

[1] D'après les tableaux de M. Levasseur, le nombre des écoles privées paraît tendre à augmenter dans la grande majorité des pays. Il diminue, cela est vrai, dans la Prusse, dans la Saxe et en Italie. Il est stationnaire en Bavière, dans la Hesse; mais il augmente en France, en Hollande, dans le grand-duché de Bade, dans le Wurtemberg, en Autriche, en Espagne, en Roumanie et en Finlande. Je ne nomme que ces pays, parce que, pour les autres, les tableaux statistiques ne permettent pas d'établir la comparaison sur des chiffres authentiques.

Digitized by Google

de 20 au moins, que la rétribution scolaire ne s'élève pas à 80 florins et que l'école ne soit pas dirigée en vue d'un gain. Ces écoles sont dites subventionnées. »

Quelques pays où les progrès du scepticisme et de l'immoralité générale ont provoqué, par réaction, un vif retour à des usages plus anciens, estiment que ce n'est pas assez. On sait à quel point les pontifes de l'école toute laïque sont alarmés par les réclamations grandissantes des électeurs catholiques d'Autriche. Un plus petit Etat, que les réformateurs les plus officiels de notre pédagogie élémentaire ont cité souvent comme modèle, le grand-duché du Luxembourg[1] a fait plus. Le 8 décembre dernier, sa Chambre des députés adoptait, par 26 voix contre 16, les deux articles suivants :

1° Outre la Bible, le catéchisme fera partie de l'instruction primaire; l'instituteur donnera, quatre fois par semaine, les explications nécessaires et aura soin que les enfants apprennent par cœur les questions imposées;

2° Pour chaque commune, une commission de trois membres, dont le curé fera toujours partie de droit, exercera l'inspection des écoles et fera son rapport sur l'instruction religieuse.

Ces propositions ont été acceptées par le gouvernement du grand-duché.

Je n'ai pas besoin de nommer les Etats où elles ne pourraient même plus être présentées. Rapprochons-nous donc d'un régime qui paraîtra moins hardi, quoiqu'il ait déjà soulevé pour sa part des discussions passionnées.

Comme tous les pays de l'Europe et même du monde, l'Angleterre a des écoles publiques et des écoles privées. Les premières sont fondées, administrées, dirigées de haut par les *schools boards*, comités élus par le suffrage universel, au scrutin de liste, avec le système du vote accumulé qui permet la représentation des minorités : les femmes mêmes y sont éligibles. Les *schools boards* veillent à la levée des taxes qui doivent alimenter les écoles, et chacun choisit le *visitor* qui a tout pouvoir pour assurer la fréquentation en poursuivant les réfractaires[2]. Il y a donc là, même pour les écoles dites publiques, beaucoup moins de centralisation administrative et d'esprit gouvernemental que chez nous. Maintenant, en dehors des écoles des *schools boards* sont les écoles volontaires

[1] C'est, je crois, le seul Etat civilisé dont M. Levasseur ne parle pas dans son livre. Il comblera, j'en suis sûr, cet oubli, et il le comblera facilement, car les institutions scolaires du Luxembourg ont été souvent citées. (Voy. la *Revue pédagogique* de 1897.)

[2] Ceux-ci, d'ailleurs, ne sont pas contraints à fréquenter une école plutôt qu'une autre.

Digitized by Google

qui se subdivisent en écoles catholiques, juives, protestantes (les protestantes se subdivisant à leur tour).

Que l'enseignement des écoles volontaires eût toujours ét fortement imprégné d'esprit religieux, il est inutile de le dire. Quant aux établissements des *schools boards*, ils étaient placés en dehors de tout esprit confessionnel; mais le bill de 1871 avait décidé que la Bible y serait lue régulièrement, que chaque maître y enseignerait l'histoire sainte avec les grandes vérités communes à toutes les Eglises chrétiennes. Une « clause de conscience » admettait seulement que, sur déclaration expresse, les maîtres répugnant à cet enseignement pourraient se faire remplacer et que les parents pourraient exiger que leurs enfants n'y prissent point part. Quant aux familles sérieusement croyantes, le libre choix qu'elles faisaient d'une école confessionnelle était bien loin de leur créer aucun embarras : l'État subventionnait toutes les écoles volontaires, même les écoles catholiques. Un *act* de 1876 fixait à 17 shillings 6 pences par élève la limite de ce qu'une école volontaire pouvait recevoir comme subside, à moins qu'elle ne pût justifier qu'elle dépensait déjà, de ses propres ressources, une somme supérieure.

Tel était, encore une fois, l'état des choses en Angleterre jusqu'au mois d'avril 1897. Quels étaient, en grand, les résultats obtenus? Le ministre de l'instruction publique du cabinet Salisbury va nous l'apprendre. « L'an dernier, disait-il au Parlement (le 30 mars 1897), les écoles volontaires ont reçu 2 445 812 enfants contre 1 879 218 reçus dans les *schools boards* ou, pour exprimer les choses sous une forme plus simple, sur sept enfants instruits aux frais de l'Etat, trois sont instruits dans les *schools boards* et quatre dans les écoles volontaires. L'existence des écoles volontaires est-elle ou non un avantage pour l'Etat? C'est là une question controversée. Pour moi, je suis de ceux qui pensent que c'est un avantage (*applaudissements*), parce que ces écoles tendent à infuser dans notre éducation nationale l'indépendance, l'originalité et la variété, et que, dans une certaine mesure, elles font contrepoids à cette tendance à l'uniformité et à la rigidité qui caractérise généralement une organisation officielle de l'éducation. » Et le ministre continuait, en insistant sur ces divers points : 1° que les écoles libres existaient et qu'il serait impossible de les supprimer « sans commettre un acte d'intolérance que le peuple d'Angleterre, à notre époque éclairée, ne supporterait pas (*applaudissements*) »; 2° que, si on voulait les remplacer par des écoles publiques, il en coûterait à la nation une dépense de peu inférieure à un milliard de francs; 3° que les écoles volontaires luttaient péniblement

Digitized by Google

contre les difficultés pécuniaires qui résultaient de leurs obligations et que, dans l'intérêt même de l'instruction nationale, il importait de leur venir en aide.

Ainsi le ministère proposait lui-même de rendre plus libérale encore une législation qui l'était déjà beaucoup; mais cet esprit de liberté n'a pas éteint le sentiment de la responsabilité de l'État lui-même et de ses délégués à l'endroit de l'instruction religieuse de l'enfance. Voici, en effet, les deux modifications essentielles qui caractérisent la loi anglaise d'avril 1897.

1° A la « clause de conscience » qui permettait l'exemption de l'instruction religieuse réduite à son minimum, on a ajouté comme contre-poids une autre clause qui, après les intérêts des non-croyants, prend ceux des croyants. Cette nouvelle clause dit que, dans toute école élémentaire publique, « si les parents d'un nombre raisonnable d'élèves demandent qu'un enseignement religieux séparé soit donné à leurs enfants, il sera pris des arrangements pour que cet enseignement religieux soit donné ». Dans les écoles libres subventionnées, il devra être également fait droit à cette demande, et ce sera une des conditions du subside accordé par le gouvernement.

2° Ce subside, la loi récente l'étend et l'organise. La disposition précédente qui en fixait le maximum ordinaire à 17 shillings 6 pences par élève est abolie; les bâtiments et terrains des écoles volontaires sont déclarés exempts de toute taxe locale; un subside supplémentaire de 5 shillings par élève leur est octroyé. De plus, les écoles volontaires peuvent former entre elles des groupements ou fédérations; le comité directeur de la fédération touche le montant total du subside, et il en fait lui-même librement la répartition suivant les besoins des écoles qu'il représente.

Tel est le régime dont nos recueils officiels ont dit avec amertume qu'il dotait les écoles confessionnelles « aux dépens du trésor public ». Ce reproche n'a de quoi émouvoir ni la majorité du Parlement ni la majorité du peuple anglais. Ils croient que le trésor public, par cela même qu'il est public et alimenté par les contributions du public, appartient à tous. Ils ne confondent pas ce qui est « national » avec ce qui est gouvernemental, et surtout avec ce qui est ministériel. Il faudrait pourtant bien que nous aussi nous en vinssions à voir dans cette conception si simple autre chose qu'un épouvantail et à l'accueillir au moins avec cette tolérance dont nos voisins nous donnent l'exemple.

Est-ce qu'un navire construit par les forges et chantiers de la Méditerranée ou de la Loire est moins « national » qu'un navire construit dans les chantiers de l'Etat sur les ordres de la rue

Digitized by Google

Royale et remanié pendant dix ans par des séries indéfinies de commissions et de bureaucrates qui se contredisent? Le plus national des cuirassés est celui qui a été fait le plus vite et le mieux, comme l'équipage le plus national est celui qui a le mieux appris le double devoir de la discipline et du courage. Certes, je comprends, pour avoir tenu à le partager jusqu'au bout, l'esprit de corps inspirateur de l'émulation, du dévouement et du souci de la dignité professionnelle. Mais il y a place pour mille formes et pour mille variétés de services, et c'est ce que me paraissaient encore comprendre, au lendemain de nos désastres, ceux qui avaient le plus à cœur de les réparer.

L'inspecteur général que j'ai déjà cité (parce qu'il a été peut-être la plus noble personnification de la tentative laïque), M. Félix Pécaut, écrivait dans la préface de son livre : « Je suis de plus en plus frappé, d'une part, de l'immense tâche que l'État, en tout pays et surtout en France, est obligé par la force des choses d'attirer à lui ou de subir; d'autre part, de son impuissance à la bien remplir ou tout au moins de son extrême insuffisance. Comment se défendre d'une vive sollicitude pour le présent et pour l'avenir en voyant l'Etat, c'est-à-dire, en définitive, un ministre assisté de trois ou quatre directeurs avec leurs bureaux, d'une dizaine d'inspecteurs généraux et de conseils ou de comités irresponsables, obligé peu à peu de créer, de diriger, d'*animer* non seulement l'instruction primaire élémentaire dans plus de trente mille communes, mais l'enseignement primaire supérieur dans deux ou trois mille centres populeux, un enseignement secondaire classique pour une partie des classes moyennes, un enseignement secondaire spécial pour l'autre; en outre, un enseignement supérieur dont les limites reculent de jour en jour, sans parler de l'enseignement professionnel qui demande sur tous les points à naître, et enfin des grandes écoles spéciales affectées aux grands services publics? Quel gouvernement, je le demande, quels engins administratifs suffiraient à une telle besogne?... Il faut donc à tout prix réagir en provoquant sur tous les points l'initiative... »

Je me permets de m'arrêter provisoirement à ce mot : provoquer l'initiative. Quelle initiative? Et de quelle manière la peut-on provoquer? L'auteur disait ensuite : « L'initiative des départements, des municipalités, des sociétés libres. » Etait-ce là une énumération limitative? Et des « sociétés libres », faut-il exclure l'Eglise et les associations particulières qu'elle peut avoir animées de son esprit? Faut-il réserver des privilèges aux « ligues » secrètes ou publiques qui serviront les passions d'un groupe ou d'une

Digitized by Google

concentration artificielle[1]? Et, d'autre part, comment « provoquer » les initiatives? Est-ce en s'empressant d'acheter à grands frais les maisons laïques et libres qui succombent, pour les empêcher d'être acquises par une association redoutée? Est-ce en empêchant les communes de distribuer leurs libéralités comme elles l'entendent et en déclarant illégal qu'elles accordent de petits secours, en livres ou en cahiers, à ceux qui commettent le crime de fréquenter l'école de leur choix? Il y a là une intolérance dont la force et l'unité « nationales » ne profitent assurément pas. Sur quelques points du pays, les efforts de communes indépendantes ont réussi à faire modifier légèrement la jurisprudence. Puis, qu'on le veuille ou non, le groupement des intérêts s'organise. La coopération libre est appelée au secours contre mille difficultés économiques. Après avoir tant compté sur l'Etat, force est bien d'apprendre à se passer de lui. On le voit plier sous le fardeau de ses dépenses, et le public commence à résister à l'accroissement indéfini d'impôts qu'exigerait l'accroissement des services publics. Ceux qui consultent le plus attentivement les besoins pratiques de notre agriculture, de notre industrie, de notre commerce, protestent tous les jours contre cette uniformité et cette rigidité de l'enseignement centralisé, dont le ministre de l'instruction publique de la Grande-Bretagne, on l'a vu, tient tant à préserver l'indépendance et l'originalité du génie de son pays. Il est à croire que cette tendance ira bientôt en s'accentuant, comme elle s'est accentuée en Hollande et en Angleterre. Il est impossible que les syndicats anarchistes et batailleurs, que les comités armés contre les croyances religieuses soient seuls à profiter de la liberté.

Henri Joly.

[1] Sur ces questions et sur les tentatives déjà faites, voir, dans le *Correspondant* du 25 décembre 1896, l'article intitulé : *la Crise universitaire;* et, dans le *Correspondant* du 25 mai 1897, l'article intitulé : *l'Education sociale.*

Digitized by Google

# LA MARINE FRANÇAISE

## EN 1898

*Rapports sur le budget de la marine*, 1897 *et* 1898, par M. de Kerjégu. — *La Marine de guerre. Six mois rue Royale*, par M. Lockroy. — *La Flotte nécessaire*, par M le contre-amiral Fournier. — *Les Flottes de combat étrangères*, par M. le lieutenant de vaisseau de Balincourt. — *La Marine française au siècle prochain. Sa réorganisation. Réformes nécessaires*, par X. — La revue *La Marine française*.

Notre marine n'a pas à se plaindre de l'attention dont elle est l'objet depuis quelques années. Dans le Parlement, aucune discussion du budget à laquelle elle ne fournisse le thème de discours sympathiques, parfois remarquables. La sollicitude des pouvoirs publics se retrouve dans la presse, et il n'est pas jusqu'aux gens du monde, qui ont tant de motifs d'être distraits des sujets sérieux par les frivoles, qui ne se croient tenus de lui accorder une part de leurs entretiens. Cette préoccupation, fort nécessaire dans un pays de *self-government*, si superficielle qu'elle soit encore dans le nôtre, n'en constitue pas moins un progrès des esprits. Il faut s'en réjouir, car il nous permet d'espérer de voir la marine reprendre, dans un avenir prochain, la situation qui convient à celle d'un peuple entouré d'ennemis dont la force s'accroît tous les jours.

Avant les événements de 1870, le public, et peut-être le pouvoir suprême, ignorait tout de la marine, hormis sa vie extérieure dans ce qu'elle peut avoir d'héroïque et de romanesque. On la savait entre les mains d'hommes considérables. Cela suffisait : on ne demandait pas plus de comptes à ceux qui la dirigeaient qu'on n'en réclamait d'ailleurs, à la plupart des autres représentants de l'empereur. Les uns se reposaient sur une vigilance que l'on vantait trop pour qu'elle n'existât pas; les autres, les pessimistes, gardaient le silence découragé de M. Thiers. La tribune restait fermée à la marine. C'est à peine si de loin en loin on y voyait paraître quelque député de l'une de nos provinces maritimes. Il venait poser au ministre une innocente question ayant trait aux intérêts de la circonscription qui l'avait élu. Le ministre, un officier général le

Digitized by Google

plus souvent, daignait y répondre, et le faisait toujours avec cette brusquerie cordiale, cette ronde bonhomie, qui sont la marque des vrais militaires. Et tout le monde applaudissait, sans distinction de parti. Temps heureux!

Le rapporteur du budget de la marine se montrait moins charmé ou plus indiscret quand c'était M. Bethmont. On lui répliquait sur un ton si sévère, qu'il comprenait aussitôt l'inutilité de ses observations et se rasseyait confus. Les autres rapporteurs, plus corrects, allaient traiter les questions obscures ou embarrassantes dans le cabinet du ministre. C'étaient des sages. Ils évitaient ainsi les discussions inopportunes. Si, pour témoigner de leur indépendance, ils prenaient la parole, c'était toujours, par un heureux hasard, pour fournir au collaborateur de Napoléon III l'occasion d'un de ces airs de bravoure dans lesquels son collègue de la guerre et lui excellaient.

Que dire, d'ailleurs? Notre marine n'était-elle pas l'une des premières du monde, presque l'égale de la marine anglaise? la seule qui pût nous inquiéter. Or, depuis la guerre de Crimée, il était entendu que la réconciliation était faite, à tout jamais scellée, et qu'avec nos nouveaux alliés il n'y aurait plus que des embrassades et des traités de commerce comme ceux de 1860. Enfin, qui pouvait prédire alors le hardi développement de l'Allemagne, la résurrection de l'Italie? Hier encore, songions-nous nous-mêmes à la métamorphose du Japon?

Avec l'établissement d'un gouvernement parlementaire en France, tout allait changer. Ce n'est pas qu'au début le pays eût un désir très marqué de pénétrer les arcanes de sa marine. Cet Etat dans l'Etat, où se parlait une langue spéciale, qui n'avait jamais admis personne à examiner ce qu'il faisait dans ses cinq arsenaux, véritables petites Chines; qui fabriquait ses vaisseaux, ses canons, ses outils, ses vivres, avec ses propres ouvriers, dont le nombre atteignait trente mille; qui disposait pour cette production d'usines et de chantiers sans nombre, et pour les gérer, d'une armée de fonctionnaires : commissaires, inspecteurs, agents des manutentions, des subsistances, du commissariat et des travaux, contrôleurs, commis, préposés, garde-magasins, trésoriers, etc., commandant eux-mêmes à des légions d'auxiliaires; ce monde si fermé, si en dehors de la vie générale, inspirait au public un respect craintif. Il pressentait qu'il ne comprendrait rien aux explications qui lui seraient fournies; peut-être doutait-il aussi de leur sincérité. Pour se rassurer, il se souvenait d'avoir vu ses marins à l'œuvre : ils avaient été admirables; une organisation capable de produire de tels hommes ne pouvait qu'être parfaite.

Il n'a pas échappé à quiconque a suivi les travaux du Parlement depuis 1871 que cette bonne opinion n'allait pas sans quelques

Digitized by Google

dissidences. Déjà sous certains républicains perçaient les radicaux. Si personne ne marchandait son admiration à la conduite de nos marins à terre, les esprits un peu réfléchis se demandaient pourquoi on ne les avait pas vu agir davantage dans le milieu qui leur est réservé. Ils auraient pu répondre avec leurs camarades de l'armée : « Que voulez-vous! Pas d'ordres! » Et on le sut bientôt. On découvrit qu'à eux aussi il avait manqué le bouton de guêtre et le reste. La direction de la marine n'avait pas été plus prévoyante que celle de la guerre. Vaisseaux, armes, officiers et matelots, toutes les ressources dont on disposait avaient été inutilisées; d'autres firent défaut qui étaient les plus essentielles.

Une énergique résolution était à prendre, celle de voir et de toucher; elle fut prise. On nomma une commission d'enquête qui se mit aussitôt à l'œuvre et fonctionna pendant six ans. Ses membres visitèrent tout et interrogèrent tout le monde. Mais deux seulement ont donné une fin à leur mission : M. le capitaine de vaisseau en retraite Gougeard, qui fut ministre pendant deux mois (1881), et M. le député Etienne Lamy. Les études de M. Gougeard ont conservé une grande partie de leur valeur. M. Lamy a exprimé la substance des siennes dans son rapport sur le budget de la marine de 1879. Rien de ce que son active et clairvoyante curiosité avait recueilli ne s'y trouvait oublié. Il y avait ajouté les commentaires d'un patriotisme élevé, présentés avec une rigoureuse logique sous une forme concise et pénétrante. Ses révélations, très inattendues, eurent l'effet de ces coups de foudre qui illuminent la campagne jusqu'à l'horizon, et elles firent le même bruit. Les assises les plus profondes de la marine en furent éclairées. La lumière n'en a pas disparu. On vit alors ce qui se dissimulait derrière les portes si longtemps verrouillées, et l'on fut surpris d'y rencontrer tant de choses ignorées de ceux mêmes qui en avaient la garde. Ce spectacle déconcerta, mais il était trop démonstratif pour que le Parlement ne comprît pas qu'il y avait ici un monument à abattre et un autre à bâtir sur des plans nouveaux. La perspective de cette double et lourde besogne fit renaître ses hésitations. Il en avait tant d'autres sur les bras, et pour un si long temps! la plupart les surchargent encore. On courut aux plus urgentes, remettant à l'obligeant demain ce qu'on se sentait incapable d'entreprendre sur le moment. Comme par le passé, on fit appel au zèle du ministre, à son patriotisme, à son expérience. Heureux de voir s'éloigner les orages, celui-ci prit tous les engagements qu'on voulut, faisant ainsi cesser l'oppression dont le rapport de M. Lamy avait étreint les cœurs. Le Parlement, rasséréné, lui donna carte blanche, sans plus réfléchir à ce que la tâche qu'il

Digitized by Google

abandonnait avait de difficile pour un marin et même d'irréalisable. Pour comble, M. Lamy, victime de ses convictions religieuses, ne fut pas réélu. Personne n'était plus là pour veiller à l'exécution des promesses faites; elles ne furent pas tenues. Grâce à l'instabilité ministérielle, le renouvellement de la Chambre aidant, rien de ce qu'on avait espéré, il y a vingt ans, sauf quelques réformes de second ordre, n'a été accompli. C'était, il faut le dire, une grande naïveté que de faire fond sur un officier général de la marine pour en chasser les abus, transformer l'édifice, comme le fut le navire lorsque la vapeur eut rendu ses voiles inutiles. Il lui manquait précisément ce qu'il eût dû le mieux posséder, cette science administrative qui permit aux Portal, aux Hyde de Neuville, aux d'Haussez, aux Ducos, aux Chasseloup-Laubat, de laisser derrière eux une trace si profonde. Quoi de plus naturel? La lui avait-on enseignée à l'Ecole navale? Et depuis sa sortie du *Borda*, au cours de sa carrière, de quoi avait-il eu à se préoccuper exclusivement? Des modifications incessantes que d'autres sciences, tout à fait différentes, imposent à sa profession. C'est à son navire, aux organismes changeants qui en constituent l'âme; à ses armes de plus en plus délicates et capricieuses, à la manière de les utiliser dans le combat à cette heure si pleine d'incertitudes même pour le plus fort et le plus habile, qu'il avait dû vouer son intelligence. Tout ce qui n'entrait pas dans ce cadre d'études si particulières, il l'ignorait, et il avait le droit, on dit même le devoir de l'ignorer. Il était marin, rien que marin. Et ce titre, il est vrai, vaut peut-être tous les autres.

On ne peut se défendre de ces réflexions, lorsqu'on voit une de ces sautes de vent de la politique, si fréquentes aujourd'hui, pousser sur le banc des ministres un officier général de la marine. Ce n'est pas qu'il y fasse moins bonne figure que ses collègues. Comme eux, s'y trouvant bien, il s'y maintient convenablement. Si, doué de plus de talent que n'en exigent les « affaires courantes », il ambitionne d'exercer son initiative, que pourrait-il tenter? L'incertitude du lendemain n'est-elle pas là qui s'oppose à ce que rien ne s'achève? Une bourrasque pareille à celle qui l'a amené le matin le remportera le soir. Les jours lui sont comptés, les longs espoirs interdits. Et parmi tant de réformes qui le sollicitent, lesquelles choisir? Toutes ne sont-elles pas solidaires? Enfin, quand on a vécu parmi les abus et qu'on en a profité, à son corps défendant sans doute, les reconnaître, n'est-ce pas avouer son aveuglement ou sa complicité? Cela est difficile. Puis, réformer c'est simplifier; simplifier, c'est supprimer ce qui est superflu. A la tête des institutions qu'il s'agit de faire disparaître ou de modifier, il y a des hommes qui sont des amis souvent, des chefs de famille qui tien-



Digitized by Google

nent de près à la vôtre, des enfants de camarades, etc. Peut-on les immoler? La raison y incite, le cœur s'y refuse. Nous ne sommes pas à Sparte. Et ce même officier qui n'hésiterait pas à donner sa vie pour sauver celle de son équipage, et son vaisseau pour conserver intact l'honneur du pavillon, s'arrêtera net devant des mesures qui contraindraient son administration à des efforts plus intelligents, moins coûteux et plus prompts, s'il suppose qu'elles puissent léser des intérêts privés.

Ces sentiments, respectables si l'on veut, assurément étroits, devaient avoir leur répercussion sur l'organisation de la marine. Ils ont favorisé l'envahissement de son administration, déjà si touffue, par les officiers de vaisseau qui, sous prétexte du « service à terre », ont trop fréquemment été distraits de celui de la mer où, d'ailleurs, on ne les employait pas. Une quantité de « services » ont été créés qui, dans les intervalles de plus en plus longs des navigations, leur assurent dans les ports, près de leur famille ou de leurs chefs, la plupart des avantages de l'activité proprement dite. Ces emplois nécessitaient un personnel subalterne, on le leur donna, sans rien enlever pour cela aux corps administratifs. Ceux-ci prétendirent néanmoins qu'on les dépouillait. Pour les dédommager, on leur laissa imaginer des attributions nouvelles ou étendre celles qu'ils avaient déjà. « Quand les fonctions ne sont pas créées pour accomplir un travail, dit M. Lamy, elles créent elles-mêmes du travail pour se justifier. » L'ingénieur en chef de la marine des Etats-Unis, King, écrivait après une visite à nos arsenaux : « Dès qu'on a franchi les grilles de ces établissements, on n'y voit à toute heure que des officiers plus ou moins galonnés qui semblent n'avoir rien à faire, et des ouvriers qui perdent leur temps. » On retrouve la même impression chez l'amiral anglais Charles Napier. « La France, dit-il, semble avoir pris à tâche de ne conserver son département de la marine que pour multiplier à terre des employés et des constructions, et n'avoir de forces actives sur la mer que ce qu'il faut pour servir de prétexte et de justification à toutes ces superfluités. » Ces étrangers s'étonnaient parce que chez eux, de même qu'en Allemagne et en Italie, à mesure que le matériel naval s'était transformé, l'organisme administratif correspondant s'était modifié. Chez nous, on n'a rien fait disparaître, on a superposé. La marine à voiles n'est plus, mais, dans les arsenaux, on garde précieusement tout ce qu'il faut pour la ressusciter le cas échéant.

Le résultat de cette adjonction d'un personnel nouveau au personnel ancien, déjà surabondant, depuis 1870, ne s'est pas fait attendre. Les rivalités entre les services se sont établies, et les responsabilités, divisées à l'infini, ont disparu. Les formalités se

Digitized by Google

sont multipliées sans qu'on y voie plus clair; loin de là, l'obscurité s'est répandue sur tout, dans les écritures comme dans les magasins. Tout récemment encore, MM. de Trevéneuc, Delcassé, Lockroy, Abel, Pelletan, de Kerjégu, faisaient de cette confusion l'objet de leurs discours. Le ministre de la marine ne les démentait point. Aux preuves du désordre qui règne dans les arsenaux et dans les bureaux de la marine apportées à la tribune, loyalement il en confessait d'autres. La marine ignore ce qu'elle tient enfermé dans ses magasins, et ses livres, qui devraient en être le miroir fidèle, restent muets. Il y a quinze ans, M. le commandant Gougeard disait : « Non seulement la marine ne peut rendre de comptes aux pouvoirs publics, mais elle est incapable de s'en rendre à elle-même. » Rien n'est changé. Dans son rapport de 1895, M. Brisson le constatait non sans tristesse. « La marine, écrivait-il, ne veut rien modifier à cet organisme d'un autre âge, qui a créé toute une école d'administrateurs vivant de l'esprit d'une autre époque, dont la prétention est de rester un monde à part, impénétrable à tout ce qui n'est pas lui. »

Quand les prédécesseurs de M. Brisson exprimaient de pareils regrets, la marine prétextait que l'argent lui avait manqué, que si on lui en accordait, tout marcherait à souhait. Le Parlement n'a pas voulu en douter; il lui a concédé successivement les sommes qu'elle a réclamées. Ces crédits, les rapporteurs de son budget l'ont constaté chaque année, sont allés rejoindre les autres. Ils ont été dépensés en renouvellement d'outillages inutiles, en approvisionnements démesurés, en salaires d'innombrables ouvriers et de vagues agents, en coûteuses réparations à des vaisseaux condamnés, à ces mille besognes que les bureaux déclarent nécessaires, amorcent habilement et dont ils vivent pendant des années. Et comme par le passé, ce qui est la raison d'être de ce personnel, les navires en construction, languissaient sur leurs chantiers, se démodaient. Lorsqu'enfin ils étaient lancés, ils n'apportaient plus à la flotte que des unités dépourvues de la plupart des qualités dont avait voulu les doter leur architecte. C'est ainsi que la marine a eu plusieurs programmes de construction navale et n'a montré la volonté d'en achever aucun; laissant fuir le temps et glisser l'argent de ses doigts sans souci de l'un, ni pouvoir établir, en fin de compte, en quoi l'autre s'était transformé?

Le Parlement, jusque-là si complaisant, s'est lassé. Il a fini par comprendre que cette persistante insouciance et sa propre faiblesse n'étaient pas préjudiciables au Trésor seul, que leur durée pouvait avoir, à une heure donnée, une portée redoutable, où la responsabilité de tous se trouverait gravement engagée. Ne voyant pas venir les réformes indiquées au ministre, ni même le projet de

Digitized by Google

celles qu'il prétendait méditer, il a pris la décision que les gens de loi conseillent d'habitude aux familles affligées d'un prodigue. On a chargé une nouvelle Commission d'exécuter ce que la marine montrait si clairement son incapacité d'entreprendre, ce que la précédente n'avait pu achever. Cette Commission, dite « extra-parlementaire », est composée de membres choisis dans les deux Chambres et dans l'état-major général de la marine, de membres du Conseil d'Etat et de la Cour des comptes. Elle fonctionne depuis quatre ans avec une complète indépendance et un grand zèle. Des visites répétées et consciencieuses dans nos arsenaux l'ont assurée de la justesse des reproches qui leur sont adressés, et pour y mettre un terme, elle a élaboré des plans de réorganisation que l'on dit excellents et d'application aisée. Il faut reconnaître que le département de la marine s'en est déjà inspiré. Depuis un an, quelques vieux rouages ont disparu et fait place à des instruments meilleurs. L'ancien Conseil d'amirauté, que l'on a débaptisé, on ne sait pourquoi, pour lui donner le titre de Conseil supérieur de la marine, a été chargé, de son côté, de donner son avis sur les modifications que réclame notre matériel naval. Il doit désigner les types appelés à composer la flotte de l'avenir, et fixer le nombre des bâtiments qu'exige la sauvegarde de nos intérêts et de nos droits sur mer. Et cette tâche n'est ni légère ni facile.

Si l'on feuillette la « Liste de la flotte française », on est surpris de la variété des types qu'elle énumère : Garde-côtes cuirassés, cuirassés d'escadre, cuirassés de croisière, croiseurs cuirassés, croiseurs protégés, croiseurs rapides, croiseurs ordinaires (3 classes), contre-torpilleurs, canonnières cuirassées (2 classes), canonnières ordinaires, transports, avisos (2 classes), avisos à hélice, avisos à roues, chaloupes canonnières à hélice, chaloupes canonnières à roues, avisos-torpilleurs, torpilleurs (3 classes), torpilleurs-vedettes, torpilleurs de haute mer, sous-marins, etc. Cet ensemble répond-il exactement aux exigences de la guerre maritime moderne? Dans l'affirmative, convient-il de donner la prééminence à tels types sur tels autres? Devons-nous, pour défendre nos rivages ou assaillir ceux de l'ennemi, compter plus de garde-côtes que nous n'en possédons? Les escadres de l'adversaire viendront-elles inviter les nôtres à quelque belle passe d'armes dans la Manche, l'Océan ou la Méditerranée, et serons-nous en mesure de relever le défi avec des escadres de force égale? Courrons-nous sus à ses bâtiments de commerce, et alors le chiffre de nos croiseurs est-il suffisant? Nos colonies en réclament à leur tour pour assurer leur protection. Nous avons surtout besoin de torpilleurs pour tenir en respect les navires qui voudraient lancer l'incendie et la mort dans

Digitized by Google

nos ports de commerce. On reparle du bateau-canon imaginé par l'amiral Aube et Gabriel Charmes; des expériences faites sur la *Dragonne*, il y a dix-huit mois, semblent en avoir démontré la redoutable efficacité. En aurons-nous quelques-uns? Enfin le problème des sous-marins est partout à l'étude; notre marine, les marines étrangères en construisent. Impossible de reculer dans cette voie.

L'Angleterre seule est en mesure de répondre sans hésiter à de telles questions. Elle le peut parce que ses revenus sont immenses et incomparables ses ressources industrielles. Pour elle, la solution du problème est dans la possession de tous les types de bâtiments, et elle doit les posséder en très grand nombre. Elle y est contrainte parce que sans sa marine marchande et sans ses colonies elle mourrait d'inanition. Pour protéger l'une et défendre les autres, il lui est impossible de se passer d'une flotte considérable, propre aux navigations les plus différentes, à toutes les formes du combat. Les autres puissances maritimes doivent savoir brider leurs ambitions; elles tomberaient, autrement, dans l'excès dont mourut la grenouille de Phèdre. Peut-être est-ce notre cas, si tant est que notre marine ait des visées, ce qui est douteux. Pour que depuis 1870 nous ayons eu une politique maritime, il aurait fallu que notre département des Affaires étrangères eût une politique extérieure. Mais comme pendant vingt-cinq ans il a vécu au jour le jour, il lui était difficile d'imprimer à celui de la marine une orientation qu'il n'avait pas lui-même, de lui indiquer un objectif qui pût lui permettre de donner à sa flotte un caractère spécial et bien défini. Il est à supposer que depuis l'alliance avec la Russie les indécisions ont cessé, et qu'on sait maintenant d'où peut venir l'orage. Nos voisins d'outre-Manche ne sont pas des amis bien dévoués ni très sûrs, mais ils ont de nombreux motifs de ne pas se déclarer nos ennemis. Ils ont trop de bon sens et aussi trop d'occupations par ailleurs pour songer à ressusciter la politique de Richard Cœur de Lion et rallumer les haines de la guerre de Cent-Ans. Assurément l'avenir, pas plus que ne l'est le présent, ne sera exempt de malentendus entre la France et la Grande-Bretagne. Celle-ci est trop envahissante et sur divers points du globe nos intérêts coudoient de trop près les siens pour que nous n'ayons pas à défendre, à un moment donné, des droits qu'elle sera toujours disposée à contester. On peut être assuré qu'à ce moment interviendra quelque arbitrage qui mettra fin au conflit.

Les gouvernements allemands et italiens ne sont pas d'un tempérament aussi pacifique. L'Allemagne, mise en appétit par les conquêtes de 1870, et l'Italie, dont la vive imagination en rêve de semblables, nous paraissent bien plus à redouter. Au point de vue

Digitized by Google

maritime, l'Italie a fait des efforts remarquables. Elle a montré, en reconstituant sa marine, une intelligence inattendue; les résultats de sa prévoyance sont représentés par une flotte encore peu nombreuse, mais de qualité supérieure. Comme elle, l'Allemagne possède un noyau de bons navires. Ce n'est pas assez pour son souverain qui tient à la doter d'une marine égale à la nôtre, en attendant qu'elle soit assez puissante pour tenir tête à l'Angleterre. Il est certain qu'elle n'est pas celle d'un empire tel qu'est aujourd'hui l'Allemagne. Guillaume II veut qu'elle figure désormais partout où les autres puissances entretiennent des stations : en Extrême-Orient, sur les côtes d'Afrique et des deux Amériques, dans la Méditerranée, dans le Pacifique, etc. Son ministère a fait valoir, en outre, que le commerce maritime allemand a pris depuis vingt ans un développement prodigieux. « Enfin, a ajouté M. de Bulow, l'empire ne doit pas se désintéresser des conquêtes des pays de riche avenir. Les temps ne sont plus où l'Allemagne laissait à un de ses voisins la terre, ne se réservant que le ciel où règnent les pures doctrines. Nous réclamons notre place au soleil... » Ces préoccupations expliquent comment le budget de la marine allemande, qui n'atteignait en 1888 que 61 millions, s'élèvera, de 1898 à 1904, à 118 millions de francs environ, par an, destinés à doter la marine de l'empereur de 70 grands navires et de quelques autres de moindre taille.

De ce côté est le péril. Les marines de la Triplice, voilà nos ennemies. C'est à des rencontres avec ses escadres que peuvent s'attendre les nôtres, et si la fortune sourit à nos armes, c'est à attaquer les côtes italiennes et allemandes qu'on doit s'apprêter. Or nous n'avons pas le nombre de bâtiments nécessaires à ces entreprises, et tous n'ont pas une valeur militaire suffisamment égale. C'est une infériorité. A qui la reprocher? « Aux ingénieurs », disent les officiers. « A vos chefs », ripostent les ingénieurs. Personne n'est responsable. Personne ne peut l'être.

Tout d'abord, à l'ingénieur chargé du plan d'un bâtiment les lignes générales sont données, desquelles il lui est interdit de s'écarter. Son travail achevé, il le remet au ministre, qui le fait examiner par les divers comités institués pour cet objet. Il est rare que chacun de ces conseils n'apporte pas à ce projet ses corrections, additions ou suppressions, ne fût-ce que pour justifier sa raison d'être. Et du coup le futur navire, dont chaque partie et chaque charge étaient mesurées à 1 millimètre et à 1 milligramme près, se trouve ou allongé, ou rétréci, ou surchargé outre mesure. Néanmoins ordre est donné au port de le construire. Et c'est une opération fort longue; jusqu'à la dernière heure, on y apporte des modifications, si bien que le jour du lancement, comme le

Digitized by Google

remarque M. de Tréveneuc, le malheureux bâtiment est déjà vieux sans avoir jamais été jeune. Qu'est devenu l'auteur du plan, pendant ces métamorphoses? Il a disparu, car ce n'est pas lui qu'on a chargé de son exécution. C'est un collègue qui l'a réalisée, avec l'incessante collaboration des comités. Si donc le navire est manqué, à qui s'en prendre? Aux architectes? Assurément non. La responsabilité est-elle plus saisissable ailleurs? Pas davantage. On peut dire d'elle ce que Chamfort pensait du bonheur, qu'il est malaisé de trouver en soi, impossible de trouver chez les autres. « Il est vrai, dit M. de Kerjégu, que personne ne se soucie de réclamer cette responsabilité. »

L'incohérence qui règne dans la composition de la flotte se retrouve aussi dans chacune de ses unités. Elles en sont le microcosme. Et cela est naturel. Il ne saurait y avoir de résultats logiques et satisfaisants là où l'autorité supérieure change de dépositaires tous les ans; où le renouvellement de ses conseillers a la même fréquence; où la permanence si nécessaire à l'exécution des longues entreprises n'existe pas; où la tradition a disparu, emportant avec elle cette uniformité, cette régularité dans la production qu'assurent seules une direction stable et des vues arrêtées et suivies. Qu'attendre d'une administration qui a vu se succéder à sa tête trente-deux chefs en vingt-huit ans? Rien que ce que l'on constate à cette heure au ministère de la marine, un chaos pareil à celui dont était troublé le ministère de la guerre avant 1870. Mais ici on a trouvé le remède à la confusion et au désordre. A côté du ministre, individualité passagère, quelquefois vague, on a placé, à l'abri des fluctuations de la politique, une personnalité technique et durable, un chef d'état-major général, gardien vigilant des règles choisies, surveillant rigoureux de l'exécution des programmes adoptés, dispensateur sévère des responsabilités, et responsable lui-même devant le pays, mais devant le pays seul.

Déjà, en 1889, M. Gerville-Réache avait proposé un chef pareil pour la marine. L'idée a fait son chemin depuis, tant au Parlement que dans la marine. M. l'amiral Fournier, qui a tant de raisons de parler en son nom, la présente comme essentielle, impatiemment attendue. « Au point de vue militaire, dit-il, le rôle d'un chef d'état-major général est indispensable comme organe permanent de préparation à la guerre, de tous les rouages des forces maritimes du pays, et pour l'élaboration des ordres nécessaires à l'exécution du plan stratégique de la flotte, discuté et arrêté sous la présidence du ministre de la marine, par le conseil supérieur des chefs d'escadre. » Dans la dernière discussion du budget, M. de Tréveneuc réclamait à son tour l'adjonction de ce nouveau collaborateur au

Digitized by Google

ministre de la marine de toute la force de son aimable et incisive éloquence. Il s'appuyait, pour persuader ses collègues, sur l'opinion de la commission extra-parlementaire. « Je l'ai retrouvée, cette théorie d'un chef d'état-major, à toutes les pages du rapport de cette commission, disait-il ; elle figure en tête des vœux dont son président, M. Bouchard, nous a donné le résumé dans ses conclusions générales, dans la bouche de ses membres les plus éminents. »

Si les souhaits de tant d'esprits compétents se réalisent, il est vraisemblable que le premier soin du chef d'état-major général sera de dégager le département de la marine de tous les impedimenta que le temps y a accumulés, pour ne lui laisser que les seules choses dont il ait à se préoccuper : la préparation aux combats sur mer, la défense des côtes et la protection de nos nationaux sur tous les points du globe. Ce qui n'entre pas dans ce cadre spécial doit être rejeté, ou plutôt transféré à d'autres départements. Telles sont : l'administration des troupes coloniales, la marine marchande, la surveillance des pêches, la police de la navigation, la domanialité maritime, la direction de l'établissement des invalides de la marine. En échange il devra se faire céder par la guerre, dont toutes les forces ont leur emploi ailleurs, la défense des côtes, à laquelle est si bien préparé le personnel de la marine. Un logique équilibre se trouvera ainsi établi entre les diverses attributions du ministre, qui pourra donner tous ses soins à l'élaboration d'un programme rationnel des bâtiments à construire.

Les navires de haute lutte sont, aujourd'hui, de trois espèces : les garde-côtes cuirassés, les cuirassés d'escadre et les croiseurs cuirassés ou protégés. Au sujet des premiers, un officier expérimenté et d'esprit très libre nous disait : « Ce sont des forts détachés qui, postés devant un port, constitueront un appréciable moyen de défense ; mais pourquoi en faire également des navires d'attaque, alors que rien n'a été prévu par leurs ingénieurs qui leur permette d'ambitionner ce rôle? Que font dans l'escadre du Nord, par exemple, *le Tréhouart*, *le Bouvines*, *le Valmy*, avec leur lourde cuirasse de $0^{m},45$ et leur petite vitesse? On se réserve, dit-on, de les en détacher, le cas échéant, pour aller attaquer les fronts de mer de l'ennemi. Songe-t-on que pendant leur traversée, qui sera lente, ils auront à redouter d'abord l'attaque des croiseurs rapides, également bien pourvus de canons, de torpilles, et à qui une facilité d'évolution supérieure permettra de ne jamais présenter aux projectiles de rupture que la cible minuscule de leur poupe, de leur proue, ou la surface glissante de leurs hanches, tandis que c'est une masse énorme que ces garde-côtes offriront aux explosifs de leurs adversaires et à leurs torpilles?

Digitized by Google

« Si, par aventure, ces mastodontes atteignent la rive ennemie sans accident, ils y trouveront avec leurs pareils une formidable artillerie, solidement assise dans d'invulnérables casemates. Ils ne tenteront même pas de la réduire. Après quelque inoffensive décharge, faite pour l'honneur, ils reprendront le chemin du port, harcelés par les torpilleurs comme par des guêpes, trop heureux si pendant la traversée la mer ne les envahit pas par l'une des blessures qu'ils auront pu recevoir. On paraît vouloir renoncer à ces constructions coûteuses et démodées comme on a renoncé aux filets protecteurs Bullivant, et l'on fait bien. Les démolir serait mieux encore.

« On donne le premier rang aux cuirassés d'escadre. Ils le méritent par l'ensemble des merveilles que toutes les sciences se sont unies pour y entasser. Leur aspect est grandiose. En eux apparaît l'orgueilleux désir des Etats d'affirmer leur puissance sur mer, comme déjà tant d'autres monuments la font éclater sur terre. Leur valeur militaire égale-t-elle leur magnificence? Les esprits dénués de toute faiblesse esthétique la nient, et leurs arguments sont nombreux, parfois irréfutables. La critique la plus probante qui puisse leur être adressée est celle qu'ils présentent eux-mêmes, on pourrait dire quotidiennement, par le tableau des avaries inhérentes à leur constitution. Songez qu'à bord d'un cuirassé on compte une centaine de machines de toutes dimensions. Un tube qui se fend, un support qui fléchit, quelques boulons qui sautent, un ressort qui se coince, et voilà une machine qui s'arrête, une tourelle ou un canon qui ne fonctionne plus, ou bien encore c'est l'obscurité qui se fait dans les cellules d'une partie du bâtiment parce qu'un fil s'est brisé quelque part, on ne sait où. Nul navire, je le sais, n'échappe à ces accidents. Mais quand il survient sur un bâtiment qui a la prétention d'être le « man-of-war » par excellence, le roi de la mer, l'événement a une gravité exceptionnelle. Il ne suffit pas d'assumer sur soi toutes les responsabilités de l'action, il est essentiel que la suprématie dont on se targue ne soit pas à la merci d'une avarie de mise en train, comme l'a éprouvé *le Friedland* pendant les grandes manœuvres de 1897; de l'explosion d'un tube lance-torpille (*Jauréguiberry*); d'un désembrayage de servo-moteur (*Charles-Martel*), car alors le « géant des batailles » n'est plus qu'une gigantesque épave qu'il faut couvrir, entourer, défendre, sous peine de la livrer aux coups de l'ennemi. Et voilà les conditions de l'engagement modifiées à l'avantage de l'adversaire.

« La délicatesse des organes d'un cuirassé est un vice constitutionnel. On pourra en fortifier quelques-uns. Les défauts des autres sont incorrigibles parce qu'ils sont de nature à se soustraire à toutes les prévisions, à tous les remèdes. Le bâtiment, dans son

Digitized by Google

ensemble, est, en raison de sa masse et de sa complexité, un objet lent, d'un maniement difficile. Représentez-vous *le Bouvet*, par exemple, qui déplace 12,205 tonneaux. Dans un combat, son commandant aura d'abord à exécuter les manœuvres qui lui seront ordonnées par le vaisseau-amiral, à l'aide de signaux dont la fumée lui interdira vraisemblablement la vue. Il devra ensuite se servir de son artillerie suivant la distance des cibles offertes à ses coups et leur vulnérabilité. Pour ce faire, *le Bouvet* n'a pas moins de cinquante-deux canons de six calibres différents. A son commandant de choisir, si les péripéties du combat le lui permettent, la pièce à utiliser et le but à atteindre.

« N'oublions pas qu'il dispose, en outre, de quatre tubes lance-torpilles, deux sur l'eau et deux sous-marins. N'est-ce pas beaucoup? et n'est-il pas permis de se demander quelle tactique cet officier que le désordre des combats futurs livrera à ses seules inspirations dès le début de l'action, pourra bien adopter, comment il s'y prendra pour employer des armes aussi diverses, évoluer avec une machine aussi lourde que celle qu'il aura sous les pieds. *Le Bouvet* ne file que 17 nœuds et demi, vitesse très honorable pour un cuirassé. Mais qu'il se trouve en présence d'un bâtiment de la classe du *Majestic* anglais, qui en a 23, n'est-il pas à craindre qu'il n'en soit le jouet, comme les pesants cuirassés chinois l'ont été, à Yalu, du *Matsousima* et de l'*Hasidaté* japonais?...

« Quant à son invulnérabilité, elle était réelle, il y a un an encore, autant qu'elle pouvait l'être avec la torpille; elle n'existe plus à cette heure. Déjà, en coiffant les obus d'un capuchon d'acier, on leur avait donné une puissance de perforation inespérée. Maintenant on remplace la poudre qui les chargeait par de la mélinite. Et alors leurs effets sont foudroyants. Un seul de ces projectiles chargé d'une dizaine de kilogrammes du nouvel explosif brise tout ce qui entoure son point de chute sur une étendue de plusieurs mètres. Le navire ainsi atteint est perdu. D'autre part, le tir rapide qui était réservé aux petites armes tend à se substituer au tir lent chez les grosses pièces, et ajoute un danger nouveau à tous ceux qui menacent déjà le cuirassé. Or, comme ce type de bâtiment coûte de 25 à 30 millions, quelquefois plus, je me demande s'il est bien sage d'imposer aux budgets des Etats les charges effrayantes qu'entraînent la construction et l'entretien d'une flotte cuirassée. »

Notre officier n'est pas le seul que la question préoccupe. Ceux qui ont la responsabilité de l'emploi des ressources d'un pays et la mission de le défendre montrent la même hésitation. Toutefois, à de certains signes, on peut constater une évidente tendance à chercher l'invulnérabilité, non plus dans un vain et gênant blindage,

Digitized by Google

mais dans la vitesse. La puissance des machines est accélérée et l'armure réduite. De plus en plus, le cuirassé d'escadre se rapproche du croiseur. Beaucoup d'officiers de marine voudraient même qu'on ne bâtît plus que des navires de ce type; et c'est en partie pour plaider leur cause que M. l'amiral Fournier à écrit son livre. Ses bâtiments n'ont que 8,500 tonneaux; ils sont protégés dans leurs organes essentiels par un revêtement cuirassé d'épaisseur moyenne, armés d'une artillerie principale de calibres moyens à tir rapide. M. l'amiral Fournier veut encore pour eux le maximum de la vitesse et un grand rayon d'action. Nous craignons que pour ce résultat 8,500 tonneaux ne soient peut-être insuffisants. Qu'on grossisse ce tonnage ou qu'il soit maintenu, le croiseur de l'amiral n'en sera pas moins un excellent instrument de combat, vif, rapide, souple et maniable, s'adaptant très heureusement aux facultés militaires de nos officiers. Si nous en jugeons par ses dernières résolutions, le Conseil supérieur de la marine ne serait pas très loin de donner raison à M. Fournier, et le Parlement plus encore que le Conseil. C'est ce qu'autorisent à penser les dernières discussions dont la marine a été l'objet à la Chambre. On se souvient peut-être qu'en 1897, celles-ci près d'être closes, M. Lockroy avait déposé un amendement tendant à consacrer une somme de 150 à 200 millions à la réfection de la flotte et à sa reconstitution. Il y avait été encouragé par l'attitude de ses collègues pendant ces débats ou plutôt cette série de révélations qui avaient intéressé et inquiété à un si haut point. Malheureusement, il était trop tard; mais l'initiative du député de la Seine contenait une leçon dont profita le ministre de la marine. Peu de temps après, M. l'amiral Besnard, gagnant à son tour M. Lockroy de vitesse, saisissait la Chambre d'un projet analogue au sien et devant entraîner une dépense de 200 millions à répartir sur six exercices. M. Lockroy représentait sa proposition au même moment.

Projet et proposition de loi ont été envoyés tous deux, non à la Commission des finances, comme le désirait M. l'amiral Besnard, mais à celle de la marine, qui a honoré de ses préférences le contre-projet de M. Lockroy. Dans celui-ci, 150 millions étaient affectés à des constructions neuves; la Commission a augmenté ce chiffre de 30 millions; 10 millions aux réfections que la Commission a quadruplés; enfin, 40 millions à ces ports de refuge, dont l'absence en cas de guerre pourrait nous être si préjudiciable.

L'amiral Aube, — car c'est toujours lui qu'il faut citer quand il s'agit des réformes de la marine, — avait désigné Bizerte et la Corse pour servir de points d'appui à nos escadres du Levant. Il avait même fait commencer des travaux, abandonnés depuis. La

Digitized by Google

Commission de la marine, et le Parlement avec elle, ont exigé qu'ils soient repris. On a indiqué encore Rachgoun, en Algérie, la Martinique, Dakar, Gorée et Madagascar. C'est le plus qu'on puisse demander pour le moment, car il ne suffit pas de creuser des bassins capables de donner asile à des navires de 137 mètres de long, comme *le Jurien-de-la-Gravière*, il faut aussi mettre ces refuges à l'abri d'un bombardement et d'un coup de main, c'est-à-dire les armer. Les 40 millions qui y seront consacrés suffiront-ils?

L'affectation de 40 millions aux réfections de la flotte seront les bienvenus; ils permettront de doter de chaudières et de canons nouveaux de bons navires qui attendent ce rajeunissement pour redevenir excellents. Et l'article de la loi relatif à ces refontes est très sage, il exige que ces réparations ne soient entreprises que sur des bâtiments postérieurs à 1880. Trop souvent des sommes considérables ont été dépensées sur de vieux bâtiments qui, réparés, ont été reconnus impropres à la navigation et vendus à vil prix. La Commission s'en est souvenue et a voulu, ici du moins, mettre un frein à cette fureur de gaspillage.

Dans un article non moins prévoyant, elle a exigé que sur les 180 millions destinés aux travaux neufs, 120 fussent affectés à la construction de grands croiseurs, et enfin 60 millions à celle de torpilleurs, contre-torpilleurs et sous-marins. Une lacune se trouvera ainsi comblée dans notre flotte. De toutes les marines de l'Europe, c'est la nôtre où se voient le moins de bâtiments légers, qui sont, comme on le sait, la cavalerie des escadres. Etant donné un cuirassé, l'Italie compte 47 bâtiments légers, l'Angleterre 44. l'Autriche 29, l'Allemagne et la Russie 21, et enfin la France, 16 seulement. Au contraire, avec les cuirassés, nous prenons la tête de la liste (34) après l'Angleterre, qui en a 41.

La proposition de M. Lockroy pour gager ces crédits extraordinaires n'est pas à dédaigner. L'Etat possède un très grand nombre de propriétés que le temps a rendues sans objet et qui, à l'exemple des navires démodés de notre flotte, ne sont utiles qu'à ceux qui en ont la garde ou les entretiennent. M. Lockroy a demandé l'aliénation de ces propriétés jusqu'à concurrence de 260 millions. Le gouvernement n'a pas pensé que ce projet fût réalisable à l'heure où cette somme serait employée. La Commission du budget, de son côté, par un scrupule rare, a refusé « d'empiéter sur les attributions budgétaires de la Chambre future, en engageant dès à présent une dépense considérable, susceptible d'affecter plusieurs exercices consécutifs ». Elle s'est bornée à proposer d'ouvrir au titre du budget de 1897 un crédit suffisant à la mise en chantier de 2 croiseurs cuirassés de 9,500 tonneaux, 2 croiseurs

Digitized by Google

cuirassés de 2e rang de 7,500 tonneaux, 4 contre-torpilleurs d'escadre de 300 tonneaux et 9 torpilleurs de 85 tonneaux. Si la nouvelle Chambre ne diffère pas sensiblement de son aînée par sa composition, ce qui, avec les habitudes bien connues du suffrage universel, est vraisemblable, elle fera le reste. Elle fera mieux; elle complétera l'œuvre de sa devancière en étendant au personnel l'intérêt que la Chambre qui s'en va n'a montré qu'au matériel.

Nos équipages sont incomparables. Dans aucune marine, on ne saurait trouver un ensemble d'hommes mieux entraînés, aussi dévoués, dont on puisse exiger plus de sang-froid et d'audace, plus d'initiative et d'abnégation. Récemment, un marin anglais en avertissait les Allemands dans la *Kolonial Zeitung*. Il disait : « Si le patriotisme, la bravoure et la discipline disparaissaient du sol de la France, ces vertus se retrouveraient sur ses vaisseaux. Ni défaites ni révolutions ne peuvent détruire le sentiment de l'unité de la patrie qui anime toute la marine française, des amiraux aux simples mousses. Le vigoureux Normand, le Breton obstiné et persévérant, le Gascon aventureux, le Provençal enthousiaste et le Corse chevaleresque sont remplis d'une seule et même inspiration qui, à l'heure du danger, va jusqu'à l'héroïsme. » Ces qualités de race sont accrues chez les hommes par une culture professionnelle bien comprise et incessante. A ce point de vue, notre marine constitue une sorte d'école d'arts et métiers qui fournit annuellement plus de douze cents mécaniciens et chauffeurs à nos chemins de fer, à nos compagnies de navigation; des électriciens qu'on se dispute dans les usines qui surgissent chaque jour. Elle instruit enfin les nombreux matelots qu'emploient le long cours, le cabotage, la grande et la petite pêche.

On retrouve ces dons et ce savoir naturellement plus affinés et plus étendus chez les officiers des différents corps de notre marine. « Ils forment une classe d'hommes d'élite, dit encore l'écrivain que nous venons de citer. Le seul reproche qu'on pourrait leur faire, c'est d'avoir un peu trop de science livresque, de trop cultiver la théorie pour la théorie... » Et il a sa gravité. C'est pour qu'il cesse d'être mérité que M. Lockroy avait créé une école semblable à cette École supérieure de guerre qui a été si profitable aux cadres de notre armée. Il l'avait installée à Toulon sur trois croiseurs. M. l'amiral Besnard l'a transférée à Paris, « où, dit son rapport, les ressources de l'enseignement se trouvent réunies au plus haut degré ». Cette assertion n'est erronée que pour la marine. Elle a surpris plus d'un professionnel, d'autant plus que dans ce même rapport, le ministre constate que cette marine a des nécessités qui lui sont inhérentes. Sur les trois croiseurs de l'Ecole, les élèves

Digitized by Google

n'étaient-ils pas mieux placés pour vérifier, par une pratique immédiate, les principes de la théorie? De la salle des conférences, ils n'avaient qu'une échelle à monter ou à descendre pour se rendre aux machines, aux torpilles, aux canons. S'il s'agissait de tactique, l'exemple se trouvait lié à la règle. Le navire était là, prêt à marcher, à décrire sur la mer les évolutions dont le professeur venait de tracer les figures au tableau. C'était, avant tout, en vue de la guerre et de l'enseignement des sciences qui s'y rattachent le plus étroitement, que le programme de l'Ecole avait été rédigé. Celui de l'institution qui lui a été substitué est beaucoup trop chargé; il s'étend à toutes les sciences, y compris les plus élémentaires, ce qui laisserait supposer chez les élèves officiers l'oubli des cours du *Borda* et de l'Ecole polytechnique, les leçons qu'ils reçoivent de l'exercice quotidien de leur profession. Avec le premier on faisait des soldats instruits; il est à craindre qu'avec le second on n'obtienne que de médiocres correspondants de l'Institut.

La commission de la marine n'a pas goûté cette transformation, et elle a chargé M. de Tréveneuc de le dire. Celui-ci s'est acquitté de ce soin avec toute sa hauteur d'esprit et une clairvoyance dans l'application des moyens qui lui a valu l'approbation unanime de ses collègues. Le Parlement ne peut manquer d'y ajouter la sienne.

Si l'enseignement de la seconde école n'élève pas autant qu'il serait désirable le niveau technique de ses élèves, ils acquerreront à la fin des cours des titres à un traitement meilleur. Mais c'est surtout de l'accroissement de notre flotte que dépend leur avenir. Avec un matériel aussi réduit qu'est le nôtre par rapport au nombre de nos officiers, les embarquements deviennent de plus en plus rares. De là cet arrêt dans l'avancement qui vieillit les cadres, provoque les retraites et discrédite la carrière. Pour les 70 places de l'Ecole navale on comptait, il y a vingt-cinq ans, 700 ou 800 candidats; c'est à peine s'il s'en présente aujourd'hui 200 ou 300. Comment en serait-il autrement, lorsqu'on voit sur l'Annuaire des lieutenants de vaisseau, parmi lesquels plusieurs se sont illustrés par des actions d'éclat, y figurer avec 30 ans de services, 17 ans de grade et 48 ans d'âge! Dans les marines étrangères, on se montre plus reconnaissant ou mieux avisé. Entre les officiers allemands et les nôtres, il y a un écart de 8 à 9 ans en faveur des premiers. La disproportion est plus sensible encore en Angleterre. Les officiers de la marine royale sont moins âgés que les nôtres de 5 et de 8 ans. C'est qu'on s'y souvient du conseil que l'amiral Porter donnait au lendemain d'une bataille indécise contre les Hollandais : « Ayons de bons bâtiments, mais surtout de jeunes officiers. » Dans ces deux marines, l'avancement est donc très

Digitized by Google

rapide, ce qui constitue pour leurs chefs une carrière qui n'est pas qu'honorable, comme en France. Il assure en même temps, par un incessant renouvellement des cadres, le concours d'hommes en pleine possession de leurs facultés physiques et intellectuelles et, par cela, mieux disposés aux entreprises pénibles, aux hardiesses périlleuses.

Pour améliorer le sort de nos officiers, on paraît compter, au ministère, sur l'augmentation de notre flotte. Au Parlement, l'intérêt qu'ils inspirent est aussi vif qu'il peut l'être pour des hommes qui ne sont pas électeurs. Toutefois il a laissé errer pendant quinze ans, du Palais-Bourbon au Luxembourg *et vice versa*, une « loi des cadres » qu'on s'est décidé à voter récemment. Déjà médiocre en soi, le temps ne l'a pas améliorée. Elle a provoqué de nombreuses critiques et presque autant de réclamations. Elle ne contient qu'un article propre à lui valoir la reconnaissance des lieutenants de vaisseau disposés à se retirer après leur quatorzième année de grade; elle leur assure la pension des anciens capitaines de corvettes. On avait déjà adouci la situation de cette catégorie d'officiers en les faisant admettre à la table de leurs supérieurs. M. l'amiral Besnard a décidé de plus que les fonctions de second à bord de certains croiseurs leur fussent exclusivement dévolues.

Dans cet ordre d'idées, on ne peut qu'approuver la mesure qui a supprimé l'avancement au choix pour les enseignes. Les jeunes gens pourvus de ce grade sont encore trop près de l'école où tous ont reçu la même éducation militaire, pour qu'on les puisse distinguer sans une trop bienveillante présomption. L'un des résultats de ce triage prématuré était de provoquer, dès le début de la carrière, chez ceux qui s'en trouvaient écartés, des froissements assez légitimes et souvent des découragements profonds; car les jeunes officiers qu'on portait ainsi au tableau prenaient sur leurs camarades une avance telle, que, si la faveur les soutenait un peu, ils étaient assurés de parvenir et de tenir toute leur vie la tête de leur promotion.

La création d'une liste d'embarquement pour les capitaines de frégate n'est pas moins louable. Pour en apprécier l'importance, il est utile de savoir que dans la marine il n'en est pas de même que dans l'armée de terre. Le *grade* et l'*emploi* y sont soigneusement séparés. Si le grade ne confère pas l'emploi, la plupart du temps l'emploi est nécessaire pour obtenir le grade. Cette distinction a été établie par des règlements qui laissent à tout officier commandant le droit de choisir l'officier qui lui servira de second. Si donc tel officier n'est pas choisi, il n'embarque pas et attend au port, lorsque sa dignité s'oppose à ce qu'il le sollicite, un choix sans lequel il ne peut naviguer, et du même coup réunir les conditions d'embarque-

Digitized by Google

ment nécessaires à son avancement. Un décret a attribué ce choix au ministre, et ses désignations se sont faites pendant une année, d'après le tour d'inscription des capitaines de frégate, sur une liste générale d'embarquement. « Cette idée généreuse », ainsi que la qualifie M. l'amiral Besnard, avait sans doute des inconvénients que seul il a envisagés, et il a rétabli l'ancien état de choses. Toutefois il n'a pas voulu prendre la mesure avant de consulter quelques-uns des intéressés; il a demandé leur avis aux capitaines de vaisseau. Peut-être les capitaines de frégate, interrogés à leur tour, eussent-ils été d'une opinion différente, les motifs que nous donnions tout à l'heure ayant conservé toute leur force. Pour pallier ce que cette décision a de rigoureux, le ministre a bien voulu reconnaître « la nécessité de faire commander un plus grand nombre de capitaines de frégate, dans le but d'assurer pour l'avenir un recrutement plus complet du grade supérieur », et il a décidé, à l'heure même où il modifiait le mode d'embarquement des capitaines de frégate, que certains navires seraient à l'avenir commandés par des officiers de ce grade.

Du tableau ou plutôt de l'esquisse que nous venons de tracer de notre marine, il est permis de conclure que si, depuis 1870, beaucoup de temps a été perdu, de sincères tentatives viennent d'être faites pour lui restituer son rang. Il n'est que juste d'en attribuer l'honneur au Parlement; depuis deux ans, il semble avoir pris à tâche de nous faire oublier la mollesse de son attitude d'autrefois. Les discussions des budgets de 1897 et de 1898 n'ont pas été seulement décisives par les mesures qu'elles ont provoquées; elles ont offert un intérêt spécial par la parfaite connaissance du sujet qu'ont montrée les orateurs, l'ampleur et la sûreté des vues, la hauteur du patriotisme. Quiconque serait curieux de connaître notre marine jusqu'en ses moindres détails, devra lire ces discussions où elle apparaît tout entière et sous une forme particulièrement captivante. Nous voulons espérer que l'accord qui vient de s'établir entre les différentes fractions de la Chambre sera maintenu au sein de celle qui doit la remplacer; que les résolutions prises seront respectées; que le but choisi et fixé ne sera pas changé, et qu'à l'époque déterminée les travaux à entreprendre seront achevés; que la France pourra enfin se reposer sur sa marine aussi sûrement que sur son armée. Notre pays a, par ailleurs, trop de sujets de trouble et d'inquiétude pour qu'il ne sache pas gré à ceux qui, autant qu'ils l'ont pu, l'ont rassuré en écartant de ses yeux le spectacle, toujours présent, de l'année terrible; en éloignant de son esprit le souvenir des fautes qui l'ont précédée, et de son cœur les inépuisables tristesses qui l'ont suivie.

Léon Renard.

---

Digitized by Google

# MAL PARTI[1]

## XVI

Hélène fut donc à la côte Sainte-Marie, et voici des fragments de ses lettres :

. . . . . .

*A Madame Demarest.*

17 mai 189*.

Que votre tristesse me paraît donc une joie près de la mienne! La solitude de votre vie n'est pas faite, comme la mienne, du heurt d'âmes qui ne se comprennent pas. Il y a eu, dans votre vie, un fait; votre route a été brusquement coupée par une crevasse; mais vous avez vu, vous avez connu, vous avez jugé. Pour moi, je n'ai pas même un drame où arrêter ma pensée! Je ne sais pas ce qu'il y a, je ne sais pas ce qu'il y a eu.

J'imagine mon existence comme un de ces fleuves des déserts que l'on croit pouvoir suivre, pouvoir fixer sur une carte, et soudain il n'y a plus de fleuve : l'eau a disparu, a été bue dans les grands abîmes. Le fleuve s'est perdu, ma vie est perdue. Plus rien... Une eau fugitive, des sables mouvants. Sans cause apparente, sans cause appréciable, mon bonheur a été absorbé par le vide immense. C'était trop grand...

J'ai ce spectacle et je n'y puis rien.

J'ai quitté Paris parce que j'y étouffais; je suis venue ici parce que je n'ai guère que ce pays qui me soit bon; mais, en vérité, je ne trouve rien dont mon cœur ait plaisir. Il me faudrait posséder, dans ce pays cependant si charmant, si tranquille, votre belle manière de comprendre les choses. Vous ressentiriez l'émotion des jolis paysages, et votre âme jouirait d'un bien-être que je n'ai pas. Je devrais être vous pour me guérir. Vous avez cet heureux laisser-aller du cœur, qui vaut mieux que la philosophie, car, étant accessible aux plus diverses impressions, vous ne perdez ni la spontanéité ni la profondeur des sentiments.

Comme vous seriez donc bien ici, et que je regrette de ne pas

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril 1898.



Digitized by Google

vous y voir! Mais vous viendrez, n'est-ce pas? Je vous attends. Vous n'aurez point d'obligations qui vous fassent me refuser.

Vous verrez ce cadre de mon enfance, — de mes angoisses aussi, — vous m'en comprendrez mieux. Vous vous convaincrez de la hauteur d'où je suis tombée, en voyant cette chère petite demeure qui m'a eue si insouciante, puis si meurtrie. J'étais autrefois une enfant presque trop gâtée. J'avais à mes ordres la mère la plus attentive, le père le plus caressant. Cela ne m'a point paru le meilleur lot ici-bas. J'ai désiré autre chose, — ce que nous désirons toutes. C'est pourquoi, un jour d'été d'il y a deux ans, je suis devenue Mme Lamory.

Ce changement est, pour ainsi dire, survenu à l'endroit le plus heureux de mes anciens jours. Et maintenant..., je ne suis plus, hélas! celle qui était choyée. Je ne suis plus la souveraine de deux êtres dont la science et la bonté s'unissaient pour me faire le bonheur.

Je suis, au sens exact, une exilée, et je souffre beaucoup, ma pauvre amie...

*A Monsieur Lamory.*

29 mai.

... Tu me demandes comment je vais. Si tu entends au point de vue médical, je pense que je vais mieux. Je fais une de ces cures de grand air que je t'ai si souvent entendu vanter à nos jeunes névrosées. Mais j'ai une lourde, une persistante lassitude morale. La cause n'est point de celles qui disparaissent à un simple changement d'air. Qu'y puis-je? Attendons.

Ne crois pas, toutefois, que je m'isole dans le silence, que j'y puise tout mon plaisir, que je me désintéresse de ce que tu fais. Ma pensée est toujours à tes côtés, et si tu savais comme je m'y reporte avidement!

O mon ami, ton scepticisme scientifique, ton expérience des êtres, peuvent te faire douter de tout, mais crois à cette affection profonde, unique, absolue, que je t'ai portée, jeune fille, et que ta femme n'a jamais cessé d'avoir.

*A Madame Demarest.*

1er juin.

Ses lettres sont froides.

Je n'y sens point passer le souffle que j'attends et qui m'emporterait. Un mot de lui, un mot d'amour, et je serais divinement sienne.

Il n'a que des phrases brèves, des indications rapides sur ma santé, sur le régime à suivre. Le régime!

Quand j'ai achevé de lire, la feuille s'échappe, tombe inutile de

Digitized by Google

mes mains : ce n'est vraiment qu'un feuillet de papier, et il me prend au cœur une épouvantable amertume. En présence de tant de sécheresse, de tant de discordance dans nos pensées, j'en viens à me poser la question définitive : « M'aime-t-il? j'entends d'une banale affection. En supposant que l'homme ne puisse jamais, comme nous, se donner entièrement, en supposant qu'une partie de son rêve, de son esprit, demeure toujours en dehors de nous, m'aime-t-il au moins de cette incomplète façon? » Et, descendant plus bas, je me demande encore, j'en arrive à me demander : « S'il ne m'aime pas, lui suis-je simplement comme une compagne en qui il aurait confiance? Ne pousse-t-il pas l'ennui de m'avoir à ses côtés, jusqu'à détester ma personnalité, jusqu'à m'en vouloir d'être ici? »

Ah! cette recherche de ce qu'il y a au fond de son âme, que de fois l'ai-je tentée, et avec quelle détresse d'y être obligée!

J'aurais été si confiante, si facilement abandonnée à toutes ses volontés! Et il n'a pas voulu. Il a forcé la source d'affection à rentrer en elle-même; il a desséché ce qui était en moi plein de vie et d'espoir; je suis seule.

Si vous saviez la fête que mon âme lui préparait! Si vous saviez comme je rêvais l'entourer de bonheur! Et si vous saviez comme notre petite maison est bien faite pour deux amants n'ayant d'autre patrie qu'eux-mêmes!

J'ai pleuré hier soir en tombant sur ces lignes du poète :

> Soyez-vous l'un à l'autre un monde toujours beau,
> Toujours divers, toujours nouveau.

Mon Dieu!...

Elle aurait contenu notre monde, la petite maison! Je la parcours et j'y trouve, pour ma solitude, le cadre de ce qui eût pu être ma joie.

Parmi les chambres qui donnent sur la mer, il en est une, grande et spacieuse, d'où le regard domine le panorama sans fin des eaux. C'est la plus belle chambre. En faisant préparer la maison pour notre arrivée, mon père nous l'avait réservée; c'est donc ici la chambre d'amour! Hélas!... j'y ai connu en peu de jours l'inanité de mes espérances et j'y vis à présent sans nul soutien.

Venez, venez vite, mon amie. J'ai grand besoin de votre bras, de votre sourire, de vos paroles.

*A Monsieur Lemestrel.*

5 juin.

Il ne faut pas, mon cher papa, supposer de si vilaines choses. Tu me crois malheureuse, tu attribues à des maux persistants

Digitized by Google

ma fuite de Paris et ma réclusion ici. D'abord, ce n'est pas une réclusion. J'ai invité une amie; Edouard viendra en septembre, et mon cher papa, j'y compte bien, recevra mon hospitalité. Quant à des douleurs morales, je n'en ai pas de si graves, qu'elles me fassent renoncer à mes devoirs de maîtresse de maison.

Je suis fatiguée physiquement, voilà tout; Edouard a jugé comme moi qu'un peu de grand air me ferait du bien; je suis venue. Et puis, j'avais la tête cassée de Paris. Nous avons mené, cet hiver, une existence trop joyeuse. J'ai compté les bals : il y en a eu dix-neuf.

Moralement, je ne souffre que d'une chose, ne l'as-tu pas deviné? Je souffre de ne pouvoir placer sur tes genoux le petit-fils que tu aimerais tant! Etre mère! rendre à un petit être qui viendrait de moi tout ce que j'ai reçu de vous deux, mère et toi! Etre mère! donner mes heures, donner mes jours, donner ma vie! La voilà, ma tristesse! Elle réside toute là, tu peux me croire!

Pour Edouard, ne le juge pas si mal. Tu sais bien qu'il est d'un caractère froid, un peu cassant. Il ne faut pas le heurter. Il ne faut jamais lui faire toucher directement la petite faute qu'il peut avoir commise. Il faut attendre, choisir l'heure... De toi, si expansif, à lui, si réservé, il ne peut donc y avoir communion apparente d'idées, mais il est bon, au fond, et il te respecte, et il te vénère.

Es-tu convaincu? as-tu confiance! Oh! je vois tes yeux si tendres qui me regardent; tu cherches à deviner si je dis vrai : ne cherche pas; cela est. Au demeurant, sois rassuré d'un mot : il est mon mari, et je l'aime de tout cœur, éperdument...

*A Mme Demarest.*

7 juin.

... Je viens de renouer connaissance avec un vieil ami de mon père, que nous avions perdu de vue depuis longtemps. C'est un ancien haut fonctionnaire des Affaires Etrangères. Il vient se reposer à cette côte Sainte-Marie, où je me souviens l'avoir connu, il y a une douzaine d'années. Il a été bien surpris de me trouver seule à la villa; je lui ai raconté quelque histoire; il y a cru. Maintenant, nous sortons souvent ensemble, lui vieux et moi vieillie. Il a son expérience, j'ai ma douleur; nous nous entendons.

A cette époque de l'année, nous sommes les maîtres de la grand'route. Nous nous y promenons de longues heures, du bas de Pornic à l'église Sainte-Marie; il préfère cette calme promenade à la côte accidentée. Il va, sa canne à la main, la tête couverte d'une large paille, et il me parle de choses graves.

Ces vieillards ont sur la famille des idées bien en retard.

Digitized by Google

Il me dit parfois :

« J'aime vous entendre parler de votre mari; j'y devine votre affection et j'y vois qu'on a menti, en niant l'amour chez les jeunes générations. Vous en êtes, de ces générations, et vous aimez! Cela m'est doux de le constater. Regardez-moi : n'est-ce pas que c'est bon, réconfortant, d'aimer? Vous souffrez, je le devine, que le bébé, ce lien matériel, ne soit pas déjà venu prouver aux autres le lien moral qui vous unit, mais prenez patience. Aimez. Toute joie est là.

« Croyez-vous que moi, qui ai connu certains honneurs dans la vie, qui ai, par deux fois, représenté la France à l'étranger, croyez-vous que je trouverais dans ces seuls souvenirs, pour reposants qu'ils soient, la force de supporter ma vieillesse, la solitude et les maux physiques? Non. J'ai aimé. Après que nous eûmes parcouru ensemble les deux tiers, à peu près, du chemin que l'homme peut espérer, ma femme m'a quitté; elle est où nous irons tous : mais, avec son souvenir, le plus cher parmi les plus purs, elle m'a laissé trois fils et une fille; ma pensée de vieillard se repose, aux quatre coins de France, sur quatre maisons que j'aime entre toutes, où sont mes dix petits-enfants. Je suis le patriarche, je suis la souche, et je vois, des quatre branches sorties de moi, grandir les pousses. Je suis au sommet de la pyramide et, sur les quatre faces, je vois les enfants de mes enfants. Je vais des uns aux autres, des boucles blondes aux boucles brunes, des petites filles aux petits garçons. Dans un mois ou deux, je vous les montrerai, tous réunis ici, autour de moi. Quand on nous voit passer ensemble, moi courbé, mes fils très grands et mes petits-fils faibles encore, presque à leurs premiers pas, on nous regarde; peut-être s'étonne-t-on. On dit : « Voici le symbole de l'ancienne famille... « Voici le reste de l'ancien temps qui passe... »

« Et vous me prouvez que ce n'est pas l'ancienne famille, que ce ne sont pas les anciens temps. Vous serez plus tard comme je suis aujourd'hui. Vous serez le passé; d'autres vous appelleront mère et grand'mère, qui seront le présent et l'avenir. Il n'y a rien à faire pour cela, que ce que je lis dans vos grands yeux. Ah! mon enfant, l'amour d'abord, la famille ensuite, il n'y a point d'autre remède. Dieu parle quand nous aimons... »

Vous imaginez facilement, mon amie, la tristesse de mes réflexions, quand je l'entends. Bon vieillard! Il croit à la perpétuité de ce qui était de son temps! Il croit à l'amour chez nous autres!

Peut-être se retrouve-t-il chez quelques femmes encore, vous et moi, mais chez les hommes, il y a ou la débauche, ou des soucis différents. Le créateur d'une famille, celui qui veut, comme Abraham, engendrer une race, où donc est-il?

Digitized by Google

*A la même.*

10 juin.

Je voudrais être peintre ou écrivain.

Il est des heures où la compréhension de la nature vous fait pressentir que le calme du cœur se retrouverait, si l'on savait rendre l'émotion du beau. Ce n'est point suffisant, pour être guéri d'une tristesse, que de se trouver dans un site grandiose; il faudrait, me semble-t-il, pouvoir traduire.

J'ai éprouvé ce besoin d'exaltation, hier, vers le soir, comme j'étais seule sur le plateau où soufflait le vent.

Depuis longtemps, j'ai pour amis deux sévères dolmens, situés sur ce plateau, non loin de la villa. On y arrive par une courte montée et, dès le sommet de la côte atteint, à l'instant où l'horizon, devenu large, fuit à ras de terre sur la nudité du sol, on aperçoit, à peine surélevées par une légère éminence, les vieilles pierres gauloises. Ces dolmens jumeaux sont les seuls conservés, au sud de la Loire, de tous ceux que la Bretagne contenait jadis : et ils apparaissent comme plus grands et plus graves, ainsi placés dans la vaste plaine, où l'on ne distingue rien que des moulins à base conique et la flèche de l'église de Pornic.

Je viens souvent près de ces pierres.

Elles sont énormes, massives, d'une matière étrange, dure comme le granit, et qui n'en est pas, — une matière, sans doute, qu'on ne retrouve plus. Nos faibles mains ne sauraient qu'en faire. Elles forment deux couloirs parallèles, de 2 à 3 mètres de long, que je puis parcourir en me baissant. Les tables de chaque dolmen étaient formées de deux pierres; l'une d'elles est tombée entre ses montants, et elle s'enfonce comme un coin parmi les herbes et les ronces.

On ne voit rien, d'ici, que la lande, le ciel, et, vers Sainte-Marie qui se dérobe dans un escarpement, une ligne verte qui est la mer. Quand tombe le crépuscule, il règne un absolu silence. Les charrois paysans ne roulent plus lourdement sur la route unique coupant le plateau, de Pornic à Préfailles, et l'heure du courrier est passée. On est dans une paix austère, celle des tombeaux.

Songez-vous, mon amie, que sous ces quelques pierres dorment des chefs gaulois, nos grands ancêtres? Ils ont à côté d'eux les armes, le bouclier et les vivres pour faire le voyage dont on ignore le terme. Depuis deux ou trois mille ans, ils sont sur le plateau que cingle la rafale, et le nivellement des hommes et des choses a passé sur tout, hors sur ces blocs. Les brenns, que célébrèrent des bardes, ont eu cette grâce, enlevée aux rois de France, de ne point, après la mort, soulever des passions. On a violé Saint-Denis, les deux dolmens de Sainte-Marie ont été respectés. Depuis le défriche-

Digitized by Google

ment des forêts, depuis que la charrue a tiré son soc jusque sur ce plateau et que la vigne aux ceps tordus a tenté d'y mûrir, le paysan a dit à son fils, qui l'a répété au sien sur tout l'échelon des siècles :

« Ne touchons pas aux tombes sacrées, sous lesquelles dorment des chefs. »

Comme c'est loin, le temps de ces braves!

J'y ai songé hier, devant la solitude, dans le silence. Mon âme s'est élevée au-dessus de l'heure présente. J'ai rêvé près des dolmens. Leur forme devenait lourde, un peu monstrueuse, dans le crépuscule. Les lignes de la terre se perdaient sous une brume... J'ai deviné l'ivresse de chanter cette minute paisible, et de créer, par la seule rêverie, le poème des morts couchés là. La nature m'avait prise, ma propre peine sombrait dans la tristesse de tout, et j'ai senti que Dieu passait.

Si j'avais su écrire, si j'avais su peindre, j'étais sauvée!

L'enfantement de l'esprit, l'enfantement poétique, m'aurait fait supporter ma stérilité matérielle; mais je ne puis même pas cela! Et, revenue à la villa, j'ai éprouvé une brusque réaction. Je me suis sentie seule, douloureusement, d'autant plus seule que j'avais effleuré une autre sphère, où le bonheur se trouve peut-être, et qui m'est fermée, elle aussi!

Le spectacle que je venais de voir, qui m'avait ravie, m'engourdit soudain. Je trouvai la soirée lamentable, la nuit sans charme; les deux dolmens pesèrent sur moi de tout leur poids vingt fois séculaire. Et je vis en moi que c'était fini, que j'avais fait une inutile tentative, que je ne pourrais supporter la solitude volontaire où j'avais pensé devenir forte. Je suis trop faible pour être ainsi en face de moi. Que fait mon mari pendant que je rêve ainsi près des dolmens? Je ne puis ni écrire ni peindre, précisément parce que je ne suis pas maîtresse de moi. Je me retourne inconsciemment vers lui. Puisque je l'aime, cela se comprend. Mais c'est ce qui fait que nul équilibre, nul repos n'est possible. Voici un dédale, et je ne puis rien pour en sortir... Je voudrais qu'il fût là...

*A la même.*

13 juin.

Eh bien, je ne résiste pas. J'ai besoin de le revoir. Je retourne à Paris.

J'ai un prétexte. Mon père m'écrit qu'il vient d'avoir une grosse fièvre; il est guéri, me dit-il, et j'en suis sûre, mais je feins d'en douter.

J'ai imaginé d'aller le surprendre, de le ramener ici. Je resterai de la sorte trois ou quatre jours à Paris...

Je suis bien lâche, n'est-ce pas? — Je l'aime tant!...

. . . . . .

Digitized by Google

## XVII

Hélène n'avait prévenu personne.

Elle débarqua un matin, surprit son mari à l'heure du déjeuner.

Lamory avait d'abord souffert très véritablement de la séparation, c'est-à-dire qu'il s'en était aperçu, et ç'avait été, comme il l'avait pressenti, une gêne dans ses habitudes. Il s'était trouvé un peu perdu de ne plus avoir près de lui, pour lui préparer sa vie matérielle, celle qu'il était habitué à voir. Elle tenait une place, sa femme, non dans son âme, à proprement parler, mais dans sa demeure, trop grande sans elle. Ceci, toutefois, ne fit que passer. Il avait bientôt retrouvé la sereine égalité de son humeur. Sa solitude lui était devenue agréable. Il y gagnait de vivre sans remords : il n'avait plus à baisser les yeux devant la limpidité des regards de sa femme. Et le calme définitif s'était fait en lui.

Il travaillait, il se laissait vivre, il était riche par Hélène, — loin d'elle. Son égoïsme était ingénument cruel. Il ne prêtait plus aucune attention à la manière dont il avait obtenu son bonheur. Il était heureux; et quelle recherche apporte-t-on jamais dans les causes du bien-être? On n'analyse que les douleurs. La joie vous berce sans que l'on se soucie d'y réfléchir.

... Ce matin-là, il avait travaillé tranquille dans son bureau, et, comme il était onze heures et demie, il descendait pour déjeuner...

A ce moment, une voiture s'arrêta à la porte; il y eut un coup de sonnette...

L'ordre était de ne jamais recevoir le matin. Il s'apprêtait donc à entrer dans la salle à manger, lorsque la porte du vestibule s'ouvrit, — et qu'il vit sa femme.

Ils se trouvaient en face l'un de l'autre dans un corridor intérieur, et il fut si étonné qu'il ne fit aucun mouvement. Il resta la main sur le bouton de la porte :

— Hélène! dit-il presque en lui-même.

Elle courut à lui :

— C'est moi! Je viens voir mon mari... Est-ce drôle?...

Elle souriait, montrant ses dents; et elle lui tendit sa joue. l'effleura d'un court baiser.

— Je n'en reviens pas. Qu'y a-t-il donc?...

— Rien, quant à moi. Mais j'étais inquiète de papa...

Il rit :

— Ah! en voilà bien d'une autre. Mais il est complètement guéri, ton père. Il n'a même pas été malade...

— J'avais hâte de le revoir. Cela me paraissait long. Tu sais, quand on est loin, on s'imagine des désastres...

Digitized by Google

Il inclina la tête, elle ajouta :

— Et puis, là-bas, je m'ennuyais un peu : c'était toi, Edouard, que je désirais. Alors j'ai eu envie de t'embrasser...

C'était charmant : il n'eut pour lui répondre qu'un mot d'étonnement, brutal :

— Et c'est pour cela que tu es revenue?

— Mais oui..., répliqua-t-elle, toute simple.

Elle s'avisa seulement alors qu'ils étaient tous deux dans un corridor, et qu'il ne lui avait même pas ouvert la porte de la salle à manger. Elle eut une angoisse, qu'elle cacha sous un dernier sourire :

— Voilà bien des questions, Edouard. Est-ce que cela te gêne que je sois revenue?

— Oh! nia-t-il. Je te blâme seulement de t'être fatiguée...

— Alors ne blâme pas (la joie ne fait jamais mal) et offre-moi une place à ta table...

Le domestique avait déjà mis le double couvert; le repas était prêt. Ils mangèrent d'abord silencieusement. Puis ils échangèrent quelques banalités sur sa vie à elle, là-bas, sur sa vie à lui, ici. Mais la conversation languissait.

Lamory avait une pensée fixe qu'il ne savait exprimer. Il retournait intérieurement les phrases. Enfin, il dit :

— Comme tes lettres étaient tristes! Je n'y ai pas trouvé un rayon de soleil...

— Est-ce que tu me le reproches?

— Non; mais je ne te comprenais pas. Elles semblaient écrites dans un exil, où tu aurais été désespérée.

— J'étais en effet dans un exil, et, en effet, je n'étais pas gaie.

— Mais pourquoi, puisque tu l'as voulu?

— Voulu quoi, mon ami? interrogea-t-elle dans une suprême douceur.

— Partir, t'enterrer, être seule. J'y ai consenti. Et une fois que tu y as été, tu m'as envoyé des lettres découragées.

Elle s'énerva un peu.

— Voyons, je t'ai ennuyé? C'est cela que tu veux dire?

— Non. Je te répète que, tout bonnement, je ne te comprenais pas. Ton style était une élégie. Et comme j'étais incapable de te répondre, car je n'entends rien à ces états d'âme, j'eusse préféré de bonnes lettres amicales, moins navrées, et qui, au demeurant, eussent été des lettres normales d'épouse... Il faut se mettre à la place des gens; je ne suis pas fait pour ces niaiseries...

Hélène eut des larmes dans les yeux. Elle ne s'attendait pas à cette dureté; et lui-même, peut-être, n'aurait pas voulu être si

Digitized by Google

brusque. Mais il s'était senti irrité et, tel que l'individu primitif, qui frappe sans savoir, sans réfléchir, lui, de sa langue aiguisée, il avait blessé, sans réflexion. Hélène s'affaissa un peu sur sa chaise, les bras morts, la main molle, près du couvert qu'elle avait laissé retomber.

Quelle rentrée! A peine auprès de Lamory, les douleurs réapparaissaient. Et elle était, cette fois-ci, atteinte au cœur. Cette fois-ci, elle ne douta plus, son mari ne l'aimait pas, elle lui était à charge...

Elle essuya furtivement une lourde larme obscurcissant sa vue, et elle ne dit plus rien.

Ce fut une fin de repas lamentable.

Lamory sentait avoir été plus grossier qu'un boucher, il en avait des remords, mais, précisément, il y trouvait motif à sa rancune contre Hélène. Toujours des malentendus! toujours des mots inutiles! Il se tut, prit son café sans même regarder sa femme. Celle-ci éprouva une horrible sensation d'irréparable. C'était fini...

Elle courut chez son père. L'accueil qu'elle y trouva lui fut par opposition comme un rappel douloureux de l'accueil du mari. M. Lemestrel, à qui ses lettres avaient rendu courage, lui tendit les bras.

— ... Et tu as voulu venir toi-même, petite fille, auprès de ton père souffrant. Mais il n'est plus souffrant, ton père. Lamory m'a fort bien soigné. Décidément, j'ai eu un peu tort à son égard. Je l'ai jugé trop vite.

Hélène eut une voix sans accords.

— Oui, trop vite...

Puis, pour changer la conversation :

— Et sais-tu que je t'enlève? ajouta-t-elle. Tu es mieux, pas très bien encore, viens avec moi à Sainte-Marie. Tu t'y remettras complètement. Partons, père chéri, partons tout de suite...

Maintenant, elle n'avait plus rien qui la retînt ici.

La suprême floraison de son amour venait d'être fauchée, l'élan dernier de son âme avait été brisé. Il lui fallait partir, à présent, s'enfuir, retourner à sa demeure isolée, près des flots, ainsi que l'oiseau blessé tente un dernier effort, s'élance d'un dernier vol, et s'en vient mourir à son nid...

## XVIII

Son retour à la côte Sainte-Marie, avec son père, fut comme un retour de défaite.

Elle n'avait auprès d'elle, devant elle, plus rien qui la soutînt. Et c'était bien définitif, elle n'était pas aimée. Elle s'était heurtée de face à l'âme de son mari : elle s'y était brisée; maintenant, elle avait comme un souffle de néant autour d'elle.

Digitized by Google

Son père, revenant avec elle et la croyant mieux, la sentit au contraire plus éperdue que jamais, plus faible dans ses bras; il discerna la vérité sous les mensonges d'épouse dont elle l'avait masquée. Tandis que le train les emmenait vers la gaie villa d'autrefois, il avait, pour les choses extérieures, une barre devant les yeux, et, obstinément, son esprit se reportait, s'ancrait à cette pensée : sa fille était malheureuse, sa fille avait épousé un misérable. Il ne savait pas le motif exact de sa douleur; il se perdait aussitôt qu'il y réfléchissait, mais il avait en son cœur la répercussion du fait dont elle était martyrisée. Si les lettres enjouées reçues de la côte Sainte-Marie lui avaient un moment rendu la paix, il en devinait à présent toute la charitable duperie; il voyait, et c'était cette vision persistante : sa fille était malheureuse. Rien ne subsistait pour lui au regard de cette atroce réalité.

C'était, chez ce vieillard, un flot désespéré de souffrances. Il n'avait point imaginé une torture si nouvelle : être le spectateur conscient et inutile des angoisses de sa fille. Il s'étonnait seulement que son amour de père n'eût pas eu, dès le début, le pressentiment du défaut d'amour chez Lamory. Il n'avait rien deviné, rien prévu. Son être moral ne s'était pas rendu compte de la spoliation. Qui donc parle de la prescience des âmes? Il avait cru stupidement que l'amour existait chez Lamory comme, vingt-cinq ans plus tôt, il avait existé chez lui. Il s'était stupidement confié à des paroles banales.

C'était ça, les mariages d'aujourd'hui : l'intérêt ou l'ignorance, créant l'association de deux êtres, non leur union. Monstruosité de l'époque! Il n'y aurait pas cru.

Et tandis que le train filait le long des invisibles rails, il s'absorbait dans cette même détresse, voyait ceci seulement : sa fille était malheureuse.

Hélène, qui, elle aussi, se sentait bien perdue, jetée hors de toute illusion possible, en venait à considérer comme un repos dans une oasis, comparativement à son lamentable retour, sa récente période de solitude à la villa, dont elle était partie affolée d'horreur, Elle avait quitté Pornic, une huitaine plus tôt, dans un dernier coup d'énergie, un dernier besoin d'amour, et il y avait eu, au fond de son désespoir, un espoir. Maintenant, il n'y en avait plus.

Dans la marche de son âme sur la triste route, il s'était trouvé des étapes, comme dans toute route parcourue : la dernière étape venait d'être faite. A présent, la débâcle s'accusait; et cela était si net devant elle, si évident, qu'elle n'en souffrait plus que d'une peine atténuée. Ainsi, lorsque approche la mort d'un être aimé, le doute et la lutte rendent-ils la douleur cuisante et révoltée, tandis

Digitized by Google

qu'après la fin venue, l'angoisse devient moins oppressante et, peu à peu, se résigne.

Il n'y avait plus à douter aujourd'hui; la fin était venue; elle savait que son mari n'aimait pas. Son cœur à elle s'en mourait lentement, mais, en vérité, pour être plus détestable, cela était moins atroce. Elle avait une certitude de néant; elle rentrait dans sa demeure comme après une inhumation. Elle ne serait ni épouse aimée ni mère heureuse. Mon Dieu!...

Elle se sentit prête à choir dans les bras de son père, à éclater en sanglots, avec l'ivresse de pleurer et d'être soutenue. Mais elle se raidit. Avec le scrupule du mal à lui faire, elle garda l'orgueil de sa misère. A quoi bon mettre ceci entre eux deux qui s'aimaient? Il se fût pris sans doute à haïr Lamory et, loin de l'atténuer, cela n'aurait qu'empiré la peine lourde à porter. Elle ne voulait pas entendre mal juger son mari. Elle avait sa suprême raison : elle l'aimait. — L'aimer encore, ce maître indifférent! Ah! il tenait puissamment aux fibres de son âme! Elle l'absolvait encore, tout en comprenant que son père l'eût condamné. Alors, elle gardait sa haute fierté blessée, et, si le sourire lui était impossible, du moins retenait-elle les larmes dans ses yeux.

Ainsi vivaient-ils côte à côte, dans la villa où tout manquait : M. Lemestrel se souvenant de sa femme morte, Hélène rêvant à son mari absent. Leur souffrance était pareille, mais si le père désirait en adoucir les affres par l'épanchement qu'il eût aimé, la fille s'y refusait. Elle se bornait à excuser l'ombre de son front par le regret de l'enfant. Le père n'y croyait guère, mais n'insistait pas. Il se souvenait simplement qu'il y avait en effet, dans tout cela, une autre tristesse : le petit être qui manquait; ç'aurait été le lien et ç'aurait été le sourire.

Maintenant, il fallait se faire à ces choses tristes, elle avec sa jeunesse brisée, lui avec sa vieillesse découronnée.

Les grands horizons aux changements infinis déployaient devant eux leur inutile splendeur. Dans les matins d'été, le soleil montait, mettant du pourpre au-dessus de Gourmalon, au-dessus de la ligne indécise de Noirmoutier, et la mer s'illuminait, toute jeune, dans cette aurore. Les vagues se teignaient de rose; l'aube était superbe. Puis midi se levait. L'Océan éloigné laissait dans son recul une bande de terre molle et brune, où les flots avaient tracé des rides qui luisaient. La chaleur était lourde, une vapeur passait sur la mer, tandis que le soleil devenait si brûlant et si vif que le ciel, bleu à l'horizon, était presque blanc au zénith, d'un blanc de métal; et nul mouvement sur la grève ou sur l'eau : la ligne de la mer fuyait solitairement jusqu'à l'insondable des mondes. Puis

Digitized by Google

c'était le soir, multipliant les nuances, estompant de violet de larges pans du ciel, pendant qu'à l'occident, à l'opposé du matin, l'astre se baignait de nouveau dans la pourpre et que tout s'enflammait et que l'Océan, revenu au pied de la villa, reprenait son éternelle lutte contre les rocs. Puis la nuit confondait toutes choses, élargissait l'espace et, sous l'indécise clarté des heures silencieuses, laissait voir seulement des reflets brisés d'étoiles chevauchant les vagues confuses.

Et c'était en vain pour eux.

Qu'ils eussent été simplement mélancoliques, et ils auraient ressenti la douceur du paysage; la nature est la poésie de la douleur. Mais ils étaient l'un et l'autre trop frappés pour s'arrêter à l'aspect extérieur des choses. Ils ne prêtèrent attention à rien, ils vécurent comme l'on vit après un grand deuil.

Hélène n'avait que l'église pour dernier appui; elle y fut davantage. Elle y vint chaque jour chercher la solution de l'insoluble problème qu'était sa vie. Son père, bien qu'enclin à goûter le scepticisme du siècle, la suivait des yeux avec un tendre espoir, lorsqu'il la voyait monter, le livre de prières à la main, vers la petite église Seinte-Marie. Ah! si vraiment il y avait, au delà de la science, la lumière qui ne faiblit pas, il lui demandait bien ardemment d'illuminer cette âme, de l'illuminer et de la faire plus heureuse. Sa fille! il serait devenu pieux pour que la joie lui revînt.

La modeste église Sainte-Marie, emplie, aux dimanches d'été, de la foule éphémère des stations balnéaires, ne possède qu'un tout petit public aux autres mois de l'année et, en toute saison, les jours de semaine, il n'y a que la solitude.

Hélène s'agenouillait, rêvait dans la blanche église. C'était une église neuve, au plâtre à peine séché, et les vitraux, tout modernes, laissaient passer la lumière d'août sans la tamiser de mysticisme. Il fallait, dans une telle nudité, que la jeune femme rentrât en elle pour trouver Dieu, mais en elle, alors, elle se heurtait à l'habituel tourment. Ce n'est pas en vain que l'homme se plaît à embellir ses temples; en même temps qu'il honore le Maître par la majesté de son autel, il permet à l'âme de l'aborder plus facilement : la splendeur déployée par les hommes en faveur de Dieu est une étape sur la route du ciel; l'amour dépensé par d'autres êtres sert d'appui à notre amour. Les cathédrales des grands siècles enfuis sont une preuve aussi manifeste de la divinité que les harmonies naturelles des mondes.

Hélène restait seule dans la nudité blanche de la chapelle. Elle s'efforçait de fixer son âme à une assise, mais ses heures de méditation lui laissaient un indéfinissable malaise, comme si elle avait

Digitized by Google

toujours côtoyé l'absolu sans pouvoir l'aborder. Son esprit avait été si cruellement frappé, qu'il n'avait plus de puissance propre pour fortifier sa foi; elle en sentait au contraire en elle comme un lent émiettement.

La perte de sa confiance dans la vie entraînait un peu une désillusion vers Dieu.

C'était ici la première phase de toutes les grandes douleurs. La révolte de l'humanité, souffrant en nous, provoque, sinon le blasphème, du moins un effarement mental qui fait rejeter la seule consolation naturelle, j'entends celle de Dieu.

De même qu'il faut être très savant pour ne point osciller sous le doute de l'imparfaite science, de même il faut que la douleur soit complète et subie pour que son œuvre de rédemption s'opère. Bien que douce et croyante d'habitude, Hélène n'avait pas atteint ce degré de résignation. Elle était jeune; sa jeunesse se refusait à la souffrance; c'est pour cela que sa foi était en détresse. Le souffle d'Astaroth passait sur cette femme.

Mais il y avait, le dimanche, à l'église, près d'un pilier, un homme du peuple, incliné toujours à sa même place, dans une humble posture. Il restait debout pendant tout l'office, un peu courbé, et il regardait l'autel avec des yeux profondément croyants.

C'était un homme déjà vieux, petit et trapu. Il avait une face horrible et ravagée, presque un muffle, le menton proéminent et une barbe rare coupée près de la peau; il avait le teint des gens de mer, les rides accentuées et brunes; ses cheveux courts, en brosse, étaient une tignasse de bête sur un front d'homme : et il y avait dans ce facies de masque des yeux émus, profonds et bons, qui regardaient le tabernacle.

Entre ses doigts courts, aux ongles rongés par les travaux, il faisait machinalement tourner le petit chapeau plat et rond, en feutre noir, des paysans de la côte.

Hélène le voyait chaque dimanche, dans sa même attitude, horrible et pieux, louant Dieu de toute l'ardeur de ses regards sauvages; et elle s'intéressait à lui parce qu'elle connaissait sa vie; quelle vie! Il était veuf. Sa femme avait été brûlée dans un incendie avec le plus jeune de ses enfants; pendant deux jours il avait assisté à l'agonie de cette femme dont le ventre était une plaie. Il lui restait alors deux fils et une fille. Les fils étaient morts en mer; c'est le lot commun. Le mari de sa fille était devenu infirme peu de temps après le mariage et il était, depuis quinze ans, à la charge de sa femme misérable. A présent, lui, il était vieux, il était pauvre, il était laid. Aussi priait-il Dieu. Il avait une foi simple, vivace, et, plus il était bas, plus il voyait haut. Sa vie avait été une de ces

Digitized by Google

choses sacrifiées sur quoi l'on marche; ce n'était rien, sa vie, et lui-même il était un autre néant. Aussi venait-il chaque dimanche à ce pilier et, ne sachant pas lire, communiait-il d'esprit, par ses regards, avec le divin mystère, tandis que son chapeau rond tournait dans ses grosses mains.

Devant cette foi, devant cette sérénité, Hélène, un matin, eut une perception nette du sens caché des choses.

« Il faut que Dieu existe et soit bon, pour que cet homme soit ainsi », pensa-t-elle.

Elle ressentit une profonde émotion. Elle, riche, elle, parée de dons, pour des douleurs, cruelles certes, mais non pas si totales, elle était prise de la folie du raisonnement, tandis que celui-ci, ingénument, croyait en Dieu. Ah! le Maître avait eu raison de n'aimer que les pauvres, de ne travailler que pour les pauvres! Sitôt que l'on s'élève, il n'y a plus qu'orgueil, et son orgueil à elle s'était offensé de souffrir.

Cet homme était un enseignement. Il parlait comme parle un fait, sans savoir et brutalement. Cela avait été bon pour elle, qu'il fût venu se placer si souvent devant ce pilier. Elle se ressaisit à son exemple, et les quelques jours d'amère détresse spirituelle où elle venait de passer furent comme le dernier remous de son âme. Elle fut de nouveau, désormais, docile à ses tourments. Cela était par Dieu, cela était bien. Maintenant elle n'était plus seule; l'éternel ami était retrouvé. Elle avait naïvement cherché sur terre ce qui peut consoler, le monde, l'amitié, la beauté de la nature, la révolte, et elle avait été ramenée au seul terme qui ne mente pas dans ses dures consolations, Dieu.

## XIX

Désespérant de rien obtenir d'elle qui pût, par action réflexe, lui adoucir son mal, M. Lemestrel ne disait plus rien. Il vivait auprès de sa fille dans les généralités; et c'était peut-être la plus cuisante conséquence de leur nouvelle existence; ils étaient l'un et l'autre comme si Lamory n'eût pas existé, comme si cet homme n'eût jamais passé dans leur vie, et cependant ils en sentaient l'ombre entre eux deux. Tout en s'aimant profondément, ils se fuyaient presque, dans la crainte de leur cœur. Elle ne voulait rien dire; elle aimait celui que son cœur mésestimait.

Le docteur avait alors recherché la compagnie de cet ami qu'Hélène avait retrouvé après dix ans, et, pendant que la jeune femme demandait l'apaisement à l'église, les deux vieillards se promenaient le long de la grande route, ou rêvaient ensemble le long de l'Océan. Peu à peu, M. Lemestrel avait ouvert son âme,

Digitized by Google

montré la plaie. Son ami avait connu que ce n'était point le beau cadre supposé par lui qui entourait la vie d'Hélène; c'était un abîme. Et ils avaient de longues conversations, dont l'ordinaire refrain était la comparaison d'hier avec aujourd'hui, de l'amour d'autrefois avec celui de maintenant.

— Au fond, ils se trompent, disait l'ancien diplomate; ils se trompent, les hommes actuels, en raillant les hommes d'avant eux. Les ancêtres ont eu la meilleure part.

— Parce qu'ils ont su aimer, n'est-ce pas? tout naïvement, tout humainement?

— Ils ont aimé. Cela est plus noble, et, au demeurant, cela est plus utile, même pour le bonheur de la vie banale, que de s'aimer soi-même, égoïstement.

— Les deux adverbes tombent, à la fin de nos phrases, comme deux paroles de juge : naïvement, — égoïstement. Deux époques! — Nous sommes en plein dans la deuxième.

— C'est une dépravation de l'être, estimait le docteur; et, à la vérité, on ne peut pas imputer la faute à ceux qui en sont victimes. Il y a aujourd'hui une nécessité qui attire l'homme en dehors de sa route. La société n'est plus propice aux existences du foyer. Tout est si bouleversé que l'homme, incertain de tout, doit, pour vivre, se créer lui-même sa sphère. Nul ne l'aidera que lui; il sera ce qu'il se sera fait. Cela est très bien et cela est très mal. Songez que, jadis, on savait à vingt ans, presque certainement, ce qu'on serait à soixante. La situation du père, de l'ensemble familial, marquait la situation probable du jeune homme. Alors, dans la voie droite, il vivait droitement. A présent, nous n'avons plus que des routes cahotées. L'homme, sans direction spirituelle, se maintient comme il juge bon, et l'âme est peu de chose...

Le diplomate souriait avec une finesse triste :

— Nous étions des révolutionnaires, quand nous avions trente ans. Nous trouvions tout mal, nous pensions tout transformer. Nous sommes venus, nous avons passé, et voici que rien n'est mieux. Où sont les coupables?

— Pas plus nous, qui n'avons pas su préparer l'avenir, que les nouveaux qui ne savent pas s'en servir. Une démence a passé.

— Vous croyez à la folie universelle, docteur?

— Ah! autrement, comment expliquer?...

Il fit un geste d'incertitude. Il évoqua la figure de sa fille, cette vie brisée par la stupidité d'un homme. Stupidité, folie atavique, dégénérescence héréditaire due au surmenage intellectuel d'une race, sait-on? Pouvait-il expliquer, même avec toute sa science? Mais il y avait bien une démence dans l'air, quelque chose qui jetait hors de

Digitized by Google

la normale les âmes nouvelles. S'il était trop de l'école rationaliste pour accepter la vraie cause du mal dans l'irréligion, il se sentait cependant débordé par un flot déséquilibré.

L'esprit humain lui apparaissait troublé, l'assise séculaire manquait aux hommes, et il ne savait quel motif scientifique donner. Il se sentait d'un autre âge, d'un autre esprit, d'une autre espèce, pour ainsi dire, que les générations nouvelles. Un temps s'était levé, d'affreux bouleversements, et le sol fuyait sous lui, et ce n'était plus, l'homme d'à présent, celui qu'il avait connu...

Vouloir jouir, vouloir arriver, ne rien respecter. Tout un programme! Et pourquoi donc, mon Dieu! pourquoi cette transformation d'une race?...

— Et cependant, non, vraiment, ce n'est pas leur faute! insistait-il. Les conditions de vivre se sont modifiées, tandis que l'âme humaine restait pareille. Les situations où il faut être riche, pour être impartial, sont données, à juste titre, aux plus intelligents, qui sont, en règle générale, les plus pauvres; ils se vendent donc de la manière qu'ils peuvent. Et c'est l'universelle vénalité sur l'universelle débauche...

— Pensées de vieillards, les nôtres, docteur; cela ne peut pas être vrai; il est impossible que ce soit vrai.

Mais le docteur voyait terriblement l'avenir.

— De la boue, disait-il, de la boue partout! Nous mourrons peut-être avant que le flot ait tout submergé. Mais il monte, mais c'est une inévitable mer où tomberont nos fils. Car il ne reste rien, car il n'y a plus de tendresse, car on vit par calcul, car ce sont des marchandages qui font la famille, ce n'est plus l'amour.

Puis il se reprenait, devenait plus calme :

— J'avais rêvé une fin si différente! Et ç'aurait été si bon de mourir dans la paix! Vous êtes heureux, mon ami! Je vous envie dans votre vieillesse entourée. La mienne s'achèvera au fond de l'isolement. Songez que le cœur même de ma fille me manque. Elle ne se croit pas libre de me montrer sa douleur, le respect qu'elle me porte lui est une barrière pour pleurer en mes bras, et nous, si unis, nous sommes séparés sur le seul point où notre union pourrait nous réconforter un peu... Ah! vivre au milieu des siens! Mourir au milieu des siens! A quoi sert que j'aie travaillé toute ma vie, que toute ma vie j'aie ajourné l'heure de mon repos, le temps espéré de la retraite, si le terme est atteint quand plus personne n'est là pour me recevoir? Mais encore, juste ciel! je préférerais la mort brutale, l'arrachement de nos affections, à cette débâcle de nos espérances, créée par la folie d'un temps! Il est moins dur de souffrir par Dieu que par les hommes!...



Digitized by Google

Quelquefois, la conversation quittait ce côté privé et triste; elle prenait un tour plus hardi, s'élevait aux hautes cimes, et les deux vieillards devenaient deux philosophes.

## XX

C'est vers cette époque que commença le temps des processions.

Hélène pensa trouver quelque repos dans la préparation matérielle de ces fêtes divines au village; elle voulut y consacrer ses interminables loisirs. Elle avait quelques amies de son âge à La Bernerie, petit bourg situé à 7 ou 8 kilomètres de Pornic, dans le retrait de la baie de Bourgneuf. Elle y alla, préférant le village à la ville, où la procession perd son caractère de naïveté.

La Bernerie est une de ces toutes récentes stations, comme on en découvre chaque année le long de l'Océan; mais ici, la plage est vraiment remarquable par l'étendue; trop belle plage presque, car la mer, fuyant, à basse marée, jusqu'à plus d'un kilomètre, n'est jamais profonde à marée haute, et les teintes multiples des flots sont toujours souillées d'un peu de sable remué. Mais c'est du sable; le renom de la plage ne peut qu'y gagner. Le bourg a deux artères : l'une, très longue, qui vient de Pornic et qui va vers Bourgneuf, chemin de grande communication le long duquel on éleva des maisons; l'autre, plus courte, perpendiculaire à la première, commence à la gare, sur la colline, passe devant l'église et finit à la mer.

Il n'y a rien, ni à la plage, ni à l'église, ni dans le village, qui soit digne d'attention. Les maisons appartiennent chacune à une famille, et il n'y a de commerce que ce qu'il faut pour subvenir aux besoins d'une population ordinaire très humble. Dans ce coin de basse Bretagne, Pornic est la station de ceux qui prétendent s'amuser, La Bernerie, celle des mamans et des bébés. La famille nantaise que connaissait Hélène avait, pour cette raison, élu La Bernerie.

La jeune femme se joignit aux jeunes filles pour tresser des couronnes, préparer des petites bannières qu'agiteraient des petits enfants. La procession devait avoir lieu, cette année-là, le dernier dimanche de juin. Hélène s'installa dès le jeudi chez ses amies; et, dans le parc qui donnait sur la mer, elle éprouva un très réel plaisir à cette occupation d'enfant.

Lorsque, abandonnant son ouvrage pour quelques secondes, et rêvant, elle se tournait vers l'Océan, elle voyait la conque de la plage, emplie de la mer tumultueuse, bordée d'une courte ligne de rochers au nord, et perdue, vers le sud, dans la baie élargie de Bourgneuf; c'était un panorama de grande mer, avec deux

Digitized by Google

dentelures, la première, formée de la pointe prochaine de ces rochers, et l'autre, très éloignée, qui était précisément la côte Sainte-Marie, où ne se distinguait que le clocher de l'église, en pyramide, — et vague, ce dernier plan, comme si, d'un autre milieu, d'un autre monde, elle avait regardé le cadre de sa vie passée. Oh! si ç'avait été possible!

Ou bien, à marée basse, tandis qu'elle réunissait, à coups de fils pressés les étoffes des bannières, ou qu'elle disposait, pour le reposoir, les fleurs d'un bouquet, elle voyait une plaine immense, où passaient les pêcheurs de moules, une plaine coupée, à cinq cents mètres de la plage, par la barrière sous-marine des rochers traîtres : ceux-ci précisaient maintenant leur longue file, et ils émergeaient de très peu au-dessus de l'Océan retiré, dont quelques flots encore venaient se briser parmi les goémons. Il n'y avait plus à cette heure aucune furie dans les vagues; cela était lointain, une ligne à l'infini pour contenir tout l'Océan, tandis que la terre semblait s'être élargie, avoir regagné l'espace départi par Dieu aux grandes ondes.

Bien que toujours pareilles, ces visions de plages tranquilles, où il n'y a que les eaux et que le sable, frappaient toujours l'âme d'Hélène. Rien n'est grand comme la nuditié d'une plaine. La jeune femme ne se lassait pas à ces splendeurs et, dans ce changement de milieu qui lui était un bien-être physique, sa douleur, encore que persistante, s'atténuait.

Ses amies étaient deux jeunes filles peu subtiles en psychologie; elles riaient, parce qu'il est naturel de rire; Hélène, sans toutefois se laisser aller à leur gaieté, se trouvait mieux entre leurs rires. Elles cousaient ensemble les franges dorées des bannières, ou elles mettaient une dentelle à la nappe des autels...

... Et la procession eut lieu le dimanche, après la grand'messe.

De l'église à chacun des reposoirs, dont l'un, le plus grand, était près de la mer, la piété bretonne avait dressé une double rangée de mâts peu élevés, blancs, surmontés d'une boule, portant des oriflammes; et des guirlandes couraient de l'un à l'autre. Les reposoirs communiquaient entre eux, se liaient à l'église par ces lignes fleuries. Et c'était très coquet, très joli, très naïf, tant de grâce mièvre dépensée pour Dieu. On était dans un village, au bord de la mer...

Quand la messe eut pris fin, le cortège se forma, sur la place de l'église, entre les mâts et les guirlandes, sous le soleil de juin.

En tête marchaient les enfants, petits garçons et petites filles en robes blanches, à couronnes blanches; et ils portaient de petites bannières; et l'un d'eux, l'un des moins petits, tenait en ses mains

Digitized by Google

une statuette de l'Enfant Jésus. Tous les bébés étaient groupés autour du petit Dieu. Les fillettes des écoles venaient ensuite, la corporation des Saints-Anges au ruban rouge, et les enfants de Marie au ruban bleu, avec le voile blanc : celles-ci étaient déjà des vierges, et la retombée flottante des voiles de mousseline entourait de rêve leurs jeunes formes. Puis venait le prêtre, sous le dais, en grands habits de fête, portant l'ostensoir; et le dais était porté par quatre Bretons pieux, marchant d'un pas rythmé, au pas du prêtre. Tout de suite derrière, les chantres chantaient. Ils disaient, d'une voix forte, des mots latins; les voix des jeunes filles répondaient par des hymnes françaises, et ceci faisait, dans la grande chaleur du plein midi, une alternance d'harmonie, une envolée de foi vers le grand ciel. Et enfin venait le peuple, tout le village, tous les hommes, toutes les femmes.

Hélène, qui ne s'était pas senti le courage de suivre la procession, était venue se placer près du reposoir de la mer, et avait attendu. Elle vit ainsi monter vers elle la théorie des petits enfants et des jeunes filles, le dais sous lequel un homme portait Dieu, en avant duquel flottait la bannière mystique de la Vierge, autour duquel s'agitaient les petites bannières des enfants. La procession se déployait lentement; parfois, il y avait un arrêt; les porteurs essuyaient leurs fronts; puis, dans la rue encaissée, le cortège reprenait sa marche, avançait vers Hélène qui l'attendait, près de l'Océan, comme au seuil de l'infini.

La mer était haute, elle n'était pas à plus de vingt mètres, et son haleine, quand les vagues déferlaient, faisait frissonner les fleurs du reposoir. Celui-ci, adossé à un des murs de la rue, présentait son profil à la mer. On pouvait en voir, de la plage, la pyramide fleurie, au milieu de laquelle, tout à l'heure, serait l'hostie. C'était, contre le vieux mur d'un parc, une montée de fleurs, sous des étendards...

... Hélène rêvait. Ces fleurs, cette mer, cet acte d'adoration d'êtres primitifs devant l'Océan que rien ne transforme, cette naïveté de croyance dans la majesté des choses, poussaient la jeune femme à une plus tranquille mélancolie. Elle sentit l'illusion de la vie à chercher matériellement un éphémère bonheur, quand le calme de l'âme réside peut-être au dernier degré du malheur, subi chrétiennement dans la contemplation. Sa nature toute passive et toute faible se plaisait aux mystiques envolées, et cela était ici un cadre bien propice. Elle songeait à son mari vraiment lointain, son mari qui lui était si cher et qui l'aimait si peu, et elle désira un agenouillement total, où elle oublierait, devant ce tabernacle, dans le parfum des roses et dans le bruit des flots, qu'elle était femme, et qu'elle souffrait...

Digitized by Google

Au sommet du reposoir, au-dessus de la place réservée à l'ostensoir, une statue blanche de la Vierge mère sortait du feuillage.

— Souffrirai-je jamais autant qu'elle? murmura la jeune femme. C'est une folie que de le croire...

Mais elle froissa, éperdue, ses mains l'une contre l'autre :

— Et pourtant sa douleur, pour être épouvantable, avait, dans son atroce précision, une atténuation que n'a point la mienne, inutile et vague!

Inutile, car jamais la foule humaine dont nous faisons partie n'en tirerait profit! Et vague, car elle-même ne savait préciser son mal...

Cependant la procession s'était massée au pied du reposoir. Le soleil passait au zénith, et il diffusait sa splendeur sur les flots. L'Océan, arrivé au terme de sa course, s'engourdissait; les vagues transparentes de la mer étale avaient de courts remous sur le sable brûlant.

Le prêtre gravit les marches de l'autel en fleurs. Toutes les têtes se courbèrent. Dieu fut élevé au-dessus des êtres, au-dessus du village, au-dessus de l'Océan qui, ayant englouti la barrière des rocs prochains, s'étendait sans arrêt jusqu'à l'inapprochable. Le Dieu mystérieux qui règne en les églises passa, par le pouvoir d'un homme, sur toutes les choses qu'il a créées. Puis les chants reprirent. Le prêtre redescendit.

Hélène laissa partir la foule.

Elle demeura seule auprès de l'autel abandonné. Le velours des gradins avait été foulé, et les pétales de roses que des enfants y avaient jetés semblaient des fleurs flétries d'un immense bouquet dédaigné... Hélène songea que son âme avait été ainsi foulée, ainsi meurtrie; — son âme, où elle avait élevé aussi jadis l'ostensoir, était à présent un autel dévasté...

— O Dieu, dit-elle, où donc alors est le repos?

## XXI

Une semaine plus tard, et comme déjà Hélène voyait revenir l'interminable suite des jours sans joie, Mme Demarest annonça sa venue. Hélène en éprouva un vif plaisir : pour elle, c'était mieux qu'une diversion, c'était l'appui attendu, bien que peu espéré. Comment croire, en effet, que la jeune femme, libre et sortie des angoisses, voudrait s'y replonger dans le seul but d'aider une amie? Et l'aiderait-elle? N'était-ce pas voué, de prime abord, à l'insuccès, cette tentative de guérison du mal d'une âme? Mais elle

Digitized by Google

venait, en bonne amie, puisqu'on lui avait dit qu'elle serait utile.

— ... Votre idée de retraite ne semble pas avoir été très heureuse, fit-elle en embrassant Hélène, qui la recevait à la gare. Vous êtes toute pâle, mon amie...

— C'est qu'en effet cela ne m'a pas réussi. Je ne puis pas oublier...

— Parce que vous avez seulement de la femme ce qui est bon. Il vous manque ce petit rien en plus, qui nous vient du diable, et qui est indispensable. Secouez les vilaines idées, ma chérie.

— Je vais le faire, puisque vous voici. J'ai souffert, si vous saviez, depuis que nous nous sommes quittées!

Gabrielle hocha la tête, en professeur qui gronde :

— Je l'imagine assez. Votre fugue à Paris aurait pu vous tuer. Est-ce fou d'agir ainsi!

— Ah! si au moins, cela n'était pas une périphrase : mourir de douleur. J'ai souffert, mon amie, autant qu'il faut pour que le cœur s'arrête, et voici qu'il bat encore.

— Il a raison. La mort est un contre-sens... Voyons, tout cela est un affreux début. Conduisez-moi chez vous, où cela est joli. Nous verrons après à rendre l'oiseau aussi gai que la cage.

— Il a été gai, l'oiseau, je vous l'ai dit. Et c'est pour cela, sans doute, qu'il lui est interdit de l'être encore; il faut que la joie se répartisse sur tous. Mon bonheur est allé à d'autres.

— Taisez-vous donc!

Elle se tut elle-même, songea, et, comme pour répondre à une préoccupation intérieure :

— Quand viendra votre mari?

— Je n'en sais rien, quand il pourra; il est très pris.

— Oui; j'aurais cependant bien désiré vous avoir là, tous deux, sous ma main, et vous diriger à ma manière.

— Vous êtes gentille, mais folle. Tenez, nous voici chez nous...

Gabrielle aima cette situation superbe au bord de la mer, la villa dominant le plus immense des panoramas : l'Océan, la chute rapide du sol menant directement aux flots, toute cette beauté unie à toute cette grâce, que l'accoutumance même ne faisait pas banale. Et elle éprouva l'impression de M. Lemestrel, le jour où il s'était convaincu de la détresse de son enfant :

— Ce serait cependant si bon d'être heureux ici.

Et comme elle raffolait des théories, elle émit celle-ci :

— Le cadre est un des accessoires les plus nécessaires du bonheur. On peut s'aimer profondément partout; le charme de l'amour ne réside qu'en certains endroits. C'est un peu la différence, dans l'ordre sentimental, du lit d'auberge au beau grand lit

Digitized by Google

sculpté, surélevé de deux marches. Là où l'on est bien, là d'où la vue est belle, là où il sent bon, c'est là aussi que l'on aime le mieux. La femme que l'on aime ne change pas d'après le milieu, mais c'est la façon dont on aime qui change, et les doux souvenirs procèdent de là... Il me semble que j'aurais cueilli ici, et à pleines mains, de larges bouquets de souvenirs tendres!...

Hélène regarda la grande mer, où si souvent son rêve s'était posé; elle arrêta ses yeux sur la pointe de quelques rochers où elle était allée, deux ans plus tôt, au bras de son mari; elle se souvint, Dieu juste! de cette matinée de fête où elle l'avait eu à ses pieds le temps que dure un baiser, et elle répondit, profondément brisée :

— J'avais cru de grand cœur que c'était facile d'en cueillir, des souvenirs tendres, quand on aime, et j'avais pensé, comme vous, que, nulle part mieux qu'ici, cela ne se pouvait. J'ai su que ce rêve était un rêve...

— Eh bien, il fallait dire non à la réalité! Il faut être aimée! Mon Dieu! l'on a besoin d'amour autant que de ce large souffle qui nous vient de l'Océan...

Elle aspira longuement la brise du large, et elle murmura :

— Mais il faut peut-être aimer passionnément l'amour pour être aimée...

Hélène fut un peu choquée de cette parole. Elle trouva chez son amie quelque chose précisément de trop passionné, qu'elle ne connaissait pas; elle s'éloigna sans mot dire de la fenêtre. Mais ce fut une seule impression.

Gabrielle mit un renouveau de vie dans cet intérieur où le vieillard et sa fille se sentaient perdus. Vieillard! il l'était devenu rapidement, le docteur qui, à si fréquentes reprises, et tant d'années, avait repoussé la mort du chevet des autres. Le mal moral le minait chaque jour davantage. S'il ne faiblissait pas encore, du moins montrait-il, à des marques indéniables, qu'il était blessé profondément. Il avait vieilli soudain, et après avoir été, jusqu'à quelques mois plus tôt, de dix ans plus jeune que son âge, il se trouvait maintenant de dix ans plus vieux. Il est une heure où l'on ne sait plus souffrir. Toute force vous quitte. Cette heure était venue pour lui. Il était triste effroyablement. Les croyances que lui vantait l'autre vieillard, son ami, ne l'avaient pas encore reconquis, et il avait à présent la double torture, et de ne plus se satisfaire des idées philosophiques, base de sa vie antérieure, et de repousser en même temps les idées religieuses, base du repos futur. Alors il s'enfonçait dans une misanthropie presque farouche, qui lui faisait se déplaire à tout. Il haïssait son gendre, il regrettait le bonheur manqué de sa fille, et il reprochait à celle-ci la tristesse persistante

Digitized by Google

qu'il était le premier à reconnaître fondée. Il était un vieillard soucieux vivant dans du silence.

Il accueillit Gabrielle comme on accueille un rayon : elle venait du dehors; peut-être apportait-elle le talisman qui fait changer le mal en bien. Elle semblait si sûre d'elle, si pleine de sa science de vivre! Et elle entendait l'existence comme lui, le rationaliste, la comprenait. Elle aimait, semblait-il, la vie pour la vie, l'air pour l'air, la nature pour la nature; elle ne mettait d'âme nulle part, étant elle-même l'âme de tout. Cette sorte de panthéisme irréfléchi et féminin plaisait au sien, plus grave. Elle le réconfortait, elle lui rendait la tenace espérance, ils étaient deux amis.

Ils faisaient, le matin, des promenades ensemble.

Un jour, le vieillard lui dit :

— Vous ne nous promettez rien, à Hélène et à moi, qui puisse se préciser, et pourtant je crois en vous de tout cœur. Vous nous ferez plus heureux, n'est-ce pas?

— Mais oui, mais oui. Je vais mettre bon ordre à tout cela. Merci d'être mon allié. Il faut guérir Hélène, la rendre à elle-même, et, quand elle sera forte pour la lutte, eh bien, nous verrons.

Et elle ajouta, revenant à sa préoccupation première :

— Je voudrais bien seulement que M. Lamory fût ici...

Et comme pour répondre à son désir, Lamory arriva soudain.

Il avait avisé Hélène par un mot, indiquant seulement qu'il passerait quelques jours à la côte; et Hélène, qui aimait tant, n'avait cependant rien pressenti d'heureux dans cette nouvelle. Qu'allait-il arriver encore? Qu'y avait-il au fond de tout cela? Son cœur, jadis empli d'espoir, n'éprouvait plus qu'appréhension. Elle attendit sans joie l'être qu'elle chérissait le plus au monde.

Gabrielle, au contraire et naturellement, fut enchantée. Elle décida même le docteur Lemestrel à supporter sans reproche la présence de son gendre.

Elle lui dit :

— Vous avez raison; sa conduite, pour le moins, a été blâmable; mais à quoi bon tout perdre sans recours? Ne faisons rien d'irréparable. Savez-vous seulement ce qui pousse M. Lamory à revenir? Il aime peut-être sa femme, depuis qu'il est loin d'elle. Je vous en supplie, ne soyez pas intransigeant...

Le vieillard hocha la tête. Il consentit à faire ce qu'il n'approuvait pas : recevoir sans paroles de blâme celui de qui provenait toute leur détresse.

Très dégagé, Lamory arriva. Il n'attachait aucune importance, paraissait-il, à ce qui, ici, était toute la vie. Il venait en mari, et toutes choses étaient simples : ses travaux l'avaient retenu à Paris,

Digitized by Google

il disposait soudain de quelques jours de liberté, il en profitait pour rendre visite à sa femme, ce n'était ni étonnant ni grave. Quant à la manière dont ils s'étaient quittés, lui et elle, la dernière fois, ceci n'était qu'un nuage, très léger; il n'y avait pas à s'en occuper, il n'y avait pas, surtout, à s'en souvenir. Et ce fut ainsi qu'il entra, élégant et tranquille, vers dix heures du soir, dans la vérandah où on l'attendait.

La soirée de juillet s'achevait fort belle.

Le bruit du large montait de l'obscurité. Le scintillement des étoiles éclairait fugitivement les vagues lointaines, et la lune se voyait, entre deux petits nuages qu'elle avait déchirés, au-dessus des rochers de droite.

Le docteur Lemestrel fumait en silence, près de la balustrade où courait du feuillage; on ne voyait de lui que le chapeau de paille et le cercle rouge du cigare. Gabrielle brodait à la lueur de la lampe, autour de laquelle voletaient des insectes. Hélène avait l'impatience qui précède les heures décisives, mais elle demeurait immobile au fond du grand fauteuil où elle se balançait, un livre sur les genoux, tandis que, ayant l'air de suivre du regard la montée de la lune dans le ciel profond, elle suivait le triste vol de ses pensées.

C'était donc un tableau calme, une vision d'intimité qui eût trompé tout observateur. Il semblait qu'on était bien, ici, largement heureux, dans la tiédeur d'une nuit de juillet...

Lamory, en entrant, s'excusa d'une voix enjouée de troubler une paix si grande.

— Mais il m'est bien permis de vouloir en profiter, dit-il, baisant au front sa femme.

Et il ajouta, revenant à Gabrielle qu'il n'avait d'abord saluée que d'une inclination de tête :

— J'aurais d'autant plus regretté de ne le pouvoir point actuellement que j'y aurais perdu, peut-être, de passer quelques jours auprès de la meilleure amie de ma femme...

Ceci dit, il fut tout à fait chez lui, maître tranquille des choses, présentant à Gabrielle, qui l'observait, son profil de force et d'énergie. Ses yeux, à l'éclair un peu verdâtre, n'avaient rien, ce soir-là, que de paisiblement volontaire; aucune pensée fixe n'en durcissait l'acier.

Il savait jouer, lorsqu'il lui plaisait, de l'amabilité mondaine, et s'il ne possédait pas ce charme souple des gens moins assurés de leur force, du moins connaissait-il l'art des banalités. Il s'en servit. Il ne toucha que deux mots à son beau-père du côté professionnel de sa vie, et il parla ensuite de mille riens avec Gabrielle. Il marqua

Digitized by Google

un parti-pris d'expansion joyeuse qu'Hélène perçut bien vite, dont elle conçut un rapide, un délicieux espoir. Ah! s'il était revenu, celui qu'elle avait cru si loin, pour obtenir l'oubli du passé, comme elle pardonnerait vite! comme elle serait à lui encore, toujours! La rigueur qu'elle lui gardait ne résisterait pas, et elle s'abandonnerait, de nouveau, au moindre sourire de ses regards!

Il fut conciliant, même lorsqu'elle lui eut exposé que, se trouvant souffrante, elle lui avait fait préparer une chambre séparée.

— Il faut, en effet, te soigner; mais je te trouve meilleure mine qu'à Paris.

Ce fut ainsi leur première soirée, dont Hélène s'enivra...

## XXII

Le lendemain matin, Lamory vint la trouver.

— Cela ne te dérange pas, fit-il, un peu railleur, que j'assiste à ton petit lever?

— Oh! me déranger!...

Elle était prête à se jeter à son cou, à tomber en ses bras; elle n'attendait qu'un geste.

Il sourit simplement, s'assit, et, distrait, regarda la chambre. C'était la chambre de leurs premiers jours, avec le grand lit et la vue superbe sur la mer; mais il n'y prêta guère d'attention. Peut-être ne s'en souvenait-il pas... Hélène, qui espérait un mot de réminiscence, fut mal impressionnée. Elle l'avait sur les lèvres, elle, ce mot :

« C'est notre chambre! Te rappelles-tu? Vois-tu encore, au fond de ton âme, les trois semaines de notre bonheur?... »

Il ne dit rien de cela. Après quelque préambule insignifiant, il lui demanda :

— Qu'a donc ton père? Je l'ai trouvé un peu froid et sec, hier soir. Etait-ce un hasard? ou m'en veut-il, personnellement, de quelque chose?

Elle s'effraya : toutes ses craintes se réaliseraient, s'il y avait heurt entre les deux hommes. Elle résolut de mentir d'abord, pour éloigner le danger.

— C'est un hasard, — peut-être même une illusion de ta part. Toutefois, il était fatigué, hier soir.

— Je le préfère... parce que...

Il fit deux tours dans la chambre, pensif; et elle l'interrogea :

— Pourquoi?

— Parce que, en premier lieu, ce ne serait pas justifié. Et puis parce que j'ai un projet, et qu'il peut m'être utile...

Digitized by Google

Hélène le regarda; il rêvait un peu, avant de s'expliquer. Elle attendit, anxieuse. Quel projet, où son père serait utile, et dont il lui faisait part, à elle?

— Voici, dit-il enfin. A l'occasion de l'ouverture d'un service, le ministre doit venir à l'hôpital. Il y aura réception et présentations. Il y aura aussi, nécessairement, des palmes, et, je crois, un ou deux rubans. Pas davantage. Le 14 juillet vient de passer; les promotions ont été lourdes, on ne donnera presque plus rien, jusqu'en janvier. Or, je trouve extraordinaire, après mon ouvrage que l'Institut a couronné, dont tous les journaux ont parlé, de n'avoir pas été décoré. J'aurais dû l'être au jour de l'an; j'aurais dû l'être au 14 juillet. Quelques amis, comme il y en a toujours, m'ont témoigné leur étonnement. Il est extrêmement désagréable d'être, en ce sens, un sujet d'étonnement pour ses amis... Tu me suis bien, n'est-ce pas?...

Elle fit oui de la tête; elle était perdue; elle était épouvantablement frappée. A mesure qu'il avait parlé, elle avait senti comme une main glaciale lui arracher les illusions. Toute la folie dont elle s'était bercée depuis la veille apparaissait bien une folie, et, devant une telle réalité, elle avait presque honte de s'être leurrée. Elle ne savait pas encore où il voulait en venir, mais elle était certaine, à présent, qu'aucune question d'âme ne serait abordée. Il ne se préoccupait pas, certes, de son âme et de son cœur!...

Elle était adossée à un guéridon, les deux mains posées sur le marbre, et elle demeurait ainsi, droite, navrée, ayant dit oui de la tête, cependant qu'il poursuivait :

— Alors, j'ai désiré une revanche. Je voudrais être décoré à l'hôpital, au milieu des malades, devant mes pairs. On décore le soldat sur le champ de bataille. Le médecin est un soldat. Il livre un perpétuel combat au chevet des lits de misère. Il lui est beau d'être décoré en une telle place...

Il parlait en phrases de journal : il s'en aperçut; il jugea que cela était inutile pour sa femme seule. Il se reprit :

— Mais il faut un énorme appui. Le ministre a déjà son siège fait. On ne m'a certainement pas proposé; je suis trop jeune. C'est pour cela que j'ai songé à ton père...

— A papa? cria Hélène.

Il la regarda tranquillement :

— Mais oui. C'est pour cela, en partie, que je suis venu.

— Ah! fit-elle.

Elle comprenait, à présent; — il était venu pour lui, non pour elle. Lui! lui! point d'autre! — et sa femme, sa femme debout, là, devant lui, et qui avait attendu, depuis qu'ils étaient ici, en face

Digitized by Google

l'un de l'autre, un mot d'amour ou d'abandon, ah bien!... Elle secoua la tête. Puis elle demanda, essayant de préciser cette affreuse chose :

— Et alors?

— Alors je te dis que je viens chercher l'appui de ton père. Le ministre est un peu son obligé, puisque M. Lemestrel a aidé son élection à l'Institut. Si ton père demande la croix pour moi, je l'aurai, étant donné que c'est une visite que le ministre nous fait, qu'il doit décorer quelqu'un de nous, et qu'il n'aura à choisir qu'entre trois ou quatre, non entre toute la France, comme pour les grandes promotions. Et enfin il n'y a pas de matière électorale à triturer ici... Tel est donc mon plan; je te prie de me donner ton concours, c'est-à-dire, faire que ton père consente à m'appuyer, qu'il revienne avec moi à Paris, qu'il voie le ministre, et que l'affaire soit enlevée. J'y attache la plus sérieuse importance. D'ailleurs, je ne travaille pas pour moi tout seul. J'imagine que, plus haut j'arriverai, et plus fière en sera ma femme.

— Oh! moi, mon ami, tu peux, — en cela, — me laisser de côté; ce sont des futilités auxquelles je m'arrête peu.

— Tu as tort. La louange d'un sot lui-même vous est agréable, et un bout de ruban, un tout petit peu de gloire, cela vaut un titre de noblesse, et le tout sert d'appeau à la majorité.

— C'est une manière de voir, trancha-t-elle, avec un peu de mépris aux lèvres.

Il leva sur elle son regard autoritaire :

— Oui; et si tu ne la partages pas, ce que je regrette, je te serai cependant obligé de m'aider.

— Il va de soi, dit-elle simplement.

Et elle ajouta :

— Que vais-je faire exactement?

— Ah! voilà! Explique à ton père, amène-le à m'approuver. Cela dépend de toi.

Il se rapprocha d'elle :

— Sois convaincue toutefois que ce service, rendu par toi, me sera deux fois précieux, et je t'en remercie à l'avance.

— Il n'est pas besoin, Edouard; je vais t'aider : mais je ne sais, tu le penses bien, si papa réussira.

— Oh! je m'en rapporte à toi.

Il l'embrassa et disparut.

Elle regarda la porte qui se refermait sur lui, et elle fut stupide.

C'était ici le deuxième écroulement de ses rêves. C'était la preuve palpable que, non seulement elle n'était rien au cœur de son mari, mais que, de plus, celui-ci avait fait le calcul de se servir

Digitized by Google

d'elle! Cette chose louche, tortueuse, qu'elle avait sentie autour d'elle, aux heures où elle ne comprenait pas, la voici apparue! La réalité du mal était tangible... Son mari ne l'aimait pas, et il avait eu ce raisonnement infâme : se servir d'elle! C'était plus qu'un manque d'amour, qu'un froissement dans une affection : l'homme qu'elle avait épousé l'avait prise comme une chose utile à son ambition, à ses projets particuliers. Il ne s'était soucié d'elle que pour supputer ce qu'elle lui rapporterait!

Sa jeunesse à elle devait servir, d'après lui, à étayer les projets qu'il formait!

En regard du cœur fervent qu'elle lui avait offert, il avait soupesé, aux jours de fiançailles, le poids de l'influence du père, — et lequel l'avait emporté, juste ciel!

Il avait eu très peu de tendresse et beaucoup d'ambition, et il l'avait élue à cause de l'ambition. Même, — en avait-il vraiment ressenti, en avait-il vraiment un peu éprouvé, un peu, rien que très peu, du grand amour qu'elle lui avait porté? Elle savait bien que ce n'était pas vrai. Il ne l'avait pas aimée, — jamais! Elle n'avait valu à ses yeux que par ce qu'elle pourrait lui rapporter, comme gloire, comme position, comme argent! Elle avait été pour lui un bon placement! Elle avait été la source de fortune, et il n'avait aimé d'elle que ce qui était capable de produire intérêt! Cela lui apparaissait maintenant dans une douloureuse clarté. Elle venait d'en toucher la preuve, ici, dans cette chambre, quand cet homme par qui elle souffrait depuis deux ans était venu à elle, — pourquoi? pour une question de décoration!

Après leur scène atroce de Paris, cette heure où elle avait mesuré l'abîme, voici qu'il y avait cette scène plus poignante encore, l'âme vénale de son mari qui lui était prouvée!

Elle prit sa tête en ses mains et, sur le bord de la table, elle pleura longuement.

Combien les souffrances d'avant lui paraissaient légères, auprès de l'angoisse d'à-présent, cette certitude du cœur mauvais, du cœur sans scrupule de son mari!

Et ce que n'avaient fait ni les désillusions premières, ni le heurt de leurs deux âmes qui ne s'étaient pas comprises, ni même la rupture dernière à Paris, cette suprême blessure le produisit. Le grand amour de ses années de jeune fille, la passion exaltée qu'elle avait, comme jeune femme, portée à son mari, ce pur et profond sentiment fut tout à coup bouleversé, déchiré. Le mal se porta au cœur, l'amour en subit l'atteinte. Elle avait, jusque-là, tout supporté; elle avait perdu la confiance, perdu un peu de l'estime aussi, — mais elle avait gardé l'amour. Maintenant il était frappé, celui-là

Digitized by Google

qui était resté seul : elle comprit qu'il s'en allait d'elle, qu'il fuyait presque totalement, et elle eut une nouvelle crise de désespoir, non plus du mal qu'on lui avait fait, mais de cette sensation que l'amour disparaissait! L'amour! son profond amour! cette passion si douce qui lui avait, pendant quelques mois, dans le plein bonheur de ses vingt ans, donné un deuxième et plus hardi bonheur; — cet attachement brusque pour un autre, qui lui avait fait désirer de quitter sa mère, qui lui avait fait supporter le déchirement de la mort; — cette ivresse d'abandon à un être, inconnu d'elle la veille, — voici que cela s'éloignait! Elle ressentait qu'elle n'aimait plus...

Oui, il avait été trop loin. Il avait poussé trop avant son égoïsme autoritaire. Il avait brisé le vase sacré où reposait l'amour, — et maintenant, le cœur déchiré par ces brisures, elle souffrait de son amour parti... Ah! certes, elle regrettait l'heure d'avant, et la veille, et les tristesses du jour de la procession, et la matinée du retour à Paris, — tout! tout ce qui avait été avant la minute immédiatement présente, où elle était sûre de n'aimer plus...

Quoi! cet homme qu'elle avait considéré comme le plus intelligent et le plus beau! Cet homme que sa volonté avait choisi entre tous, dont elle avait été la fervente, l'esclave, la pieuse et dévouée compagne, il se pouvait qu'elle ne l'aimât plus!

Il avait trop piétiné son cœur. C'était bien vrai, elle n'aimait plus...

Le vide était affreux, mais elle n'y pouvait rien. Elle n'avait pas commandé, le jour qu'elle s'était sentie à lui, d'un coup et brutalement; elle ne commandait pas davantage, en cet instant où elle sentait l'amour partir... Le détachement n'était pas encore complet (et c'était pourquoi elle souffrait tant), mais l'élan d'affection était brisé, mais il fût revenu là, à ses pieds, la supplier de pardonner, qu'il était désormais trop tard, et que l'amour ne remplirait plus son âme comme autrefois. Un pas irrémédiable était franchi. Le grand cercle de vide qu'elle avait côtoyé si souvent, en ne faisant que le deviner, il lui apparaissait enfin. Elle était dans l'abîme.

« Ah! cria-t-elle en la solitude de sa chambre, ah! mon amour, ma tendresse, ma folie! comme tout était bon, même si torturant! et comme me voici bien au terme dernier d'une route d'angoisse. Il m'a tellement frappée que je ne puis même plus l'aimer! Il faut à présent que je méprise mon mari!...

Elle demeura les yeux perdus, tandis que la trace luisante des larmes brillait le long de ses joues. Et puis elle prononça :

« Mais il faut aussi, comme je le lui ai promis, que je fasse ce qu'il m'a dit. Je suis sa femme... Ah! lien qui ne subsiste que pour le monde! Il m'a donné son nom sans me donner son cœur, et je le

Digitized by Google

porte en ne l'aimant plus! Il fallait bien que cela en vînt là! Mais je n'ai pas fait mal, et me voici châtiée... »

Elle fit un signe de croix, en appel d'invisibles aides, puis elle se rendit chez son père.

Celui-ci revenait de la plage où il avait fait sa promenade quotidienne avec Gabrielle. Il semblait soucieux malgré cette promenade.

— As-tu vu Edouard? interrogea-t-elle...

— Oui; je l'ai rencontré. J'ai lu dans ses yeux quelque chose que je n'ai pas compris, mais j'imagine qu'il a une idée, un projet, encore une trouvaille à lui. Sais-tu?

— Oui.

— Alors dis-moi.

— Je venais pour cela.

— Bien...

Il s'assit près de la fenêtre ouverte, les yeux vers la mer, et il répéta :

— Dis...

Hélène fut embarrassée. Quelle que fût la « trouvaille » de Lamory que son père attendait, ce ne pouvait être la réalité. Elle hésita :

— Ne te fais aucune idée sur ce projet, mon cher papa. Edouard songe à l'avenir. Et c'est de cela qu'il m'a parlé, que je vais te parler...

— Ah! dit le vieillard.

— Oui. Ecoute-moi, et promets-moi de ne pas me repousser méchamment comme tu fais quelquefois, quand je te parle de lui...

Elle eut des larmes dans les yeux, en ajoutant :

— J'ai grand besoin, si tu savais, père, d'être soutenue...

Il l'attira à lui.

— Où as-tu l'idée? Tu sais bien, petite fille, que c'est moi qui veux te soutenir. Je te soutiendrai, va!... Mais que de préambules! Voyons; dis-moi...

Elle maîtrisa de la main son cœur qui battait fort, et, se mettant câlinement sur les genoux de son père, elle joua sa comédie :

— Tu vas me trouver bien futile, papa, mais je veux te faire un aveu : j'aime ce qui brille, j'aime ce qui résonne, j'aime les échos du monde, et, comme j'aime la gloire de mon père, ainsi j'aimerais la gloire de mon mari, dont j'ai le nom. Voilà qui est entendu. Je suis une vilaine ambitieuse, et quand Edouard aura l'âge qu'il faut raisonnablement attendre pour l'Institut, sois bien convaincu que j'intriguerai pour le faire élire... Mais en ce moment, je ne vise pas si haut...

Elle s'arrêta, porta encore la main à son cœur, et trouva la force

Digitized by Google

de poursuivre dans un regard jeté sur l'immense panorama.

— ... Non, je sais qu'il faut débuter... Et justement Edouard m'a dit ce matin qu'à une prochaine cérémonie, je ne sais plus où, mais où il sera, le ministre distribuera des croix; — c'est le ministre de l'instruction publique que je veux dire, celui que tu connais, n'est-ce pas?

— Oui; va.

— Donc, ce ministre va donner un ou deux rubans; Edouard mérite largement cette distinction; il serait heureux de l'obtenir, — pour moi autant que pour lui. Mais tu penses qu'à nous deux nous ne pouvons rien. Je me suis alors avisée que si tu disais un mot, que si tu voyais le ministre...

M. Lemestrel coupa la phrase :

— Tu veux me faire croire, dit-il brusquement, que c'est toi qui as inventé cette histoire, manigancé tout cela?

— Mais, papa...

Il l'interrrompit encore :

— Non! tu n'y pensais pas hier matin; tu ignorais le mobile de la venue de ton mari. Tu m'en aurais parlé, tu m'y aurais préparé. Tu l'ignorais. Et, de plus, ces titres, ces croix, tout ce décor de l'ambition, cela t'est fort indifférent...

Elle s'excusa :

— Je t'assure que tu te trompes, papa. J'aime les récompenses méritées...

Il fut méprisant :

— Peut-être; mais celle-ci, en l'espèce, ne le serait pas.

— Quoi donc? Il n'a pas le talent?

— Si fait! j'en conviens, mais il n'a point cette haute conscience qui fait mériter cette croix. Je me suis toujours élevé, dans tous les conseils où ma voix a pu le faire utilement, contre le galvaudage de nos décorations. Il n'est point suffisant de posséder l'intelligence, le tour de main habile dans les opérations; la récompense que l'empereur donnait à Gœthe doit honorer, en l'homme de talent, l'homme moral. Je ne crois pas que cette distinction se justifie ici... Et ce serait moi qui la demanderais pour lui? Jamais!...

Il se leva, s'exalta :

— Eh quoi! ce monsieur donnait à peine signe de vie à Paris, il menait sa petite existence à lui, bien scindée de celle de sa femme malade, et, tout à coup, il a jugé que ce n'était pas assez de mon nom pour le pousser, il a voulu la croix, comme cela, pour le plaisir d'orner sa boutonnière, et il tente de l'obtenir par moi? J'ai dit : jamais!

— Ah! père! est-il mon mari, oui ou non? Ma vie n'est-elle pas

Digitized by Google

liée à la sienne? Eh bien, cet homme, mon mari, m'a expliqué qu'il ne pourrait avoir que par toi cette distinction à laquelle, autant que lui, j'attache du prix. Il me l'a dit en s'inclinant devant ta haute autorité, et il l'espère de toi, par moi... Tu n'as pas le droit de refuser cela! C'est moi, ta fille, qui te le demande. Je veux que mon mari soit quelqu'un. Il est jeune, je veux qu'il soit décoré. Tu peux le faire, il faut le faire. Son être moral est en dehors de cette discussion. Et d'ailleurs, laisse-moi te le dire, père, je suis le premier juge à ce point de vue. Du moment que j'approuve la démarche, personne n'a à s'en inquiéter...

Le vieillard eut encore un éclat de voix :

— Si fait! il y a ton père! Il y a moi qui t'aime, moi qui t'ai voulu heureuse et qui, sans le savoir, t'ai livrée à un misérable!... Ah! ne m'interromps pas! C'est ici une explication. Voilà dix-huit mois que je te vois souffrir, souffrant à mon tour de ma douloureuse et trop tardive clairvoyance; voilà dix-huit mois que je te suis pas à pas dans l'abîme où tu descends. Ta fierté d'épouse ne m'a pas admis à partager ta douleur, et j'ai respecté ce scrupule. Mais aujourd'hui, tu viens à moi, tu me demandes d'être utile à cet homme; encore un coup : jamais! J'en ai assez d'assister à ta détresse, — qu'il pâtisse un peu à son tour! Qu'il retourne seul à Paris! qu'il y trouve d'autres appuis! Qu'il lui suffise d'être de ma famille! Je ne ferai rien pour lui, car, en vérité, je le hais, à présent!...

Elle se leva à son tour, lui prit les mains entre les siennes, et, tremblante, douloureuse, déchirée, elle lui répondit, le regardant en face :

— Eh bien, tu m'écouteras tout de même, père, parce que je l'aime!...

Mais l'effort avait été trop violent; elle s'arrêta soudain et, disant le mot suprême, elle fondit en larmes dans les bras de son père. Celui-ci, qui attendait depuis si longtemps cette minute d'abandon, n'osa en augmenter l'amertume par son refus. Elle avait dit qu'elle aimait. Soit donc! il oublierait sa propre haine.

— C'est bien, murmura-t-il, baisant les yeux de sa fille, je partirai avec lui, et je demanderai cette chose au ministre.

Charles de Rouvre.

La fin prochainement.

---



Digitized by Google

# LES ALLEMANDS EN CHINE

S'il faut en croire les traditions, les premiers étrangers qui pénétrèrent en Chine furent les Juifs, et l'on croit que c'est des Chinois qu'il est question dans Isaïe, quand il parle des habitants du pays de Sinim. Les Romains, qui étaient en relations de commerce avec le pays des Sères, depuis Marc-Antoine, y envoyèrent une ambassade sous le règne de Marc-Aurèle. Au neuvième siècle, les voyageurs arabes le visitèrent au cours de leurs voyages par mer. Mais nous ne possédons les noms d'aucun de ces premiers visiteurs.

A la suite du grand mouvement religieux inauguré par le pape Innocent IV, au concile de Lyon, on vit arriver de 1245 à 1247, à la cour du grand Khan de Tartarie, les premiers missionnaires, ce furent l'Italien Jean du Plan-Carpin, suivi de Benoist de Pologne, puis d'Ascelin, Albéric, Alexandre; enfin, en 1249, de Simon de Saint-Quentin et André de Lonjumel, sans aucun doute, les premiers Français qui aient mis le pied dans l'Empire du Milieu. En l'an 1254, notre bon roi saint Louis y envoyait le Flamand Jean de Rubruck, qui trouva un diacre russe établi à Karakorum. Un peu plus tard, c'est le tour des fameux commerçants vénitiens, dont le plus célèbre fut Marco Polo (1275). L'année 1289 voit son compatriote l'Italien Jean de Monte-Corvino fonder la première mission catholique de Chine à Khan-Bàliq (l'ancien nom de Pékin), dont il fut nommé évêque[1]. Il y fut rejoint en 1303 par le frère Arnold, de la province de Cologne. C'est là le premier Allemand dont nous ayons pu retrouver la trace en Chine.

L'histoire nous apprend qu'il aida son évêque à baptiser six mille païens. Mais comme l'attention n'est pas moins portée en ce

[1] Son successeur comme archevêque de Pékin fut un Français, Nicolas Bonet, envoyé à l'empereur Choun-ti par le pape Benoît XII en 1337. D'après M. G. Devéria, il était professeur de théologie à la Faculté de Paris.

Digitized by Google

moment sur l'établissement des Russes à Port-Arthur et à Ta-lien-wan, que sur celui des Allemands à Kiao-tchéou, nous pouvons noter, en passant, que, d'après les historiens chinois et le Persan Raschid-Eddin, une partie des forces mongoles consistait en *russes*, circases, etc., bien avant 1330, et qu'à cette date, un camp de 10,000 *Ros* ou Russes formait une colonie militaire agricole près de Khan-Bâliq.

Grâce aux sanglantes persécutions auxquelles se livrèrent les successeurs de Koubilaï-Khan contre les étrangers, la Chine leur resta complètement fermée jusqu'au commencement du seizième siècle. Il ne restait même à Pékin aucune trace des anciennes chrétientés quand y arriva cette pléiade de savants Jésuites qui se mirent au service de l'empereur comme astronomes, mathématiciens, peintres, graveurs et lettrés.

Il nous souvient d'avoir vu, un jour de l'hiver de 1872, dans le cimetière portugais des Jésuites (*Cha-la-Eul*), un peu au nord-ouest de la porte de *Ping-tse-men* de la ville tartare de Pékin, les tombes monumentales élevées à leur mémoire par la piété des chrétiens de la capitale. La fameuse question des rites n'était pas encore née[1], aussi quelques-unes de ces tombes sont-elles ornées suivant la mode chinoise. Elles consistent en un demi-cylindre posé sur un piédestal carré. Devant, de belles tables en marbre sont dressées. En avant se trouvent, comme devant celle de Confucius et des grands mandarins, un brûle-parfums et de vastes chandeliers et vases de pierre. L'une des plus remarquables porte, en caractères chinois, le nom du P. Jean-Adam Schall von Bell, né à Cologne en 1591, qui arriva en Chine en 1622 et mourut à Pékin en 1669, après avoir été l'astronome de la cour. « Avant 1860, des personnages de pierre, tenant des chevaux agenouillés, semblaient chargés de la veiller. C'est par décret de l'empereur de Chine que ces attributs se trouvaient là. « Pourquoi, dit M. De-« véria, s'être vengé sur la pierre de ce que les empereurs de la « Chine avaient voulu honorer à leur manière un savant occi-« dental[2]? » Sur les quatre-vingts tombes de religieux jésuites qui remplissent ce cimetière, nous en avons trouvé encore dix-sept qui recouvrent les restes de Jésuites allemands. Parmi les plus connus citons : Michel Walta, de Bavière; Bernard Kilian Stumpf, de Wurtzbourg; André-Xavier-Wolfgang Köffler, de Krems, écrivain distingué; Gaspar Kastner, de Munich, qui visita le premier le tombeau de saint François Xavier; Léopold Liebstein, de Leisse

[1] Le décret papal contre les rites fut promulgué en 1693.

[2] *Pékin et le nord de la Chine*, par T. Choutze (G. Devéria), dans *le Tour du monde*, t. XXXII, p. 256.

Digitized by Google

(Silésie); François Tillich, de Breslau, mathématicien; Ignace Kögler, de Landsberg (Bavière), astronome, etc.

Leurs successeurs au Chan-toung, les Pères des Missions étrangères de Steyl, dont nous parlerons plus loin, consacrent quelques pages de leurs mémoires à l'histoire du P. Schall[1], le plus célèbre d'entre eux. Il étudia tout d'abord dans sa ville natale, où il remporta des succès académiques. Il entra dans la Société de Jésus, à Rome, en 1611, et s'adonna tout particulièrement à l'étude des sciences physiques et de l'astronomie, en vue de les faire servir au bien de la religion en Chine. Il s'embarqua à Lisbonne, avec quarante-quatre missionnaires, et arriva à Macao en 1622, après avoir vu mourir en route beaucoup de ses confrères. La persécution contre les chrétiens, qui régnait alors en Chine, le retint à Macao jusqu'en 1627, époque à laquelle il put partir, avec le P. Rho pour Si-ngan-fou, la capitale du Chen-si. En 1629, ils furent mandés à Pékin par Paul Ly, mandarin chrétien, et l'empereur les chargea de travailler à la correction du calendrier. Les deux missionnaires ne s'en tinrent pas là; ils traduisirent en chinois une centaine d'écrits sur les mathématiques, la physique et l'astronomie, ainsi que plusieurs ouvrages ascétiques. Le plus important de ces travaux fut un traité d'astronomie en trois volumes et cent cinquante chapitres, qui leur prit trois années pour imprimer.

Le zèle du P. Schall n'étant pas encore satisfait, il construisit un globe céleste, ainsi qu'une sphère armillaire, montrant l'équateur et le zodiaque. Ces deux instruments étaient en bronze doré. Il traça aussi, sur un bloc de marbre blanc, un cadran solaire artistique, le premier qu'on ait encore vu en Chine. Avec la permission de l'empereur, le tout fut placé en dedans de la première enceinte du palais impérial où ils firent la joie et l'admiration de toute la cour. Schall succéda à Paul Ly comme directeur du bureau des mathématiques en 1633. Le savant Jésuite était aussi bon musicien que mécanicien. Il répara un clavecin que le P. Ricci avait envoyé à l'empereur Wanglié ou Tchoung-tching et il composa plusieurs morceaux pour cet instrument. Il était encore peintre et modeleur, car il offrit au Fils du Ciel une représentation en figures de cire, artistiquement peintes, de l'adoration des trois rois Mages. Il y joignit un précieux album représentant, en vingt-cinq tableaux, la vie de Jésus. L'empereur plaça ces cadeaux dans son palais et permit aux dames de sa cour de venir les admirer. Un domestique chrétien leur expliquait les images, et dûment autorisé par le P. Schall, il put conférer le baptême à quinze de ces dames.

[1] *Missionsgeschichte Chinas und seiner nebenlænder Tibet, Mongolei, Mandschurei.* Steyl, 1897.

Digitized by Google

Tchoung-tching, jugeant le missionnaire capable d'être un aussi bon fondeur de canons que de bronzes artistiques, profita d'une insurrection, qui menaça de faire tomber Pékin aux mains des rebelles, pour lui donner l'ordre péremptoire d'établir une fonderie de pièces d'artillerie, pour laquelle il lui fournit les ouvriers et le matériel. Il fallut bien s'exécuter et vingt beaux canons furent le résultat des premiers travaux du missionnaire improvisé artilleur. Ils satisfirent tellement le souverain, qu'il en commanda cinquante plus petits. En remerciement, il rédigea deux décrets qu'il dédia à son fidèle serviteur. Dans le premier, il faisait l'éloge de sa vertu et de sa science; dans le second, il rendait un brillant hommage à la religion chrétienne.

L'armée impériale ne sut sans doute pas se servir de ses canons, car les rebelles s'emparèrent de Pékin, et l'empereur, abandonné de sa garde, se pendit avec sa ceinture (1644). La capitale fut mise à feu et à sang; le P. Schall et ses confrères n'échappèrent que par miracle.

Le P. Köffler, plus connu sous le nom d'André-Xavier, qu'il prit en religion, travailla à la cour de Yunlié, prince de la maison impériale des Ming, qui régnait sur les provinces méridionales du Kouei-tchéou, Yun-nan, Kouang-si, et Kouang-toung et dont la résidence était la ville de Tchao-king-fou, non loin de Canton. Il y fut traité fort amicalement sous tous les rapports. Il offrit à l'empereur plusieurs présents. Parmi eux l'on remarquait un tableau représentant la Mère de Dieu avec l'Enfant Jésus et saint Jean-Baptiste. Grâce à ce tableau, il conquit à la foi l'impératrice, qui se fit baptiser et prit le nom d'Hélène.

La mère de l'impératrice et la première concubine reçurent aussi le baptême, des mains du P. Köffler. L'empereur enleva de son palais les images des dieux et se préparait à devenir chrétien, mais il ne put se décider à renvoyer ses nombreuses femmes, ce qui l'empêcha d'être reçu dans l'Eglise. Son jeune fils tomba malade, fut baptisé et recouvra aussitôt la santé. En reconnaissance, Yunlié envoya une ambassade de mandarins porter des présents à l'église des Jésuites à Macao.

L'Empire du Sud ne dura pas longtemps, l'armée de Schun-tchi prit Canton en 1650 et 100,000 hommes y furent massacrés. Yunlié s'enfuit au Kouang-si, puis au Yunnan et, découvert par ses ennemis, il fut étranglé en 1661. Ses femmes furent emmenées prisonnières à Pékin. Le P. Schall fit tout en son pouvoir pour adoucir les rigueurs d'une captivité dont elles supportèrent les chagrins avec une patience chrétienne. Schun-tchi, qui régnait alors à Pékin, fut très bienveillant pour le missionnaire, auquel il

Digitized by Google

donna toujours le titre de Père. Il lui faisait souvent visite et il le nomma président du tribunal des mathématiques. En 1650, l'empereur permit même de construire une église à ses frais et il fit placer sur le portail une inscription gravée sur une table de marbre et portant ces mots : « Que son zèle (du P. Schall) au service du Maître du Ciel et à celui de l'empereur soit connu au loin, à tous mes sujets. En vérité, il a rendu les plus grands services au pays. En ce qui me concerne, j'approuve entièrement sa façon d'agir et je le loue. Pour en perpétuer l'éternel souvenir, j'ordonne que l'on écrive au-dessus de la porte de l'église : « Ce « lieu est très convenable pour gagner le ciel, il est très cher et « très précieux à la maison impériale. » Donné à Pékin, dans la septième année de mon règne. »

Grâce au dévouement de Tang-jo-wang, nom chinois du P. Schall, la propagation de la foi fit de rapides progrès et de 13,000 chrétiens en 1617, on était arrivé au chiffre de 150,000 en 1650 et à plus du double de ce nombre en 1664. Schun-tchi ne put malheureusement renoncer à ses passions, même sur son lit de mort, aussi le P. Schall, malgré tous ses efforts, ne put-il arriver à le convertir. Avant de mourir, le souverain nomma ce dernier professeur et gouverneur de son fils Kang-hsi, encore en bas âge. Quatre hauts mandarins administrèrent l'empire comme régents. Ce ne fut qu'en 1661 que Kang-hsi, alors âgé de huit ans, prit la succession de son père. Grâce à l'hostilité des régents et des bonzes, Schall ne garda pas longtemps sa place, et un décret ayant été promulgué contre la religion chrétienne, il fut même mis en prison en 1664 avec les PP. Buglio, Verbiest, Magalhaens et sept mandarins, dont quatre, qui étaient chrétiens, furent mis à mort.

Le P. Schall mourut à Pékin, en 1666, à l'âge de soixante-quinze ans. Il avait travaillé en Chine pendant quarante ans et était parvenu au grade de mandarin de première classe. L'empereur l'avait encore anobli ainsi que ses ancêtres [1]. Après le P. Ricci [2], on peut dire qu'il fut le plus célèbre des missionnaires de la Chine à cette époque. Parmi les présidents du tribunal des mathématiques, on mentionne, après lui : les PP. Kilian Stumpf, de Wurzbourg, en 1712; Ignace Kögler, de Landsberg, en 1720, et Auguste de Hallerstein, de Carinthie, en 1746.

Les premiers Jésuites français : Fontenay, Le Comte, Visdelou, Gerbillon et Bouvet, arrivèrent en 1688 à Pékin.

[1] C'est la coutume chinoise d'anoblir les parents, même défunts, avant les enfants quand on veut récompenser ceux-ci.

[2] Ricci mourut à Pékin en 1610.

Digitized by Google

Le dernier Jésuite allemand dont nous trouvons la trace dans le cimetière portugais de Pékin est le P. F. Moser, de Bavière, qui mourut en 1751.

La grande persécution contre les chrétiens vint fermer la porte que la Chine avait entr'ouverte aux Européens. Après la riche pléiade des savants dont nous avons cité quelques-uns, il n'y a plus à pénétrer dans le pays que de rares missionnaires qui risquent leur vie pour la dissémination de la bonne nouvelle. On retrouve bien, çà et là, dans les martyrologes, quelques noms allemands, mais ils sont plus glorieux devant Dieu que devant les hommes, étant morts sans avoir produit d'autres œuvres que celle de la conversion des païens, accomplie dans le silence de la retraite.

Lorsque les canons anglais eurent ouvert les portes de Canton pour y introduire de force le commerce infâme de l'opium et que Hong-kong eut été cédée aux vainqueurs, on vit arriver les premiers missionnaires protestants allemands envoyés par la *Rheinische Missionsgesellschaft;* ce furent MM. Heinrich Kuster et Ferdinand Genahr qui s'établirent à Canton en 1847. Quelques années plus tard (1851), ce sont les sociétés de missionnaires, également protestantes, de Cassel et de Berlin, qui se font représenter en Chine; la première par Carl Vogel et la seconde par Robert Neumann. Nous ne savons où ils se fixèrent, ce fut probablement encore à Canton ou à Hong-kong. En tout cas, ces deux sociétés ne semblent pas avoir prospéré, car nous n'avons pu retrouver leurs noms dans les annuaires du pays publiés par les Anglais [1]. En 1858, c'est l'Union poméranienne des missions pour l'évangélisation de la Chine, qui envoie Heinrich-Eduard-Julius Voegler, établir une chapelle luthérienne à Chang-haï. Nous ne l'y trouvons plus en 1872.

Actuellement, les missions protestantes allemandes ne comptent dans l'empire des fils de Han que quatre sociétés pour la propagation de l'Evangile. Ce sont l'Association des missions du Rhin, déjà citée, représentée par huit pasteurs, dont un médecin, qui résident à Hong-kong et dans trois villages aux environs de Canton [2].

La *Berliner Missionsgesellschaft*, établie à Canton en 1882, a un personnel de quinze personnes, à savoir : neuf pasteurs, dont six sont mariés. Ils sont distribués dans les résidences de Canton et de Long-heu, Fu-mui et Nam-hyung, dans la province de Kuang-toung. La *Berliner Frauen-Missionsverein*, fondée à Hong-kong en 1850, y possède un orphelinat desservi par un pasteur et quatre

[1] *The Chronicle and Directory for China, etc...; The China Desk Hong List, etc.*

[2] Toung-kou; Fou-kwing et Tong-tao-ha.

Digitized by Google

diaconesses. Enfin, plus récemment (1884), s'est fondé à Chang-haï, l'*Allgemeine evangelical protestant Missionsverein*, qui ne possède encore que trois missionnaires. Quant à l'Association des missions du nord de l'Allemagne, citée par les auteurs allemands comme existant en Chine[1] en 1886, nous ne la retrouvons nulle part. De même, nous n'avons pu arriver à connaître le nombre de chrétiens protestants que possèdent ces diverses missions allemandes. Si leur nombre est proportionnel à celui des ouvrages publiés par leurs pasteurs, il ne doit pas être considérable. En effet, dans la liste des onze cent trente ouvrages imprimés en Chine par les missionnaires protestants et qui furent exposés à Philadelphie en 1879, nous ne trouvons que huit travaux faits par les missionnaires de Bâle, aucun par les pasteurs allemands. La *Bibliotheca sinica* de notre savant ami, le professeur H. Cordier, est également muette à leur sujet.

Si, des services religieux nous passons aux services administratifs, à la marine, à la guerre et au commerce, nous trouvons que nos voisins d'outre-Rhin semblent se trouver là dans un milieu beaucoup plus conforme à leurs goûts et à leurs aptitudes.

Le service des Douanes impériales maritimes chinoises, confié, comme l'on sait, aux étrangers depuis 1864, date de l'ouverture du premier bureau à Chang-haï, fut surtout composé, au début, d'Américains, de Français et d'Anglais. A cette époque embarrassée, le gouvernement chinois dut confier aux consuls des trois puissances le soin de recouvrer les droits de douane que ses mandarins mettaient beaucoup trop facilement dans leurs poches. Or, il y avait, à ce moment, fort peu d'Allemands en Chine. La guerre, que nous lui fîmes, de concert avec l'Angleterre, en 1860, ayant amené l'ouverture de plusieurs ports nouveaux, et le commerce de l'Allemagne avec l'Empire du Milieu commençant à se développer, on vit, en 1861, entrer le premier Allemand (Müller) dans le service extérieur du contrôle étranger des Douanes. Deux autres le suivirent : en 1862, M. Sander; et, en 1863, M. Land. Mais ce ne fut qu'en 1863 qu'ils furent admis à l'honneur du service supérieur dit *Indoor-staff*, en la personne de M. F. Kleinwæchter, qui fut rejoint, en 1865, par M. G. Detring. Depuis, leur nombre a augmenté plus rapidement que celui de nos compatriotes, surtout après que la guerre de 1870 eut persuadé aux Chinois que les Allemands, nos vainqueurs, méritaient de devenir leurs conseillers en matière de finance, et leurs instructeurs militaires. L'Annuaire des Douanes de 1895 montre, en effet, que, sur un total de

[1] *Kleiner Missions Atlas zur Darstellung des evangelischen Missionswerke*, von R. Grundemann, 1886.

Digitized by Google

647 employés étrangers, les Allemands sont au nombre de 84 (14 *indoor* et 70 *outdoor*), tandis que les Français sont seulement 34. Il est juste, cependant, de faire remarquer que dans le service supérieur (*in-door*), nous avons 20 employés et 14 seulement sur les quais (*out-door*), ce qui montre que relativement nos compatriotes possèdent plus de postes relevés que les sujets de Guillaume. C'est que ceux-ci, moins ambitieux et plus durs que nous, acceptent plus facilement de vivre avec des appointements bien inférieurs, et dans des situations sociales que les Français n'abordent que plus rarement.

Comme la plupart des douaniers allemands en Chine sont recrutés parmi les marins et capitaines de navires, ceci nous amène tout naturellement à parler du commerce fait par l'Allemagne sur les côtes du Céleste Empire.

Lors de l'ouverture des premiers ports chinois au commerce étranger en 1861 et 1863, on y voyait déjà les pavillons de la Prusse ou des villes hanséatiques. Les statistiques de douanes pour l'année 1864[1] donnent 2,201 comme le nombre des entrées et sorties de ces navires représentant un tonnage de 580,570 tonnes. Or, en 1896, le pavillon des Etats allemands compte 2,684 entrées et sorties et un tonnage de 2,442,185 tonnes. Pour ne pas abuser des statistiques, disons seulement que cela représente 8,21 pour 100 du tonnage général, dans lequel les Anglais entrent pour 69,02 pour 100 et la France seulement pour 1,15 pour 100. Comme nous, l'Allemagne possède une ligne postale subventionnée, mais ce qui augmente surtout son trafic, c'est le service de cabotage fait le long des côtes par des vapeurs de charge, alors qu'en dehors des Messageries maritimes on voit rarement dans ces parages un navire français. De plus, les capitaines de commerce allemands acceptent volontiers de commander de méchants caboteurs à voile ou à vapeur battant le pavillon rouge avec l'éléphant blanc de Siam, ou l'étendard jaune au dragon bleu de l'Empire du Milieu. Ces navires, étant la propriété des gros commerçants de Bangkok ou de Canton, ont des équipages siamois ou chinois; et le capitaine et sa femme, qui remplit les fonctions de maître-coq, sont les seuls Européens à bord.

A terre, les commerçants allemands ont vite profité des avantages que leur avaient conquis de force la France et l'Angleterre, grâce à la clause des traités de paix et de commerce, dite de la nation la plus favorisée. Elle permet, comme on sait, à tout pays de jouir des concessions faites à tout autre. En 1876, on comptait à peine

[1] *Reports on the trade at the ports in China open by treaty to Foreign Trade for the year* 1865. Shang-haï, 1866.

Digitized by Google

150 Allemands établis dans les ports ouverts, tandis qu'en 1896, ils sont 870 et possèdent 99 maisons de commerce, alors que les Français, qui sont 933, n'en ont que 29. Par contre, ceux-ci sont répandus dans toute la Chine, grâce à leurs missionnaires catholiques, qui représentent à eux seuls environ le tiers de la population française dans ce pays. Si l'on tient compte des 30 missionnaires allemands catholiques du Chan-toung sud, on voit que nos voisins n'ont pas plus de 69 missionnaires chrétiens. C'est bien le cas de dire avec un homme d'esprit que la France importe surtout là-bas des idées, et l'on pourrait ajouter que l'Allemagne préfère de beaucoup y importer ses produits commerciaux et ses canons.

Pour y vendre plus sûrement les produits de la maison Krupp, dans laquelle l'empereur lui-même possède, dit-on, de gros intérêts, elle n'a pas manqué de persuader aux principaux vice-rois qu'ils ne peuvent trouver de meilleurs instructeurs et de plus savants successeurs de Vauban que ses caporaux et ses ingénieurs. Nous avons connu à Tchéfou le caporal Schnell, qui dressa à la prussienne les troupes de Li-Hung-tchang, puis celles du vice-roi du Chan-toung et organisa la défense de Weï-haï-weï contre les Japonais, dans les forts élevés et armés par le major Von Hannecken, auquel la Chine avait aussi confié le soin des défenses de Port-Arthur. Schnell devint successivement colonel, puis général chinois. Nous nous rappelons encore avec plaisir certain dîner officiel où il reçut avec force bouteilles de champagne le gouverneur de Tchéfou et les officiers d'une corvette de guerre allemande en passage dans le port. N'ayant, pas plus que mon voisin de table, un taotaï à bouton rouge, la capacité de la mer, comme il disait, et ne pouvant imiter les exploits de M. Pouyer-Quertier avec le chancelier de fer, nous tînmes tête l'un et l'autre aux Allemands en ne buvant que du thé chinois, dont la couleur donna facilement le change, grâce à la connivence de nos domestiques. Bien qu'à vaincre sans péril on triomphe sans gloire, nous ne nous en amusâmes pas moins royalement en voyant le résultat, qu'il vaut mieux laisser deviner que décrire.

Si les premières relations commerciales de l'Allemagne avec la Chine remontent à l'année 1753 qui vit fonder à Embden la Compagnie Royale de la Chine, dont la durée fut d'ailleurs éphémère, ses premières relations officielles ne datent que de 1860, époque à laquelle eut lieu l'expédition de la frégate prussienne l'*Arcona*. Elle fut surtout scientifique et fut décrite, avec la minutie qui caractérise les savants allemands, dans dix ouvrages spéciaux, dont plusieurs sont signés du lieutenant zur See Reinhold Werner, du médecin C. Friedel ou du commissaire Gustave Spiess.

Digitized by Google

Le 2 septembre 1861, le comte d'Eulenberg signait à Tientsin, avec les mandarins Tchoung-lun et Tchoung-heou, le premier traité d'amitié, de commerce et de navigation. Il était rédigé en trois langues : allemand, français et chinois, au nom de la Prusse, de la Bavière, de la Saxe et des autres membres de l'Association de douane et de commerce. Il fut ratifié à Chang-haï le 14 janvier 1863. Il importe de citer ici au moins le paragraphe 31, auquel les récents événements donnent une importance toute particulière.

Art. 31. — Les navires de guerre appartenant aux Etats allemands, contractants, croisant pour la protection du commerce, ou occupés à la poursuite des pirates, auront la liberté de visiter sans distinction tous les ports des domaines de l'empereur de Chine. Ils recevront toutes facilités pour l'achat des provisions, pour se procurer de l'eau et faire leurs réparations. Les commandants de ces navires pourront faire des visites de courtoisie aux autorités chinoises, dans les termes d'égalité. Ces navires ne seront soumis au payement de droits d'aucune sorte. Les bâtiments de commerce pourront aussi entrer dans les ports pour se réparer ou prendre refuge, sans payer de droits, s'ils ne débarquent des marchandises que pour se réparer et restent sous la surveillance de la Douane.

Un traité supplémentaire fut signé à Pékin, le 31 mars 1880, et ratifié le 16 septembre 1881. Symptôme digne de remarque, il n'est plus rédigé qu'en deux langues, allemand et chinois, et porte les signatures du ministre d'Allemagne Herr von Brandt et des fonctionnaires chinois du Tsong-li-yamen, les mandarins Shen-Kue-Fen et Ching-Lien.

Avant 1884, les navires de guerre allemands étaient assez rares dans les eaux chinoises. En 1874, la mission scientifique allemande, pour l'observation du transit de Vénus sur le Soleil, fut amenée à Tchéfou, où elle dressa son observatoire temporaire, par une frégate de la marine impériale.

A cette époque, les savants d'outre-Rhin parurent s'intéresser tout particulièrement à l'étude de la Chine, et nous nous rappelons des voyages d'exploration accomplis pour le compte de la Chambre de commerce de Chang-haï, par le célèbre géologue baron F. von Richtoffen, aujourd'hui président de la Société de géographie de Berlin. Les résultats de ses observations sont consignés dans un certain nombre de lettres adressées à ladite Chambre de commerce et surtout dans un volumineux ouvrage en quatre volumes encore inachevé[1], puis dans un superbe atlas en cours d'exécution et qui est en partie double : géographique et géologique. Si les trois volumes

[1] Ont seulement paru les tomes I, II et IV.

Digitized by Google

actuellement parus de *China* sont, comme la plupart des ouvrages scientifiques allemands, un peu diffus, ils n'en constituent pas moins un monument scientifique des plus précieux, ainsi que l'atlas dont on attend aussi impatiemment l'achèvement.

Bavarois et catholique, von Richtoffen descendait volontiers chez nos missionnaires, quand il les rencontrait sur sa route. C'est ainsi qu'il fut reçu chez Mgr Dunand, à Tchen-tou-fou, capitale du Sse-tchouen, alors que confiant dans ses passeports chinois il s'efforçait de pénétrer au Tibet par Ta-tsien-lou. Sachant fort bien que, suivant l'usage et la duplicité habituelle de la diplomatie jaune, les mandarins avaient reçu en secret des ordres contraires à ceux du *tchao-houei* (passe-port) du Tsong-li-yamen, Mgr Dunand offrit au géologue allemand un moyen sûr de dépister la police mandarinale. Il s'agissait tout simplement de payer de ruse et de voyager incognito, comme un ami de l'évêque, sous la protection alors très effective de la France et de la mission. Les fameux passeports devaient être seulement remplacés par le pavillon français portant inscrits, en gros caractères chinois, le nom et les titres officiels de Mgr Dunand, qui avait d'ailleurs rang de mandarin et était fort respecté dans la province. Le baron crut mieux faire de ne cacher ni sa nationalité ni son but, et trois jours après il était arrêté par les mandarins, comme cela était arrivé à la mission scientifique autrichienne du comte Szechenyi.

Puisque nous parlons des travaux des savants allemands sur la Chine, il est juste de mentionner ici les études d'histoire et de linguistique sorties de la plume du docteur Hirth, officier des Douanes chinoises depuis 1869. Un autre de ses collègues, le docteur C. C. Stuhlmann est actuellement professeur de physique et de chimie au collège du Toung-wen-kouane, à Pékin. Les Allemands ont tout ce qu'il faut pour réussir en Chine; leur caractère patient et laborieux leur permettant de lutter avec ceux qu'on a souvent appelés les Allemands d'Extrême-Orient pendant qu'ils peuvent passer à leur tour pour être les Chinois d'Europe. Leurs commerçants, se rendant compte de l'importance qu'il y a pour eux à posséder la langue du pays et à traiter sans interprète avec les mandarins, n'hésitent pas à aborder de front cette étude des plus rebutantes. Mais aussi ils en sont récompensés par leurs succès. Nous avons connu à Chang-haï, en 1874, un jeune Allemand qui s'enferma pendant trois ans dans un monastère retiré de la province du Kansou où il avait été envoyé monter une usine pour le tissage de la laine (à Lan-tchéou-fou). Il est devenu un très bon interprète et, grâce à ses connaissances approfondies de la langue et des mœurs, il a été le meilleur placier de la maison Krupp.

Digitized by Google

M. Mandl est aujourd'hui à la tête d'un des plus importants comptoirs allemands de Tientsin et, parti de rien, possède une fort jolie fortune.

Un autre enfant de l'Allemagne, que nous avons également bien connu comme collègue dans l'Inspectorat des Douanes, à Pékin, M. P. G. von Mœllendorf, laissant de côté les travaux d'histoire naturelle et de bibliographie chinoise dans lesquels il s'était fort distingué en collaboration avec son frère Otto, consul allemand à Canton, se lança dans la politique. Il devint conseiller intime du roi de Corée et s'efforça d'amener ce dernier à conclure une alliance secrète avec la Russie, dans le but de faciliter la main-mise de cette dernière sur le royaume de Chòsen [1]. Comme il avait aussi organisé un service de douanes coréennes indépendantes de celles de Chine, Li-Hung-Chang dont il avait été longtemps le conseiller et l'ami, et son ancien chef, sir Robert Hart, jaloux de le voir leur arracher la Corée et son administration financière, réussirent à le faire mettre en disgrâce. Il dut céder la place à un de ses anciens collègues, l'Américain Mac Leavy-Brown, et rentra dans les Douanes chinoises après avoir végété quelque temps à Tientsin dans une position aussi indépendante que peu lucrative. Le traité négocié par P. G. von Mœllendorf donnait, dit-on, à la Russie la réorganisation de l'armée coréenne, et le tsar s'engageait par contre à faire rendre au roi de Corée les îles Tsushima que le Japon lui avait autrefois arrachées. Les trois îles coréennes formant au sud de la péninsule le Port-Hamilton étaient cédées aux Russes. L'Angleterre ayant eu vent de ces propositions arrêta le mouvement moscovite en hissant son pavillon à Port-Hamilton et en menaçant d'en faire autant à Tsushima [2].

Lors de notre arrivée à Pékin, en 1872, le représentant de Guillaume Ier auprès de l'empereur Toung-tche était M. Bismarck, qui fut le premier à construire dans la capitale une maison en style européen. Il fut remplacé en 1876 par Herr von Brandt, qui garda le poste de ministre d'Allemagne jusqu'en 1893 [3], époque à laquelle son mariage avec miss Heard, la fille du consul général d'Amérique à Séoul, le força de quitter la carrière diplomatique. C'est que le protocole allemand, en cela plus sensé que le nôtre, n'admet pas qu'un diplomate épouse une étrangère. C'était autrefois la règle en France, mais elle a dû être rarement appliquée, car nous pourrions citer les noms d'un bon nombre de nos ambassa-

[1] *Sérénité du matin*, nom exact de la Corée.

[2] *Problems of the Far East*, by the Hon. George N. Curzon M. P., 1894, p. 224.

[3] Remplacé en juillet 1893 par Freiherr Schenck zu Schweinberg.

Digitized by Google

deurs, ministres plénipotentiaires ou simples consuls, qui ont passé outre sans danger pour leur carrière, bien qu'on ait parlé dernièrement de la remettre en vigueur.

M. von Brandt qui, au moment de son départ de Pékin, était le doyen du corps diplomatique, est, fait assez rare parmi les représentants étrangers en Chine, un excellent interprète pour la langue chinoise. Un séjour de trente-sept ans dans le pays lui avait donné une connaissance approfondie des mœurs et coutumes de ses habitants, et il a publié en langue allemande un certain nombre d'ouvrages qui mériteraient d'être traduits en français et même en anglais. Il fut toujours *persona grata* auprès du gouvernement chinois, dans l'emploi duquel il fit entrer bon nombre de ses compatriotes, soit comme instructeurs militaires, soit comme employés des Douanes. D'après les journaux anglais, « son plus grand triomphe diplomatique fut peut-être la façon fort adroite avec laquelle, grâce à la connivence timide du Tsong-li-yamen, il se débarrassa des prétentions surannées de la France pour la protection des missions catholiques en Chine [1] ». Contrairement aux idées des ministres de Russie et de France, il accepta d'être reçu en audience par l'empereur Kouang-sü, dans le palais de Cheng-kuang-tien, où le ministre d'Angleterre et celui d'Autriche avaient été reçus en 1892. « Aussi, dit le journal anglais, M. le comte Cassini, représentant du tsar, et M. G. Lemaire, ministre de France, brillèrent-ils par leur absence aux fêtes d'adieu données à leur doyen, un triste manque de tact diplomatique de leur part [2]. »

Il fut très regretté de ses compatriotes, dont il avait toujours ardemment défendu les intérêts et protégé le commerce. On lui fit des ovations toutes particulières à Chang-haï, où les Allemands, aujourd'hui au nombre de 400, forment près du dixième de la population étrangère (4335 en 1895), et possèdent le club *Concordia*, renfermant une jolie salle de théâtre, où l'on entend souvent d'excellente musique. Ils ont aussi un organe à eux, *der Ostasiatische Lloyd*, fondé en 1887, et une banque, la *Deutsche Ostasiatische Bank*. Le consulat général d'Allemagne est l'un des beaux monuments de la ville. Il est situé à l'entrée du quartier américain de Hongkew. Tout récemment, en 1895, ils ont obtenu des concessions importantes de terrain à Tientsin et à Hankéou, et ne tarderont pas à en posséder à Chang-haï et à Canton. Ils ont des consuls dans tous les ports ouverts, et leurs rapports commerciaux luttent d'intérêt pratique avec ceux des consuls anglais, qui sont les modèles du genre.

[1] *The London and China Telegraph*, May 1893.
[2] *Ibid.*

Digitized by Google

En 1886, l'Allemagne inaugura avec le *Neckar*, de la Compagnie du *Norddeutscher Lloyd*, un service de paquebots postaux sur la Chine. Grâce aux subsides officiels du gouvernement et aussi, dit-on, aux subventions particulières de l'empereur, elle construisit pour cette ligne quatre superbes paquebots à grande vitesse et fonda un bureau de poste à Chang-haï. Une autre ligne non subventionnée, la *Deutsche Dampschiffs-Rhederei* de Hambourg, plus connue sous le nom de *Kingsin-line*, desservait aussi la Chine depuis quelques années au moyen de *cargo-boats* partant tous les quatorze jours pour Chang-haï et Yokohama. Ses neuf bateaux viennent d'être achetés par la Compagnie Hambourg-America[1] qui, profitant du vote des nouveaux subsides postaux, cherchait à s'établir aussi en Extrême-Orient. La Norddeutscher Lloyd, craignant cette concurrence, s'en est rendue acquéreur par une surenchère et a obtenu le désistement et le fusionnement avec sa rivale. Elle va donc posséder le monopole des services postaux et commerciaux allemands en Asie orientale et au Japon. Les 5,590,000 marks votés au mois de mars dernier par le Reichstag vont lui permettre de construire six paquebots neufs à grande vitesse et de doubler le service postal et le service commercial[2]. Elle compte ainsi expédier chaque semaine alternativement un paquebot et un *cargo-boat*, tantôt sur Chang-haï, tantôt sur Yokohama. La France, qui ne possède qu'un service de quinzaine fait par les Messageries maritimes, va se trouver ainsi dépassée par l'Allemagne.

La modeste petite Compagnie Rickmers de Brême, qui n'a que huit vapeurs et dessert aussi la Chine, va se trouver sans doute absorbée à son tour par le puissant Lloyd de l'Allemagne du Nord, dont la flotte, qui comptait cette année 76 navires, va se trouver bientôt portée à 91.

Pour protéger son commerce en Extrême-Orient, le gouvernement de l'empereur Guillaume entretient actuellement sur les côtes de Chine une flotte de guerre de sept navires, savoir : le *Kaiser*, la *Princess Wilhelm*, l'*Irene*, l'*Arcona*, le *Cormoran*, auxquels se sont joints, au commencement de cette année, les cuirassés *Gefion* et *Deutschland* amenés par le prince Henri.

Nous arrivons maintenant à l'histoire des événements qui ont motivé l'augmentation de la flotte de guerre et de commerce, ainsi que la prise de possession de la baie de Kiao-tchéou. Le prétexte

[1] Sa raison sociale exacte est *Hamburg Amerikanische Packetfahrt Actiens Gesellschaft*.

[2] Antérieurement la subvention postale annuelle n'était que de 4,090,000 marks, c'est donc une augmentation de 1,590,000 marks.

Digitized by Google

choisi ayant été le massacre de deux missionnaires allemands catholiques au Chan-toung, il convient de raconter ici comment ceux-ci étaient arrivés à s'installer en Chine [1].

### LES MISSIONNAIRES ALLEMANDS AU CHAN-TOUNG

Le 8 septembre 1875, un prêtre catholique allemand, ne pouvant l'établir dans son pays, vu la persécution du Kulturkampf fondait dans le petit village de Steyl, près de Venloo en Hollande, un séminaire de missionnaires plus spécialement destinés à l'évangélisation de la Chine, bien qu'ils pussent être aussi envoyés ailleurs. Le révérend Arnold Jansen réunit autour de lui 130 élèves presque tous Allemands, quelques-uns seulement Hollandais. Le 19 mars 1879, il envoyait à Hong-kong les deux premiers missionnaires : c'étaient les PP. G.-B. Anzer, du diocèse de Ratisbonne, et Freinademetz, du diocèse de Brixen (Tyrol), qui travaillèrent dans le vicariat de Mgr Raimondi, le premier jusqu'en 1880, le deuxième jusqu'en 1882. M. A. Jansen s'étant adressé au Révérendissime P. Bernardin, général des Franciscains Mineurs Observantins, qui ont sept grands vicariats en Chine, obtint une mission particulière. Mgr Cosi, vicaire apostolique de Chan-toung, lui céda une partie de son vicariat qui était une trop lourde charge pour les Franciscains italiens. Le R. P. Anzer en fut nommé provicaire apostolique et en prit possession avec le P. Freinademetz le 18 janvier 1882. Le 15 janvier 1882, deux autres missionnaires (les PP. An. Wevel et Gottfried Riehm) avaient quitté Steyl pour le Chan-toung. Depuis cette époque la mission du Chan-toung méridional s'est accrue presque chaque année de nouveaux prêtres et frères. La liste complète que le P. J. Weber a bien voulu nous communiquer, le 25 mars dernier, mentionne trente-huit noms. Sur ce nombre cinq sont morts, un est rentré en Europe; le P. Eberh. Limbrock est aujourd'hui préfet apostolique au Kaiser Wilhelmsland, Nouvelle-Guinée; enfin les deux PP. Nies et Henle ont été massacrés le 1er novembre 1897. Il reste donc actuellement, disséminés dans les vingt-deux résidences de la mission de Chan-toung sud, vingt-neuf pères allemands du séminaire de la parole divine. (*Gesellschaft des göttlichen Wortes.*)

Grâce au zèle des missionnaires allemands, les conversions

[1] Le bruit courait déjà en 1896, que l'Allemagne cherchait à obtenir une station navale dans le nord de la Chine. En 1895, à cause des événements du printemps, on parlait de prendre l'île de Lappa près de Hong-kong. Le 9 juillet 1896, elle perdait l'*Iltis* sur la côte du cap Chan-toung.

Digitized by Google

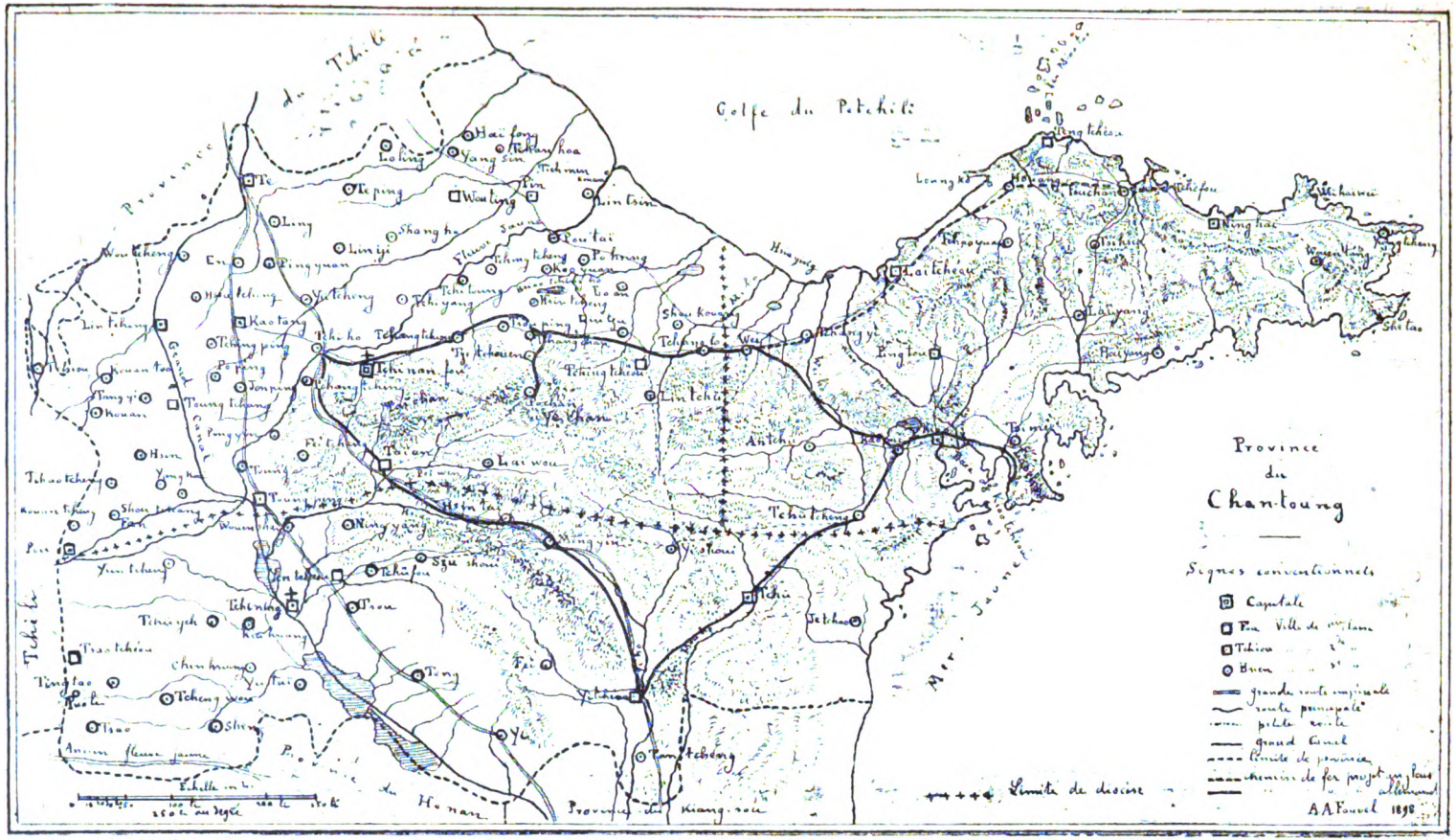
Golfe du Petchili
Province du Chan-toung
Signes conventionnels
Capitale
Ville de province
Tchéou
Bourg
grande route impériale
route principale
petite route
grand Canal
limite de province
chemins de fer projetés ou faits allemand
Limite de descine
Mer Jaune
Tchi-li
Province du Kiang-sou
Ho-nan
Tsi-nan fou
Tsing-tao
Tsao-tchéou
Tsi-nan
Tsing-tao
Tsao
Tsao-tchéou
Tsao-tchéou
Tsao
Tsao-tchéou
Tsao
Tsao-tchéou
Tsao

devinrent nombreuses et il fallut établir peu à peu de nouvelles stations.

Lors de son arrivée au Chan-toung en 1880, le P. Anzer avait été envoyé par Mgr Cosi à Tchi-ning-tchéou sur le Grand Canal. Il y avait été rejoint en 1881 par le P. Freinademetz, son compagnon de voyage en Chine. On se porta ensuite au petit village de Puo-li, un peu au sud de la ville préfectorale de Tsao-tchéou-fou, près de la frontière ouest de la province, où se trouvait une agglomération de 158 chrétiens. Nommé provicaire le 18 janvier 1882, le P. Anzer y fixa sa résidence. Le provicariat du Chan-toung sud, ainsi créé, restera sous la juridiction de Mgr Cosi, des Mineurs Observantins italiens, dont la résidence est à Tchi-nan-fou [1], capitale de la province, jusqu'à ce qu'on ait assez de missionnaires de Steyl pour pouvoir créer un nouveau vicariat. Pendant l'été de 1882, le P. Anzer déménage de nouveau pour aller fonder, dans la préfecture de When-shang, à 27 lieues au nord-est, au village de Li-Kia, la première paroisse.

En octobre de la même année, profitant d'une dispute entre quelques familles de la ville de Yi-tchéou-fou, à 40 lieues au sud-est, il va porter la bonne parole dans ces contrées éloignées. Après trois mois de luttes et de persécutions, il peut laisser à son successeur une maison de résidence et une communauté de plus de 150 chrétiens dans le village voisin de Wang-tchouan. Le 5 mai 1883, le provicaire se rend de Puo-li à Tsao-tchéou-fou pour y porter le catholicisme, qui n'y avait jamais été prêché. Suivant l'usage, il fit visite au Tao-taï ou gouverneur de la ville. Ce dernier le reçut aimablement. Encouragé par ce premier succès, il prêcha le 11 mai. Les satellites du Yâmen (tribunal) l'invitèrent à quitter la ville. Ayant essayé en vain d'entrer au tribunal, pour y demander protection au mandarin, il dut se résoudre à partir. En arrivant à la porte de la ville, il est arraché de sa voiture par une foule hostile, qui le dépouille de ses vêtements et s'empare de ses bagages. On lui lie les mains derrière le dos et on le suspend à un tronc d'arbre, puis on s'acharne sur lui à coups de bâton jusqu'à ce qu'il perde connaissance. On l'abandonne enfin, le croyant mort. Le but de ses ennemis paraissait atteint. En effet, il leur avait tenu ce langage. « Pourquoi me frappez-vous? Est-ce mon argent qu'il vous faut? Prenez-le. » Les païens avaient répondu : « Nous ne voulons pas de tes biens; c'est ta vie que nous voulons. Tu es le chef de la doctrine catholique qui est pire que la secte du Nénuphar blanc (*Pai-lien-kiao*). Tu dois

[1] C'est la noble cité de Sinjumatu de Marco Polo.

Digitized by Google

mourir. » Son catéchiste, qui avait réussi à s'enfuir après avoir été battu, le retrouva dans cet état. Le croyant mort, il le transporta de nuit chez des chrétiens du voisinage, grâce aux soins desquels il se remit peu à peu. Il avait reçu six blessures à la tête, avait eu le pied gauche brisé. « J'avais le corps tout enflé et j'ai vomi le sang », écrivait-il à son supérieur[1].

Malgré cette levée de boucliers, le catholicisme se développa rapidement; environ 150 chrétientés avaient été fondées en trois ans et demi. En conséquence, le Saint-Siège, trouvant le terrain suffisamment préparé, déchargea les épaules de l'évêque du Chan-toung, Mgr Marchi, qui avait succédé à Mgr Cosi, mort en 1885, et créa le 10 décembre de cette même année le vicariat du Chan-toung méridional, auquel on donna, en plus de ce qu'il possédait déjà, la sous-préfecture de Tchi-ning-tchéou. Il fut confié officiellement au séminaire des Missions étrangères de Steyl, et le Souverain Pontife nomma, le 12 janvier 1896, vicaire apostolique avec caractère épiscopal le P. Jean-Baptiste Anzer qui administrait la mission comme provicaire. Le vicariat comprend toute la partie sud de la province, c'est-à-dire ce que les Chinois appellent les trois *Tao* ou villes préfectures possédant un Tao-taï (gouverneur), savoir : Tsao-tchéou-fou, Yen-tchéou-fou et Yi-tchéou-fou avec la sous-préfecture de Tchi-ning-tchéou, renfermant ensemble 32 *hsien* ou villes de troisième classe et une population de 10 millions d'âmes.

L'ancien provicaire conserva comme vicaire apostolique la direction de la mission, et M. Freinademetz le remplaça dans le provicariat.

Mgr J.-B. Anzer revint en Europe et, le 24 janvier 1886, il fut sacré à Steyl évêque de Telepte[2] par Mgr Krementz, archevêque de Cologne, l'évêque de Trèves et celui de Ruremonde.

Mgr Anzer envoya devant lui au Chan-toung trois nouveaux missionnaires et en ramena un avec lui, ce qui portait le nombre de ses collaborateurs à treize. Grâce à leur concours, la mission prit un nouvel essor. Les païens, jaloux de ces succès, s'acharnèrent alors à sa destruction. Le vice-roi de Tchi-nan-fou et le Tao-taï de Yen-tchéou-fou, s'étant déclarés les ennemis des chrétiens, le moment parut favorable à leurs ennemis qui fondèrent une société dite de la destruction des Européens, dont le but était d'écraser

[1] *Les Missions catholiques*, 1883, p. 424, et *Missionsgeschichte Chinas*, etc., p. 73.

[2] L'ancienne ville de Telepte ou Theplete, dans l'antique Byzacène, s'appelle aujourd'hui Houch-el-Kedima ou Médinet-el-Kedima, au nord de Capsa, en Tunisie.

Digitized by Google

tous les *diables étrangers* (Yang-kouei-tzeu). Les lettrés de la province se joignirent à eux et publièrent un pamphlet violent contre les catholiques et leurs prêtres. On dit même que le vice-roi Li-ping-heng en était l'auteur. En tout cas, il défendit sous les peines les plus sévères d'avoir aucun rapport avec eux. On offrit une récompense de 12,500 francs à celui qui apporterait la tête de l'évêque. Plus de huit cents lettrés de Yen-tchéou-fou jurèrent devant les idoles de leurs pagodes qu'ils noieraient l'Eglise catholique dans le sang de ses fidèles. Il y eut un commencement d'exécution. A Yen-tchéou-fou, on détruisit deux maisons appartenant à la mission et les PP. Bucker et Henninghaus se virent enlever une somme considérable destinée à la construction de l'église. L'évêque dut s'enfuir secrètement de Tchi-ning-tchéou. Quant aux catéchumènes, ils furent pillés sans merci, au gré des païens et sans que les autorités aient fait le moindre effort pour les protéger. Dieu ne voulut pas permettre la ruine totale de la mission, et, peu de temps avant le jour fixé pour un massacre général, les deux principaux organisateurs de la révolte succombèrent à une mort subite (novembre 1887).

On n'était pas, cependant, au bout des persécutions. En 1889, comme les Pères commençaient leurs prédications dans la préfecture de Tsao-hsien, le chef des chrétiens fut traîné au tribunal, mis en prison, et comme il refusait de trahir le missionnaire, il reçut six cents coups de bâton. Le 23 mai, le P. Freinademetz se rendit à la ville pour y voir le mandarin et lui demander la mise en liberté du malheureux. Il fut surpris dans la maison où il était descendu avec ses deux catéchistes. On le frappa au visage avec des fouets et des bâtons. Après lui avoir enlevé ses souliers et son chapeau, on lui arracha les cheveux, tortura les bras, et on le promena par la ville avec le visage barbouillé d'excréments, les vêtements déchirés et souillés d'ordures. On lui vola son argent, sa montre et sa chapelle. Devant la porte de la ville, bien que lié et gisant sur le sol, il eut encore la force de prêcher à la foule sur l'excellence de la religion catholique. La rage de ses persécuteurs s'étant un peu apaisée, le Père put enfin s'échapper. Après avoir erré un jour et une nuit, dépouillé de tout, il fut recueilli par une famille de chrétiens, où il loue Dieu d'avoir vu la mort de si près et d'être encore vivant. Dans le courant de l'été, il y eut une famine générale. L'année suivante, une formidable inondation du fleuve Jaune désola le pays. De mémoire d'homme et du témoignage unanime des chrétiens et des païens, l'eau n'était jamais montée si haut. En 1891, il y eut une grande sécheresse et la misère fut extrême.

Digitized by Google

En 1894, les voleurs pullulèrent dans la mission. Une bande s'empara même des PP. R. Pieper et G. Petry, qui ne recouvrèrent leur liberté qu'après avoir payé une grosse rançon. On tua quelques chrétiens, et leurs maisons furent brûlées dans le district de Puo-liang.

Un nouveau malheur vint visiter la mission en 1896. Des membres de la secte des *Grands couteaux* ravagèrent le Chantoung sud et le Kiang-nan. Les bandes augmentèrent par centaines, missionnaires et chrétiens durent fuir au plus vite. Beaucoup d'églises et de résidences furent livrées aux flammes, les propriétés furent détruites, les champs mêmes dévastés. Quand on pouvait s'emparer des chrétiens, on s'efforçait, à coups de fouet, de les faire abjurer et de les amener à se joindre à la société. Les troupes impériales réussirent enfin à battre les révoltés et à se saisir de leur chef suprême et de quelques-uns de ses partisans. Ils furent mis en jugement et exécutés. La paix fut ainsi rétablie, mais cinq grandes églises et environ vingt chapelles avaient été démolies ou brûlées.

Afin d'obtenir des indemnités complètes et des dédommagements suffisants pour les chrétiens, Mgr Anzer dut entreprendre une négociation de longue durée avec le gouvernement chinois, avec lequel il pouvait traiter d'autorité puisqu'en l'année 1893 il avait été élevé par l'empereur de Chine au grade de mandarin de 3e classe. Les journaux allemands prétendirent alors qu'il était le premier prêtre européen auquel pareil honneur eût été conféré.

L'*Univers* de septembre 1893 fit remarquer que c'était inexact, « que depuis longtemps des Pères Jésuites et Lazaristes avaient obtenu le bouton des dernières classes. Quant au mandarinat de 3e classe, le P. Favier, de la congrégation des Lazaristes et chef de la mission catholique à Pékin, est le premier qui l'ait eu. Il l'a reçu à l'occasion du traité concernant l'échange de l'ancienne cathédrale de Pékin, ainsi que Mgr Tagliabue, vicaire apostolique de la même ville. » Nous avons vu plus haut que le P. Schall était mandarin de 1re classe.

Le mandarin de 3e classe a droit au bouton bleu saphir, il porte le titre d'excellence (*ta jen*), un collier de cérémonie de cent huit grains précieux. Il a droit à une chaise de couleur verte, avec huit porteurs et dix cavaliers d'escorte, précédés par deux parasols rouges, deux éventails (*flabellums*), deux tableaux avec lettres patentes, deux gonfalons et d'autres emblèmes du pouvoir tels que dragons, tigres dorés, etc. Il porte une robe de gala ornée sur le dos et la poitrine d'un médaillon carré sur lequel est brodé un faisan. Il a droit aussi, quand il sort sur la voie publique à un salut de onze coups de tamtam.

Digitized by Google

En février 1894, Mgr Anzer, écrivant à ses supérieurs, disait : « Comme je suis à Pékin *persona gratissima*, le vicariat n'a pas eu à souffrir de persécutions sérieuses et j'ai pu facilement arranger les vexations locales. Nous avons éprouvé de grands malheurs causés par les bandes de brigands et les inondations du Hoang-ho... Enfin je veux mentionner que l'empereur de Chine m'a accordé la dignité de mandarin, avec le droit de porter le bouton de la 3e classe. J'ai reçu cette distinction en considération de la peine que je me suis donnée pour maintenir la paix entre les chrétiens et les non-chrétiens... J'en espère beaucoup de bien et c'est seulement dans cette pensée que je vous en parle[1]. »

En 1895, il avait été élevé au grade de mandarin de 2e classe, avec l'autorisation de porter le bouton rouge en corail.

Les insignes sont à peu près les mêmes que ceux du mandarinat de 3e classe, mais la broderie du pectoral est un faisan doré et la boucle de ceinture qui était en or ciselé dans la classe inférieure, est ornée de rubis. « Cette nouvelle distinction, dit le journal *les Missions catholiques allemandes*, lui a été accordée pour ses efforts à assurer la paix et par l'entremise du ministre d'Allemagne en Chine Herr von Brandt. Elle lui permet de porter le titre de comte (*Adel*). » En plus de ces honneurs, il lui fut accordé une indemnité de 2,000 marks pour la construction d'une église à Puo-liang, ainsi que 5,000 ligatures (environ 25,000 fr.), pour réparation des vols commis sur les chrétiens. On promit de poursuivre rigoureusement tous les coupables, voleurs et meurtriers, et il fut ordonné que la proclamation du préfet de Yen-tchéou-fou à ce sujet serait rendue publique dans toute la province et gravée sur une table de pierre qu'on érigerait sur une place à Puo-liang.

En 1897, la mission du Chan-toung méridional comptait 9,000 catholiques, 16,000 catéchumènes, 1 évêque, 1 provicaire, 30 prêtres européens, 5 prêtres chinois, 9 frères lais enropéens, 3 églises, 58 chapelles, 214 oratoires, 1 grand séminaire à Tchi-ning-tchéou, 1 petit séminaire à Puo-li, 6 écoles supérieures; 121 écoles populaires, 4 orphelinats et 3 asiles de vieillards.

La résidence épiscopale qui était à Puo-li se trouve depuis 1897, à Tchi-ning-tchéou, au milieu de la mission.

A.-A. Fauvel,
Ancien officier des douanes chinoises
au Chan-toung.

La fin prochainement.

[1] *Journal des Missions catholiques*, 1894, et *Die katholischen Missionen*, 23 May 1894 et 1895.

Digitized by Google

# LES SALONS DE 1898

Par la malicieuse force des choses, les deux Salons des Beaux-Arts se trouvent réunis au même lieu, dans cette salle des Machines dont le nom vient là comme une ironie sous nos plumes parisiennes. C'est pour l'instant une élégance de sourire des arts et des artistes; leurs querelles privées, commencées dans l'arrière-boutique, se sont poursuivies dans la rue, et, telles les parties appelées à la barre d'un juge de paix, les deux adversaires ont dû se rapprocher sous un même toit pour attendre la sentence. Mais, je vous prie, quelle sentence rendra tantôt le public souverain, lequel, troublé, éparpillé dans ses idées, sollicité de mille sortes, ne possède plus l'inflexible méthode des comparaisons? Il en est des beaux-arts comme de littérature ou de propriété, nous en voici venus au morcellement infini; ce qu'on appelait l' « école » au bon vieux temps n'existe pas plus à cette heure que la « terre » d'un seul tenant; le régime du lopin s'impose, les termes artistiques se sont subdivisés et lotis; il y a dans notre esthétique un peu de ce krach rencontré en toutes choses. Faute de dogme, tout chacun a pu se croire dieu dans un petit Olympe spécial, et nous avons vu croître le besoin singulier de fétiches acceptés et acclamés par de très excellents esprits, et le schisme du Champ-de-Mars n'a pas eu d'autre raison que l'appétit moderne de se substituer aux divinités vieillies. Et ceci ne serait que pour rire, si notre philosophie sceptique ne s'avisait de la fin probable. Elle sera, vous le verrez avant grand temps, dans le retour formel aux classiques. Bien des talents se seront gaspillés en pure perte qui feront une volte-face et détesteront tout à coup les excentricités. Le jeu nouveau se prépare lentement, il se dénonce par des romantismes doux, des piétés transitoires et des ferveurs imprévues. Secoués à travers l'espace, les atomes se viendront grouper autour d'un je ne sais quoi d'antique et de vermoulu en apparence, assez solide cependant pour assurer un point de départ. La cohabitation un peu contrainte de cette année ne marquerait-elle point une étape de la réaction?

Digitized by Google

Un des signes les plus écrits sur ce fait nous est révélé par l'attitude des très jeunes. On découvre en leurs œuvres une affirmation de religieuse abstinence et de calme longtemps proscrits de nos esthétiques contemporaines. Plusieurs, qui ne sont pas toujours de sang latin, cherchent volontiers la note sévère, académique, parfois naïve. D'autres poursuivent l'abstraction en des formes d'un beau style, empreintes d'idéal et de poésie. Il s'installe que la prétendue vérité cruelle s'est démonétisée par des extravagances, que l'ambition de montrer un vrai trop vrai et une nature trop nature s'est abîmée en de médiocres résultats. Ceux qui pensent et qui expriment leur pensée affichent un détachement catégorique pour de subtiles intentions ou des affirmations brutales. Parallèlement il semblerait bien aussi que le public nouvellement instruit aux histoires n'accorde plus sa confiance illimitée aux virtuoses de la polychromie naguère si vantée. On touche à cette phase concluante où les gens retiennent leur admiration et dédaignent de faire chorus. Depuis un an ou deux, le spectateur assiste à des transformations lentes, et on en avait conclu à des lassitudes; peut-être y avait-il une fatigue et du désarroi. Mais c'était là un de ces troubles passagers qui vous font, après quelques feuillets épicés d'un livre exaspérant, reprendre *le Paul et Virginie* familial et chaste. Je ne parle ici ni d'un Salon ni de l'autre en particulier. Sur beaucoup de points, les Champs-Elysées valaient le Champ-de-Mars, ou réciproquement; je note un état d'esprit deviné, surpris parmi les conversations banales, accusant une tendance indéfinie encore, mais nettement opposée à celle d'hier.

Comme il nous manque, par la faute de notre éducation artistique ou l'absence matérielle de grandes surfaces à peindre, le moyen d'étendre le terme de cette toute dernière volonté d'art à de solennelles conceptions décoratives, les manifestations s'en voient réduites à la petite œuvre; on en glane par-ci par-là les preuves indiscutables, au hasard souvent, en de précieux portraits, en des riens de toiles mal exposées dues à des gens ignorés, lesquels ne rient plus ni de Poussin, ni de David, ni d'Ingres. Voilà qui est au moins plaisant! Ingres, le croirait-on? a sur cette génération neuve l'attrait du renouveau frondeur, lorsque, tout au contraire, Delacroix s'oublie et s'éloigne dans le siècle. Les jeunes célèbrent chez Ingres la science pure, une spéciale élégance, certaines intentions de délicatesse que, peut-être bien, la génération d'avant ne goûtait pas. Sans y être poussés par une coterie, on les voit ensemble ou séparément, tout à fait de bonne foi, convenir que Poussin exprime d'immortelles beautés. Pour ce

Digitized by Google

nouveau monde, les équilibristes extraordinaires de l'ancien Champ-de-Mars n'ont qu'un intérêt de transition et de décadence propre à ramener plus vite aux pures jouissances de l'art simple et doux. Et pourtant ce ne sont déjà plus là ni des préraphaélites, ni des quattrocentistes, ni de ces romantiques récents inspirés de Wagner ou d'Ibsen. Savent-ils même au juste où ils tendent? Ils vont néanmoins tout droit, poussés irrésistiblement, renaissants sans le vouloir, mais aussi irréductibles, vous le verrez, que David avait pu l'être.

Il s'ensuit donc, — et la marche du phénomène mériterait l'étude, — il s'ensuit que les Salons tout à l'heure considérés comme la foire des snobs, la fête des inoccupés et des marchands, offre à nos réflexions cette récente matière. Dans peu d'années, il ne sera plus décent de railler tant d'œuvres démodées que nos contemporains tournaient communément en charge; par contre, on se sentira quelque pitié pour les superbes triomphateurs de la veille. La vie est ainsi construite de reprises, comme si l'éternelle loi des cycles se devait appliquer même aux œuvres de la pensée.

L'explosion radicale de l'esprit nouveau sera plus ou moins retardée; elle se reculera, suivant les circonstances, ou subitement balayera le reste. Le fait est que cet esprit existe, qu'il prend des forces et qu'au rebours des révolutions sociales il se produira en invoquant le passé. L'abus du rare, du précieux, du compliqué, lui aura fourni des meilleures armes morales. Il viendra juste à temps pour rallier l'opinion vacillante et désorientée, et si quelque David se prononce, son décours sera torrentueux. On ne se voudra plus contenter d'à peu près, de sous-entendus, de taches voluptueuses ni de carnations mauves, on dira simplement de modestes contes. M. Puvis de Chavanne a trop d'ans pour prétendre à la première place alors; il serait toutefois un de ceux qui l'auraient virtuellement préparée, sauf qu'on lui tiendra mauvais compte de son dessin consciemment archaïque et de ses volontaires inexactitudes. Mais que deviendront dans la tourmente les exquis virtuoses de là-bas ou d'ici, les grands et les moindres, ceux dont le peuple raffolait, dont on guettait les lavures de palette à prix d'or, qu'on sacrait divins pour le moindre croqueton? L'autre jour, un tout jeune, un sans-pitié, disait : « M. Bouguereau! mais M. Bouguereau, ce n'est pas déjà si mal! » Que voilà un mot singulier dans une bouche de cet âge, et précurseur de batailles!

Nous abordons les Salons de 1898 sur de semblables opinions, retenues et encore un peu timides, mais nous venons à un spectacle moins dépourvu de curiosité que n'était celui des précédentes

Digitized by Google

années. Des paroles flottent qui n'ont plus pour l'Institut de France la rage un peu comique de ci-devant. N'est-ce point très inédit? Et la génération, aujourd'hui dominatrice et triomphante, aura beau s'inscrire en faux, les choses s'annoncent ainsi, nous n'avons plus qu'à attendre.

*
* *

Par un regard attentif donné à la production de dix années en ça, il est forcé de reconnaître combien l'effort, très réel presque admirable des artistes en tous genres, s'est éclaboussé et émietté. Ç'a été le feu d'artifice aux gerbes éclatées, brillantes et tout à coup éteintes sans laisser de traces. Le système libéral de la bride sur le cou nous a révélé mille talents originaux, bourgeonnant en tous sens, sans racines profondes. La mode ou le désastreux besoin de réclame ont attiré les meilleurs en des guets-apens, et le Champ-de-Mars a surtout dénoncé ces préoccupations dans la peinture, la sculpture, voire dans l'art décoratif. On s'est moins donné garde que l'expression, la phrase, si l'on veut, n'est pas le but mais seulement le moyen; l'habit a fait le moine, contrairement aux opinions reçues. Alors ce furent entre les concurrents des luttes étranges et puériles à qui surpasserait le confrère, à qui mettrait dehors le plus de mascarades voyantes et criardes. La peinture autorise de pareils tours de force jusqu'à un certain point; la sculpture, l'architecture, la gravure ou la ciselure ne s'en peuvent accommoder aussi bien. Et cependant, chez les unes ou les autres, on convient de respecter les convictions sincères, fussent-elles extravagantes et emballées, si elles tendent à un idéal. Tout le monde n'a pas compris l'extase artiste de Gustave Moreau, exprimée en notes conventionnelles, ni celle de Burne-Jones, encore qu'on démêlât par-dessous ces formules une volonté sympathique, orientée vers le beau. Par contre d'autres, qu'on peut ne pas nommer, tout habiles qu'ils soient, inspirent une défiance par ce qu'on leur soupçonne de forfanterie et de snobisme cavaliers.

Tant de montagnes qu'on ait soulevées, il ne subsistera point, de ces dix ans écoulés, beaucoup d'œuvres s'imposant par leur tenue, leur puissance ou leur charme. Tout le monde a du talent, inégal certes, mais réel et indéniable; c'est la bonne société où chacun écrit l'orthographe, a du style et sert convenablement le beau langage. Les jeunes dont nous parlions nous diraient qu'il manque à cette sublimité égalitaire quelqu'un de ces morceaux, non si parfaits peut-être dans l'allure générale, mais que le génie marque et confirme. Dans l'Olympe de ces dieux égaux en puissance, nul ne se peut appeler Jupiter, et c'est par besoin de ce

Digitized by Google

dieu supérieur, en haine de tant de thaumaturges, qu'on murmure le nom d'Ingres, en espérance d'un retour aux bucoliques apaisées.

Sans vouloir chanter la romance du génie disparu, lequel a surtout raison de n'être plus, il faut dire de la peinture contemporaine cette chose : une qualité lui fait défaut, c'est le recueillement, l'élaboration à l'écart, le *venite seorsum* des croyants, sans quoi rien de durable ne se conçoit ni ne se consomme. La fièvre de production entraîne les meilleurs esprits et les fausse. Elle a laissé certaines âmes indemnes, mais celles-là contemplatives de la nature, tournées à la poésie des champs avec Corot, Millet, Daubigny ou Pointelin, ne satisfont point entièrement et ne font pas perdre de vue le thème dantesque délaissé. Puvis de Chavanne a bien su traduire de nobles rêves, on le surprend tout à fait dégagé des misères courantes, on le voit très haut monter dans le sens du sublime; cependant, il demeure accroché à des manières, à une phraséologie, au parti-pris évident. L'art supérieur s'abstrait assez pour surmonter ces faiblesses. Penser de soi, si l'on crée, soigner sa personnalité, réserver son originalité propre au détriment du chef-d'œuvre qu'on médite, est un signe de faiblesse. L'école anglaise d'à présent s'étiole en ces affirmations d'individus, et nous-mêmes en souffrons. Au fond, on peut s'exprimer le plus simplement du monde, parler le langage commun, et ne ressembler à personne. C'est affaire aux êtres d'élite et de sélection.

Dans la statuaire, il y a Rodin, et Rodin, qui est un robuste, un tempérament, s'estime plus grand d'une rudesse jouée, d'une insouciance calculée. On le croirait mépriser la forme dont son art vit pourtant essentiellement. Michel-Ange, objectera-t-on, dédaignait ainsi de parfaire, et on l'en a loué. Ici, une nuance : Michel-Ange n'entendait pas affirmer son indépendance en laissant ses œuvres inachevées; s'il lui arrivait de les abandonner, il en eût donné l'excuse valable. Par essence, la sculpture n'est pas et ne peut être un travail d'ébauche ou de croquis, puisque ses prétentions sont d'écrire au plus près les silhouettes et les formes vraisemblables. Elle n'est guère non plus l'expression désirable pour l'épisode ou la scène mouvementée; ses lois d'équilibre très anciennes sont inéluctables, et les vouloir enfreindre semble aussi osé que d'installer des pyramides sur leur pointe ou mettre des roues carrées à un chariot.

Mais une des formes de l'art moderne où les caprices se sont le plus extravagués ces derniers temps serait encore la gravure originale. Ici, nous sentons comme une lutte pour la vie, le besoin de défendre un moyen de reproduction exquis contre les procédés

Digitized by Google

mécaniques envahisseurs. Et de cette affirmation d'existence qu'on voulait, telles choses sont sorties qui sembleraient aller tout à l'encontre. Pourtant, jamais tant de prouesses n'avaient éclaté; de merveilleux talents s'annonçaient, lorsque les gens chagrins réputaient l'estampe agonisante. On eut tout à coup la lithographie renouvelée et grandie, l'eau-forte maniée par de véritables maîtres, un rajeunissement du burin même, débarrassé de sa belle taille académique sous l'influence de Gaillard. On eut, pour la taille sur bois, des audacieux doués à miracle, comme Auguste Lepère, revenu, sans les imiter, aux anciennes pratiques humiliées et anéanties par la photographie. Mais des hommes excessifs ont exagéré le sens de la résurrection; ils ont tenté l'impossible, sous prétexte de n'être pas tout le monde. De très ingénieuses trouvailles se sont vues gâtées par la violence des affirmations radicales. Là encore, nous sommes bien moins éloignés qu'on ne pense d'une réaction brusque, et les amateurs préféreront tantôt le facsimilé dans la façon d'Holbein aux étourdissantes teintes à l'américaine. Entendez Bracquemond, un des esprits les plus fins, un des talents les plus qualifiés de notre temps, vous en aurez une surprise.

Déjà la gravure en médailles a franchi le pas, elle s'est très franchement réinstallée dans l'ancienne observance, celle du quinzième siècle, comme l'imprimerie, en dépit de nos vapeurs, de nos rotatives, n'a rien su produire de supérieur à l'œuvre de Gutenberg. Sans doute, MM. Chaplain et Roty ont modernisé leurs plaquettes; ils ont, d'un tact très sûr, associé entre elles la composition contemporaine et le thème antique; en somme, ils n'ont pas inventé ça! Leur plus grand mérite est de n'avoir rien inventé, et d'avoir tiré leurs petits chefs-d'œuvre d'un moule vieux de quatre siècles. Ils n'ont pas cru devoir, à la façon des récents fabricants de mobiliers artistiques, s'ingénier à des interversions de facteurs pour noter leur braverie. Car si nous parlons de l'art décoratif, à qui l'on a fait dans nos salons une place d'honneur, on aurait grand souci d'en expliquer les bizarreries et les non-sens. Croirait-on que ces objets usuels destinés au repos du foyer, à la commodité, fussent justement conçus au rebours de leur destination formelle? Le talent des artistes spéciaux s'émousse à la recherche d'épisodes exceptionnels que nul besoin ne sollicite. Cela est rare, païen et délicat, mais adorablement vain. Quelle force auront ces hommes doués et si visiblement supérieurs au jour proche de la simplicité, et combien ces chantournés oiseux, ces cascades et ce rococo gagneront à revenir aux lignes modestes, à la phrase claire, en un mot!

Digitized by Google

On oserait pour l'architecture de semblables réflexions. Là aussi on s'est avancé de trop dans la voie analytique, le détail, la mignonne aventure, sans grand souci des équilibres. Une passion de polychromie, empruntée à la peinture, autorisée par de récentes trouvailles archéologiques, s'est imposée en souveraine dame. On a vu sensiblement décroître l'étude des profils, notre ancienne gloire, et on leur a substitué l'érudition décorative, l'arlequinade des appareils. D'où certaines lourdeurs apparues, quelques embarras, lesquels témoignent d'une science allemande antipathique à nos goûts. Le plus ordinairement, l'œuvre projetée est un composite plus ou moins réussi d'éléments pris en tous lieux, sans philosophie, sans prévoir le côté pratique ni les différences de climats. La faute en est peut-être au public, à la tendance générale qui impose ses volontés à l'architecte, et le contraint. Où nous voyons l'architecte triompher, c'est dans ces magnifiques devoirs d'élèves, les restitutions de temples détruits, refaits, comme Cuvier rebâtissait un antédiluvien, sur le moindre vestige subsistant des ossatures primitives. En vérité, les Salons nous offrent dans ce genre les travaux les plus magnifiques; mais dans ses conceptions utiles, dans ses projets immédiatement réalisables ou exécutables, l'architecture adopte un peu de trop la fanfreluche et le colifichet. Sur ce fait, les grands travaux des Expositions universelles ne nous auront pas fait le bien qu'on voudrait dire.

Bref, nous en sommes pour toutes les branches de l'art moderne à trouver la règle sûre, le théorème inflexible d'où se déduisent les vérités fragment par fragment. Les Salons de 1898, au milieu desquels nous allons courir très vite et jeter un regard ingénu, inspirent de telles réflexions. Le morceau tout à fait hors ligne, l'incontestable chef-d'œuvre, ne paraît point y être venu cette année encore; pourtant il est difficile d'affirmer. Lorsque David montrait aux Parisiens son tableau des *Sabines*, eût-on pensé que tout l'art français d'un demi-siècle allait partir de là, s'assurer de lui, et mettre à néant les formules et les traditions d'avant? Et quatre siècles plus tôt, un architecte quelconque s'en était venu d'Italie en France, imbu d'antiquité, on l'avait vu camper parmi notre gothique décadent la plus modeste bâtisse d'observance italienne, on ne s'en était pas donné garde, et cependant le pauvre inconnu avait apporté la Renaissance!

## II

En dépit de leur côte à côte et de leur installation similaire, les deux Salons ont conservé leur figure spéciale. Il semblerait pour-

Digitized by Google

tant que les « Champs-Élysées » fussent moins solennels, et le « Champ-de-Mars » moins pimpant. Quant aux œuvres exposées dans l'un et dans l'autre, elles se sont précieusement gardées de sautes brusques; les gens de qualité sont à leur poste, ici ou là, plantés aux meilleurs endroits, avec ce soupçon de bravade retrouvé chez des concurrents mis en présence. En bonne justice, puisqu'on les voit si peu différents, que ne se fondent-ils une fois, tout à coup, sans histoires? On aurait un livret plus gros peut-être, il n'en serait que cela, au fond; et puis on parsèmerait les étrangers, aujourd'hui groupés en masses profondes, ce qui nous laisserait une meilleure opinion de nous-mêmes.

Car nous avons installé cette autre sottise chez nous, l'extase de l'exotique. De bons pères de famille, entraînés loin de leur foyer bourgeois par des agences Cook, s'en sont allés découvrir les nations; ils ont écrit leurs impressions et pour ne leur être pas inférieurs, les sédentaires ont emboité le pas et fait chorus. Nous ne parvenons pas à comprendre que le plat servi par l'étranger est notre pot-au-feu agrémenté de quelques muscades, ou, si l'on veut, notre langue parlée par des Esquimaux. Il y a l'Esquimau qui s'exprime bien, et celui qui baragouine; pourquoi nous pâmons-nous de préférence devant le baragouin? Qu'on ne prenne pas ceci pour une irrévérence et une faute d'hospitalité, nous voyons au Champ-de-Mars nombre d'étrangers très réellement doués, originaux souvent, mais dont l'éducation française est trop marquée pour leur conserver l'étiquette de phénomènes. Ils reprennent avec leur accent et leurs moyens nos Bouguereau, nos Henner ou nos Puvis de Chavanne, mais comme ils nous viennent du Nord, ils nous enchantent, et nous le leur disons de trop.

La Société des artistes français, les anciens *Champs-Elysées*, ont l'avantage de l'homogénéité, de la posture tranquille et recueillie. C'est, si vous le voulez, aujourd'hui ce que nous voyions l'année dernière, on ne se transforme pas en douze mois; mais la tendance signalée au début de cet article prend insensiblement une force. Le jeu outrancier s'apaise, il a tout à fait abandonné le portrait, quitté la figure d'ensemble, et il s'en va du paysage même. Qu'on s'arrête au *Portrait* de M. Hanotaux par Benjamin Constant, et qu'on le compare au *Duc d'Aumale* de l'an dernier, c'est la différence d'un Ingres à un Delacroix. La romance des feuilles mortes cède le pas à l'histoire vraie, on ne se croit déjà plus obligé à l'épisode accompagnateur. Puis, entre l'exposition de naguère à l'*Epatant*, et la venue définitive au Salon, l'œuvre s'est arrangée; les lumières se sont éclaircies, et les mains appuyées au fauteuil ont mieux pris leur place. Par mégarde, M. Benjamin Constant a

Digitized by Google

donné le portrait de M. Sohège, après M. Hanotaux, comme M. Morot, après son admirable *Prince d'Arenberg*, a peinturluré un *Duc de la Rochefoucauld* singulier. Il ne s'en faut point prendre aux artistes, qui étaient liés, on le sent, par des exigences particulières, mais n'est-il pas très impressionnant de constater la toute pareille erreur chez deux hommes qu'on s'accorde cette année à mettre au premier rang?

Qu'on le veuille ou non, c'est bien par le portrait que l'Ecole française triomphe; elle a gardé pour lui des souplesses et un esprit de tradition, elle excelle à mettre une analyse spirituelle et féconde en chaque physionomie. On aperçoit quelque part aux salles de gravures un *Harpignies* par Bonnat, qui est sincèrement une des choses les plus étourdissantes du Salon.

Et dans cet ordre d'idées, il nous faudrait compter tant de réussites heureuses, confirmatives de nos réflexions de tantôt, la plupart étonnamment simples, dénuées d'intrigues et de recherches, comme ce portrait exquis d'Hébert, *Madame de X.*, cette *Tête de jeune fille* par Henner, *le Vigneron* de Roybet, ou la Belle dame de Wencker. Entre les deux Salons, la séparation est sur la question d'un avantage formel en faveur des artistes français. Non qu'on ne s'avise de solides qualités chez MM. Agache, Alexander, Raffaelli ou Blanche; ce dernier, toutefois, perd une bonne part de science à son pastiche de l'Ecole anglaise, et les autres guettent de trop l'inhabituel pour réellement séduire.

Mieux vaut parmi eux la scène joliment candide de Boulard, *Au piano*, anecdote fabriquée d'un rien, mais si absolument dans la vie qu'elle impressionne et enchante. Semblablement et pour des raisons de puissance, de belle majesté virile, on irait à Kroyer, dont les deux portraits d'homme, écrits dans une poésie sobre et presque touchante, semblent autoriser l'enthousiasme pour les peintres du Nord.

*
* *

En histoire, les artistes français ont réservé à M. Cormon une place d'honneur pour sa décoration du muséum. Nul artiste ne fut jamais traité avec tant de déférence et de camaraderie. On a loisir d'embrasser d'un seul coup d'œil l'œuvre considérable et sévère d'un peintre que son départ heureux a voué aux restitutions préhistoriques et aux poèmes d'avant le déluge. Depuis la décoration de Baudry pour l'Opéra, rien n'avait autant compté que cette série de tableaux vigoureux, violents, taillés en épopée et en évocation. Par une chance bien rare, M. Cormon a pu joindre

Digitized by Google

aux toiles définitives la série d'études et d'esquisses qui les commentent. On a une sensation d'écrasement, tant les besognes de ce genre sortent aujourd'hui des canevas courants et tourmentent nos modestes visées!

Lorsque l'idée passe d'opposer ce labeur solide à quelque similaire de la société rivale, c'est *la Geneviève* de Puvis de Chavanne qui s'offre aux comparaisons. L'antithèse a son importance; elle distingue par quels moyens personnels les artistes ont su mieux atteindre leur but, et dans l'aventure spéciale, il serait difficile de le dire. L'athlète qu'est M. Cormon émousserait peut-être un peu ses traits rudes et perdrait ses avantages. Car il n'y a dans *la Geneviève* que philosophie, douceur et religieuse extase, ce qui, pour l'instant, touche et remue autrement nos sentiments adoucis et calmes. Sans nul appel à l'énergie et à la superbe horreur, Puvis de Chavanne émeut et suscite l'intérêt que M. Cormon surprend à force de brutalité et d'audace splendide.

Après de tels efforts, si réconfortants pour les nôtres, on n'aperçoit plus dans l'entassement circonvoisin que, çà et là, une pensée neuve, quelque bijou ignoré, de saintes petites choses élaborées comme en cachette, honteuses de la cohue et écrasées.

Je ne parle point des seigneurs ayant épinglé leur carte de visite aux cimaises, toujours eux-mêmes, Henner et son *Lévite d'Ephraïm*, Detaille et sa *Revue de Châlons*, Bouguereau et son *Assaut* d'Amours roses; mais de ces inconnus encore tout modestes qui ont apporté leur obole, comme des gens pieux un petit bouquet de fleurs des champs à la madone. Et ils sont en nombre les chères bonnes gens, en nombre assez grand pour causer une surprise et une joie. Ce qu'ils ont voulu exprimer est d'ordinaire une idylle, comme cet *Après l'orage*, de Wery, un des plus émotionnants récits, ou *le Rayon dans le deuil*, d'Enders, des scènes graves ou rudes, conçues dans la tristesse et la bonté de cœur. On aura beau voir éclater en une place choisie de la Société nationale *les Pèlerins d'Emmaüs*, de Dagnan, œuvre passionnante dans la préoccupation naïve des vieux anciens, avec, aux côtés du Christ éblouissant, le peintre lui-même, sa femme et son jeune fils, on ne se sentira ni remué ni touché. Qu'aura voulu l'artiste alors, et pourquoi tant d'admirable science jetée en pure perte? Ce que l'on nomme la foi est chez Giotto et non dans les œuvres de Véronèse; et j'avoue ressentir un frisson plus poignant en présence d'autres piétés moins conventionnelles, moins apprêtées, et encore plus humblement offertes. Devant *le Christ* de M. Dagnan-Bouveret on en vient à douter si la seule préoccupation d'un éclairage inédit n'a pas guidé le choix du sujet, à la façon de

Digitized by Google

la rime commandant à la raison, et l'objection tirée de Rembrandt ne serait pas concluante à en autoriser le caprice. De quelques années en ça l'art religieux s'évade des traditions, s'arrête aux faits divers et tombe dans l'extravagance. Pas très loin de M. Dagnan, une immense toile représente la sortie de quelque *Moulin-Rouge* un matin de mercredi des Cendres, et parmi les pierrots et les polichinelles, on aperçoit, assis sur la pierre, le Christ tendant une sébille. L'idée philosophique a de la profondeur, sans doute, elle échappera cependant à beaucoup de personnes. Bien mieux! la comprît-on, elle n'intéresserait guère.

L'examen attentif et respectueux de tous ces tableaux groupés au petit bonheur, sans nulle méthode, dans la malicieuse et impertinente promiscuité des classements alphabétiques, conduit à la constatation formulée plus haut : à savoir combien le tachisme, le virgulisme, les pointillismes s'en vont mourants. Il faut, pour oser tenter les brumes ou les fumées, se sentir la volonté et le tempérament d'un Carriere, ou la belle et romantique poésie d'un Fantin-Latour. Hors de ces convictions très dignes, jolies même de leur indifférence pour la commune observance ou les canons admis, l'œuvre nuageuse observée procède, le plus souvent, d'une inexpérience ou d'un besoin jeune d'étonner la galerie. Remarquez, au contraire, le nombre de tableaux polis sur l'ongle, dessinés jusqu'à la minutie, qui se rencontrent à chaque pas. Je ne dirais même ni M. Bail et ses chaudrons extraordinaires, ni Buland et son trop parfait *Bric-à-Brac*, mais je citerais *la Douleur*, de M. Friant; *les Ages de l'ouvrier*, de M. Frédéric, tous morceaux traités sur le mode à la fois austère et simpliste des ancêtres, à peu près sans artifices de couleur ni de lumière, pieusement, comme l'eussent voulu faire Jean Fouquet ou Holbein. Dans cet ordre de pensées, ce serait encore à Muenier qu'iraient les suffrages, pour son *Après dîner de dimanche à Fribourg*, tableau mélancolique, où la figure humaine s'enlève sur un paysage lointain, compliqué et quasi-médiéval, à la façon d'un Dürer, sans brusqueries ni bravades oiseuses. Ainsi, par des exemples probants, se confirme l'annonce d'un retour aux précisions d'autrefois, au dessin très pur, à la philosophie tempérée. Que ces artistes jeunes tentent le portrait au crayon, ils reviendront à Clouet ou à Ingres, tout bonnement, sans le chercher ni le vouloir. Voyez Milcendeau, élève de Gustave Moreau, la preuve est faite.

Dire de ces Salons une phrase banale et dédaigneuse constituerait la pire irrévérence; nous assistons à un détour de route fort peu sensible, à un aiguillage imprévu. Jusque dans le paysage, la gravure, la sculpture aussi, on en démêle un peu confusément la



Digitized by Google

direction, et on en peut calculer l'orientation définitive. Je l'ai dit, je ne crois pas que l'ŒUVRE soit née, elle se prépare seulement, elle n'est pas si loin. Sera-t-elle pour la sculpture le *Balzac* de M. Rodin? Il serait téméraire de l'affirmer. Plutôt imaginerions-nous que le *Balzac* tient, par plus d'un pan de son inexprimable robe de chambre, aux âpeupréistes tombés cette année en déconfiture. Mais qui peut savoir? Qui peut dire ce qu'un artiste de l'envergure de Rodin saura à la parfin tirer de ce bloc enfariné et bizarre? Je n'y vois, pour mon compte, que l'indication de l'allure générale, et peut-être une consultation au public de la part d'un esprit défiant et indécis. En tout cas, erreur pour erreur, le *Cardinal Lavigerie*, de Falguière, inspiré des évêques du dix-huitième siècle, brandissant sa croix épiscopale comme une gaule, ne paraît pas non plus l'œuvre attendue. Patientons et ayons confiance. Jamais, quoi qu'on en ait pu dire ou écrire, tant de volonté, de puissance, ni de résignation même, ne se sont manifestées. Il n'y manque que d'ordonnance peut-être ou de gouvernement. Entendez bien que je ne fais pas un mot, et que je ne sollicite nullement la régence officielle, le gouvernement des arts est d'autre essence. On le voudrait voir s'exercer dans l'art prétendu décoratif surtout, un des truismes les plus en usage, la tarte à la crème du dix-neuvième siècle centenaire. En vérité, l'art décoratif aurait besoin qu'on le ramenât et qu'on lui prît de la liberté dont il mésuse. Pour l'instant, nous sommes Anglais, demain nous changerons de patrie, nous n'en serons pas plus heureux que lorsque nous étions Romains sous l'Empire. Et si, de bonne vérité, nous tenons tant à être quelque chose en art décoratif, que ne sommes-nous tout simplement Français. La surprise du premier moment tomberait à la longue, il ne s'agirait que d'oser une bonne fois...

Henri BOUCHOT.

---

Digitized by Google

# L'ÉDUCATION D'UN PRINCE

Le roi Louis-Philippe avait gardé un souvenir médiocre de son éducation par un bas-bleu à système, Mme de Genlis. Après avoir réagi vigoureusement, quand il fut arrivé à l'âge d'homme, contre cette éducation un peu singulière, il s'était bien promis d'élever ses fils tout autrement. Il se tint parole même sur le trône : la royauté, au lieu de changer ses idées, les fortifia.

Louis-Philippe était un homme très intelligent. On peut le dire aujourd'hui sans flatterie, puisque nous sommes en république, et sans paradoxe, puisque c'est maintenant l'opinion commune et le jugement même de l'histoire. Il avait de la vie un sens très net : il la jugeait de plus haut qu'un simple particulier, en politique qui a vu l'envers des choses et en souverain qui connaît les soucis du gouvernement. Il voulait, — tout son programme tient dans ces mots, — que ses fils devinssent des hommes qui feraient honneur à leur maison et à leur pays. Son admirable compagne, la reine Marie-Amélie, n'avait pas d'autres idées; elle lui prêta le secours de son jugement si droit, de sa générosité d'âme et de sa tendresse éclairée.

Comment fut élevé, en particulier, Henri d'Orléans, duc d'Aumale, sur lequel la prise de possession par l'Institut du domaine de Chantilly et l'ouverture de sa succession à l'Académie française ramènent en ce moment l'attention publique? C'est ce que je vais étudier à la lumière d'un livre récent, complété par d'autres témoignages.

Le duc d'Aumale avait cinq ans (1827) lorsque son père lui choisit un maître, un précepteur, non pas un gouverneur, plus ou moins honorifique et inutile, comme autrefois, mais un précepteur véritable, qui devait rester auprès de lui jusqu'à la fin de ses études. Ce choix fut excellent de tout point. Cuvillier-Fleury, le jeune maître du prince, avait à un rare degré les qualités d'intelli-

Digitized by Google

gence et de caractère que réclamait sa haute mission. Louis-Philippe, encore duc d'Orléans, lui traça lui-même la voie et lui indiqua clairement dans quel sens il entendait que son fils fût élevé. Reproduisons ces belles paroles; elles peuvent toujours servir de leçon aux princes, aux nobles, et même aux riches, qui s'inquiètent de l'éducation et de l'avenir de leurs enfants.

« Il faut que mes fils restent princes. Le métier est rude aujourd'hui. Je ne veux pas, sous prétexte de renoncer à quelques avantages de leur état, qu'ils échappent à ses devoirs ou à ses dangers. Mais il faut élever les princes comme s'ils ne l'étaient pas. »

Comme ses aînés, le duc d'Aumale fut mis au collège Henri IV. On sait que le roi Louis XVIII avait paru vivement contrarié de voir son cousin confier ses fils à une maison universitaire et qu'il essaya de s'y opposer. Il ne put fléchir la volonté très arrêtée d'un père de famille indépendant. Louis-Philippe, non pas pour rechercher une vaine popularité, mais par principes et par réflexion, tenait à ce que ses fils, « les enfants de France », fussent élevés, instruits, et déjà façonnés à la vie moderne, dans un collège, loin d'un palais, avec d'autres enfants de leur pays. Il avait écrit, en novembre 1819, au roi Louis XVIII : « Nous continuons à croire que notre devoir de père et de mère, autant que celui de princes de notre sang, est de persister dans la résolution que nous avons prise. » Il n'eut pas à regretter cette résolution.

L'éducation particulière a ses avantages, qu'il n'est pas besoin d'énumérer; elle a aussi ses inconvénients, qui sont nombreux, surtout pour des princes, et même avec un précepteur de choix. Le collège est une bonne école pour eux. La vie en commun, le travail sur les mêmes bancs, la régularité uniforme et inflexible des heures de classe, les compositions, les concours; d'autre part, les récréations prises ensemble dans la cour commune, les relations familières de la camaraderie : tout cela est utile, nécessaire, peut-être, pour accoutumer de jeunes princes, entourés trop souvent d'égards dont le danger n'est que trop certain, à la discipline, à l'obéissance, à l'ordre, aussi bien qu'à l'égalité et à la liberté... des autres. L'amour-propre, paternel et princier, de Louis-Philippe n'avait rien à craindre avec le duc d'Aumale. De 1834 à 1839, tant qu'il suivit les cours du collège Henri IV, il tint toujours la tête de sa classe. Très intelligent, très studieux, très brillant, il fut régulièrement nommé ou couronné au Concours général, et là le passe-droit est impossible. Il y remporta même deux prix, comme nouveau de rhétorique, celui de discours français et celui d'histoire. On peut lire sa « copie » dans les Annales : c'est un discours de Christophe Colomb à la reine Isabelle, en

Digitized by Google

1489, pour l'engager à prendre Grenade et, aussitôt les Maures soumis, à tenter de grandes choses, à favoriser de grandes entreprises.

Collégien, le duc d'Aumale ne bénéficiait pas d'un régime d'exception. S'il bavardait, comme les autres et même un peu plus, — un de ses maîtres disait de lui dans ses *notes :* « Bien, sauf qu'il aime trop les oreilles de ses voisins, » — le règlement lui tirait l'oreille, comme s'il n'avait pas été prince, et le rappelait au silence. Ses maîtres lui disaient la vérité et ne craignaient pas de la dire à sa famille. Son professeur d'histoire, Victor Duruy, le futur ministre de l'Empire, écrivait sur un bulletin : « Conduite légère; beaucoup trop de gaieté et de mouvement. » Il était puni, quand il le méritait, et il le méritait quelquefois. Son camarade, son voisin de classe, Emile Augier, et lui étaient deux bavards déterminés. Un jour, le professeur les met à la porte. Avant de les renvoyer, il les sermonne. « Vous serez donc toujours des bavards incorrigibles? — Mais, monsieur... — Silence!... Vous ne voyez pas ce qui vous attend... Vous finirez mal, très mal, comme un de mes anciens élèves, intelligent, lui aussi, mais bavard... Vous ne savez pas ce qu'il est devenu?... — Non, monsieur. — Eh bien, il est devenu violon, second violon, au Théâtre-Historique!... Passez à la porte! » Ils y vont. Là, sur le seuil, Emile Augier se penche un peu vers son camarade d'Aumale et lui dit, doucement : « Dites donc, vous qui avez de jolies connaissances, vous passerez peut-être premier violon. » M. Ernest Daudet a rapporté, avant moi, cette anecdote, qui vaut la peine d'être répandue.

Le duc d'Aumale était très aimé de ses camarades. Entre eux et lui, la cordialité la plus expansive, l'égalité la plus franche, ne cessèrent jamais d'exister. Il n'y avait là ni étiquette ni protocole; la cérémonie était bannie de ces relations d'écoliers. M. Estancelin, député de la Seine-Inférieure, pouvait dire, le 2 juillet 1870, à la tribune du Corps législatif, dans le discours qu'il prononça pour appuyer la pétition des princes qui demandaient l'abrogation des lois d'exil : « Leur éducation a été celle de tous les citoyens. Vous les avez vus se mêler sur les bancs de nos écoles aux jeunes gens de leur âge, et, il y a quelque temps, siégeait dans cette enceinte un ministre qui, au collège, avait pu dire à l'un d'eux : « Monsieur d'Aumale, vous ne savez pas votre leçon; allez-vous-en « à votre place! » Et des hommes qui sont aujourd'hui dans l'armée, dans la magistrature, et j'en vois même ici, pouvaient dire aussi : « Montpensier, passe-moi ton dictionnaire! Joinville, « prête-moi ta balle! » L'auteur de cet article a entendu le même M. Estancelin rappeler ces souvenirs de jeunesse et d'autres

Digitized by Google

encore à une députation d'élèves, envoyée par le lycée Henri IV au service funèbre du duc d'Aumale.

Et ces bonnes, ces utiles relations de camaraderie ne se bornaient pas au collège. Le roi et la reine se plaisaient à inviter et à réunir, soit aux Tuileries, soit à Neuilly, les camarades de leur fils. La tradition datait des années de collège du duc de Chartres (plus tard duc d'Orléans), le condisciple d'Alfred de Musset. Paul de Musset nous en parle dans la biographie de son frère, où il cite, entre autres témoignages, ce joli billet du duc de Chartres à son ami :

« C'est aujourd'hui la dernière fois que je viens au collège. Comme nous ne nous verrons pas d'ici à quelque temps, je vous serai bien obligé de m'écrire. Nous allons partir le 21 pour ne revenir que le 9 août. Nous vagabonderons en Auvergne, en Savoie et sur les bords du lac de Genève. Adieu et tout à vous.

« DE CHARTRES. »

« *P.-S.* — J'attendais de vous autre chose que des respects. »

Le duc d'Aumale n'était pas moins aimable que son aîné pour ses camarades d'études. Il avait choisi, recruté parmi eux, ses amis de cœur, ses fidèles; il les appelait souvent aux Tuileries; c'est avec eux qu'il s'ouvrait le plus volontiers de son avenir, de ses espérances, de ses ambitions; il ne voulait pas qu'on le dérangeât, « quand il était avec des Henri IV », même pour essayer un uniforme.

Voilà les faits, les caractères principaux de cette première éducation. Venons maintenant, avec un peu plus de précision et de développement que tout à l'heure, aux réflexions qu'ils suggèrent.

Il est naturel qu'un prince élevé ainsi prenne avec la réalité, prenne avec son temps un contact plus immédiat, plus sûr et plus profitable que s'il ne faisait qu'entrevoir la génération qui doit grandir avec lui. On s'explique jusqu'à un certain point, — car il faut essayer de tout comprendre, — la contrariété, les répugnances et l'opposition du roi Louis XVIII. On comprend aussi, à moins de fermer les yeux sur l'évidence de raisons sagement et noblement invoquées, que Louis-Philippe n'ait pas hésité à lui répondre : « Nos motifs, que j'ai déjà eu l'honneur d'exposer au Roi, ne sont combattus que par notre sincère désir de lui complaire en toutes choses; mais Votre Majesté n'a pu vouloir les faire céder qu'à une conviction de dangers que nous sommes loin de regarder comme

Digitized by Google

inévitables et que nous nous croyons au contraire certains d'éviter... »

Les rois et les princes, les grands de la terre, qui ont des enfants à élever, feraient bien de relire, — ou de lire, s'ils ne les ont pas lus, — les admirables *Discours* de Pascal sur *la condition des grands*, publiés par Nicole dans son *Traité de l'éducation d'un prince* (1670), au lendemain même de l'apparition des *Pensées*.

« Une des choses, écrit Nicole dans son préambule, sur lesquelles feu M. Pascal avait plus de vues, était l'instruction d'un prince que l'on tâcherait d'élever de la manière la plus proportionnée à l'état où Dieu l'appelle, et la plus propre pour le rendre capable d'en remplir tous les devoirs et d'en éviter tous les dangers. On lui a souvent ouï dire qu'il n'y avait rien à quoi il désirât plus de contribuer s'il y était engagé et qu'il sacrifierait volontiers sa vie pour une chose si importante. »

Pascal est dur avec le « grand » auquel il s'adresse : « Votre âme et votre corps, lui dit-il, sont d'eux-mêmes indifférents à l'état de batelier ou à celui de duc, et il n'y a nul lien naturel qui les attache à une condition plutôt qu'à une autre... » Ou encore : « Il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je vous estime; mais il est nécessaire que je vous salue. Si vous êtes duc et honnête homme, je rendrai ce que je dois à l'une et à l'autre de ces qualités. »

L'éducation d'un prince au collège et par le collège est une éducation libérale. C'est peut-être la mieux appropriée aux exigences et aux aspirations de notre temps. Croit-on, par exemple, qu'il ait nui à un « prince de l'Église », à Mgr le cardinal Perraud, d'avoir passé par l'École Normale et, à sa sortie de l'École avec le titre d'agrégé d'histoire, par l'enseignement des lycées, avant d'entrer dans les ordres et d'être le grand et moderne prélat qu'il a été? C'est ce qui a permis à son plus récent biographe, notre distingué confrère, M. Edouard Trogan, d'écrire sur lui : « Les Normaliens ont offert, par souscription, à Mgr Perraud son manteau de cardinal... Ils éprouvent quelque fierté de voir un des leurs revêtu de la pourpre romaine. Nous nous félicitons à notre tour qu'un des leurs soit des nôtres. » Si j'avais le droit de parler au nom de l'Université, — mais je suis sûr d'exprimer la pensée d'un grand nombre de ses membres, — j'oserais dire, sans donner à ce regret la moindre couleur politique, qu'elle regrette le temps où Louis-Philippe, duc d'Orléans et roi de France, lui confiait ses fils. Elle fut l'institutrice de leur esprit. Aucun d'eux ne s'est jamais plaint de l'éducation qu'elle leur avait donnée; elle-même se souvient encore, avec une fierté toute patriotique, d'avoir

Digitized by Google

reçu des « fils de France » dans un de ses collèges. Il n'est pas bon que l'éducation sépare ni surtout qu'elle divise ceux que la vie doit ou devrait réunir plus tard dans un effort commun, pour le plus grand bien de la nation et de la Patrie.

Associé, mêlé de bonne heure à la vie nationale par l'éducation nationale, un prince, — et le duc d'Aumale nous en offre la preuve éclatante, — reste toujours plus près de l'âme de son pays. Une des causes principales de la popularité ou de l'impopularité des princes dans un pays comme le nôtre (on voudra bien pardonner, en faveur de leur sincérité, à la hardiesse de ces réflexions) vient justement du plus ou moins de confiance qu'ils témoignent et qu'ils inspirent à la nation, du plus ou moins de sympathie qu'ils éveillent, par leur personne, par leurs actes et par leurs paroles, dans l'âme française, dans cette âme éparse et collective qui a des sentiments, des traditions et, de temps en temps, des caprices. Quand Louis-Philippe, non par ambition, mais par instinct national, non en « factieux » comme l'insinuaient les *ultras*, mais en patriote, envoyait ses fils à ce collège qui s'appelle encore, sous la République, le lycée Henri IV, il flattait ou plutôt il touchait l'âme française dans une de ses fibres les plus petites, si l'on veut, mais les plus délicates. La bourgeoisie, le peuple même, lui savaient gré d'être un père de famille selon la Charte, de faire élever ses fils à la française par l'Université de France, de permettre, d'encourager une sorte de fraternité scolaire, d'un bon augure, entre des princes du sang et leurs jeunes concitoyens.

Jeune officier, le duc d'Aumale fut traité dans son noviciat militaire comme il l'avait été dans ce tout premier apprentissage de la vie que sont les années de collège. Là encore, le roi Louis-Philippe et son fils aîné, le duc d'Orléans, sous les ordres duquel son cadet se trouva placé, voulurent qu'il se mêlât à la vie commune. Point de faveurs pour lui, point d'exceptions. Après avoir étudié sur les bancs, il allait servir dans le rang, et, ainsi que le disait son frère, entrer dans l'armée « par la bonne porte ». Débarqué en Algérie le 13 avril 1840, il gagnait ses éperons dès le 27, dans une escarmouche avec les Arabes. Son frère lui avait donné un ordre à porter... Mais laissons-le raconter lui-même ses débuts :

« ... La charge commençait. Ma foi! je ne pouvais ni ne voulais m'en aller. Je poussai mon cheval et je tâchai d'aller de mon mieux. C'était magnifique. Tous les hommes, l'œil en feu, le sabre à la main, couchés sur leurs chevaux; devant nous, à cinq ou six pas, les burnous blancs des Arabes qui se retournaient pour nous

Digitized by Google

tirer des coups de fusil ou de pistolet. La charge fut très brillante. On l'arrêta au moment où nous allions tenter le passage de la rivière. Je trouvai derrière moi Jouve, sous-lieutenant de spahis, qui avait cherché à m'arrêter et qui m'avait constamment suivi, Jamin, un peu après, Gérard, Montguyon, toute la compagnie que mon frère avait mise à mes trousses. Je revins alors à mon poste, où je n'eus pas de peine à me disculper [1]... »

Un peu plus tard, au mois de mai de la même année 1840, lieutenant-colonel du 24e de ligne à dix-huit ans, il payait encore de sa personne et prenait sa bonne part des travaux et des périls de son métier. Un des officiers sous ses ordres, le lieutenant Ducrot, écrivait à son père : « Il est impossible de trouver un jeune homme plus aimable, plus gracieux que Henri d'Orléans. Comme lieutenant-colonel, il est parfait. Administration, comptabilité discipline, il s'occupe de tout, et ce qui paraîtra plus extraordinaire, en homme entendu. Il est brave autant qu'un Français peut l'être, et désireux de prouver à la France qu'un prince peut faire autre chose que de parader. »

Cette éducation virile, commencée de bonne heure, continuée sans relâche, où rien n'était donné à l'agrément ni à la parade, devait faire et fit du duc d'Aumale un homme complet du tout premier ordre... Beaucoup plus tard, lorsqu'il s'intéressait aux études de ses neveux, je tiens ce fait de leur précepteur, M. Froment, — il aimait à se rendre compte par lui-même de leurs travaux, de leurs progrès, et il leur faisait, au besoin, la classe, comme on la lui avait faite, avec une variété, une sûreté de connaissances vraiment merveilleuses. La forte discipline que la prévoyance de son père avait imposée à ses jeunes années le trempa pour toute sa vie. Elle ne contribua pas peu, d'autre part, à entretenir en lui ce patriotisme toujours frémissant, profond et fidèle, qui ne connut jamais, même aux tristes heures de l'exil, ni révolte ni défaillance. La France, de son côté, reconnut toujours dans le duc d'Aumale, qui avait été un de ses collégiens, un de ses officiers, le « fils de France » qui méritait toutes ses affections. Entre les fils du roi Louis-Philippe, c'est lui peut-être qu'elle a le mieux connu et le plus aimé : elle retrouvait en lui les qualités de race, les vertus nationales qu'elle préfère : la bravoure, le désintéressement, la franchise et la générosité; elle sympathisait avec lui... Après 1870, quand on l'entrevoyait au théâtre ou aux réceptions de l'Académie, avec sa figure martiale, sa barbiche militaire, le clair et vivant regard de ses yeux bleus, le public lui faisait fête,

[1] Notes du duc d'Aumale, citées par M. Georges Picot.



Digitized by Google

spontanément. Il était, il demeura populaire, au meilleur sens du mot, jusqu'à la fin.

Cette popularité de bon aloi, conservée par la conscience nationale, remontait pour le duc d'Aumale à ses années de collège et à ses années de régiment. Quand le peuple, chez nous, veut dire de quelqu'un qu'il inspire la confiance et l'amitié, il se sert de cette expression : « Il n'est pas fier! » Le roi Louis-Philippe et la reine Marie-Amélie avaient eu bien raison de ne pas vouloir que leurs fils fussent élevés fièrement et solitairement. Le duc d'Aumale, en particulier, avec sa nature vive et primesautière, à la Henri IV, y gagna de n'être pas un prince indifférent à son pays et à l'écart de son temps. Sa qualité même de membre de l'Académie française lui créa, dans sa vieillesse, un titre de plus à l'estime et à l'attention respectueuses de ses contemporains, — sans parler de ses confrères qui sont devenus ses héritiers. Il aura, il a déjà dans l'histoire des « fils de France » une page bien à lui.

Le mérite, sans doute, lui en revient; ses faits d'armes et ses écrits parleront pour lui à la postérité. Peut-être son éducation n'a-t-elle pas été pour rien dans l'originalité si attachante de son caractère, de son esprit et de sa personne tout entière.

Henri CHANTAVOINE.

---

Digitized by Google

# LE COMTE DE LUDRE

Il y a juste un an, à l'heure où la catastrophe du Bazar de la Charité, éclatant sur Paris comme un coup de foudre, plongeait la société française dans la consternation et dans le deuil, s'éteignait doucement, à quelques pas même du terrible brasier, un des hommes qui avaient le plus marqué dans l'élite de cette société par les dons rares de l'intelligence et du caractère, le comte Gaston de Ludre, dont la disparition passait alors presque inaperçue, comme s'il n'y eût pas eu de place pour un deuil privé dans l'immense émotion d'une calamité nationale, et comme s'il eût semblé impossible de détourner vers un cercueil, même le plus digne de tous les regrets, une part de la douleur commune absorbée par la fin tragique des victimes et des martyrs. Mais, aujourd'hui que le temps a séché les pleurs, il est permis, à l'occasion du triste anniversaire, de revenir avec plus de calme sur les vides creusés alors parmi nous et de rendre un juste hommage à la mémoire de l'homme qui, pour n'avoir pas brillé au premier rang par l'unique faute des circonstances, n'en était pas moins fait pour occuper avec honneur les plus hautes situations de la politique et des lettres dans son pays.

Il y a quelques jours, la messe du bout de l'an était célébrée pour le repos de son âme; nous voudrions ajouter aux prières de l'Eglise pour le fidèle croyant quelques paroles de souvenir pour l'éminent ami que le *Correspondant* a possédé durant trente années dans sa rédaction comme dans ses conseils, et dont la Revue qui lui était chère sentira longtemps la perte.

Gaston de Ludre appartenait à une des plus anciennes et des plus illustres familles de Lorraine, dont il a, du reste, écrit l'histoire dans un livre magistral qui est le tableau même, large et animé, de toute la vie d'une province à travers six siècles, et auquel l'Académie française a décerné, avec des éloges exceptionnels, l'une de ses premières couronnes.

Digitized by Google

Les Frolois de Ludre se rattachent à Hugues Capet par les anciens ducs de Bourgogne, d'où ils sont issus, et la terre patrimoniale dont ils portent le nom est entrée dans leur maison dès le treizième siècle, sous le fils de saint Louis. Après avoir marqué glorieusement leur place dans les annales de la chevalerie lorraine, ils ont joué un rôle à la cour brillante de Stanislas, et au lendemain de la Révolution, dont ils avaient loyalement accepté la part d'idées généreuses et réformatrices, ils ont siégé, avec les tendances les plus libérales, dans les assemblées de la royauté constitutionnelle.

Gaston de Ludre était né en 1830, à la date même de la déplorable rupture intervenue dans la chaîne de nos traditions nationales, et il semble qu'il ait gardé, dans les dispositions intellectuelles et morales de sa nature, l'empreinte des deux courants qui se partagèrent alors le pays, c'est-à-dire la fidélité à la vieille foi monarchique de ses pères et l'ouverture d'esprit vers les idées nouvelles et les aspirations du monde moderne. C'est ainsi qu'après une solide éducation, complétée dans le milieu familial par les soins d'une mère tout à fait supérieure, et à la suite de voyages à l'étranger où les institutions politiques de l'Angleterre et de la Belgique avaient été l'objet de ses méditations, il s'affilia, dès son retour, à cette fameuse « Ecole de Nancy » qui avait arboré le drapeau de la décentralisation et où il noua, avec des patriotes éclairés tels que Foblant et Metz-Noblat, une amitié qui fut le réconfort de leurs nobles luttes et la consolation de leur insuccès. Toute sa vie Gaston de Ludre a conservé au fond du cœur le plus tendre attachement à ses vaillants compagnons d'alors, et en particulier à cet Alexandre de Metz-Noblat, — un de nos regrettés collaborateurs aussi, — qu'il appelait « un chevalier du bien et de l'honneur ».

Je viens de parler de sa mère. C'était une femme hors ligne et de la plus haute portée d'esprit. Petite-fille du protecteur de J.-J. Rousseau qui avait recueilli le philosophe dans sa terre d'Ermenonville, et fille du comte de Girardin, élevé par l'auteur de l'*Emile*, elle avait puisé dans ses origines, comme dans la fréquentation du monde politique et littéraire de sa jeunesse et de son âge mûr, une largeur et une élévation d'idées qui s'alliaient en elle à de fortes croyances religieuses. Elle a écrit un ouvrage de la plus haute conception philosophique : *De l'union des Idées au sein du catholicisme*, en deux volumes, dont Sainte-Beuve a dit que c'était « l'œuvre philosophique la plus forte qu'une femme ait jamais faite. » Elle a laissé, en outre, un volumineux Journal, encore inédit, où elle a retracé, jour par jour, tous les souvenirs de sa vie

Digitized by Google

à travers les événements si variés dont elle a été le témoin; — Journal précieux, émaillé de traits, d'anecdotes, de jugements, auquel son fils a fait de curieux emprunts pour les études publiées ici même sur Charles X et la chute de la Restauration [1].

On se rend compte de l'influence que dut exercer sur le développement intellectuel du jeune homme une pareille mère, en qui s'unissaient l'attachement à l'ancienne société française et la vive compréhension des besoins de la société nouvelle. Aussi, le fils avait-il le culte de sa mère, comme la mère la fierté de son fils.

Pour compléter le cadre familial, il suffit de rappeler que l'aînée des trois filles de la comtesse de Ludre avait épousé le marquis de Mun, père du comte Albert de Mun, tandis que les deux cadettes devenaient, l'une comtesse de Briey, l'autre comtesse de Choiseul. Et quant à Gaston de Ludre lui-même, il épousait, à vingt-huit ans, Mlle de Beauvau, fille de cette adorable princesse de Beauvau, née de Komar, qui réunissait les séductions de l'âme slave à la grâce et à l'aménité de notre race, — nature enthousiaste et généreuse, éprise de toutes les beautés de l'art, et qui, après avoir émerveillé Paris, est morte il y a peu d'années sous le rigide habit du tiers-ordre dominicain. — Elle n'était pas moins fière de son gendre que Mme de Ludre de son fils, et elle nous disait un jour, après l'avoir entendu soutenir une discussion avec autant de verve que

[1] La mère de Mme de Ludre, née Navailles, avait épousé en première noce le duc d'Aiguillon, fils du ministre de Louis XV. Elle était fort admirée à la cour pour sa beauté, et c'est en qualité de duchesse d'Aiguillon qu'au temps de la Terreur elle fut emprisonnée aux Carmes, où elle se rencontra avec la future Mme Tallien et Joséphine de Beauharnais.

Une curieuse anecdote se rattache à cette détention. — Le geôlier vint un matin retirer brutalement le lit de Joséphine, en disant d'un air significatif à la prisonnière : « Tu n'en auras pas besoin ce soir... » Elle était appelée, en effet, à comparaître le jour même devant le tribunal révolutionnaire. Mais, tandis que ses deux compagnes éclataient en sanglots, Joséphine leur dit avec tranquillité : « Rassurez-vous, je ne serai pas guillotinée; une négresse de la Martinique m'a prédit que je serais, un jour, plus que reine... » — « Si la prédiction se réalise, répondit moitié riant, moitié pleurant, la duchesse d'Aiguillon, promettez-moi de me prendre pour dame d'honneur... »

C'était le matin du 9 thermidor. Le soir, Robespierre était abattu, et les geôles rendaient leurs captifs.

Les trois prisonnières des Carmes gravèrent leurs noms dans la pierre de leur cachot; depuis, on a recouvert ces signatures d'une plaque de verre afin de les conserver intactes, et on les montre encore aux visiteurs.

Un peu plus tard, la duchesse d'Aiguillon, devenue veuve, épousa en seconde noce le comte de Girardin.

Digitized by Google

de savoir : « Il a plus de talent et d'esprit dans le petit doigt que dix académiciens dans leur cervelle ! »

De l'esprit, il en avait à revendre; sa conversation pétillait d'étincelles, et il n'y avait pas de plus attrayant spectacle que celui des passes oratoires dont le salon du *Correspondant* était parfois le théâtre entre M. de Falloux et son jeune ami, tous deux d'accord sur le fond des choses, mais se plaisant à croiser sur le détail leur parole courtoise, ingénieuse et raffinée.

Après le voyage d'Angleterre, Gaston de Ludre publia son premier livre, étude très vivante et très colorée du règne de George II, sous lequel s'établit le régime parlementaire chez nos voisins. Précisément, beaucoup de Mémoires et de correspondances sur le commencement du dix-huitième siècle venaient de paraître de l'autre côté du détroit, et ces ouvrages, non traduits encore, laissaient le public français dans l'ignorance de documents curieux qui rajeunissaient l'histoire. Il les mit en œuvre avec l'admiration chaleureuse que lui faisaient éprouver les institutions britanniques, — « la forme de gouvernement, écrivait-il, la plus parfaite assurément, puisqu'elle sauvegarde tous les intérêts, s'accommode de toutes les libertés, respecte toutes les traditions et permet tous les progrès ».

Dans ce livre, à la fois plein d'éclat et d'érudition, le jeune auteur se montra élégant écrivain autant que penseur réfléchi, ne traçant le tableau de la cour corrompue de George II que pour en tirer des leçons à l'adresse de notre pays, et montrant comment, après la chute de Walpole, l'établissement sincère et la pratique loyale du régime constitutionnel ont sauvé la royauté anglaise des révolutions qui ont tout déraciné et tout bouleversé chez nous.

Avide de connaissances, observateur attentif et curieux de toutes choses, il aborda successivement la philosophie, l'économie sociale, même les problèmes ouvriers auxquels sa nature aristocratique eût pu le faire croire indifférent. De là ses intéressants travaux sur Stuart Mill, sur les Agnostiques anglais et Thomas Carlyle, sur la fortune publique et privée en Angleterre, sur le socialisme américain et Henri George, contre lequel il se fit l'énergique défenseur de la propriété individuelle. Mais ses préférences restèrent toujours pour la politique et pour l'histoire, qui l'attiraient avec passion et qui lui inspirèrent ses beaux articles sur les conseillers de Louis XVI, sur les origines de la France contemporaine à l'occasion du monumental ouvrage de Taine [1], sur Charles X

[1] Taine appréciait hautement les connaissances et les observations historiques du comte de Ludre; il lui demanda plusieurs fois des notes, dont il

Digitized by Google

et la chute de la Restauration, où les vues originales se mêlent aux particularités les plus piquantes, enfin sur *Napoléon IV* et les conditions de gouvernement à l'époque de l'évolution libérale de l'Empire.

Dans ces œuvres, si diverses, et dont la variété même atteste la souplesse et l'ampleur de son esprit, il poursuivait uniquement le triomphe de la vérité, en s'efforçant de la dégager des nuages du sophisme ou des calomnies des sectaires, sans se refuser, d'ailleurs, aux modes nouveaux de gouvernement et de progrès essayés par son pays.

« Tant que la République régulière durera, écrivait-il à propos de Joseph de Maistre, nous sommes condamnés, par nos principes, nos devoirs et nos instincts, à l'aider à vivre. C'est, en effet, une des singularités du rôle des conservateurs d'être le principal élément de vie de ce qu'ils détestent. Toutes les fois que le pouvoir propose aux corps délibérants une loi destructive des principes sociaux, nous sommes tenus, et nous n'avons pas manqué à ce devoir, de faire tous nos efforts pour empêcher sa promulgation. Veut-on désorganiser l'armée? Le parti conservateur est là qui proteste. Vide-t-on les caisses de la République dans des entreprises financières insensées? Nous montrons le péril et nous prêchons l'économie. Propose-t-on de détruire le faible rempart social que l'on nomme le Sénat? Les droites apportent leur *veto*. Enfin quand, par une sorte de nécessité gouvernementale plus forte que ses passions, le ministère vient apporter aux Chambres une mesure sage ou patriotique, la droite vote avec lui... Si nous n'étions que des hommes de parti, cherchant à tout prix le triomphe de leur cause, combien notre conduite serait autre! Au lieu de nous opposer de toutes nos forces à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, nous approuverions ou nous laisserions faire, convaincus que la fermeture des églises, conséquence forcée de la rupture avec Rome, augmenterait considérablement le nombre des ennemis de la République. Si nous n'étions que des hommes de parti, nous applaudirions à cette mairie centrale de Paris qui, du même coup, scinderait la République en deux. Si nous n'étions que des hommes de parti, nous voterions des deux mains certaines lois de finance dont la banqueroute serait l'épilogue. Non seulement nous ne cherchons pas à détruire la République par ces voies détournées, mais, au besoin, nous combattons et nous mourons pour elle. En juin 48, les monarchistes se faisaient tuer pour Cavaignac et la République, et en 1870 devant l'invasion allemande, comme en 1871 devant la Commune, ils ont accompli le même sacrifice. »

fit soigneusement son profit et dont il le remercie publiquement dans une page de son grand ouvrage.

Digitized by Google

On ne sera pas surpris qu'avec de telles dispositions et une pareille vitalité intellectuelle, M. de Ludre ait, à différentes reprises, sous l'Empire et depuis, tenté de prendre part au maniement des affaires publiques, soit comme conseiller général, soit comme député. Mais il n'était pas de ceux qu'adopte un suffrage universel de plus en plus domestiqué ou abaissé, et il échoua dans une province dont l'élite seule savait rendre justice à ses facultés supérieures comme à son noble caractère. Résigné de bonne grâce à la défaite, il continua de défendre par la plume les grands intérêts qu'il ne pouvait servir de sa parole, et c'est toujours le *Correspondant* qui bénéficia de ses laborieux loisirs.

La guerre de 1870 le surprit à Paris. Il entra aussitôt dans la garde nationale, alla se battre aux remparts, accomplit virilement son devoir de soldat jusqu'à la fin du siège, et si son cœur saigna des blessures de la patrie, il ne désespéra pas de l'avenir, en joignant ses efforts à ceux de ses amis pour relever enfin chez nous l'édifice tutélaire qui, durant tant de siècles, avait abrité notre grandeur; aussi, nul ne fut-il plus affligé que lui de l'insuccès de l'entreprise vraiment nationale de 1873.

Mais, à mesure qu'il avançait dans la vie, sa pensée montait davantage vers les sommets, et c'est du côté des études et des méditations religieuses que se tournaient de plus en plus ses préférences. En des pages de philosophie transcendante, il cherchait, comme Descartes, à fixer les vérités fondamentales par le seul travail de sa raison, en partant de lui-même pour arriver à établir l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, les bases certaines de la morale; et, quelques années plus tard, c'est du même ordre d'idées qu'il s'inspirait en écrivant ce morceau tout nourri d'érudition théologique sur Tertullien, dont nos lecteurs n'ont certainement pas oublié l'originalité savoureuse.

En même temps, sa modestie le détachait de toute ambition humaine, et de même qu'il avait décliné jadis l'offre d'une ambassade faite par M. Thiers, de même il écartait les tentations académiques dont le pressaient les amis les plus autorisés et les plus influents.

Cependant, le terme approchait, et le comte de Ludre en était averti dès longtemps par des symptômes sur lesquels il ne pouvait se tromper. Un mal qui ne pardonne guère le minait peu à peu, et il parlait lui-même de sa fin prochaine avec une résignation souriante qui attestait à la fois sa force d'âme et ses chrétiennes espérances. Durant plusieurs années, il se prépara ainsi au redoutable passage, montrant plus de douceur et de bonté que jamais, s'adonnant avec un redoublement de zèle aux œuvres de charité,

Digitized by Google

offrant à tous le fortifiant exemple d'une foi digne des temps antiques.

C'est dans ces dispositions épurées qu'il rendit paisiblement son âme à Dieu aux premiers jours de mai de l'année dernière, laissant à son digne fils comme à tous les siens la consolation et l'honneur d'une belle vie couronnée d'une admirable fin chrétienne.

Aux funérailles de Nancy, toute la province vint saluer son cercueil, et après les éloges attristés de l'Académie de Stanislas, dont il était membre, l'Eglise tint à décerner aussi un suprême hommage à ses vertus et à sa mémoire.

En d'autres temps, le comte de Ludre eût certainement occupé une place considérable dans son pays et ajouté à l'illustration de sa race. Aux jours troublés où nous sommes, il est resté une de ces forces perdues dont le patriotisme déplore l'absence et dont l'emploi se révèle chaque jour plus nécessaire au relèvement du pays. Combien d'autres nous ont ainsi manqué! Que de valeurs, écartées par la défiance et l'envie, eussent utilement contribué au salut commun! Le comte de Ludre, du moins, y a travaillé par ses conseils comme par ses exemples, et son souvenir restera parmi nous comme un puissant encouragement au service des nobles causes.

Léon Lavedan.

---

Digitized by Google

# REVUE DES SCIENCES

Médecine : Thérapeutique nouvelle. — Le vieux neuf. — Sérothérapie. — Vaccins microbiens et vaccins chimiques. — Le suc des végétaux contre les venins. — Extraits de carottes et de dahlias. — Immunisation contre le venin de vipère. — La pharmacie des paysans. — Préjugés et traditions populaires. — Les sucs animaux. — Le fiel et le foie contre la jaunisse. — Dans les campagnes. — Au Bengale. — Observation de missionnaire. — Comment on guérit la rage. — Le foie des chiens enragés. — Zoothérapie. — En 1898. — La médecine des extraits de glandes. — L'opothérapie au congrès de Montpellier. — Depuis Brown-Séquard. — Propriétés curatives des extraits glandulaires. — Essais divers. — Le goitre et la glande thyroïde. — Sucs pancréatiques. — Le rein, le thymus. — Capsule surrénale; le foie. — Résultats et conclusion. — Météorologie : Prévision des froids nocturnes. — Gelées printanières.

Il est rare que les traditions populaires ne renferment pas un fond de vérité. Il fut un temps, qui n'est pas bien éloigné de nous, où l'on souriait agréablement des vieilles pratiques médicales usitées dans les campagnes et dont personne ne comprenait bien la portée; médicaments singuliers, complexes, renfermant des organes animaux en poudre, des parcelles de foie, de vésicule biliaire, des venins, etc. On souriait même de l'ancienne thériaque si vantée du temps de Galien. On avait tort, car les découvertes les plus récentes tendent à montrer que ces médicaments d'apparence si étrange devaient avoir de puissantes vertus curatives. Il est certain, en tout cas, que la science, en fouillant un peu partout, jette des clartés soudaines sur des faits mal étudiés, sujets à contestation et qui, pourtant, pourraient être parfaitement vrais. Ainsi, dernièrement, M. Phisalix attirait l'attention sur une découverte qui élargit singulièrement notre horizon. Depuis les immortels travaux de Pasteur, on a cherché les vaccins contre les maladies contagieuses dans des substances immunisantes engendrées par les microbes au sein de l'économie. Dernièrement encore, on est parvenu, en diminuant la virulence des venins, à vacciner contre les venins. On immunise aussi contre les morsures

Digitized by Google

des serpents venimeux. Or voici maintenant M. Phisalix qui, pour la première fois, obtient dans le laboratoire du Muséum un *vaccin chimique* contre le venin de la vipère. Il a trouvé dans les calculs biliaires du serpent une substance bien connue, la *cholestérine*, qui exerce vis-à-vis du venin des vipères une action immunisante marquée. On a objecté d'abord que cette substance chimique n'était pas pure et avait entraîné quelque toxine immunisante. Mais il recommença ses essais avec de la cholestérine prise ailleurs que dans la bile. M. Arnaud, du Muséum, lui en fournit qui fondait à 146° et qui, chauffée à cette température, ne pouvait être souillée par une toxine microbienne. Il en a extrait de même des carottes. Ces cholestérines se sont montrées immunisantes.

Engagé dans cette voie, M. Phisalix a cherché d'autres vaccins chimiques parmi les composés extraits des végétaux et des animaux. Il a mis en expérience la *tyrosine*, composé jouant un rôle capital dans la constitution des matières albuminoïdes. On rencontre cette matière en abondance dans les tubercules du dahlia et dans un champignon, la *Russule noircissante*. Or cette tyrosine en solution à 1 pour 100 injectée sous la peau d'un cobaye le met à l'abri du venin de la vipère. C'est bien un vaccin chimique du venin de vipère.

Or a-t-on assez mis en doute les affirmations des voyageurs qui racontaient que les Indiens ou autres peuples empêchaient les piqûres de serpent de devenir mortelles en appliquant sur la plaie des sucs végétaux?

Nous y voici revenus aux sucs végétaux. Autrefois, c'était empirique; maintenant, c'est scientifique. Sucs végétaux, bile, c'est la vieille pratique des Indiens, la pratique des anciens. On avait déjà fait remarquer que la bile était employée depuis longtemps pour le traitement des morsures de serpent. Dans le midi de la France, les paysans ont souvent chez eux de la graisse de vipère en prévision de morsures. Dans le centre, les paysans emploient directement la vésicule biliaire de la vipère. L'idée de guérir les plaies venimeuses par des produits empruntés à un animal venimeux est fort ancienne. Et on la retrouve un peu partout. Un de nos missionnaires du Bengale oriental, le P. Haghersbeek, S. J., écrivait, il y a dix ans, cette lettre très intéressante [1] :

« Chota Naypore, 3 juillet 1889.

« ... Pendant une tournée au nord de Dighia, j'étais arrivé il y a trois mois à Baramboï, et je logeais sous la vérandah d'un riche Bunyari que j'ai baptisé au mois de janvier. Or voici qu'une chienne

[1] Publiée la première fois dans le *Cosmos*.

Digitized by Google

enragée mordit six ou sept hommes, parmi lesquels deux de mes porteurs, et leur fit de profondes blessures. J'ordonnai aussitôt de faire rougir à blanc des morceaux de fer pour cautériser les plaies. Mais les gens du pays me regardaient en riant : « Eh! Saleb, dirent-« ils, ce n'est rien du tout, nous avons un excellent remède contre « la rage, vous allez voir. »

« La chienne accourait de nouveau. L'un d'eux saisit un bâton et l'assomma sur place. Un autre lui ouvre le ventre, extrait le foie palpitant de la bête, en coupe de petits morceaux et les donne à chacun des blessés qui les mangent tout crus et saignants. Il n'y a plus maintenant aucun danger pour eux, me dit-on. Et comme je demeurais incrédule et que j'insistais encore pour la cautérisation, ils m'amenèrent un jeune homme qui portait de larges cicatrices sur la jambe. Mordu cinq ans auparavant par un chien enragé, cet homme avait mangé un morceau saignant du foie de l'animal et n'avait ressenti aucune suite de ses blessures. Le fait actuel se passa à la fin du mois de mars, et nous voilà au 3 juillet. Les blessures sont guéries et tous les hommes continuent à se porter fort bien. Les indigènes vont jusqu'à prétendre que le remède administré à un homme déjà atteint de la rage le guérit infailliblement. »

De même, on retrouve dans la médecine des anciens non seulement l'emploi de la bile, du foie, etc., mais l'usage des sucs organiques, des humeurs, des organes animaux. Or depuis quelques années, depuis les travaux de Brown-Séquard, toute une branche de la thérapeutique s'est fondée sur les injections ou sur l'absorption par les voies digestives des sucs organiques; elle a pris une grande extension et appelle en ce moment l'attention des physiologistes et des médecins. Au fond, on devait être conduit logiquement à cette nouvelle méthode le jour où la sérothérapie prenait naissance et donnait des résultats. Les deux méthodes ont réussi. Dans la sérothérapie, on traite les malades par le sérum d'animaux devenus réfractaires par absorption lente et continue du poison infectieux. Le sérum renferme les antitoxines qui communiquent au liquide les vertus protectrices contre les infections microbiennes. De même, les principes contenus dans les tissus et les glandes à l'état normal sont susceptibles de remplacer ceux que la maladie a fait disparaître chez beaucoup de sujets.

Le traitement moderne de certaines affections et des troubles de nutrition par les tissus animaux, ou de leurs substances actives, ne remonte en fait qu'à une dizaine d'années. On l'a désigné, selon les pays, sous le nom de *Organothérapie*, *Histothérapie*, *Zoopothérapie*, et surtout en France, sous le nom que lui a donné M. Landouzy, d'*Opothérapie*. Au congrès français de médecine qui vient d'avoir lieu à Montpellier, on s'est beaucoup occupé de l'opothérapie. Des

Digitized by Google

rapports très étudiés ont été lus sur ce sujet par MM. Mossé, de Cérenville, Gilbert et Carnot. Nous en profiterons pour dire très brièvement quel est l'état actuel de la nouvelle méthode. Auparavant, nous insisterons encore, avec M. Mossé pour guide, sur ce point curieux que de tout temps les croyances ont été en faveur de ce traitement prétendu nouveau.

Les sauvages, après avoir tué un ennemi valeureux, mangent son cœur pour se transfuser son courage; les débilités demandaient à l'absorption du sang sortant des vaisseaux, son action vivifiante générale. Les toréadors, les chasseurs, pour se donner du sang-froid et du courage, absorbaient de la chair de taureau ou de sanglier. L'héroïsme d'Achille ne venait-il pas en partie de ce qu'il avait été nourri, selon la légende, de la moelle de lion et de tigre. Et n'est-il pas curieux de trouver répandue en Afrique une croyance analogue sur le pouvoir de la moelle des fauves? Dans certains pays, les mères font manger des cervelles à leurs enfants pour augmenter leur intelligence. Même en laissant de côté les exagérations de l'ignorance et du fanatisme, il reste certain que, en Europe, pendant longtemps, les médecins qui paraissaient les plus autorisés ont partagé la foi du vulgaire en l'efficacité des sucs et des parenchymes animaux. Puis la réaction s'est produite, et en France, du dix-huitième siècle jusqu'à nos jours, les préparations composées avec des tissus perdirent à peu près tout crédit. Cependant, instinctivement on commença à réagir en sens inverse, quand on donna aux malades les ferments : diastase, pepsine, pancréatine, etc., et l'huile de foie de morue, fabriquée avec des foies de poisson. Les communications de Brown-Séquard, les expériences de Schiff ont brusquement ramené les esprits vers la médication ancienne, très perfectionnée, il est vrai.

Brown-Séquard et d'Arsonval, en juillet 1891, avaient conclu : « Les manifestations morbides qui dépendent chez l'homme de la sécrétion interne d'un organe doivent être combattues par les injections d'extrait des liquides retirés de cet organe pris chez un animal en bonne santé. » Et comme les sucs des organes, s'ils renferment des principes utiles, contiennent aussi des substances toxiques capables d'entraîner des accidents très sérieux, il ne faut employer que des liquides stérilisés et bien filtrés sous pression dans l'acide carbonique. Bref, il faut préparer les liquides organiques. »

On a commencé par pratiquer l'opothérapie par injection des sucs. Aujourd'hui, en général, on se contente de les faire absorber par les voies digestives. Les premiers et les plus éclatants succès de la méthode se rapportent au goître, au myxœdème, affection grave de la glande thyroïde, et qui résistait aux anciennes méthodes de traitement et à l'ablation. En 1891, Murray transmettait à l'Association

Digitized by Google

médicale britannique la première observation d'amélioration du myxœdème par injection d'extrait de la glande thyroïde du mouton. Depuis on a multiplié le traitement. Il y a goître et goître. Aussi les résultats, en général satisfaisants, n'ont pas toujours été complets. Cependant, on peut dire qu'en agissant avec prudence et circonspection, le traitement thyroïdien peut être appliqué avantageusement dans un grand nombre de cas. Il peut être suspendu s'il y a lieu et repris. L'action du suc thyroïdien persiste pendant un certain nombre de jours.

On a employé et on emploie aussi souvent avec succès le même suc thyroïdien dans le traitement de l'obésité à la dose de 1 gramme par jour ou de 2 grammes deux fois par semaine sans avoir à redouter les accidents. On vend maintenant des comprimés, des tablettes de glande desséchée réduite en poudre. On se sert encore de cette médication dans le crétinisme, l'urénisme, la tétanie, etc.

Après la glande thyroïdienne, on a expérimenté d'autres organes animaux. En général, on classe leur action, comme l'a fait remarquer M. de Cérenville, professeur à l'Université de Lausanne, en antitoxique et en vivifiante. Certaines glandes neutralisent les poisons du corps, certains autres activent le fonctionnement de l'organisme. A la première catégorie appartiennent la thyroïde, le pancréas, la capsule surrénale, le foie, le rein, le thymus, l'hypophyse. A la seconde, les glandes génitales, la rate, et encore la moelle osseuse.

La glande pancréatique est en rapport constant avec la fonction glycogénique. Enlevez le pancréas d'un animal et aussitôt se produit de la glycosurie (travaux de Lancereaux, Minkowski, Mering, Lepine, Gley, etc.). Cette glande est en relation intime avec l'élaboration du sucre et avec la nutrition générale. Son ablation entraîne une dénutrition rapide d'une telle ampleur qu'elle ne saurait être attribuée à la seule perte des fonctions digestives de la glande. Toute altération du pancréas conduit, ainsi que l'a encore prouvé Hausemann, de Berlin, au diabète, non pas toujours, mais le plus souvent. En tout cas, l'ingestion de poudre de pancréas réussit, dans certaines formes du diabète, à enrayer la maladie.

Les capsules surrénales ont une triple fonction : musculaire, nutritive et antitoxique. On a essayé d'appliquer l'opothérapie surrénale dans quelques affections, notamment dans la maladie bronzée. Il y a eu des succès très remarquables, mais il y eut beaucoup d'échecs. En sorte que l'on ne peut rien avancer de précis pour le moment.

L'opothérapie thymique a été tentée. On ne connaît pas la physiologie du thymus. On l'a expérimentée dans le traitement du goître; Mickulig a observé 10 succès sur 11 cas, la plupart graves, obtenus avec le thymus de mouton. Ces faits viennent à l'appui de l'analogie

Digitized by Google

de fonction présumée entre le thyroïde et le thymus. La même médication a été mise à l'épreuve dans le goître exophthalmique, mais en vain.

Le rein semblait tout indiqué dans les maladies de cet organe; il doit secréter des substances antitoxiques. On a naturellement tenté d'examiner son action thérapeutique. On s'en est servi dans les affections urémiques. On a noté, en effet, une amélioration des symptômes, la disparition de l'albumine et la restauration de la santé; mais, était-ce hasard ou effet réel? La question n'est pas encore résolue. Cependant M. Teyssier, de Lyon, dans l'urémie lente, M. de Cérenville, à Lausanne, ont relevé un certain nombre d'observations favorables. Il faudra donc reprendre avec soin l'étude de l'extrait rénal.

La rate possède certainement une sécrétion interne puissante. On ne connaît pas exactement son rôle physiologique. On suppose que la rate contribue à élaborer les éléments figurés du sang, car son ablation a pour effet une diminution des globules rouges et une augmentation des globules blancs. Les observations chirurgicales semblent cependant prouver que cet organe peut faire défaut sans qu'il en résulte des troubles nutritifs graves. La pathologie, toutefois, tend à montrer que la rate possède un pouvoir antitoxique. Les animaux dératés sont très sensibles aux agents d'infection tels que le microbe du tétanos, etc. En tout cas, on a tenu à essayer des extraits de rate sous forme de poudre chez les anémiques et les chloro-anémiques. L'insuccès a été complet. On a été plus heureux dans des cas d'impaludisme. Les recherches seront à poursuivre. Et peut-être l'expérience fera-t-elle justice du verdict populaire. Dans les campagnes, la rate jouit d'une mauvaise réputation et passe pour un aliment malsain. Le boucher, par exemple, se garde de l'incorporer au mélange compliqué qui fait la chair à saucisses.

Enfin la moelle des os, très voisine de la rate par sa structure, contribue, pour une bonne part, à la formation du sang et à l'élaboration des globules rouges. Son emploi empirique étant assez répandu, il était logique de rechercher quels seraient les effets de la moelle saine dans les maladies qui s'accompagnent de désordres de ce tissu (anémies graves, pernicieuses, leucémie, etc.). Les observations n'ont rien montré de net. Ce qui semble pouvoir être rapporté à l'actif de la moelle, c'est une guérison remarquable de la *pseudo-leucémie infantile*, obtenue par Combe, de Lausanne. Insuccès dans le traitement de toutes les anémies; on ne relève pas le taux de l'hémoglobine. Echecs dans le rachitisme. Donc, jusqu'ici la réputation de la moelle semble un peu surfaite.

Enfin, l'opothérapie hépatique a fait l'objet des études de MM. A. Gilbert, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et P. Carnot,



Digitized by Google

docteur ès sciences, ancien interne des hôpitaux. C'est elle qui nous paraît surtout avoir de l'avenir. Les fonctions du foie sont très multiples, et nous sommes loin de les connaître encore toutes. Nous ignorons bien des choses. Quoi qu'il en soit, l'extrait de foie semble accélérer la sécrétion biliaire; il est vrai qu'il est tout aussi bon d'employer dans ce cas les sels biliaires eux-mêmes; dans les vieilles pharmacopées, on recommande l'usage du fiel de bœuf contre la jaunisse. L'extrait hépatique agit sur la production de l'urée et l'augmente. Pour l'acide urique, c'est plus douteux. L'extrait possède une action antitoxique certaine, etc. Bref, on peut avancer que l'opothérapie hépatique peut être utilisée, d'une part, dans les maladies propres du foie; d'autre part, dans les maladies multiples, dont les rapports avec le foie sont encore vagues, mal précisées, et qui sont liées à un fonctionnement imparfait de la glande hépatique. Ces maladies sont en partie celles que Bouchard a dénommées « maladies par ralentissement de la nutrition », ainsi la goutte, le diabète sucré.

Dans la goutte, la médication s'est montrée active. MM. Gilbert et Carnot signalent un homme issu d'un père goutteux, d'une mère rhumatisante, avec des parents les uns asthmatiques, les autres lithriatiques. Il en était à sa troisième attaque de goutte. Soumis aux lavements de foie, il s'améliora dès le troisième jour et marcha le sixième jour. Un autre cas remarquable est celui d'un arthritique atteint depuis longtemps d'eczéma. Soumis, en désespoir de cause, à l'opothérapie hépatique, il guérit rapidement. Dans le diabète sucré, le traitement a abouti, selon la nature du diabète à des succès et à des échecs. Le traitement a réussi aussi contre des hémorrhagies et contre des hémoptysies. En un mot, l'opinion de MM. Gilbert et Carnot est que l'opothérapie hépatique paraît une des plus fécondes et jusqu'ici une des plus riches en résultats thérapeutiques et expérimentaux.

Tel est en ce moment l'état de nos connaissances sur la médecine par les sucs glanduleux. Si l'on résume ce que nous venons d'exposer, on voit qu'en somme il y a plus de promesses d'avenir que de résultats bien positifs acquis. J'admets que l'on n'est pas encore en possession, sans doute, du mode d'emploi, qu'on n'a pas mis la main sur les véritables vertus curatives des divers sucs et que, dans l'ignorance où l'on se trouve, on fait des applications erronées. Malgré tout, les succès n'ont rien de tel qu'ils puissent entraîner des convictions hésitantes. D'autre part et dans certaines circonstances, la méthode s'est montrée si puissante et si rapide que l'on comprend fort bien l'enthousiasme avec lequel beaucoup d'expérimentateurs et de cliniciens accueillent l'opothérapie. Il est donc permis de conclure qu'il convient d'encourager les recherches, de les grouper et d'attendre patiemment que la statistique des observations nous ait renseigné

Digitized by Google

plus complètement sur la véritable valeur pratique de la nouvelle méthode.

On sait les dommages que produisent souvent les gelées blanches tardives. Il y aurait grand intérêt à pouvoir prédire au printemps le minimum thermométrique nocturne. On s'imagine généralement qu'il y a là une impossibilité absolue. Il va de soi que, en pareille matière, on ne peut rien dire de certain, mais on peut s'approcher assez près de la vérité pour rendre encore des services aux cultivateurs et aux vignerons qui peuvent mettre en œuvre en temps utile les moyens de préservation usités aujourd'hui. La question est loin d'être neuve, du reste, puisque, dès 1824, le physicien anglais Anderson publiait, à ce sujet, une note dans le *Journal d'Edimbourg* : « On the influence of the hygrometric state of the atmosphere upon on minimum temperature of the night. » Anderson avançait dès cette époque qu'il existait une relation intime entre la température minimum de la nuit et l'état hygrométrique de l'air. Le refroidissement nocturne précipite la vapeur d'eau et ramène la quantité dissoute restante à celle qui correspond à la saturation pour la température ambiante. D'autre part, le refroidissement est arrêté par cette précipitation de la vapeur d'eau, car la condensation du liquide engendre de la chaleur et finalement la température nocturne ne doit pas s'abaisser sensiblement au-dessous de celle qui correspond à la saturation, c'est-à-dire au point de rosée. Selon Anderson, la température de la nuit ne s'écarterait jamais de plus de 1 degré 2/3 de la température à laquelle se forme, dans le jour, le point de rosée. Il suffirait donc d'observer, vers 8 heures du soir, en avril et en mai, un hygromètre et à l'aide des tables de Gay-Lussac d'en déduire la température du point de rosée correspondant. Cette température, abaissée de 1 degré 1/2 fournirait la température minimum de la nuit. Ce n'est pas bien difficile à exécuter. Nous l'avons fait souvent et les prévisions se sont trouvées exactes huit fois sur dix. Il existe un moyen moins précis et qui cependant réussit également en avril et en mai. C'est, quand on possède un thermomètre enregistreur ou simplement un thermomètre à maxima et minima, de retrancher du double de la température moyenne du jour la température maximum de la journée. On obtient la température minimum de la nuit. La moyenne est prise simplement avec les températures de 9 heures du matin et de 9 heures du soir. La règle manque d'exactitude au delà de mai.

En somme, par la première méthode surtout, on peut très bien prévoir les derniers froids printaniers nocturnes et se mettre à l'abri des surprises atmosphériques, c'est-à-dire des brusques changements de température.

Henri DE PARVILLE.

Digitized by Google

# CHRONIQUE POLITIQUE

8 mai 1898.

C'est aujourd'hui que s'ouvre, dans toutes les communes de France, le scrutin pour les élections législatives. A l'heure où paraîtront ces lignes, les premiers résultats seront connus; nous sommes réduits à ne pouvoir rien dire de précis sur ce qui sera demain la préoccupation générale. A quoi bon tenter des pronostics que l'événement, avant qu'on les lise, aura peut-être déjà démentis, et qui, même réalisés, perdraient tout intérêt devant les faits accomplis?

On ne saurait bien se rendre compte, à distance, de ce qui se passe dans les départements; cependant, à part quelques circonscriptions, il ne semble point que les luttes soient très vives, ni les esprits très excités. On n'attend pas de grands changements de ce renouvellement périodique de la Chambre des députés; on s'accoutume, surtout dans les campagnes, à garder les mêmes représentants, par une sorte de machinale déférence des populations pour des titulaires qui ne sont pourtant que leurs créatures. Les grandes vues politiques, les relations extérieures, le jeu des institutions et les perfectionnements dont elles seraient susceptibles, tiennent peu de place dans la pensée des masses, et c'est bien inutilement, à notre avis, que des docteurs ès lois constitutionnelles leur parlent, comme au temps des électeurs censitaires, de la nécessité de modifier les méthodes parlementaires et le règlement des assemblées. Les intérêts locaux, qui peuvent en quelque façon se toucher du doigt, les questions religieuses, qui se mêlent à la vie des familles et à l'éducation de leurs enfants, les impôts à diminuer et les services privés que le député doit rendre, sont encore, avec la force de l'habitude, les considérations qui dominent le choix de l'électeur. Il n'y a, pour entraîner les foules, que de grandes passions; c'est là ce qui constitue le danger du socialisme, soufflant à tous la passion de détruire et la passion de

Digitized by Google

prendre; c'est là aussi ce qui peut soulever de grands et salutaires mouvements, si le mobile est noble, comme le serait par exemple la défense de la patrie. A ce titre, la cause de l'armée, indignement attaquée par des agents de trahison, pourra, sur quelques points, émouvoir les électeurs, et s'il est vrai qu'il y ait un candidat, M. Joseph Reinach, qui ait osé demander à sa circonscription de se prononcer, en le nommant, pour le syndicat Dreyfus, nous espérons qu'elle lui aura répondu en le répudiant.

Qu'adviendra-t-il du cabinet actuel, lorsque se réunira la nouvelle législature? Ce cabinet a duré plus de deux ans; il est le seul, ou peu s'en faut, qui, depuis la chute de l'empire, ait eu la vie aussi longue. Pour beaucoup de gens, à commencer par ceux qui voudraient le remplacer, c'est un grief contre lui. Il est probable qu'à l'ouverture de la session, le ministère remettra sa démission au Président de la République. Mais ce ne sera là qu'une formalité, le Président pouvant refuser cette démission, si la composition de la Chambre ne lui paraît pas contraire au maintien du cabinet.

A vrai dire, nous ne supposons pas que le ministère reste ce qu'il est. La Chambre pourra ressembler, — et nous n'en serions pas surpris, — à celle qui vient de partir; il n'y en aura pas moins entre les deux une nuance qui rendra la nouvelle Assemblée meilleure ou pire que la précédente. Dans le premier cas, M. Méline, si détaché qu'il soit personnellement du pouvoir, ne pourra faire autrement que de le garder; mais il ne conservera pas tous ses collègues, et il se débarrassera de ceux dont l'insuffisance ou les divergences font obstacle à son action. Dans le second cas, il se retirera, et si ce n'est pas M. Bourgeois qui recueille tout de suite sa succession, il se trouvera peut-être, parmi les membres du cabinet actuel, quelque prétendant qui ne la refusera pas.

M. Barthou serait-il de ceux-là? On l'en soupçonne beaucoup. Le ministre de l'intérieur a prononcé à Oloron un discours, dans lequel il a prodigué les hommages au chef du cabinet. A première vue, on ne peut douter de son parfait accord avec M. Méline, et l'on a peine à croire qu'un tel panégyrique soit la préface d'une défection. En y regardant de plus près, on aperçoit des différences dans le langage des deux ministres, et c'est à gauche aussi bien qu'à droite qu'on les a remarquées. Sur l'intervention de l'Etat en matière d'assistance, sur la part qu'il devrait prendre aux contrats passés entre patrons et travailleurs, sur les questions ouvrières en général, M. Barthou a émis des vues qui ne paraissent pas être celles de M. Méline et de ses amis. Il a parlé de certaines catégories de ralliés en des termes que n'emploie pas d'ordinaire le

Digitized by Google

président du Conseil, et dénoncé, comme le faisait, quelques jours avant, M. Brisson, « les perfides qui n'entreraient dans la république que pour en chasser l'esprit républicain ».

Cet esprit républicain, M. Barthou l'a défini et résumé, en proclamant, une fois de plus, l'intangibilité des lois scolaires.

Il n'y aurait pas à relever ces paroles, ou, du moins à s'en étonner, si M. Barthou s'en était tenu à cette formule générale, puisqu'elle est devenue le refrain obligé des harangues républicaines. Mais le ministre de l'intérieur a été plus loin, et, se mettant décidément en contradiction avec son chef, il a déclaré également intangible une disposition des lois scolaires, dont M. Méline lui-même avait réclamé l'abrogation. Comme on lui demandait son avis sur l'article qui interdit l'enseignement du catéchisme dans les locaux scolaires, il a répondu : « C'est là une des dispositions inaliénables dont je viens de parler. »

Notez que cette disposition prétendue inaliénable, M. Méline donnait, il y a un mois, à la Chambre, les raisons pour lesquelles, dès 1886, il avait proposé de la modifier. Notez que M. Jules Ferry, lors de la discussion du projet de loi, avait commencé par repousser cette disposition, bien plus, par s'indigner qu'on lui prêtât la pensée de la présenter : « Si le Sénat vote la loi, disait-il à la Chambre, le 11 juin 1881, est-ce que du jour au lendemain, il ne sera plus donné d'enseignement religieux aux enfants des écoles? *On le croirait, à vous entendre.* Mais non; l'enseignement religieux sera donné le dimanche d'abord, ensuite le jeudi et les jours de congé, enfin même les jours de classe, mais à condition que ce soit en dehors des heures de classe. Il sera donné par qui? *Par le ministre du culte*, soit dans les bâtiments consacrés au culte, s'ils sont convenablement appropriés à cet usage, *soit dans les locaux scolaires.* » Il est vrai qu'avec cette infidélité de mémoire, dont on trouverait plus d'un trait dans sa vie, M. Jules Ferry n'a pas tenu ce qu'il promettait. Mais quand le promoteur des lois scolaires lui-même avait d'abord repoussé cette disposition, en déclarant calomnieuse la supposition qu'il pût la soutenir, comment M. Barthou vient-il, dix sept ans après, la déclarer inaliénable? Et, s'il n'admet pas que le prêtre paraisse dans l'école, pourquoi maintient-il l'aumônier dans les collèges? Pourquoi, l'année dernière encore, à Nantes, laissait-on à un prêtre la direction du lycée? C'est que, s'il n'y avait pas d'aumônier dans les collèges, les parents n'y enverraient plus leurs enfants. Les principes inaliénables tombent quand l'intérêt de la caisse est en jeu. Ils ne demeurent que pour les écoles primaires, où l'enseignement est gratuit, et contre les pauvres qui, ne pouvant choisir, faute d'argent, entre les écoles

Digitized by Google

libres et les écoles publiques, sont obligés d'envoyer leurs enfants dans les établissements de l'Etat.

Ce qui met plus en relief la dissidence existant, sur ce point, entre M. Barthou et M. Méline, c'est que celui-ci, après le discours d'Oloron, vient de publier sa profession de foi aux électeurs de Remiremont. Le ministre de l'intérieur avait été vraiment agressif sur cette question scolaire, qui touche de si près à la question religieuse. Le président du Conseil n'y insiste pas; il ne dit un mot, dans sa profession de foi, des querelles religieuses que pour les répudier : « Pour constituer un pareil gouvernement (qui garantisse l'ordre et la liberté), dit M. Méline, il faut le concours et l'union de tous les bons citoyens; un pays divisé contre lui-même, en proie à l'esprit de parti, déchiré par les luttes politiques et religieuses, ne peut avoir qu'un gouvernement faible et précaire. Voilà pourquoi j'ai toujours combattu la politique de secte et de haine, qui cherche à séparer les Français au lieu de les rapprocher, pourquoi je m'attache de plus en plus à la politique d'union et d'apaisement. »

Il n'y a pas un conservateur qui ne pourrait adhérer à ce programme, et si M. Méline ne trouve pas encore à son gouvernement la consistance et la fermeté qu'il lui souhaiterait, c'est que le programme qu'il indique n'a pas été suffisamment appliqué.

Nous disions tout à l'heure que l'intangibilité des lois scolaires était le refrain obligé des harangues républicaines. Il faut le reconnaître, elle ne se retrouve pas dans toutes les professions de foi des candidats, même républicains. Il en est même, ceux-là bien rares, qui vont jusqu'à s'élever contre cette absurde formule. De ce nombre est un ancien rédacteur du *Temps*, républicain d'origine, M. Charles Benoist, professeur de droit constitutionnel à l'Ecole libre des sciences politiques, et candidat à Paris dans le VI^e arrondissement.

« Vous ne voulez pas admettre, dit-il aux électeurs, et je n'admets ni en théorie ni en fait que, sous un régime constitutionnel, et, moins que sous tout autre, sous un régime républicain, il y ait des lois intangibles. Il n'y en a pas plus en matière civile, scolaire et militaire qu'en matière de finance et de douane. Ce qu'une Chambre fait, une autre Chambre peut toujours le corriger, et, quand il s'en est écarté, rappeler aux règles de l'égalité vraie et de l'impartiale neutralité l'Etat qui, s'il veut être respecté dans son droit, doit être respectueux de tous les droits. »

Voilà la vérité. Nous aimons à reproduire ces paroles d'un républicain. Elles font honte à certains conservateurs, fraîchement ralliés à la République, et qui n'ont pas cru pouvoir mieux inau-

Digitized by Google

gurer leur noviciat qu'en adhérant, dans leurs professions de foi, aux lois scolaires; on avait cru qu'ils ne se ralliaient à la République que pour combattre plus efficacement les mauvaises lois. C'est tout le contraire. Ils font de leur respect pour la législation la garantie de leur fidélité à la forme du gouvernement. On allègue, pour les excuser, que ce programme leur est imposé, et qu'à refuser de le signer, ils risqueraient de n'être pas élus. Mais, s'ils y gagnent, — ce qui est douteux, — des voix républicaines, sont-ils bien assurés de n'y pas perdre des voix conservatrices? Pascal disait au jeune duc de Rouannez : « Il n'est pas nécessaire, parce que vous êtes duc, que je vous estime; mais il est nécessaire que je vous salue. » Il y aura peut-être quelques conservateurs qui, pour éviter un démagogue, voteront pour les candidats dont nous parlons. Ils pourront leur dire, à leur tour : « Il était nécessaire, pour faire de vous des députés, que nous vous donnions notre voix; mais il n'est pas nécessaire que nous vous donnions notre estime. »

On vient de saisir à Paris un numéro d'un journal de Vienne, les *Humoristiche Blaetter*, qui contenait un dessin représentant la France enchaînée sur un rocher, comme Prométhée, entre deux vautours, — l'affaire du Panama et l'affaire Dreyfus, — lui dévorant le cœur.

Il est triste de penser que nous fournissons de pareils sujets à l'imagination de l'étranger. Nous ne sommes malheureusement pas au bout de ces humiliantes préoccupations. Le procès Zola va se rouvrir le 23 mai; les pourvoyeurs du syndicat Dreyfus préparent pour ces audiences de nouveaux scandales. Il n'est rien qu'ils ne tentent, si on ne les arrête, pour exaspérer l'opinion et renouveler leur campagne contre l'armée. M. Zola n'a-t-il pas commencé par émettre la prétention de citer comme témoin le prisonnier de l'île du Diable? On a reproché au cabinet sa faiblesse dans la première période de cette odieuse entreprise; mais quels désordres plus grands, quelles indignités ne serions-nous pas appelés à voir se produire, si les radicaux revenaient au pouvoir?

Quant à l'affaire du Panama, il semble que la dernière Chambre en ait emporté avec elle les derniers restes. Pourtant, on ne peut répondre de rien. Comme la lumière n'a jamais été faite et qu'il ne manque pas de gens pourvus d'informations et de dossiers, il est toujours possible que, dans un intérêt privé ou pour satisfaire une rancune, on lance tout à coup quelque nouvelle révélation.

Un de ceux qu'on donne comme les plus documentés en cette matière est M. Quesnay de Beaurepaire, l'ancien procureur général. Après le discours, outrageant pour lui, de M. Viviani et l'affichage

Digitized by Google

de ce discours ordonné, sans opposition du garde des sceaux, par la Chambre, on n'était pas, dit-on, sans appréhension sur le parti que la vengeance pourrait dicter au magistrat accusé. M. de Beaurepaire a su se contenir; il a attendu en silence que le Conseil supérieur de la magistrature, — autrement dit la Cour de cassation, toutes Chambres réunies, — prononçât sur sa conduite. Le Conseil a délibéré; après trois séances, consacrées en grande partie à examiner s'il était compétent pour juger un président de Chambre à la Cour de cassation, il a rendu un arrêt par lequel il déclare « qu'il n'y a pas lieu à suivre sur les faits qui lui sont soumis ».

Cet arrêt, à vrai dire, ne conclut pas que les choses se soient passées régulièrement; il porte seulement que l'ancien procureur général n'en est pas responsable, et la façon dont il le dégage ne laisse pas que d'en accuser d'autres.

On reprochait à M. de Beaurepaire de n'avoir pas fait exécuter dans les délais voulus le mandat de perquisition délivré contre le baron de Reinach. L'arrêt constate qu'il n'a pas eu à le faire exécuter, le mandat donné par le conseiller Prinet à M. Clément, commissaire de police, ne contenant pas d'ordre de perquisition. Il resterait donc à savoir pourquoi cet ordre de perquisition, qui, dans l'espèce, était urgent, n'a pas été donné, sous quelle influence ou dans quel intérêt.

L'arrêt établit de plus que « les hésitations sur les mesures à prendre, en même temps qu'elles s'expliquent par l'importance et les difficultés exceptionnelles de l'affaire, ne peuvent être considérées, dans les conditions où se trouvait placé le procureur général près la Cour de Paris, comme engageant sa responsabilité ». Quelles étaient donc ces difficultés exceptionnelles? Le procureur général ne les avait pas reconnues lorsque, dans un premier rapport très développé et très affirmatif, — un vrai chef-d'œuvre, au dire de M. Viviani, — il concluait aux poursuites. Si, depuis, il a donné des conclusions différentes et si, aux termes de l'arrêt, il n'en est pas responsable, c'est qu'il n'a fait qu'obéir à des ordres supérieurs. Hiérarchiquement, le procureur général est sans reproches; on peut penser que, plutôt que de se soumettre à ces ordres, il aurait dû donner sa démission, comme avait fait son prédécesseur, M. Bouchez, lorsqu'on avait voulu lui imposer contre le général Boulanger une procédure qu'il trouvait inique. Mais ceci est affaire de conscience, qui ne relève pas du Conseil supérieur. Il n'en demeure pas moins vrai que les résolutions qui ont suspendu le cours de la justice n'ont pas été prises sans engager certaines responsabilités; si ce n'est pas la responsabilité du procureur général, c'est celle des ministres qui lui ont donné des ordres. Or, qui était

Digitized by Google

ministre de la justice à cette époque? C'était M. Ricard, c'était M. Bourgeois, lequel, en témoignage de son contentement, a nommé M. de Beaurepaire président de Chambre à la Cour de cassation. Voilà ceux qu'il faudrait atteindre, et comme il est bien assuré qu'on ne tentera rien contre eux, nous pouvons conclure, une fois de plus, que la responsabilité, sous le régime actuel, n'est qu'un vain mot.

M. Crispi disait dernièrement à un journaliste anglais : « Les Espagnols sont vaillants et chevaleresques; mais ce sont là des vertus du moyen âge. Ce qu'il faut à notre siècle, c'est l'initiative et le sens pratique. »

Le Sicilien avait raison; il a incarné lui-même, sans profit pour la moralité publique, les qualités qu'il recommande. La nature humaine est décidément bien complexe, qu'on l'envisage chez les peuples ou chez les individus. Le moyen âge a eu ses laideurs et ses horreurs, et, en même temps, il a montré des grandeurs et des vertus, qui supposaient une température morale dont notre siècle, si supérieur au point de vue industriel et scientifique, n'a pas l'idée, comme ces fleurs et ces fruits qui ne poussent et ne mûrissent que sous des cieux privilégiés. On ne se figure pas, de nos jours, un saint Louis renonçant à des provinces qu'il croit injustement acquises, ou une Jeanne d'Arc se levant de son village pour sauver son pays, en imposant au gouvernement, comme au peuple, la foi dont elle est transportée.

L'Espagne, sans doute, a commis de grandes fautes, et, dans l'ordre des progrès matériels, elle s'est laissé devancer, avec une déplorable insouciance, par ses rivaux; elle n'en a pas moins gardé, comme le dit M. Crispi, une magnanimité héroïque qui lui permet, tout éprouvée qu'elle soit, de considérer de haut ses vainqueurs. Elle a conservé intact et sacré le sentiment de l'honneur, et ce n'est pas une des moindres raisons pour lesquelles la France, qui, malgré tout, partage avec elle ce noble culte, se montre si émue pour sa cause, si indignée contre ses agresseurs.

L'heure présente serait mal choisie pour vanter à notre pays les mœurs américaines. Et pourtant, nous ne méconnaissons ni les dons ni les mérites de cette race; il y a chez elle, comme en Angleterre, de grandes âmes passionnées pour la vérité et décidées, même en ce pays de dollars, à tout sacrifier pour la découvrir. Mais, prises dans leur ensemble, les deux nations, dès que l'intérêt est en jeu, ne connaissent plus ni droit ni justice. Leur politique extérieure est sans foi ni loi; c'est cette communauté de vues, ou plutôt d'appétits, qui, malgré leurs profondes rivalités, les rapproche en ce moment contre l'Espagne. John Bull et frère Jonathan se reconnaissent de même sang lorsqu'il s'agit de prendre le bien

Digitized by Google

d'autrui, et quand les Etats-Unis font sentir avec une sauvagerie brutale la loi du plus fort à la malheureuse Espagne, quand, sous prétexte de délivrer Cuba, ils commencent par viser l'occupation des Philippines et de Porto-Rico, le premier ministre de l'Angleterre, lord Salisbury, leur fait écho par ces paroles cyniques : « Les nations faibles deviennent de plus en plus faibles, et les nations fortes de plus en plus fortes. Il faut que l'Angleterre montre son énergie et sa ténacité pour être à même d'être bien partagée dans les remaniements qui peuvent se produire. »

On ne parle plus guère de l'intervention de l'Europe que pour assurer qu'elle ne s'exercera pas. Cependant l'Europe a contracté des engagements envers l'Espagne; en lui conseillant d'accepter l'armistice, comme un moyen d'assurer la paix, et en obtenant d'elle cette concession à laquelle l'Amérique, qui en a profité, a répondu par la guerre, l'Europe a assumé une responsabilité vis-à-vis du gouvernement de Madrid; elle ne peut s'en dégager qu'en s'efforçant de conjurer le péril dont il est menacé. Telle est, nous n'en doutons pas, la disposition du Saint-Père, qui ne demanderait qu'à être secondé par l'action des grandes puissances. Faut-il croire que l'Angleterre et l'Allemagne y font obstacle? Faut-il dire ici encore, avec M. Crispi : « Il n'y a plus d'Europe; le concert européen est une sinistre farce »? Sinistre pour l'Europe elle-même, car les États européens auront signé leur propre ruine, en laissant l'un d'entre eux succomber sous la force. Ils auront ainsi encouragé la jeune république du nouveau monde « l'Hercule au berceau », comme l'appelait autrefois M. Thiers, à prendre en mépris la vieille Europe et à tout oser contre elle.

Ce n'est pas que l'Angleterre n'ait, d'autre part, ses mésaventures.

La publication du *Livre bleu* sur les affaires de Chine a produit chez nos voisins d'outre-Manche une impression fâcheuse, que les explications de M. Balfour n'ont pas dissipée.

Ce qu'on ne supporte pas à Londres, c'est que la Russie ait fermé Port-Arthur au commerce étranger, et qu'elle prétende fortifier Talien-wan. On espérait du moins, et nous avions cru nous-même, d'après les déclarations de M. Balfour, que le cabinet de Saint-James avait lié partie avec le cabinet de Berlin, et que, dans l'Extrême-Orient, comme l'avait dit le ministre, les deux gouvernements marchaient « la main dans la main ».

M. de Bulow, secrétaire d'État des affaires étrangères pour l'Allemagne, est venu souffler sur ces chimères; il a mis les choses au point, avec une désinvolture qui a mortifié l'orgueil britannique.

Digitized by Google

« L'Allemagne, a dit M. de Bulow au Reichstag, n'a pas conclu d'arrangement avec l'Angleterre. L'Angleterre a déclaré d'elle-même qu'elle ne ferait aucun empiètement dans la sphère des intérêts économiques et politiques des Allemands »; et faisant ressortir, sans aucun ménagement pour ses rivaux, les avantages stratégiques et politiques que l'Allemagne avait cherchés dans l'occupation de Kiao-tchéou : « L'Allemagne, a-t-il continué, a pris à temps des précautions pour ne se retirer, en aucun cas, les mains tout à fait vides. Là, comme partout ailleurs, notre pays continuera à poursuivre une politique vraiment calme et parfaitement pacifique. L'Allemagne ne troublera jamais la paix; mais elle ne jouera nulle part non plus le rôle de Cendrillon. »

Ce langage a jeté un froid dans la presse anglaise et au Parlement. Il se trouve que l'Angleterre a fait spontanément à l'Allemagne des concessions pour lesquelles elle ne lui a rien demandé en échange; c'est bien contraire à ses habitudes. Elle s'est engagée à ne pas se servir de la station de Weï-haï-weï pour s'immiscer dans la sphère des intérêts germaniques, et à ne pas relier par un chemin de fer Weï-haï-weï au Chan-toung, où elle aurait pu s'approvisionner de charbon. « Cette jonction, dit tristement le *Times*, nous aurait permis d'atteindre les riches mines du Chan-toung. »

Evidemment le cabinet anglais s'était flatté de nouer une alliance avec l'Allemagne contre la Russie, comme il essaye, au mépris des droits de l'Espagne, d'en préparer une avec les Etats-Unis. Sur ce point encore, M. de Bulow l'a détrompé. Il a constaté, non sans ironie, les arrière-pensées de l'Angleterre, en ne lui laissant pas l'espérance que son gouvernement les secondât. « Wei-haï-weï, a-t-il dit, est en quelque sorte pour l'Angleterre ce que Port-Arthur est pour la Russie, une fenêtre ouverte sur le golfe du Petchili. L'Allemagne ne voit pas d'objection à ce que les deux puissances regardent du haut de ces fenêtres le jeu des vagues du golfe. » Mais, quant à se mettre du côté de l'Angleterre dans les froissements qui pourront résulter de cette situation entre elle et la Russie, M. de Bulow a déclaré tout net que l'Allemagne n'y songeait pas. « L'Allemagne ne se sent nullement gênée par la sphère d'intérêts de la Russie dans le nord de la Chine, a-t-il affirmé, sphère d'action qu'elle a toujours reconnue. »

Nous voudrions bien que la France pût parler avec cette fermeté et faire entendre, elle aussi, que ni en Orient ni ailleurs, elle n'est résignée à « jouer le rôle de Cendrillon ». Comment n'être pas inquiet sur la manière dont nos intérêts sont défendus au dehors, lorsqu'on voit à quelles considérations est subordonné le choix de

Digitized by Google

nos agents diplomatiques? Nous avions à Pékin un représentant qui, depuis longtemps, résidait dans le pays et en connaissait à fond la situation. Si jamais il avait été nécessaire de l'y maintenir, c'était certainement à l'heure actuelle, où les grandes puissances européennes ont entrepris une campagne décisive dans l'Extrême-Orient. C'est le moment qu'on trouve bon pour l'éloigner; on envoie M. Gérard, comme ministre plénipotentiaire, à Bruxelles. Et qui lui donne-t-on pour successeur? On avait sous la main un homme, qui eût été vraiment *the right man in the right place*, M. Dubail, ancien consul général à Shang-haï, qu'auraient acclamé tous les Français de Chine. Car voici ce qu'en écrit l'un d'eux, très bien informé des affaires de la région : « M. Dubail a laissé un souvenir extraordinaire chez tout le monde. Tous sont unanimes à vanter sa compétence presque unique sur les questions chinoises, son tact et son habileté. » C'eût été trop beau, et comme s'il nous fallait pour traiter les affaires de Chine avec les représentants de l'Angleterre et de l'Allemagne, un homme qui n'y connût absolument rien, on a envoyé M. Dubail dans quelque poste de l'Amérique méridionale, et on a réservé la légation de Pékin à M. Pichon. Qui est M. Pichon? M. Pichon est un ancien député radical que les électeurs ont répudié en 1893, et que le cabinet d'alors a eu la faiblesse de nommer ministre à Haïti. Il n'a jamais mis les pieds en Chine; ancien lieutenant de M. Clémenceau, il est de plus un anticlérical forcené. C'est pour cela sans doute qu'on l'envoie en Chine, « dans cette Chine où, comme l'écrit le correspondant que nous venons de citer, une longue pratique peut seule nous faire acquérir la compétence nécessaire pour ne pas se faire rouler par les Chinois, autrement forts que nous en diplomatie, dans cette Chine où notre principal rôle, — que l'Allemagne veut nous disputer, — est de protéger les missionnaires. Ah! ce n'est pas les Anglais qui auraient commis une pareille faute! »

Et puisque le ministre qui siège au quai d'Orsay a entrepris l'histoire de Richelieu, dirons-nous à notre tour, ce n'est pas à l'école du grand cardinal qu'il a pu apprendre à recruter ainsi les représentants de la France.

Louis Joubert.

---

Digitized by Google

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Vie du cardinal Manning**, par l'abbé Hemmer. (Lethielleux.)

Après l'essai éloquent, mais un peu court, de M. de Pressensé, après les volumes substantiels mais un peu longs, de M. Purcell, il restait à écrire, sur le cardinal Manning, un livre à la fois clair, complet et bien ordonné; bref, une histoire à la française. C'est ce que vient de faire très heureusement M. l'abbé Hemmer. L'indépendance et l'originalité des idées n'excluent jamais chez lui la modération. Il en a donné une excellente preuve en omettant de reproduire en son entier, comme l'avait fait M. Purcell, le célèbre mémoire dans lequel Manning, énumérant les obstacles à la conversion de l'Angleterre, signalait, entre autres, l'ordre des Jésuites. La préface de l'abbé Hemmer soulève et traite avec beaucoup de force les principales questions qui se rapportent au progrès religieux dans le temps présent.

**La Duchesse de Duras**, par A. Bardoux, de l'Institut. Paris, Calmann Lévy, 1898, IV-437 pages in-8°.

Ce n'est ici que la première partie d'un ouvrage interrompu par la mort. Dans un second volume, M. Bardoux se proposait d'étudier les œuvres littéraires de Mme de Duras et son rôle dans la société de la Restauration. Ce qui est aujourd'hui publié ne comprend guère que sa correspondance avec Chateaubriand jusqu'à la fin de 1822; mais les lettres de la duchesse sont remarquables, et quant à celles de Chateaubriand, vrais joyaux pour la forme, elles éclairent terriblement son caractère.

**La Dauphine Marie-Antoinette**, par Pierre de Nolhac. Paris (Calmann Lévy), 1898, gr. in-18.

Quand a paru la magnifique édition illustrée de ce livre, nous avons dit la valeur de charme et d'érudition que présentait le texte. Très abordable de prix et de format, la nouvelle édition va faire la joie de tous les curieux d'histoire et de tous les admirateurs de Marie-Antoinette.

**Tableau de la France en 1614 : la France et la Royauté avant Richelieu**, par Gabriel Hanotaux. Paris, Didot, 1898, IV-406 p.

En louant le premier volume de l'*Histoire de Richelieu*, nous avons dit l'érudite originalité de cette description de la France physique, politique, sociale et administrative au moment où l'évêque de Luçon vient siéger aux états généraux. C'est une heureuse idée qu'on a eue de la réimprimer à part, dans un format plus maniable et à des conditions plus accessibles. Je connais peu de lectures sérieuses qui offrent un plus passionnant intérêt.

**Mois de Marie et du Rosaire**, par Ch. Garnier, 1 vol. in-12. (Lethielleux.)

Voici un *Mois de Marie* qui joint aux qualités naturelles de ce genre d'ouvrages l'attrait d'un livre d'histoire. L'auteur, en effet, a eu l'heureuse idée de faire parcourir aux fidèles, chaque jour du mois, quelqu'un des innombrables sanctuaires que la foi des Français a élevés à la Sainte Vierge sur toute l'étendue du territoire.

Dans un exposé sobre et plein d'une édifiante érudition, M. Garnier donne les origines et cite les faits remarquables des principaux « pèlerinages ». Il est à souhaiter que son volume se propage, parce qu'il est un témoignage de foi pratique en même temps qu'un recueil d'exemples admirables.

*Le Directeur :* **L. LAVEDAN.**

*L'un des gérants :* **JULES GERVAIS.**

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

# L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

**Journal hebdomadaire paraissant le samedi.**

**RÉDACTEUR EN CHEF : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, MEMBRE DE L'INSTITUT**

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 23 AVRIL 1898

PARTIE ÉCONOMIQUE. — La Guerre entre les Etats-Unis et l'Espagne et ses conséquences financières. — Le commerce extérieur de la France pendant les trois premiers mois de l'année 1898. — La consommation de l'eau à Paris et dans les grandes villes. — Lettres d'Extrême-Orient : la situation financière du Japon. — La production agricole et la valeur de la propriété rurale en France. — Madagascar et la colonisation. — Lettres d'Angleterre : la chronique monétaire de la quinzaine; l'élévation à 5 % du taux officiel de l'escompte; le niveau de l'encaisse métallique; la cote de l'argent en lingots; le commerce extérieur du Royaume-Uni en mars; une concession houillère en Chine à un syndicat de capitalistes anglais. — Revue économique : les Compagnies d'assurances dans les principaux pays; le monnayage dans les principaux pays; le Congrès annuel de la propriété bâtie de France. — Nouvelles d'outre-mer : Cuba. — Bulletin bibliographique.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, Le Havre, Marseille.

REVUE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Marché anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations de chemins de fer austro-hongrois ou autrichiennes diverses. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Sociétés d'électricité, Canal de Suez, Mines d'or du Transvaal et de l'Australie de l'Ouest. — Assurances. — Renseignements financiers : Recettes des Omnibus de Paris, des Voitures de Paris, de la Compagnie Française de Tramways et du Canal de Suez. — Changes. — Recettes hebdomadaires des chemins de fer.

**Bureaux de l'ÉCONOMISTE FRANÇAIS, 2, cité Bergère, Paris**

Abonnements : Paris et Départements : Un an, **40** fr. Six mois, **20** fr.

**J. HETZEL et Cie, Éditeurs, 18, Rue Jacob. — PARIS**

# La Légende des Écoliers DE FRANCE

Par GUSTAVE ZIDLER

PROFESSEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Un beau volume in-18. . . . . 3 fr. *franco.*

E. LEGOUVÉ

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

# DERNIER TRAVAIL — DERNIERS SOUVENIRS

ÉCOLE NORMALE DE SÈVRES

Un beau volume in-18. . . . . 3 fr. *franco.*

Digitized by Google

# GEORGES MARTIN

**Propriétaire-négociant à BEAUNE (Côte-d'Or).**

# VINS DE BOURGOGNE

**BONS et GRANDS ORDINAIRES de TABLE**

**VINS FINS**

**BOURGOGNE MOUSSEUX**

**MARCS VIEUX DE BOURGOGNE**

NOTA. — La vente en bouteilles des vins fins, mousseux et marcs peut être faite, à titre d'essai, en caisse de douze bouteilles assorties aux choix.

*Envoi franco, sur demande, du tarif et échantillons.*

**CRÉSYL-JEYES** **DÉSINFECTANT-ANTISEPTIQUE**

Le seul joignant à son **efficacité, scientifiquement démontrée**, l'immense avantage de n'être **ni toxique ni caustique.**

**LIQUIDE-SAVONS-POUDRE**

*Brochure explicative franco sur demande*, 35, *rue des Francs-Bourgeois, Paris.* En vente chez tous les Droguistes, Pharmaciens, etc. — *Exiger les marques et cachets intacts pour éviter contrefaçons.*

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

**2 MAISONS** 1re r. Simart, 3. Cce 811m. R. b. 19,000f. M. à p. 200,000 f. Créd. fonc. 96,166f. 2e r. Labat, 48. Ce 448m68. R. b. 5480 f. M. à p. 50 000 f.

**PROP**TÉ à la **Varenne St-Hilaire**, r. Denfert-Rochereau, 26. Ce 3,017m clos. M. à p. 25 000 f. A adj. s. 1 ench. not., 24 mai. S'ad. aux not. feu Bourin. Huguenot et **Naret**, r. Etienne-Marcel, 50, d. ench. **R. Gde Chaumlère, 14.** Mais. et ter. Ce 570m. M. à p. **100 000** f. A adj. s. 1 ench. Ch. not., Paris, 24 mai 1898. Me **Breuillaud**, not. 333, rue St-Martin.

**MALADIES NERVEUSES**

*Epilepsie, Hystérie, Danse de Saint-Guy, Affections de la Moëlle épinière, Convulsions, Crises, Vertiges, Eblouissements, Fatigue cérébrale, Migraine, Insomnie, Spermatorrhée*

Guérison fréquente, Soulagement toujours certain

Par le **SIROP** de **HENRY MURE**

succès consacré pr 20 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris

*Flacon : 5 fr. — Notice gratis.*

GAZAGNE, Phcn 1res clses, Gendre & Sr de H. MURE, Pont-St-Esprit (Gard)

DANS TOUTES PHARMACIES.


## CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

La Compagnie P. L. M. organise, avec le concours de l'agence des voyages économiques, une excursion en Suisse et en Savoie, du 26 mai au 13 juin 1898. Prix au départ de Paris (tous frais compris) : 1re classe, 555 fr.; 2e classe, 510 fr.

S'adresser, pour renseignements et billets, aux bureaux de l'agence des Voyages économiques, 10, rue Auber, et 17, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

LE

# CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

JUN 6 1898

## 25 MAI 1898

Pages.

605. — I. GLADSTONE..... M. DRONSART.

620. — II. TROIS FLÉAUX DE LA CLASSE OUVRIÈRE. — III. *LA MAUVAISE TENUE DES MÉNAGES OUVRIERS*..... Mgr TURINAZ, Évêque de Nancy.

631. — III. LA GUERRE D'ESCADRE ET LA GUERRE DE COURSE. ANTOINE REDIER.

654. — IV. CAMILLE JORDAN ET Mme DE KRUDENER. — *LETTRES INÉDITES*..... ROBERT BOUBÉE.

673. — V. LES JUSTES. — I..... CHAMPOL.

708. — VI. GALLIÉNI ET MADAGASCAR..... Cte DE VILLEBOIS-MAREUIL.

722. — VII. A. GEFFROY. — *ÉTUDES ITALIENNES*..... L. DE VALROGER.

731. — VIII. MAL PARTI. — IV. — FIN..... CHARLES DE ROUVRE.

758. — IX. LES ALLEMANDS EN CHINE. — *LEURS MISSIONS*. — *LA PRISE DE KIAO-TCHÉOU*. — AVEC DEUX CARTES. — FIN..... A.-A. FAUVEL, ancien Officier des Douanes chinoises.

775. — X. LES ŒUVRES ET LES HOMMES, COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE.

799. — XI. CHRONIQUE POLITIQUE..... LOUIS JOUBERT.

811. — XII. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1898

*Reproduction et traduction interdites*. Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

PRÉPARATION HYGIÉNIQUE
CÉLÈBRE PAR SES QUALITÉS
Antiseptiques et Aromatiques
EN VENTE PARTOUT

**Fruit laxatif rafraîchissant**
contre
# CONSTIPATION
*Hémorrhoïdes, Bile, Embarras gastrique et intestinal, migraine en provenant*
# TAMAR INDIEN GRILLON
Vente en Gros : 33, rue des Archives, Paris
*Détail dans toutes les Pharmacies*

**A LA MAISON DE CONFIANCE**
Horlogerie A. BARTHET, B.S.G.D.G., à Besançon (Doubs)
5f Rtoir métal mise à l'heure mécanique pour Hommes seulement
3'50 chaînes argent.
3'95 Réveil 2 ressorts.
PENDULES en tous genres.
25f Rtoire Or triple INDÉFRAICHISSABLES Hommes et Dames garanti
15f tout argent, toutes grandeurs GARANTIS
ORFÈVRERIE, BIJOUTERIE
Album illustré 500 gravures. — Envoi fco du Catalogue sur demande

**VITRAUX ARTISTIQUES**
pour Châteaux, Églises, Appartements
**M. HUET**
46, RUE CHAUVELOT, A MALAKOFF (SEINE)

**MALADIES DU CŒUR**
ASTHMES, CATARRHES, ETC.
SIROP de Digitale de LABÉLONYE, employé depuis plus de 40 ans contre ces affections.
Paris, 99, rue d'Aboukir et toutes Pharmacies.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

# EXPOSITION GÉNÉRALE ITALIENNE A TURIN

**BILLETS D'ALLER ET RETOUR**
DE 1re, 2me ET 3me CLASSES A PRIX RÉDUITS
# DE TOUTE GARE P.-L.-M. A TURIN
donnant droit à deux entrées à l'Exposition.
**VALIDITÉ : 30 JOURS**

**Arrêts :** *En Italie,* deux arrêts au choix tant à l'aller qu'au retour.

Délivrance des billets jusqu'au 31 octobre inclus :

1° Immédiatement dans les gares de Paris, Nevers, Dijon, Lyon-Perrache, Clermont-Ferrand, Saint-Etienne, Valence, Marseille G. V., Nîmes (voyageurs), Grenoble, Chambéry.

2° Sur demande faite 48 heures à l'avance, dans toutes les autres gares.


Digitized by Google

# GLADSTONE

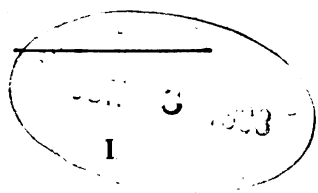

## I

Hier encore, trois hautes figures dominaient la foule des hommes; il n'en reste aujourd'hui que deux. La plus grande, la seule auguste, est aussi la seule qui, soutenue par une force plus qu'humaine, soit encore debout dans l'arène de la vie, portant sans fléchir, sans même se courber, le plus lourds des fardeaux, continuant à remplir la plus ardue des tâches : nous avons nommé Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Le second de ces illustres vieillards, ploie sous le poids des ans et des disgrâces imprévues; Titan foudroyé par un jeune Jupiter ombrageux et jaloux, Bismarck blessé achève de mourir lentement, plein d'amertume et de colère, dans ses bois de Friedrichsruhe.

C'est peut-être faire beaucoup d'honneur à M. Gladstone de lui donner la troisième place dans ce groupe; cependant, par l'importance et la durée de son rôle, comme par l'influence qu'il a exercée sur certains événements, il est le seul dont le nom puisse être rapproché des deux premiers. Il disparaît avant eux par droit d'aînesse, car il avait un an de plus que le Saint-Père et cinq de plus que M. de Bismarck.

L'heure du jugement définitif n'a pas encore sonné pour William-Ewart Gladstone; le souvenir des luttes passionnées qu'il a soulevées est trop récent, et les effets, bien que déjà très positifs sous quelques rapports, n'en sont pas assez complètement déterminés. Il sera toujours difficile à ses compatriotes de s'accorder sur son compte, car il a successivement charmé et mécontenté tout le monde, et sa longue carrière ondoyante et diverse peut fournir des arguments pour et contre à tous les partis. Par cela même, il ne prendra probablement pas place parmi les plus grands de son pays. Déjà, plus d'un symptôme fait prévoir ce jugement de la postérité. Lord John Russell, un de ses premiers et enthousiastes admirateurs, ne redirait certes pas aujourd'hui : « On ne saurait douter que M. Gladstone ne



Digitized by Google

se soit fait une renommée qui, dans le cours des siècles, ne *subira aucune éclipse.* » L'éclipse partielle est venue sans attendre le cours des siècles, et lord John Russell lui-même déclarait, dès 1875, qu'il s'était exprimé en 1868, dans l'ignorance des vrais sentiments de son grand collègue.

Les vrais sentiments de M. Gladstone? Qui les a connus? Aurait-il pu en rendre compte autrement qu'au jour le jour? Ne se sont-ils pas formés, déformés, reformés au cours des événements, selon l'impression qu'en recevait sa nature « ardente, instable, agitée, troublée », ainsi que l'a définie son meilleur biographe, M. E. Russell, son admirateur aussi, à la fois sincère et clairvoyant? Il a obéi à tant de mobiles, s'est laissé entraîner par tant de courants, qu'on le suit et l'apprécie difficilement. L'historien est devant lui dans l'embarras où se trouverait un peintre en face d'un modèle dont la physionomie changerait absolument à chaque séance. Aussi, ceux qui ont essayé de le peindre n'ont-ils, pour la plupart, choisi qu'entre deux partis : admirer tout en bloc, ou condamner tout sans merci; comme toujours, la vérité est entre ces deux exagérations. Le jugement intermédiaire aura son tour et assignera une place à M. Gladstone entre le héros infaillible, martyr de ses aspirations, et le simple rhéteur parlementaire que l'on a voulu tour à tour faire de lui.

## II

M. Gladstone naquit, selon le dicton populaire anglais, « avec une cuiller d'or dans la bouche »; peu d'hommes sont entrés dans la vie avec de tels avantages; la nature et les circonstances semblaient s'être entendues pour lui tout prodiguer. La première lui avait généreusement donné la beauté, la force, l'intelligence, les goûts élevés, les facultés qui font aimer et embellissent la vie; aux secondes, il dut la fortune, une famille honorée, toutes les facilités que l'une et l'autre procurent, et, plus tard, le succès et la gloire avec le bonheur domestique sans nuage. Et, pourtant, que lisait-on vers la fin sur ce visage resté beau jusqu'au bout? La tristesse dans les yeux, l'amertume dans le pli de la bouche. Est-il donc impossible de passer de longs jours en ce monde, sans qu'au plus exquis des breuvages se mêle un fiel dont le goût reste aux lèvres?

Nous ne voyons que la reine Victoria qui ait été aussi souvent « pourtraicturée » que son ex-ministre, et l'on se rend compte, en parcourant cette galerie d'images qui montrent, de la première enfance à l'extrême vieillesse, le même être métamorphosé par le temps, l'action et les fatigues de l'existence, quels précieux services

Digitized by Google

la photographie peut rendre à l'historien. Les peintres voient le même modèle de manières si différentes, que le simple spectateur n'arrive pas toujours à le reconnaître. La photographie, au contraire, quels que puissent être ses défauts irrémédiables, est arrivée à un tel degré de perfection et de sincérité, que, grâce à elle, on suit l'original pas à pas; le spectacle n'est pas toujours aimable et gai, mais en ce qui touche M. Gladstone, il laisse une impression de force morale et intellectuelle victorieuse, jusqu'au bout, de la matière; c'est consolant, malgré un fond de mélancolie inséparable de l'évidente vanité des choses d'ici-bas.

M. Gladstone s'est survécu à lui-même pendant plusieurs années. Rentré malgré lui dans l'ombre et le silence, a-t-il accusé les Anglais d'ingratitude? S'est-il, au contraire, rendu compte du ressentiment qui lui infligeait le châtiment pour lui si dur, même à son âge avancé, de l'inaction et de l'inutilité? En vain, il essaya de faire croire à une abdication volontaire. Tout le monde comprit que ce n'était pas un parti, mais le pays qui se retirait de lui. La cause de la rupture était bien évidente.

S'il existe encore un sentiment commun à tous les peuples, une religion vraiment universelle, c'est le sentiment et la religion de la patrie; et s'il est une nation chez laquelle tous deux soient plus forts, plus inflexibles, plus âprement passionnés que partout ailleurs, c'est la nation anglaise. Or c'est précisément à ce patriotisme intransigeant que M. Gladstone s'est heurté; il ne pouvait manquer de s'y briser. Le patriotisme, comme la liberté, pardonne beaucoup de crimes commis en son nom, il en assume souvent l'odieux avec une sorte d'inconscience; il ne pardonne jamais ceux qu'on commet contre lui. Il a fait accepter par l'Allemagne la félonie éhontée de M. de Bismarck; il a rendu la France indulgente aux fautes, aux audaces, aux outrecuidances de Gambetta; il a métamorphosé en vertus, aux yeux de l'Italie, ses ingratitudes et ses ambitions exagérées. Plus pur que tous ces patriotismes-là, celui de la France pendant l'année terrible, ce qu'on pourrait appeler « la folie de sa croix », l'a ressuscitée, a relevé sa puissance morale, forcé le respect de tous quand elle a fait sentir que l'âme de Jeanne d'Arc et de Henri IV vibrait toujours dans son corps mutilé.

L'Angleterre, avec le sens aigu de ses intérêts, des conditions vitales de sa grandeur, s'est détournée de M. Gladstone dès qu'elle a vu clairement que par lui l'unité, l'union, c'est-à-dire la force de la patrie était compromise, et pour éviter toute équivoque, le grand parti qui se formait contre lui, prit sans hésiter le nom d'*Unioniste*.

Digitized by Google

La classe populaire, elle-même, s'effraya des imprudences commises et sembla oublier les faveurs dont l'illustre vieillard l'avait comblée; avec un sens politique bien rare chez les démocraties, celle de l'Angleterre sut mettre l'intérêt général du pays au-dessus du sien propre. On avait essayé de ridiculiser le *jingoïsme* de celui que bien des gens (M. Gladstone entre autres) considéraient comme un rameau étranger, sémite, mal greffé sur l'arbre national anglo-saxon et anglican, mais à l'heure critique pour l'empire britannique, ce fut l'Oriental, l'Israélite de race qui l'emporta sur le pur Anglo-Saxon; ce fut la politique de Disraeli qui entra dans le cœur de la nation et qui remporta une nouvelle victoire, victoire d'outre-tombe, sur celle de son ancien rival.

Si la popularité de la reine Victoria est plus grande que jamais, c'est parce qu'elle a, dès l'origine, malgré les oppositions et les obstacles, avec une persévérance invincible, soutenu ce système impérial qui a fait « la plus grande Angleterre », dont les Anglais sont aujourd'hui si fiers, qu'ils défendent et développent sans relâche, au prix des plus lourds sacrifices, avec une avidité insatiable, ne reculant ni devant les sophismes ni devant les spoliations dès qu'une proie leur semble bonne à saisir.

Ce n'est certes pas le plus noble des patriotismes, mais c'est un sentiment irrésistible, aveugle comme un instinct; c'est lui qui a vaincu M. Gladstone. Toutefois ce n'est pas lui seul, comme il est facile de le démontrer en résumant cette longue carrière.

## III

Le rôle important, souvent prépondérant, qu'a joué M. Gladstone a mis une fois de plus en relief les facilités qu'offre, chez nos voisins, la vie parlementaire pour utiliser les forces vives du pays représentées par une élite intellectuelle, et l'ardeur avec laquelle les classes qu'on appelle privilégiées, usent de ces facilités, au lieu de jouir paresseusement de leurs privilèges. Il est peu d'Anglais riches et bien nés qui, ne se sentant entraînés ni vers les carrières libérales ni vers l'armée ou la marine, ne rêvent de trouver dans le Parlement l'emploi de leurs facultés et une manière de les mettre au service de leur pays.

Il en sera ainsi tant que ce service-là ne sera pas rémunéré, car, sans désintéressement, il change tout à fait de caractère.

Il en fut ainsi pour William-Ewart Gladstone.

Issu d'une antique et forte race écossaise chez laquelle l'intelligence et l'énergie étaient héréditaires, élevé par un père auto-

Digitized by Google

ritaire, exigeant, mais consciencieux et ne démentant en rien ses origines, inféodé à la politique à la fois conservatrice et progressive de Georges Canning, le jeune Gladstone ne songea pas un instant à sacrifier les dons exceptionnels que la nature lui avait prodigués, pour jouir des avantagss faciles et vains de la fortune. Plongé presque dès l'enfance dans les discussions politiques, il n'en subit pas moins la séduction des études classiques, dont le charme persistant s'est reflété dans son éloquence. Ce fut une belle jeunesse studieuse et pure, à une époque où les mœurs ne se distinguaient pas précisément par ces qualités. Eton et Oxford mirent pour toujours leur meilleure marque sur lui. Il eut la bonne fortune d'appartenir à la belle génération qui a fait une Angleterre, sous certains rapports, très supérieure à celle de sa naissance. S'il a souvent changé dans sa ligne politique, il n'a jamais varié dans ses goûts; les belles-lettres et la théologie sont restées, en dehors des affaires, ses compagnes préférées.

Dès cette première phase de sa vie, il se montra ce qu'il fut de plus en plus par la suite, autocratique, impatient de la contradiction, disposé, a dit un de ses condisciples et amis, à traiter en *vassaux* les collègues qu'il présidait à la *Debating Society* de l'Université. Travailleur acharné, très confiant en ses propres forces, doué d'une puissance de labeur extraordinaire, il parlait, à vingt ans, sans hésiter, *au nom de Dieu et de la Justice*, tels que l'un et l'autre lui apparaissaient alors. La vie lui était trop douce au début pour qu'il jugeât nécessaire d'y rien changer. Avec l'absolutisme qui fut toujours le fond et la forme de ses opinions, il exagéra la nécessité du *statu quo*, comme plus tard il poussa aux extrêmes ce qu'il appelait « les principes impérissables et inestimables de la liberté humaine ». Fils de tory, élève de l'école, puis du collège universitaire les plus aristocratiques et conservateurs d'Angleterre, Eton et Christ-Church d'Oxford, il advint naturellement qu'à l'âge où l'homme inexpérimenté, mais généreux, ouvre volontiers son cœur à toutes les utopies, à tous les rêves de perfectionnement et de bonheur social, M. Gladstone combattit ces idées avec véhémence. Le plus beau discours de sa jeunesse, selon l'ami que nous avons déjà cité, sir Francis Doyle, fut prononcé contre la réforme électorale, triomphante avec lord Grey; mesure bien anodine, pourtant, si on la compare à celles que M. Gladstone préconisa par la suite, mais qu'il dénonçait alors comme « sans scrupule, contraire à la sagesse et menaçant non seulement de changer la forme du gouvernement, mais encore de détruire l'ordre social jusque dans ses fondements ».

Il est vrai que les bourgs pourris florissaient encore, et que,

Digitized by Google

parmi les auditeurs, se trouvait le comte de Lincoln, fils aîné du duc de Newcastle, lequel duc avait « dans sa poche » le bourg de Newark. Il l'en tira, et l'offrit au jeune orateur qui, naturellement, ne put qu'approuver une si belle institution. Elle lui ouvrait, à vingt-deux ans, la Chambre des communes, et il sacrifiait sans trop de peine à l'arène politique, la carrière sacerdotale d'abord rêvée; nul doute qu'il n'y eût entrevu, de loin, l'archevêché primatial de Canterbury avant d'avoir conçu, « comme le plus beau songe que pût faire un jeune Anglais, la possibilité d'être premier ministre ».

La réforme électorale ne fut pas la seule que M. Gladstone combattit avec la violence de langage dont il ne s'est jamais départi; l'abolition de l'esclavage, l'émancipation civile et religieuse des catholiques et des israélites, les lois sur les céréales et le libre-échange eurent le même sort. Les polémiques religieuses tinrent à cette époque une grande place dans la vie de M. Gladstone; mêlé au *réveil* d'Oxford, intimement lié avec Hope Scott, Manning et Newman, il faillit être entraîné par eux dans le sein de l'Eglise catholique, mais, soit conviction, soit crainte de compromettre sa carrière politique, il s'arrêta sur la rive et laissa ses amis franchir le Rubicon sans lui.

Les luttes ardentes du moment lui inspirèrent son premier livre à sensation : *L'État dans ses rapports avec l'Église*. Désormais il comptait parmi les hommes sur qui le pays avait les yeux fixés.

## IV

L'Angleterre que M. Gladstone vient de quitter, diffère sous bien des rapports de celle qu'il trouva au début de sa vie active, et l'on ne peut nier qu'il n'ait largement contribué à ce changement. Pendant plus de soixante ans, de 1832 à 1893, il prit une part plus ou moins active et importante au maniement de ses affaires; cette longue période se partage en deux parties bien distinctes, dont la seconde fut occupée à détruire, dans la mesure très considérable de ses forces, ce qu'il avait trouvé debout, à brûler ce qu'il avait adoré, sans en excepter les prérogatives de son Église, de cette Église qu'il avait affirmé être menacée de mort en 1845, parce que sir Robert Peel faisait augmenter la dotation du collège catholique de Maynooth en Irlande.

Sa vie politique a posé une question qui n'est pas encore résolue pour tout le monde : un homme d'Etat sérieux a-t-il le droit de changer perpétuellement sa manière de penser et d'agir, selon

Digitized by Google

l'impression qu'il reçoit des circonstances? Et dans ce cas, peut-il être considéré comme un grand chef de parti, c'est-à-dire comme un guide sûr et autorisé?

M. Gladstone a établi comme une loi morale cette maxime : « Changer, c'est se développer. » Mais dans quel sens et dans quelle mesure? Qui résoudra la question? L'avenir, répondra-t-on, et les effets de ce développement. Assurément, mais en attendant, l'homme, si peu fixé sur ses propres principes, sera-t-il reconnu digne de conduire les autres hommes?

En ce qui le touchait, M. Gladstone répondit d'avance, lorsqu'il dit, en 1843 : « L'époque était contre moi, donc j'ai cédé. » A partir de cette époque, il subit plus d'impulsions qu'il n'en donna, commençant par suivre Robert Peel et Cobden dans la voie économique. Puis, un mobile d'abord latent en lui, le subjugua de plus en plus : l'ambition, le besoin du pouvoir, ce que son meilleur, son saint ami, l'évêque Wilberforce définissait : « Le malaise et l'agitation qu'il éprouvait quand il en était écarté. » Etre le premier, le maître, le *leader* devint pour lui une nécessité; de bonne foi, il ne vit plus de salut pour l'Angleterre, en dehors de lui, et l'exercice du pouvoir lui apparut comme un droit personnel.

Il écrivait plus tard à cet ami de tous les temps : « Il y a eu dans mon existence politique deux grandes morts ou transmigrations d'âme : la première très lente, pendant laquelle se rompirent les liens qui m'attachaient à mon ancien parti, l'autre très courte et subite : ma rupture avec Oxford. »

Il y eut en effet de longues tergiversations, car M. Gladstone avait cinquante ans lorsqu'il « passa son Rubicon ». Pendant ce temps, il avait si bien réussi à indisposer tout le monde contre lui, que, malgré les progrès de sa renommée, il était, en 1857, a écrit Greville, « l'homme le plus détesté du royaume ». Personne ne pouvait s'appuyer sur lui et tous s'accordaient à dire qu'il travaillait surtout à sa propre grandeur. Quatre fois il a été premier ministre et quatre fois il a dû chercher un nouveau collège électoral pour remplacer celui qui s'écartait de lui. Il faisait si bon marché des serments qu'il n'en était guère gêné : « Sans doute, disait-il, les serments ne sont pas *tout à fait sans valeur*, et il ne faut pas les mettre hors d'usage, mais il ne faut pas non plus s'y fier exclusivement. » Beaucoup de gens refusaient d'accepter cette définition nouvelle de la chose qui admet le moins la discussion et les commentaires, qui est ou n'est pas, sans phrase. Mais le règne de M. Gladstone a été, par excellence, le règne de la phrase et de la plausibilité. Ce n'était pas mauvaise foi préconçue, c'était croyance

Digitized by Google

aveugle en l'idée qui le possédait momentanément et que sa parole intarissable, habile, brillante, enveloppée autant qu'enveloppante, savait défendre à outrance.

Ses hésitations auraient pu durer plus encore, peut-être même auraient-elles abouti à un raccommodement avec son ancien parti, s'il n'avait trouvé Disraeli sur son chemin. Bien résolu à être tout ou rien, M. Gladstone reconnut qu'il n'y avait pas place pour lui et pour son grand antagoniste dans le même camp. Il s'était déjà tellement avancé vers le camp opposé, qu'il n'eut qu'un pas à faire pour y pénétrer de plain-pied. Ce pas, il le fit en 1859, lorsqu'il accepta le double poste de chancelier de l'Echiquier et de *leader* aux Communes, dans le ministère de lord Palmerston, l'un des hommes qu'il détestait le plus, qu'il avait combattu avec le plus de virulence.

Comme financier *séduisant*, M. Gladstone avait acquis une renommée exceptionnelle; comme « maître d'école des rois » et adversaire passionné de la Papauté, il avait fait ses preuves; comme orateur, il éblouissait; comme économiste radicalement opposé à ses premiers errements, il se préparait un triomphe par le traité de commerce avec la France; le temps pressait s'il voulait jouer le grand premier rôle; à cinquante ans, il est urgent de poser sa candidature. L'année 1865 fut une date mémorable dans sa vie politique; il rompit définitivement avec Oxford. La vieille Université s'était montrée patiente et indulgente pour son brillant élève, car déjà, en 1861, elle ne le trouvait pas « franc du collier », et l'évêque Wordsworth écrivait au doyen de Christ-Church : « Vous m'avez entièrement prouvé que M. Gladstone n'est pas fait pour représenter l'Université. » Elle patienta jusqu'au jour où il attaqua l'Eglise établie en Irlande. Alors elle le désavoua et il dut accepter le siège que lui offrait le Lancashire. La situation avait été tellement fausse, qu'il se sentit *démesulé* et s'en félicita hautement.

## V

Un chef parlementaire n'est jamais démesulé tant qu'il reste à son poste; il est entraîné ou poussé par les troupes qu'il prétend conduire. M. Gladstone l'éprouva comme tant d'autres. C'est à ce moment qu'il signala ses transmigrations d'âme à l'évêque Wilberforce; il en annonçait une troisième, *et ce serait fini!*

Cette troisième vint, en effet, sous forme de commandement d'un parti radical et révolutionnaire, ainsi que l'avait prédit lord Palmerston. Lorsque celui-ci mourut, il fut remplacé par lord John

Digitized by Google

Russell, qui conserva M. Gladstone comme chancelier de l'Echiquier. Wilberforce, lisant dans le cœur de son ami, ne pouvait manquer d'y voir, malgré ses déclarations sensationnelles, les chagrins, les regrets, les souffrances de l'orgueil blessé, les ressentiments dont il se défendait, le désir d'une revanche dont l'évêque s'inquiétait. Il lui appliquait les paroles si vraies de Macaulay sur Burke : « Quelle que fût la manière dont il arrivait à se former une opinion, il ne l'avait pas plus tôt adoptée, qu'il faisait de son mieux pour prouver qu'elle était légitime. Sa raison, semblable à un esprit au service d'un magicien, accomplissait toute tâche que lui imposaient sa passion ou son imagination. Sa conduite n'était pas déterminée par l'argumentation, mais il pouvait défendre la conduite la plus étrange par des arguments plus plausibles que ceux par lesquels le commun des hommes défend une opinion adoptée après la plus mûre considération. »

Aux dangers qu'engendrait une telle nature, Wilberforce voyait un frein dans la responsabilité du pouvoir suprême et pressait son ami de poser sa candidature, comme l'avait fait Canning, lorsqu'il méditait d'importantes réformes, sans nourrir néanmoins aucune arrière-pensée dangereusement subversive. « Si vous vous placez promptement, lui disait-il, à la tête d'un gouvernement, vous pourrez vous assurer le soutien de tous les vrais patriotes; vous vous resterez fidèle à vous-même, à votre *moi* primitif et le plus noble. Vous n'êtes pas un radical, et pourtant vous pourrez, si vous restez à la seconde place, être entraîné par les exigences de la politique, à conduire un parti radical jusqu'à ce que ses armées, pleinement organisées, montent à l'assaut de tout ce qui vous est le plus cher dans notre pays, puis se retournent contre vous et vous déchirent. » L'évêque se faisait des illusions sur la force de résistance de son ami. Parvenu au premier rang, M. Gladstone ne resta pas le maître de ses troupes; ce furent elles qui l'entraînèrent.

On a peine aujourd'hui à en croire ses yeux lorsqu'on lit la réponse de M. Gladstone à ces conseils si sages et si désintéressés : « *Ma résolution absolue est de ne jamais faire aucune démarche* pour m'élever plus haut dans la vie officielle, non par renoncement chrétien, ce qui ne s'appliquerait pas à la question, mais pour un double motif : d'abord l'ignorance *absolue* de ma capacité (après trente-cinq ans de vie parlementaire!); secondement (je pourrais presque dire *surtout*), parce que je suis certain que le fait d'avoir cherché à obtenir le premier rang assurerait ma perte quand je l'aurais pris! » Pourquoi? M. Gladstone eût été bien embarrassé de le dire! Mais les phrases vagues ne se comptent pas dans son répertoire.

Digitized by Google

Quelques semaines plus tard, le ministère tombait après avoir présenté un bill de réforme jugé incomplet. M. Gladstone, vaincu et content, devenait le chef indiscuté, acclamé, triomphant du parti encore appelé libéral, mais ce n'était que l'aurore d'une ère radicale. Après deux années d'opposition au cabinet conservateur, bien que forcément réformateur, de lord Derby, M. Gladstone atteignait enfin le but tant désiré, quoi qu'il en eût dit; il était premier ministre! Heureusement pour l'Angleterre, Disraeli avait eu l'idée géniale de créer la démocratie conservatrice des villes qui, trois fois déjà, en 1874, en 1886 et en 1894, a sauvé le pays des exagérations révolutionnaires.

## VI

Nous n'avons pas à refaire ici l'historique des ministères successifs de M. Gladstone; nous osons espérer que les lecteurs du *Correspondant* ne l'ont pas oublié [1]. Ce fut l'âge d'or du parti radico-libéral; seulement, M. Gladstone, député, dut encore émigrer du Lancashire à Greenwich.

Pendant quatre ans, il procéda « par sauts et par bonds » avec une telle intrépidité, il agita tant de problèmes, entreprit tant de démolitions, que ses propres troupes prirent peur et se débandèrent.

Tout le monde était essoufflé; la question d'Irlande, si imprudemment engagée, effrayait pour l'avenir; M. Gladstone sentit le sol trembler sous ses pas et découvrit tout à coup qu'il avait absolument besoin « de peser dans la retraite ses vues personnelles sur la meilleure manière de passer les dernières années de sa vie! »

Il passait la main, autrement dit la conduite du parti libéral-radical, à qui voudrait la prendre.

Il n'avait que soixante-cinq ans, se portait à merveille, et personne ne crut à sa retraite définitive; son parti, désorganisé, abandonné si cavalièrement, ne lui ménagea pas les reproches. Il n'en eut cure; une tâche selon son cœur l'appelait; il s'agissait de reprendre sa bonne épée, sa hache d'arme, et de frapper d'estoc et de taille sur *les Décrets du Vatican*. En criant : *No Popery!* il était sûr de raffermir sa popularité ébranlée.

L'insurrection bulgare, suivie de la répression barbare des Turcs en 1876, lui fournit l'occasion de renouveler ses exploits d'antan contre le roi de Naples. Il la saisit. Depuis quatre ans, il souffrait tant de voir Disraeli au pouvoir, que tout le fiel amassé dans son

[1] Les articles de Mme Dronsart, parus ici même, de juin à octobre 1892, ont été réunis en un vol. in-12, publié chez Calmann-Lévy. (N. de la R.)

Digitized by Google

cœur se répandit à flots dans ses intarissables discours, et les électeurs rappelèrent au pouvoir « Achille triomphant ». Il n'est pas de nom classique ou romantique dont on n'ait affublé l'infatigable lutteur.

M. Justin Mc Carthy lui-même est obligé d'avouer que chaque année de ce ministère si brillant au début, si radical et irlandais, « se termina par un désappointement ou un désastre ».

Premier ministre, chancelier de l'Echiquier, député pour le Middlothian (nouvel avatar), M. Gladstone échoua d'une manière désastreuse, sanglante, humiliante, en Irlande, au Transvaal, en Egypte, en Russie, en Asie Mineure, en Allemagne; il mécontenta les colonies, encouragea en Irlande, en Ecosse, au pays de Galles, des velléités d'autonomie, et lorsqu'en 1886 le pays lui retira son mandat, il s'appliqua de toutes ses forces (à soixante-dix-huit ans il lui en restait beaucoup) à rendre le gouvernement impossible aux autres. Il faut bien convenir qu'il y eut quelque chose de sénile dans la passion persistante, violente, de M. Gladstone pour le pouvoir, jusqu'à l'extrême vieillesse, dans l'obstination avec laquelle il défendit certaines idées dont un esprit aussi éclairé que le sien ne pouvait pas ignorer l'absurdité ou les périls. Devenu l'homme-lige des radicaux et des Irlandais les plus révolutionnaires, il fut ramené par eux pour la quatrième fois au ministère en 1892. Il était obligé de tout tenter pour faire donner aux uns le suffrage presque universel, aux autres le *Home-rule*. Il n'y parvint qu'à grand'peine et en déployant une énergie, voire même une violence extraordinaires à son âge.

Néanmoins, il ne retrouvait plus l'Angleterre telle qu'il l'avait laissée six ans auparavant. Elle avait vu tomber le cabinet conservateur sans satisfaction, subissant les effets d'une réforme électorale trop rapide qui faisait passer la force dominante des classes éclairées aux classes populaires. Elle avait eu le temps de réfléchir, elle avait joui (si ce n'est au Parlement) d'un calme nouveau, elle avait vu la criminalité diminuer dans des proportions énormes; elle s'était bien rendu compte des dangers auxquels on l'entraînait; elle était résolue à maintenir l'intégrité de la patrie. Pour cela, un nouveau parti considérable s'était formé, soutenu par des libéraux éprouvés comme John Bright; la mort avait décapité le parti irlandais, la mésintelligence l'avait fractionné.

Lorsqu'au prix d'efforts surhumains et de moyens peu avouables la Chambre des communes eut adopté le nouveau bill de *Home-rule*, la Chambre des lords le rejeta par dix contre un. A bien des symptômes que son expérience ne pouvait méconnaître, M. Gladstone comprit que tout se retirait de lui : pays, Chambre, libéraux;

Digitized by Google

que les immenses avantages conquis par l'Irlande et par le vote populaire, paraissaient plus que suffisants à tous ceux qui ne voulaient pas accorder à l'une l'autonomie complète et à l'autre le suffrage absolument universel.

Pour la première fois, le grand vieillard se sentit vieux, s'aperçut que sa vue s'affaiblissait, que le pays avait assez de sa politique par à-coups; il se découragea et se retira subitement, sans avis préalable. On ne fit rien pour le retenir. Mais d'abord il se donna la satisfaction suprême de lancer la flèche du Parthe à la Chambre des lords, sous forme d'anathème prophétique, mystérieux et menaçant. L'Angleterre, néanmoins, fera sagement de la conserver, car une Chambre unique, conduite par un autocrate du caractère de M. Gladstone, pourrait devenir plus qu'incommode.

Les préliminaires de la retraite du vieux ministre furent très caractéristiques de sa manière. La nouvelle, lancée le 1er février 1894 par la *Pall Mall Gazette*, causa une vive émotion dans le parti radico-libéral. M. Gladstone était à Biarritz. Pressé de questions, il répondit par un télégramme où il y avait de tout, excepté une solution définitive. La situation devenait chaque jour plus difficile; il avait, par son obéissance au parti irlandais et sa victoire toute personnelle aux Communes, dans la question du *Home-rule*, mécontenté ses partisans d'Angleterre, d'Ecosse et du pays de Galles. Depuis seize mois que le ministère existait, aucune des réformes sociales réclamées par les radicaux, dont il avait surexcité les ambitions et les espérances, n'avaient été proposées. Les ouvriers se plaignaient que son fameux programme de Newcastle, proclamé pour les besoins de sa cause lors des dernières élections, restât lettre morte; bref, comme en 1857, tout le monde était plus ou moins mécontent. Ce qu'il y avait de plus clair dans les résultats de sa longue omnipotence, c'était la prépondérance des intérêts irlandais sur les intérêts anglais et les progrès inquiétants du jacobinisme et du socialisme, facteurs nouveaux dans la politique anglaise.

Or, ces progrès n'effrayaient pas seulement la conservatrice Angleterre; ils inquiétaient M. Gladstone lui-même. Le vieil homme primitif n'était pas mort en lui. Bien qu'il prétendît être fier du surnom de démagogue qu'on lui octroyait, il était resté, au fond, conservateur et aristocrate, attaché à une foule de traditions qu'il sentait incompatibles avec les doctrines nouvelles qu'il affirmait avoir adoptées et vouloir faire triompher. Orgueilleux de sa valeur personnelle, il ne voulut jamais échanger son nom contre un titre et il y avait en lui une certaine solennité qui ne permit pas qu'on lui donnât comme à Disraeli (Dizzy), à lord Palmerston (old Pam)

Digitized by Google

et à lord John Russel (Johnny), un petit surnom familier. Il fut « le grand vieillard » et l'on n'alla pas plus loin.

Tout à coup, et plus sincèrement qu'en 1865, M. Gladstone s'aperçut qu'il succombait à la fatigue et qu'il avait amplement droit à la retraite. C'était vrai, mais ceux qu'il avait lancés à l'assaut, ne furent pas contents de se voir abandonnés dans la lutte, sans chef reconnu, sans plan de campagne arrêté, exposés à une défaite certaine, et le chef démissionnaire ne se retira pas au milieu d'un concert d'applaudissements.

Le 1er mars 1894, il adressa son dernier discours à la Chambre, sans toutefois la prévenir de l'abandon qu'il lui réservait.

L'Angleterre s'en félicita; elle n'a jamais aimé la politique « par sauts et par bonds », la politique « de table rase », à la manière de notre révolution. *Look before you jump*, « Regardez avant de sauter » a toujours été une de ses maximes favorites; on l'avait entraînée à sauter plusieurs fois sans regarder; effrayée par M. Gladstone, elle a fait machine en arrière et dans les jours difficiles que l'on traverse en ce moment, elle a lieu de s'en réjouir. Elle a repris possession de son remarquable sens pratique qui, à aucune époque de son histoire, n'a subi des assauts plus terribles qu'au dix-neuvième siècle, grâce au « grand vieillard ».

On a pu craindre, pendant quelque temps, que ce beau système de bascule pratiqué par son parlementarisme mieux que partout ailleurs, ne fût sérieusement désorganisé. Il a recouvré son aplomb et fonctionne régulièrement, malgré des modifications qui ne sont pas toutes également bonnes. On les a faites trop nombreuses et trop rapides. M. Gladstone lui-même se plaignait en 1884 de ce que la machine marchait moins bien. « On portait atteinte à la dignité et à la liberté des débats; le ton de la discussion avait baissé: la courtoisie disparaissait; la discipline des partis n'existait plus. » Tout cela était son œuvre; on ne démocratise pas les lois sans démocratiser les mœurs. Il a touché hâtivement à trop de choses, ébranlé trop de traditions, surexcité trop d'appétits; il en est résulté un antagonisme entre les diverses classes, entre les idées sages et les idées aventureuses dont les effets sont d'autant plus à redouter, qu'il a désorganisé le parti libéral raisonnable. Et cependant le travail de destruction sera plus lent en Angleterre qu'ailleurs, parce que la tradition et la nature ont toutes deux déposé dans la race anglo-saxonne un levain d'aristocratie, un besoin d'ordre dans la liberté, un sentiment de dignité de soi-même, qui la préserveront de bien des habitudes répugnant à une fierté légitime.

Digitized by Google

## VII

M. Gladstone possédait encore tant de vitalité en 1894, et il avait, depuis vingt ans, affirmé tant de fois qu'il voulait jouir désormais d'un repos bien gagné, sous les ombrages de son magnifique parc, qu'on n'aurait pas été surpris de le voir reparaître sur la scène. Pour lui, le repos avait toujours été un changement de travail et c'était d'ordinaire aux classiques, mais surtout à la théologie, aux questions cléricales qu'il revenait le plus volontiers. Il en a été de même jusqu'au bout. Un nouveau volume de *Glanures*, publié tout récemment, montre quelles ont été les occupations de ses dernières années; tous les sujets traités ont rapport à la religion, même le *Robert Ellesmere* de Mme Humphrey Ward. Voici le titre du dernier chapitre : « Soliloque et post-scriptum sur le Pape et les ordres anglicans. » Plus heureux que le pape Pie IX, Sa Sainteté Léon XIII avait gagné la plus respectueuse sympathie du grand vieillard anglais; son admiration pour les efforts du Saint-Père dans le but de rapprocher toutes les branches de la religion chrétienne, fut si chaleureusement exprimée, qu'elle porta ombrage à certains anglicans, et plus encore aux non-conformistes.

Nous ne citerons que quelques lignes de ce long travail pour indiquer dans quel esprit il a été conçu : « Quel courage il faut à un Pape, quelle élévation au-dessus de tous les niveaux d'orageux esprits de parti, quelle sincérité d'amour pour tout le troupeau chrétien, séparé ou non, pour lui permettre d'approcher l'énorme masse de souvenirs hostiles et encore brûlants dans les cœurs, et cela avec la paix pour but! Et cependant c'est ce que le Pape Léon XIII a fait, d'abord en concevant l'idée de cette enquête et secondement en décidant et assurant, par l'introduction de la capacité et de l'impartialité dans le tribunal chargé de l'investigation, qu'aucun instrument ne serait négligé, aucune garantie omise afin d'arriver, si c'était possible, à la vérité! Celui qui n'oublie pas le verre d'eau fraîche « offert à l'un de ces petits » enregistrera cet effort à la fois ardu et béni dans son initiative même. »

Ce sont là de nobles sentiments; du reste, si l'on veut donner à M. Gladstone toute l'estime qu'il mérite à plus d'un égard, c'est dans son *home* qu'il faut le voir, entouré des siens, chef de famille impeccable, aimant et aimé, maître respecté, homme d'étude infatigable au milieu de ses trente ou quarante mille volumes, fidèle au culte des anciens sans négliger les modernes, car il lisait tout, même les romans dignes d'être lus. On aime à se le représenter calmé, apaisé, oubliant les luttes, les colères, les amertumes, les

Digitized by Google

ambitions, pour n'être plus que le gentleman, le lettré, le penseur, le grand propriétaire bienfaisant, l'orgueil de son comté. « S'il plaît à Dieu, disait-il en 1896, à l'inauguration d'un chemin de fer du pays, mes derniers rapports avec l'air et la lumière auront lieu à Hawarden. » Son vœu a été exaucé. Il s'est éteint avec la soumission du chrétien, comblé d'ans, de bonheur et de gloire, dans les lieux où il avait été le plus heureux.

Vraiment édifiante et belle a été la fin de cette longue vie si remplie. Sa magnifique intelligence a conservé sa lucidité jusqu'au dernier jour. Elle a vu venir la mort heure par heure, sans une défaillance. Sa pensée, soutenue par la foi sincère et forte qui jamais n'avait subi d'éclipse, s'est tournée vers Dieu avec confiance, et les dernières paroles ont été pour prier et faire prier autour de lui. Devant une si noble fermeté d'âme, il faut écarter le souvenir des imperfections humaines et s'incliner avec respect.

La place de M. Gladstone est marquée parmi les plus illustres, sinon parmi les plus grands des hommes; il n'a été ni un Richelieu, ni un Pitt, ni un Bismarck (nous ne parlons ici que de l'homme d'Etat), mais il a laissé son empreinte sur son époque et il convient aujourd'hui d'oublier un peu ses actes téméraires et dangereux pour se rappeler la part qu'il a prise à des mesures utiles et généreuses. Le manque de pondération qui caractérisait sa nature et son talent n'aura pas été aussi périlleux pour l'Angleterre qu'il eût pu l'être pour d'autres pays, parce que les qualités qui lui manquaient sont précisément celles qui distinguent sa nation. Les événements des dernières années ont déjà prouvé que l'ébranlement causé par la politique agitée de M. Gladstone n'avait pas détruit l'équilibre de ce grand corps social autant qu'on aurait pu le craindre.

Et maintenant la parole est à l'histoire.

Marie Dronsart.

---

Digitized by Google

# TROIS FLÉAUX DE LA CLASSE OUVRIÈRE

## LA PROFANATION DU DIMANCHE
## L'ALCOOLISME
## ET LA MAUVAISE TENUE DES MÉNAGES OUVRIERS[1]

### III

Un troisième fléau de la classe ouvrière est la mauvaise tenue des ménages, due à l'inaction et à la paresse des femmes et des jeunes filles.

Ce fléau a toujours existé dans une certaine mesure, mais il prend depuis quelques années des proportions lamentables. Traversez les quartiers de nos villes habités par les ouvriers ou les villages qui entourent nos grandes usines, à toutes les heures de la journée, vous verrez des femmes et des jeunes filles groupées devant leur logement et dans l'oisiveté la plus complète. Pénétrez dans les logements des cités ouvrières ou des *casernes*, et rarement vous y trouverez l'ordre et la propreté. Presque toujours, au contraire, le désordre est lamentable, des objets de tout genre, du linge, des instruments de travail, s'étalent partout ou s'entassent pêle-mêle dans tous les coins du logis. Les vêtements de la mère de famille, ceux de son mari et de ses enfants sont en très mauvais état. La nourriture est mal préparée, ou même elle ne l'est pas du tout. Le mari revient accablé par un travail qui a épuisé ses forces, les enfants commencent à grandir, tous ont besoin d'une nourriture saine et fortifiante. Mais, pour la mère de famille, la préparation de cette nourriture est trop longue et trop pénible. Elle a préparé la nourriture qui demandait le moins de temps et de soin, ou elle est allée l'acheter au restaurant voisin, dans de mauvaises conditions à tous égards.

Le mari voudrait emporter, pour le repas de midi qu'il prendra à

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 avril et 10 mai 1898.

Digitized by Google

l'usine, une nourriture au moins suffisante. Il l'a réclamée en vain et il se décide à aller au cabaret. Quand il rentrera le soir à son logis, il le verra mal tenu, la nourriture sera encore insuffisante et mal préparée et, mécontent, irrité, il retournera au cabaret, y prendra l'habitude des boissons alcooliques et y dépensera une grande part de sa paye de la semaine.

Que font donc ces femmes pendant la journée entière, tandis que le mari travaille et gagne le pain de tous? Elles se livrent à des conversations interminables, s'entretiennent de tous les bruits qui circulent; elles boivent plusieurs fois par jour du café ou de l'eau-de-vie et renoncent complètement à leur mission d'activité et de dévouement, à leur mission de ménagères et de mères de famille.

On me racontait il y a peu de temps qu'un membre de nos conférences de Saint-Vincent de Paul avait trouvé dans un des logements qu'il visite une mère de famille couverte de vêtements en haillons, entourée de trois ou quatre enfants à demi nus. La charité de cet excellent chrétien et de sa femme s'émut devant une pareille misère. Des étoffes furent achetées pour habiller la mère et les enfants. La dévouée chrétienne coupa elle-même ces étoffes pour en faire des robes et des vêtements, et voulant donner à la mère de famille une utile leçon, elle les lui envoya avec du fil et des aiguilles, l'engageant à faire elle-même le travail de couture. Quelques jours plus tard, le membre des conférences de Saint-Vincent de Paul visitait de nouveau cette famille : rien n'était changé, la mère avait refusé de faire le moindre travail et les étoffes étaient vendues.

Cette oisiveté des femmes des ouvriers de nos usines et de nos fabriques a des attraits pour les jeunes filles de la campagne. Il en est qui trouvent très pénible le travail des champs, le soin des troupeaux et qui, ayant épousé des jeunes gens de leur village, les engagent à se rendre dans les villes et dans les usines; et il y a là une cause de plus de l'émigration de nos campagnes.

Cette oisiveté a les plus déplorables conséquences. Ces épouses et ces mères de famille perdent toute leur influence sur leur mari et leurs enfants. La femme n'est plus le guide, le modèle, le soutien et la consolation de tous. Elle donne le mauvais exemple et gémit de son impuissance. Ses reproches et ses conseils sont méprisés ou repoussés avec colère : le mari et les enfants se plaignent et leurs plaintes soulèvent des récriminations et des tempêtes. Tout est plus cher dans ce ménage si mal dirigé; les dettes s'accumulent et préparent la ruine de la famille. Les enfants sont indociles, paresseux et révoltés, l'autorité du père et de la mère disparaît avec l'estime et le respect. Les jeunes gens et les jeunes filles se trou-



Digitized by Google

vent mal à l'aise au logis et l'abandonnent le plus souvent possible. Quand ils gagnent un salaire, ils ne l'apportent pas à la mère de famille pour subvenir aux dépenses communes, et ils marcheront dans les voies déplorables où leurs parents les précèdent. Il est évident que cette oisiveté des femmes et tous les désordres qui en sont les conséquences sont une source lamentable d'immoralité.

Cette oisiveté détruit encore les habitudes religieuses. Nous voyons les ouvriers, même ceux qui passent pour indifférents ou hostiles, assister à la messe ou à quelque office religieux les jours de grande fête; leurs femmes ne les suivent pas. Ces habitudes favorisent avec une déplorable puissance les deux autres fléaux que nous avons combattus : la profanation du dimanche et l'alcoolisme; elles introduisent dans la famille tous les désordres et toutes les ruines. En vérité, il y a là un terrible fléau pour la classe ouvrière.

Le premier et le plus efficace moyen de combattre ces habitudes funestes, de restaurer la vie de famille, de retenir au logis le mari et les enfants, est de préparer, de former les jeunes filles pour qu'elles soient plus tard d'excellentes mères et des ménagères actives et dévouées.

On a voulu, de notre temps, donner aux jeunes filles même de la classe ouvrière une instruction qui ne répond ni à leur situation présente, ni à leur avenir, et qui tend à faire d'un bon nombre d'entre elles des déclassées. On a oublié le côté pratique, les devoirs indispensables et la vie réelle. Qu'une jeune fille de cette condition sache lire et écrire, tenir un petit compte, écrire une lettre que l'on puisse comprendre : voilà qui est vraiment utile. Mais ce qui est absolument nécessaire, c'est qu'elle sache diriger un ménage, faire la cuisine, coudre du linge, confectionner des vêtements; c'est que son âme et son cœur soient élevés, qu'elle comprenne la nécessité du travail, c'est qu'elle soit une bonne chrétienne, une ménagère intelligente, et, s'il se peut, une mère parfaite.

Les écoles ménagères, peu nombreuses encore en France, mais déjà très nombreuses en Belgique, donnent cet enseignement pratique. Quelques-unes de ces écoles sont annexées aux écoles ordinaires, d'autres sont établies à part. Des jeunes filles de quatorze à vingt ans qui travaillent dans les ateliers, sont réunies un jour par semaine pendant quelques heures pour recevoir cet enseignement [1]. Dans certaines de ces écoles, on paye une rétribution, par exemple, de 5 francs par mois, et on a remarqué

[1] A Tourcoing, par exemple, on reçoit dans une école ménagère plus de cent jeunes filles des fabriques les lundi, mardi et mercredi, de sept à neuf heures du soir; on leur apprend la cuisine, la couture, le repassage et la coupe des vêtements. Deux fois par an, on leur donne des récompenses.

Digitized by Google

que cette rétribution attache beaucoup plus les jeunes filles et les parents à cet enseignement et leur en fait mieux comprendre l'importance.

Un certain nombre de mères de famille ont d'abord refusé d'envoyer leurs jeunes filles aux écoles ménagères : elles étaient persuadées sans doute, mais bien à tort, qu'elles pouvaient mieux que personne former leurs enfants, ou bien elles craignaient de faire constater ainsi et leur incapacité et la mauvaise tenue de leur ménage. Les pères de famille se sont montrés beaucoup plus favorables, et bientôt les résultats ont eu raison de toutes les résistances.

Les écoles ménagères peuvent être aussi très utiles à la campagne. Combien de maisons de nos villages sont très mal tenues; l'ordre et la propreté n'y règnent point. La nourriture est souvent préparée d'une façon peu économique et très imparfaite. Si ces maisons étaient mieux tenues, les cultivateurs, les fermiers, les ouvriers des champs resteraient plus volontiers chez eux et renonceraient plus facilement au cabaret.

Mais il est souverainement important que les écoles ménagères de la campagne se bornent à enseigner aux jeunes filles ce qui leur est nécessaire de savoir dans leur condition et dans le milieu où elles sont appelées à vivre. Elles doivent préparer des ménagères et des mères de famille pour la campagne et non point des servantes pour les villes ou des ouvrières pour les ateliers [1].

Pourquoi ne donnerait-on pas dans toutes nos écoles ces notions essentielles? Pourquoi nos écoles libres, qui peuvent disposer de leur temps et de leur enseignement, ne prendraient-elles pas cette importante initiative? Pourquoi tous nos ouvroirs si nombreux de jeunes filles ne deviendraient-ils pas, dans une certaine mesure, des écoles ménagères?

Pourquoi ne donnerait-on pas aux jeunes filles de la campagne quelques notions d'agriculture en même temps que des notions de tenue de ménage? Dans un rapport très important sur l'enseignement agricole, M. Antonin Guinand, président de la Commission supérieure de l'enseignement, et vice-président de l'*Union du Sud-Est des syndicats agricoles*, cite à ce point de vue les ouvrages suivants : *Les leçons d'agriculture et d'économie domestique*, d'après le programme de l'Association bretonne; — *la Ménagère agricole à l'usage des écoles primaires*, par Barillot; — *la Première*

[1] Un grand nombre d'habitants des campagnes vont, même à des distances considérables, travailler dans les villes, dans les usines, dans les mines. Quand on leur laisse leur liberté un dimanche ou une partie d'un dimanche, ils cultivent leur jardin ou leur petit morceau de champ, parce que leurs femmes ne veulent pas les cultiver.

Digitized by Google

*année de ménage rural à l'usage des écoles de filles*, par Raquet.

Il faut que ces écoles se multiplient en France. Il en existe une à Nancy fondée par le bureau de bienfaisance. Il en existe une à Toul. Elle porte le nom d'École professionnelle; elle est dirigée par les Sœurs de Saint-Charles et a été fondée par un généreux bienfaiteur. A Dombasle, des leçons d'école ménagère sont données le jeudi à l'école municipale et à l'école libre. Tous nos orphelinats de jeunes filles sont, en réalité, des écoles ménagères [1].

J'ai sous les yeux un bon nombre de règlements des écoles ménagères de France et de Belgique. Je crois devoir insérer ici le règlement des écoles ménagères dirigées par les Sœurs de Notre-Dame de Namur, règlement approuvé par le gouvernement qui, non seulement encourage les écoles ménagères sous toutes leurs formes, mais qui leur accorde des subsides [2]. Ce règlement, très intéressant en lui-même, me paraît donner une idée très complète du but et de l'organisation de ces écoles.

### RÈGLEMENT DES ÉCOLES MÉNAGÈRES DIRIGÉES PAR LES SŒURS DE NOTRE-DAME DE NAMUR. — RÈGLEMENT APPROUVÉ PAR LE GOUVERNEMENT.

#### *Distribution du temps.*

9 heures. Théorie, c'est-à-dire explication des recettes des plats à faire, calcul des prix afin de pouvoir composer un repas sain et

[1] Le *Congrès des associations et des œuvres du diocèse de Nancy*, de juillet 1897, a émis ce vœu, dans la 4e Commission : « L'établissement d'*Ecoles ménagères* est de la plus haute importance dans les centres ouvriers; les ouvroirs pourraient être, dans une certaine mesure, transformés en ce genre d'école. Dans d'autres écoles de jeunes filles, cet enseignement pourrait être donné le jeudi. MM. les curés et les maîtresses de toutes les écoles sont priés d'insister souvent sur les devoirs des jeunes filles et des femmes à l'égard de leur famille et pour la bonne tenue du ménage : car l'oubli de ces devoirs est un des plus redoutables fléaux de la classe ouvrière. »

[2] Une circulaire du ministre de l'agriculture, de l'industrie et des travaux publics de Belgique, aux gouverneurs de province, donne des instructions très détaillées sur les écoles ménagères. Le programme déterminé par le gouvernement belge pour les écoles ménagères me paraît beaucoup trop élevé et trop compliqué pour le très grand nombre de ces écoles. Il comprend des notions de physique, de chimie, de botanique, de zoologie, de zootechnie, etc., mais il peut fournir des renseignements utiles. J'ai entre les mains un ouvrage intitulé : *De l'Ecole ménagère, cours donné à l'Ecole ménagère de Verviers*, par L. Mathieu, institutrice communale.

Cet ouvrage est un cours très complet, beaucoup trop complet même pour les écoles ménagères ordinaires, mais toutes les directrices d'école ménagère pourraient y trouver des renseignements utiles. Il pourrait servir aussi aux directrices des pensionnats et des externats pour donner ces notions nécessaires aux jeunes filles de toutes les conditions.

Digitized by Google

copieux dont le prix ne doit pas dépasser 0 fr. 20 par tête. Dans certaines localités où la vie est plus chère, le prix du repas peut être de 0 fr. 25 par personne.

9 heures 50. Marché et achat des provisions pour la préparation des mets. Les achats sont faits par les élèves dans divers magasins de la ville. On a, dans les écoles, diverses provisions ainsi que peut en avoir un ménage d'ouvriers : pommes de terre, carottes, huile, beurre, graisses, etc. Les prix pour ces différentes choses sont calculés d'après le nombre. Il y a aussi quelques provisions pharmaceutiques. On apprend aux élèves à en faire usage et à donner les soins qui incombent à la mère de famille. Pendant qu'une partie des élèves fait les achats, les autres préparent et nettoient les légumes.

10 heures 1/4. Cuisson. Pendant ce temps, copie des recettes qui sont écrites au tableau. Les élèves ont ainsi à la fin de l'année un cahier complet de recettes de cuisine qui peuvent leur être utiles. Les prix de chaque chose, la durée de la cuisson, sont notés sur le tableau. Pendant ce temps, préparation du lavage et du repassage qui se font l'après-midi.

Le samedi, nettoyage à fond.

11 heures 1/4. Préparation de la table.

11 heures 25. Consommation des aliments.

11 heures 45. Lavage de la vaisselle et mise en ordre de la cuisine.

Midi. Sortie.

1 heure 1/2. Théorie ; le lundi : hygiène ; le mardi : économie domestique.

2 heures 1/4. Lavage ou repassage du linge jusqu'à 3 heures. Mercredi, jeudi et vendredi, le lavage ou le repassage commencent à 1 heure 1/2. Les élèves peuvent apporter leur linge personnel à laver et à raccommoder.

3 heures. Raccommodage des bas et du linge, divers ouvrages à l'aiguille indispensables à toute ménagère.

4 heures. Sortie.

Les cours de cette école ménagère sont suivis par 40 élèves; 8 viennent chaque jour, et il se fait ainsi un roulement de façon que les élèves ne reviennent aux mêmes jours que toutes les six semaines. Les élèves continuent à suivre leurs classes. On ne les admet qu'après la première communion. En général, elles y restent deux ans.

*Distribution des emplois.*

*Nota.* Les numéros se tirent chaque jour à l'arrivée des élèves.

Les numéros 1, 2 et 3 vont faire les achats.

4, 5 et 6 nettoient les légumes et mettent les mets au feu.

Digitized by Google

7 procure l'eau et passe le potage.

(En Belgique, toutes les soupes sont passées au tamis et servies en purée.)

8 prépare le combustible et soigne le feu.

*Service de la table.*

1 prépare la table.
2 sert le pain.
3 cherche et verse l'eau ou la bière.
4 sert la soupe.
5 coupe et sert la viande.
6 sert les légumes.
7 et 8 desservent.

*Vaisselle.*

1 et 2 lavent la vaisselle.
3 rince.
4 et 5 essuient.
6 remet tout en place.
7 balaye la cuisine.
8 y passe le torchon.

Un mouvement en faveur de cet enseignement pratique commence à se produire dans les pensionnats et les externats destinés aux jeunes filles des classes élevées. Ce mouvement doit être encouragé, favorisé et développé[1]. Certes, je suis partisan d'une instruction sérieuse pour les jeunes filles, mais nous n'avons besoin ni de *bachelières* ni de *doctoresses*, nous avons un grand besoin de maîtresses de maison intelligentes et actives, de mères de famille connaissant leurs devoirs et les accomplissant avec dévouement. Il faut apprendre aux jeunes filles des classes élevées toutes ces obligations de la vie réelle, il faut leur faire connaître et apprécier les œuvres catholiques et les préparer à y prendre une grande part. Elles devront, comme la femme forte louée par l'Esprit-Saint, diriger leur maison dans tous les détails, distribuer le travail à leurs serviteurs, s'occuper dans leur maison de tous les intérêts moraux et matériels; il faudra que leurs doigts sachent tenir le fuseau et qu'elles mettent la main aux grandes œuvres : *Manum suam misit ad fortia et digiti ejus apprehenderunt fusum*[2].

[1] Je connais autour de moi des pensionnats et des externats dirigés par des religieuses où on donne des prix de *tenue de maison*, où l'on enseigne tout ce qui s'y rapporte : couture, cuisine, achat de tout ce qui est nécessaire à un ménage, etc. J'aime à croire que ce mouvement existe ailleurs.

[2] Prov. XXXI, 19.

Digitized by Google

Cela vaut mille fois mieux que de transformer l'instruction et l'éducation des jeunes filles, pour leur apprendre à quinze ans ce que leurs mères et leurs grands'mères, qui valent certes bien les générations nouvelles d'épouses et de mères qu'on veut nous former, n'ont su qu'après leur mariage. Cela vaut mille fois mieux que de leur donner « des leçons de morale *complètes* et de leur enseigner une *dogmatique de l'amour* [1] ».

Un grand et puissant moyen de combattre ce fléau est d'établir des associations de mères de famille, de mères chrétiennes dans les classes populaires, et aussi des associations de jeunes filles.

[1] Voy. l'ouvrage intitulé : *Nouvelle éducation de la femme*. Cet ouvrage est plein, je le crois, de bonnes intentions, mais aussi d'illusions. D'après cet ouvrage, les institutrices laïques et surtout congréganistes qui ont dirigé jusqu'à présent l'instruction et l'éducation des jeunes filles ne sont pas capables de remplir cette mission. Il faut le nouvel *Institut des Dames du préceptorat chrétien*, qui donnera l'instruction et l'éducation dont j'ai indiqué les points essentiels. On apprendra tout cela aux institutrices, afin qu'elles l'apprennent à leurs élèves, on leur fera admirer « le style merveilleux et enchanteur » de Renan, de Michelet, de George Sand et de Musset. Des grands devoirs dont je rappelais tout à l'heure la suprême importance, il n'en est même pas question!

Un autre ouvrage qui traite de l'éducation des jeunes filles vient de paraître avec une couverture et des titres qui rappellent ceux des romans à sensation. Il repose tout entier sur plusieurs affirmations absolument inexactes. — 1° Il est absolument inexact que les congrégations enseignantes de femmes voient le nombre de leurs membres et des élèves de leurs pensionnats et de leurs écoles diminuer : c'est le contraire qui est vrai. Les statistiques établissent, en particulier, que, malgré tous les avantages présents et futurs offerts aux élèves des établissements laïques et toutes les influences mises à leur service et l'obligation imposée aux fonctionnaires de leur confier leurs enfants, les élèves des établissements congréganistes sont plus nombreuses que jamais, et dans un grand nombre de localités, les élèves des écoles qui leur font concurrence sont réduites à des chiffres dérisoires. Prétendre le contraire, c'est braver l'évidence. Si les lycées de filles ont relativement plus de succès, ils le doivent aux bourses et aux demi-bourses, à toutes les faveurs accordées ou promises. — 2° Il est absolument inexact que les religieuses congréganistes soient, surtout depuis un bon nombre d'années, au-dessous de leur mission d'enseigner. Les congrégations qui ont des progrès à réaliser à ce point de vue peuvent obtenir ces résultats par les moyens que d'autres ont employés jusqu'à ce jour, sans recourir à la fondation d'une école normale dans les conditions que présente ce projet. Il existe, d'ailleurs, à Paris, un *Institut normal catholique de jeunes filles*, rue Jacob, 39, qui a été loué par Notre Saint-Père le Pape et approuvé par un bon nombre d'évêques. — 3° Il est absolument inexact que le clergé et les catholiques doivent favoriser le développement excessif que l'on tend à donner de plus en plus à l'instruction des jeunes filles, et en particulier aux jeunes filles de la classe moyenne et de la classe ouvrière. On arrivera ainsi à supprimer les vraies

Digitized by Google

Ces associations touchent le cœur des mères. Des exhortations et des conseils très pratiques leur sont donnés. Elles s'unissent volontiers afin de prier avec plus de ferveur et de puissance pour leurs enfants. On peut encore ajouter à ces avantages spirituels et moraux les avantages de la mutualité.

Ces réunions leur font mieux connaître et mieux apprécier leurs devoirs, les mérites et la grandeur de leur mission. Elles reviennent plus fortes, plus patientes, plus douces et plus dévouées au foyer de la famille. Elles reprennent avec un courage renouvelé leur tâche souvent si douloureuse.

Les patrons doivent user de toute leur influence pour combattre ce troisième fléau. Leurs femmes et leurs jeunes filles doivent former et diriger des comités destinés à fonder ou à développer les écoles ménagères, les associations de mères chrétiennes, de mères de famille, des patronages de jeunes ouvrières. Les visites que font quelques-unes d'entre elles aux ouvriers, aux femmes et aux enfants malades, les témoignages de leur affection et de leur dévouement peuvent avoir une admirable puissance. Quelle magnifique mission à accomplir! Quels résultats heureux elle a obtenu partout où elle a été entreprise! Pourquoi n'est-elle pas accomplie par tous les patrons et par leurs familles?

Le clergé a ici encore de grands devoirs à remplir. C'est à lui surtout qu'il appartient d'enseigner et de rappeler aux femmes et aux jeunes filles des ouvriers leurs devoirs essentiels, d'établir ces associations qui maintiennent les pratiques de la foi et de la vie chrétienne et qui peuvent contribuer à rétablir la vie de famille. C'est au clergé qu'il appartient de fonder, avec le concours des chrétiens généreux et des congrégations religieuses enseignantes des écoles ménagères. Un grand nombre des prêtres qui consacrent leur zèle et leur ministère aux classes ouvrières sont convaincus que ce troisième fléau est plus redoutable encore que les deux autres et s'efforcent de le combattre.

Mais on dira : les femmes ne sont pas absorbées pendant la journée entière par les soins de leur ménage; pendant que le mari est à l'usine, que les enfants sont à l'asile ou à la salle d'école, que fera la mère de famille, après avoir mis en ordre son petit logement et donné à la préparation de la nourriture, au soin du linge et

maitresses de maison et les vraies mères de famille pour faire des déclassées exposées à tous les périls.

Je me bornerai à ajouter que la religieuse qui a publié cet ouvrage n'a obtenu ni l'*approbation* de son évêque et de ses supérieures, ni l'assentiment de sa congrégation. L'auteur a donné son nom sous cette formule assez étrange : *Madame Marie du Sacré-Cœur.*

Digitized by Google

des vêtements le temps qu'ils réclament? D'autre part, le travail des femmes hors de chez elles est une source de désordre, il est la négation des devoirs de la mère de famille. Ce travail ajoute, sans doute, une ressource au salaire, souvent bien restreint, du père et du mari, mais dans certaines régions, ce travail est préféré à celui des hommes, il tend à le remplacer peu à peu, de telle sorte que les hommes sont menacés de rester inoccupés et, par conséquent, sans salaire. Je ne puis songer à traiter, en ce moment, de si graves problèmes, mais je tiens à dire que la solution la plus heureuse à tous égards et la plus complète, serait de donner aux femmes et surtout aux femmes mariées, un travail qu'elles accompliraient à domicile, qui leur permettrait d'être fidèles aux soins de leur ménage et qui serait suffisamment rémunérateur pour ajouter aux ressources de la famille [1].

M. Gladstone a dit que celui qui trouverait le moyen de retenir les femmes au foyer domestique en leur procurant une occupation lucrative serait un des plus grands bienfaiteurs de l'humanité. La solution de ce problème est-elle impossible? Il est des régions de la France où dans les villes, les bourgs et les villages, les femmes et les jeunes filles s'occupent, en dehors du temps consacré aux soins du ménage, à coudre des gants, à filer la soie, etc. Dans certaines parties de la Lorraine, la confection des broderies et des dentelles, quoique beaucoup moins importante et moins rétribuée qu'autrefois, fournit encore quelques ressources. Dans ces conditions et sans travailler toute la journée, ces travaux peuvent donner 0 fr. 60, 0 fr. 80 ou 1 franc de gain par jour. Mais les grands magasins qui gagnent des millions par an imposent, pour la couture du linge, pour certaines broderies, de telles conditions qu'une femme ou une jeune fille, habiles et actives, et travaillant toute la journée arrivent à peine à gagner 0 fr. 30 ou 0 fr. 40, et encore elles doivent fournir le fil. Il y a là une violation des droits de la justice, une odieuse et criminelle spéculation que la presse devrait dénoncer et que l'opinion publique devrait flétrir [2].

Les femmes des patrons de nos usines, d'autres femmes charitables et dévouées, les associations des dames de charité et des mères chrétiennes de la classe élevée ne pourraient-elles pas s'en-

[1] L'*Office central des œuvres de bienfaisance*, fondé par M. L. Lefébure, compte parmi les œuvres qu'il a créées et qu'il soutient l'*Œuvre du travail à domicile pour les mères de famille*, qui mérite tous les encouragements et tous les concours, et qu'il faudrait établir dans nos centres ouvriers.

[2] L'expérience démontre que le travail de la broderie et des objets de luxe inspire le goût du luxe, et détermine les femmes et les jeunes filles qui s'y adonnent à abandonner les travaux des champs et du ménage.

Digitized by Google

tendre pour procurer du travail aux femmes des ouvriers? Ne pourraient-elles pas, comme cela s'est fait à Mulhouse, traiter avec les fabriques de toile et de tissage, et, après avoir elles-mêmes découpé les pièces pour en faire du linge et des vêtements, confier aux femmes des ouvriers le travail de couture qu'elles surveilleraient et qu'elles dirigeraient, et enfin trouver des maisons de commerce qui accepteraient de mettre en vente ce linge et ces vêtements.

Je m'étonne que cette question du travail des femmes à domicile n'ait pas attiré d'une façon toute spéciale l'attention des hommes et des congrès qui s'occupent des questions ouvrières. Il faut le redire encore : réformer la vie de l'ouvrier, apprendre à la femme à se consacrer aux soins du ménage, arracher l'ouvrier au cabaret, l'habituer à l'épargne, et avant tout rétablir la vie de famille en la rendant chrétienne : voilà le premier, le plus grand et le plus puissant remède contre les maux de la classe ouvrière.

J'ai fini, j'ai touché à bien des questions. Je l'ai fait avec une indépendance complète et sous l'inspiration de convictions profondes. Je ne me dissimule pas que la lutte contre le triple fléau que j'ai dénoncé sera longue et difficile, qu'elle exigera des efforts énergiques et une invincible persévérance. Mais cette lutte s'impose comme un grand devoir à tous ceux qui s'intéressent à la classe ouvrière et à l'avenir de notre pays. Il faut unir dans cette lutte tous les moyens, toutes les forces, toutes les influences, toutes les intelligences et tous les cœurs. Il faut multiplier les démonstrations, faire appel aux intérêts les plus élevés et aux plus nobles sentiments, invoquer le respect de soi-même, la responsabilité morale, l'amour de la famille et de la patrie. Il faut unir la science à la religion, l'autorité des lois de l'État aux revendications de la presse et au mouvement de l'opinion publique, les efforts des patrons et la bonne volonté des ouvriers, à l'action du clergé et de tous les hommes de cœur. Il faut que tous nous marchions à cette grande croisade, pacifique, bienfaisante, nécessaire, pour Dieu, pour le peuple et pour la France.

Ch.-F. Turinaz, *évêque de Nancy.*

---

Digitized by Google

# LA GUERRE D'ESCADRE

## ET LA GUERRE DE COURSE

---

Il y a deux manières de se battre sur la mer.

Ou bien les adversaires ayant formé deux flottes imposantes les lancent l'une vers l'autre à travers l'Océan. Elles se rencontrent, elles s'entre-choquent et se brisent. C'est la *guerre d'escadre*.

Ou bien les marins divisent leurs forces au lieu de les concentrer; ils évitent les grands combats au lieu de les chercher; ils courent sur toutes les mers; ils arrêtent le commerce de l'ennemi; ils livrent à ses vaisseaux dispersés des combats de détail; ils lui font partout une chasse acharnée et sauvage. C'est la *guerre de course*.

Il est admis aujourd'hui que la guerre d'escadre est celle des peuples civilisés : c'est donc à elle que notre marine se prépare, et c'est pour elle que tous les grands Etats dépensent chaque année des millions. La guerre de course, au contraire, est considérée comme une institution barbare : c'est la guerre des aventuriers et des pirates, et l'on a bien fait, croit-on communément, de l'abolir au congrès de Paris, en 1856.

Ce n'est pourtant pas là une opinion unanime. Quelques-uns, et non des moins autorisés, pensent tout juste le contraire. Pour eux, la guerre d'escadre a fait son temps; la guerre de l'avenir, c'est la guerre de course.

Les événements qui se déroulent aujourd'hui dans la mer des Antilles ne paraissent pas destinés à trancher le débat d'une manière définitive. Aucun des deux adversaires n'était prêt, quand les hostilités ont commencé, à faire sérieusement la course, ni même à livrer de classiques batailles rangées, et nous assistons seulement à une série d'escarmouches, dont l'issue probable sera l'intervention des puissances.

Il en sera tout autrement quand des champions comme la France,

Digitized by Google

l'Angleterre ou l'Allemagne se trouveront en présence. Alors la question sera vraiment posée, et, du même coup, résolue; on saura vite, sans discussion possible, quel est le meilleur mode de guerre maritime.

Des officiers appartenant aux différentes armées navales de l'Europe, soucieux de ne point faire, ce jour-là, l'expérience à leurs dépens, se sont préoccupés depuis longtemps de cette importante question, qu'ils ont traitée d'une manière très complète, au point de vue technique.

Nous avons pensé que l'histoire aussi pourrait fournir des éléments d'appréciation; nous l'avons interrogée, et ce sont les résultats de nos recherches que nous nous proposons d'apporter ici, en déclarant dès à présent que nous avons été amenés à conclure en faveur de la course.

## I

Si les marins du monde entier ont livré, dans l'histoire, tant de mémorables batailles rangées, c'est qu'ils avaient pour le faire de bonnes raisons qui n'existent plus aujourd'hui. Les causes de ces glorieux combats ont, en effet, disparu pour toujours et les résultats que cherchaient les belligérants sont devenus à tout jamais irréalisables. La guerre d'escadre était tantôt une guerre de *conquêtes maritimes* et tantôt une guerre de *conquêtes terrestres*, et elle ne peut plus être, à notre époque, ni l'une ni l'autre.

Nous ne lui ferons pas d'autre procès.

Ainsi séparée de son passé, la moderne guerre d'escadre, sera comme un arbre détaché de ses racines, car c'est du passé seulement qu'elle tire encore aujourd'hui tout son prestige et sa vie même.

En ces matières, on est esclave, même à son insu, de l'histoire. Comment songer aux luttes futures, sans être tenté de s'en rapporter presque exclusivement aux anciennes? Non seulement les profanes ignorent où nous conduiront les prochains conflits, mais pour les plus avisés eux-mêmes, le mystère est à peu près insondable. Alors les soldats et les marins, estimant que les meilleures raisons ne valent point la bonne et vieille raison de l'expérience, ont un culte pour le long récit de guerres sans fin qu'est l'histoire. Ils l'aiment parce qu'ils ont besoin d'elle pour s'instruire, et aussi parce qu'elle sent la poudre et que cette odeur les grise. Nos lieutenants, dans leurs rêves, veulent devenir des Bonaparte et nos enseignes des Tourville; quant aux hommes, les héros dont on leur raconte la vie, les batailles dont les noms sont inscrits sur leurs drapeaux, les récits des vieux qu'ils se transmettent de bouche en bouche, voilà

Digitized by Google

ce qui, au jour solennel, les fera courir à la victoire. Telle est la puissance de l'histoire que nous sommes tous remplis d'elle, non seulement les soldats et les marins, mais les hommes d'Etat eux-mêmes, et par-dessus eux, ce grand public qui est le souverain maître à notre époque et qui ne veut connaître, pour approuver les yeux fermés tout ce qu'on prépare, d'autre raison que celle-ci : « On a toujours fait ainsi. »

Cette raison n'est pas nécessairement bonne. Nous nous proposons de prouver que, dans l'espèce, elle est mauvaise, et, pour cela, de montrer d'abord que la guerre d'escadre, dont on invoque si volontiers le passé, a été pendant de longs siècles une guerre de *conquêtes maritimes*, ce qu'elle ne peut plus être aujourd'hui, en aucune façon.

La liberté des mers, dont nous jouissons depuis cent ans à peine, nous ayant fait oublier les mœurs barbares qui régnaient tout récemment encore sur l'Océan, il ne sera pas inutile de rappeler en quelques mots ce qu'on entendait naguère par des conquêtes maritimes.

Il n'y avait, sur les flots, avant le siècle où nous vivons, aucune sécurité pour les navigateurs. L'anarchie sur toutes les mers était complète et permanente. Qu'ils y fussent ou non officiellement autorisés, les navires marchands ne manquaient jamais les occasions de se faire la chasse, et comme les gouvernements ne pouvaient rester indifférents à ces querelles privées, au-dessus de la guerre des particuliers, il y avait la guerre des Etats.

Ceux-ci, en vérité, ne se bornaient pas à faire la police de l'Océan pour protéger leurs nationaux; ils avaient une autre ambition, qui était de conquérir, chacun pour soi, tout ou partie du vaste empire des mers. Et cet empire des mers n'était pas un vain mot, comme aujourd'hui, ni une figure, ni une image, car ceux qui avaient eu l'audace ou la force de ceindre leur front de la couronne maritime entendaient bien être les souverains maîtres et faire la loi dans le domaine du vieux Neptune, comme tout monarque en ses Etats.

Venise, la première, avait prétendu régner dans la Méditerranée, ayant reçu d'un Pape ce beau royaume. Alexandre III lui avait dit, au douzième siècle, en remettant à son doge un précieux anneau : « Epouse la mer avec cet anneau, et qu'elle te soit soumise comme l'épouse l'est à son époux. » Et la République orgueilleuse avait accepté volontiers cette excessive souveraineté.

Plus tard, un autre Pape avait imaginé de diviser l'Océan tout entier en deux parts égales entre les marins espagnols et les portugais, que la découverte des nouveaux mondes avait jetés par mil-

Digitized by Google

liers sur l'Atlantique. Et la fameuse bulle de ce pontife, bien que son objet fût de pacifier la mer, avait consacré définitivement le principe funeste qui devait être la cause de tous les grands conflits maritimes de notre histoire. Cet Océan, dont il disposait aussi aisément que du territoire d'une province, il le considérait solennellement comme un empire, et cet empire, pareil à tous les autres, allait avoir désormais ses tyrans, ses conquérants et ses guerres.

Cependant, il ne faut pas prendre tout à fait à la lettre les expressions pompeuses dont se servaient les souverains pour justifier les violences intéressées auxquelles ils se livraient. Ce qu'ils ambitionnaient lorsqu'ils rêvaient de devenir, par la conquête du plus chimérique des empires, les maîtres de l'Océan, c'était moins une domination politique pareille à celle qu'exerçaient les anciens Romains dans la Méditerranée qu'une suprématie purement commerciale. Leur orgueil n'était certes pas insensible à la vaine gloire de tenir nominalement sous le joug l'immensité des flots, mais de même que la cupidité était la cause première des scènes de brigandage que les marchands commettaient tous les jours, c'était aussi la cupidité qui faisait éclater la plupart des conflits entre les puissances. Au lieu de la concurrence pacifique que nous connaissons aujourd'hui, il y avait autrefois, en réalité, entre toutes les nations maritimes, ce qu'on pourrait appeler une *concurrence armée*.

Tel est le tableau des mœurs qui régnaient alors sur l'Océan. On le voit, tout navigateur était pour les autres un rival, et tout rival un ennemi. Pour faire ces fameuses conquêtes maritimes que nous ne connaissons plus, tous les moyens paraissaient bons, et l'on se disputait avec acharnement les routes commerciales, qu'on érigeait fastueusement en empires privés et fermés, quand on s'en était emparé. Rien ne ressemble moins à la grande plaine liquide où s'entre-croisent, à l'heure actuelle, des milliers de marchands, que cet orageux et turbulent domaine, dont nos ancêtres s'arrachaient les lambeaux.

Bien entendu, ces vieilles mœurs, si spéciales, si étranges et, depuis cent ans, si démodées, engendraient des combats qui devraient nous paraître aujourd'hui non moins étranges et non moins démodés. Notre siècle, grâce à Dieu, ne ressemble guère aux précédents; et nous savons qu'il est bien rare que les mêmes institutions s'accommodent à la fois de temps si différents; voilà comment, si nous parvenons à montrer que la guerre d'escadre convenait à merveille au sauvage régime heureusement aboli, et qu'elle était, par excellence, la guerre des *conquêtes maritimes*, nous aurons fait, ainsi que nous le disions en commençant, la moitié de son procès.

Digitized by Google

Ces fameuses batailles rangées, dont le souvenir enorgueillit encore à tel point nos marins qu'ils rêvent de les imiter, les champions de jadis les livraient pour conquérir les routes de l'Océan, pour écraser des marchands rivaux, pour assouvir enfin leurs convoitises et servir leurs rancunes commerciales. La pire condamnation de la guerre d'escadre, c'est le rôle même qu'elle a joué dans les siècles, ce sont ses succès, ses triomphes, c'est, à la vérité, son histoire tout entière.

De cette histoire, l'origine elle-même est instructive. Les marins du commerce, trop souvent attaqués, avaient pris de bonne heure l'habitude de ne jamais s'aventurer seuls sur l'Océan. Ils se réunissaient en convois nombreux et puissamment armés, et se faisaient souvent escorter par quelques vaisseaux de guerre. S'emparer de pareilles flottes était chose tentante, mais point facile. On s'y essayait pourtant, et c'est pour cela que les États furent obligés, à la fin, d'envoyer sur les principales routes suivies par les navigateurs de véritables forces militaires, avec la mission de protéger les convois des nationaux et, en même temps, de faire la chasse à ceux des étrangers. Entre ces escadrilles, des combats s'engagèrent, et voilà comment, peu à peu, par une délégation toute naturelle, c'est à elles que les marchands confièrent le soin de jouer, dans l'intérêt de leur négoce, la partie finale et décisive.

Les grandes guerres commencèrent donc, et tous en attendirent le résultat avec une anxiété d'autant plus grande que chacun, escomptant le succès, avait caressé de plus beaux rêves. L'emporter, en effet, dans des rencontres de ce genre, c'était donner indirectement un coup mortel au trafic maritime de l'adversaire; c'était détruire à la fois un grand nombre de ces puissants vaisseaux dont les gouvernements avaient besoin pour protéger leurs nationaux; c'était garantir l'impunité aux corsaires qui, désormais, poursuivraient sans pitié les marchands rivaux et les supplanteraient dans leur commerce; c'était enfin se couvrir d'un prestige dont on tirerait parti pour terroriser les marins du monde entier, leur imposer des lois, et, comme on disait alors, se conduire envers et contre tous en vrais *Rois* de la mer.

On comprenait si bien l'importance capitale de ces sortes de joutes navales, que, dans tous les camps, on les préparait de longue main, ouvertement. Chacun désirait même, comme en de véritables tournois, non seulement arriver au champ de bataille avec toutes ses forces, mais y rencontrer aussi toutes celles de l'adversaire. On savait prendre son temps et choisir sa saison, et quand, de part et d'autre, on considérait que le moment de la rencontre était venu, le grand duel commençait, presque à date fixe. Voilà l'explication

Digitized by Google

de ce qui nous étonne le plus dans les batailles rangées : nous n'y voyons que le choc stérile de deux puissantes escadres qui veulent s'entre-détruire; nous comprenons les soldats qui se battent pour occuper ou conquérir un territoire, mais nous ne savons que penser des marins qui vont au feu, sans autre but que de se tuer les uns les autres; nous nous demandons ce qu'ils gagnent, hors la gloire, à ces sanglants exploits. Ce qu'ils y gagneraient aujourd'hui, nous ne savons; mais, au temps passé, ils avaient l'espoir, très légitime, de conquérir ainsi la toute-puissante suprématie maritime.

Il faut reconnaître cependant que cet espoir était souvent déçu. C'est, en effet, le second caractère de la concurrence armée qui existait autrefois sur la mer d'avoir non seulement donné naissance à des guerres navales, mais de les avoir rendues interminables.

C'est sur quoi l'on ne saurait trop insister. Si l'exemple des batailles maritimes de l'ancien régime est désormais sans valeur parce qu'on les livrait dans un but qui a cessé d'exister, ce n'est pas seulement ce but, ce sont aussi les extrémités où on recourait pour l'atteindre qui seraient aujourd'hui condamnables. On vivait dans un état de guerre permanent qui ne serait pas tolérable à notre époque, parce qu'on ne pouvait pas, la querelle étant ouverte, parvenir à l'étouffer.

Des deux moyens dont on peut user pour supplanter des rivaux, et qui consistent ou bien à les devancer soi-même, ou bien à les refouler en arrière, lorsqu'on a choisi le premier, on reconnaît bientôt que la tâche est rude et l'on est forcé de se borner à une avance de quelques pas; mais si c'est le second parti qu'on a préféré, les ambitions deviennent rapidement insatiables; on ne sent plus ici de limites à ses forces; plus on frappe et plus on est tenté de frapper, et comme l'emploi de la violence irrite ceux qui en sont les victimes et les pousse aux représailles, le régime des concessions réciproques devient impossible, et chacun, piqué, veut non seulement écarter ses concurrents, mais les faire disparaître tout à fait.

Jamais donc, en de pareils conflits, il ne peut y avoir un vainqueur content de ses victoires, ni un vaincu acceptant sa défaite. Après chaque campagne, l'œuvre est à recommencer. Tandis que, sur terre, toute guerre a sa conclusion naturelle dans un traité, on ne consent jamais à admettre que le dernier mot, sur mer, ait été dit. Et c'est comme cela que la même rivalité, qui donna naissance un jour aux guerres d'escadres, les fit renaître sans cesse pendant près de quatre siècles.

Si l'on écarte les Espagnols et les Portugais, dont le règne ne dura qu'un jour, parce que ni les uns ni les autres n'étaient de taille à

Digitized by Google

défendre leur trop lourde couronne maritime, trois puissances surtout livrèrent jadis des batailles navales. L'une en vint à croire fermement qu'elle avait reçu de la Providence la mission de faire, à elle seule, le commerce du monde entier : c'était l'orgueilleuse Angleterre. La Hollande, plus modeste, espérait pourtant conquérir pour ses seuls marchands, à l'exclusion des étrangers, la LIBERTÉ dont elle était fière à bon droit d'être seule à défendre la cause. Quant à la France, bien qu'elle ait surtout nourri, du moins au temps de Louis XIV, le rêve d'une sorte de suprématie politique, le but qu'elle poursuivait aussi plus particulièrement était bien le monopole du commerce sur toutes les mers.

Il faudrait pouvoir parcourir, en des lignes rapides, le récit de cette mémorable rivalité pour bien comprendre à quel point les mœurs d'autrefois différaient des nôtres, et les guerres interminables qu'on pouvait faire alors des passagères et foudroyantes rencontres qui éclateront peut-être dans l'avenir. Ces temps troublés, que nous ne revivrons plus, il importe de les bien connaître, car, à ne retenir du passé que les grands coups d'épée sans se soucier de l'enjeu pour lequel on les donnait, ni des circonstances où se trouvaient les combattants, on risquerait fort de s'égarer et de prendre pour d'impérieux exemples des souvenirs assurément vénérables, mais irrémédiablement vieillis.

Rappelons seulement qu'après une lutte de dix ans entre l'Angleterre et la Hollande, Louis XIV, prenant part à la lutte, fit trois campagnes merveilleuses, où tous les champions firent également des prodiges, sans qu'aucun d'eux, malgré les plus sublimes efforts, parvînt à terrasser les autres. Les Hollandais paraissaient pourtant anéantis après les défaites que nous leur avions infligées en Sicile, les Anglais étaient presque exterminés après les journées de Bantry-Bay et du cap Bévéziers. Vain espoir! la déroute de la Hogue vint montrer au grand roi que ses rivaux n'avaient point désarmé, et peut-être ne désarmeraient jamais.

La querelle cependant pouvait être longue, mais pas éternelle. Peu à peu les rivaux, pris de découragement, se retirèrent de l'arène, qui resta finalement à celui, plus habile ou plus patient, qui sut y demeurer le dernier. Faut-il ajouter que c'était l'Anglais qui devait remplir inévitablement ce rôle avantageux? Nos voisins, en effet, sont les seuls qui soient assez dégagés des préoccupations du continent, et assez soucieux de sauvegarder leurs immenses intérêts maritimes pour pouvoir soutenir victorieusement une lutte qui se résout, après tout, en une question de temps et une question d'argent. Quoi qu'il en soit, c'est seulement au dix-huitième siècle que cet empire des mers, pour lequel on s'était si cruellement battu,



Digitized by Google

fut enfin attribué, non toutefois sans conteste, à l'un des champions. Celui-ci garda sa proie le mieux possible pendant près de cent ans, écartant avec ses flottes toutes-puissantes les courageuses escadres qui tentèrent parfois de lui en ravir une part.

Aujourd'hui, ce long règne est terminé pour toujours. Certes, on dit encore que les Anglais sont les rois de l'Océan. Mais cette royauté ne ressemble guère à ce qu'elle était jadis. L'immensité de leur empire colonial, l'étendue de leurs relations de commerce, la situation même de leur territoire métropolitain qui ne peut, dans son isolement, suffire à tous leurs besoins, imposent à nos voisins l'obligation d'être les premiers navigateurs du monde. Ils aiment cette vocation maritime, ils en sont fiers, ils en supportent courageusement les conséquences. Qui songerait à les en blâmer?

Ce dont il faut, en tout cas, les féliciter, c'est d'avoir à tout jamais renoncé aux mœurs barbares des derniers siècles. Celles-ci, par la force des choses, ont disparu sans retour possible. Dans l'état actuel du commerce international, chacun tient à la liberté des autres tout autant qu'à la sienne, et la concurrence pacifique a définitivement remplacé la sauvage concurrence armée de nos ancêtres.

Bref, la mer est libre et n'a plus de maîtres. Il ne peut donc plus être question de s'en emparer, et le temps des conquêtes maritimes est passé.

## II

Cependant, il court sur le rôle des flottes militaires certaines idées qu'il faut combattre. On entend dire tous les jours que les armées de mer sont faites pour aider les armées de terre, les appuyer, les compléter; on parle volontiers d'actions parallèles ou d'actions convergentes; on se représente de merveilleux débarquements et de faciles conquêtes d'îles, de provinces, de colonies : on prend les marins pour des soldats, et les escadres pour des régiments.

Et s'il en est ainsi, il arrive que c'est justement la faute de l'histoire qui a toujours un malin plaisir à tromper ceux qui l'interrogent légèrement. Il faut donc la questionner avec beaucoup de soin et lui demander si les flottes de guerre qui ne feront plus de conquêtes maritimes, peuvent, au moins, comme les autres armées, faire des *conquêtes terrestres*.

Malheureusement, ceci va nous forcer à remonter jusqu'à l'antiquité, dont il faut dire un mot très court, qu'on voudra bien nous pardonner.

En ce temps-là, les marins, en effet, ressemblaient, à s'y

Digitized by Google

méprendre, à des soldats. Le bon Hérodote nous raconte que les Perses partaient en guerre avec 1207 trirèmes et 3000 navires de charge, et ces gros chiffres, à voir les choses de près, n'ont rien de très surprenant. La Méditerranée, pour le vieux monde, c'était la « mer intérieure ». Tous les peuples vivaient au bord de ses eaux célèbres. Ces îles, ces presqu'îles, ces rivages découpés, ces côtes fameuses où s'est déroulée toute l'histoire ancienne, on ne pouvait les envahir et s'en rendre maître qu'à condition d'y aborder d'abord avec de puissantes armées. De là le besoin d'équiper des multitudes de navires, nous allions dire de transports, pour conduire ces foules au combat. Comme les côtes étaient entièrement dépourvues de défense, on atterrissait aisément, on tirait les bateaux sur le rivage, et les rois s'en allaient avec leurs marins d'occasion, se battre sur la terre. Certes, il y avait des luttes sanglantes qui éclataient en mer. Quand Athènes fut détruite, ses habitants coururent se réfugier sur leurs vaisseaux, et les Perses, montant sur les leurs, vinrent leur livrer un combat qui est resté fameux. Mais peut-on dire, en vérité, que ce jour-là il y ait eu une véritable bataille maritime? Entre la côte athénienne et l'île de Salamine, la flotte de Xerxès était entassée sur plusieurs rangs, barrant hermétiquement le passage, comme un immense pont sur lequel les mêmes soldats continuaient avec les mêmes armes les mêmes combats que sur le continent. L'abordage était, en effet, le principal mode de bataille, et la lutte s'engageait non point comme aujourd'hui entre les vaisseaux eux-mêmes, mais entre ceux qui les montaient, ce qui est tout différent.

Mais c'est surtout dans leurs causes et dans leurs résultats que les joutes navales ressemblaient exactement aux combats de la terre. C'était toujours la rencontre de deux grandes armées dont l'une voulait envahir, et l'autre protéger le territoire d'une île, d'une province, d'une colonie. Ainsi, quand il était victorieux, l'envahisseur continuait son chemin avec tous ses vaisseaux et tous ceux qu'il avait pris à l'ennemi et faisait aisément sa conquête. On ne livrait donc pas sur la mer, comme il arriva plus tard, des guerres purement commerciales et maritimes, mais, comme sur la terre, des guerres de conquêtes, des guerres d'influence ou des guerres civiles : tel fut, par exemple, le fameux combat naval d'Actium, qui se termina par la chute d'Antoine et le triomphe d'Octave. L'histoire maritime se confondait avec l'histoire générale à ce point qu'elle s'y perdait : on peut dire que l'histoire maritime n'existait pas.

Ainsi, entre les batailles qu'on livrait sur la terre et sur la mer, il n'y avait point de différence. Les unes et les autres avaient même but, même personnel, mêmes armes et mêmes effets. Le décor seul

Digitized by Google

était changé, et les flottes de guerre n'étaient que le prolongement sur l'eau des grandes armées terrestres.

Evidemment, nos vieux marins ont, à leur insu, l'esprit hanté de ces lointains souvenirs quand ils se préoccupent du présent. Mais ils oublient que tout ce qui était vrai jadis ne l'est pas nécessairement aujourd'hui. Une révolution considérable devait, en effet, s'accomplir dans les choses maritimes, vers la fin du moyen âge, et les batailles navales allaient non seulement prendre un nouveau caractère, mais perdre celui qu'elles avaient eu jusque-là.

Pour le bien comprendre, revenons aux Anciens. Chez eux, la vraie guerre maritime, telle qu'on la fît plus tard, était donc tout à fait inconnue. Même les nations qui tiraient de la mer toutes leurs ressources ne livraient jamais de batailles navales, et les Phéniciens, qui couvraient la Méditerranée de leurs navires marchands, se contentaient de prêter des flottes aux peuples belliqueux qui les leur demandaient. Tout au commencement de notre ère, c'était la même chose. Les Vénitiens, qui avaient un commerce maritime considérable, ne perdaient pas leur temps et leur argent en vaines batailles, et ils consentaient seulement à confier des navires, moyennant un prix exorbitant, aux croisés qui n'étaient point des marins. La guerre navale n'était donc pas faite par les hommes de la mer : ils étaient même les seuls, entre tous, qui ne la fissent pas.

Cela ne devait pas durer. Nous avons vu, en effet, qu'après la découverte des nouveaux mondes, les différents marchands d'Europe, simples rivaux d'abord, irréconciliables ennemis ensuite, se mirent finalement à se quereller les uns les autres, en plein Océan, comme on fait sur la terre entre peuples voisins.

Mais ce qu'il faut ajouter, c'est qu'au moment même où elle devint ainsi une lutte purement maritime entre marchands, pour la conquête des routes commerciales, la guerre sur mer cessa tout à coup de pouvoir rendre aux conquérants de la terre les mêmes services que par le passé.

Les grandes batailles navales de l'histoire moderne ont éclaté au seizième siècle, et surtout au temps de Louis XIV. Or, à cette époque, on ne se battait presque plus avec des galères, encore moins avec des trirèmes. L'artillerie avait été inventée et la tactique navale bouleversée. A la lutte sur les vaisseaux avait succédé la lutte des vaisseaux, au duel de l'homme, celui de ses flottes, et une pareille révolution n'avait pas été sans conséquences. Le canon, qui mutile les navires du vainqueur comme ceux du vaincu, rendit vaines désormais toutes les tentatives de débarquement et d'occupation. Après un glorieux combat, celui qui avait triomphé rentrait au port avec sa flotte délabrée, et la campagne était close. D'autre

Digitized by Google

part, ces vaisseaux de fort tonnage qu'on construisait déjà n'étaient pas de ceux qu'on tire sur le rivage à la manière des héros grecs. D'ailleurs le canon gardait les côtes et tenait les escadres à distance de la terre. Les marins en étaient décidément réduits à se battre entre eux, sur la grande mer, et pour elle seule.

C'est ce qu'ils firent en effet. Cependant on ne renonce pas en un jour à des traditions séculaires. Les souverains d'alors, liés au passé comme nous le sommes tous, voulurent encore faire la guerre comme on la faisait chez les anciens, et l'on vit, une fois de plus, que ce ne sont pas les hommes qui font les révolutions, mais les révolutions qui se font toutes seules, malgré les hommes.

C'est ainsi que Louis XIV, dont il faut bien parler encore, puisque c'est sous son règne qu'ont été livrées les guerres navales les plus considérables de notre histoire, fit trois campagnes maritimes, l'une en Hollande, l'autre en Sicile, la troisième en Irlande, alors qu'il eût beaucoup mieux fait de se battre toujours au milieu de l'Océan le plus loin possible des rivages. Malheureusement il avait rêvé d'envahir les Pays-Bas par les côtes en même temps que ses soldats franchiraient le Rhin; il avait rêvé de prendre la Sicile aux Espagnols et d'en devenir le suzerain; il avait enfin rêvé de rétablir en Irlande le roi Jacques II dont les Anglais ne voulaient plus.

Les événements lui montrèrent cruellement son erreur, et il apprit à ses dépens que ses escadres n'étaient pas faites, comme les flottes de l'ancien monde, pour envahir des territoires ni pour occuper des îles, ni pour relever des dynasties déchues, mais seulement pour envahir la mer, pour l'occuper, et pour établir au besoin sur elle son omnipotente dynastie. Les Hollandais qui avaient un instant redouté l'invasion des marins de France en furent quittes pour la peur. La Sicile, après les exploits de Du Quesne et ses éclatantes victoires, resta aux Espagnols. Jacques II enfin, aidé par Seignelay, par Château-Renault et par Tourville, demeura le plus malheureux des prétendants.

La leçon était dure, mais méritée. Elle serait dure surtout pour nous, si d'aventure nous nous exposions à la mériter aussi. Louis XIV, en effet, avait au moins cette excuse quand il tentait avec ses flottes d'appuyer sa politique de conquêtes européennes qu'il aidait en même temps à l'écrasement de ses rivaux de la mer. Nous n'aurions plus aujourd'hui la même compensation. Puisque nous ne pouvons plus songer à faire des conquêtes maritimes, il nous importe beaucoup de savoir si décidément le temps où l'on faisait, avec des vaisseaux, des conquêtes terrestres est également passé.

Or, à cet égard, les échecs que subirent les flottes françaises du

Digitized by Google

dix-septième siècle sont d'autant plus instructifs que nos marins étaient plus vaillants et plus souvent victorieux. Toutes les déceptions qu'ils éprouvèrent étaient inévitables. Elles avaient une même cause, et cette cause, loin de disparaître avec le temps, n'a fait au contraire que de s'aggraver, à mesure que les hommes ont perfectionné leurs armes.

Les marins, depuis qu'il y a des canons sur les vaisseaux et le long des rivages, suivent nécessairement le sort de la coque de bois ou de fer qui les porte sur l'eau. Quand un navire a essuyé le feu pendant toute une journée, quand il a craché lui-même tous les boulets qu'on avait accumulés dans ses flancs, il est grand temps qu'il rentre au port. Ceux qui le montent se battraient encore et finiraient par épuiser la bataille et par profiter de la victoire. Mais le vaisseau refuse de servir, et on se sépare avant le triomphe définitif ou la défaite finale. C'est ce que Tourville exprimait lui-même en ces termes très clairs : « Il est impossible que deux armées qui ont combattu ne soient obligées de chercher des mouillages propres à se raccommoder, et l'année passée, quoique nous ayons eu l'avantage, nous fûmes obligés de venir au Havre pour nous raccommoder et fortifier un peu nos mâts, qui n'eussent pas été en état de soutenir un coup de vent si on eût tenu la mer plus longtemps que nous ne fîmes. »

Ainsi les victoires maritimes les plus complètes et les plus éclatantes sont fatalement inefficaces.

Sur terre, quand une armée est victorieuse, elle se répand à travers le territoire ennemi, et fait subir aux habitants sa lourde domination. Plus les soldats sont exténués, et plus pesant est leur repos sur le sol occupé. Plus ils sont privés de ressources, et plus ils en tirent des vaincus. Ceux-ci, lassés, se décident finalement à traiter; le vainqueur leur impose ses conditions et leur dicte sa loi; puis il s'en retourne et va jouir, dans la paix, des fruits de sa victoire.

Sur mer, il ne peut pas en être ainsi, car on n'occupe pas les flots. Tandis que la terre s'affaisse sous le talon du conquérant, l'Océan ne connaît qu'un maître, c'est lui-même. Vainqueurs et vaincus sont après la bataille à la merci de son caprice, et il les disperse, leur pardonnant à peine d'avoir un instant mêlé leur tapageuse colère à la sienne. Si l'un des champions a triomphé, la gloire est assez belle! Qu'il s'en retourne et qu'il ne songe pas à exiger un traité. Le battu ne signe que lorsqu'on lui tient la main; or, les marins ont, après la bataille, d'autres soucis que celui-là.

Voilà pourquoi Louis XIV, dont on nous pardonnera de dire un dernier mot, ne fut jamais récompensé de ses efforts, bien qu'il

Digitized by Google

eût fait pour sa marine les plus grands sacrifices. Colbert et Seignelay réunis arrivaient à la taille de Louvois; les budgets des armées de terre et de mer étaient également considérables; il y avait sur les vaisseaux, comme à la tête des régiments, des hommes intelligents et braves; Du Quesne et Tourville étaient de la même école que Turenne et que Condé : les victoires des premiers étaient aussi belles que celles des seconds, et pourtant le puissant monarque qui faisait sur terre tant d'utiles exploits, ne parvint sur mer à la réalisation d'aucun de ses rêves, même les plus légitimes et les plus modestes. Il faut donc le proclamer hardiment : de toutes les conquêtes que Louis XIV avait tenté de faire avec ses navires, celle de l'empire des mers était la seule qui ne fût pas chimérique. Et s'il échoua dans cette colossale entreprise, c'est parce qu'il détourna trop souvent ses flottes de leur véritable mission, en les lançant dans de vaines aventures.

D'ailleurs, l'histoire tout entière de notre longue rivalité avec les Anglais n'est qu'un long enseignement, toujours le même, dont il serait bien téméraire de ne pas vouloir profiter; jamais les guerres d'escadres ne se sont terminées par l'occupation efficace et définitive d'un territoire; jamais les marins, quand ils ont été vaincus, n'ont été forcés de subir les conditions de leurs vainqueurs; jamais, hors la monstrueuse et désormais irréalisable suprématie maritime, les batailles navales n'ont donné le moindre avantage aux peuples qui les ont livrées.

Au dix-huitième siècle, nos voisins d'outre-Manche, qui étaient en plein triomphe, commirent la faute d'entreprendre des descentes en France et notamment à l'île d'Aix, à Cherbourg et à Saint-Malo; mais, après quelques échecs, ils comprirent combien ces expéditions étaient vaines et dangereuses. Les grands succès des marins anglais ne devaient pas leur ouvrir le continent, mais seulement nous fermer l'Océan, ce qui était bien suffisant.

Nos ennemis n'ont jamais fait autre chose, en effet, pendant un siècle entier, que de s'attaquer à nos navires et de chercher à les briser au risque de briser les leurs dans le même choc. Seulement, il y avait toujours dans leurs ports de nouveaux agrès pour remplacer ceux que le canon avait détruits, de nouveaux vaisseaux pour renforcer les escadres affaiblies, et de nouvelles flottes pour écraser à tout jamais les misérables débris des nôtres. C'était uniquement l'anéantissement de notre marine qu'ils désiraient. Notre pavillon les gênait et ils entendaient le chasser de toutes les mers. Ils ne pouvaient ni ne voulaient atteindre aucun autre résultat.

Quant à nous, nous étions desservis par nos gouvernants, qui

Digitized by Google

comprenaient mal leur devoir, et nous le fûmes jusqu'à la fin, puisque Napoléon lui-même commit la faute de se servir de ses vaisseaux pour conquérir l'Egypte, et, comme on faisait au temps d'Hérodote, tenta de s'emparer avec ses flottes du territoire imprenable de la vieille Angleterre elle-même. Il fut sévèrement puni de son erreur, et le vainqueur de Marengo et d'Austerlitz apprit à nos dépens, à Aboukir et à Trafalgar, combien il s'était mépris sur le rôle des escadres.

Il faut bien saisir, en effet, la véritable portée de ces deux fameuses journées qui clôturèrent avec trop d'éclat notre histoire maritime.

Ce furent pour les Anglais deux grandes victoires, mais quand ils eurent détruit nos vaisseaux, ils furent forcés de s'en retourner avec les leurs, qui étaient déchiquetés et tenaient à peine la mer.

Ce furent pour nous deux grandes défaites, mais nous n'y perdîmes pas autre chose qu'un nombre plus ou moins considérable de mauvais navires. Elles arrivaient à la fin d'une longue série de batailles semblables où, depuis près de cent ans, les mêmes Français avaient été éternellement vaincus et les mêmes Anglais éternellement vainqueurs, et elles ne méritaient point par elles-mêmes d'avoir plus de retentissement que les autres.

Ce qui fit, dans le même temps, grand bruit en Europe et dans le monde, ce fut surtout le misérable dénouement des fastueuses entreprises de Napoléon en Egypte et à Boulogne. Mais quand le succès de pareilles expéditions est lié au sort de quelques navires qui se battent sur une côte éloignée, on peut dire, en vérité, qu'elles se seraient fatalement écroulées d'elles-mêmes comme des châteaux de cartes qui s'abattent au moindre souffle. La conquête de l'Egypte et celle de l'Angleterre étaient toutes deux impossibles, et devaient échouer, quoi qu'il arrivât. Ainsi en sera-t-il toujours lorsque, en dépit des enseignements de l'histoire, on tentera de semblables aventures avec des armées navales.

Quand, après la chute de l'Empire et les traités de 1815, la paix générale vint enfin donner un peu de repos à l'Europe épuisée, chacun se renferma chez soi et répara de son mieux les désordres qu'avait causés la guerre. On s'abstint de tout ce qui pouvait raviver les vieilles querelles, et l'Angleterre elle-même, sans jamais déclarer qu'elle renonçait à ses anciennes prétentions sur la mer, parut les oublier.

Son tacite consentement a donc, à la fin, donné la consécration définitive au grand principe de la liberté de l'Océan.

Aussi la guerre d'escadre est-elle inconnue dans notre histoire contemporaine, puisqu'elle n'est pas autre chose, depuis la fin du

Digitized by Google

moyen âge, que le moyen de conquérir un empire qui a cessé d'exister. L'Océan n'a été troublé, dans ce siècle, que par quelques batailles isolées, mais jamais par de grandes guerres. Les conflits maritimes, désormais sans objet, ne se sont pas renouvelés, et l'on a vu seulement éclater quelques duels sanglants et stériles entre les flottes des Etats qui étaient occupés d'autre part à se disputer un coin de la terre.

Et comme les belligérants, les yeux tournés vers les frontières, ne pouvaient pas en même temps soutenir leurs escadres, celles-ci sont restées inutiles, comme dans la guerre franco-allemande et dans le récent conflit gréco-turc, ou bien, comme à Lissa, elles ont donné aux marins une belle victoire dont ni les soldats ni les diplomates n'ont profité.

Deux fois seulement, dans ce siècle, les batailles d'escadres ont été utiles à ceux qui les ont gagnées. A Navarin et à Ya-Lu, les vainqueurs ont paru tirer profit de leurs succès maritimes. Cependant, ne nous y trompons pas. Dans ces deux circonstances, il n'y eut point ce qu'on peut appeler des batailles, mais plutôt des exécutions, ce qui n'est pas la même chose. Les Turcs et les Chinois vinrent d'eux-mêmes livrer leurs mauvaises flottes aux coups de leurs ennemis, et ceux-ci ne firent qu'engloutir ou disperser des vaisseaux qui ne méritaient pas de se mesurer avec les leurs. Ces deux événements eurent un grand retentissement, mais ils n'auraient pas eu d'autre effet si les soldats n'avaient aussitôt écrasé, par de fécondes victoires, les mêmes peuples arriérés qui se faisaient battre sur l'eau.

Quel profit les marins américains tireront-ils de leur éclatant succès de Cavite? L'avenir, sans doute, nous l'apprendra. Ils paraissent, en attendant, très embarrassés de leur victoire. S'ils ont anéanti la flotte des Espagnols, ils n'ont pas pris, et ne prendront pas les Philippines : leur tâche est bien finie.

En résumé, les batailles d'escadres n'ont pas joué dans ce siècle le même rôle considérable que dans les précédents. Il semble qu'on les ait faites par tradition et, disons-le, par routine, parce qu'on avait des navires et qu'il était naturel, en cas de conflit avec une puissance en ayant également, de les lancer les uns contre les autres.

Nous avons cherché à montrer que les marins d'autrefois avaient des raisons plus sérieuses pour se battre.

Ceux d'aujourd'hui ont peut-être aussi les leurs, dont nous nous garderons de médire. Mais ces raisons, alors même qu'elles seraient excellentes, sont des raisons nouvelles que l'histoire ne connaissait pas, et que l'expérience, seule infaillible, n'a jamais contrôlées.

Digitized by Google

## III

Le jour où l'Océan devint libre, un grand calme succéda pour toujours à la tempête séculaire. Une ère pacifique s'ouvrit enfin et des mœurs meilleures vinrent remplacer les anciennes dont tout le monde était las.

C'est cette importante révolution qu'il faut considérer d'abord, si on veut bien comprendre quelle est la guerre nouvelle qui convient aux temps nouveaux.

Le principe de la liberté des mers a fait couler beaucoup d'encre; on a voulu l'expliquer de mille manières très ingénieuses; on a souvent parlé notamment de la fluidité de l'eau qui la rend aussi insaisissable que l'air et aussi peu susceptible d'une appropriation effective, et l'on a cité avec admiration cette jolie phrase de Mme de Staël : « Si les vaisseaux sillonnent un moment les ondes, la vague vient effacer aussitôt cette légère marque de servitude, et la mer reparaît telle qu'elle fut au jour de la création. »

La vérité, c'est que nous n'avons nul besoin d'occuper les flots : nous ne saurions qu'en faire. Nous avons, au contraire, grand besoin de pouvoir les traverser en toute liberté, quand il nous plaît; et voilà comment, si la mer est libre et doit l'être, ce n'est point à cause de sa nature, mais comme les routes et les chemins de la terre, à cause de sa destination.

Sur cette route, comme sur tant d'autres, il y a une guerre élémentaire qu'on a toujours connue : c'est la guerre des détrousseurs qui, dans l'espèce, s'appellent les corsaires, et c'est une guerre tellement naturelle et tellement propre à la mer, comme à tous les grands chemins, que désormais, les autres modes de se battre ayant fait leur temps, c'est à elle qu'il faudra bien revenir, comme à la guerre maritime par excellence.

Reprenons d'ailleurs, dans son ensemble, l'histoire de cette route, afin d'en tirer un enseignement. Nous avons vu qu'au début les peuples se rencontraient sur la mer et s'y heurtaient lorsqu'ils la traversaient en foules nombreuses, pour aller se répandre sur des territoires nouveaux ou porter la guerre chez des ennemis. Mais le canon, avons-nous dit, eut bientôt fait de rendre impossibles ces belliqueuses émigrations, et depuis la fin du moyen âge, l'immense voie liquide n'est plus sillonnée que par des marchands. Pourquoi les marchands d'autrefois livraient de grands combats, nous l'avons vu. Pourquoi ils en livreraient encore dans l'avenir, il est plus difficile de le deviner.

Sous le bienfaisant régime de la liberté de la mer, ils se sont, en effet, peu à peu multipliés à tel point qu'aujourd'hui c'est d'eux

Digitized by Google

seuls que la plupart des Etats tirent leur prospérité, leur richesse, leur vie même. Il est donc permis de rêver qu'un jour ou l'autre, sur ces grands espaces neutres où ils ont tous le même souci de voguer paisiblement, ils renonceront à s'entre-tuer. Nous savons que déjà le temps n'est plus où certains Etats, plus ambitieux que les autres, pouvaient, en frappant à coups prémédités et répétés sur tous leurs adversaires, et en livrant sans cesse de grandes batailles rangées, attenter à une liberté que tout le monde est d'accord aujourd'hui pour respecter. Mais la civilisation n'a pas encore aboli ces querelles d'un jour, que nul ne saurait prévoir ni empêcher et qui peuvent éclater, à la moindre occasion, avec une foudroyante soudaineté.

Ainsi, il y aura encore dans l'avenir des conflits maritimes dont les marchands, seuls habitants de la mer, seront fatalement les seules victimes. Quel emploi pourra-t-on faire, en effet, des forces considérables que les puissances accumulent dans leurs arsenaux et dans leurs ports pour en faire pendant la paix une perpétuelle menace plus redoutable et plus efficace que la guerre elle-même? Tentera-t-on, comme jadis, de s'emparer des territoires ennemis? A-t-on rêvé encore, après tant d'éclatantes leçons, d'opérer des débarquements sur le sol étranger? Tout cela, cependant, n'est que chimère et nos voisins d'outre-Manche eux-mêmes, s'ils ont un juste souci de fortifier terriblement leurs rivages et ceux de leurs colonies, savent qu'ils ne pourront rien contre les nôtres.

On se souviendra donc que depuis longtemps les flottes ne servent plus qu'à détruire d'autres flottes; on livrera, avec des vaisseaux, les seuls combats que puissent livrer des vaisseaux; on ne fera pas une guerre bâtarde, mais une guerre purement maritime.

Seulement, comme il faudra bien tirer un profit immédiat de ces rencontres forcément passagères, on ira droit au but. Au lieu de la destruction intéressée, méthodique, à longue échéance, de la marine marchande d'un concurrent qu'on voulait faire disparaître à tout jamais, ce qu'on cherchera, ce sera la destruction rapide des navires marchands d'un ennemi qu'on voudra soudainement ruiner ou affamer. Le lourd et majestueux appareil de la guerre d'escadre convenait à nos ancêtres qui voulaient faire mourir leurs rivaux lentement, mais sûrement. La guerre de course ne tuera pas l'adversaire dont le commerce pourra prendre en toute liberté un nouvel essor après la paix, mais lui fera, dès le premier choc, une vive blessure qui le forcera à demander merci.

Cette guerre-là, ce ne sera pas, comme l'ancienne, un attentat illicite à l'intangible liberté des mers. Ce sera mieux ou pis, comme on voudra : ce sera un pur acte de brutalité. Mais la guerre a-t-elle jamais été autre chose?

Digitized by Google

Sur la terre, c'est en s'emparant des provinces et des villes qu'on a raison de son adversaire. Sur la mer, ce ne peut être qu'en s'emparant des innombrables marchandises qui la traversent.

Telle est la leçon qui se dégage de l'histoire de la mer. Il n'y aurait pas eu, jadis, une guerre de course, que l'histoire nous commanderait de l'inventer.

Cependant, puisque nous avons la bonne fortune de pouvoir évoquer le glorieux souvenir de toute une lignée de corsaires, nous allons essayer de préciser notre pensée et de la compléter en nous reportant d'abord au vieux temps des Jean Bart et des Surcouf.

Une première remarque s'impose : si l'on peut citer avec fierté les exploits de Forbin et de Jean Bart, ceux de Duguay-Trouin et de Cassard, ceux de Surcouf et de Souville, on est pourtant obligé de reconnaître que la course n'a jamais été féconde dans le passé comme on voudrait qu'elle le soit dans l'avenir.

Jusqu'au dix-septième siècle, l'institution était restée quelque peu barbare. A la faveur des guerres continuelles qui troublaient le continent, les marchands, sur la mer, se battaient tous les jours, et de ces temps lointains, il est resté un souvenir confus de brigandages merveilleux, de fortunes soudainement édifiées, et surtout d'audacieux exploits qui ont défrayé les vieilles chroniques, et qui feront longtemps encore le bonheur des romanciers et des poètes.

Au temps de Louis XIV, il est vrai, il en était tout autrement, et la course, qui avait été la guerre de chacun, était devenue subitement une guerre nationale. Mais nos marins faisaient en vain des prodiges; ils ne changèrent en rien le cours des destinées de la France; ils n'exercèrent sur les grands événements de la politique aucune influence sérieuse; ils ne hâtèrent la conclusion d'aucun traité; bref, ils passèrent à côté de l'histoire sans pouvoir y entrer.

Ce fut exactement la même chose sous la Révolution et sous l'Empire. Tandis que nos flottes étaient réduites à l'impuissance, nos corsaires s'en allaient individuellement au milieu de cet Océan dont les Anglais prétendaient être les maîtres, et tenaient haut le pavillon français. Non seulement des particuliers armaient en course pour leur compte et cherchaient à s'enrichir aux dépens de l'ennemi, mais des officiers, à la tête de quelques pauvres frégates, sillonnaient la mer en tous sens, protégeant nos convois, s'emparant de ceux de l'ennemi, secourant nos colonies, remportant enfin sur des escadres entières les plus invraisemblables victoires. Cependant, tous ces hauts faits restaient stériles, et les Anglais demeuraient plus que jamais les rois de la mer.

Il y a de tout cela une explication très simple que voici : le

Digitized by Google

corsaire d'autrefois était un être complexe : c'était en même temps un pirate, un armateur et un soldat. De ces trois hommes qui se confondaient en lui, un seul, le dernier, mériterait de fixer notre attention, et ce sont pourtant les deux autres qui l'attirent davantage. Ce brigand qui faisait la guerre pour s'enrichir, voilà ce que nous admirons surtout dans le corsaire, ne voyant d'une aussi belle figure que certains traits étranges qui la déparent.

Car si la course n'a jamais rien donné dans le passé, c'est d'abord et surtout parce qu'elle était une guerre irrégulière, semblable en tous points à celle qu'auraient pu faire de véritables bandits. Sous prétexte de réhabiliter un brave homme qu'on comprend mal de nos jours et que beaucoup de gens s'obstinent à considérer comme un exécrable forban, on serait peut-être tenté d'en faire un petit saint. Ce serait une faute. Il faut prendre les corsaires comme ils sont et reconnaître qu'ils se plaisaient trop souvent, par instinct, à massacrer, à piller, disons le mot, à « pirater ». C'est la raison d'une vieille confusion, très fâcheuse, qui règne encore entre deux termes qui, pourtant, ne sont pas synonymes. Les corsaires d'autrefois se vantaient eux-mêmes naïvement de « faire la piraterie », et l'on commet couramment aujourd'hui la même erreur.

Ces marins qui ressemblaient tant aux pires écumeurs de la mer étaient, comme bien on pense, assez mal disciplinés. Ils partaient en campagne selon leur caprice, et pourchassaient l'ennemi un peu partout, sans autre souci que de faire personnellement de beaux coups. Deux fois seulement, on les vit se multiplier à l'infini, et s'élancer tous ensemble, en foules nombreuses, de tous les ports de France, notamment de Dunkerque et de Saint-Malo. C'était après le désastre de la Hogue et, plus tard, au temps de la Révolution. Dans ces deux circonstances, ils unirent véritablement toutes leurs forces dans un but commun. Mais il était trop tard! Ce qu'ils faisaient là, c'était une guerre glorieuse, mais fatalement impuissante : c'était la guerre du désespoir, celle qu'on se décide à tenter encore quand on est vaincu et qu'on n'a plus d'autre ressource que de lâcher sur l'ennemi, pour le harceler et l'irriter, les derniers bâtiments qu'on a pu trouver dans les ports.

Tout cela ne prouve pas que l'institution soit mauvaise, mais seulement que les corsaires ne savaient pas en tirer parti. Ne nous hâtons pas de condamner ce qu'il suffit peut-être de corriger. L'histoire nous apprend que la course, pour être efficace, doit être une guerre régulière, et que les marins ne doivent pas être des pirates : si les corsaires de demain tiennent compte de ces avertissements et s'ils s'appliquent à ne pas renouveler les fautes de leurs ancêtres, la nouvelle guerre qu'ils feront sera féconde, et les insuccès

Digitized by Google

d'autrefois auront seulement servi de leçon, non de présage.

Si un jour, ainsi que nous le promettent les partisans de la course, l'État a des croiseurs-corsaires et s'il dispose en outre d'un grand nombre de ces paquebots qui sont assez rapides pour ne craindre aucun vaisseau de guerre et assez puissants pour nuire aux autres navires marchands; s'il doit exister une tactique de la course et, chose profondément ignorée de nos vieux héros, ainsi que des Espagnols et des Américains d'aujourd'hui, une stratégie de la course; si, au lieu de les laisser courir à l'aventure, on envoie les marins sur les principales routes de l'Océan pour y occuper certains postes qui leur auront été assignés; si enfin, comme pour toute autre guerre, on fait aussi pour celle-là un plan de mobilisation, et si on compte surtout, pour le succès, sur l'habileté avec laquelle ce plan aura été conçu, et sur la rapidité avec laquelle les corsaires en l'exécutant arrêteront dès le début des hostilités tout le commerce de l'ennemi, l'instrument dont on usera ainsi sera certes autrement puissant et autrement efficace que celui dont disposaient naguère les grands Etats lorsqu'ils délivraient des lettres de marque à des aventuriers.

Mais ce n'est pas tout. Regardons sous une autre face ce personnage fabuleux qu'on appelait le corsaire. C'était, nous l'avons dit, un marchand, pis encore, un marchand rapace et âpre au gain. En faut-il davantage pour expliquer tout à fait la stérilité de la guerre qu'il faisait?

Sous le couvert du droit exorbitant que lui conférait le roi de courir sus aux ennemis, ce marchand commettait les derniers abus, étant bien sûr, au retour de sa campagne, de pouvoir jouir au grand jour des richesses qu'il avait volées avec l'autorisation royale. Ainsi la course était presque toujours pour ceux qui la pratiquaient une excellente affaire. Les plus honorables familles de tous nos ports de mer ont fait leur fortune dans ces entreprises hasardeuses; les bourgeois s'associaient pour armer des navires; les pauvres eux-mêmes apportaient leur pécule, et tout le monde s'enrichissait avec les prises qu'on faisait sur l'ennemi. Il est tellement vrai que les corsaires étaient des « armateurs » en même temps que des « pirates » que, dans le langage, on les désignait indifféremment sous un de ces deux noms.

La guerre était ainsi déviée de son vrai but; on en faisait une question d'argent, et l'on se souciait surtout, quand on s'était emparé d'un navire, de le piller ou bien de l'amariner et de le conduire dans un port. De là des difficultés de tout ordre, du temps perdu, des occasions manquées. Les prises étaient des *impedimenta* qui paralysaient les corsaires, et la guerre, sans cesse interrompue, languissait et ne finissait jamais.

Digitized by Google

Que prouve tout cela, sinon qu'on commettait autrefois des fautes qu'on peut parfaitement éviter aujourd'hui. Ecartons encore l'exemple des Américains et des Espagnols, qui n'étaient pas préparés à la course, et qui d'ailleurs ne sont point libres de faire la guerre à leur façon, étant surveillés par les grandes puissances. Au contraire, supposons que certains Etats, qui font aujourd'hui partie du concert européen, se mettent en guerre à leur tour, les uns contre les autres. En vérité, croit-on que ce jour-là, ils se gêneront beaucoup pour observer les règles qu'ils ont coutume d'imposer aux faibles? A cet égard on est très franc de l'autre côté de la Manche, et l'on ne cache pas les projets qu'on nourrit. Qu'on détruise donc, si on fait la course, ainsi qu'on l'enseigne ouvertement chez nos voisins, tous les bâtiments qu'on trouvera sur sa route, sans jamais se laisser arrêter par des préoccupations de lucre ou des considérations de sentiment; qu'il n'y ait plus de cargaisons saisies, mais seulement des cargaisons englouties; qu'on poursuive sans merci la marchandise ennemie sous tous les pavillons, et le pavillon ennemi, quelle que soit la marchandise qu'il couvre; qu'ainsi, tout le commerce maritime des belligérants étant subitement arrêté, ceux des champions qui, les premiers, sentiront la famine ou la ruine soient obligés de passer par les conditions des autres, et alors on pourra peut-être reprocher à la nouvelle guerre d'être impitoyable et cruelle, mais non point, comme jadis, d'être toujours et fatalement inefficace.

Il est facile maintenant de comprendre pourquoi la course ne donnait pas aux souverains des résultats vraiment dignes des efforts qu'elle leur coûtait.

A la vérité, son temps n'était pas venu. Si on voulait nous passer un paradoxe, nous dirions hardiment que c'est le jour même où on a cru l'abolir qu'on lui a donné sa forme définitive.

Les signataires du congrès de Paris de 1856 ne condamnèrent en effet que la « lettre de marque », c'est-à-dire ce droit qu'on conférait à des particuliers d'aller chercher fortune aux dépens de l'ennemi; mais ils ne proclamèrent ni l'inviolabilité de la propriété privée en mer, ni l'interdiction pour les Etats de faire la course avec leurs flottes de guerre. Le corsaire de demain ne sera donc plus ni ce pirate ni ce marchand que les historiens se plaisaient d'ordinaire à nous dépeindre, mais il sera comme toujours un soldat, et il ne sera plus que cela. La course, loin d'y perdre, y gagnera d'être enfin une guerre régulière et féconde; on ne la fera plus pour s'enrichir, mais seulement pour appauvrir l'ennemi; on n'en confiera plus le soin à des marins du commerce montés sur de mauvais navires, mais à l'élite des officiers et aux plus beaux croiseurs.

Digitized by Google

Elle ne ressemblera plus à ce qu'elle était jadis qu'en un seul point : il n'y avait pas de meilleur soldat sur la mer que le corsaire français, et ce sera toujours vrai.

Ici toutefois, gardons-nous de chauvinisme. A vrai dire, on n'en fait guère chez nous depuis quelques années. On paraît même tout disposé à tomber dans l'excès contraire, et l'on admire peut-être trop volontiers ce qui se passe à l'étranger. Le mieux est de savoir exactement ce qu'on vaut et par conséquent de connaître ses qualités comme ses défauts.

Donc l'histoire montre que si les Anglais ont eu presque toujours la meilleure marine du monde, c'est nous qui avons eu de tout temps les meilleurs corsaires. Nous avons gardé dans nos veines, en dépit de la civilisation, un peu du sang de nos fiers ancêtres, et nos marins ont montré à travers l'histoire une mâle ardeur, une intrépidité à toute épreuve et une folle audace qui ont toujours déconcerté les ennemis.

Aussi quelle guerre, mieux que la course, pouvait leur convenir? Là chacun ne connaît que son courage. Les entreprises les plus hardies sont permises et réussissent toujours. Le capitaine qui, sur sa coque, est le « seul maître après Dieu », va au combat au moment où il lui plaît et de la manière qui lui convient. Tandis que les grandes armées navales restent au port dans la mauvaise saison et ne se battent volontiers que par beau temps, redoutant la tempête autant que le canon, le corsaire se réjouit, au contraire, quand la mer est grosse. Lorsque les navires sont en lutte avec la vague et la rafale, il s'élance sur eux et les achève. Il commande au vent, à la mer, aux ennemis.

Enfin, le Gaulois a la vivacité, l'esprit, le coup d'œil, qui sont les premières qualités du corsaire. L'homme de guerre n'est pas seulement celui qui se bat, mais celui qui sait flairer l'adversaire, le découvrir, le poursuivre et le traquer. C'était la moitié du génie de Napoléon que d'être à la fois aux quatre coins de l'Europe, et c'est tout l'art du marin que de pouvoir, avec un seul navire, occuper une immense étendue de la mer.

D'ailleurs, nous n'aurions aucune de ces qualités que la course resterait pourtant une guerre essentiellement française, parce que la France a, sur la plupart des autres puissances maritimes, cet immense avantage, qu'on ne peut toutefois constater sans tristesse, de leur être extrêmement redoutable sans avoir presque rien à redouter pour elle-même. Nos ennemis ont, en effet, de belles flottes marchandes et nous n'en avons plus.

C'est ainsi qu'autrefois les Anglais, dont les excellents marins étaient certes pour les nôtres de très rudes adversaires, ne parve-

Digitized by Google

naient point à protéger le trop vaste commerce maritime de leur riche métropole. Sur toutes les mers on était sûr de rencontrer chaque jour des navires isolés et des convois venant des ports anglais ou s'y rendant, et non seulement nos corsaires, en s'en emparant par la force, après de glorieux combats, s'enrichissaient, mais ils causaient un cruel dommage à un pays qui était forcé de tirer du dehors la plus grosse partie de ses subsistances indispensables.

Aussi, quand la course fut abolie, on ne chercha nullement, de l'autre côté de la Manche, à cacher la joie qu'on ressentait, ni à en dévoiler les motifs. Lord Clarendon, l'un des signataires de la déclaration de Paris, disait lui-même à la Chambre des lords : « Je regarde l'abolition des lettres de marque comme étant du plus grand avantage pour un peuple aussi commerçant que le peuple anglais. » Et lord Palmerston s'écriait à la Chambre des communes : « C'est nous qui avons le plus gagné à ce changement. »

Tout ceci n'est-il pas fait pour nous instruire?

Certes, quand on jette seulement sur le passé un coup d'œil rapide et quand on voit ce que la course était jadis, on est tout prêt à affirmer que cette sorte de guerre n'aurait d'autre effet, dans l'avenir, que d'énerver les adversaires et de les exaspérer, sans jamais les mettre à bout.

Mais, si on interroge l'histoire de plus près et si on considère, en outre, que les circonstances ont changé et que le commerce maritime a pris dans le monde entier des proportions colossales, on arrive à une conclusion toute différente.

La course, telle qu'on la prépare ouvertement aujourd'hui dans toutes les grandes marines, hormis celle de France, est une guerre qui certainement sera féconde pour les vainqueurs et désastreuse pour les vaincus. Mais c'est aussi une guerre nouvelle, doublement différente de celle que faisaient autrefois les corsaires, plus barbare parce qu'on y détruira pour détruire, et plus régulière parce qu'on l'organise. Elle est fille de l'autre pourtant et lui ressemble également deux fois, parce qu'elle serait avantageuse à l'intrépide corsaire français, tandis qu'elle sera fatalement funeste à certaines marines, trop vulnérables.

Telle est la course et telles sont ses promesses.

L'histoire de la guerre d'escadre ne nous a rien annoncé de semblable. Au contraire, nous avons vu que si parfois une puissance y a trouvé son profit, cette puissance n'a jamais été la France.

Il faut donc faire la guerre qui peut nous donner la victoire, et non celle qui ne peut la donner qu'à nos ennemis.

Antoine Redier.

---



Digitized by Google

# CAMILLE JORDAN ET Mme DE KRUDENER

En 1868, le sculpteur Arthur de Gravillon, petit-fils de Camille Jordan, communiqua à M. Sainte-Beuve des correspondances de Mme de Staël, qui permirent à l'illustre académicien de publier, dans la *Revue des Deux Mondes*, un article fort remarqué sous ce titre : « Camille Jordan et Mme de Staël ».

Sainte-Beuve a pu écrire l'histoire de Camille Jordan et de Corinne. La communication que m'a faite M. de Gravillon des lettres de Mme de Krudener permet d'esquisser l'histoire de Camille Jordan et de Valérie.

Lorsqu'on lit les lettres suivantes de Mme de Krudener, on ne peut douter du désir qu'elle avait de marier sa fille à Camille Jordan, et du parfait consentement de Mlle de Krudener à ce projet; mais, sans outrer la psychologie, on peut expliquer les lettres de 1802 et de 1803, et d'autres lettres encore, par cette anecdote que raconte Sainte-Beuve :

« On rapporte (et c'était déjà dans ces années de conversion) qu'un homme distingué, qui venait souvent chez elle, épris des charmes de sa fille, qui lui ressemblait avec jeunesse, s'ouvrit et parla à la mère, un jour, de l'émotion qu'il découvrait en lui depuis quelque temps, des espérances qu'il n'osait former; et Mme de Krudener, à ce discours assez long et assez embarrassé, avait tantôt répondu oui et tantôt gardé le silence; mais tout d'un coup, à la fin, quand le nom de sa fille fut prononcé, elle s'évanouit; elle avait cru qu'il s'était agi d'elle-même. »

Robert Boubée,
Avocat près la Cour d'appel de Lyon.

Digitized by Google

*Lettre de Mme de Krudener à Camille Jordan.*

Lyon, le 10 octobre 1802.

Cher Camille, j'ai été voir une de mes voisines [1], que vous aimez bien et qui vous aime beaucoup. Je l'avais trouvée un peu réservée avec moi, je m'étais aperçue qu'elle se trompait sur le sentiment qui nous liait, sur ce sentiment aussi pur qu'il est doux, et que l'âme de Camille sait concevoir comme la mienne, sans y rien mêler de ce qui le dénature si souvent dans le monde. On croit si peu à l'amitié dans un monde où on n'a ni l'envie ni le temps d'être vertueux. Mais cela ne fait rien à ce que je voulais vous dire, vous savez comment je vous suis attachée, Camille, je ne sais pas varier, j'aime comme je respire, jusqu'à la fin de ma vie. J'ai trouvé au milieu de vous, au milieu de ce cercle paisible, ce charme que mon âme sait si bien goûter et ce bonheur idéal que j'ai tant de fois cherché à créer autour de moi; mon cœur a battu auprès de vous. Êtres excellents qui savez aimer et aimez à vivre des bénédictions des autres. Mais pourquoi vous dis-je cela, parce que ma plume coule, parce que je ne fais que sentir avec vous, que je ne réfléchis pas. Vous faites tous partie de moi-même, et si je pouvais cesser de vous chérir tous comme je le fais, vous que j'ai devinés et que j'ai trouvés comme je savais qu'il existait encore des êtres, je ne vaudrais plus rien.

Je reviens à ce que je voulais vous dire. Cette femme si aimable, si bonne et qui vous est si dévouée que vous la reconnaîtriez à cela seul, semblait me dire par son regard comme par ses paroles qu'elle vous croyait amoureux de moi, cela m'a fait de la peine. Notre amitié me paraît une chose si belle, si pure, que cela me semblait la dégrader. Moi-même rapprochée de vous dans un temps de profonds chagrins et de deuil, il me semblait que c'était me couvrir d'une légèreté qui était loin de moi et qui m'aurait humiliée...

Voilà une lettre bien décousue, à peine pourrez-vous la déchiffrer. Je l'ai écrite avec une extrême promptitude, désirant qu'elle partît et distraite par des personnes qui m'entouraient. Bientôt mon joli petit secrétaire répondra à la jolie lettre que vous lui avez adressée. A propos, cher Camille, il faut que je vous parle encore de quelque chose, ce sera avec cette confiance qui doit nous être si naturelle d'après la connaissance parfaite de nos caractères et la certitude d'une amitié qui ne finira qu'avec notre vie; j'ai une prière à vous faire, et je suis sûre d'avance que, si vous

[1] Mme de Staël.

Digitized by Google

pouvez, je réussirai dans ce que je désire. Vous savez que Ch. Br.[1] me demanda avec instance quelques-unes de mes pensées. Il semblait alors que non seulement l'extrême intérêt qu'elles paraissaient lui inspirer, mais l'intérêt que je lui inspirais moi-même, lui faisaient désirer qu'elles parussent accompagnées de tout ce que son cœur lui disait, et qu'ainsi elles préparassent un succès pour les autres qui devaient suivre quand le tout devait être imprimé. Vous savez ce qui se passa depuis et vous doutâtes qu'elles parussent désormais, puisque je partageais vraisemblablement la réprobation dont était enveloppé un ami cher. Moi-même, étonnée du silence de Ch. Br., je lui écrivis avant-hier fort amicalement pour lui témoigner le désir de voir paraître ce qu'il avait instamment demandé d'insérer. Jugez de mon étonnement en recevant hier un *Mercure* et voyant annoncer de la manière la plus froide ces pensées[2], comme si presque j'avais mendié qu'elles y fussent. Je n'ai pas besoin d'explication avec vous. Camille connaît mon caractère et sait combien je suis loin de toute espèce de vanité, comme je cherche peu l'évidence; enfin, il sait aussi que, dirigée par les plus nobles buts de la vie, les petites passions ne vivent pas dans mon cœur, et que si je me sers quelquefois de ces moyens dont on a besoin dans le monde pour réussir, c'est quand ils me sont commandés par de beaux devoirs et qu'ils peuvent aller en tout avec ma manière de penser. Je désire que ces pensées soient connues; je suis persuadée qu'elles sont pour la plupart grandes, belles et utiles à l'humanité; mais les belles choses mêmes ont besoin d'être portées par des hommes connus, et le monde n'adopte et ne lit que ce qu'on lui vante. Ch. Br. avait vaincu ma timidité, je puis le dire, c'est par un mouvement beau et noble que je désire, si je fais quelque chose de bien, que cela soit connu, et vous savez comme je m'attribue peu à moi, comme j'ai peu d'orgueil. J'avais besoin d'être encouragée; son exaltation, son enthousiasme, son extrême intérêt pour moi m'encouragea et, depuis, tout changea. Il ne m'écrivit plus, mais c'est inutile à rappeler; pour des raisons impossibles à écrire et trop longues et trop ennuyeuses à détailler, je voudrais qu'on parlât avec éloge un peu plus chaudement que

[1] Ces initiales désignent Chateaubriand.

[2] Chateaubriand n'avait pourtant pas été aussi froid que Mme de Krudener veut bien le dire. Voici ce qu'on lit dans le *Mercure*, cahier du 10 vendémiaire an XI, aux pages 80 à 84, sous le titre *Variétés :*

« Les pensées suivantes sont extraites des manuscrits d'une dame étrangère, qui a bien voulu nous permettre de les publier dans notre journal. Quand on pense avec tant de délicatesse, on a raison de choisir, pour s'exprimer, la langue de Sévigné et de La Fayette. »

Digitized by Google

ne l'a fait Ch. Br. de ces pensées. Cela peut me rendre un très grand service dans ma patrie, et j'espère vous dire de bouche comment; c'est assez pour Camille. Son amitié, cette amitié qu'il mérite qu'on lui donne parce qu'il en connaît si bien les devoirs, lui fera faire ce qu'il pourra faire pour m'obliger. Je vous laisse le soin d'apprécier comment je voudrais qu'on en parlât dans le feuilleton des *Débats*, parce qu'ils vont partout. Je voudrais qu'on les relevât. On pourrait prendre occasion, puisqu'il faut une occasion à tout, de dire qu'on attendait l'impression de tout l'ouvrage, et à cette occasion les citer.

Je voudrais qu'on dise nommément qu'elles sont d'une...

(Le reste de la lettre manque.)

*Lettre de Mlle Juliette de Krudener à Camille Jordan.*

Lyon, ce 19 janvier [1].

Maman vous ayant écrit, il y a très peu de temps, me charge aujourd'hui de vous dire mille choses aimables de sa part, et de recommander à votre bonté deux barons allemands, nommés Arnim. Maman les a vus très souvent pendant son séjour à Genève. Ils vont à Paris, ne connaissant dans cette ville que Mme de Staël, mais elle est à Genève.

Ils sont fort aimables. Le cadet a beaucoup d'esprit et une grande envie de vous voir, maman lui ayant beaucoup parlé de vous.

C'est hier que nous avons vu pour la première fois, Monsieur votre frère. Beaucoup d'affaires, d'embarras que maman a eu à arranger, des malentendus, l'ont privée de ce plaisir.

C'est avec bien de la peine que nous avons appris la mort de cette pauvre petite Fanny. Combien nous pensé et plaint (*sic*) Mme de Gérando. Veuillez leur dire à tous deux la part que nous avons prise à leur malheur et le désir que nous aurions de les consoler.

M. Jordan a aussi fait espérer à maman que peut-être vous viendriez à Lyon. Cette nouvelle lui a fait grand plaisir et elle vous engage bien à la réaliser.

Il faut que je finisse, monsieur Camille; les deux frères attendent ma lettre. Si le cadet parlait mieux le français, vous pourriez juger

[1] Cette lettre faisant allusion à la lettre du 10 octobre 1802, est évidemment du 19 janvier 1803.

Digitized by Google

si ce que je vous ai dit de son esprit est vrai. C'est le plus grand. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je serais aise de vous voir ici et de vous dire alors moi-même combien je vous suis attachée.

JULIETTE.

*Post-scriptum de Mme de Krudener.*

Deux mots, cher Camille, non pour vous assurer de ma tendre amitié, vous devez en être si persuadé, qu'aucun doute là-dessus ne peut s'élever dans votre âme. Hier, j'ai vu votre frère, je lui ai parlé avec abandon de cette amitié; je lui ai bien dit aussi combien je lui étais dévouée.

J'avais été chez votre belle-sœur sans la trouver; j'avais eu des peines vives qui m'avaient occupée. Je redoutais, comme toujours, de sortir pour faire des visites, mais votre frère est bien convaincu que je ne puis vous être aussi attachée sans qu'il y ait beaucoup d'intérêt de ma part pour lui et toute votre famille.

Elisa et moi, nous nous réjouissons de l'espoir de vous voir. Ah! réalisez-le. Avez-vous eu ma grande lettre? Ecrivez-moi, ne fût-ce que peu de lignes.

Mme de Staël est-elle à Paris? On m'écrit qu'elle s'était amusée à se moquer de moi de la manière la plus désobligeante. C'est bien mal. Je l'ai accablée de générosité; j'ai été si bonne pour elle, elle m'assurait de son amitié. Je suis crédule comme un enfant. Sans vous expliquer, Camille, dites-lui que j'avais été peinée, qu'on m'avait écrit qu'elle me donnait des ridicules. Je ne lui écrirai pas. Le monde est une triste chose; conservez-moi votre amitié.

*Lettre de Mme de Krudener à Camille Jordan.*

Lyon, le 16 décembre 1803.

Etes-vous blessé, Camille, et la douleur que j'ai ressentie en me voyant méjugée par vous trop vivement exprimée a-t-elle été frapper sur votre cœur?

Pardonnez, alors, cher ami, pardonnez. Vous affliger serait du tourment pour moi. Je n'ai pu me résoudre à répondre à Mme de Staël, comme je lui avais promis. Quel ton prendrais-je? Elle m'a fait bien mal en vous donnant des soupçons sur moi, et si vous saviez comme je le mérite peu. Je lui pardonne; elle n'a pas voulu me faire mal, et vous, mon ami, que rien ne se place entre cette belle amitié fondée, j'ose le dire, sur quelques vertus rérpcioques.

Digitized by Google

Je n'ai pas encore vu votre frère et cependant je l'aime; il a l'air si bon et il est votre frère, et il a été si bon pour moi. Mais j'ai vécu absolument seule; j'ai eu des chagrins, des embarras plutôt, qui tiennent à mille arrangements.

Le soleil d'ici m'a enchantée; je me suis laissée aller à ses rayons, à sa chaleur, qui ne se refroidit pas comme le cœur de l'homme. J'ai travaillé, j'ai vécu avec Elisa [1], qui, comme vous savez, tient de l'ange et calme beaucoup par sa seule figure, sa voix et surtout son âme.

Elle vous chérit, Camille, et vous la trouverez aussi pure que vous la quittâtes.

Je n'ai vu Valtin, depuis trois semaines, que bien peu; il est toujours chez sa mère, à la campagne. J'espère voir bientôt votre frère; j'ai des époques de solitude et de mélancolie douce d'où rien ne me fait sortir que le devoir, et il n'y en avait pas à quitter ce genre de vie que j'aime tant.

Je suis bien logée, Elisa fait de grands progrès, j'ai presque achevé mon ouvrage. Tout cela sont de grands plaisirs. Je lis *Delphine* de Mme de Staël. Dites-moi si le caractère de Delphine n'est pas un singulier mélange de celui de Mme de Staël et d'une autre personne. On en est frappé; on croit que, sous beaucoup de rapports, elle a voulu peindre cette autre personne : elle a peint sa danse et beaucoup de traits de sa figure; mais, je vous prie, ne lui en parlez pas.

Aimez-moi toujours un peu, moi qui vous suis si dévouée. Repoussez avec fierté les petites ruses féminines, dites que vous n'avez aucun projet, citez-moi, et s'il paraît si incroyable que vous fussiez venu souvent chez moi sans un intérêt vif, dites que je vous en inspirais un. Je l'ai craint ce petit mensonge, mais s'il peut vous être utile, je vous laisse carte blanche.

A revoir, Camille, cette espérance est douce, j'y travaille. Aimez-nous toujours.

Elisa a pour vous une tendre affection et son cœur sait vous rendre justice. Lui seul choisira, lui seul se jettera dans cet état redoutable dans nos mœurs et, quoi qu'il arrive, je penserai toujours que Camille est un des êtres que j'aime et j'estime le plus.

*Post-scriptum de Mlle Juliette de Krudener.*

Je ne puis pas laisser partir cette lettre sans vous dire un mot de souvenir et vous assurer encore une fois de mon amitié. Veuillez aussi être l'interprète de mes sentiments auprès de Mme de Gérando

[1] Surnom de Mlle Juliette de Krudener.

Digitized by Google

et surtout lui parler quelquefois de moi, afin qu'elle ne m'oublie pas tout à fait. Quant au vieux Trasse, maman me charge de vous dire qu'elle veut donner les 8 louis par an et que, par ce moyen, il soit tranquille dans un hospice. Recevez encore tous les témoignages de sa reconnaissance pour votre bonté infatigable et du désir sincère qu'elle forme ainsi que moi de vous voir bientôt.

*Lettre de Mme de Krudener à Camille Jordan.*

A Dormat, 12 postes de Paris, le 28 janvier 1804.

Combien j'eusse désiré, cher Camille, vous voir encore avant départ, vous dire ce que je vous dirai tant que je vivrai, que vous avez en moi une amie sincère et à jamais dévouée, qui sait vous rendre justice, admirer vos belles qualités et de plus vous aimer, car c'est bien là ce qui doit vous faire du bien. A quoi servent les plus brillants hommages, c'est dans le cœur de nos amis que nous trouvons ce qui fait le charme de notre existence.

Juliette aussi, malgré toutes vos accusations, est peinée de ne pas vous avoir encore vu avant notre départ. Je n'ai pas pu vous envoyer le livre ni le souvenir que je vous destinais, ce sera une tasse avec quelque chose de *Valérie*. Je n'ai pu l'avoir assez vite à Paris, mais ce sera une occupation chère dès que j'aurai un moment de loisir. Ce sera à Berlin probablement. Si Dayotty exécute bien mon idée, ce sera à Paris même que vous l'aurez et où on le fera.

On va imprimer la seconde édition de *Valérie* avec estampes. J'aime donc mieux que ce soit ce livre là qu'un autre qu'on vous remette.

J'ai prié Landos de passer chez vous et de vous dire mille amitiés. Combien j'ai été touchée de la peine que lui a faite mon départ. Je l'ai vu pleurer. Combien de fois pourtant je n'ai été qu'une sévère moraliste, mais voilà ce qui honore véritablement les Français. Ils savent tout entendre quand l'amitié est au fond des conseils et des leçons donnés. Landos aussi a d'excellentes qualités et de la jeunesse. Il n'est pas froid et détruit par la légèreté du jour.

Ma fille avait raison quand elle me disait : « Il te faut ce voyage pour te reposer » ; je me repose, je fais comme les lazzaroni de Naples qui vivent de soleil et d'oisiveté ; je regarde ces belles campagnes, j'écoute le chant de l'alouette et je me réjouis des rayons du soleil. Ce n'est pas sans de grands regrets que je quitte cette chère France, mais j'*espère* et c'est *tout*, j'ai hâte d'y revenir, y retrouver mes amis.

J'ai eu avant de partir une grande conversation avec la comtesse

Digitized by Google

Doly, elle m'a semblé bien bonne pour moi depuis *Valérie*. Je serais bien contente d'avoir par cet ouvrage dissipé des préventions. J'ai été entraînée à lui dire combien l'accueil qu'elle me faisait m'avait été doux, je lui ai montré mon âme franche et qui ne sait qu'aimer. Dites-moi, cher Camille, si vous croyez qu'elle a été comprise, du moins gagnée. Il m'est si doux de présumer dans les autres cette loyauté qui est en moi et qui déteste la feinte. Rappelez-moi au souvenir de Mme Récamier, remerciez-la des honnêtetés qu'elle m'a témoignées. Mes tendres amitiés aux de Gérando. Nous vous sommes bien tendrement attachées.

Baronne KRUDENER.

Excusez mon griffonnage, je suis si pressée, faites mes compliments à de G... Ecrivez-moi un mot à Berlin, *p. r.*

*Lettre de Mme de Krudener à Camille Jordan.*

Riga, 10 juin 1804.

Cher Camille, quoique vous n'ayez pas répondu à ma première lettre, je vous écris pourtant, et quoique je sois bien loin de vous, je vous aime et ne vous oublie point. C'est vous qui habitez cette constellation où je place tout ce qui est bon, élevé, sensible, simple ou heureux; et j'erre ainsi avec vous au milieu de ce tant doux pays de France comme disait Marie Stuart, ou bien je vous appelle ici au milieu des brouillards et des froids rivages de la Baltique.

Si je vous envoyais de ces souffles glacés de la mer qui me vit naître, vous ne les aimeriez pas autant que dans *Valérie*. Vous vous rappelez que Gustave vous a séduit par cet appel à la patrie. Non, mon cher Camille, la nature, quoique sauvage et mélancolique ici, cache aussi dans son sein d'innombrables bienfaits, et comme mes nerfs fatigués ne me permettent pas d'écrire, et que le porteur de cette lettre part incessamment, Juliette vous copiera un passage d'une lettre que j'écris à Béranger et qui vous peindra, en même temps, ma vie, ma situation en ce pays.

(Ce qui suit est de la main de Mlle Juliette de Krudener.)

Avant tout, mon cher Camille, permettez-moi de vous dire, en mon nom et en celui de maman, que votre image se mêlera toujours aux plus doux souvenirs de notre vie et aux rivages bien-aimés de la Saône. C'est en parlant de Béranger, de cette ville de Lyon qu'elle aime tant et des amis si chers qu'elle a laissés en France, qu'elle dit :

« Je me compose de tout cela une douce et touchante poésie qui me fait rêver et quelquefois répandre des larmes, j'oublie alors que

Digitized by Google

je suis si loin de vous et de la ville que j'aime le plus au monde, de Lyon. Je revis encore dans ces temps de bonheur, où ma vie coulait tranquillement avec la Saône, où avec un regard j'étais en Suisse en franchissant ces Alpes dont les aspects majestueux et les solitudes convenaient tant à mon cœur. Je suis bien loin de vous, mais l'imagination, cette superbe faculté de l'homme, me ramène souvent auprès de mes amis. La nature que j'aime passionnément me rend aussi les illusions de la patrie de mon cœur.

« Le bruit de nos forêts me parle de la France et les rivages abandonnés et solitaires de la Baltique me font errer sur d'autres rivages moins déserts, moins arides, et sur lesquels la nature jette ses plus riches dons. Les vagues me ramènent aux vagues, le bruit des eaux au bruit des torrents. Quand je vois la cigogne voyageuse, je lui dis d'aller bâtir son nid dans ce pays qu'on ne peut oublier, et quand mon œil suit les nuages fugitifs, je cherche ceux qui se dessinent à mes yeux comme de hautes montagnes et je leur donne des noms.

« Ainsi sous mille formes je revois la France, ainsi les longues habitudes de mon cœur ne peuvent être effacées, et comment sans la plus noire ingratitude pourrais-je jamais oublier ce pays où j'ai été comblée de tant de bien.

Bien des choses se réunissent aussi ici pour mon bonheur. Ma santé est, grâce au Ciel, assez bonne. Ma mère m'a comblée de bontés et de biens. C'est un être angélique, et tel que je n'en ai jamais rencontré sur la terre. Vous pensez bien qu'une mère aussi bonne, une femme d'ailleurs aussi aimable doit bien embellir ma vie. C'est à la reconnaissance que je lui dois, et à des devoirs trop chers pour les enfreindre que j'immole actuellement ma passion pour la France, et toutes mes habitudes, car le genre de vie qu'on mène ici est absolument l'opposé de celui que je menais en France. Ma mère a une très grande maison, où elle voit journellement beaucoup de monde.

« Tout ce que le luxe peut offrir se trouve réuni en Russie. Le genre de vie qu'on mène ici m'empêche d'écrire, et éteint même les moyens que je pourrais avoir ailleurs. Car j'ai besoin de solitude, de recueillement et d'une vie animée par la nature. Je n'ai aussi, hors de ma mère, personne à qui parler. Ma fille heureusement me comprend. Aussi elles a les mêmes idées et les mêmes goûts. Presque toutes les personnes qui vivent dans le grand monde croient qu'elles ont tout perdu quand elles ne s'amusent pas. De là, tout est calculé pour la dissipation et la vanité.

« Ces secrets du bonheur que la Providence découvre aux gens simples leur sont inconnus. Le bonheur, la vertu et tout ce qui est

Digitized by Google

grand et sublime sur la terre est simple. Dès que nous voulons en faire des choses composées, elles nous échappent. Cependant je suis souvent enchantée de ce pays. Je jouis de mille biens que mon âme si susceptible de bonheur recueille. L'affection de ma mère, la présence de mes enfants, les lettres que je cultive toujours, jettent de beaux rayons dans ma vie. Je rêve à la médiocrité qui garde tant de félicités dans son sein, j'oublie le faste et le luxe, je communique par la pensée avec tous ceux qui aimeraient, comme moi la nature et une vie simple.

Quelquefois je puis errer dans nos profondes forêts où les sapins exhalent au matin une odeur de résine salutaire. Souvent ces arbres sombres et mélancoliques se reflètent dans la « Dwina que les anciens appelaient Taruntus, et noircissent ses rivages quand le soleil les abandonne, car alors on voit leurs ombres se projeter dans les eaux. Quelquefois je passe des nuits entières sans me coucher, car l'aurore commence à une heure du matin, et le jour ne disparaît pas pendant quatre mois de l'année. Il fait toujours assez clair pour lire en plein air. Ces nuits ont un charme que rien ne peut dépeindre. Les bouleaux agités par le vent répandent leur parfum de rose, le rossignol mêle à leurs frémissements les plaintes qu'il tire de son cœur, et j'entends quelquefois, au milieu de ces murmures et de ces chants, signaler un vaisseau qui arrive après avoir parcouru de vastes mers, et les matelots mêler leurs cris de joie en saluant cette terre étrangère au silence de la nuit. Cette scène offre à la fois une mélancolique grandeur et un vaste champ à l'imagination qui se transporte dans d'autres mondes, en voyant arriver ces voyageurs des eaux. »

Il faut finir, mon cher Camille; j'aurais encore tant à vous dire, je pourrais vous parler des débris de cette antique famille de Munich dont je descends; je pourrais vous dire comment j'écoute quelquefois une vieille parente qui a vu cinq ou six règnes d'impératrices et d'empereurs de Russie, qui elle-même régna par la faveur et vit l'exil suivre tant de grandeurs. Souvent j'écoute avidement ce que la gloire et l'infortune lui ont raconté tour à tour. Elle me ramène au milieu de toute ma famille. Exilée en Sibérie, elle a vécu près d'un siècle.

Pardon, cher Camille, de ce griffonnage; nous sommes si pressées que nous avons à peine le temps de nous reconnaître. Maman vous envoie une petite épingle en mosaïque et une mouche du Caucase qu'elle a fait pétrifier pour vous.

Mille amitiés à Mme de Gérando et son mari, et inviolable amitié pour vous.

JULIETTE.

Digitized by Google

*Lettre de Mlle Juliette de Krudener à Camille Jordan.*

Riga, ce 8 septembre 1804.

Il faudrait être bien ingrate pour ne pas vous remercier et vous exprimer toute notre reconnaissance pour une lettre aussi tendre et aussi aimable que celle que vous nous avez écrite au milieu de ces montagnes et de ces simples habitants. Les détails que vous nous donnez sur votre genre de vie actuel, où nous vous voyons admirant la nature et lisant peut-être *René*, nous ont donné bien plus de bonheur que des détails politiques ou de misérables anecdotes.

Écrivez-nous bientôt, vos lettres sont une consolation; elles nous rappellent tout ce qui nous est cher, elles nous transportent au milieu de ce pays qu'il ne faut pas quitter pour être heureuse. Maman vous a écrit il n'y a pas longtemps, elle vous aura parlé de notre genre de vie; elle vous aura dit qu'au milieu de tous les avantages que peut donner l'aisance, une mère qui nous chérit, qui nous accable de bontés, nous regrettons notre vallée du Rheintal, notre vie simple et occupée du lac de Genève, et surtout nos amis de France.

Cependant, nous avons aussi nos moments de bonheur ici, nous jouissons surtout par les souvenirs. Nos promenades nous rappellent Meudon, Montmorency. Il y a aussi des bois mélancoliques, de belles prairies, une rivière majestueuse. Le climat, sans être aussi doux, a quelque chose d'agréable. Les nuits surtout sont belles. Nous profitons de chaque beau moment. Nous allons quelquefois faire des parties de campagne et, heureusement, nous avons trouvé ici quelques personnes qui ont à peu près nos goûts, entre autres, un Allemand, qui a passé une partie de sa vie en France, qui brûle d'y retourner, qui a la passion des arts, de la nature, qui aime Chateaubriand par-dessus tout, et qui déteste ce pays où il est arrivé de Pétersbourg; un Français, qui est aimable et passera quelque temps ici. Mon frère est encore avec nous. C'est avec ces personnes-là que nous passons une partie de nos soirées, puis nous descendons chez bonne maman, où nous trouvons une société différente de celle que nous venons de quitter. Tout le monde joue, personne ne se parle et chacun se quitte sans se regretter. C'est assez vous dire la société de Riga. Je vous épargne des détails ennuyeux, beaucoup de malignité, peu d'esprit, beaucoup d'envie, toujours de l'ennui. Voilà ce qu'on trouve dans les rassemblements de Riga. Aussi y allons-nous le plus rarement possible.

Je dessine beaucoup le matin, maman compose un ouvrage qui

Digitized by Google

sera très moral et fort intéressant. Le soir, je fais de la musique. Je me promène beaucoup avec maman, je ne la quitte jamais, et notre conversation ne languit pas. Nous parlons presque toujours ou de Paris ou de la Suisse.

Voilà beaucoup de bavardage, vous êtes si bon et je suis si habituée à le penser que je ne vous écris pas une lettre, je cause avec vous et je regrette d'attendre si longtemps la réponse de tant de demandes que j'ai à vous faire. J'espère que votre santé est bonne, j'espère aussi que vous avez de bonnes nouvelles de Mme de Gérando. Ne nous oubliez pas auprès d'elle et de son mari, surtout ne restez pas trop longtemps sans nous écrire. C'est au nom de toute la famille que je vous le demande. Plus que jamais, nous vous sommes tendrement attachées.

JULIETTE.

*Post-scriptum de Mme de Krudener.*

La famille romanesque vous aime plus que jamais, cher Camille, et plus que jamais désire vous revoir. Oh! que n'ont-ils pu se réaliser ces charmants projets d'être ensemble et en Suisse et à Lyon. Espérons de cette bonne Providence ce bonheur. Je suis contente d'un nouvel ouvrage que je fais. Je crois que vous l'aimerez, quoique ce ne soit que de l'amour de salon.

*Lettre de Mme de Krudener à Camille Jordan.*

Riga, le 22 décembre 1804.

Avez-vous reçu, mon cher Camille, une grande lettre et une petite épingle en mosaïque que je vous envoyai cet automne par un Lyonnais, M. de Bonrepos, qui s'en retournait dans sa patrie. Ledit devait vous faire passer ce paquet. En cas que vous ne l'eussiez pas reçu, vous me feriez plaisir de faire faire des informations à Lyon, où ce M. de Bonrepos est connu. Il a des propriétés dans les environs. M. du Chelle, qui habite près de Lyon, le connaît. C'est un excellent jeune homme qui a passé aussi à Genève, où je sais qu'il s'est acquitté des commissions que je lui avais données.

Je ne sais si vous avez reçu les lettres que Juliette et moi, nous vous écrivions. J'espère que celle-ci vous parviendra. Un jeune homme qui s'est arrêté quelque temps ici et qui retourne en France vous la remettra. Comme il m'a beaucoup vue ici, il pourra vous parler de ma situation, et de mille choses qui seraient trop longues à détailler. Il passera chez vous, si vous le permettez pour une demi-heure. Il est aimable et d'un caractère excellent. Il m'a promis de vous parler de moi.

Digitized by Google

C'est avec bien du regret que je vis partir d'ici le peu de Français qui y viennent. On ne saurait aimer plus véritablement cette chère France, où tant de souvenirs me ramènent sans cesse, où tant d'amis appellent mes pensées.

J'ai tant besoin aussi de soleil et de beau pays, que la France vient encore se présenter de mille manières à mon imagination, et m'inviter à y revenir.

Ah! puissé-je bientôt vous revoir, mes bons, mes chers amis, vous tous que j'aime comme on aime, avec mon âme. Cependant la meilleure, la plus excellente des femmes m'attache fortement ici, jamais il n'exista de meilleure mère. Chaque jour elle me comble de nouvelles bontés, chaque jour je l'aime davantage.

Souvent je pense combien je serais heureuse si elle venait dans un beau climat. En attendant je pose tous les jours mes regards sur des vues de la Suisse qui sont suspendues dans ma chambre. Je calme mon âme agitée, en fixant ces tranquilles lacs, ces montagnes qui me retracent le Rheintal. Et quand les tristes neiges du Nord m'affectent, quand mon âme est abattue par des nerfs que le monde fatigue et qui ont besoin de repos et de soleil, je rêve à ces beaux couchers de soleil, je me figure être encore au milieu des Alpes, mon âme est saisie de ces sublimes souvenirs. Je pense que la félicité que je goûtais, qui était quelquefois inexprimable, ne peut se comparer à rien.

Je me rappelle ces jours où je m'éveillais en voyant le soleil frapper de ses rayons le magnifique lac de Genève, j'élevais ma pensée vers le Dieu des Alpes et de l'univers. Il me semblait que sa bonté venait remplir mon cœur de pure joie et de confiance. J'allais ensuite embrasser ma fille belle de bonheur et d'innocence. Elle m'enchantait. Nous allions ensemble déjeuner au milieu de ses fleurs. Nous faisions notre lecture morale ensemble, nos âmes se remplissaient de piété, de reconnaissance. Nous lisions les beaux ouvrages qui parlent des harmonies de la nature, au milieu des scènes où elle déployait toutes ses richesses et toutes ses grâces.

Je me le rappelle encore, mon cœur souvent était si agité de ce bonheur pur que j'en étais comme doucement enivrée, et que j'avais besoin de le communiquer pour ainsi dire aux objets inspirants qui m'environnaient. Que de fois alors en me promenant je disais à ce beau lac, à ces belles rives, à ces heureuses campagnes, que j'étais heureuse aussi.

Que de fois portant mes regards sur la côte du Chablais, errant parmi les rochers de la Meilleraye, revenant ensuite à tous ces lieux, témoins de l'amour de Julie et qui sont devenus la mythologie de ce pays-là, je m'inspirais d'amour et de mélancolie.

Digitized by Google

C'est alors que passant avec la mobilité de mes nerfs du calme à l'agitation, mon âme profondément touchée souffrait de ces maux terribles et involontaires causés à ce Gustave si aimable et si malheureux. C'est alors que je conçus le projet de faire connaître aux autres la touchante histoire de sa jeunesse et de sa passion. Je n'avais point le génie de Rousseau, mais j'avais quelque chose dans mon âme de ce trouble, de cette faculté de sentir profondément, qui trouble quelquefois les autres.

Je me le rappelle, je me disais alors : Tu n'as aucun talent, mais peut-être cette langue simple et vraie, cette langue de la nature qui est entendue partout et qui est dérobée aux vives émotions du cœur, fera-t-elle couler quelques larmes. Elles seront pour Gustave. D'autres que moi connaîtront les vertus, les douleurs de cette âme sublime que l'amour a dévorée.

Non, me disais-je, non, tu ne passeras pas comme le chant de l'oiseau solitaire qui meurt et n'a pas été entendu. Non, tu vivras, peut-être que d'autres en te lisant en aimeront mieux tout ce qui te rendit si aimable et si supérieure, et comme Raphaël qui peignait avec son âme et qui avant de peindre priait, je priais aussi celui devant qui la moindre intention du bien n'est pas perdue.

Je le priais de m'inspirer de donner à cet ouvrage quelque chose de cette grâce pure, naïve et simple de la nature, quelque chose de cet entraînement touchant de la vertu, afin qu'il pût attendrir les cœurs, leur montrer quelques-uns de ses ineffables charmes de la piété, de l'amour et de la vertu, charmes dont mon cœur était si pénétré, et qui, en priant venait remplir mes yeux de délicieuses larmes. Alors je me mis à écrire cette *Valérie* que vous aimez un peu aussi.

Oh! qui peut peindre les secrètes délices de la sensibilité qui colore tout ce qu'elle touche. Une mélancolique volupté s'attachait à mes regrets. Tout ce que l'homme chérit le mieux, me disais-je, n'est-ce pas ce long et doux souvenir qu'il jette dans quelques cœurs qui savent comprendre le sien. Eh bien, Gustave, ta mémoire vivra dans quelques cœurs. Peut-être le voyageur, en traversant l'Apennin, se sentira-t-il ému aux approches de Pietra Mola, peut-être prononcera-t-il avec attendrissement ton nom que lui rendront les solitaires échos. Partout où l'on saura sentir et aimer ce nom viendra frapper sur les cœurs, et y réveiller ses plus nobles sentiments. Vous, mon cher Camille, vous qui appartenez à cette classe d'êtres distingués et rares qui par toute la terre ne forment qu'une seule nation, vous pourrez me comprendre et sentir combien je savais éprouver de ce mélancolique bonheur bien plus doux que toutes les brillantes félicités si recherchées dans le monde.

Digitized by Google

Je revivais une seconde fois ces jours de l'insouciante jeunesse, ces jours de l'heureuse Italie, je me rappelais ces promenades du Lido, je revoyais les rivages adriatiques, je respirais avec Gustave les parfums des orangers. Je me voyais enveloppée avec lui de ces magiques teintes que le ciel n'offre que là. Je pensais à toutes les scènes aimables et douces où je me croyais aimée d'un amour fraternel, où l'innocence mettait sur mes yeux ce voile que les sombres passions n'avaient pas encore soulevé.

Et quand de trop longs souvenirs venaient m'agiter, je posais là mes crayons, de brûlantes larmes me calmaient. Elles me disaient que je savais profondément regretter. Elles me disaient que Gustave, s'il les voyait, me pardonnerait les douleurs involontaires dont j'avais été, il est vrai, l'artisan, mais non le complice.

J'aimais aussi à peindre les vertus admirables d'un être galant en peignant le comte.

Mais revenons à la Suisse, à ces jours que je voulais vous montrer et que j'aime tant. Quand j'avais passé ma matinée à écrire, à remplir quelques devoirs, l'après-dîner Juliette m'entraînait au Veroyer. Il y avait une escarpolette. Vous connaissez son aimable gaieté et sa passion pour les escarpolettes.

Pendant qu'elle était dans les airs, j'étais, moi, au pied de quelques vieux noyers. C'était là l'heure où je me permettais de lire mes poètes favoris. Il m'a toujours semblé qu'enchaîner sa vie à des occupations réglées augmentait les jouissances. La matinée était aux lectures sérieuses. L'heure que Juliette donnait à l'escarpolette, je la donnais à ces chantres qui, comme nous le dit si bien Chateaubriand, nous parlent avec une bouche d'or et vivent et meurent comme de petits enfants.

Avare de mes plaisirs, je me plaçais de manière à ne pas perdre de vue le lac, je jetais sur lui à la dérobée des regards qui me ravissaient, et la haute poésie de la nature me remplissait de son auguste charme. Je tombais souvent dans des rêveries qui me faisaient faire le tour du monde. Mille souvenirs me ramenaient tantôt sur les froids rivages de ma patrie, tantôt me conduisaient à travers les pays où, toujours fidèle à cet ascendant qu'exerce sur moi la nature, j'avais toujours aimé les forêts, les lacs et les mers et les solitaires montagnes.

Le soir surprenait quelquefois ma fille et moi, nous laissant doucement porter sur les vagues, causant ensemble du bonheur d'exister. Souvent elle dessinait d'après nature quelque chose de ce grand paysage. Nous nous félicitions d'être loin de la gêne, de l'ennui des sociétés et du grand monde, de vivre d'une vie innocente, occupée, utile à quelques êtres. Nous nous félicitions de

Digitized by Google

savoir aimer et la nature, et les arts, et les douces affections, et tout ce qui rend la vie si belle, si touchante. C'était alors aussi que nous parlions de nos bons amis, de ce cher Camille, de tous ceux qui nous aimaient et que nous aimions. Trop heureuses pour nous borner à de fugitives émotions, nous attachions nos amitiés mêmes à de grandes espérances. Nous parlions alors de l'immortalité, de la sublime idée de vivre toujours pour devenir toujours meilleurs et pour retrouver et pour aimer encore mieux ceux qui avaient déjà charmé ici-bas notre existence.

Quelquefois ramenées dans la plus haute antiquité, nous causions avec Socrate et Platon, dont l'âme était tout aimable. Plus souvent les paroles simples et sublimes de ce divin législateur qui régénéra le monde et fonda sur l'amour et sur la charité une religion qui faisait déjà notre bonheur dès cette vie, revenaient à notre mémoire, et nous nous étonnions de ce que les hommes s'agitent, se tourmentent, se haïssent, se désolent souvent pour des honneurs, pour des richesses, pour des passions, qui ne leur donnent jamais ce qu'ils leur coûtent, tandis que la santé, la modération, le soleil, l'amitié, offerts par la piété, rendent si inexprimablement heureux.

Au milieu de ces discours, saisie quelquefois de l'enthousiasme que Platon connaissait et dont il disait : « Les hommes médiocres t'appelleront toujours délire, saint enthousiasme », j'éprouvais un bonheur peut-être trop grand pour cette terre. J'avais besoin de songer à ces régions inconnues et mystérieuses où se reprend la vie, où la même bonté qui déjà ici-bas me comblait de bienfaits régnait aussi, où l'immortalité nous attend. Au milieu de ces songes, plus d'une fois, je voyais le soleil revêtir de pourpre et d'éclat le superbe paysage qui m'environnait et jeter, avant de disparaître, sur le mont Blanc ce voile rose qui, en enveloppant ses éternelles neiges, semble couvrir de jeunesse son antique sommet.

O jours heureux, jours à jamais ineffaçables de ma mémoire, vous vivrez dans mes souvenirs comme un charmant bouquet de fleurs dont le parfum me réjouit encore au milieu de l'aride Russie !

Et de quoi se composait donc ce bonheur? Y avait-il dans cette vie simple et ignorée de ces choses que les hommes désirent ou envient? Vous savez comme j'aime peu le luxe. Il me semble toujours qu'il tue le plaisir. J'avais pris exprès une maison toute simple, mais comme la vue du mont Blanc et du lac la meublait délicieusement! Une seule femme faisait ma société avec ma fille. Aucune passion ne venait mêler ses impostures et ses illusions à notre bonheur. Des habitudes douces nous étaient données par des



Digitized by Google

cœurs simples. Une douce piété mêlait ensemble et le ciel et la terre. Aucune superstition, aucune maxime désolante, aucun malin vouloir, n'attristaient des joies pures. Aimer était notre religion, faire du bien le désir passionné du cœur.

Nous aimions à suivre les usages de ce bon pays; nous avions de petites fêtes, dont quelques gâteaux que faisait ma Julie faisaient les frais. Nous invitions des enfants qui dansaient, sautaient dans les vergers et rappelaient les Amours et les Génies de la fable. Je me félicitais de ne plus assister aux festins des rois, d'être loin de l'ennui désolant des grandeurs, des fausses joies du monde, dont les plaisirs ne peuvent être fondés que sur des défauts. Je voyais avec ravissement ces simples repas, ces goûters de la Suisse; j'aimais à préparer moi-même ces châtaignes, ces laitages qui devaient réjouir des enfants gourmands, et j'étais enchantée de cette occupation, à laquelle j'associais les douces idées d'une vie simple. Je jouissais ainsi de l'idée d'être libre, indépendante, de ne pas être entourée de valets de chambre, de maîtres d'hôtel et du faste d'une grande maison.

Une modique dépense me donnait toutes les jouissances que j'aime. La guitare de ma fille, des romances du bon vieux temps ou quelque air mélancolique auquel se mêlait le bruit des vagues qui venaient causer avec nous étaient nos concerts. La nuit nous trouvait encore quelquefois ainsi assises. Les danses naïves d'une troupe d'aimables enfants étaient nos bals, et la nature nous donnait de magnifiques spectacles.

O Camille, c'est bien là le sort le plus désirable, la médiocrité revêtue de la richesse des sentiments, les plaisirs de la culture, les charmes d'une élégance simple, aimable, tout ce qui ennoblit, élève, sans rien de ce qui peut rapetisser, rétrécir l'existence.

Avec une âme peu cultivée, toute la poésie de la vie, si l'on peut dire ainsi, ne peut être sentie, et mille détails heureux, mille nuances qui ne sont aperçus que par ceux qui pensent et qui sentent, s'effacent ou n'existent pas. Avec tout l'esprit du monde, avec les talents les plus distingués, avec tous les raffinements de la culture, le bonheur n'arrive pas, dès qu'il n'est pas amené comme un enfant par quelque chose d'inexplicable, qui se compose de pureté, de bienveillance, de simplicité, d'amour, quelque chose qui ne peut s'allier avec les vices du grand monde, ni les plaisirs qui vous rappellent toujours ce qu'ils coûtent.

O Camille, je suis si pénétrée de cela que je ne puis plus vivre dans le grand monde, ni au milieu du luxe sans me sentir profondément attristée. Je soupire après un verger, des fleurs, des châtaignes, une simple maison. Je demande au ciel à genoux,

Digitized by Google

retirée dans ma chambre où j'ai suspendu les vues de la Suisse, je lui demande le bonheur, l'inexprimable bonheur de voir encore des couchers de soleil sur les lacs tranquilles, au milieu de ces Alpes où vivent des hommes simples, où existent ces mœurs incultes qui me charment tant.

Mes larmes coulent, grand Dieu, vous le savez; ma prière de chaque jour vous demande des vertus, une âme qui puisse s'améliorer sans cesse, et un beau pays à habiter; des vues de la France ou de la Suisse, du soleil; ce sentiment sublime qui fait rêver au ciel en s'identifiant à ces belles harmonies qui nous parlent de Dieu et de la vertu.

Camille, j'ai ici des diamants, des dentelles, des fêtes, et mon cœur se flétrit. Une langueur insurmontable me dévore, mes idées s'embrouillent, mes traits se flétrissent avant l'âge. Jeune encore, je me traîne sans énergie, dévorée de ce terrible mal des Suisses qui ne peuvent entendre le rantz des vaches; mon cœur bat tristement, une nature morte m'environne, le froid m'enchaîne. Les âmes sont comme la nature; personne ne me comprend; on me croit folle de n'aimer ni la richesse ni les fêtes.

Un ange m'attache ici, une femme qui a toutes les vertus, une mère comme jamais il n'en exista. Mon cœur souffre de l'idée de lui paraître ingrate. Hélas! elle me comble de bienfaits et ne voit qu'une profonde mélancolie. Jamais elle n'a fait autre chose que travailler à mon bonheur, et je ne puis me faire comprendre d'elle. Je lui cache autant que je peux l'état de mon âme. Je ne puis lui dire : il est des êtres que ni les trônes ni les richesses ne rendent heureux; ils sont faits comme cela; ils restent enfants toute leur vie. La vérité est leur suprême bien, l'air des Alpes ranime seul, quand ils sont malades, leurs organes languissants.

Ils préfèrent le plus modique revenu avec la liberté, avec leurs goûts satisfaits, à tout ce que le luxe et l'ambition donnent. Voilà l'état de mon âme. Quelquefois je pense que si le ciel le permettait, avec une volonté, je pourrais encore être si heureuse, je pourrais voir revivre des jours qui me remplissent de la plus vive émotion en y pensant, et puis je regarde cette mère qui attache du bonheur à me voir et je ne puis l'affliger. Je lui immole la passion la plus vive qui ait jamais peut-être existé.

Mais j'espère, je me résigne, je me confie à cette Providence qui, tant de fois m'a protégée, et je me dis qu'elle veille sur moi, qu'elle peut tout guider.

J'espère que ma mère voyagera; peut-être aussi, que les circonstances me feront revoir plutôt que je ne pense ces amis si aimés auxquels je pense si souvent. Quand j'aurai passé encore quelque

Digitized by Google

temps ici, j'espère que je pourrai aller passer un an ou deux en Suisse ou en France.

Que dites-vous de ce volume écrit à la hâte, car je suis très pressée? Passez sur une multitude de fautes, de répétitions. Ce que je vous dis est sorti de mon cœur et n'a nullement été soigné. J'écris un ouvrage qui pourra vous intéresser, cher Camille, il sera le résultat de tout ce que contient ma lettre. Il est intitulé : *les Gens du monde*. Vous voyez qu'il est absolument le contraire de *Valérie*. Je crois que cet ouvrage sera extrêmement moral ; tant de choses vraies que j'ai recueillies, tant de riches que j'ai vus si peu heureux, m'offrent mille sujets inépuisables qui peuvent tourner au profit de la morale. J'ai beaucoup vu les cours, le monde, les soi-disant heureux de la terre. J'ai eu tout ce qu'on désire : fortune, hommages, succès. La vanité m'a enveloppée de toutes ses caresses, je n'ai point connu ses douleurs, et je n'ai senti que des ennuis dans le monde, et mon cœur a soupiré après la solitude. J'ai inspiré de profondes passions et j'ai vu combien peu les passions rendent heureux, quelles affreuses douleurs elles donnent.

Vous pensez, Camille, que tant de souvenirs, tant de leçons, tant de méditations tirés des fautes et des expériences, offrent un vaste champ. Si cet ouvrage n'était pas de moi, je vous dirais qu'il offre le plus profond intérêt.

Ecrivez-moi, parlez-moi beaucoup de vous, de vos bons amis que j'aime et que je révère, que je prie de ne pas m'oublier.

Aimez-moi un peu, non, aimez-moi beaucoup; j'ai besoin d'être aimée, surtout ici, de ce bon Camille. Vivez heureux, que je vous revoie bientôt; faites des vœux pour cela, je vous en prie. Dites-moi ce que font Chateaubriand, Mme Récamier, tant de personnes qui m'intéressent. Ne me parlez pas, dans vos lettres, de ce pays-ci. Ma fille a grandi beaucoup, elle est toujours simple et bonne. Elle vous dit mille choses aimables.

A revoir, cher et bon Camille, comptez sur toutes mes amitiés et à jamais.

*Post-scriptum de Mlle Juliette de Krudener.*

Je vous ai écrit il y a quelque temps, et nous désirons bien, maman et moi, de recevoir bientôt de vos nouvelles. Recevez mes amitiés.

---

Digitized by Google

# LES JUSTES

Qui donc peindra le Juste tel qu'il peut être dans l'état de notre société?

*Lettres à Sainte-Beuve.* — G. Sand.

## I

### POURPARLERS

Renversée dans son fauteuil, avec la grâce un peu fatiguée d'une femme de cinquante ans, sans un geste, sans un pli de visage, la baronne Guidal avait écouté la confidence.

Elle objecta :

— Yvonne Le Closier n'est pas une beauté...

— Tant mieux! Epouser une beauté m'a toujours paru un luxe de mauvais goût, répliqua tranquillement Hubert de Faverolles, qui, très droit sur son siège, l'attitude correctement indifférente, eût paru tout à fait à son aise sans l'obstination qu'il mettait à regarder le feu.

— Très petite dot...

— Suffisante.

Cette fois, M^me^ Guidal s'agita un peu. D'un mouvement instinctif, elle appliqua sa face-à-main sur ses yeux avides de contempler ce phénomène : un homme à marier qui trouve suffisantes les petites dots; et M. de Faverolles dut avoir conscience de cet examen, car son regard, se détachant des braises de l'âtre, alla errer, inquiet, sur les photographies et les vases de fleurs encombrant la cheminée, puis, à travers la glace sans tain, sur le radieux panorama de Nice déroulé dans toute son étendue, depuis la baie des Anges jusqu'aux hauteurs du Montboron.

De ce même ton discret des gens raisonnables qui savent tout ce qu'ils disent et ne disent pas tout ce qu'ils savent, la baronne fit encore observer :

— Des difficultés de famille...

Digitized by Google

La phrase restait en suspens, mais M. de Faverolles put saisir l'idée, et cette idée éveilla sans doute chez lui quelque susceptibilité, car il riposta vivement :

— Eh! madame, à qui peut-on faire un grief de ces difficultés? Est-ce la faute de Mlle Le Closier si elle se trouve orpheline, sans autre protection que celle de sa sœur, et est-ce la faute de cette malheureuse sœur si son mari, que vous qualifiez vous-même de sacripant, a profité d'une loi, que vous qualifiez de scélérate, pour faire transformer en divorce la séparation prononcée entre eux depuis plusieurs années, tout à l'honneur de la femme, bien entendu. J'avoue ne rien voir là-dedans qui entame la réputation de Mme de Soyssel, à plus forte raison celle de Mlle Yvonne.

Dans un certain monde, il n'est pas d'usage de discuter les questions avec cette fougue, de les trancher avec cet absolutisme, d'acquitter ou de condamner ainsi de son propre chef, d'après son code particulier, sans marquer aucun égard pour l'opinion d'autrui. Mme Guidal, froissée, sortit un instant de sa neutralité bienveillante pour répondre assez sèchement :

— Je ne conteste ni les mérites ni les malheurs de Mme de Soyssel, ou, plutôt, de Mme Le Closier, — car, enfin, ce n'est que par courtoisie qu'on lui donne encore le nom de son ancien mari, — mais, mon cher Hubert, il ne suffit pas d'être innocent d'une chose pour en rester indemne. Cassez-vous la jambe, que ce soit ou non par votre faute, vous n'en boiterez pas moins. Or, Mme de Soyssel a perdu son équilibre social; elle est une femme divorcée; voilà le fait auquel nos apologies ne changeront rien, et une femme divorcée, avouons-le, est très gênante à produire.

— Mais ce n'est pas elle que j'épouse.

De nouveau, Hubert avait parlé trop vite.

— Ah! si vous êtes décidé à épouser!... si l'inclination s'en mêle!

Mme Guidal avait repris sa face à main. Le spectacle était plus curieux qu'elle ne le croyait tout à l'heure : non la grimace comique d'un prétendant malhabile engagé sur une fausse piste, mais le faciès extatique d'un amoureux convaincu, résolu, allant délibérément à un sot mariage.

— Je n'ai pas dit cela, protesta Hubert gêné.

— Vous auriez beaucoup mieux fait de le dire, mon cher ami, de le dire en commençant.

Chez la baronne, toute hostilité avait disparu; sous ses jolis cheveux gris, son front s'éclairait de bienveillance; ses traits fins, agréablement conservés, se détendaient en un sourire, et le petit ton réservé qu'on prend pour parler affaires faisait place à la voix douce des compliments et des lieux communs.

Digitized by Google

Avec un coquet reproche, elle expliqua :

— Vous auriez bien pu m'épargner des observations inutiles dont vous allez me garder rancune, mais j'ignorais l'état des choses et je me croyais tenue d'outrer la prudence, puisqu'il s'agissait du fils de ma meilleure amie.

La baronne se hâtait d'abjurer cette sollicitude intempestive. Même envers le fils de sa meilleure amie, on n'est pas tenu à l'impossible, et c'est l'impossible que de guérir d'un amour d'écolier un Parisien expérimenté qui approche de la quarantaine.

Pratiquement, il ne restait donc qu'à contenter l'incurable, à calmer le maniaque, à éviter de se faire un ennemi, et, dans ce but, pour y réussir, la baronne mettait en œuvre toute cette amabilité prévenante, souple, un peu exagérée qu'elle avait dû apprendre jadis au temps de la République conservatrice du Maréchal, quand elle était femme d'un préfet difficile à faire avancer, et qu'elle n'avait pas eu le loisir d'oublier depuis, sous un régime plus dur, veuve, avec trois filles difficiles à caser.

— J'avais d'autant plus de mérite à vous faire des objections, acheva-t-elle, que j'allais contre mes intérêts de famille. Yvonne et Charlotte sont un peu mes cousines.

Yvonne! Charlotte! Elle ne disait plus M^lle^ Le Closier, M^me^ de Soyssel. Ces liens de parenté, assez éloignés pour qu'on les relâchât ou les resserrât selon les circonstances, redevenaient bons à rappeler.

M. de Faverolles sentit que son choix relevait d'une sorte de déchéance une femme et une famille, et il n'en fut pas absolument satisfait. Lorsqu'on rend service aux autres, c'est en général à ses dépens.

— Ne nous félicitons pas encore, chère madame, reprit-il par pure modestie, car rien ne m'autorise à croire que je serai agréé. Vous êtes la première personne à qui je parle de mes projets, et c'est, je dois le dire, avec l'arrière-pensée de vous demander un peu plus qu'une approbation.

M^me^ Guidal redevint sérieuse. A son tour, elle regarda les photographies de la cheminée, trois jeunes femmes décolletées et trois messieurs souriants, tenue de jeunes mariés. Ce que lui coûtaient ces photographies, elle seule le savait; les détours, les négociations, les stimulants employés pour réunir ces couples qui trônaient là, maintenant, dans un si bel accord conjugal, et les regards sournois, les airs inquiets, les propos gênés qu'on avait eus de part et d'autre avant d'en venir à se faire les yeux doux devant la plaque sensible, pour la postérité.

— Mon cher Hubert, déclara-t-elle, donnant à son refus la forme

Digitized by Google

polie et arrêtée d'un scrupule de conscience, je me suis juré, après avoir marié mes filles, de ne plus m'occuper de mariage!

Cette résolution était incontestablement prudente. La prudence dans le fond, la grâce dans la forme, c'était le système de Mme Guidal, système excellent, qui, bien plus qu'une petite noblesse d'empire et une modeste fortune de fonctionnaire, avait contribué à lui faire sa place au premier rang de la meilleure société.

— D'ailleurs, reprit-elle, encourageante, vos affaires me semblent en trop bon train pour qu'il y ait besoin de pousser à la roue.

Mais cette défaite ne satisfit pas Hubert. Il restait tout étonné de se voir refuser quelque chose, ayant été, jusqu'alors, par atavisme et par circonstances, de ceux qui croient ne dépendre de personne, devoir au contraire régenter les autres. Orphelin de bonne heure, très riche, il descendait d'une vieille dynastie parisienne de magistrats, les Faverolles, — le Hardy de Faverolles, — tous, de temps immémorial, conseillers ou présidents à une cour quelconque. Le premier, il avait laissé tomber en déshérence cette robe rouge dont l'éclat lui semblait un peu terni au soleil républicain; mais le magistrat n'en avait pas moins reparu en lui, dans sa tête et sa carrure un peu lourdes, dans son teint sanguin d'homme sédentaire, dans son type régulier et peu grave, que l'arrangement moderne de la barbe et des cheveux ne parvenait pas à dénaturer, et, bien plus encore, dans son être moral; il respectait la loi et les traditions, par tant les usages voire même certains préjugés, et, sans tenir compte des arguments de la baronne, il conclut, se levant d'un air un peu dépité :

— Je ne peux pourtant pas aller faire ma demande tout droit... sans avoir sondé le terrain au moins par convenance.

— Oh! pourquoi donc? Dans les termes où vous êtes! Après quinze jours passés ensemble à la campagne! C'est de l'intimité.

Mme Guidal se levait aussi, ne tenant pas à prolonger cet entretien périlleux et entendant, avec une certaine satisfaction, résonner le timbre de la porte d'entrée.

C'était son jour; des visiteurs quelconques allaient la débarrasser de l'importun. Cependant, elle ne voulait pas le laisser partir mécontent.

— Mais, j'y pense, s'écria-t-elle, conciliante, vous avez une intermédiaire toute désignée, bien mieux en mesure que moi de vous servir, et qui sera enchantée de s'occuper d'un mariage. Vous connaissez la princesse Saliakoff?

— Non, mais j'ai connu autrefois un prince Saliakoff, attaché militaire à l'ambassade, nous étions même très liés.

Digitized by Google

— Valérien Saliakoff! eh bien, justement, c'est le neveu de la princesse Marie, un neveu d'autant plus cher qu'elle est veuve et sans enfants. Il doit être ici, on l'attendait hier. Il pourra vous présenter à sa tante. Tout s'arrange pour le mieux.

Pour le mieux, en effet. Mme Guidal se trouvait déchargée même de la présentation.

— Et cette princesse Marie? demanda vivement Hubert.

— Une femme qui a un million de rente, répliqua la baronne, forcée de résumer son opinion, car la porte s'ouvrait.

Puis, trouvant encore l'occasion de faire à Hubert une politesse peu onéreuse :

— Restez donc. Ce sont les Roquescize ; des gens très bien.

Ils étaient entrés. Plus rien à craindre. Plus de gêne, de requêtes indiscrètes, de refus pénibles. Dans ce petit salon de veuve, encombré de bibelots jolis et fades, une bonne atmosphère banale se refaisait. Les paroles se remettaient à voleter au hasard, inoffensives comme des moucherons qui ne piqueraient pas.

Mme de Roquescize annonça que la saison serait brillante et qu'un stock d'Américains venait d'arriver.

— Mais cela nous est égal. Nous ne voyons guère ce monde-là. M. de Roquescize est d'une sévérité des anciens âges.

L'homme des anciens âges fit de la tête un signe d'assentiment devenu chez lui une habitude de politesse, presque un tic nerveux. Au premier abord, on ne l'eût pas cru taillé de ce granit dont se fabriquaient jadis les paladins. Il avait les yeux creux, la mine hâve, une barbe malingre et triste, noire striée de banc; en tout l'apparence minable, quoiqu'il possédât cent mille livres de rentes en terres dans le Berry, sans compter le reste.

L'attrait des contrastes lui avait fait rechercher, en se mariant, la santé et la beauté. Mais chez Mme de Roquescize, l'une avait absorbé l'autre. Son profil aquilin se perdait dans l'empâtement de la quarantième année. En revanche, beaucoup de toilette, beaucoup de mouvement, le verbe haut, une préoccupation évidente et constante de l'effet. Ménage exemplaire du reste et doté d'une nombreuse progéniture, petites filles longues, aux yeux humides dans une face blême, une natte maigre sur le dos, petits garçons en costumes de marins, dégageant une tête d'oiseau déplumée et des jambes nues pas plus grosses que des baguettes.

— Les enfants sont au gymnase, raconta M. de Roquescize que ses devoirs paternels absorbaient exclusivement, tandis que sa femme, cherchant un effet d'intérêt, parlait à Mme Guidal, qui la laissait dire, de la vilaine histoire de ces Italiens, une affaire épouvantable dont la police se mêlerait.

Digitized by Google

Indifférent à l'éducation des petits de Roquescize, comme aux scandales locaux, Hubert de Faverolles prenait son chapeau.

Une phrase le retint.

— Cela finira ainsi chez la princesse Marie, un de ces jours, assura Mme de Roquescize, cherchant maintenant un effet de prophétie. Souvenez-vous de ce que je dis là.

Il ne comprit pas, mais eut envie de comprendre. Depuis cinq minutes, la princesse Marie était entrée dans son existence. Tout ce qui la touchait excitait sa curiosité.

Il se rassit, mais la princesse Marie était hors de cause. Mme de Roquescize faisait un effet mondain avec une représentation à Monte-Carlo.

— Une seule, baronne. Vous savez, 50 francs la place!... Un peu chaud! Mais c'est un opéra; c'est convenable... et il y a si peu de pièces que mon mari me permette!

Hubert se levait de nouveau, quand elle reprit :

— Nous allons savoir si les du Valbonnet iront. Tout à l'heure, j'ai aperçu Mme du Valbonnet qui entrait chez la princesse, et elle montera certainement ici en revenant. Tenez..., la voilà, je parie!

Seconde entrée, saluée par ce cri de Mme de Roquescize.

— Quand je vous dis que j'ai la seconde vue!

S'il n'avait pas la seconde vue, Hubert, lui, possédait une excellente mémoire. Au premier abord, il reconnaissait pour l'avoir rencontrée, l'année précédente à Biarritz cette petite femme étriquée, d'une insignifiante laideur brune qu'elle ne cherchait pas à parer, de crainte de l'aggraver peut-être, les cheveux d'un luisant de jais, plaqués aux tempes sous un petit chapeau canotier, avec une voilette serrée, à travers laquelle perçaient deux yeux de jais aussi.

— Vous n'êtes pas restée longtemps chez la princesse, clamait Mme de Roquescize.

— Non. Elle était avec Mme de Soyssel... toujours! Et puis, Fernand m'attendait...

Les mots ne se gonflaient pas, comme chez Mme de Roquescize, en une sonorité creuse. Ils tombaient nets, tranchants, réguliers comme des coups de hachoir, et Hubert reconnaissait encore cette manière de parler très spéciale cet accent du Midi mal déguisé, en même temps qu'il se souvenait de Fernand, le mari, un de ces garçons minces, blonds, indéfiniment jeunes, qui, avec un chic de province, satisfont certaines esthétiques régionales; et il se remémorait aussi ce qu'on lui avait raconté du mariage de Fernand, une de ces chances inouïes, rêvées par la plupart des jeunes gens qui vont beaucoup dans le monde; lui, un valseur, un petit monsieur

Digitized by Google

de sport, et rien de plus, ayant cousu tant bien que mal le nom de Valbonnet à celui de Roux, porté par ses ancêtres : sa femme, une demoiselle de Montferrand, la meilleure noblesse et le plus beau parti de Toulouse. Elle l'avait épousé d'enthousiasme, et l'enthousiasme se maintenait.

Sur son rythme sec, elle continuait à célébrer les exploits de Fernand :

Il avait essayé la nouvelle bicyclette. Il avait fait 40 kilomètres hier. Il n'était pas fatigué. Oui, il aimait la musique et il irait à Monte-Carlo.

— Et vous?

— Moi! je ne sais pas. C'est trop cher.

Un petit ricanement de femme qui calcule.

Puis, une grosse plaisanterie de Mme de Roquescize :

— Votre beau Fernand? Vous le lâchez comme cela?

Encore un petit ricanement assuré et triomphateur, celui-là de femme qui ne craint rien, et quelque chose de bien tourné que dit Mme Guidal pour relever la conversation, et quelque chose d'anodin que dit M. de Roquescize pour la modérer.

Entre temps, les bruits doux annonçant et accompagnant la cérémonie du thé, l'entrée d'un plateau qui semble marcher sur ses jambes, tant une femme de chambre bien stylée le porte avec soin; flamme de la bouillotte faisant chanter l'eau; l'argenterie caressant la porcelaine, tout cela discret, banal, mondain.

Et, avec le jour d'hiver baissant vite, des miroitements, des ombres, le feu plus brillant, la causerie plus animée.

Souvent, à pareille heure, Hubert s'était trouvé dans des intérieurs ressemblant à celui-ci, entouré de gens qui pensaient et qui parlaient comme ceux-là. Naturellement il aimait ces milieux de bonne compagnie auxquels il appartenait par sa situation, où il se sentait le bienvenu. Au sortir d'autres milieux, il en appréciait davantage encore la sécurité, même l'insignifiance reposantes : et, pour la première fois ce soir-là, il s'y trouvait dépaysé, mal à l'aise, l'esprit en éveil, sujet à d'étranges appréhensions.

Tout à l'heure, quand on avait nommé Mme de Soyssel, il avait cru démêler un sous-entendu indéfinissable, et il avait eu peur, positivement peur, d'une de ces déclarations sensationnelles de Mme de Roquescize, d'une de ces appréciations sèches de Mme du Valbonnet, même d'une des remarques bénévoles du doux et convenable M. de Roquescize.

Ces personnalités veules et banales acquéraient à ses yeux un prestige soudain. Elles devenaient des échantillons. Dans cette ville où ses intérêts se transportaient, elles lui représentaient la

Digitized by Google

société, sa société à lui, dont l'opinion serait sa réputation, et, tout en redoutant cette opinion, il tenait à la connaître.

Personne encore ne soupçonnait ses projets. On parlerait librement devant lui d'Yvonne et de sa sœur, et il lui serait aisé de se rendre compte de l'importance qu'on attachait aux difficultés mentionnées par Mme Guidal.

Mais on ne parla pas d'elles. Elles semblaient un peu en dehors du cercle des relations intimes et habituelles.

En revanche, on parla encore de la princesse :

— Plus excentrique que jamais, raconta Mme du Valbonnet. Elle a installé un orgue dans le grand salon pour faire plaisir à Crossbach, et il ne quitte plus la place. On entre en musique. On parle sur un mélodrame. Cela enchante la princesse. Elle voudrait que tout le monde pût jouir de son orgue. Elle m'a demandé de lui amener ma tante !

Hubert se rappela aussi la tante. Une vieille, en enfance, une sorte de spectre qu'on promenait quelquefois en voiture.

— Ah çà, s'exclama Mme de Roquescize, chez cette bonne princesse, c'est comme au festin de l'Évangile : les aveugles, les infirmes...

— Et les Gentils, qui étaient les rastaquouères du temps, acheva Mme du Valbonnet. Il faut bien y aller tout de même. Elle reçoit aussi ce qu'il y a de mieux. Une salade russe, comme dit Fernand. Des grands-ducs et des maîtresses de piano, des évêques et des divorcées...

— Comment va votre pauvre tante? interrompait prudemment la baronne.

Mme du Valbonnet eut un geste étroit d'impatience contenue :

— Toujours de même. Nous avons pris une seconde Sœur pour la soigner. C'est une rude tâche.

— Vous êtes si dévoués! proclama Mme de Roquescize, cherchant un effet d'attendrissement qui fut coupé par une nouvelle visiteuse.

Celle-là d'importance : vieille, majestueuse, encore étoffée par des plis lourds de satin noir, des falbalas de dentelles à l'ancienne, marchant lourdement appuyée sur une ombrelle qui avait l'air d'un sceptre.

Tout le monde se leva, se trémoussa, se livra à une sorte de manifestation sympathique.

Hubert n'en vit pas davantage. Il avait compris qu'on ne lui laisserait rien savoir de ce qui l'intéressait et, dans ce salon bourdonnant de caquetage féminin, un agacement subit l'avait pris; il s'était cru au milieu d'une troupe de vieux enfants niais et s'était

Digitized by Google

ennuyé jusqu'à l'écœurement dans la chaleur des tentures et l'odeur des gâteaux.

A présent, il se retrouvait dehors, arpentant la promenade des Anglais, se remuant comme au sortir d'une boîte, aspirant des yeux l'espace et des lèvres l'air pur et glacé.

C'était l'heure redoutable des pays chauds, l'heure où l'on rentre les enfants et les poitrinaires. Presque sans transition, la nuit succédait au jour et, sitôt le soleil éteint, le froid se faisait sentir, un vrai froid de décembre.

Des hommes, le collet du paletot relevé, des femmes engoncées dans leur fourrure, passaient rapidement près d'Hubert, chacun regagnant son logis. Mais il ne se sentit pas tenté de les imiter. D'abord, son logis, l'hôtel où il était descendu la veille, ne l'attirait guère, puis cette solitude noire, ce vent qui soufflait du large lui faisaient du bien, l'aidaient à secouer la mesquinerie des heures précédentes, et presque seul maintenant sur la plage déserte, il cherchait à réédifier ses projets, bouleversés par la défection imprévue de M^me^ Guidal, mais nullement ébranlés.

Comme l'avait prévu la baronne, rien ne pouvait plus changer sa volonté. Il avait attendu jusqu'à trente-huit ans pour s'éprendre sérieusement et, cette fois, tout était pris chez lui, les yeux, le cœur, jusqu'à la raison. Cette fraîche figure d'Yvonne, ces prunelles bleues, cet éclatant sourire étaient devenus comme les fleurs de sa vie : il ne s'en priverait pas; et l'expérience même qu'il avait des femmes lui faisait mieux apprécier ce qu'il trouvait en celle-ci de charme vrai et d'intacte jeunesse.

Sans fortune, sans autre famille que sa sœur, elle avait vécu à l'écart, un peu délaissée. De là, sans doute, cet invraisemblable enfantillage qui avait séduit Hubert. D'abord à peine avait-il osé y ajouter foi. Mais, en ces quinze jours passés avec Yvonne, chez des amis communs, il avait eu le temps de multiplier les épreuves, de s'assurer que cette ingénuité n'était pas une pose comme une autre de demoiselle à marier, qu'il avait bien rencontré enfin l'idéal de ses ambitions un peu retardataires : une jeune fille enfant, la seule peut-être qui restât, en ce monde fin de siècle.

Alors, le temps de la réflexion encore pris, délibérément, sagement, il s'était décidé à acquérir la jolie chose devenue rare, le trésor pour lui inappréciable, sans trop regarder aux petits sacrifices dont il payerait tant d'avantages. Une dot lui importait peu, et les malheurs de M^me^ de Soyssel, créant autour de sa petite Yvonne cette solitude préservatrice lui avaient semblé assez opportuns. Maintenant même, voyant la situation de plus près et par les yeux d'autrui, il en prenait encore son parti.

Digitized by Google

« Ce divorce a fait très mauvais effet, » s'avoua-t-il avec la sûreté d'appréciation de ses doctes ancêtres.

Puis, avec leur philosophie :

« Mais, quand Yvonne sera bien mariée, on ne songera plus à lui reprocher ces difficultés de famille. »

De Mme de Soyssel, il ne se préoccupa pas autrement. Il l'avait vue autant qu'Yvonne, mais il ne l'avait pas regardée. C'était une honnête femme, une femme distinguée, une femme malheureuse, un peu gênante, qui devait avoir assez de tact pour ne pas entraver le bonheur des autres.

« C'est à elle que je dois demander Yvonne, se dit-il redevenant perplexe. Mais comment emmancher l'affaire puisque Mme Guidal ne veut pas s'en mêler. Par cette princesse Saliakoff, qu'on me représente comme une espèce de folle, et à laquelle je ne puis arriver qu'en renouant connaissance avec son neveu, que je n'ai pas vu depuis douze ans. »

Trop de figures interposées lui cachaient celle d'Yvonne. Entrecoupé par les difficultés de la réalisation, son rêve cessa de le charmer. Il sentit le froid, s'ennuya sur la plage obscure, et rentra dans la ville.

En cette pleine saison d'hiver, les magasins déployaient toutes leurs élégances, et les flâneurs, ceux qui, n'ayant rien à faire ni à penser, sont tourmentés du besoin perpétuel de voir, s'arrêtaient aux étalages. Machinalement, Hubert fit comme les autres.

C'était devant un des magasins de fleurs de l'avenue de la Gare, et, sous ces arceaux, lointaine contrefaçon de la rue de Rivoli, il voyait s'entasser à profusion ces mêmes roses languissantes, ces mêmes violettes pâles dont Paris se fournit l'hiver; elles exhalaient ce même parfum affaibli mêlé à la mousse humide; elles avaient cette même grâce douloureuse de fleurs qu'on violente, qu'on torture, qu'on sacrifie, qui doivent sourire cependant et, à travers la vitrine, sous la chaleur desséchante du gaz, elles souriaient pressées en touffes, piquées en corbeilles, élancées en gerbe, suppliciées de mille façons, leurs pauvres têtes coupées se balançant sur des tiges de fer.

Mais Hubert ne voyait pas le supplice et il voyait le sourire. Il voyait les bouquets de fiancée tout blancs; il voyait là au milieu, sur un socle, un superbe bouquet de mariée, colleté de dentelle, enguirlandé de rubans, dont les fleurs toutes fraîches venaient d'être cueillies aux orangers voisins.

Et bientôt il ne vit plus autre chose. Dans la nuit noire, sous le vent déchaîné, ce bouquet de mariée resplendit seul, immobile en sa blancheur lumineuse, effaçant tout de son pur éclat, faisant

Digitized by Google

oublier ce que l'ombre environnante pouvait recéler de mystères et de menaces. Au fond de ces corolles, Hubert venait de retrouver son rêve, et il lui appartint tout entier pendant une minute, ne s'y laissa arracher que par une sensation extérieure, ce sursaut d'inquiétude que nous éprouvons instinctivement à l'approche d'un de nos semblables.

Près de lui, tombé aussi en contemplation devant les fleurs, un passant venait de s'arrêter, un étranger, un homme du Nord apparemment; très grand, un peu raide sous sa pelisse de fourrure, le cou tendu, avançant sous la lumière de la devanture une barbe épaisse et un nez fort, un peu trop large, aristocratique cependant. Rien que ce bout de profil entrevu avait son caractère, son cachet d'origine auquel on ne pouvait se méprendre.

« Un Russe », se dit Hubert.

Il le regarda encore. Un ressouvenir confus lui venait que, avec l'aide des circonstances, il n'eut pas de peine à préciser.

Depuis une heure, il s'était dit que cette rencontre était possible, il l'avait presque espérée, et les probabilités semblèrent suffisantes pour qu'il s'aventurât :

— Je ne me trompe pas..., le prince Saliakoff?...

C'était bien lui. Ainsi interpellé, l'étranger se retournait et, soulevant son chapeau, montrait sur sa forte tête de moscovite une toison soyeuse et ondulée, signe distinctif auquel Hubert achevait de le reconnaître.

Seulement, la toison couleur d'ambre douze ans auparavant était devenue toute grise, en même temps que les traits s'étaient accentués, les formes épaissies, l'homme entier usé et endurci à la fois en une maturité sévère, dont sa brillante jeunesse n'eût pas semblé le prélude; aussi différent qu'on peut l'être de soi-même, du jeune officier svelte, blond, presque trop joli, qui faisait les beaux jours de l'ambassade, et que la foule russophile acclamait les matins de *Te Deum* à l'église de la rue Daru.

Bien qu'Hubert eût beaucoup moins changé, le prince Saliakoff demeurait en face de lui, incertain, rigide, plutôt rébarbatif. Il lui fallut se nommer :

— Faverolles...

Instantanément, la physionomie du prince se transforma. Une joie enfantine éclaira ses yeux, des yeux bleus et doux de bon géant. Avec une de ces exclamations du Nord, profondes et convaincues, il tendait les mains, presque les bras.

Non moins sincère, la satisfaction d'Hubert n'était pas aussi sentimentale. Peut-être, en une autre occasion, eût-il hésité davantage à reconnaître son ancien camarade et à se rattacher à lui.

Digitized by Google

— Si nous faisions quelques pas ensemble? proposa-t-il, quand la station devant la boutique lui parut ne plus pouvoir se prolonger.

Le prince Saliakoff jeta un dernier regard sur les fleurs, et, s'éloignant à regret :

— Excusez-moi, mon cher; il y a si longtemps que je n'en ai vu. J'arrive de Sibérie...

. . . . . .

A présent, bras dessus, bras dessous, ils s'en allaient, prenant d'instinct, sans se consulter, la direction de la plage.

Les passants ne les coudoyaient plus. Les becs de gaz les éclairaient à peine. Ils ne distinguaient pas le visage l'un de l'autre et les altérations produites par les années; ces années elles-mêmes semblaient s'effacer, laissaient reprendre l'intimité d'autrefois.

Et cette ombre qui enveloppait les formes, confondait les traits, noyait les prunelles, paraissait aussi amortir les voix, émousser les mots, ouater les pensées. Chacun devenait pour l'autre un être adouci, éloigné, dont les railleries n'étaient plus à craindre, avec lequel les questions et les aveux s'échangeaient plus aisément, comme à travers un grillage de confessionnal.

Cherchant un préambule à ce qu'il avait à dire, Hubert n'osait pourtant adopter la formule ordinaire :

« Qu'êtes-vous donc devenu depuis si longtemps? »

Sans doute, le prince Saliakoff ne se fût pas soucié de répondre.

Ces dernières années de son existence se perdaient dans une brume qui n'était pas seulement un effet de l'éloignement.

Jadis, à Paris, sa brillante carrière diplomatique et mondaine avait fini d'une façon singulière : par un rappel inattendu qui ressemblait fort à une disgrâce. Du jour au lendemain, il était parti sans faire d'adieux, sans jamais depuis donner de ses nouvelles. Par les cancans venus de Saint-Pétersbourg seulement, on avait appris qu'il s'était marié, assez mal apparemment, car, à la suite de ce mariage, il avait dû quitter l'armée, se retirer dans ses terres, et avait même, disait-on, encouru de pires déboires.

Puis, les bavards s'étaient lassés, les amis avaient oublié.

Hubert en restait là de ses informations.

Aussi jugea-t-il prudent de ne pas s'enquérir de la princesse et de reprendre les choses où son ami lui-même les reprenait.

— Alors, demanda-t-il, vous arrivez de Sibérie?

— Oui. J'ai été voir les sources du Yamour.

— C'est un voyage intéressant?

— Extrêmement, mais qu'on regrette de n'avoir pas fait cinquante ans plus tôt!

Si peu capiteux que fût le sujet, un éclat d'enthousiasme venait

Digitized by Google

tout à coup trancher sur la raideur extérieure du prince et sur le ton calme de sa conversation, tandis qu'il se mettait à vanter les explorations hardies de l'amiral Nevelskoy, son œuvre patriotique de conquête et de civilisation, à en retracer les péripéties, un peu longues, au bout d'un demi-siècle, pour qui n'avait pas le cœur russe et l'imagination septentrionale.

En bon Parisien, Hubert ne trouva dans le fleuve Amour et son histoire que l'occasion d'un jeu de mots opportun.

— Vous avez remonté jusqu'aux sources de l'amour, mon cher Valérien, dit-il avec un sourire. Eh bien, moi, je vogue vers son embouchure..., vers l'endroit où il se jette dans l'océan commun, si vous l'aimez mieux, dans le gouffre du mariage, et c'est vous, je le crois, que le hasard envoie pour me servir de pilote dans ce passage difficile.

— Moi!...

A l'abasourdissement du prince, une lointaine amertume venait se mêler. Mais Hubert de Faverolles ne donna pas à ces sentiments le loisir de se développer.

— Oui, vous-même, expliqua-t-il. Le monde est un drôle de labyrinthe où les gens qui paraissent être à cent lieues les uns des autres se rencontrent par les chemins les plus inattendus, se relient par les fils les plus compliqués. Vous venez de Sibérie pour voir madame votre tante, je viens de Paris pour me marier. Or madame votre tante est, paraît-il, la meilleure amie de la personne qui m'intéresse.

Hubert s'arrêta.

C'était pire encore que chez M^me^ Guidal. De la part du prince, pas un mot, pas un signe d'encouragement, ni même d'attention.

Espérant provoquer enfin l'intérêt, Hubert reprit :

— Si vous êtes déjà venu ici, vous connaissez probablement la personne en question.

— Je suis venu l'hiver dernier.

La réponse tombait brève, glaciale. Aussi complètement que tout à l'heure les années d'oubli, c'étaient à présent ces derniers moments d'intimité affectueuse qui venaient de s'anéantir. En face de lui, Hubert retrouvait l'étranger aperçu par hasard devant la vitrine du fleuriste, et il recommençait à se demander si c'était bien là Valérien Saliakoff, et quel accueil serait fait à ses avances.

Comme il se taisait, ce fut le prince qui reprit, cérémonieux.

— Y aurait-il indiscrétion à vous prier de compléter la confidence?

— Nullement. La jeune fille que je désire épouser s'appelle M^lle^ Le Closier.



Digitized by Google

A ce nom, une transformation analogue à celle de tout à l'heure s'opéra chez le prince. Une incertitude, une inquiétude qui pesaient sur lui semblèrent se dissiper, laisser place aux élans de sa nature, et, la voix soudain changée :

— Mlle Le Closier! s'écria-t-il. Oui, j'ai l'honneur de la connaître et je ne puis que vous souhaiter de réussir auprès d'elle, mon cher ami. Je serais trop heureux de vous y aider!

C'était bien lui, décidément, le Valérien d'autrefois, le Slave aux fantaisies bizarres, mais au cœur chaud, grand seigneur et bon garçon à la fois, toujours prêt à obliger, et sachant le faire avec grâce.

Déjà il prenait ses mesures.

— C'est ma tante qu'il faut mettre en campagne. Donc, je vais commencer par vous présenter à elle. Ce soir?... Non! Pour ma première soirée, elle voudra rester en tête à tête. Mais, demain soir huit heures; c'est son heure de réception. Vous savez l'adresse : palais Saliakoff. Je vais vous annoncer et je serai là pour vous introduire. Alors, mon cher, à demain.

Un dernier *shake hand*. Déjà ils s'étaient éloignés d'un pas quand le prince Saliakoff revint et, très vite :

— Encore un mot pour que nous soyons tous deux plus à l'aise : Faverolles, vous savez... je suis veuf!

## II

### LA SALADE RUSSE

Palais Saliakoff.

Sur le boulevard, un bâtiment régulier sans caractère : les communs d'un hôtel de province quelconque.

Il fait nuit. Il pleut. Le trottoir humide paraît inondé d'encre. A la porte discrètement close, le cocher qui vient d'amener Hubert de Faverolles sonne pour la seconde fois.

Enfin, à une fenêtre du rez-de-chaussée paraît une tête falote de vieille femme aux grosses lèvres pendantes, qui bégaie quelque chose en patois de Nice. On se croirait partout ailleurs qu'au seuil d'une princesse hospitalière.

Mais, la porte s'ouvre. La vieille falote a disparu et, filant sous une voûte sombre, la voiture entre.

On a changé de lieu, d'atmosphère, presque de monde. Plus de murs, plus de ville. C'est un jardin, un parc peut-être; des pelouses, des massifs qu'on entrevoit, étagés sur une hauteur aux pentes douces. On monte une allée bordée d'arbustes en fleurs, pailletée

Digitized by Google

de becs de gaz, et, à mesure qu'on avance, ce sont ainsi des surprises de lumière, de gaieté, d'élégance, jusqu'à l'arrivée en pleine clarté, en plein luxe oriental, dans le large vestibule aux colonnes de marbre, à la coupole peinte, aux boiseries sombres, qui tient à la fois du palais byzantin et de l'église gothique.

Et c'est bien cela en effet : l'alliance de la civilisation musulmane et de l'esprit catholique sous un ciel qui n'a pas les ardeurs du ciel de Mahomet : c'est l'Orient purifié et refroidi, baptisé dans un bain de neige : la sainte Russie où Hubert de Faverolles vient de faire son premier pas.

A Paris, les étrangers ne se laissent guère pénétrer, uniquement préoccupés qu'ils sont eux-mêmes de s'approprier nos idées, nos mœurs, nos habitudes. Pour les connaître, il faut les voir chez eux ou dans les villes cosmopolites, le chez soi universel, mosaïques faites avec de petits morceaux de tous les pays du monde.

C'était sa maison de Moscou que la princesse Saliakoff habitait à Nice. Soieries du Caucase, tapis du Levant, meubles bizarres incrustés d'argent ou de nacre, lampes dorées, lourdes ferronneries, jusqu'au grand poêle de faïence; tout se retrouvait là, et, de même, le personnel, trop nombreux aussi, trop varié, trop clinquant, mais bien de style : Cosaques à longues barbes, moujiks géants et doux, Tartares à l'œil aigu, superbes ou pittoresques sous la grande livrée vert clair galonnée d'or, parmi lesquels deux ou trois indigènes à faces de pauvres diables semblaient ahuris, miséreux, mal en situation, comme la vieille bègue de la loge.

Hubert n'eut qu'une impression d'ensemble tout à fait rassurante.

— Très archaïque, très chic...

Au fond, une porte s'ouvrait et se refermait, laissant s'échapper, puis refoulant une poussée de lumière, un flot de musique; et le prince Valérien s'avançait au-devant de lui.

— Ah! vous voilà, Faverolles... J'ai deviné que c'était vous, comptant sur votre ponctualité.

— Et moi, mon cher, je n'osais compter sur la vôtre.

Depuis la veille, chacun de son côté avait fouillé les vieux souvenirs et, amicalement, ils rappelaient les manies rivales; Hubert, toujours l'homme de la règle, du calcul, de la forme, aussi exact pour un rendez-vous que pour une échéance, et le prince Saliakoff, doué du génie contraire, un impulsif, un imaginatif, un fantaisiste dominé par l'inspiration du moment, capable de tout oublier en regardant passer une jolie femme dans la rue, ou même un nuage dans le ciel.

— Mais, depuis douze ans, je me suis corrigé, affirma-t-il avec un sourire.

Digitized by Google

Ce sourire aussi s'était corrigé. Ce n'était plus le sourire d'autrefois, trop moqueur ou trop tendre sous la fine moustache blonde relevée. A présent, la moustache retombait et les coins de la bouche retombaient aussi dans la barbe épaisse qui faisait paraître la mâchoire plus développée, donnait au visage un caractère de force et de volonté jadis absent. De près, sous l'éclairage implacable des lustres électriques, Hubert trouva son ancien camarade beaucoup plus vieilli qu'il ne l'avait trouvé la veille; en apparence, son aîné de dix ans, quoiqu'ils fussent à peu près du même âge, et cette différence en sa faveur lui fut particulièrement agréable à constater.

— Vous tombez bien, mon cher ami, lui disait le prince en l'introduisant. M^lle^ Le Closier vient d'arriver avec sa sœur.

. . . . . .

C'était sans doute des vieux Faverolles, appliqués pendant des siècles à juger les autres, qu'Hubert tenait sa faculté dominante : une sûreté d'appréciation telle qu'il en arrivait à se juger lui-même sans fatuité ni modestie. Or, se trouvant honnête homme, riche, bien de sa personne, de toutes façons supérieur à la moyenne, il ne voyait pas de raisons pour être timide, et il ne l'était pas.

Très nouvelle donc cette sensation de raideur dans les membres, de sécheresse à la gorge, de vague dans le cerveau qui le prenait maintenant. Son entreprise, à la vérité, était nouvelle aussi, non moins que téméraire : un mariage d'inclination, la plus aventureuse des aventures d'amour, et, depuis la veille surtout, il se sentait comme désemparé, lancé dans l'inconnu, hors de son orbite, avec des peurs et des vertiges involontaires : à peu près l'impression d'un homme de quarante ans qui monterait en ballon pour la première fois.

D'un œil méfiant, il inspecta l'endroit où il venait d'atterrir.

Un salon très grand, du même style que l'antichambre, plus éclairé seulement, plus doré, plus encombré, outre le palais turc et la cathédrale, rappelant encore le jardin d'hiver : vitré d'un côté, orné partout à profusion de fleurs, de plantes, d'arbustes ingénieusement utilisés pour la décoration.

Autour du grand palmier, au milieu de la pièce, un divan circulaire. Aux coins, des statues blanches, s'abritant sous les feuillages exotiques. Dans un massif d'azalées, un piano à queue. Au fond, une rangée de phénix cachant à moitié l'orgue de Crossbach; l'art, le confort, la nature alliés sous l'influence de la même puissance nourricière, de cette richesse intelligente et féconde qu'on sentait flotter dans l'air, qu'Hubert avait éprouvée dès son entrée, qui, malgré lui, l'impressionnait un peu en cet instant.

Digitized by Google

— Ma tante, permettez-moi de vous présenter mon ami, M. de Faverolles.

A ces mots du prince, Hubert s'était incliné, assez au fait des usages pour poser ses lèvres sur la main qu'on lui tendait, mais pas assez pour s'attendre au baiser qui lui était rendu, sur le front, ou plutôt sur les cheveux, une légère caresse maternelle très chaste, très douce, le souhait de bienvenue des matrones russes, qu'elles désapprennent vite au premier ricanement d'un Parisien.

Hubert n'eut pas ce ricanement. Tout à l'heure, en arrivant chez la princesse, il avait pensé :

« Elle a vingt millions. »

A présent, debout en face d'elle, à la mieux voir, il se disait :

« Elle ressemble à ma mère. »

Pour un homme, toute femme qui paraît bonne ressemble à sa mère et ce devait être cette ressemblance-là qui frappait M. de Faverolles.

La bonté était, en effet, le caractère dominant de cette figure qu'il examinait avec un intérêt discret; une figure qui n'était plus jeune, mais qui n'était pas vieille, ne le serait peut-être jamais; ronde, un peu empâtée, la pureté du galbe perdue, mais le teint gardant une fraîcheur presque juvénile, certains traits une grâce presque enfantine, des fossettes gaies au coin des lèvres, le nez joli, un peu retroussé, des yeux bruns, limpides, de beaux sourcils très noirs sous un amas de boucles blanches. Même ces cheveux blancs, abondants, brillants, légers, étaient jeunes encore, et aussi la tournure, un peu épaissie, alerte et gracieuse cependant, une vraie tournure de Polonaise.

Telle qu'elle était, on pouvait encore comprendre comment, quarante ans plus tôt, le général prince Saliakoff, gouverneur de Pologne, descendant d'une des plus riches familles de boyards, s'était épris de cette petite comtesse varsovienne, l'avait épousée envers et contre tous, y compris l'empereur. Folie dont il n'avait cessé de s'applaudir, jusqu'à son dernier jour.

Veuve depuis longtemps déjà, la princesse Marie ne s'était jamais consolée. Mais son souvenir fidèle n'avait pas d'amertume; rien chez elle n'était amer. De peur d'attrister les autres, elle avait quitté le grand deuil, et ces tons doux de gris et de mauve qu'elle portait toujours lui seyaient particulièrement.

Sa personne, ses manières, ses toilettes, tout plut à Hubert. Et il lui plut aussi, il s'en aperçut, ce qui redoubla sa bienveillance. Entre la princesse et lui, ce fut le coup de foudre de l'amitié.

D'une voix singulièrement agréable, fraîche comme une voix de

Digitized by Google

jeune fille, elle lui adressa ce compliment sincère, quoique prématuré :

— Je me suis réjouie de votre visite, monsieur, d'abord pour moi, ensuite pour vous. En vous connaissant, je m'en réjouis pour une autre.

Les yeux bruns qui venaient de le regarder avec tant de sympathie allèrent, plus doux encore, chercher à l'autre bout de la pièce une tête blonde qui ne se retournait pas, et la voix s'attendrit, s'abaissa au ton des confidences :

— Vous avez autorisé mon neveu à me communiquer vos projets. Il m'est donc permis, monsieur, de vous féliciter de votre choix. C'est celui d'un homme de cœur et d'un homme d'esprit.

— Oh! le cœur a suffi, madame!

Hubert s'arrêta, effrayé de ce ridicule aveu échappé il ne savait comment, puis il se le pardonna à cette exclamation de son interlocutrice.

— Le cœur!... eh bien, tant mieux! C'est encore le meilleur guide. Disons cela tout bas, car nous passerions pour des fous.

Dans les fossettes, au coin des lèvres, une malice innocente se nichait, la malice d'un enfant échappé à la férule d'ennuyeux professeurs, et Hubert croyait comprendre pourquoi si peu de rides marquaient ce visage; sans doute, parce qu'il ne s'était jamais forcé à rester grave, à rester dur, à cacher une pensée, à en simuler une autre. Ce sont les grimaces qui usent, bien plus que les sourires, plus même que les larmes!

Subissant déjà l'influence du milieu, Hubert se serait peut-être laissé aller encore à quelque divagation, mais il avait, ce soir-là, mieux à faire que la théorie des sentiments, et il ne pouvait, du reste, accaparer la maîtresse de maison.

Quoiqu'il fut de bonne heure encore, le salon se remplissait.

Trois fois par semaine, la princesse Marie recevait ainsi, sans invitations, dans l'intimité, par conséquent, si nombreux que fussent les visiteurs. On venait quand on voulait, dans la tenue qu'on préférait, et c'était peut-être cette liberté laissée à ses hôtes qui donnait à la société du palais Saliakoff cet aspect un peu bigarré qu'Hubert avait pu remarquer déjà ailleurs. Les habits rouges côtoyaient les redingotes; il y avait nombre de vieilles dames en noir et quelques jeunes femmes décolletées.

M^me^ de Roquecize, en toilette de bal, faisant un effet de dos, venait d'interrompre les effusions d'Hubert :

— Princesse, est-ce que Crossbach ne se met pas à l'orgue? M. de Roquecize brûle de l'entendre. La musique religieuse, c'est la passion de mon mari, vous savez : un Palestrinien!

Digitized by Google

— Mais je crois que M. de Spanden va nous chanter quelque chose, fit observer la princesse, l'œil sur un habit noir qui se dirigeait vers le piano.

Plus convenable et plus pauvreteux que jamais, M. de Roquescize s'interposait à son tour.

— Oh! un peu de musique religieuse, soupira-t-il avec angoisse.

Et s'embrouillant :

— Nous avons amené l'enfant, et pour elle... à son âge...

Il se tournait vers le canapé isolé où il avait laissé sa fille aînée, encore toute longue, toute pâle, habillée de blanc, à peu près l'apparence d'une bougie.

Elle approchait, paraît-il, de ses dix-huit ans, ce dont un père seul pouvait s'apercevoir, et on lui faisait faire, Dieu sait avec quels scrupules! son entrée dans le monde.

La princesse ne voulut pas imposer aux pudeurs paternelles de M. de Roquescize les *appassionati* de Spanden.

— Je vais prier le baron d'attendre, murmura-t-elle obligeamment.

On eût dit que, de l'autre bout de la pièce, l'habit noir avait entendu ses paroles, car il bifurqua et, au lieu d'aller se mettre au piano, vint vers elle.

Hubert de Faverolles, en s'éloignant, le croisa au passage.

— Qui est-ce? demanda-t-il au prince Valérien.

Celui-ci, la présentation faite, s'était tenu à l'écart, semblant ne vouloir prendre aucune initiative, éviter surtout d'agir en maître de maison.

Brièvement, sans donner d'appréciation personnelle, il répondit à la question d'Hubert.

— Une nouvelle recrue de ma tante, un Polonais, son compatriote, le baron de Spanden.

Si occupé qu'il fût, Hubert n'avait pu s'empêcher d'arrêter une minute son attention sur le baron, et il aurait été bien embarrassé de dire pourquoi ce bel homme aux cheveux noirs et à la moustache rousse, très distingué, très courtois, lui déplaisait horriblement.

Peut-être en raison même de ces avantages, car Hubert, en faisant sa propre analyse psychologique, avait dû se reconnaître une certaine dose de méfiance jalouse provenant, partie de son essence masculine, partie de son expérience de l'éternel féminin.

Il n'en fut donc que plus pressé de rejoindre celle qu'il était venue chercher de si loin et qui devait bien s'impatienter un peu aussi en l'attendant.

Mme Guidal, discrètement pimpante dans son noir et mauve de veuve sérieuse, barrait encore la voie, mais elle s'effaça avec

Digitized by Google

empressement, lui laissant l'accès libre auprès de ses petites cousines.

Et maintenant, tous les détours obligatoires franchis, il était enfin arrivé au but, là où il avait si souvent rêvé de se retrouver, entre elles deux, comme l'été dernier.

— Madame..., mademoiselle, je suis bien heureux de cette rencontre...

Il aurait dû ajouter imprévue, mais il n'osa pas.

La pauvre petite Yvonne était tellement rouge, tellement désolée d'être si rouge, et tellement maladroite en essayant de cacher sa rougeur, que mieux valait abréger les explications. Pendant qu'il causait avec sa sœur, elle se remettait tout doucement, ne gardant plus de cette grande émotion du revoir qu'au fond de ses prunelles bleues une lueur joyeuse, de plus en plus assurée, le regard triomphant d'un bébé qui, après des alternatives d'espoir et de crainte, tient enfin dans ses petits doigts convoiteux le joujou longtemps désiré.

Et elle le tenait bien, en effet, son joujou, le joujou des jeunes filles, le fiancé, le mari secrètement choisi, dont on a rêvé, qu'on a désespéré parfois de voir arriver. Hubert était là, sans être trop fine, on pouvait deviner pour qui il y venait et conclure que cette fois il ne s'échapperait plus.

Il ne songeait nullement à s'échapper. La dernière épreuve imposée, l'épreuve du temps, ne lui laissait plus de doutes. Au bout de trois mois, il retrouvait Yvonne telle qu'il l'avait quittée, trop simple de cœur pour cacher même l'impression qu'il produisait sur elle, et sans témérité il put croire que cette impression était favorable.

Aussitôt ses nerfs se détendirent. Il oublia la baron de Spanden et sa moustache rousse, M^me^ Guidal et ses objections, et s'il se rappela les malheurs de M^me^ de Soyssel, ce fut pour se dire, avec une ardeur de néophyte : « Quelle indignité de rendre sa femme malheureuse! Et une charmante femme comme celle-là. »

Il montrait d'autant plus de justice, en rendant hommage à M^me^ de Soyssel, qu'elle ne répondait pas à son idéal particulier. Aimant à connaître les autres et un peu à les dominer, il était attiré par les physionomies ouvertes, les natures sans complication, les petites créatures simples comme Yvonne, qui, tout de suite, involontairement, se livrent par leur regard, leurs paroles, leurs gestes, même par leurs cachotteries maladroites.

Or M^me^ de Soyssel ne se livrait pas. Sous son aisance apparente, elle avait à peu près autant de laisser-aller qu'une danseuse sur la corde raide, et il lui fallait bien cette réserve dans sa situation, la

Digitized by Google

plus fausse qui se pût imaginer pour une femme qui n'avait pas trente ans et qui était jolie.

Hubert n'appréciait pas non plus cette beauté frêle et fine de figurine de Saxe. Ce type différait trop de son type, à lui, de l'éclat de jeunesse et de joie qui était tout le charme d'Yvonne et qui, à son gré, suffisait. Mais il ne s'agissait pas de ses préférences. Les choses doivent se passer selon les règles, et un galant homme décidé à se marier commence sa cour par la future belle-mère.

Il la commençait donc, discrètement, puisqu'il n'y avait rien encore d'officiel, sûr toutefois que ses intentions étaient comprises et n'hésitant plus à les affirmer.

— Si vous le permettez, madame, j'aurai l'honneur de me présenter chez vous.

En langue diplomatique, c'était l'aveu, et, dans le même langage, M^me^ de Soyssel donnait son consentement.

— Cela me fera grand plaisir.

Cela lui faisait plaisir, certainement, dévouée à sa sœur comme elle l'était, de voir arriver cet épouseur providentiel. Mais ce rôle de mère d'une fille à marier ne s'en trouvait pas moins pour elle délicat et pénible, plus délicat et plus pénible que le rôle même d'Yvonne, autorisée par sa qualité de jeune fille à toutes les naïvetés, à toutes les gaucheries.

Avec beaucoup de tact, M^me^ de Soyssel s'acquitta de la tâche, qu'en homme bien élevé Hubert sut lui faciliter. Comme on ne pouvait encore parler de ses propres affaires, on parla un peu de celles des autres et d'abord, naturellement, de la princesse.

— Elle est si bonne! s'écria tout de suite M^lle^ Le Closier, sans chercher sa formule.

Hubert nota cette déclaration spontanée.

Pour lui, la princesse était la personne qui actuellement touchait Yvonne de plus près; entre la jeune fille et lui, le plus solide anneau de la chaîne. Même à l'état d'abstraction, elle l'avait intéressé et ne pouvait que l'intéresser davantage, vue, entendue, devenue déjà presque une amie.

— Vous êtes très liées ensemble? demanda-t-il à M^me^ de Soyssel.

— Oui, très liées, quoique nos relations ne soient pas bien anciennes. Mais personne n'est plus facile, et je puis ajouter, meilleur à connaître que la princesse Marie; pour peu que vous l'ayez approchée, vous avez pu vous en convaincre.

Hubert n'osa pas avouer qu'il venait seulement d'être présenté à la princesse, admis chez elle par occasion, par intrigue, presque par charité et, tournant l'obstacle :

— Autrefois, j'avais beaucoup connu son neveu, que j'ai eu la

Digitized by Google

bonne fortune de retrouver ici après l'avoir un peu perdu de vue. Est-ce qu'il vit avec sa tante?

L'atavisme judiciaire reparaissait.

L'envie venait à Hubert d'approfondir un peu cette famille Saliakoff, de définir les situations, de se former une opinion sur les personnes, comme si tout cela l'eût concerné, et dans l'ardeur de cette recherche, il était capable d'exploiter même la simplicité d'Yvonne.

— Oh! non, dit-elle. Le prince Valérien vient seulement ici de temps en temps; je crois qu'il n'est pas très heureux chez son père.

— Il s'était marié?

— Oui... mais on ne parle pas de sa femme.

Yvonne redevenait écarlate. Une femme ou un mari dont on ne parle pas, elle savait ce que c'était, et Hubert aussi se rappela trop tard M. de Soyssel, en maudissant sa distraction, une de ces distractions qu'ont fatalement les indifférents dont la pensée ne peut être toujours fixée sur le malheur d'autrui.

Heureusement que M^me^ de Soyssel ne semblait pas avoir entendu. Elle regardait du côté de l'orgue.

— Voilà M. Crossbach qui va jouer, annonça-t-elle.

La diversion ne pouvait être plus opportune.

Affermi maintenant sur son canapé, M. de Roquescize, en sa qualité de Palestrinien, faisait « chut! », battant l'air de ses longues mains bistres et décharnées d'ouvrier qui sort de l'hôpital.

Les conversations s'interrompirent. On cessa de circuler, de changer de place. Auprès de la princesse, Spanden semblait déjà extasié; et dans un silence religieux, on attendit que la grande voix s'élevât, la plus grande des voix de l'harmonie, celle qu'on réserve aux chants divins et qui semble n'en pouvoir chanter d'autres.

L'instrument haleta, soupira, éclata enfin. L'artiste avait une distraction, lui aussi; il se croyait sans doute dans une église, parmi des fidèles. Des prières gémirent, des tonnerres roulèrent, des *Hosannah!* montèrent au ciel, et ce fut trop vaste pour l'espace, trop puissant, presque ridicule pour l'auditoire : un festin de Gargantua servi à des moineaux.

On gorgeait ces pauvres gens de musique, on les en écrasait; sur le seuil, les Valbonnet, qui arrivaient, semblaient tout ahuris, et M^me^ de Roquescize, lasse de son effet musical, se remettait à causer avec ses voisins.

Outre la princesse et Spanden, il n'y eut guère qu'Hubert qui jouît pleinement, et le fait est qu'il se trouvait bien, aussi bien que possible dans cette immobilité, cet isolement, cette délicieuse

Digitized by Google

paresse de bonheur, dispensé même de parler à Yvonne, avec la sensation vague que l'orgue parlait pour lui.

Ce fut certainement un des bons moments de son existence, mais qui passa vite. Un accès de furia allemande, accords, arpèges, trémolos, tous les claviers parcourus, tous les jeux en branle, puis l'arrêt soudain, une sorte de mort violente de la mélodie, la fin héroïque et sublime de quelque chose qui avait été beau. Et instantanément, la reprise de la vie matérielle, banale, commune, les bavardages, les piétinements, les petites toux retenues; en moins vulgaire, le tohu-bohu des églises à l'*Amen* du sermon.

Avec cette trêve accordée aux artistes s'achevait celle des amoureux. Sans inconvenance, Hubert ne pouvait rester plus longtemps à sa place. Il se leva donc et, par reconnaissance personnelle aussi bien que par égard pour la maîtresse de maison, il alla féliciter l'organiste.

Crossbach était resté derrière son orgue, encore dans la chaleur de l'inspiration, épongeant avec un mouchoir à carreaux sa tête inondée de sueur, une belle tête d'artiste allemand, le masque de Beethoven encadré de cheveux gras.

Avec un accent dont l'indignation redoublait la force, il se défendait contre des propositions insidieuses de M^me^ de Roquecize.

— Non, madame, impossible de jouer à quatre mains avec mademoiselle votre fille. Elle est parfaite, mais son répertoire musical est abominable.

— Pourtant, les maîtres italiens...

— Il n'y a pas de maîtres italiens, clama-t-il, les yeux flamboyants et les lèvres tremblantes, emporté du badinage amer à l'anathème furieux. Il n'y a que des esclaves, de pauvres petits nains mendiant à la porte du Temple...

Quiconque connaissait Crossbach avait entendu parler de ce Temple, le premier plan de toutes ses conceptions brumeuses de vrai Allemand, pédagogue et mystique, temple de l'art ou de l'idéal, ou de la gloire, ou toute autre bâtisse métaphysique, sorte de cercle dantesque où le bonhomme réunissait ses amis et ses ennemis musicaux, chacun classé selon son mérite : Bach, un roi sur son trône; Mozart, un ange planant à la voûte; Wagner, un dieu, tout au faîte. D'autres, en général ceux qui n'étaient pas Allemands, rampaient sur les marches, frappaient à la porte, vendaient sur le parvis...

N'ayant rien à voir dans le temple, Hubert passa inaperçu. Pour Crossbach, tout à l'art, les gens et les choses du monde ne comptaient à aucun degré.

Digitized by Google

— Ce pauvre Crossbach est ce qu'on appelle un talent sincère, expliqua Mme Guidal, avec laquelle Hubert venait de se réconcilier.

Ne pouvant s'occuper directement d'Yvonne, il se remettait à étudier l'entourage, et, pour cette étude, il avait eu besoin de la baronne, très au courant, très judicieuse, point malveillante, par prudence autant que par vertu, car en attaquant les autres on s'expose à des représailles.

Elle vanta Crossbach.

— Cet homme-là ne vit que pour l'art. Jamais la moindre défaillance. Pas la plus légère concession. Il a dit tout net à une grande-duchesse qu'elle chantait faux, et refuse de jouer dans les concerts dont le programme ne lui convient pas. Aussi serait-il mort de faim si la princesse ne l'avait recueilli, à la façon des grandes dames d'autrefois hébergeant les artistes.

— Alors, il est ici en qualité de musicien ordinaire?

— Oui, de secrétaire des commandements, d'ami. Si vous voulez faire plaisir à la princesse, choisissez pour lui le titre le plus avantageux, comme pour tous ses autres protégés.

— Il y en a d'autres?

— Assurément. Avec sa fortune et son caractère, la princesse n'en peut manquer. Pour ne parler que des officiels, ceux qui sont à demeure, vous avez vu déjà Livia?

— Qui ça, Livia? fit Hubert, ses notions sur la famille et la maisonnée de la princesse se formant lentement.

De sa face à main repliée, tournant comme une baguette de coudrier, Mme Guidal indiqua une direction.

— Là-bas, cette jeune fille...

— Cette moricaude?

— Elle est très brune, en effet, corrigea bénévolement la baronne; mais aussi, elle est espagnole.

— On dirait plutôt une bohémienne, fit observer Hubert, détaillant la tête de loup, le visage de plâtre enfumé, les yeux de charbon qui l'avaient déjà frappé, une beauté étrange ou une laideur étrange, selon les goûts.

Lui n'aimait pas ce qui était étrange.

— Où la princesse a-t-elle déniché ce corbeau? reprit-il avec ses airs méfiants de juge d'instruction.

— Tout un roman, paraît-il, car chacun ici a son roman. Il y a une quinzaine d'années, la princesse était allée passer l'été à Saint-Sébastien. Un matin, à la porte de sa villa, on trouve dans un panier une petite fille que, naturellement, elle a recueillie, élevée, qu'elle garde auprès d'elle en attendant qu'elle la dote et la marie.

Digitized by Google

— Mais vous me lisez un feuilleton du *Petit Journal?*

— Oh! il n'est pas de moi. C'est Bourre qui raconte cette histoire, ajouta prudemment Mme Guidal, citant ses auteurs.

— Bourre! Qu'est-ce que celui-là encore?

La baguette de coudrier fit un demi-tour et alla désigner près d'une porte, parlant à un domestique, un petit vieux malingre et déplumé, portant de grosses lunettes qui semblaient dénoter une vue affaiblie.

— L'intendant, chuchota Mme Guidal; et il a sa légende aussi. Il s'est pendu.

Elle étouffa un petit éclat de rire, puis, prenant ses précautions, quoique Hubert fût un confident sûr :

— Vous savez, mon ami, déclara-t-elle, ce sont des cancans que je vous rapporte. Ce pauvre diable, après de mauvaises affaires, serait allé s'échouer à Genève dans un hôtel. Aucun espoir. Plus un centime. Le moyen le plus honorable de s'en aller sans payer sa note lui semble être de se jeter dans l'espace avec un nœud coulant. On coupe la corde à temps et on le ressuscite malgré lui, ce qui ne suffit pas toutefois à arranger les choses. Alors la princesse, logée dans l'hôtel, s'apitoie, découvre enfin qu'elle a besoin d'un intendant, et que le pendu realise son idéal. Elle n'est pas trop mal tombée. A travers ses lunettes, Bourre y voit clair, et il ne la laisse pas voler par les autres.

— Il se réserve?...

— Je ne veux pas dire cela, affirma précipitamment Mme Guidal. Mais enfin je ne le croirais pas aussi dégagé des convoitises terrestres que Crossbach...

— Au fait, revenons-en donc un peu à Crossbach. Vous ne m'avez pas raconté son roman, à lui?

— Un roman dont M. de Roquecize permettrait la lecture à sa fille. Tel que vous le voyez, c'est un ancien pasteur protestant, converti par une vision, ou plutôt par une audition : un chœur des anges qu'il a entendu la nuit, dans ses rideaux, chanter un texte de l'Ecriture, réduisant à néant les doctrines de sa confession. Sitôt reçu cet avertissement du ciel, il a abjuré ses erreurs et résigné ses fonctions, sans même songer qu'il serait le lendemain à la porte de son presbytère, dépourvu de tout moyen d'existence.

— Mais, comment la princesse s'est-elle trouvée encore sur son chemin de Damas? interrogea Hubert soucieux. Comment est-elle toujours là pour collectionner des infortunes aussi bizarres?

— Et, comment y a-t-il des sauveteurs de profession qui sont toujours là, à point nommé, quand un sinistre arrive? Pour le commun des mortels, ces occasions sont rares. Est-ce que, par

Digitized by Google

exemple, tous les jours, vous rencontrez un cheval emporté ou une barque qui chavire?

— Non, avoua Hubert. Je n'en ai même jamais rencontré et si, comme le prétendent certains philosophes, tout doit s'expliquer, ces hasards réservés à certaines gens sembleraient être l'effet d'une loi d'attraction mystérieuse. Resterait à savoir seulement si ce sont les circonstances qui agissent sur vous, ou si c'est vous qui allez d'instinct au-devant des circonstances.

— C'est vous qui commencez, prononça Mme Guidal, même quand les événements et les gens semblent vous rechercher. Mettez un pot de miel sur votre fenêtre; il se tiendra tranquille et ce seront les guêpes qui se dérangeront pour venir. N'empêche que le pot de miel aura fait les avances.

— Et le pot de miel de Mme Saliakoff?

— Son cœur,... son pauvre cœur...

Mme Guidal retint encore un petit éclat de rire, comme tout à l'heure lorsqu'elle avait parlé de la pendaison de Bourre, et il eût été impossible de dire si elle admirait, plaignait ou raillait ce pauvre cœur exposé aux pires mésaventures, celles qui peuvent devenir fatales tout en restant comiques.

— Tenez, continua-t-elle, suivant l'exemple général et en prenant à son aise avec cette excellente princesse, je vais vous donner un échantillon de sa bonté; cet échantillon pourrait servir d'annonce-réclame, car c'est la première chose qu'on voit en entrant. Avez-vous remarqué la concierge?

— J'ai surtout remarqué la porte fermée un soir de réception!

— Oui. Cela arrive trois fois sur quatre. Cette pauvre vieille est non seulement sourde et bègue, mais encore presque idiote. Eh bien, la princesse, à qui elle cause tous les ennuis du monde, la garde néanmoins, pour lui faire plaisir.

— Pour faire plaisir à ses invités, elle pourrait la garder ailleurs.

— Non, c'est là que vous ne saisissez pas la nuance. La princesse est mieux que philanthrope. Elle veut faire le bonheur des autres, non à sa façon à elle, comme les philanthropes ordinaires, mais à la leur, ce qui entraîne beaucoup plus loin. Or, cette vieille qui a tiré le cordon pendant quarante ans pour de précédents propriétaires, tient absolument à le tirer jusqu'à ses derniers jours. Tant pis pour nous si nous faisons le pied de grue, car, d'après le système, les moins favorisés du sort doivent être les plus favorisés par la charité.

— C'est très beau comme principe, dit Hubert mollement, mais dans l'application, cela doit engendrer quelques abus.

Digitized by Google

Mme Guidal eut un hochement de tête significatif, et Hubert se rappela les sous-entendus de la veille.

— Est-ce que cette bonne princesse ne serait pas un peu..., commença-t-il, portant la main à son front.

Le geste ne s'acheva pas, ni la phrase.

Vive et souriante sous ses cheveux blancs, la princesse s'avançait, et, devinant sans doute à la mine d'Hubert que les affaires de cœur allaient bien, elle s'épanouissait encore, rayonnant d'une joie qui n'avait pas vingt ans.

— Elle est charmante, acheva-t-il tout bas, séduit de nouveau.

Mais, on ne lui laissa pas le temps de s'éprendre davantage. Grand, dégingandé, gardant, sous sa tenue de soirée, son allure sans gêne de bicycliste, le beau Fernand du Valbonnet accourait en chuchotant très haut :

— Princesse..., c'est la comtesse de Wartembrode.

Il y eut dans le salon un bruit, un remous, comme dans la mer au passage d'un gros poisson, le même phénomène déjà observé chez Mme Guidal, et Hubert vit reparaître sa vieille dame pompeuse de la veille.

— Une cousine de l'empereur d'Autriche, expliqua précipitamment la baronne, avant d'aller, elle aussi, rendre ses devoirs.

Cette fois, Hubert examina la nouvelle venue avec une attention rarement provoquée par les vieilles dames. La figure pouvait être large, plate, plutôt commune, sous une perruque jaune, l'embonpoint lourd s'alourdir encore d'un maladroit fagotage allemand, mais, dans tout cela, il y avait de l'Autriche et de l'archiduchesse, un peu par raccroc, il est vrai, la comtesse se trouvant issue d'un de ces nombreux mariages morganatiques, à la mode chez les Habsbourgs.

Après tout, la situation était régulière devant Dieu, assez belle devant les hommes. Vieille, pompeuse et dévote, la comtesse avait su se faire bien voir de ses augustes parents, traiter par eux sur un pied demi-familial, et se créer dans le public une sorte de royauté, de papauté, pour mieux dire. De très haut, elle gouvernait sa petite cour, soigneusement triée, une élite de gens riches, bien pensants, bien élevés, irréprochables en tous points, minorité d'autant plus intransigeante qu'elle était plus réduite, et qui vivait cantonnée dans sa respectabilité comme dans une forteresse, autour de laquelle battait en vain le flot bourbeux du rastaquouérisme envahisseur.

On avait caractérisé cette situation spéciale. Ironiquement, ou admirativement, quelqu'un, on ne savait qui, avait baptisé ce bataillon sacré « les Justes de Sodome ».

Digitized by Google

Hubert en savait assez maintenant pour prendre une vue d'ensemble du milieu où il se trouvait.

Le salon de la princesse Marie n'était pas un salon où l'on s'amuse dans le sens moderne du mot, et les habitués ne se recrutaient donc guère que dans deux catégories très différentes : ceux qui venaient pour la maîtresse de maison elle-même, sa grande situation, sa distinction personnelle, sa réputation inattaquable, et ceux qu'attiraient les vingt millions. — Pas d'intermédiaire entre les éléments contradictoires qui se rencontraient là sans se mêler. A première vue, sous l'uniforme de parfaite correction revêtu par tous, Hubert, avec son flair de Parisien, pouvait reconnaître à quel camp appartenaient les uns ou les autres, et ils se reconnaissaient aussi entre eux et, d'instinct, se séparaient.

De son coin, embrassant le champ de bataille, Hubert voyait comme deux armées en présence : à droite, du côté des saintes images, la comtesse de Wartembrode et son état-major, les Roquescize, M^me^ Guidal, les du Valbonnet; à gauche, près de la table à jeu, Spanden, Bourre et Livia.

Ces deux groupes servaient de centre, et le remplissage, les inconnus, moins saillants qui gravitaient alentour, appartenaient à l'un ou l'autre système planétaire. De ci, de là, comme des étoiles éteintes, s'éparpillaient les nombreuses vieilles dames en noir, déjà remarquées par Hubert : faces craquelées, corps usés, robes de deuil, pauvres restes de familles et de femmes, déchets de la vie dont personne ne pouvait rien tirer, qui embarrassaient, qu'on jetait à la solitude, et qu'avec sa philanthropie, sans doute, la princesse Marie avait été ramasser.

Il y avait des mines rechignées et des robes de soie lourdes, pouvant figurer dans la réserve de la comtesse de Wartembrode. Il y avait du côté de Spanden de vieilles défroques et de ces mines lamentables comme Hubert en avait vu déjà à la porte de la princesse et dans son antichambre, et il repensa aux maîtresses de piano citées par M^me^ du Valbonnet, dans sa recette assez exacte de la salade russe.

Tout d'un coup, il perdit cette vue calme et indifférente des choses indispensable à leur analyse.

Cherchant de l'œil Yvonne et M^me^ de Soyssel, il venait de les revoir, assises sur le divan circulaire, au milieu du salon, comme à mi-chemin entre les deux camps, seules, telles qu'il les avait laissées; on les saluait, on leur adressait un mot au passage, mais aucun cercle ne les englobait, elles n'appartenaient à aucune coterie, un peu déchues de leur monde sans être tombées dans un autre.

Digitized by Google

Yvonne, qui ne comprenait pas les subtilités de la situation, avait l'air de s'ennuyer gentiment, et Mme de Soyssel, qui devait bien comprendre, n'avait pas même cet air-là. Cette résignation muette, presque inconsciente, acheva de remuer chez Hubert le vieux levain de chevalerie française en fermentation depuis la veille.

« Les choses changeront quand Yvonne sera ma femme, » se dit-il, entrevoyant une juste revanche de l'innocence avec une belle manifestation de son propre pouvoir. »

Malheureusement, il ne lui était pas permis d'épouser Yvonne ni même de la rejoindre à la minute. Avant de reprendre sa cour, un délai de convenance s'imposait qui lui parut long.

Dès qu'on s'ennuie, on songe à ses amis; il se demanda où était Valérien, et, ne le voyant pas, se leva. Alors, il le découvrit assis sur le divan circulaire, comme Mme de Soyssel, mais du côté opposé, tous deux dos à dos, ayant l'air de se faire pendant, par une de ces ironies des petites choses qui semblent vouloir souligner certaines situations délicates; et le prince aussi était salué, traité avec égards, restait isolé cependant; le prince aussi avait la même physionomie fermée d'aimable indifférence. Pour la première fois, l'analogie de ces deux destinées frappa Hubert.

Elle, divorcée...

Lui, veuf; il le disait du moins, mais il ne disait pas après quelles aventures.

Avec son profond sentiment d'équité, Hubert reconnut que, la veille, Mme Guidal avait raison sur lui. Comme toutes les religions, la religion mondaine a ses sacrifices et ses victimes, qui expient souvent les péchés d'autrui, et c'est juste et injuste à la fois. Cela ne devrait pas être, et il ne peut cependant en être autrement. Trouverait-on en théorie la balance, que, dans l'application, on ne saurait pas s'en servir. Un homme qui a un secret dans sa vie sera toujours moins à l'aise qu'un autre; une femme abandonnée, si vertueuse soit-elle, exposée à plus de dangers.

Encore une fois, Hubert s'agita.

Spanden venait de quitter la table à jeu et il circulait dans le salon avec cette démarche très particulière, notée déjà par M. de Faverolles au nombre des choses qui lui rendaient ce beau garçon antipathique, presque insupportable, une démarche dont on ne pouvait saisir la direction, une manière de décrire des courbes, de s'arrêter à l'improviste, de tourner sur soi-même, comme si on avait pris à tâche d'aller d'un point à un autre par tous les chemins, le droit excepté.

Passant de groupe en groupe, Spanden gagna insensiblement la



Digitized by Google

frontière de son territoire. Là, il obliqua pour parler à la princesse, l'air très absorbé, puis, au moment où on pouvait le moins s'y attendre, faisant volte-face, en deux glissades, il fut à côté de Mme de Soyssel.

Brusquement, Hubert quitta son coin. Mais un autre avait dû obéir à la même impulsion. Avant lui, le prince Valérien s'installait en face des deux jeunes femmes, à côté du Polonais, et cette figure froide de grand seigneur était bien faite pour couper court à toute velléité répréhensible.

Très probablement, Spanden n'en avait eu aucune.

— Quelle bonne chance que de vous saisir enfin, prince! s'écriait-il avec une cordialité sentie. C'est un événement que de voir ici notre aimable maître de maison...

— Je ne suis pas le maître de la maison, monsieur, répliqua le prince avec une sécheresse qu'il voulut faire oublier en ajoutant aussitôt : « Si je l'étais, j'aurais déjà réclamé une de vos jolies mélodies polonaises. »

— Mais, comment donc! Trop heureux de pouvoir vous être agréable...

De ce dialogue amical, Hubert conclut, sans nul droit, que ces deux hommes se détestaient. En même temps, avec aussi peu de raison, il trouva encore quelque chose qui augmenta son aversion pour le Polonais. Peu de chose.

C'étaient ses dents, des dents magnifiques pourtant, de la nacre enchâssée dans du corail, petites, fines, attestant la jeunesse, la santé et la race. Mais, pour Hubert, elles ne rappelaient qu'une denture de carnassier, une lame de scie, prêtes à couper et à mordre, et il en voulait à leur propriétaire de les montrer volontiers, comme il lui en voulait d'avoir cet accent national doux et caressant, ces manières prévenantes, ces allures de bonne compagnie et même, par-dessus tout, de ne rien laisser paraître de franchement suspect, pas le moindre bout d'oreille de rastaquouère sous sa peau de gentilhomme.

— Je vais peut-être vous embarrasser, tout grand explorateur que vous êtes, demanda-t-il au prince lorsque, un moment après, on se mit à parler de voyages. Savez-vous d'après quoi les fakirs disent la bonne aventure?

— M. Crossbach la dit d'après la façon dont on joue du piano, s'écria Yvonne.

Le prince regarda Spanden qui s'éloignait, allant devant lui pour se rendre au piano qui était derrière et, très sérieusement, il répondit à la question :

— Les fakirs observent votre démarche et, d'après cela, vous

Digitized by Google

disent non seulement votre destinée future, mais encore vos qualités, vos défauts, vos préoccupations, révélations plus faciles à vérifier et par conséquent plus probantes. J'avoue avoir fait l'expérience et être resté stupéfait de l'instantané moral ainsi obtenu.

— Vous croyez à ces choses-là, monsieur? demanda Mme de Soyssel, sérieuse, elle aussi :

— Mon Dieu, madame, ce n'est pas aussi absurde qu'on serait tenté de le supposer. En épuisant sur nous les ressources de la fantaisie, le Créateur a dû néanmoins observer certaines règles, faire de chaque être un ensemble régulier, logique, de sorte qu'en saisissant un détail on arriverait, par induction, à la connaissance du tout, et la moindre manifestation de la personnalité suffirait donc à trahir la personnalité tout entière. C'est sur ce système que reposent la graphologie, la...

— Et la pianologie de M. Crossbach, interrompit avec une gentille niaiserie la petite Yvonne, qu'égayait infiniment les originalités du maëstro ordinaire.

— Voyons donc ce que votre ami Crossbach dira de ceci? fit observer Hubert.

Parvenu enfin à son tabouret, Spanden plaquait doucement quelques accords sur le piano.

Il avait bien choisi son moment. On venait de servir le thé, et on se poussait le coude pour regarder Crossbach qui se réconfortait avec une voracité rêveuse, prenant les tartines de beurre du mauvais côté et enfonçant dans les gâteaux ses doigts disloqués de pianiste. Nul ne personnifiait mieux cette dualité de la brute et du doux poète qui constitue l'Allemand. Il ne songeait pas aux besoins terrestres, mais il les satisfaisait amplement.

Cependant, au prélude de Spanden, il leva la tête de dessus son assiette.

On écoutait plus volontiers qu'on n'avait écouté Crossbach. Dans le monde, on aime ce qui est léger, facile, un peu insignifiant. Et les Roquecize mêmes, une fois assurés que les paroles étaient en polonais, trouvèrent la mélodie délicieuse.

Pendant la ritournelle, Crossbach s'était trémoussé; au premier couplet, il se leva, lâcha sa brioche, fila en droite ligne sans qu'Yvonne pût le retenir au passage.

— Non, mademoiselle, je souffre trop. Des arpèges, rien que des arpèges. Ces deux misérables mains ne vont pas ensemble; l'une dit oui, l'autre dit non. Toutes deux mentent, et cette voix!... un quart de ton au-dessous de la note... Personne ne s'en aperçoit. Oh! les Français!

Sur cette diatribe, il disparut.

Digitized by Google

Un peu égarée dans ses notions, Yvonne se tournait vers Faverolles :

— Et vous, monsieur, que pensez-vous de la voix de M. de Spanden?

Elle l'interrogeait comme s'il eût été un oracle, et à la façon équivoque des oracles, il répondit :

— C'est la voix de sa figure.

C'était cela, en effet, une voix belle, chaude, bien cultivée, pas fausse certainement, mais pas tout à fait juste non plus, qui, aux raffinés, laissait une inquiétude.

Les raffinés sont rares. On fit un succès au baron.

Mme de Wartembrode se laissa toucher :

— Nous vous demanderons votre concours pour notre concert au bénéfice du Bon-Pasteur.

Cette promesse tomba comme une royale faveur mal apanagée au reste ; la comtesse savait user de ses prérogatives avec une candeur pratique et hautaine, toute germanique. Elle compensait les invitations qu'on lui faisait par l'honneur de sa présence, et soutenait les œuvres par l'éclat de son nom mis en tête des listes de dames patronnesses.

L'œuvre en question pour les repenties l'intéressait vivement, et, avant de partir, elle crut devoir exercer encore sa bienfaisance :

— Je vous ai gardé, chère princesse, ces quelques billets de notre loterie...

Hubert vit la liasse qu'elle glissait et son sourire condescendant, et le sourire débonnaire de la princesse qui prit le paquet.

On commençait à s'ébranler.

Mme de Soyssel se retira une des premières.

— Je vais appeler votre voiture, offrit Hubert qui, avec le prince, l'avait reconduite jusqu'au vestibule.

— Nous n'avons pas de voiture, dit-elle très simplement. Nous demeurons à deux pas d'ici.

— Permettez-moi de vous reconduire...

Hubert prenait le pas sur Spanden qui venait de surgir, échappé à ses admirateurs, mais Mme de Soyssel était en règle :

— Oh! merci bien, nous avons notre vieux domestique.

Hubert trouva plein de tact cet arrangement qui lui laissa cependant des regrets. Sous le petit capuchon blanc qu'elle venait de mettre, ce visage rose et ces yeux bleus d'Yvonne resplendissaient comme un bouquet de fleurs des champs, et volontiers il l'aurait embrassée comme on embrasse les petites filles fraîches qui s'en vont à l'école.

Ce serait partie remise... à un mois, à six semaines au plus.

Digitized by Google

Pour le moment, les deux sœurs disparaissaient dans le brouhaha occasionné par le départ de la comtesse de Wartembrode, et Fernand du Valbonnet, qui venait de remettre la demi-altesse dans la voiture d'une de ses amies, proposait en ouvrant son porte-cigarettes :

— Si nous profitions de l'occasion pour en griller une !...

On profita de l'occasion. Au beau Fernand surtout, ces moments de détente semblaient indispensables.

Dans le monde, il était un peu comme les gens qui ont monté vite. Son mariage d'abord, puis cet héritage assuré de la vieille tante de Montferrand, intestate et ramollie, dont Mme du Valbonnet se trouvait la seule parente, l'avaient transporté trop brusquement sur les sommets, et il éprouvait le besoin de souffler, parfois de redescendre un peu.

Ce soir-là, entre hommes, il mourait d'envie de se délier la langue.

— Pas mal, Mme de Soyssel, commença-t-il, arpentant le vestibule de son pas long et raide de marcheur anglais, mâchonnant un bout de cigarette, le bout de cigarette de l'homme qui a été pauvre.

Spanden se tut. Le prince et Hubert restèrent froids comme des banquises.

Fernand du Valbonnet, qui avait bon caractère, encore une ancienne habitude de pauvre, craignit de faire fausse route et s'esquiva par un chemin de traverse.

— Elle n'a guère eu de chance, cette pauvre petite femme. J'ai beaucoup connu Soyssel à Paris. Oh ! je ne me vante pas de la connaissance...

Il ne s'en vantait pas, mais il s'en trouvait bien ; bonne pâte d'homme, surveillé d'ailleurs de près par sa Toulousaine, il n'avait que la parole comme exutoire à la dose masculine de perversité inhérente même au mari modèle, et il s'étendait complaisamment sur les polissonneries de ce viveur de dernière classe, moitié drôle et moitié fou, baissant la voix pour faire ressortir certains traits et approchant de celle de l'un ou l'autre auditeur, sa figure blonde qui, vue de si près, ne paraissait plus si jeune.

— Enfin, passe encore. Un homme est un homme, conclut-il avec une indulgence dont il eût été mal venu à user pour lui-même. Mais, ce qui n'est pas excusable, dans notre monde, c'est de battre sa femme ! et il cognait dessus, il cognait ferme, à ce qu'il paraît. La pauvre petite aurait pu montrer ses bleus, ce qui eût bien impressionné le tribunal.

Il rit en nasillant. Spanden découvrit ses dents. Hubert eut une vague tentation de leur envoyer une gifle à chacun ; mais la gifle, comme le baiser de tout à l'heure, eût été prématurée.

Digitized by Google

A ce moment, il regarda le prince Valérien; sans doute par un effet d'éclairage, il le vit aussi blanc que Mlle de Roquecize.

M. du Valbonnet acheva :

— Cette canaille de Soyssel a fait encore pire que ces taloches. Dans le procès de séparation, il a accusé sa femme de choses, oh! mais..., à ne pas les répéter.

On ne les lui fit pas répéter.

Hubert n'en savait que trop de ce dernier roman raconté dans ce style, et, plus que jamais, le comparant à celui des autres, il ne pouvait s'empêcher d'apprécier son petit roman à lui, si simple, si propre, si bien fait; assez de poésie pour ne pas tomber dans la brutalité, assez de bon sens pour ne pas se perdre dans l'idéal antique.

Suivant le prince Saliakoff, il rentra au salon. Les deux camps étaient levés, tout le monde confondu dans le désarroi de la retraite. On entourait la princesse; certains lui parlaient bas comme s'ils eussent attendu ce moment pour avouer quelque chose, peut-être la pensée qui les avait amenés.

Cette scène finale était bien le dénouement de la pièce. Hubert écouta quelques bouts de rôle.

Une des dames noires accrochées à la princesse sussurait avec un vieux reste de minauderie :

— Et mes petites brochures, chère bonne madame, vous avez donc bien voulu les placer?

— Oui, elles sont placées, toutes.

— C'est gentil, n'est-ce pas? rien de plus. Mais enfin, il y a un piquant, de l'enlevé, ma note...

— Très gentil.

— Ce sont ces choses-là qui réussissent avec une bonne recommandation comme la vôtre. Il ne faut pas se fier aux libraires, tous des exploiteurs qui font exprès de ne pas vendre. Alors, puisque vous vous en occupez si heureusement de mes brochurettes, je vous en enverrai encore un cent.

— Pour le grenier, ajouta tout bas Hubert, saisissant le personnage de ce bas-bleu famélique et sa manœuvre.

— Eh bien, décidément, princesse, prenez-vous la loge avec nous? s'écriait la petite Mme du Valbonnet, assez riche pour demander tout haut.

— Hé, ma chère enfant, c'est que je ne suis pas bien sûre..., mais enfin...; oui, je la prends.

— Ce sera beau, cette représentation? questionna un jeune homme aux yeux convoiteux de poitrinaire.

— On le dit. Ah! Germaine, j'y pense. Prenez donc une loge à six places pour le cas où j'aurais quelques amis.

Digitized by Google

— Allons, conclut Hubert, c'est le moment de la quête.

Même à ceux qui ne demandaient rien, la princesse avait envie de donner, le don étant un besoin de sa nature, l'expansion de son cœur trop plein, et elle avait, pour accompagner l'action, un sourire spécial, ce sourire extasié et mystique qu'ont certains prêtres en accomplissant les rites sacrés.

Elle rappela Mme du Valbonnet, qui sortait.

— Les bonbons russes de votre pauvre tante que j'oubliais; Livia, mon enfant, le coffret pour Mlle de Montferrand.

Elle usait volontiers de cette appellation « mon enfant », et la répétait encore à la petite de Roquecize, mettant un baiser sur ses joues pâlottes.

— Dix-huit ans! C'est demain, dites-vous, que cette petite aura dix-huit ans. Laissez-moi donc lui souhaiter sa fête.

De la table voisine, elle enlevait une magnifique corbeille d'orchidées que Bourre, avec une galanterie un peu servile, courut porter dans le landau familial des Roquecize.

— Oh! princesse, observa convenablement M. de Roquecize, comme vous gâtez cette petite.

— Par exemple! C'est elle qui nous gâte en nous laissant jouir de ses dix-huit ans. J'aurais tant aimé avoir une fille! Il est vrai que j'ai un fils.

C'était Valérien qu'elle gratifiait cette fois, lui attribuant, à lui, son cœur et son héritage en bloc, ces prestigieux vingt millions dont il semblait se soucier si peu.

Elle aimait la famille, elle aimait l'amitié et elle aimait aussi l'amour, car tous partis maintenant, elle disait à Hubert ardemment :

— Je verrai Mme de Soyssel demain matin et j'espère avoir de bonnes nouvelles à vous donner quand vous viendrez déjeuner avec nous. J'espère, j'espère!

. . . . . .

Il venait d'avoir sa part dans la distribution et, à son insu, cela le rendait plus coulant.

Dehors, dans la nuit humide et tiède, Hubert sentit son cœur se fondre tout doucement, et, quand il voulut formuler son opinion sur sa nouvelle amie :

— Elle est si bonne! conclut-il, trouvant les mots de la petite Yvonne et presque son naïf enthousiasme dans ce retour de jeunesse qui va de pair avec l'arrivée de l'amour.

CHAMPOL.

La suite prochainement.

Digitized by Google

# GALLIÉNI ET MADAGASCAR

Nous n'avons pas à cacher notre admiration pour les résultats de l'administration militaire aux colonies. Nous la croyons indispensable, non seulement durant la période de conquête, mais encore pendant celle de dégrossissement qui la suit. Elle sait mettre au contact de populations neuves, une élite neuve de doctrine, de formalisme et de gabarrit métropolitain, demandant sa voie non à la routine, mais à l'activité et au bon sens. Elle invente, pour nos officiers, une école d'initiative, de jugement et de résolution. Pour l'élément conquis, elle maintient l'appareil imposant de la conquête et favorise la persuasion par le prestige; aux soldats et aux marins, elle ouvre un champ de dévouement illimité.

Ici même, nous avons déjà pu faire soupçonner, sous forme d'impressions cueillies au vol, ce que nous pensions du contraste trop accusé entre les deux territoires en Algérie, entre la raison civile et la règle militaire, et nous craignons fort qu'il ne nous soit échappé de laisser apercevoir combien l'avantage demeurait, même après si longtemps, à ceux qui avaient ouvert la voie.

Un jour venant, nous essayerons d'évoquer le souvenir de cette inspection des affaires indigènes que nous avons vue à l'œuvre et, qui, composée d'officiers de marine et d'infanterie de marine, donna à la France, en cinq ans, la Cochinchine pacifiée et organisée, au point, tous frais payés, de chiffer son budget par 3 millions d'excédent. Le rapprochement qui s'en dégagera avec l'expérience irrationnelle du régime adverse au Tonkin ne sera pas sans enseignement.

Aujourd'hui il semble opportun de parler de Madagascar, non simplement pour nous attribuer le plaisir facile de corroborer la théorie qui nous est chère par l'exemple le plus éclatant qu'on puisse mettre à l'appui, mais en raison du bruit qu'on fait courir d'un rappel qui serait à la fois un désastre et une iniquité.

Certaines œuvres se parent de certains noms. Devant la colonisation algérienne, le nom de Bugeaud se dresse à l'esprit comme

Digitized by Google

celui de la Grandière en face de l'organisation de la Cochinchine, comme celui de Faidherbe plane sur le Sénégal. En haut du plateau d'Imerina flamboie maintenant celui de Galliéni. On ne saurait le séparer de Madagascar. On ne saurait relever ce chef du poste où il a pris une telle stature, ni entraver la marche ascendante de cette activité victorieuse. La semence est en terre, laissons-la venir à la lumière, laissons défendre la moisson et finalement sauver la récolte. Alors les emblavures seront déterminées, la conquête du sol sera achevée. Là-bas, comme ici, comme partout, l'homme est tout. Madagascar nous en montre un : n'y touchons pas.

Sans compter cette terre qu'il nous donne, c'est quelque chose pour des Français de pouvoir aujourd'hui reposer leurs yeux et leur foi sur un être d'énergie et d'action, qui est encore de leur race, si loin qu'on soit de lui. Passons-lui quelque temps encore sa qualité de général, fermons les yeux sur cette anomalie, voilons-la sous beaucoup d'investitures civiles. Nous nous inclinerons très bas devant le principe, pourvu qu'on nous laisse les hommes, qu'on répare Grodet avec Trentinian, Laroche avec Galliéni. Rien ne nous gênera même pour faire remonter à l'administration civile tout le bénéfice des militaires, lorsqu'elle aura la sagesse dont elle vient de donner des preuves, de leur confier, pour le bien général, les postes coloniaux, où leurs aptitudes et les circonstances les portent tout naturellement.

En présentant aux lecteurs du *Correspondant* l'exposé de la situation actuelle à Madagascar d'après des notes très compétentes qui nous en arrivent, nous voulons montrer, au point d'élaboration où se trouve l'œuvre du général Galliéni, que ce serait folie d'enlever l'un à l'autre, et appeler en même temps l'attention des chercheurs sur notre nouvelle conquête, en instance de capitaux et de pionniers par cette crise décisive d'éclosion à la civilisation. Nous ne courons pas ici après des impressions de voyage amusantes ou pittoresques; nous envisageons le sujet au point de vue de la confiance qu'il peut inspirer à des gens désireux d'y risquer quelque chose, et aussi de l'intérêt général attaché à connaître la valeur exacte de notre nouveau domaine colonial.

*
* *

Lorsqu'à la fin de 1894, M. le Myre de Vilers fut chargé de porter à la cour d'Imerina un ultimatum qui devait être repoussé, beaucoup se demandèrent dans quelle aventure le pays allait être engagé et si la partie valait d'être jouée.

Pour la masse des Français, Madagascar était une île faisant une tache de quelques centimètres carrés sur la carte d'Afrique,

Digitized by Google

aux échelles les plus grandes usitées, sans infiltration étrangère à y redouter; avec des mines d'or à exploiter, faisant présager un nouvel Eldorado, détournant à notre profit un peu de ce courant qui vivifie le Transvaal, et nous procurant à bon compte le métal devenu de plus en plus l'*ultima ratio* des peuples; enfin, — mais ce n'était que l'accessoire, — avec des espaces propres à l'élevage et des régions favorables à la culture des produits coloniaux les plus recherchés.

A d'autres, moins nombreux, l'opération se présentait sous une apparence plus noble. Ne fallait-il pas hisser le pavillon français à Tananarive, au grand mât de ce magnifique vaisseau qui semble surveiller, sur la côte sud orientale d'Afrique, les établissements européens dont aucun n'arbore nos couleurs? La proue était déjà nôtre, avec Diego-Suarez, tandis que le château d'arrière portait l'enseigne trompeuse de *Fort-Dauphin*.

Les vedettes de Sainte-Marie et Nossy-Bé, celles plus lointaines de Mayotte et, s'il est permis de pousser la comparaison jusque-là, de la Réunion, trouveraient dans cette nouvelle possession une valeur stratégique plus grande.

Les plus enthousiastes dépeignaient le joug sous lequel étaient tenus par les Hova, instruments des Anglais, les Sakalava, nos naturels alliés, nos auxiliaires de la première guerre, et, par de chevaleresques discours, conviaient à la délivrance de ces opprimés, en même temps qu'à celle des nombreux esclaves auxquels une nation chrétienne se ferait gloire d'apporter l'inappréciable bienfait de la liberté!

La civilisation recevait donc l'appui de la religion et, devant cet imposant concert, les timides, aux remarques désobligeantes, qui observaient combien aléatoire s'annonçait le rendement de mines mal reconnues, d'un élevage sans débouchés existants, de produits tropicaux abandonnés ou dédaignés par les habitants, d'une colonie, enfin, dont les Anglais nous permettaient la conquête et dont l'étendue, ignorée du commun, était une source de grandes difficultés, les timides n'osaient élever la voix.

Il n'est pas dans le cadre de cette étude de retracer ce que fut l'expédition, triomphe de la ténacité du chef, ni de discuter les critiques auxquelles, *ab ovo*, elle a donné lieu. Stratèges et philosophes y ont matière à de rétrospectives controverses. Le sens pratique de notre époque et nos visées d'avenir s'accommodent plus volontiers de la recherche des moyens par lesquels notre récente acquisition jouera le mieux son rôle dans la défense de notre domaine d'outre-mer et dans l'extension de nos richesses coloniales.

Digitized by Google

*
* *

L'organisation militaire est, comme disent les algébristes, fonction des ressources d'un pays et de leur répartition à sa surface. C'est donc par l'étude de celles-ci qu'il convient de débuter.

Grâce à l'impulsion donnée par le général Galliéni, on peut considérer maintenant l'exploration de l'île comme terminée. Il n'en était pas de même à l'aurore de l'an de grâce 1897. Pourtant, de nombreux coups de sonde avaient permis aux géographes [1] de dresser une carte de l'ensemble de l'île très approchée de la vérité, et l'on savait qu'entre le plateau central au climat tempéré et les régions côtières de régime tropical, les cultures les plus diverses pouvaient s'espacer.

Les missionnaires, à l'avant-garde de la colonisation, n'avaient-ils pas obtenu du blé aux portes de Tananarive et n'annonçaient-ils pas qu'à Fianarantsoa, la capitale du Betsileo, la vigne avait réussi à tel point qu'ils pensaient récolter le vin nécessaire à leur consommation, tandis qu'auprès d'Andevorante un colon bourbonien avait créé une vanillerie pleine d'espérances?

Ce n'était là que des essais, et, à tout bien considérer, moins heureux qu'ils n'en avaient l'aspect. Le froment n'avait pas couvert les frais de culture, et l'on avait dû de nouveau recourir à la farine importée d'Europe; le vin, pour un motif quelconque, n'était pas de qualité recommandable, et il fallait un amour-propre d'auteur, doublé de la complaisance d'un estomac d'ascète, pour le consommer. Quant aux plantations de la côte, elles n'avaient pas encore pris leur véritable essor.

Mais la machine la plus perfectionnée n'est-elle pas née de la combinaison de méchants morceaux de bois et de bouts de ficelle? En toute œuvre de colonisation, les débuts sont laborieux; il y faut de la persévérance.

Les diverses tentatives qui avaient permis d'opérer la reconnaissance économique du pays, autant que le sentiment de sécurité qui s'était manifesté en France, où l'on ne redoutait point pour Madagascar les difficultés qu'un voisinage incommode a fait persister

[1] Le mot de géographe ne peut être écrit à propos de Madagascar sans évoquer les noms de M. Grandidier et du P. Roblet. Complétant l'œuvre de l'illustre membre de l'Institut, le P. Roblet, par un labeur de trente années, corroboré depuis dix ans par les scientifiques observations du P. Colin, a doté le corps expéditionnaire et le corps d'occupation de l'unique document cartographique ayant quelque valeur, en ce qui concerne l'Imerina et le pays Betsileo. La croix de la Légion d'honneur a souvent récompensé des services moins considérables.

Digitized by Google

si longtemps au Tonkin, et les échantillons d'or que la Cie Suberbie ou les ex-fournisseurs du premier ministre avaient mis à même de se procurer, créèrent, dès les premiers jours de 1896, un courant d'opinion qui entraîna dans l'île un flot de prospecteurs. Il vint aussi quelques brasseurs d'affaires; mais, soit que leurs recherches n'aient pas été satisfaisantes, soit que l'insurrection les ait paralysées, presque tous avaient repris, à la fin de la même année, le chemin de la métropole.

Ces efforts n'ont cependant pas été perdus. Parmi les fruits qu'ils ont portés, un des plus curieux est le rapport d'un ingénieur envoyé par un syndicat désireux de consacrer d'importants capitaux à l'exploitation de mines d'or. Il est difficile de lire une œuvre plus loyalement écrite que celle de M. Bergier. Sa conclusion est que le syndicat peut se constituer, mais que son but principal ne lui procurera que des bénéfices insignifiants, tandis qu'une source plus sûre de revenus résidera dans l'élevage des bestiaux, la culture des vers à soie, la coupe et la vente des bois, et toutes opérations accessoires. Au sens de tous ceux qui ont un peu sérieusement étudié Madagascar, là est la vérité. Nulle part, on n'y trouve la fortune en se baissant. Il faut du travail, de la patience et, par conséquent, des ressources, trois causes qui tendent à éloigner le colon.

Il faut avant tout des gens intelligents et laborieux. A ceux-là, les capitaux afflueront, car, plus que le Tonkin, notre nouvelle colonie est un placement de père de famille; mais par-là on doit entendre qu'il n'y a ni gros risques à courir, ni bénéfices extraordinaires à retirer.

On pourrait citer comme type d'affaire se présentant dans les meilleures conditions celle que monte, à Fianarantsoa, M. Depret. Tandis qu'un grand bazar fournit au jour le jour un gain qui permet d'attendre les résultats des autres branches où doit se déployer l'industrie des directeurs, un ingénieur organise l'exploitation d'une mine d'or, et des conventions passées avec le gouvernement préparent, pour l'époque où des communications, sinon ferrées, du moins carrossables, relieront les centres les plus importants de l'île, l'exportation des eaux précieuses et réputées d'Antsirabe. Pour ceux qui aiment voir les choses de loin, on ajoutera que la création d'un centre thermal (établissement hydrothérapique, casino et inévitables petits chevaux) est prévue en cet heureux séjour, où la construction d'un sanatorium pour la colonie s'imposera à bref délai. De cette façon, sans arriver à l'éparpillement des efforts, on pare aux difficultés des débuts, et l'échelonnement des tentatives amènera celui des bénéfices.

Digitized by Google

*
* *

Le tempérament français échappe difficilement à l'attraction de la ville. Tamatave et sa banlieue, Tananarive et Fianarantsoa sont les pôles positifs d'où nos compatriotes n'aiment guère à s'éloigner. Ceux qui, ayant une maison de commerce en ville, y veulent joindre une entreprise rurale, ont une apparence d'excuse; mais ce n'est qu'une apparence, car, pour une affaire de grosse importance, telle que celle de la Compagnie lyonnaise de Madagascar, dirigée par M. Pagnoud, il faut un gérant à chaque établissement. Pour les plantations et les terrains d'élevage, de nombreux avantages compenseront l'éloignement de la ville. Enfin, il faut bien aller quérir l'or ou les pierres précieuses là où le flair des prospecteurs en a découvert l'existence. Beaucoup ont de la peine à s'y résigner et à laisser aux mains des indigènes les terrains de rapport qui avoisinent les grands centres.

Malgré tous les avantages offerts aux arrivants, les études préparatoires faites par les officiers et le courant favorable qui s'est indubitablement manifesté en France, il n'y a, au début de 1898, qu'un nombre très restreint d'entreprises en cours. Elles se cantonnent toutes aux environs de Tananarive, de Fianarantsoa ou de la côte Est. Partout ailleurs, le terrain reste libre.

Au cœur de l'île, le massif de l'Ankaratra est comme le pôle négatif qui rejette les eaux, d'un côté, vers l'océan Indien, et de l'autre, vers le canal de Mozambique. Sur ses sommets dénudés croît une herbe dure et rare et les creux de quelques-unes de ses gorges ont retenu les derniers vestiges de la forêt. On y rencontre des sites pittoresques, de splendides cascades et de nombreux troupeaux qui paissent sur les versants. On y a l'illusion d'un coin de Jura suisse. Pourquoi la même industrie ne donnerait-elle pas ici et là les mêmes résultats?

L'élevage est, à coup sûr, la première chose à tenter dans l'Ankaratra; mais la race des bœufs à bosse ou zébus, qui y réussit, est rustique et se contente de la maigre pâture qu'elle trouve sur le sol argileux. Elle accumule pendant la saison des pluies les forces qui lui permettront de supporter les privations de la saison sèche. Elle s'est accommodée au pays et supporte les variations du climat; par contre, elle fournit peu de lait. Elle devra donc être améliorée. Seulement, aux produits améliorés ou à la race nouvelle que l'on introduira, une nourriture également améliorée deviendra nécessaire. Des fourrages devront être mis en réserve pour la saison sèche, et l'on ne peut compter sur ceux qui viennent actuellement sans culture. Il faut faire des essais, que

Digitized by Google

suivront les ensemencements d'espaces considérables; peut-être sera-t-on tenu d'amender le sol; tout cela demande du temps, de la persévérance, de l'argent.

Comme toujours, l'Etat se substitue à l'initiative individuelle. Celle-ci, comptant sur cette précieuse tradition, se garde bien de faire des expériences dont le gouvernement supporte bénévolement les frais, tandis que les officiers, transformés en professeurs d'agriculture, initient les indigènes à de nouvelles méthodes.

*
* *

Si l'élevage est une industrie d'avenir dans l'Ankaratra, il est une œuvre d'utilité publique qui là, comme dans tout le plateau de l'Imerina, peut procurer de beaux bénéfices : c'est le reboisement.

En France, une surface nouvellement plantée met au moins une dizaine d'années à couvrir les frais d'entretien; à Madagascar, certaines essences, comme l'acacia, le lilas de Perse ou l'une des variétés d'eucalyptus, prennent un tel développement que, dès la quatrième année, on obtient des coupes ou des élagages rémunérateurs. Les besoins de la construction locale, le chauffage des Européens et celui des indigènes, lorsqu'une herbe fourragère aura remplacé celle qui leur sert de combustible, assureront dès l'abord un débouché à la production.

Ici encore, le corps d'occupation a préparé la voie en créant, à côté de chaque poste, des pépinières dont les jeunes arbres sont livrés gratuitement à qui veut les planter. La mise de fonds sera donc insignifiante, le travail presque nul, le bénéfice assuré. Une seule chose est nécessaire : le temps.

Le reboisement, a-t-on dit, constitue une œuvre d'utilité publique et, à défaut de l'initiative privée, l'Etat en doit assumer la charge, car, dans un pays dépourvu, six mois par an, du bienfait de la pluie, il est indispensable que les arbres fixent une grande quantité d'humidité. A la longue, ils modifieront peut-être le tempérament hydrométrique du plateau central; mais ils amélioreront certainement le sol par une production régulière d'humus, dont s'amenderont les terres trop exclusivement argileuses.

A dire vrai, à part l'élevage dans l'Ankaratra, il n'y a guère place en Imerina que pour l'industrie du bois, car, avant tout, il faut modifier le sol. Or, du bois, il n'y en aura jamais assez. C'est le seul aliment que trouveront, d'ici longtemps, les chaudières des futurs établissements industriels. La tourbe ne se rencontre qu'en des gisements peu nombreux et, en raison du prix et de la difficulté des transports, elle ne s'exportera pas dans un rayon étendu.

Avec du bois et des chutes d'eau on fait déjà bien des choses;

Digitized by Google

scieries mécaniques, papeteries, transports de la force par l'électricité, etc. Tout cela a d'autant plus de valeur que la main-d'œuvre est plutôt rare dans le pays. En revanche, le fer abonde et l'on parle de rendre la vie aux forges créées par Jean Laborde, à Mantasoa.

Les plantations de vanille, de café, de canne à sucre se développent principalement dans la région côtière. Aux environs de Tamatave, de l'Andevorante, de Mahanoro, il en existe déjà plusieurs; mais il y a place aussi pour elles dans la zone intermédiaire, où l'utilisation la plus judicieuse des forces colonisatrices résidera pourtant dans l'élevage.

La vallée du Mangoro, réputée pour son insalubrité, possède de beaux pâturages. Les bœufs, qui ont profité de l'insurrection pour reprendre leur liberté, y ont étonnamment prospéré.

Il est à remarquer, et l'un des membres de l'Académie de médecine a fait récemment une communication à ce sujet, — que le paludisme disparaît devant la culture. Il serait donc intéressant d'établir dans des endroits insalubres, comme le Mangoro, le Boéni, le Betsiriry, pour citer trois régions différentes, des centres agricoles. Un personnel indigène restreint, dirigé par un seul Européen, surveillerait les troupeaux, qui rencontrent toute l'année dans ces endroits humides une nourriture abondante, et s'occuperait des travaux de défrichement. Ils créeraient facilement de fort belles rizières, auxquelles s'adjoindraient peu à peu des plantations de café ou de thé.

*
* *

Comme le reste, l'élevage demande du temps et de l'argent; il a cependant sur les autres industries cet avantage que ses produits se transportent d'eux-mêmes aux points d'exportation. Ils en seront rarement à plus de huit ou dix jours.

Le commerce des peaux et la sériciculture sont susceptibles de prendre une grande extension, et les procédés perfectionnés augmenteront considérablement le nombre et la valeur des transactions.

Le commerce est assez largement représenté pour qu'il n'y ait pas lieu d'encourager pour le moment un nouvel exode vers les centres énumérés déjà. Il est, au contraire, des pays peu connus, mais relativement très peuplés, où les Indiens se sont implantés et où il sera probablement difficile à un Européen de glaner une clientèle satisfaisante. Cependant, il y a certainement quelque chose à tenter sur la côte ouest, laquelle a sur celle de l'est la supériorité d'être facilement abordable toute l'année. L'insécurité qui éloignait les plus entreprenants de ces parages a maintenant

Digitized by Google

disparu et, pour compléter l'habillement réellement trop sommaire des Sakalava et des Bara, il faudra un fameux stock de pièces de toile.

Cela fera certainement très bon effet d'inscrire sur son programme l'exploitation de l'or et des pierres précieuses; mais si l'on y consacre des fonds trop considérables, on risque fort que la rémunération ne balance pas les espérances.

*
* *

De tout ce qui vient d'être exposé, on peut déduire que la colonisation doit traverser une période d'attente de trois ou quatre années, pendant laquelle, loin de demeurer dans l'inertie, il convient de déployer de l'énergie et de faire appel aux capitaux. Après, viendront les résultats, non point tels que l'imagination de quelques-uns les a pu rêver, mais assez brillants et assurés.

Tandis que germeront les semences, l'Etat-Providence continuera son œuvre de préparation, et son activité s'exercera sur un terrain qui lui appartient en propre, l'organisation des voies de communication. Arracher à la terre des ressources nouvelles, créer en maints endroits une surproduction, cela n'a d'utilité que si les produits obtenus peuvent être écoulés. Or, dans l'état présent, à part quelques sections de la route de Tananarive à Tamatave, sur lesquelles peuvent circuler des voitures légères, tous les transports se font à dos d'homme. C'est dire combien ils sont onéreux. Il en coûte environ 1 franc pour amener 1 kilogramme de la côte à Tananarive, — quelque chose comme 1,000 francs la tonne. — Il est vrai que, il y a un an, cela coûtait moitié plus, que l'on ne trouvait pas de porteurs et que la capitale s'est vue à deux doigts de la disette.

On peut compter que les prix seront réduits de moitié par le roulage et des deux tiers par le chemin de fer. Un plus grand nombre de porteurs devenant disponibles, leurs exigences pour les directions non desservies par le chemin de fer ou les routes carrossables, seront fortement abaissées.

La grande artère, en partie charretière, de Tananarive à Fianarantsoa devra être poussée, au sud, jusqu'à Fort-Dauphin, et, au nord, par Ambatondrazaka jusqu'à Diego-Suarez. La route de Majunga à Tananarive sera faite facilement. On a mené grand bruit d'un convoi de voitures qui, en octobre 1897, l'aurait parcourue en son entier. Inutile de dire que l'on se trouve en présence d'une gigantesque réclame, et que les efforts à l'aide desquels on a fait passer des voitures à peu près vides ne sauraient être renouvelés régulièrement et à de courts intervalles. Ils ne l'ont d'ailleurs pas été.

On doit considérer comme de première urgence l'exécution des

Digitized by Google

voies charretières d'Antsirana à Vohemar, de Maroantsetra à Mandritsara et Majunga, d'Ambatondrazaka à Fénérive, Foulpointe ou Tamatave, de Mahanoro à Antsirabe et Betafo, de Manajary à Ambrositra, Midongy Malaimbandy, Mahabo et Morondava, de Mananjary à Fianarantsoa et Tullear. Ce programme peut être rempli en trois ou quatre années. Les communications entre l'intérieur et la côte seront accélérées, en même temps que sera dégagée la voie si encombrée de Tananarive à la mer.

Pendant ce temps, la construction du chemin de fer progressera. C'est d'abord la liaison du chef-lieu à la côte est qu'il faut assurer.

*
* *

Tananarive est la capitale imposée de l'île. Les Européens, fonctionnaires ou commerçants, qui évoluent dans l'orbite du gouverneur général, y trouvent un climat tempéré, analogue à celui du midi de la France. Une tradition relativement récente fait des maîtres de Tananarive les maîtres de toute l'île, et, à dire vrai, il semble que de ce sommet l'œil surveille plus facilement le vaste empire qui se déroule alentour.

La population de l'Imerina est celle qui, par sa civilisation, est le plus en mesure de donner l'essor au commerce et de fournir les auxiliaires les plus précieux aux colons et au gouvernement. Enfin, physiquement et intellectuellement, la ville est le centre de gravité de toute l'île.

Par sa situation topographique et son rôle politique, Tananarive est donc indiquée comme le lieu de garnison des réserves destinées à assurer la permanence de notre domination. Sa prise a décidé la conquête de Madagascar, et sa conservation présente un intérêt décisif. On a doté cette capitale de deux forts à l'est et à l'ouest, portant, l'un le nom de Duchesne, et l'autre celui de Voyron. Construits suivant toutes les règles de l'art, ils se mettent doucement en marche vers le bas de la hauteur que chacun devait couronner.

Avec les voies de communication dont l'énumération précède, on pourra porter rapidement en un point quelconque les forces stationnées à Tananarive; mais pour leur donner le temps d'arriver, il faut créer des points d'appui en divers endroits judicieusement choisis.

La possession des ports, têtes d'étapes vers l'intérieur, importe au premier chef. Tamatave et Majunga doivent donc conserver des garnisons importantes, Antsirana et Fort-Dauphin, la proue et la poupe, comme on l'a dit, sont particulièrement vulnérables, mais se présentent aussi comme des points de départ pour l'offensive navale. Il faut les occuper fortement. Enfin la nécessité d'établir la



Digitized by Google

liaison entre ces postes principaux et de tenir les centres politiques conduit à l'occupation de Fianarantsoa, Tullear, Morondava et Maintirano. La côte ouest, aux mains des turbulents Sakalava, doit être mieux garnie que la côte est, habitée par des populations plus tranquilles et défendue en outre par sa difficulté d'accès.

Ce n'est point ici, à proprement parler, une étude militaire, et il n'entre pas dans son plan, de discuter la force des effectifs à entretenir en tel ou tel point. Cependant; il paraît difficile de descendre au-dessous de ceux qui occupent actuellement l'île. De ce qu'il doit être maintenu quatre régiments, un d'infanterie de marine et trois de troupes indigènes, il se déduira la répartition du territoire en quatre commandements dont les chefs-lieux seront Tananarive, Majunga, Tullear et Tamatave. Le régiment européen tiendra garnison en Imerina et dans le pays Betsileo; les Malgaches se partageront les côtes. Mais à Diego-Suarez reviendra un rôle particulier.

Ce serait méconnaître la valeur de cette rade magnifique, que de n'en pas faire un arsenal maritime important; c'est donc là que trouvera sa place la direction d'artillerie, et il paraît indiqué de conférer à son chef le commandement du territoire environnant.

*
* *

La pointe nord de l'île acquiert encore de l'importance du fait qu'elle est, *via Suez*, la plus rapprochée d'Europe. Il est donc urgent de la relier télégraphiquement avec Tananarive, en attendant que le développement des richesses du pays ait rendu possible l'établissement d'un chemin de fer.

Quelques-uns font observer que, s'il ne fallait point compter avec les considérations politiques qui découlent de la proximité plus grande de Tamatave par rapport à la Réunion, la tête du chemin de fer serait bien plus sûrement placée à l'abri d'un bombardement à Antsirana. La longueur de la ligne, plus considérable de ce point à Tananarive, serait compensée par une plus grande facilité de construction.

Tout cela est affaire d'ingénieurs, et il convient d'ajouter que la ligne de Tananarive à Tamatave, ou plutôt Andevorante, a pour elle l'existence d'un courant établi, la traversée d'un pays peuplé et d'une forêt qui pourra alimenter ses machines, tandis que, vers Diego-Suarez et vers Majunga, le combustible se fera rare. D'ailleurs, ce qu'il faut avant tout, c'est un chemin de fer; celui de Tamatave est concédé; qu'on l'exécute le plus vivement possible.

En raison des facilités relatives de la construction, on sera tenté d'entreprendre ensuite la ligne de Majunga à Tananarive. Toute-

Digitized by Google

fois, le trafic y sera des plus restreints, et il semble que l'établissement d'une bonne route carrossable, où les voitures n'auront pas à être portées à bras d'homme dans les mauvais passages, suffira amplement aux besoins.

La liaison de Fianarantsoa à la côte par une voie ferrée s'impose à brève échéance. Les ingénieurs auront à décider s'il est préférable d'aboutir à Mananjary ou sur un point du littoral d'accès plus facile aux navires. Peut-être sera-t-on amené à relier Fianarantsoa à Tananarive. Les considérations politiques viendront, en effet, s'adjoindre aux motifs stratégiques et économiques qui militent en faveur de cette ligne, appelée à desservir la région centrale de l'île, où la population est le plus dense, de civilisation plus avancée, la plus capable de donner au commerce une notable expansion.

Sans vouloir empiéter sur le domaine des techniciens, on peut poser en principe que les railways de Madagascar doivent être à voie étroite. Peut-être adoptera-t-on celle de 1 mètre, bien que l'écartement de $0^{m},60$ paraisse mieux se plier aux exigences du terrain et suffise largement à celles du trafic. C'est un débat à vider entre les spécialistes et les bailleurs de fonds.

*
* *

Il n'est pas possible, en terminant une étude sur la colonisation de Madagascar, de ne point rendre hommage à ceux qui en furent les premiers artisans. Sans remonter à Richelieu, le nom de Jean Laborde arrive en tête. Par son industrie, il sut acquérir une situation prépondérante à la cour d'Imerina. Son influence permit aux missionnaires catholiques de prendre pied et d'élever autel contre autel en face des missionnaires protestants, tous Anglais, vigoureusement soutenus par la diplomatie et les subsides de leur pays.

Quoique la partie ne fût pas égale, les Jésuites l'engagèrent vaillamment et, livrés à eux-mêmes, firent de rapides progrès. Lors de la conquête, ils incarnaient à ce point le parti français que celui-ci s'identifiait, pour les indigènes, avec le catholicisme, tandis qu'ils confondaient dans le même vocable les Anglais et les protestants. La situation s'est un peu modifiée, grâce aux efforts des délégués de la Société des missions évangéliques. Cependant il demeure incontestable que les catholiques nous sont plus fermement attachés. Cela se conçoit, et il est infiniment regrettable que les successeurs de Gambetta, renversant sa fameuse formule, laissent l'anticléricalisme devenir un article d'exportation. Il est vrai qu'on ne limite pas en ces matières et, à la charge de leur maître, ils peuvent répondre qu'il est malaisé de dépouiller sa figure à la

Digitized by Google

frontière, et que, s'exhibant dehors tels qu'il les voulait au dedans, ils ne font qu'amplifier sur ses exhortations.

A des peuples déjà mi-civilisés, le joug de la religion est nécessaire à côté de celui de la loi, et le catholicisme seul, avec sa discipline, son dogme inébranlable, et, ce n'est pas ici le lieu de le contester, le secours d'En-Haut, est capable de mater la duplicité malgache. C'est une faute de vouloir gouverner sans l'appui de la religion et d'encourager les Malgaches à l'indifférence. Souhaitons que l'avenir ne le fasse pas expier!

La liste serait longue des diverses branches de l'industrie humaine dont le développement en Imerina est dû aux missionnaires catholiques.

Lorsque les Anglais fondaient des écoles professionnelles, ils songeaient avant tout à se procurer des ouvriers qui fabriquaient à bon compte des articles vendus fort cher dans leurs dépôts de Tananarive.

Les Norvégiens, en petit nombre d'ailleurs, ont surtout visé l'accroissement de leurs biens temporels. A ces hommes du Nord si pratiques, il a sans doute paru que le meilleur moyen d'amener les masses à la religion qu'ils enseignaient était de leur montrer qu'elle était capable de faire vivre honorablement ses ministres.

Aux missionnaires catholiques, par contre, on a reproché de s'être surtout appliqués à l'extension du culte et d'avoir négligé la propagande française. Si la chose était vraie, elle n'aurait rien d'extraordinaire. En somme, de qui les missionnaires tenaient-ils leurs maigres ressources? Du gouvernemennt ou de la Propagation de la foi? Or l'œuvre qui vient d'être nommée est d'origine française; c'est la France qui lui fournit la majeure partie de ses fonds, et, s'en souvenant, les Pères ne craignaient point d'entraver leur œuvre religieuse en propageant la langue et l'influence françaises.

N'est-ce pas à eux que l'on doit ce corps d'interprètes qui rend tous les jours d'inappréciables services? Les rares fonctionnaires indigènes connaissant notre langue, ne l'ont-ils pas apprise, soit au collège d'Ambotripo, soit chez les admirables Frères de la Doctrine chrétienne qui secondent les Pères à Tananarive, à Tamatave, à Fianarantsoa?

Les missionnaires ont formé les ouvriers qui ont construit leurs églises, leurs écoles, avec leurs rudimentaires mobiliers et qui ont ensuite fait bénéficier le pays de leur médiocre savoir. Chez eux, nulle idée de lucre ou de commerce. Il a suffi d'une requête de M. Grandidier pour qu'ils chargent un des leurs de dresser cette belle carte de l'Imerina, fruit de trente années de travail,

Digitized by Google

qui n'a coûté au Trésor que les récompenses décernées aux expositions par les jurys.

Le plus savant, on pourrait dire le plus modeste parmi ces humbles, n'a-t-il pas monté, sans que l'Etat lui soit venu beaucoup en aide, l'Observatoire astronomique de Tananarive, sur le simple désir formulé par l'Académie des sciences?

Ces œuvres-là sont-elles religieuses ou patriotiques? Passer en revue d'autres critiques serait leur opposer d'autres titres à la reconnaissance nationale et prolonger une polémique inutile aux gens de bonne foi. Il est préférable de saluer un autre groupe d'hommes, auquel la colonisation a des obligations de premier ordre : ce sont les explorateurs.

Ils sont nombreux et, de peur d'en oublier, mieux vaut se retenir de les citer. Cependant, un nom domine tous les autres, celui de M. Grandidier, qui, le premier, de 1865 à 1870, a parcouru les diverses régions de l'île. Rentré en France, il a consacré plusieurs ouvrages à sa description. A lui revient le mérite d'avoir lancé le P. Roblet dans une voie si fructueuse pour la science et d'avoir coordonné les travaux de ses imitateurs, parmi lesquels les Français tiennent la première place. Le réseau à larges mailles ainsi créé a servi de point de départ aux officiers du corps d'occupation chargés de compléter la reconnaissance du pays.

Après la conquête par les armes, l'organisation administrative du pays est devenue la tâche des officiers. Comme leurs devanciers d'Afrique et de Cochinchine, ils savent y montrer, à défaut d'une éducation spéciale, ce que peuvent rendre l'énergie, la droiture et le désintéressement. Il n'est que juste d'accorder à cette nouvelle orientation de leur activité les éloges qu'elle mérite.

Le jour n'est pas éloigné où, ayant achevé leur labeur *ense et aratro*, ils pourront remettre aux administrateurs le gouvernement du pays. Mais, dans l'intérêt de la colonie naissante, il est à souhaiter que le pouvoir demeure encore longtemps aux mains de son détenteur actuel. A la décision qui dénote le vrai chef militaire, le général Galliéni joint, par vertu d'atavisme, l'habileté du diplomate. Sa devise doit être : Madagascar aux colons! Ces derniers n'obtiendront jamais d'un gouverneur civil ce que leur accorde ce soldat; les plus éclairés en sont convaincus. Il est bon que partout on s'en persuade. Quand la confiance d'un gouvernement a eu la fortune de rencontrer un homme de cette trempe, elle n'a plus qu'à persévérer.

VILLEBOIS-MAREUIL.

---

Digitized by Google

# A. GEFFROY. — ÉTUDES ITALIENNES

M. Geffroy a été vraiment un homme heureux. Sa vie paisible s'est écoulée dans le travail, entourée des plus douces affections. Sa carrière a été couronnée de tous les honneurs auxquels peut aspirer un savant : membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres et à l'Ecole normale, deux fois directeur de l'Ecole de Rome, il a eu le bonheur de former plusieurs générations de jeunes savants. Depuis sa mort, la femme distinguée qui, après avoir partagé sa vie, ses travaux, se console aujourd'hui dans leur souvenir, ses nombreux élèves reconnaissants, tous s'empressent à recueillir des fragments épars pour rendre un nouvel hommage à sa mémoire. Il y a quelques mois paraissaient ses *Etudes sur l'ancienne Islande*. Plus récemment, le même éditeur anonyme, mais qu'on peut deviner, vient de réunir sous le titre d'*Etudes Italiennes* plusieurs articles qui avaient paru dans des recueils divers [1].

Dans une élégante préface, un ancien élève de M. Geffroy, qui s'est fait déjà un nom dans la science, M. Georges Goyau, apprécie finement l'œuvre et la méthode de son maître. Cette méthode, ce n'est pas celle de certains érudits qui se bornent à défricher le champ de l'histoire, à recueillir et amasser des matériaux (*Beiträge*), comme disent nos voisins d'outre-Rhin, laissant à d'autres le soin de les mettre en œuvre. M. Geffroy n'était pas non plus de ces historiens légers qui se contentent facilement de vues superficielles, plus ou moins téméraires. Comme le constate M. Goyau, *il aimait trop l'érudition pour se tenir quitte de l'exactitude, voire même de la minutie*, mais il savait aussi *faire la toilette de ces détails érudits dont il berçait sa curiosité*, et c'est ainsi qu'il nous donnait ce qu'on a appelé, suivant une expression aussi juste qu'ingénieuse, *le miel de l'histoire*. Un fouillis de fleurs attire un moment le regard, mais il ne laisse qu'une impression confuse et fugitive. Vienne une abeille, elle choisira ses fleurs, pénétrera dans leur calice, en exprimera le suc, et de ces parfums divers composera ce miel délicieux qui fut, dit-on, la nourriture des dieux. Ainsi doit faire l'historien : il remonte aux sources, scrute tous les documents, pour bien se pénétrer de son sujet, puis, abandonnant un bagage inutile, il s'élève plus haut et, tout en satisfaisant notre curiosité

[1] *Etudes Italiennes : Florence, la Renaissance. — Rome, Histoire monumentale.* Paris, Armand Colin et Cie. 1 vol. in-12.

Digitized by Google

par les détails les plus propres à donner du relief à son récit, il cherche dans les événements, dans les caractères, la leçon à tirer, la réflexion à suggérer au lecteur. La principale mission de l'histoire n'est-elle pas de nous servir d'exemple, d'avertir et de guider l'humanité toujours condamnée à de perpétuels recommencements?

M. Geffroy n'a pas eu seulement le mérite d'imprimer une excellente direction aux travaux historiques. Directeur de l'Ecole de Rome, il s'est montré, dans ses travaux, dans ses communications à l'Institut, savant archéologue, amateur délicat de toutes les choses de l'art[1].

Dans les *Etudes Italiennes*, il se révèle à nous sous tous ces aspects. Les *Etudes sur les Grands Médicis*, Savonarole, Guichardin, sont la part de l'historien. Nous retrouvons surtout l'archéologue dans les *Etudes sur les monuments de Rome*, sur la transformation de Rome capitale, et dans celle sur les collectionneurs du dix-huitième siècle.

## I

L'*Etude sur les Grands Médicis* nous transporte à Florence à la fin du quinzième siècle; elle nous fait assister au mouvement de la Renaissance.

Le treizième siècle et les temps qui suivirent avaient été une ère de foi religieuse. C'était la foi religieuse qui nous avait donné au treizième siècle un saint Louis, plus tard une Jeanne d'Arc. Nous lui devons les nefs hardies de nos cathédrales s'élevant vers le ciel, les merveilles de l'art gothique, si touchant par sa naïveté, si riche par la profusion de ses ornements, Dante, Pétrarque, Boccace, sont les précurseurs d'une ère nouvelle.

Les manuscrits conservés dans les monastères pour la jouissance de quelques privilégiés finirent par en sortir, le goût de l'antiquité classique, qui devait se vulgariser par l'imprimerie, se répandit de plus en plus, des fouilles habilement faites mirent au jour des restes de l'art grec et romain, des statues, des débris de monuments. Il se fit peu à peu dans les esprits une culture nouvelle; l'imagination désordonnée du moyen âge se régla. Aux passions violentes et sanguinaires des temps antérieurs vint se joindre, dans un singulier mélange, un goût affiné.

[1] Sur la vie et les œuvres de M. Geffroy, on peut consulter la notice de M. Luchaire, son successeur à l'Académie des sciences morales et politiques. Parmi les œuvres de M. Geffroy, bornons-nous à rappeler les suivantes : *Rome et les Barbares, la Germanie au temps de Tacite, Lettres de Charles XII, Gustave III et la cour de France, Introduction aux Instructions diplomatiques de nos ministres en Suède et Danemark, Correspondance de Marie-Antoinette avec Marie-Thérèse, Correspondance de Mme de Maintenon.*

Digitized by Google

L'Italie était particulièrement appelée à seconder ce grand mouvement de la Renaissance; elle y était prédestinée par la race, par le sol où l'on retrouvait partout les débris de la civilisation antique, par sa richesse et ses relations commerciales qui lui permirent de découvrir et d'acquérir en Orient de précieux manuscrits. Les grandes et opulentes cités de l'Italie, comme Florence, avaient d'ailleurs dans leurs institutions elles-mêmes conservé les traditions municipales de la cité antique. L'Etat florentin n'est, à vrai dire, qu'une cité ayant autour d'elle un domaine. Florence, comme la plupart des villes d'Italie, était dominée par le régime des corporations de métiers, corporations hiérarchisées entre elles, divisées en grands et petits métiers. Les chefs de ces corporations forment la *Seigneurie*, corps municipal ayant à sa tête un *gonfalonnier*. A côté de la Seigneurie est le conseil des citoyens qui exerce le pouvoir législatif. Mais ce conseil ne représente, en réalité, qu'un corps de privilégiés, composé au plus, pour Florence, de trois à quatre mille citoyens qui se partagent le pouvoir et les fonctions. Ces fonctions sont temporaires et réparties à tour de rôle par la voie du sort. Au-dessous du corps des citoyens, comme à Rome et à Athènes est la plèbe, réservé toujours prête à entrer en mouvement pour appuyer les ambitieux qui voulaient provoquer un changement dans l'Etat. Des assemblées plénières dites *parlement* constituaient alors des comités révolutionnaires, et la tyrannie s'établissait.

C'est ainsi que se fonda la domination des Médicis. La puissance de l'argent se fait vite sentir dans les démocraties, surtout dans les petites. Une fortune colossale gagnée dans le commerce et la banque avait mis les Médicis à la tête d'un parti puissant. Cosme I^er^ fut le fondateur de cette dynastie de marchands qui devait faire souche royale. Il eut le mérite d'élargir le mouvement de la Renaissance en le dirigeant vers les études grecques et le platonisme, mais il fut un politique violent et rusé. Pour ruiner les familles riches qui lui faisaient ombrage, il eut recours à l'impôt progressif qu'il éleva jusqu'à la moitié du revenu, montrant par là quelle arme terrible peut devenir l'impôt progressif aux mains d'une démocratie jalouse ou d'une tyrannie oppressive. Cosme transmit sa domination à son fils Pierre, qui, quelques années après, eut pour successeur son fils Laurent Médicis, le plus brillant des Médicis, celui que la postérité a appelé Laurent *le Magnifique*. Malgré des pertes considérables faites dans son commerce et la banque, Laurent fut un généreux Mécène, acheta à prix d'or de nombreux manuscrits, fonda des écoles à Pise, à Paris, à Padoue, où Politien développait l'étude des humanités, Démétrius et Lascaris celle du grec, où Marcile Ficin et le comte de la Mirandole enseignaient la philosophie et les sciences. « Pendant vingt-trois ans, dit Guichardin, il

Digitized by Google

gouverna avec une perpétuelle augmentation de puissance et de gloire, une ville comme Florence remplie d'esprits subtils et inquiets, où le parler est si libre, où les charges de l'Etat peu nombreuses ne peuvent appartenir qu'à une petite partie des citoyens, au risque de mécontenter la majorité. » Mais l'impartiale histoire doit ajouter à la charge de Laurent de Médicis qu'il fut, lui aussi, un politique peu scrupuleux, parfois cruel et sanguinaire, ce qu'on peut toutefois un peu excuser à raison des mœurs du temps.

On raconte que Laurent de Médicis à son lit de mort, ayant appelé près de lui un Dominicain déjà célèbre par son éloquence et son austérité, Savonarole, celui-ci lui aurait imposé pour pénitence de rendre la liberté au peuple de Florence. Après la mort de Laurent, Savonarole se fit, en effet, le champion à la fois de la liberté du peuple et de la réforme de l'Eglise. Le grand Dominicain a eu beaucoup de détracteurs. On a vu en lui un fanatique, le partisan aveugle d'un passé qui ne pouvait plus renaître, opposé au libre développement des lettres et des arts. M. Geffroy, dans sa belle étude sur Savonarole, le défend contre ses détracteurs, et dans des pages éloquentes il rend à ce grand et malheureux moine les hommages qui lui sont dus. Pour M. Geffroy, Savonarole fut surtout un missionnaire religieux; il ne rechercha pas un rôle politique, ce rôle lui fut imposé par les circonstances.

Elevé à Ferrare par un oncle en faveur à la cour d'Este, Savonarole, à vingt-trois ans, préféra aux plaisirs du monde les austérités du cloître. Après avoir pris l'habit de Saint-Dominique à Bologne, il fut envoyé à Florence en 1482 au célèbre couvent de Saint-Marc. Florence, sous la domination de Laurent de Médicis, était alors dans toute l'effervescence de la Renaissance. Les désordres qui régnaient dans l'Eglise et la société révoltèrent la foi ardente du Dominicain. Du haut de la chaire, avec sa parole enflammée, avec les accents d'un prophète, il fulminait contre Rome et l'Italie. « O Florence, ô Rome, ô Italie, il a cessé le temps des chants et des fêtes; vous avez fait le mal et vous avez été flagellées; les prophéties se sont vérifiées, l'épée est venue; faites donc pénitence, faites l'aumône, priez et restez unies... O mon peuple! Qu'ai-je jamais souhaité que de te voir sauvé? Je me tourne vers toi, ô Seigneur, qui es mort pour l'amour de nous, pardonne à ce peuple de Florence qui veut être à toi. » Ses ennemis lui reprochaient de se poser en prophète. Il leur répondait : « Je ne suis pas prophète ni fils de prophète, je ne veux pas de ce nom terrible, mais je suis sûr que les choses que j'annonce arriveront parce que je m'appuie sur la doctrine chrétienne et sur l'esprit de la charité évangélique. » Il aurait pu dire aussi qu'il était vraiment un prophète, au sens de cette définition de saint Paul : « Celui qui prophétise parle

Digitized by Google

aux hommes pour les édifier, les exhorter et les consoler. »

Après la chute des Médicis, Florence était tombée dans une profonde anarchie. Les bons citoyens firent appel à Savonarole, qui avait acquis sur le peuple une grande influence. Il ne voulut pas se soustraire à l'appel qui lui était fait. Le 14 décembre 1494, il disait en chaire : « O mon peuple, tu sais que je n'ai jamais voulu entrer dans les affaires de l'État : crois-tu que j'y viendrais maintenant, si je n'y étais forcé pour le salut des âmes?... Notre réforme doit commencer par les intérêts spirituels qui sont au-dessus des intérêts temporels, dont ils forment la règle et sont la vie... » Et il posait comme base du gouvernement : premièrement, la crainte de Dieu avec la réforme des mœurs; en second lieu, le dévouement au bien public, de préférence à tout intérêt personnel. Il proclama l'amnistie, la paix universelle, abolit les réunions tumultueuses des parlements, maintint à côté de la Seigneurie l'assemblée des citoyens, mais il la fractionna par tiers, avec une délégation permanente.

Malheureusement, à mesure que grandissait l'influence de Savonarole s'accroissait aussi le nombre de ses ennemis. On finit par se fatiguer de ses dures paroles, de ses sévérités. Un mouvement populaire se porta contre le couvent de Saint-Marc : Savonarole, emprisonné, soumis à la question pour désavouer ce qu'on appelait ses prophéties, fut pendu et brûlé. Il mourut victime des caprices de la foule, victime aussi des rancunes de ceux dont il avait condamné les excès.

Après sa mort et la restauration des Médicis, rentrés en 1512, on lui rendit justice. Machiavel, qui n'aimait pas Savonarole et qui, dans une de ses premières lettres, le traite de *fourbe*, reconnut plus tard dans ses *Discorsi*, comme le fait remarquer M. Geffroy, *que d'un si grand homme* il ne faut parler qu'avec respect. Guichardin rend à Savonarole ce témoignage qu'il mena toujours la vie la plus exemplaire, qu'il n'y eut jamais dans Florence tant de religion et de vertu que de son temps. Laissons à Guichardin le soin de nous faire la peinture de Florence au temps de Savonarole : « On ne jouait plus en public, et dans les maisons, qu'avec retenue. Les tavernes, refuge ordinaire de la jeunesse corrompue et de tous les vices, s'étaient fermées; les femmes avaient quitté en grande partie les vêtements déshonnêtes et lascifs; les enfants, élevés pour la plupart dans l'habitude du vice, avaient été amenés à une vie modeste et sainte. Sous la conduite du F. Dominique, ils avaient été partagés en compagnies, fréquentaient les églises, portaient les cheveux courts, poursuivaient de pierres et d'injures les hommes joueurs et débauchés et les femmes vêtues avec inconvenance. Ils allaient pendant le

Digitized by Google

carnaval, saisissant les dés, les cartes, le fard, les livres et tableaux impurs, qu'ils brûlaient publiquement sur la place des Seigneurs, et ces jours qui d'ordinaire voyaient mille iniquités, ils les commençaient par une procession avec beaucoup de sainteté et de dévotion... » En même temps qu'il réforma les mœurs, Savonarole réveilla le sentiment de la liberté : « Les Florentins, nous dit encore Guichardin, ont pris si fort à cœur le gouvernement libre de 1494, que les Médicis ne pourront ni par douceur ni par ruse le faire oublier. La liberté jadis n'appartenait qu'à un petit nombre, à qui on la ravissait aisément; depuis le Grand Conseil, elle est devenue la propriété de tous. »

Au milieu du seizième siècle, une commission nommée à Rome sous le règne de Paul IV autorisa la dévotion à Savonarole, et jusqu'à la fin du seizième siècle, dans certaines églises de Toscane, on récita en son honneur un office dont M. Geffroy nous donne d'intéressants fragments.

Avec M. Geffroy, il faut reconnaître que Savonarole, comme son maître saint Thomas d'Aquin, eut le tort de s'asservir un peu trop à la scolastique du moyen âge. Mais sa tentative de réforme morale et religieuse releva les âmes, et M. Geffroy a eu raison de dire que, par son influence politique, il rendit à Florence une ère de liberté, d'où est sortie la grande école des publicistes italiens du seizième siècle.

Après Savonarole, M. Geffroy nous présente un de ces publicistes, Guichardin. Ce disciple de Machiavel appartenait à une bonne famille bourgeoise de Florence. Nous le voyons d'abord étudier le droit et plaider pour de nombreuses corporations. Il nous apprend lui-même qu'il recevait à ce titre diverses redevances : une oie à la Toussaint, un chevreau à Pâques, une pesée de cire à la Chandeleur, un morceau de génisse à la Saint-Corneille. S'il n'avait que de pareils honoraires, nous comprenons que la profession d'avocat lui ait paru un peu ingrate. Il ne tarda pas à la délaisser pour écrire. Il écrivit d'abord son *Histoire florentine*, sorte de chronique contemporaine et locale ne remontant pas au delà de Cosme Ier. C'est à cette chronique que nous avons emprunté, après M. Geffroy, la peinture de Florence au temps de Savonarole. Moins vive est l'allure de *l'Histoire d'Italie*, qui commence à la première invasion des Français sous Charles VIII.

Dans son dialogue *Sur le gouvernement de Florence*, Guichardin pose des problèmes politiques qui sont de tous les temps. Il donne d'abord la parole au partisan du gouvernement d'un seul : « Un gouvernement se juge à ses résultats. Quels qu'aient été les défauts de celui des Médicis, ceux du gouvernement du grand nombre doivent être plus grands encore; l'élection populaire aura de pires effets que le choix d'un maître. Le peuple n'a pas de

Digitized by Google

discernement, il va à la grosse (*va alla grossa*). Si un homme lui plaît, il le croit propre à tout. Point de contrôle pour l'administration de la justice sous le gouvernement populaire; bien plus, le magistrat craignant de mécontenter le peuple, les corruptions sont plus multipliées, principalement s'il s'agit de juger des personnes appartenant à d'importantes familles... Vous accusez la répartition des impôts : craignez que sous le gouvernement populaire, les pauvres, facilement envieux, ne frappent les riches, jusqu'à les réduire outre mesure, au grand détriment de la cité, car leurs richesses font l'honneur de la patrie et tournent facilement à l'avantage des pauvres... Vous accusez la mauvaise distribution des emplois, comme s'il était possible que le maître ne sentît pas le besoin de s'appuyer sur des hommes de mérite et de talent, et comme si les mauvais choix n'étaient pas encore plus funestes sous un gouvernement populaire, où le fonctionnaire supporte seul tout le poids de sa charge, que dans l'État despotique où il se sent dirigé et corrigé! S'il s'agit enfin de politique étrangère, combien plus d'unité, combien plus de secret dans les vues, combien plus de rapidité dans les entreprises sous le gouvernement d'un seul!... »

A ce plaidoyer pour le gouvernement d'un seul, le personnage qui fait le rôle du républicain modéré répond ainsi : « Je parlerai librement et sans passion. Je voudrais que Pierre n'eût pas été renversé parce que je ne vois pas ce que nous aurons gagné à ce changement... Mais, comme je l'ai dit aussi, je ne crois pas que les changements fassent du bien à notre cité. Puisque Pierre est chassé, je ne désire pas qu'il revienne. D'ailleurs, il ne pourrait rentrer maintenant que ramené par les armes étrangères, pour le malheur et la honte de notre patrie, ou bien par suite des divisions qui pourraient naître parmi nous, rappelé par un parti au milieu de nos déchirements civils. Que rapporterait-il enfin, sinon de toute nécessité certains désirs de vengeance et la volonté d'assurer désormais son pouvoir par la force et de réparer sa fortune détruite?... Non, je ne désire pas une restauration. Je ne demande pas le retour des Médicis. Je vous supplie au contraire de faire en sorte qu'il devienne impossible, c'est-à-dire de maintenir l'union dans la république. Cette union dépend de vous : il faut vous contenter de ce que les circonstances vous apporteront de succès réels, sans prétendre à la satisfaction de vos derniers désirs. Il faut aussi que les principaux citoyens oublient leur propre condition, afin d'éviter les divisions intestines qui préparent l'élévation d'un nouveau tyran ou livrent carrière à la dissolution ou à l'anarchie... »

Combien est curieux et intéressant ce passage de Guichardin, avec quelle netteté il résume et précise toutes les questions politiques qui nous préoccupent, qui s'agitent de nos jours entre

Digitized by Google

monarchistes et républicains! Il ne nous convient pas de prendre parti dans ce débat irritant; nous nous bornons à recommander les réflexions de Guichardin à nos hommes politiques.

Guichardin pouvait d'autant mieux raisonner sur la politique qu'il avait été mêlé aux affaires. Chargé par le Pape de l'administration de plusieurs provinces pontificales, il avait été aussi employé à des négociations diplomatiques. Mais sa carrière politique fut assez mouvementée, et la fin ne fut pas honorable. Après avoir soutenu les intérêts de Florence contre l'empereur, il les trahit au profit des Médicis qui le laissèrent mourir dans la disgrâce.

## II

Les restes de l'ancienne Rome nous retracent en partie son histoire. C'est un grand livre ouvert dont M. Geffroy, pendant un long séjour à Rome, avait pu lire pour ainsi dire toutes les pages. Comment la Ville Eternelle s'est-elle transformée? Qui a causé ces ruines, qui a remédié au mal et pourvu à la conservation des précieux vestiges que nous pouvons contempler encore? Telles sont les questions auxquelles répond M. Geffroy dans son étude sur *Rome monumentale pendant le moyen âge et la Renaissance.*

Dans la destruction de l'ancienne Rome, le temps, ce grand destructeur, *tempus edax*, n'a pas été le principal coupable. La main des hommes a fait son œuvre. Déjà, sous l'Empire, des quartiers tout entiers avaient été détruits pour faire place à de somptueuses villas entourées de vastes jardins. Lorsque le siège de l'Empire eut été transporté à Constantinople, Rome, de plus en plus, fut négligée; elle fut dépouillée au profit de la capitale nouvelle. Au cinquième siècle vinrent les invasions. En 410, Alaric mit Rome au pillage pendant quatre jours. Quarante-cinq ans plus tard, les Vandales de Genséric se livraient, pendant quatorze jours, à un pillage méthodique, dévastant les monuments, emportant les statues, les bronzes et les objets précieux. Un peu plus tard, assiégé par les Goths de Vitigès dans le tombeau d'Adrien transformé en forteresse, Bélisaire était réduit à faire briser toutes les statues pour en précipiter les morceaux sur l'ennemi. Après les invasions, on tombe dans l'anarchie féodale; les monuments se transforment de plus en plus en forteresses; on les détruit pour se servir des matériaux; le Colisée, le Forum, deviennent de vastes carrières. Puis des tremblements de terre, des inondations du Tibre, des incendies, achèvent l'œuvre de destruction. Les ruines s'amoncellent, et sur ces ruines s'élèvent des constructions nouvelles qui, plus tard, feront place à d'autres. Ainsi se produit peu à peu un exhaussement du sol romain. Les

Digitized by Google

monuments, comme les hommes, ont leur tombe; heureusement, sous la terre qui les recouvre, ils ne disparaissent pas tout entiers, et leurs débris se conservent jusqu'à ce que le hasard ou la science viennent les rendre à la lumière.

On pourrait croire que le christianisme travailla lui-même à la destruction de l'ancienne Rome pour effacer les souvenirs du paganisme. La vérité est qu'il se borna d'abord à s'en servir en les accommodant à ses besoins. Mais bientôt, surtout à partir du quinzième siècle, la cour de Rome prit elle-même sous sa protection les antiquités romaines. Les Papes en furent les ardents et généreux protecteurs, ce qui n'empêcha pas la Renaissance, tout en dotant Rome de merveilles, comme Saint-Pierre, d'opérer des destructions sacrilèges.

De nos jours, de louables efforts ont été faits encore pour conserver et mettre au jour de précieux vestiges. Mais Rome, devenue capitale du nouveau royaume d'Italie, a changé d'aspect; elle s'est modernisée, des vallées ont été comblées, des oasis de verdure ont disparu, de belles et poétiques perspectives ont été remplacées par des boulevards bordés de grands hôtels. Si Rome a gagné en *confort*, elle a certainement perdu de son pittoresque. Aussi M. Geffroy, qui a assisté à cette transformation de Rome, n'a-t-il pu s'empêcher de pousser un cri de protestation dans un éloquent chapitre où il rappelle que la Ville Éternelle est le patrimoine de toutes les nations. Nous recommandons ce chapitre à tous les visiteurs de Rome, il leur retracera ce que, malheureusement, ils ne pourront plus y voir.

Rome, après avoir été pillée par les invasions des barbares, a été dépouillée par l'invasion des collectionneurs, qui lui ont enlevé quantité de marbres, de bronzes, d'objets d'art. C'est au dix-huitième siècle que se sont formées les grandes collections du Nord, celles d'Angleterre, celles de Suède. Les *Etudes italiennes*, dans le chapitre consacré aux *Collectionneurs du dix-huitième siècle*, nous donnent l'histoire de tous les grands achats faits à cette époque en Italie par d'habiles connaisseurs.

Mais je dois m'arrêter ici. Je me demande même si le plaisir que m'a procuré le livre dont je viens de rendre compte ne m'a pas déjà entraîné trop loin. Qu'il me soit permis, en terminant, de remercier son éditeur anonyme. En faisant œuvre pieuse, il nous a donné un livre excellent sur l'Italie, où nous trouvons, avec la fine esquisse de plusieurs figures historiques du temps de la Renaissance, de très intéressants aperçus sur l'histoire des antiquités romaines.

L. DE VALROGER.

---

Digitized by Google

# MAL PARTI[1]

## XXIII

Les deux jeunes femmes restèrent seules à la villa. Mais pour quelques jours seulement. M. Lemestrel devait revenir vite. Quant à Lamory, son projet était, en cas de réussite, de se reposer auprès des siens. Auprès des siens! il avait le droit, aux yeux du monde, de se considérer ici dans sa famille, lui qui n'en avait pas! Il avait ce droit, bien qu'ayant brisé la vie de sa femme, l'harmonie de leurs jours, l'espoir de bonheur formé par elle. Il était le maître...

Elle avait baissé la tête à son départ, et, lorsque la voiture s'était éloignée de la maison, elle avait regardé stupidement s'enfuir cet omnibus de gare, où il y avait son père et son mari, ses deux seules amours dont l'un n'était que lambeaux.

Elle s'était appuyée sur Gabrielle un peu étonnée de tout ce qu'elle voyait, et avait murmuré :

— Ceci est le plus atroce moment...

— Mais qu'y a-t-il donc?...

Hélène s'était expliquée.

Gabrielle ne parut pas trouver la situation aussi désespérée. Elle dit seulement :

— Vous avez eu raison de décider votre père, mais vous avez eu tort de ne pas faire sentir à M. Lamory le prix de votre obéissance. Vous vous êtes, je suppose, inclinée sans mot dire.

— Je devais m'incliner de la sorte ou aborder les reproches.

— Ni l'un ni l'autre. Il fallait lui faire entendre, ce dont il ne paraît pas se douter, qu'il y a au mariage un côté qui n'est point essentiellement d'une association pour la réussite d'une raison sociale. Il fallait montrer que votre cœur, au demeurant, n'y trouve pas sa part, dans ces beaux projets d'avenir. L'avenir est pour la pensée; le cœur a droit au présent.

— Vous avez raison, mon amie, mais tout cela se sent et ne peut s'imposer...

Elles en restèrent là. Le silence fut entre elles sur cet incident.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 avril, et 10 mai 1898.

Digitized by Google

Elles reprirent leur existence amicale, où plus rien maintenant n'était saillant. Hélène laissait passer les jours. Gabrielle attendait. Elle voulait aller au fond du drame. Elle n'avait pas trouvé en Lamory l'extérieur de l'homme égoïste qu'il était. Son élégance virile et forte s'accordait mal avec son âme à calculs personnels. La jeune femme se déroutait, et elle voulait connaître davantage. Déjà, après quatre jours de vie commune, elle n'eût pas su dire exactement si elle restait simplement auprès d'Hélène pour guider celle-ci, ou si, au contraire, il n'entrait pas, dans son désir de se rendre compte, l'instinctive curiosité que l'on porte à qui vous intéresse. Elle s'ancrait tout au moins à cette idée, d'un malentendu initial, — où peut-être Hélène, inconsciemment, n'avait pas été sans quelque tort.

Après huit jours de cette solitude et de ces réflexions, la nouvelle arriva que M. Lemestrel avait obtenu ce qu'on l'avait chargé de demander. Lamory écrivit qu'il revenait avec son beau-père.

C'était, en effet, pour cette âme affamée de succès, une détente permise. Il avait marqué l'obtention de la croix comme une étape entre son livre couronné et l'entrée à l'Institut. Il voyait déjà le jour prochain, — dans deux ou trois ans, — de sa candidature. Il se fixait ce terme. Après, — la gloire, la fortune, s'augmenteraient d'elles-mêmes, deviendraient complètes, sans qu'il dût y apporter d'effort. C'est pourquoi il jugea bon de se reposer.

— Je retourne avec vous, dit-il à son beau-père.

— Comme il vous plaira, fit le vieillard.

Il était plein, celui-ci, du regret d'avoir agi comme il avait fait. Sa droiture condamnait l'espèce de duplicité où il était tombé, louant son gendre que son cœur blâmait. Il lui avait fallu être soutenu par la constante vision de sa fille qui lui avait crié : « Je l'aime. » Pour elle, il avait fait ce qu'il n'approuvait pas. Il avait, aux côtés de Lamory, avec Lamory, agi de toutes ses forces en sa faveur, parlant à peine à celui pour qui il sollicitait! Ils revinrent ainsi, côte à côte, séparés.

Mais Lamory, dans un grand désir de tranquillité, s'efforça d'atténuer la rigueur de son beau-père. Puisqu'il était content, il avait besoin de visages gais; même, pour la première fois, il eut ce rêve d'une maison chaude, heureuse, où on l'attendrait en l'aimant, et où il viendrait se reposer après ses longs travaux... A défaut, et pour l'instant, il avait soif d'existence paisible, et il eut une bonne impression de retrouver Gabrielle. Celle-ci était un lien que, malgré l'inconscience de ses torts, il jugeait nécessaire entre eux trois.

Il sauta joyeusement de voiture, prit les mains de sa femme qui, froidement, l'attendait.

Digitized by Google

— Je suis enchanté, ma chérie. Ton père a été exquis; je sais que je te le dois...

Oh! les paroles d'affection! elle les entendait enfin, la pauvre femme! Mais c'étaient encore des paroles d'égoïsme : elle savait bien que ce n'était pas son amour, à elle, sa douceur, à elle, qui les lui faisait dire. Elle reçut, sans le lui rendre, le baiser qu'il lui donna... C'était la première fois qu'elle ne le rendait pas, le rare baiser! et tout son être en tressaillit. Etait-il possible que les choses en fussent là! Où était-il, l'amour? Où était-elle, la passion si violente? Elle en entendait, au fond de sa poitrine, les derniers battements, mais c'était comme un murmure qui s'éteint, écrasé sous d'autres bruits.

Lamory ne sentit pas le mouvement de recul de sa femme ou ne voulut pas s'y arrêter. Il serra les mains de Gabrielle :

— Je suis deux fois heureux de vous retrouver. Je n'ai fait que passer à mon dernier voyage, et nos quelques jours de causeries charmantes me l'avaient fait bien regretter. Cette fois-ci, me voilà pour quelques semaines. Je veux en profiter...

Il ajouta, satisfait, humant l'air de la campagne :

— Vraiment oui, nous nous amuserons. Vous voulez en être, n'est-ce pas?

— Si je veux! Certes! Il n'y a pas d'existence véritable où manque la gaieté.

— C'est cela. Nous courrons les routes. Il n'y a guère de promenades autour de Pornic. Toutefois, on peut trouver de charmants endroits, n'est-ce pas, Hélène?

La jeune femme inclina la tête, sans mot dire. Il sourit.

— Tu n'es pas gentille. Je vante ce pays que tu m'as fait connaître et tu ne m'y aides pas...

Mais elle était loin. Elle regardait à deux ans en arrière, du temps où elle lui apprenait, en effet, ces sites qu'elle aimait. Il pouvait en parler, à présent, — c'était trop tard.

Et il y eut des promenades, des excursions, tout un changement d'existence. Lamory apporta son autorité personnelle et tranchante dans ce trio calme qui lui était apparu, deux semaines plus tôt, un soir, autour de la lampe. Il était, avant tout, dévoré d'activité. Ni la contemplation ni l'oisiveté ne pouvaient lui convenir. Le repos, tel qu'il l'entendait, et tel qu'il en avait besoin, était le repos de l'intelligence dans le libre exercice du corps; et il n'admettait pas les heures mortes au fond d'un fauteuil.

— N'est-ce pas qu'il faut vivre la vie et non pas la subir? répétait-il à Gabrielle.

Celle-ci approuvait. Ils étaient deux à vanter l'énergie, entre les âmes éteintes d'Hélène et de son père.



Digitized by Google

Lamory cependant ne trouvait pas, dans la satisfaction de sa force dépensée, cette joie dont il s'était illusionné; il y avait une ombre en son plaisir. Il s'était, à son retour, spontanément tourné vers sa femme, à qui il était reconnaissant; il avait étudié son attitude, et il n'avait pas été sans discerner le changement profond survenu à son égard. Il s'en était convaincu de quelques mots, et voilà que, pour la première fois, il avait éprouvé une légère angoisse.

On a, lorsque l'on est seul en face de soi-même, de brusques visions des erreurs commises; — ce sont comme des retours de conscience, et il arrive, après des jours et des jours, alors que l'événement semble être pour jamais enfui de nos souvenirs, alors que les êtres qui y prirent part sont dispersés aux quatre coins du monde, — il arrive que la scène réapparaît, que l'on se juge aussi nettement que si l'on n'était pas son propre juge, et que l'on pleure sur le mal accompli, et que l'on voudrait serrer en ses bras, pour se faire pardonner, ces ombres de jadis que l'on a offensées.

Lorsqu'un long temps est passé sur une mauvaise parole, sur un geste qui a fait mal, l'âme, sans le vouloir, y revient, repliée, et c'est un instant grave où l'on n'est plus soi-même, où l'on est la conscience.

Pendant sa solitude de Paris, après le second départ d'Hélène, Lamory avait eu parfois de ces violents ressauts de l'âme. Soudain, alors qu'il travaillait, tranquille, à quelque traité de médecine, il avait éprouvé comme un coup intérieur, et il s'était souvenu brutalement, sans corrélation aucune entre le passé et le présent, de telle minute, de tel jour, où il avait répondu telle chose, dont sa femme avait dû souffrir lamentablement. Il revivait la scène, il avait l'âme comme illuminée d'une foudroyante claire-vue, et il pensait : « Pauvre petite ! » Cela ne faisait que passer. Il ne jugeait point ses actes dans leur ensemble, car alors son individualité s'y fût retrouvée, mais il jugeait cet acte particulier ou, mieux, il avait la fugitive perception, à quinze jours, à trois semaines, à un an d'intervalle, de ce qu'il y avait eu de mauvais, dans telle partie d'un acte. Puis cela passait. Mais la répétition fixait l'image de ces choses, et il en ressentait une vague souffrance, le malaise de ne pas se sentir parfait.

Parfois aussi, et au rebours, il se souvenait de la même manière fugitive, des douces, des tendres attitudes, des jolis gestes qu'avait sa femme à son égard; il la voyait tout à coup reparaître devant lui : c'était ce jour..., c'était ce matin..., et il souriait à l'évocation. Il comprenait mieux, par le recul et la soudaineté du souvenir, toute la grâce, toute la tendresse qu'il y avait eues dans la réalité. Il reprenait,

Digitized by Google

aussitôt après son labeur interrompu, ou même ses préoccupations d'égoïsme, — mais il n'en avait pas moins entrevu, dans un éblouissement, la vérité des choses, et c'était, au demeurant, un meilleur pas franchi. C'est pourquoi sa pensée était plus douce, comme assagie, après six semaines de solitude, lorsqu'il vint la première fois à la villa; et s'il n'y parut pas alors extérieurement, s'il resta aux yeux de sa femme l'homme d'avant, et même pire, c'est qu'il était totalement absorbé par le projet qui l'avait fait venir.

Au contraire, en ce deuxième voyage, à présent qu'il était victorieux, il subissait sans contrainte le sentiment nouveau de la reconnaissance. Elle avait été bonne, sa femme à qui il devait le succès; il était prêt, de tout cœur, à l'en remercier doucement. Et voilà qu'elle était changée... Il la sentit vivement blessée, et il eut pitié d'elle.

Tout cela, d'ailleurs (est-ce utile de l'indiquer?) n'était point précis comme le sont des paroles, des mots écrits. Il n'y avait aucune réflexion dans les pensées de Lamory, et, partant, il n'y avait rien que de très passager, une impression de l'instant qui fuit, dont la trace n'est pas durable. Cela venait, cela surgissait du tréfonds obscur de l'âme, et puis, apparue dans une lueur d'éclair, la vision disparaissait dès l'éclair mort. Mais il y avait, malgré tout, comme une prescience de l'autre route qui eût pu être suivie à côté de celle de maintenant.

Tels étaient, aussi exactement rapportés que possible, les sentiments très flottants dans lesquels se trouvait cet homme à l'égard de sa femme..

Il était maintenant moins sûr de lui près d'elle. Mais, par opposition, il se trouva tout de suite à son aise, libre d'allure et de pensée, auprès de cette jeune et jolie personne qu'était Gabrielle. Elle était gaie, celle-ci, elle aimait ce qui est du dehors, la vie extérieure et palpable; ils se comprirent. Le docteur Lemestrel fut un peu délaissé dans ses promenades du matin, et c'étaient, le plus souvent, Gabrielle et Lamory qui sortaient ensemble, avant le déjeuner.

Un changement passait sur la jeune femme. Elle trouvait de moins en moins, en Lamory, l'homme d'autorité personnelle qu'on lui avait dépeint. Il l'était un peu moins, en effet, à présent, puisqu'il lui arrivait de penser à la douceur, à l'amour simple de celle qui était sa femme, et Gabrielle avait justement noté cette nuance : mais c'était une modification survenue récemment, dont elle ne pouvait se rendre compte, et là était le défaut de son raisonnement. De nouveau donc, elle avait imputé à Hélène elle-même la débâcle morale dont celle-ci se plaignait, et, en conséquence, l'ombre légère qui effleurait le front de Lamory. Elle prenait

Digitized by Google

les choses en un certain temps, suivant certaines ambiances, et elle en tirait de fausses inductions. Lamory n'était pas, estimait-elle, ce que le jugement, — superficiel peut-être? — d'Hélène l'avait déclaré. L'évolution ne se voyant pas, par laquelle, en ce moment même, il passait, il était à ses yeux un incompris. Il recherchait le bonheur, et sa femme n'avait que des larmes... Cela seul eût suffi pour qu'elle penchât vers lui. Il convient d'y ajouter l'affabilité de cet homme si profondément égoïste, et le très certain plaisir qu'il manifestait à se trouver près d'elle. Elle était femme; il était élégant, presque célèbre, mauvais sujet sans doute, et désœuvré.

Ce fut ainsi insensiblement qu'elle passa d'un camp à l'autre, suivant cette mystérieuse gradation de sentiments dont nul n'a conscience, et qui, par la surprise que l'on éprouve du chemin parcouru, rend si difficile la résistance, au jour que la faute est prochaine.

Ces trois cœurs gravitaient donc l'un autour de l'autre, sans comprendre encore où ils allaient, Hélène révulsée, Lamory troublé près de sa femme d'un trouble nouveau, et Gabrielle, — qui sait? — tentée...

Lamory fut le premier à qui vint la réflexion; il s'y arrêta, brusquement, un soir.

A la fin d'une promenade. On revenait du Clion, petit village du milieu des terres, assez fréquenté des touristes. Le break suivait la grande route nue qui va, entre les champs, de village en village, jusqu'à Pornic, où elle se perd. La fin de journée se prolongeait magnifiquement, avec peu de brise au-dessus des blés et des maïs, mais cependant une haleine des plantes, encore chaude du soleil oblique, et déjà tiède du crépuscule prochain. De loin en loin, des groupes de pommiers émergeaient, et, parfois, la route longeait une ferme qui sentait l'odeur des vaches. Parfois aussi, au bord de huttes isolées, se tenait une aïeule courbée, en bonnet de mousseline raide, les longues aiguilles d'acier aux doigts, et, par les fenêtres ouvertes, c'était une rapide vision d'intérieur, les grands lits aux nombreux matelas, emplissant de leur largeur l'étroitesse des chambres, tandis qu'apparaissait le profil d'une petite fille, berçant un bébé dans le berceau bas de vieux chêne. Quelquefois encore, au sommet d'une côte, on distinguait la ligne mate et confuse de l'Océan, avec la dentelure des caps s'enfonçant, en traits indécis, dans le grand vide de l'espace. Le ciel était bleu pâle, avec de rares nuages, et, pendant que l'on devinait le soleil mourant au fond d'un abîme, par-delà la ligne d'horizon, la lune, à l'opposite, était ainsi qu'un disque blanc, léger, dans la limpidité des profondeurs célestes...

Digitized by Google

On gravissait une côte. Le cheval, las de sa journée, allait lentement. Gabrielle proposa à Lamory de descendre et de suivre à pied.

— En effet, dit le jeune homme, il me semble que nous serions plus près de la bonne nature. Descends-tu, Hélène?

Mais elle se récusa. Elle préférait rester en voiture, en face de son père, qui la regardait de ses regards pâles.

Gabrielle sauta à terre, où Lamory, déjà, lui tendait les mains. Ils marchèrent.

La voiture, bien que son allure fût lente, gagna quelques mètres, et ils furent vite hors de la portée de la voix. Lamory gardait le silence; il semblait jouir simplement, naturellement, du cadre sain de la campagne; il respirait sans emphase l'air des champs. Gabrielle était auprès de lui, agaçant, du bout de son ombrelle, les têtes légères des fleurs de gazon.

Après quelques pas, elle lui dit, comme sortant d'une méditation :

— Quelle étrange chose que de juger les gens sans les connaître! Si je n'avais fait ici l'agréable séjour que vous rendez chaque matin plus agréable, je vous aurais pris, je vous tiendrais pour un monstre...

— Tant que cela? Et pourquoi?

— Parce que j'ai une amie, une amie chère, — celle dont vous voyez la silhouette en ce moment, dans cette voiture qui nous distance, — et parce que, l'ayant connue, dès le premier jour, si triste, je vous ai accusé de toute sa tristesse...

Il suivit une seconde, du regard, cette voiture où était sa femme, puis il demanda :

— Et, maintenant, vous ne le croyez plus?

— Au contraire, maintenant, j'en suis sûre, mais j'ai trouvé votre excuse.

— Ah! chère madame, dites-la-moi! Je ne m'étais pas encore jugé aussi durement que vous voulez bien le faire : je n'avais pas vos yeux; mais expliquez-vous, que je puisse, si l'on m'attaque, répondre par vos arguments...

— Ne riez pas. Vous savez combien le mariage m'a été peu propice. Depuis cette aventure, j'ai réfléchi aux unions que j'ai vu faire, défaire et replâtrer autour de moi. Je ne me souviens pas d'avoir passé dans une famille sans y constater des traces de dissociation, et celle-ci m'a paru toujours provenir d'un même mal; je veux dire qu'on ne se marie pas suivant des penchants communs, on se marie tout bonnement au hasard...

— Que vous moralisez bien! Mais vous partez, hélas! d'un point connu. Oui, on se marie en hâte, au hasard, au petit bonheur, c'est-à-dire au petit malheur, je le confesse; développez...

Digitized by Google

— Je le ferai par le plus court. Vous êtes, Hélène et vous, deux âmes d'élite; c'est pourquoi vous ne vous entendez pas.

Il haussa un peu l'arc de ses sourcils, et, regardant Gabrielle d'un regard froid :

— Vous trouvez que nous ne nous entendons pas, ma femme et moi?

Elle posa sa petite main sur le bras du jeune homme :

— Soyez donc calme, cher monsieur, et raisonnable; je suis votre amie, vous le savez. Pourquoi ne voulez-vous pas que je vous aide à arranger votre vie?

Il rit :

— Mais je me crois assez fort, je vous assure, pour l'arranger, si tant est qu'elle soit dérangée, cette vie dont vous avez si grande peine.

— Non, vous n'y entendez rien. Vous n'y entendez rien ni l'un ni l'autre. Je vous répète que vous êtes deux âmes d'élite...

— Et que c'est ce qui nous perd?

— Vous l'avez dit.

— Alors réjouissons-nous, car nous avons une souffrance peu commune...

— Ah! vous ne méritez pas que l'on s'occupe de vous!...

Elle se tut, et marcha en silence, boudeuse. Il revint le premier.

— Voyons, j'ai badiné. Ne soyez point implacable. C'est donc bien grave, tout cela?

— Mais oui. Votre route est déviée. Il vous eût fallu, pour être pleinement heureux, ainsi que vous le méritez, une femme comme vous n'avez pas su la former. Il vous aurait fallu une compagne, j'entends une amie de chaque instant, qui aurait aimé vos efforts dans un sens profitable pour vous, qui aurait désiré votre gloire, qui eût été, à votre retour, le soir, après vos travaux, la récompense de votre œuvre, et qui, fière de vous, vous aurait conduit, vous enivrant, au but qui vous est cher? Avez-vous jamais songé à cette femme, qui est la raison d'être de l'ambition, qui donne le courage et qui fait le bonheur? Oui? Eh bien, cette femme, tout homme peut se la faire, avec deux auxiliaires : patience et amour. C'est ce que je voulais dire.

Il rêva une seconde.

— Vous croyez, vous, reprit-il, que l'homme peut créer une femme à son image?

— Oui, par l'amour.

— J'entends; mais l'amour réciproque...

— Sans doute, commença-t-elle...

Mais elle se reprit, elle sentit qu'elle allait prononcer une parole décisive; elle hésita, puis s'y décida :

Digitized by Google

— Et peut-être non; même il suffirait de l'amour de la femme. L'homme d'intelligence, de jugement et de force, qui est profondément aimé, doit pouvoir, même sans aimer grandement, transformer sa femme en cette compagne dont je vous parlais, qui est la nécessité de sa vie. Vous ne savez pas ce qu'il y a d'infini abandon, d'infinie piété dans l'amour d'une femme. Avec son seul amour à elle, vous la modèlerez à votre guise. Non! il n'est pas besoin d'un amour réciproque! Il nous suffit de vous aimer du profond de notre être, du profond de notre cœur, de toute l'énergie de notre confiance, et alors, si vous ne nous créez pas d'une vie nouvelle, c'est que vous n'aurez pas voulu...

Elle s'était appuyée à son bras, comme lasse de la route, et elle le regardait de ses yeux de jolie femme, très troubleurs.

Il l'écoutait. Au fur et à mesure qu'elle parlait, il s'enfonçait dans ses réflexions. Il s'intéressait à sa parole, mais non pas au double sens qu'elle y avait mis. Elle venait de commettre ici une petite infamie féminine, et elle fut tout d'abord froissée de n'en tirer aucun profit apparent. Elle avait cependant bien lancé la flèche. Elle chercha à fixer, par un incident matériel, dans la pensée de Lamory, le souvenir de cette conversation. Elle prit le premier moyen banal venu.

Elle s'avisa qu'un des lacets de ses souliers jaunes était dénoué. Elle dit :

— Que cette philosophie ne vous empêche pas d'être galant. Voyez que, si vous ne venez à mon secours, je m'en vais tomber tout à l'heure. Voulez-vous m'aider?...

En cet endroit, la route bifurquait, et, à l'angle de la fourche, il y avait un calvaire, sur un petit terre-plein gazonneux. La croix avait été restaurée; elle était en bronze neuf, ajouré, sans Christ; mais le socle était vieux, une courte pierre rectangulaire, moussue, Gabrielle posa son pied sur ce socle, devant la croix de bronze, aux bras étendus.

Le soir allait venir; les champs dévalaient à droite et à gauche, fuyaient vers des contours indécis et, dans les bas-fonds, l'ombre des nuits rampait déjà. Au ciel, de plus en plus pâli, la lune se précisait, victorieuse des derniers rayons. Le silence prenait cette solennité particulière aux campagnes laborieuses, où la nature, quand vient le soir, semble se reposer à l'égal des hommes.

La voiture d'Hélène, à près de deux cents mètres en avant, s'était arrêtée au sommet de la côte, attendant les piétons. Le calvaire était en retrait sur l'alignement de la route; on ne le voyait pas de la voiture.

Lamory, un genou en terre, noua le lacet. Il était aux pieds

Digitized by Google

d'une jeune femme, jolie, charmante, passionnée; il effleurait son bas de la main qui faisait le nœud, et ses paroles lui revenaient : « Il suffit de l'amour de la femme... Il nous suffit de vous aimer du profond de notre être... » Est-ce donc qu'il n'avait pas été aimé? Ah! le doute! Et celle-ci, qui avait parlé, serait-elle capable d'aimer de la sorte? Il comprit, d'une vive lueur, tout ce que l'entretien avait eu de sous-entendus. C'était pour elle qu'elle avait parlé!...

Il se releva. Il était un peu pâle, un peu convulsé. Il n'écouta pas les remerciements légers qu'elle lui fit. Il dit :

— Je crois que la voiture nous attend. Le temps, qui nous a été court, a sans doute paru long.

Gabrielle lui sut gré de cette banalité; elle en accepta, avec moins d'ennui, la fin de cette conversation. D'ailleurs, qu'aurait-elle eu à y ajouter? Ils remontèrent dans le break.

Lamory supporta mal le regard dont l'enveloppa sa femme, ce long et beau regard de ses jolis yeux noirs. Il aida Gabrielle à s'asseoir en face de lui et, reprenant à son tour sa place près d'Hélène, il eut un serrement de cœur :

— Laquelle donc vais-je aimer, juste Dieu!...

La question, en soi, était monstrueuse, et il y discerna, pour la première fois, l'aberration de sa vie : en être réduit là, — à ignorer où va l'amour et à craindre, en même temps, soit d'aimer sa femme, soit de ne l'aimer pas! L'aimer? c'était remonter tout un courant qu'il avait lui-même déchaîné, pour arriver à quoi? peut-être à un cœur vide d'avoir trop longtemps été abandonné; — et ne l'aimer pas, c'était s'ancrer à cette vie dont il soupçonnait la misère future, c'était parachever ses fautes par cette dernière, la plus grave et, sans doute, la seule irréparable!

La voiture filait sur la route redevenue plate. On était en plaine. Les vastes horizons atteignaient l'infini; il y avait maintenant des lumières aux fenêtres des maisons. La fraîcheur de la nuit montait. Il faisait délicieux. Lamory cherchait dans ce décor la raison d'être de ce qui se passait en lui. Qu'y avait-il donc dans son cœur?

Ah! il l'avait là, à côté de lui, sa femme de toute tendresse, de toute douceur, et il cherchait!... Son œil s'enfonçait aux profondeurs noires. Mais il ne sut que penser, il se lassa, et, pour cette fois, il ne conclut pas.

Hélène, elle, avait conclu.

Elle avait un tel doute de l'âme de son mari qu'elle attendait comme inévitable un essai d'intrigue avec Gabrielle, mais elle gardait sa confiance en celle-ci. De celle-ci, elle était sûre. Et elle suivait d'un œil attristé, mais non craintif, ce qui était, à ses yeux, une nouvelle déchéance de Lamory. Elle avait observé leurs pro-

Digitized by Google

menades du matin; elle venait de voir ici, près d'elle, la longue conversation et l'arrêt près du calvaire, et elle avait souri d'un absolu mépris. Où allait-il tomber encore? Mais elle savait que Gabrielle avait reçu toutes ses confidences, appris ses dures angoisses; elle se fiait à elle. Aucune jalousie. Peut-être même, si elle eût désiré se venger légèrement, eût-elle éprouvé un amer plaisir à voir Lamory marcher vers un soufflet moral. C'était son amie, celle-là qu'il voulait tenter, et tout son libertinage, et tout son égoïsme, ne prévaudraient pas contre l'amitié. Elle laissait donc faire, planant au-dessus des choses.

Et, dans la promenade qui s'achevait, elle voulut, pour prouver sa liberté d'esprit, prendre part à la conversation. Ils causèrent tous trois, sans trop d'effort, devant le silence désapprobateur de M. Lemestrel. Celui-ci se taisait obstinément.

Il avait, comme sa fille, deviné des dessous louches dans ce qui se passait, par son gendre, jusque dans sa propre demeure; et tout ceci lui semblait si extraordinaire, si en dehors de la vie qu'il avait imaginée, qu'il ne savait plus, à l'heure présente, s'il devait, ou tout briser d'un grand éclat, jeter Lamory hors de chez lui, ou bien, devenu passif, accepter le fait accompli et fermer ses yeux de vieillard à la lumière d'un temps qu'il ne comprenait plus.

Il se taisait, en tout cas, attendant. Mais sa figure avait quelque chose de crispé; il était comme brisé par une perpétuelle contrainte, et son mutisme volontaire, têtu, était en même temps douloureux. Ce jour encore, dans le break, en face de sa fille qu'il regardait silencieusement, il semblait si misérable que Gabrielle le remarqua. Elle le crut souffrant :

— Du tout, madame, répondit-il; mais je ne suis plus de votre époque; ne vous étonnez donc pas que je ne puisse faire qu'une chose : regarder votre vie, à vous autres, qui avez encore des jours à gâcher!

— Vous êtes dur, docteur.

— Mais non. Soyez bien convaincue que c'est encore là la grande égalité : gâcher sa vie; les riches et les pauvres, quand ils ont vingt-cinq ans, n'ont de vrai courage que pour cela!

Gabrielle baissa la tête et détourna les yeux. Elle avait un grand respect du vieillard. Ses paroles, après l'escarmouche de la grande route avec Lamory, prenaient une signification grave. Elle y songea et, comme il y avait en elle l'honnêteté relative de tout être qui ne veut pas le mal pour le mal, elle pleura, le soir, quand elle fut seule en face d'elle-même. Elle comprenait qu'elle s'était lancée dans une folie, qu'il fallait à présent prendre un parti. Elle hésita, et, alors que, loyalement, elle allait opter pour ce qui était droit,

Digitized by Google

elle connut, à la résistance violente de tout son être, qu'il était trop tard pour rejeter l'amour...

Et, au lieu de combattre, elle eut ce sophisme de croire que l'on peut se diriger quand on aime. Elle s'estima plus forte que sa passion naissante, maîtresse absolue de son cœur troublé. Au lieu de fuir, ou du moins de réagir, elle resta inerte, peu crédule au danger. Elle continua la route de tentation, au gré du caprice de Lamory. Elle était prise par l'attraction à laquelle Hélène avait succombé. Elle aimait en lui cette force virile dont elle respectait d'autant plus le pouvoir qu'elle lui avait déjà vu briser une vie. Elle avait le vertige d'être brisée, elle aussi, broyée sous les roues du char superbe que son égoïsme conduisait...

## XXIV

Leurs excursions se ressentaient maintenant de leur triple préocupation, et ils étaient tous trois en marche vers l'irréparable.

Gabrielle, qui n'y croyait pas, qui n'avait pas songé que les choses du cœur pussent devenir si graves, s'en convainquit cependant, un jour qu'ils furent à Préfailles.

Ce village est le dernier de la côte, à l'extrême bout de la presqu'île qu'enserrent la Loire et l'Océan. Il est tourné vers l'Atlantique, mais le lieu géographique dit : « Pointe Saint-Gildas » fait partie de son territoire. Cette pointe Saint-Gildas est d'une grande désolation.

Lorsqu'on y arrive par la route qui, partie de Préfailles, biaise à travers champs et débouche au pied du sémaphore, à l'endroit le plus avancé de la terre entre les flots, il semble que l'on traverse une zone militaire aride et nue, avec une herbe rase que brûle le vent. Se découpant sur un pan du ciel, le sémaphore tend ses bras grêles, et il s'élève, tout seul, grand arbre dépouillé, un peu sinistre le soir, quand la bise du large fait vibrer ses cordages. On ne voit que lui, d'abord, de la route. Puis, tout autour, soudain, la terre semble disparaître, s'abîmer, et l'on est aux confins du monde.

A droite, très loin, par-delà le fleuve élargi, on distingue une buée noire : ce sont les navires fumants du port de Saint-Nazaire, et les maisons se détachent, grises, sous ce noir. Et l'on voit aussi la courbure molle de la côte, tout là-bas, à dix kilomètres, la plage vaste de Pornichet, entre les rocs de Chémoulin et ceux du Pouliguën; et puis encore, très confus, à peine visibles, devinés seulement, une masse lourde de rochers, qui sont ceux du Croisic, c'est-à-dire la pointe opposée du large estuaire, l'autre dent des tenailles qui enferment ici les flots.

Digitized by Google

A gauche, l'Océan s'étend, ininterrompu, et l'on perçoit, contre les rochers voisins, situés de l'autre côté du sémaphore, un bruit profond de lutte, le halètement d'une poitrine de géant qui, d'un effort millénaire, combat l'invincible granit.

A l'endroit même qui sépare le fleuve de l'Océan, la côte est à peine surelevée de quelques mètres; la presqu'île se termine au ras des flots, y meurt presque, absorbée par cette union d'un fleuve et d'une mer, et peu à peu rongée par elle. On sent, de façon nette, qu'il y a ici un commencement et une fin.

Lamory avait eu dessein de déjeuner, avec Hélène et Gabrielle, devant le sémaphore, dans un tout petit restaurant que la saison d'été fait éclore en cette fin de monde. Ils arrivèrent donc d'assez bonne heure.

Gabrielle, qui ne connaissait pas le paronama, s'extasia.

Il y avait, en cet instant, dans tout le paysage, une incommensurable grandeur triste. La mer était basse, et son recul avait découvert, non une plage, mais un amas de courts rochers, montés les uns sur les autres, nivelés par le travail des flots, et couverts de cette mousse marine qu'est le goémon. Ce prolongement rocheux de la terre s'en allait doucement disparaître dans les eaux. Celles-ci étaient alors presque immobiles, lointaines; la Loire, comme une coulée paisible, se perdait dans l'uniformité sans termes des mers, et la ligne obscure de la côte opposée faisait un filet mince, un arrêt pour les yeux au seuil de l'infini.

Mais la marée allait ramener à la côte toutes ces ondes assoupies et ce serait un spectacle grandiose après la paix momentanée.

Déjà, pendant le déjeuner, pris sur les talus, à côté de l'abri des garde-côtes, on vit une ligne de vague courir à l'avant des rochers; ce fut d'abord une tentative presque retenue, quelques têtes de rocs submergés, quelques cimes plus hautes cernées seulement; puis il y eut un élan donné des deux côtés, de celui du fleuve et de celui de l'Océan; c'était un éveil des flots, et, d'un coup, une nappe s'étendait, s'allongeait, prenait possession, dans un bouillonnement, de quelques mètres de goémons. Et la ligne avança, l'Océan se rapprocha du fleuve, et enfin tout fut englouti, le promontoire disparut, l'union se consomma. Il n'y eut plus qu'une immensité lumineuse, l'estuaire superbe, comme un bras d'acier jeté entre deux mondes.

— C'est maintenant qu'il faut aller voir les autres rocs, les vrais, dit Lamory.

Il entendait les rochers du sud, de l'autre côté du sémaphore, et qui sont une des beautés de Préfailles.

Ils suivirent le sentier des garde-côtes, ils dominèrent les rochers et la mer.

Digitized by Google

Ce sont de hauts rochers et l'Océan était arrivé à son paroxysme. Les arêtes vives de granit coupaient les lames, rejetaient en éclaboussements de larges vagues brisées, et c'était, après chaque assaut de la mer, une retombée ruisselante d'écume, un glissement rapide des eaux en déroute. Puis les gerbes revenaient, frappaient comme un tonnerre, l'Atlantique s'affolait, se déchiquetait et, d'une voix incessante, hurlait.

Gabrielle ne résista pas à ce spectacle. Elle quitta le sentier, sauta aux rochers, fut aux plus inaccessibles, malgré le danger d'une chute, peu probable, il est vrai, tant elle était agile, et le danger plus certain d'être coupée dans sa retraite par la mer si traîtresse, si vite montée.

— Tu devrais la suivre, elle va faire des folies, murmura Hélène près de qui Lamory était resté.

— Tu crois?

— Oui, va.

Il la regarda, il chercha une réponse et il ne put que s'incliner devant cette âme candide. Ne voyait-elle donc pas qu'ils étaient jeunes, lui et Gabrielle, qu'ils étaient poussés l'un vers l'autre, et qu'il faudrait une énergie bien grande de l'un des deux pour résister! Mais non; elle ne voyait pas; elle était au-dessus de cela; elle disait : va...

Il se souvint alors, dans une de ces fulgurances d'éclairs qui l'illuminaient parfois, de tout ce qu'il l'avait fait souffrir et du calme qu'elle lui avait opposé et de sa dignité. Il pencha le front, ému; il fut vers Gabrielle, en gardien, simplement.

Celle-ci, qui s'était retournée pour l'appeler des yeux, se méprit un peu sur la hâte qu'il mettait à la suivre, et elle l'attendit avec un grand battement de cœur. Elle s'était avancée jusqu'au point le plus extrême, en plein milieu des vagues qui se débattaient dans le circuit des rocs. Elle dominait le spectacle; elle voyait, loin d'elle déjà, la ligne de la côte, et sur celle-ci Hélène, et Lamory qui s'approchait; et il lui semblait véritablement, du point culminant où elle attendait, qu'elle était d'un autre monde, que cette femme pieuse et fidèle, restée en arrière sur la terre normale et banale, ne pouvait entrer en lutte avec elle qui était maintenant hors de proportion, et qu'elle n'aurait aucune difficulté à faire sien, au milieu du cadre grandiose sur lequel elle régnait en ce moment, l'homme qui venait vers elle. Elle lui tendit la main pour l'aider à la rejoindre.

Ils étaient au sommet d'un rocher en forme de proue, sur le couteau duquel la mer se divisait en s'y abattant; et c'était tout alentour, dans un éclaboussement, une montée d'écume. Entre eux et la terre il n'y avait plus qu'un chemin hasardeux, courant de cime

Digitized by Google

en cime, à travers les ressauts des vagues vertes. Sous certains rochers creux les eaux s'engouffraient avec un hurlement de dévastation et, soudain, par une fissure, par une crevasse, une gerbe ressortait, blanche et haute comme un geiser. C'était une fusée superbe, rapide.

— N'est-ce pas que c'est beau? murmura Gabrielle, s'approchant de Lamory.

— Oui, répéta le jeune homme; on se croirait perdu...

— Non pas, je m'imagine que nous sommes dans un autre monde, retrouvés; jouissons-en. Peut-être nos passions ne durent-elles pas plus que le temps de ce jet qui s'élève et qui meurt, mais le souvenir au moins en est durable, et il faut profiter de l'heure qui passe.

— Qu'entendez-vous par là?

— Tout ce qu'on peut y mettre. N'avez-vous jamais ressenti un élan de tendresse vers un être? N'avez-vous même jamais éprouvé cette amère joie de s'avouer que l'on peut se tromper en cette tendresse, et y être trompé aussi, et n'être jamais récompensé du grand amour donné, mais qu'il restera, pour l'avenir, la fugitive douceur de se rappeler l'heure éphémère? Et puis, qui sait, ne vient-il pas un jour où, à force d'amour, l'on peut se faire aimer à son tour? Le croyez-vous?...

Elle levait vers lui ses yeux ardents, et ils étaient tous deux presque seuls, presque abandonnés dans le tumulte de la mer. Parfois, la côte disparaissait derrière un monceau d'écume, et la silhouette aussi d'Hélène.

Lamory hésita vraiment entre cette femme qui était ici, à ses côtés, qui était venu à lui dans la liberté de son veuvage, — et cette autre, laissée sur la côte, à qui il n'avait jamais donné aucun bonheur, dont parfois l'image même fuyait sous la montée de l'embrun. Qu'allait-il faire, entre la conquête flatteuse de Gabrielle, dont il subissait depuis tant de jours la poursuite cachée, — et cette conquête toute banale, puisque c'était celle de sa femme, puisque c'était la voie droite, la voie sage? Il hésita, tandis que Gabrielle, au milieu de l'écume, s'offrait ainsi... Mais il revit, encore une fois, mieux que jamais, la douceur constante, le charme pénétrant d'Hélène, — et il se sentit, près de l'amour mauvais de celle-là, avide de l'amour pur de celle-ci. Il eut la compréhension de sa folie passée, et il dit, en réponse à une parole vibrante de Gabrielle :

— Nous nous oublions ici, chère madame, et nous sommes loin; nous ne pourrons regagner la côte, si nous nous attardons...

— Ah! soupira-t-elle, pourquoi partir? Vous regrettez donc d'être ici?

Digitized by Google

Il vit au loin Hélène debout qui, tranquille, douce, semblait attendre, et il répondit d'un mot bien nouveau dans sa bouche, bien terrible pour Gabrielle :

— Mais non ; seulement ma femme m'attend...

Elle le regarda avec des yeux emplis de stupeur ; et se taisant, elle le suivit.

## XXV

Le soir, Gabrielle rejoignit Lamory dans le parc, et elle fut nerveusement ironique.

— Croyez, cher monsieur, que je n'avais pas l'intention de gêner votre tendresse conjugale, ni de faire, pour moi chétive, attendre votre femme sur les talus de Préfailles. Vous ne m'en voulez pas?

— Je n'aurais aucunement à vous en vouloir du plaisir commun que nous avons éprouvé dans cette promenade; mais je pourrais vous trouver méchante de votre attaque de maintenant. Qu'avez-vous?

Elle fit craquer ses doigts les uns contre les autres, tordit un peu ses bras, — retint les larmes dont ses yeux étaient pleins :

— J'ai que je suis de trop, dans votre maison, n'est-ce pas?

Il lui prit une main, la força à sortir de l'ombre des grands arbres, à venir près des rochers qu'éclairait la lune, et il lui dit, tandis qu'elle tournait de nouveau vers lui la lumière profonde de ses yeux :

— Mais pourquoi donc, enfin? Vous savez bien que vous me faites une grande peine!

— Ah! peine! allons donc!...

Elle haussa les épaules, et fut gouailleuse, amèrement :

— Tenez! je suis en veine, ce soir, de vous parler de moi, de vous réciter mes mémoires. Je suis venue chez vous, cher monsieur, appelée par votre femme, pour la consoler, car vous avez été mauvais pour elle, et elle vous aimait stupidement, profondément, simplement. Je suis venue, — oui, — avec un grand désir de faire du bien à cette pauvre âme. Et puis, — et puis..., — dès votre arrivée, je ne me suis plus occupée d'elle. Sans doute, ceci vous est-il peu intéressant, et, sans doute aussi, êtes-vous habitué à ces triomphes. Je vous avoue des choses de folie : mais vous les entendez de moi pour la première et la dernière fois. Vous m'avez jeté au visage votre indifférence : je ne vais donc pas rester ici; je suis vaincue : vous ne pensez pas que je vous importune? Je vous ai assez fait lire en mon cœur, au jour le jour, pour qu'il ne me reste rien à vous dire actuellement. J'ai été prise peut-être à mes

Digitized by Google

propres pièges, en ce sens que vous êtes moins éloigné de votre femme, à présent que j'ai voulu vous en détourner : mais qui sait à quoi cela vous servira, désormais? Vous avez, croyez-moi, abîmé tout ce qui était beau dans votre existence, et quand vous allez vouloir profiter de celle-ci, vous ne trouverez plus rien de ce que vous attendez! Nous avons tous tourné autour d'une illusion grossière, — et me voici, moi première, au réveil. Eh bien, avant que de sortir de votre vie, je veux vous faire sentir le poids des responsabilités...

« Cela vous semble en dehors de vous qu'une femme, amie de votre femme, ait conçu l'idée de faillir à l'amitié, et cependant, songez-y, c'est vous qui avez tout fait. Vous avez fait ceci, qui est le point de départ : vous n'avez pas aimé votre femme; vous avez fait vie à part; et je suis venue, moi, dans ce cadre de famille où il n'y avait plus de famille, j'ai vu les angoisses d'Hélène, celles de son père, et, quand vous êtes apparu, à votre premier voyage, vous avez plané au-dessus de ces misères, vous vous êtes occupé de choses personnelles... J'avais donc le droit de conclure à une effective séparation entre vous et votre femme, et j'ai pu laisser le démon vivre en moi sans craindre de lui ôter un bonheur que vous ne lui avez jamais donné! C'est vous qui, par votre attitude à son égard, avez autorisé ma trahison. C'est vous qui, ayant détruit l'édifice de votre bonheur familial, m'avez permis de le piétiner à mon tour! Et c'est à cause de vous que me voici devant vous lamentable et peut-être éhontée, vous disant tout à la fois de l'amour et de la haine dans une parole d'adieu...

— Taisez-vous, murmura-t-il. Vous êtes venue pour une œuvre de paix; ne partez pas sur des paroles de guerre. Aidez-moi plutôt à refaire ma vie, s'il est bien vrai que je l'ai détruite!

Elle fut comédienne :

— Je vous remercie de ne pas me retirer une confiance que rien ne justifie plus. Mais je ne puis rien, et je m'en vais partir. J'aurai passé inutilement dans votre vie; — et vous ne vous en souviendrez pas longtemps, n'est-ce pas? Ce ne sont point quelques journées d'heureuse intimité qui vous feront vous tourner en arrière...

Elle était jolie, exaltée, éclairée de la lumière un peu affaiblie de la lune, avec un reflet des eaux, parfois, sur le visage; elle était jolie et elle avait su, d'une note habile, faire revivre devant lui les tranquilles heures passées ensemble, les soirées de causerie, tout cela qui allait disparaître, si elle partait. Elle avait, par son long discours, remué en lui un monde enfui dont le spectre l'avait terrifié; il avait peur de le retrouver; — et, au contraire, par sa

Digitized by Google

dernière phrase, c'était toute une douceur chantante dont elle l'avait bercé...

Il faiblit et il murmura :

— Et si je vous demandais de ne pas partir?

Elle s'avança, elle fut tout près de lui; leurs regards se mêlèrent; il l'entendit qui répondait :

— Alors, cela voudrait tout dire, Edouard...

Mais il éprouva le même sentiment qu'à Préfailles. Il revit sa femme. Il se souvint de son charme passé, des deux ans sans soleil où il l'avait cloîtrée, et il se détourna :

— Non, dit-il, pardonnez-moi; partez...

— Ah! cria-t-elle, — et elle fondit en larmes pendant qu'il s'éloignait...

Elle resta épuisée, à cette place et près de cette mer, où Hélène, avant elle et par le même homme, avait souffert si souvent aussi. Il n'y avait plus désormais qu'une même atmosphère misérable au-dessus de tous ces êtres. Elle dut rester longtemps avant que ses sanglots se fussent assoupis, et, quand le calme fut un peu revenu, à la nuit pleine, elle rentra : elle retournait à cette demeure où, comme prise par l'épidémie, elle avait cherché, elle aussi, à gâcher sa vie. Elle l'était déjà, en vérité, depuis le mariage, cette vie, — mais elle avait choisi la route qui descend, et si le mal définitif n'avait pas été accompli, c'était à cet homme sans scrupule, ô ironie! qu'elle le devait!...

Elle eut vite fait de trouver un prétexte de départ. Mais ce prétexte, tout bien trouvé qu'il parût, ne fut apprécié qu'à demi. Hélène n'y crut guère, ni le docteur, et il se fit alors que le père et la fille eurent le même soupçon : Gabrielle fuyait Lamory dont les assiduités lui étaient à charge... Ils lui rendirent gloire de cette vertu, tandis qu'ils y voyaient une autre déchéance de Lamory : c'était donc bien difficile de respecter le toit d'un vieillard!

Hélène, méprisante pour lui, serra Gabrielle sur son cœur :

— Ne partez pas! dit-elle. Ne partez pas! Que ferai-je sans vous? je m'en vais retomber à mes détresses.

Gabrielle eut une seconde la pensée pure de lui dire ce qu'elle avait pressenti chez Lamory, le changement dont il était agité, et son cœur prêt à aimer celle dont il avait été adoré silencieusement pendant deux ans. Mais c'était, en somme, à une rivale qu'elle eût parlé. Elle se refusa à lui donner un peu de bonheur. A chacune de souffrir sa souffrance! Elle n'essaya même pas de tuer d'un mot le soupçon qu'avait Hélène. Son cœur endolori n'avait plus de pitié.

C'est pourquoi elle embrassa longuement la jeune femme.

Digitized by Google

— Soyez heureuse, chérie. Nulle ne le souhaite plus que moi. Je ne pense pas vous revoir avant l'hiver, mais nous serons de nouveau l'une à l'autre, à Paris...

Hélène fit oui de la tête et lui rendit ses baisers en y mêlant de vraies larmes brûlantes.

## XXVI

Cette absence soudaine ramena Hélène et Lamory à la réalité de leur existence; elle les força à observer la situation telle qu'elle devait être.

Ils étaient, pour la vie, en face l'un de l'autre, et il n'y avait plus de tiers dans cette vie, plus d'accessoire passager pouvant, par son importance, faire illusion. Ils étaient en présence, c'est-à-dire, hélas! dans le vide. Qu'allait-il se passer?

Ils connurent, — alors seulement, — ce que Gabrielle les avait empêchés de voir, la nudité de leurs jours; et le cœur d'Hélène se soulevait à cette idée que cet homme, son mari, après lui avoir tout enlevé, après avoir tout terni autour d'elle, lui avait encore arraché son amie... Ah! elle méprisait à chaque heure davantage! Tout se révoltait en elle, maintenant, sa droiture après son amour!

Pour lui, même pour lui que le départ de Gabrielle avait cependant délivré, il s'effrayait du néant où il était jeté. Comme un coup de vent balaye les feuilles tombées d'automne, et que les grandes plaines en paraissent plus nues, ainsi se trouvait-il, sans point de repère pour fixer son regard, devant l'horizon de son avenir. Il lui fallait opter : ou reprendre sa solitude égoïste, personnelle, dans le mariage presque annulé; ou aller à l'adultère, courir plus avant dans le mal commencé; ou tenter un retour vers le bien, faire amende honorable, s'agenouiller devant sa femme après deux ans de dureté. Or, il avait, non par une véritable volonté, mais par une sorte de scrupule dernier, repoussé la tendresse coupable de Gabrielle; il était donc réduit au dilemme : l'isolement, la séparation ou l'effort vers la réconciliation. Il eut peur de l'isolement, il eut peur de ce à quoi il n'avait jamais songé : le foyer abandonné, sa maison sans chaleur, sa compagne sans amour. Il songea, en les enviant, aux joies qu'il n'avait jamais goûtées, aux joies meilleures que celles de l'égoïsme, plus douces que celles d'être aimé simplement, — les joies de l'affection réciproque, du don mutuel des êtres, de la caresse que l'on est si heureux de rendre après avoir été si enivré de la recevoir...

Ah! c'était cela, maintenant, qu'il jugeait plus nécessaire que les triomphes obtenus, que cette croix dont il ne savait encore le prix



Digitized by Google

qu'elle lui avait coûté! La croix d'honneur sur sa poitrine, que son orgueil avait voulu, se doutait-il qu'il l'avait payé du plus tendre, du plus ardent amour qu'une femme ait jamais porté à un homme! Il ne le savait pas, mais il voyait tout le terrain perdu, et il avait l'âpre désir de le regagner.

Mais ce n'était pas à la haine qu'il se heurtait, — la haine tient encore à l'amour, et il eût triomphé, — il se heurtait au plus épouvantable obstacle : l'indifférence née du dédain. Sa femme, à présent, évitait de se trouver avec lui, — elle! elle qui fût morte d'ivresse, jadis, pour un baiser reçu! Elle passait, lointaine, n'attachant plus d'intérêt aux mouvements des choses...

Elle mettait autant de soin à sortir du cercle de son influence, qu'elle avait apporté de désir, autrefois, à y entrer; et cette volonté rigide à fuir son mari l'empêchait même de voir ce qu'il y avait d'heureusement nouveau dans son attitude. Elle se butait à cette double conviction qu'elle avait été épousée par un calcul monstrueux, et que son mari, à qui elle avait donné, sans compter, la tendresse ingénue de son âme, ne l'avait même pas respectée dans son amitié pour Gabrielle.

Elle revenait à ces deux faits, l'un prouvé, l'autre, à ses yeux, évident, et elle ne voulait pas aller plus loin. C'était fini. Il s'était lui-même dégradé, mis au rang des plus vils, des plus faux. Il était un Lovelace de petite envergure, égoïste et jouisseur...

Il y eut ainsi entre eux, par ce malentendu, une séparation si grande, si profonde, si absolue, que Lamory se sentit pris d'un trouble désespéré. Sa femme grandissait chaque jour à ses yeux; chaque jour aussi, il jugeait plus nettement l'erreur des deux années passées; et c'était précisément dans le temps où il devenait clairvoyant que le mur fatal se dressait! Oh! le mur né de son œuvre, il pouvait s'y broyer la tête, il ne ferait peut-être pas se retourner Hélène!

Gabrielle était partie, les temps d'atermoiement étaient passés, et voici ce qui restait : rien, rien autre du moins que ce qu'il avait primitivement cherché, la fortune et la gloire! Mais ce qu'il s'était pris à aimer, la vie d'intérieur, la vie avec une affection, cela n'était qu'un trop tardif désir... A qui s'est mis hors la nature, hors les chemins tracés par Dieu, il n'y a plus qu'un perpétuel tâtonnement, et le pardon, s'il arrive sur terre, s'obtient par un effort bien autrement pénible que celui auquel il s'était d'abord refusé! Il connaissait maintenant cette vérité, mais sa femme, maintenant, ne prêtait plus d'attention à son repentir. C'était donc son tour de souffrir, et il souffrit enfin! Il y arriva enfin, à souffrir de ce qu'il avait si durement fait connaître à sa femme : rencontrer, quand on

Digitized by Google

aime, l'indifférence et l'impassibilité. Elle ne le voyait pas, elle passait.

Après quinze jours d'une telle existence, — les repas pris en silence, les promenades non communes ou guindées, à conversation banale, quelconque, — il pensa que l'heure n'était pas venue de reconquérir l'amour, qu'il était trop tôt encore. Et comme le temps de repos qu'il s'était fixé était de beaucoup écoulé, il jugea que le mieux était même de s'éloigner un peu, de faire le silence et l'oubli sur cette période :

« Il n'y a rien à obtenir encore, estimait-il, mais j'ai l'avenir. »

Il y croyait, à cet avenir; il pensait que, là-bas, à Paris, quand elle y reviendrait, il pourrait, par son attitude transformée, la regagner à lui, et trouver l'impossible bonheur dont il avait soif. Il n'y aurait pas sans cesse à craindre les yeux désapprobateurs du vieux docteur. Ils seraient seuls, elle et lui; ce serait une vie à recommencer, où il vaincrait...

Et il partit.

— Nous ne sommes plus que deux à nous aimer, murmura le docteur, pressant sa fille dans ses bras. Plus que nous deux, hélas!

Il se raidit :

— Mais cela est bon, car moi je te reste...

Et il dit encore, après une nouvelle interruption :

— Avoue-le, du moins, maintenant, ma pauvre fille, que tu es malheureuse!

— A quoi bon le dire? N'énervons pas notre pauvre courage en ressassant cette douleur. Cela est fait, cela est épouvantable; n'en parlons plus!

Et elle éclata en sanglots, et elle dit, comme se parlant à elle-même, de ce parler de rêve qu'ont les grandes douleurs :

— ..... L'avoir vu ainsi partir, là, tout à l'heure, moi qui l'ai tant aimé, et ne trouver d'adoucissement que dans son départ! Il m'a serré dans ses bras, comme un mari qui aime sa femme, qui regrette de la quitter, et il n'en pense pas un mot! Et je l'irai rejoindre dans deux mois, comme il m'en a prié, comme c'est mon devoir, et ce sera pour reprendre une vie de misère! Je l'emploierai à regretter mon amour disparu. Ah! c'est mon seul regret, mais c'est une incurable blessure! Père, mon Dieu, père! est-il possible que je n'aime plus?...

Il la baisa au front. Il l'encouragea de mots de tendresse. Mais il y avait trop de colère en lui pour que ses paroles fussent reposantes. Elle n'obtint le calme que par la lassitude de son âme à toujours souffrir, et elle se retrouva en face de son père, n'ayant vraiment, comme il avait dit, que lui seul pour être soutenue. Et quel soutien était-il? C'était un vieillard. Les angoisses des der-

Digitized by Google

nières semaines avaient marqué plus pesamment sur son front : le doute, d'abord, de ce qui se passait entre Gabrielle et Lamory, puis, après le départ de la jeune femme, la lutte sourde, l'existence commune insupportable, et cette pensée enfin que sa fille retournerait un jour, dans peu, auprès de son mari, le maître d'après la loi, et qu'elle devrait reprendre la suite de ses tourments, cette période l'avait courbé, abaissé, décidément frappé. Ses pas alourdis se faisaient plus pesants; son intelligence si vive et si profonde avait des heures troublées; il s'en allait lentement. Il n'aurait pu vivre de nouveau que dans une atmosphère heureuse. Où la trouver?

Sans le savoir aussi atteint, Hélène le voyait cependant chaque matin plus meurtri, et ce lui était une sorte de douleur salutaire, l'arrachant à la perpétuelle vision de sa vie manquée.

Dans les jours d'automne qui étaient venus, elle montait souvent aux deux dolmens du plateau. Elle s'y souvenait de ses stations du premier jour, quand elle en était encore, croyait-elle, aux maux réparables, et, sur le grand plateau désert, dans la solitude complète de la nature, elle écoutait les battements de son cœur qui battait inutilement. Inutilement! puisqu'il n'y avait plus d'amour en lui! Inutilement! puisqu'il ne battait que sous l'impulsion, toute matérielle, du sang stérile!... Elle y revenait aussi, dès qu'elle était seule, à ce double terme désolant : ni amour ni enfant! Son vieux père se courbait vers la tombe, et elle n'avait pas de bébé à caresser... La tête mignonne et blonde qui sourit dans les espoirs de toutes les femmes ne serait jamais réalité pour elle. Ah! le bilan de ses jours : ni amour ni enfant!

Elle faisait un geste, au pied des lourds dolmens, pour repousser la poignante vérité, pour se rejeter dans une illusion quelconque, s'y arrêter et y mourir. Mais il n'y avait aucune illusion possible. Après le lent détachement, la définitive scission morale était venue, la séparant d'avec celui qu'elle avait adoré. Ni les dolmens, témoins du passé, dont la force immobile avait bravé les siècles, ni les changeants spectacles du ciel et de l'Océan, ne pouvaient créer un cadre rénové à ses jours tissés de deuil. Elle savait ce qui était, ce qui ne pouvait manquer de durer toujours, et elle attendait la fin promise aux hommes comme le seul but qui puisse être encore désiré.

Parfois, aux dolmens, elle préférait la côte, les plages étroites, y revivant les souvenirs d'antan, et conduisant son père, sans le lui dire, à tous les lieux où son amour s'était endolori. C'était ici qu'il avait été dur, c'était ici qu'il avait répondu si orgueilleusement... Elle ressuscitait chaque instant passé, et, dans son cœur aux inutiles battements, il n'y avait plus, avec une sensation de fatigue, qu'une immense pitié pour la pauvre femme qu'elle avait été. Elle plaignait,

Digitized by Google

non elle-même des minutes actuelles, mais elle, la malheureuse d'autrefois. Et ç'avait été ici, en ce lieu, en cet autre...

Au contraire de Lamory, qui appuyait son affection nouvelle sur tant d'instants où elle avait été douce, où elle avait été tendre, elle, maintenant que la lucidité lui était venue, elle étayait son indifférence sur le souvenir des cruautés subies. Leurs deux routes avaient bifurqué, et c'était Lamory qui avait pris le chemin d'amour...

Passant en ces chers et douloureux endroits, elle disait à son père, simplement :

— Asseyons-nous une minute ici, il fait meilleur...

Ou bien :

— Regarde comme cette conque est jolie, restons-y.

Le vieillard souriait à ces beautés de la nature, dont il sentait bien ne plus pouvoir jouir longtemps. Leur longues heures étaient ainsi rendues plus courtes, et le soir arrivait, abrégeant d'une journée la route d'avenir, interminable. Interminable, hélas ! jusqu'au soir, vite venu, où le docteur Lemestrel, soudain, s'affaissa dans son fauteuil.

C'était une attaque, la fin brutale apportée par la mort à deux années d'angoisses; c'était le rocher longtemps miné, qu'un brusque effort abat d'un dernier coup.

Hélène sentit la fin. Elle n'imagina pas qu'il y eût un remède, et elle devinait ce qu'elle allait entendre, quand le médecin de Pornic lui recommanda le courage, à toute éventualité. Son père, étendu sur un lit, les yeux mi-clos, les membres inertes, pouvait vivre d'une vie inférieure, animale, un jour ou deux, ou trois au maximum, et puis il s'en irait là où elle-même regrettait tant de ne pas être! Elle n'avait plus qu'à s'asseoir à côté du lit, et, une main du moribond dans une des siennes, les yeux sur ses yeux sans lumière, attendre le dénouement...

Elle songea à Lamory pour lui envoyer la dépêche obligatoire, et puis elle ne pensa plus à lui. Elle avait, à son égard, accompli le seul acte auquel elle fût tenue; il suffisait. Mais comme il lui manquait! Comme ç'allait être un effroyable désert autour d'elle! Comme elle avait besoin de tout ce qu'il lui aurait apporté : affection et appui! Il aurait dû être cela tout ensemble, et, à ses yeux, il n'était rien devenu!

Elle se tourna vers le vieillard dont l'agonie haletante était atroce, et elle laissa passer les heures, dans l'oubli de tout...

Lamory arriva le soir du deuxième jour.

En pénétrant dans cette chambre de fièvre, devant le vieillard frappé, devant cette jeune femme, la sienne, dont les pleurs meurtrissaient les yeux, il se rappela l'autre chambre, l'autre mort qui

Digitized by Google

marquait le début de leur vie commune. Il se souvint du double don d'elle-même devant la mère endormie, et de cette parole qui, après de longs mois, résonnait soudain à ses oreilles : *C'est à vous de me soutenir à présent...* Comme il l'avait soutenue! A quel titre se présentait-il au chevet de ce moribond? Il n'y avait entre le vieillard et lui, par Hélène, aucun des liens qui auraient dû être! Il avait failli à toutes les promesses, et, au jour qu'elle allait être à lui définitivement, n'ayant plus de parents sur la terre, il n'avait plus le droit de lui dire :

— Moi qui t'ai ouvert les bras à tes premières douleurs, je te les ouvre encore à l'instant où nul autre que moi ne peut t'aimer...

Cette déchéance morale se dressa devant lui, le flagella, et, sous la révolte de son cœur, il eut un élan vers elle, tout un amour enfin surgi, qui débordait.

— Ma chérie! cria-t-il, la serrant contre lui.

Elle ne comprit pas très bien que c'était lui, le maître dur, qui arrivait, et qu'il était changé, et qu'il l'embrassait, lui disant des paroles tendres. Elle était toute à son père; sans le repousser, elle fut indifférente par inattention. Puis, comme le vieillard agitait les lèvres, bégayant d'incompréhensibles mots, elle se précipita pour écouter ces mots suprêmes; elle s'abîma dans cette seule tendresse qui lui échappait.

Lamory passa la nuit à contempler ce spectacle : sa femme ne lui appartenant plus, tournée seulement vers le vieillard qui allait mourir. Et il envia à cet agonisant les larmes que versait Hélène sur lui. De nouveau, il eut ce regret douloureux :

« Etre aimé! Etre pleuré! Avoir agi dans les choses du cœur, et laisser un souvenir mille fois plus désirable que celui d'une demi-gloire éphémère, bientôt perdue dans la grande foule des savants inconnus! Ah! être aimé!... »

Et aussi, un sentiment qu'il n'avait jamais éprouvé naquit en lui. Il songea aux enfants, devant cette fille qui pleurait son père; il songea à la paternité; il vit sa vieillesse solitaire, nulle affection pour ses jours affaiblis, rien qu'un nom vague, répété par quelques bouches, des disciples, et l'auréole humaine d'un peu de science! Mais des enfants! des êtres qui vous aiment! votre sang! votre amour!... Il n'aurait jamais, au moment de son trépas, une fille comme celle-ci qui pleurerait sur lui! Il disparaîtrait du milieu des hommes sans que nul en souffrît, pas même, pas même surtout sa femme! Et quand le vieillard, à l'aube, s'étant un peu tourné vers le soleil qui se levait, eut exhalé son dernier soupir, il tomba à genoux, lui, il pleura, et ce furent des larmes véritables de repentir, de respect et d'effroi.

Digitized by Google

## XXVII

Après que la pelletée de terre eut résonné sur le cercueil de chêne, Lamory quitta le cimetière dans un désir exalté de profiter saintement de ce deuil pour tout racheter, pour entourer l'orpheline d'une telle affection, d'une telle obstinée tendresse, qu'elle comprît enfin le revirement survenu, et qu'elle lui tendît de nouveau ses deux mains qu'il baiserait.

Par un vif retour sur lui-même, les scènes d'aujourd'hui rappelant celles d'alors, il revoyait la minute fugitive où quelque chose de meilleur avait passé en lui, quand il avait tenu en ses bras Hélène défaillante devant sa mère condamnée; ç'avait été une lueur, mais il en comprenait toute la portée, et il cherchait à s'absoudre de ses fautes ultérieures par cette minute où il avait aimé. Oui, il l'avait aimée, alors, sa fiancée; ce qui était bon en lui avait paru, et si l'orgueil, si l'irréfrénable ambition, avaient tué l'âme, cela n'empêchait pas que l'amour n'eût existé. C'était un sophisme, mais il voulait s'y tenir, y puiser un argument pour le pardon à implorer. Et encore, n'avait-il pas aimé, déjà, cette nuit où il l'avait entendue pleurer, où il avait eu pitié?... Ah! ç'avait été une marche latente, la marche invisible de l'amour sous les scories de l'ambition, mais il s'était purifié, il aimait, il revenait à sa femme. Oui! sa femme! ce mot prenait enfin sa véritable signification. Elle était sa femme, l'autre moitié de lui-même, la compagne donnée par Dieu jusqu'à la fin reculée des âges!

Il la prit en ses bras, à ce retour du cimetière, et il lui dit :

— Je suis là, Hélène! pour toujours près de toi, tu m'entends?...

Mais elle jugea qu'il disait des banalités de condoléances et elle ne le crut pas. Tout était là : elle ne pouvait plus le croire. Sa confiance en lui était brisée, brisée pour toujours. Elle n'avait ni haine ni affection. Elle était un pauvre être dont le cœur ne vibrait plus. Elle ne pouvait redevenir amante, puisqu'il lui manquait la foi...

Il le comprit, et il voulut galvaniser ce cœur qu'il avait tué. Il descendit en peu de jours à de plus affreuses angoisses que celles dont il l'avait accablée, car il avait conscience, lui, des actes imbéciles qui avaient amené la débâcle. C'était son œuvre, cette double vie détruite, et il commençait à douter de pouvoir rien sauver.

Ah! la dot magnifique trouvée dans ce mariage, le droit pour son ambition d'être insatiable, cette chimère dont il s'était bercé, le jour de la cérémonie, et la gloire conquise, la foule pressée dans l'église, la fortune obtenue, combien il s'en souciait peu, à présent! comme il les eût échangées, gloire et fortune, contre l'affection de

Digitized by Google

celle-ci, sa femme, qu'il avait épousée sans amour, pour être illustre, qu'il aimait aujourd'hui, en plein mépris du monde, et qui ne l'aimait plus!

Il se tordit les mains et, n'ayant rien pu gagner par les seules attentions, par les actes simples et timides de l'existence ordinaire, il résolut de parler. Il parla un matin, devant l'hiver venu, devant l'Océan pâle où soufflait la rafale, et il dit sa douleur, son amour violent, son repentir, toute cette angoisse dont il étouffait depuis ce jour, précisément, où elle s'était détournée de lui!

— Et ce n'est pas, hélas! parce que j'ai compris que ton cœur se fermait que le mien s'est ouvert. Je t'aimais depuis longtemps! Si mon crime a été de t'épouser avant de t'aimer, du moins sois sûre que ta chère tendresse a fait naître la mienne. Et il n'a pas été jusqu'à ton amie, par l'affection qu'elle m'a portée, qui ne m'ait aidé à dessiller mes yeux! Je ne l'ai pas aimée, elle, je te jure, et c'est toi, maintenant, c'est toi, de tout mon cœur, de tout mon être, c'est toi, si tu savais, que j'adore...

Elle n'eut qu'un mot, sinistre :

— Et si je n'en crois rien? Je ne puis pas vous croire...

Et ce fut là qu'il se heurta. Elle n'aimait plus, elle ne croirait plus...

Il s'affola de cette passiveté, de cette impuissance à croire en lui où il l'avait conduite et, après avoir tout tenté, de toute son éloquence pour la convaincre, il s'écria :

— C'est donc une séparation que tu veux? C'est donc que notre vie brisée le demeure à jamais?

— Ce n'est ni cela ni autre chose, et ce ne sera jamais, au sens que vous l'entendez, une séparation. Lambeau par lambeau, vous avez arraché l'amour de mon cœur; vous m'avez fait souffrir plus qu'il m'est possible, même de le penser; vous avez tué mon père, tué ce vieillard qui avait cru en vous d'une absolue confiance : comment donc voulez-vous, à présent, que je vous aime?...

Elle parlait d'une voix basse, sourde, désespérée; à la douleur vive qu'il avait exprimée, elle opposait la plaie saignante de son être. Elle le faisait sans recherche de mots, simplememt, jugeant comme lui que cette explication était nécessaire, mais déchirée elle-même du mal qu'elle lui faisait.

Elle dit encore :

— Non, ce n'est pas une séparation. Je garderai votre nom, toujours. Mais ne me demandez plus d'aimer : ce n'est pas humainement possible. Quand vous retournerez à Paris, je vous demanderai de me laisser ici; j'aurai assez de mes rêves saccagés pour n'être jamais seule; vous pouvez exiger, d'ailleurs, que je vous suive, et

Digitized by Google

je vous suivrai, croyez-le; mais vous n'aurez près de vous que ma personne extérieure, inconsciente et mortelle...

Elle se leva :

— Il fallait que ces choses fussent dites; si vous permettez, nous n'en reparlerons plus jamais...

Puis elle s'éloigna. Il voulut crier : « Hélène! » la retenir, mais il ne put prononcer une parole, et son bras n'eut pas de force pour agir. Il sentit que l'irrévocable était prononcé. Il s'était lui-même acculé à son propre malheur. Il n'avait plus rien à tenter.

Sa femme le quittait aujourd'hui comme lui-même l'avait quittée jadis, et il ne pouvait lui faire aucun reproche : elle était, elle serait toujours la femme du devoir qu'il avait dédaignée; — elle avait été trop pure pour lui, sans doute! Au lieu de la route d'amour qu'il lui avait promise, il était arrivé, avant moins de trois ans, à la souffrance pour tous les deux! Il lui faudrait un miracle d'amour pour recréer l'amour; et si, en fait, ce n'était pas une chose impossible, puisqu'il n'y a d'irréparable que la mort, ils étaient cependant l'un et l'autre encore trop près de leurs douleurs pour pouvoir espérer, lui le pardon, elle l'oubli... Et en ce moment il pleurait. Il ne reverrait plus l'Hélène des premiers jours. Il s'était flatté, au début, il s'était flatté, récemment encore, de conduire sa vie à sa guise : c'est une œuvre où l'homme est impuissant. Elle était partie, et il l'aimait.

Il regarda le panorama où il l'avait si longtemps fait souffrir, et il eut des sanglots désespérés. Le drame de son existence était accompli; il l'avait lui-même créé de toutes pièces, le mal avait appelé le mal. Ç'aurait été trop beau, en effet, que son égoïste calcul de se marier d'abord, pour acquérir la gloire, et d'aimer ensuite, s'il se pouvait, eût réussi de tous points. Il aimait, oui, mais trop tard.

Et alors, seul, avec la sensation de l'éternelle solitude, éloigné par sa faute de cette femme dont il n'avait pas respecté l'amour, il pensa, la tête tombée dans ses mains :

— Est-ce donc ici le châtiment?...

Charles de Rouvre.

---

Digitized by Google

# LES ALLEMANDS EN CHINE [1]

## L'AFFAIRE DU LÉGAT DU SAINT-SIÈGE

Nous avons dit comment la presse anglo-chinoise félicita le ministre d'Allemagne, Herr von Brandt, d'avoir le premier arraché à la France ses antiques droits de protectrice des catholiques en Chine, en les transférant au gouvernement allemand, au moins pour ce qui concerne les sujets de l'empereur Guillaume. Comme cette décision se trouve liée à celle de la représentation directe du Saint-Siège à la cour du Fils du Ciel, il importe de raconter ici les débuts des négociations auxquelles on eut recours beaucoup plus tôt que ne le supposent les journaux anglais et même nos diplomates et le monde officiel français. Cela est d'autant plus intéressant que, si nous sommes bien informés, la nomination d'un légat du Pape à Pékin vient d'être tout récemment remise sur le tapis à Rome comme à Paris. Puis il semble que la question est peu connue ou que nos ministres et députés soient mal informés de son origine, quand on entend, à la Chambre, un orateur demander au ministre des affaires étrangères ce qui reste du protectorat de la France sur les chrétiens en Extrême-Orient. Il prie qu'on lui permette d'accorder un souvenir et aussi un regret à un privilège français qui semble avoir disparu. « C'était là, dit-il, une très vieille et très glorieuse tradition, qui résultait non seulement de notre empressement chevaleresque à défendre les causes généreuses et sacrées, mais qui résultait aussi de conventions expressément intervenues autrefois entre le Saint-Siège et la monarchie française.

« Toutes les fois qu'un missionnaire ou un Européen, relevant à un titre quelconque des missions d'Extrême-Orient ou d'Orient, était lésé, maltraité, massacré, c'était à la France seule, à l'exclusion des autres nations, qu'il appartenait de s'en faire le protec-

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1898.

Digitized by Google

teur ou le vengeur. C'était là, sans doute, une charge souvent onéreuse qui nous obligeait à des négociations longues, difficiles, quelquefois périlleuses, et souvent aussi à de lourds sacrifices. Mais cette charge avait sa compensation, et cette compensation c'était le respect du nom français, l'extension de l'influence française, le rayonnement de notre prestige à travers tout l'Orient. Et comme le commerce national est solidaire du crédit, du prestige et du bon renom de la patrie, il y trouvait largement son compte. »

Qu'en reste-t-il? « J'ai ouï dire, continue l'orateur, que l'Allemagne s'était prévalue pour s'en affranchir d'une tentative faite par le Saint-Siège lui-même en vue de le dénoncer. Et, en effet, il y a quelques années, le Saint-Siège eut l'idée très téméraire, à mon avis, de renoncer au protectorat français pour accréditer un nonce à Pékin. »

M. François Deloncle répond : « C'est exact »; et M. Gabriel Hanotaux ajoute : « Voilà la véritable origine du mal »; et M. F. Deloncle reprend : « C'est l'œuvre du cardinal Ledochowski. »

« S'il est vrai, réplique l'interpellant, que le Saint-Siège ait compromis lui-même le protectorat de la France, je regrette l'imprudence qui nous a fait perdre ce privilège, mais je regrette aussi et surtout qu'il ait été si peu ou si mal défendu [1]. »

Autant la définition et les glorieuses attributions du protectorat français sont justes, autant les conclusions, au sujet du cardinal Ledochowski et du Saint-Siège nous paraissent erronées. Nous étions à Chang-haï lorsqu'il fut question de la représentation directe du Pape à Pékin pour la protection de tous les missionnaires catholiques, et voici ce que nous y avons appris de bonne source. C'est le gouvernement du roi d'Italie qui paraît avoir le premier soulevé cette question, lors de la visite du prince de Savoie duc de Gênes, en avril 1879. Ce dernier s'en ouvrit avec le ministre d'Italie auprès de la cour de l'empereur de Chine, M. le chevalier de Luca, qui résidait à Chang-haï. Celui-ci conseilla au prince de sonder à ce sujet Mgr Raimondi, évêque italien de Hong-kong, après se l'être rendu favorable *more sinico* par quelques beaux présents. Ceux qui se rappellent le chauvinisme de ce prélat ne furent nullement étonnés de le voir entrer dans les idées du roi. Mais il fallut consulter le Saint-Père à son tour, et Léon XIII ne fut pas favorable au projet, qui fut écarté.

On sait quel fut le résultat des hostilités entre la France et la Chine, en 1884 et 1885. Des deux côtés, on s'attribua la victoire, et si la France obtint le Tonkin, la Chine se vanta d'avoir repoussé

[1] Séance de la Chambre des députés du 7 février 1898. (*Journal officiel.*)

Digitized by Google

l'attaque sur Formose, fait la paix après ce qu'elle appelle sa victoire de Langson, etc. Elle n'en garda pas moins une haine plus violente que jamais contre tout ce qui était français. Elle s'efforça de faire disparaître l'une des traces les plus pénibles de nos anciens succès de 1860 au Petchili, la fameuse cathédrale du Peh-tang, construite à Pékin dans l'intérieur de la ville impériale et dominant de ses tours les jardins mêmes de l'empereur.

Notre plus grand ennemi, le vice-roi Li-hung-tchang, entra en pourparlers directs à ce sujet avec les Pères lazaristes de la mission catholique française, sur les terrains desquels était bâtie la cathédrale. Il oubliait volontairement que, la propriété appartenant à la France, il aurait dû s'adresser directement à la légation et au ministre de France. Pour arriver plus facilement à ses fins, le rusé vice-roi insinua aux missionnaires que l'on pourrait facilement s'entendre avec le Pape, si celui-ci consentait à se faire représenter directement auprès du Fils du Ciel par un légat. Li se proposait même de faire nommer à ce poste délicat l'abbé Favier, qu'il flattait en conséquence. Ce qu'il voulait avant tout c'était de se débarrasser de l'ingérence du gouvernement français dans la protection des catholiques en Chine, et il savait fort bien que le ministre, représentant à Pékin le gouvernement de la République française, était justement très mal porté pour les missionnaires catholiques, même français. Puis, ce qu'il attendait du légat, c'était la désaffectation de l'église du Peh-tang au culte, la reprise par le gouvernement chinois de cette église et des terrains environnants. On donnerait aux Lazaristes une indemnité sérieuse et des terres en dehors de la ville impériale, mais cependant encore situés dans l'intérieur de la ville tartare de Pékin. Li-hung-tchang, tout en prétendant mépriser la France, son armée et sa flotte, préférait cependant de beaucoup avoir à traiter les réclamations des missionnaires avec le Saint-Père, par l'intermédiaire d'un légat qui n'avait pas, pour appuyer ses revendications, l'*inévitable gunboat*, comme le disait si bien M. H. Cordier dans le *Temps* du 16 septembre 1886. « Il n'y a, ajoutait-il, qu'un quart au plus de la population chrétienne en Chine qui pourrait s'adresser à des puissances étrangères à la France pour une protection qui, lorsqu'elle a été réclamée, ne leur a jamais fait défaut. Les passeports français seuls sont connus. Les Augustiniens ont essayé en vain, au Honan, il y a quelques années, de s'en passer et de les remplacer par des passeports italiens ou espagnols qui ne furent pas reconnus par la Chine. »

Li-hung-tchang ne se contenta pas de faire porter ses désiderata à Rome par l'abbé Favier, il y envoya aussi une de ses fidèles créa-

Digitized by Google

tures, le journaliste américain Dunn. Le Saint-Père comprit le danger, il ne voulut pas abandonner la France et sa protection; la question du légat fut enterrée pour un temps, d'autant plus facilement que le ministère des affaires étrangères, comprenant enfin ses intérêts envoya des ordres formels à son représentant à Pékin, de vouloir bien changer d'attitude et de soutenir un peu mieux les revendications des missionnaires. On avait cependant été battu sur la question du Peh-tang, dont le gouvernement chinois obtint la désaffectation, en échange d'un autre terrain et d'une forte indemnité. Ce fut là, soit dit en passant, une erreur de notre politique, car la Chine ne nous en garde pas le moindre gré. Elle s'en vante comme d'une nouvelle victoire. Avec de pareilles gens la force seule est respectable. L'Allemagne se sentant forte l'a compris mieux que nous et elle a agi en conséquence.

### LA PROTECTION ALLEMANDE

Après cette digression nécessaire pour bien comprendre la politique allemande, revenons à la mission du Chan-toung sud qui servit de prétexte à Guillaume II pour se déclarer le protecteur de ses sujets catholiques en Chine et détacher la première pierre des fondations de notre antique privilège. Voici comment Mgr Anzer se trouva amené à se réclamer de la protection de l'empereur d'Allemagne. Nous tenons les renseignements suivants d'une personne à laquelle il l'a raconté lui-même en mars 1897, et des documents qui nous ont été fort aimablement envoyés par le révérend Arnold Jansen, fondateur et supérieur du séminaire de Steyl.

Mgr Anzer, bien qu'Allemand du diocèse de Ratisbonne, s'adressa à notre ministre à Pékin, auquel il fit plusieurs visites lorsqu'il voulut fonder un poste à Yen-tchéou-fou, en 1886. La maison des missionnaires fut détruite et le vicaire apostolique demandait réparation des dommages qu'il avait subis. La réponse (du Tsoung-li-yamen), qui lui fut transmise, fut la suivante :

« La Chine croit en la doctrine et pratique la religion du saint homme Confucius, qu'elle vénère tout particulièrement. Or Yen-tchéou-fou est le lieu de naissance de Koung-fou-tse (Confucius) et le berceau de la religion des lettrés. Si l'on exigeait la construction, en cette ville, d'une annexe de la mission catholique, on n'exciterait pas seulement, par ce fait, la colère des habitants, mais aussi celle des hommes dans le monde entier qui, en l'apprenant, seraient à la fois surpris et alarmés. Votre Excellence [1] connaît depuis

[1] M. G. Lemaire, alors ministre de France à Pékin.

Digitized by Google

longtemps les mœurs et les coutumes de la Chine; elle sait l'unité qui règne dans la nation en ce qui concerne le culte de Koung-tse. L'érection d'une église à Yen-tchéou-fou serait un acte qui blesserait au vif les sentiments du peuple et auquel il paraît impossible de donner suite. Nous espérons donc que vous recommanderez au missionnaire Anzer de ne pas persister plus longtemps dans son projet, cela n'amènerait que des discordes inutiles. »

Mgr Anzer, avec la ténacité et la persévérance qui caractérisent ses compatriotes, ne se tint pas pour battu. Il se rendit à Pékin, où il fit plusieurs visites au ministre de France. Celui-ci, oubliant ce que l'Allemagne pourrait tirer de la situation ou préférant céder aux sentiments d'antipathie contre les missionnaires, que nous lui avons toujours entendu attribuer, voulut obtenir de Mgr Anzer la renonciation complète et même officielle à la prise de possession de la ville sainte du grand Confucius [1]. « Temporiser, soit, répondit l'évêque, mais renoncer à mon droit et à mon devoir, jamais! Je ne connais pas de barrière au droit de Dieu, et ma mission d'évêque me défend de lui en assigner. »

Peu après, il adressa une lettre motivée au ministre des affaires étrangères à Paris. Celle-ci étant restée sans réponse, il se décida enfin à demander l'appui de l'Allemagne, qui lui avait fait plus d'une fois des offres de service. L'ambassadeur allemand à Pékin, Herr von Brandt, tout en étant un aussi bon interprète pour la langue chinoise que son collègue le ministre de France, était moins imbu que celui-ci de préjugés contre les missionnaires. Bien qu'ayant passé, lui aussi, toute sa carrière en Chine, il était beaucoup moins chinois que le diplomate français. Il comprit facilement la faute que venait de commettre notre gouvernement et, patriote avant tout, il ne manqua pas, bien que protestant, de l'exploiter en protégeant les catholiques abandonnés par la France. Ceux-ci auraient peut-être tort de s'imaginer que c'était dans leur intérêt particulier que l'empereur Guillaume prit si vivement en main leur cause défendue par M. von Brandt. Le souverain comme son ambassadeur s'étaient, en effet, parfaitement rendu compte de ce fait important pour la politique allemande, à savoir, que « toute manifestation effective de l'influence allemande en Chine restait impossible tant que l'Allemagne n'avait pas à représenter des intérêts sérieux dans l'intérieur de l'Empire chinois. Le seul commerce germanique dans l'Asie orientale, tout en étant assez développé, n'avait pas encore une importance suffisante pour motiver la manifestation désirée ». Notez que c'est à une publication allemande

[1] Confucius passe, en effet, pour être né à Yen-tchéou-fou même ou aux environs.

Digitized by Google

que nous empruntons cet aveu aussi naïf. On comprend donc que le gouvernement allemand ait fait tous ses efforts pour engager ses missionnaires à abandonner le protectorat français et à accepter le sien. Nous avons vu avec quelle correction s'était conduit Mgr Anzer, l'on sait maintenant à qui incombe la responsabilité des faits; ce n'est certes pas au Saint-Siège, qui avait laissé à l'évêque missionnaire allemand la plus grande liberté d'action et toute latitude pour ses décisions.

On devait bien se rappeler cependant, au quai d'Orsay, que, dès 1888, l'Allemagne avait montré la tendance de sa politique en signant avec la Chine une convention d'après laquelle cette dernière consentait aux missionnaires, porteurs de passeports allemands, les mêmes avantages qu'à ceux ayant pris les leurs à la légation de France. On savait qu'aidée par l'influence allemande, l'Italie avait obtenu la même concession sans avoir pu cependant en faire usage, à cause de l'opposition de la France, d'accord avec le Saint-Siège. Pour des raisons que nous n'avons pas à préciser, Léon XIII avait envoyé aux missionnaires italiens les ordres les plus formels d'avoir à refuser la protection du roi Humbert. La diplomatie française, mieux inspirée, avait été, dans cette occurrence, l'alliée du Saint-Père. Il est regrettable qu'elle ne se soit pas jugée assez forte pour continuer dans cette voie en luttant contre l'influence allemande par une protection effective des missionnaires allemands au Chan-toung.

M. von Brandt reçut fort aimablement Mgr Anzer, lui promit sa protection immédiate, et il envoya à Yen-tchéou-fou le consul général d'Allemagne à Tientsin, le vicomte von Seckendorf. Celui-ci devait négocier avec le Taotaï, au sujet de l'établissement de la mission catholique dans cette ville et des réparations à obtenir pour les graves outrages subis par le provicaire Freinademetz, le 23 mai 1889, ce que le ministre de France n'avait pu ou voulu faire.

Une émeute populaire, organisée par les mandarins, le força de s'en retourner sans avoir obtenu de résultats. L'affaire devenait grave; elle fut portée devant l'empereur d'Allemagne par son ministre et par Mgr Anzer lui-même, qui se rendit à Berlin en 1896. Guillaume II donna des instructions sévères à son ambassadeur à Pékin. Celui-ci devait obtenir du gouvernement chinois réparation complète et des excuses pour l'insulte faite au pavillon allemand en la personne de son consul. Quant aux missionnaires : 1° on devait donner à l'évêque une maison à la place de celle qui lui a été enlevée; 2° il aura, lui ou un autre missionnaire, le droit d'y demeurer; 3° le sous-préfet ou le général de Yen-tchéou-fou devra accompagner l'évêque quand il rentrera dans la ville; 4° le gouver-

Digitized by Google

nement chinois fera afficher partout une proclamation blâmant la conduite antérieure des autorités; elle sera gravée sur une table de pierre qu'on érigera sur une place de la ville; 5° les lettrés organisateurs du complot seront poursuivis et punis de la suppression de leur bouton mandarinal.

Au point de vue de la protection, la déclaration officielle dressée par S. Exc. le chancelier Caprivi mentionne que l'Empire allemand a pris l'engagement de défendre les intérêts des missionnaires et de la mission du Chan-toung méridional contre toute oppression injuste. On leur garantit non seulement la plus grande sécurité pour leurs personnes et leurs propriétés, mais également toute liberté pour la propagation de leur foi. Cette protection s'étendra aussi aux chrétiens de la mission et dans la même mesure qu'elle leur était accordée autrefois par le protectorat français. L'empereur Guillaume, qui avait reçu plusieurs fois Mgr Anzer et s'était longuement entretenu avec lui de la façon la plus aimable, télégraphia, le 24 novembre 1896, à son ambassadeur à Pékin, de prendre les missionnaires et la mission du Chan-toung sud sous la protection de l'Empire allemand.

L'évêque, après avoir reçu également le meilleur accueil dans les milieux les plus élevés de Berlin, reprit la route de sa mission, tout heureux de son succès. Le vice-roi Li-ping-heng, qui avait reçu des ordres formels de Pékin de cesser ses persécutions contre les chrétiens, lui accorda une longue audience de deux heures. Il dut ouvrir ses coffres pour payer à Mgr Anzer une indemnité de 10,000 taëls et une de 35,000 aux chrétiens. Il autorisa l'établissement de la mission à Yen-tchéou-fou, où l'évêque allemand fit une entrée solennelle, le jour de la fête de la Nativité de la sainte Vierge, 8 septembre 1897, accompagné par tous les mandarins en costume de cérémonie. Le vainqueur fut bon prince, il ne voulut pas trop humilier ses collègues en les déboutonnant et ils conservèrent leur glolule mandarinal. Il fit grâce aux autorités de la honte d'avoir à publier la proclamation vengeresse. S'il eut raison au point de vue chrétien, il commit une faute au point de vue politique, car, en Chine, la force seule est respectée, la mansuétude est une faiblesse.

Comme le dit l'auteur de l'histoire de la mission, « la fondation de cette station à Yen-tchéou-fou, appelée la terre sainte par les Chinois, peut être considérée comme un événement de la plus haute importance pour la propagation de la foi dans le Chan-toung sud et peut-être même dans toute la Chine[1]. »

[1] *Missionsgeschichte Chinas*, p. 76.

Digitized by Google

L'OCCUPATION DE KIAO-TCHÉOU

Mgr Anzer, tranquille sur le sort de ses établissements, put quitter de nouveau la Chine dans le courant de l'automne dernier pour venir assister à une assemblée générale de son ordre à Steyl. Mais il était écrit que la jeune mission devait avoir, elle aussi, ses martyrs et fournir du même coup à l'empereur d'Allemagne l'occasion de prendre pied sur le territoire propre de l'Empire du Milieu. On n'avait pas encore osé le faire, lorsque, le 1er juin 1896, les instructeurs allemands des troupes chinoises à Nankin furent attaqués et maltraités par leurs recrues. Et pourtant un sous-officier, nommé Krause, avait dû rentrer en Allemagne un mois après, légèrement estropié et réformé. Il y avait d'ailleurs récidive, car, deux mois et demi auparavant, le major baron von Reitzenstein et deux de ses aides de camp, dans une promenade à cheval aux environs de la même ville, avaient été accueillis à coups de bambou et de pierres (17 mars 1896) pendant qu'un autre officier et sa femme étaient également assaillis à moins de 1 kilomètre de là[1]. On s'était alors contenté de faire une démonstration navale avec les canonnières *Princess Wilhelm* et *Iltis* devant Nankin, et d'encaisser une juste indemnité, suivant l'usage constant, après avoir fait flotter quelques heures le drapeau allemand sur l'un des forts de Hia-koan, le port de Nankin, et obtenu le châtiment d'une dizaine de coupables. A cette époque, cependant, l'Allemagne convoitait déjà une base navale et un dépôt de charbon sur le littoral chinois. Mais elle n'osa l'exiger aux abords du Yang-tse-kiang, dont le bassin tout entier est revendiqué par l'Angleterre pour sa zone d'influence.

Le 21 juillet 1896, l'*Iltis*, se rendant de Tchéfou à Kiao-tchéou, sur lequel on avait jeté les yeux, bien qu'il fût déjà octroyé à la Russie par le traité secret signé à Pékin par le comte Cassini, l'*Iltis*, dis-je, se perdit corps et biens sur la pointe sud-est du promontoire du Chan-toung. Les Chinois eurent le bon esprit de recueillir charitablement les onze matelots qui, seuls, survécurent à la catastrophe. Ils évitèrent probablement ainsi la prise de possession qui aurait sans aucun doute suivi l'événement s'ils avaient plus ou moins maltraité les sujets directs du Kaiser allemand. Mais ce qui était différé n'était pas perdu. L'empereur d'Allemagne se doutait bien qu'avec le protectorat de la mission

[1] Cf. Etudes publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. *La Chine et l'Europe*, par le P. L. Gaillard, 5 avril 1898, p. 26-27.



Digitized by Google

du Chan-toung, il ne manquerait pas d'occasions favorables avec un gouverneur aussi notoirement hostile aux étrangers que le trop fameux Li-ping-heng. Il ne fut pas déçu dans sa secrète espérance. Comme le dit le P. Gaillard, dans l'article déjà cité, « la marine allemande, occupée à l'hydrographie côtière, cherchait et faillit

obtenir un dépôt de charbon en face de Formose. Une occasion de se procurer enfin une station navale se présenta à souhait ».

Dans les premiers jours de novembre dernier (1897), le révérend Arnold Jansen, supérieur du séminaire de Steyl, recevait de Chine le télégramme suivant : *Nies Heule ermordet*, daté de Tchi-ning-tchéou, 4 novembre. Environ un mois après, on apprenait, par une lettre du P. Freinademetz, provicaire et supérieur temporaire en l'absence de l'évêque, les détails suivants :

Digitized by Google

« Le 31 octobre 1897, les PP. Henle et Stenz, venant de Tchü-ye, visitaient les chrétiens de Tchang-kia-tchouang. Le 1er novembre, avant midi, arriva de la ville voisine de Li-kia-tchouang (27 lieues de distance), le P. Nies, appartenant au district de Wu-yin-tchang. Il avait célébré la fête de la Toussaint à Li-kia et voulait fêter les Morts à Tchang-kia avec ses deux confrères. Dans ce but, ils étudièrent le chant du *Requiem*, puis celui du *Miseremini* et se retirèrent pour dormir, vers dix heures du soir, le P. Nies et le P. Henle dans une chambre, tandis que le P. Stenz alla se coucher chez le concierge de la maison.

« Ces messieurs venaient de s'endormir lorsque, vers onze heures, une troupe de vingt à trente hommes, armés jusqu'aux dents, se précipita dans la cour et pénétra dans la chambre des deux missionnaires en enfonçant la fenêtre. En quatre minutes environ tout ce qui n'était pas cloué ou rivé fut pillé et les deux prêtres râlaient dans leur sang. Six minutes plus tard, ils expiraient. Le P. Nies était transpercé de treize coups de couteau. Le P. Henle en avait reçu neuf. Le premier était couché sur la face, le second sur le dos; auprès d'eux, une effroyable mare de sang. Nous envoyons à Steyl, comme souvenirs, des fragments de leurs vêtements ensanglantés. Les sauvages ayant achevé leur œuvre de sang nettoyèrent la chambre puis coururent dans la cour en criant : « Nous n'avons pas encore donné le coup de grâce à la longue « barbe! (le P. Stenz). Où est donc la longue barbe? » Le pauvre Père était dans la petite chambre près de la porte; sa vie ne tenait qu'à un fil. Le Ciel voulut cependant le conserver à la mission. Les brigands ne le trouvèrent pas et s'éloignèrent. A peine avaient-ils quitté la cour, que le P. Stenz sortit de sa retraite pour aller voir ses deux confrères. Le P. Henle avait encore sa connaissance, il reçut rapidement l'absolution et l'extrême-onction, expirant aussitôt après. Le P. Nies, ne donnant aucun signe de vie, reçut la sainte absolution sous condition. Depuis le moment de l'attaque jusqu'à celui de la mort, il peut s'être écoulé de dix à quinze minutes. Dans la même nuit, un courrier apporta la terrible nouvelle à Tchi-ning-tchéou et je me hâtai d'aller à Tchang-kia-tchouang, accompagné par M. Vilstermann. J'inspectai les lieux de la sinistre scène et fis aussitôt visite au mandarin; puis je télégraphiai au ministre d'Allemagne à Pékin, ainsi qu'à Steyl. Je commandai l'achat de deux cercueils et le transport des deux cadavres à Taï-tchia-tchouang où le service solennel devait avoir lieu le 16 novembre, tous les confrères étant invités [1]. »

[1] La revue française *les Missions catholiques*, du 12 novembre 1897, moins

Digitized by Google

M. Arnold Jansen ajoute : « Je me permets d'ajouter quelques particularités. Le massacre fut accompli avec une cruauté raffinée, les blessures furent très nombreuses, les couteaux avaient dû être longs et plongés profondément dans le corps des deux victimes. Sur celui de M. Nies on voyait mieux comment les parties vitales avaient été atteintes... On revint ensuite pour chercher M. Stenz, mais on n'osa plus rien faire à cause de la présence de nombreux chrétiens. Il trouva refuge chez eux, ainsi que le P. Ziegler qui avait disparu pendant quelque temps. »

Mgr Anzer porta lui-même la nouvelle à l'empereur d'Allemagne, qui le reçut très affectueusement, lui promit une réparation éclatante et lui remit en présent son portrait avec sa signature et ce mot de sa main *Tamen*. Le Kaiser en traçant ce mot sibyllin a-t-il voulu dire en latin que malgré tout il tenait enfin l'occasion tant cherchée, ou bien ajouter à ses divers exploits une preuve qu'il sait aussi quelques mots de chinois, et qu'il entre en Chine par la *grande porte*, car telle se trouve être justement la signification du mot *Ta-men* dans la langue mandarinale.

Se souvient-on aussi du fameux tableau exécuté d'après ses dessins et envoyé par lui au tsar. Il montrait les nations d'Europe contemplant avec terreur le péril jaune symbolisé par le Bouddha triomphant dans les nuées au-dessus de l'incendie allumé par le dragon chinois. Au-dessous, il avait écrit de sa main impériale ces mots prophétiques : « Nations de l'Europe, armez-vous pour défendre vos biens les plus sacrés. »

Mettant la devise en pratique, l'empereur donna les ordres les plus sévères pour obtenir de la Chine une prompte et fructueuse réparation. Il ne s'agissait plus d'obtenir une simple indemnité, un misérable *Wehrgeld* pour le sang versé. « Comme il n'est pas homme à s'astreindre à marcher dans les sentiers de tout le monde, il ne voulut pas s'en remettre à la procédure diplomatique du soin d'obtenir les satisfactions qu'il avait demandées. Il commença par se saisir d'un gage. Il donna ordre au commandant de l'escadre allemande dans les mers de Chine d'occuper la baie de Kiao-tchéou et de débarquer quelques centaines d'hommes sur le littoral; puis, comme pour donner au monde la mesure de sa résolution, il ren-

précise que *Die katholischen Missionen* du 26 février 1898, indiqua Yen-tchéou-fou même comme lieu du massacre. François-Xavier Nies, né le 11 juin 1859, à Recklinghausen, diocèse de Paderborn (Westphalie), entré à Steyl le 7 mai 1877, ordonné le 7 juin 1884, partit pour la Chine le 1er janvier 1885; Richard Henle, né le 21 juillet 1863, à Stetten, près Kaiserloch de Sigmaringen, entré à Steyl le 8 octobre 1880, fut ordonné le 15 juin 1889 et partit pour la Chine le 15 juillet 1889.

Digitized by Google

força immédiatement son escadre en lui envoyant deux nouveaux vaisseaux de guerre sous le commandement de son frère, le prince Henri de Prusse. Il donna même à l'appareillage de ces navires un éclat extraordinaire et prononça un discours retentissant. Il est, je crois, intéressant de vous rappeler ce langage. Vous y verrez avec quelle plénitude d'orgueil et de force, avec quelle insistance patriotique l'empereur d'Allemagne assure ses nationaux et même tous les autres Européens de la protection allemande [1]. »

Voici les paroles mêmes de l'empereur, telles que nous les donne le *Journal Officiel* du 8 février 1898.

« Les missionnaires allemands nos frères se sont placés sous ma protection. Il faut protéger pour toujours ces frères outragés.

« Nos négociants auront le droit de vivre sous notre drapeau protecteur, sous la protection impériale.

« Nos navires protégeront avec énergie tout Allemand lésé, tout Européen.

« Que tout Européen là-bas, tout commerçant allemand et surtout étranger comprenne que le Michel allemand a fermement planté sur le sol son bouclier orné de l'aigle impériale, afin de pouvoir une fois pour toutes y accorder sa protection à tous ceux qui la demanderaient. » Puis, se tournant vers son frère Henri, il lui dit : « Et si quelqu'un osait un jour nous léser, frappe-le de ta dextre gantée de fer. »

Et le prince Henri répondit à son frère et souverain qu'il irait porter en Chine l'Evangile du Kaiser.

On se rappelle l'émotion que produisit en Europe cette énergique déclaration de Guillaume II. Comme le dit fort bien M. F. Deloncle, « on peut, sans déprécier notre pays, envier quelque chose aux nations dont les chefs peuvent et savent parler sur ce ton-là... Je ne doute pas assurément que l'Allemagne n'ait très sincèrement regretté ses deux missionnaires; mais on peut bien avouer qu'en se faisant massacrer d'une façon aussi opportune ces braves gens ont rendu un fier service à leur pays ». Et l'on pourrait ajouter comme péroraison : *Et nunc erudimini, gentes*. La leçon est bonne à méditer, surtout si l'on songe un moment à ce fait que l'empereur d'Allemagne est parti en guerre pour protéger des missionnaires catholiques appartenant à une congrégation non reconnue en Allemagne et dont la maison mère se trouve hors de l'empire allemand, à Steyl en Hollande.

Le 2 novembre 1897, la corvette allemande *Cormoran* se trou-

[1] Chambre des députés. Séance du 7 février 1898. Discours de M. F. Deloncle sur les Affaires étrangères.

Digitized by Google

vant en rade de Hankéou, les Chinois de la ville de Wu-tchang jetèrent des pierres sur les officiers d'un canot de ce navire de guerre. Le bruit courait en même temps dans les journaux que le ministre d'Allemagne, le baron von Heyking, avait aussi été insulté en même temps que le commandant du *Cormoran*, avec lequel il était descendu à terre et qu'il demandait satisfaction immédiate au gouvernement chinois.

La Chine n'allait pas tarder à payer cher ses erreurs.

Le 14 novembre 1897, l'amiral Diedericks, obéissant aux ordres télégraphiques de l'empereur Guillaume, se présentait à l'entrée de la baie de Kiao-tchéou, située à 70 lieues au nord-est de Yen-tchéou-fou, avec sa division navale composée des croiseurs *Irène*, *Kaiser*, *Princess Wilhelm* et *Arcona*. Il débarquait avec 600 hommes et six canons sous les forts de Tching-tao-ko protégeant la passe au nord-ouest, tandis que les croiseurs se préparaient à les soutenir de leur artillerie. On s'empara sans coup férir d'une colline dominant les camps chinois. On prit également sans combat la station du télégraphe et la poudrière, puis l'amiral Diedericks envoya un parlementaire au général chinois pour le sommer d'évacuer la position dans trois heures ou de mettre bas les armes. Le général, n'ayant pas de munitions, se décida pour la retraite, après quelques minutes d'hésitation. Lorsqu'ils virent les Allemands avancer, les 1,500 hommes de la garnison s'enfuirent en débandade à travers les collines. Les Allemands entrèrent dans les forts, dont ils prirent possession en amenant le pavillon chinois et en lui substituant l'étendard allemand qui fut salué par l'artillerie de la division navale.

Avant d'occuper Kiao-tchéou, l'amiral allemand avait pris le soin de notifier son intention aux amiraux anglais, français et russe dans la mer de Chine.

Les Chinois ne manquèrent pas de faire savoir aux légations étrangères qu'ils venaient justement d'arrêter quatre des bandits qui avaient assassiné les missionnaires lorsque les Allemands débarquèrent à Kiao-tchéou et donnèrent à la garnison quarante-huit heures (!) pour se retirer. La nouvelle en étant arrivée télégraphiquement à Pekin, le gouvernement, en vue des relations amicales qu'il entretenait avec l'Allemagne, ordonna au gouverneur du Chan-toung de surveiller soigneusement ses garnisons pour les empêcher de bouger sans ordres, et de retirer ses troupes (de Kiao tchéou).

Il est évident qu'ils comptaient, comme toujours, traîner les choses en longueur. Mais l'empereur d'Allemagne n'était pas d'un caractère à attendre ou à se contenter de cette facile victoire. Il

Digitized by Google

demanda encore à la Chine, le 28 novembre, par l'entremise du baron von Heyking :

1° L'exécution des malfaiteurs qui ont massacré les missionnaires;

2° Le payement d'une indemnité de 600,000 taëls (environ 2 millions et demi de francs);

3° Le remboursement des frais de l'expédition à Kiao-tchéou et le maintien de l'occupation de ce port.

La Chine ayant répondu qu'elle exigeait, avant d'entrer en pourparlers, l'évacuation de Kiao-tchéou, l'Allemagne fit partir, pour renforcer son escadre dans les mers de Chine, les cuirassés *Deutschland*, *Gefion* et *Kaiserin-Augusta*, avec le prince Henri de Prusse à la tête. Puis, l'appétit lui étant venu, elle augmenta ses prétentions et, pour les soutenir, expédia à Kiao-tchéou 1,200 hommes d'infanterie de marine et 200 hommes d'artillerie par les vapeurs *Darmstadt* et *Crefeld* du Norddeutscher Lloyd. On envoya aussi un géologue étudier les ressources minérales de la province du Chan-toung, que l'on désirait exploiter, sinon annexer, comme Hinterland de la nouvelle colonie que l'on s'occupa aussi d'organiser en y installant un hôpital et des casernes. On expédia même 200 poteaux télégraphiques et des ouvriers.

Le 5 janvier de cette année, le *Reichsanzeiger* publiait le contrat entre l'Allemagne et la Chine. Il prenait la forme d'un bail de quatre-vingt-dix-neuf ans pour le bassin complet de la baie de Kiao-tchéou jusqu'à la limite des hautes marées. La Chine cédait en plus, dans les mêmes conditions, les pointes de terre qui se trouvent des deux côtés de l'entrée jusqu'au sommet des collines qui les bornent naturellement. Cela représente un territoire de plusieurs kilomètres carrés sur lequel se trouvent plusieurs villages, entre autres Tching-tao-ko et Niu-kou-ko. De plus, les Allemands prennent possession à bail des îles To-lo-san, Niu-tao-ko et Ka-ti-miao, situées à plusieurs milles au large de l'entrée de la baie, en vue de la défense de cette dernière. Enfin, une zone de 50 kilomètres autour de la baie sera considérée comme territoire réservé et mise sous le protectorat allemand. Aucune mesure ni décisions administratives ne pourront y être prises par la Chine sans le consentement de l'Allemagne, qui se réserve le droit d'y faire tous les travaux qu'elle jugera convenables pour la régularisation des cours d'eau et autres, sans que la Chine puisse s'y opposer. Afin même d'éviter toutes disputes, le gouvernement chinois transfère à l'Allemagne ses droits souverains dans le territoire concédé, qui sera administré par des fonctionnaires allemands et soumis aux lois allemandes pendant toute la durée du bail. De plus, si pour une raison quelconque la baie de Kiao-tchéou se trouvait ne pas rem-

Digitized by Google

plir exactement le but visé par le gouvernement allemand, celui-ci pourrait, après entente préalable avec le gouvernement chinois, obtenir la concession d'un autre point de la côte donnant meilleure satisfaction. Dans ce cas, les Chinois reprendraient les constructions et établissements élevés par l'Allemagne à Kiao-tchéou et lui en rembourseraient la valeur [1].

L'amiral Diedericks fit aussitôt afficher partout une proclamation en chinois faisant connaître aux habitants les clauses, conditions et limites de la concession, et les exhortant à poursuivre en paix leurs occupations habituelles. Par contre, il les menace de la décapitation en cas de révolte; quant à ceux qui s'attaqueront à la vie de sujets allemands, ils seront fusillés, et il termine par la formule ordinaire chinoise : « Que tous obéissent, ceci est une proclamation importante. 14 novembre 1897. 21e jour, 11e lune, 23e année du règne de Kouang-siu. »

Les Allemands comptent maintenant tirer le meilleur parti possible de la province du Chan-toung, en y construisant deux lignes de chemin de fer partant de Kiao-tchéou, faisant le tour du massif central, l'une par le nord, l'autre par le sud, et allant jusqu'au fleuve Jaune, en passant par la capitale Tchi-nan-fou et par les riches charbonnages de Weï-hsien, Po-shan-hsien et Yi-tchéou-fou, dont les houilles valent celles de Cardiff. Leur développement total sera d'environ 816 kilomètres [2].

Quant aux Anglais, qui viennent de s'établir à Weï-haï-weï, à l'extrémité nord-est de la province, ils déclarent qu'ils ne gêneront en rien les Allemands dans leur zone d'influence, n'ayant nullement l'intention de joindre ce port aux mines ou à Pékin par une voie ferrée.

Pour ce qui est de la mission allemande au Chan-toung, elle obtiendra une indemnité, la construction d'une église et la dégradation du gouverneur. Nous espérons que cette fois Mgr Anzer, qui vient de rentrer dans sa résidence, ne pardonnera pas si facilement qu'en 1889.

Examinons rapidement quelle peut être pour le commerce de l'Allemagne la valeur du gage dont elle vient de se saisir.

La Chine est loin d'être un pays pauvre, comme on l'a publié, d'après M. G. Lemaire, ancien ministre de France à Pékin.

[1] *The London and China Telegraph*, 8 January 1898.

[2] On trouvera des détails plus complets sur Kiao-tchéou et la province du Chan-toung dans les articles que nous avons publiés le 1er avril et le 1er mai dans la *Revue de Géographie et d'exploration* de M. E. Marbeau et en 1890-91 et 92, dans la *Revue des Questions scientifiques de Bruxelles*, « la Province chinoise du Chan-toung ».

Digitized by Google

Nous n'avons passé que dix ans en Chine au lieu de quarante années de résidence que compte ce diplomate. Nous pouvons affirmer cependant, avec nombre d'ingénieurs et de voyageurs, que l'Empire du Milieu renferme d'énormes richesses latentes encore inexploitées, tout particulièrement des mines excellentes de charbon, de fer, cuivre, etc., sans parler des métaux précieux, des ressources énormes de son agriculture, et des produits industriels tels que le thé, la soie, la porcelaine, etc. Pour ce qui est de la province du Chan-toung, nous la connaissons tout particulièrement pour l'avoir bien visitée pendant un séjour de près de cinq années et en avoir dressé la carte physique, géologique et industrielle. Nous pouvons donc affirmer sans crainte d'erreur que cette province possède des ressources minières indiscutables, entre autres, d'immenses champs de charbon renfermant à la fois de l'anthracite et des charbons gras de première qualité. L'exploitation avec des procédés européens en sera très facile, et ces mines possédant l'avantage de n'être pas éloignées des côtes, on pourra, avec l'aide des chemins de fer, en amener rapidement, et sans grands frais les produits à Kiao-tchéou ou à Tchéfou. Grâce aux immenses plaines qui bordent le massif central, l'établissement des voies ferrées en projet sera facile et la main-d'œuvre chinoise permettra de les établir à bon marché. On pourra les relier sans difficulté au réseau projeté entre Pékin et Hankéou. Si les Allemands peuvent obtenir de canaliser le fleuve Jaune et de réparer le Grand Canal, qui traversent la province dans sa partie la plus riche et la plus peuplée, ils ajouteront aux 800 milles de côtes un réseau de voies navigables, qui ne mesurera pas moins de 680 kilomètres. Ce sont là des avantages que ne possède aucune autre province de Chine au même degré. L'Allemagne, toujours admirablement renseignée par ses consuls, s'en était sans doute déjà rendu compte quand elle entreprit de se créer une sphère d'influence en Chine où elle ne possédait encore que deux maigres concessions temporaires de terrain à Tientsin et à Hankéou. Comme elle est sans doute plus à même que personne, grâce à son excès de population, à la richesse de son industrie, à la science pratique de ses ingénieurs et à son esprit essentiellement commerçant, de mettre ce pays en valeur, il n'y aura pas lieu de lui reprocher comme un acte de piraterie, ainsi que l'ont fait les journaux anglais, sa prise de possession à Kiao-tchéou. La Chine et l'humanité lui devront même des remerciements si elle parvient à endiguer le Hoang-ho, à draguer sa barre et à convertir ainsi le Chagrin de la Chine ou la Ruine des familles, comme l'appellent les riverains, en un fleuve aussi bienfaisant que le Nil. C'est un

Digitized by Google

problème que les Chinois n'ont pu encore résoudre, mais les ingénieurs allemands pourront sans doute réaliser ce miracle industriel.

La population du Chan-toung qui compte près de 36 millions d'âmes leur sera fort utile pour cela comme pour la construction des chemins de fer et l'exploitation des mines. Grâce à l'excellent climat de cette province, comparable à celui de l'Europe centrale, les habitants jouissent en général d'une parfaite santé, font de bons travailleurs, et la main-d'œuvre est à vil prix.

L'empereur d'Allemagne, en protégeant les missionnaires catholiques allemands, a fait un coup de maître. Il s'est rallié tout le parti catholique, et grâce à l'appoint que, en reconnaissance, celui-ci a donné aux membres du Reichstag, Guillaume II a pu obtenir enfin le vote du sexennat maritime, au lieu du septennat, auquel il désespérait presque d'arriver avant les événements du Chan-toung. Grâce à cela, la flotte de guerre allemande va devenir presque aussi puissante que celle de l'Angleterre, et la flotte commerciale obtient un supplément de crédits assez important pour pouvoir quadrupler ses services sur la Chine et le Japon, et nous faire, par suite, une concurrence redoutable. En Chine même l'Allemagne prend une situation tellement prépondérante qu'elle inquiète l'Angleterre, et tout cela est dû à l'imprévoyance et à l'esprit sectaire de nos gouvernants, qui ont mieux aimé sacrifier les intérêts et les prérogatives séculaires de la France que d'adopter une politique qui eût été d'autant plus française qu'elle eût été catholique comme la majorité de la nation.

A.-A. Fauvel,
Ancien officier des douanes chinoises
au Chan-toung.

---

Digitized by Google

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

---

Les urnes. — Un mot d'Ernest Picard. — Fausses étiquettes. — Littérature électorale. — Un néologisme expressif. — Candidats facétieux. — La chanson d'Aristide Bruant. — Les soutanes à la Chambre. — Un mot du cardinal Guibert. — Une industrie nouvelle. — La claque électorale. — Une réunion de 300 femmes. — Les battus. — Une gasconnade. — Coups de soleil et coups d'épée. — Prudence des Féministes. — Fugue de Zola. — La nouvelle Chambre. — Ce que nous coûtent nos députés. — Débauche d'affiches. — Manie des collectionneurs. — Notre Président. — Une visite brésilienne. — Cruelle énigme. — Mot de Chateaubriand. — Un douloureux anniversaire. — Le Champ des Martyrs. — La chapelle de la rue Jean-Goujon. — La basilique de Montmartre. — Les merveilles de la Foi. — La fête de Jeanne d'Arc. — Une chinoiserie. — Mgr Pagis à Orléans. — Mgr de Cabrières à Notre-Dame. — Sympathies pour l'Espagne. — Un blocus pour rire. — Quatrième centenaire de Vasco de Gama. — Un curieux contraste. — La Compagnie d'Orléans et les bouquinistes. — L'exposition canine. — Un pronostic. — L'exposition d'Horticulture. — Le Palais des Roses. — Prenons garde aux extrêmes. — La nature et l'art. — Les Salons à la Galerie des Machines. — Joie et chagrin. — Où vont les choses. — Eclectisme des peintres. — Le *Balzac* de Rodin. — Neuilly ou Charenton? — Un fromage symbolique. — La Société des Gens de Lettres. — Petits Salons. — Les trois Vernet. — L'Hôpital Saint-Joseph. — Le rapport de M. de Lapparent. — Une machine sans frottement. — L'Association Valentin-Haüy. — La lecture par le bout des doigts. — Une bibliothèque d'aveugles. — Le rapport du baron de Meaux. — En Alsace-Lorraine. — L'Ecole-Atelier de Saïgon. — Histoire d'un âne. — Six sous par jour. — Misère et grandeur d'âme. — Une importation anglaise. — Le festival de Popincourt au Trocadéro. — Un refrain de Béranger.

Enfin, les élections sont terminées; les « urnes », comme on dit avec élégance, sont remisées pour quatre ans dans les greniers administratifs, et nous allons pouvoir retourner à nos affaires et à nos plaisirs. — Ce n'est pas, d'ailleurs, que ces scrutins et ces ballottages nous aient beaucoup agités; rarement même on a vu l'opération s'accomplir au milieu d'un pareil calme, pour ne pas dire d'une aussi complète indifférence, et cette disposition morale est peut-être venue des journées printanières qui détendaient les nerfs en apaisant les esprits. Je crois bien qu'elle tenait aussi, pour ne pas dire surtout, à la lassitude et à l'écœurement causés par l'ambition de ces politiciens sans principes comme sans idée, dont la cupidité, la haine, la vanité, la bêtise, sont les seuls

Digitized by Google

mobiles, et qui se disputaient uniquement les suffrages pour arriver à la possession de « l'assiette au beurre ».

Quoi qu'il en soit, il est manifeste que le pays se désintéresse de plus en plus de ces consultations stériles, dont le spirituel Ernest Picard disait jadis avec son jovial scepticisme : « Nous allons donc nous *retromper* dans le suffrage universel ! » — Aussi, chaque fois, le nombre des abstentions accuse-t-il davantage le détachement des populations. — « A quoi que ça sert de voter, me disait un honnête paysan, puisque p'us qu'on vote, p'us que ça va mal?... » Le brave homme aurait pu reprendre aussi le mot découragé d'Alphonse Karr : « Plus ça change, plus c'est la même chose... »

Oui, c'est toujours la même chose, sous des noms différents; l'étiquette seule varie. Jadis, nous avions des conservateurs et des libéraux; nous comptons désormais des progressistes, des nationalistes, des révisionnistes, des possibilistes, des évolutionnistes, des socialistes, des anti-cosmopolites, des anti-sémites, des anti-zolistes, — et encore de nombreux candidats cumulent-ils quatre ou cinq de ces adjectifs afin de mieux piper l'électeur.

J'allais en oublier un, des plus modernistes et des plus réussis : — *étatiste*, — c'est-à-dire celui qui réclame en tout et pour tout l'intervention de l'Etat. C'est la même chose que socialiste ou collectiviste, mais c'est plus neuf, plus « dernier cri », plus « dernier bateau » !

Il y a ainsi tout une littérature électorale qui serait assez divertissante à étudier, avec ses métaphores pittoresques et ses images particulières, mais c'est une digression qui nous entraînerait trop loin.

Nos auteurs comiques trouveraient aussi leur compte dans les remerciements adressés par les vaincus comme par les vainqueurs aux votants qui leur sont demeurés fidèles. Il y a là quelques jolis morceaux, où la déconvenue se dissimule sous des apparences de satisfaction, où la défaite, renfonçant son amertume, essaye de prendre parfois des airs de victoire, où le hasard du succès sonne bruyamment comme un triomphe ! Certains candidats vont même, dans leur exaltation grandiloquente, jusqu'à donner une sorte de portée nationale à leur petit avènement. Tel l'ancien vaudevilliste Lockroy, déclarant pompeusement à ses électeurs que ce n'est pas seulement un homme qu'ils ont acclamé, « mais la cause du droit, de la justice et de la liberté » ! — Rien que cela !

Du reste, nos ministres, les premiers, se sont ainsi grossis comme la grenouille de la fable, et leurs proclamations boursouflées se ressemblent tellement sous ce rapport qu'on les dirait écrites par la même plume :

Digitized by Google

Ecoutez M. Barthou, haranguant les populations des Basses-Pyrénées : « Vous avez acclamé en moi la République libérale et progressiste, en dehors de laquelle le pays est condamné aux redoutables aventures de la réaction ou de la révolution ! »

Oyez à son tour M. Cochery, disant aux alouettes de Pithiviers : « Vous avez affirmé une fois de plus sur mon nom la République réformatrice et progressiste, également éloignée de la révolution et de la réaction ! »

L'un n'est-il pas le décalque textuel de l'autre? Et les deux compères n'incarnent-ils pas un peu cavalièrement la France, la République et le progrès, dans leurs chétives personnes?

Heureusement, le public narquois s'amuse de ces exagérations comiques, dont un lecteur d'affiches a dit le vrai mot en qualifiant les élus de « bonimenteurs ».

On rencontre de bien autres gaietés dans ces élections où la fantaisie s'est octroyé si largement sa part qu'on serait tenté de croire que le bon sens français ne les prend guère au sérieux.

A Paris, un candidat facétieux, s'inspirant de la blouse de Thivrier et du turban du docteur Grenier, prenait l'engagement de siéger en costume blanc, bleu et rouge. — Un autre, entrepreneur d'un des cabarets de Montmartre, promettait l'apéritif gratuit à tout venant. — Un autre arborait pour programme la suppression des huissiers, se souvenant sans doute de ce mot d'Alexandre Dumas père à qui l'on demandait un jour 50 francs pour concourir à l'enterrement d'un huissier : « Voilà 100 francs, enterrez-en deux ! » — Un autre, le citoyen Vaillant, candidat à Jonzac, dans la Charente-Inférieure, très préoccupé de la dépopulation de la France, demandait que chaque homme eût désormais deux femmes. — Un autre, dans le quartier de la Monnaie, voyait le salut dans le droit au vote accordé aux femmes. — Un autre, le docteur Boë, dans le quartier de l'Odéon, se présentait comme partisan de la suppression du Sénat et de la Chambre, en ajoutant qu'il abandonnerait à ses électeurs l'indemnité législative de 25 francs par jour. — Un autre, à Saint-Quentin, le compagnon Wéran, adjurait les électeurs de ne pas voter pour lui, parce qu'il est partisan de la grève générale des « votards ». — Un autre, après avoir développé son programme bouffon dans une réunion publique, ajoutait plaisamment : « Cet exposé n'est pas comme César; il se passe de commentaires. » — Un autre, dans le quartier du Palais-Royal, se proclamant ouvrier au milieu d'une réunion, était assailli de cette apostrophe : « Alors, pourquoi portes-tu des bijoux? — Parce que j'en fabrique..., mais ils sont faux !... »

Digitized by Google

Faux aussi le libéralisme, faux le modérantisme, faux le conservatisme d'un tas de candidats, — loups et renards, hypocritement affublés d'une peau de mouton pour mieux tromper les bénêts et les godiches.

Parmi les candidatures excentriques, il faut citer celle d'Aristide Bruant, le joyeux chansonnier, dans le XX^e arrondissement de Paris, — candidature socialiste, bien entendu, mais d'un socialisme bon enfant et réduit en couplets :

Si j'étais votre député,
— Ohé! ohé! qu'on se le dise! —
J'ajouterais *Humanité*
Aux trois mots de notre devise...
Au lieu de parler tous les jours
Pour la République ou l'empire,
Et de faire de longs discours
Pour ne rien dire,

Je parlerais des petits fieux,
Des filles-mères, des pauvres vieux
Qui, l'hiver, gèlent par la ville...
Ils auraient chaud, comme en été,
Si j'étais nommé député,
A Belleville.

Je parlerais des tristes gueux,
Des purotins batteurs de dèche,
Des ventres plats, des ventres creux,
Et je parlerais d'une crèche
Pour les pauvres filles sans lit
Que l'on repousse et qu'on renvoie
Dans la rue!... avec leur petit!...
Mères de joie!...

Je parlerais des vieux perclus
Qui voudraient travailler encore,
Mais dont l'atelier ne veut plus...
Et qui trainent jusqu'à l'aurore,
Sur le dur pavé de Paris,
— Leur refuge, leurs invalides, —
Errants... chassés... honteux... meurtris,
Les boyaux vides.

Je parlerais des petits fieux,
Des filles-mères, des pauvres vieux
Qui, l'hiver, gèlent par la ville...
Ils auraient chaud, comme en été,
Si j'étais nommé député,
A Belleville.

Digitized by Google

Il n'a pas été nommé député, mais sa chanson, devenue promptement populaire, lui rapportera peut-être plus que l'indemnité législative.

Je ne parle pas des candidatures ecclésiastiques, sur lesquelles on connaît notre opinion. On n'en a pas compté, cette fois, moins de neuf, dont deux seulement, si je ne me trompe, ont réussi. Un de ces candidats avait acheté une automobile, qu'il manœuvrait lui-même et avec laquelle il sillonnait toutes les communes de l'arrondissement, à la grande désolation des voituriers du pays.

On sait le mot du cardinal Guibert sur la présence des ecclésiastiques dans le Parlement. C'était au temps où l'évêque d'Angers siégeait au Palais-Bourbon et y représentait seul le clergé. — « Il y a trop de soutanes à la Chambre!... » dit le vieil archevêque avec sa causticité provençale.

Que dirait-il aujourd'hui?

Une autre curiosité de circonstance a été l'organisation d'une claque électorale, destinée à soutenir, dans le tumulte des réunions publiques, ceux des candidats qui ne se sentent pas suffisamment sûrs de leur éloquence. Avec nos mœurs nouvelles, de plus en plus américanisées, il était fatal que nos élections donnassent ainsi naissance à des entreprises industrielles. Avant peu, sans doute, nous verrons des Agences, des Sociétés spéciales s'établir pour prendre à forfait telle ou telle élection, en épargnant au candidat les ennuis et les fatigues de la campagne. Ce sera une nouvelle branche de Compagnies d'Assurances, garantissant un siège au Palais-Bourbon ou au Luxembourg. Il ne s'agira que d'y mettre le prix.

On se figure aisément le dialogue. — Qu'y a-t-il, monsieur, pour votre service? — Je désirerais devenir député. — Très bien. Veuillez nous faire connaître d'abord dans quelle partie de la France, parce que le tarif varie suivant les régions. Ainsi, dans le Midi, où les têtes sont plus chaudes, et, par suite, les difficultés plus grandes qu'en d'autres provinces, le prix est naturellement plus élevé. — C'est en Bretagne. — Parfait! Pays conservateur et catholique! Il faudra nécessairement donner à la candidature une certaine couleur religieuse, y répugnez-vous? — Nullement, pourvu que je sois élu. Après, je m'arrangerai. — Dans cette contrée de vieille foi et de traditions tenaces, il sera nécessaire, pour assurer le succès, de faire quelques sacrifices, par exemple, d'offrir des bannières, des chemins de croix, d'envoyer des aumônes aux curés pour leurs pauvres. C'est le tarif n° 1. On paye moitié comptant à cause des courtiers à mettre en campagne et des avances à faire, et moitié après le scrutin. Quel est le notaire de monsieur?

En attendant la mise en œuvre de cette industrie nouvelle, à

Digitized by Google

laquelle le vingtième siècle promet de jolis développements, nous avons comme prélude la claque électorale qui vient de donner lieu à un assez curieux procès. Un sieur Tournadre, ayant mobilisé des agents pour soutenir et applaudir dans les réunions publiques M. Chenu-Laffitte, candidat dans le sixième arrondissement de Paris, lui réclamait devant la justice de paix le payement de ses honoraires. Le chef de claque assure que le candidat lui avait promis 10,000 francs en cas de succès, mais M. Chenu n'ayant ramassé, comme dirait un cycliste, qu'une « pelle » humiliante, le compatissant Tournadre se bornait à lui demander 200 francs. — On a plaidé, et le juge de paix, très embarrassé d'un pareil conflit, s'est tiré d'affaire en se déclarant incompétent.

N'est-ce pas aussi une ingénieuse innovation que celle du citoyen Jules Guesde, le pontife du collectivisme, qui, sentant son élection menacée, avait organisé une réunion exclusivement composée de femmes — environ trois cents — dont il sollicitait l'intervention auprès de leurs maris? Mais les femmes roubaisiennes sont demeurées sourdes à ses galantes adjurations, et l'apôtre du chambardement social a été battu, — suprême humiliation! — par un affreux clérical!

Non moins battu à Carmaux que Jules Guesde à Roubaix, Jean Jaurès s'efforce du moins de faire bon visage à mauvaise fortune. A l'en croire, non seulement il ne gémirait point de sa déroute, mais encore il en serait ravi. Il avait entamé des travaux philosophiques et littéraires dont la politique militante l'avait malencontreusement détourné; il va pouvoir les reprendre et poursuivre avec joie ses « chères études ». — Vous vous souvenez de l'aventure de ce Gascon qu'une poigne vigoureuse avait jeté par la fenêtre, et qui disait en bas, en se ramassant : « Aussi bien, je voulais descendre... »

D'autres candidats ont été plus tragiquement impressionnés de leur défaite. Dans la Creuse, un d'eux a été frappé d'aliénation mentale; dans l'Eure, à Louviers, il a fallu soumettre immédiatement à la douche, dans un asile, le malheureux qu'avait foudroyé son échec. — Ce qui ne veut pas dire, après tout, que nombre d'élus soient plus sains d'esprit que les blackboulés conduits sur l'heure dans une maison de fous...

Enfin, après les coups de soleil, — les coups d'épée ou de pistolet. Nous n'avons pas eu à enregistrer moins de sept ou huit duels par suite des polémiques électorales et des rivalités de scrutin; mais, heureusement, il n'y a eu à pleurer aucune victime, les balles s'étant perdues sans résultat, et les épées n'ayant fait que d'inoffensives égratignures. — Les restaurateurs seuls ont bénéficié de ces rencontres.

Digitized by Google

Une chose m'étonne : c'est que, par le temps de féminisme qui court, aucune femme du groupe revendicateur n'ait posé de candidature! L'occasion était pourtant belle de faire sanctionner par le suffrage souverain le principe de la fameuse réforme. — Sans doute, une pareille candidature n'aurait pu être posée légalement, mais le papier, qui souffre tout, aurait pu, du moins, en affiches multicolores, presser énergiquement les hommes d'inscrire sur leur bulletin le nom d'une femme, de manière à procurer indirectement le triomphe de la cause. Pourquoi ne l'a-t-on pas osé?

Le groupe féministe, prudent malgré ses audaces, s'est borné timidement à un appel adressé aux électeurs par son organe, le journal *la Fronde*, pour les inviter à ne voter qu'en faveur des candidats s'engageant à réclamer l'égalité des sexes devant la loi. — C'est faible; on s'attendait à plus de courage. Encore un coup, pourquoi aucune *candidate* ne s'est-elle crânement mise sur les rangs?

Ce qui est plus significatif encore, c'est que M. Zola, l'homme que rien n'arrête, n'ait pas osé interroger le suffrage universel en lui demandant la réhabilitation de sa cause. Quelle magnifique occasion pourtant s'offrait à lui d'obtenir un plébiscite, de faire casser la sentence du jury par un verdict populaire, d'en appeler de l'arrêt de quelques-uns à l'arbitre suprême de tous? — Mais, lui non plus n'a pas osé, et s'il est demeuré coi, croyez bien que ce n'est pas par excès de modestie! — C'est donc la cour d'assises de Versailles qui va prononcer le dernier mot de l'aventure, et je crains bien que ce ne soit pas pour la gloire du vaniteux qui s'y est si follement lancé.

*
* *

La Chambre nouvelle, qui va se réunir le 1er juin, est la huitième dont nous ayons été dotés depuis la chute de l'Empire, ou plutôt que nous ayons dotées depuis vingt-sept ans, car, à raison de 25 francs par jour, ces assemblées successives ne nous ont pas coûté moins de 150 millions pour leur seule indemnité législative. Si l'on supputait ce qu'elles nous ont coûté d'autre manière et à d'autres titres, on arriverait à un chiffre plus élevé encore que la Tour Eiffel!

Quant aux ministères qui ont fait notre bonheur durant la même période, nous sommes au trente-sixième, lequel, ayant été constitué le 29 avril 1896, compte aujourd'hui plus de deux années d'existence, longévité rare pour un cabinet républicain; aussi semble-t-on douter beaucoup d'un renouvellement de bail.

Un des résultats les plus appréciables des élections sera de nous



Digitized by Google

délivrer des affiches criardes qui salissent nos murs et jusqu'aux statues de nos grands hommes, bariolées comme l'habit d'Arlequin! Les colleurs implacables en ont barbouillé même le groupe de la *Danse*, au péristyle de l'Opéra; aussi parle-t-on déjà d'une mesure législave interdisant à l'avenir de pareilles profanations. Qu'on déshonore nos palais, nos monuments, nos musées, le Louvre lui-même, passe encore. Mais le piédestal de Danton, d'Étienne Dolet ou d'une danseuse, cela passe vraiment les bornes!

De nos jours, où la passion des collectionneurs s'attache à tout, il s'est trouvé des amateurs de curiosités pour se mettre à la chasse de toutes les affiches électorales :

Violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge,

suivant le vers classique qui réunit toutes les couleurs du prisme; et l'on cite quelques-uns de ces collectionneurs forcenés qui ont soudoyé à grand prix les colleurs de la capitale pour ne pas manquer un seul échantillon des placards étendus sur nos murailles. — En vérité, je ne devine pas l'intérêt historique ou la valeur artistique de ces documents, à moins qu'on ne les recueille pour donner plus tard à nos petits-neveux une riche idée de l'intelligence et du goût de notre temps!

Après tout, Nestor Roqueplan collectionnait bien les bassinoires, dont j'ai vu, après sa mort, la vente amusante à la salle Drouot...

Ironie des choses! C'est au moment même où la nature, rajeunie et embaumée, nous offre ses premières fleurs, au souffle tiède de mai, que nous nous donnons le spectacle de toutes les insanités électorales! Ah! laissez-nous courir les champs et cueillir les lilas, plutôt que de nous appeler à vos urnes et à vos mensonges!

*
* *

Il n'y a que le Président qui sache tout concilier, en allant déposer son bulletin comme un simple mortel, en fraternisant ensuite avec les princes et princesses de passage à Paris, en inaugurant les expositions de fleurs et de peinture, en courant les bois le lendemain à la poursuite de quelques faisans.

Une seule chose a pu assombrir légèrement la sérénité de l'hôte de l'Elysée : c'est la visite du futur Président de la République du Brésil, venu se distraire à Paris durant plusieurs mois, avant d'aller prendre là-bas les soucis et les responsabilités du pouvoir.

C'est, en effet, un homme heureux que ce M. Campos-Salles, élu le 1er mars dernier par plus de 400,000 suffrages sur 450,000 votants, et ne devant entrer en fonctions, à la place du

Digitized by Google

Président actuel, que le 15 novembre prochain. M. Faure a trouvé là un double sujet de réflexion mélancolique : recueillerait-t-il comme son collègue brésilien, une quasi-unanimité s'il était mis aux voix? Et pourrait-il aller passer deux ou trois mois dans un autre hémisphère, avec la certitude tranquille de trouver sa place libre au retour? — Cruelle énigme! lui dirait Paul Bourget. Perplexité douloureuse et bien faite, on en conviendra, pour inspirer un sentiment d'envie!

On sait le mot de Chateaubriand quand, à vingt ans, lors de son voyage dans le Nouveau-Monde, il se présenta à la Maison-Blanche. — Qu'êtes-vous venu faire en Amérique? lui demanda Washington. — Voir un grand homme, répondit simplement le jeune Français.

Peut-être le Brésilien a-t-il répété le mot afin de s'assurer un bon accueil de l'Elysée et de prévenir toute comparaison fâcheuse dans l'esprit de son collègue. Ces Américains ne sont pas des sots; ils connaissent notre littérature, et en particulier le poète qui a dit :

Un peu d'encens brûlé rajuste bien des choses!

Est-ce pour rajuster un peu la situation du côté religieux que, à l'occasion d'un douloureux anniversaire, le Président a fait célébrer, dans la chapelle de l'Elysée, une messe à laquelle il a assisté avec toute sa maison pour les victimes du Bazar de la Charité? En tout cas, l'opinion lui a su gré de s'être ainsi associé à un grand deuil public, et il a pu comprendre, à l'impression produite, quel bénéfice trouverait sa haute magistrature à s'inspirer plus souvent de pareilles pensées.

Des services religieux ont été célébrés, à la même date funèbre, dans toutes les églises de Paris, et l'on a pu voir, à l'une de ces cérémonies touchantes, plus de vingt princes et princesses, oubliant aux pieds de l'autel leur rang social, comme une des augustes victimes l'avait oublié, l'année dernière, dans les flammes de l'horrible brasier.

Le lendemain, l'archevêque de Paris posait, devant les seules familles frappées par la catastrophe, la première pierre de la chapelle qui va s'élever sur le « champ des martyrs ». On se rappelle en effet que le terrain, devenu sacré par cet impérissable souvenir, a été acquis au moyen de souscriptions privées pour demeurer à jamais un lieu de pèlerinage et de prières. La somme promptement réunie dépasse 700,000 francs, dont 400,000 fournis par la seule paroisse Sainte-Clotilde, et il n'y a pas à douter que le surplus nécessaire, — la dépense totale devant atteindre 1 million, — ne vienne aussi généreusement des mêmes sources.

Digitized by Google

La chapelle, avec sa façade à colonnes et sa porte monumentale au-dessus de laquelle un écusson de marbre à inscription commémorative sera soutenu par deux figures allégoriques, la chapelle sera circulaire, couronnée d'une coupole de 25 mètres de hauteur, et surmontée dans les airs d'une statue de la Foi dominant tout l'ensemble. — Le monument aura 20 mètres de façade et 40 de profondeur.

Dans la crypte funéraire seront dressées les plaques de marbre portant les noms de toutes les victimes, sans aucune distinction entre elles : l'égalité dans la mort, après l'égalité dans les tortures et dans le sacrifice.

Derrière la chapelle, s'étendra un jardin rectangulaire, entouré d'un cloître à arcades, sorte de *campo santo* dans le genre espagnol, à l'abri duquel seront établies les quatorze stations d'un chemin de croix, rappelant bien le Calvaire gravi dans le feu par les martyrs.

La garde du monument sera confiée à douze Sœurs de Charité, entretenant là, sous les yeux de la Mère de Douleur, la prière perpétuelle, comme la lampe qui, perpétuellement, brûle devant le sanctuaire.

On estime que les travaux, poussés activement, n'exigeront pas plus d'une année, et que l'inauguration de l'édifice pourra être faite à la fin de 1899.

C'est à peu près vers la même date que sera aussi terminée et solennellement inaugurée la Basilique de Montmartre, en cours d'exécution depuis vingt-cinq ans, et à laquelle la foi populaire n'aura pas consacré, sans se lasser jamais, moins de 32 millions d'offrandes.

« Oui, dit triomphalement à ce sujet le dernier Bulletin de la Basilique, si nos amis nous donnent cette année quinze cent mille francs au lieu de neuf à onze cent mille qu'ils nous apportent d'habitude, ils verront la coupole dégagée de ses échafaudages, et le grand dôme éclatant de blancheur resplendir dans le ciel bleu. »

Voilà les merveilles de la Foi, sans compter les 6 millions et demi qu'elle a donnés à nos missions; — sans compter les monuments et les statues qu'elle dresse déjà à Jeanne d'Arc, « l'ange de la patrie », et les manifestations enthousiastes qu'elle vient de susciter sur tous les points du territoire en l'honneur de la sainte Libératrice. — C'est sa figure idéale que la duchesse d'Alençon entrevoyait dans la fournaise; c'est sa pure image qu'elle venait de demander à un de nos grands peintres; c'est elle que l'évêque de Verdun opposait, l'autre jour, dans la cathédrale d'Orléans, « aux sans-Dieu et aux sans-patrie »; c'est elle aussi que saluait magnifi-

Digitized by Google

quement, dans la cérémonie grandiose de Notre-Dame, l'éloquent évêque de Montpellier, en établissant sa sainteté par le caractère de sa mission, par sa vie et par sa mort; c'est elle enfin qu'honoraient ceux-là mêmes qui l'ont brûlée en envoyant de Londres, pour sa fête de mai, une couronne de fleurs avec une banderole portant cette inscription : « *De la part des Anglais à la sainte Pucelle.* »

Déjà, au temps de Mgr Dupanloup, nous avions entendu un évêque d'outre-Manche, Mgr Gillis, s'écrier, du haut de la chaire orléanaise : « Jeanne, je suis venu vous apporter ici l'amende honorable de mon pays! » Aujourd'hui, c'est toute l'Angleterre qui se joint à la France pour glorifier la vierge qui l'a vaincue, parce qu'elle reconnaît qu'il n'y avait pas d'humiliation pour ses capitaines et pour ses soldats à être défaits par une jeune fille incarnant en elle une force supérieure et qui combattait avec le bras de Dieu!

Quelle belle explosion du sentiment patriotique et chrétien que ces manifestations émouvantes auxquelles nous venons d'assister dans les villes et les milieux les plus divers, avec les fenêtres pavoisées, avec les régiments et les drapeaux mêlés aux oriflammes populaires, avec les cathédrales, les préfectures, les mairies illuminées, comme les maisons particulières! Quelle unanimité dans l'hommage et dans la reconnaissance! Et pourquoi ceux qui s'accordent si bien à honorer la Libératrice pratiquent-ils si mal le conseil qu'elle répétait jadis : « Plus d'Armagnacs ni de Bourguignons! Rien que des Français! »

A ce propos, comment ne pas noter, en passant, une véritable chinoiserie qui doit nous rendre bien ridicules aux yeux de l'étranger.

A Orléans, tout le corps d'armée, artillerie, cavalerie, infanterie, avec son état-major en tête, prend part au cortège, et le panégyriste de Jeanne d'Arc, Mgr Pagis, en rappelant que la tactique de la Pucelle, comme chef de guerre, a toujours été de prendre l'offensive, a pu adresser cette vibrante apostrophe au général Duchesne, assis en grand uniforme devant la chaire : « Cette tactique, mon général, elle a été aussi la vôtre, et la France n'oubliera jamais cette marche en avant, audacieuse, héroïque, qui lui a permis d'inscrire à son drapeau un triomphe de plus et lui a valu la conquête de la grande île africaine... »

A Nantes, le 11e corps d'armée, avec le 65e d'infanterie, le 3e dragons, officiers, musique, drapeaux, se sont unis à la population, et le général Brault a pris part à la manifestation tout comme le général Duchesne.

Digitized by Google

A Paris, il en est autrement. Là, un général, un officier, un soldat, ne peuvent paraître en uniforme dans une église. L'interdiction est absolue, même s'il s'agit des plus grands souvenirs de la patrie. La secte ne le permet pas, et le gouvernement s'incline devant la secte! C'est plus qu'odieux : c'est lâche! Et on ne comprend pas que des gens de cœur et d'honneur, — il y en a parmi ceux qui tiennent le pouvoir, — n'aient pas le courage de rejeter une consigne aussi bête et de secouer une tyrannie aussi humiliante!

Parmi les visiteurs accourus du dehors à Orléans, la semaine dernière, pour assister à cette cérémonie vraiment nationale, figurait le général Jamont, investi des hautes fonctions de généralissime de l'armée française. Eh quoi! ce généralissime, à qui le pays a remis la garde de son indépendance et de ses destinées, ne pourrait pas, avec son uniforme étoilé, aller puiser sa confiance aux sources où la Libératrice a puisé la sienne, ni entendre Mgr de Cabrières s'écrier sous les voûtes de Notre-Dame : « Jeanne est morte pour l'unité de la patrie, et si l'Eglise la fait monter sur ses autels, sa canonisation n'intéressera pas seulement la France; partout on y verra un hommage rendu à la fidélité des peuples à leur histoire et à leur drapeau! »

Non; il faut que ce généralissime aille en fraude et en cachette à Orléans pour y contempler l'image inspiratrice que la secte dominante interdit à l'armée dans les sanctuaires de Paris!

Quel contraste avec la fière et noble proclamation de l'amiral Cervera à l'escadre espagnole avant de la lancer sur les mers à la poursuite de la flotte ennemie qui cherche précisément à briser l'unité de sa patrie! Il ne craint pas d'y implorer hautement l'aide de Dieu pour la défense du droit et de l'honneur, et si les vœux dont la France l'accompagne sont exaucés, c'est à lui, c'est à ses vaisseaux vengeurs que le ciel accordera la victoire!

Dès la première heure, nos sympathies sont allées à la chevaleresque nation si traîtreusement assaillie par une politique de forban; des associations se sont formées pour lui en envoyer le cordial témoignage, et une grande dame, réputée pour ses merveilleuses collections d'art, a généreusement ouvert aux curiosités de la foule son hôtel et ses galeries en échange d'une offrande à la vaillante Espagne, — en même temps que les élèves de collèges catholiques renonçaient spontanément à leurs prix de fin d'année pour les transformer en secours aux blessés d'une guerre de brigandage.

On a dit que les Américaines projetteraient de nous en punir en

Digitized by Google

organisant le blocus de nos modes, c'est-à-dire en s'abstenant, avec une austérité spartiate, de faire venir de France un seul objet de toilette. Serment difficile à tenir et qui ne doit guère inquiéter nos modistes et nos couturières! Ce ne sont pas les robes fabriquées au bord de l'Ohio ou importées d'Angleterre (!) et d'Allemagne (!!) qui satisferaient l'orgueil délicat de la Cinquième Avenue; et les belles et riches Américaines, cessant bientôt de bouder contre elles-mêmes, reviendraient, bon gré mal gré, aux sources parisiennes de la grâce et du goût.

Sans doute, nous serions plus fiers de voir la France rayonner à d'autres titres sur le globe, mais il faut bien se contenter de ce qu'on a, et après tant de sceptres brisés, celui des élégances nous reste encore, en dépit de Londres et de Berlin.

Pendant que l'ingrate Amérique bombardait là-bas la nation-mère qui l'a révélée au monde il y a quatre siècles, et qui lui a enseigné la civilisation avec l'Evangile, la France s'unissait au Portugal pour célébrer en Europe le quatrième centenaire de la découverte de la route des Indes par Vasco de Gama. Bien que le percement de l'isthme de Suez ait, de nos jours, singulièrement abrégé le voyage, la gloire de l'illustre navigateur qui, le premier, doubla le cap de Bonne-Espérance en ouvrant aux vaisseaux et au commerce du vieux continent des voies inconnues jusque-là, n'en reste pas moins grande, et la Sorbonne, dans une cérémonie éclatante à laquelle assistaient la plupart de nos amiraux, a rendu un juste hommage au héros de Camoëns.

N'est-il pas curieux de voir ainsi, pour le quatrième centenaire de ces deux grands faits de l'histoire humaine, l'Europe honorer pacifiquement Vasco de Gama à l'heure même où l'Amérique canonne les descendants des compagnons de Christophe Colomb!

A Paris, du reste, la Compagnie d'Orléans, poussant avec fièvre les travaux de sa nouvelle gare, traite les malheureux bouquinistes des quais comme la brutalité américaine traite les petits-fils des conquistadors. Elle expulse des parapets de la rive gauche cette industrie paisible et séculaire qui faisait la joie des bibliophiles, et elle la rejette impitoyablement de l'autre côté de la Seine où elle va se trouver cruellement dépaysée. La rive gauche, en effet, est le quartier des écoles, du Collège de France, de la Sorbonne, des professeurs, des étudiants, des travailleurs intellectuels de tout genre. La rive droite, au contraire, du Pont-Neuf au Pont-Royal, n'est qu'un désert, sillonnée seulement par des tramways. Dans ces conditions, le déplacement, obligatoire et pas gratuit, est plus qu'un

Digitized by Google

exil pour les étalagistes déportés : c'est la ruine... Ils vont lutter peut-être, mais ils disparaîtront bientôt, comme tant d'autres choses du passé, emportés, eux aussi, par... le progrès!

Les chiens sont plus favorisés. On leur a dressé, sur la terrasse du bord de l'eau, aux Tuileries, de vastes tentes où ils se trouvent, à l'aide de rideaux, de niches, même de coussins, confortablement abrités contre les rigueurs de la température.

C'est la vingt-cinquième exposition de ce genre organisée sur la terrasse de l'Orangerie, et jamais encore elle n'avait été aussi nombreuse et remarquable. Elle ne réunit pas, en effet, moins de 1,400 animaux de toutes races françaises et étrangères, qu'impatiente un peu leur longue captivité, et dont les aboiements furieux, les gémissements plaintifs, les jappements désespérés, où se traduisent l'ennui, la colère, la tristesse, mêlent leur cacophonie hurlante à la musique militaire, toute voisine de l'exposition florale.

Là, comme à l'Hippique et à l'Horticulture, on a joint, par une mode nouvelle et très heureuse, un Salon des œuvres de peinture, de dessin et d'aquarelle se rattachant à la nature même de l'exposition, et c'est ainsi qu'on peut admirer, dans le Salon spécial de cette année, un intéressant tableau représentant l'*Equipage de Chantilly* où figurent, parmi les veneurs, deux portraits fort ressemblants du duc d'Aumale et du prince de Joinville.

Rencontre singulière : à l'entrée même de l'exposition canine, du côté du pont de Solférino, on se trouve tout de suite en présence d'un magnifique dogue, inscrit au catalogue sous le nom de *César*. — Est-ce un pronostic?

De l'autre côté du jardin, sur la terrasse du *Jeu de Paume*, s'étend l'exposition d'Horticulture, avec ses corbeilles diaprées et ses parterres magiques où l'éblouissement des couleurs et la subtilité des parfums produisent une sorte de vertige. Toute la gamme des tons se joue là dans la lumière, depuis les rouges enflammés jusqu'aux jaunes éteints et aux verts tendres, en passant par les nuances les plus délicates et les plus variées. Mais le Palais des Roses, où un seul horticulteur, M. Lévêque, en a étalé plus de deux mille, est l'enchantement suprême, et je ne pouvais me défendre, en admirant ses splendeurs, de songer avec mélancolie à ce rosarium évanoui d'Augerville où, dans la fraîcheur du matin, M. Berryer se délassait avec tant de joie des batailles de la tribune et de l'audience, de la politique et des affaires!

Chaque fleur a son expression. Il en est qui symbolisent la modestie, le souvenir, la passion, la volupté. La rose est essentiel-

Digitized by Google

lement triomphante, et c'est pour cela, sans doute, qu'elle semble préférer les noms militaires : maréchal Niel, amiral Courbet, duc d'Aumale, amiral Gervais, général Dodds, sergent Bobillot, et vingt autres. A moins qu'elle n'ait voulu, depuis que le laurier ne croît plus en France, consoler nos soldats, par son éclat d'apothéose, des couronnes souveraines qui manquent à leur valeur...

Quoi qu'il en soit, on peut dire que l'horticulture a atteint son apogée, tant elle a perfectionné jusqu'à l'infini les variétés et les espèces. Même, il serait à craindre qu'en cherchant à faire mieux encore, elle n'arrivât qu'à violenter la nature en lui faisant produire des monstres, étonnants peut-être dans leur difformité géante, mais dépourvus de cette grâce et de cette fragilité qui sont l'exquise poésie de la fleur. — Nous avions déjà des chrysanthèmes démesurés jusqu'à la laideur. Ne nous a-t-on pas montré cette année des roses *vertes* et même des roses *noires*, celles-ci baptisées, je ne sais pour quelle cause, du nom de M^lle^ Lucie Faure?

L'exposition horticole a aussi son Salon, où les peintres de fleurs font admirer plus de deux cents œuvres d'un coloris et d'un charme captivants; mais, dans le voisinage immédiat des choses, comment soutenir la comparaison? La nature ne fait-elle pas tort à l'art, et la réalité n'éclipse-t-elle pas l'image? — Soit! pourra-t-on répondre : mais l'une passe, tandis que l'autre demeure! — C'est vrai, et l'image nous console au moins de la beauté fugitive qui pâlit, s'effeuille et meurt...

Nos deux Salons ne meurent pas encore, mais ils sont à la moitié de leur carrière et déjà les visiteurs se pressent moins dans la vaste enceinte.

On se demande avec défiance si l'Exposition de 1900 réalisera toutes les merveilles dont elle nous fait la promesse alléchante. Dans tous les cas, elle en a déjà réalisé une, et des plus difficiles : celle de réunir et de faire vivre en accord fraternel, sous la même coupole, les deux Sociétés d'art dont l'antagonisme semblait irréductible; et peut-être est-ce là le miracle qu'a voulu symboliser Rodin dans ce groupe du *Baiser* où deux amants s'enlacent et se fondent amoureusement. Mais il faut attendre l'avenir.

Pour le présent, on a vu le Salon produire, sur certains cerveaux de peintres, la même impression saisissante que les élections sur la tête peu solide de certains candidats. Un petit-neveu du maréchal Niel est mort de joie en apprenant la réception de son tableau, — tout comme un autre a succombé à la brusque rupture d'un anévrisme à la nouvelle d'un refus. — Après tout, la joie et le

Digitized by Google

chagrin, n'est-ce pas la vie? Et quelle que soit la porte par laquelle on en sort, l'une vaut-elle beaucoup mieux que l'autre, puisqu'il faut toujours sortir?

Il n'y a pas moins de cinq à six mille œuvres d'art accumulées dans cette immense galerie des Machines; chaque année, la production augmente, et on se demande ce que peuvent devenir toutes ces toiles, tous ces marbres, tous ces bronzes, dont le total, depuis seulement vingt années, donne un chiffre effrayant? Autrefois, l'Amérique en absorbait un grand nombre, mais à présent la gloutonnerie américaine veut absorber autre chose, et le problème reste inquiétant. — Le poète Arnault nous répondrait sans doute mélancoliquement, avec la fable qui est son chef-d'œuvre : Ces objets d'art s'en vont

... Où va toute chose,
Où va la feuille de rose
Et la feuille de laurier...

J'ai cherché à découvrir, en parcourant les salles, une pensée synthétique, un courant général d'inspiration, — religieux, historique, militaire, naturaliste, quelconque, — se dégageant de l'ensemble et le dominant. Je n'ai rien trouvé qui dessinât une ligne supérieure, une tendance plus marquée vers tel ou tel idéal. Peintres et sculpteurs ont demandé leurs sujets aux sources les plus diverses, pour ne pas dire les plus opposées, et il suffit, pour indiquer cet éparpillement fantaisiste de l'effort, de citer quelques-uns des poètes, des penseurs, des livres sacrés ou profanes, auxquels ils ont demandé leur inspiration. D'après le livret, c'est, indifféremment, Victor Hugo et la Genèse, Thiers et le Cantique des Cantiques, d'Annunzio et dom Guéranger, Renan et Montalembert, Musset et la Bible, Henri Martin et Coppée, Michelet et l'Evangile de saint Luc, bref, une salade plus que russe, où il est impossible de reconnaître une idée maîtresse et révélatrice. — En art comme en politique, nous allons au hasard, et, ainsi que l'a dit pittoresquement un humoriste : Jamais on ne va plus loin que quand on ne sait pas où l'on va...

Voyez Rodin avec son *Balzac!*... — Tout a été dit à ce sujet et je ne veux pas y revenir, mais l'événement devra tout au moins servir de leçon à la Société des Gens de Lettres, dont j'ai l'honneur de faire partie, et qui s'est mêlée, en cette circonstance, d'une affaire qui ne la regarde nullement. Elle a été constituée, en effet, pour surveiller les intérêts de ses membres, et tirer le meilleur parti possible de leurs œuvres. C'est une sorte de syndicat littéraire et commercial, répartissant les bénéfices, distribuant parfois

Digitized by Google

des secours, mais n'ayant rien à voir dans les érections de statues. Elle n'a aucune qualité pour proclamer tel ou tel écrivain grand homme, et personne ne lui a donné mission de décréter le marbre ou le bronze en l'honneur d'un poète, d'un philosophe, d'un romancier quelconque. L'argent qu'elle recueille a une destination prévue et déterminée; où prend-elle le droit d'en faire des piédestaux à telle ou telle renommée, quand beaucoup de ses membres sont endettés chez le boulanger? Avec les vingt mille francs qu'elle consacrait abusivement à la statue de Balzac, combien de souffrances n'aurait-elle pas allégées dans son propre sein?

Laissons aux admirateurs de nos illustrations le soin de célébrer leur mémoire, en nous bornant, chacun dans notre sphère, à remplir nos attributions spéciales, et, comme dit le proverbe, les vaches en seront mieux gardées.

Quant au *Balzac* de Rodin, bloc enfariné où l'on ne découvre ni forme, ni figure, ni pensée, et que la ville de Paris refuse à bon droit de laisser ériger sur une de ses places publiques, il va finalement, assure-t-on, s'en aller à Neuilly « orner » le jardin d'un amateur qui l'aurait acheté vingt mille francs. — On dit Neuilly, mais je crois plutôt que c'est Charenton.

Pour en finir avec le Salon, j'y ai remarqué, sous le numéro 159, une *Nature morte* qui m'a fait rêver. Le peintre y représente, de la façon la plus réaliste, ce fromage italien appelé *Gorgonzola*, où se complaisent les acarus, et dont la puanteur répugnerait même aux personnages les moins délicats de l'*Assommoir*. Pour avoir choisi un pareil sujet de tableau, l'auteur a eu ses raisons particulières. N'aurait-il pas voulu symboliser ainsi, à l'ombre d'un jeu de mots, l'œuvre nauséabonde d'un écrivain qui cherche de préférence son succès dans les sentines?...

En dehors du Champ de Mars, les petits Salons pullulent : au Cercle de la Librairie, où se sont concentrés les peintres de montagnes; dans les galeries particulières, où les Associations de professionnels tiennent à s'affirmer loin des amateurs; au Palais de glace des Champs-Elysées, où les Indépendants, recueillant une partie des tableaux refusés ailleurs, présentent un spectacle assez récréatif; à l'avenue de l'Opéra, où Rosa Bonheur, dont le pinceau octogénaire garde toute sa puissance, fait admirer le duel de deux cavales qui s'entredéchirent; à Chantilly, où le musée Condé offre libéralement toutes ses richesses à l'empressement avide des curieux; enfin, à l'Ecole des Beaux-Arts, où l'exposition des trois Vernet montre une rare collection de chefs-d'œuvre popularisés depuis longtemps par la gravure et la lithographie.

Digitized by Google

C'est une étonnante famille de peintres que celle de ces Vernet, dont l'aïeul, simple artisan qui décorait au siècle dernier les panneaux de voitures et de chaises à porteurs, n'eut pas moins de vingt-deux enfants, et put voir, avant de mourir, la gloire naissante de sa race dans les succès de son fils Joseph, comme celui-ci, à son tour, a vu la consécration de la renommée familiale dans les œuvres de son fils Carle et de son petit-fils Horace; chacun d'eux gardant sa personnalité distincte, et tous supérieurs dans des genres différents : — Joseph, baignant d'une blonde et chaude lumière les splendides marines où il a si magistralement idéalisé nos ports; Carle, chroniqueur spirituel et varié de son temps, fixant les spectacles de la rue, avec les incroyables et les merveilleuses du Directoire, crayonnant les chasses, avec les chevaux, les jockeys et les chiens; burinant à la façon de Callot les métiers et les mœurs, les costumes et les modes, puis s'élevant, dans ses grandes pages épiques où revivent Lodi, Plaisance, Rivoli, Marengo, jusqu'à la hauteur d'un historiographe du Premier Consul; enfin Horace, l'homme des portraits et des batailles, soldat autant que peintre, dont Charlet disait : « On se le figure toujours tenant un pinceau d'une main et un fleuret de l'autre », décoré en 1814 pour sa bravoure et qui vécut la *Défense de la barrière de Clichy* avant de l'immortaliser sur la toile; — le premier, admiré des coloristes; le second, adoré des sportsmen; le troisième, acclamé du chauvinisme français[1].

Rien de plus intéressant que de suivre cette famille à travers trois générations, et de n'y rencontrer que des gens heureux. Joseph reçut son fils Carle à l'Académie, et Carle y reçut à son tour son fils Horace. Quant à ce dernier, qui n'eut, à son grand regret, qu'une fille, il écrivait à un de ses amis le jour où il la maria à Paul Delaroche : « Deux cents ans de peinture et un croisement qui relèvera l'espèce, voilà du passé et de l'avenir! Je pourrai mourir la bouche en cœur! »

Tels sont les trois artistes auxquels on va élever un monument dans les jardins de l'Infante, sous les fenêtres même de l'appartement qu'occupèrent au Louvre Joseph et Carle, et où naquit Horace. L'exposition actuelle a précisément pour but d'en procurer les ressources, et le surplus des recettes ira soutenir une œuvre de protection de l'Enfance, fondée par M^lle^ Lucie Faure.

Car la charité est ingénieuse à profiter de toutes les occasions, à saisir tous les moyens, et à travers les passe-temps et les distractions du mois, elle n'a pas un instant oublié ses œuvres.

[1] Voy. *Les Trois Vernet*, par Ch. Blanc, avec préface de M. Henri Jouin, petit in-4° illustré. — Librairie Laurens.

Digitized by Google

C'est d'abord celle de l'Hôpital Saint-Joseph, qui porte le nom touchant de Notre-Dame de Consolation, et dont l'assemblée générale, tenue sous la présidence du cardinal Richard, a montré toute l'extension bienfaisante. Après le rapport financier du comte Pierre de Kergorlay, exposant avec une précision lumineuse les progrès, comme aussi les besoins croissants de l'œuvre, notre éminent collaborateur et ami, M. de Lapparent, en a présenté le tableau général avec un charme, un esprit et une élévation qui ont transporté l'auditoire.

Jusqu'ici, l'habitude était de confier cette tâche à un membre de l'Académie française, et la cérémonie gagnait à cette intervention l'éclat exceptionnel qu'assure toujours la présence de « l'un des Quarante. » — Pourquoi, s'est demandé modestement M. de Lapparent, a-t-on dérogé à la tradition en l'appelant au fauteuil? Il a supposé que peut-être les administrateurs, en choisissant cette fois un membre de l'Académie des sciences, s'étaient laissé influencer par le souvenir de la corporation à laquelle il a naguère appartenu; — comme si un ancien ingénieur des mines leur avait semblé mieux justifié qu'un autre pour parvenir à la découverte du riche filon ou du merveilleux placer capable d'assurer l'avenir de l'œuvre. Mais le séduisant orateur, se récusant en matière de Pactole, s'est hâté d'indiquer ailleurs la source à laquelle la charité doit aller chercher les millions nécessaires.

C'est avec l'année 1885 que l'Hôpital Saint-Joseph a commencé de fonctionner. Il disposait alors d'une quarantaine de lits, répartis dans trois salles, et les plus ambitieux de ses fondateurs bornaient leurs rêves à entrevoir la possession, dans un avenir assez lointain, des cent vingt lits exigés par la loi pour l'ouverture d'une école pratique de médecine. — Treize années seulement se sont écoulées: le nombre des lits est aujourd'hui de 270 (il sera de 300 dans quelques mois), qui ont permis d'abriter, en 1897, dans une suite d'élégants pavillons aménagés d'après les derniers perfectionnements de la science, plus de 2,000 malades, soignés par sept médecins ou chirurgiens, sept internes, soixante Sœurs ou employés divers.

Ces chiffres disent éloquemment avec quelle rapidité a grandi l'Hôpital chrétien. — « Et la France, s'est demandé M. de Lapparent, qu'est-elle devenue pendant ce temps-là? Hélas! sa maladie a déjà dépassé de beaucoup cette durée de dix-huit ans qui était, depuis le commencement du siècle, celle de nos régimes politiques. Sans cesser d'être aigu, le mal est devenu chronique, et si l'on connaît bien le microbe qui l'a engendré, aucun Pasteur ne s'est encore levé pour révéler au monde le genre de sérum qui convient à sa guérison... Pourtant, je me trompe! s'est empressé d'ajouter.

Digitized by Google

l'orateur. Il y aura bientôt dix-neuf cents ans, Celui qui a voulu être appelé « le Bon Pasteur » nous a apporté le remède, et si la France est malade, c'est justement parce qu'elle n'y a plus recours. Mais on l'applique à l'Hôpital Saint-Joseph, et voilà le secret des succès remportés. »

Puis le savant, continuant ses analogies piquantes et ses rapprochements ingénieux, termine par ces belles paroles qui résument si bien tout l'esprit de l'œuvre :

« S'il n'était pas irrespectueux de comparer une telle institution à un engin industriel, je dirais volontiers qu'ici l'on peut voir le meilleur type d'une grande machine fonctionnant sans frottement. Ce n'est pas seulement parce qu'elle a été bien conçue et habilement construite ; c'est surtout parce que, autour de tous les points de contact des organes, circule en abondance l'huile de la charité chrétienne... Et voilà comment, dans cet asile, les grands et les humbles, les religieux et les laïques, les bien portants et les malades, coopèrent dans une touchante union à la même œuvre de salut; apprenant au monde étonné qu'autant la paix sociale est difficile à garantir au milieu du conflit des intérêts, autant le problème est facile à résoudre quand tous s'inclinent devant cette croix, qui nous dit : « Aimez-vous les uns les autres! »

Après les malades, — les aveugles, au sort desquels nous a intéressés une fois de plus l'Association Valentin-Haüy, fondée il y a neuf ans pour travailler au bien moral et matériel de ceux qui ne voient plus. De toutes les infirmités humaines, la pire est peut-être la cécité, parce qu'elle entraîne après elle, avec un triste cortège de privations, une sorte d'impuissance. L'aveugle subit, comme le voyant, toutes les misères de notre nature, mais, pour lutter contre la maladie, la pauvreté, la détresse, il n'a pas la lumière du jour! Plongé dans sa nuit éternelle, il lui faut, malgré tout, gagner son pain et celui de sa famille. — Comment?

C'est là l'objet principal de l'Association Valentin-Haüy, qui s'occupe moins de distribuer des aumônes et des secours que de procurer du travail à ceux qui sont ainsi déshérités de ce bien suprême, de cet instrument incomparable, — la vue.

Il y a, en France, 40,000 aveugles. Non seulement pour leur bien-être, mais aussi pour leur indépendance et leur dignité, il importe de leur procurer les moyens de vivre, et on y parvient en les rendant aptes à une foule d'industries où ils arrivent assez promptement à une vraie supériorité, ainsi qu'on a pu le constater cette année même par une très intéressante exposition de leurs œuvres.

Digitized by Google

Une des plus grandes tristesses de leur condition était l'isolement intellectuel par l'impossibilité où ils se trouvaient de s'alimenter par la lecture. Nous n'y pensons pas, nous qui sommes mis, par les journaux et les livres, en communication incessante avec les faits extérieurs, avec la pensée des poètes, des philosophes, des romanciers, des savants, des voyageurs. — Mais, pour l'aveugle, quel vide affreux! Quelle séparation cruelle du monde entier que cette impossibilité de lecture! — L'Association fondée par M. de la Sizeranne y a remédié. Elle a fait un miracle en créant la Bibliothèque *Braille*, du nom de l'inventeur de l'écriture en relief. Grâce au zèle de nombreux copistes, plus de 3,000 volumes en points saillants ont pu être mis à la disposition des aveugles, — religion, histoire, littérature, science, voyages, théâtre même, de façon à les tenir au courant du mouvement intellectuel et des découvertes modernes. Il y a même un journal, le *Louis Braille*, qui leur raconte les événements principaux du temps, et par lequel ils ont appris les massacres d'Arménie, l'expédition de Nansen au Pôle, la catastrophe du Bazar de la Charité, les aventures héroïques de nos explorateurs et de nos soldats, tout ce qui peut ouvrir leurs âmes à l'émotion et les faire vibrer à l'unisson de l'âme française.

Bien entendu, le journal s'attache, en même temps, à des questions d'un intérêt plus spécial, en donnant à ses lecteurs des renseignements précieux sur les méthodes, les systèmes, les perfectionnements essayés, en France et à l'étranger, pour améliorer leur sort, et en portant à leur connaissance les détails pratiques qui les touchent de plus près.

M. le baron de Meaux, ancien inspecteur des finances et petit-fils de notre illustre Montalembert, dans un rapport tour à tour émouvant et spirituel sur la situation générale de l'œuvre, a raconté à ce propos une touchante anecdote. — En Alsace-Lorraine (car si l'Association borne son bienfaisant effort à la France, elle étend tout de même son action aux chères provinces en deuil), en Alsace, dans un petit village qu'il ne faut pas nommer pour écarter de lui les sévérités prussiennes, un jeune aveugle, qui économise avec joie 3 fr. 50 sur son modique salaire pour se payer un abonnement annuel au *Louis Braille*, en donne lecture, le soir, à ses voisins et presque à tout le village, en se faisant ainsi l'écho chaleureux des impressions et nouvelles arrivées de Paris. Témoin ému de ce fait, un des protecteurs de l'œuvre écrit de là-bas à M. de la Sizeranne : « Le jeune X attend chaque semaine avec impatience son journal, « un journal français! » dit-il avec orgueil; dès qu'il arrive, ses amis, ses voisins s'assemblent dans une auberge, et l'on a alors le

Digitized by Google

singulier spectacle d'un aveugle lisant son journal à toute une réunion de paysans clairvoyants! En le regardant lire ainsi avec ses doigts, ils ont l'air de croire qu'il est un peu sorcier, et quant à vous, monsieur, qui êtes l'inventeur de la combinaison, vous passez sûrement à leurs yeux pour un faiseur de miracles... »

Bien d'autres traits charmants ont été relevés dans le rapport de M. de Meaux. — Loin, très loin de l'Alsace, mais toujours en terre française, à Saïgon, fonctionne une *École-Atelier* d'aveugles, au grand ébahissement des indigènes. — Un jeune Annamite, Ngüyen Van Chin, frappé de cécité, avait été envoyé en France, où il reçut, aux frais de l'Association, l'enseignement spécial et professionnel chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu. Rentré dans son pays, Van Chin voulut faire profiter ses frères en infortune de l'instruction qu'il rapportait de Paris. Grâce à son intelligente initiative et à son zèle persévérant, il obtint du Conseil colonial une subvention de 600 piastres pour établir à Saïgon une Ecole-Atelier d'aveugles qui a déjà donné d'excellents résultats, et dont, naturellement, Van Chin a la direction. — Les indigènes, je le répète, sont émerveillés. Ils n'avaient jamais eu l'idée que des aveugles pussent être utilisés à quoi que ce soit, et la surprenante création due au génie français leur cause une impression profonde.

Quant à Chin, il n'oublie pas ses bienfaiteurs, et il ne manque pas de témoigner sa gratitude en propageant autour de lui tout ce qui peut faire mieux connaître et aimer la France.

Sans sortir de chez nous, les traits touchants abondent. — Un aveugle de Nancy, père de *neuf* enfants, et exerçant le métier d'empailleur, avait trouvé moyen, il y a quelques années, d'acheter un âne et une petite charrette pour aller chercher et reporter son travail dans les villages environnants; sa femme s'en servait en outre pour faire un petit commerce de fruits et de légumes. A force de peine et d'économie, la famille s'élevait ainsi, vaille que vaille, quand le pauvre âne mourut de vieillesse; la femme, tombée malade par excès de fatigue, dut suspendre son chétif commerce, et l'homme, réduit à traîner lui-même sa misérable charrette, n'aurait pas tardé à succomber à son tour si l'Association, aidée de quelques personnes charitables, n'eût fourni à cet intéressant aveugle un autre âne, qu'il a reçu comme un don du ciel, et qui « lui est arrivé, dit-il, comme une vraie fortune. »

Je termine, car il faut se borner, par une histoire qui a mouillé plus d'une paupière en donnant à l'assistance une admirable leçon. — Devenu aveugle à l'âge de huit ans, Z. fut envoyé à la Providence d'Alençon, où il apprit la musique, le rempaillage et le filet. Son père était journalier, sa mère tissait. Rentré dans sa famille, il

Digitized by Google

aida sa mère au travail des trames, en paillant çà et là des chaises. Mais comme l'ouvrage manquait souvent, le curé du village lui offrit par charité 2 francs chaque dimanche pour accompagner les chantres. C'était peu, sans doute, mais, disait-il lui-même, « un peu d'un côté, un peu d'un autre, on vivote ».

Ici, je laisse parler le rapport, émouvant dans sa simplicité, d'un enquêteur de l'Association. — « Le père tombe en paralysie; la mère devient impotente à son tour. Tant que le tissage peut marcher, l'aveugle passe les nuits pour soutenir la famille. Je ne sache pas qu'il ait jamais rien demandé à personne ni fait connaître son dénuement. Il a un frère, qui ne s'occupe nullement de lui, et une sœur, qui se fait payer les petits services qu'elle lui rend; mais, loin de s'en plaindre, il trouve cela très juste parce qu'elle a trois petits enfants à élever. Depuis la mort de ses parents, il est obligé de payer, chaque dimanche, 1 franc à son conducteur pour le conduire à l'église, et, en outre, de lui donner à dîner! On juge de ce qui lui reste... Il est seul, jour et nuit, au milieu de la campagne; les voisins sont très éloignés; le travail manque souvent, et, quand il en a, le maigre bénéfice est en partie absorbé par les personnes qui se font payer pour aller en chercher la matière et en reporter le produit. — Il y a quelques semaines, je lui posai cette question : « Manquez-vous quelquefois du nécessaire? » Voici sa réponse : « Je vis en ermite; ma cuisine n'est pas riche; je ne connais ni viande, ni vin, ni cidre. J'ai quelques légumes et un peu de graisse pour faire la soupe. J'ai à peu près 6 sous à dépenser par jour, et le pain augmente. Mais je ne demande pas à changer ma position; je me plais dans ma pauvreté et je vis avec mes souvenirs. La vie n'est pas longue, et je compte sur une meilleure. »

Connaissez-vous quelque chose de plus beau, de plus touchant, de plus élevé? Et cet aveugle, avec ses 6 sous par jour, ses éternelles ténèbres, sa dignité dans la détresse, la douceur de sa résignation chrétienne, n'atteint-il pas au suprême degré de la grandeur morale?

La séance annuelle de l'Association Valentin-Haüy devait s'ouvrir par un discours de son président, M. François Coppée; mais, empêché par la maladie d'occuper le fauteuil, l'illustre et sympathique académicien s'en est excusé par une lettre à M. de la Sizeranne, lettre pleine d'âme et d'élévation religieuse, dont nous tenons à citer au moins les dernières lignes :

« L'année dernière, pendant les longs mois que j'ai passés au lit et à la chambre, j'ai beaucoup vécu avec l'Evangile, et chaque fois que je voyais, dans le récit sacré, Notre-Seigneur Jésus-Christ guérissant les aveugles d'une parole, d'un geste, d'un souffle, je



Digitized by Google

songeais à vous, mon cher ami, et à vos chers protégés. Nous n'assistons plus à de pareils miracles; mais grâce à la bibliothèque Braille, dont vous êtes le fondateur, vous imitez autant que possible et très humblement le Divin Maître. Vous ne pouvez rendre la vue à vos frères en infortune; mais, en leur révélant tant de beaux et bons ouvrages, en les initiant à la connaissance de tant de chefs-d'œuvre, vous ouvrez du moins devant leur esprit les vastes et admirables horizons de l'art, de la pensée et de l'espérance. »

La séance s'est terminée par un éloquent discours de M. Picot, faisant connaître que, durant l'année dernière, le patronage de l'Association s'est étendu à 1,335 aveugles dans la France entière, et sollicitant des générosités nouvelles pour les besoins croissants d'une œuvre aussi digne de sympathie. — « Vous qui avez des yeux, pensez à ceux qui n'en ont pas!... »

Sur l'estrade, parmi les nombreuses notabilités présentes, on remarquait le premier secrétaire de la Légation du Japon en France, qui s'occupe particulièrement d'une fondation semblable dans son pays.

Si nous prêtons à l'étranger, nous lui empruntons aussi. — Nos lecteurs connaissent, par les éloquents articles du marquis Costa de Beauregard, l'importation anglaise des *Settlements* à Paris. Nous en avons exposé ici la noble inspiration et les encourageants débuts. Nous aurons à y revenir à l'occasion de la grande fête qui doit être donnée prochainement au profit de l'œuvre, au Trocadéro, sous la présidence de M^me^ la duchesse de Gramont, avec une pièce inédite de M. Henri Lavedan, des vers de M. Henri de Bornier, des morceaux de chant interprétés par les étoiles de l'Opéra et des scènes diverses par M^me^ Bartet, MM. Coquelin, Mounet-Sully et l'élite de la Comédie-Française.

Le *Correspondant* s'est trop intéressé aux débuts de l'œuvre nouvelle pour ne pas recommander ce magnifique festival à ses lecteurs. C'est le cas de leur rappeler le refrain de Béranger : « Sauvez-vous par la charité! »

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE POLITIQUE

23 mai 1898.

Les scrutins de ballottage ont eu lieu hier. On relève en ce moment les noms des vainqueurs, et, comme on l'avait vu déjà le lendemain des élections du 8 mai, les discussions vont s'engager sur la question de savoir à qui appartiendra la majorité.

Nous ne nous attarderons pas à ces débats, qui restent purement théoriques, tant que la Chambre nouvelle ne s'est pas réunie. Dans la confusion des éléments qui paraissent devoir composer cette Assemblée, assez peu différente, au premier abord, de celle qui l'a précédée, nous dirions volontiers : la majorité appartiendra à qui saura la conquérir, à commencer par le cabinet actuel, s'il sait ce qu'il veut et s'il sait le vouloir.

L'erreur de ce cabinet a été précisément de n'avoir jusqu'ici ni une vue assez nette du but qu'il devait se proposer, ni une résolution assez ferme de le poursuivre et de l'atteindre. Le nom de M. Méline représentait une politique qui, énergiquement et fidèlement soutenue, aurait pu préparer ce que le président du Conseil appelait une ère d'apaisement et de tolérance. Même après les élections, nous répéterons que c'était bien là le programme que réclamait le pays; il eût plus clairement manifesté son sentiment dans les derniers scrutins, s'il n'avait trouvé dans les contradictions du pouvoir et dans les divergences de ses fonctionnaires des énigmes qui déroutaient son esprit et des obstacles qui entravaient sa marche.

Tout ce qui s'est fait depuis vingt ans était, il faut le dire, en opposition avec le but que se proposait ou qu'annonçait le gouvernement. Voulant une politique nouvelle, les ministres, et avec eux les républicains modérés, ont eu le tort de croire qu'ils pourraient l'appliquer avec des lois qui l'excluaient et des agents qui lui étaient hostiles.

Les lois, on les connaît. Ce sont, avant tout, les lois scolaires, lois inventées par l'esprit de secte et qui, de l'aveu des juges les moins suspects, nous préparent une génération de socialistes. Au moment où l'on faisait appel à la pacification, on déclarait intangibles ces lois de guerre civile, et des associations, formées pour

Digitized by Google

soutenir le ministère, placardaient sur les murs des affiches, disant qu'elles répudieraient tout candidat qui ne jurerait pas de les maintenir. A quoi cela leur a-t-il servi? Tandis que de malheureux ralliés, qui avaient cru assurer leur élection en affirmant les lois scolaires, n'en étaient pas moins battus, M. Lerolle et M. Prache, qui s'étaient refusés à donner de pareils gages, triomphaient glorieusement en plein Paris, et, dans les Deux-Sèvres, à Parthenay, le ministre des colonies, M. André Lebon, qui se croyait, lui aussi, invulnérable sous le bouclier des lois intangibles, était mis en déroute par le marquis de Maussabrée, comme un autre sectaire, M. Boissy d'Anglas, l'était, dans la Drôme, par le comte d'Aulan et, dans le Gers, le radical Bascou par M. de Cassagnac.

Ce n'est pas tout. Sous l'influence des mêmes comités qui ont dicté aux Chambres précédentes les dispositions prises contre la religion, les postes secondaires ont été peuplés de fonctionnaires qu'animait le radicalisme anticlérical, précurseur du socialisme. Autant d'ennemis que le ministère actuel a trouvés contre lui, et qu'il a laissés dans les emplois où ils pouvaient le mieux combattre son action. Que dirait-on d'une armée dans laquelle les sous-officiers mettraient tous leurs soins à apprendre aux soldats des exercices contraires à ceux qu'auraient prescrits les chefs supérieurs? Ce phénomène s'est rencontré dans l'ordre administratif : instituteurs, cantonniers, percepteurs, employés de préfecture, vivant au milieu de populations qu'une longue pratique avait habituées à les suivre, se sont rués contre les candidats qui invoquaient le programme ministériel et ont fait campagne avec leurs adversaires.

Assurément, les électeurs ne sont pas des soldats, et la liberté du vote s'accommoderait mal de la discipline du régiment. Il n'en est pas moins vrai que, sous tous les régimes, le gouvernement a eu et aura une influence morale sur les élections. Mais cette influence sera d'autant plus grande qu'on verra plus d'unité dans ses actes et plus d'accord chez ceux qui le représentent. La première condition pour qu'il fasse prévaloir son programme, c'est qu'il en ait un ; la seconde, intimement liée à la première, c'est que ses agents le respectent et s'y conforment.

Il est trop évident que, dans bon nombre de circonscriptions, ni l'une ni l'autre de ces conditions n'a été remplie.

Sur plusieurs points, nous le reconnaissons, le préfet, aidé quelquefois par ses sous-préfets, favorisait la politique d'apaisement et les candidats qui la soutenaient; mais il trouvait ses premiers opposants dans ses subordonnés et jusque dans ses propres

Digitized by Google

bureaux. Les radicaux, qui font mine de s'indigner, avec M. Bourgeois, contre la pression électorale, s'entendent, au contraire, mieux que personne à l'exercer, et quand les préfets et les ministres s'en abstenaient, les agents placés sous leurs ordres par les cabinets antérieurs, ne se faisaient pas faute d'en user au profit de ces mêmes radicaux dont ils espéraient, ayant été nommés par eux, le prochain retour au pouvoir. Cela s'est vu un peu partout, et, pour ne citer qu'un département, cela s'est vu dans le Cher, où, sous le ministère précédent, M. Viger, alors ministre de l'agriculture, écrivait à M. Maret des lettres qui faisaient de lui le véritable candidat du gouvernement. Le préfet a changé dans ce département; mais les agents secondaires sont restés, avec leur mot d'ordre originel, avec leur organisation, leurs affiliations aux comités ou aux Loges, et les populations, embrigadées de longue date à leur suite, ont encore obéi à leur impulsion. On les avait poussées naguère contre le marquis de Vogüé, sous prétexte qu'il était royaliste. Contre M. Picot, républicain, on les a poussées de même, sous prétexte qu'il n'était pas un vrai républicain, et là, comme en bien d'autres circonscriptions, ce sont encore les anciens électeurs des royalistes, ce sont les conservateurs qui ont formé l'armée du candidat ministériel et du gouvernement. Là, comme ailleurs, les républicains modérés, — ils devraient s'en souvenir, — n'ont eu, à quelques exceptions près, pour les soutenir, que ces hommes des vieux partis dont ils affectent trop souvent, dans leurs journaux comme à la Chambre, de répudier le concours.

Ainsi, d'une part, on a dressé les électeurs à combattre, sous le nom de réactionnaires et de monarchistes, les modérés, même républicains. D'autre part, on interdit le catéchisme dans les écoles; on instruit les enfants à se passer de l'idée de Dieu, et l'on fait d'eux des recrues pour le socialisme qu'on prétend repousser.

« C'est vous, disait récemmnt aux libéraux de Belgique une feuille socialiste, c'est vous qui nous avez appris à maudire l'Eglise et à détester le passé. C'est vous qui nous avez inculqué les principes dont nous déduisons les conséquences. Continuez votre œuvre; fondez des écoles neutres; vous multipliez en réalité des pépinières de socialistes. »

La même réflexion peut s'adresser aux républicains de France. Ils ont commencé par miner le sol sur lequel ils veulent vivre.

On aurait pu croire que la leçon, qui était sortie des élections du 8 mai, profiterait aux scrutins du 22. Vaine espérance. « Nous ne sommes pas de ceux qui dissimulent les forces de l'ennemi, disait après le 8 mai la *République française*, organe de M. Méline, et nous constatons que, par la faute même des radicaux, les socia-

Digitized by Google

listes sont en passe, si l'on n'y prend garde, de faire au second tour un progrès sérieux. »

Ce progrès, les socialistes l'ont obtenu; cette faute, les radicaux l'ont commise. Mais ils n'ont pas été les seuls coupables. Ce qu'ils avaient fait pour les socialistes, les modérés l'ont fait pour les radicaux. Le *Journal des Débats* a pu exercer son ironie aux dépens des radicaux; il a pu dire d'eux : « Partout ou presque partout où un radical se trouve devancé par un républicain et par un socialiste, ses préférences n'hésitent pas; il se retire et conseille à ses électeurs de reporter leurs voix sur le socialiste. » Mais dans combien de départements les modérés n'ont-ils pas tenu la même conduite, n'hésitant pas, eux non plus, dans leurs préférences, et conseillant à leurs électeurs, placés entre un radical et un conservateur, de voter pour le radical!

De cette politique qui consiste pour les radicaux à céder la place aux socialistes et pour les modérés à se retirer devant les radicaux, il ne peut sortir qu'une chose, la concentration. C'est elle qu'invoquait M. Brisson dans la dernière séance où il présida la Chambre, et qu'il vient de réclamer de nouveau dans son remerciement à ses électeurs. Dirigée contre ceux qu'il appelle « les perfides », c'est-à-dire contre le cabinet Méline et ses partisans, elle ne prévaudra qu'avec l'appui des socialistes. Un ministère Bourgeois ou un ministère Brisson ne peut vivre que par eux.

Les républicains de gouvernement, les modérés, les libéraux qui ont tant de fois maudit cette concentration, veulent-ils la recommencer? Même s'ils y entrent, elle se fera contre leurs idées et contre leurs personnes, ils n'en sauraient douter; pour en avoir été les complices, ils n'en seront pas moins les victimes. Ce n'est pas nous, c'est encore le journal de M. Méline, la *République française*, qui disait avant les ballottages : « Le pays ne peut plus en douter; il n'y a jamais eu de péril clérical et, au contraire, le péril socialiste, que nous avons toujours dénoncé, crève de plus en plus tous les yeux. » M. Méline lui-même, en adressant à ses électeurs des Vosges l'expression de sa gratitude, leur disait son espoir de voir à la Chambre « une majorité de députés résolus à combattre, sans faiblesse et sans compromission, le parti de la révolution sociale, et à n'accepter aucune alliance avec lui ».

Mais alors, à la concentration qu'on repousse, il faut en opposer une autre. Dans l'état de division que nous ont créé les révolutions, il n'y a point de parti qui puisse se suffire à lui-même. Les radicaux, comme les socialistes, s'en rendent compte, puisqu'ils s'allient entre eux. La même loi s'impose à leurs adversaires; il leur faut, d'où qu'ils viennent, s'allier les uns avec les autres, et mani-

Digitized by Google

fester cette entente dès le premier scrutin. La concentration radico-socialiste portera au fauteuil de la présidence M. Brisson; la concentration des modérés de toute nuance devra lui chercher et faire triompher contre lui un compétiteur.

Quelle que soit l'issue de cette première lutte, ce sera au président du Conseil de bien envisager d'avance les forces dont il dispose et de mettre en avant un programme qui les rallie. L'échec de M. Lebon, ministre des colonies, et celui de M. Delpeuch, sous-secrétaire d'État des postes, quoiqu'il puisse les déplorer, ne sont pas pour l'inquiéter, le pays ne voyant dans le cabinet tout entier qu'un homme, M. Méline. La fermeté que son gouvernement montrera dès le début peut imprimer la direction aux esprits encore incertains, et décider de l'avenir de cette législature.

Que s'il ne se trouvait pas une majorité pour donner raison à une politique nettement antirévolutionnaire, ce serait à l'ancien chef du cabinet, à M. Méline, qu'elle aurait ainsi désavoué, à s'en faire dans l'opposition le porte-drapeau. Les déchirements que les rivalités personnelles, les impatiences des uns, les résistances des autres, les incompatibilités des caractères et des opinions, amèneraient inévitablement dans la coalition qui l'aurait renversé, les inquiétudes que cette coalition ferait naître, les impossibilités auxquelles se heurteraient ses prétentions, pourraient opérer bien des changements dans cette majorité, et préparer en tous cas contre elle un mouvement dans l'opinion publique.

Mais la politique antirévolutionnaire, « sans compromission et sans faiblesse », telle que la définissait M. Méline, n'aura chance de triompher que si l'on est décidé à l'admettre avec ses conséquences et ses appuis nécessaires. Il faut faire bon marché des accusations de réaction ou de cléricalisme, indistinctement lancées contre quiconque s'écarte, fût-ce sur un seul point, du programme démagogique; il faut adresser un large et franc appel à tous ceux qui se déclarent contre la révolution sociale.

Nous aurions eu plus de succès à constater si cette union s'était partout produite avec la sincérité et l'ardeur que comportaient les circonstances; elle ne nous en a pas moins valu, là où l'on a eu la sagesse de la faire, des avantages qui témoignent de son efficacité. C'est à elle qu'on doit l'échec de M. Jaurès, de M. Guesde, de M. Goblet, et, à Bourges, le succès du prince d'Arenberg. C'est elle qui, répondant à l'audacieuse provocation du syndicat Dreyfus, a battu, dans les Basses-Alpes, M. Joseph Reinach. La même protestation contre les agents de trahison, associée aux souvenirs du Panama et au mouvement de réaction contre l'invasion juive, a fait triompher M. Déroulède dans la Charente et M. Drumont

Digitized by Google

à Alger. L'écrasement des fauteurs de la campagne de M. Zola est, notons-le en passant, un des traits caractéristiques de ces élections. Nous ne comptons pas beaucoup sur M. Drumont et sur M. Deroulède pour réaliser, au Palais-Bourbon, l'accord dont nous parlons. Ce sont deux isolés qui tiennent à demeurer tels, mais des isolés que parfois entendent les foules. On ne saurait oublier la part que M. Déroulède a eue dans la chute de M. Clémenceau et des tenants de Cornelius Herz, et si l'on parvient à obtenir le retrait ou l'atténuation des mesures, criminellement prises, pendant la guerre de 1870, par M. Crémieux en faveur des israélites d'Alger, c'est sans doute à M. Drumont qu'on en sera redevable.

M. Clémenceau, qui ne dédaignait pas les majorités quand elles marchaient sous son fouet, les juge moins favorablement, depuis qu'il ne peut plus rien sur elles. Il s'adresse maintenant à la minorité; c'est en elle qu'il met son espoir. « Ce n'est pas une majorité qui nous manque, écrit-il, c'est une minorité... Ce sont les minorités qui de tout temps ont déterminé le mouvement de la masse plus ou moins consciente. »

Il y a beaucoup de vrai dans cette remarque; nous la signalons aux conservateurs des deux Assemblées pour qu'ils en fassent leur profit. Sans remonter jusqu'à la première Révolution, c'est une minorité qui a préparé les événements de 1830. C'est une minorité qui, sous la monarchie de Juillet, a propagé la cause de la liberté d'enseignement et rendu possible, sous le régime suivant, son triomphe; ce sont les Cinq qui, sous le second Empire, ont développé le mouvement d'où est sortie l'interpellation des Cent-seize; ce sont deux députés, M. Berryer et M. Thiers, qui, en 1867, ont dicté les déclarations du gouvernement dans les affaires de Rome; c'est une minorité qui, en 1870, a provoqué ces réformes dans lesquelles le second Empire eût trouvé sa force, s'il n'avait demandé à la guerre une diversion aux embarras créés par ses fautes.

Mais une minorité n'acquiert cet ascendant qu'à force d'activité, de suite, de vigilance, d'attention à épier les occasions et d'habileté à les saisir. On discute dans les cercles militaires si c'est le nombre qui doit assurer la victoire, et beaucoup de bons esprits pensent que rien ne vaut, pour la conquérir, des soldats bien exercés et bien encadrés. Dans l'ordre politique, ce n'est point le nombre, l'expérience l'a prouvé, qui assure l'influence des minorités, c'est le caractère et le talent de ceux qui les composent. On a vu, depuis vingt ans, des minorités nombreuses désespérer par leur effacement ceux qui avaient le plus compté sur elles. On en a vu d'autres, sous les régimes antérieurs, qui, réduites à un chiffre minime, arrivaient à jouer un grand rôle.

Digitized by Google

Ce n'est pas que nous ne sentions très vivement les pertes que la droite a faites dans le dernier scrutin. Nous ne saurions assez dire combien nous regrettons, pour n'en pas citer d'autres, des hommes tels que M. de Lanjuinais, digne héritier d'un nom qui signifie droiture et courage; M. de Tréveneuc, dont le talent s'était révélé, avec tant d'éclat et de patriotisme, dans les débats militaires, et ce loyal duc de Doudeauville, qui ne pouvait guère s'attendre à voir se lever contre lui le fils d'un de ses anciens compagnons de luttes, d'un ancien ministre du maréchal de Mac-Mahon.

Si éprouvée qu'elle ait pu être, la droite, qui, d'autre part, a fait des acquisitions précieuses, n'en a pas moins une mission à remplir et une influence à prendre. Les modérés ne peuvent pas se passer d'elle; sous peine d'être écrasés par les socialistes, ils ont le devoir de se rapprocher franchement des conservateurs. A combien plus forte raison ceux-ci ont-ils le devoir de s'unir entre eux! Il est temps de laisser là toutes les démarcations qu'entretient l'esprit de parti, toutes ces appellations de réfractaires ou de ralliés dont vivent les artisans de discorde; il n'y a qu'un intérêt en vue, la défense sociale, et tous doivent s'entendre pour le soutenir.

M. Piou, dont le succès est un des meilleurs gains de ce scrutin, écrivait à ses électeurs de la Haute-Garonne : « L'union de tous les hommes d'ordre a décidé la victoire; elle ne s'est pas faite sans mutuelles concessions. Ces concessions, l'intérêt public les impose; en les rendant nécessaires, il les rend honorables. »

La même union se fera parmi les conservateurs de la Chambre, s'ils savent en comprendre de même les conditions nécessaires; c'est aux hommes, que leurs services passés désignent pour être leurs chefs, à faciliter cet accord, en commençant par en donner l'exemple. Les nuances, qui peuvent les séparer ou plutôt les diversifier, ne sont pas plus grandes assurément que celles qui séparaient, sous le second Empire, M. Thiers, M. Berryer et les ralliés de ce gouvernement. Ils doivent, comme ces illustres devanciers, s'entendre pour parler au nom des conservateurs, pour les diriger et les représenter dans la campagne engagée contre la démagogie.

Il ne s'agit pas seulement pour eux de prononcer de temps en temps des discours, qui feront honneur à leur talent et que nous serons d'ailleurs heureux d'applaudir. M. Guizot écrivait autrefois à M. de Serre, en stimulant son zèle, que pour faire de la bonne politique, il fallait avoir « le diable au corps ». L'expression est singulière, puisque le devoir de nos députés est précisément de faire la chasse au diable, c'est-à-dire à la révolution; elle est parfaitement juste, en ce sens qu'elle traduit l'obligation

Digitized by Google

pour les guides reconnus du parti conservateur de donner tous leurs efforts à leur œuvre, de s'y consacrer avec passion, avec habileté, avec persévérance, non seulement à la tribune, mais dans les commissions, dans les négociations, dans les entretiens, non seulement dans les débats d'ordre spécialement religieux ou social, mais dans toutes les discussions qui touchent à l'immense variété des intérêts publics, afin que leurs noms s'identifient avec ces intérêts, et que les populations, voulant assurer la protection de ceux-ci, ne les séparent point de ceux-là. Si leur voix n'est pas écoutée à la Chambre, le pays l'entendra, et l'autorité dont il les armera, s'imposant à la Chambre elle-même, finira par la rendre plus attentive à leurs revendications. N'en doutons pas : une minorité, qui saurait marcher unie sous la conduite de vaillants chefs, ferait faire un grand pas aux idées qu'elle représenterait.

Les socialistes, on peut en être sûr, ne manqueront point, pour leur part, à cette tactique. Dans un de ses discours aux électeurs de Remiremont, M. Méline disait qu'il avait suffi de quarante socialistes dans la dernière Chambre pour troubler les séances et empêcher les discussions d'aboutir. Ils n'étaient qu'une minorité, et ils ont réussi plus d'une fois à conduire les débats; ils ont dominé dans la commission du Panama et en sont venus à ce point de faire voter par la majorité l'affichage du discours d'un de leurs orateurs. Et n'avait-on pas vu, dans la précédente législature, M. Clémenceau, à la tête d'une minorité, faire parler et se taire, à son gré, les ministres? Pourquoi, en usant de moyens plus légitimes et pour des causes plus nobles, les conservateurs, à la condition de déployer une activité égale, n'arriveraient-ils pas à faire prévaloir leur influence!

Dans les luttes qui se préparent, leur concours est indispensable. On ne peut rien sans eux, ni à la Chambre, ni dans le pays, contre le socialisme. Ce n'est pas une raison pour qu'ils abusent de cette situation en rendant, comme ont fait les démagogues, toute discussion impossible; mais c'en est une pour qu'ils se fassent dans les délibérations de l'Assemblée et dans l'attention du pays la place qui leur est due.

Républicains modérés et conservateurs, dites-vous bien qu'il n'y a plus une faute à commettre; si vous vous diviser, vous êtes perdus.

La crise ministérielle, annoncée depuis quelques jours, s'est dénouée en Espagne. M. Sagasta reste chef du cabinet; mais la démission de quelques-uns de ses collègues lui a permis de faire place à de nouveaux membres, M. Gamazo, M. Romero Giron, M. Aunon, dont le concours était important. Nous souhaitons,

Digitized by Google

pour le succès et la dignité de ce généreux pays, que ce changement soit définitif et que l'opposition comprenne la nécessité de seconder le pouvoir, tant que durera la guerre avec les Etats-Unis.

Cette guerre sera longue, si les puissances n'arrivent pas à faire écouter leurs conseils pacifiques. Les choses ne marchent pas pour l'Amérique aussi promptement qu'elle l'avait imaginé; la victoire de l'amiral Dewey dans les eaux de Manille ne l'a pas encore mis, comme on s'en flattait à New-York, en possession des Philippines, et les rebelles eux-mêmes paraissent disposés à se rapprocher de l'Espagne plutôt que d'accueillir les « libérateurs » américains.

A Cuba, les tentatives de débarquement, renouvelées à plusieurs reprises par les Yankees, ont été repoussées. La flotte espagnole, que les vigies américaines signalaient partout où elle n'était pas, est venue mouiller à Santiago, sous la conduite de l'amiral Cervera, sans que l'amiral Sampson, chargé de lui barrer la route, ait soupçonné son approche.

Les Etats-Unis ne peuvent rien entreprendre contre les colonies espagnoles, avant d'avoir organisé une armée nombreuse. Toutes les informations s'accordent pour reconnaître que cette armée n'existe pas. Il y a des masses rassemblées; mais ces masses n'ont ni artillerie, ni fusils, ni chevaux, et ce qui leur manque tout d'abord, c'est la discipline. L'Amérique s'est jetée dans cette guerre, sans être prête. On n'eût pas attendu ce coup de tête d'un peuple si pratique. La sagesse, autant que l'intérêt, devrait l'engager à ne pas aller plus loin. « Malheur au monde à cause de ses scandales, écrivait, lors de la guerre de Sécession, l'honnête et religieux Lincoln! S'il faut que le scandale arrive, malheur à l'homme par lequel le scandale arrive », et si le châtiment vient à frapper cet homme ou ce peuple, continuait-il, « qui oserait murmurer contre la justice de Dieu? » Le scandale est arrivé, les Etats-Unis ne peuvent pas se le dissimuler, par leur injustifiable agression contre l'Espagne. S'ils se souvenaient des paroles du président Lincoln, ils auraient à cœur d'y mettre fin.

Nous ne pouvons que mentionner ici la mort de M. Gladstone, en laissant à une plume très compétente le soin de rendre hommage, au nom du *Correspondant*, à cette glorieuse mémoire. La perte du « grand vieillard » est un deuil pour toute l'Angleterre. La douleur commune a fait trêve aux luttes des partis.

Elles reprendront après les vacances de la Pentecôte. Le cabinet aura à s'expliquer devant le Parlement sur l'étonnant discours que le ministre des colonies, M. Chamberlain, vient de prononcer à Birmingham. Lord Salisbury a bien répondu à une question de lord Kimberley qu'il n'avait pas encore eu le temps de lire ce discours;

Digitized by Google

mais cette excuse ne pourra être alléguée dans quinze jours, et l'interpellation annoncée de sir William Harcourt à la Chambre des communes ne permettra pas au gouvernement de s'enfermer dans le silence.

Ce qu'on a vu d'abord dans le langage tenu par M. Chamberlain, c'est une accusation déguisée contre son chef, lord Salisbury; car, s'il a commencé par combler d'éloges le *Premier*, il a porté sur l'insignifiance des concessions obtenues par l'Angleterre en Chine un jugement qui était le plus sévère des réquisitoires contre le ministre qui avait dirigé les négociations.

Mais ce qui a beaucoup plus ému l'opinion publique — jusqu'à produire une baisse dans toutes les Bourses européennes — ce sont les paroles de M. Chamberlain contre la Russie. Depuis le jour où lord Salisbury avait dénoncé le sultan au monde civilisé, un ministre ne s'était jamais exprimé en termes pareils sur une puissance avec laquelle son gouvernement était en paix.

« Sur la façon dont la Russie s'assura l'occupation de Port-Arthur et de Talien-Wan, sur les représentations qui lui furent faites et qu'elle repoussa, sur les promesses faites et violées quelques jours après, a déclaré M. Chamberlain, je n'ai rien à dire, si ce n'est à citer le proverbe : Celui qui soupe avec le diable doit avoir une longue cuiller. »

Il semble qu'au bout de ces paroles il ne reste que la guerre, et en effet, M. Chamberlain a fait entendre qu'il ne la redouterait pas, si l'Angleterre ne se trouvait depuis trop d'années dans un isolement qu'il importe de faire cesser. C'est alors qu'il s'est retourné vers ses « frères de l'autre côté de l'Atlantique », en disant bien haut qu'il fallait maintenir avec eux « des liens d'amitié permanents », et qu'une guerre ne serait pas achetée à un prix trop élevé si elle se terminait par une alliance anglo-saxonne.

Nous ne savons jusqu'à quel point les Etats-Unis seront touchés de l'ouverture. Ils n'ont pu manquer de la bien accueillir, dans un moment où ils sont aux prises avec les difficultés de la guerre qu'ils ont témérairement soulevée. Mais, pas plus que John Bull, frère Jonathan ne se laisse mener par le sentiment; il ne consulte, comme lui, que ses intérêts, et rien ne prouve que dans les conflits qui surgiront dans l'Extrême-Orient, son intérêt soit de se mettre du côté de l'Angleterre, plutôt que de celui de la Russie. S'il estime qu'il ait plus de bénéfice à s'entendre avec le Tsar, les considérations de cousinage lui seront de peu de valeur, et les avances de M. Chamberlain auront été en pure perte.

D'autre part, on nous dit, dans des correspondances dignes d'attention, que derrière la Russie, M. Chamberlain a visé la

Digitized by Google

France. Il songerait à engager avec nous une guerre dont les contestations relatives au Niger lui fourniraient le prétexte, et son rêve, encouragé par les procédés de l'Amérique contre l'Espagne, serait d'envoyer une partie de la flotte anglaise à l'attaque de nos colonies, pendant que l'autre partie bloquerait nos vaisseaux dans nos ports. Ayant ainsi privé la Russie de notre concours, l'Angleterre aurait ensuite beau jeu contre elle.

A supposer ce complot réel, la Russie serait bien naïve ou bien aveugle si elle le laissait s'exécuter. L'intérêt qu'elle aurait à nous venir en aide pour se protéger elle-même serait tellement évident qu'on ne voit pas comment elle hésiterait à prendre notre parti. Il est vrai que, sans avoir osé le dire, M. Chamberlain compterait sur l'Allemagne. La pensée de l'empereur Guillaume est obscure; s'il a félicité les Anglais de leurs succès en Egypte, il leur a fait dire clairement par M. de Bulow, parlant au Reichstag, qu'ils n'avaient rien à espérer de lui en Chine, surtout contre la Russie, et le prix qu'il paraît attacher à l'amitié de cette puissance ne permet guère de supposer que, pour avoir la mobile faveur de la Grande-Bretagne, il entre en guerre avec le Tsar.

Qui peut dire les surprises que l'avenir nous réserve? On a vu, il y a trois ans, l'Allemagne, la France et la Russie unir leur action pour défendre la Chine contre les exigences du Japon. Si étrange que soit ce groupement des trois Etats, il n'est pas impossible que des événements nouveaux nous en donnent encore le spectacle.

La France n'en a pas moins à réfléchir sur les perspectives qu'ouvre devant elle le discours de M. Chamberlain. Elle doit se hâter de perfectionner ses flottes, de mettre ses colonies en état de défense, et, avant tout, de faire l'union parmi ses enfants, pour ne pas mériter qu'on cherche une allusion contre elle dans cette observation du ministre anglais :

« Le moment peut être proche où le gouvernement, quel qu'il soit, aura à en appeler au patriotisme de la nation tout entière. Si ce moment arrive, j'espère qu'il ne nous trouvera pas, comme il a trouvé d'autres nations, dans des circonstances moins heureuses que celles où nous sommes, *divisés et perdant en récriminations de parti une énergie que nous devrions employer à la défense de nos intérêts nationaux.* »

L'Italie vient de passer par la guerre civile, et, quoi qu'en disent les dépêches officielles, elle n'en est pas remise. Des scènes affreuses, rappelant les horreurs de la première Révolution, ont eu lieu dans les campagnes; des barricades se sont formées dans plusieurs villes, jusque dans l'élégante et paisible Florence. A Milan, la lutte

Digitized by Google

a été meurtrière; on a compté les morts et les blessés par centaines, disent certains journaux; par milliers, disent d'autres. Le gouvernement intercepte les lettres, supprime les télégrammes privés, met en arrestation les citoyens, sur de simples soupçons; les députés sont emprisonnés, sans souci de l'inviolabilité parlementaire; il n'y a guère que Turin et Rome où l'état de siège ne soit pas encore établi. « La parole est à la force pour compter la violence, dit une feuille officieuse, *l'Italie;* il n'y a pas autre chose à faire. »

C'est ainsi que parlent ceux qui, jadis, pour des répressions beaucoup moindres, pour des luttes qu'eux-mêmes ou leurs amis avaient provoquées, dénonçaient le roi Bomba, les massacres de Pérouse, et les crimes de ces oppresseurs qu'on appelait le Pape, le grand-duc de Toscane et la duchesse de Parme. La misère, dit-on, est le principe de ces troubles. Mais cette misère n'accuse-t-elle pas le gouvernement sous lequel elle est née? On ne la connut jamais à ce degré sous les princes italiens, et dans la Lombardie elle-même, où dominait l'Autriche, la prospérité d'autrefois fait honte à la détresse de l'heure présente. L'Italie a voulu faire grand; elle a rêvé les grandes conquêtes et les grandes alliances; elle a tout sacrifié à cette ambition. Elle n'a fait grand qu'en matière d'impôts; elle plie sous les charges publiques, et les foules, privées de pain, déshéritées de cette foi religieuse dont leurs chefs, en lutte avec l'Eglise, leur ont enseigné l'oubli ou le mépris, cherchent dans la révolte, dont les fondateurs de l'unité leur ont donné l'exemple, la fin de leurs souffrances et le remède à leurs maux. Tandis que le roi d'Italie célèbre à Turin le cinquantenaire du Statut, des voix s'élèvent dans la bourgeoisie épouvantée pour demander qu'on en suspende les dispositions trop libérales, et le fils de Garibaldi, le général Ricciotti, déclare la crise si grave qu'à ses yeux il n'y a plus que deux moyens d'en sortir : un coup d'Etat fait par le souverain ou une révolution faite par le peuple!

Louis Joubert.

---

Digitized by Google

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**L'Allemagne religieuse. — Le Protestantisme**, par Georges Goyau. 1 vol. in-12. Perrin.

Cette étude à la fois de très haute allure et de précision minutieuse est une de celles qui nous font le plus d'honneur dans la production contemporaine. Il était particulièrement difficile d'étudier avec impartialité et compétence l'existence et les luttes intestines du protestantisme allemand. Il fallait d'abord comprendre ce qui, même pour beaucoup d'Allemands, demeure obscur, et l'exposer ensuite sans faire œuvre de parti.

L'auteur a victorieusement prouvé une fois de plus qu'on peut être catholique de foi et d'action et posséder, à un degré rare, les meilleures qualités de l'érudit et de l'historien. L'Académie française vient de couronner son ouvrage, et de prouver ainsi au grand public qu'il ne suffit plus désormais qu'un catholique s'occupe des protestants pour que son œuvre soit réputée *a priori* une œuvre de polémique et de parti-pris. Il faut remercier M. Goyau d'avoir, par sa conscience et son talent, fait consacrer cette constatation.

---

**Elisa Bonaparte**, par Paul Marmottan. 1 vol. in-8°. (Champion.)

Parmi les personnes de l'entourage de Napoléon, il y en a peu d'aussi intéressantes que la princesse Elisa Bonaparte. Elle a su, plus que les autres membres de sa famille, garder son individualité et conserver dans l'histoire une physionomie distincte. Esprit distingué, aimant les arts et les lettres; en même temps femme de tête et de caractère, elle montra de véritables qualités de souveraine lorsque son extraordinaire destinée lui donna des principautés à gouverner. De tous les Bonaparte, c'est en elle qu'on retrouvait le plus quelque chose de Napoléon. Mais tout cela, quoique senti, n'était que vaguement connu. Aussi faut-il féliciter M. Paul Marmottan de continuer ses études sur l'histoire napoléonienne, où il a déjà conquis une place importante, par un livre spécial sur Elisa Bonaparte. Il faut l'en féliciter, d'autant plus que ce volume semble bien n'être que le premier d'un grand ouvrage, car il ne conduit son héroïne que jusqu'à la proclamation de l'Empire. D'ailleurs, l'avertissement nous fait déjà espérer que la princesse de Lucques, que la « demi-souveraine » de la Toscane ne sera pas oubliée. M. Marmottan a apporté à son nouveau travail sa précision habituelle. Il a recueilli dans les publications antérieures ce qui pouvait se rapporter à son sujet et a trouvé, dans cette première moisson, bien des choses à peu près inconnues ou particulièrement curieuses, telles qu'une lettre écrite de Saint-Cyr par Marianne Bonaparte (elle ne porta que plus tard le nom d'Elisa) à l'âge de dix ans et adressée à sa mère. Mais on pense bien qu'il ne s'en est pas tenu là. Non seulement les archives publiques françaises ont été explorées, mais les dépôts de documents de l'étranger ont été également fouillés; il a pu aussi s'appuyer sur bon nombre de pièces d'un caractère privé. Il a poursuivi, au besoin, ses recherches jusque dans les villages, et l'on peut lire (p. 309) un texte copié par lui à la cure de Bovisio, près de Milan. Mais cet appareil d'érudition ne fait pas obstruction, et l'on suit avec un intérêt croissant la petite Elisa Bonaparte en Corse, puis à Saint-Cyr; on la voit bientôt jeune femme jouer un rôle à Paris, se mêlant à la société littéraire du temps, en relation avec Fontanes, Chateaubriand, Arnault, Mme Récamier. Le volume s'arrête à la fête du 15 juillet 1804, donnée pour la prestation solennelle du serment de la Légion d'honneur. Elisa est déjà Altesse Impériale. Nous regrettons que ce volume si plein de faits ne soit pas accompagné au moins d'une table des noms cités. Elle serait fort utile, ferait facilement comprendre toute la variété de renseignements qu'il contient.

R. Peyre.

Digitized by Google

**La Marquise de Crenay**, par H. Thirria. Paris, Plange, 1898, vii-230 pages. In-12, avec portrait.

Le consciencieux auteur de *Napoléon III avant l'Empire* publie ici une suite de lettres inédites de la reine Hortense, du prince Louis-Napoléon (le futur Napoléon III) et de la duchesse de Berry. Aucun de ces documents n'apporte de révélation bien importante, mais les lettres du prisonnier de Ham présentent un véritable intérêt.

---

**Journal d'un Bourgeois de Paris pendant la Terreur**, par Edmond Biré. V, *La Chute de Robespierre* (10 avril-28 juillet 1794), 1898, 460 pages. (Perrin.)

Ce dernier volume est d'un intérêt dramatique et angoissant; jamais, peut-être, la Terreur parisienne, dans sa période la plus sombre, n'avait été peinte en traits si justes et si précis.

---

**La Révolution française vue de l'étranger (1789-1799) Mallet du Pan, à Berne et à Londres**, par François Descostes, ix-562 p., gr. in-8°. (Tours, Mame.)

Le fond de ce volume est emprunté à une correspondance inédite du célèbre publiciste. On y retrouve, avec ses partis-pris habituels, la sagesse de ses jugements sur la coalition, et l'étonnante clairvoyance de certaines de ses vues d'avenir. Sur les débuts de la carrière de Mallet, M. Descostes a groupé de curieux renseignements.

---

**L'argent, voilà l'ennemi!** par Victorin Vidal. In-12. (Lahure.)

« C'est un admirable résumé, une peinture en raccourci de la société présente. Il est difficile de dire plus de choses en si peu de pages. »

Ainsi s'exprime M. Drumont dans la lettre-préface qui ouvre le volume.

Ajoutons que le style est plein de fougue et qu'on sent palpiter, à travers le volume entier, l'enthousiasme de la jeunesse.

---

**Napoléon à Sainte-Hélène** : *Souvenirs de Betzy Balcombe.* (Plon, 1898, xliv-271 pages in-18.)

Ce sont ici les récits personnels de cette petite Anglaise, dont le babil a souvent diverti Napoléon à Sainte-Hélène : à côté de certaines puérilités, on y trouvera d'attachants détails sur le régime et la vie de l'empereur prisonnier.

---

**Veneurs et braconniers** (Firmin Didot), par Camille de Riffaud.

L'éducation d'un enfant abandonné, entreprise par d'aimables châtelains, grands amateurs de vie en plein air, sous la direction de leur vieux piqueur, éducation impuissante à réformer l'atavisme d'une nature chez laquelle les instincts de braconnage et de criminalité finissent par faire explosion; tel est le principal élément d'action d'un récit aux péripéties imprévues et attachantes, se déroulant au milieu de larges paysages corréziens, entrecoupés de *brandes* et de futaies, et dans une atmosphère vibrante de sonneries de trompes et d'abois de meutes, auxquelles des affûts à la bécasse et des pêches à la truite font comme des intermèdes de silence.

Ce volume a l'intérêt d'un roman et la spécialité d'un livre technique. Il s'adresse aussi bien à l'homme de chasse qu'au lecteur qui demande simplement aux pages qu'il feuillette un intérêt dramatique uni à des peintures pleines de couleur et de vivante vérité locale.

L'auteur a, du reste, éveillé déjà la plus sympathique attention par deux œuvres appréciées : *Une vie de louve* (Plon), et *le Lièvre et le Renard aux chiens courants* (Firmin Didot).

*Le Directeur :* L. LAVEDAN.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES POSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

**Librairie Académique DIDIER — PERRIN et Cie, Éditeurs.**
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, PARIS

*VIENNENT DE PARAITRE*

**FERDINAND BRUNETIÈRE**
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

**APRÈS LE PROCÈS**
**Réponse à quelques « Intellectuels ».**
Brochure petit in-16 . . . . . 0 fr. 75

**COMTE LÉON TOLSTOI**

**QU'EST-CE QUE L'ART ?**
**Traduit du russe et précédé d'une Introduction par TEODOR DE WYZEWA**
Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

**GEORGES PELLISSIER**

**ÉTUDES DE LITTÉRATURE CONTEMPORAINE**
Un volume in 16. . . . . 3 fr. 50

**ÉDOUARD SCHURE**

**SANCTUAIRES D'ORIENT**
ÉGYPTE — GRÈCE — PALESTINE
Un volume in-8. Prix . . . . . 7 fr. 50

**CHARLES LOISEAU**

**LE BALKAN SLAVE ET LA CRISE AUTRICHIENNE**
Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

**AUGUSTE LAVEILLE**

**UN LAMENNAIS INCONNU**
Lettres inédites de Lamennais à Benoit d'Azy, publiées avec une introduction et des notes
Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

**LUCIEN DONEL**

**L'AUGURE**
ROMAN
Un volume in-16. . . . . 3 fr.50

**ANTOINE BAUMANN**

**LE TRIBUNAL DE VUILLERMOZ**
ROMAN DES MŒURS JUDICIAIRES
Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

**Baron J. ANGOT DES ROTOURS**

**AUBE DE SIÈCLE**
LE TROUBLE SOCIAL — LE TRAVAIL INTELLECTUEL — LE SENS DE LA FRATERNITÉ
LA VITALITÉ DU CHRISTIANISME
Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

**P.-M. LENERVIEN**

**LE CLÉRICALISME MAÇONNIQUE**
**Ouvrage de propagande anti-maçonnique.**
Une brochure in-16 de 190 pages. . . . . 1 fr.

**JOSEPH SERRE**

UN PENSEUR INCONNU
**NUMA BOUDET, SA VIE ET SES PENSÉES**
Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

**PAGES CHOISIES DE VICTOR COUSIN**
**Publiées avec une Notice sur Cousin, par TEODOR DE WYZEWA.**
Un volume in-16 . . . . . 3 fr. 50

**M. JACQUINET**

**DES PROBLÈMES DE LA VIE ET DE LA MORT**
ET DE QUELQUES QUESTIONS QUI S'Y RATTACHENT
Un volume in-12. . . . . 2 fr. 50

Digitized by Google

# GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES

*sont guéris par les*

# SELS GRANULÉS EFFERVESCENTS DE LITHINE de Ch. LE PERDRIEL

**LE PERDRIEL et Cie, Paris.**

# Glycérophosphates Effervescents

## LE PERDRIEL

### GLYCÉROPHOSPHATES
de CHAUX
**de Soude ou de Fer effervescents**

Régénérateurs et stimulants du système nerveux, dont ils constituent l'élément vital. — L'action bienfaisante de la chaux et du fer sur la substance osseuse et le sang complète la médication par les glycérophosphates.

### BIOSINE LE PERDRIEL
GLYCÉROPHOSPHATE DOUBLE
**de Chaux et de Fer effervescent**

La Biosine représente le plus complet des reconstituants et des toniques de l'organisme. Son action puissante s'opère à la fois sur les systèmes nerveux, osseux et sanguin, c'est-à-dire sur l'ensemble des éléments vitaux.

Le GLYCÉROPHOSPHATE de CHAUX LE PERDRIEL et la BIOSINE ont leur emploi tout spécialement indiqué chez la femme, dans la **grossesse**, les **suites de couches** et pendant l'**allaitement**, pour combattre les cas d'**anémie**, de **langueur**, d'**inappétence**, de **névroses**, présentés dans ces conditions particulières.

Absolument purs, d'une solubilité parfaite et immédiate, facilement et complètement assimilables, ces sels doivent à leur effervescence de conjurer, par l'action de l'acide carbonique, les **vomissements incoercibles** et à leur teneur en citro-tartrate de soude de ne pas provoquer la **constipation** et même de la combattre efficacement.

**Se recommandent par leur emploi et leur goût agréables. N'étant pas à base de sucre, ils conviennent à tous les tempéraments, n'amènent pas la constipation et peuvent être mis en usage par les diabétiques.**

*Pris aux repas, ils activent la digestion par l'acide carbonique qu'ils dégagent et qui facilite leur assimilation.*

**LE PERDRIEL et Cie, PARIS**

# ANTIPYRINE EFFERVESCENTE
## LE PERDRIEL
***contre Douleurs, Migraines, Mal de Mer, etc., etc.***

**L'Acide carbonique qui se dégage au moment de l'effervescence supprime d'une manière absolue les crampes et nausées produites par l'Antipyrine ordinaire.**

**LE PERDRIEL et Cie, Paris.**


Digitized by Google

LE

# CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER
UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

HARVARD COLLEGE LIBRARY
JUN 27 1898
CAMBRIDGE, MASS.

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

## 10 JUIN 1898

Pages.

813. — I. Mgr DARBOY. — *L'HOMME INTIME. — LETTRES INÉDITES.* — I.

838. — II. LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES..... Mlle DE NADAILLAC.

868. — III. LA QUESTION FÉMINISTE EN ITALIE..... D. MELEGARI.

882. — IV. L'ABBÉ DE SALAMON ET SA CORRESPONDANCE SECRÈTE (1791-1792)..... L. DE LANZAC DE LABORIE.

895. — V. LES JUSTES. — II..... CHAMPOL.

934. — VI. LES COOPÉRATIVES SOCIALISTES. — I..... HUBERT-VALLEROU.

951. — VII. LES STIGMATISÉS. — A PROPOS D'UN CAS RÉCENT.... Dr SURBLED.

968. — VIII. ÉTUDES LITTÉRAIRES. — *TROIS ÉDITIONS NOUVELLES DE PASCAL*..... G. D'HUGUES.

978. — IX. DÉFORMATIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE..... HENRI CHANTAVOIN.

984. — X. REVUE DES SCIENCES..... HENRI DE PARVILLE.

993. — XI. CHRONIQUE POLITIQUE..... LOUIS JOUBERT.

1002. — XII. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1898

*Reproduction et traduction interdites.* Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

PRÉPARATION HYGIÉNIQUE
CÉLÈBRE PAR SES QUALITÉS
Antiseptiques et Aromatiques
EN VENTE PARTOUT

**laxatif rafraîchissant**
contre
# CONSTIPATION
***Hémorrhoïdes, Bile, Embarras gastrique et intestinal, migraine en provenant***

# TAMAR INDIEN GRILLON

**Vente en Gros : 33, rue des Archives, Paris**
***Détail dans toutes les Pharmacies***

## A LA MAISON DE CONFIANCE

**Horlogerie A. BARTHET**, 1, 1 bis, 1 Besançon (Doubs)

**5f** Rtoir **métal** mise à l'heure mécanique pour Hommes seulement

**3f50** chaînes argent.

**3f95** Réveil 1 ressorts.

**PENDULES** en tous genres.

**25f** Rtoire **Or triple** INDÉRAPAGEABLE Hommes et Dames garantie,

**15f** Instanané, heure pendule GARANTIE

ORFÈVRERIE, BIJOUTERIE

Album illustré 500 gravures. — Envoi fco du Catalogue sur demande.

# VINS de BORDEAUX

CHATEAU SAVIGNAC
**Près LIBOURNE (Gironde)**
PROPRIÉTÉ
**du Comte de Castellane**

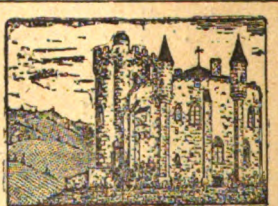

*S'adresser à*
LOUIS LAVEAU
**Maître de Chai**
AU CHATEAU SAVIGNAC
**Près LIBOURNE (Gironde)**

**VINS en BOUTEILLES**

| | | PRIX |
|---|---|---|
| ROUGES | Cachet vert, la boutlle... | 3 » |
| | Cachet rouge, — | 1 75 |
| BLANCS, du Libournais, la boutlle. | | 1 75 |

RECOMMANDÉ
**FRONSADAIS MOUSSEUX**

**Carte or du Château Savignac**
*aussi agréable que les meilleures marques de Champagne.*

Caisses de 6 bouteilles (colis postal), net. **20** »
Caisses de 12 bouteilles, net..... **38** »

Mise en bouteille au Château, avec tous cachets d'authenticité.
Expédition par caisses de 12, 25 et 50 bouteilles.

**VINS en BARRIQUES de 225 litres.**

| | | ANNÉES | PRIX |
|---|---|---|---|
| ROUGES | Vignes françaises 1res côtes. | 93 à 96.... | 350 |
| | | 97..... | 300 |
| | Vignes françaises gravier. | 93 à 96... | 160 |
| | Vignes greffées 1res côtes. | 96..... | 130 |
| | | 97..... | 125 |
| BLANCS | Vignes françaises côtes Savignac. | 97..... | 125 |
| | Du Libournais..... | 93 à 96... | 125 / 150 / 170 |
| | Vignes françaises gravier Chât. Savignac *Recommandé pour Vin de messe.* | 1896..... | 160 |

Par 1/2 barriques, en sus..... 6 fr.
Sous double fût, — ..... 6 fr.

AUTRES PRODUITS RECOMMANDÉS { **Huile d'olives pure**, récoltée au Château de Sillans (Var). le kilog. 2 »
**Eau-de-Vie de marc de raisins** du Château Savignac... le litre. 3 50

CES PRIX S'ENTENDENT : GARE DÉPART, QUITTES DES DROITS DE RÉGIE, FUTS ET EMBALLAGES PERDUS

*NOTA. — Les expéditions ont lieu deux fois par mois : le premier et le quinze. Tous les envois portent la bande* « **Ne pas livrer le Dimanche** ». *Les quittances sont présentées sans frais au domicile de l'acheteur 60 jours après la date des Expéditions.* Escompte de 10 0/0 maintenu pour les abonnés du *Correspondant*, qui joindront à leurs commandes la bande de cette revue.

Digitized by Google

# Mgr DARBOY

## L'HOMME INTIME

### LETTRES INÉDITES

C'est une singulière et tragique destinée que celle des archevêques de Paris en ce siècle! L'un voit son palais dévasté par l'émeute et n'échappe qu'avec peine à la mort; l'autre tombe, mortellement frappé par une balle, sur les barricades de 1848; un troisième est assassiné en pleine église par la main sacrilège d'un prêtre; un quatrième, arrêté par les scélérats de la Commune, est fusillé au mur des otages, — « massacré au nom de la foi », suivant le mot du cardinal qui a écrit sa vie. — Partout l'immolation et le sang, comme si ce grand siège de Paris, le plus haut et le plus beau de France, était mystérieusement voué au sacrifice et au martyre!

Il semble que Mgr Darboy, avant même de pouvoir pressentir qu'il y serait élevé un jour, ait eu l'intuition secrète de l'avenir qui l'attendait. Dès les premières années de son sacerdoce, la pensée du sacrifice de sa vie, l'aspiration de mourir pour sa foi, se révèlent dans ses lettres, dans ses entretiens, dans ses prédications, avec une telle suite et un tel accent qu'il est impossible de n'en être pas saisi au lendemain des événements.

A trois années de distance du sous-diaconat, son esprit en était déjà préoccupé, et on en trouve partout la trace dans sa correspondance. A dix-sept ans, il écrivait à un ami d'enfance : « J'ai sauvé ma foi des coups que lui portaient en moi les passions et l'incré-



Digitized by Google

dulité qui en naît; la grâce qui m'a donné ce triomphe ne permettra pas que, prêtre, je perde un trésor dont je sens si vivement le prix. *Ah! moi qui serais si heureux de mourir pour mes convictions!...* »

Trois ans plus tard, il est diacre, et parlant en chaire pour la première fois, il s'écrie, en exaltant les confesseurs de la foi en 1793 : « Fidèles à l'exemple du Seigneur qui s'est volontairement livré à la mort pour le salut du monde, ils sont descendus gaiement dans les cachots; ils ont baissé silencieusement la tête sous le fer du bourreau, et, sans murmurer, ils ont présenté leur poitrine aux assassins... »

Vicaire à Saint-Dizier, il dit à ses auditeurs : « Dieu se plaît à briser du revers de la main tout ce qu'il avait bâti la veille, sans doute de peur qu'on ne se prenne d'affection pour la terre ou pour les choses qu'on y fait. Aussi j'aime à regarder tranquillement la Providence imprimer à mes destinées la direction qu'elle veut, comme le batelier qui connaît la rive abandonne sans peine sa nacelle au cours paisible des flots. »

Et, peu après, s'élevant contre l'*apathie des gens* de bien, il écrivait cette page magistrale, d'une actualité plus vive encore qu'il y a soixante ans :

« Les hommes du mal nous surpassent. La presse est à leurs gages; ils envahissent la tribune; ils circonviennent les dépositaires du pouvoir; ils recourent à l'urne électorale... Quant aux gens de bien, qui qualifient volontiers de prudence leur lâcheté, ils semblent porter cette devise sur leur front pétrifié : « Plus les temps seront mauvais, plus nous serons timides. » Mais, hommes de peu de foi, le royaume de Dieu ne se trouve pas dans l'inertie... Il faut prendre aux pervers les inventions de leur infernale sagesse... Ils distribuent à vil prix d'infâmes écrits : répandez à vos frais les bonnes publications sur toute la surface de la France. Ils s'empressent d'arriver aux affaires publiques pour y soigner les leurs; ne craignez pas d'occuper des postes *quand c'est pour vous y sacrifier*. Ils réclament la tolérance, en entendant par là le droit de nous opprimer; démasquez sans pitié leurs fraudes et combattez ouvertement leurs ténébreux desseins. Ils crient à la liberté; demandez-en votre part... »

Et il terminait ces éloquentes adjurations par ces lignes, courageuses à l'époque où il les traçait, surprenantes à l'heure où nous les lisons :

« Si l'impiété grandissante blasphémait avec une autorité funeste aux simples, nous irions parmi les rangs de nos frères, récitant énergiquement notre symbole, et nous prendrions du sang de nos

Digitized by Google

veines pour écrire tous les articles de la foi catholique... *Quand donc on viendra me demander ma tête pour le nom de Jésus-Christ, j'espère de la grâce de Dieu avoir le courage de la présenter, en joignant les mains et en priant pour mes bourreaux, comme faisaient nos aînés il y a cinquante ans.* »

A la veille de quitter le diocèse de Langres pour venir à Paris, et au sujet d'appréciations erronées sur sa détermination, il écrivait fièrement à un ami : « Quelque opinion qu'on ait autour de vous de ma retraite de Langres, ne bataillez pas pour moi. Je reconnais à tous les hommes le pouvoir de penser sur mon compte ce qu'ils croiront plus judicieux et mieux fondé de penser ; mais je me sens de force à aller à mes fins par-dessus tous leurs blâmes et leurs éloges. J'ai ma conscience, et je tâcherai toujours de ne rien faire qui m'avilisse devant Dieu. *Avec sa grâce, je confesserais ma foi sur l'échafaud.* »

Enfin, en 1871, à la Roquette, il gravait cette devise sur le mur de sa prison :

*Robur mentis, viri salus.*
Jésus crucifié, voilà « la force de l'âme et le salut de l'homme ».

Les historiens n'ont pas manqué à Mgr Darboy depuis vingt-cinq ans, mais si l'homme public a été montré et jugé de diverses manières dans ces écrits, l'homme intime y est beaucoup moins apparu, et c'est celui-là qu'il importe surtout de connaître parce que c'est précisément celui qui peut le mieux éclairer la vie et les actions de l'autre.

Souvent, en effet, le vrai caractère d'un homme se révèle moins dans les faits extérieurs de son existence que dans le secret de ses pensées, dans les épanchements de son âme, dans les inspirations cachées de sa conduite. C'est là qu'il faut aller chercher les véritables traits de sa physionomie morale, et c'est là la raison du juste et puissant intérêt qui s'attache de nos jours à la publication des Lettres et Mémoires de personnages ayant marqué dans notre histoire.

Mgr Darboy est de ceux qui ne peuvent que gagner à cette divulgation, mettant en pure lumière sa nature droite et vaillante, son âme ardente et fière, sa foi profonde et inébranlable, sa tendre et forte piété.

Toutes ces qualités éclatent dans les Lettres intimes dont on va lire les principaux passages, et qui, certes, ont été écrites en toute simplicité de cœur, bien loin de toute supposition d'une publicité future. L'homme et le prêtre s'y montrent à nu, si l'on peut parler

Digitized by Google

ainsi, c'est-à-dire sans apprêt, sans calcul, sans pose ni réticence, dans la sincérité la plus absolue. On y trouvera de la grâce, de l'enjouement, de la causticité, de l'élévation, de la volonté, mais par-dessus tout de l'élan religieux, de la foi inébranlable, des aspirations ardentes pour le service de Dieu, — toujours une âme profondément sacerdotale.

Ces lettres, au nombre de 86, embrassent une période de trente-deux années, de novembre 1835 à septembre 1867. Elles sont toutes adressées à la même personne, l'abbé Thibouret, curé de Graffigny, son camarade d'enfance, resté toute sa vie en correspondance amicale avec lui.

Tous deux étaient originaires du village de Fayl-Billot, à quelques lieues de Langres, dans la Haute-Marne. — La famille de Georges Darboy y occupait une situation modeste. Ses parents vivaient d'un petit commerce de mercerie, et ils élevaient laborieusement quatre enfants. L'intelligence du plus jeune le fit remarquer de bonne heure par le curé de la paroisse, qui lui donna les premières leçons de latin et le prépara au petit séminaire, où il entra au mois d'octobre 1827, en cinquième.

Né en 1813, Georges Darboy avait à peine un an lorsque l'invasion de 1814 amena l'ennemi aux portes de son village. Craignant quelque danger pour l'enfant, sa mère l'éloigna bien vite pour le placer en lieu sûr, et ne le rappela sous le toit familial qu'après la proclamation de la paix. — Ainsi, dit un de ses biographes, la vie de Georges Darboy débutait au milieu d'une guerre, et cinquante-sept ans après, c'était dans des circonstances analogues, mais bien autrement terribles, que devait se terminer une existence comprise tout entière entre deux invasions.

Il entre donc au petit séminaire de Langres en 1827. Quatre ans plus tard, il brillait tellement parmi ses condisciples qu'il était choisi entre tous pour composer et lire une ode au roi Louis-Philippe, venu visiter Langres. La pièce du jeune rhétoricien était d'un beau souffle. Après une heureuse allusion à la gloire pacificatrice d'Henri IV, il terminait par cette strophe :

Que le nom de Philippe et le nom de Henri,
Gravés en lettres d'or, s'écrivent dans l'histoire,
Et qu'un même laurier couronne la mémoire
Du vainqueur de Jemmape et du vainqueur d'Ivry.

On se demandait quel serait l'avenir d'un jeune homme de si grande espérance; mais sa foi l'avait fixé depuis longtemps. Dès

Digitized by Google

cette heure, également épris d'ardeur religieuse et de passion du travail, il s'était fait la devise à laquelle il est demeuré fidèle toute sa vie : *Labore fideque.*

Et, à dix-huit ans, il allait frapper à la porte du grand séminaire, où sa piété angélique et son ardeur à l'étude lui faisaient rapidement une place à part.

Son compatriote et ami Thibouret, qui l'avait précédé de quelques années, se trouvait alors curé de Graffigny. C'est à lui qu'il confie les agitations de sa pensée et l'état de son âme :

---

Langres, 30 novembre 1835.

Mon cher ami,

Je suis appelé par mes supérieurs à faire partie de l'ordination du 19 décembre pour recevoir le sous-diaconat. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je suis agité de terreur, en présence d'une aussi grave résolution. Cependant, ce n'est plus moi qui dois prononcer sur mon sort, et je suis maintenant sous l'inspiration de ceux à qui j'ai donné ma confiance. Ainsi, je suis prêt à obéir. Mais priez pour moi, je vous en conjure, afin que je ne mette le pied dans le sanctuaire que pour la gloire de Dieu et le bien de son Eglise : priez pour moi, vous qui avez passé par la même route, et sentez que j'ai besoin qu'on me soutienne.

..... Je ne sais rien de neuf sur le pays; je présume que vos parents et les miens se portent bien.

Je le répète, ne m'oubliez pas dans vos prières.....

Votre tout dévoué,

DARBOY.

Langres, 24 décembre 1835.

Mon cher ami,

Vous ne sauriez vous figurer le plaisir que nous avons eu à lire votre lettre. J'avais déjà ouï dire que la piété se gaspille dans l'âme du prêtre, dès qu'il est jeté au milieu des fonctions matérielles de son ministère. Mais vous en avez conservé toute la fleur, et il faut que je prononce ou que le principe est faux, ou bien qu'il admet de glorieuses exceptions.

Oh! oui, priez, prions ensemble que Dieu dispose de nous pour la gloire de son Église; que je n'aie pas pris en vain les cornes de l'autel; et surtout que je n'en approche jamais avec des intentions coupables et des mains impures. Oh! si je pouvais vous rendre les

Digitized by Google

impressions de foi et les religieuses terreurs qui m'agitaient le 19 décembre! Si je pouvais les conserver longtemps! Car tout le monde les éprouve; mais ils disent que cela s'oublie vite; quel malheur! Le beau jour que celui où l'on devient sous-diacre!

Je vous en dirais beaucoup là-dessus, si je me laissais entraîner; mais à qui parlerai-je? Car vous avez mieux profité des grâces que moi, et Dieu, sans doute, vous aura donné de sentir plus vivement ces choses, parce qu'il ne laisse jamais la fidélité sans récompense.

Oh! écrivez-moi surtout des lettres comme celles que vous écriviez il y a huit jours! Une parole de piété qui passe sur les lèvres d'un prêtre y prend toujours quelque chose de la force divine et ne vient jamais en vain à nos oreilles. Vous avez bien facile de ravir un instant à votre troupeau chéri : d'ailleurs, ce ne sera pas du temps de perdu que de me parler de vous et de vos occupations. Pensez aussi souvent à moi dans vos prières : de mon côté, je ne vous oublierai pas, et chaque mardi je suis convenu avec moi de dire le bréviaire pour mes amis.

..... Assurez Mlle votre sœur de mes respects, et me croyez, mon cher, avec affection et dévouement

Votre ami à la vie, à la mort,

DARBOY.

Langres, 31 juillet 1836.

Mon cher Thibouret,

Je date ma lettre d'un jour autrefois plein d'inspirations; car vous savez avec quelle exaltation de cervelle j'accueillais le mot de vacances. Maintenant je les vois venir avec un flegme philosophique qui m'épouvante: je me trouve glacé devant une pareille pensée, je ne suis plus le même. Pourtant, si jamais la vie a pu me sourire, c'est en ce moment où je quitte enfin les bancs. Les classes sont finies; j'avais une vieille soutane, et le dernier jour, je lui imposai en imagination toute la poussière que je ramasse depuis dix ans, et je la secouai contre la chaire de théologie pour l'édification de nos contemporains et l'instruction de nos neveux. Quoi que je vous dise de ma position, n'allez pas vous en attrister; j'ai pris le parti de me résigner à aller en vacances, même j'ai dessein de sortir vers les quatre heures avec une scrupuleuse exactitude; seulement, je n'éprouve plus cette heureuse folie qui me tenait dans les temps antérieurs.

Je ne sais pas encore bien ce que je ferai de mon temps pendant les vacances. Depuis un mois je souffre beaucoup de la poitrine et

Digitized by Google

je suis condamné à un *sainte* oisiveté; j'ai donc projet de me bien reposer, car il faut être robuste pour tenter les fatigues pastorales.

Je ne sais point encore précisément à quoi l'on me destine; mais il n'importe; priez toujours pour moi afin que Dieu tire gloire de mes travaux, de quelque nature qu'ils soient. De mon côté, je ne vous oublie pas, et si Dieu prend en considération mes souvenirs d'ami, il vous fera bien à vous et à votre paroisse. Continuons donc d'échanger toujours quelques prières.

..... En attendant vos nouvelles ou votre personne, recevez mes sincères amitiés pour vous et mes civilités pour Mlle votre sœur.

Votre affectionné ami,

DARBOY, *diacre*.

Ordonné prêtre à Noël, en 1836, par son évêque Mgr Parisis, M. Darboy était nommé, en janvier 1837, vicaire à Saint-Dizier, ville de 11 à 12,000 âmes, dans l'arrondissement de Vassy, où il était chargé en même temps de remplir les fonctions d'aumônier de l'hôpital.

Saint-Dizier, 3 février 1837.

Mon cher Thibouret,

Je vous entends d'ici gourmander, du fond de votre cure de Graffigny, la lenteur d'un certain abbé qu'on a jeté dans un pays d'assez mauvaise renommée, et qui, comme ce

Monarque au nez camus des fertiles rivages
Qu'habitèrent toujours plus de fous que de sages,

croise probablement les bras devant ses stupides subordonnés et n'a guère autre chose à faire que d'écrire ses ennuis. Oh! non pas, allez-y doucement; je travaille du matin à la nuit; je prêche au commencement de la journée, au milieu, à la fin, à la messe, au chapelet, à la prière; je confesse ici, là et puis encore ailleurs; c'est à m'expoitriner. N'allez pas croire pourtant que je fais le missionnaire; je subis le fardeau que l'on m'a imposé, faisant peu pour les autres, hélas! et peut-être encore moins pour moi. Chacun fait ce qu'il peut, et souvent chacun ne fait pas grand'chose.

J'ai le titre d'aumônier de l'hôpital général, et, de plus, je rends à M. le curé de la ville les services qu'il croit bon de me demander. Il advient ainsi que je suis passablement occupé, et je vous assure, foi de Darboy, que si j'ai toujours du temps pour penser à mes amis, je n'en ai point encore eu, depuis un mois, pour leur écrire.

Je me suis mis en route pour Saint-Dizier le 2 janvier, par un temps assez froid; la route a duré vingt heures, et nous l'avons

Digitized by Google

finie par une catastrophe, comme on parle aujourd'hui. Le postillon nous a versés avec rudesse dans le fossé, à une lieue de la ville : j'ai reçu sur le flanc deux voyageurs formant au total un poids de 300 kilos, lesquels m'ont serré contre la portière au grand détriment des vitres que j'ai fait voler en éclats. *Item*, j'ai eu le nerf fléchisseur de la cuisse (vous comprenez) assez fortement foulé, et pendant deux jours je marchais traînant avec pudeur dans les rues ma jambe inflexible.

Du reste, voilà tout ce que j'ai éprouvé de funeste depuis que je suis ici : ma santé est radieuse; je me plais merveilleusement à Saint-Dizier. Le climat est doux, les habitants agréables; ma chambre est jolie; la Marne en baigne les murs. J'ai devant mes fenêtres les promenades de la ville et la ville entière; j'ai pour me promener un vaste jardin entouré par la rivière. Je couche en ville; j'ai loué une chambre garnie pour passer la nuit; je vis à l'hôpital général, soigné par ces dames qui me sucrent, comme on dit que furent sucrés ces abbés nos aïeux, qui laissaient charitablement tomber de leurs lèvres vermeilles des paroles de mortification et qui adaptaient du mieux possible un air pénitent à un visage fleuri.

Ne vous scandalisez pas de choses pareilles; c'est ma position qui veut cela, et je l'endure à la rougeur de mon front. Vous en croirez ce que vous voudrez; mais votre charité bien avérée me fait croire que vous avez la sincère conviction de ce que je vous dis.

Je ne vous dis pas que je me propose de vous aller voir maintenant; vous savez bien que cela est remis à la première quinzaine de septembre. Mais vous, qui n'avez point encore vu Saint-Dizier, vous ne pouvez trouver de circonstances plus favorables : venez visiter mon gentil séjour; je vous offre un lit, une table; je vous ferai voir ma chapelle où j'officie, s'il vous plaît, en habits pontificaux; car je porte chasuble en drap d'or coûtant 1200 francs. Je vous ferai voir aussi les fous, chose laide, mais qu'on aime à contempler un moment, etc., etc...

Adieu, mon cher Thibouret, pensez quelquefois à moi, qui suis devenu comme vous un combattant de la plaine; moi, je vous assure que, chaque jour, je pense à vous à l'autel. Jetés loin l'un de l'autre, nous n'aurons plus guère de communications qu'en cet endroit.

... Je suis dans les sentiments de la plus franche amitié, et *in osculo sancto*, comme on disait du temps de saint Paul,

Votre affectionné,
DARBOY, *prêtre*.

Digitized by Google

En 1840, l'abbé Darboy est rappelé de Saint-Dizier par son évêque pour occuper au grand séminaire de Langres, d'abord la chaire de philosophie, puis celle d'histoire ecclésiastique, et enfin celle de théologie dogmatique. Il fait connaître à son ami ce changement de situation :

Langres, 24 octobre 1839.

Mon cher ami,

J'avais médité de vous infliger ma visite cette année, et je me suis nourri de ce doux espoir jusqu'au moment où je vous écris. Ce n'est vraiment qu'à toute extrémité, et en face des circonstances les plus impérieuses que j'ai fait le sacrifice du plaisir de vous voir. Il y a si longtemps, pour des compatriotes, que nous ne nous sommes rencontrés! Et puis, je n'ai point oublié le douloureux coup qui vous a frappé; des paroles d'amitié sont nécessaires alors et il me tardait de vous les porter. Trouvez donc bon, mon cher, que j'attende encore un an; ne grondez pas; assurément, je perds plus que vous à tous ces mécomptes. J'ai passé douze jours au Fayl-Billot ou, pour mieux dire, dans les environs. Puis, je me suis venu enfermer au séminaire pour aiguiser mes armes. Je dois aller passer encore en notre pays le jour de la Toussaint. Vos parents, à cette époque, allaient bien; je ne sache pas que rien de désagréable leur soit survenu.

Vous savez le changement qui s'est fait en ma position, et comment la folie et la sagesse ont tour à tour affaire à moi. Puisque tout ce qui nous plaît agrée à nos amis, je vous dirai ingénument que ce nouveau poste me plaît beaucoup, à cause du genre d'études où il me jette. Quelques personnes qui me portaient intérêt redoutaient pour ma santé la vivacité de l'air langrois : j'ai partagé un moment ces craintes. Cependant j'ai cru devoir obéir à ma vocation, plutôt qu'à ces considérations timides et de prudence excessive! De plus, je suis près de mes parents que j'aime beaucoup : le ministère pastoral aussi a tant de désagréments, quelque part qu'on l'exerce, que j'ai cru bien faire en acceptant une place au grand séminaire. Dieu bénisse mon choix; j'aimerais bien m'user pour sa gloire et pour l'amour de mes frères. *On ne manque pas d'occasions de s'immoler dans la vie; l'autel est partout et le glaive dans toutes les mains*[1]. Si le séminaire me fatigue, je tâcherai de souffrir avec résignation et pour le remède de mon âme.

Il viendra un jour, n'est-ce pas, où nous nous reposerons de la course, et où nous serons payés de nos travaux? L'amour sera roi, la charité fera loi et la nature du bonheur sera l'éternité.

[1] C'est nous qui soulignons ces belles paroles pour leur donner plus de relief aux yeux du lecteur. (*Note de la Rédaction.*)

Digitized by Google

... Mes amitiés respectueuses à Mlle votre sœur. Priez pour moi, car je prie pour vous. Croyez-moi tout vôtre en J.-C. N.-S.

DARBOY.

Langres, 23 janvier 1840.

Monsieur et cher ami,

Je suis très reconnaissant envers votre amitié de son ingénieuse invention; car pour me faire apprécier la félicité de ma position, elle fait le tableau de mes joies et met en contraste les contradictions que vous éprouvez vous-même. Il y a beaucoup de philosophie dans cette pensée que vous avez eue parce que, selon le dire du poète, ni ce que Dieu nous donne, ni ce que nous avons librement choisi ne nous agrée; nous portons envie au sort d'autrui et méconnaissons les avantages du nôtre : *laudat diversa sequentes.* Au fond, voici ce que j'éprouve touchant mon nouvel état de vie : il ne m'inspire ni enthousiasme ni dégoût, et c'est peut-être parce qu'il n'est plus donné aux vieilles gens de sentir vivement les choses. Toutefois, je compte pour beaucoup et le séjour même du séminaire et la facilité que j'ai de travailler et de m'instruire.

Je vous remercie, mon cher ami, des détails que vous me transmettez touchant le bien qui se fait à votre paroisse. Il m'est certainement bien doux que vous soyez consolé saintement parmi la fatigue que votre zèle s'impose : car on dit que vous travaillez à l'œuvre de Dieu avec grand cœur et courage durable. Il faut cela, car la vie n'est douce et belle que quand on la regarde comme un prolongement de la vie dévouée et souffrante du Seigneur. Oh! quand est-ce que nous serons tous prodigues de nous et qu'avec nos sueurs et nos larmes nous répandrons sur nos frères des torrents de lumière et d'amour? Le champ de notre commun Maître est couvert d'une abondante moisson; mais ou bien les ouvriers manquent, ou bien quelque chose manque aux ouvriers. On ne saurait se le dissimuler; car la religion, à laquelle une sorte de mode momentanée ramène, ne fait que de lents progrès : nous sommes à peine des conservateurs, bien loin d'être des conquérants.

... Priez pour moi, je vous payerai de retour. Croyez-moi tout vôtre en J.-C. N.-S.

DARBOY.

Langres, 20 juillet 1840.

Monsieur et bien cher ami,

Vous avez fidèle amitié et bonne mémoire. J'ai promis effective-

Digitized by Google

ment de vous faire visite cette année, et au cas où ma parole serait trop vieille pour former obligation, je m'engage deux et trois fois, par le présent écrit, à exécuter enfin ma pacifique invasion et à ne plus retomber en de coupables délais. Vous êtes trop bon d'entrer en sollicitude pour me procurer des agréments; il suffit de votre présence pour que j'oublie tout autre plaisir. Du reste, nous prendrons votre pays tel que nature l'a fait; vos vallées ne sauraient être plus maussades que nos roches; je me suis toujours très facilement consolé de n'être point à Langres. Et puis, j'ai passé l'âge des goûts poétiques et des courses sentimentales. A moins que ce projet ne dérange les vôtres, j'irai vous voir le 24 ou 25 d'août.

..... Ma sœur Adélaïde se doit marier dans la première quinzaine du mois d'août. A part cette nouvelle qui m'intéresse et qui peut vous être agréable aussi, à raison de l'amitié qui nous unit, je ne sache rien de notre commune patrie qui puisse piquer votre curiosité.

Il paraît que je passerai à Langres une certaine partie de mes vacances. Faites-moi savoir le temps où vous irez au Fayl-Billot, je m'évaderai pour faire route ensemble et nous voir un peu plus longtemps. Disposez préalablement vos besognes de façon à rester plus de huit jours en nos pays; autrement on se fâchera contre vous, moi le premier.

..... Trouvez bon que je réclame une part en vos prières, par la raison qui est donnée quelque part : *multum valet deprecatio justi*. Au reste, je vous payerai de retour selon mon petit pouvoir. La vie me semble toujours excessivement dure, parce que les vertus de l'homme sont frêles et sa science imparfaite, et son (désir) plus grand que ses jouissances. *O quando te, Deus, perenniter videbimus, amabimus, laudabimus!*

Je prie Mlle votre sœur d'agréer l'hommage de mon profond respect. Croyez-moi tout vôtre en J.-C. N.-S. et en sa sainte Mère.

DARBOY.

Langres, 3 novembre 1840.

Monsieur et cher ami,

Je suis vraiment confus des bonnes attentions de Mlle votre sœur; je songeais bien à elle et à vous, mais j'avais oublié son panier de pommes. Assurez-la de ma reconnaissance. J'ai encore toute fraîche la mémoire de ses bontés pour moi à Graffigny; quand j'aurai cessé ma vie de garçon, et que j'aurai un chez moi, j'espère bien qu'elle et vous me ferez le plaisir de venir goûter mon hospitalité.

..... Vous savez tous les changements accomplis au séminaire, la

Digitized by Google

retraite de M. Bouvier et le nouveau poste de M. Lorain. Je ne puis penser que les séminaires soient constitués définitivement, ni au moral, ni pour le personnel. Je ne prévois cependant aucune modification prochaine; mais il y a vraiment quelque ennui à travailler au milieu de ces crises; je désirerais qu'on en finît avec tous ces bouleversements.

Je vous prie de ne pas m'oublier dans vos prières; je vous donnerai en échange quelques souvenirs à la sainte messe. La pensée de l'intervention de Dieu dans le monde est vraiment la seule consolation qu'on ait dans la vie, à cause de l'inexorable ennui qui en fait le fond et des peines qu'on y rencontre. Pardon, mon cher, je m'aperçois que j'allais faire de la philosophie maussade, et je vous aime trop pour vous faire partager mes humeurs noires.... Tout à vous en J.-C. N.-S.

Votre ami très affectionné,

DARBOY.

Langres, 17 février 1842.

Mon cher compatriote et ami,

J'ai reçu hier seulement votre lettre du 17 décembre par laquelle vous m'annoncez 16 francs à remettre à M. Duplessy. Votre paroisse en est créditée par le trésorier de la *Propagation de la Foi* et sans doute aussi par celui qui, au dernier jour, réglera en définitive tous les comptes : *liber scriptus proferetur unde mundus judicetur*.

..... Je suis bien sensible aux communications que vous me faites sur Auguste votre bon frère, et je partage votre regret que ses goûts ne le portent pas à rester là où vous l'étiez allé placer avec tant de bon cœur et de dévouement. Il y a toujours un point par lequel la félicité de l'homme est incomplète, comme si Dieu répandait quelque amertume parmi nos affections les plus légitimes et les plus chères, pour nous faire savoir qu'il ne faut se reposer qu'en lui, qui est notre parfait et immuable bonheur. Oh! quand luira pour nous, ami, et pour ceux que nous aimons, le jour qui n'a pas de déclin! Quand viendra cette joie d'en-haut que rien ne troublera jamais! non jamais!

Je suis allé passer au Fayl-Billot le jour des Quarante-Heures. M. le Curé a différé d'avoir une attaque de goutte assez douloureuse jusqu'à mon arrivée. Cela me procura de faire tous les offices, depuis les 7 heures du matin où j'exposais le Saint-Sacrement, jusqu'à 6 heures du soir où je le resserrais. Je n'ai vraiment pu aller à votre famille malgré ma bonne volonté.

Digitized by Google

..... J'ai eu la consolation de communier votre bonne maman et trois cent cinquante personnes.

..... La santé de Monseigneur [1], altérée depuis quelque temps, lui cause toujours des indispositions momentanées; il souffre beaucoup aujourd'hui.

Tout à vous de tout cœur en N.-S. J.-C.

DARBOY.

Langres, 12 mars 1842.

Mon cher compatriote et ami,

..... Vous accueillerez avec joie la nomination d'un second vicaire au Fayl-Billot.

..... Seulement, si la commune du Fayl avait quelque intelligence des convenances et pouvait concevoir un sentiment généreux, elle viendrait en aide à ceux qui seront foulés en cette circonstance. Mais il vaut peut-être mieux que l'administration municipale garde ce qu'elle a et qu'elle n'étende pas sur le clergé du Fayl une insolente protection. Enfin, que tout se fasse pour la gloire de Dieu et la sanctification de nos concitoyens.

Aujourd'hui, la santé maladive de Monseigneur ne lui a pas permis d'achever l'ordination commencée. Une faiblesse lui est venue immédiatement avant l'évangile; les prêtres, conséquemment, n'ont pu recevoir la consécration. Il est décidé à recommencer demain, et s'il ne peut, ces messieurs attendront à vendredi ou à samedi, ou à dimanche, ou, au cas d'un malaise prolongé de Monseigneur, au samedi-saint. La santé de Monseigneur est véritablement dans un triste état; sa figure est défaite, sa voix fatiguée, et les phases de sa maladie irrégulières et bizarres au point qu'on ne sait que penser de tout cela.

Je pars tout à l'heure pour le Fayl-Billot; je vais y prêcher la première communion. J'y dois retourner encore, pour la fin de la semaine sainte, prêter main-forte à ces bons messieurs.

..... Mes élèves ont subi leur examen sur le traité de l'Eglise; on a témoigné être content; c'est un encouragement auquel je suis sensible et qui me montrera qu'en travaillant avec bonne volonté et constance je pourrai remplir ma place.

Je suis bien aise que vous prêtiez à l'*Union catholique* l'appui de votre abonnement; je ne lui reproche que d'être un peu pusillanime. Est-ce de leur part tâtonnement, prudence ou mollesse? Je craignais que ce ne fût la dernière chose; voilà pourquoi j'ai failli

[1] Mgr Parisis.

Digitized by Google

être mécontent d'eux. Ces messieurs m'ont fait parvenir récemment et avec beaucoup de courtoisie un compte-rendu d'une Association dont ils font partie et qui porte le nom d'Institut catholique. Je leur adresse quelques petits articles à ce titre. Ainsi, nous demeurons toujours en bons rapports ensemble.....

Tout à vous, en J.-C. N.-S.

DARBOY.

Langres, 22 mars 1842.

Mon bien cher compatriote,

..... La santé de Monseigneur, un peu meilleure en apparence, cause toujours des inquiétudes dans le fond. On ne saurait prévoir même d'une manière probable l'issue d'une pareille maladie.

Quelqu'un du séminaire pense faire venir bientôt l'ouvrage dont vous me parlez touchant la nouvelle et l'ancienne discipline de l'Eglise de France par un prêtre du séminaire de Blois. Je ne le connais pas; mais je sais les arguments qu'il développe contre l'opinion de MM. Allignol, et qu'on peut trouver dans les auteurs de droit canon, et dans la collection des conciles. Cette question que j'ai examinée m'a paru traitée avec quelque passion par les deux partis; il est prudent et même il y a obligation de suspendre son jugement encore quelque temps. Toutefois, il ne peut nuire de demander à chacun des auteurs compte de leur opinion : si donc vous vouliez vous occuper de ce débat, vous pourriez voir la brochure de M. Dieulin pour le changement de l'ordre actuel des choses, et acheter comme correctif le livre que vous désignez. Le droit et le fait sont pour l'état présent des desservants; si cet état était modifié au sens de M. Dieulin, la théorie serait plus belle, mais qui jugera si, en pratique, on s'en trouverait mieux? D'ailleurs quand on serait certain du succès de cette mesure, il resterait à examiner si son introduction est possible aujourd'hui, et si le gouvernement ne voudrait pas faire suivre l'inamovibilité canonique par l'inamovibilité civile, etc... Je vous parlerai volontiers de cette question à notre prochaine entrevue.

Je ne pense pas que vous vous applaudissiez de l'*Histoire de l'Eglise* par M. Receveur. Elle pâlira devant celle de l'abbé Blanc, qui est faite d'un point de vue plus élevé et qui, quoique moins étendue, me paraît devoir être plus instructive. Suspendez jusqu'aux vacances vos projets d'acquisition sur ce point.

Je clos ma lettre par défaut de temps; car j'aurais prolongé encore volontiers avec vous ma conversation.....

Je vous embrasse tendrement et suis bien à vous en J.-C. N.-S.

DARBOY.

Digitized by Google

(Sans date et sans lieu d'origine.)

Mon cher ami,

Je vous avais annoncé que j'irais au Fayl-Billot pour le commencement du Carême; je n'y suis point allé. Je comptais faire, pendant mes vacances de Pâques, le voyage de Nancy; mais ce projet n'est pas du goût de Monseigneur, qui semble redouter mes sympathies pour l'abbé Lacordaire. En conséquence, je dirigerai ma course vers la patrie commune.

. . . . . .

Langres, 29 mai 1842.

Mon cher Monsieur et ami,

..... On a de temps en temps des nouvelles de Monseigneur. Sa santé est demeurée, ou plutôt devenue, fort bonne. Il est enchanté de Rome et du Pape. Le Saint-Père l'a reçu avec une grande effusion de sentiments affectueux, en lui exprimant gracieusement que l'épiscopat français était une douce consolation pour le vieillard chargé du gouvernement de l'Eglise universelle. Il paraît que l'abbé Lacordaire ne jouit d'aucune estime à Rome. Je suis peiné que cet homme, plein de talent et de zèle, ne connaisse que la ligne droite et ne cherche pas mieux à tourner les difficultés et à tempérer la liberté républicaine de son langage. C'est un grand moyen de succès par ce siècle de diplomatie que le talent d'attendre : le bien qui se fait vite se défait encore plus vite.....

Recevez mes amitiés bien sincères. Tout à vous en J.-C. N-S.

DARBOY.

Langres, 4 janvier 1843.

Mon cher compatriote et ami,

..... J'ai appris de ces Messieurs du Fayl que trois cents personnes, et même un peu plus, avaient fait leur jubilé; on ne comptait guère que vingt-cinq garçons de dix-huit à vingt ans, ou hommes. Il y a du bon encore dans notre pays; mais le germe du bien est endormi dans le calme des consciences indifférentes. Quelque coup de Dieu le réveillera un jour, et la grâce le développant, beaucoup reviendront à la religion, qu'ils ne haïssent réellement pas, mais qu'ils sont accoutumés à tenir en oubli, pour s'occuper plus activement des choses terrestres. Espérons bien, Monsieur et cher ami, et prions ensemble, surtout pour ceux que nous aimons, afin que la voix de Dieu aille trouver l'oreille du cœur, et que les yeux de leur esprit soient illuminés.

Digitized by Google

..... Je suis bien sensible aux souhaits que vous faites pour moi; je désire que Dieu vous prenne au mot. De mon côté, je vous offre aussi, ainsi qu'à Mlle votre sœur, mes vœux bien sincères de bonne année.....

Tout à vous de tout cœur, en J.-C. N.-S.

L'abbé DARBOY.

Langres, 18 décembre 1843.

Mon cher compatriote et ami,

Je suis bien flatté de la sollicitude avec laquelle vous examinez votre conscience, pour y découvrir ce qui aurait pu vous attirer ce que vous voulez bien nommer le châtiment de mon silence. Ce triste et inquiet retour sur vous-même m'est une nouvelle et bien touchante preuve de votre franche amitié, et je vous en remercie. Mais cherchez bien... Cherchez encore... Vous n'y êtes pas... Voici le mot. Cela vous paraîtra sans doute une gasconnade, ce n'est pourtant que la vérité. Je vous avais fabriqué une longue lettre que je pensais remettre à M. Guerre : les circonstances ne m'ont pas permis de le rejoindre et la lettre m'est restée. Cependant j'avais couvert trois gigantesques pages du flot de mes paroles et vous eussiez passé une heure à déchiffrer et à digérer ce morceau d'éloquence. Y avez-vous perdu? Y avez-vous gagné? — Ce qu'il y a de certain, c'est que je m'y étais abandonné à une certaine intempérance de langue, et je crois y avoir fait des malices qui ressemblaient un peu à des médisances : c'est de quoi pourraient rendre compte les cendres de mon foyer. Cette lettre était du 23 novembre. Vous voyez que je mets ici une précision qui doit commander la confiance.

Voilà que le travail et les soucis de pasteur reprennent pour vous avec une âpre recrudescence, comme pour moi les classes et la vie retirée. A chacun son lot : mais je puis bien prendre en patience huit mois d'épreuves, quand je les vois, dans une riante perspective, couronnés de trois mois de vacances, et que je sais que mes amis sont ingénieux à me les procurer douces et pleines d'agrément. Donc, je n'ai rien absolument sur le cœur contre vous ni vos lettres; de toutes mes relations avec vous, je n'ai emporté, à parler sans détour, qu'un sentiment de délicate estime et de dévouée amitié. J'en reviens là à une matière qui a déjà fait le sujet de ma première page : j'aurais l'air de ce Romain qui voulait à toute force détruire Carthage. Mais mon cœur avait besoin de vous absoudre des inquiétudes que votre dernière lettre mentionne.

..... Je ne sais rien de neuf sur notre pays. Pour moi, puisque

Digitized by Google

vous désirez savoir comment je me trouve cette année, ma santé est bonne, plus forte, ce me semble, que ces années passées. Je travaille toujours avec ardeur et me plais merveilleusement dans ma position. Tous les élèves qui sont au séminaire aujourd'hui n'y sont venus qu'après moi, et c'est beaucoup pour la confiance et les succès que d'être dans un poste avant qu'on vous y voie monter. Le fait est que les élèves m'ont accordé beaucoup cette année, et je crois en être aimé. Je vous dis tout cela à cause de l'amical et fraternel intérêt que vous me témoignez dans votre lettre et des questions que vous me faites sur ce point. — J'écris bien mal; mais pardonnez à mes yeux et à ma fatigue : il va être 11 (heures) du soir, et demain à 4 h. 1/2 il faut être sur pied. — Je remercie affectueusement Mlle votre sœur du bon souvenir qu'elle veut bien conserver de moi : il me serait doux et utile qu'elle voulût bien parler de moi à Dieu dans ses prières. Vous aussi, réservez-moi une petite place dans votre *Memento*. C'est bien la seule richesse de l'homme sur terre que la prière, comme le ciel doit être la seule espérance.....

Tout à vous bien cordialement en J.-C. N.-S.

DARBOY.

Langres, 31 mars 1844.

Mon cher compatriote et ami,

..... Le bruit court que Monseigneur s'occupe d'une nouvelle brochure, sans qu'on indique le sujet qu'il examine. Je ne sais rien de précis sur ce point; en tout cas, elle ne paraîtra guère avant deux ou trois mois. — La question de la liberté d'enseignement reste la question du jour; les deux partis y voient de graves intérêts engagés; il suit de là que la lutte ne peut finir maintenant, quelle que soit la loi votée. La loi actuelle ne passera pas, du moins telle qu'on la présentait, les modifications qu'on y apportera et qui la feront passer, peut être, ne calmeront pas l'irritation des esprits. Vainqueurs, il faudrait nous débattre vingt ans pour conserver l'avantage conquis; vaincus, nous inquiéterons de nos réclamations hardies le triomphe des tyrans. Si la mort du roi donnait naissance, comme c'est probable, à un système de gouvernement moins cauteleux et qui s'occupât moins d'apaiser les exigences rivales des partis, nous pourrions bien souffrir. C'est ce que je prévois. Alors, comme autrefois, les douleurs des uns seraient le principe de la conversion des autres.....

Agréez l'assurance de ma parfaite amitié.

DARBOY.



Digitized by Google

Langres, 29 octobre 1844.

Mon cher compatriote et ami,

J'ai vraiment lieu de m'étonner que vous n'ayez pas reçu de mes nouvelles; ma sœur m'a dit que vous étiez sans lettre de moi depuis longues semaines : à coup sûr je ne ferais pas à votre amitié l'infidélité de la mettre en oubli. Je vous ai écrit une lettre de trois pages serrées, sans marge, petit caractère, édition diamant; je vous parlais de l'édition de mon livre; je vous donnais le bulletin de mes courses projetées; je vous parlais des deux questions de la liberté d'enseignement et de l'inamovibilité des desservants; enfin, ma lettre était datée du 6 septembre. Quoi qu'elle soit devenue, voici ce que j'ai à vous dire aujourd'hui.

L'impression de mon livre est achevée; j'ai fait mettre l'introduction en caractères assez petits et serrer assez le texte de saint Denys[1] pour n'avoir qu'un volume qui, malgré mes précautions pour le diminuer, aura encore 520 ou 530 pages, bel in-8°. L'édition est fort belle, parfaitement soignée; je profiterai de la première occasion qui me sera offerte pour vous en envoyer un exemplaire en témoignage d'amitié. On m'a déjà fait savoir de Paris que l'on comptait sur le succès de ma publication.

Vous parler de tout ce que nous faisons, défaisons et refaisons ici, serait une tâche immense, et je dépasserais les bornes d'une lettre. Au milieu de ces vicissitudes qui affligent le séminaire et qui ne sont pas exemptes de passions humaines, je me sens pris du désir de donner le spectacle d'une courageuse et édifiante stabilité, autant du moins qu'il me sera possible..... Après cela, l'homme s'agite et Dieu le mène; il y a beaucoup de choses qui meurent précisément par les précautions qu'on prend pour les faire vivre. La Providence a eu des bontés pour moi jusqu'ici; je vais rester jusqu'à ce que quelque chose que je puisse regarder comme la voix de Dieu m'appelle; alors, je marcherai, l'œil fixé sur mon étoile, et j'irai où elle s'abattra. Je ne suis pas sans désir; mais je suis sans inquiétude : je regrette de ne pouvoir encore (pousser) la perfection plus loin. — Vous savez sans doute que, par suite du changement de cabinet[2], je vais joindre au portefeuille de théologie celui d'histoire ecclésiastique : c'est un travail de plus, mais qui n'a rien pour moi que d'agréable et qui, du reste, ne sera pas sans utilité.

Les affaires de la liberté ne vont pas vite; si le clergé a gagné un peu d'ardeur dans la lutte, la question en elle-même est loin

[1] Il s'agit des *Œuvres de saint Denys l'Aéropagite.*

[2] Changement de direction au grand séminaire.

Digitized by Google

d'avoir autant profité. Il est et il sera longtemps encore difficile de persuader aux laïques incroyants, et ce sont ceux-là qui nous gouvernent en France, que le clergé n'a de dévouement que pour la cause de Dieu : hommes d'argent et de joies folles, ils ne croiront jamais que nous puissions parler et agir pour autre chose que pour nos intérêts et dans le sens des passions. Faut-il donc désespérer et croiser les bras? Non pas, sans doute, mais nous sommes devant l'esprit public comme les Spartiates aux Thermopyles : nous pouvons glorieusement... mourir.

Quant à la question de l'inamovibilité des desservants et à tout ce qui s'y rattache, il y a deux manières de l'envisager. Théoriquement, il ne serait pas malaisé de rechercher quels furent jusqu'ici les droits et les devoirs respectifs des divers rangs de la hiérarchie ecclésiastique, et de donner des explications lucides, calmes et acceptables sur les modifications qu'il importerait d'introduire dans l'état actuel du clergé secondaire. En pratique, rien n'est fait et peu de chose se fera : la solution de toute cette difficulté n'est possible, en fait, que par le concours d'une révolution politique. Car il faut que le clergé s'entende et se fasse sa position, ce qui n'est possible que par un synode national; il faut qu'il s'entende avec le gouvernement par qui, sous le régime concordataire où nous sommes placés depuis François Ier, doit être réglée, ou du moins acceptée notre position sociale et extérieure : ceci exige un traité nouveau avec le Pape. Or, synode et concordat, le gouvernement ne veut ni de l'un ni de l'autre. Ce que nous voulons avoir, il faudra l'arracher violemment. Au reste, cette question et les autres, il faut les laisser marcher : Dieu les envoie, les hommes les étudient, les événements les font passer du rang des théories à l'état des faits; mais souvent un long temps sépare ces trois actions. En tout cas, prier est un excellent moyen de voir clair et d'avoir un cœur courageux et dévoué.

Je me suis justifié, en commençant, du silence que vous m'imputiez; mais, au cas où je serais coupable, l'amplitude de ma lettre me mériterait un pardon. Je vais bien et espère travailler ardemment cette année. J'ai à professer, en dogme, les traités de l'Eglise, de la grâce et des prolégomènes; en histoire, j'ai à parcourir les trois derniers siècles, de Luther à ce temps : voilà, dans les deux parties, une superbe carrière qui s'ouvre devant moi.....

Souvenez-vous de moi devant Dieu, je vous rendrai la pareille.

Tout à vous,

DARBOY.

Digitized by Google

Langres, 12 décembre 1844.

Mon cher compatriote et ami,

*Deo gratias!* Voilà mon fils premier-né qui vient de paraître! Je ne lui ai pas donné de parrain ; le pauvre petit sera obligé de faire son chemin tout seul; il n'a pas, comme beaucoup d'autres, le brillant patronage d'un nom connu; je ne l'ai dédié à personne. Dom Guéranger qui a vu mon prospectus, comme qui dirait le portrait de l'enfant, lui a auguré une heureuse destinée, et a dit à mes éditeurs qu'il le recommanderait. On a déjà eu la bonté de m'adresser quelques lettres dont l'amitié et l'indulgence ont bien dicté la plus grande partie; je pense que cela se fait comme cela en pareille circonstance « de Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome ». Mes libraires, qui restent exclusivement chargés de la vente de l'ouvrage, m'ont adressé quelques prospectus pour les mettre en circulation; j'en joins à ma lettre plusieurs que vous ferez passer dans les Vosges, si vous voulez bien, quand il s'en présentera quelque moyen facile. Les *Annales de philosophie*, l'*Université catholique*, l'*Ami de la Religion*, l'*Univers*, ont été invités par Sagnier et Bray à rendre un compte détaillé de mon livre; je vais avoir après moi ces messieurs les critiques dont les aboiements désirables, mêlés de quelques morsures, font ce qui s'appelle la célébrité. *Ergo*, recevez cet exemplaire que je vous adresse comme témoignage d'amitié sincère; il m'est doux d'offrir ce souvenir à ceux qui ont été bons pour moi. La reconnaissance est un doux fardeau, disait quelqu'un; pour moi, j'ignore si c'est un fardeau, je sais seulement que c'est doux.....

Priez un peu pour moi. Je suis tout à vous de cœur.

DARBOY.

(Sans date ni lieu d'origine.)

Mon cher compatriote et ami,

J'étais presque tenté de faire comme Léonidas et de répondre à votre bonjour laconique par un *je vous salue* écourté. Comment! deux lignes, quand Mlle votre sœur, et votre famille, et votre paroisse devraient vous fournir tant et de si désirées lignes! Homme de séminaire, j'apprécie le temps; mais homme de bonne vie, j'apprécie les nouvelles.

..... J'ai reçu de Paris les nouvelles les plus satisfaisantes de l'opinion que se sont formée de mon ouvrage les hommes de la spécialité. M. Chavin de Malan, auteur de la *Vie de saint François d'Assise*, m'a écrit une lettre extrêmement flatteuse touchant

Digitized by Google

l'*Introduction* de mon livre; il le nomme un travail de bénédictin et me loue de la forme littéraire que j'ai adoptée pour discuter. M. le Curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, Martin de Noirlieu, m'a fait dire qu'il était ravi de la traduction et qu'il en dirait son avis dans les journaux. Le *Correspondant*, recueil distingué, renfermait hier un article fort élogieux sur mon compte : j'étais couché tout de mon long entre le P. Lacordaire et Guéranger. M. le sous-préfet de Langres, le procureur du roi et le juge d'instruction, épris d'un beau feu pour la littérature théologique, lisent mon Introduction avec indulgence. Les ecclésiastiques, chose assurément difficile, sont très contents aussi. J'augure donc bien de mon début. Je me permets de vous dire tout cela parce que mes succès sont les vôtres et que vous avez du plaisir à savoir ces choses. Plus tard, je vous informerai également de tout ce que j'apprendrai.....

Tout à vous cordialement.

DARBOY.

En 1845, l'archevêque de Paris, Mgr Affre, venu à Langres visiter son collègue, Mgr Parisis, avait désiré connaître le savant traducteur et commentateur de saint Denys l'Aréopagite. Cette rencontre et les entretiens qui s'ensuivirent avaient laissé à Mgr Affre une haute idée de la valeur du jeune prêtre, et une occasion s'étant offerte de l'appeler à Paris, il sollicita du chef de son diocèse la faveur de le lui céder.

26 septembre 1845.

Mon cher compatriote et ami,

La rumeur publique vous a sans doute appris la grave détermination que j'ai prise de quitter le séminaire et le diocèse. C'est énorme pour moi, parce que mon avenir est changé; des hommes qui m'aiment plus que je ne vaux assurément estiment aussi que c'est énorme pour le séminaire et même pour le diocèse, parce que j'ai mis beaucoup d'esprits en trouble. Je crois avoir procédé religieusement; dans tous les cas, je ne reconnais que Dieu pour juge de mes intentions. Quant au fait que j'accomplis, je l'abandonne à l'appréciation de mes collègues dans le sacerdoce. Pour vous, ami, vous savez quelle fausse position m'était faite : les vives sympathies de mes élèves et la déconfiture morale de M. Lamy[1] allaient me donner bientôt, si je ne l'avais déjà, l'air d'un usurpateur; on m'eût facilement imputé le dessein de supplanter mon chef. Ensuite les anté-

[1] Supérieur du grand séminaire de Langres.

Digitized by Google

cédents de l'administration en la matière, me faisaient justement craindre qu'on ne me mît poliment à la porte, dès qu'on pourrait se passer de moi. Enfin, je pouvais bien aspirer à sortir d'un système où cet homme-là était le premier qui n'avait pu tenir avec honneur la dernière place, il y a quatre ans. Je ne comptais pas que les choses iraient si vite; mais on faisait, de Paris, de nombreuses et pressantes instances; les événements se compliquaient ici; le poste ne me semblait pas longtemps tenable, j'ai prié, j'ai réfléchi, j'ai avancé. Vous connaissez mes convictions : je veux avant tout mon salut et le triomphe de la religion; la vie est briève, les choses terrestres sont vaines et dignes de peu d'estime; véritablement nous n'avons qu'à chercher Dieu, et malheur à qui l'oublie! A dix-sept ans, j'ai sauvé ma foi des coups que lui portaient, en moi, les passions et l'incrédulité qui en naît; la grâce qui m'a donné ce triomphe ne permettra pas que, prêtre, je perde un trésor dont je sens si vivement le prix. Ah! moi qui serais heureux de mourir pour mes convictions, est-ce que je serais réservé au malheur d'oublier un jour mon noble but et de donner le spectacle de l'infirmité d'un courage humain!... On peut se tromper et se laisser séduire; mais on n'est pas mauvais sans le vouloir et, avec la grâce de Dieu, je ne voudrai jamais l'être.

Je suis revenu de Paris lundi dernier et j'y retourne vers le 15 octobre. J'entre dans la maison des Carmes où l'archevêque me donne un appartement, le vivre et le couvert, un traitement honorable et le temps de me livrer à mes études comme je l'entendrai. Il a été assez bon pour me faire espérer une chaire à la Sorbonne; je vous confie ce secret, car je n'aimerais (pas) qu'on sût cela; il semblerait que je voulusse faire claquer mon fouet. Outre mes travaux particuliers, je serai mis en rapport avec le cercle catholique et toutes les œuvres spéciales aux hommes, et je devrai y pérorer quelquefois. L'archevêque m'a aussi invité à prendre part à la polémique religieuse dans le *Correspondant* ou en des brochures séparées, nous verrons. Du reste, une fois posé, je vous donnerai d'amples détails sur mes occupations.....

Tout à vous,

DARBOY.

(Paris), le 4 décembre 1845.

Mon cher compatriote et ami, je suis décidément parisien. Longue serait mon histoire si je vous la racontais depuis la dernière lettre que vous avez reçue de moi. J'ai quitté le Fayl, laissant ma famille triste de ce qu'elle nomme un si grand éloignement; ma

Digitized by Google

sœur surtout est plus affligée. A Langres, je fus retenu huit jours par un mal de gorge et huit jours par mes préparatifs de départ. Mes entrevues avec Monseigneur et M. Lamy ont été solennelles, j'ai paru sans morgue et sans servilité; le premier n'était pas content de la modération que j'avais à l'endroit de la question de la liberté d'enseignement; le second s'est pris à pleurer quand je lui eus décliné les motifs de ma retraite. J'apprends aujourd'hui même, par des lettres qui m'arrivent du pays des Cosaques, qu'on se félicite de mon éloignement parce que le feu que je soufflais était dangereux : j'étais trop libéral. Ces Messieurs n'aiment pas qu'on apprenne la logique à leurs élèves! Au reste, je pense, pour mon usage, qu'ils prennent ces airs de satisfaction parce que leur petit amour-propre souffrirait de prendre les airs de la résignation. Quoi qu'il en soit, je m'applaudis d'avoir quitté la Tartarie.

De Langres, je gagnai Nancy, en vous saluant d'une lieue de loin; qu'il m'eût été doux, si vous saviez, d'aller vous embrasser, causer avec vous et mettre mon voyage sous la protection de l'amitié! Je restai huit jours à Nancy, puis je pris pour seconde étape Saint-Dizier ou je séjournai huit jours encore. De droite et de gauche, de tort et de travers, je reçus les marques de la plus vive sympathie de tous ceux qui veulent bien m'aimer : ce m'a été un encouragement à habiter la capitale. Parti du Fayl vers le 5 octobre, je n'arrivai à Paris que le 3 novembre; j'entrai par la barrière du Trône; un splendide soleil éclairait mon beau Paris : je pris la pureté brillante de ce ciel et le calme de cette journée pour une image de mon avenir. Vive l'espérance!

Je ne me plains ni ne me justifie d'avoir quitté Langres; je ne sens pas le besoin de donner à ma conscience l'appui d'un jugement humain; seulement, je prie Dieu d'être indulgent pour moi lorsqu'il viendra me juger. Paris me plaît beaucoup; ma santé y est fort bonne; je suis chauffé, nourri, logé, d'une façon très confortable. J'ai pour appartement trois chambres larges et belles : la première, meublée d'une table avec tapis, de quelques chaises rembourrées, me sert d'antichambre; la seconde, où j'ai mis mes tableaux, ma bibliothèque, mon bureau et une bonne cheminée, est mon cabinet de travail; enfin, je couche dans celle du fond, qui est bien arrangée aussi. Mes rapports avec l'extérieur sont nombreux et brillants : les rédacteurs du *Correspondant* m'ont fait l'honneur de me compter parmi eux et ils m'invitent à leurs soirées; l'*Université catholique* m'ouvre aussi ses colonnes. Je me promène bras-dessus bras-dessous avec Vacherot, qui se promène bras-dessus bras-dessous avec Dubois (de la Loire-Inférieure) et Cousin; il veut bien me présenter à M. Dubois et m'ouvrir, autant

Digitized by Google

qu'il est en lui, les portes de la Sorbonne (ceci de vous à moi). L'archevêque me témoigne beaucoup d'amitié et m'engage à poursuivre mes travaux; l'abbé Maret me dit qu'en mettant mon plan à exécution je rendrai un grand service. Enfin, je vais me lancer éperdument dans le travail. Mes petites affaires sont arrangées, je commence à fréquenter les bibliothèques. Je me conduis comme à Langres; je travaille enfermé jusqu'à midi; je cours de 1 heure à 3 ou 4, et je reprends la plume jusqu'à 7. Matériellement, je suis mieux qu'à Langres, quoique je ne fasse que débuter ici; intellectuellement et moralement, il n'y a pas de comparaison à établir : hommes, livres et temps, tout m'est donné en abondance. C'est à moi de tirer parti de tout cela. J'ai du cœur, je me sens de la foi et quelque force; je suis heureux de servir Dieu à Paris.....

Tout à vous de tout cœur,

DARBOY,

rue de Vaugirard, 70.

Paris, 31 janvier 1846.

Mon cher ami, je suis prodigieusement en retard avec vous; je viens liquider mes comptes aujourd'hui.

Je compatis bien sincèrement à la peine que vous a causée la maladie de votre mère; espérons que Dieu, en la rétablissant, vous laissera encore longtemps ce trésor d'une mère que rien de terrestre ne remplace. — Je vous remercie bien cordialement aussi des souhaits de bonne année que votre amitié forme pour moi. Que Dieu vous entende et me confirme dans la foi, dans l'intelligence de ses vérités, dans la charité la plus vive! Cette vie est courte, la mort a un lendemain éternel, voilà ce qui m'a toujours le plus frappé dans la religion. Vivons bien, puisque nous vivons si vite, et mourons bien puisqu'on ne meurt qu'une fois.

Vous me fournissez de piquants détails sur le pays langrois, et je m'amuse infiniment des appréciations si fines, si délicatement exprimées dont ma conduite a été l'objet. Assurément, j'estime et j'aime mes confrères; je tiens à leur estime et à leur affection; mais je me sens la force de me passer d'approbation, et une improbation ne me crée pas le moindre remords. Il faut, mon cher ami, que l'homme sérieux se propose un but noble et avouable devant Dieu, et puis qu'il y aille par-dessus la tête des hommes et des événements. Eh bien! je suis un de ces hommes-là; monter sur l'échafaud pour sceller mes convictions ne m'intimiderait pas; c'est assez vous dire que je suis au-dessus de l'opinion. Je vous

Digitized by Google

remercie des réponses si favorables que vous avez faites aux assertions de quelques voisins; mais, je vous en prie, ne livrez pas de bataille pour moi, puisque la victoire ou la défaite, dans le cas présent, me sont chose indifférente! Je cours, je travaille, je prêche, je mange, je bois et je dors avec cet aplomb et cet entrain qu'on a si volontiers à Paris et qui me dispensent de faire attention à ce que d'autres diraient de moi. Je souhaite paix et bonheur à mes critiques et je m'assieds dans la douceur de mon impassibilité.

Voici bien qui va faire brailler : je viens d'être nommé par l'archevêque de Paris, qui est fort bon pour moi, aux fonctions d'aumônier du collège royal de Henri IV. C'est un poste des plus honorables de Paris; j'ai pour prédécesseurs médiats les de Salinis, Gerbet, Lacordaire. Beaucoup de Parisiens regardaient cette alouette descendre du ciel, quand, à leur stupéfaction, elle m'est tombée toute rôtie dans la bouche, à moi qui n'y songeais pas et qui écoutais tranquillement le P. Lacordaire pendant qu'on signait ma nomination.

J'ai pour adversaire naturel M. Saisset, le jeune et spirituel éclectique. Nous serons opposés d'enseignement, mais nous sommes en très bons termes et nous avons déjeuné ensemble, en grand banquet universitaire, le jour de la Saint-Charlemagne, notre grand-papa à tous. A cette occasion, j'ai eu l'honneur d'être reçu en audience particulière par M. de Salvandy et M. Dubois (Loire-Inférieure). Ce qui m'a valu cet honneur, c'est mon premier sermon à Paris; un prêtre m'entendit et informa Monseigneur que mon genre de prédication irait on ne peut mieux à des jeunes gens. Je fus nommé.

Voici pour vos livres ce que j'ai fait. Votre abonnement au *Correspondant* court pour 1846. Deux numéros sont déjà parus et ont été expédiés.

..... Adieu; mes hommages à Mlle votre sœur. Je suis tout à vous de tout cœur.

G. Darboy,

Toujours rue de Vaugirard, 70.

La suite prochainement.

---

Digitized by Google

# LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES

## I

L'homme est l'être sociable par excellence ; dès ses débuts sur la terre, il s'est associé avec les membres de sa famille, avec les hommes de son clan, pour la chasse en commun, pour la vie en commun. Le troglodyte qui vivait dans les cavernes, n'ayant pour armes que quelques misérables silex à peine apointés, n'arrivait à vaincre les grands animaux qui l'entouraient que par l'association. Bientôt, les besoins croissant avec la civilisation, si tant est que l'on puisse déjà prononcer ce mot, des huttes s'élèvent sur des points favorables[1] auprès de rivières poissonneuses, au milieu de terres fécondes, de bois peuplés de gibier.

Tels furent les humbles débuts des villes. Leur importance et leur puissance grandissent rapidement, et si haut que nous remontons dans le cours des siècles, nous voyons en Chaldée, en Egypte, plus tard en Grèce, en Italie, en Gaule, des villes importantes, populeuses, jouant un rôle considérable parmi les peuples et affirmant déjà des nationalités à peine formées.

Cette prépondérance des villes, cet abandon des campagnes, inquiétaient, dès ces époques reculées, les philosophes et les penseurs. Aristote[2] condamne les grandes villes, non seulement comme incompatibles avec l'ordre public, mais aussi comme donnant trop d'artisans et trop peu de soldats. Cicéron[3] se défie des cités maritimes où le mélange des populations ajoute au danger. Salluste cite l'abandon des campagnes comme une des causes de la ruine de la constitution romaine[4], et Pline jette au vent son mot resté célèbre : *Latifundia perdidere Italiam jam vero et provincias*[5].

Les Grecs et les Romains étaient impuissants à arrêter le mouvement. Les vieilles nations disparaissent ; d'autres races les rem-

[1] Les agglomérations humaines ont fui, dès les premiers temps, les hautes altitudes et les latitudes extrêmes.
[2] *Politique*, VII, § 4.
[3] *De Republica*, II.
[4] *Catilina*, ch. XXXVII.
[5] Liv. XVIII, ch. VII, § 3.

Digitized by Google

placent. La sève, la vigueur de ces races nouvelles, sont un des faits capitaux de l'histoire. Les villes sont fortifiées, elles obtiennent ou plutôt elles achètent aux rois et aux suzerains des concessions importantes que des chartes viennent consacrer. Elles offraient aux habitants, par leurs fortifications, la sécurité contre les malandrins, par leur énergie à défendre leurs droits, la sécurité contre ceux qui auraient été tentés de les violer.

Il ne paraît pas, en France tout au moins, que durant de longs siècles l'accroissement des villes, comme nombre ou comme importance, ait donné lieu à des plaintes sérieuses. Il faut arriver au dix-huitième siècle pour que la question surgisse; encore est-elle très confuse. Il n'en pouvait être autrement, je l'ai montré, il y a quelques années, car, à cette époque, nul ne savait quelle était la population de la France, encore moins quelle était celle de l'Europe. La question ne pouvait donc être traitée qu'au point de vue philosophique ou spéculatif. Nous la voyons vide et déclamatoire avec Rousseau[1]. « Les hommes, dit-il, ne sont pas faits pour vivre en fourmilière, mais épars sur la terre qu'ils cultivent. » Il est plus près de la vérité, lorsqu'il ajoute que les races dégénèrent dans les villes et qu'elles doivent être incessamment renouvelées par les campagnes, sous peine de s'étioler et de s'éteindre.

« Les grandes villes, dit Nathaniel Kent[2], sont destructives de toute moralité, de toute santé; elles drainent toutes les ressources d'une société. » Vers la même époque, Sussmilch[3] écrivait en Allemagne : « Les grandes villes sont les ornements de l'Etat, mais aussi des monstruosités bien dangereuses. » De nos jours, A. Blanqui disait que le mouvement migratoire vers les villes ne pouvait durer. Il oubliait que la centralisation attire l'argent vers les grandes villes, vers les capitales surtout, et que les hommes suivent l'argent comme attirés par un aimant irrésistible.

Il serait facile de multiplier ces citations. Il est certain que presque tous les économistes voient avec appréhension le dépeuplement de nos campagnes et l'accroissement exagéré de nos villes. Les appréhensions sont plus vives encore chez les hommes politiques qui savent quels éléments dangereux renferment nos cités modernes et quel formidable incendie pourrait faire naître la moindre étincelle. L'habitation dans une même ville des différentes classes qui forment toute société humaine, loin de les rapprocher, tend, au contraire, à les éloigner de plus en plus les unes des autres. La simple comparaison des somptueux hôtels du VIII[e] ou

[1] *Emile*, liv. I.
[2] Cité par Hasbach, *Die Englischen Landarbeiter*.
[3] *Gœttliche Ordnung*, I, p. 21.

Digitized by Google

du XVI^e arrondissement à Paris, du West-End à Londres, avec les misérables logements où des familles entières gisent dans une triste promiscuité, tels qu'il s'en trouve dans le XX^e arrondissement ou dans Tower-Hamlets, par exemple, apporte malheureusement chez les déshérités de la vie un levain de haine et d'envie, dont les manifestations viennent de temps à autre troubler notre quiétude.

Mais, quelles que soient nos appréhensions, quelles que soient nos légitimes inquiétudes, il n'existe aucun moyen d'arrêter, d'enrayer même, le mouvement qui entraîne les populations rurales vers les villes. M. Meuriot[1] observe avec juste raison : « Ce n'est pas le caprice des grands propriétaires qui pousse les populations rurales vers la ville, mais bien une révolution économique, la plus profonde que le monde ait jamais vue, la transformation complète du travail industriel et du travail agricole. »

Etudions les faits nombreux que M. Meuriot nous apporte; nous serons ainsi à même d'en tirer les conclusions qu'ils comportent, sans nous laisser éblouir par la grandeur des horizons qu'ils ouvrent à nos yeux.

## II

La population de l'Europe s'est accrue en un siècle de 117 pour 100[2]. J'ai fait ressortir les dangers que ferait naître, dans quelques siècles à peine, cette population croissant sans cesse dans des proportions difficiles à prévoir[3]. Mais l'avenir ne nous inquiète guère, nous avons assez à faire pour sauvegarder le présent, et les soucis qu'il inspire ne laissent pas de place à d'autres préoccupations. En France, d'ailleurs, nous sommes loin d'être affligés d'une population surabondante et la natalité présente chaque année un déficit croissant. En sept ans, de 1890 à 1896, l'excédent des naissances n'a été que de 58,809, et encore, pour obtenir ce mince résultat, a-t-il fallu faire état des actes de l'état civil des étrangers résidant en France, et comme chez eux la natalité est importante, elle paraît augmenter la nôtre[4].

[1] *Les Agglomérations urbaines dans l'Europe contemporaine*. Paris, 1897. — Le travail de M. Meuriot est très remarquable, très documenté. J'écris cet article pour le faire connaître aux lecteurs du *Correspondant*, et je lui emprunte la plupart des faits que je vais citer.

[2] Levasseur, *Population française*, t. I, p. 318.

[3] *La Fin de l'humanité*, *Correspondant*, 1897.

[4] Le chiffre des naissances de 1892 à 1896 a été de 4,285,666. Dix ans auparavant, de 1882 à 1886, il était de 4,672,883. Chaque période quinquennale est marquée par une décroissance. « La dépopulation est une

Digitized by Google

Il n'en est pas de même dans les pays voisins, dans les pays rivaux, et c'est là un fait qu'il ne faut jamais oublier. En Allemagne, l'accroissement de la population par le seul excédent des naissances a été en six ans (1890 à 1895) de 4,560,745; en Angleterre, durant la même période, de 2,462,083; en Autriche-Hongrie, de 2,377,650; en Italie, de 1,913,097. Dans le colossal empire de Russie, d'après un calcul publié en 1879, mais qui ne paraît pas très exact, l'accroissement annuel de la population aurait été de 781,000. En 1892, la dernière année connue, les naissances étaient au nombre de 5,054,923, les décès de 4,463,491, laissant seulement un excédent de 591,432. Le chiffre élevé des décès détruit l'effet de la natalité, si importante qu'elle soit. D'autres calculs donnent un résultat non moins concluant. On compte en France 163 naissances pour 1,000 femmes mariées de 15 à 50 ans; en Allemagne, 270; en Ecosse, 269; en Belgique, 261; en Italie, 251; en Angleterre et en Autriche, 250; en Suède et en Irlande, 240; en Suisse, 236. La faible natalité française, qui ressort mieux encore quand on la compare avec la natalité étrangère, a pour première conséquence que l'accroissement des villes se fait aux dépens des campagnes, et que la population rurale perd tout ce que gagne la population urbaine.

En 1872, on comptait en France 660 communes renfermant de 2,000 à 5,000 habitants, 368 de 5,000 à 20,000, 65 de 20,000 à 100,000; 9 enfin dépassaient ce dernier chiffre. Vingt ans après, en 1891, le nombre des villes de chacune de ces catégories est de 715, 424, 92 et 12. Leur population est de 2,432,000, 3,832,000, 3,460,000 et 4,587,000. Nous avons un accroissement de 141 dans le nombre des villes, de 3,177,000 dans leur population globale. C'est surtout dans les communes les plus importantes, celles où l'immigration agit incessamment, que cet accroissement se produit.

Un document émané de la Constituante, mais auquel il convient de n'accorder qu'une confiance limitée, les données recueillies à cette époque étant peu sûres, portait la population rurale à 20,521,000, la population urbaine à 5,709,000. La proportion respective était donc de 78,24 pour la première, de 21,76 pour la seconde. En 1846, on adopta le chiffre de 2,000 habitants comme base de la classification d'une population urbaine; 8,646,000 Français, soit 24,4 pour 100, appartenaient à la ville. En 1896, la population urbaine montait à 15,030,000, soit 39,5 pour 190 de la population totale. On voit quels sont ses progrès. La population rurale formait, en

maladie sociale d'autant plus dangereuse, a-t-on dit, qu'elle tue les nations sans faire souffrir les individus. » (*Bull. Soc. Anthr.*, 1892.)

Digitized by Google

1846, les trois quarts de notre population; cinquante ans après, elle n'en forme que les deux tiers, et M. Turquan suppose que, vers 1920, il y aura équilibre entre les deux [1].

L'accroissement de la population urbaine est entièrement dû à l'immigration, car l'excédent des naissances sur les décès est presque nul. De 1872 à 1891, celle des villes de plus de 100,000 âmes a été de 1,045,000 âmes; sur ce chiffre, 890,000, soit 87 pour 100, revenaient à l'immigration.

Cette immigration amène un affaiblissement cerrespondant dans nos campagnes, et dans certaines parties de la France, elle va en s'accentuant chaque année. Dans la région de la Garonne, malgré l'accroissement de Bordeaux et de Toulouse, la population de 4,250,000 en 1846, est tombée au-dessous de 4 millions. Le docteur Guiraud disait à l'Association française pour l'avancement des sciences, dans la session tenue à Toulouse en 1887 [2] : « Dans les régions du Midi, ce n'est plus de faible accroissement qu'il s'agit, mais bien d'une décroissance, d'une véritable dépopulation, dépopulation qui suit une marche progressive, continue, depuis longues années, et qui menace, si rien ne vient arrêter ses progrès, de transformer de riches contrées en des déserts, car c'est justement dans les parties les plus riches, les plus fertiles, que se manifeste avec le plus d'intensité le phénomène. » La Normandie [3], par suite de l'excédent des décès, est tombée de 1,968,000 à 1,596,000 habitants. Veut-on un exemple de ce triste état de chose? Dans le canton de Beaumont-Hague (Manche), la population exclusivement rurale a diminué de plus de moitié. Les naissances ont subi une décroissance plus sensible encore; de 330, elles sont tombées à 72. Depuis 1830, il y a chaque année excès de décès! Des terres, autrefois cultivées, restent en friche; des villages abandonnés tombent en ruine [4]. Dans les départements alpestres, la diminution dépasse 11 pour 100 [5]. Dans la région de l'Est, le même triste

[1] Graphique publié par M. Meuriot, fig. 11, p. 87.

[2] T. II, p. 1035 et suiv.

[3] Voilà où en est arrivée la Normandie que les chroniqueurs du treizième et du quatorzième siècle nous disent toujours *moult peuplée*. Les censiers et les registres frappent par le grand nombre d'enfants qui y sont portés. Les éléments ethniques des départements normands sont surtout celtes et scandinaves. Les descendants des Celtes qui peuplent encore la Bretagne présentent une natalité élevée, et les Scandinaves sortent de la Scanzia que Jornandès appelle *officina gentium aut vagina nationum* (*de Getarum sive Gothorum origine*).

[4] Arsène Dumont, *Mem. Soc. Anthr.*, 3e série, t. I.

[5] Dans certaines régions de la Provence, dit M. le conseiller Proal, des coteaux plantés d'oliviers, des terres qui autrefois produisaient du blé, ne sont plus cultivés. Dans certaines parties des Basses-Alpes, l'émigration est

Digitized by Google

phénomène se produit, et la Bourgogne et la Franche-Comté voient chaque année leur population décroître. Au début, la décroissance, qui atteint surtout les départements à forte population rurale, semblait ne tenir qu'à des causes locales; aujourd'hui, on n'en peut plus douter, elle dépend de causes plus profondes auxquelles il est désormais bien difficile de porter un remède efficace.

La région méditerranéenne fait seule exception au triste tableau qu'il nous faut tracer. En 1801, sa population était de 1,587,000; en 1846, de 2,144,000; en 1896, de 2,625,000. Marseille a quadruplé depuis le commencement du siècle; Nice atteint et bientôt dépassera 100,000 âmes. La côte d'Azur, avec ses sites enchanteurs, inondés de soleil et de lumière, attire toute l'Europe. Mais les populations rurales font à peu près défaut. Tout appartient à la cité, et M. Meuriot peut à bon droit donner pour conclusion à cette partie de son travail ces tristes paroles : « Ce n'est pas seulement à une diminution de notre population rurale que nous assistons, mais à un véritable anéantissement, et on peut presque prévoir le jour où un grand nombre de groupements ruraux auront cessé d'exister sur notre sol [1]. »

Cet accroissement de la population urbaine se montre dans tous les pays, sur tous les continents. Elle se montre surtout dans les très grandes villes; plus une population est considérable, plus elle tend à grandir encore, et M. Levasseur, une des gloires de la science contemporaine, a posé comme axiome que la force d'attraction des groupes humains est proportionnelle à leur masse [2].

Nous venons de le voir en France; en Angleterre, les districts au-dessous de 2,000 âmes représentaient, en 1881, 26 pour 100 de la population; dix ans après, par suite de l'accroissement des grandes villes, ils n'en représentaient plus que 24. Mais, contrairement à ce qui se passe chez nous, la population agricole n'a cessé également d'augmenter par l'excédent annuel des naissances, et cela, malgré la crise agricole qui sévit si durement chez nos voisins. En France, on a pu l'arrêter au moins partiellement par un droit élevé sur les blés. En Angleterre, les céréales entrent en franchise et les cultivateurs ne peuvent lutter contre la concurrence des différents pays producteurs.

A quelque point de vue que l'on se place, les progrès de l'Angleterre sont surprenants et son expansion rappelle celle de l'Empire

si grande, qu'on ne cultive plus que les terres qui sont près des villages, les terres éloignées sont abandonnées.

[1] *Loc. cit.*, p. 120.

[2] *Population française*, t. II, p. 355.

Digitized by Google

romain. A la fin du dix-septième siècle, le pays ne comptait guère que 5,500,000 âmes; il ne possédait qu'une seule grande ville, Londres[1], qui, avec ses 530,000 habitants, égalait à peine Paris. Il n'existait que deux villes de 30,000 âmes : Norwich, cité industrielle; et Bristol, le principal port de l'Ouest. Les vieilles cités historiques : York, Exeter, Winchester, Shrewsbury, ne possédaient guère que 10,000 habitants. Les grands centres industriels et commerciaux : Liverpool, Manchester, Sheffield, Leeds, Birmingham, n'étaient encore que des bourgades, et nul ne soupçonnait leur future importance.

L'exploitation du fer et de la houille, qui forment une grande partie du sous-sol de l'Angleterre, le progrès des industries textiles par l'adoption du tissage mécanique, ont amené un changement radical dans la situation du pays au point de vue économique, politique et social. La progression de la population urbaine est un des symptômes de ce changement. De 1801 à 1891, Londres s'est augmenté de 336 pour 100, les villes renfermant plus de 100,000 âmes de 558 pour 100. Parmi les comtés industriels, celui de Durham de 582 pour 100, le Cheshire et le Lancashire de 465 pour 100. Avec une superficie moindre, le Lancashire renferme 4 millions d'habitants, le double de notre département du Nord. L'élément urbain y atteint 92 pour 100 de la population globale; on peut dire qu'il n'existe pas. Dans le West-Riding du Yorkshire, la proportion est de 15 pour 100. Il serait facile de multiplier ces exemples. Aujourd'hui, un tiers de la population anglaise vit dans les grandes agglomérations[2] et il faut remonter aux vieux empires de l'Asie pour trouver un pareil fait démographique. Si l'on considère la population des villes au-dessus de 10,000 âmes, on verra qu'elle s'élève à près de 18 millions, soit à 61 pour 100 de la population globale.

La population rurale ne cesse cependant de s'accroître, mais dans de faibles proportions que l'on ne peut comparer à l'immense développement de la population urbaine. Quelques chiffres le feront ressortir.

[1] *Greater London*, nom aujourd'hui donné au district entier, comprend 5,633,332 habitants, deux fois plus que le Canada, qui est grand comme l'Europe, un million de plus que l'Australie.

[2] En 1801, Londres seul dépassait 100,000 âmes; en 1811, Liverpool atteignait le même chiffre. En 1821, 8 villes comptaient 100,000 habitants; en 1831, 7; en 1841, 8; en 1861, 9; en 1871, 12; en 1881, 19; en 1891, 23; 29 même, si nous comptons les villes de l'Ecosse, de l'Irlande et de la principauté de Galles. Les villes comprises entre les chiffres de 50,000 et de 100,000 sont au nombre de 42.

Digitized by Google

Population rurale de l'Angleterre :

| | |
|---|---|
| 1801. . . . . | 5,277,291 |
| 1821. . . . . | 6,788,660 |
| 1841. . . . . | 8,229,400 |
| 1861. . . . . | 9,348,964 |
| 1871. . . . . | 10,135,640 |
| 1881. . . . . | 7,928,250 [1] |
| 1891. . . . . | 8,198,240 |

L'Écosse présente un grand contraste avec l'Angleterre; l'excédent des naissances sur les décès est très élevé, mais l'émigration est considérable. Les Ecossais vont chercher en Angleterre et surtout dans l'Ulster où le calvinisme domine, des emplois plus rémunérateurs ou des salaires plus élevés. Les campagnes voient aussi leur population décroître à raison de la crise agricole plus intense peut-être qu'en Angleterre; mais cette population ne cesse d'augmenter dans les grandes villes [2]; elle était, en 1811, de 227,000, en 1871, de 880,000, en 1891, de 1,104,000 âmes.

En Irlande, nous assistons à un phénomène particulier; le pays est essentiellement agricole [3] et la crise de l'agriculture lui a été particulièrement néfaste. A côté des accroissements de la population anglaise, il faut noter en Irlande une diminution due à l'émigration qui monte à un chiffre très élevé. Un certain nombre parmi ces émigrants se rend aux Etats-Unis; mais la plupart se sont répandus dans les villes industrielles anglaises, où ils trouvent des salaires inconnus dans leur pays.

L'Allemagne a pris un essor extraordinaire depuis 1871 [4]. Grâce

[1] La différence plus apparente que réelle tient à un nouveau mode de classement adopté pour le recensement de 1881. Toute la population comprise dans les *Urban Sanitary Districts* comptée jusqu'alors comme rurale a été transférée aux villes.

[2] Edimbourg, Glasgow, Dundee, Aberdeen.

[3] Nous ne voyons que deux grandes villes en Irlande : Dublin, la capitale; et Belfast, la principale cité de l'Ulster, fondée et colonisée par les Anglais au seizième siècle et qui, par son état florissant, témoigne de la différence entre les deux races.

[4] Il résulte d'un rapport de M. Gaskell, attaché commercial à l'ambassade d'Angleterre à Berlin, publié récemment par le *Foreign Office*, que les progrès de l'Allemagne sont remarquables. De 1872 à 1897, la population s'est augmentée de 30 pour 100; le commerce avec l'étranger, de 60 pour 100; le trafic maritime, de 128 pour 100; celui avec les deux Amériques, de 480 pour 100; avec l'Inde, de 475 pour 100; avec l'Australie, de 60 pour 100; avec la Grande-Bretagne, de 129 pour 100; avec l'Europe du Nord, de 60 pour 100. Le tonnage des navires a triplé depuis 1871, a doublé depuis 1880. Celui des navires entrés dans les ports allemands



Digitized by Google

à la natalité exceptionnelle de la race, la population s'élevait, en 1895, à 52,246,589 âmes. Comme en Angleterre, l'exploitation de la houille, les progrès du commerce et de l'industrie sont les causes de cette prospérité; aussi la rapide progression de la population se fait-elle surtout sentir dans les grands centres. En 1871, l'Allemagne ne comptait que 8 villes de 100,000 âmes [1] avec une population globale de 1,968,000 habitants; en 1885, leur nombre s'élevait à 20 et leur population à 4,462,000; en 1895, nous trouvons 28 villes comptant 7,261,000 habitants [2]. En vingt-quatre ans, l'accroissement de la population de ces villes a dépassé 5 millions.

Les villes de 20 à 100,000 âmes étaient au nombre de 75 en 1871, au nombre de 142 en 1895. Plus du quart de la population allemande habite aujourd'hui des villes où l'on compte plus de 20,000 habitants. Cependant, si la population urbaine grandit chaque année en nombre et en importance, la population rurale ne diminue pas, comme nous l'avons remarqué pour la France. Le nombre considérable des naissances la maintient dans un état stationnaire [3]. Selon un état que nous avons sous les yeux, elle s'est même notablement relevée durant la période 1891-1895 dans le royaume de Prusse.

La concentration urbaine est loin d'être la même dans toutes les régions. Aujourd'hui, elle se porte surtout à l'ouest; durant la première partie du siècle, l'inverse avait lieu. « L'Est, dit M. Meuriot, renferme la vieille population saxonne moins imprégnée des

était, en 1873, de 12,300,000 tonnes; en 1895, de 30,500,000 tonnes. Le tonnage des vapeurs de plus de 1000 tonneaux était en 1887 de 638,296; sept ans après, en 1895, de 1,301,771. De pareils chiffres se passent de commentaires. Durant cette même période, le tonnage des navires français n'est monté que de 722,262 à 864,598. (Ch. Roux, *Matin*, 2 décembre 1896). En 1872, la France exportait pour 3,760 millions de marchandises; l'Allemagne, pour 2,975 millions, soit 785 millions en notre faveur; en 1895, l'Allemagne exporte pour 4,144 millions, la France, pour 3,376. Depuis la République, nos exportations ont diminué de 400 millions, les exportations de l'Allemagne ont augmenté de 1,200 millions! (Schwob, *le Danger allemand*, cité par M. Doumer, *Matin*, 18 décembre 1896.) Ajoutons qu'en France la moyenne des impôts est de 77 fr. par tête; en Allemagne, de 51 francs; ici seulement, nous dépassons largement nos voisins.

[1] En 1801, elle n'en comptait que deux, Berlin et Hambourg, et il en était encore de même vers 1840. (Meuriot, *loc. cit.*, p. 169.)

[2] Berlin, Hambourg, Leipzig, Breslau, Dresde, Cologne, Francfort-sur-le-Mein, Magdebourg, Hanovre, Dusseldorf, Königsberg, Nuremberg, Chemnitz, Stuttgart, Altona, Brême, Stettin, Elberfeld, Strasbourg, Charlottenbourg, Barmen, Dantzig, Halle, Brunswick, Dortmund, Aix-la-Chapelle, Crefeld.

[3] Le chiffre des naissances s'est élevé en cinq ans à 9,534,370.

Digitized by Google

idées latines; l'industrie est moins développée, le sentiment féodal plus puissant et les liens de patronage que les siècles ont affermis subsistent encore malgré les efforts des niveleurs. De 1824 à 1849, le groupe de l'extrême Est (Prusse orientale, Prusse occidentale, Posnanie) s'était accru de 30 pour 100. Depuis lors, le contraire a lieu et un grand courant d'émigration s'est établi vers l'Ouest (Westphalie, Prusse rhénane) et aussi vers le royaume de Saxe où la population a triplé depuis 1824. Les villes, les grandes villes surtout ont bénéficié de cette émigration. La grande attraction de l'industrie est dans les salaires plus élevés que les profits plus considérables des patrons permettent de donner. L'émigrant ne voit que le taux de ces salaires, il oublie la cherté correspondante de la vie, il oublie les grèves et les chômages, il oublie les misères sans cesse renaissantes de la ville, qui remplacent la vie saine et fortifiante des campagnes[1].

Nous passerons rapidement sur les autres pays; partout, nous aurions à signaler les mêmes faits, l'accroissement exagéré des villes, l'affaiblissement des campagnes. En Autriche-Hongrie, où l'industrie n'a pas encore atteint son complet développement, cet accroissement est peut-être moins sensible; l'influence des centres industriels est cependant déjà visible, mais le mouvement migratoire qu'ils font naître est loin d'être aussi considérable que dans les grands Etats de l'Occident. En 1801, cet immense empire ne comptait qu'une seule ville de plus de 100,000 âmes, Vienne, avec 231,000 habitants. Aujourd'hui, il en possède 6 : Vienne, Prague, Trieste, Gratz, Lemberg, et dans la Transléithanie, Budapest[2]. Le rapport de la population résidant dans des communes inférieures à 2,000 âmes à la population globale était, en 1880, de 703 sur 1,000 habitants; en 1895, elle était de 675, la diminution se montre; mais elle est encore peu sensible.

L'augmentation de la population urbaine en Suisse est très apparente. Les cantons agricoles ou forestiers, en général catholiques, sont en décroissance. Les cantons industriels sont, au contraire, en grande prospérité.

Le rôle des villes a toujours été considérable en Italie. Qui ne se rappelle la place qu'elles occupaient au moyen-âge, leurs luttes

[1] Les fabriques de soieries d'Elberfeld, de Crefeld, de Barmen, de Ronsdorf, comptaient, en 1844, 25,000 métiers; en 1855, 42,000; en 1883, 870,000. La valeur de la production est montée de 90 à 225 millions. L'Allemagne produisait 500,000 tonnes de fer, sa production a doublé. On peut juger combien le nombre des ouvriers a dû augmenter avec cette puissante production.

[2] Budapest, la capitale du royaume de Hongrie, comptait en 1841 107,000 habitants; en 1890, 506,000.

Digitized by Google

intestines et leurs rivalités séculaires? Au commencement du siècle, la Péninsule ne comptait que cinq villes au-dessus de 100,000 âmes, et ces cités réunies ne dépassaient guère 1 million d'habitants; aujourd'hui on compte douze villes ayant une population supérieure à ce chiffre, et depuis la formation du royaume d'Italie, la population urbaine s'est accrue de 36 pour 100, tandis que l'accroissement de la population globale n'était que de 12 pour 100[1].

Ce mouvement est surtout sensible dans quelques villes. Turin absorbe 70 pour 100 de l'accroissement du Piémont, Gênes 63 pour 100 de celui de la Ligurie. Dans la Lombardie, les villes prennent 48 pour 100 de l'augmentation totale. En Toscane, l'accroissement se montre surtout à Florence, en Emilie, à Bologne. A Rome, l'attraction de la capitale se fait de plus en plus sentir. Naples maintient toujours le premier rang comme la ville la plus peuplée de l'Italie; mais l'accroissement est plus sensible à Rome, à Milan, à Gênes, dans d'autres villes encore. La grande misère qui règne en Sicile n'empêche pas l'augmentation de la population, et le nombre des naissances est une aggravation de cette misère.

L'accroissement si rapide des villes italiennes devient plus remarquable encore quand on le voit se produire par le seul excédent des naissances sur les décès[2]. En vingt ans, de 1882 à 1891, l'immigration n'a produit que le faible contingent de 350,000 nouveaux citoyens, dont dix villes seules ont profité.

L'augmentation de la population ne se fait pas moins sentir dans les campagnes et elle est d'autant plus frappante qu'elle coïncide avec une forte émigration. En cinq ans (1888-1892), cette émigration n'a pas été moindre de 1,262,624 individus[3].

[1] Population des villes de plus de 100,000 âmes (par milliers) :

| | 1871 | 1891 |
|---|---|---|
| Rome | 224 | 436 |
| Naples | 448 | 518 |
| Milan | 261 | 424 |
| Turin | 212 | 331 |
| Palerme | 219 | 272 |
| Gênes | 130 | 211 |
| Florence | 167 | 198 |
| Venise | 129 | 146 |
| Bologne | 115 | 143 |
| Messine | 111 | 142 |
| Catane | 84 | 117 |
| Livourne | 97 | 104 |

[2] A Venise, par exception, les décès l'emportent dans une faible proportion sur les naissances. Les lagunes sont essentiellement malsaines.

[3] 486,741 émigrants sont restés en Europe; 744,976 sont allés dans

Digitized by Google

Les pays scandinaves disent la même histoire. En Suède, la population urbaine progresse rapidement. En 1850, on ne comptait encore dans le pays aucune ville de 100,000 âmes et seulement cinq villes où le chiffre de la population dépassait 10,000. Quarante ans après, en 1890, deux villes comptaient 100,000 âmes, sept plus de 10,000.

La Norvège, perdue dans les glaces et les brumes du Nord, est un pays essentiellement agricole, là, du moins, où la culture est possible. La population urbaine, au commencement du siècle, ne s'élevait guère qu'à 93,500 âmes, un peu plus du dixième de la population globale qui était à cette époque de 789,000. En 1890, la population urbaine était de 467,000, soit plus de 26 pour 100 sur une population de 1,521,000.

Si l'on admet les données assez incomplètes de la statistique russe, on constate dans tout l'empire un développement très sensible des villes. Vers 1860, on comptait quatorze villes de plus de 50,000 âmes possédant entre elles 2,420,000 habitants. En 1890, treize villes avaient plus de 100,000 habitants et leur chiffre de population atteignait 4 millions. Depuis 1867, leur accroissement a été de plus de 60 pour 100, tandis que celui de l'empire ne dépassait guère 25 pour 100.

Un recensement, qui n'est pas encore terminé, porte à seize le nombre des villes de plus de 100,000 âmes. Saint-Pétersbourg a plus que doublé; Kharkof, Odessa ont triplé; Riga a augmenté de 176 pour 100. A Varsovie, la population a doublé, et malgré le dur joug qui pèse sur les Polonais, l'accroissement de la population du grand-duché a été de 56 pour 100.

Nous pourrions continuer notre voyage à travers l'Europe; partout nous verrions l'accroissement de la population urbaine aux dépens de la population rurale; partout, nous verrions le mal s'aggraver chaque année avec une singulière persistance. Les mêmes faits se produisent de l'autre côté de l'Atlantique. En 1870, les grandes villes aux Etats-Unis renfermaient 64 pour 100 de la population. En 1890, New-York comptait 1,515,000 habitants, et après l'annexion de Brooklyn, 2,312,000; Philadelphie et Chicago ont plus d'un million d'âmes, Saint-Louis, Boston et Baltimore plus de 400,000; neuf villes, plus de 200,000, et dans douze autres, la population dépasse 100,000. Dans nul pays, l'excès de la population urbaine n'apparaît aussi formidable[1].

l'Amérique du Nord ou l'Amérique du Sud; 10,907 se sont fixés en Egypte, en Algérie, en Australie. Il nous manque l'année 1892 pour cette dernière catégorie d'émigrants.

[1] *Alm. de Gotha*, 1894.

Digitized by Google

A un autre point de vue, les nouvelles constructions à Chicago ont coûté, en 1896, 114 millions, en 1897, 109 millions; celles de Philadelphie, durant ces deux mêmes années, 124 et 130 millions; celles de Saint-Louis, 55 et 47 millions; celles de Détroit, 27 et 22. A Los Angeles, hier encore, une bourgade à demi indienne, dont le nom était à peine connu, on a dépensé, en 1896, 15, et en 1897, 17 millions. L'importance de ces constructions est en rapport avec la progression de la population.

L'Inde donne les mêmes résultats, bien qu'ils soient peut-être moins tranchés. La population de Bombay, d'après le recensement de 1891, était de 821,000 âmes; celle de Calcutta, avec ses faubourgs, de 810,000. Madras avait 452,000 habitants; Hyderabad, 415,000. Vingt-quatre villes comptaient 200,000 âmes, et depuis 1891, l'accroissement est plus marqué dans les villes où la population dépasse 20,000 âmes que dans celles qui sont au-dessous de ce chiffre. Il est de 10,3 pour les premières, de 7,5 pour les secondes.

Ainsi donc, si nous parcourons l'univers civilisé, nous verrons partout la population urbaine grandissant d'année en année. C'est là, je ne puis que le répéter, un grand fait politique et économique destiné à jouer un rôle considérable dans le siècle où nous allons entrer. Il convient donc d'en rechercher les causes et d'en étudier les conséquences.

## III

Les causes du mouvement migratoire qui entraîne les populations rurales vers les villes sont multiples et complexes. Elles varient singulièrement selon les pays, selon le goût et le caractère des races qui les habitent, selon les circonstances locales, selon les transformations politiques et économiques. Une appréciation générale est donc presque impossible.

Le fonds agricole est inextensible, a dit M. Levasseur; si bien cultivé qu'il soit, il ne peut suffire à nourrir une population sans cesse grandissante. Ce pourrait bien être là, dans les siècles à venir, un danger menaçant pour l'humanité, une puissante cause d'émigration vers des régions moins surchargées de population. Mais ce danger, si réel qu'il puisse devenir dans l'avenir, est pour le moment assurément négligeable.

Le régime de la propriété influe certainement sur l'exode des populations. Quand la grande propriété domine, quand le nombre des propriétaires se restreint, les ruraux diminuent, c'est là un axiome qui n'a guère besoin d'être démontré. Par une conséquence

Digitized by Google

naturelle, la rareté, par suite la cherté de la main-d'œuvre tend à accroître le nombre et l'importance des grandes propriétés qui, seules, peuvent les affronter.

Le fait est saisissant en Angleterre [1]. Dès le quatorzième siècle, Langland signalait la multitude des paysans chassés des campagnes par la transformation des terres labourables en grands parcs. Au seizième siècle, le cardinal Wolsey essayait en vain de restreindre le développement des grands domaines; au dix-huitième, ce développement reprenait avec une nouvelle intensité, et le nombre d'actes de clôture [2] votés par le Parlement augmente chaque année [3]. Par ces actes, on supprimait au profit de certains propriétaires, moyennant certaines conditions, les *Common lands* où les *Yeomen* voisins paissaient librement leurs bestiaux [4]. C'est ce que nous connaissons dans notre pays sous le nom de vaine pâture, que nos lois s'efforcent depuis longtemps de modifier. Le régime de la propriété est une des causes qui ont amené, en Angleterre, la progression si considérable de la population urbaine. Il peut se résumer en un mot : aujourd'hui, 91 propriétaires détiennent 5 millions d'hectares, soit le sixième du sol. Et cependant ce régime qui à première vue paraît si exorbitant, est une des causes de la grandeur de l'Angleterre et de cette éclatante prospérité qui contraste si vivement avec ce que nous voyons dans tant d'autres pays [5].

En Allemagne comme en Angleterre, on peut constater l'influence exercée par la grande propriété sur l'émigration. L'étude

[1] Meuriot, *loc. cit.*, p. 282.

[2] *Enclosure Acts.*

[3] Le nombre des propriétaires du seizième au dix-neuvième siècle a été réduit des cinq sixièmes, selon M. Boutmy. On peut aussi consulter M. Brodrick. *English Land and Landlords.*

[4] On connaît les vers de Goldsmith :

*One only master grasps the whole domain.*
(*The deserted Village.*)

[5] Le 22 avril dernier, le chancelier de l'Echiquier présentait à la Chambre des communes son exposé financier annuel. Malgré les dépenses considérables pour l'armée et la marine, l'année écoulée donnait un surplus de près de 100 millions de francs, et il prévoyait pour l'année financière actuelle un excédent de 45 millions, ce qui lui permettait de réduire certaines taxes indirectes. Il ajoutait, pour justifier les dépenses militaires si improductives : « L'empire britannique compte 365 millions de sujets répandus sur toute la surface du globe, c'est-à-dire 80 millions de plus que l'Allemagne, la France et la Russie réunies. Le tonnage net de sa marine marchande est trois fois plus grand, et son commerce maritime est deux fois plus considérable que celui de ces trois nations. »

Digitized by Google

très complète de M. Meuriot[1] montre que là où elle domine, le mouvement qui pousse les campagnes vers la ville acquiert une intensité plus grande.

A ce point de vue, on peut diviser l'Allemagne en deux zones situées l'une à l'est, l'autre à l'ouest de l'Elbe. A l'est domine la grande propriété avec les *Rittergütter* et les *Gutsbezirke*. Les domaines de plus de 100 hectares occupent de 55 à 60 pour 100 du sol[2]; à l'Ouest, les domaines de la même étendue n'en occupent que 30 pour 100. En 1882, on comptait 24,992 domaines comprenant plus de 100 hectares; sur ce nombre, 17,896, soit 72 pour 100, appartenaient à la région orientale. Comme conséquence, dans la première zone, l'émigration, toute compensée qu'elle est par une forte immigration à Berlin, s'élève à 321,000 individus, tandis que dans la deuxième zone, au contraire, l'immigration s'accentue chaque année.

En Belgique, c'est surtout dans les provinces du Sud (Luxembourg et Namur) que la propriété foncière a le plus d'importance; c'est aussi dans ces provinces que l'émigration vers les villes a pris la plus grande extension.

Le régime des *Latifundia* n'a pas cessé d'être le fléau de l'Italie. Il domine en Sicile, dans l'ancien royaume de Naples, en Lombardie. Presque toujours le propriétaire loue son domaine à un fermier général; celui-ci le sous-loue par parcelles, et les sous-locataires, presque toujours besoigneux, font travailler les ouvriers à des prix vraiment dérisoires qui descendent jusqu'à 0 fr. 60 par jour. C'est le même système qui domine en Irlande, où il entraîne les mêmes conséquences fâcheuses. M. de Inama-Sternegg signale aussi l'influence de la grande propriété dans l'empire d'Autriche et il la regarde comme néfaste. Elle existe surtout en Bohème et en Galicie, et la première de ces provinces est une de celles à forte émigration.

Mais, il faut le répéter, les causes du mouvement que nous voyons sont complexes, et il est impossible d'arriver à des conclusions absolues, si le régime de la grande propriété tend à l'émigration, par suite à l'affaiblissement de la population rurale; n'en est-il pas de même de l'extrême division du sol poussée si loin en France, où l'on en est arrivé à ce que M. Meuriot appelle très justement la pulvérisation? La petite propriété a-t-elle eu pour effet d'arrêter la désertion de nos campagnes, de sauver nos villages appauvris?

[1] *Loc. cit.*, p. 287.

[2] La grande propriété domine surtout dans les provinces de Prusse, de Poméranie, de Posen, dans le Mecklembourg-Schwérin et dans le Mecklembourg-Strélitz.

Digitized by Google

Quelques chiffres répondront. La densité de la population était en 1846 pour toute la France de 54,4 par kilomètre carré, de 47,2 en 1861, de 44,5 en 1896, et comme la population de nos villes s'accroît chaque année, c'est surtout sur nos campagnes que porte cette diminution.

Dans notre pays, contrairement à ce que nous avons vu dans les autres, il est cependant difficile d'établir une relation entre le régime de la propriété et les mouvements migratoires. L'émigration est importante dans le massif central, dans quelques-uns de nos départements de l'Ouest, qui sont des régions de moyenne propriété; l'immigration, au contraire, l'emporte dans les départements du Nord et du Nord-Est, dans le département du Nord surtout, où la grande propriété détient 55 pour 100 du sol[1], la moyenne 29, et la petite, celle qui comprend de 1 à 10 hectares, 16 seulement. C'est un des chiffres les plus bas que nous ayons rencontrés.

Ces différences peuvent s'expliquer par le plus ou moins de fertilité du sol, par sa composition, qui rendent la culture intensive et la culture industrielle possibles ou désastreuses. L'émigration s'impose là où la terre ne répond pas suffisamment au travail du cultivateur. Dans le massif central, dans certaines parties de la Bretagne, dans les Highlands d'Ecosse où la terre ne peut entretenir que des forêts remplies de cerfs ou des bruyères peuplées de grouses, dans les cantons suisses situés sur les contreforts des Alpes, dans des régions assez étendues de l'Espagne, l'homme est souvent forcé de quitter les lieux qui l'ont vu naître. Ses pères y vivaient, il est vrai; mais les temps sont changés, l'homme du dix-neuvième siècle a des appétits illimités. Il veut avec raison des conditions de vie moins précaires et moins misérables; il les cherche au loin, quand il ne les rencontre pas dans son village.

Des circonstances exceptionnelles viennent contribuer aux progrès de l'émigration. Nous pouvons citer en France la gêne des cultivateurs, par suite des fluctuations constantes dans le prix des denrées qu'il produit, celle du vigneron ruiné par les maladies cryptogamiques de la vigne contre lesquelles il est impuissant à lutter.

[1] La grande propriété, celle de plus de 100 hectares, n'a un coefficient plus élevé (63 pour 100) que dans le Centre-Loire, ou la petite propriété est aussi supérieure à celle du Nord, l'une et l'autre au détriment de la propriété moyenne. Le Centre-Loire comprend le Bourbonnais, le Nivernais, le Berry, l'Orléanais (sauf le département d'Eure-et-Loir), la Touraine, l'Auvergne, le Limousin, la Marche, une partie de la Guyenne et du Languedoc.

Digitized by Google

Le mode d'exploitation du sol joue un rôle plus important que celui du régime de la propriété. « Les pays de pâturages, disait Montesquieu [1], sont peu peuplés parce que peu de gens y trouvent un travail assuré, les terres à blé occupent plus d'hommes et les vignobles infiniment davantage. » Ainsi, en Angleterre, où l'avilissement du prix du blé a atteint des limites extrêmes, l'étendue des terres cultivées en céréales a diminué de 956,000 hectares, tandis que les pâturages ont gagné ce que les céréales avaient perdu. Le nombre d'ouvriers agricoles obligés de chercher d'autres occupations ne pouvait qu'être considérable. En France, la population agricole a augmenté dans l'Ouest avec le progrès de la culture des céréales; en Normandie, au contraire, la diminution de cette population coïncide avec l'extension des pâturages [2].

L'introduction de la machine à battre a aussi eu pour effet de diminuer le nombre des ouvriers agricoles, il est difficile de dire dans quelle proportion. L'ouvrier était occupé tout l'hiver au battage des céréales. Quel que fût le froid, quelles que fussent la brume ou la pluie, il pouvait travailler et travailler à couvert. Actuellement, cette ressource lui est enlevée et, trop souvent, il doit passer dans l'oisiveté, partant sans salaire, une grande partie de l'hiver. Que de tristes plaintes n'ai-je pas entendues à cet égard! Aujourd'hui, les plaintes ont cessé, les ouvriers qui les faisaient entendre ont quitté le village où ils étaient nés [3].

Mais les causes que nous venons d'énumérer sont après tout très secondaires; la grande, la véritable cause qui entraîne nos ruraux vers la ville est la différence entre les salaires. En 1882, la moyenne du salaire d'un ouvrier agricole était pour les hommes de 2 fr. 22, pour les femmes de 1 fr. 42 [4]. Les salaires, à la même

[1] *Esprit des lois*, liv. XXIII, ch. XIV.

[2] M. Meuriot évalue à 19,136,000 la population agricole de la France, en 1861, et, trente ans après, en 1891, à 17,147,000 seulement, soit un déficit de 2 millions.

[3] En Allemagne, un publiciste a été jusqu'à demander qu'on interdit l'usage de la machine à battre, seul moyen selon lui de retenir l'ouvrier dans les champs! (Von der Goltz, *Landliche Arbeiterklassen und der Preussische Staat*, p. 145.)

[4] En 1788, selon M. de Foville (*la France économique*, p. 196), l'ouvrier agricole gagnait 0,50 en hiver, 0,60 au printemps, 0,70 durant la moisson. En déduisant les jours fériés et en tenant compte de sa part de blé, on arrive à un salaire annuel de 160 à 165 francs. En portant celui de la femme à 75 francs, le budget du ménage ne s'élevait guère à cette époque au delà de 230 à 235 francs, et on a pu écrire que la vie de l'ouvrier agricole n'était qu'un long combat du travail contre la faim, combat dans lequel le travail était vaincu d'avance. Il est difficile de ne pas croire à quelque exagération dans ce récit. On peut en opposer nombre d'autres

Digitized by Google

époque, étaient dans la grande industrie de 3 fr. 58 et de 1 fr. 77. Dans le département de la Seine, où les prix sont exceptionnels, ils montaient à 5 fr. 45 et à 2 fr. 66. Ils sont naturellement bien plus élevés pour les ouvriers d'art, indispensables aujourd'hui dans presque toutes les industries [1]. Depuis 1882, année que nous avons prise pour terme de comparaison, les prix dans les pays agricoles, comme dans les centres industriels, ont certainement progressé; mais la différence entre eux reste la même [2]. Il faut ajouter que les salaires dans nos campagnes ont monté, bien que les revenus fonciers aient considérablement baissé.

M. de Foville, qui porte à un taux si bas le salaire annuel d'une famille agricole au moment de la Révolution, ajoute que le gain de cette famille s'est élevé entre les années 1813 et 1862 de 400 à 720 francs, et de 1862 à 1882 à 800 francs. Aujourd'hui, le salaire annuel est certainement supérieur, mais il paraît difficile de rien établir de sérieux, car les prix varient singulièrement d'une année à l'autre, d'une région à l'autre. Dans les pays pauvres, les Alpes, les départements pyrénéens, la Bretagne, la moyenne du salaire journalier ne ressort guère qu'à 1 fr. 24; dans le bassin de la Seine, au contraire, il est de 3 à 4 francs. Mais il faut toujours se défier des moyennes qui, à mon avis, ne donnent jamais une solution juste. Je pourrais citer une verrerie située dans un village où certains ouvriers gagnent jusqu'à 300 francs par mois [3], d'autres 100 francs seulement. La moyenne nous fera-t-elle

moins pessimistes. M. Ch. de Ribbes, dans son étude sur les livres de raison de l'ancienne Provence, mieux encore les voyageurs anglais Arthur Young, le docteur Rigby, Wraxall, Smolett, qui ont parcouru nos campagnes au siècle dernier sont unanimes à constater leur grande prospérité et les mœurs douces et paisibles de nos paysans. Il faut cependant se garder d'exagérations dans le sens contraire, et M. d'Haussonville, répondant l'autre jour à M. de Mun (*Discours de réception à l'Académie française*, p. 19), me semble dans la note vraie quand il dit : « Je ne veux pas rechercher si la condition des travailleurs sous l'ancien régime ne vous apparaît pas sous un aspect un peu trop idyllique, si beaucoup de souffrances, que nous croyions nouvelles, ne demeuraient pas autrefois tout simplement ignorées, et si la grande différence du passé au présent n'est pas surtout celle du silence à la plainte. »

[1] Nous donnons pour Paris les prix de 1885. (Voy. de Foville, *la France économique*, p. 196.)

[2] La journée d'un terrassier est actuellement à Paris de 5 francs, d'un maçon 6 francs, d'un paveur 7 fr. 50, d'un aide-maçon ou d'un aide-paveur 5 francs, d'un tailleur de pierres 8 fr. 50, d'un charpentier 9 francs, d'un ravaleur 12 francs. Avant 1789, le maçon touchait 2 livres 5 sols, le paveur 2 livres 10 sols.

[3] Pour six jours de travail par semaine, le dimanche est un jour de repos complet, et le travail cesse dès minuit.

Digitized by Google

connaître le taux de salaire des verriers? A Paris, nous voyons des ouvriers recevoir jusqu'à 20 et 25 francs par jour, devons-nous faire entrer ces prix dans la moyenne générale. Les mêmes fluctuations se montrent dans la culture, à un degré moindre cependant.

Le mouvement ascensionnel du salaire des travailleurs des champs se fait sentir dans l'Europe entière. En Angleterre, vers la fin du dix-huitième siècle [1], le gain d'un ouvrier rural n'était que de 7 sh. 3 d. (9 fr. 05) par semaine; en 1850, de 9 sh. 7 d. (11 fr. 95); en 1860, de 11 sh. 7 d. (14 fr. 45). En Belgique, le salaire, de 1840 à 1880, a doublé. En Allemagne, l'augmentation, entre les années 1864 et 1884, varie de 50 à 100 pour 100. Il n'est pas jusqu'à l'Italie où l'on ne relève un accroissement sensible dans la rétribution des ouvriers ruraux [2].

M. Rauchberg a étudié en Bohême l'influence des salaires sur le mouvement migratoire. Dans les districts industriels où les salaires varient, pour les hommes, de 80 kreutzers à 1 florin [3], pour les femmes, de 55 à 60 kreutzers, l'immigration l'emporte largement sur l'émigration. M. Rauchberg a étudié ensuite quatre districts agricoles. Là, le gain des hommes ne dépasse pas 50 et celui des femmes 40 kreutzers; comme conséquence inévitable de la faiblesse de ces prix, l'émigration est chaque année plus importante.

M. Losch a fait des observations analogues dans certains cantons du Wurtemberg [4]. Le groupe industriel où les salaires s'élevaient progressivement gagnait 57,177 habitants; le groupe agricole où les salaires restaient stationnaires en perdait, durant le même laps de temps, 6,392. Dans les provinces de l'est de la Prusse, pays d'émigration, les salaires moyens étaient de 1 mark 07 [5]; dans la Prusse Rhénane, pays d'immigration, ils montaient à 1 mark 85 [6].

L'exemple des mineurs du Durham et du Northumberland est plus frappant encore. En 1873, l'industrie était florissante; l'ouvrier gagnait 7 shillings par jour dans le Durham et jusqu'à 9 à Newcastle. Vers 1879, une de ces crises si fréquentes avec l'immense développement de l'industrie éclate; les salaires tombent à 5 et à 4 shillings. La population minière diminue de 4,000 ouvriers dans le Durham, de 6,000 dans le Northumberland. Puis,

[1] A Young, *A six Weeks Tour through the Southern Counties of England.*

[2] Lavollée, *les Classes ouvrières en Europe.* — Block, *Revue des Deux Mondes*, octobre 1884. — Em. Chevalier, *les Salaires au dix-neuvième siècle.* — Velley, *la Question des salaires ou la Question sociale.*

[3] Le florin vaut, 2 fr. 45.

[4] *Die Entwickelung der Bewölkerung Wurtembergs*, 1871-1890.

[5] Le Mark vaut 1 fr. 20.

[6] *Allgemeinische statistische Archiv* 1891.

Digitized by Google

avec des jours meilleurs, les salaires s'élèvent de nouveau; le nombre des mineurs augmente de 36,000 dans les deux comtés [1].

Ces exemples, d'autres qu'il serait facile d'ajouter, prouvent clairement la corrélation qui existe entre les salaires et le mouvement migratoire des populations. Ils affirment les conclusions de M. Meuriot [2] que l'émigration ou l'immigration correspondent, dans les diverses contrées de l'Europe, à l'élévation ou à la dépression du prix de la journée de l'ouvrier.

Mais, s'il est vrai que la différence des salaires joue le plus grand rôle dans l'abandon des campagnes, il est d'autres causes qui, toutes secondaires qu'elles paraissent, exercent aussi une influence considérable. Nous mettrons au premier rang la tristesse de la vie au village comparée aux joies de la ville. Les chemins de fer, les trains de plaisir transportent, à des prix extrêmement réduits, nos ouvriers agricoles dans les grandes villes, à Paris surtout. Le service militaire les y retient pendant des années. Ils voient les théâtres, les fêtes, les revues, les plaisirs faciles, le mouvement incessant de la rue qui, à lui seul, est un brillant spectacle, la vie matérielle plus heureuse [3]. Ils espèrent trouver des conditions qui élèvent leur état social et leur procurent un travail moins pénible. « Lorsque le paysan a goûté l'existence des villes, disait un lutteur infatigable, M. Raudot, bien connu des vieux lecteurs du *Correspondant*, il ne veut plus retourner dans son village, le travail de la terre lui semble trop pénible et trop bête, la vie trop pauvre et trop ennuyeuse. » Qui peut s'étonner, dans ces conditions, de l'entraînement de nos villageois vers la ville; on le peut d'autant moins que cet entraînement est partagé par les classes intelligentes. Quand l'hiver arrive, on fuit les champs, on se précipite vers la ville; il ne nous est guère permis de blâmer chez l'ouvrier un goût que nous avons en commun avec lui et que nous avons en commun pour le même motif.

On a souvent prétendu que le service militaire obligatoire qui existe aujourd'hui dans tant de pays était une des causes du mouvement qui pousse les campagnes vers les villes. Je déplore tout le mal qu'il fait, mais je ne crois pas qu'on puisse lui imputer celui-là. En Angleterre, où l'armée se recrute uniquement par des engagements volontaires, l'accroissement de la population

[1] *Journal of the Royal Statistical Society*, 1894.

[2] *Loc. cit.*, p. 300.

[3] La moyenne de la consommation de la viande dépasse en France 28 kilogr. par tête; elle s'élève à 55 kilogr. dans les villes, à 80 kilogr. à Paris. (Sanson, *Bull. Soc. Anthr.*, 1883, p. 375.) Je me contente de citer ce seul fait.

Digitized by Google

urbaine est plus intense que dans toutes les autres contrées européennes. Ce seul exemple suffit, semble-t-il.

Il est facile d'énumérer, comme je viens de le faire, les causes qui amènent la dépopulation de nos campagnes; il est plus difficile de prévoir les conséquences que cette dépopulation doit entraîner. Il est cependant utile de les rechercher pour compléter ce travail.

## IV

Sans nous arrêter aux paradoxes trop facilement proclamés, sans dire avec Rousseau[1], dans un de ses fréquents accès de misanthropie : « Les villes sont le gouffre de l'espèce humaine »; sans même aller aussi loin qu'un savant contemporain, qui regardait les grandes villes comme un abcès qui renferme ce qu'il y a de moins sain dans le sang d'un pays, il est difficile, si nous comparons la population urbaine à la population rurale, de ne pas relever chez la première une natalité s'abaissant progressivement, les mariages déclinant comme nombre et les divorces augmentant, la mortalité, la criminalité, l'aliénation mentale, les suicides, la démoralisation sous toutes ses formes s'aggravant. Il est difficile de ne pas répéter avec M. Baudrillart[2] : « Où en seraient sans les campagnes, la force et la santé de la race, sa force physique et sa santé morale? » Et la tristesse redouble quand on voit grandir cette décomposition sociale au milieu des progrès incessants de la richesse, de l'aisance dans toutes les classes de la société, en présence de l'instruction à tous les degrés libéralement répandue. Il y a là assurément un sujet d'amères réflexions pour le moraliste.

Nous prendrons surtout Paris comme exemple. Le mal y est plus grand que dans les autres villes, plus grand que dans les autres capitales. Les chiffres que nous empruntons aux documents officiels en font foi.

La mortalité en France n'est pas très élevée; elle est, en moyenne, de 22,5 pour 1,000; elle était de 28 dans la première période décennale du siècle. Depuis 1841, elle reste à peu près stationnaire, mais comme depuis cette époque la natalité et avec elle la mortalité infantile ont singulièrement baissé, il faut conclure avec le docteur Lagneau à son aggravation[3]. Nous sommes cependant encore placés à un rang assez favorable parmi les peuples européens. Il faut excepter l'Angleterre, où la mortalité actuelle (17,8) est la plus faible connue[4]. Elle est en Prusse de

[1] *Emile*, liv. I.
[2] *Les Populations agricoles de la Bretagne et de la Normandie.*
[3] *Soc. de Statistique*, 1891.
[4] L'affaiblissement continu de la mortalité en Angleterre à la suite des

Digitized by Google

22,9 d'après la moyenne des dix dernières années, de 21,8 seulement, pour 1894[1], de 28 en Italie[2], de 22,6 en Suède[3], de 35 en Russie. Mais ici aussi il faut tenir compte de la vigoureuse natalité et de la mortalité infantile. La comparaison cesse alors de nous être aussi favorable.

Nous venons de donner la mortalité globale pour différents pays. La mortalité, sauf de rares exceptions, est toujours plus considérable dans les villes. J'ai vérifié les décès pour une année donnée dans les chefs-lieux de nos départements. Dans 66 d'entre eux, les décès l'emportaient sur les naissances et souvent dans une proportion considérable[4]. La même remarque s'applique aux chefs-lieux d'arrondissement, sur 362, 62 seulement présentent un excédent de naissances, et pour la plupart cet excédent est très faible et se réduit souvent à quelques unités[5]. Par une exception remarquable, le contraire a lieu dans le département de la Seine, où la population est presque exclusivement urbaine et où le chiffre des naissances est constamment supérieur à celui des décès; ainsi nous trouvons pour 1895 74,847 naissances et seulement 72,822 décès. Mais il ne faut pas trop se féliciter de ce résultat, car il tient au grand nombre d'enfants nés à Paris et placés en nourrice à la campagne.

Tous ceux qui ont eu à s'occuper de ces enfants ont été effrayés de la mortalité qui frappe ces malheureux êtres contaminés avant de naître qui viennent si souvent infecter nos campagnes et y grossir le chiffre des décès. En 1886 et en 1887, selon M. Bertillon, les enfants mis en nourrice atteignaient 29 pour 100 du nombre total des naissances. A Lyon, les décès parmi eux s'élevaient à près de 49 pour 100[6].

sages lois hygiéniques votées par le Parlement honore notre siècle. La mortalité était de 80 pour 1,000 de 1681 à 1690; de 42, de 1740 à 1755; de 35,5, de 1846 à 1855; de 24,9, de 1866 à 1870; de 20,9, de 1875 à 1880; de 20, de 1880 à 1885; de 19,3, de 1885 à 1888; de 17,8, enfin, en 1889. (*Congrès international d'hygiène et de démographie*, 1889.) La mortalité à Londres, en 1897, a été de 17,7; de 16,7 seulement pour *Greater London*, *Registrar general Report*, London, 1898.

[1] Pour 1894, la statistique de la Prusse accusait pour Berlin une mortalité de 18,9 seulement.

[2] Bodio, directeur général de la statistique du royaume d'Italie. *Notizie sulle condizione demografiche edilizie ed administrativi di alcune grande città Italiane ed altri.*

[3] La mortalité pour la même période de 1881 à 1890 a été à Stockholm de 18,7.

[4] *Annuaire du Bureau des Longitudes*, 1898.

[5] En Angleterre, 90,285 enfants sur 100,000 atteignent l'âge d'un an dans es campagnes, 78,197 seulement dans les villes.

[6] Docteur Fleury, *Congrès d'Hygiène et de Démographie*, 1889.

Digitized by Google

Veut-on une autre preuve? Si l'on compare les décès à chacun des âges de la vie, on verra que la mortalité est notablement plus élevée à Paris que pour l'ensemble de la population française. Elle varie singulièrement selon les quartiers. Dans ces dernières années, elle était de 46 pour 1,000 dans le quartier de la Salpêtrière, de 44 dans celui de la Santé, de 12,7 seulement, et ce n'est pas un des moindres privilèges de la richesse, dans le quartier de la Madeleine. Il en est de même dans les autres grandes villes. A Marseille, où le chiffre des décès est très élevé (35 pour 1,000), il monte jusqu'à 56 dans le quartier de l'Hôtel-de-Ville. Dans les districts à l'est de Londres, la mortalité est de 22, elle arrive à 32 dans celui de Whitechapel. Elle est de 22,6 à Stockholm, de 18,7 dans les autres villes de la Suède, de 16,3 dans les campagnes. La mortalité des cinq dernières années à New-York (1890-1895) donne la moyenne assez élevée de 26,63 [1].

Ces exemples suffisent, ils permettent de conclure que la morbidité et la mortalité sont moins élevées dans les campagnes que dans les villes, moins élevées que dans les petites villes que dans les grandes [2]; mais dans les unes comme dans les autres, si le progrès peut empêcher de mourir, il ne peut contraindre à naître. C'est là ce qu'il reste à montrer.

La nuptialité s'affaiblit d'une façon assez générale en Europe. Elle est partout plus faible dans les villes que dans les campagnes; la proportion seule varie selon les pays. Sur 1,000 habitants des deux sexes, d'âge mariable, on compte 53 mariages en Allemagne, 52 en Angleterre et en Danemark, 51 en Autriche, 50 en Italie, 49 en Hollande, 45 en France, 41 en Belgique. M. Levasseur nous apprend qu'à la fin du dix-huitième siècle, le nombre des mariages en France, pour 1,000 habitants pris en bloc, pouvait s'élever à 8,9; en 1830, le nombre était encore de 8,3; en 1892, de 7,6 seulement. Cette diminution affecte également la Bretagne, le Limousin, le Périgord, où les mariages ont toujours été nombreux, et les départements alpestres ou pyrénéens ou, au contraire, leur nombre a constamment été faible.

Il n'est guère douteux que la loi militaire n'influe sur le nombre des mariages [2]. On affaiblit le pays sous le prétexte de le défendre. Mais il est des causes plus puissantes encore : les charges croissantes de la vie, le luxe qui mine toutes les classes de la société, qui absorbe tous les patrimoines; on hésite à engager l'avenir, quand on ne peut suffire au présent. Mais si les mariages diminuent

[1] *Rev. scient.*, 30 janvier 1897.

[2] *Bull. Acad. des Sciences morales et politiques. Observations de MM. Roussel et Levasseur.*

Digitized by Google

en nombre, les divorces augmentent, dans les pays où le divorce est légal. Depuis 1886, première année où il a fonctionné régulièrement en France, leur chiffre s'est progressivement élevé de 2,950 à 7,051 en 1896. Ce sont les départements les plus riches, ceux où domine la population urbaine, qui comptent le nombre le plus considérable de divorces et c'est surtout parmi la population ouvrière des villes que le mal grandit. Le nombre des demandes de cette catégorie a quintuplé de 1885 à 1892[1]. La Seine l'emporte de beaucoup sur les autres départements; puis les Bouches-du-Rhône, avec Marseille; le Rhône, avec Lyon; la Marne, la Seine-Inférieure, l'Eure, la Gironde. Dans les départements pauvres, au contraire, dans ceux où la population est surtout agricole, le coefficient est faible.

En Angleterre, le nombre des divorces est peu important; de 1888 à 1893, en cinq ans, 3,181 demandes seulement sont venues devant la cour spéciale chargée de les juger; 2,094 ont été admises, 176 rejetées; les autres avaient été abandonnées par les demandeurs.

J'ai déjà dit combien la natalité était faible en France et combien le mal paraissait plus intense encore, si on le compare à celle autrement vigoureuse des pays étrangers. Avant notre grande Révolution (hélas! il faut les distinguer), on comptait 40 naissances pour 10 ménages, 35 encore en 1830; aujourd'hui ils sont tombés à 22, le chiffre le plus faible connu. Le mal est peut-être plus grand encore chez nos populations rurales que chez les habitants des villes. En 1886, sur 1,000 ménages, 218 n'avaient que 2 enfants vivants, 244 n'en avaient qu'un, et 200 étaient sans enfants[2]. Les naissances tombent à 2,11 par mariage dans le Gers, à 2,28 dans la Seine, à 2,35 dans le Lot-et-Garonne, à 2,40 dans les départements normands. Dans d'autres départements, il est inférieur de 15 à 20 pour 100 à ce qu'il était il y a dix ans[3]. Aucune population ne peut se maintenir dans de semblables conditions, et il est rare

[1] *Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne*, 1898. Les chiffres font mieux connaître la question; de 1884 à 1892, la moyenne des divorces est de 27 sur 100,000 habitants pour la population rurale, de 104 pour la population urbaine, de 252 pour le département de la Seine. Les divorces sont donc quatre fois plus nombreux dans les villes et dix fois plus nombreux à Paris que dans les campagnes.

[2] Le recensement de 1886 donne les chiffres sous une forme plus frappante encore : 2,073,000 familles étaient sans enfants, 2,542,000 n'en avaient qu'un seul, 2,665,000 en avaient deux, 1,512.000 trois, et 232,000 seulement sept et plus.

[3] Lagneau, *Sur le moyen de rendre moins faible l'accroissement des populations en France.*



Digitized by Google

qu'à Paris, par exemple, une famille dépasse la troisième, au plus la quatrième génération [1].

Continuant ses recherches, M. Lagneau ajoute que la population de la Seine, réduite à ses seules forces, serait diminuée de près de moitié d'une génération à l'autre [2].

Parmi les naissances, beaucoup sont illégitimes. En France, la moyenne de 8,5 sur 100 naissances est une des plus élevées, sinon la plus élevée qui existe [3]. Elle atteint 27 pour 100 à Paris. Avec l'affaiblissement que nous constatons dans le nombre des mariages, ces chiffres doivent progresser encore. Si même l'accroissement n'est pas plus rapide, il faut l'attribuer aux mêmes causes qui amènent la stérilité volontaire dans les ménages et qui jouent sans doute un rôle plus important encore dans les ménages irréguliers. Il y a quelques années, M. Bertillon portait, à Paris, le nombre de ces ménages à 82,500 [4]. Mais ce chiffre, difficile à vérifier, est probablement fort au-dessous de la vérité, et M. Bertillon est le premier à le reconnaître.

Bien que, durant ces dernières années, l'hygiène ait fait de sérieux progrès dans tous les pays civilisés, il reste encore beaucoup à tenter pour porter la vie, l'air et la lumière dans des villes malsaines, dans des quartiers encombrés d'une population d'hommes, de femmes, d'enfants qui vivent comme de véritables brutes, sans aucun souci du lendemain. A Berlin, selon une publication récente, il existait 23,289 caves habitées, dont 9,755 ne pouvaient même être chauffées. Une maison à Vienne renferme 1,400 chambres et abrite 2,112 personnes. A Paris, dans notre brillante capitale, combien reste-t-il encore de ruelles infectes? Combien de logements, véritables foyers pestilentiels, où l'on ne pénètre que la douleur au cœur? D'après M. Bertillon, l'habile statisticien, on compte 332,000 personnes, le quatorzième de la population parisienne, qui souffrent de l'encombrement, et la mortalité, ne l'oublions pas, marche de pair avec l'air vicié. La moyenne des habitants d'une maison est de 7,7 à Londres, de 270 à Paris [5]. Des familles entières vivent dans ces maisons au jour, à la semaine, rarement au mois, et trop souvent la quantité d'air (14 mètres

[1] Lagneau, *Remarques démographiques sur l'habitat urbain.*

[2] Lagneau, *Essai de Statistique anthropologique sur la population parisienne.*

[3] En Angleterre, la proportion des naissances illégitimes n'est que de 4,8, moitié de celle qui existe en France.

[4] *Nombre des ménages irréguliers à Paris.* (*Annales de démographie internationale.*)

[5] D'après un calcul intéressant que j'ai lieu de croire exact, bien que je n'aie pu le vérifier, le loyer d'un ménage serait en moyenne de 14 livres (350 francs) à Paris, de 7 à 10 livres (175 à 230 francs) à Londres.

Digitized by Google

cubes), exigée par les règlements de police, fait défaut[1]. De là, sans doute, la différence de plus de 4 points entre la mortalité à Paris et la mortalité à Londres[2]. La fièvre typhique a presque entièrement disparu; la tuberculose, qui sévit avec tant d'intensité dans les grands centres, devient plus rare. Il est juste d'ajouter que si certaines maladies tendent à diminuer, d'autres, au contraire, semblent s'aggraver. La lèpre se montre dans quelques grandes villes et n'est pas sans inquiéter les médecins[3]. Les décès cancéreux augmentent aussi; ils sont même plus fréquents dans les campagnes que dans les villes. On comptait, il y a cinquante ans, en Angleterre, 177 décès dus à cette cruelle maladie sur 1 million d'habitants; aujourd'hui leur chiffre s'élève à 715. En France, la progression paraît plus forte encore.

Devons-nous souscrire aux théories aujourd'hui si à la mode et attribuer à la présence des microbes dans l'air que nous respirons, dans l'eau que nous buvons, soit l'aggravation, soit la disparition des maladies infectieuses? Il résulte des expériences de M. Miquel, à Montsouris, que 1 gramme de poussière, pris dans les hôpitaux de Paris, renferme 1,300,000 microbes[4]; 1 gramme de poussière provenant du sol des rues, 800,000. Le *Bulletin de la statistique municipale* nous renseigne sur les eaux qui alimentent notre capitale. 1 centimètre cube d'eau, pris à Montsouris, renferme 194 bactéries; dans le canal de l'Ourcq, à la Villette, 4,480; dans la Seine, au pont d'Austerlitz, 10,150; dans la Seine, à Chaillot, 34,400. En présence de semblables chiffres, il est bien difficile de croire à la complète innocuité de ces bactéries ou de ces microbes.

L'aliénation mentale, pour terminer ce triste tableau, est en progression constante. Aux Etats-Unis, nous apprend Lombroso, de 1850 à 1880, la population a doublé, les cas de folie ont sextuplé. En Italie, la progression est de 17 pour 100. En Allemagne, elle est à peu près aussi considérable. En trente-trois ans,

[1] Ce chiffre lui-même est insuffisant; selon les hygiénistes, il faudrait 18 et même 20 mètres cubes d'air par individu.

[2] Veut-on des chiffres? En dix ans (1882 à 1891), les décès sur 1,000 habitants dus à la diphtérie ont été de 0,28 à Londres, de 1,05 à Paris; à la fièvre typhique, de 0,18 à Londres, de 0,60 à Paris; à la tuberculose, de 2,94 à Londres, de 4,51 à Paris. A Berlin, les mêmes causes ont respectivement amené 1,27, 0,16 et 3,08 décès. (*Communications du docteur Lagneau à l'Acad. de médecine*, citées par M. Meuriot, p. 382.)

[3] Docteur Fournier, *Prophylaxie de la Syphilis. Rapport à l'Acad. de médecine*, 26 avril 1898.

[4] Les trois quarts de ces microbes appartiennent à la classe des micrococcus; les bactéries forment à peine le dixième de ces ennemis de la vie. (*Acad. des Sciences*, 17 février 1890 )

Digitized by Google

nous dit le docteur Lunier, ancien inspecteur général des établissements d'aliénés en France [1], la population des asiles s'est accrue de 255 pour 100, et depuis cette publication, l'accroissement a été plus considérable encore [2]. Il faut remarquer que, chez nous, on enferme aujourd'hui plus volontiers qu'autrefois des fous inoffensifs, dont les familles sont trop heureuses de se débarrasser aux frais de l'Etat.

Au dire de tous les aliénistes, si l'accroissement est partout considérable, c'est surtout dans les grands centres qu'il se montre avec le plus d'intensité. Les secousses de la vie, les excitations de toute sorte, l'abus des stimulants, l'alcool frelaté vendu à vil prix, la morphine, l'éther, le hachisch, y contribuent. Une hérédité chaque jour plus viciée y contribue plus puissamment encore.

Les suicides, cette autre forme de la folie, sont aussi plus fréquents dans les agglomérations urbaines que dans les campagnes. Depuis longues années, la France occupe, il est triste d'avoir à le dire, le premier rang parmi les nations, et le nombre de ces malheureux s'accroît chaque année, parmi les jeunes surtout, déjà dégoûtés de la vie avant de la connaître! Leur chiffre a été de 9,703 en 1894 [3]. En prenant pour base l'année 1885, M. Meuriot [4] trouve en France, pour 1 million d'habitants, 263 suicides dans les villes, 172 dans les campagnes; en Prusse, 162 dans les villes, et 97 dans les campagnes; en Italie, 66 dans les villes et 29 dans les campagnes; en Suède, 167 dans les villes, 67 dans les campagnes. En Angleterre, les statistiques les plus récentes portent le chiffre des suicides à environ 80 par million d'habitants; ce chiffre est loin d'être la moitié de celui que nous constatons en France; mais ils paraissent porter plus fréquemment sur les classes élevées de la société. Aux Etats-Unis, avec une population double de la nôtre [5], le nombre des suicides atteignait 4,921 en 1894, 5,750 en 1895 [6]. Quelques années auparavant, un journal, constatant leur progrès, ajoutait cette réflexion, dont nous devrions aussi faire notre profit : « Cet accroissement est le plus sûr indice de l'état moral et religieux d'une nation [7]. »

[1] *Ann. med. psych*, 1870.

[2] Il est curieux que la folie croisse avec la civilisation. Humboldt l'a cherchée en vain parmi les Indiens. Le docteur Moreau la dit très rare parmi les Egyptiens, et le docteur Wilson parmi les Chinois.

[3] En 1836, on ne comptait à Paris que 7 à 8 suicides causés par la misère, aujourd'hui on en compte de 300 à 350.

[4] *Loc. cit.*, p. 353.

[5] En 1894, la population des États-Unis se montait à 68,275,000 âmes.

[6] *Chicago Tribune*, 1897.

[7] *New-York-Herald*, 16 mai 1893.

Digitized by Google

Il ne nous reste plus que quelques mots à ajouter sur la criminalité. Elle a été si souvent et si bien traitée, dans cette revue même, par M. Joly, qu'il paraît inutile d'y revenir longuement. Là aussi, l'influence néfaste de la ville, des excitations de la ville, des passions de la ville, se fait vivement sentir. D'après un rapport présenté, il y a quelques années, au Sénat par M. Claude des Vosges, la criminalité dans le département de la Seine est près du double de la moyenne générale de la France. La seule lecture des journaux le montre clairement.

A Paris, en 1893, on a envoyé au Dépôt, après un interrogatoire sommaire, 42,411 personnes[1], et la catégorie des criminels, la plupart récidivistes, capables de tous les crimes, ne compte pas moins de 87,000 individus. A Berlin, le rapide accroissement de la population, accroissement proportionnellement plus considérable qu'à Paris, plus considérable même qu'à Londres, rend la surveillance difficile. Il ne paraît pas cependant, si nous devons en croire les statistiques officielles, que la criminalité soit excessive. En dix ans, de 1881 à 1890, la police n'a livré à la justice que 43,419 individus, et 154 seulement était accusés de meurtre ou de complicité de meurtre[2].

Au congrès qui s'est tenu à Genève en 1896, un ancien juge, M. Tarde[3], aujourd'hui directeur à la Chancellerie, et un des éminents criminalistes de notre époque, porte la criminalité proportionnelle, sur 100,000 individus, à 8,4 pour le groupe agricole, à 10 pour le groupe commercial, à 13,2 pour le groupe industriel, à 23,9 pour les professions libérales. Ce dernier chiffre est singulièrement suggestif. Combien de déclassés qui, après des études commencées légèrement, multipliées mal à propos, n'ont pu se maintenir dans le poste qu'ils avaient obtenu, dans la profession qu'ils avaient embrassée, et où les charges dépassaient leurs forces.

En résumé, le crime augmente dans nos campagnes, il augmente plus encore dans nos villes, et il augmente alors que, dans les pays voisins et rivaux, il tend à diminuer. Mais comment en serait-il

[1] M. Meuriot remarque que pour les crimes contre les personnes, le contingent des villes et le contingent des campagnes est sensiblement le même. 45 accusés ruraux et 47 accusés urbains par 100,000 habitants; mais, pour les crimes contre les biens, les accusés urbains sont beaucoup plus nombreux que les ruraux, 84 chez les premiers contre 35 chez les seconds.

[2] 35,835 hommes, 6,756 femmes. Près de la moitié des individus arrêtés avaient moins de 21 ans! Le total que je cite est loin de comprendre toutes les arrestations. Les commissaires de police libèrent immédiatement plus de la moitié de ceux qui leur sont amenés.

[3] M. Tarde est l'auteur d'un livre très remarquable, *la Philosophie pénale*, Paris, 1890.

Digitized by Google

autrement au milieu du désordre intellectuel, du désordre moral dont nous sommes les témoins écœurés. Et comme le dit excellemment un professeur à l'Université de Liège[1] : « Une société qui chasse Dieu de l'école, qui sacrifie toute éducation à l'instruction, qui tolère une presse licencieuse, une littérature dévergondée, qui protège un théâtre corrupteur et des arts obscènes, qui n'a d'autre souci que l'acquisition de la fortune, d'autre idéal que la jouissance, cette société constitue un milieu admirablement approprié à l'éclosion de tous les crimes. »

Il y a quelques années, l'attorney général du cabinet du président Cleveland citait un fait qu'il est utile de répéter. « Dans la Nouvelle-Angleterre, disait-il, on compte 1 illettré sur 312 habitants, 1 criminel sur 1,084. Dans les Etats du Sud, au contraire, on trouve 1 illettré sur 12 habitants, 1 criminel sur 6,670. » Il n'hésitait pas à attribuer ce résultat si décourageant au déplorable système d'éducation suivi aux Etats-Unis. La croyance que l'instruction mène à tout, suffit à tout, est une des grandes hérésies de notre époque.

Or, en France, tout notre système d'éducation est basé sur ces affirmations. « Tout ce qui libéralise nos esprits, a dit Gœthe, sans nous donner la maîtrise sur nos caractères, est pernicieux. » Et il est impossible de ne pas ajouter comme conséquence, la dégénérescence qui nous envahit de plus en plus, dégénérescence physique, dégénérescence morale, dégénérescence intellectuelle, et cela au milieu des merveilleux progrès dont nous sommes peut-être trop éblouis.

## V

Quelle conclusion faut-il tirer de cette étude? Certes, le mal es grand, plus grand chez nous que chez les autres peuples; la statistique le prouve clairement, et on ne saurait envisager l'avenir sans une légitime inquiétude. Dans les temps troublés où nous vivons, les grandes agglomérations urbaines, les capitales où se concentre toute la vie d'un pays, ajoutent un danger de plus à ceux que l'on entrevoit, aux haines de classes, aux luttes sociales. Dans ces luttes dont les villes deviendront le théâtre, au milieu des crises financières et économiques inévitables dans la vie d'un peuple, la société, la civilisation elle-même peuvent périr.

Est-il un remède à cette inquiétante situation? Les événements, en se déroulant, pourront peut-être le montrer; actuellement je ne le vois pas. Il est facile de comprendre l'attrait qui pousse le jeune homme vers la ville, attrait auquel il ne sait ni ne veut résister. En Angleterre, le chiffre de la population rurale a décru, de 1871 à

[1] Docteur Francotte, *l'Anthropologie criminelle.*

Digitized by Google

1891, de près de 20 pour 100; en Belgique (1880-1890), de 32; en Allemagne (1882-1895), de plus de 4. En France, la proportion des personnes vivant de l'agriculture était de 56 pour 100, en 1851; de 53 en 1876, d'un peu plus de 47 en 1891[1]. Si même des usines importantes s'établissent dans les campagnes, la ville les suit et les enserre. Nous connaissons les cités qui ont surgi de nos jours autour des établissements du Creusot, de Pulmann aux Etats-Unis, des fabriques si nombreuses dans la banlieue de Paris, de tant d'autres que l'on pourrait citer. Les jeunes gens, les jeunes filles de nos villages y affluent; nul effort ne peut les retenir, nul gouvernement, nulle législation, ne peuvent l'interdire. Le droit d'aller là où il veut, de s'établir là où il lui plaît est un droit primordial et imprescriptible de l'homme auquel une odieuse tyrannie pourrait seule porter atteinte.

Le danger des agglomérations urbaines doit donc durer, s'accroître même avec les progrès de l'industrie, sans que les économistes puissent indiquer un remède, une atténuation même à cette situation. Ils se contentent de répéter ces banales paroles, que le mal se corrigera par son intensité même, et que l'élévation des salaires dans les campagnes y ramènera les déserteurs. Les socialistes croient avoir trouvé ce remède en supprimant d'un trait de plume l'inégalité sociale. C'est une étrange prétention chez l'homme de vouloir créer un principe qui n'existe nulle part dans la nature. L'inégalité sociale inséparable de la condition humaine se montre dans tous les temps, dans tous les pays, chez tous les peuples, et, problème redoutable, elle croît avec le progrès, avec le développement de la fortune publique et privée, avec la marche ascendante de l'humanité. Si, pour le malheur des nations, de semblables doctrines qu'on est vraiment honteux d'avoir même à discuter, devaient jamais triompher, leurs adeptes pourraient, pour quelques jours, établir l'égalité dans la ruine, mais cette égalité éphémère disparaîtrait dans une catastrophe universelle, au seul profit de quelques meneurs.

Sans nous lancer dans ces irréalisables utopies si communes de nos jours, cherchons à faire pénétrer dans les masses les vrais principes, les principes sur lesquels repose toute société chrétienne, toute société civilisée; cherchons à leur faire comprendre que la vie a un but plus noble que le gain, plus noble que la jouissance matérielle. En remplissant notre devoir avec dévouement, avec persévérance surtout, nous pouvons peut-être préparer un meilleur avenir.

Marquis de NADAILLAC.

[1] Meuriot, *loc. cit.*, p. 414 et suiv.

Digitized by Google

# LA QUESTION FÉMINISTE

## EN ITALIE

### I

Le caractère de la femme italienne, son indolence, son éducation, ses préjugés, ses habitudes familiales et religieuses, son sens instinctif de la mesure, devaient l'empêcher de se ranger parmi les pionniers de la question féministe et de se mettre à l'avant-garde du mouvement émancipateur. Elle n'est entrée que fort tard dans l'arène où les champions des droits de la femme font valoir, plus ou moins haut, leurs revendications économiques, sociales et politiques. Le courant a fini cependant par l'entraîner, des ligues féministes se sont formées dans différentes villes de l'Italie; ces ligues ont leurs conférencières, leurs déléguées qui voyagent d'un congrès à l'autre, et dont la parole efficace et sincère a été souvent écoutée et citée.

Malheureusement pour les ligueuses et leur programme, le scepticisme doux, facile, bon enfant, qui forme l'essence de l'âme italienne, n'est pas une atmosphère propice aux initiatives et aux réformes. Dans plusieurs provinces méridionales, les traditions espagnoles règnent encore. Il y a telles petites villes du Napolitain, où les femmes de la noblesse et de la bourgeoisie ne peuvent sortir seules à pied, quel que soit leur âge. A défaut d'un cavalier : mari, frère ou ami, elles se font suivre de la duègne! Ces mœurs castillanes tendent à disparaître, mais elles ont laissé des traces morales, même dans les grands centres du midi où les habitudes de la vie moderne semblent s'être établies. Là, où les moindres libertés extérieures sont encore discutées, comment pénétrer les esprits de la nécessité d'une transformation sociale, ayant pour but l'égalité des sexes? La jeune femme dont la mère n'aurait pas osé se promener seule dans les rues de Naples, trouve déjà son sort assez beau. Occupée à savourer son indépendance nouvelle, elle n'aspire nullement au vote administratif; et le privilège d'endosser la toge, Portia moderne, ne trouble point ses rêves.

Les Italiennes du nord et du centre, tout en ayant conquis depuis longtemps la liberté d'allures et d'existence dont jouissent

Digitized by Google

les autres femmes d'Europe, ne sont encore, elles aussi, que faiblement tourmentées par le sort économique et moral de leur sexe. Plusieurs circonstances d'ordre social, intellectuel et sentimental contribuent à cette insouciance, et nous allons essayer d'en déterminer les causes.

La principale est le rôle prépondérant que l'homme joue encore en Italie sur l'esprit et le cœur de la femme. La population masculine de la Péninsule étant supérieure, comme quantité, à la population féminine, le nombre des Italiennes qui ne se marient point est relativement insignifiant. Les couvents absorbent une bonne partie des femmes célibataires; celles qui restent dans le monde s'enferment dans la vie de famille, encore très fortement organisée et sentie; quelques-unes, appartenant aux classes riches, prennent part comme des femmes mariées au mouvement social. Le célibat ne leur étant point forcément imposé par l'absence de la contrepartie masculine, les vieilles filles italiennes ne sont, en général, ni révoltées ni aigries. Sauf les cas d'infirmité ou de disgrâce physique, si elles ont renoncé au mariage, c'est par choix ou devoir : amour malheureux, fidélité à un fiancé mort, dévouement à des parents âgés ou malades, goût de l'existence paisible et libre, ambition déçue. Elles acceptent sereinement la vie telle qu'elle est constituée, sans penser à réformer la condition de leur sexe, ni celle de la société. Le clan redoutable des militantes Anglo-Saxonnes fait par conséquent défaut à l'Italie. Ce *troisième sexe*, comme l'a spirituellement appelé un sociologue italien [1], composé des innombrables vieilles filles de la Grande-Bretagne, a envahi peu à peu toutes les professions : le commerce, les arts, les sciences. Il a même pris pied dans la politique. La *Primrose league* et la *Women's liberal federation* exercent une influence considérable en Angleterre, surtout pendant la période électorale. Des femmes mariées en font partie, mais les *spinsters* composent le gros de l'armée et son coefficient le plus actif [2]. On retrouve également ces actives célibataires à la tête de toutes les œuvres de bienfaisance ou de moralisation. C'est une sorte de monachisme libre et volontaire qui assure à ce troisième sexe dans le cœur et dans l'opinion publique une place qu'aucune hostilité masculine ne pourra lui enlever.

Les vieilles filles anglaises, à peu près victorieuses partout où la concurrence leur est permise, ont cessé d'être de vraies femmes

[1] *L'Europa giovane*, de Guglielmo Ferrero.

[2] Leur nombre est considérable; l'Angleterre compte 1 million de femmes de plus que d'hommes, sans compter ce que les colonies enlèvent annuellement de population masculine à la mère patrie.

Digitized by Google

pour devenir des abeilles ouvrières. Leur capital de forces ne se perdant ni dans l'amour ni dans la maternité, les énergies de leur cerveau se sont décuplées, et la chasteté a si profondément modifié leur psychologie que le sociologue italien précité y voit un grave danger pour le couple de l'avenir. L'exemple, dit-il, a déjà été contagieux, et le jour viendra où « Adam devra implorer de l'âme glacée d'Eve un amour qu'elle ne pourra plus ressentir... Si, en Italie, la femme se laisse encore conquérir par l'homme, c'est qu'elle n'a pas le choix d'un sort meilleur, mais donnez-lui ce choix et elle deviendra semblable à ses sœurs anglo-saxonnes ». L'affirmation nous paraît hasardée et la crainte superflue ; quelles que soient les surprises tenues en réserve par les générations futures, la femme italienne sera la dernière à se désintéresser de l'amour et de la famille, tellement ces deux forces la tiennent encore puissamment enserrée, aussi bien dans le célibat que dans le mariage.

L'influence religieuse a également contribué à maintenir l'Italienne hors de la lutte sexuelle. Le protestantisme, par son essence même, est beaucoup plus favorable que le catholicisme aux revendications de toute nature. Le principe du libre examen devait amener les femmes à considérer leur situation et à vouloir l'améliorer en la modifiant. Nous voyons, en effet, les pays réformés marcher en tête du mouvement émancipateur. Chez les nations de religion mixte, en Allemagne par exemple, c'est le parti protestant seul qui lui accorde quelque sympathie. En France, ceux qui prennent le plus au sérieux la question féministe sont en général des réformés ou des libres penseurs. Or, en Italie, l'élément national protestant fait défaut, ou y est, du moins, en proportions si minimes qu'il ne peut exercer aucune influence sur le mouvement général des idées. Quant à la libre pensée sous ses différentes formes, spiritualistes ou positivistes, elle n'a fait encore brèche que dans certaines catégories de femmes. Malgré la période d' « indifférentisme » religieux que l'Italie a traversée et dont l'influence domine encore les hommes des classes dirigeantes, l'Italienne est restée attachée, presque partout, aux pratiques de l'Eglise. Une athée, une positiviste perd son prestige, même aux yeux de ceux qui n'admettent de croyances d'aucune sorte, et l'on voit les pires incrédules envoyer à la messe leurs femmes et leurs filles. Certes, toutes ne sont pas de ferventes chrétiennes, plusieurs professent des doctrines matérialistes. Dans le corps enseignant et chez les femmes de lettres et de science, la libre pensée a ses adeptes ; mais ces indépendantes, non organisées encore, n'ont aucune prise sérieuse sur l'opinion publique.

Le niveau assez bas de son instruction contribue aussi à maintenir la femme italienne à l'arrière-plan du mouvement émancipateur. De

Digitized by Google

remarquables exceptions se rencontrent dans l'enseignement, les lettrées et même parmi les mondaines. L'Italienne est d'une intelligence singulièrement prompte, et elle arrive avec une facilité extraordinaire à saisir et à s'assimiler ce qui est présenté à son cerveau. Seulement, elle ne le cultive pas; une fois ses études terminées, elle ferme ses cahiers, et « adieu paniers, vendanges sont faites! » La lecture, cet auxiliaire précieux du développement intellectuel féminin, n'est pas encore entrée dans les habitudes de sa vie. Il y a des pays où la consommation du livre est faite surtout par les femmes. Riches, elles les achètent; pauvres, elles ont la ressource du cabinet de lecture; dans leur budget, si mince qu'il soit, le libraire à sa part. Rien de pareil en Italie! Sauf une élite très restreinte, les femmes ne lisent pas, n'éprouvent pas le besoin de lire. Leurs célèbres ancêtres du seizième siècle doivent les regarder avec des yeux de reproche. Si l'ombre du président des Brosses repassait les Alpes, il ne retrouverait plus de Maria Gaetana Agnesi, surnommée l'oracle des sept langues et la servante des pauvres, et qu'il qualifiait de chose plus merveilleuse que le dôme de Milan lui-même. Le pape Benoît XIV avait accordé à la savante Milanaise la permission de suppléer son père malade, comme professeur de mathématiques à l'université de Bologne; elle n'est morte qu'il y a cent ans, et l'on pourrait fêter en 1899 son premier centenaire. Mais nul n'y pensera; la tradition du savoir féminin s'est perdue en Italie. D'ailleurs, elle était oubliée bien avant l'époque où vécut Maria Gaetana Agnesi.

Les Italiennes d'aujourd'hui reprendront peut-être la glorieuse tradition, mais en attendant ce renouvellement et cette renaissance, il est certain que le mouvement des idées modernes les a moins pénétrées que leurs autres sœurs d'Europe, et elles font, plus que les hommes, une formidable résistance à toute tentative de réforme, même partielle en faveur de leur sexe. Cette infériorité de culture a le double effet de restreindre le nombre des femmes capables de prétendre à une ingérence quelconque dans les affaires publiques et de ne pas créer dans leur esprit un état sympathique au mouvement émancipateur.

Le mépris où l'on tient encore en Italie la vie de la femme, empêche, lui aussi, le développement du féminisme. Dans les classes populaires, l'homme estime avoir droit de mort sur elle, non seulement comme mari et amant, mais comme père et frère. Dans le midi surtout, la femme est exposée aux représailles sanglantes des mâles de sa famille, sans que l'opinion publique se révolte le moins du monde. L'Italien n'est pas cruel, au contraire, il a pour les siens le cœur bon et tendre, mais il est violent et implacable dans ses

Digitized by Google

colères. Le nombre des femmes tuées annuellement par amour, jalousie, vengeance, est tristement significatif. Lorsqu'un homme du peuple égorge sa fiancée infidèle, les mots : « Il a bien fait ! » sortent instinctivement des bouches; plus tard, le raisonnement les corrige, mais le premier mouvement est celui de l'approbation. Les classes moyennes sont bien près de sentir analoguement, et chez les classes cultivées elle-mêmes, une singulière indulgence se manifeste pour les meurtriers de femmes. De récentes et scandaleuses absolutions l'ont prouvé.

Les différentes causes que nous venons d'énumérer : population masculine supérieure en nombre, amour encore prépondérant dans le cœur de la femme, vie de famille intimement organisée, religion conservatrice, niveau inférieur de culture, idée invétérée dans l'âme populaire italienne que la femme est la propriété de l'homme et qu'il a sur elle tous les droits, y compris celui du poignard, sont autant d'entraves opposées au courant féministe, qui essaye péniblement de se frayer une voie dans cette atmosphère aussi peu favorable aux revendications qu'aux réactions.

Il y a quelque vingt-cinq ans, une Américaine, fort distinguée d'esprit et de culture, dont le mari représentait en Italie un grand Etat, disait, à propos d'un comité de bienfaisance en train de se former : « Mettez-y des hommes, sans cela, les femmes n'y viendront pas. » Depuis lors, les Italiennes se sont un peu émancipées du patronage masculin, mais cependant, le mot reste vrai dans son essence; au pays du soleil, la psychologie de la femme est toujours dépendante de celle de l'homme.

## II

L'organisation du mouvement féminin italien est d'origine récente. A différentes époques, des tentatives avaient été faites pour la formation de ligues féministes, mais elles s'étaient brisées contre le ridicule et l'hostilité générales. En 1890, grâce à l'initiative du professeur Angelo de Gubernatis, une exposition de travaux féminins eut lieu à Florence, sous le nom et le patronage de la Béatrice du Dante; les femmes écrivains, peintres, sculpteurs, musiciennes, dentellières, brodeuses, etc., furent appelées à y concourir. Là, celles qui professaient des idées émancipatrices se connurent et se comptèrent. La principale propagatrice de ces idées avait été jusqu'alors, en Italie, Gualberta Alaide Beccari, directrice du journal *la Donna;* depuis une quinzaine d'années environ, elle tenait ses compatriotes au courant des réformes accomplies en Europe pour l'amélioratian du sort économique et social de la

Digitized by Google

femme. Cette active et vaillante apôtre, qu'une maladie nerveuse clouait immobile et qui perdait souvent, durant des semaines, l'ouïe et la parole, avait groupé autour d'elle quelques adeptes convaincues : Anna Maria Mozzoni, qui représenta l'Italie au congrès des droits de la femme, tenu à Paris en 1878; Giannina Milli, la célèbre improvisatrice; Paolina Schiff, l'un des membres les plus efficaces des ligues féministes actuelles, et plusieurs autres également actives dans leur propagande et leurs efforts. Mais pendant longtemps, malgré de si zélés soldats, les tentatives d'organisation échouèrent. Les Italiennes, dont l'influence et la valeur personnelle contribuèrent le plus aux réformes législatives en faveur de leur sexe et au développement de l'enseignement des filles, agissaient indirectement et se gardaient d'arborer le drapeau du féminisme. Elles s'en tenaient à la formule d'Erminia Fua Fusinato, poète distingué et fondatrice d'instituts d'éducation : « Selon moi, le mot émancipation de la femme signifie : émancipation de la misère et de l'ignorance. »

En 1891 seulement, après l'exposition Béatrice, un comité parvint à se former ayant comme programme l'éducation intégrale pour la femme et les droits civils et politiques. La diffusion de ces idées devait se faire au moyen de conférences et de publications, mais l'œuvre, après quelques efforts, resta stationnaire. Toutefois, le germe fructifia et, en 1894, M^lle^ Paolina Schiff prit, à Milan, l'initiative d'une grande ligue pour la défense des intérêts féminins et réussit à organiser une sorte de fédération des ligues, qui s'étendirent peu à peu dans les grandes villes d'Italie : Bologne, Milan, Turin, Venise, Florence et Rome. Deux de ces ligues se sont dissoutes depuis lors, mais les autres prospèrent. Elles ont un organe, *la Vita feminile*, où se trouve résumée l'activité des différentes associations. Ce recueil, dirigé par trois femmes : M^lles^ Mariani, Malnati et Amadori, a succédé au journal *la Donna*, qui cessa de paraître en 1894, lorsque les infirmités croissantes de sa fondatrice, Gualberta Alaide Beccari, l'empêchèrent de continuer son œuvre de propagande.

L'atmosphère du nord de l'Italie étant plus favorable que celle du centre et du midi à la propagation des idées nouvelles, les ligues les plus actives sont celles de Turin et de Milan; elles ont à leur tête deux femmes intelligentes, animées d'un zèle sincère : Emilia Mariani [1] et Paolina Schiff. Ces associations, dont les statuts diffèrent sur quelques points, demandent toutes les droits politiques pour la femme, du moins toutes l'ont sur leur programme. Mais la question

[1] C'est à l'obligeance de M^lle^ Mariani que nous devons certains renseignements sur l'organisation des ligues et les premiers pas du féminisme.

Digitized by Google

n'a pas été discutée encore; le terrain n'est pas préparé, et la peur de susciter des hostilités retient les plus ardentes. L'esprit de politique, inhérent à la nature italienne, se retrouve même dans les associations féministes, dont la prudence n'est point, d'ordinaire, le trait dominant. Les ligues se sont bornées jusqu'ici à des initiatives d'ordre plutôt philanthropique et éducatif que social et politique : caisses d'assurance pour la maternité, sociétés protectrices des institutrices, réforme des hospices et instituts pour filles pauvres, fondations d'écoles professionnelles pour filles d'ouvriers, admission des femmes dans les conseils d'administration des œuvres pies, conférences d'hygiène pour les ouvrières, protection des femmes télégraphistes et téléphonistes, etc.

L'activité des ligueuses prend différentes formes : Paolina Schiff est surtout conférencière et organisatrice; Emilia Mariani répond au type de l'apôtre ardente; Linda Malnati, esprit pratique et sage, s'occupe principalement des petites questions économiques qui peuvent améliorer le sort des femmes, sans troubler leurs fonctions sociales. Toutes sont sincères, convaincues, prêtes à braver le ridicule et les hostilités pour la défense de ce qu'elles considèrent une cause sainte. Cependant, le nombre des ligueuses est limité encore. Sur une population de 15 millions de femmes, elles n'atteignent que le chiffre de 150! Leur recrutement se fait surtout dans la classe de l'enseignement : filles de professeurs, maîtresses d'école, institutrices privées; et dans celle des femmes de lettres : journalistes et romancières. Mais le principe n'a pas pénétré encore dans le cœur de la nation, et elles ont beau prendre pour devise : *Labor omnia vincit*, ces zélées propagandistes doivent, parfois, perdre courage en se comptant.

Le mouvement en faveur de la paix est aussi une initiative féminine. Après la guerre d'Afrique, des comités se sont formés dans différentes villes d'Italie, et cette cause a gagné plus de terrain en une année que celle des droits des femmes en vingt ans! La ligue italienne a naturellement pris part au congrès de la paix, à Budapesth.

La fédération des ligues a également été représentée aux congrès féministes de Paris, de Londres, de Berlin. A ce dernier congrès, la déléguée italienne, M^lle^ Montessori, docteur en médecine, a déclaré, aux applaudissements de l'auditoire, qu'aucune différence n'existait en Italie entre les femmes des différentes classes.

L'affirmation de la jeune « doctoresse » est légèrement exagérée, cependant elle a un fond de vérité. Est-ce bonhomie instinctive, familiarité naturelle, le fait est que la grande dame italienne traite ses dépendantes : la couturière qui vient lui essayer une robe, la

Digitized by Google

petite maîtresse d'école qui apprend à lire à ses enfants, avec une familiarité simple, inconnue aux autres pays d'Europe. Autant de révoltées en moins. Or, comme les révoltées forment partout le gros apport numérique de l'armée féministe, leur absence constitue une des causes indirectes du peu de champions que l'Italie fournit encore à la campagne émancipatrice.

Les conditions réelles de la femme italienne sont d'ailleurs insuffisamment connues, même par ceux qui en ont fait une étude spéciale. La fédération des ligues, consciente de son ignorance à cet égard, a pris l'initiative d'une enquête dont les résultats feront connaître à l'opinion publique le véritable état de la question. Cette enquête, sous forme de questionnaire, s'étend aux écoles, au travail manuel dans la petite et la grande industrie agricole et autre, aux emplois publics et privés, à l'enseignement sous toutes ses formes, aux professions libres exercées par les femmes, aux femmes commerçantes et industrielles, aux artistes et écrivains, aux instituts de bienfaisance, aux associations féminines laïques, aux mesures sociales pour les libérées des prisons et le relèvement des filles perdues, aux conditions physiques de la femme, aux comités féministes pour la paix, aux conseils d'administration des œuvres pies, etc. Le questionnaire adressé à chaque province est fort ample et s'étend largement sur tous les points. Voici comment il procède au paragraphe concernant les professions libres : « Y a-t-il des femmes médecins? — Sont-elles employées dans les instituts sanitaires de la commune, de la province et du gouvernement? — Sont-elles affiliées aux écoles en qualités d'hygiénistes? — Les sages-femmes et les infirmières ont-elles droit à une pension? »

Pour les artistes et les écrivains les interrogations sont également détaillées : « Y a-t-il des femmes peintres et sculpteurs dans la province de ...? — Les élèves-femmes sont-elles admises dans les académies aux mêmes conditions que les élèves mâles? — De quelles écoles sortent les artistes dramatiques et les cantatrices? — Existe-t-il des instituts de « prévoyance » pour les artistes indigentes? — Quelle est en Italie l'action de la femme journaliste et écrivain dans le mouvement féministe actuel? — Y sont-elles contraires ou favorables? — Les femmes des classes aisées s'occupent-elles de littérature et de science? — Essayent-elles de répandre l'instruction? »

Les associations féminines laïques forment aussi l'objet de nombreuses questions : « Y a-t-il dans la province de... des associations de secours mutuel pour les femmes? — Des ligues de résistance et des fédérations ouvrières? Combien de femmes sont-elles inscrites à la Chambre de travail? — Existe-t-il des sociétés coopératives

Digitized by Google

d'industrie féminine? — Y a-t-il des journaux professionnels féminins? — Des cercles dans un but de culture générale, littéraire, philologique, scientifique? Des ligues féminines? Des comités de propagande en faveur des droits des femmes et pour l'extension du vote en matière commerciale, administrative et politique? »

Cette enquête, — dont nous n'avons cité qu'un petit nombre de points, — une fois terminée, la fédération des ligues possédera une carte géographique exacte du développement et des formes que prend l'activité féminine dans les différentes régions de l'Italie. Plusieurs des questions recevront des réponses négatives; d'autres prouveront, au contraire, que certains progrès se sont accomplis, élargissant le cycle des gagne-pain féminins. Dans les postes, télégraphes et téléphones, la quantité de femmes employées est aujourd'hui considérable. Quelques-unes ont de petites places dans les administrations de chemins de fer, les banques, le commerce; les bibliothèques en occupent six. Mais la carrière de l'enseignement est toujours celle qui offre aux femmes cultivées le plus vaste débouché. Le nombre des maîtresses d'écoles dépasse le chiffre de 44,000, divisé comme suit : asiles pour enfants, 6,512; écoles élémentaires pour filles et garçons, 37,065; écoles normales et supérieures, 847. Dans les écoles supérieures et normales, le traitement des maîtresses est égal à celui des maîtres; il en est de même pour les écoles élémentaires mixtes. Lorsqu'elles sont uniquement composées de petites filles, le traitement diminue d'un tiers.

Si les ligues féministes pouvaient enrôler tout le corps enseignant, elles feraient une forte recrue et le nombre insignifiant des ligueuses augmenterait dans des proportions considérables. Mais dans ce camp aussi, le plus favorable cependant aux doctrines émancipatrices, de fortes résistances se rencontrent encore, dues aux causes traditionnelles, sentimentales et intellectuelles énumérées plus haut.

Les universités italiennes sont ouvertes aux femmes depuis vingt-deux ans. C'est à Ruggero Bonghi que la mesure libérale est due. Après une période d'enthousiasme, où un certain nombre de femmes obtinrent leur diplôme de docteur en droit, en médecine, en philosophie et belles-lettres, un arrêt se fit. Ces hautes études ne menaient à aucun résultat pratique celles qui y avaient consacré leur jeunesse. A Turin, M^lle^ Lidia Poët eut le même sort que M^lle^ Jeanne Chauvin à Paris; après une thèse brillante, elle ne fut pas admise à exercer sa profession. Les conditions des femmes médecins sont beaucoup plus favorables; elles ont les mêmes droits que les hommes, peuvent concourir aux mêmes places, obtenir les mêmes positions dans les hôpitaux et les instituts sanitaires.

Digitized by Google

Mlle Montessori, la déléguée italienne au congrès de Berlin, fait partie du service des hôpitaux, où elle occupe à Rome une situation identique à celle de ses confrères mâles. Anna Kuliscioff exerce la médecine à Milan, et son nom est avantageusement connu dans le monde scientifique; quelques autres encore suivent courageusement l'*ardua via*. Mais leur nombre est restreint. L'Italienne est indolente; les fortes études la lassent vite, et celles qui y persévèrent ont une terrible lutte à soutenir; théoriquement, aucun obstacle n'entrave leur route, mais dans la pratique elles se heurtent à tout instant contre la mauvaise volonté des médecins et professeurs qui redoutent la concurrence nouvelle. Ce ne serait rien encore, car si certains confrères les combattent, d'autres les soutiennent, — si elles n'avaient à compter avec l'hostilité de leur propre sexe. De qui se compose, en effet, la clientèle d'une « doctoresse »? Des femmes, des enfants. Or, les Italiennes n'ont aucune confiance dans le savoir et le sérieux de leurs semblables; elles préféreront pour elles et leurs rejetons les soins d'un pharmacien quelconque à ceux de la plus brillante élève de l'université de Rome ou de Turin.

Les cours de médecine sont, par conséquent, moins suivis qu'il y a quelques années. Ceux de droit, — sauf de rares exceptions, — ont été à peu près abandonnés. Et dire que Moscou compte 554 « doctoresses », et qu'aux Etats-Unis, 275 femmes avocats peuvent exercer librement leur profession. C'est à peine s'il y a aujourd'hui en Italie 140 étudiantes inscrites dans les différentes universités. Comme la Péninsule en compte plus d'une vingtaine, il y a donc par ville universitaire 7 femmes seulement adonnées aux hautes études ou ayant l'intention de s'y adonner, car beaucoup commencent et ne persévèrent point.

Un autre progrès accompli en Italie dans l'intérêt des femmes est l'ouverture, pour les filles, de grandes écoles professionnelles et commerciales, à Turin, Rome, Milan, Florence, Naples. Dans d'autres villes de la Péninsule, d'anciens couvents, transformés en œuvres pies, sont également devenus écoles professionnelles. Mais ces institutions n'ont pas beaucoup élargi le cercle des travaux féminins : c'est toujours la couture, la broderie, la peinture sur soie, la dentelle, la tapisserie, etc. Dans celle de Turin, on essaye de la gravure sur bois; dans celle de Rome, un désir royal a fait ajouter aux autres enseignements celui de la cuisine bourgeoise. Le féminisme, qui travaille si activement à augmenter le nombre des écoles professionnelles et à en faciliter l'accès, ne peut cependant les compter comme un élargissement des possibilités de travail pour les femmes. Les écoles commerciales, qui mettent leurs élèves en mesure d'occuper dans les administrations la place de teneur de



Digitized by Google

livres, ont contribué plus réellement à améliorer la situation économique des femmes en les fournissant d'un gagne-pain nouveau.

## III

Si l'Italie, comme opinion publique, est encore profondément indifférente ou hostile à la question des droits de la femme, sa législation, par contre, lui est des plus favorables. Le Code civil, promulgué en 1865, permet à la femme d'administrer elle-même ses biens non dotaux, d'être commerçante et de rester maîtresse de son salaire et de son gain. Cette dernière question, si contestée encore dans les pays les plus avancés d'Europe, est résolue depuis longtemps en Italie dans un sens avantageux pour les négociantes, les ouvrières, les salariées et les travailleuses en tout genre.

En 1877, un nouveau pas en avant se fit en faveur de la femme, elle fut admise à témoigner dans les actes publics et les causes civiles. Plus tard, en 1890, la loi sur les œuvres pies lui accorda le droit de faire partie des conseils d'administration de ces mêmes œuvres. Jusqu'ici, il est vrai, cet article est resté lettre morte, mais le droit n'en est pas moins acquis et le jour viendra où les femmes seront appelées à remplir les fonctions que la loi les reconnaît capables d'exercer.

Ce même courant favorable se retrouve dans presque toute la législation italienne. La loi du 15 juin 1893 pour l'institution des collèges de *Probi viri* porte à l'article 13 que les femmes sont comprises dans les listes d'électeurs. Et ce droit, les ouvrières l'ont exercé déjà avec sérieux et dignité dans plusieurs pays d'Italie; elles se trouvent ainsi en possession d'un avantage dont leurs sœurs plus cultivées sont privées encore : celui de nommer les arbitres appelés à trancher les questions concernant leur travail, leurs salaires et leurs conditions d'existence. L'électorat commercial qu'une loi récente vient d'accorder aux femmes françaises, complétera, sans doute, ce premier pas de la femme italienne dans les fonctions électives.

L'Italie a été l'un des premiers pays d'Europe où le droit du vote administratif pour les femmes ait été présenté à la Chambre. Le projet date de 1876. Le féminisme, qui n'était point encore organisé, avait alors au Parlement un ardent défenseur en la personne du député Salvatore Morelli, adepte de Stuart Mill, anti-proudhonien convaincu et auteur d'un livre : *la Science et la Femme*, qui eut son heure de notoriété. Ce généreux et fougueux précurseur, bravant le ridicule, présenta plusieurs lois en faveur des femmes, dont il s'était fait le paladin, une, entre autres, sur la

Digitized by Google

recherche de la paternité, qui ne fut point approuvée. Après sa mort, le projet de loi sur le droit de vote administratif pour les femmes fut encore à trois reprises présenté à la Chambre italienne, en 1880, 1883 et 1888. La dernière fois, la commission chargée de l'examen du projet l'approuva, mais le ministère Crispi empêcha l'article d'être voté.

Le gouvernement italien s'est presque toujours montré favorable à l'amélioration des conditions de la femme, surtout en ce qui concerne l'enseignement. Le ministère de l'instruction publique envoya des déléguées aux deux Expositions universelles de Paris, en 1867 et 1889, pour y étudier les questions scolaires, surtout celle des écoles professionnelles. Mme Fanny Zampini Salazaar fut chargée de la même mission à l'Exposition de Chicago.

La question du travail des femmes dans les fabriques a préoccupé aussi le gouvernement et plusieurs projets de loi ont été présentés à l'effet de régler ce travail, selon les principes de l'hygiène et de l'équité. Mais jusqu'ici les rapports des commissions examinatrices se sont entassés les uns sur les autres, sans être jamais soumis au vote parlementaire. Le ministère actuel n'a pas voulu rester en arrière de ses prédécesseurs, et il vient de déposer au bureau de la Chambre un nouveau projet de loi, d'après lequel les femmes mineures ne pourront être admises dans les fabriques que munies d'un certificat médical les déclarant saines et aptes à la besogne qu'elles sollicitent. Le travail nocturne et les travaux dangereux leur seront interdits.

Cette question d'une loi protectrice du travail de l'ouvrière a semé la discorde dans le camp féministe. Une des têtes du parti, Anna Maria Mozzoni, s'y montre absolument contraire : « Les socialistes, dit-elle, animés d'une sollicitude trop chevaleresque pour la femme travailleuse, finiront, au nom d'un *doctrinarisme* prohibitif, par la confiner de nouveau au foyer domestique, la laissant ainsi mourir de faim hygiéniquement. » En Angleterre, ajoute-t-elle, quand la loi protectrice de 1850 pour les industries textiles entra en vigueur, limitant les heures de travail de l'ouvrière, des milliers et des milliers de femmes furent licenciées des fabriques. A cette affirmation, inexacte, paraît-il, une autre célébrité féministe, la « doctoresse » Anna Kuliscioff, saisissant sa bonne lame de Tolède, a rabattu les arguments de sa consœur et déclaré, statistiques en main, qu'en Angleterre, après le *Factory act*, de 1850 à 1875, le nombre des ouvrières tisserands monta, de 204,466 à 506,949. Quant aux salaires, non seulement ils ne baissèrent pas, mais augmentèrent. En 1859, ils avaient crû de 40 pour 100, tandis que les heures de travail par semaine étaient réduites de 90 à 56. Aussi

Digitized by Google

l'organisation féminine la plus forte du monde est-elle celle des ouvrières tisserands anglaises, qui surent obtenir l'année dernière des salaires égaux à ceux des hommes. En Allemagne également, à la suite de l'introduction légale des 11 heures de travail, le nombre des femmes employées dans les fabriques augmenta, et leur salaire ne diminua point. Après avoir rétabli par des chiffres la vérité des faits, Anna Kulisciofi trace le triste tableau de l'ouvrière italienne qui, travaillant de 12 à 16 heures par jour pour un salaire de 0 fr. 40 à 1 fr. 25, devient une simple machine à travail, incapable de s'organiser en société de résistance, d'entrer dans des associations de métier, de discuter ses propres intérêts professionnels, de prendre part, à côté du prolétariat masculin, à la vie politique et sociale.

En effet, le nombre des associations féminines est très restreint; il y a eu quelques essais de sociétés coopératives et de secours mutuels, mais rien de sérieux n'a été organisé encore [1]. Cependant, les femmes représentent, en Italie, le 41 pour 100 de la population ouvrière. Le parti socialiste qui, dans les autres pays, a pris si activement en main la cause de la femme, ne s'en est, jusqu'ici, que faiblement occupé, et plus en théorie qu'en pratique. L'Italie attend son Bebel. Il existe cependant dans les organisations socialistes des sections féminines, mais à l'état embryonnaire. Toutefois, dans le nord de la Péninsule, à Milan surtout, des faits douloureux viennent de prouver que la population ouvrière féminine est déjà suffisamment enrégimentée pour devenir redoutable les jours d'émeute.

L'ouvrière italienne, par son intelligence et sa finesse naturelles, pourrait devenir pour le féminisme un auxiliaire puissant; celui-ci l'a compris et ne perd aucune occasion d'affirmer son intérêt pour le sort des travailleuses. Mais là aussi il rencontrera des résistances; la *popolana* italienne sera difficilement gagnée à la cause émancipatrice, par les mêmes raisons qui y rendent rebelles les femmes des classes dirigeantes.

Ce qui manque au féminisme italien, ce sont les appuis sérieux, les mains sages, capables de séparer l'ivraie du bon grain, de faire respecter le plan de la nature et celui de Dieu. Comme l'a très bien dit M^lle^ Maugeret, au congrès de Bruxelles : « Le mot de féminisme est devenu pour la majorité des consciences synonyme, non pas de liberté, mais de libertinage. C'est ce caractère qu'il faut lui faire

[1] Le parti catholique vient de fonder récemment à Rome une société de secours mutuels pour les ouvrières qui, moyennant une petite souscription mensuelle, s'assurent, en cas de maladie, les soins d'un médecin, les remèdes gratuits et un tant par jour pour vivre.

Digitized by Google

perdre. » Certes, les ligueuses de la Péninsule sont relativement prudentes et s'abstiennent de trop déblatérer contre le mariage; il y a, même parmi les chefs de file, quelques valeurs réelles, mais il est fatal que tout mouvement nouveau attire à lui les désorbitées. Les mécontentes, les excentriques, s'élancent instinctivement vers les idées neuves y cherchant une revanche. Un des apôtres du féminisme français, M. Jules Bois, prétend que ces impatiences, ces violences sont nécessaires, qu'il n'y a ni progrès ni changement sans secousses. Cependant, si à ces forces révolutionnaires une élite se joignait, composée de femmes instruites, de caractère supérieur, ayant dans le monde une situation acquise, disposant d'une large sphère d'influence, le féminisme italien ferait un pas en avant et changerait de caractère.

Malheureusement pour lui, c'est près des femmes que la cause des femmes rencontre le moins de sympathie et le plus d'hostilité. Les hommes rient, se moquent, restent sceptiques, mais en général, ils ne sont pas malveillants et se prêtent volontiers, comme nous l'avons vu, à ce qui peut améliorer le sort de l'autre sexe. Les deux humoristes du journalisme, Gandolin et Vamba, sont même des féministes convaincus. Lorsqu'une Italienne écrit un beau livre, peint un beau tableau, elle sera louée, encouragée, soutenue par les hommes, rarement par les femmes. D'ailleurs, elles ne tiennent absolument pas aux suffrages les unes des autres. Or, tant que la femme n'aura pas appris à considérer la femme, elle ne pourra jamais travailler efficacement à un mouvement raisonnable en sa faveur. Les Italiennes ne sont pas prêtes encore à former entre elles un groupement sérieux. Il est nécessaire auparavant que leur esprit se soit fortifié, qu'elles aient acquis la liberté intérieure, résultat de l'effort constant, intellectuel et moral. Emerson parle quelque part de ces hommes inconnus, qui méditent en province, ne lisent pas de journaux et sont le sel de la patrie. « Il faut aussi des femmes du même ordre, écrit M. Jules Bois, mais plus contemplatives, pour que les actives et les frénétiques puisent, sans comprendre, en ces réservoirs lointains d'énergies une perpétuelle rénovation. »

Les Latines ne seront jamais les indomptables Scandinaves, les patientes et indépendantes Anglo-Saxonnes, mais elles pourront devenir, dans l'avenir, par la lecture et la méditation, ces réservoirs d'énergies d'où sortent les résolutions calmes et justes qui seules seront capables d'améliorer le sort économique de la femme, et de relever son rôle moral, sans troubler ses fonctions sociales.

D. Melegari.

---

Digitized by Google

# L'ABBÉ DE SALAMON

## ET SA CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE

(1791-1792.)

---

Vous souvient-il de l'*internonce*, dont les Mémoires furent publiés il y a tantôt huit ans par les soins de M. l'abbé Bridier? Les massacres de Septembre, les transes des proscrits pendant la Terreur, les procès politiques sous le Directoire revivaient dans ces fragments d'autobiographie avec une précision de détails tour à tour terrifiante et divertissante. L'auteur paraissait un homme d'esprit et un prêtre correct, très médiocrement dévoré de la soif du martyre, fort attaché aux jouissances licites de ce bas monde, à celles de la table surtout, s'attendrissant volontiers, après un quart de siècle, au souvenir d'une aile de poulet grignotée dans les cachots de l'Abbaye ou dans les fourrés du bois de Meudon. Tant de candeur ne désarma point les critiques : on crut sur parole l'abbé de Salamon, faisant le naïf aveu de ses calculs de prudence et de ses préoccupations de gourmandise; on le taxa tout au moins d'exagération méridionale quand il se vantait d'avoir été, après la rupture des rapports officiels entre la France et le Saint-Siège, représentant secret du Pape à Paris et correspondant du cardinal-secrétaire d'Etat.

Voici les sceptiques forcés de faire amende honorable à la mémoire de l'abbé provençal : s'il ne se flattait guère dans ses Mémoires, il ne se vantait pas non plus. M. le vicomte de Richemont, dont nos lecteurs ont goûté la belle étude sur les négociations de Tolentino, a découvert aux Archives du Vatican et vient d'imprimer la volumineuse correspondance échangée entre l'abbé et le cardinal Zelada, de la fin d'août 1791 au début de juin 1792 [1]. L'importance et la variété des questions traitées, la

[1] *Correspondance secrète de l'abbé de Salamon*, chargé d'affaires du Saint-Siège, avec le cardinal Zelada (1791-1792), publiée par le vicomte de Richemont. Paris, Plon, 1898, grand in-8°. M. de Richemont n'a pas retrouvé les lettres postérieures au 6 juin 1792.

Digitized by Google

fréquence des lettres, le ton d'affectueuse confiance qui règne dans celles du cardinal, tout donne l'impression que Salamon était bien un mandataire régulier, un agent considéré et consulté, et non pas un de ces donneurs de renseignements envers lesquels on est quitte en les payant et en les désavouant. Il n'a jamais porté sans doute le titre d'*internonce*, mais M. de Richemont est parfaitement autorisé à le qualifier de *chargé d'affaires*.

Rappelons d'un mot l'origine de cette mission. Le nonce Dugnani, insulté personnellement dans les rues de Paris, impuissant à faire cesser des mascarades où le Saint-Père était tourné en dérision, avait demandé ses passeports en mai 1791. L'auditeur Quarantotti voulut avoir la gloire de réconcilier les deux puissances : il prodigua tant d'avances, qu'on l'accusa à Rome de compromettre la dignité du Saint-Siège et qu'on le rappela au bout de deux mois. La cour pontificale avait pourtant besoin à Paris, non seulement d'un informateur qui lui fît passer des nouvelles politiques, mais surtout d'un intermédiaire auprès du clergé orthodoxe, pour traiter les innombrables et épineuses questions que suscitait la mise en pratique de la constitution civile. Dans ces conditions, il n'est point étonnant qu'on ait songé à l'abbé Louis-Siffrein de Salamon, originaire du Comtat, doyen d'un des chapitres d'Avignon, et demeuré, semble-t-il, sujet du Pape, bien qu'il eût acheté depuis sept ans une charge de conseiller-clerc au Parlement de Paris. Cette situation l'avait mis en rapports avec bon nombre de personnages influents et bien informés; malgré la suppression des Parlements, en restant à Paris, il ne faisait qu'imiter la grande majorité de ses anciens collègues, et sa présence n'excitait point les soupçons; il avait gardé enfin, du temps passé dans le Comtat, des relations avec plusieurs dignitaires de la Curie, et avait pu sans indiscrétion envoyer déjà d'utiles renseignements au cardinal-secrétaire d'Etat, qui pensa tout naturellement à lui après le départ du nonce et de l'auditeur.

Grâce à la complicité de certains personnages en place, la correspondance se poursuivit pendant près d'un an, jusqu'à la chute de la monarchie, sans être dénoncée aux jacobins : c'est à peine si quelques paquets furent ouverts à la frontière. Pour épargner des frais de poste à la secrétairerie d'État, Salamon recourait sans scrupule à un subterfuge très employé alors, et se faisait adresser ses lettres sous le couvert de quelques députés de ses amis (les représentants avaient la franchise postale); quant aux communications particulièrement délicates, elles portaient, pour plus de sûreté, l'adresse d'un administrateur des postes, Gauthier, beau-frère du conseiller Pasquier, dont l'abbé avait été le collègue et

Digitized by Google

demeurait l'ami intime. Mme Pasquier, chrétienne zélée, logeait chez elle des religieuses expulsées de leur couvent[1]; son frère partageait ses sentiments.

Le recueil des lettres ainsi échangées est intéressant à plus d'un titre. On y trouve d'abord les nouvelles politiques, présentées et commentées par un partisan déterminé de l'ancien régime, mais aussi par un homme fort au courant des bruits de la ville et du semblant de cour qui subsiste. Ces documents sont plus importants encore pour l'histoire religieuse : ils précisent l'attitude de l'épiscopat français envers le Saint-Siège dans la période comprise entre la promulgation de la Constitution civile et la persécution déclarée.

Malgré quelques impropriétés de style, les lettres du cardinal Zelada, écrites en français, sont dignes des traditions de prudence et d'habileté de la Curie romaine; de plus, elles font honneur au prêtre autant qu'au diplomate. Quant à Salamon, il se met naturellement moins en scène et se livre moins que dans ses Mémoires : mais c'est toujours le même caractère au fond, avec le double souci de servir consciencieusement la cause du Saint-Siège et de ne pas être englouti dans la tourmente; si, par un honorable scrupule, il est des derniers à quitter l'habit ecclésiastique, il se préoccupe, longtemps avant le Dix-Août, d'une combinaison qui puisse lui assurer l'immunité diplomatique en cas de catastrophe. Ajoutons que la plupart de ses dépêches sont d'un tour vif et agréable : Pie VI aimait à en prendre connaissance par lui-même.

*
* *

Les affaires d'Avignon qui, presque autant que le schisme, avaient contribué à la rupture entre les deux gouvernements, tiennent, comme on peut penser, une place considérable dans les lettres de l'abbé. Il analyse les débats qui s'engagent à l'Assemblée sur le sort de son pays d'origine, transmet les nouvelles qui lui parviennent du Comtat, rend compte des manifestations contradictoires des habitants. Il y a là des détails et des noms qui fixeront l'attention des Avignonnais curieux d'histoire locale : nous ne nous y arrêterons que pour constater l'existence d'un parti antiannexionniste assez nombreux et très résolu.

Les premières lettres décrivent l'agonie de la Constituante, et les dernières font prévoir celle de la royauté. C'est cette lamentable

[1] C'était la mère du futur chancelier, lui-même jeune conseiller aux enquêtes; celui-ci, marié pendant la Terreur, reçut la bénédiction nuptiale des mains de l'abbé de Salamon.

Digitized by Google

époque de la Législative, où girondins et jacobins, encore unis, montent à l'assaut du trône; où l'attaque est infatigable, insidieuse, habile, éloquente souvent, tandis que les rares parades de la défense paraissent décousues, molles, découragées. Au début, la proclamation de la Constitution fait régner un calme factice, et les questions religieuses sont à peu près seules à soulever quelque agitation. Dès le printemps de 1792, la menace de l'invasion étrangère a exalté les passions populaires; la presse démagogique provoque impunément la foule au massacre des partisans de l'ancien régime; Salamon écrit au mois de mars : « Depuis trois jours, on a vu trois assassinats en plein jour, dont deux au Palais-Royal, et aucune justice n'est faite. Toutes les fois que l'on sort de sa maison, on n'est pas sûr d'y rentrer; le danger est vraiment imminent. » Mais comme ce danger est constant aussi, on se familiarise avec lui, et la vie parisienne suit son cours, comme elle le suivra pendant la Terreur.

Salamon assistait probablement aux séances importantes des assemblées; c'est du ton d'un témoin oculaire qu'il résume et persifle un discours du duc d'Orléans à la Constituante, sur les droits politiques des princes : « On a vu arriver à la tribune Philippe d'Orléans, un papier à la main, c'est-à-dire sa leçon faite sans doute par Sillery, car il était vis-à-vis, au bas du fauteuil du président, pour encourager son élève; en effet, il avait toujours les yeux sur lui. Votre Eminence sent bien qu'un grand silence s'est fait pour entendre ce grand orateur... »

Il s'exprimait en termes bien différents sur le compte de l'abbé Maury : mais dans la formule même des éloges, dans les réserves surtout qui les accompagnent presque toujours, on discerne sans peine le manque de sympathie. En réalité, Salamon, qui avait pour père un notable habitant de Carpentras, trouvait scandaleuse et presque subversive la fortune politique du fils du savetier de Valréas : s'il rendait hommage à l'éloquence de son compatriote, c'était pour décrier plus sûrement son manque de discrétion ou son insuffisance théologique. Les lettres contiennent à cet égard d'assez jolis traits d'onctueuse perfidie, celui-ci, par exemple : « Comme je me crois obligé de dire à Votre Eminence tout ce qui peut l'éclairer dans ses démarches dans un pays si lointain, j'aurai l'honneur de lui marquer qu'on donne le defaut à notre digne compatriote d'être un peu parleur, de tirer gloire de ce qui, certainement, l'honore beaucoup, de la correspondance de Votre Eminence, mais je ne voudrais pas qu'elle pût être compromise. Certainement notre cher abbé a le plus rare talent et est le plus grand homme à la tribune, mais dans la société, il se ressent un

Digitized by Google

peu de sa naissance et du défaut d'éducation : il manifeste souvent de petites glorioles et qui devraient être au-dessous d'une personne de son mérite; mais ce n'est pas à quarante-sept ans qu'on change d'habitudes. » Plus tard, quand Maury s'est retiré à Rome, où le Pape lui fait grand accueil, le bruit court qu'il va être chargé de rédiger une bulle sur les affaires religieuses de France; aussitôt Salamon d'écrire tout effaré : « La confiance dont Votre Eminence a daigné m'honorer l'emporte sur toute considération, et je lui dirai avec franchise que j'ai aperçu dans toutes les conversations que l'on voyait avec grand'peine que ce fût M. l'abbé Maury qui travaillait à la bulle, que cette idée-là jetterait une grande défaveur sur cet oracle sacré du Souverain Pontife. Des gens de la plus haute importance, des prélats, des dévotes du haut rang m'ont marqué leurs craintes là-dessus. » Pour rassurer prélats et dévotes, le cardinal s'empresse de répondre que Maury n'aura aucune part à la rédaction de la bulle, et sera seulement chargé de la traduire en français. Salamon, une fois la bulle publiée, s'en prend alors à l'exactitude de la traduction, toujours sur le même mode humble et doucereux : « On y a trouvé deux ou trois mots qui n'étaient pas exacts dans la langue française : par exemple, *harmonie* au lieu de *concert*. Sans doute, les censeurs ont tort, car un des Quarante de l'Académie française ne se serait pas trompé sur la langue. »

A Paris comme à Avignon, Salamon désire le rétablissement de l'ancien régime, et il ne l'espère que de la force. S'il est sans illusions sur la petite cour de Coblentz[1], il attend beaucoup des émigrés groupés sous la direction de Condé, et surtout des puissences étrangères. Catherine II est pour lui, comme naguère pour les philosophes, « l'héroïne du Nord » : il prend au sérieux les manifestations d'apparat auxquelles se livre la tsarine; quant aux bruits de désaccord entre les coalisés, c'est une méchante invention des jacobins, ou plutôt des feuillants.

Car, à en croire l'abbé (qui est ici l'écho de toute une coterie), le vrai danger n'est point du côté des démagogues, dont on aura raison le jour où l'on voudra faire preuve de vigueur. Il faut surtout se défier des ministériels, monarchiens, feuillants, constitutionnels : ce parti redoutable prend dans les lettres de Salamon des proportions inouïes et réunit des hommes qui ont toujours passé jusqu'ici pour ennemis irréconciliables, depuis les tenants

[1] « Il (le comte d'Artois) a couvert ses domestiques de galons d'or, et les gardes du corps ne sont pas payés depuis deux mois. Il donne de petits soupers avec des femmes, et les jeunes Français meurent de faim. »

Digitized by Google

des deux Chambres jusqu'aux auteurs de la Constitution anarchique de 1791, depuis Breteuil jusqu'à Necker et depuis La Fayette jusqu'au futur cardinal de la Luzerne. Que dis-je? L'empereur Léopold lui-même y est affilié : pour le décider à abandonner la cause des princes émigrés, Narbonne et La Fayette lui ont promis l'Alsace-Lorraine. (A la page même où il dévoile ce complot plein d'horreur, l'abbé proteste que la crédulité n'est pas son défaut et qu'il veut ne mander à Rome que des nouvelles parfaitement sûres.) Les monarchiens ont su capter l'esprit de la reine, sur laquelle les vrais royalistes ne peuvent plus compter. Plus tard, quand la guerre est déclarée, ne forme-t-on pas le dessein d'attirer le roi à l'armée de La Fayette pour « terminer, par une mauvaise transaction, le procès des couronnes? » comme s'il ne valait pas mieux mille fois pour Louis XVI demeurer prisonnier de la populace parisienne!

Ces propos, et bien d'autres semblables, révèlent ce que nous appellerions aujourd'hui la psychologie ou l'état d'âme du parti ultra-royaliste; ils expliquent comment la monarchie s'effondra si facilement. Ses défenseurs les plus exaltés prononçaient bien haut l'excommunication contre quiconque avait adopté, dans la moindre mesure, les idées de la Révolution : ils tenaient les constitutionnels pour plus dangereux que les jacobins, et les partisans des deux Chambres pour les plus diaboliques ennemis de l'ordre social. Il fallait avant tout réduire à l'impuissance ces hommes pervers, bien loin de consolider leur situation en s'associant à eux pour sauver le roi. Une fois d'ailleurs qu'on les aurait discrédités, les émigrés et les soldats de la coalition se feraient un jeu de bousculer les armées improvisées, les cohues indisciplinées. On colportait à ce sujet, dans les salons bien pensants, une anecdote fort divertissante, dont Salamon ne manque point d'égayer le cardinal; il s'agissait d'un ordre donné par Biron en face de l'ennemi : « Deux grenadiers, qui savaient apparemment ce que c'est que de vivre dans les clubs, se retournant vers leurs camarades, dirent froidement : « Mettons aux voix la motion du général », et la motion étant écartée par la question préalable, M. de Biron fut obligé de changer son plan d'attaque. » L'abbé conclut triomphalement : « Voilà le produit naturel de la doctrine jacobine! Les ennemis seront sûrs de vaincre, tant qu'il y aura des clubs en France. » Si quelque fâcheux se fût avisé de protester, on l'eût traité de visionnaire ou d'apostat; mais cinq mois plus tard, Valmy inaugurait la série des triomphes militaires de la Révolution. Gardons-nous de nous récrier sur la légèreté ou l'étroitesse d'esprit des royalistes du siècle dernier : les hommes de notre génération ont eu

Digitized by Google

les oreilles rebattues pendant vingt ans de raisonnements aussi judicieux en apparence, qui s'écroulaient pareillement devant les événements.

*
* *

Sur les faits politiques et l'état des partis, même sur l'envahissement d'Avignon, les dépêches de Salamon et du cardinal Zelada ne diffèrent point essentiellement de celles que pouvaient échanger, à la même époque, un agent laïque avisé et le chef de quelque grande chancellerie. Pour les affaires religieuses, au contraire, cette correspondance est unique en son genre et s'impose particulièrement à l'attention des historiens.

La situation générale est bien connue. La Constitution civile, qui bouleversait l'organisation de l'Eglise de France, avait été repoussée par la presque unanimité des évêques[1] et la grande majorité des prêtres. On avait alors déclaré vacants les évêchés et les cures, et pourvu par l'élection au choix de nouveaux titulaires. Ceux-ci, mis en possession des églises paroissiales, groupaient autour d'eux, avec quelques jansénistes convaincus, les partisans de la Révolution, au moins indifférents en religion, mais zélés par politique pour le culte officiel. Dans des chapelles de couvents, les réfractaires réunissaient la masse des âmes croyantes, sans parler de certains amis de l'ancien régime qui, eux aussi, se faisaient dévots par esprit de parti, et comptaient faire profiter leur cause de la faute impardonnable commise par la Constituante quand elle avait légiféré en matière religieuse.

La grande prétention des constitutionnels, des *intrus*, comme on les appelait vulgairement, était de ramener l'Eglise à la simplicité, à la pureté des temps apostoliques. Mais, soit entraînement de passion personnelle, soit nécessité de la situation, l'indépendance leur faisait absolument défaut. Les uns, comme Fauchet, Grégoire et Torné, étaient engagés très avant dans les idées de la Révolution; les autres sentaient que leur Eglise, création arbitraire du pouvoir civil, ne subsisterait pas un mois sans l'appui des autorités séculières. Il en résultait que tous tombaient dans ce défaut de courtisanerie, si amèrement reproché par eux au clergé de l'ancien régime, et prodiguaient au parti dominant plus de plates adulations que Louis XIV n'en avait reçu pendant tout son règne. Quand Salamon raille l'évêque constitutionnel de la Marne d'être « fils d'un vendeur de vinaigre », il prouve simplement combien le

[1] Sur l'attitude des évêques, le dernier livre de notre collaborateur M. l'abbé Sicard contient des détails aussi attachants que précis.

Digitized by Google

sentiment de l'égalité chrétienne s'était obscurci dans le pays de Fléchier et de saint Vincent de Paul; mais c'est l'évêque qui est impardonnable quand il donne à un mandement des allures de pamphlet, et écrit à propos de la promulgation de l'acte constitutionnel : « La Constitution a tiré Louis XVI de la populace des rois pour en faire le plus grand potentat de l'univers. »

Un autre lieu commun consistait à répéter que la Constitution civile était fondée sur la tolérance, et qu'elle marquait la fin des vexations religieuses. Il était exact, en effet, que le clergé constitutionnel respectait la liberté de conscience des protestants et faisait bon ménage avec les philosophes libres-penseurs; il était non moins vrai que, de cette tolérance générale, les catholiques orthodoxes ou romains étaient seuls exclus, sous le spécieux prétexte qu'ils conspiraient contre la liberté. On prêchait contre eux en chaire, et on les dénonçait à la vindicte d'une population trop facile à exalter; le clergé constitutionnel provoquait et appuyait les mesures législativescontre les prêtres insermentés; enfin, dans l'ordre purement religieux, certains intrus ne rougissaient point de faire appel au bras séculier, tout comme les anciens prélats à l'époque du bon plaisir. Le plus en vue; Gobel, évêque constitutionnel de Paris, allait, à l'approche du temps pascal, demander au président du département de fermer d'autorité les chapelles de couvents pendant une quinzaine, pour assurer l'exécution du précepte canonique qui prescrit aux fidèles de faire leurs pâques à la paroisse : il avait heureusement affaire à un sceptique libéral, l'ex-duc de la Rochefoucauld, qui l'éconduisait en se moquant de lui.

L'Eglise constitutionnelle était à peine organisée, que certains de ses membres avaient le courage et la bonne foi de rétracter leur serment. Ces rétractations, qui devaient se continuer jusqu'en 1801, furent, dès le début, nombreuses parmi les prêtres. Les évêques furent moins empressés : ceux qui se démirent de leur siège constitutionnel, comme Charrier de la Roche, n'osèrent pas aller plus loin pour le moment. Peut-être furent-ils arrêtés par la double crainte des vengeances du parti révolutionnaire et de l'accueil rébarbatif qui les attendait au bercail orthodoxe. Ici encore, la correspondance de Salamon est instructive : son grand souci est de mettre Pie VI en garde contre les entraînements de la générosité; bien loin de comprendre que les convenances de la politique seraient ici d'accord avec les préceptes évangéliques, l'abbé exprime vivement l'appréhension de voir trop bien traités les évêques qui viendraient à se rétracter. Le bruit n'a-t-il pas couru que le Saint-Père serait disposé à leur accorder des titres d'évêques *in partibus?* Ce serait un abominable scandale. La privation de

Digitized by Google

la mitre n'est même point pour eux un châtiment suffisant : il faut, aux termes des canons, les enfermer dans quelque *in pace*, *detrudantur in monasteriis* (notez que ceci est écrit au bruit des coups de pioche qui commencent à saper les murs des couvents); pourquoi même ne pas ressusciter contre eux la cérémonie de la dégradation publique et solennelle, tombée en une fâcheuse désuétude?

Ce que Salamon écrivait là, tous ceux de son bord le répétaient dans leurs conversations, l'imprimaient même dans leurs journaux ou leurs brochures de polémique. Devant ces riantes perspectives, les intrus ajournèrent leurs velléités de rétractation. Les uns, comme Gobel et Lamourette, se décidèrent en face de l'échafaud; d'autres, comme Charrier de la Roche et Montault des Isles, abdiquèrent l'épiscopat et se réservèrent de solliciter leur réconciliation dans des temps plus cléments; les positifs, comme Lacombe et Primat, négocièrent leur rétractation contre un de ces évêchés concordataires que l'abbé de Salamon brigua vainement en 1802.

Le bruit courait pourtant, dès 1792, que Gobel songeait à se rétracter : avant d'en venir là, le malheureux devait passer par l'apostasie. On disait également à Orléans que Jarente, l'ancien évêque qui avait conservé son siège en adhérant à la Constitution, avait l'intention de se démettre : il se crut obligé de protester que jamais sa conscience n'avait été plus en repos que depuis qu'il avait prêté serment. Au lieu de communiquer directement cette confidence à ses curés, il leur fit adresser une circulaire par le procureur général syndic du département; les curés étaient priés d'en donner lecture aux fidèles, « afin de les maintenir en la confiance qu'ils doivent avoir dans le civisme de leur pasteur ». Avant de se réconcilier avec Rome, ce pasteur civique traversa non seulement la répudiation des fonctions ecclésiastiques, mais le mariage.

*
* *

C'étaient les papiers publics et les on-dit qui mettaient Salamon au courant des faits et gestes de l'Eglise constitutionnelle; il était au contraire en relations personnelles et en négociations suivies avec les chefs des réfractaires.

A la tribune de la Constituante comme dans leurs mandements ou lettres pastorales, les évêques avaient éloquemment parlé de leur attachement à l'unité catholique et à la communion romaine; leur conduite avait été en harmonie avec leur langage, et à quatre ou cinq exceptions près, ils avaient fait à l'orthodoxie le sacrifice de leurs palais et de leurs revenus. Mais s'ils n'hésitaient point sur les questions de dogme, les divergences de caractère se mani-

Digitized by Google

festèrent quand il fallut concerter avec la cour de Rome une ligne pratique de conduite; il y avait en effet les conciliants, les novateurs, les timides, les habiles, les intransigeants; il y avait surtout, chaque fois que le Saint-Siège devait prendre une mesure, les scrupules gallicans qui se réveillaient, et qui dominaient alors tout l'épiscopat.

La conciliation avait été poussée aux dernières limites par les deux prélats qui, ministres de Louis XVI au moment du vote de la Constitution civile, n'avaient pas craint de conseiller au roi l'acceptation, dans l'espoir qu'un accord interviendrait au dernier moment. L'un d'eux, le pieux et faible Lefranc de Pompignan, était mort de chagrin; l'autre, Champion de Cicé, après avoir refusé, comme archevêque de Bordeaux, de prêter serment à la Constitution qu'il avait contresignée comme garde des sceaux, avait gagné l'étranger, où les émigrés l'avaient très fraîchement reçu. Salamon prétend qu'à Bruxelles il ne trouva pas un seul Français pour lui servir de répondant à l'égard de l'administration autrichienne. Le rêve de conciliation s'était évanoui devant les faits, mais il en restait dans certains esprits une tendance à toujours temporiser.

L'évêque de Langres, La Luzerne, qui avait tenu une place importante à la Constituante et figuré parmi les principaux partisans des deux Chambres, aurait voulu voir les catholiques invoquer ouvertement le bénéfice de la liberté des cultes proclamée dans la Déclaration des droits, et revendiquer une situation analogue à celle des protestants. Ce système, qui devançait de quarante ans l'école de l'*Avenir*, et d'un siècle notre *américanisme*, avait contre lui la mauvaise foi des jacobins, bien décidés à ne pas laisser les catholiques user du droit commun. Il froissait la grande majorité des croyants, formés à l'école de l'ancien régime; à leurs yeux, la simple liberté était une déchéance, et l'un d'eux écrivait avec indignation : « La religion catholique est la religion de l'Etat depuis Clovis. »

Certains dignitaires ecclésiastiques, très fermes quand ils étaient dans l'obligation de prendre parti, n'en redoutaient pas moins tout ce qui pouvait les compromettre sans nécessité. Le type de ces timides est assurément l'évêque de Clermont, Bonnal, qui avait brillamment parlé contre la Constitution et mérité la confiance intime de Louis XVI. Pie VI avait cru être agréable à ce prélat en faisant dans une bulle mention spéciale de son discours : l'évêque témoigna à Salamon son mécontentement d'être ainsi placé en évidence et dénoncé aux fureurs jacobines.

Les prélats députés à la Constituante avaient délégué cinq ou

Digitized by Google

six d'entre eux pour suivre les affaires avec Rome, quand la situation religieuse s'aggrava; ce petit comité continua à se réunir après la séparation de l'Assemblée, et s'attribua, sans contestation sérieuse, le mandat de représenter tout l'épiscopat français. Le chef en était l'archevêque d'Aix, Boisgelin, grand seigneur, esprit délié, orateur insinuant, habile manieur d'hommes; Brienne effondré, Dillon discrédité, Talleyrand fourvoyé, Boisgelin apparaissait comme le seul prélat-ministre possible, au cas où Louis XVI recouvrerait sa liberté et son pouvoir. Cette éventualité le préoccupait, tandis qu'il concertait avec Salamon les démarches à effectuer; irréprochable dans son orthodoxie, il traitait toutes les questions religieuses avec une arrière-pensée politique.

Il était parfois absent ou empêché, et la présidence du comité passait alors, avec l'influence prépondérante, à l'archevêque d'Arles, Dulau; exempt de toute ambition temporelle, celui-ci était un saint, et les égorgeurs des Carmes allaient en faire un martyr. Mais il était, de plus, savant théologien, et n'entendait point raillerie sur les privilèges de l'Eglise gallicane. Un premier bref du Pape, communiqué en projet au comité, fut passé au crible par l'archevêque d'Arles, qui souleva des difficultés sur presque toutes les phrases. Salamon, exaspéré, résolut d'esquiver à l'avenir pareille censure; quand un second document pontifical lui parvint, il l'envoya en même temps au comité et à quelques prélats dociles, notamment au pieux archevêque de Vienne, d'Aviau du Bois de Sanzay (celui qui mourut archevêque de Bordeaux sous la Restauration); la divulgation immédiate était ainsi assurée.

Nous qui n'avons point connu l'Eglise gallicane de l'ancien régime, nous qui vivons trente ans après le concile du Vatican, nous avons quelque effort à faire pour comprendre l'état d'esprit de ces évêques de 1792, prêts à donner leur sang plutôt que d'abdiquer l'union avec Rome, et acharnés en même temps à prévenir ce qu'ils appelaient les empiètements de la Curie. Il faut se rappeler que pour eux les articles de 1682 étaient un dogme politique, juridique et religieux; que l'Eglise gallicane n'était point alors une dénomination plus ou moins sonore, mais une collectivité vivante, agissante et pensante; que le prestige spirituel de la Papauté n'avait pas brillé d'un bien vif éclat pendant les dix-septième et dix-huitième siècles; que la politique césarienne de Louis XIV et la politique irréligieuse de certains ministres de Louis XV avaient affaibli le lien d'allégeance spirituelle chez un haut clergé à la fois très courtisan et très patriote. C'est merveille, on pourrait presque dire que c'est miracle, si, dans ces conditions, l'épiscopat de France se trouva uni pour défendre les principes essentiels de la hiérarchie.

Digitized by Google

Mais cet hommage solennel une fois rendu à la primauté papale, le comité des évêques se tint en garde contre toute innovation préjudiciable aux libertés gallicanes. Son rêve eût été d'inspirer d'abord, puis de corriger chacun des documents pontificaux relatifs à la France. Quand parut le bref contre les intrus, un évêque du comité dit naïvement à Salamon : « Nous ne demandions pas ce bref; nous ne voulions que celui des facultés extraordinaires. » Le projet avait même été mis en avant, de citer les quelques anciens évêques jureurs devant douze prélats français, qui les auraient canoniquement déposés : c'eût été le triomphe d'une des théories gallicanes, celle qui déniait au Pape le droit de destituer seul les évêques; il fallut que le cardinal Zelada fît entrevoir une protestation publique. D'autres évêques auraient voulu ne publier les brefs pontificaux qu'en faisant réserve expresse des libertés gallicanes.

Très attentif à sauvegarder les principes, le cardinal-secrétaire d'Etat estimait que les circonstances commandaient de grands égards pour les personnes; aux doléances passionnées de Salamon contre les gallicans, il répondait avec beaucoup de sens : « Lorsque la conduite des prêtres est plausible et vraiment catholique, en général il faut négliger les systèmes particuliers dont ils sont imbus. » Il semblait prévoir que la persécution révolutionnaire se chargerait de rapprocher du Saint-Siège le clergé de France.

L'abbé de Salamon, qui était né sujet du Pape et avait fait ses études théologiques à Avignon, n'avait jamais été partisan des doctrines gallicanes : il les avait combattues même au Parlement de Paris, où ses collègues l'appelaient en riant *le petit ultramontain*. Mais sa correspondance nous révèle que le clergé français du second ordre n'était pas unanime sur ces graves questions. Il communiquait au cardinal les lettres d'un vicaire général de Lyon, l'abbé Bonnaud, aussi déclaré contre le gallicanisme que pourra l'être un Joseph de Maistre ou un La Mennais. Cet ecclésiastique, vrai précurseur de certains polémistes de notre temps, ne balançait point à incriminer les intentions des évêques qui ne pensaient pas comme lui[1] : « En général, écrivait-il, le clergé de France est très attaché à la foi et au Saint-Siège, mais malheureusement l'esprit du siècle, les systèmes des novateurs, ont mis dans

[1] Voici un échantillon des traits qu'il décochait à Boisgelin : « Cet archevêque, ne pouvant plus se mêler, comme ci-devant, de toutes les affaires et rubriques de l'administration temporelle, a voulu toujours être en activité. Il s'est fait l'*arc-boutant* d'un comité où il domine tout ce qui le compose. Chaque ouvrage émané de ce prélat, philosophe *intus et in cute*, a fait gémir en secret tous les vrais catholiques... »



Digitized by Google

quelques têtes un petit vernis philosophique. Dans tous les temps, presque tous les hommes se sont mis à l'unisson des opinions de leur siècle, souvent sans s'en apercevoir. En outre, ici, l'engouement pour nos *libertés*, que les jurisconsultes ont exagérées et qui nous ont conduits insensiblement au point où nous sommes, a barbouillé les idées de plusieurs de nos prélats les plus respectables. »

Il faut finir sur une pensée plus édifiante. La piété, ranimée dans les rangs du clergé français par les soins d'Olier, de Bérulle et de Vincent de Paul, y était toujours demeurée en honneur; elle avait souffert toutefois des influences philosophiques ou jansénistes, et indirectement de ces desséchantes controverses, auxquelles l'esprit de charité chrétienne était si étranger. Le premier effet de la persécution fut de lui rendre son éclat d'autrefois. Salamon en donne des preuves touchantes, entre autres le trait de ces prêtres réfugiés à Paris, qui en profitent pour organiser entre eux des retraites, et font l'adoration perpétuelle pendant tout le carême de 1792 au collège des Irlandais. C'était le début de ces œuvres de prière et de zèle, auxquelles les laïques allaient en grand nombre apporter leur concours; le siècle qui va se clore trouvera peut-être en elles sa justification la moins mal assurée devant l'histoire et devant Dieu.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

---

Digitized by Google

# LES JUSTES

## III

### LA BATAILLE DES FLEURS

Sur la promenade des Anglais, tournant le dos à la mer, les tribunes, gaiement pavoisées, profilaient jusqu'à la baie des Anges leur silhouette multicolore; et, leur faisant vis-à-vis, les villas ensoleillées, les palais aux somptueuses terrasses, émergeaient des massifs touffus de micocouliers, de caroubiers, de palmiers qui s'élancent avec la grâce élégante et souple de canéphores portant sur leur tête des corbeilles débordantes.

Le bleu intense d'un ciel sans nuages, la poussière d'or de la lumière diffuse, répandaient sur l'ensemble du tableau cette teinte radieuse et vibrante des Canaletti. Etait-il possible que l'on fût encore en février? Une Belle au bois dormant réveillée, ce jour-là, par cette chaude après-midi. sur la plage étincelante, eût été bien embarrassée de dire en quelle saison on se trouvait. C'était la splendeur de l'été, avec ce charme égoïste de ce qui est anormal, de ce qui est privilégié, de ce qui est une faveur du climat. Le mistral lui-même, cet enfant terrible de la Provence, se faisait brise caressante pour agiter mollement les drapeaux allègres au sommet des hampes dorées, le velum rouge et jaune, abritant les spectateurs.

Ceux-ci affluaient. Ils s'entassaient déjà sur les gradins, tandis que, en face, terrasses, fenêtres, balcons regorgeaient de curieux, de messieurs plus ou moins exotiques, promenant leurs lorgnettes en tous sens, de femmes aux toilettes suggestives, leur main gauche élevant leurs ombrelles rouges, roses, blanches, mauves, la main droite impatiente de lancer un premier bouquet.

Il était deux heures, la bataille des fleurs allait commencer. Déjà les premières voitures, celles qui ne peuvent pas se permettre

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 mai 1898.

Digitized by Google

d'arriver en retard, les chauffeuses, avaient franchi le portique fleuri et parcouraient la piste en gardant les distances.

C'étaient : la boîte à bonbons de tarlatane rose, dans laquelle les dames du théâtre, outrageusement plâtrées, avaient l'air de dragées assorties, le mail franco-russe des officiers, l'omnibus familial de la ville, garni de fleurs des champs tricolores et de messieurs à cocarde.

Ceux-ci, arrivés devant la tribune officielle, ouvrirent le feu, envoyant les fleurs avec des mouvements arrondis de courtisans.

Dans cette tribune d'honneur, non payante, la comtesse de Wartembrode trônait parmi les étrangers de marque, hôtes de la municipalité. La bataille des fleurs était le divertissement innocent par excellence et qu'il convenait d'encourager.

A côté, aux places à un louis, les Roquescize installaient leurs enfants, dont les chétifs profils entrecoupaient les amoncellements de bouquets. Chacun autour d'eux avait de même apporté ses munitions, et ce n'était plus maintenant partout que femmes et fleurs entassées.

Des escarmouches isolées s'engageaient, un peu languissamment encore. On se réservait.

Debout, accoudée sur la barrière de séparation, dans une attitude indifférente, Fernand du Valbonnet causait négligemment avec Mme Guidal qui, à travers sa face-à-main, cherchait, avant de donner, à reconnaître son monde.

Soudainement, l'animation devint tumultueuse.

En cinq minutes, tout était arrivé à la fois. Les voitures semblaient vouloir entrer l'une dans l'autre. Les commissaires levaient les bras, et les steppers, contraints à piétiner sur place comme les chevaux de cirque dans les parades, prenaient leurs grands airs de nobles bêtes, lançant dans toutes les directions, en des mouvements de tête obstinés, des flots d'écume savonneuse, et faisant, avec leurs gourmettes de métal étincelant, des cliquetis riches et vaniteux.

Enfin, peu à peu le défilé s'organisait.

Les tribunes s'étaient réveillées.

D'abord on regarda.

Sur chacune de ces voitures, une fantaisie passait. Les uns avaient visé à l'originalité, les autres à l'effet. Certains s'étaient contentés d'une banalité aimable. Dans un panier de lilas, traîné par une chèvre blanche, des bébés aux boucles blondes, se laissaient balloter sur une pilbock américaine aux roues dorées, comme celles de la fortune, un large parasol, fait de jonquilles, abritait des beautés soupçonnées d'émarger à plusieurs fonds secrets. Coiffée de son kakolchnik, une Russe filait sur sa troïka, pomponnée de neigeuses giroflées blanches. Aux panneaux d'un huit-ressorts prin-

Digitized by Google

cier, des fleurettes pourpre et argent formaient des écussons héraldiques, tandis que les lanternes disparaissaient sous des couronnes fermées, ciselées dans l'or des mimosas.

Les cochers eux-mêmes avaient fleuri leurs boutonnières et enrubanné leurs fouets. Les chevaux portaient, sur leurs harnais noirs ou fauves, des bouquets de roses ou de tubéreuses, des ponpons de satin; et tous ces équipages, passant et repassant dans un va-et-vient ascendant et descendant continuel, pour reprendre la file, procuraient, comme au théâtre, l'illusion d'un cortège sans fin, d'un déploiement interminable. Ces roues enguirlandées, tournant, tournant toujours, donnaient le vertige de rouets dévidant des fleurs; et tout n'était que fleurs : les équipages, les ombrelles, les robes, les femmes elles-mêmes : actrices, grandes dames, beautés de tout genre et de tous pays ne formaient plus qu'un parterre mouvant, au-dessous des tribunes, transformées en jardins suspendus.

— Voilà bien une idée de la princesse! s'écria la petite M^me^ du Valbonnet, qui avait le regard perçant et la parole prompte.

D'un signe, elle désignait la grande victoria à quatre places des Saliakoff qui s'avançait, entièrement tapissée de myosotis : un char idyllique, une apothéose printanière, une rêverie scandinave passant au milieu de cette joie italienne, tapageuse et bigarrée.

— Il n'y manque que des colombes pour l'enlever sur les nuées, fit observer M^me^ Guidal qui aimait les images agréables.

Le beau Fernand, qui avait de l'esprit, laissa tomber :

— Les tourtereaux sont dedans.

En face de la princesse et de M^me^ de Soyssel, Hubert et Yvonne étaient assis. Leur mariage, arrêté depuis un mois, ne serait officiellement annoncé que le lendemain, ajournement qui devait permettre aux fiancés de paraître encore en public ce jour-là.

— Laissez-les donc se faire de bons souvenirs!... c'est le moment!... avait dit la princesse à M^me^ de Soyssel que cette partie ne tentait guère.

Depuis ses malheurs, la jeune femme éprouvait pour la foule une aversion nerveuse que, maintenant encore, elle ne pouvait dompter, elle, ordinairement, si maîtresse d'elle-même. En essuyant le premier feu des regards, elle baissait instinctivement la tête et son fin visage, au teint délicat d'églantine, pâlissait un peu sous la voilette blanche très épaisse qui laissait à peine distinguer ses traits.

Quant aux fiancés, ils suivaient consciencieusement le programme de la princesse : ils se faisaient de bons souvenirs.

Tout à l'heure, en montant dans cette voiture, une sorte d'ivresse

Digitized by Google

les avait pris. Une odeur légère de printemps leur était doucement montée à la tête et ils avaient éprouvé comme un éblouissement.

Le bleu tendre des myosotis, le bleu profond de la mer, le bleu lumineux du ciel, tout cet azur les envahissait. Ils en étaient, pour ainsi dire, imprégnés. Vieux, ils en garderaient encore dans l'âme; ils en avaient de quoi rêver toute la vie!

Et leur rêve avait dû gagner la princesse, l'éternelle rêveuse, toujours prête à vivre les joies, les peines et les amours d'autrui, car un instant, au départ, ses yeux étaient devenus humides. Maintenant, au contact joyeux de ce monde en fête, elle se ranimait, s'égayait, et son doux visage, encadré de cheveux blancs qui s'échappaient en boucles légères d'une petite capote de velours scabieuse, était devenu définitivement radieux, sous la pluie de fleurs et de sourires.

— Voilà ma cousine Guidal qui nous bombarde! cria Yvonne debout, très animée. Oh! ces magnifiques violettes!... C'est de M. de Rocquescize...

Elle ripostait, même à la comtesse de Wartembrode, même à son voisin, un archiduc très authentique. Elle avait les hardiesses de ceux qui voient le succès venir à eux et la surprise attendrie de ceux qui n'en ont pas joui encore.

— Qu'on est aimable! dit-elle à Hubert, dans sa joie naïvement épanouie.

Comme lui, elle appréciait cette société correcte, sûre et relevée où l'appelait sa vocation d'honnête femme et au milieu de laquelle elle avait vécu jusqu'alors sans s'y incorporer tout à fait, quelque chose faisant obstacle : la dignité ombrageuse de Charlotte ou un peu de froideur d'autre part.

Sous un bon vent, cette glace venait de fondre, et, non seulement elle se sentait acceptée, mais encore bienvenue, l'enfant gâtée, même, de chacun, depuis un quart d'heure.

Tout était pour elle : le soleil, le bonheur, les circonstances.

Dans la file des voitures baroques ou vulgaires, ses myosotis rafraîchissaient la vue. Les beautés douteuses ou artificielles qui évoluaient autour d'elle faisaient ressortir encore le charme frais de son jeune visage heureux. Yvonne connut cette heure de triomphe qui sonne pour presque toutes les femmes, au moins une fois dans leur vie.

Pour rappeler à qui elle la devait, elle éleva son petit poing fermé et se mit à faire miroiter sa bague de fiançailles à la hauteur des yeux d'Hubert, accompagnant ce langage muet d'un regard qui le rajeunit de vingt ans.

Et lui aussi se sentit redevenu enfant, innocent et fou. Il

Digitized by Google

s'amusa. Il aima tous ceux qui admiraient Yvonne. Il jeta des fleurs à M^lle de Rocquescize pour la consoler de n'être pas jolie, à la comtesse de Wartembrode pour la consoler d'être vieille, à des inconnues pour les associer à sa joie, et même à Livia qui passait dans le dog-cart entièrement garni de rouge, tout en rouge aussi, retournée d'instinct aux colifichets de négresse, aux oripeaux tapageurs des parades foraines.

A présent, on était au plus fort de la bataille. Jetées, reçues, rendues de tous les côtés, par bouquets d'abord, par bottes, par brassées ensuite, les fleurs fendaient l'air, volaient de toute part, se rencontraient en chemin, s'entrecroisant, s'emmêlant, formant au-dessus des têtes une voûte gracieuse et fragile qui s'effondrait tout aussitôt en une pluie de violettes, de roses, d'anémones et de lilas blanc.

— Décidément, j'ai aussi mes adorateurs! s'écria la princesse.

Sur ses genoux, adroitement lancée au bout d'une ligne, une magnifique corbeille de roses venait de se poser.

— Une galanterie de M. de Spanden, dit Hubert, désignant, dans la tribune d'en face, le Polonais en vedette.

On se mit à cribler Spanden qui, impassible, préparait une autre corbeille destinée sans doute à Yvonne ou à M^me de Soyssel... on ne sut jamais à qui, car cette fois il avait manqué son coup. La corbeille pirouetta au bout de son fil, et, basculant, alla se vider sous les pieds des chevaux.

On n'eut pas le temps d'épiloguer.

— Ah! mon neveu!... s'écriait la princesse.

Derrière Spanden surgissait la haute taille du prince Valérien.

Aussitôt ce fut lui qui devint la cible. Les dames du théâtre s'acharnèrent contre lui et Livia stoppa pour l'assaillir avec fureur.

— Pourquoi donc a-t-il refusé de nous accompagner pour arriver ainsi tout seul à la fin, s'exclama Yvonne qui, fatiguée, se laissait retomber sur les coussins.

La fin approchait, en effet, déjà.

Depuis un instant, l'ardeur des combattants s'apaisait. On en était à ce moment où la satiété reste une jouissance. Au bout de la piste, les myosotis tournèrent une dernière fois. Hubert avait maintenant pour lui seul le sourire d'Yvonne et sa joie d'enfant heureuse.

M^me de Soyssel même se détendit et sembla franchement contente, peut-être de voir finir l'épreuve.

— Une chose m'attriste! dit tout à coup la princesse, détonnant ainsi au milieu de l'universelle satisfaction :

Elle montrait, du côté opposé aux tribunes, la palissade fermant

Digitized by Google

l'enceinte réservée. Entre cette clôture et les maisons, dans l'espace destiné à la circulation, la foule s'était empilée sous l'œil paterne des agents de police.

Tous les friands de plaisirs gratuits, depuis le petit bourgeois regardant, jusqu'au portefaix déguenillé étaient là, les uns sur les autres, bousculés, bousculants; les plus favorisés, hissés sur des chaises dont le remous compromettait à tout instant la stabilité; les plus humbles, le nez passé entre deux joints de planches.

— Je voudrais qu'on fît tomber ces planches, déclara la princesse complétant son idée, et que ces pauvres gens pussent voir à leur aise.

— Pour qu'ils pussent voir à leur aise, répliqua Hubert avec beaucoup de raison, il faudrait que nous nous laissions écraser.

Ami et obligé de la princesse, M. de Faverolles souffrait de voir l'abus qui se commettait chaque jour de sa bonté; et, se croyant tenu, dans son équité native, de lui rendre amitié pour amitié, service pour service, il s'était donné pour tâche de remettre ce bon cœur d'aplomb, d'élaguer de ce charmant esprit les folles imaginations qui l'empêchaient de pousser droit. Il ne lui ménageait pas les observations. Louis XIV avait bien reçu en plein Parlement les remontrances d'un président Le Hardy de Faverolles, et la princesse était assurément moins susceptible que ce grand roi.

Au fond, elle aimait la controverse, comme la plupart des personnes douées d'une intelligence assez ouverte pour tout comprendre et assez vive pour riposter; surtout, elle aimait Faverolles, le fiancé désintéressé de sa petite Yvonne, et peut-être, de son côté, rêvait-elle aussi de le convertir.

— Toujours votre façon d'envisager le dilemme social! soupira-t-elle : se laisser écraser ou se défendre pour ne pas l'être. C'est affreux.

— Pour qui? Pour celui qui est écrasé?...

— Non... pour celui qui se défend. Est-ce une vie que de monter ainsi perpétuellement la garde? Et à quoi en arrive-t-on? C'est qu'à force de croiser la baïonnette on amène fatalement les autres à dégaîner. Les vrais conciliateurs, mon cher ami, ce sont ceux qui commencent par désarmer.

La voiture à présent longeait la palissade. Eux aussi, les pauvres hères aux yeux écarquillés, jouissaient à leur tour des doux myosotis. Sur eux aussi rayonnait le sourire de ces trois figures de femmes. Pour s'incliner vers la misère, la richesse ne pouvait revêtir un plus aimable aspect.

Le soleil avait baissé et ses rayons obliques se jouaient dans les chevelures hirsutes, coloraient les visages flétris, doraient les gue-

Digitized by Google

nilles, et ce soleil aussi, brillant pour tous, répandait sur tous une part égale de chaleur et de lumière, semblant vouloir se faire l'apôtre de cette réconciliation, l'artisan de ce mirage de paix et de fraternité universelles.

Hubert lui-même se sentit remué; il contempla d'un air béat les marmots qui le fixaient effrontément et tendit son dernier bouquet à une petite apprentie en cheveux.

Brusquement, le charme se rompit.

De derrière la palissade, on répondait à ces avances.

Lancé droit, d'une main brutale, un projectile venait frapper Mme de Soyssel au visage : un paquet de fleurs et de feuilles fanées, maculées, piétinées, ramassées dans la poussière, ficelées en boule, de manière à former un corps dur.

— Quelle butordise! s'écria Hubert, se dressant furieux. Si je tenais le drôle qui s'est permis...

— Mais laissez donc, je vous en prie, répétait Mme de Soyssel, ce n'est rien...

Yvonne, anxieuse, la forçait à relever son voile, et en dépit de ses affirmations, la jeune femme apparaissait plus pâle encore que tout à l'heure, la joue marquée d'une tache rouge, comme par un soufflet.

Debout dans la voiture, Hubert avait regardé, cherché d'où venait le coup, et, ne trouvant nul indice, personne à qui s'en prendre, faute de mieux, il se retournait vers la princesse :

— Eh bien, madame, déclara-t-il ironiquement, voilà ce qu'on gagne à désarmer!

La princesse chercha encore une consolation dans sa bienveillance.

— Je suis vraiment désolée!... Mais enfin, on ne peut voir là qu'une maladresse..., un manque d'éducation... Nous parlions français, on nous répond en patois. Voilà tout! Comment admettre de la part d'un de ces inconnus une intention hostile! Et vis-à-vis de qui? De Charlotte!

— Avec ou sans hostilité, on pouvait lui crever un œil, reprit Hubert impatienté, et la morale de ceci, c'est que les gens mal élevés, comme les gens mal intentionnés, comme tous ceux dont on n'est pas sûr, doivent être tenus à distance. Voilà pourquoi on a inventé les barrières, et vous ferez bien d'en mettre, princesse, croyez-moi, d'en mettre partout!...

On resta là-dessus. Mme de Soyssel paraissait désirer que l'incident fût clos, et, d'ailleurs, le moment de la distribution des prix était venu.

Un dernier défilé s'organisa et la voiture aux myosotis alla recevoir une bannière.

Digitized by Google

Le jour baissait. Depuis un moment, le souffle marin devenait plus vif. Les fleurs penchaient leurs petites têtes fanées.

C'était bien la fin, cette fois, la fin d'un songe de printemps.

Les tribunes se vidèrent. Les voitures sortirent de la piste. Comme des morceaux de rêves, les chars fantastiques, les femmes-fées s'en allaient, s'éparpillaient par la ville, se noyaient dans un crépuscule doré.

Distraitement, Hubert regardait l'étendard d'honneur, flottant à la brise du soir, montrant et cachant tour à tour son inscription :

BATAILLE DES FLEURS
18 FÉVRIER

Il n'avait pas besoin qu'on lui rappelât cette date. Les jours heureux sont trop rares pour être oubliés.

Maintenant, il regardait Yvonne. Elle avait rassemblé sur ses genoux tous les bouquets reçus, en avait formé une pyramide qui montait jusqu'à sa tête, et, avec une coquetterie instinctive, elle appuyait sa joue sur une brassée de roses. Par moment, dans l'ombre qui descendait rapide, Hubert ne distinguait plus le contour de la joue du contour de la rose, et il croyait voir se matérialiser et se fondre avec son poème d'amour, ce poème de fleurs qui en avait été comme l'accompagnement.

Des fleurs, de l'amour, de la joie, il n'y avait plus autre chose sur la terre.

Regagnant le palais Saliakoff, après avoir brûlé le quai Saint-Jean-Baptiste, on tournait dans la petite rue Palermo.

Les du Valbonnet habitaient là une maisonnette modeste de jeune ménage raisonnable.

— Voilà qu'on rentre la pauvre tante, dit Yvonne qui leva la tête puis se rencoigna avec un petit mouvement d'oiselet au nid.

Par la rue déserte, un landau de remise, peint de couleur sombre, avançait lentement, au pas, prenant, de loin, avec cette allure, un faux aspect de corbillard.

Dans l'intérieur, un fouillis noir d'où se détachaient les cornettes blanches et les croix d'argent des religieuses, gardiennes de M^lle de Montferrand; et on la devinait, elle aussi : une forme affalée dans le fond, entre deux coussins, une figure mâchée et livide, où roulaient deux yeux hagards, une infirme, une folle, un de ces débris de misère humaine, laissés sur la terre on ne sait pourquoi, peut-être pour nous servir de *memento*.

Le landau noir croisa la voiture bleue, deux symboles, deux contrastes qui se heurtaient, et la princesse soupira tandis qu'Hubert et Yvonne avaient l'impression d'un nuage passant à l'horizon.

. . . . . .

Digitized by Google

Le nuage était passé. On l'oubliait.

La folle avait regagné sa chambre capitonnée de matelas, et les fiancés arrivaient au palais Saliakoff.

C'était le jour du dîner intime hebdomadaire où s'invitait qui voulait, et Spanden se trouvait déjà là, en grande tenue, correct, frisé, pour offrir la main aux dames à la descente de voiture.

Comment avait-il eu le temps matériel de rentrer chez lui et de revenir? Comment était-il toujours à l'heure, toujours partout, toujours au courant de tout?

En saluant Mme de Soyssel, il lui demandait des nouvelles de son accident et expliquait :

— J'étais juste en face de vous quand la chose est arrivée, et, avec ma lorgnette, j'aurais très bien pu voir d'où venait ceci...

Il désignait le bouquet resté entre les doigts de la jeune femme, épineux, flétri, souillé, qu'elle avait ramassé inconsciemment, qu'elle tenait encore sans s'en apercevoir.

Avec une sorte d'effroi, elle le laissa tomber et regarda Spanden.

Mais, déjà, il s'esquivait par une de ces volte-face habituelles, et le prince Valérien, arrivé à son tour, s'inclinait devant Mme de Soyssel et lui baisait la main.

Rarement, sauf pour sa tante, il se livrait à cet acte de galanterie auquel l'autorisait l'usage national, et, en l'accomplissant cette fois, il semblait animé d'une sorte d'émotion chevaleresque, comme s'il eût connu, lui aussi, l'affront reçu par la jeune femme et se fût trouvé astreint à une réparation.

En tout cas, il eut le bon goût de ne faire aucune allusion au sujet évidemment désagréable à Mme de Soyssel. Quant à Spanden, il n'y songeait déjà plus, souriant, affable, tout occupé de la princesse, qui le remerciait de sa corbeille et le félicitait sur sa manière de pratiquer la pêche à la ligne.

— C'est ma seule façon d'ailleurs de me livrer à ce sport, avoua-t-il en riant. Un homme ne devrait pas convenir d'une sensiblerie aussi ridicule, mais je n'ai jamais eu le courage de molester les animaux inoffensifs.

En faisant cette déclaration, il avait l'air un peu honteux d'un écolier trop candide. Mais la princesse n'était pas de ceux qui se moquent de la sensiblerie ou doutent de la candeur.

— Vous avez eu d'autres courages, dit-elle, acceptant son bras pour remonter le perron.

— Spanden serait-il un héros? demanda Hubert au prince Saliakoff.

Familiarisé depuis deux mois avec le Valérien nouvelle manière, un Valérien assagi, refroidi, raidi, il croyait voir dans la réserve

Digitized by Google

même où se tenait son ami à l'endroit de Spanden, une sorte de correspondance avec ses propres sentiments, et, en le mettant au pied du mur, il s'attendait à un silence ou à des sous-entendus également faciles à interpréter.

Rien de tout cela; à peine une légère antipathie nationale dans la réponse du prince :

— Spanden a adopté la profession de héros, comme tous les Polonais qui ne se font pas brigands; et, même à notre époque, il trouve, paraît-il, moyen d'exercer. Tout enfant, il s'est battu en Serbie pour Battenberg, puis au Paraguay pour je ne sais qui, et encore en Crète.

— Exploits authentiques?

Tout porte à le croire. Le baron a du reste de qui tenir. Son père, son grand'père étaient des insurgés fameux.

— Authentiques aussi les Spanden, alors?

— Comment ne le seraient-ils pas? Ma tante est Varsovienne et elle connaît trop bien son livre d'or polonais pour qu'on puisse y ajouter des pages.

Ce raisonnement inattaquable avait dû réfuter déjà certains doutes conçus par le prince lui-même, et, comme lui, Hubert n'eut qu'à s'incliner.

— N'empêche, se dit-il, en s'attablant pensif à côté de Spanden, que pour un homme qui ne mangerait pas même un goujon, ce Polonais a trop de dents.

Puis il cessa de songer aux dents de Spanden comme à la tache rouge de la joue de M^me^ de Soyssel et à l'effet singulier et piquant auquel Livia parvenait avec son type de gitane et ses atours de saltimbanque.

Une seule figure absorbait pour lui toutes les autres :

Jamais encore il n'avait vu sa petite Yvonne si en beauté, si en gaieté que ce soir-là.

— C'est que tout aujourd'hui j'ai été heureuse à cause de vous, dit-elle, résumant d'un mot la situation, quand, après le dîner, la princesse leur eut ménagé un tête-à-tête dans la galerie. Et, si vous le vouliez, je serais encore plus heureuse, complètement heureuse.

Sûre qu'il voudrait, elle s'illuminait déjà. Depuis qu'il lui avait fait perdre son effarouchement d'opprimée, elle prenait de gentilles allures conquérantes, une grâce fine et charmeuse. Chez son fiancé, avec l'amour nouveau, elle trouvait un peu de cette indulgente tendresse paternelle qui lui avait manqué de si bonne heure, et, sans scrupule, elle usait de tout.

— Voyons, qu'y a-t-il encore? demanda Hubert prenant dans les siennes la petite main devenue froide d'émotion.

Digitized by Google

— Mon ami..., c'est Charlotte... Est-ce que vous avez pensé à Charlotte...

Il y avait pensé, attendant tous ces derniers jours la requête qu'il voyait poindre, et on avait bien fait de le laisser attendre, car ses dispositions ne s'en trouvaient que meilleures. Considérée d'abord comme un simple obstacle, Charlotte s'était fait apprécier peu à peu. Au cours des négociations matrimoniales, Hubert lui avait reconnu beaucoup de tact, de délicatesse, d'intelligence, et il s'intéressait davantage à ses malheurs depuis qu'il se voyait assuré de n'en subir, personnellement, aucun contre-coup.

Néanmoins, auprès d'elle, il continuait à ressentir une gêne indéfinissable, — cette même gêne qu'il croyait surprendre chez elle aussi, cachée sous une aisance apparente — et il ne pouvait non plus s'empêcher de l'observer de près, comme si le passé, pour innocente qu'elle en fût, l'eût rendue vaguement suspecte. C'était un reste des préventions de Mme Guidal, ou tout bonnement des préventions du monde, naturellement porté à donner raison au destin, comme au plus fort, et à supposer que les victimes de certains accidents extraordinaires doivent être pour quelque chose dans la catastrophe.

Le bon sens et le bon cœur d'Hubert luttaient contre cette méfiance sans fondement, et ce soir-là, sous l'influence bénigne des myosotis, de l'amour et du milieu, il achevait d'en triompher.

— Que dois-je donc penser au sujet de Charlotte? demanda-t-il d'un air encourageant.

Doucement, Yvonne débitait son petit plaidoyer. Charlotte était plus qu'une sœur, une vraie mère qui l'avait aimée, élevée, qui lui tenait lieu de tout, depuis neuf ans qu'elles étaient orphelines, et Charlotte aussi n'avait qu'elle au monde. Etait-il possible d'abandonner Charlotte, déjà si malheureuse! de la laisser tout à fait seule! Egoïstement parlant, même, pourrait-on jouir d'un bonheur acquis au prix d'une telle ingratitude! Il faudrait avoir des regrets tout le jour, des remords toute la nuit! Hubert lui-même ne voudrait plus aimer une femme sans cœur et dénaturée...

Enfin, le tableau fut si lamentable, qu'une averse de larmes vint le noyer.

— Mais, le moyen de tout concilier? reprit Hubert, d'un mot fermant l'écluse.

Le moyen était bien simple! A Paris, il fait bien froid (là une petite toux); Hubert se trouvait très bien à Nice; on y avait sa maison où il se plaisait beaucoup, il l'avait dit! Pourquoi ne pas continuer à y passer les hivers, à vivre ensemble, tous les trois? Charlotte avait un caractère d'ange! Impossible de ne pas s'entendre

Digitized by Google

avec elle! A si peu de frais on la rendrait heureuse! et Yvonne serait si heureuse aussi!

Tout ce bonheur paisible rayonnait déjà dans les yeux purs de la petite fiancée, et Hubert se laissait séduire. Un brave homme constate avec plaisir que la femme qu'il épouse est susceptible d'affection et de fidélité, et, surtout s'il approche de quarante ans, il aime mieux lui voir ambitionner les joies de famille que les succès mondains.

— Voulez-vous me permettre de vous répondre par deux vers arabes? proposa-t-il galamment.

— Arabes ou non, pourvu qu'ils riment...

— Je crois qu'ils rimeront : « Où la main qu'on aime plante sa tente, Là sont les meilleurs pâturages et les plus douces fontaines. » Donc nous restons ici. Et j'ajoute que, n'ayant jamais eu de sœur, je suis bien aise que ma petite Yvonne m'en donne une.

— Vous êtes bon, dit-elle, les larmes aux yeux.

Il eut, en effet, cette sensation d'avoir été bon, un peu meilleur même qu'il n'eût fallu. Raison de plus si, dans l'avenir, la concession qu'il venait de se laisser arracher devait lui coûter quelques regrets, pour en tirer actuellement tout le profit possible.

Après le baiser d'Yvonne, il alla chercher l'approbation de la princesse.

Sa froideur le désappointa.

— Vous ne pouviez songer à séparer Yvonne de sa sœur, se borna-t-elle à dire.

— Pourtant, madame, il est de règle de ne pas mettre un tiers dans son ménage...

Elle eut un de ces éclats juvéniles d'indignation sans amertume et de colère sans fiel qu'Hubert aimait à provoquer.

— Allons! encore un axiome, un de ces malheureux axiomes auxquels on doit la bonne moitié des absurdités qui se commettent chaque jour. Suffit-il donc qu'une formule paraisse spirituelle ou profonde pour qu'on l'adopte à tort et à travers? Cette manière de s'approprier des idées toutes faites me rappelle toujours la manie de ma vieille cousine, la comtesse Koubareff, qui ne pouvait voir un joli vêtement à un étalage sans se le mettre sur le dos. Trop long, trop court, trop étroit, tant pis! Elle achetait les modèles des meilleurs couturiers de Paris, et c'était la femme la plus mal habillée de Moscou!

— Sans mépriser autant que vous la sagesse des nations, je pense aussi, madame, qu'il faut comme de toutes choses en prendre à sa mesure, et je crois montrer, en cette circonstance, une certaine indépendance d'esprit.

Digitized by Google

— Beau mérite! Pour aller de gaieté de cœur séparer deux pauvres petites créatures indispensables l'une à l'autre, il faudrait être méchant!

— Et je ne le suis pas.

— Non, assurément. Mais ce qui est dommage...

La princesse eut ce joli sourire qui la faisait ressembler à Yvonne. Si débonnaire fût-elle, c'était bien le moins qu'avec son contradicteur attitré elle aussi eût son franc parler, et, achevant sa pensée :

— ... Ce qui est dommage, c'est que vous ne soyez pas bon non plus!

Intéressé comme tout homme auquel on parle de lui, Hubert s'assit.

— N'étant ni bon ni méchant, pourrai-je savoir, madame, dans quelle catégorie vous me rangez?

— Vous! mon ami, il n'y a pas d'hésitation; vous venez de vous révéler. Vous êtes un Juste, ce qui est bien quelque chose.

— Reste à savoir quoi!

La princesse se recueillit.

— C'est difficile à définir. Il faut remonter au déluge, car dans l'arche il y avait déjà des justes qui regardaient les impies se noyer sans songer à leur tendre la moindre perche. Bien à l'abri, calfeutrés dans leurs mérites, il leur fallait, pour être tout à fait à l'aise, fermer les yeux sur les noyades d'autrui, et ils les fermaient. Cette quiétude dans la jouissance de leurs privilèges est toujours ce qui les distingue, car ils n'ont pas cessé d'exister. Ils forment la majorité de ce qu'on appelle les honnêtes gens. Entendons-nous. Je ne parle ni des Philistins ni des Tartufes. Les justes sont de véritables honnêtes gens, sincères en leurs convictions, fidèles à leurs devoirs, des saints si vous voulez, mais des saints rangés, économes, routiniers, qui formeront un jour la bourgeoisie du ciel. Ils pratiquent les vertus avantageuses, celles qui, dès ce monde, commencent à rapporter quelque chose : l'amour de la famille, la correction des mœurs, la probité, et, naturellement, surtout, la justice. Or, c'est là qu'ils erreraient un peu; car voici tantôt deux mille ans que la justice a été abolie.

— Abolie! se récria Hubert.

— Oui, abolie, répéta la princesse avec un feu qu'il ne lui connaissait pas, n'ayant jamais encore attisé chez elle ce mysticisme religieux dont toute âme slave a l'étincelle. Un jour, Dieu a brisé toutes nos balances, en y jetant sa miséricorde, et nous n'avons plus eu à juger nos frères, mais à les aimer seulement, à les aimer jusqu'à l'excès, jusqu'à la folie, jusqu'à la mort!

Digitized by Google

Le juste n'est pas allé si loin. Prudemment, il s'est arrêté à mi-chemin, entre l'ancienne loi et la nouvelle. Il ne massacre plus aucun Amalécite, mais il n'accueille pas tous les Samaritains. Certaines fautes rebutantes l'arrêtent et même certaines infortunes dangereuses, car, ayant gardé ce vieux préjugé de sa suprématie, il fait logiquement passer avant tout le soin de sa sûreté personnelle. Son cœur est borné par sa raison ; son indulgence distingue, sa générosité calcule. Il donne, mais il ne se donne pas, et c'est là toute la différence entre la bienfaisance et la charité, entre la Bible et l'Evangile, entre Jéhovah, laissant tomber du ciel la manne à son peuple, et le Christ sur la croix, livrant son corps aux pécheurs.

Dans un salon de Paris, Hubert eût trouvé ce sermon assez mal placé. Mais ici, en plein éclectisme, sous cette coupole d'église byzantine, en face des saintes images, l'idée religieuse pouvait surgir, comme toute autre, et comme toute autre, il la discuta :

— Enfin, madame, ceux qu'en style biblique et poli vous appelez les Justes, ce sont les égoïstes vertueux, — une belle variété d'égoïstes, convenez-en, — et, puisque vous m'y rangez, permettez-moi de la défendre. Je ne nierai pas que l'égoïsme et la justice n'aient une connexité. Le premier qui a cru devoir réprimer les excès de son semblable est évidemment celui qui a souffert de ces excès. Mais, par cette répression, n'a-t-il pas rendu service à ce semblable qu'il a arrêté dans la mauvaise voie, et aux autres de ses semblables qu'il a préservés comme lui-même? La justice humaine est boiteuse et borgne; elle se trompe souvent, soit. Mais, ne demeure-t-elle pas cependant préférable à une tolérance aveugle et immobile, qui se tromperait toujours, laissant, en toutes circonstances, le mal prendre le dessus? Qu'on excuse, qu'on pardonne, qu'on souffre tout, et les méchants seront demain les maîtres du monde. La charité est certainement ce qu'il y a de plus beau ici-bas, mais ce n'est pas ce qu'il y a de plus utile. Faites-en le couronnement radieux de l'édifice social, à condition toutefois de laisser la justice à la base, car, si vous essayiez d'intervertir, tout risquerait fort de s'écrouler.

— Qui sait? dit pensivement la princesse.

Ses yeux auparavant si lumineux s'étaient voilés d'un rêve, et, murmurant, comme si elle récapitulait un problème non encore résolu :

— Qui sait si on n'a pas, au contraire, mis le commencement à la fin? Le mal n'est jamais venu, au fond, que de la souffrance. Si on avait d'abord combattu la souffrance, si le monde avait produit assez de douceur et de joie pour y baigner toutes les âmes, si l'on ne faisait que des heureux, il n'y aurait plus de méchants!

Pour proclamer le dogme, sa voix s'était élevée, et Valérien dut

Digitized by Google

entendre ce qu'elle disait et s'y intéresser, car il vint écouter la discussion, sans s'y mêler toutefois, et sans que sa présence, familière aux deux interlocuteurs, changeât rien à leur liberté d'expression.

L'utopie avait semblé tellement folle à Hubert qu'il s'insurgeait et, pour conclure :

— Madame, déclara-t-il, laissez-moi vous retourner le bon conseil que vous me donniez tout à l'heure. Il ne faut pas trop se fier aux maximes, et j'ajouterai que celles que vous proclamez, pour être les plus séduisantes, n'en sont pas moins, peut-être, les plus perfides. Quelqu'un avant vous a prêché le pardon universel, l'amour gratuit, la patience à toute épreuve, et ces théories l'ont mené au jardin des Oliviers et au Calvaire, à la trahison de Judas et à l'abandon des disciples (vous voyez que, moi aussi, je connais mon Evangile). Certes, la lumière divine est la plus éclatante, mais, par son éclat même, elle aveugle parfois et, sur la terre, où les chemins sont difficiles et dangereux, on a besoin tout de même, pour ne pas se heurter à chaque pierre, de ce modeste petit falot qu'on appelle le bon sens. Permettez-moi donc de ne pas encore éteindre le mien et de borner mes ambitions à être un Juste, puisque vous m'avez assigné ce rôle fort honorable quoique secondaire. Maintenant, pourrai-je savoir comment c'est au sujet de Mme de Soyssel que ma vocation vous a été soudainement révélée?

En homme de méthode, il ramenait la discussion au point de départ, et l'esprit vif de la princesse remontait tout aussitôt le courant.

— Votre attitude vis-à-vis de Mme de Soyssel a été typique, déclara-t-elle avec cette finesse d'analyse rarement appliquée qui lui aurait permis, si elle l'avait voulu, de saisir, elle aussi, le côté faible des gens. Vous avez montré les deux traits distinctifs du Juste : la crainte scrupuleuse de ne pas faire assez bien et la crainte prudente de faire trop beau. Vous avez accordé ce que vous pouviez offrir; et, à l'affection qui était une dette, vous n'avez pas songé à ajouter la confiance qui eût été un don.

Ces mots frappèrent M. de Faverolles. Son état d'âme s'y trouvait assez bien dépeint, et il se demandait comment la princesse avait pu le deviner; il avait envie de le lui demander à elle-même, de saisir cette occasion pour obtenir des éclaircissements sur certains points qui l'inquiétaient.

— Mais enfin, princesse, quelle raison aurait Mme de Soyssel pour douter de ma confiance?

— Je n'ai pas dit qu'elle en doutât, mon ami. Il ne faut cependant pas oublier qu'elle est malheureuse, par conséquent susceptible. Nous ne pouvons ni la soulager ni même la plaindre ouverte-



Digitized by Google

ment. En fait de témoignages à donner, il ne reste donc guère que la confiance et c'est celui auquel ceux qui souffrent sont, en général, le plus sensibles.

La princesse venait de se lever, et ce seul mouvement suffit à détruire pour Hubert tout l'effet de ses paroles.

Avec sa belle confiance, elle s'en retournait vers les autres, vers tous les autres : Spanden, Livia, le bas-bleu, qui était revenu avec un autre paquet de brochures. Elle était également convaincue de leurs mérites, également apitoyée par leurs infortunes. Elle ne voulait voir partout que le bien, non seulement par instinct, mais par système, et une opinion ainsi formée perdait sensiblement de son poids.

Encore une fois, Hubert tâcha d'étayer ses doutes sur ceux de son ami Valérien, et, debout à côté de celui-ci, devant la fenêtre dont il venait de soulever le rideau :

— Je crains bien que les théories de madame votre tante ne finissent par lui jouer quelque mauvais tour.

Le prince eut un geste incertain.

— C'est possible, mon cher Faverolles, mais je ne saurais les critiquer, car elles ont rendu service à beaucoup de gens, parmi lesquels je dois me compter.

— Vous!

Au dehors, un clair de lune voilé blanchissait à peine le sable du jardin et, avec le rayonnement de l'éclairage intérieur sur les vitres, on ne distinguait que des formes étranges dans leur confusion. C'était sombre, c'était désert, cela donnait le malaise du vague, et Hubert eut encore une fois la notion de la rapidité et de la variété des scènes de la vie. Il se sentit aussi loin de son roman de fiançailles que de l'après-midi radieuse et de la plage jonchée de fleurs.

— J'ai plus d'expérience que vous, continuait le prince Saliakoff, d'une voix qui n'était pas sa voix mesurée ordinaire, car j'ai été plus malheureux, et cependant il m'est impossible encore d'établir si, en se mettant en opposition avec toutes les notions généralement admises, ma tante déraisonne, ou si, au contraire, seule elle est dans le vrai. Ce qu'il y a de sûr, c'est que sa charité extravagante est parfois tombée à propos : sur moi, par exemple.

— Le mot de charité ne s'étend pas aux affections de famille.

— Je ne fais pas de faute de français. Je répète charité, et je ne puis exprimer autrement ce que j'ai reçu d'elle.

Dehors, les ombres confuses s'agitaient maintenant. Le vent qui, tout le jour, avait fait relâche, se dédommageait de sa longue inaction. Il se mettait à tordre les petites branches des arbustes, à ployer les tiges frêles des roseaux et des bambous. Bientôt il ferait

Digitized by Google

craquer les arbres. Son souffle deviendrait un mugissement. Il n'était encore que le vent, mais il allait être le tourbillon, et quelque chose d'analogue à ce genre de tempête se déchaînait dans l'âme du prince Saliakoff.

— Je ne peux pas vous raconter toutes les circonstances de ma vie, Faverolles, ni par conséquent vous mettre à même d'apprécier ce que ma tante a fait pour moi. Mais, si elle ne l'avait pas fait, si elle n'avait pas pris l'inverse de l'avis des gens raisonnables, de la conduite des personnes exemplaires, je ne serais plus de ce monde, je vous le jure, et c'est par la mauvaise porte que j'en serais sorti.

La tempête s'élevait, détachant les feuilles mortes des souvenirs. Le prince Saliakoff était pris d'une de ces envies de parler subites et violentes qui viennent parfois aux taciturnes et sont l'effet même de leur contention ordinaire. Tout ce qu'il put faire fut de choisir parmi les confidences.

— Pour que vous connaissiez bien ma tante, reprit-il, un fait peut vous suffire : ma seule présence ici.

— Le fait n'a rien de frappant. Vous êtes ici en qualité de neveu et, à ce qu'il appert, d'héritier.

— Ajoutez de compétiteur, d'adversaire et de spoliateur, le cas échéant. C'est moi qui profiterais de la ruine de ma tante si on parvenait à la ruiner, et on y travaille depuis des années. Mon père, dont je suis le fils unique, emploie toutes les subtilités de la procédure, toutes les intrigues de la courtisannerie pour faire annuler le testament par lequel mon oncle, le général Saliakoff, a légué à sa veuve ce fameux héritage de vingt millions.

Moi, je reste bien tranquille entre César et Pompée. De quelque côté que la victoire se déclare, j'en profite. Ou l'héritage me revient tout droit par mon père, ou je le raccroche encore par ma tante si, selon toutes probabilités, elle gagne la partie; et il n'est personne qui n'admire mon adresse et ma chance à ce double jeu. J'en suis frappé moi-même. Ma tante seule persiste à ne rien voir qui puisse faire douter de mon désintéressement et elle trouve que ma présence auprès d'elle, en de pareilles circonstances, constitue la plus grande preuve d'affection qu'un homme puisse donner : le sacrifice d'une partie de son honneur.

S'arrêtant brusquement, le prince secoua ses larges épaules, d'un mouvement symbolique, comme s'il rechargeait le poids du silence un instant déposé. Puis il tourna sur ses talons, s'en alla de son pas raide, repassa indifférent parmi les indifférents qui, tous, pouvaient le méconnaître, dont aucun ne pouvait le comprendre, et, ayant sans doute besoin de compensations, il alla rejoindre la princesse Marie qui s'asseyait à une table de whist.

Digitized by Google

— Elle a eu raison d'avoir confiance en lui, se dit Hubert.

Les théories qu'il avait combattues le travaillaient. Son esprit était un esprit chercheur, assez sceptique pour ne rien admettre et, par conséquent, pour ne rien repousser d'une façon absolue ; son cœur se trouvait ouvert à la bienveillance comme à tous les sentiments tendres.

— N'aurait-elle pas raison d'avoir confiance dans les autres aussi? se demanda-t-il, passant la revue.

Après tout, le bas-bleu pouvait être un talent incompris; Spanden, un simple gentilhomme ruiné; Livia, une honnête moricaude; Bourre, un pendu modeste et dévoué. Quant à Crossbach, toujours dans son temple, c'était assurément l'homme le plus innocent qui eût existé depuis Eliacin. Rien ne prouvait que ces satellites, un peu étranges, à la vérité, fussent autre chose que de pauvres diables reconnaissants, auxquels la princesse faisait bien d'attribuer le superflu de sa fortune, de son temps et de son cœur.

Les justes eux-mêmes donnent volontiers leur superflu et ne s'interdisent pas de le donner de bonne grâce.

Pratiquement, Hubert sut accorder ses propres intentions avec les conseils reçus. De lui-même, sans plus attendre, il s'exécutait et, en reconduisant M^me^ de Soyssel, il lui exprima son désir de voir Yvonne garder sa petite mère et de jouir lui-même des douceurs de l'intimité fraternelle.

A un caractère facile, Hubert de Faverolles joignait une parfaite éducation; il disait volontiers des choses aimables et les disait si bien, qu'en l'écoutant, Yvonne dans l'obscurité du chemin, recommença à s'essuyer les yeux et, à sa façon, M^me^ de Soyssel sembla s'émouvoir aussi en répondant :

— Je m'étais faite depuis longtemps à la perspective de vivre seule. Le repos, c'était déjà beaucoup pour moi et j'ai peut-être tort de me laisser entraîner à accepter davantage...

Elle s'arrêta; mais cette allusion aux particularités de son sort était déjà une dérogation singulière à sa réserve habituelle, moins farouche mais peut-être plus impénétrable que celle du prince Saliakoff. On eût dit que cette journée de soleil, de fleurs et de mouvement avait porté d'une façon différente sur les nerfs de chacun, que cette première poussée de sève printanière, en animant les jeunes ardeurs, ravivait aussi les vieilles blessures, que ce souffle impétueux du vent d'autan achevait de surexciter l'organisme.

Quand on fut rentré et qu'Hubert fut reparti, Yvonne sauta au cou de M^me^ de Soyssel :

— Qu'il est bon! Que nous sommes heureuses de rester ensemble!

Digitized by Google

Avec sa joie et la joie de Charlotte, il y avait encore la joie que cette joie vînt d'Hubert, et la petite fiancée ne savait presque plus où loger tout ce bonheur. Il s'échappait de ses yeux en rayons, de sa bouche en baisers, de ses bras en folles étreintes. Dans cet élan qui la portait vers Charlotte, se retrouvait, outre l'émotion du moment et la tendresse fraternelle, cette câlinerie d'habitude de l'enfant pour sa nourrice, du petit chien pour son maître, de tout être faible pour l'être fort chargé de veiller sur lui, et c'était une déception de ne pas recevoir en retour les caresses accoutumées.

— Mais dis-moi donc quelque chose, Charlotte. Laisse-moi au moins voir ta figure contente après cette bonne journée!...

Cette bonne journée laissait à Mme de Soyssel un peu de fatigue. Son teint avait un éclat inusité; la meurtrissure de sa joue brûlait comme une plaque de fièvre.

Elle ouvrit les lèvres pour répondre, puis, brusquement, éclata en sanglots.

## IV

### LE PRINCE VALÉRIEN

La matinée de mai est brumeuse et triste. Le ciel s'abaisse; par intermittence, de gros nuages lourds pleurent de petites averses tièdes. Un vrai temps d'enterrement.

A la sortie du cimetière, autour des du Valbonnet, des groupes noirs se forment, d'où sortent des murmures plaintifs.

Seule, la petite Mme du Valbonnet a gardé son parler sec ordinaire.

— Oui. Nous sommes bien frappés! bien subitement! Et puis, si vous saviez comme ma pauvre tante a souffert! La fin a été pour elle une délivrance.

Sur ce, Mme de Roquescize fait un bel effet de prédication en déclarant que la fin est pour tous une délivrance, et la comtesse de Wartembrode, trouvant la maxime orthodoxe, l'appuie de son autorité.

Plus agréablement, Mme Guidal s'enquiert de l'état des survivants.

— Moi, affirme Mme du Valbonnet, vous le savez, j'ai de l'énergie!

Elle se redresse, plus pimpante que d'habitude, dans son deuil étoffé, riche, un vrai deuil d'héritière. Les ornements de crêpe se raidissent en l'air, les plis flottants du voile, trop grand, ont des frémissements de conquête. Puis, elle s'affecte pour tout de bon, en soupirant...

— C'est Fernand qui est à bas! Il a eu de terribles journées...

Voilà, pour elle, le pire de l'affaire : l'épreuve infligée à la sensibilité du beau Fernand. Lui-même avoue, le bras relevé en aile de pigeon pour serrer la main aux hommes :

Digitized by Google

— Je sais bien... Il fallait s'attendre à la voir partir... Dans son intérêt, on ne devait même pas lui souhaiter de vivre, la pauvre femme. Tout ce que vous voudrez... mais on n'en a pas moins de la peine, je vous assure... beaucoup de peine...

On pourrait dire mieux; on ne peut guère dire plus. M^lle de Montferrand appartient évidemment à la catégorie des morts qui ne font pas de vide, qui font de la place, et le chagrin de la perdre ne contre-balancera pas l'agrément de recueillir sa fortune.

Ses héritiers se sont montrés consciencieux et patients. Ils lui ont prodigué les soins les plus assidus, les secours les plus éclairés; ils lui accordent à présent tous les honneurs funèbres et quelques regrets par-dessus le marché. C'est faire largement les choses.

Pour les étrangers, la circonstance ne comporte que cette émotion irraisonnée, personnelle, presque physique, provoquée par la disparition de tout être humain, et si souvent ressentie, qu'elle s'use vite.

Le jeune ménage Faverolles, retour de voyage de noces, apporte ses condoléances, très correct, jouant pour la première fois au ménage sérieux.

A présent, c'est le tour de la princesse.

Celle-ci, selon sa vieille habitude, ne prend pas les choses comme tout le monde. Elle parle d'une voix altérée et, relevant son voile pour embrasser M^me du Valbonnet, découvre un visage sillonné de pleurs.

Chez une autre, cette manifestation exagérée ne paraîtrait pas sincère. Mais, avec la princesse, on ne doit douter de rien, et on lui passe cette excentricité comme le reste, impuissant qu'on est à la corriger.

Seul, Hubert ne désespère pas encore et trouve un instant pour lui faire la morale à l'écart.

— Enfin, madame, on doit tout raisonner, même ses larmes! Cette pauvre M^lle de Montferrand avait quatre-vingts ans; elle était infirme, folle, la créature la plus malheureuse et la plus inutile qui fût au monde. Doit-on, en conscience, pleurer une mort qui n'est un malheur pour personne, et qui est pour elle un bienfait?

— Aussi, n'est-ce pas sa mort que je pleure, mon cher Hubert! c'est sa vie.

Dans son encadrement de dentelles noires, la figure pâlie de la princesse prit une douceur nouvelle; son regard devint plus profond, et s'animant :

— Ce sont tous les bonheurs qui lui ont manqué, toutes les douleurs qui l'ont accablée, et sa solitude et sa folie, et sa vieillesse, et jusqu'à son inutilité! Ces larmes que je lui donne, ce sont celles que personne ne lui doit!

Digitized by Google

Hubert reconnut la vieille théorie de sublime injustice. Mais il ne s'opposa pas, cette fois, à son application.

Ce qu'on dispute aux vivants, on le concède aux morts, moitié par respect, moitié par indifférence. Ils sont si inoffensifs, si discrets, et l'on a si peu de temps pour s'occuper d'eux!...

. . . . . .

C'est le temps, surtout, qui manque en ce siècle! Trop d'obligations, trop de soucis surchargent l'existence pour qu'on puisse s'arrêter à rien, rien approfondir. On traverse la vie comme sur une locomotive, étourdi par son propre mouvement, son propre bruit, entrevoyant à peine, à travers la fumée, et oubliant aussitôt les spectacles échelonnés sur la route.

Déjà, on a laissé M^lle^ de Montferrand loin derrière soi dans le passé. Les prêtres et la famille sont repartis et, sous un rayon de soleil qui perce soudain, on stationne encore un moment, causant de ses petites affaires.

Très excitée, M^me^ de Roquescize harangue la comtesse de Wartembrode, qui écoute de haut, hochant la tête comme un confesseur incertain.

— Un gros cancan..., demande M^me^ Guidal à Hubert, qui se joint au groupe. Vous ne savez pas?...

— Non. Nous venons d'arriver.

Réflexion faite, la baronne croit pouvoir répondre :

— Tout le monde est au courant. C'est M. de Spanden...

— Spanden! il était là ce matin.

— Oui, mais, hier soir...

— Quoi donc?

— Monaco!

— Décavé?

— Entièrement.

Malgré leurs divergences, Hubert et M^me^ Guidal ne pouvaient s'empêcher de rester amis, ne fût-ce que pour cette facilité toute mondaine de se comprendre à demi-mot, et, depuis le mariage, la baronne semblait prendre à tâche de réparer, à force de politesse, ses défaillances antérieures.

Elle poussa l'abandon jusqu'à donner d'elle-même à Hubert tous les détails de l'aventure.

— Ce pauvre Spanden a perdu jusqu'à son dernier louis, jusqu'à sa dernière pièce de cinq francs. Bien plus...

— Que peut-il avoir perdu de plus?

— Vous connaissez sa bague? sa bague à deux serpents?...

— Le porte-veine?

— Oui, et son étui à cigarettes d'or martelé?

Digitized by Google

— L'étui de Battenberg, le souvenir glorieux?

— Oui. Il les a vendus dans la salle... à un de ces brocanteurs qui achètent les bijoux des décavés; le tout pour cent francs... qu'il a reperdus.

— Quelle lessive! Et comment se tirera-t-il de là?

— Nous verrons, dit Mme Guidal, qui réserva prudemment son opinion et laissa parler M. de Roquescize qui s'approchait, lui aussi, au courant de l'incident, et levant les bras au ciel :

— Quelle déplorable affaire! Je ne sais comment gazer pour mes enfants!... Cette pauvre princesse nous impose des connaissances!... Certes, sa maison est une maison respectable, puisque j'y conduis ma fille, mais, vraiment, on y trouve trop de gens qui sont dans une position fausse. On dirait qu'elle les rassemble à plaisir! Mon Dieu, ces gens qui sont dans une position fausse peuvent être aussi estimables que d'autres, mais jamais ils ne sont sûrs, et voilà ce qui les rend impossibles dans la société. Et c'est logique! Quand on est mécontent de son sort, à quoi aspire-t-on, naturellement? A en changer. Par exemple, un garçon tel que Spanden, bien né, bien tourné et sans le sou, qui, après avoir fait figure de prince tout le jour, rentre le soir dans un galetas d'ouvrier de la vieille ville, comment se tiendrait-il pour satisfait? Comment ne chercherait-il pas le moyen d'améliorer son sort? Et si un mauvais moyen se présente, qui vous garantit qu'il ne se laissera pas tenter?... Et que, à bout de ressources, il n'ira pas tourner la tête à votre fille, ou vous emprunter de l'argent...?

— Voilà M. de Spanden, chuchota Mme Guidal, l'œil à tout.

Longtemps après les autres, Spanden sortait du cimetière, — n'ayant pas encore, lui, dépouillé son air mélancolique, — la tête haute, le buste cambré, une belle attitude de héros malheureux.

Cette apparition produisit l'effet d'une forte averse. Instantanément, les groupes se disloquèrent

— Nous passons la journée à la campagne, annonça très haut M. de Roquescize, rassemblant sa tribu, et laissant à peine Mme de Roquescize placer ce petit effet dramatique :

— Pauvre garçon, comtesse! qui sait si nous le reverrons?

Elle venait d'enterrer Mlle de Montferrand; elle proposait d'enterrer Spanden assez gaiement, pour dire quelque chose sans se donner la peine de réfléchir.

Le temps manqua également à la comtesse de Wartembrode pour se remémorer qu'au concert du Bon-Pasteur elle avait traité Spanden presque en chambellan favori. A une heure, elle devait présider l'Ouvroir, et, aussi prestement que sa dignité le permettait,

Digitized by Google

elle regagnait le coupé de remise de Mme Guidal, escortée de la baronne qui jouait la dame d'honneur.

Hubert lui-même hâta le pas pour rejoindre sa femme. A vrai dire, il était toujours pressé de la rejoindre.

Il n'y eut que la princesse Marie qui ne voulut pas comprendre la manœuvre. Inconsciente ou frondeuse, elle accostait Spanden.

« Elle va lui offrir sa bourse », se dit Hubert, chez lequel le nouvel amour même n'avait pu étouffer la vieille curiosité.

Mais il n'avait plus le loisir de la satisfaire. Désormais, les caprices d'Yvonne passaient avant.

Ce matin-là, elle s'était mis en tête d'aller déjeuner à Antibes, et son mari n'eut qu'à emboîter le pas, en se disant en guise de consolation :

« Valérien nous racontera l'affaire ce soir. »

. . . . . .

Depuis deux ou trois mois, le prince Saliakoff ne portait plus aussi visible l'empreinte de lassitude et de dégoût que, lors de leur rencontre, Hubert avait remarquée chez lui. Dans le monde, il était moins froid; avec les Faverolles, il s'apprivoisait tout à fait.

Ce jeune ménage heureux, cet intérieur paisible, exerçaient sur lui un attrait indéfinissable. Il n'était plus, comme autrefois, l'homme aux mille affaires et aux mille plaisirs. Ses goûts de jeunesse s'étaient épuisés sans qu'il en eût pris d'autres plus en harmonie avec son âge; quelque chose d'incertain et de flottant demeurait en lui qui l'empêchait de se fixer. C'est pourquoi, sans doute, il vivait si volontiers de la vie des autres, prolongeait son séjour auprès de sa tante et visitait presque quotidiennement ses amis, depuis une quinzaine qu'ils étaient revenus chez Mme de Soyssel, ou, pour parler plus exactement, chez eux, la petite villa habitée en commun faisant partie de la dot d'Yvonne.

Selon les prévisions d'Hubert, il arriva ce soir-là à son heure habituelle, un peu avant la nuit.

Les promeneurs n'étaient pas encore rentrés, et Mme de Soyssel les excusa comme elle put :

— Ils seront ici dans quelques minutes.

Le prince se crut autorisé à les attendre, car il s'assit de l'autre côté de la table devant laquelle Mme de Soyssel travaillait à un ingrat carré de tapis, assigné comme tâche à Yvonne par la comtesse de Wartembrode et un peu délaissé durant les excursions à Antibes et autres passe-temps.

La sœur aînée, elle, avait plus de loisirs, trop de loisirs, peut-être.

Digitized by Google

— Ainsi, remarqua Valérien, ces jeunes gens continuent à faire l'école buissonnière. Une prolongation de voyage de noces...

— Pourquoi ne pas prolonger ce qui est agréable? dit Mme de Soyssel avec un sourire.

Avec un autre sourire, le prince conclut :

— Le fait est que cela fait plaisir de les voir si heureux.

Par hasard, leurs regards se croisèrent, et aussitôt, ils répétèrent leurs sourires, espérant parvenir à se cacher mutuellement leurs pensées. Mais ces pensées étaient trop pareilles. Ils savaient trop bien tous deux à quelles douloureuses comparaisons prête parfois le bonheur d'autrui, même quand on le désire, qu'on y travaille, qu'on s'en félicite.

Un instant de silence se fit.

Mme de Soyssel venait de poser son ouvrage, dont les points se confondaient, et de demander de la lumière.

Dans le petit salon blanc, l'une après l'autre, les lampes s'allumaient. Successivement, chaque détail saillit de l'ombre : le piano, les fleurs, les guéridons chargés de livres, la table à ouvrage; des choses intelligentes au charme doux. Le fin visage de Mme de Soyssel ressortit aussi, bien dans son cadre : une de ces figures aux traits jeunes et aux yeux profonds de ceux qui ont peu vécu encore, mais déjà beaucoup souffert; et il sembla à Valérien que, des ténèbres de sa vie, une apparition lumineuse surgissait aussi, un mirage qui n'eut pas le temps de prendre corps.

Son service fait, le domestique était sorti et Mme de Soyssel reprenait la conversation.

Dès qu'elle parlait, Valérien se sentait gêné autant qu'Hubert. Pas de la même façon cependant. Cette voix mesurée, ces mots brefs et justes le réveillaient comme d'un rêve, et les paroles qu'il avait préparées de loin, les élans auxquels il s'était abandonné ne lui semblaient plus que des divagations dont il avait honte, que jamais il n'eût osé avouer.

Cette fois pourtant, en écoutant Mme de Soyssel, il ne se sentit pas glacé comme d'habitude. Elle parlait de la princesse. Une sympathie inexplicable les unissait l'une à l'autre. Cette jeune femme, si sobre de manifestations, avait pour sa vieille amie des délicatesses filiales, et la princesse, qui aimait tout le monde, trouvait encore moyen de marquer une préférence à sa douce Charlotte, comme elle l'appelait.

— Ah! ma pauvre tante! s'exclama Valérien, si vous connaissiez ses tribulations!...

Ces déboires variés de la princesse, auxquels sa bonté l'exposait, provoquaient chez ses plus fidèles une gaieté sans malice, et, en les

Digitized by Google

dépeignant, Valérien avait une touche attendrie — comme qui fait la caricature d'une personne chère :

— Quelle journée que celle d'aujourd'hui !... D'abord, à cinq heures du matin, toute la maison réveillée par l'évanouissement de cette pauvre concierge — elle en a une demi-douzaine par an, maintenant, — et son premier mot, en revenant à elle, est toujours : « Madame ne va pas me renvoyer?... » Et ma tante de prendre un nouvel engagement. Puis, une scène avec Bourre au sujet des locataires de la petite maison ; vous savez, les Maurin, les parents de ce petit poitrinaire qui était toujours chez nous cet hiver, et qui, à présent, s'en va grand train, le pauvre diable ! Ma tante leur a accordé en catimini un renouvellement de bail que Bourre refusait. De là, fureur de M. l'intendant. On n'a pas idée de ce que ce vieux petit homme peut encore montrer de violence quand l'intérêt est en jeu. Ma tante ne savait plus quelles excuses lui faire ! Après cela, l'enterrement, où ses émotions se sont compliquées de l'incident avec Spanden, qui a décliné fièrement ses offres de service en lui laissant prévoir qu'il se brûlerait la cervelle.

Le prince ne paraissait pas prendre la menace très au sérieux :

— A noter aussi l'apostrophe du sublime Crossbach, auquel Mme de Roquescize, enthousiasmée par sa marche funèbre, demandait des leçons à vingt francs le cachet pour le petit Henri. Il a traité l'enfant de cruche musicale et la mère de vendeuse dans le temple. Il a fallu arranger les choses. Quant à Mlle Livia, elle a ses nerfs, ne mange plus, regarde dans le vide, et s'en va jouer de la guitare, pas mal, ma foi, sous les oliviers. Faire le bonheur des gens n'est pas tous les jours chose facile. Enfin, pour nous achever, j'ai reçu une lettre qui me forcera probablement à retourner bientôt en Russie.

Le prince avait soudain changé de ton. C'était là le mécompte sérieux, la peine véritable de cette journée, et peut-être avait-il cru que d'autres s'en affecteraient comme lui.

— Ah ! vous partez bientôt? dit Mme de Soyssel reprenant son ouvrage.

— Probablement à la fin du mois.

Un silence se refit, un silence singulier, presque solennel, entrecoupant cette conversation banale. Avec un effort violent sur lui-même, le prince continua :

— Quant au retour...

Mme de Soyssel n'avait pas levé les yeux.

D'un effort plus violent, il acheva :

— Je n'ose pas en parler. Je ne sais vraiment quand je reviendrai, ni, au fait, si je reviendrai !

Digitized by Google

Il eut une sorte de rire désenchanté très triste, et Mme de Soyssel se taisant toujours, il dut conclure :

— N'est-ce pas déraisonnable de partir triste quand on ne laisse rien derrière soi, du moins rien que des illusions qui ne valent pas qu'on en parle?... C'est que, dans une vie comme la mienne, chaque étape doit être pire que la précédente. Désormais, je m'en irai toujours plus avant dans la solitude, dans la tristesse, vers la vieillesse bientôt.

La parole lui revenait. Peut-être en aurait-il dit plus et allait-il tout dire.

Mme de Soyssel l'arrêta.

— Monsieur Saliakoff, vous avez tort de vous plaindre.

Comme elle paraissait convaincue! Que cet accent calme était impitoyable!

— Vous avez le repos, continua-t-elle, passant la main sur son front d'un geste fatigué. Et puis, vous avez votre tante, une amitié sûre qui ne vous manquera jamais. C'est beaucoup. C'est de quoi faire envie à bien des gens.

Elle l'enviait. Valérien comprit.

Si pour elle, désormais, l'amitié était un bonheur suffisant, c'est que l'amour n'existait plus, soit qu'elle eût aimé trop bien ou qu'elle eût été trop mal aimée pour vouloir tenter une seconde expérience. Peut être ne le pouvait-elle pas. En certaines natures délicates de femme, le dégoût est le grand destructeur. Là où il a passé, rien ne refleurit.

Valérien secoua encore ce rêve obsédant, essaya de se raccrocher à la réalité. Il se trouvait là en présence d'une étrangère, étranger lui-même. Nul lien n'avait jamais été, ne serait jamais entre eux; et, comme pour le réveiller tout à fait, le timbre de la porte d'entrée retentit.

— Voici nos vagabonds, annonça Mme de Soyssel.

Le teint monté par le plein air, les cheveux pittoresquement ébouriffés par le vent, un piquet de roses dans l'entre-croisement de sa jaquette, Yvonne accourait avec ces allures étourdies qui charmaient les quarante ans d'Hubert. Elle emplissait déjà le salon de rire et de bavardage, et cette pétulance du bonheur jeune, qu'aucun chagrin n'a précédé, tranchait si vigoureusement sur l'état d'âme du prince et de Mme de Soyssel qu'ils en restèrent comme étourdis.

— Est-ce que nous les dérangerions? se demanda Hubert, suivant de près sa femme.

La lune de miel produit, selon les cas, les effets les plus divers. Comme le possesseur d'un trésor se trouve prédisposé à l'avarice, Hubert devenu l'heureux époux d'une femme jeune, jolie et aimée,

Digitized by Google

se trouvait maintenant assailli de scrupules de convenance à la Roquescize.

Ce ne fut toutefois qu'une idée qui passa, légère, s'évanouit sans laisser de trace. Même dans l'ivresse du bonheur qui le possédait, Hubert se souvenait encore un peu que Charlotte avait été presque la mère d'Yvonne, et Valérien son ami, à lui, son confident, son aide; tous deux, il les aimait bien, avec ce que l'amour laisse de cœur à un amoureux et, en entendant le prince parler de départ, il protesta :

— Non, non, pas encore..., restez avec nous.

— Cela ne dépend pas de moi seul...

Prêt à prendre congé, Valérien s'inclinait devant Mme de Soyssel, puis demeurait là un instant, debout, comme si, avant de partir, il eût attendu quelque chose, un mot, qui ne vint pas.

Sans savoir pourquoi, Hubert le regardait.

Avec ses épais cheveux gris, sa robustesse virile et ce grand air qui remplaçait son éclat de jeunesse, Valérien était aussi beau qu'autrefois, quand il avait fait tant de conquêtes, d'une beauté plus mâle, plus attachante, qui semblait faite pour contraster avec la beauté délicate, la grâce féminine de Charlotte.

Sans savoir pourquoi, influencé décidément par M. de Roquescize, Hubert pensa à la théorie des positions fausses.

Cette théorie avait du vrai, beaucoup de vrai. Forcément, les circonstances influent sur les caractères. Si honnête soit-elle, une femme privée d'amour, de bonheur, de protection, sera tentée de reconquérir tout cela. Si austère soit-il, un homme livré seul aux rigueurs de la vie, aura besoin de douceur et de tendresse.

Et même, plus sera grande l'injustice du sort, plus la compensation s'imposera et se légitimera en quelque sorte.

Décidément, il ne fallait pas trop regretter que Valérien partît. Mieux aurait valu même qu'il partît plus tôt.

— Je ne m'en irai qu'à la fin du mois, répondait-il à une question d'Yvonne.

Et, sur le seuil, à Hubert qui l'accompagnait :

— C'est mon père qui m'a écrit au sujet de ce malheureux procès!

Toutes les fois qu'il parlait de ce procès, sa tristesse lui revenait. En sortant de chez les Faverolles, il l'emporta plus lourde qu'à l'ordinaire, compliquée peut-être d'une angoisse nouvelle, et il ne s'en était pas défait lorsqu'il arriva au palais Saliakoff.

Cette tristesse russe n'était pas comme les tristesses polonaises de Spanden, s'évaporant en belles paroles, se pavanant en attitudes dramatiques, s'excitant au regard des femmes. Apre et farouche

Digitized by Google

elle aimait l'ombre, le désert, et redoutait par-dessus tout la compassion.

Au lieu de rentrer, Valérien se mit à rôder autour de la maison. Le domaine de la princesse, étendu et accidenté, se divisait en deux parties bien distinctes. Depuis le bas du coteau jusqu'au large terre-plein servant d'assises aux constructions, se déroulaient des pelouses vertes semées de corbeilles éclatantes, de jets d'eau, d'arbres même, de vrais arbres de France. C'était le jardin classique, le jardin de partout, d'une création plus difficile et plus coûteuse là qu'ailleurs, le jardin de la millionnaire.

Derrière la maison, en revanche, les choses étaient demeurées à l'état nature. Jusqu'au haut du coteau, montait un bois d'oliviers. Rien que des oliviers, les vrais enfants de cette terre aride, poussés là d'eux-mêmes au hasard de leur fantaisie.

C'était le jardin de l'artiste.

Valérien se dirigea de ce côté sans risquer de rencontrer personne. L'heure du dîner avait éloigné les visiteurs et rappelé à leur poste les domestiques nombreux et désœuvrés d'ordinaire.

Ce sentiment de solitude fit du bien au prince. Quand on s'y est habitué, même à regret, la solitude devient une nécessité. On a besoin d'isolement pour se retrouver tout entier.

La nuit tombait, le temps se couvrait. A peine y voyait-on pour se conduire.

La légère pluie matinale n'avait pu pénétrer la terre sèche qui craquait sous les pas; il faisait là plus chaud qu'ailleurs et le prince eut une de ces fantaisies qu'en sa carrière de voyageur il avait pris l'habitude de satisfaire.

L'envie lui vint de se coucher sur le sol à l'ombre, dans la nuit. Ce serait l'illusion douce du grand repos. Pendant un moment, il ne ferait plus partie de ceux qui marchent, travaillent, combattent sur la terre, cherchent à lui arracher leur vie et leur bonheur; et il s'imaginait que, cessant de lutter, abandonné à elle, cette terre l'apaiserait, le calmerait peut-être, et lui dirait de ces choses consolantes qu'elle doit dire aux morts.

Autrefois, il avait souvent passé ainsi des nuits dans le sable, au bord de la mer, dans les forêts ou sous la tente, non seulement quand les hasards du voyage l'exigeaient, mais simplement quand, sous un toit, l'insomnie devenait trop insupportable ou que trop de cauchemars entrecoupaient son sommeil. Il avait cru en avoir fini avec ces grandes crises de sa vie. Meurtri, amputé, gardant la trace de ses blessures, il s'imaginait avoir recouvré une santé relative. Subitement, il était repris de son ancien mal avec une intensité effrayante. Les raisonnements, les réflexions, les distractions, tout

Digitized by Google

ce que ces années d'accalmie avaient contenu s'effaçait soudain; il étouffait de douleur et de honte comme au premier jour, au premier instant de sa misère.

Et, pas plus qu'alors, il ne se répandait au dehors. Pas une plainte, pas un soupir. Sans bruit, il s'était affaissé. La terre seule, si elle avait des oreilles, si elle avait un cœur, pourrait entendre les battements du sien. Il demeurait là immobile, les yeux fixés sur les ténèbres du ciel, mais, en réalité, fouillant les ténèbres de son passé. Et il retrouvait tout, depuis les grandes douleurs jusqu'aux petites amertumes; il endurait sa vie de nouveau, toute à la fois, et, avec sa souffrance, il croyait sentir encore peser sur lui la souffrance des autres, de ceux, de celles surtout, plus à plaindre encore, qui avaient subi le même martyre que lui, manqué de même leur existence pour une faute, une folie, une erreur simplement.

Ce poids l'écrasait, d'autant plus qu'il l'avait ce jour-là soulevé un moment, que, durant une minute, il avait cru possible de trouver et de donner encore le bonheur. Il n'aurait pu dire sur quelle base imperceptible s'était élevé le frêle édifice de son espérance ni quel souffle léger l'avait mis en ruine. Ceux qui ont beaucoup souffert connaissent seuls ces revirements presque inexpliquables, ces hauts et ces bas des âmes malades.

A présent, c'était la prostration absolue sous ce sentiment de l'irréparable, la plus complète des douleurs humaines.

— Non, se dit-il, plus rien! C'est fini...

Il lui sembla qu'il venait de se donner le coup de grâce, et, fermant les yeux, il resta accablé, insouciant de lui-même, se demandant pourquoi il se relèverait, se contraindrait à rentrer chez lui, à reprendre son masque d'homme ordinaire, la comédie de son existence normale.

Les plus longs raisonnements n'eussent peut-être pas résolu la question; le plus petit, le plus vulgaire incident la trancha. Un bruit de pas suffit à rappeler le prince des profondeurs de son désespoir. En une seconde, il fut sur ses pieds.

Pourquoi recommencerait-il à se grimer, à se contraindre, et cela jusqu'à la mort?

Tout bonnement, pour éviter d'être ridicule, ce qui serait presque pire que d'être malheureux.

Déjà, en vue de ce quelqu'un inconnu qui arrivait, il avait retrouvé une contenance, assis sur un banc, son cigare allumé; mais, ni la petite lueur rouge étoilant l'obscurité ni l'odeur du tabac, ne parurent attirer l'attention de quelqu'un. A une dizaine de pas du banc, on s'arrêtait.

Digitized by Google

« Qui cela peut-il bien être? » se demanda le prince.

From, from, from!...

Des ongles égratignant les cordes, puis, le bruit devenant musique, des sons de guitare, une sérénade espagnole, mais avec cela de particulier que c'était Rosine qui tenait l'instrument.

Et, un peu dure, mais juste, sonore, une voix jeune chanta :

J'ai rêvé la nuit dernière,
Deux nègres m'assassinaient.
C'étaient tes yeux en colère,
Leurs regards me poignardaient.

Les intonations, moqueuses et passionnées à la fois, étaient bien celles qui convenaient à la vieille chanson navarraise.

— Bravo, mademoiselle Livia, cria de son banc Valérien, jugeant décidément moins gauche de se dénoncer que de se laisser surprendre.

La sérénade aux étoiles s'arrêta brusquement, et la voix si hardie en chantant, se fit timide pour répondre :

— Ah! vous étiez là, prince!... Excusez-moi.

Lentement, Livia s'approchait et venait s'asseoir à l'autre bout du banc.

— Mais c'est moi, au contraire, qui regrette de vous avoir interrompue, répliqua courtoisement Valérien.

Elle prit le compliment pour un ordre.

— S'il peut vous être agréable que je continue...

Le from, from, from recommença. Le second, le troisième, le dernier couplet de la chanson s'égrénèrent. Puis Livia se tut, et le prince, pour dire quelque chose, remarqua :

— Je savais bien que vous chantiez comme les rossignols, mais je ne savais pas que vous chantiez aux mêmes heures.

— On n'est pas toujours libre de choisir son temps, riposta Livia avec cette maussaderie qu'elle montrait depuis quelques jours.

Et elle ajouta :

— Ni non plus de choisir son endroit quand on n'est pas chez soi.

Sa langue s'était déliée. Avec un soupir, elle ajoutait :

— C'est bien dur de ne pas être chez soi.

— Pas quand on est chez ma tante!

— Non, si c'était chez elle ici, mais c'est chez tout le monde

Valérien était trop le neveu de sa tante pour ne pas aimer à s'occuper des autres. De plus, en ce moment, il éprouvait le besoin de s'arracher à lui-même, et il ne vit nul inconvénient à prolonger ce tête-à-tête un peu bizarre.

Digitized by Google

Pour lui, Livia n'était pas une grande personne, encore moins une femme. Il l'avait vue toute petite, presque au sortir de son panier, courant autour de la princesse comme un petit chien noir; et lui, déjà un homme, il l'avait traitée à peu près en toutou favori, jouant avec elle, lui donnant des bonbons pour faire plaisir à sa tante et aussi parce qu'il aimait les enfants et que cette bambine était gentille, amusante parfois. Elle l'appelait « le prince Chocolat » par un heureux mélange de son nom difficile à prononcer et du souvenir de ses largesses. Lui l'appelait Lili.

Puis, on l'avait mise au couvent d'où elle était sortie une grande fille, M^lle^ Livia, lorsqu'il arrivait, lui, de Russie, les cheveux grisonnants, redevenu M. le prince. Leurs anciens rapports, peu suivis du reste, n'avaient laissé place qu'à une bienveillance un peu indifférente d'une part, à une discrétion respectueuse de l'autre. Il fallait que Livia fût bien excitée pour avoir franchi ces limites.

— Voyons, mademoiselle Livia, reprit-il, contez-moi vos misères. Qui est-ce qui vous molesté? J'espère que ce n'est pas moi...?

— Oh! non, jamais; le feriez-vous, du reste, que je n'aurais pas le droit de me plaindre! s'écria-t-elle avec un élan aussitôt réprimé.

Et, redevenant boudeuse :

— Ce sont tous les autres qui veulent passer avant moi et qui ne sont pas plus que moi, pour ma marraine.

La princesse l'avait accoutumée à lui donner ce titre de « marraine » qui adoucissait la situation et Livia, s'en prévalait.

— Un petit brin de jalousie qui perce!... dit le prince conciliant. C'est une mauvaise herbe à arracher.

Elle bondit sur ses pieds, et, avec un cri soudain :

— Eh bien, là, oui, je suis jalouse...

Dès sa plus petite enfance, elle avait poussé de ces cris, secs, stridents, sans larmes, qui faisaient de ses fréquents caprices un incident fort désagréable pour les oreilles délicates, et elle avait bondi ainsi à la façon des petites panthères.

Ces accès sauvages amusaient jadis le prince, qui s'en égaya encore.

— Là là..., dit-il, c'est dommage d'employer si mal une jolie voix. Avec un cri pareil, vous tueriez Crossbach net.

— Ah! que je le voudrais! murmura Livia.

En une expansion subite, la confession venait. C'était à Crossbach qu'elle en voulait le plus, parce qu'il proscrivait sa guitare. Puis, elle accusait Bourre de la calomnier, les domestiques de la persécuter, les amis de la dédaigner, la princesse de ne rien voir. Elle était le souffre-douleur de tous. Personne ne se souciait d'elle, personne...



Digitized by Google

— Mais pourquoi m'a-t-on prise? Pourquoi ne m'avoir pas plutôt laissé mourir ou rendue à mes parents. Ce sont mes parents que je voudrais, que j'aimerais! On ne peut pas savoir comme j'aimerais ce qui serait à moi.

Sa voix retrouvait des accents passionnés; elle était retombée sur le banc que secouaient ses mouvements désordonnés.

Le prince chercha vainement à arrêter l'explosion.

— Oui, accorda-t-il, vous souffrez, mais vos peines ne sont ni aussi grandes ni aussi exceptionnelles que vous pourriez le croire. Il n'y a pas que les orphelins d'abandonnés, que les gens sans famille d'isolés en ce monde. C'est même une consolation de pouvoir rendre la destinée seule responsable de ses chagrins, d'autant plus que cette destinée s'amendera, et bientôt!... Allons! vous avez dix-huit ans!... l'intérieur, la famille, tout ce qui vous manque viendra à son heure. En attendant, soyez sage. Ne tourmentez pas trop ma pauvre tante et, pour commencer, ne retardez pas son dîner : voilà qu'on sonne... !

Il se levait, se flattant d'avoir converti Livia.

Docilement, elle s'était levée aussi et se mettait à marcher à côté de lui.

La lune, à présent, se montrait voilée et tremblotante; les oliviers prenaient des formes bizarres et d'étranges reflets se jouaient sur leurs feuilles argentées.

Livia s'en allait, la tête basse, sa guitare pendant de ses doigts négligents, sa robe traînant à terre et balayant les herbes sèches. Cette allure abandonnée faisait ressortir les grâces souples de sa taille fine moulée dans une robe claire, tandis que, sous les larges bords d'un grand chapeau, le visage sombre qui se détachait à peine gardait tous les attraits du mystère, contraste suggestif que Valérien ne songea même pas à noter. Tout à coup, à sa grande surprise, la main de Livia s'accrocha à son bras.

— Est-ce que vous avez peur du noir? demanda-t-il, avec une condescendance railleuse.

— Non..., mais..., c'est quelque chose que je veux vous demander. Pardonnez-moi d'être indiscrète..., j'ai tant de soucis!... Je voudrais savoir que vous au moins..., vous n'êtes pas malheureux?...

Livia baissait le ton et, pour que son compagnon entendît néanmoins, elle se rapprochait; un ruban de son chapeau frôla le visage du prince, et l'haleine de la jeune fille monta jusqu'à lui.

Cette question, cette attitude, lui parurent dénoter clairement plus que de l'enfantillage et le forcèrent à se rappeler certaines avances, dont il n'avait pas voulu s'apercevoir.

Son premier mouvement fut un mouvement d'amour-propre

Digitized by Google

blessé. Avait-on donc deviné la misère de son cœur et le croyait-on si bas qu'il fût accessible à toutes les consolations?...

Il s'écarta et, très froid, un peu ironique :

— Rayez de votre liste les soucis qui se rapportent à moi. Je ne suis pas comme vous une âme incomprise, mademoiselle Livia, et je n'ai aucun chagrin à vous confier.

— Vous m'appelez mademoiselle... Autrefois, vous disiez mon nom... Et je vous appelais le prince Chocolat... Mais vous êtes comme les autres...

Livia, qui avait commencé par un sanglot, finit par un éclat de rire, et quittant brusquement le bras du prince, s'enfuit en courant vers la maison. Ce dernier effet ne réussit pas mieux que les précédents.

— Voilà des nerfs qu'il faut soigner promptement, se dit Valérien, pensif.

Et quoique, à table, Livia se fût montrée apaisée et discrète, il n'avait pas oublié l'incident quand il se retrouva enfin seul avec sa tante.

Le matin, la princesse Marie s'occupait de ses affaires, car elle en avait beaucoup : toutes celles des autres... C'était l'heure du courrier, des conférences avec Bourre, souvent orageuses, des distributions aux mendiants, les pauvres de tout le monde. L'après-midi était consacrée à ses pauvres à elle, des pauvres marrons, mystérieux, ni inscrits ni catalogués nulle part, la soirée, aux amis. Après leur départ seulement, Valérien l'avait pour lui seul, et maintenant surtout, avec la perspective de la prochaine séparation, cette causerie intime leur était si douce qu'ils la prolongeaient parfois bien avant dans la nuit.

— Et votre pupille, ma chère tante? demanda Valérien à brûle-pourpoint. La voilà grande. Que comptez-vous faire?

— Tu parles de ma petite Livia?... Je voudrais faire son bonheur, naturellement. As-tu une idée à me suggérer?

— Mon idée, c'est qu'il faut se presser de marier cette petite fille, c'est urgent, croyez-moi.

La princesse prit l'avertissement en bonne part :

— Je suis tout à fait de cet avis. Une jeune fille qui n'a pas de famille est évidemment pressée de s'en créer une, et j'avais déjà songé à plusieurs partis pour Livia, mais elle a de telles prétentions!...

— Ah! vraiment!

— C'est ma faute, avoua piteusement la princesse. Je n'ai pu résister au désir de rendre son enfance aussi heureuse que possible, de la garder auprès de moi, presque comme ma fille..., et la pauvre

Digitized by Google

petite s'illusionne un peu sur sa situation. Il faudra bien réparer mon imprudence, et peut-être avec trois ou quatre cent mille francs de dot que nous lui donnerons, si tu n'y vois pas d'inconvénients...

— Je n'ai rien à y voir du tout, interrompit le prince. Votre fortune est à vous seule, ma chère tante, et mon unique désir est de vous en voir disposer à votre gré, en disposer toujours.

Sa pensée s'éloignait brusquement de Livia.

Il avait repris sa figure tourmentée et arpentait le grand salon vide qui, avec ses fenêtres ouvertes sur la nuit, paraissait encore plus vaste et plus désert.

— Ma tante, reprit-il, vous ne vous occupez pas assez de votre procès. Vous ne connaissez pas encore suffisamment mon père. Moi, je le connais, et sa lettre de ce matin, arrogante, triomphante, m'inquiète horriblement pour vous.

La princesse Marie savait combien, dans son orgueil filial et dans son cœur, Valérien souffrait de ce père si différent de lui, et combien lui était pénible le sujet qu'il venait d'aborder. Ordinairement, elle tâchait de l'en distraire, mais, cette fois, elle le vit si angoissé qu'elle crut mieux faire de s'expliquer nettement :

— Tu t'inquiètes à tort, mon cher petit. Toute l'habileté de ton père ne peut rien contre certaines évidences. En admettant même qu'à force de subtilité ou de recommandations, il parvienne à obtenir un premier jugement en sa faveur, ce jugement serait certainement réformé.

L'assurance tranquille de sa tante fit naître chez Valérien un nouvel espoir.

— Si vous avez des motifs de sécurité que j'ignore, ce serait charité que de me les faire connaître, dit-il, implorant la princesse par un de ses bons regards de grand enfant auquel elle ne résistait guère.

Déjà, d'un mouvement de prudence instinctive, il fermait les fenêtres en vue de la confidence attendue.

La princesse hésita.

— C'est que je crains vraiment d'accaparer ton affection aux dépens de ton père. Je ne voudrais pas te détacher de lui.

— Ce qui me rattacherait le plus à lui, ce serait de le voir perdre son procès...

Elle dut comprendre ce sentiment qui la mit à l'aise.

— Alors, viens, dit-elle. Je vais te montrer, là-haut, dans ma chambre, une pièce qui te rassurera.

Valérien prit une petite lampe d'argent, abritée sous un abat-jour de dentelle, et monta derrière sa tante le grand escalier de marbre conduisant à l'étage supérieur.

Digitized by Google

Tout ce qui touchait à ce procès l'impressionnait spécialement, lui si habitué à se dominer. A deux ou trois reprises, il ne put s'empêcher de se retourner avec l'idée qu'on le suivait, et, en entrant dans la chambre de la princesse, il projeta le rayon de la lampe dans tous les coins, comme s'il avait cru que quelqu'un était caché là pour écouter.

La pièce, très vaste, occupait l'angle de la maison, avec, au levant et au midi, deux larges fenêtres doubles, genre renaissance, qui, toute la journée, versaient le soleil à flot.

N'ayant là que son propre goût à consulter, la princesse Marie avait déployé dans ses arrangements une élégance simple, une gaieté jeune et une sentimentalité douce qui la caractérisaient bien.

Comme tenture, une mousseline du Bengale, fleurie de grands chrysanthèmes aux nuances délicates; des meubles Louis XVI laqués blanc, un tapis clair, et partout de jolies choses, souvenirs de famille pour la plupart, et formant un ensemble varié sans être disparate. Sur le panneau, faisant face au lit de milieu, un beau portrait du général Saliakoff que la princesse regardait ainsi dès son réveil. Rien n'était sombre ni farouche chez elle, pas même la douleur. Celui qu'elle regrettait continuait à faire partie de son existence; son amour n'était pas mort et de cet amour découlaient encore tous les sentiments les plus tendres de son cœur.

Valérien ressemblait d'une manière frappante au général Saliakoff, et de là venait en partie cette véritable affection maternelle qu'elle lui portait.

— Tiens, mon enfant, je ne veux pas avoir de secrets pour toi, dit-elle, ouvrant un petit bonheur-du-jour, et, tirant d'un tiroir quelques feuilles réunies dans une enveloppe ouverte : — Lis.

Assis à côté d'elle, Valérien parcourut le papier qu'elle lui tendait, et avec une émotion dont il ne fut pas maître :

— Comment! s'écria-t il, c'est mon père qui a écrit cela, et qui ensuite plaide contre vous!... Mais pourquoi n'avoir pas produit cette pièce?

— Je ne m'en servirai qu'en cas d'absolue nécessité, et seulement pour obéir aux volontés de ton oncle. Il semblait avoir le pressentiment de ce qui arriverait après lui, quand il a exigé cette déclaration de son frère, un jour...

— Un jour, acheva Valérien, où mon père voulait de l'argent à tout prix, pour jouer...

— Hélas! soupira la princesse, cette malheureuse passion du jeu est une de nos maladies nationales, vois ce pauvre Spanden!... Et c'est pour être assuré que son patrimoine, le tien, ne s'en irait pas à la roulette et au baccara que ton oncle a voulu prévenir

Digitized by Google

toute contestation ou revendication possible de la part de ton père. Regarde, il lui a fait écrire :

« Vous m'avez communiqué votre testament fait en faveur de ma belle-sœur et je ne puis trop en approuver les dispositions. »

— Oui, je comprends maintenant, dit amèrement le prince. Dans votre bonté infinie, vous hésitez à rendre public un document qui convaincrait son auteur de parjure et de...

Il s'arrêta, se souvenant qu'il parlait de son père, et, avec plus de modération dans la forme, mais avec la même rage douloureuse au fond :

— Les autres papiers?... me les montrez-vous? Non! Alors, je devine ce que c'est. C'est le dossier de cette horrible affaire Novoskine...

La princesse Marie eut un mouvement de surprise.

— Tu as su?...

— Qu'y a-t-il d'humiliant que je n'aie dû apprendre? reprit le prince avec emportement. Ne vous souvenez-vous donc plus que j'ai été moi-même assez bas pour que tout le monde pût me jeter à la face la boue répandue autour de moi?

Il respira avec force, comme si cette boue l'étouffait encore, et, plus calme :

— Le scandale avait été étouffé, et mon père croit que nulle trace n'en subsiste plus. Pour tout obtenir de lui, il suffirait de le menacer..., de l'informer seulement de l'existence de ces pièces...

— Ce lui serait trop pénible si un pareil souvenir était réveillé!... murmura la princesse.

Valérien se détourna, et, la voix troublée :

— Ma tante, dit-il, on devrait se mettre à genoux devant vous.

Il s'y mit presque en s'inclinant pour lui baiser la main.

Elle lui rendit son baiser sur le front, et la tendresse maternelle de cette caresse faisait d'elle presque une jeune femme, de lui presque un enfant.

— Je n'ai aucun mérite, dit-elle doucement. D'abord, je ne puis m'empêcher d'aimer ton père, malgré tout. Et serais-je la plus méchante femme du monde...

A cette supposition, Valérien ne put s'empêcher de sourire.

Elle acheva :

— Oui, une méchante femme ne nuit pas à son fils, et ce qui atteindrait ton père rejaillirait sur toi, qui es ce que j'ai de plus cher au monde.

Quand tu es né, un an après mon mariage, au moment où je venais de perdre la plus chère espérance de ma vie, on croyait que le bonheur de ta mère redoublerait ma peine. Eh bien, ç'a été

Digitized by Google

ma consolation. Cet héritier, cet enfant, tant désiré par moi en vain et qu'une autre nous donnait, il m'a semblé qu'il serait un peu mien tout de même, et je ne me suis guère trompée, n'est-ce pas?

Elle avait remis les papiers à leur place, refermé le bureau, et, pour achever de dissiper les impressions pénibles, revenant à une de ses chères théories :

— On dit quelquefois que je suis un peu folle! Eh non! Je suis une grande philosophe et une grande égoïste, voilà tout. J'ai voulu vivre aussi heureuse qu'il est permis de l'être en ce triste monde, et j'en ai trouvé le moyen : c'est de vivre pour les autres, d'aimer les autres. Celui qui a le plus de jouissances, c'est encore celui qui a le plus de gens à aimer. Moi, j'en ai beaucoup, tous ceux que j'ai rencontrés... Il n'y en avait aucun qui n'eût au moins un titre à mon affection, soit un mérite, soit une souffrance, ce qui équivaut, et tous, certainement, m'ont fait plus de bien que je n'ai pu leur en faire. Ces chers autres ont rempli ma vie qui sans eux serait vide. Leur bonheur m'a tenu lieu du mien, et j'ai oublié mes peines en songeant aux leurs. Je me suis identifiée à eux au point de perdre cette lourde préoccupation de soi-même qui empoisonne l'existence. Il n'y a pas jusqu'à la vieillesse, si redoutée en général, qu'ils ne m'aient embellie. Oui, je suis contente d'arriver à l'âge où l'on ne peut plus être qu'une vieille femme, rien qu'une vieille femme, plus même : une vieille coquette. Parfois, pour aimer, ma jeunesse me gênait, et bienvenus ont été les cheveux blancs qui me donnaient enfin la liberté du cœur.

De ses petits doigts fuselés, la princesse Marie toucha ses jolis cheveux blancs. Cette vieillesse, qui idéalisait le charme féminin sans le détruire, n'avait, en effet, chez elle, rien de morose et lui devenait une grâce de plus.

Valérien avait écouté sa tante non comme on l'écoutait d'habitude, mais avec attention, presque avec docilité.

— J'ai parfois eu la tentation de faire ce que vous faites, dit-il rêveur, mais impossible!... Je n'ose pas. J'ai peur des trahisons, des désillusions, et je ne puis encore faire abstraction de moi-même.

Son front se plissait. Au dedans de lui, la fibre douloureuse tressaillit. Ce fut comme si une crise allait le reprendre.

— Il y a un préservatif aux déceptions, affirma la princesse encourageante : c'est de s'attendre à tout d'avance et de tout excuser.

Valérien s'était remis; et, souriant :

— Ma tante, votre philosophie me dépasse! Au surplus, avouez que vous-même ne pouvez toujours vous y tenir. Je vous vois vivre dans des transes perpétuelles, dont ces chers autres, à commencer

Digitized by Google

par moi, sont seuls la cause. Ainsi, vous vous inquiétez de mon départ...

— Mais tu ne pars plus, Valia! reprit la princesse. Crois-tu que je n'aie pas deviné que tu ne retournais en Russie que pour veiller à mes intérêts?... Puisque tu vois qu'ils ne sont nullement en péril, tu resteras, n'est-ce pas?... quelques semaines, au moins, je t'en prie...

Il n'avait pas besoin d'être beaucoup prié.

Un délai! Ne pas rompre encore ces doux liens d'amitié et ces liens fragiles d'espérance qui le rattachaient à la vie!...

— Je resterai, promit-il.

Le visage de la princesse, un peu soucieux tout le jour, s'éclaira.

— Ah! si maintenant je pouvais donc être tranquille pour mon pauvre Spanden! soupira-t-elle. Si tu savais comme je crains une résolution désespérée de sa part!...

— Bah! ma chère tante, vous avez l'habitude de décrocher les pendus, riposta le prince un peu légèrement. Mais rassurez-vous; je l'ai rencontré, votre Spanden, en allant chez les Faverolles et il n'avait pas l'air de méditer des résolutions sinistres. Loin de là...

Le prince s'interrompit.

Pourquoi donc Spanden avait-il l'air si content, et pourquoi donc se trouvait il si près de chez les Faverolles?

Ceci ne concernait pas la princesse; et, la voyant maintenant entièrement rassérénée :

— Bonne nuit, ma chère tante, reprit Valérien.

Mais il ne goûtait pas, pour sa part, l'entière tranquillité qu'il avait rendue à la princesse. Et même, jamais tant d'inquiétudes ne l'avaient agité à la fois.

Comme il sortait un peu brusquement de la chambre, il crut surprendre, dans le cabinet de toilette voisin, un bruit léger :

— Tu as oublié quelque chose? demanda la princesse, le voyant revenir sur ses pas.

Avant de répondre, il ouvrit la porte du cabinet de toilette. Mais on avait pu sortir par une autre porte communiquant avec la chambre de Livia.

— J'ai oublié, dit-il alors, une observation qui m'est venue à l'esprit tout à l'heure, quand vous me montriez vos papiers. Quelle imprudence, ma chère tante, que de laisser des documents aussi précieux dans un meuble comme celui-là...

Il secouait l'armature fragile du petit bureau, examinait la serrure, très simple, et, se récriant :

Digitized by Google

— Vous avez même oublié de reprendre la clef!...

— Cela m'arrive, avoua la princesse, mais qui veux-tu qui touche à ces papiers? Enfin, si tu désires les voir plus en sûreté...

Elle rouvrit le meuble et reprit les papiers.

— Oui, mettez-les ailleurs, dit Valérien avec insistance.

Elle se tourna vers lui, et simplement, sans la moindre hésitation :

— Emporte-les chez toi.

Il tint un instant tremblantes entre ces doigts ces feuilles qui valaient vingt millions, trop digne de la preuve de confiance qu'on lui donnait pour paraître même la remarquer, hanté d'autre part de certaines inquiétudes dont il ne voulait pas convenir.

— C'est bien chez moi que ceci se trouvera le plus en sûreté, dit-il, mettant résolument le dossier dans sa poche.

Il sortit, pour tout de bon cette fois.

Et, sans penser même que Valérien emportait avec lui sa fortune, la princesse Marie s'endormit dans son nid de chrysanthèmes aussi souriante qu'Yvonne qui rêvait d'amour, que Germaine du Valbonnet qui rêvait d'héritage.

Quant au prince Valérien, s'il rêva, ce ne fut toujours point que, comme dans la chanson de Livia, deux yeux noirs,

Deux nègres l'assassinaient.

CHAMPOL.

La suite prochainement.

---

Digitized by Google

# LES COOPÉRATIVES SOCIALISTES

Où est le temps où M. Casimir-Périer écrivait dans une brochure fort remarquée alors [1] : « Les sociétés coopératives sont contre les erreurs et les périls du socialisme le plus sûr et le plus généreux des remèdes » ?

Ce qu'il disait, tous ceux qui s'occupaient de coopération l'ont cru et l'ont répété pendant bien des années, et c'était chose si évidente, ce semble, qu'on ne pouvait pas supposer qu'elle fût sujette à contradiction. Qu'est-ce, en effet, que le socialisme? C'est une doctrine qui condamne les efforts individuels, l'activité privée pour tout rapporter à l'État et tout mettre en ses mains. En particulier les socialistes (ils prennent volontiers aujourd'hui le nom de collectivistes, ce qui revient au même) voudraient voir le gouvernement, c'est-à-dire le représentant matériel et extérieur de l'État, saisir la terre, les outils, les usines, les mines, les voies ferrées ou autres, soit tous les moyens de production afin de tout faire par lui-même.

Il distribuerait le travail entre les citoyens, marquant à chacun sa tâche et lui attribuant en retour une part déterminée dans les produits obtenus. Il ne s'agit pas de savoir si un pareil système serait possible à mettre en pratique et surtout à faire durer, je constate que c'est bien là le fond de la doctrine socialiste. Par suite, le rôle naturel et tout indiqué de ses adhérents est de pousser au mécontentement et à la haine la partie la plus nombreuse de la population en lui répétant sans cesse qu'elle ne peut rien par elle-même, que tout ce que font pour améliorer son sort des personnes de bon vouloir est vain, et qu'elle ne doit chercher le remède à ses maux que dans une transformation de l'état social du pays.

Au contraire, les sociétés coopératives se proposent d'améliorer

[1] *Les Sociétés de coopération.* Paris 1864. — Il est à peine utile de faire remarquer que l'auteur n'est pas celui qui est devenu depuis président de la république.

Digitized by Google

le sort de leurs adhérents, — qui sont le plus ordinairement des ouvriers, — par leurs seuls efforts. Les sociétés de production réunissent des ouvriers qui se proposent de travailler ensemble, avec des outils leur appartenant, dans un atelier qui est leur propriété, afin de partager les bénéfices de l'entreprise. Ils deviennent ainsi patrons et capitalistes tout à la fois. Les sociétés de consommation sont l'œuvre de personnes de toutes professions qui s'unissent, afin d'acheter en gros des denrées de bonne qualité qu'elles se distribuent, trouvant à la fois une économie sur le prix et l'assurance d'avoir des marchandises de qualité sincère.

Rien ne saurait être plus opposé aux idées socialistes puisqu'au lieu de changements brusques venant de la législation, transformant tout l'ordre économique et contraignant les citoyens, l'institution coopérative améliore doucement le sort de ceux qui le veulent bien, — elle ne force personne, — en leur persuadant seulement d'agir et d'avoir confiance en eux-mêmes. Aussi, pendant longtemps, les socialistes se sont montrés résolument hostiles à toute entreprise ayant tournure coopérative et n'ont eu pour la coopération elle-même que des invectives et des injures.

« Elle démoralise les ouvriers, disait-on au congrès socialiste de Marseille (1879), en en faisant des bourgeois. Tous les bourgeois ont conseillé la coopération. Pourquoi?... C'est que la coopération les rassure en détournant les ouvriers de la politique. Les associés ne demandent plus ni augmentation de salaire ni diminution d'heures, ils travaillent plus que les salariés, ils ne font pas de grèves ! »

Comment se fait-il alors que l'on puisse parler aujourd'hui de coopératives socialistes, car le mot n'est pas inventé, il peint une situation : en Belgique, ces sortes de coopératives sont florissantes, très en vue et elles se multiplient; en France, nous en avons aussi. D'où vient un si grand changement et une contradiction aussi étonnante?

De ce qu'à côté des socialistes intransigeants et purement doctrinaires qui n'admettent rien en dehors du but poursuivi, à savoir : la transformation de la société sur de nouvelles bases, nous avons aujourd'hui des socialistes pratiques, des socialistes opportunistes. Ceux-là se sont dit que le but proposé était loin et serait difficile à atteindre, — les plus intelligents savent ce qu'il en faut penser et n'y cherchent autre chose qu'un excellent marchepied électoral, — qu'en attendant il valait mieux, pour procurer au parti à la fois des recrues et des ressources, user des moyens courants, de ceux dont se servent les adversaires de la doctrine socialiste.

C'est cette considération qui a fait ériger les coopératives socia-

Digitized by Google

listes belges dont il y a lieu de parler d'abord, comme étant les premières en date.

*
* *

La Belgique possède un certain nombre de coopératives socialistes; ainsi Bruxelles a sa *Maison du peuple* (qu'il ne faut pas confondre avec la *Maison des ouvriers*, œuvre des catholiques), mais la plus remarquable de ces coopératives, celle que les socialistes citent volontiers comme exemple, que l'on va voir surtout lorsqu'on s'intéresse à ces sortes de questions, c'est le *Vooruit* de Gand. Le mot *vooruit* qui, en flamand, veut dire *en avant*, est à la fois le nom d'une Société coopérative et d'un journal. Le journal, d'ailleurs, s'imprime à côté de la Société; les deux installations se joignent et, en beaucoup de points, se confondent. Mais il ne faudrait pas le prendre cependant pour une feuille de réclame en faveur de la Société; il la vante sans doute, mais ce n'est point son objet principal. C'est l'organe du parti socialiste gantois; il se vend dans les rues 2 centimes, et est écrit, bien entendu, en flamand.

Quant à la Société, elle remonte à 1881, et était l'œuvre d'un syndicat socialiste, mais son succès a commencé en 1883. Elle a eu alors la fortune de trouver comme directeur un homme, socialiste très décidé, mais ayant en même temps des aptitudes commerciales exceptionnelles, M. Anseele, qui la dirige encore aujourd'hui, et c'est à lui, c'est à son intelligence, à sa décision, qu'est dû assurément le succès.

Dans un de ces congrès que les coopérateurs anglais, — l'Angleterre est le pays où les Sociétés de consommation ont le plus de succès, — tiennent chaque année avec beaucoup de pompe, le président d'honneur du congrès, un très grand industriel, disait à son auditoire : « Je m'intéresse à vos Sociétés, je désire les voir prospérer; eh bien, croyez-moi, le meilleur moyen d'y arriver, le seul presque, c'est de mettre à leur tête des hommes vraiment capables. Le bon vouloir, le zèle pour la doctrine, ne suffisent pas; il faut des connaissances techniques, il faut l'habitude des affaires. Quand vous devriez payer très cher de tels chefs, n'hésitez pas; en leur donnant de gros appointements, vous ferez encore une bonne et fructueuse opération. »

Ce que disait cet industriel s'est trouvé vrai pour le *Vooruit*. Non que le directeur reçoive de gros appointements (40 francs par semaine ou 2,080 francs par an [1]), mais c'est qu'en effet, la Société

[1] Il reçoit, en outre, comme député, 4,000 francs, dont il laisse le quart à son comité électoral.

Digitized by Google

n'a commencé à se développer que du jour où elle l'a eu à sa tête, et il faut d'abord en faire la remarque, parce que cette constatation est un fort démenti aux théories socialistes, qui prétendent mettre l'égalité partout. Pour elles, tous les hommes se valent, sont également aptes à remplir les divers emplois, et ne peuvent prétendre qu'à la même rétribution. On verra plus loin ce que le *Vooruit* a fait du principe de l'égalité des salaires; constatons, dès à présent, que la Société doit son développement, non à son mode de constitution qui n'a pas été changé, mais à la valeur personnelle de son chef.

Anseele, lorsqu'il a pris la conduite de la Société, — elle était alors une petite boulangerie, — a compris qu'une industrie ne peut prospérer aujourd'hui qu'à condition d'opérer en grand, c'est-à-dire d'avoir un puissant outillage et de produire à bon marché en produisant beaucoup. Il a fait de suite construire, grâce aux avances des syndicats ouvriers et en empruntant d'autre part, un vaste bâtiment situé un peu hors de la ville et que l'on me faisait visiter il y a quelques années (il a été augmenté depuis), avec une fierté d'ailleurs très justifiée. Il y avait là des pétrins mécaniques du plus récent système, des fours permettant de cuire des milliers de pains et travaillant toute la journée. Dans la cour qui joint ce bâtiment retentissaient des aboiements tels qu'on aurait pu se croire au Jardin d'acclimatation : c'était la meute du *Vooruit*. En Belgique, les chiens sont employés, — c'est un usage fort ancien, il existait au dix-septième siècle, — pour traîner les petites voitures, et notamment celles qui transportent les denrées alimentaires. C'est ainsi qu'on lit à la quatrième page des journaux : « A vendre, un bon chien de trait. » Tous les matins, quantité de petites voitures traînées par des chiens sortent chargées de pains de la manutention du *Vooruit* et vont les porter chez les associés.

On remarquera en passant cet autre accroc aux doctrines, ou plus exactement aux déclamations socialistes. Ses adeptes maudissent sans cesse l'organisation capitaliste (ou capitalistique, comme on dit dans le jargon moderne); ils dénoncent les vastes usines et les grands magasins qui ruinent les petits artisans, le petit détaillant; ils plaignent le sort de ces malheureux, c'est même ordinairement un de leurs griefs contre les Sociétés coopératives organisées dans leurs usines par des patrons bienveillants et que l'on nomme des *Economats*, et voici une institution socialiste qui se monte sur le plus grand pied, en faisant appel au capital et qui oblige quantité de petits boulangers à fermer boutique. Les consommateurs, des ouvriers ici, ont trouvé dans le *Vooruit* un très évident avantage, puisqu'il leur donne le pain à meilleur marché,

Digitized by Google

mais cet avantage a été procuré au prix de la ruine de nombre de petits détaillants. Si un *Economat* avait produit ce résultat, les socialistes n'auraient pas eu assez de colères contre une institution pareille; plusieurs fois, ils ont réussi à provoquer des grèves pour faire abolir ces sortes de Sociétés; comme il s'agit d'une institution œuvre des socialistes, elle ne mérite que des éloges, et les ruines qu'elle cause ne sont pas considérées.

Du reste, Anseele ne se borna pas à organiser la fabrication. En homme qui connaît son époque et ses semblables, il donna beaucoup au dehors, au luxe des magasins, à la réclame que produit toujours la vue d'un local immense et très décoré [1]. Mais ici, ce n'est pas la boulangerie qui attira l'attention, les pains étant portés à domicile, la vente sur place est peu de chose, c'est le magasin d'étoffes qui devint immense et luxueux, c'est le café qui, de petit cabaret qu'il était, devint une salle de réunion vaste et bien décorée. Il convient d'ajouter que l'habileté de la gestion et l'économie sur les frais généraux vinrent appuyer ces mesures extérieures qui, à elles seules, n'auraient pas suffi.

Comment fonctionne la Société?

*
* *

Tous les dimanches, les distributeurs du *Vooruit* se présentent chez les associés et leur offrent des jetons. Mais d'abord à quelles conditions est-on associé? Il faut en remplir trois : 1° être ouvrier; 2° verser 0 fr. 25 pour le livret; on retient ensuite sur les bénéfices 1 franc pour droit d'entrée; 3° s'être bien comporté envers le parti ouvrier (lisez le parti socialiste).

La question de savoir si cette dernière condition est remplie est à la discrétion du Conseil d'administration. On comprend qu'elle serve puissamment à retenir beaucoup d'ouvriers qui, n'étant pas socialistes d'opinion, se font recevoir néanmoins pour profiter des avantages matériels qu'offre la Société. Ils sont avertis ainsi que le parti socialiste est en droit de compter sur eux, et qu'à tout le moins, ils doivent se garder de rien faire qui puisse être considéré comme étant en opposition avec ses doctrines.

[1] En France, il y a déjà trente ans que les fondateurs d'une Société coopérative de consommation avaient écrit : « A. G..., nous avons commencé modestement et sans luxe, le public n'est pas venu; on a dit dédaigneusement : Ce n'est que ça? Nous avons établi un second magasin avec glaces, etc., le nombre des consommateurs est immédiatement monté à plus de mille. Est-ce concluant?

« En ce bas monde, l'homme est ainsi fait : il ne remarque pas l'établissement modeste, il est attiré par ce qui brille. »

Digitized by Google

Les porteurs donc se présentent chez les associés et leur offrent des jetons : le jeton coûte 0 fr. 30 et sert à acheter 1 kilogramme de pain. L'associé achète autant de jetons qu'il en désire et le distributeur en marque le nombre sur le livret de l'associé. Puis chaque matin, pendant la semaine, le porteur s'arrête avec sa voiture devant le domicile de l'associé et lui demande ce qu'il veut : il remet autant de kilogrammes de pain qu'on lui donne de jetons. — Alors le pain vaut à Gand 0 fr. 30 le kilogramme? Non, il vaut moins, les associés qui veulent l'acheter avec de l'argent au *Vooruit* le payent 0 fr. 22. — Et combien se trouve-t-il de gens disposés à payer 0 fr. 30 ce qu'ils peuvent avoir pour 0 fr. 22? — Un peu plus de 6,000 pour le seul *Vooruit*, mais un plus grand nombre dans la ville de Gand. Il y a là, en effet, un phénomène fort surprenant d'abord et qui a besoin d'être expliqué.

L'ouvrier gantois est très désireux d'économiser, mais en même temps il ne se sent pas le courage de mettre de l'argent de côté; il est très heureux qu'un procédé commode lui permette de faire des économies, et ce procédé, c'est celui qu'emploie le *Vooruit*. Notez que l'associé sait très bien ce qui se passe : c'est lui-même qui fixe le prix. Tous les trimestres a lieu une assemblée générale des sociétaires, dans laquelle on marque le prix du pain pour les trois mois qui vont suivre. Ce prix est fixé par exemple à 0 fr. 21 le kilogr., le jeton, lui, reste au prix immuable de 0 fr. 30. A l'origine, il était de 0 fr. 35 ; le prix du pain ayant fort baissé, on l'a ramené à 0 fr. 30, mais presque contre l'avis des associés, car chacun sait que chaque jeton employé lui vaudra 0 fr. 09 qui seront portés à son compte.

On voit de suite combien ce procédé est avantageux pour la Société. D'abord, pas de perte sur la vente; les boulangers ordinaires font crédit et ont toujours de mauvais payeurs, ici, on paye le pain à l'avance. De plus, la Société vend 0 fr. 30 ce qui en vaut 21, elle rend bien les 0 fr. 09, mais au bout de plusieurs mois; elle a donc, en attendant, la jouissance sans intérêt ni commission de ces sommes, lesquelles ne s'élèvent pas à moins de 450,000 francs par an. En outre, la Société qui a reçu les 0 fr. 09 en argent, les restitue en bons valables seulement dans les magasins, et ce n'est pas la partie la moins ingénieuse du système.

Le sociétaire qui va toucher sa *ristourne* (sa remise) reçoit des bons pour 30 francs par exemple; avec cela, il peut, ou bien acheter de nouveaux pains, en sorte qu'il se nourrira plusieurs semaines sans avoir rien à débourser, ou bien aller dans l'un des autres magasins de la Société : le *Vooruit* possède en effet six épiceries, quatre pharmacies, un magasin de vêtements et d'étoffes, une

Digitized by Google

cordonnerie, un magasin d'ébénisterie, un magasin de charbon[1]. Les associés qui achètent soit avec des bons, soit avec de l'argent, à l'épicerie, à la cordonnerie ou aux vêtements, voient leur achat inscrit sur le livret, ils auront droit, à la fin du semestre: à une remise de 6 pour 100, mais toujours en bons. Les achats de charbon et de pharmacie ne donnent lieu à aucune remise.

De ces différents magasins, le plus fréquenté de beaucoup, c'est le magasin de confections ou, comme on dit à Gand, le magasin d'*aunage*. Le jour où est payée la *ristourne*, il est encombré d'une foule de femmes qui viennent faire emploi de leurs bons. Avant l'incendie de mai 1897, c'était, paraît-il, le plus vaste magasin de la ville en son genre, il était le soir, brillamment éclairé, ce qui devait attirer dans une ville où le luxe des étalages est minime, orné de peintures avec les portraits des principaux socialistes, et sur la façade une inscription (en flamand) : « Prolétaires de toutes les nations, unissez-vous ! » Ce local a été détruit par le feu, mais comme la valeur était couverte par des assurances, la Société a pris des mesures pour qu'un autre magasin fût provisoirement ouvert en attendant la reconstruction.

Le chiffre des ventes, pour 1896, s'élevait au total à 2,027,000 francs, dont 819,000 francs fournis par la boulangerie et presque autant par le magasin d'étoffes, ce qui prouve qu'on achète beaucoup en dehors même du produit des bons. Les autres magasins : épicerie, charbon, cordonnerie, pharmacie (le magasin de meubles n'a été ouvert qu'en 1897), donnaient tous ensemble moins que chacun des deux autres. Il avait été cuit dans l'année 4,549,102 pains, et la dépense moyenne par famille associée avait été de 355 francs en tout. On remarquera que ce chiffre est faible, c'est à peine le prix du pain nécessaire dans un pays où les familles sont nombreuses et même, en tenant compte de ce fait que les Flamands consomment à proportion moins de pain que les Français de même condition. Une famille ouvrière qui se fournirait aux comptoirs de la Société de tout ce qui lui est nécessaire devrait y dépenser au moins le double, car il n'y a guère de famille ouvrière qui ne dépense plus de 700 francs pour le pain, l'épicerie, les vêtements, les chaussures, le charbon et la pharmacie.

Dans les Sociétés coopératives anglaises qui vendent les mêmes denrées que le *Vooruit*, la dépense moyenne par famille est de 800 francs, et si les salaires anglais sont sensiblement plus élevés

[1] On remarquera que le *Vooruit* n'a pas établi de boucherie. C'est que les Sociétés coopératives ont rarement réussi de ce côté. La *Maison du peuple* de Bruxelles en a une, mais qui semblait, lorsque je l'ai visitée, donner peu de contentement à ses fondateurs.

Digitized by Google

que les salaires belges, ils ne sont pas le double. Il est avéré que les membres mêmes du *Vooruit* ne demandent à leur Société qu'une partie de ce qui leur est nécessaire — moins de la moitié — et se fournissent, pour le reste, dans les magasins ordinaires. La remarque n'est pas inutile à faire.

Les frais généraux de la Société sont assez constamment les mêmes depuis quelques années; ils vont de 35,000 à 45,000 francs par an, alors que le chiffre d'affaires n'a cessé de s'accroître. (1,361,000 francs, avec 3,814 membres, en 1890; 2,027,000 francs, avec 5,721 membres, en 1896.) Quant aux bénéfices, ils ont été, en 1896, de 61,557 francs. Ils avaient été, l'année précédente, de plus de 88,000 francs, et avaient dépassé 98,000 francs en 1894, l'année la plus prospère pour la Société.

La diminution tient surtout, paraît-il, à une hausse dans le prix des farines, alors que le prix du pain ne varie pas.

Il est bien entendu que ces chiffres sont ceux du bénéfice net fait par la Société, et non compris les *ristournes* données aux membres, soit les 0 fr. 09 par kilogramme de pain et les 6 pour 100 de remise accordés aux acheteurs de plusieurs des magasins.

Ce bénéfice vient d'abord de ce que le pain, vendu aux associés 0 fr. 21, ne coûte pas cela à la Société; elle gagne en le vendant ce prix. De même pour les étoffes, les chaussures, l'épicerie, la Société donne 6 pour 100 aux acheteurs, mais elle gagne de son côté; sur le charbon et la pharmacie, elle ne fait pas de remise, et tout est bénéfice pour elle. Les bénéfices ainsi faits ont été jusqu'ici employés en construction d'immeubles. On a vu l'importance que, très judicieusement, Anseele attribuait à l'extérieur des magasins; or le *Vooruit* s'est augmenté, à plusieurs reprises, de nouveaux locaux; d'abord ils étaient loués, et puis ils sont devenus propriété de la Société, qui fait bâtir volontiers. Depuis 1867, elle n'a pas dépensé moins de 636,000 francs, faisant ainsi un placement solide qui augmente son crédit auprès de ses fournisseurs : on comprend que cette considération ne soit nullement négligeable. *Vooruit* montre donc l'esprit de conduite du capitaliste le mieux entendu.

*
* *

Le *Vooruit* occupe trois cent vingt personnes des deux sexes, comme employés de magasins, porteurs de pain ou comme ouvriers. Le chiffre au total n'est pas fort, dans cette grande population gantoise, mais le fait seul offre un très intéressant sujet d'étude. Les socialistes, on le sait, professent, à l'endroit du travail, des



Digitized by Google

doctrines toutes particulières : ils condamnent le travail aux pièces, où l'ouvrier est payé à proportion de ce qu'il fait, et ne tiennent pour légitime que le travail à la journée, l'ouvrier recevant une rétribution fixe par chaque jour, quel que soit l'ouvrage produit. Les journées de travail, bien entendu, doivent être courtes : huit heures au *maximum;* quant au salaire, il sera relativement élevé, mais surtout il sera égal. Il est injuste, déclarent les orateurs de la secte, qu'on donne à ceux qui travaillent en un même endroit et pour un même entrepreneur des rétributions différentes : tous doivent être payés de même, et surtout il est inique de donner des salaires différents aux travailleurs des différents sexes : même rétribution pour les femmes et pour les hommes. Tels sont les principes que les socialistes ne cessent de recommander, et qu'ils essayent, avec l'appui des syndicats ouvriers qu'ils dominent, d'introduire dans les ateliers des diverses industries. Or voici pour eux une bonne occasion de mettre leur doctrine en pratique : ils ont à leurs gages des employés, des ouvriers, des hommes et des femmes; comment le travail est-il organisé dans les ateliers du *Vooruit?*

Dans les magasins, le travail des employés et employées est de dix heures par jour et de six jours par semaine, mais le jour de repos est un jour quelconque : les magasins sont, bien entendu, ouverts le dimanche. Les porteurs de pain et distributeurs de jetons ne sont occupés que quelques heures chaque jour (les jetons se vendent le dimanche seulement [1]), et les porteurs sont payés à proportion des pains qu'ils placent (0 fr. 01 par pain). Il y a, en outre, des ouvriers boulangers, et puis un atelier de cordonniers, un de piqueuses de bottines et un autre d'ouvrières employées à la confection, ce dernier compte une soixantaine de personnes, c'est le plus important de tous. Les journées y sont de huit heures à neuf heures et demie; de plus, on oblige les ouvrières à rester une heure après la journée finie pour assister à l'école du soir, ce qui leur déplaît beaucoup; elles prétendent que ce n'est point la journée de huit heures.

Quant au salaire, il varie suivant les ateliers; dans le même atelier, suivant les personnes, et enfin suivant les sexes. Ainsi dans l'atelier de cordonnerie le maître coupeur a 3,000 francs par an et ses ouvriers environ 4 francs par jour. Les piqueuses de bottines et les couturières gagnent 2 fr. 80 au plus, et quelques-unes n'arrivent qu'à 1 fr. 60.

Voilà pour l'égalité des salaires; quant au travail à la journée, il est inconnu, au moins des ouvrières. Les piqueuses de bottines ont

[1] Lendemain de la paye.

Digitized by Google

le régime « minutaire ». Elles sont réputées avoir fait un certain travail en 30, 40, 60 minutes, et ce travail est tarifé à un prix de... Si, au lieu de 30 minutes, elles en mettent 50 ou 60 (cette durée a été fixée d'après le temps qu'il faut à une ouvrière habile), elles ne touchent cependant que le prix du tarif.

Quant aux couturières avec lesquelles le même procédé ne serait pas possible, elles sont organisées par groupes ou équipes, et chaque groupe doit faire, dans un temps donné, un *minimum* de travail payé tant... Si le travail produit est supérieur à ce *minimum*, il y a un supplément de salaire que se partagent les ouvrières, la directrice recevant toujours un salaire plus élevé que les autres, mais l'équipe doit produire le *minimum* marqué, ce qui oblige ces femmes à un travail fort soutenu et intense. Si le *minimum* n'est pas atteint, l'ensemble du salaire est diminué d'autant.

On voit que les théories socialistes sur les conditions du travail ont été mises de côté avec une parfaite désinvolture. Les administrateurs du *Vooruit* ont cherché, comme de vulgaires entrepreneurs, à obtenir le meilleur rendement des efforts de leurs ouvrières. Les principes sur le salaire égal et la distribution du travail, on les réserve pour les ateliers patronaux. Dans les ateliers socialistes, on a soin de laisser à la porte tout ce qui s'y trouve d'incommode.

Il y a plus : Anseele et ses co-administrateurs ont été condamnés pour infraction à la loi sur la protection du travail. Il s'agit d'une loi belge récente, qui a proscrit divers procédés d'exploitation des ouvriers que certains patrons employaient, et la première application de cette loi protectrice a été faite au gérant du *Vooruit*. Elle interdit toute retenue sur les salaires; or il fut démontré que l'administration de la coopérative socialiste faisait des retenues, sur les salaires des femmes notamment. Anseele, appelé à s'expliquer en police correctionnelle, soutint que ces retenues étaient affectées partie à une « caisse de propagande et de résistance » et partie à une autre caisse destinée à procurer aux ouvrières des bourses de voyages et d'études. La loi n'admettant pas d'exception ni aucun de ces prétextes, le tribunal condamna, le 20 octobre 1896, les administrateurs du *Vooruit* à une amende pour infraction à la loi, et, depuis, les retenues ont été supprimées. Mais les griefs des ouvriers n'ont point disparu pour cela.

« Naguère encore, écrivait dans la *Réforme sociale* du 1er avril 1897, un Gantois, M. Van den Heuvel, professeur à l'Université de Louvain, on voyait dans les rues de Gand une affiche d'un ouvrier tailleur se plaignant d'avoir été mis en disponibilité pendant quinze jours pour une malfaçon peu importante dans un vêtement d'en-

Digitized by Google

fant. Car il faut bien remarquer que l'ouvrier atteint d'une peine n'a aucun moyen sérieux de réclamation. Il peut, dit le règlement, réclamer auprès de la direction, mais c'est elle qui a infligé la peine, ou auprès de l'assemblée générale. Cette assemblée se réunit tous les trois mois; elle se compose des membres de la Société qui appartiennent à toutes sortes de professions et qui ne peuvent apprécier un grief d'ordre technique, concernant une pièce refaite ou vendue, ou concernant un fait remontant à des semaines ou à des mois. Le réclamant, à supposer qu'il ose prendre la parole dans l'assemblée, sait bien qu'il se trouvera seul en face des gérants qui ont l'oreille de l'assemblée et qui auront toujours raison contre lui. Le seul résultat sera de le faire congédier. « Les employés, a osé dire une fois en pleine assemblée un typographe occupé au journal, les employés tels que compositeurs, tailleurs, cordonniers, n'osent pas réclamer de peur de se trouver sans pain. Ils se réunissent dans un cabaret pour épancher leur cœur. »

Celui qui parlait ainsi n'était pas un mécontent quelconque, c'était un membre important de la Société, président d'une commission chargée de faire à l'assemblée en question un rapport sur une affaire de confiance. Naturellement, il fut exclu « du parti ». Mais il n'était pas seul à penser ni à parler de la sorte. Un des cinq administrateurs du *Vooruit* avait déclaré ces réclamations légitimes, il fut contraint de donner sa démission : l'opposition n'est pas admise au *Vooruit*, il faut que chacun plie et se soumette.

Un des fondateurs du parti socialiste gantois, M. Pool de Witte, s'est plaint dans un journal socialiste qu'on exigeât des ouvrières un travail épuisant et qu'on les obligeât de produire en huit heures autant que dans les autres ateliers en dix heures. Il soutenait que les piqueuses de bottines avaient été sur le point de se mettre en grève, et que « la tyrannie d'Anseele faisait du *Vooruit* un véritable enfer pour ceux qu'il occupait ».

C'est ainsi qu'un socialiste, et encore un socialiste marquant[1], apprécie la manière dont sont traités les ouvriers dans l'une des seules entreprises existantes, fondées et dirigées par ceux de son parti. Il est bon d'opposer ces faits, — car ce sont des faits bien constatés, — aux déclamations dont ces mêmes socialistes se montrent prodigues. Les patrons les plus bienveillants, les plus généreux ne sont, à leur estime, que d'horribles despotes, et leurs malheureux ouvriers, si on veut les croire, sont courbés dans les ateliers sous un joug intolérable. J'ai eu en mains un journal

[1] Bien entendu, depuis qu'il a osé réclamer, il est devenu un « faux frère ».

Digitized by Google

socialiste, publié dans une grande ville du nord de la France et que j'ai acheté dans la rue même. On y parlait des diverses usines de la ville sous cette rubrique : « A travers les bagnes, — bagne Delsert, — bagne Vitelet, etc. », et à la suite venaient des récits de vexations prétendues essuyées par les ouvriers dans chacune de ces fabriques, avec des excitations à la grève et toutes les invectives dont ces feuilles sont coutumières. Or il y avait de ces chefs d'industrie ainsi traités qui avaient érigé en faveur de leurs ouvriers des institutions d'assistance admirables; et qu'a donc fait le *Vooruit* pour les siens?

Dans de grandes exploitations comme Montceau-les-Mines et Baccarat, les directeurs, M. Chagot, M. Michaut, se tenaient chaque jour, à une heure marquée, à la disposition des ouvriers (et il y en avait des milliers) qui croyaient avoir quelques plaintes à leur faire. Le directeur du *Vooruit* n'est pas si accessible, c'est un patron très autoritaire et il n'a pas la bienveillance dont beaucoup de patrons accompagnent leur pouvoir.

On peut voir par cet exemple, — et c'est l'utilité que présentent des études comme celles-ci, elles ne sont pas seulement pittoresques et curieuses, — on peut voir ce qu'on doit attendre des socialistes. Leur force vient de leurs déclamations sur le malheureux sort des ouvriers et des promesses qu'ils font à cet endroit : qu'on les écoute, qu'on les laisse maîtres et tout changera; les maux qu'ils signalent, avec force exagération du reste, seront vite corrigés, le sort des prolétaires deviendra enfin supportable.

Or ces grands déclamateurs et réformateurs se sont trouvés, par extraordinaire, en position d'agir et de mettre à exécution leurs doctrines, on voit ce qu'ils ont fait, et par là on peut être renseigné sur ce que nous réserverait l'exécution de ces systèmes si beaux en apparence : on y trouverait une tyrannie (le mot est d'un socialiste) très dure, sans aucun tempérament de charité.

*
* *

Ce n'est pas, du reste, dans l'intérêt du personnel occupé dans ses ateliers ou dans ses magasins qu'a été créé le *Vooruit*, c'est pour aider au développement du parti, c'est à la fois pour lui fournir des recrues et pour lui procurer des ressources, tout le proclame, même les dehors.

On se souvient de l'inscription qui ornait la porte d'entrée du magasin d'annage. Elle n'existait pas encore quand j'ai visité le *Vooruit*, mais au sortir de la boulangerie, — une boutique fort insignifiante et point différente des autres, — on me montrait le

Digitized by Google

café, qui est aussi la salle des conférences, et c'était tout autre chose. Une immense salle ornée avec des couleurs claires, des inscriptions destinées à parler aux yeux et des noms en grosses lettres dorées et bien en évidence. Je trouvais là les noms des principaux socialistes français ou allemands et puis des noms inconnus comme celui de Moyson, qui semble fort en honneur. On m'apprend que ce sont les noms des socialistes flamands, noms fort ignorés même dans le pays, mais destinés à frapper les esprits en les habituant à voir glorifier tout ce qui est socialiste. C'est là, me disait-on, qu'on fait des conférences sur la doctrine; les associés y viennent en grand nombre et s'y instruisent. C'est-à-dire qu'ils entendent maudire l'état social présent et faire toutes sortes de promesses extraordinaires pour le temps où l'on appliquera enfin le régime socialiste.

Comme sur les 6,000 membres du *Vooruit*, 320 seulement travaillent dans la Société, ils ne peuvent être renseignés sur la beauté du système et croient fermement ce qu'ils entendent exposer.

Il en est ainsi du reste ailleurs qu'au *Vooruit*. A la *Maison du peuple* de Bruxelles, on me faisait voir avec empressement et orgueil les couronnes d'immortelles rouges passablement flétries, mais peu importait, qui avaient figuré aux obsèques civiles de César de Paepe, un des socialistes belges des plus militants. Un certain nombre venaient de France et portaient sur les rubans le nom des cercles socialistes, des syndicats ouvriers, des sociétés libres-penseuses ou même des journaux qui les avaient envoyées. On comprend quel effet produisent de pareilles exhibitions sur des esprits simples et neufs.

Cette domination de la préoccupation socialiste sur toutes les autres est telle qu'elle a frappé le membre du *Musée social*, envoyé l'an dernier à Gand pour étudier le *Vooruit* comme Société coopérative seulement. Il n'a pu s'empêcher, bien que limité ainsi dans ses recherches, d'écrire en tête de son rapport (*Circulaire n° 20 du Musée social*): « C'est un groupement politique qui s'appuie sur la Société de consommation pour s'assurer des recrues et qui s'efforce de les retenir et de les dominer complètement en répondant à tous leurs besoins matériels et moraux. » Il disait un groupement politique, parce que le parti socialiste en Belgique est vraiment un parti politique qui a ses députés, son organisation électorale et qui espère faire triompher ses idées en faisant arriver ses élus au pouvoir; il est déjà représenté à la Chambre et dans plusieurs conseils provinciaux ou municipaux.

En effet, le *Vooruit* offre à ses membres de réels avantages outre

Digitized by Google

ceux que l'on a vus : réduction sur le prix du pain et d'autres articles. Il reçoit en dépôt l'argent de ses membres et leur en sert un intérêt élevé : 4 pour 100. Il a ainsi 225,000 francs, dont une partie, à la vérité, est fournie par les syndicats ouvriers de Gand, et il les emploie comme fonds de roulement.

Les associés sont tenus de verser 0 fr. 05 par semaine, plus 0 fr. 10 le premier dimanche du mois, et moyennant cela ils ont droit, en cas de maladie, aux secours du médecin et aux remèdes pharmaceutiques pendant six mois; en cas de décès, la famille touche 10 francs et, de plus, reçoit, pendant les six premières semaines de maladie, six pains par semaine. On vient, l'an dernier, d'ajouter que chaque famille, en cas d'accouchement de la mère de famille, recevrait pendant une semaine le pain, l'épicerie, le charbon nécessaire.

Bien plus, on a promis pour l'avenir des pensions de retraites. Qui achètera, pendant vingt ans, pour 150 francs au moins à la Société, aura droit, à l'âge de soixante ans, à une pension de 120 francs par an, payée en *bons* et pouvant même être augmentée, ladite pension reversible sur la tête de la femme; le système commencera à fonctionner en 1907.

Il y a encore un dernier avantage moins solide que les précédents (mettant même à part la retraite qui est encore à venir), mais bien plus apprécié, on peut le dire, des ouvriers, c'est la partie récréative. La Société a organisé parmi ses membres une société de gymnastique, plusieurs orphéons et même une « section dramatique ». Ces sociétés et sections donnent des fêtes dans la grande salle, celle où l'on fait aussi des conférences. Tous les dimanches soirs, il y a représentation ou bal. Il faut considérer que les sociétaires du *Vooruit* sont, pour la plupart, des ouvriers de filatures gagnant entre 3 et 4 francs par jour et ayant de nombreuses familles, si bien que, même avec le gain des enfants, ils ne peuvent guère se donner de récréations payantes; on peut penser avec quel empressement ils se rendent à ces fêtes qui sont gratuites. Il n'y a qu'à voir comme sont recherchées ces fêtes et surtout les représentations théâtrales qui se donnent quelquefois dans les cercles et dans les patronages.

Eh bien, pour jouir de ces avantages, il faut faire nettement acte d'adhésion au parti socialiste. Il le faut pour être admis. « S'être bien comporté envers le parti ouvrier » est, on l'a vu, une des conditions requises. On peut, sans foi socialiste aucune, demander à être reçu pour payer son pain moins cher et pour aller à la fête tous les dimanches, mais on reçoit d'abord copie du règlement où l'on remarque un article permettant d'expulser immé-

Digitized by Google

diatement « ceux qui fréquentent les sociétés ou les réunions interdites par le parti ». Voilà le nouveau membre bien avisé : il ne peut fréquenter que la Société, et, d'ailleurs, n'y trouve-t-il pas ce qu'il faut pour contenter ses besoins physiques et ses besoins même de distraction et de repos? Mais, que voit-il, et qu'entend-il dans ce milieu? L'éloge continu des doctrines et des idées socialistes, le nom des chefs du parti est écrit sur les murs en lettres d'or, et tout conspire à les glorifier. La Société de secours mutuels dont il est forcément l'affilié, porte le nom du plus réputé d'entre eux, Moyson, un compatriote, un Flamand. Le journal est un grand instrument de propagande, les associés sont autant de lecteurs du *Vooruit :* quel membre s'exposerait à être signalé comme lisant un autre journal, surtout un journal antisocialiste?

Il y a plus : pour faire partie des sociétés d'agréments, des orphéons, par exemple, — et en pays flamand c'est bien plus recherché qu'en France, — il faut non seulement être du *Vooruit*, mais encore être inscrit dans une autre association socialiste. C'est aussi la condition requise pour être administrateur de la Société.

On comprend qu'avec de tels moyens le *Vooruit* ait fait de nombreuses recrues pour le parti. Beaucoup, sans doute, sont fort tièdes, surtout au début, mais il y en a d'ardents et de passionnés. On me citait ce trait qui s'était passé dans une autre ville où existe aussi une coopérative socialiste : Un ouvrier avait commencé à déjeuner, sur le chantier où il travaillait, avec un pain qu'il avait acheté dans le voisinage. Tout à coup, il pense à chercher sur son pain la marque de la boulangerie socialiste et ne la trouve pas; immédiatement, il le jette, aimant mieux se passer de déjeuner que d'apaiser sa faim avec un pain qui n'a pas été pétri et cuit par la parti.

Le *Vooruit* ne fournit pas seulement des adhérents au parti, ce qui serait déjà beaucoup, il lui fournit des ressources. Les subsides nécessaires à la propagande socialiste sous toutes ses formes sont versées par la société de consommation et prélevés, non pas sur les bénéfices (on peut avoir des années mauvaises et pas de bénéfices), mais sur les frais généraux, c'est-à-dire au même titre que le payement des employés, le loyer et les impôts. Les sommes prélevées ainsi ne sont pas indiquées[1]. Les comptes annuels sont

[1] Il n'en est pas ainsi partout. J'ai sous les yeux un compte-rendu imprimé de la *Maison du peuple*, de Bruxelles (1er semestre de 1896) et portant à la répartition des bénéfices : la presse socialiste, 5,000 francs; propagande, réclames, subsides et secours aux groupes et aux membres nécessiteux, 18,773 francs. Le benéfice était de 152,280 francs, dont 65,699 francs à distribuer aux acheteurs de pain comme *ristourne*.

Digitized by Google

soumis à l'assemblée générale des sociétaires, mais on pense bien que jamais ni réclamation ni question indiscrète n'a été faite à ce propos; l'assemblée vote tout ce qu'on lui soumet. Il est donc impossible de savoir ce que fournit ainsi le *Vooruit*. Ceux qui le savent se taisent; on ne peut faire que des suppositions.

Le rapporteur anonyme du *Musée social* estimait les subsides à 10 ou 15,000 francs par an. Un si petit chiffre ne justifierait guère le mot du député socialiste Vandervelde que le *Vooruit* est la « vache à lait » du parti. M. Van den Heuvel, qui rapporte ce mot et est bien placé, comme Gantois, pour apprécier les choses, croit que les sommes fournies sont considérables. « Le *Vooruit*, dit-il, est le banquier du parti; non seulement les diverses associations socialistes existant à Gand : syndicats ouvriers, sociétés de secours mutuels, clubs, coopératives, sont consacrées en définitive au triomphe des mêmes idées, mais elles constituent en réalité une seule et même organisation. On dirait les divers rouages d'un mécanisme, les différentes sections d'une vaste Société. Aussi se pénètrent-elles mutuellement et obéissent-elles à une même direction. Leur parenté est si étroite, que leurs statuts, leurs règlements, sont pour ainsi dire entrelacés et enchevêtrés. »

C'est en considération des résultats obtenus et à obtenir que les socialistes belges se sont décidés à user de ce procédé de la coopération, si contraire en lui-même aux tendances et aux enseignements du parti. Seulement, de toutes les coopératives qu'ils ont érigées, aucune n'a eu un succès même approchant de celui du *Vooruit*, et il faut l'attribuer à l'habileté spéciale de son directeur. Le fait, en tous cas, est certain, et l'expérience dure depuis un certain nombre d'années.

Même le succès du *Vooruit* est-il appelé à durer? Durerait-il d'abord si son directeur venait à manquer? De même l'extrême subordination de tout le personnel, conseil d'administration, ouvriers, employés, membres de l'Assemblée générale, durera-t-elle toujours? Car c'est la condition de la réussite. Elle n'a, jusqu'ici, pas fait défaut. Ces hommes, qui parlent sans cesse d'indépendance, de liberté d'esprit, de contrôle, ont montré la soumission la plus entière, acceptant tout, ne contestant rien, ne voulant entendre aucun opposant, ravi du succès et acceptant tout de la part de leur directeur, parce qu'il a réussi; en sera-t-il toujours ainsi? Les majorités sont changeantes, et dans le parti socialiste comme dans les autres, il y a peu d'idoles durables.

Le succès du *Vooruit* a fait naître des concurrents. Le premier et le plus redoutable, c'est une simple entreprise commerciale, le *Volksbelang*, fondée quelques années après le *Vooruit* (en 1887), et

Digitized by Google

qui a grandi avec lui; il a aujourd'hui une vente de pain un peu supérieure à celle du *Vooruit*, il compte plus de onze mille clients. Il vend le pain 0 fr. 32 à ses membres et 0 fr. 22 au public. La ristourne (0 fr. 10) est payée en argent dès qu'elle dépasse 25 fr. Le *Volksbelang* a une épicerie mieux tenue que celle du *Vooruit*, un magasin à charbon, un autre de vêtements et chaussures. Entreprise particulière, il ne publie pas ses bilans; il fait assurément de bonnes affaires.

L'an dernier, les catholiques gantois ont fondé une coopérative pour la vente du pain, le *Het-Volk*, qui vend le pain ou bien 0 fr. 30 avec une ristourne de 0 fr. 09 ou bien 0 fr. 21, et ce qui prouve combien le système mis en honneur par le *Vooruit* et imaginé par lui convient au peuple gantois, c'est que, sur 1,380 membres que compte déjà la nouvelle Société, 1,050 achètent leur pain 0 fr. 30 pour recevoir ensuite la différence [1].

Bien que ces deux entreprises n'aient pas les attraits d'agréments qui sont pour le *Vooruit* un moyen de recrutement très efficace, comme on demande dans cette Société des gages socialistes et qu'en particulier un catholique, — la foi religieuse est encore puissante dans la population flamande, — ne peut y entrer, puisque ses croyances y sont partout combattues, les concurrents sont vraiment redoutables. C'est parce que l'habile directeur du *Vooruit* le jugeait ainsi, qu'il a fait ajouter comme un nouvel appât la promesse d'une pension, — pension relativement élevée pour un pays où les budgets sont modestes, — et qui se perd lorsqu'on se retire de la Société ou lorsqu'on en est exclu. Assurément, cette pension de retraite est un sérieux attrait, on peut se demander seulement si elle ne deviendra pas pour les finances de la Société un aussi sérieux danger : c'est ce que l'avenir montrera.

HUBERT-VALLEROUX.

La suite prochainement.

[1] La *Maison du peuple* de Bruxelles n'a pas suivi le système du *Vooruit*, elle vend de suite son pain à 0 fr. 22. Il n'est pas inutile de faire remarquer en passant que les centimes peu usités en France actuellement sont encore très employés en Belgique. Une chaise à l'église et dans les villes se paie 0 fr. 02.

Digitized by Google

# LES STIGMATISÉS

## A PROPOS D'UN CAS RÉCENT

---

L'observation récente d'une stigmatisée à Kergaër, au fond de la Bretagne, donne de nouveau l'actualité et la faveur à la question, toujours ouverte et toujours palpitante, des *stigmates sacrés*. Cette question est obscure, complexe et loin d'être résolue : nous voudrions l'exposer aux lecteurs du *Correspondant* telle qu'elle se présente à la science, sinon avec tous les développements qu'elle comporte, du moins dans ses principales lignes.

Le fait de Kergaër est exceptionnel, mais non isolé, comme on tend à le croire, et l'on pourrait citer à l'heure actuelle un certain nombre de stigmatisés, plus ou moins ignorés du monde, particulièrement dans les cloîtres. Malheureusement, ces derniers se dérobent à l'observation; et la science n'en tire aucun profit. La stigmatisée bretonne, plus accessible, constitue un précieux sujet d'études en même temps qu'une incomparable attraction.

### I

Au cours de l'existence, tout à coup, une personne est frappée sur plusieurs points du corps de petites plaies vives, inodores, qui ne suppurent pas, persistent indéfiniment et donnent à certains jours un écoulement sanguin : voilà le phénomène de la *stigmatisation* qu'on observe de loin en loin et qui paraît toujours extraordinaire. Les plaies se produisent régulièrement aux pieds, aux mains, au côté, à la couronne de la tête, tout comme chez le Dieu fait homme, Notre-Seigneur Jésus-Christ : elles saignent de préférence le vendredi. Ce sont des *stigmates sacrés* qui rappellent nettement ceux de la Passion. Comment s'étonner du violent intérêt qu'ils suscitent et de la popularité énorme qu'ils attirent à leurs possesseurs, malgré toutes les précautions contraires?

Digitized by Google

La stigmatisation n'est pas une doctrine, *c'est un fait*. On peut discuter sa nature, on ne conteste pas son existence. Beaucoup ont vu et étudié à loisir les stigmatisés. Il y en a de célèbres dans le passé; et, dans le présent, qui ne connaît le cas fameux de Bois d'Haine?

Personne ne songe à nier la stigmatisation; mais la plupart, s'en tenant à leurs lectures, ou obéissant à un sentiment instinctif, croient volontiers qu'elle est très rare. C'est une erreur. Si les historiens anciens ne nous font connaître que quelques stigmatisés, un auteur récent, le docteur Imbert-Gourbeyre, a fait des recherches approfondies qui ont révélé toute l'étendue de la stigmatisation. Ce vénéré confrère « a, comme il le dit lui-même, tout fouillé, tout produit »; et nous apprenons, non sans surprise, que les stigmatisés ont été relativement assez fréquents dans les derniers siècles. « L'histoire de la stigmatisation est fort peu connue. Dans la première moitié du dix-septième siècle, Rayssius ne comptait que 25 stigmatisés; Théophile Raynaud, 15; Pierre d'Alva, 35; cependant, les quatre premiers siècles de la stigmatisation (treizième au seizième siècle) en avaient déjà donné près de cent cinquante. De nos jours, Gœrres et Alfred Maury n'ont guère dépassé le chiffre de soixante-dix. Lorsque j'ai publié *les Stigmatisées* (1873), j'en ai produit 145; aujourd'hui, j'en donne une liste de 321. Elle serait plus complète si j'avais pu consulter les grandes bibliothèques d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, surtout les archives des ordres religieux [1]. » La liste dressée par notre confrère gagnerait à être revue, corrigée et expurgée; mais, même en la réduisant de moitié, pour répondre aux exigences de la critique, il reste acquis que les cas authentiques de stigmatisation sont relativement nombreux.

Ces cas concernent le plus souvent des femmes. Nul ne peut contester cette prédominance du sexe faible; mais qui nous en donnera la raison? On n'a pas craint d'affirmer que, seules, les femmes étaient — et pouvaient être — affectées de stigmates. C'est une exagération qui a été sciemment produite pour égarer l'opinion et servir une mauvaise cause. Si la stigmatisation n'était observée que chez des femmes, et chez des femmes nerveuses, le matérialisme aurait beau jeu pour la mettre au compte de l'imagination vagabonde ou de l'hystérie folle; mais ce bel argument lui manque.

Hommes et femmes ont été frappés des stigmates sacrés, quoique

[1] Docteur Imbert-Gourbeyre, *La Stigmatisation, l'Extase divine et les Miracles de Lourdes*, 1894, 2 vol., t. I, préface, p. 11, 12.

Digitized by Google

dans une proportion très inégale. La liste du docteur Imbert-Gourbeyre donne environ cinquante hommes, soit une proportion d'un sixième. Il est juste de noter que, dans les temps modernes et particulièrement au dix-neuvième siècle, les stigmatisés sont presque exclusivement du sexe féminin. Mais l'existence des stigmates dans le sexe fort a été parfaitement vérifié autrefois, surtout chez l'incomparable François d'Assise.

A quel âge apparaissent en général les stigmates? Est-ce au moment critique de la puberté ou au redoutable *retour d'âge*, à ces heures où la constitution subit une sorte d'évolution et comme une véritable transformation? Nullement, et les recherches de notre vénéré confrère de Clermont-Ferrand permettent d'affirmer que la stigmatisation n'accuse pas de préférence et se présente à tous les âges de la vie. Le docteur Imbert-Gourbeyre a pu déterminer l'époque d'apparition dans soixante-cinq cas. « Magdeleine Morice fut stigmatisée à huit ans; la mère Agnès de Jésus à douze; Louise Lateau à dix-huit; sainte Catherine de Ricci à vingt; sainte Catherine de Sienne à vingt-huit; saint François d'Assise à quarante-trois; sainte Thérèse à quarante-quatre. On compte six cas de stigmatisation entre cinquante et soixante-neuf ans. La première stigmatisation de Delicia di Giovanni commença à soixante-quinze ans; la dernière eut lieu dans sa quatre-vingt-deuxième année. *Il y a donc eu des stigmatisations à tout âge.* On peut fixer la moyenne d'âge à trente-trois ans environ. Comme, en dehors de Delicia di Giovanni, plusieurs autres ont eu aussi des stigmatisations répétées, à plusieurs années de distance, si on prenait ces nouveaux chiffres comme de nouvelles unités d'âge et de personne, on arriverait à une moyenne de plus de cinquante ans. Cette moyenne est une réponse suffisante à la thèse absurde d'Alfred Maury, voulant expliquer la stigmatisation chez la femme par la déviation des fonctions périodiques[1] ».

En dehors des notions d'âge et de sexe, le côté somatique des stigmatisés n'a pas été étudié et est mal connu. Cette lacune est très regrettable, car la nature physiologique des sujets est des plus importantes pour apprécier exactement leur caractère moral. Quel était leur tempérament? Etaient-ils de constitution robuste ou faible? Etaient-ils passionnés ou apathiques? Leur sensibilité était-elle entière ou pervertie? Voilà des points qui intéresseraient la science et qui, par contre-coup, ne sauraient être indifférents à la mystique. Malheureusement aucun détail précis n'est fourni par les auteurs anciens qui réservaient toute leur attention pour le

[1] *Op. cit.*, t. II, p. 21-23.

Digitized by Google

côté psychique et surnaturel. On sait seulement que beaucoup de stigmatisées, entre autres celles du Tyrol et Louise Lateau ont été malades : plusieurs étaient atteintes de névroses diverses, d'hystérie, etc. Ces affections morbides ne préjugent nullement la nature des stigmates, et notre confrère Imbert-Gourbeyre a bien raison d'écrire : « Les extatiques, avec ou sans stigmates, sont sujets à toute espèce de maladies, comme le reste des humains. Ils peuvent être épileptiques, choréiques, ataxiques, à la rigueur, hystériques, sans qu'on ait le droit de rattacher l'extase à ces maladies diverses. » Cette proposition est rigoureusement exacte et incontestable.

## II

Les notions générales qui précèdent nous permettent d'aborder l'étude particulière des stigmatisés, nous voulons dire des plus connus et des mieux caractérisés.

Le premier qui se présente est assurément saint François d'Assise. Ses stigmates ont été vus par de nombreux témoins et sont relatés par l'histoire. Si l'Eglise n'en fait pas un article de foi, elle en a reconnu la nature miraculeuse par la voix de plusieurs Papes[1]. Leur caractère en est doublement sacré, doublement respectable : il ne nous interdit pas toutefois de les soumettre à la critique scientifique.

Thomas de Celane, le premier biographe de saint François, nous décrit ainsi les stigmates : « Les mains et les pieds paraissaient comme percés de clous dans leur milieu. La tête de ces clous se voyait à la partie interne des mains et sur le dos des pieds, et leur pointe au côté opposé. Ces stigmates étaient ronds à l'intérieur des mains et oblongs à l'extérieur. Un bourgeon charnu surmontait le reste, comme le sommet des clous recourbé et aplati. De même, aux pieds, les marques des clous, avec un bourgeon de chair, et le côté droit était comme percé d'un coup de lance. »

Le récit de saint Bonaventure, disciple et presque contemporain du saint, semble calqué sur le précédent. « Il avait, dit-il, le corps marqué d'une figure conforme à celle du crucifix, comme si sa chair, semblable à de la cire amollie et fondue par le feu, avait reçu l'impression des caractères d'un cachet; car aussitôt les marques des clous commencèrent à paraître dans ses mains et dans ses pieds, telles qu'il les avait vues dans l'image de l'Homme-Dieu

[1] Bulles de Grégoire IX, d'Alexandre IV, constatant le *miracle*; bulles de Benoit XI et de Paul V établissant la *fête des Stigmates* au 17 septembre.

Digitized by Google

crucifié. Ses mains et ses pieds étaient percés de clous dans le milieu; les têtes de clous, rondes et noires, étaient au dedans des mains et au-dessus des pieds; les pointes qui étaient un peu longues et qui paraissaient de l'autre côté se recourbaient et surmontaient le reste de la chair dont elles sortaient. Il avait aussi à son côté droit une plaie rouge, comme s'il eût été percé d'une lance, et souvent elle jetait un sang sacré qui trempait sa tunique et ce qu'il portait sur les reins. »

Là se bornent les renseignements fournis par les contemporains. Les plaies ne se distinguent, en dehors de leur siège, par aucun caractère spécial. Elles sont petites et traversées par les clous qu'on peut faire saillir d'un côté ou de l'autre des pieds et des mains. Ces clous ne sont pas d'ailleurs des tiges de fer, comme plusieurs l'ont imaginé, ce sont des *clous de chair*, ayant la forme et l'apparence des clous ordinaires; ils constituent une exception remarquable dans l'histoire de la stigmatisation. L'écoulement sanguin est indiqué sans autre détail : on suppose qu'il fut intermittent, mais on ne sait s'il eut une périodicité définie.

François reçut les stigmates un matin, en 1224, vers la fête de l'Exaltation de la sainte Croix, il les conserva jusqu'à sa mort, survenue le 4 octobre 1226. Sa profonde humilité lutta jusqu'au bout pour cacher à ses Frères les plaies merveilleuses, mais sans y réussir toujours, comme nous l'apprend saint Bonaventure : « Il avait beau tenir ses mains toujours couvertes, et marcher avec des chaussures, il ne pouvait parvenir à céler entièrement les trésors du ciel. Un grand nombre de Frères, plusieurs cardinaux et le Pape Alexandre IV lui-même ont affirmé, sous la foi du serment, avoir vu de leurs propres yeux les véritables stigmates du saint, pendant qu'il vivait encore. A sa mort, plus de cinquante Frères, l'illustre vierge Claire et ses sœurs, et d'innombrables séculiers, y ont pieusement collé leurs lèvres et les ont touchés de leurs mains, afin que rien ne manquât à la force de leur témoignage. Quant à la blessure du côté, François la cacha si bien que, de son vivant, nul ne put la voir qu'à la dérobée. Un Frère, qui lui rendait des soins assidus, le pria un jour de quitter sa tunique, sous prétexte de la laver; grâce à cette pieuse industrie, il vit et considéra la plaie; et en y posant légèrement trois doigts, il en mesura la largeur. Le vicaire général (le Frère Elie) réussit de la même manière à la voir. Un autre compagnon du saint (le Frère Rufin), homme d'une parfaite sincérité, lui oignant les épaules pour le soulager en ses infirmités, atteignit par mégarde la plaie du cœur; François en ressentit une si vive douleur, qu'à dater de ce jour, il porta une ample tunique qui lui couvrait les flancs. Les

Digitized by Google

Frères lui lavaient ses vêtements; les trouvant teints de sang, ils ne purent plus douter de l'existence de cette plaie; enfin, après la mort du séraphique Père, ils purent satisfaire leur dévotion et contempler à loisir l'ouverture du côté et les autres stigmates du serviteur de Dieu. »

Si les plaies de saint François sont véritables et hors de toute contestation, on n'en saurait dire autant de celles des autres stigmatisés, le docteur Imbert-Gourbeyre le déclare formellement. « La plupart des hagiographes, écrit-il, ont négligé la description des stigmates, ou n'ont fourni sur eux que des renseignements incomplets. Le plus grand nombre se contente de dire que le saint personnage dont ils écrivent l'histoire, a reçu les empreintes sacrées, ou mérité de participer aux souffrances de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En remontant bien haut, nous n'avons de descriptions un peu détaillées que pour saint François et Christine de Stumbele. Dans notre siècle, les stigmatisations de Catherine Emmerich et de Louise Lateau ont été étudiées complètement, selon les exigences médicales : j'y ajouterai celle de Marie-Julie de la Fraudais, que j'ai suivie avec attention depuis 1873 jusqu'à nos jours[1]. »

Christine de Stumbele fut stigmatisée pendant la semaine sainte, de 1267 à 1270; en 1272; puis de 1280 à 1287. Pierre de Dacie nous a laissé une description assez complète de ce qu'il vit à l'une des stigmatisations. « Aux extrémités supérieures, c'était un véritable tatouage; il y avait quinze signes ou stigmates à la face palmaire de chaque main; ils étaient de forme ronde, de couleur rouge et de disposition symétrique. On voyait au milieu de la paume un stigmate un peu moins grand qu'un sterling, flanqué de quatre autres stigmates plus petits, faisant croix autour; les dix autres étaient placés sur les doigts, un stigmate sur chacune des deux premières phalanges. Sur chaque pied, au dos et à la plante, existait une plaie superficielle, ensanglantée, plus grande qu'un sterling. D'un point du front sortaient trois rigoles de sang, larges de deux doigts, coulant sur les tempes et la figure. La plaie du côté ne fut pas examinée par respect pour la vierge chrétienne; mais ses compagnes assurèrent que la chemise était tachée de sang à l'endroit du cœur. » Il y a entre cette stigmatisation et celle de saint François de profondes différences sur lesquelles nous n'avons pas besoin d'insister. Chez Christine de Stumbele, les plaies sont nombreuses, mais très petites, superficielles et ne donnent de sang qu'*une fois par an*. Leur authenticité n'est peut-être pas incontestable.

[1] *Op. cit.*, t. II, p. 66.

Digitized by Google

## III

Dans les temps modernes, les cas de stigmatisation sont plus fréquents, plus accessibles, mieux connus : ils offrent presque toujours de sérieuses garanties, les évêques provoquant sur eux une enquête théologique sévère et un examen médical approfondi. C'est ainsi que l'observation de la célèbre Catherine Emmerich au commencement du siècle acquiert le plus haut intérêt : elle fut faite par les médecins et les théologiens les plus renommés de l'Allemagne et dura cinq mois (1813). Les stigmates des extrémités étaient formés par des croûtes de sang figé, très minces, reposant sur une plaie superficielle recouverte elle-même d'un peu de sang et d'un liquide aqueux. Souvent ces plaies étaient à nu. « Après avoir persisté pendant des années, elles étaient encore aussi nettes, aussi fraîches, aussi cuisantes que le premier jour, en sorte que le plus léger souffle d'air agissait sur elles comme une flamme ou un fer acéré, et que la patiente était obligée d'envelopper ses mains de bandages moelleux pour se procurer un peu de soulagement, en les garantissant du contact de l'air. Mais *jamais on n'y pouvait découvrir l'ombre de suppuration, tandis que la plus petite lésion naturelle avait immédiatement ce résultat pour la malade.* » Le stigmate du côté avait trois pouces de long; il était en forme de croissant, recouvert en partie de croûtes de sang desséché; la peau de couleur rougeâtre, sans autres entamures que des gerçures de l'épiderme qu'on pouvait constater à la loupe. Pas de stigmates permanents à la couronne; mais, lorsqu'il y avait hémorragie, il suffisait d'essuyer le front pour voir sourdre le sang à travers une infinité de petits trous disposés irrégulièrement. (Imbert-Gourbeyre.)

Les fameuses stigmatisées du Tyrol, Maria Domenica Lazzari, Crescenzia Nierklustsch, Marie de Moerl, ont fourni de précieuses occasions d'étude. La première a fait l'objet des observations d'un savant médecin, le docteur Dei Cloche. « Sur son front, écrit ce confrère, deux doigts au-dessous de la racine des cheveux, on voyait courir d'une tempe à l'autre une ligne passant par points assez rapprochés sur lesquels brillait du sang frais. Ces points étaient au nombre de dix ou douze environ. Le reste de la face, jusqu'à la lèvre supérieure, était couvert de sang noirâtre et desséché. A l'extérieur des mains et vers le centre, c'est-à-dire entre le métacarpe du doigt du milieu et de l'annulaire, s'élevait un point noir semblable à la tête d'un gros clou, dont le diamètre était de neuf lignes et la figure parfaitement ronde. Il était plus



Digitized by Google

élevé au centre et aplati sur les bords; observé à la lumière, il avait l'apparence de sang caillé et desséché. Autour de ces points se trouvaient comme de petites cicatrices linéaires, toutes aboutissant au centre. Elles étaient d'un brun pâle et d'environ deux lignes de long. Une marque semblable à celle des mains existait au-dessus du pied et à peu près au milieu; elle était aussi entourée de plusieurs lignes en forme de rayons partant du centre. » Les stigmates saignaient abondamment tous les vendredis. L'abbé de Cazalès, en 1840, lord Shrewsbury, en 1841, visitèrent Domenica et donnèrent une description analogue. Il est impossible de ne pas y remarquer l'existence d'excroissances charnues très analogues aux *clous* de saint François d'Assise : cas exceptionnel, nous l'avons dit, dans l'histoire de la stigmatisation.

Marie de Moerl, célèbre par ses extases, fut stigmatisée en 1834. « Ses blessures affectaient une forme presque ronde, ou plutôt oblongue, d'un diamètre de trois ou quatre lignes, et dessinée également de part en part aux deux pieds et aux deux mains. La plaie du côté ne fut montrée par Marie qu'à une amie intime. Le jeudi soir et le vendredi, tous ces stigmates laissaient couler par gouttes un sang ordinairement clair; les autres jours, ils se recouvraient de sang desséché, sans qu'on pût remarquer le moindre signe d'inflammation ou d'ulcération, ou même, au bord de la croûte sanguine, les plus légères traces de lymphe et de sérosité. » (Imbert-Gourbeyre.)

La stigmatisée de Bois d'Haine a été observée par de nombreux médecins, catholiques ou libres-penseurs. Elle a été soumise à l'étude attentive d'une commission nommée par l'Académie royale de médecine de Belgique, et a fait l'objet d'un important rapport[1]. Le docteur Lefebvre, professeur à l'Université de Louvain, lui a consacré tout un livre[2]. Ses plaies offraient un caractère particulier. « Chaque semaine, vingt-quatre ou trente-six heures avant le vendredi solennel, il se formait sur chaque extrémité, au lieu d'élection, une ampoule de forme ovalaire, de 2 à 3 centimètres de diamètre. L'ampoule crevait dans la nuit du jeudi au vendredi, donnant de la sérosité et du sang; l'hémorragie durait vingt-quatre heures environ. Le samedi, l'ampoule était desséchée et flétrie, et les jours suivants, le stigmate n'était accusé que par une surface rosée. Au côté, tantôt il n'y avait qu'un suintement sanguin, tantôt une espèce d'ampoule évoluant comme un vésicatoire à surface saignante. Quand il y avait hémorragie à la couronne, on voyait

[1] Ce rapport est du docteur Warlomont, savant rationaliste.
[2] *Louise Lateau*, in-8°. Louvain, 1870.

Digitized by Google

le sang filtrer par douze à quinze points à travers de petites éraillures de l'épiderme. »

Postérieurement à Louise Lateau, une stigmatisée a été observée en France, au hameau de La Fraudais, près de Blain (Loire-Inférieure); elle se nomme Marie-Julie Jahenny. Son cas a été, nous devons le dire, très discuté. Il a été soumis à l'évêque de Nantes, qui a procédé à une longue enquête, et a fait pendant plus de vingt ans l'objet des persévérantes études du docteur Imbert-Gourbeyre. « J'ai vu souvent les stigmates de Marie-Julie, dit notre confrère; voici plus de vingt ans qu'ils persistent. Ils ont toujours présenté la même conformation. Ils consistent simplement en des croûtes de sang figé, arrondies, assez épaisses, faisant saillie sur la peau. J'ai enlevé une fois la croûte du stigmate dorsal d'une main : la peau sous-jacente était ulcérée superficiellement, présentant l'aspect de bourgeons charnus. Sur le côté gauche, il y avait en arrière et au-dessous du sein trois petites barres d'un pouce de long, de deux lignes de large, non parallèles, très rapprochées et formées de sang noirâtre desséché. En enlevant ces croûtes, on trouvait au-dessous une *peau lisse d'un rouge rosé, sans aucune entamure*. Les nombreux points stigmatiques de la couronne, gros comme des petits grains de chènevis, étaient de même structure : du sang desséché recouvrant une peau rougie. Il en était de même pour les stigmates figuratifs et épigraphiques dont le devant de la poitrine était parsemé. Les stigmates de Marie-Julie sont formés par du sang qui suinte lentement *à travers la peau* et se fige sur place[1]. »

## IV

Le cas de la stigmatisée actuelle de Kergaër n'a pas été encore soumis à une enquête scientifique et ne doit être accepté que sous toutes réserves. L'autorité ecclésiastique compétente ne s'est pas prononcée sur sa valeur, et l'on ne peut qu'approuver une telle prudence.

Les phénomènes observés, si l'on en juge par les premiers renseignements, ne diffèrent pas essentiellement de ceux qui ont été signalés dans les cas précédents, mais ils se distinguent par des particularités intéressantes. Nos lecteurs seront heureux, croyons-nous, de lire la relation détaillée qu'un prêtre breton en donnait récemment[2] :

« Le vendredi de la semaine de Pâques, je me suis rendu de

[1] *Op. cit.*, t. II, p. 68-69.
[2] *Semaine religieuse* de Quimper, 1898, p. 265-267.

Digitized by Google

Lorient, en compagnie du docteur Le G., à Inzinzac, à 6 kilomètres d'Hennebont. Nous fîmes à pied le trajet du bourg au village de Kergaër, distant de 1 kilomètre environ; c'est là qu'habite la stigmatisée, Françoise Helgoualc'h, âgée de vingt-quatre ans.

Il est bien nommé, ce village de Kergaër, le site en est ravissant. C'est tout à fait le paysage chanté si souvent par Brizeux : des landes sauvages, de longs genêts dorés, de noirs sapins, de la bruyère, des rochers moussus, de petites vaches noires errant çà et là, tout cela éclairé par le beau soleil du bon Dieu, au commencement du printemps.

En arrivant au village, le docteur me laisse et pénètre seul dans la ferme, afin de préparer la malade à notre visite. On laisse désormais entrer peu de personnes, pour éviter toute fatigue exagérée; mais le bon docteur est connu et a ses entrées libres. Dix minutes environ après, il vient me chercher.

En pénétrant dans l'unique chambre de la ferme, très vaste et très longue, je vois d'abord une rangée de lits clos, alignés les uns à la suite des autres; puis, au fond, dans une encoignure, éclairée par une petite fenêtre, le lit de la malade, abrité par des rideaux de coutil grisâtre; au-dessus et contre le mur un peu à gauche, une image de la Sainte-Face. Je ne puis, en écrivant ces quelques lignes, dominer encore l'émotion que j'ai ressentie au premier aspect de cette pauvre fille couchée, depuis un an et demi, sur son lit de douleur... Tous les vendredis, depuis dix-huit mois, ce sont les mêmes souffrances, les mêmes plaintes et aussi la même résignation de la part de la malade. Les stigmates commencent à apparaître, dans la nuit du jeudi au vendredi de chaque semaine, les uns après les autres; quand je la vis, vers dix heures du matin, ils étaient au complet, moins une grande tache de sang que je vis moi-même apparaître sous l'œil gauche, semblant sortir du point lacrymal.

Le front est entouré d'une couronne qui en prend toute la largeur depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils: cette couronne est formée de losanges très réguliers et entrelacés, que l'on croirait tracés au pinceau; les cheveux empêchent de voir la couronne derrière la tête, mais elle existe, me dit le docteur. Une tache de sang de la grandeur d'une pièce de 1 franc couvre le métacarpe de chacune des mains, de même au-dessous, à la paume, correspond une tache de sang d'égale grandeur; les mêmes stigmates existent aux deux pieds.

Il y a quelques années, Françoise Helgouac'h avait demandé à entrer en religion, dans la Congrégation des Filles de Jésus de Kermaria; ces religieuses portent, comme signe distinctif, un

Digitized by Google

anneau simple à l'annulaire de la main droite : la pauvre fille a un anneau sanglant, avec un chaton très visible, à la main droite. Sur la joue gauche, une grande tache de sang et, près de l'œil gauche, une autre tache que je vois apparaître et grandir comme une sueur de sang s'échappant par chacun des pores de la peau. « Dans ces moments, les souffrances sont plus aiguës », nous dit la pauvre malade. Avant mon arrivée, le docteur avait reconnu une croix sanglante sur la poitrine et une tache de sang au côté.

La stigmatisée se plaint presque continuellement, et il est impossible de rester insensible devant cette figure si douloureuse. Je lui dis que, le lendemain, je dirai la sainte messe à son intention, afin que le bon Dieu lui donne la grâce de supporter ses souffrances avec résignation; elle me remercie bien simplement en joignant ses pauvres mains ensanglantées : « Oui, je vous en supplie, priez, priez pour moi! » Les ongles des mains et des pieds sont presque tous tombés, et j'ai vu jaillir, à la place, des gouttelettes de sang, qui arrachaient chaque fois à la patiente un cri de douleur.

A un moment donné, elle s'écrie à deux reprises : « Mon cœur! mon cœur! » en pressant sa poitrine de ses mains; puis elle a un évanouissement, qui a duré environ une minute. Sa figure, au repos, dans cet état de syncope, est d'une régularité parfaite... Pendant le quart d'heure que j'ai passé près de la malade, elle a eu deux crises de ce genre.

Il y a un mois environ, le docteur Le G. a vu apparaître la croix sur la poitrine; cette croix a environ $0^m,20$ de longueur, l'autre branche, $0^m,10$, comme largeur, $0^m,02$ à peu près; elle part de la clavicule pour aboutir à l'extrémité du sternum. A ce moment, la malade tombait comme en extase et prenait l'attitude du Christ en croix, avec arrêt complet de la respiration pendant un peu plus de deux minutes. Le docteur me dit avoir lavé avec soin les taches de sang sur les mains et la poitrine, et constaté lui-même qu'*il n'y avait aucune écaillure ni égratignure de la peau, aussi blanche, aussi intacte là qu'ailleurs;* il n'a pas voulu renouveler ce lavage aujourd'hui, parce que les souffrances de la malade sont plus aiguës, le sang reparaissant un instant après. Dans la soirée du vendredi et pendant la nuit, tout ce sang se dessèche complètement et tombe comme en poussière; tous les stigmates disparaissent.

Un fait encore plus curieux et aussi inexplicable que les autres : le docteur Le G. a appliqué lui-même une mousseline très fine sur la poitrine, et le morceau de mousseline a pris l'empreinte, non pas d'une croix ordinaire, mais d'un crucifix de même taille que la

Digitized by Google

croix, qui, de plus, apparaît en relief sur l'étoffe, qui est creusée et bossuée, comme frappée au marteau. Je n'ai pas vu ce fait moi-même, mais le docteur a remis à M. le curé de ... une empreinte obtenue de cette manière; quand nous sommes arrivés, le sang était desséché et n'a pu donner d'empreinte sur le morceau de mousseline apporté à cette intention par le docteur.

Depuis plus d'un an, il y a, chez la stigmatisée, suspension complète de toute alimentation quelconque, solide ou liquide, et par suite, suspension complète de toute fonction naturelle; cependant, l'amaigrissement n'est pas extraordinaire; le corps, en parfait état de conformation, est d'une bonne constitution; à l'auscultation, faite différentes fois, le docteur n'a jamais remarqué rien d'anormal, le pouls est très régulier, pas un seul souffle au cœur.

Cette année, la pauvre fille a pu faire la sainte communion, à l'époque de Pâques, avec une demi-hostie, imbibée d'eau; jusqu'ici, on craignait même qu'elle ne pût garder la sainte hostie. Elle m'a dit avoir souffert davantage pendant la semaine sainte, et surtout le vendredi saint. Je lui ai demandé si elle souffrait tous les jours. « Oui, m'a-t-elle répondu, mais beaucoup plus les jours où apparaissent les taches de sang, c'est-à-dire le vendredi. »

Après un quart d'heure passé près de la malade, je me sentis tellement indisposé que je fus obligé de quitter la chambre; mes jambes me portaient à peine, et ce fut presque en chancelant que je gagnai la porte de sortie. Je ne sais comment analyser cette émotion, dont je ne puis encore me rendre compte.

Une remarque que le docteur m'avait faite avant, et que j'ai constatée moi-même, c'est qu'il n'y a, chez cette pauvre fille, aucune exaltation religieuse, aucun mysticisme exagéré; elle répond à tout avec la plus grande simplicité. Elle doit avoir une certaine instruction, car elle parle correctement le français, avec l'accent harmonieux des paysans de ce pays, autant que j'ai pu en juger par des phrases continuellement coupées d'exclamations douloureuses.

## V

« Que dire, que penser de tout cela? dit en terminant notre intéressant narrateur. Je n'en sais rien, ni moi, *ni personne;* il ne nous reste qu'à nous incliner devant les manifestations si surprenantes *d'un ordre évidemment surnaturel.* » C'est aller un peu vite, et trop loin, et nous ne pouvons nous associer à une conclusion aussi radicale. Si l'on déclarait surnaturel et miraculeux tout

Digitized by Google

ce qui est nouveau et surprenant, tout ce qui dépasse l'esprit des ignorants et même celui des savants, on supprimerait les libres recherches, la science et le progrès, on violerait les règles de la plus élémentaire logique, et surtout on rendrait un détestable service à l'Eglise, qui veut la vérité partout et toujours. Grâce à Dieu, nous n'en sommes pas là.

L'Église n'a jamais porté de jugement général et définitif sur les stigmates; et dans toutes les circonstances où elle a été appelée à s'en occuper, elle a multiplié les moyens de connaître leur vraie nature, de dissiper l'erreur et de déjouer la fraude. Les libres-penseurs eux-mêmes n'auraient jamais usé de tant de précautions pour fouiller le mystère et faire jaillir la lumière. Entre beaucoup d'exemples que nous pourrions donner de ce contrôle vigilant, nous citerons celui de sainte Véronique Guilani, stigmatisée en 1696.

« Les plaies extraordinaires dont elle fut atteinte, écrit le docteur Imbert-Gourbeyre, furent l'objet des investigations les plus sérieuses de la part des supérieurs ecclésiastiques de Véronique. On peut dire qu'elles se continuèrent pendant toute sa vie. Lorsqu'elle eut reçu les stigmates, elle fut obligée de subir un examen très sévère dont le tribunal de l'Inquisition romaine chargea Eustachi, l'évêque de son diocèse, afin de s'assurer si la chose était vraie, ou si elle n'était qu'une odieuse supercherie. Celui-ci procéda de telle sorte que l'imposture de Véronique aurait été infailliblement découverte si elle eût existé. Il chercha surtout à s'assurer si elle était patiente, humble et soumise, parce que c'est par là que l'on distingue les opérations de l'esprit de Dieu. Il lui ôta la charge de maîtresse des novices, l'interdit, la réprimanda au parloir avec une voix si forte qu'on l'entendait jusque dans les cloîtres du couvent. Il la traita de sorcière, d'excommuniée, et la menaça de la faire brûler au milieu du monastère.

« Non content de cela, il la fit enfermer dans une des chambres de l'infirmerie, et lui défendit d'écrire, d'aller au parloir, d'assister au chœur et à la messe, excepté les jours de fête, et encore était-elle obligée alors de se tenir debout à la porte, comme une excommuniée, accompagnée seulement d'une sœur converse qui avait ordre de la traiter durement, comme une hypocrite et une magicienne, et de ne pas la laisser parler aux autres sœurs. L'évêque chargea en même temps plusieurs médecins de guérir ses stigmates. Après lui avoir lié les mains, on les enfermait dans des gants que l'on scellait ensuite. Ces essais durèrent jusque bien avant dans le mois d'octobre; et les plaies, au lieu de guérir, devinrent plus larges encore. Pour la sainte, elle ne se démentit pas un instant, resta toujours humble, résignée. Enfin, l'Inquisition, sur les rap-

Digitized by Google

ports de l'évêque, se déclara satisfaite, et on laissa Véronique en repos[1]. »

On voit que les enquêtes du passé, conduites par les évêques, ne laissaient pas que d'être sévères et approfondies. Celles du présent, confiées le plus souvent aux savants, ne sont certes pas plus rigoureuses. On ne saurait trop le répéter, les stigmatisés modernes n'ont pas été séquestrés, accaparés par l'Église : on a pu les voir librement, les approcher, toucher leurs plaies, assister à leurs souffrances et à leurs extases. Les libres-penseurs n'ont éprouvé aucune difficulté à les étudier de près et à contrôler les affirmations des croyants. Nous en avons la preuve à Bois d'Haine, où ils ont pu suivre à loisir la vie souffrante de Louise Lateau.

Dieu qui a fait l'homme peut faire les stigmates, et nous croyons que, dans certains cas, particulièrement chez saint François d'Assise, son action n'est pas contestable. Mais notre foi n'est pas intolérante, exagérée et étroite, comme on se plaît à le prétendre ou à l'espérer : elle est, au contraire, éclairée, large et libérale. Elle ne nous oblige pas à regarder les stigmates comme une preuve décisive de l'intervention divine. Dans les cas les plus nets, l'Église ne s'est jamais prononcée sur la stigmatisation en elle-même et indépendamment des circonstances : elle n'a jamais dit d'une manière générale que ce fût un phénomène surnaturel.

On raconte qu'un Dominicain, le P. Reginald, vint un jour à Rome consulter saint Ignace au sujet d'une religieuse de Bologne, extatique et stigmatisée. Le saint répondit qu'il n'y avait dans cette occurrence qu'une seule et vraie pierre de touche, la vertu d'obéissance, et il déclara que les stigmates, *par eux-mêmes*, n'avaient pas de valeur et n'étaient pas une marque sûre de l'intervention divine[2].

C'est une faute, et une faute grave, pour les savants qui veulent être les nobles champions de la vérité, de sacrifier les droits de la raison et de la science à une prétendue orthodoxie et d'outrepasser les enseignements de l'Eglise en tenant la stigmatisation pour *miracle* et presque pour *article de foi*. Le docteur Imbert-Gourbeyre, sans le vouloir, a commis cette faute : il n'a pas vu qu'en exagérant la portée du surnaturel, il donnait à ses adversaires la meilleure des armes et enlevait à son œuvre une grande partie de sa valeur scientifique, au détriment de la bonne cause qu'il prétendait servir.

Devant des plaies survenues spontanément aux mains, aux

[1] *Op. cit.*, t. I, p. 390-391.
[2] P. Ribadeneyra, *Vie de saint Ignace de Loyola*, liv. V, chap. x.

Digitized by Google

pieds, au côté, parfois à la couronne de la tête, et saignant périodiquement à certains jours, on s'étonne, on admire et on crie naturellement *au miracle*. Toutefois, ce premier sentiment n'est pas raisonnable : il est purement instinctif, habituel aux foules et sans valeur. Nous nous refusons à le partager, mais nous n'avons garde de verser dans l'excès contraire et de prétendre, avec les sectaires et la science matérialiste, que la nature rend raison des stigmates sacrés. Nous savons que la science *actuelle* est incapable d'expliquer ces étranges phénomènes. En présence de son insuffisance, et forts de la sage réserve de l'Eglise, nous renonçons à nous prononcer dans un sens ou dans l'autre et nous nous tenons dans une prudente et nécessaire expectative. La position que nous adoptons n'est peut-être pas noble ni grandiose, mais elle est sûre : elle nous suffit.

La question des stigmates a toujours vivement frappé les esprits, elle les a profondément divisés dès qu'il s'est agi de la résoudre. Les uns y ont vu la main divine; les autres, incrédules ou indifférents, par impiété ou par contradiction, ont nié le miracle et fait appel aux forces naturelles. Mais quelles forces naturelles sont aptes à produire les stigmates? C'est ici qu'on ne s'entend plus et que les adversaires du miracle se condamnent eux-mêmes en recourant aux hypothèses les plus singulières et les plus compliquées.

Celle qui a eu la plus grande faveur et le plus long règne repose sur l'imagination : elle séduit encore beaucoup d'esprits et doit être d'abord examinée.

L'imagination joue un grand rôle dans la vie, et sa puissance n'est pas contestable, mais il ne faut pas exagérer ses effets. On peut, à la rigueur, en concentrant fortement et longtemps l'attention sur un point du corps, y provoquer des picotements aigus, une véritable douleur : voilà un fait qui est acquis et témoigne nettement en faveur de l'imagination. Tout le monde n'arrive pas à le vérifier, mais il nous suffit que plusieurs l'aient expérimenté. Peut-on obtenir davantage et provoquer à volonté, sur un point déterminé de la peau, des plaies, des hémorragies? Assurément non; et aucune relation, aucune proportion n'existe entre ces deux espèces de phénomènes.

Le docteur Beaunis affirme qu'il suffit de regarder avec attention une partie de son corps, d'y penser fortement pendant quelque temps, pour y éprouver des sensations indéfinissables, des ardeurs, des battements, et il conclut : « Donc, c'est à l'imagination des mystiques du moyen âge que sont dues les sueurs de sang et les plaies dont le front, les mains et les pieds étaient le siège aux

Digitized by Google

heures d'extase. » Ce raisonnement du professeur de Nancy ne mérite pas d'être réfuté. Que M. Beaunis regarde attentivement son côté gauche et qu'il y pense fortement, et il verra s'il y fait venir une plaie profonde avec hémorragie périodique.

Non seulement l'hypothèse qui met les stigmates au compte de l'imagination ne saurait s'appuyer sur aucun fait scientifique, mais elle trouve dans l'histoire même une contradiction décisive que notre confrère de Clermont-Ferrand a très justement fait valoir. « Les libres-penseurs n'ont pas songé, écrit-il, que la stigmatisation n'avait commencé que le 17 septembre 1222, et qu'elle avait fait silence pendant les douze premiers siècles de l'ère chrétienne. Or, jamais l'imagination ne fut plus en puissance de produire les stigmates que dans ces siècles de foi, surtout aux siècles de persécution, alors que les chrétiens poussaient la folie de la croix jusqu'au martyre, jusqu'à donner leur vie pour ce Jésus crucifié dont l'image était continuellement sous leurs yeux et dans leur cœur. Est-ce que ce silence de douze siècles, pour tout homme de bon sens, ne prouve pas que l'imagination n'a jamais fait de stigmates? »

Que l'imagination soit active, puissante, capable de déterminer des sensations pénibles, des impressions douloureuses dans des points limités du corps, nous l'avons dit; mais c'est là *toute* sa mesure, et nous souscrivons pleinement à ces sages paroles de saint François de Sales qui font la part à la nature, aux causes secondes dans la merveilleuse stigmatisation de François d'Assise: « L'imagination était appliquée fortement à se représenter les blessures et les meurtrissures que les yeux regardaient alors si parfaitement bien imprimées en l'image présente; l'entendement recevait les espèces infiniment vives que l'imagination lui fournissait; enfin l'amour employait toutes les forces de la volonté pour se complaire et se conformer à la passion du Bien-Aimé, dont l'âme sans doute, se trouvait toute transformée en un second crucifix. Or, l'âme, comme forme et maîtresse du corps, usant de son pouvoir sur iceluy, imprima les douleurs des playes dont elle était blessée ès endroits correspondants à ceux esquels son amant les avait endurées... L'amour donc fit passer les tourments intérieurs de ce grand sainct François jusques à l'extérieur, et blessa le corps d'un même dard de douleur duquel il avait blessé le cœur. *Mais de faire les ouvertures en la chair par dehors, l'amour qui était dedans ne le pouvait pas bonnement faire* [1]. » Voilà, supérieurement marqués par le saint évêque de Genève, avec autant de simplicité

[1] *Traité de l'amour de Dieu*, liv. VI, chap. xx.

Digitized by Google

que de justesse, le rôle et la mesure de l'imagination : *elle ne crée pas le stigmate*, mais peut faire naître la douleur.

Désespérant de trouver le secret des stigmates dans l'observation de l'homme en bonne santé, les savants l'ont cherché dans celle de l'homme malade; ils l'ont demandé à l'hystérie, à l'hypnotisme, aux suggestions, à l'*autographisme*, etc., mais sans aucun succès. Les recherches faites dans cette voie sont intéressantes, mais un peu spéciales, et réclameraient de longs développements; nous les avons exposées ailleurs [1] et nous nous contenterons de reproduire ici nos conclusions.

Les hypothèses que la science a mises en avant pour rendre raison des stigmates sacrés ne sont pas satisfaisantes. Ni l'autographisme, ni l'hystérie, ni l'imagination n'expliquent la formation, le siège, l'écoulement sanguin périodique des plaies sacrées. Mais nous nous gardons bien de tirer de cette constatation imposée par l'évidence la conclusion que *les stigmates sont d'origine surnaturelle*. Avec un tel raisonnement, le champ du surnaturel serait en proportion inverse de celui de nos connaissances : immense à l'origine, il reculerait peu à peu devant les lumières de la science. Est-ce possible? Le surnaturel n'est pas en opposition avec la raison, le miracle ne saurait naître de notre ignorance.

Le mécanisme des stigmates n'a pu être encore révélé; mais de ce qu'il nous échappe actuellement, il ne s'ensuit nullement qu'il nous échappera toujours. La porte reste ouverte aux hypothèses nouvelles, aux progrès de la science, et, qui sait? à l'explication cherchée. On ne saurait douter du génie de l'homme, après toutes les découvertes qu'il a provoquées, en face de toutes les merveilles du présent. Le passé est garant de l'avenir.

La physiologie ne donne pas une explication plausible, raisonnable des stigmates sacrés : que n'avoue-t-elle simplement son ignorance! Nous aimons à constater que nombre de savants honnêtes et consciencieux se sont fait un devoir de rendre les armes en face du mystère. Charcot lui-même n'a-t-il pas exprimé le sentiment intime et commun de notre impuissance dans la conclusion du dernier article sorti de sa plume [2] qu'il empruntait à Shakespeare et qui sera la nôtre : « Il y a plus de choses dans le ciel et la terre, Horatio, qu'on n'en rêve dans toute ta philosophie! »

Docteur Surbled.

[1] *La Vie psycho-sensible*, p. 271-305.
[2] *La Guérison par la foi* (*New Review*, 1893).

Digitized by Google

# TROIS ÉDITIONS NOUVELLES DE PASCAL[1]

De ces trois éditions, dont les titres et la provenance sont indiqués au bas de la présente page, la première, celle de M. Prosper Faugère, que le *Correspondant* s'honore d'avoir compté au nombre de ses collaborateurs, n'est, à proprement parler, qu'une réédition, une réédition superbe, enrichie de fragments nouveaux, de portraits authentiques et de *fac-simile* de l'écriture de Pascal. Rien n'a été changé d'ailleurs à l'ordre que M. Faugère avait adopté en 1844. On a conservé le même plan, les mêmes divisions, la même introduction. On n'a tenu aucun compte des travaux si nombreux et si importants qui, depuis cinquante ans, ont pu modifier ou rectifier l'opinion publique sur l'œuvre du grand moraliste. Quand l'érudition et la philosophie multipliaient à l'envi leurs recherches et leurs spéculations pour arriver à la solution de ce que M. Brunetière a si bien appelé « le problème des Pensées de Pascal », on s'est contenté d'apporter quelques pierres, — des pierres précieuses sans doute, — à l'édifice, et l'on n'a abouti « qu'à présenter au public une série souvent incohérente de pensées, dont la confusion et le disparate ont fait regretter à bien des lecteurs l'ordre des anciennes éditions. »

## I

C'est M. l'abbé Guthlin qui parle ainsi. On pourra le trouver bien sévère dans son jugement; mais il a apporté lui-même des idées nouvelles et toutes différentes sur ce que lui semblait devoir être une édition des *Pensées*. Les voici :

« Faire ressortir le point de vue apologétique, saisir la pensée fondamentale de Pascal et diviser son œuvre suivant cette pensée; établir avec force et clarté l'enchaînement logique des idées, et

[1] *Pensées, Fragments et Lettres* de Blaise Pascal, publiés conformément aux manuscrits originaux, par M. Prosper Faugère. 2e édition en 2 volumes. Paris, Ernest Leroux, 1897. — *Les Pensées de Pascal*, reproduites d'après le texte autographe, avec un Essai sur l'apologétique de Pascal, par M. l'abbé Guthlin. Paris, A. Lethielleux, 1896. — *Les Pensées de Pascal*, disposées selon l'ordre du cahier autographe, avec une introduction, un tableau chronologique et des notes bibliographiques, par M. G. Michaut. Fribourg, à la librairie de l'Université, 1896.

Digitized by Google

marquer cet enchaînement dans la distribution et les titres des chapitres; disposer dans chaque chapitre la série des pensées de manière à saisir fortement l'esprit du lecteur; débarrasser les pensées vraiment éloquentes du bagage incommode de ces textes fragmentaires, de ces phrases obscures et inachevées qui n'offrent qu'un intérêt de curiosité et ne peuvent qu'affaiblir l'idée de l'écrivain. » Faire, en un mot, ce qu'il supposait que Pascal lui-même aurait fait si la mort lui en avait laissé le temps : tel est le programme que M. Guthlin se proposait de réaliser quand la mort vint l'enlever à son tour. C'est à ses amis, confidents de son dessein et dépositaires de ses papiers, que nous devons la publication de son travail, et nous les en remercions.

Mais, comme on vient de le voir, M. Guthlin croyait avoir ressaisi l'idée fondamentale et le plan même de l'œuvre de Pascal. Il ne s'était pas laissé détourner de la sienne par cette grave déclaration de M. Havet, que « l'ordre véritable des fragments n'était pas possible à retrouver, par une raison souveraine, qui est que cet ordre n'a jamais existé, même dans l'esprit de l'auteur ». — A quoi M. Guthlin répondait que « l'erreur de cette opinion si tranchée éclate aux yeux, quand on considère que le plan de Pascal, déjà connu et publié par Port-Royal, porte des caractères d'une telle authenticité, qu'elle n'a jamais pu être sérieusement mise en doute par personne ». On verra plus loin ce qu'il faut penser de ces deux avis contradictoires, aussi « tranchés » l'un que l'autre.

D'ailleurs, l'entreprise de M. Guthlin n'était pas nouvelle. Longtemps avant lui, un savant Dijonnais, M. Frantin, avait essayé d'établir un classement logique des *Pensées*, aussi conforme que possible au plan présumé de Pascal. C'était un progrès sur les éditions antérieures, une nouveauté qui allait donner le branle aux esprits, avant le fameux coup de clairon donné par M. Cousin; mais ce n'était pas encore la réalisation de l'idéal que rêvaient les critiques. Le texte authentique manquait toujours, l'édition même de M. Faugère n'avait pas vu le jour, et les lacunes se faisaient cruellement sentir. En de telles conditions, le travail de M. Frantin ne pouvait être qu'un ballon d'essai, une tentative honorable, mais infructueuse. M. Guthlin a résolu de mener à bien cette œuvre avortée de restauration, et nous voudrions pouvoir affirmer qu'il y a réussi. Mais qui oserait risquer une affirmation en ces matières?

Il est parti de cette idée, très simple et très plausible en somme, qu'il n'était pas possible que Pascal eût amoncelé tant de morceaux de papier ni écrit à la rencontre tant de pages vibrantes d'émotion, d'éloquence et de génie, pour le seul plaisir de consigner au jour le jour des impressions d'amateur sur les objets les plus dignes

Digitized by Google

d'être offerts aux méditations des penseurs : Dieu, la création, l'homme avec ses grandeurs et ses misères, avec sa raison et ses passions; l'âme immortelle avec sa destinée, ses espérances..., et le reste. Ces morceaux de papier n'étaient évidemment que les matériaux du grand monument qu'il se proposait d'élever, et qui devait être l'*Apologie de la religion chrétienne*. Tout le monde est d'accord sur ce point avec M. Guthlin. Le dissentiment entre les éditeurs ne se produit que sur la question de savoir d'après quel plan ces matériaux devaient être édifiés. Les uns ne croient pas à l'existence du plan; M. Guthlin y croyait, l'a cherché, et a cru le retrouver.

Il a pour lui l'autorité de Sainte-Beuve, qui, dans un des chapitres de son *Port-Royal*, s'exprimait comme il suit : « Quand tout l'effort récent d'alentour a été de décomposer et de briser ce qui était déjà en fragments (il faisait allusion à l'édition Faugère), convient-il et a-t-on le droit de ressaisir ces morceaux de plus en plus épars, d'y jeter le ciment qui les pourrait unir et de les considérer dans leur lien probable et dans leur ensemble? Et pourquoi non? Pourquoi ne pas faire hardiment comme si les choses étaient restées sur le même pied? » Et joignant l'action à la parole, l'éminent critique consacrait tout un chapitre (le XXIe du IIIe livre) à refaire, après M. Frantin, ce qu'il appelait, non pas une reconstruction complète, mais une restauration *approximative*. Contrairement à l'opinion de M. Havet, il ne doutait pas que Pascal n'eût eu un plan, et qu'il ne l'eût révélé à ses amis de Port-Royal, dans une conversation dont il fixe la date à l'année 1658, un an après la publication de la XVIIIe *Provinciale*. Or, c'est justement sur ce point que des doutes se sont élevés et que des controverses se sont engagées. Aussi M. Guthlin n'a-t-il pas la prétention de donner une solution complète au problème qui, depuis quelque temps, préoccupe et tourmente tant de bons esprits. Il juge cette solution *impossible*, et déclare loyalement que tout ce qu'on peut tenter à cet égard, c'est « une simple approximation ». Le voilà encore une fois d'accord avec Sainte-Beuve. Il ne se sépare de lui que dans la conception et l'interprétation du plan de Pascal, où perce déjà, dit-il, le scepticisme libre penseur vers lequel évoluait l'auteur de *Port-Royal*.

Ancien vicaire général de Mgr Dupanloup et chanoine d'Orléans, M. Guthlin, cela va sans dire, est avant tout un catholique qui n'a voulu voir dans Pascal qu'un catholique comme lui. On en peut juger par le zèle qu'il emploie à défendre son auteur contre la double accusation de scepticisme et de jansénisme.

« Le fond même de l'âme de Pascal, avait dit M. Cousin, est un *scepticisme universel*, contre lequel il ne trouve d'asile que dans

Digitized by Google

une foi volontairement aveugle. » Nous avons souligné à dessein ces mots de « scepticisme universel » qui semblent impliquer que le doute de l'auteur des *Pensées* s'étendait aux vérités de la foi comme à celles de la raison. Il y avait là une équivoque que Sainte-Beuve, si « libre penseur » qu'il fût, a cru devoir dissiper. Oui, dit-il, si Pascal n'avait été que philosophe, on pourrait ne voir en lui qu'un sceptique; mais Pascal est un chrétien, et non pas un philosophe; l'adhésion inébranlable de son esprit et de son cœur à la foi chrétienne exclut *a priori* tout soupçon de scepticisme théologique. Qu'on se rappelle les mots écrits par lui-même sur son amulette : « Certitude. Certitude. Sentiment. Joie. Paix. »

Plus difficile était la tâche d'absoudre Pascal du péché de jansénisme. Quoi! l'auteur des *Provinciales*, le disciple de Saint-Cyran, le commensal d'Arnauld et de Nicole, le porte-voix et l'oracle même de Port-Royal, ne serait pas un janséniste? Fiez-vous donc aux apparences! Nous n'avons pas qualité pour intervenir dans un débat qui est au-dessus de notre compétence. Nous y assistons en spectateur désintéressé et nous n'avons qu'à juger les coups. Eh bien, il nous a paru que l'argumentation de l'abbé laisse ici quelque chose à désirer, et que sa polémique, si judicieuse et si solide partout ailleurs, fléchit véritablement sur cet unique point. Il est vrai que ses contradicteurs s'appellent Cousin, Havet et Mgr Lavigerie.

Ce sont d'abord des distinctions subtiles dans le genre de celles-ci : il y a jansénistes et jansénistes, apparemment comme il y a fagots et fagots. Et encore : on peut porter l'étiquette du jansénisme, tout en répudiant l'esprit du jansénisme, ce qui revient à dire que l'habit ne fait pas le moine. Ou bien, quand les faits donnent un démenti éclatant à la thèse, ce sont de simples échappatoires comme celle-ci : « Si le jansénisme philosophique se reflète plus d'une fois dans les *Pensées* par quelques expressions intempérantes, les principes dogmatiques du système n'y ont pas laissé d'empreinte sérieuse »; ou comme cette autre : « C'est l'influence du milieu qui a fait que Pascal réfléchit souvent le langage qu'il entendait parler autour de lui; mais en parlant ce langage, Pascal l'entendait dans un sens différent. » Les *Provinciales* vous semblent être l'expression la plus fidèle et la plus éloquente de l'esprit janséniste? Erreur : « Elles confirment au contraire l'insuffisante initiation de leur auteur à la doctrine janséniste... Le lecteur a bien vite acquis la persuasion que Louis de Montalte n'a là-dessus qu'une science d'emprunt. Aussi se sent-il visiblement *mal à l'aise* sur ce terrain. » Qui l'eût cru? Et comme, encore une fois, les apparences sont trompeuses! Un seul fait semblerait donner gain

Digitized by Google

de cause à M. Guthlin ; c'est la grande affaire du *Formulaire*, au sujet duquel Pascal se sépara avec éclat de ses amis. Mais ici, par malheur, le fait de la rupture nê prouverait qu'une chose qui est qu'en cette circonstance Pascal se montra plus janséniste que les jansénistes eux-mêmes.

Voici, du reste, comment M. Guthlin a clos toute cette discussion : « L'examen des fragments qui nous restent de l'œuvre apologétique de Pascal peut seul nous fixer sur la question de savoir si l'idée janséniste a pénétré sérieusement sa propre pensée, ou si son bon sens et son génie ont su le défendre du venin d'une doctrine insidieuse. » Soit. Nous ne chicanerons pas davantage; car qui donc s'intéresse aujourd'hui à ces querelles de théologien?

En dernière analyse, il nous paraît démontré que M. Guthlin a fait un violent effort pour tirer à lui les *Pensées* de Pascal dans le sens du catholicisme le plus pur et le plus immaculé. Ce que faisant, il ne s'est peut-être pas assez rendu compte qu'il versait, lui aussi, dans la même ornière que la plupart des éditeurs qui l'ont précédé et dont il a si bien dévoilé la tactique et les manœuvres. Pauvre Pascal! voilà plus de deux siècles que l'œuvre où il a mis toute son âme est là comme étendue sur un nouveau lit de Procuste, où chacun la raccourcit et l'allonge au gré de ses opinions, de ses chimères, de sa croyance et même de son incroyance. Depuis Port-Royal, qui supprimait des pensées et en intercalait de nouvelles « pour ne pas troubler la paix de l'Eglise », jusqu'à M. Guthlin, qui a tiré un si bon parti de son manuscrit original pour le rendre tout entier à l'Eglise catholique, combien d'autres n'ont pas essayé de lui faire confesser leurs propres doctrines! Condorcet d'abord, qui en a fait un adepte du philosophisme de son temps, une manière de voltairien avant la lettre; puis M. Havet, qui s'est contenté de le travestir en libre penseur, en rapprochant son christianisme des théories de Strauss, Schopenhauer et Renan; puis M. Astié, un pasteur protestant, qui l'a affilié sans façon à l'une quelconque des Eglises réformées; puis M. Molinier, qui l'a enrégimenté parmi les précurseurs du rationalisme contemporain, — sans oublier l'ingénieux d'Alembert, qui avait disposé artificieusement quelques Pensées du grand chrétien de façon à leur faire exprimer... l'athéisme, ni plus ni moins : voilà jusqu'où a pu conduire l'exagération de ce que Nisard appelait le sens propre.

M. Guthlin, nous n'hésitons pas à le reconnaître, est entre tous ces commentateurs celui qui est resté le plus près de la vérité, parce qu'il y a plus d'affinité entre sa religion et celle de Pascal, et qu'elles ne diffèrent plus entre elles que par des nuances à peine perceptibles aujourd'hui. Nous souscrivons donc pleinement au

Digitized by Google

jugement de l'illustre évêque d'Orléans, dans le voisinage duquel il avait travaillé, et qui déclarait que son édition était l'une des plus « parfaites » qui eussent été publiées dans ce siècle. Reste la double question du classement arbitraire et du plan présumé des *Pensées*, et c'est à M. Michaut, le dernier venu des éditeurs de Pascal, que nous laisserons le soin de la résoudre.

## II

M. Michaut est un de mes très jeunes camarades de l'Ecole normale, qui, peu soucieux de languir des années et des années en d'obscurs lycées de province, a préféré aller s'asseoir d'emblée dans une des chaires de l'université de Fribourg, où il ne semble pas qu'il ait perdu son temps. Cette université, un peu cosmopolite, peuplée des plus habiles professeurs de tous les pays, est dotée par surcroît d'une librairie et d'une imprimerie à elle, qui assurent à ses maîtres tous les avantages d'une publicité européenne et gratuite. Elle insère assez régulièrement dans ses *Collectanea* des travaux qui, comme celui de M. Michaut, sont à la fois de bonnes œuvres de critique et des chefs-d'œuvre de typographie. Pascal ne s'est peut-être jamais montré au monde sous un extérieur aussi splendide et dans d'aussi beaux atours. C'est la première fois certainement qu'il s'y montre dans la pureté intégrale et définitive de son texte. Si son ombre revient quelquefois visiter la terre, elle doit se réjouir d'avoir enfin échappé aux tortures des Saumaises qui, sous prétexte d'éclaircir et d'embellir sa pensée (ce sont les propres expressions de Port-Royal), n'ont réussi le plus souvent qu'à l'obscurcir et à la défigurer.

La physionomie du livre n'en est pas moins étrange. On dirait une édition de Tite-Live ou de Cicéron, sortie tout fraîchement des mains d'un critique allemand. M. Michaut s'est appliqué à reconstituer l'œuvre de Pascal telle qu'il l'a écrite, sans rien de plus ni rien de moins, dans le désordre même où nous la présente le manuscrit de la Bibliothèque nationale, sans divisions d'aucune sorte, sans titres ni chapitres, et enfin sans classement et sans plan. Rien que des fragments et des notes, ou des lambeaux de notes.

Ne croyez pas cependant que l'éditeur n'ait eu autre chose à faire que de transcrire. Il fallait d'abord distinguer le plus ou moins d'authenticité de ces fragments, car ce n'est malheureusement pas la main seule de Pascal qui les a écrits, et s'il en est quelques-uns qu'il a revus, il en est d'autres qui ne sont pas dans le même cas, et d'autres enfin qui, écrits ou revus par l'auteur, ont été posté-



Digitized by Google

rieurement rayés par lui-même. Comment se débrouiller dans ce chaos, sans compter que l'écriture de Pascal n'est pas, comme on sait, de celles qui se lisent couramment? Ajoutez maintenant qu'il existe deux copies du manuscrit original, lesquelles ne concordent pas entre elles, et n'ont d'autre effet que d'accroître les perplexités de l'éditeur. Ajoutez aussi la variété des leçons produites par les éditions les plus importantes, celles de Port-Royal, de l'abbé Bossut, de M. Faugère, de M. Havet, de M. Molinier, toutes discordantes, mais toutes instructives et suggestives :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Et ce n'est pas tout. On sait que les fragments de Pascal ne se rapportent pas tous à son œuvre d'apologiste de la religion chrétienne. La théologie et la morale y dominent sans doute, mais la rhétorique, la géométrie, l'histoire même, n'en sont pas exclues, non plus que des broutilles de polémique janséniste, ni de savantes digressions sur les prophéties, les miracles et les figures. Que faire? Eliminer celles-ci? N'introduire que celles-là? D'autres l'avaient osé : M. Michaut ne s'y résigne pas. Qui sait si Pascal, dans la rédaction définitive de son livre, n'aurait pas fait usage des unes comme des autres? Loin de nous donc l'idée d'un choix arbitraire, sujet à des méprises et à des erreurs sans nombre. Il y a aussi des pages et des lignes qui n'ont rien de commun avec l'*Apologie*, qui ne sont que des méditations toutes personnelles, suggérées à l'auteur par certains événements de sa vie, l'*Amulette*, par exemple, le *Mystère de Jésus*, la *Profession de foi*, et d'autres encore, quelquefois inachevées, qui ne sont pourtant pas insignifiantes parce qu'elles éclairent l'état d'âme de leur auteur. « Rien n'est inutile, dit M. Michaut en forme de conclusion, il faut tout recueillir. »

Et il arrive ainsi aux deux grandes questions du classement et du plan.

Classer les papiers de Pascal! Mais qui donc, si ce n'est lui-même, pouvait se charger d'un pareil travail avec discernement et avec fruit? Dans cette multitude de feuillets qu'on a collés depuis sur le registre de la Bibliothèque nationale, il en est, assurément, qui offrent un sens complet et clair, et qu'on a pu grouper sous un titre unique et dans une même catégorie. Il en est d'autres qui ne sont que des commencements de phrases, des tronçons de pensées, dont le sens et la destination n'étaient connus que de celui qui les avait ébauchés dans le feu de son premier travail, pour les retrouver ensuite au moment de la composition, et les rattacher pertinemment à l'ensemble de son œuvre, en tel endroit, en tel chapitre, déjà

Digitized by Google

prévu et quelquefois noté par lui-même. En se substituant à lui, les éditeurs s'exposent à mille erreurs, à mille confusions et surtout ils risquent de donner à ces fragments un sens et une destination qui ne sont pas les vrais, et partant à dénaturer la pensée de Pascal. D'où cette conclusion que deux éditeurs, s'ils ne se copient pas, devront nécessairement aboutir à des classements dissemblables, et que le mieux est de renoncer à toute tentative de classement de ces rognures de génie. Nous ne disons pas non.

Quant au plan, ce fameux plan qui a donné tant de tablature à la plupart des éditeurs, M. Michaut le traite simplement par le mépris. Non pas qu'il dédaigne absolument les tentatives plus ou moins heureuses qui ont été faites avant lui pour le restituer; il leur rend même en passant un public hommage; mais il n'y croit pas, il n'a pas la foi qui animait M. Frantin et M. Guthlin. Et il énumère comme il suit les motifs de son scepticisme : « 1° Port-Royal, qui connaissait intimement les idées de Pascal, qui l'avait entendu lui-même exposer son projet et le but de son livre, qui possédait tous les textes et les documents que nous avons perdus, Port-Royal a d'abord tenté de restituer le plan de l'*Apologie* et s'est vu obligé d'y renoncer; 2° les sources extérieures dont nous pourrions nous servir, l'exposé de Mme Périer dans la *Vie de Pascal*, le résumé d'Etienne Périer dans sa *Préface*, etc., ne sont pas d'accord et ne paraissent même pas pouvoir se concilier; 3° les indications disséminées dans les *Pensées* ne s'accordent pas non plus toujours entre elles; beaucoup font allusion à des parties, à des chapitres dont il ne reste rien; ce qui semble bien prouver que, dans l'esprit de Pascal, le plan définitif n'était nullement arrêté; 4° ce plan eût-il été arrêté et nous fût-il connu, que nous ne saurions, en toute sûreté, ni choisir entre plusieurs variantes la leçon définitive, ni faire leur place aux pensées rayées par Pascal lui-même, ni rattacher aux chapitres auxquels elles se rapportent les citations qu'il avait notées. »

Et donc M. Michaut a pensé qu'il valait mieux s'abstenir tout à fait que de procéder par voie de conjecture; et il s'est contenté de faire un travail de philologue, très intelligent et très complet, de moissonner le champ de telle sorte qu'il ne restât plus rien à glaner après lui. « Peut-être publiera-t-on un jour le *fac-simile* photographique du manuscrit original. Je voudrais d'ici là que mon édition pût y suppléer. Mais même alors elle ne serait pas inutile. C'en serait une reproduction plus lisible, et qui en faciliterait grandement l'usage. » Nous nous inclinons encore, n'ignorant pas d'ailleurs que des maîtres éminents, MM. Brunetière, Gaston Boissier, Sully-Prudhomme, ont donné leur adhésion à cette manière de

Digitized by Google

voir et de traiter les *Pensées* de Pascal. Mais, en définitive, qu'a donc fait M. Michaut? Il a vulgarisé, il a mis à la portée de tout le monde un trésor qui gisait enfoui dans la poussière de la Bibliothèque nationale; au demeurant, il n'en a pas augmenté la valeur, et je ne sais pas même s'il ne l'a pas, en quelque façon, diminuée.

Le P. Lacordaire, qui est une autorité aussi, avait dit, dans une lettre à M. Foisset, que Pascal était illisible dans l'édition Faugère. Que dirait-il aujourd'hui de l'édition Michaut? On pourrait défier un homme qui n'a jamais lu les *Pensées* de rien comprendre dans cet éparpillement qui, d'une page à l'autre, et souvent cinq ou six fois dans la même page, le fait passer brusquement d'un sujet à un autre, qui mêle tout, qui confond tout et qui brise tout. C'est le triomphe de la suite *illogique*. Passe pour un manuscrit qui n'est, comme celui de Pascal, qu'une juxtaposition arbitraire ou fortuite de pièces et de morceaux; mais ne vous semble-t-il pas que, dans un livre imprimé, la lettre moulée donne à ce désordre un caractère plus déroutant, plus désorientant et plus désenchantant? On n'y retrouve même plus l'apparence de ce qu'Horace appelait les membres dispersés du poète.

Je ne suis qu'un profane, et je ne parle ici, bien entendu, qu'en mon nom personnel.

On me pardonnera donc de ne point passer sous silence un autre grief que j'ai sur le cœur. Je m'étais figuré, dans ma candeur d'homme borné et de lecteur frivole, que les notes placées au bas des pages avaient pour objet de faciliter aux gens l'intelligence d'un texte, et voilà qu'en parcourant l'édition Michaut, je me suis aperçu qu'elles pouvaient parfois aboutir à un résultat tout différent. M. Michaut a eu la noble ambition de confronter toutes les leçons existantes du texte de Pascal, bonnes ou mauvaises, peu importe; si bien que ses notes sont comme une arène où le manuscrit, les deux copies du manuscrit, les éditions de Port-Royal, de Bossut, de Faugère, de Havet et de Molinier se livrent des batailles acharnées. C'est ce qu'on appelle l'érudition, c'est-à-dire l'art d'élever la chinoiserie à la hauteur d'une institution. Eh! mon Dieu! la lecture de Pascal n'est pas déjà une chose si aisée ni si simple, qu'il faille encore la compliquer, en entourant le monument d'une série d'échafaudages qui en masquent la façade et en gâtent la perspective.

Mais il ne saurait être question d'art en ces matières : quelques inconvénients qu'elle présente dans sa structure et dans ses détails, on doit s'en consoler en se disant que l'édition Michaut était une œuvre nécessaire. Elle n'est pas un livre à lire, elle n'est qu'un livre à consulter, au même titre que les dictionnaires, et il faudrait

Digitized by Google

songer à la faire si elle n'existait pas. Nous sommes en possession maintenant d'un texte de Pascal, authentique, complet, ouvert à tous. On ne pourra plus arguer des imperfections ou des lacunes des éditions antérieures pour se livrer à des commentaires hasardeux ou à des interprétations fantaisistes de la pensée du grand moraliste. On a créé, dans les universités italiennes, des chaires spécialement affectées à l'exégèse de la *Divine Comédie* de Dante, et des professeurs distingués s'y attellent chaque année à la même besogne que M. Michaut s'est imposée dans son livre, — moins soucieux désormais de la critique *littéraire*, qui a épuisé toutes ses formules sur le chef-d'œuvre, que de la critique *littérale* qui, dans la seule étude d'un texte, peut encore trouver matière à d'inépuisables discussions. *Plurimi pertransibunt, et multiplex erit scientia.* Il y a là un exemple qui mériterait d'être suivi. Car, si un peuple s'honore en perpétuant dans le bronze l'image de ses grands hommes, ou d'hommes réputés tels, mais qui lui sont chers à des titres plus ou moins contestables, il s'honore aussi dans une certaine mesure en mettant leurs œuvres à l'abri des injures du temps et (en ce qui concerne Pascal) des méfaits d'un copiste maladroit ou d'un commentateur passionné.

Une dernière réflexion. Trois éditions de Pascal, paraissant coup sur coup dans l'espace d'une seule année, n'est-ce pas un signe des temps, et n'y a-t-il dans cet accord des esprits, soudainement retournés vers le livre des *Pensées*, qu'un simple événement littéraire? Le même Sainte-Beuve, déjà nommé, et qui ne se refuse pas, à l'occasion, le plaisir du paradoxe, a dit que ce livre « ne saurait plus avoir aucun effet d'édification sur le public, et qu'il a fait son temps comme œuvre apologétique ». Est-ce bien vrai? Nous sommes à la fin d'un siècle où l'esprit humain a fait tous les efforts imaginables pour se dégager du joug de l'antique foi. A quoi est-il arrivé? On sait le mot de M. Brunetière sur la Science; le Positivisme s'effrite; le Matérialisme est réduit à prendre des faux nez pour se faire accepter; la Franc-maçonnerie, qui aspirait à devenir une religion, se confine de plus en plus dans ses spéculations politiques et dans ses opérations électorales; l'*Encyclopédie*, que personne ne lit plus, n'a pas remplacé les Livres saints; les colonnes du temple sont encore debout, et voici qu'on se remet à lire Pascal. N'est-ce là qu'un engouement passager, comme celui qu'a provoqué le théâtre scandinave? Nous nous contentons de poser la question, laissant au temps et aux hommes du vingtième siècle le soin de la résoudre.

G. D'HUGUES.

Digitized by Google

# DÉFORMATIONS
# DE LA LANGUE FRANÇAISE

---

Vous vous souvenez de ce passage de Bossuet dans son discours de réception à l'Académie française : « Vous êtes, Messieurs, un conseil réglé et perpétuel dont le crédit établi par l'approbation publique peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les déréglements de cet empire trop populaire... Ainsi nous pouvons dire que la justesse est devenue par vos soins le partage de notre langue qui ne peut plus rien endurer ni d'affecté ni de bas; si bien qu'étant sortie des jeux de l'enfance et de l'ardeur d'une jeunesse emportée, formée par l'expérience et réglée par le bon sens, elle semble avoir atteint la perfection qui donne la consistance... Continuez, Messieurs, à employer une langue si majestueuse à des sujets dignes d'elle... »

Peut-être le français d'aujourd'hui, si différent de celui du dix-septième siècle, n'est-il plus tout à fait cette langue majestueuse? Un homme de beaucoup d'esprit, qui est un très bon écrivain, M. Emile Deschanel, vient de publier un livre, agréable et instructif, sur ce qu'il appelle *les déformations de la langue française*. Il n'est pas hors de propos de réfléchir un peu là-dessus par le temps qui court, — et par tous les temps.

Le temps où nous vivons a vu éclore une langue française assez singulière. Je n'ignore pas qu'on traite volontiers de pédants ceux qui prennent la défense du bon usage et du sens commun, mais ce reproche de pédantisme est si souvent adressé à d'honnêtes gens par l'ignorance ou par la sottise, qu'on en arrive, avec un peu de philosophie, à ne plus s'émouvoir de n'être pas, comme on dit maintenant, « du dernier bateau ». Au vrai, la langue française d'à présent court plus de risques de toute nature que celle d'autrefois. Elle est exposée à des épreuves périodiques, — je veux parler des périodes électorales, — pendant lesquelles le vocabulaire et la syntaxe sont également menacés. On a fait un gros recueil qui s'appelle, je crois, *le Barodet*, de toutes les professions de foi

Digitized by Google

affichées sur les murs par les candidats aux fonctions législatives, pour avoir ainsi un registre de leurs promesses et un répertoire des vœux de l'opinion. On ferait de même un autre recueil qui pourrait s'appeler... comme il vous plaira (*le Vaugelas*, par exemple), de tous les abus de langage commis hardiment par nos futurs députés.

La grammaire qui sait régenter jusqu'aux rois

n'intimide pas ces législateurs; le néologisme, la cacophonie, la logomachie, n'ont pas de secrets pour eux. On a dit de Mirabeau qu'il aimait trop la liberté pour ne pas s'affranchir des lois du langage; mais ce qui était permis à Mirabeau ne l'est pas au premier venu. Peut-être n'avons-nous pas assez d'orateurs comme Mirabeau pour la quantité de barbarismes et de solécismes qu'on nous oblige à lire ou à entendre. Reconnaissons, d'ailleurs, à la décharge des candidats qui s'improvisent orateurs ou écrivains, que le suffrage universel n'est pas toujours un bon maître ni un bon juge en matière de langue...

A la période électorale succède généralement la période parlementaire. Autre danger pour la langue française. A part un petit nombre d'exceptions, la tribune de la Chambre des députés, la tribune même du Sénat, font souffrir parfois cruellement les oreilles délicates des puristes. C'est là que la langue française subit, tous les jours, des déformations énormes. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire le *Journal officiel* de temps en temps : je me permets de le recommander aux philologues comme un Trésor d'étrangetés, souvent joyeuses. Encore la sténographie corrigée a-t-elle, sans doute, fait disparaître ou atténué bien des fautes : il en reste assez. Il est vrai qu'on improvise plus qu'autrefois, — l'éloquence parlementaire académique n'est plus dans nos mœurs, — et il faut être indulgent pour les improvisations; mais nous sommes devenus si indulgents que les orateurs politiques en prennent de plus en plus à leur aise avec tout ce qui, jadis, les gênait un peu. Le malheur est que, venue de si haut et encouragée par d'illustres exemples, l'habitude de mal parler se répand de proche en proche.

Cette contagion a gagné les provinces.

Un nouveau patois s'est formé chez nous, le patois politique; on le recueille même, et on a l'air ainsi de l'autoriser, à l'Académie française.

La langue administrative, — instructions, rapports, circulaires, etc., — a aussi des beautés neuves. Ne faisons pas trop les dégoûtés; ne demandons pas à ces documents, qui veulent avant

Digitized by Google

tout être compris, d'être rédigés en beau style : il en est de l'éloquence comme de la calligraphie, on peut s'en passer! demandons-leur tout de même, ne fût-ce que pour obéir à nos meilleures traditions bureaucratiques, la clarté, la précision, la correction relative et suffisante. Avouons, sans malice et sans douleur, qu'elles leur manquent quelquefois.

La littérature facile et courante est, à son tour, pleine d'écueils pour la langue française. Un de mes amis s'est amusé à collectionner toutes les... comment dirai-je? toutes les bizarreries qu'il a recueillies, çà et là, dans les romans-feuilletons. C'est un choix de perles assez curieux : on n'a qu'à se baisser pour en prendre. Le lecteur naïf et peu lettré qui se réglerait sur ces modèles et qui apprendrait à bien parler dans son feuilleton, — il y en a, — se mettrait à l'école du charabia le plus distingué.

Le journal, fait très vite, à bride abattue, est un véhicule complaisant de mauvais langage. Le premier-Paris, la chronique, les nouvelles diverses, les échos mondains, le reportage, à plus forte raison, fourmillent de licences. Quelques-unes sont des coquilles, d'autres, des écailles. On est effrayé ou égayé, quand on y regarde d'un peu près, du nombre d'incorrections, de tournures anormales, de mots hétéroclites, que peut risquer une plume ignorante ou mal exercée. Vous me direz que le gros public n'a ni le temps ni le moyen d'éplucher ces choses, et qu'il n'a guère le droit, pour un sou par jour, de se montrer trop exigeant. Il ne l'est certes pas; mais ce français, avili ou frelaté, dont il fait son pain quotidien, devient ainsi, sans que nous y prenions garde, le français de tout le monde; la langue est empoisonnée dans sa source naturelle.

Il y a des sociétés de tempérance, contre l'alcoolisme, contre le tabac, contre la mauvaise hygiène. Pourquoi, puisque le bon langage, sain et pur, est une des grâces, et même une des forces, d'un grand pays, n'y aurait-il pas, entre lettrés et demi-lettrés, une sorte de ligue de défense contre ces contaminations du parler français. On défend bien les monuments de l'ancienne France et du vieux Paris. Est-ce que notre langue nationale n'est pas, à sa manière, un héritage et un monument?

Héritage, du reste, très compromis et monument très profané... Si un certain cosmopolitisme a du bon, à cause de la diffusion des langues, de l'échange des idées, de la facilité, de la douceur plus grandes des relations, de l'extension plus commode et plus cordiale des rapports internationaux, il faut bien reconnaître que la pureté en quelque sorte individuelle de l'idiome propre à chaque peuple particulier n'y gagne pas. Une langue a besoin, comme une per-

Digitized by Google

sonne, d'être un peu farouche pour se préserver des atteintes, des altérations qui pourraient lui venir du dehors. De même que, si l'on veut être et rester original, il faut savoir défendre, maintenir, conserver son originalité intègre, se réfugier, par moments au moins, dans la solitude ou rentrer en soi, échapper aux sollicitations diverses, à l'action des courants et à l'influence des personnes; de même une langue qui veut rester pure et indigène doit se défendre le plus possible contre l'invasion des vocabulaires étrangers. Une langue, évidemment, ne peut pas demeurer fermée, inhospitalière. Il n'y a pas, d'autre part, il ne saurait y avoir entre deux pays de conventions de linguistique comme il y a des conventions monétaires; il n'y a pas non plus (malgré le *Dictionnaire* de l'Académie) de contrôle sérieux, efficace, de la monnaie des mots, pour empêcher la circulation des mauvaises pièces. C'est à chacun de nous que revient la tâche de surveiller, de modérer, de limiter nos emprunts, qui ne sont pas toujours urgents ni heureux, au vocabulaire de nos voisins. Ainsi la langue des sports et des jeux, — le mot de sport lui-même en est un exemple, — nous a inondés de termes anglais. La plupart, que nous avions déjà chez nous, sous une autre forme, mais dont il est, paraît-il, plus distingué, plus à la mode de se servir que des mots français, n'étaient pourtant pas de première nécessité : le sens en est parfois obscur, l'harmonie douteuse; nous les avons adoptés quand même et plutôt par genre que par besoin. C'est nous tous qui sommes responsables de ces déformations, par snobisme (encore un mot anglais) ou par badauderie.

Il y en a d'autres. Voici un fait entre vingt. Vous n'êtes pas sans avoir remarqué combien l'argot, ou, si vous aimez mieux, le jargon parisien, s'est prodigieusement répandu dans toutes les classes de la société. Que le peuple de Paris, que les autochtones le parlent entre eux et, en quelque sorte, de naissance; qu'il y ait un parler de Paris, à Montmartre ou à Montrouge, comme il y a un accent de Paris, agréable ou non, rien de plus naturel. Mais que ce jargon de la grand'ville, de la rue, de l'atelier, des Halles, du Boulevard, des stations d'omnibus, de ce qu'il vous plaira, pénètre dans les maisons, s'installe dans les familles, fasse éclater sa note, le plus souvent gouailleuse et vulgaire, dans la causerie; puis, avec les chemins de fer, les bicyclettes, les commis-voyageurs, les tournées de tous les ambulants, se répande du Nord au Midi, de l'Est à l'Ouest, dans toute la France, détruise ou gâte, sous sa vilaine uniformité, la saveur provinciale des parlers locaux, ne trouvez-vous pas qu'il y a là un excès d'influence de la capitale

Digitized by Google

sur le reste de la nation et une déformation véritable de la langue française par un dialecte trop envahissant?

Le monde lui-même a son argot, qui n'est pas meilleur. Nous ne savons plus, nous ne voulons plus nous contenter, en parlant ou en écrivant, de ces termes simples qui se bornent à rendre fidèlement la pensée. La manie de l'exagération, qui n'est pourtant pas dans notre sang ni dans notre humeur, le désir de paraître, de briller, d'étonner les autres, ont engendré chez nous une foule de néologismes déplaisants. J'entends ici par néologisme non seulement un terme nouveau mais une acception nouvelle et inédite d'un mot ancien. Littré a eu bien raison de dire : « Une langue se gaspille qui, sans raison, perd des mots bien faits et de bon aloi. Gaspiller ce qu'on a ne vaut pas mieux dans l'économie des langues que dans celle des ménages. » Notre langue se gaspille et se galvaude ; elle s'enfle et, par conséquent, elle s'altère. Adressez-vous à des philologues de profession, à des maîtres comme M. Gaston Paris, M. Bréal, M. Brunot; ils vous expliqueront mieux que moi le pourquoi et le comment de ces métamorphoses ou, comme on dit en français moderne, de ces avatars. M. Emile Deschanel, dans son livre ingénieux, en a cité quelques exemples bien démonstratifs; chacun de nous a pu en faire sa petite provision. On emploie, couramment dans le monde, les mots emphatiques, *charmant*, *ravissant*, *merveilleux*, là même où le charme, le transport et le miracle n'ont rien à voir. Un joli chapeau, à la mode, devient « un chapeau étonnant »; c'est de l'étonnement à bon marché. Pour exprimer les sentiments, la sympathie, l'amitié, l'estime, l'admiration, on a recours aux exagérations les plus ridicules; pour juger un livre, une pièce, un tableau, on se perd dans les locutions les plus imprévues. L'expression franche, probe, exacte, adéquate à la pensée, ne nous suffit pas : elle nous semblerait insignifiante. Et tout se tient : les mots sont les signes des choses; quand l'hyperbole déforme la langue, c'est que le mensonge est en train de gâter l'âme de la nation.

Les sciences, les sciences sociales surtout, que chacun se pique d'entendre et dont les bavards aiment à parler, la philosophie, ont jeté dans la circulation un certain nombre de mots, de phrases ou de périphrases baroques, qu'il est souvent difficile de comprendre. Voici, notés par M. Bréal, quelques échantillons de cette prose, plutôt obscure : *Un dynamisme modificateur de la personnalité; Une individualité au-dessus de toute catégorisation; Une jeunesse qui sentimentalise sa passionnalité.* C'est à donner sa langue aux chiens, qui n'en voudraient pas.

La poésie, « la langue des dieux », n'a pas échappé à la conta-

Digitized by Google

gion; elle a même renchéri sur ces hardiesses, déjà étranges, de la prose. Elle n'est plus, elle ne veut plus être « limpide et belle »; — elle l'est encore, naturellement, chez les vrais poètes; — elle s'évertue à être bizarre, contournée, inintelligible. On parle, sur le jeune Parnasse, un français que les simples mortels n'entendent pas, avec la meilleure volonté du monde, de même qu'on y abuse d'une prosodie émancipée, qui s'est affranchie des lois les plus nécessaires de la bonne métrique. Je pourrais vous en donner bien des preuves, mais j'aurais l'air de me moquer de vous; nous ne sommes point des Chinois pour nous amuser à un casse-tête; je n'insiste pas.

De là cette conséquence fâcheuse sur laquelle il est également inutile de trop insister. On ne sait plus, on n'ose plus parler ni écrire simplement, clairement, bonnement, à la française. Un amour-propre très mal placé se met de la partie. On aurait peur de passer pour un petit esprit si l'on continuait à employer les mots usuels, qui sont cependant les meilleurs, parce qu'ils ne sont pas plus grands que les choses. Imaginez un homme peu démonstratif, peu gesticulant, qui aurait le geste sobre et contenu, dans une société de frénétiques, de convulsionnaires : c'est la situation de ceux qui parlent ou qui écrivent avec simplicité dans ce désordre de la langue contemporaine, confuse, hyperbolique et parfois démente. Nous avons perdu le sentiment de la nuance et de la mesure, le goût de la propriété, de la précision, de la transparence. Partout, en art comme en littérature, dans la musique, dans la peinture, dans la statuaire, comme dans la causerie ou dans les livres, les moyens d'expression sont devenus si violents, si forcenés, si déraisonnables, qu'on a l'air de revenir de l'autre monde lorsqu'on ne donne pas dans ce travers du temps. Et, comme on finit par se blaser sur tout, même sur l'extravagance, on en arrive à se demander s'il ne serait pas plus sage de se résigner à ces choses que de s'en plaindre et si les langues qui se gâtent ne sont pas, comme les peuples qui se perdent, trop difficiles à défendre et à sauver...

Ces réflexions ne sont ni amères ni exagérées. Elles ne viennent, je crois, ni d'un puriste méticuleux ni d'un grammairien en colère; elles sont simplement d'un homme qui aime beaucoup, qui estime infiniment la bonne langue de son pays. Elles ne sont pas inopportunes. Le plus triste, c'est que le mal est fait et que nous ne le corrigerons pas tout de suite, malheureusement.

Henri CHANTAVOINE.

---

Digitized by Google

# REVUE DES SCIENCES

Physique : Société royale de Londres. — Une date mémorable. — 10 mai 1898. — La fin des gaz permanents. — Liquéfaction de l'hydrogène et de l'hélium. — Production de températures voisines du zéro absolu. — A 205 degrés au-dessous de zéro. — Solidification brusque de l'atmosphère terrestre. — Liquéfaction de l'air. — Au Collège de France. — L'air liquide et ses propriétés. — Fabrication industrielle. — — L'air liquéfié en bouteilles. — Applications diverses. — L'oxygène liquide. — Points d'ébullition de l'oxygène et de l'azote. — Expériences sur l'air liquide. — Télégraphie sans fil. — Les ondes hertziennes. — Transmissions électriques sans conducteur. — Les corps radio-conducteurs. — Télégraphe automatique. — A travers les murs. — Premières applications. — Météorologie : La pluie en France. — Les villes où il pleut le plus. — Les villes où il pleut le moins.

Depuis le 10 mai dernier, il n'y a plus de gaz permanents! Tous les gaz connus ont pu être ramenés à l'état de liquide et même de solide. L'hydrogène, le gaz le plus léger que nous connaissions, qui avait résisté à toutes les tentatives de liquéfaction, vient enfin de rentrer dans la règle. M. Cailletet, en France, M. Pictet, M. Wroblenski, M. Olszewski, avaient fini par obtenir des traces de condensation; on aperçut, dit-on, quelques gouttes incolores, mais jamais on ne put voir couler l'hydrogène liquéfié. C'est fait depuis un mois. M. Dewar, l'éminent physicien de la Société royale de Londres, a pu obtenir des centaines de cubes d'hydrogène liquide. Le résultat est de ceux qui marquent une étape importante dans l'histoire de la science. M. Dewar a été aussi assez heureux pour liquéfier l'hélium, ce gaz qui, découvert d'abord dans le soleil, fut retrouvé et isolé, il y a deux ans, sur la terre. L'hélium avait résisté aussi aux essais de M. Olszewski. Il a été liquéfié. Enfin, le fluor a été liquéfié, l'année dernière, par MM. Moissan et Dewar. La liste est donc complète, et l'on ne connaît plus, à l'heure actuelle, de gaz qui ne puissent passer à l'état liquide.

Comme la vapeur d'eau qui se condense devient liquide, puis solide sous forme de glace, tous les gaz se liquéfient, se solidifient sous l'influence du froid et de la pression.

Digitized by Google

M. Dewar a employé la méthode qui lui avait si bien réussi pour liquéfier l'air. C'est le froid produit par la détente du gaz comprimé qui est l'agent actif de la transformation. On comprime et l'on détend. Abaissement de la température du gaz. Avec ce gaz déjà refroidi, on refroidit davantage en le détendant et, par réfrigérations successives, on finit par si bien abaisser la température que l'on arrive au point où le gaz se change en liquide, au point d'ébullition. En poursuivant encore, on obtient un liquide aussi liquide que l'eau que nous connaissons tous. M. Dewar a eu recours à une pression de 180 atmosphères, et l'hydrogène s'est liquéfié à 205 degrés au-dessous de zéro! 205 degrés au-dessous de zéro! C'est, à 68 degrés près, le zéro absolu, c'est-à-dire que la liquéfaction de ce gaz se fait très près du point où, théoriquement, d'après les principes de la thermodynamique, il n'y a plus de chaleur.

Aurait-on jamais soupçonné, il y a seulement un demi-siècle, que nous arriverions à produire artificiellement des froids que nous ne rencontrons pas sur terre? 70 degrés au-dessous de zéro est la température la plus basse que l'on ait jamais observée aux pôles de froid en Sibérie. Eh bien, nous obtenons des froids presque triples. L'hydrogène est le gaz qui a son point d'ébullition à la température la plus basse. L'air liquide bout à — 191°, l'oxygène à — 194°, l'azote à — 182°. M. Dewar, au sortir de son appareil, reçoit l'hydrogène liquéfié dans des vases spéciaux non conducteurs de la chaleur. Ce sont des vases argentés à double enveloppe de verre dans l'intervalle desquelles on a fait le vide de Crookes. Le gaz liquéfié coule limpide, clair, incolore, il ne montre aucun spectre d'absorption. Le liquide doit avoir un indice de réfraction et une dispersion très élevés, et sa densité est plus grande que celle que l'on avait prévue. Il se volatilise naturellement assez vite, et comme à son contact l'air se liquéfie et se solidifie, on voit tomber dans le liquide de la neige d'air.

Un tube renfermant de l'hélium, plongé dans l'hydrogène liquéfié, se liquéfie lui-même très rapidement : les deux gaz doivent se liquéfier à la même température, à quelques degrés près.

On a souvent dit que la terre périrait par le froid. Il est évident que la chaleur intérieure doit peu à peu se dissiper dans l'espace. Mais, avant les découvertes survenues sur la liquéfaction des gaz, on n'aurait pas pensé facilement que tout le globe se prendrait comme une masse solide. Quand la température se sera suffisamment abaissée, tous les gaz de l'atmosphère se liquéfieront et se solidifieront; en sorte que les eaux passeront d'abord à l'état de glace, puis l'atmosphère elle-même se condensera. Peut-être certains astres sont-ils déjà dans cet état d'évolution avancée.

Sans préjuger de l'avenir, restons dans le présent. Nous n'avions pas

Digitized by Google

encore vu l'hydrogène liquéfié à Paris; nous ne possédions pas les machines nécessaires à l'expérience. On vient d'installer au laboratoire de M. d'Arsonval, au Collège de France, une petite machine à liquéfier l'air. Depuis plusieurs mois, à Munich, M. Linde a construit de véritables machines industrielles destinées à opérer la liquéfaction de l'air. De son côté, en Amérique, M. Tripler en a réalisé, également, de très puissantes. On construit des machines de plus de 100 chevaux-vapeur. M. Linde obtient 50 litres d'air liquide par heure avec 100 chevaux. C'est M. Linde qui est venu installer au Collège de France la petite machine qui produit 1 litre d'air liquide avec un peu plus de 2 chevaux-vapeur. Cette machine prend l'air du laboratoire, le comprime à 150 atmosphères et, par détentes successives, le refroidit à — 191°, où il se liquéfie.

Si l'on cherche à fabriquer l'air liquide sur grande échelle, c'est qu'on pressent de nombreuses applications. Il y en a déjà un certain nombre; d'abord, la production des basses températures, leur utilisation en métallurgie, la fabrication de nouveaux explosifs, puis surtout la fabrication économique de l'oxygène, qui a tant d'emplois déjà. Il suffit, en effet, de laisser évaporer l'air liquéfié pour obtenir de l'oxygène presque pur. L'air n'est qu'un mélange d'oxygène et d'azote, comme on sait, et l'oxygène bout à — 194° et l'azote à — 182°. Donc, l'azote s'évapore plus vite, de sorte que le liquide s'enrichit en oxygène au point qu'au bout d'un certain temps, il est constitué par environ 75 pour 100 d'oxygène.

M. Linde poursuit en ce moment des essais pour utiliser cet oxygène à la production directe du carbure de calcium, ce composé bien connu aujourd'hui qui, au contact de l'eau, fournit l'acétylène destiné à l'éclairage. On obtiendrait le carbure de calcium ainsi à un prix plus bas qu'au four électrique.

L'air liquéfié se maintient pendant plusieurs heures à l'état liquide quand il est renfermé dans de petites bouteilles en verre à doubles parois, dans l'intervalle desquelles on a fait le vide de Crookes. M. d'Arsonval a apporté une de ces bouteilles à l'Académie des sciences, et après deux heures, malgré la chaleur, la bouteille était loin d'être épuisée. Quand on versait le liquide dans un verre, on voyait une fumée blanche se déverser tout autour du verre. C'était l'air extérieur qui se liquéfiait au contact de l'air liquide. L'air sortant de la bouteille apparaissait opalescent, parce qu'il renfermait un peu de neige d'acide carbonique toujours mêlé à l'air ordinaire. Il suffit de faire passer le liquide sur un filtre pour recueillir dans un verre le gaz liquéfié pur. Il apparaît alors limpide et clair, avec une légère teinte azurée. Le froid brûle comme le chaud; il faut donc se défier du contact de l'air liquide. Cependant, on peut bien en verser un peu

Digitized by Google

dans les mains sans danger. Au contact de la peau, toujours chaude et humide, le liquide prend la forme sphéroïdale et ne mouille pas l'épiderme. On voit le liquide s'évaporer et de petites gouttelettes se former et s'évanouir comme une goutte d'eau sur une pelle portée au rouge. Mais, si l'on appuyait les gouttelettes sur la peau, il y aurait désorganisation et brûlure.

L'oxygène liquéfié se comporte vis-à-vis d'un aimant comme une aiguille d'acier. On en emplit un petit tube; on le suspend par un cordon librement, et quand on approche un électro-aimant, le petit tube obéit à l'attraction.

On peut déposer un œuf, une boule de caoutchouc sur l'air liquéfié. La boule flotte sur le liquide; mais quand on retire l'œuf ou la boule, il suffit de les laisser tomber à terre pour qu'ils se brisent en miettes. Un objet en fer plongé dans le liquide, puis retiré au bout d'une minute devient si friable qu'il s'effrite au moindre choc. Le cuivre et le platine restent malléables. Si l'on imbibe un journal d'un peu d'air liquide, et si l'on approche une allumette, c'est une explosion immédiate avec projection du papier dans tous les sens. De même, l'air liquéfié possède une puissance d'explosion considérable puisque, revenu à son état primitif, il occupe un volume 748 fois plus considérable; il suffit d'en emplir un tube de fer que l'on tamponne avec des bouchons de bois aux extrémités pour voir, sous l'influence de l'élévation de température, les deux tampons sauter avec violence.

Le mercure se solidifie à — 40°. Une goutte d'air liquide sur un peu de mercure, et le métal se transforme instantanément en un bloc solide. On peut en faire un marteau. On verse dans un verre un peu d'alcool et dans l'alcool on plonge un petit tube renfermant de l'air liquide. Aussitôt l'alcool se solidifie; jamais nous n'avions encore vu l'alcool solide.

Le gaz acide carbonique, produit de la combustion de charbon, se liquéfie et se solidifie à — 32°; aussi suffit-il d'approcher une cigarette d'un vase renfermant de l'air liquide pour voir apparaître une fumée blanche. C'est l'acide carbonique qui se condense et se transforme en neige. On peut ainsi obtenir de la neige sur le feu. On place sur un foyer allumé un vase en verre contenant de l'air liquide. Le gaz du foyer s'élève lèche les parois du vase et se transforme en neige d'acide carbonique.

Toutes ces expériences sont curieuses. Il n'est pas douteux que la liquéfaction de l'air devenue industrielle ne conduise à bref délai à des applications dont un avenir prochain pourra nous dire l'importance et la fécondité.

Le télégraphe sans fil a eu aussi les honneurs du mois; depuis que

Digitized by Google

M. Ducretet en a combiné un dispositif nouveau et ingénieux, on l'a fait fonctionner un peu partout et notamment à l'Académie des sciences. L'appareil est bien intéressant. Vous avez à côté de vous sur votre table un télégraphe Morse avec sa sonnerie. Vous pensez à autre chose. Tout à coup, la sonnerie retentit et, sans que vous ayez à intervenir, voici la bande de papier du télégraphe qui se déroule toute seule, et les lignes longues et courtes de l'alphabet Morse qui s'impriment : c'est une dépêche qui arrive.

Mais comment? D'habitude, il y a un fil qui relie le télégraphe au point de départ. Le courant électrique passe par le fil et fait tout marcher. Ici, il n'y a rien du tout. Pas de fil. L'appareil est tout bonnement déposé sur la table. Les portes sont fermées; les murs sont épais et pourtant cela fonctionne. Voilà le télégramme inscrit. C'est certain. D'où vient-il? Par où est-il entré?

Les inventions les plus extraordinaires tirent presque toujours leur origine de recherches spéculatives et d'ordre théorique. Le télégraphe sans fil n'existerait probablement pas aujourd'hui si M. Branly, professeur de physique à l'Institut catholique, n'avait entrepris, depuis 1890, des recherches sur la conductibilité électrique des poudres métalliques, de la limaille de fer, etc. Ce sont ces recherches toutes spéciales qui ont rendu possible le nouveau moyen de correspondre. Sans M. Branly, Popoff n'aurait pas réalisé un premier télégraphe sans fil en 1896, ni M. Marconi en 1897. Les propriétés conductrices des poudres métalliques sont très remarquables.

Ces poudres entassées dans un petit tube de verre ont beau être métalliques, elles ne laissent pas passer un courant électrique, elles sont non-conductrices, probablement parce qu'il subsiste entre elles des espaces vides qui empêchent les contacts intimes et, par suite, font disparaître la continuité du métal. Mais, fait bien singulier, si l'on fait éclater dans le voisinage du tube à limaille la décharge électrique d'un condensateur, tout à coup, brusquement, le tube à limaille devient conducteur et le courant d'une pile y circule tout comme dans un fil de cuivre. La décharge semble agir comme si elle avait aggloméré la poudre métallique, rapproché les particules, établi les contacts. Bref, le courant passe. M. Branly a désigné du nom de *radio-conducteurs* ces substances métalliques discontinues, isolantes ordinairement et qui deviennent conductrices sous l'influence des décharges électriques de provenance quelconque ; décharge de la foudre, décharge d'un appareil de physique. M. Branly a rencontré ces propriétés caractéristiques dans les limailles de fer, d'acier, d'aluminium, de bronze d'aluminium, de maillechort, etc. En sorte que, on le remarquera, on possède désormais des corps radio-conducteurs qui sont isolants tant qu'on veut et qui deviennent à volonté conducteurs

Digitized by Google

quand éclate une décharge, une étincelle à leur proximité. Ils peuvent donc jouer le rôle d'un véritable robinet que l'on peut ouvrir à l'occasion pour donner passage à un courant électrique. Par exemple, voici tout un réseau de lampes électriques. On a intercalé dans le conducteur qui amène le courant un petit tube à limaille Branly. C'est comme si l'on fermait la porte au courant. On a beau appuyer sur le commutateur, les lampes ne s'allument pas. Mais faites jaillir une étincelle électrique, aussitôt le tube devient conducteur, le courant passe et toutes les lampes s'allument par enchantement. De même, on peut ainsi, à l'aide d'une décharge, animer un gros électro-aimant, faire briller des tubes de Gessler, mettre en marche un moteur. La décharge d'un condensateur, c'est la clef qui ouvre les portes au courant électrique fermé par le tube Branly.

Le tube rendu conducteur perd sa propriété à volonté; il suffit de le frapper du doigt, les particules perdent leur orientation et le tube constitue de nouveau un isolant : la porte est fermée. Donc le tube radio-conducteur peut servir de clef précieuse pour faire passer ou arrêter un courant électrique. Il suffit d'une décharge pour ouvrir, d'un petit choc pour fermer.

Toute la télégraphie sans fil repose, d'une part, sur l'utilisation de cette double propriété des tubes à limaille et, d'autre part, sur les qualités particulières des décharges de l'appareil de Hertz. Le savant physicien allemand nous a appris, comme nous l'avons dit il y a déjà près de dix ans, ici-même qu'en faisant éclater entre des boules métalliques, avec une extrême rapidité, des séries de décharges qui se traduisent par des étincelles, on engendre des ondes électriques très analogues aux ondes lumineuses. Comme celles-ci, ces ondes se reflètent, se réfractent et s'en vont au loin; elles peuvent même traverser les murs et les corps opaques et se propager à des distances plus ou moins grandes. Ces ondes ne se voient pas, mais elles sont, et la preuve, c'est qu'elles agissent sur les tubes Branly. Produisez des ondes hertziennes à quelques kilomètres de distance et elles seront vues, c'est-à-dire recueillies par les tubes radio-conducteurs. Dès lors, la télégraphie sans fil est facile à réaliser.

Qu'à la station de départ, on installe un oscillateur Hertz et qu'on le fasse fonctionner de façon à émettre des ondes pendant des durées variables, on obtiendra des émissions longues ou brèves, de manière à reproduire les signaux de l'alphabet Morse. Ce sera le manipulateur. Qu'à la station d'arrivée, on dispose un récepteur Morse, un appareil télégraphique ordinaire déroulant une bande de papier avec un encreur mû par un courant local; puis intercalons dans le circuit local un tube Branly. Nous avons tout ce qu'il faut pour correspondre à distance. En effet, on envoie des ondes. Celles-ci atteignent avec la



Digitized by Google

vitesse de la lumière, c'est-à-dire presque instantanément, l'appareil récepteur et le tube radio-conducteur. Ce tube empêchait le courant local de passer et de faire marcher l'appareil. Les ondes le rendent conducteur et le courant circule. Sur le papier apparaît une ligne noire. Au moment voulu, quand l'onde cesse d'arriver, l'appareil automatiquement agit sur un petit marteau qui choque le tube. La communication est interrompue et l'appareil prêt à recevoir l'action d'une nouvelle onde. Et ainsi de suite pour chaque signal envoyé. Le télégramme s'inscrit donc tout seul sur la feuille de papier.

Le dispositif de M. Ducretet est ingénieux puisqu'il permet à l'appareil de fonctionner seul, automatiquement, sans le secours de personne, dès qu'une onde transmise excite le tube Branly. Il n'y a personne pour recevoir une dépêche; elle s'inscrit automatiquement. L'appareil est dans une chambre, l'onde traverse les murs et l'atteint. C'est très joli.

Malheureusement le nouveau télégraphe n'a qu'une portée limitée, du moins jusqu'ici. Les ondes ne se propagent guère avec l'alternateur de Hertz actuel qu'à 10 ou 14 kilomètres. De plus, les ondes excitatrices s'en vont dans toutes les directions et, par conséquent, elles peuvent mettre en marche, simultanément, tous les appareils récepteurs installés dans le même rayon; les dépêches se croiseraient et l'on aurait quelque peine à se comprendre. Cette difficulté, toutefois, peut être tournée en ne se servant que d'appareils n'obéissant qu'à des oscillations électriques de période choisie et de nombre voulu, d'appareils accordés en quelque sorte. Il y a encore un inconvénient: en temps d'orage les communications deviennent difficiles, puisque les décharges électriques agissent sur le tube radio-conducteur. Enfin il faut placer le générateur d'ondes très haut pour que les ondes aient libre passage dans l'espace et ne se perdent pas trop vite en route. Malgré tout, il est clair que le nouveau système, encore à ses débuts, pourra rendre de grands services à petite distance, pour les communications entre navires, entre les navires et les côtes, pour le service des armées en campagne, pour les ballons militaires, etc. En Angleterre, on fait fonctionner depuis quelque temps le nouveau système télégraphique entre Bournemouth et l'île de Wight. L'installation est semblable à celle que nous venons d'esquisser. Il est grandement question de continuer les expériences à plus grande distance, entre l'île de Wight et Cherbourg. La distance est de 60 milles. Cet essai sera évidemment très intéressant.

Tel quel, le télégraphe sans fil est déjà susceptible d'applications nombreuses. Et remarquons-le en terminant : qu'a-t-il fallu pour mettre debout cette découverte? Un peu de poudre métallique tassée

Digitized by Google

dans un petit tube de verre gros comme un porteplume. Destinée des inventions!

On demande souvent quelle est la ville de France où il pleut le plus et celle où il pleut le moins. Sous cette forme, il serait difficile de répondre catégoriquement à la question, car il y a des villes où il ne tombe pas beaucoup d'eau et où il pleut souvent, et réciproquement. Il convient de modifier l'interrogation et de spécifier. Quelle est la ville de France où il tombe le moins d'eau par an, et quelle est la ville de France où il pleut le moins souvent? Dès lors, la réponse est possible.

La ville où il tombe le moins d'eau, c'est, le croirait-on? c'est Paris. Du moins, si l'on s'en rapporte aux quantités de pluie indiquées par M. Plumandon, et qui sont un peu différentes de celles que l'on admet d'habitude. M. Plumandon considère ses chiffres comme exacts. Or, à Paris, il ne tomberait que 481 millimètres d'eau. (Le chiffre classique est de 530 millimètres environ.) Ensuite vient La Rochelle, 503 millimètres; Evreux, 511; Melun, 518; Perpignan, 546; Marseille, 547; Agen, 560; Chartres, 575; Moulins, 585; Troyes, 587; Tours, 591; Versailles, 604, etc.

Parmi les villes franchement pluvieuses, on peut mentionner : Rouen, 689; Mâcon, 711; Montpellier, 716; Rennes, 731; Lille, 734; Lyon, 739; Saint-Étienne, 741; Nantes, 757; Bordeaux, 764; Laval, 782; Chaumont, 788; Valence, 842; Grenoble, 861; Limoges, 927; Vesoul, 949; Bar-le-Duc, 956; Epinal, 979; Aurillac, 991; Quimper, 1017; Besançon, 1092; Chambéry, 1210; Annecy, 1278.

Ainsi, les villes françaises où il tombe le moins d'eau pourraient être Paris, La Rochelle, Évreux. Et la ville où il tombe le plus d'eau serait la jolie petite ville d'Annecy, en Savoie.

Et pourtant la personne qui avancerait que c'est à Paris et à Évreux qu'il pleut le moins ne répondrait pas correctement. Ce n'est pas dans ces chefs-lieux qu'il pleut le moins, bien qu'il y tombe le moins d'eau. Il ne faut pas confondre la quantité d'eau tombée et le nombre de fois qu'il pleut. Il pourrait tomber moins d'eau à Paris que partout ailleurs, et il pourrait y pleuvoir plus souvent qu'ailleurs. Nulle part on ne confond la quantité avec la qualité. Or à Paris, il pleut encore trop souvent, au gré des Parisiennes, mais les averses sont généralement peu intenses et d'une courte durée. A Quimper, à Chambéry, à Aix, à Annecy, les averses tombent drues et serrées, et elles n'en finissent plus de tomber. Ce sont presque des pluies tropicales. Alors il faut savoir maintenant où il pleut le plus souvent ou le moins souvent.

La ville où il pleut le moins, toujours d'après M. Plumandon, ce

Digitized by Google

n'est plus Paris, c'est Nîmes. A Nîmes, on ne relève que 64 jours de pluie. Après Nîmes, c'est Nice, 67 jours. Puis on peut citer : Marseille 71, Montpellier 78, Grenoble 97, Melun 111, Limoges 114, Mâcon 118, Evreux 120, Annecy 121, Pau 124, Dijon 125, Angoulême 128, Moulins 129, Troyes 130, Aurillac 135, Chalons 138, Chambéry 142, Angers 143, Caen 144, Bourges 145, Vesoul 145, Orléans 156, Versailles 158, Besançon 159, Paris 160, Saint-Brieuc 166, Clermont-Ferrand 169, Lille 181, Quimper 184, Arras 185, Bordeaux 205. Par conséquent, si la ville où il pleut le moins est Nîmes, celle où il pleut le plus souvent est Bordeaux.

On voit donc que le nombre de jours où il pleut et les quantités de pluie tombées sont très différents selon les régions. Ainsi Paris 484$^{mm}$ seulement, et en revanche 160 jours par an, plus d'un grand tiers de l'année. On peut dire qu'à Paris il tombe peu d'eau, et cependant on ne peut soutenir que c'est la ville où il pleut le moins. A Nîmes, seulement 64 jours de pluie, et cependant il tombe beaucoup plus d'eau qu'à Paris, 632 contre 484. Or, au fond, du moment où il pleut, il nous importe assez peu qu'il tombe des pluies serrées et drues ou des pluies peu intenses; du moment qu'il faut ouvrir son parapluie, c'est toujours la même chose. C'est donc surtout la fréquence, bien plus que la quantité qui nous intéresse. Sous ce rapport, malheureusement, Paris est bien loin d'être privilégié; il n'occupe que le 44$^{e}$ rang dans la liste des principales villes de France étudiées, 49 sur 85; il occupe un peu plus de la moyenne des fréquences extrêmes, 64 jours et 205 jours.

Donc désormais, ne confondons pas. Il y a la ville où il tombe le plus d'eau; il y a la ville où la fréquence des pluies est la plus grande.

Quant à la raison de ces différences, elle tient à la situation de chaque ville, à la proximité de la mer, à la proximité des montagnes et des bois, à l'altitude, à l'orientation et à l'emplacement orographique. Les régions les moins mouillées avoisinent la Méditerranée; la fréquence moyenne se trouve dans l'espace compris entre Paris, Evreux, Troyes, Beauvais. Les villes à pluies intenses se rencontrent surtout au nord-ouest du plateau central, les Vosges, le Jura, la Savoie. Enfin le maximum de fréquence s'observe dans les régions envahies le plus souvent par les dépressions atmosphériques, c'est-à-dire vers la pointe de Bretagne et vers le sud-est de la France.

Henri de Parville.

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE POLITIQUE

8 juin 1898.

La nouvelle Chambre des députés a mal commencé. Elle a eu pour ses débuts une séance dont le désordre, la confusion et les violences ont dépassé tout ce qu'on avait vu de plus scandaleux dans l'histoire, pourtant bien remplie, de sa devancière. L'audace des démagogues s'est montrée dès le premier jour; en minorité évidente dans cette assemblée, ils ont parlé et agi en maîtres. Battus dans le scrutin sur la présidence, ils ont exigé et obtenu de la faiblesse des modérés l'annulation d'un vote régulièrement émis. M. Deschanel, élu au premier tour, a dû se soumettre, le lendemain, à une nouvelle épreuve qui, fort heureusement, a tourné en sa faveur. Il a gardé sa majorité, avec quelques voix de plus, et le candidat du Grand-Orient, M. Brisson, a été, sans contestation possible, écarté du fauteuil.

On voudrait pouvoir dire : « Tout est bien qui finit bien. » Mais les symptômes qui viennent de se produire ne permettent guère cette assurance, et l'avenir paraît chargé de tempêtes.

Cependant il n'y a pas lieu de désespérer; à côté du mal, il faut voir le bien.

Et d'abord, si les modérés ont été trop faibles dans la séance d'ouverture, ils ont déployé, dans la préparation de l'élection présidentielle, une vigueur qu'on ne saurait méconnaître. Ils ont concerté et affirmé leur résolutions dans des réunions préalables, et en maintenant obstinément leur suffrages sur le nom de celui d'entre eux qui avait, dans ces derniers temps, défendu leur politique avec le plus d'éclat et de persévérance, ils ont donné à l'élection du président de la Chambre la portée d'un véritable ordre du jour. Cette portée, les discours de M. Poincaré et de M. Deschanel, dans la réunion des républicains progressistes, l'avaient déjà marquée. Les efforts des révolutionnaires pour empêcher le vote l'ont encore fait mieux ressortir.

Digitized by Google

On dit bien qu'il n'y a pas de majorité dans cette Chambre et qu'elle est coupée en deux. Cela est vrai; elle s'est partagée, dans ce scrutin sur la présidence, en deux fractions à peu près égales. Il y a eu pourtant une majorité, puisqu'il y a eu une élection. Si petite qu'elle ait été au premier tour, elle s'était un peu accrue au second; il est vraisemblable qu'elle ira en augmentant. Il y a dans toute assemblée des esprits flottants, des caractères indécis, qui arrivent sans doctrines précises, sans convictions fermes, tout prêts à se rallier à qui leur paraîtra représenter une force ou une volonté. Si le gouvernement, si la majorité qui vient de se former, savent leur donner d'eux cette idée, ils obtiendront leur concours.

Pour cela, il est nécessaire que le gouvernement ait un programme net et que la majorité soit unie. Le programme ne peut être, dans les conjonctures présentes, qu'un programme de défense sociale, et la majorité ne peut se composer que des membres qui repoussent tout pacte avec les socialistes.

On a parlé de concentration, avant l'élection du président, et ceux qui la réclamaient n'attendaient, pour l'imposer, que le succès de M. Brisson. S'il y a quelque logique dans cette Chambre, la défaite de M. Brisson, surtout après les incidents qui l'ont accompagnée, doit entraîner celle de la concentration. Un ministère de concentration — n'en déplaise à M. Ribot, qui, dans un entretien avec un rédacteur du *Matin*, se déclarait tout prêt à le former, — serait la négation du vote qui a appelé M. Paul Deschanel à la présidence; car il tournerait fatalement contre les modérés, dont ce vote a été le triomphe. Il serait pire, à notre avis, qu'un ministère radical; il ferait la même besogne que celui-ci, mais en la dissimulant. Avec un ministère radical, nous verrions que nous allons droit au socialisme, et nous aurions chance, étant avertis, de nous arrêter en route; avec un ministère de concentration, on nous cacherait le but, tout en nous y menant.

Il faut donc en prendre son parti : la lutte est entre les adversaires de la révolution sociale et ses partisans ou ses complices, honteux ou avoués. Or, qu'y a-t-il pour combattre la révolution sociale? Les républicains libéraux, les ralliés, les conservateurs, et, nous voudrions l'espérer, ceux qui s'intitulent les nationalistes, puisque chaque jour nous révèle l'alliance de plus en plus étroite des sans-patrie et des socialistes.

Entre ces opinions diverses, l'accord est indispensable. Les organes de la république libérale ont conclu, avec raison, des derniers scrutins que les radicaux ne pouvaient rien sans les socialistes; mais la même épreuve a dû les convaincre qu'à leur

Digitized by Google

tour ils ne pouvaient rien sans les conservateurs. Il est donc temps pour eux de conformer à cette nécessité leur attitude et leur langage.

A ce propos, nous ne saurions admettre cette espèce de balance que les organes dont nous parlons ont pris l'habitude d'établir entre ce qu'ils appellent les extrêmes, c'est-à-dire la droite et les socialistes; comme si ces extrêmes se valaient et qu'il fallût se garder des uns aussi bien que des autres. Et que deviendraient, grand Dieu! les candidats des républicains libéraux dans les élections, et leurs ministres à la Chambre, si on les prenait au mot! Leurs candidats seraient battus, leurs ministres mis en minorité. Quelle est donc la loi de justice, la mesure d'intérêt national, d'ordre social, politique, ou financier, que la droite, que les conservateurs, pris en masse, n'aient appuyée? Quelle est celle que les socialistes n'aient pas combattue? Toutes les fois qu'il s'agit de repousser un impôt révolutionnaire, de défendre l'armée, de réprimer un désordre, combien manquent parmi les conservateurs? Combien se présentent parmi les socialistes? Il est urgent d'en finir avec ces assimilations, aussi injustes que maladroites; dans les luttes qui se préparent, les défenseurs de l'ordre ne sont pas tellement nombreux qu'ils aient une voix à perdre, et ce sont encore les conservateurs qui fourniront le gros de l'armée pour engager le combat.

On s'en est bien rendu compte, d'ailleurs, au jour des élections générales. Lorsque sont venus les ballottages, ceux qui avaient le plus affecté de faire ces démarcations, les ont vite oubliées pour solliciter, en faveur de leurs candidats, le concours de tous; c'est ainsi que le *Temps* écrivait, avant le 22 mai : « Il ne s'agit plus de suivre des préférences personnelles ou même d'obéir à des étiquettes de parti, usées, banales, insignifiantes. Ce n'est plus une question de personnes, plus même une question de groupes particuliers; c'est une question nationale... Il n'y a qu'un ennemi à vaincre : c'est le collectivisme. »

L'heure du scrutin est une heure révélatrice. Des obligations s'imposent alors, devant lesquelles tombent les jeux d'esprit, les fictions et les fanfaronnades. Individus ou partis, on ne dit plus : « Moi seul, et c'est assez; » on sent qu'on a besoin des autres et on les appelle à son aide. Nous avons vu cette évolution s'opérer dans le camp des conservateurs aussi bien que des républicains. Ceux qui avaient le plus prodigué les anathèmes aux modérés de la droite ont compris eux-mêmes la nécessité de faire taire les dissidences et de chercher les traits d'union plus que les oppositions. Dans le Gers, où il a été brillamment élu, M. de Cassagnac n'a

Digitized by Google

pas négligé, au second tour, de rappeler leurs principes communs à ceux qui, au premier tour, avaient suivi son concurrent, un rallié, c'est-à-dire pour lui un déserteur, et il les a invités, avec grande raison, à mettre de côté toute divergence pour faire front contre la révolution, personnifiée dans le candidat radical. Le succès n'a pas changé le langage de M. de Cassagnac, et sachant l'influence que peuvent lui donner à la Chambre son talent et son caractère, nous avons lu avec satisfaction ces lignes dans son journal : « J'ai hautement affirmé mes croyances... Mais j'ai bien dû, comme les autres, devant l'effacement volontaire des prétendants, me placer d'abord sur le terrain de la défense sociale... Très nettement, très loyalement, je l'ai promis à mes électeurs; je donnerai mon entier concours au gouvernement de la République contre l'ennemi commun. Ma devise a toujours été : « La France « avant tout ». Et il ne servirait de rien d'être monarchiste, comme j'ai l'honneur de l'être, s'il n'y avait plus de France... Ce n'est pas quand la maison brûle qu'il faut discuter sur la question oiseuse de savoir quel sera le maître de la maison. »

Si l'union peut se faire sur ce terrain entre tous les hommes d'ordre et de liberté qui sont à la Chambre, la majorité leur est acquise, et si, par impossible, ils venaient à la perdre, il dépendrait d'eux, à force de sagesse, de vigilance et d'entente, de la recouvrer dans cette Chambre, ou d'en préparer pour une nouvelle législature le retour dans les choix du pays. Puisqu'on finit toujours par reconnaître que cette union est la première condition du succès dans les élections générales, pourquoi attendre, pour la faire, que le scrutin soit ouvert? Pourquoi ne pas tenir quatre ans d'avance, et pendant quatre ans, la conduite qu'on juge indispensable au jour où l'on doit se rendre devant les électeurs? Combien les candidats seraient plus forts et mieux écoutés si, durant les quatre années qui ont précédé la lutte, ils avaient montré cet esprit de tolérance et de conciliation qu'à l'heure suprême ils recommandent tardivement à leurs agents et à leurs journaux? Mais quoi! pendant quatre ans, vous vous serez exclus, flétris, excommuniés devant les populations, et quand vos candidatures se poseront, vous viendrez leur dire : « Unissons-nous devant l'ennemi ». Les électeurs n'ajouteraient-ils pas plus de confiance à vos paroles, si votre attitude antérieure ne les avait démenties? Or, ne nous y trompons pas : quatre années sont bientôt passées. On criait, l'autre jour, du haut des tribunes, à cette Chambre affolée : « Dissolution! Dissolution! » La dissolution est possible, si les scandales se renouvellent et aboutissent à l'impuissance. Mais même si la Chambre ne se sépare qu'au temps marqué par la loi, cette échéance viendra vite; il importe de

Digitized by Google

l'envisager dès aujourd'hui. On n'attend pas, pour se préparer à la guerre, que la guerre ait été déclarée. On ne doit pas attendre, pour se préparer aux élections, que la date en soit indiquée. C'est le lendemain du jour où des élections viennent de se faire qu'il faut s'organiser en vue de celles qui les suivront.

Telle est la disposition des socialistes; ils ne la dissimulent pas. Les ballottages avaient à peine pris fin que M. Millerand, récapitulant tout ce que ses amis avaient fait pendant la dernière législature, annonçait de leur part un nouvel et immédiat effort pour développer leur influence. « Les résultats que nous venons d'obtenir, écrivait-il dans l'*Éclair*, n'ont pas été obtenus seulement par trois semaines de campagne électorale. Ils sont le fruit et de l'action générale du parti et des innombrables conférences que pendant cinq ans nos militants avaient semées à tous les vents. Nous continuerons; mais nous ferons mieux. » Et le député socialiste annonce tout un plan de propagande qui s'exécutera, non seulement par les brochures et par les conférences, mais par des messagers de bonne volonté, allant trouver l'électeur dans ses foyers, et s'adressant aux femmes autant qu'aux hommes.

Nous savons tout ce que ces projets rencontreront d'obstacles dans les divisions du parti; nous voyons, en ce moment même, ses représentants les plus renommés, l'*Intransigeant* et la *Petite République*, M. Rochefort et M. Jaurès, se traîner mutuellement dans la boue et s'adresser les pires reproches que les derniers des hommes puissent échanger entre eux. On a peine à se figurer que des gens, qui ont cette idée les uns des autres, puissent songer à s'ériger en chefs, et plus encore qu'ils trouvent des foules pour les suivre. Mais la nature humaine est ainsi faite que ces impossibilités apparentes se réalisent quotidiennement sous nos yeux. Quelque opinion qu'on ait de pareils guides, leurs excitations répondent trop aux convoitises, aux souffrances, aux illusions des masses pour n'être pas entendues, et elles le sont d'autant plus que leurs auditeurs se trouvent déshérités de toute foi. Les dernières élections nous ont appris ce que les socialistes avaient pu faire jusque dans les campagnes les plus reculées avec ce seul mot : « l'impôt sur le revenu », avec cette seule affirmation que désormais les riches seuls paieraient les contributions, et que tout citoyen, ayant moins de 2,500 francs de revenu, en serait exempt. A la veille des ballottages, un des organes de la république modérée annonçait qu'on allait en toute hâte placarder des affiches pour démentir cette fable. Il était bien temps !

M. de Serre disait, sous la Restauration, que « la liberté était la perpétuité de la lutte », et M. Royer-Collard, « que les gouverne-

Digitized by Google

ments n'étaient pas des tentes dressées pour le sommeil ». Jamais ces réflexions ne furent plus vraies qu'aujourd'hui; c'est la leçon moralisatrice de notre époque, si féconde en scandales, que de nos jours rien ne dure et ne se gagne, pouvoir, influence, richesses, si l'on n'y met sa peine. On répète souvent que les fortunes que possèdent des détenteurs oisifs arriveront, par le cours naturel des choses, à s'épuiser entre leurs mains; il n'y a plus, non seulement pour les développer, mais pour les maintenir, que le travail et l'action personnelle. La même loi s'applique aux principes; ils ne prévaudront désormais, même les plus nécessaires, même les plus respectables, que par l'effort de ceux qui les représentent ou y sont attachés. On croit moins aux doctrines qu'aux hommes, et on juge au mérite des uns, comme l'arbre à ses fruits, la vérité des autres. Ceux-là devront s'en souvenir qui ont à cœur de défendre contre des périls trop imminents la patrie et la société.

Espérons donc que devant les menaces bruyantes des révolutionnaires, les libéraux et les conservateurs de la Chambre comprendront le devoir de se faire les concessions nécessaires pour demeurer unis. La tâche du président de la Chambre sera laborieuse, difficile et peut-être périlleuse. M. Deschanel va être en butte aux outrages sans nom des démagogues; on peut prévoir qu'ils oseront contre lui toutes les indignités. Mais si, comme nous aimons le croire, il les domine par son courage et son caractère, ces violences lui seront profitables. Elles le grandiront. Elles grouperont autour de lui tous les honnêtes gens de la Chambre et du pays, et lui feront, parmi les présidents des Assemblées, une renommée hors de pair.

Si nous ne savions déjà, par nos propres expériences, ce que valent les ministères de concentration, nous pourrions en demander des nouvelles à l'Italie.

C'était bien un ministère de concentration qu'avait formé M. di Rudini, en juxtaposant dans la même combinaison un des principaux représentants de la droite sénatoriale, M. Visconti-Venosta, et l'un des sectaires les plus qualifiés de la gauche, M. Zanardelli. Des collègues d'opinions si différentes ne pouvaient vivre en paix qu'à la condition de ne rien faire et de ne rien prévoir; le jour où une crise, qui devait éclater par suite de leur inaction, commanderait des résolutions décisives, il était certain qu'ils se trouveraient dans l'impossibilité de les concerter.

C'est ce qui est arrivé après les troubles de Milan. M. Visconti-Venosta inclinait à restreindre les libertés politiques, déjà provisoirement atteintes par la dictature militaire; M. Zanardelli ne voyait de remède, comme nos radicaux de France, que dans une

Digitized by Google

diversion contre le clergé, diversion que le ministre des affaires étrangères, soucieux de la situation extérieure de l'Italie, jugeait détestable. Il a fallu se séparer; la mort subite de M. Brin, ministre de la marine et tacticien influent, venait de porter un premier coup au cabinet; le dissentiment de M. Zanardelli et de M. Visconti-Venosta l'a achevé. Les ministres ont remis leur démission au roi, qui a chargé M. di Rudini de lui présenter une nouvelle liste. Cette liste a été confectionnée, non sans quelques tâtonnements; le roi l'a admise, et les noms des ministres ont paru au journal officiel. M. di Rudini a gardé quelques-uns de ses collègues, entre autres le ministre de la guerre, M. de San-Marzano, et M. Luzzatti, ministre des finances. Mais le ministre des affaires étrangères, le marquis Cappelli, est un des nouveaux membres. Si l'on consulte son passé, il paraît devoir inaugurer une politique différente de celle de son prédécesseur. M. Visconti-Venosta était porté vers la France; il inclinait à dissiper les malentendus entre notre pays et le sien. M. Cappelli, au contraire, fut, comme secrétaire général, le collaborateur du général de Robilant qui renouvela, durant son ministère, les traités de la Triplice; il écrivait, l'an dernier, dans la *Nuova antologia*, un article pour défendre son ancien chef contre certaines critiques, et lui faire honneur d'avoir, non seulement renouvelé l'alliance avec l'Allemagne et l'Autriche, mais préparé un accord entre l'Angleterre et l'Italie. Nous ne pensons point que, dans la situation difficile où se trouve l'Italie, son hostilité puisse nous être dangereuse; mais nous regretterions que l'homme d'Etat qui va la représenter dans ses relations avec les autres puissances, s'écartât de la ligne qu'avait adoptée M. Visconti-Venosta.

Et maintenant, quelle va être, au dedans, la conduite du cabinet? Ce sont les dernières émeutes qui ont amené la scission entre les ministres. A qui, de M. Visconti-Venosta ou de M. Zanardelli, leurs successeurs vont-ils donner raison? Un correspondant peu suspect, celui du journal *le Temps*, résumait ainsi la question qui s'était posée pour le gouvernement italien. Rappelant la fable de La Fontaine sur les *Animaux malades de la peste* : « Il s'agissait, depuis deux semaines, écrivait ce correspondant, de savoir qui serait le baudet chargé de payer pour tout le monde. On a beaucoup cherché; on a fini par trouver. Et c'est finalement le parti clérical qui paiera, pour la plus grande partie, les frais de la guerre... La haine de l'Eglise est ce qui divise le moins tous les Italiens, plus ou moins dévoués à la dynastie de Savoie. »

Nous connaissons cette disposition pour l'avoir vue ailleurs qu'en Italie, et nous savons présentement à quels résultats elle aboutit.

Digitized by Google

Le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, ne s'était pas trouvé dans sa ville épiscopale au moment où se déclara l'émeute. Son absence donna prétexte à de violents reproches, inspirés ou encouragés par le pouvoir civil. Le Pape résolut de protester contre ces attaques, et il écrivit au cardinal une lettre qui fut publiée par l'*Osservatore romano*. Tout en regrettant que l'archevêque ne se soit pas trouvé à Milan, le Saint-Père condamnait les outrages qui, s'adressant à un prélat « qui avait toujours donné de grands exemples de charité », visaient encore moins sa personne que le principe dont il était le représentant, et il s'étonnait, à bon droit, de ces atteintes portées à l'autorité épiscopale, en un temps où l'autorité sociale, partout mise en question, avait tant besoin d'être défendue. Les vraies causes des troubles n'étaient pas dans les enseignements de l'Eglise, mais dans les doctrines et les exemples qui favorisaient, avec le mépris de la foi religieuse, la corruption des mœurs et la perversion des idées.

A ces leçons si hautes et si justes, le garde des sceaux, M. Zanardelli, avait voulu répondre en enlevant l'*exequatur* à l'archevêque de Milan et en préparant des lois nouvelles contre le clergé.

Le refus de M. Visconti-Venosta a fait ajourner ces mesures. Mais le gouvernement italien ne s'en est pas moins jeté, avec une sorte de rage, dans les voies de la persécution religieuse. Les généraux, dont l'omnipotence a, dans presque toutes les provinces, remplacé les pouvoirs limités des préfets, suppriment les feuilles catholiques, mettent en prison leurs rédacteurs, dissolvent les comités diocésains ou paroissiaux, et, dans des circulaires menaçantes, prétendent dicter aux évêques le langage que ceux-ci doivent tenir en chaire et prescrire à leurs curés.

Le nouveau cabinet persistera-t-il dans cette politique? Il sait déjà qu'elle ne lui vaudra nul répit de la part de ses adversaires. A vouloir à la fois combattre les catholiques et les socialistes au dedans du royaume, pendant que, dans ses rêves de grandeur extérieure, elle continuera d'épuiser le pays en préparatifs militaires, la maison de Savoie engagerait une partie redoutable; elle risquerait d'être la première victime du feu qu'elle aurait ainsi allumé, en haut et en bas.

La Belgique nous offre un spectacle plus consolant et de meilleur exemple. Les élections viennent d'avoir lieu pour le renouvellement des deux assemblées. Les catholiques ont conservé leur majorité dans le Sénat; ils l'ont accrue de quelques voix dans la Chambre des représentants. Les libéraux demeurent avec leur petit nombre, et les socialistes, malgré l'appui des radicaux,

Digitized by Google

ont perdu le terrain qu'ils gagnent en d'autres pays. Organisés de longue date pour la lutte, en ayant éprouvé les vicissitudes et compris les enseignements, les catholiques belges n'ont pas attendu l'heure du scrutin pour s'y préparer, et oubliant leurs dissidences, ils ont trouvé la victoire dans leur union.

Il est difficile de formuler des appréciations sur les péripéties du conflit hispano américain. Les nouvelles se succèdent avec tant de contradictions qu'on a besoin de les voir plusieurs fois confirmées avant d'y croire. Il paraît cependant établi que les Américains avaient trop présumé de leurs forces, et qu'à Santiago le commodore Schley a échoué, comme avait échoué l'amiral Sampson à San-Juan de Porto-Rico. Une victoire navale, d'ailleurs, ne résoudrait pas les difficultés; l'amiral Dewey, qui attend toujours à Manille, en sait quelque chose. Les débarquements, sans cesse annoncés, sont sans cesse différés, ou contredits, ou réduits à d'insignifiantes opérations; c'est peut-être, en effet, quand ils rencontreront l'ennemi en terre ferme, que les Yankees, même victorieux sur mer, courront les plus grands périls, et qui sait si, un jour, le maréchal Blanco, racontant l'entrée des Américains dans l'île de Cuba, ne pourrait pas dire d'eux comme le Cid, dans notre vieux Corneille, disait des Maures :

Ils abordent sans peur; ils ancrent, ils descendent,
Et courent se livrer aux mains qui les attendent.
Nous nous levons alors, et tous, en même temps,
Poussons jusques au ciel mille cris éclatants.
Les nôtres, à ces cris, de leurs vaisseaux répondent.
Ils paraissent armés; les Maures se confondent,
L'épouvante les prend à demi descendus.
Avant que de combattre, ils s'estiment perdus!

Louis Joubert.

Digitized by Google

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Voltaire avant et pendant la guerre de Sept ans**, par le duc DE BROGLIE, de l'Académie française. (Paris, Calmann Lévy, 1898. 270 pages in-18.)

Les abonnés du *Correspondant* ont eu la primeur de ce piquant tableau d'histoire diplomatique et littéraire. Je n'aurai point l'impertinence de leur en faire l'éloge. Ceci n'est qu'un avertissement : ils seront sans doute bien aises, au moment où l'on s'approvisionne pour l'été de lectures tout à la fois attrayantes et instructives, de glisser ce petit volume dans leurs bagages pour le relire à loisir et le faire lire autour d'eux. — L. DE L. DE L.

---

**La Société provençale à la fin du moyen âge**, d'après des documents inédits, par M. Charles DE RIBBE. Ouvrage couronné par l'Académie française (2e prix Gobert). (Paris, Perrin, 1898, in-8°, XII-572 pages.)

Naguère, pour écrire l'histoire, les maîtres du genre prescrivaient de choisir d'abord l'homme ou l'événement, de grouper à l'entour tous les éléments accessoires et de charpenter ainsi le drame, en faisant tout converger à un effet unique et voulu. Villemain, qui, dans son célèbre cours de littérature, consacre une leçon entière à ce sujet, songe seulement vers la fin à dire que l'historien pourra recourir aux sources originales et interroger les témoins contemporains. Tout autre est la préoccupation de notre siècle : ce qu'il exige, c'est qu'à l'aide des monuments du temps, patiemment recherchés et heureusement exhumés, on fasse apparaître une époque dans la réalité de sa vie intime, sous la couleur de ses mœurs locales, avec l'esprit même qui l'animait. M. Charles de Ribbe, l'historien des « livres de raison », dont les lecteurs de cette revue n'ont pas oublié tant de curieuses trouvailles et de livres charmants sur la famille et la société en France aux derniers siècles, trace, cette fois, un tableau de la Provence à la fin du moyen âge d'après des documents de la plus rare valeur. Le plus inattendu est le livre de raison de Jaume Deydier, d'Ollioules, écrit au quinzième siècle, perdu sous la Terreur et retrouvé plus tard intact au fond de sa cachette. Ce que nous racontent ses pages jaunies et tant d'autres pièces découvertes dans des archives privées ou des études de notaires, c'est la vie même de la Provence à la fin du siècle de Jeanne d'Arc, à cette époque bénie de paix sociale et de renaissance qui commence avec le règne du bon roi René et se continue sous Louis XII, le Père du peuple. En étudiant la famille à son foyer et dans ses coutumes domestiques, la propriété avec tous les détails relatifs au morcellement des domaines et au rachat des droits féodaux, la commune dans l'exercice de ses libertés séculaires, les rapports sociaux dans leur facile familiarité et leur harmonie chrétienne, l'auteur réfute, une fois de plus, par les faits, les idées préconçues et les lieux communs que la philosophie et la littérature du dix-huitième siècle ont accrédités, que l'ignorance et la passion des politiciens répètent encore contre le passé de notre race. Les fausses théories d'histoire dont on nous empoisonne depuis cent ans, ressemblent aussi peu à la réalité, retrouvée aujourd'hui par l'érudition savante, que les licornes et les hippogryphes des légendes merveilleuses aux animaux perdus, reconstitués par la science paléontologique. Seulement, les récits fantastiques qui ont bercé tant de générations, n'étaient que des contes inoffensifs; au contraire, l'altération systématique de la vérité historique a eu pour effet de dé-

Digitized by Google

truire, dans notre nation, l'amour de la tradition et le respect des aïeux au profit unique de ceux qui vivent de mensonges et de révolutions. Aussi, malgré son cadre provincial et ses perspectives lointaines, l'œuvre nouvelle de M. de Ribbe est-elle réellement d'une portée très générale et d'une actualité toujours jeune.

Comme les maîtres dont il a voulu de loin suivre la trace, il laisse de côté les généralisations philosophiques et les abstractions vides. Comme Léopold Delisle pour la Normandie au temps de saint Louis, comme Siméon Luce pour la France de Du Guesclin, comme Janssen pour l'Allemagne du moyen âge, l'auteur de la *Société provençale* se place en face des faits concrets, circonscrits, mais réels et vivants. Tout est à lire dans ces chapitres si pleins de récits, de témoignages et de textes où les contemporains de Guillaume du Vair et de Claude de Seyssel se meuvent, agissent et racontent eux-mêmes les sentiments qui agitent leur cœur, et les idées qui occupent leur esprit. Mais ce qui peut-être frappe le plus dans ce tableau animé de la fin du quinzième siècle, c'est la facilité et l'harmonie des rapports sociaux, entre seigneurs, bourgeois et paysans. Et cette familiarité toute chrétienne s'accuse par mille traits : mariages entre nobles et roturiers, relations de voisinage ou d'affaires, fêtes religieuses et réjouissances populaires, gestion en commun des intérêts locaux, etc... ; elle contraste à coup sûr étrangement en ce temps de distinction de naissance avec la morgue des parvenus, la séparation des riches et des pauvres, et la haine des classes dans notre temps de prétendue égalité. Ajoutons enfin que ceux qui liront ces vieux textes, si bien choisis au sein d'archives oubliées, si bien encadrés de pages exquises, n'y trouveront pas seulement ainsi de justes leçons pour l'heure présente : ils seront en outre charmés par le parfum poétique que garde toujours la terre de Mireille.

A. D.

---

**Nouveaux essais d'histoire et de critique**, par M. Albert Sorel, de l'Académie française. (Paris, Plon, 1898, 308 pages in-18.)

L'histoire diplomatique de la Révolution française, qui a valu à M. Albert Sorel, avec le suffrage des érudits et des lettrés, un double fauteuil à l'Institut, s'arrête pour le moment à l'avènement du Directoire. L'auteur en poursuit l'achèvement avec une assiduité d'autant plus méritoire, que sa vie est fort absorbée par ailleurs (il est professeur à l'Ecole des sciences politiques et secrétaire général du Sénat). Quelques chapitres de premier ordre, consacrés aux généraux diplomates, administrateurs et... héritiers présomptifs du Directoire, ont été publiés à part, sous le titre de *Bonaparte et Hoche en* 1797 : d'autres pages sont déjà écrites, qui présentent, sous un jour nouveau, la coalition de 1799 et le coup d'Etat de Brumaire.

Cette tâche ne suffit pas à satisfaire l'activité de M. Sorel : il trouve encore le temps d'étudier les livres récemment parus et même d'approfondir la philosophie ou, si l'on aime mieux, la théorie de l'histoire. Un petit volume, qui est le troisième d'une série distincte, nous en apporte le précieux et piquant témoignage. A côté de vues profondes, originales et dégagées de toute apparence de pédantisme, sur des questions telles que le détail, l'art, le fatalisme et la morale en histoire, on y trouve des discours de circonstance, où l'humour alterne avec le patriotisme le mieux avisé; des harangues académiques, vrais chefs-d'œuvre *modernisés* du genre (celle surtout qui fait revivre d'un trait l'éloquence hautaine de Challemel-Lacour, la verve boulevardière de Meilhac, l'inspiration personnelle du symphoniste hongrois Brahms, et s'achève en un éloge du duc d'Aumale, le plus complet et le plus pénétrant qui ait été prononcé jusqu'ici); enfin des études critiques sur Richelieu, le Grand Frédéric et quelques personnages de l'époque napoléonienne. M. Sorel excelle à tirer d'un livre des faits nouveaux ou des idées inattendues, à les mettre

Digitized by Google

en pleine lumière, à leur prêter le relief de son style. En trois mots, il résume la politique intérieure de la vieille monarchie française; quand il dit que « saint Louis apparaît comme le roi idéal, Philippe le Bel comme le roi type, Henri IV comme le roi modèle ». Il compare ainsi la fin de Napoléon et celle du roi de Rome : « Tous deux sont morts faute d'air, mais l'un foudroyé sur la montagne, l'autre haletant le long du sentier; le père d'avoir trop vécu, le fils de n'avoir pu vivre. »

L. DE L. DE L.

---

K. WALISZEWSKI : **Marysienka** (*Marie de la Grange d'Arquien, reine de Pologne, femme de Sobieski*), avec un portrait. (Paris, Plon, 1898, XI-383 pages in-8°.)

Sous sa forme première, ce récit a paru dans le *Correspondant :* il est donc superflu d'en vanter à nos lecteurs la subtile ironie et la grâce un peu précieuse. Rappelons que la reine de Pologne ne fut pas une sainte et que cette biographie n'a point été écrite pour l'édification des jeunes filles.

---

**Aube de siècle**, par le baron J. ANGOT DES ROTOURS, 1 vol. in-12. (Perrin.)

Ceci est un livre d'espérance, où notre collaborateur aborde de front les questions les plus palpitantes de l'actualité. Luttes de classes, de races, de sexes, progrès scientifique, mystère, religion de l'humanité, néo-bouddhisme, individualisme, développement du christianisme, il examine ces divers problèmes en juge érudit et en analyste délicat. Sa conclusion traite de l'espoir et de la joie, et fait une heureuse diversion aux prophéties pessimistes dont nous sommes journellement obsédés, au grand détriment de notre action sociale.

---

**Richelieu à Luçon**, *sa jeunesse, son épiscopat*, par l'abbé L. LACROIX. 1 vol. in-12. (Lecoffre.)

De nos jours, la jeunesse des grands hommes est l'objet de nombreuses études : bien souvent en effet une jeunesse laborieuse et active a préparé les succès de l'âge mûr. C'est ce que prouve clairement le bel ouvrage de M. LACROIX. Il l'a fait d'ailleurs en s'entourant de tous les documents qui pouvaient l'aider, en compulsant non seulement les manuscrits et imprimés des bibliothèques publiques, mais encore les archives de la famille de Richelieu, où une permission gracieuse l'a laissé pénétrer.

---

**La Musique en Russie.** 1 vol. in-4° anglais illustré. (May.)

M. Albert Soubies, qui s'est fait une place éminente parmi les critiques et les historiens de la musique, s'occupe, cette fois, de la Russie. Il étudie l'art musical de ce pays d'après les sources originales, avec tous les détails inédits et pittoresques qui rendent si attrayante, surtout en ce qui concerne l'évolution de l'opéra russe, cette page jusqu'ici peu connue de l'histoire artistique.

---

**Trois mille lieues à la pagaie : De la Seine à la Volga**, par P. LANCRENON, capitaine d'artillerie breveté; dessins d'après les photographies de l'auteur. (Paris, Plon, 1898, II-405 pages in-8°.)

La verve de la forme vaut ici l'originalité du fond. Je défie bien le lecteur le plus blasé de ne pas s'intéresser aux pérégrinations de la périssoire *Vagabonde* sur les cours d'eau de France, d'Allemagne et de Russie.

*Le Directeur* : L. LAVEDAN.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 16, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

## COLLECTION TABOURIER

# TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

PAR

**Berckheyde. Boucher, Canaletti, Chardin, Clouet, P. Codde, Cuyp, Fragonard, Fyt, Van Goyen, Greuze, Guardi, Holbein, Largillière, Lawrence, Ch. Lorrain, Prud'hon, Nattier, Van Ostade, Pater, Rubens, Ruysdael, Teniers, Watteau, Wouvermans, Wynants;**

**Bonvin, Charlemont, Corot, Daubigny, Decamps, Delacroix, Diaz, Fortuny, Géricault, Isabey, Jongkind, Meissonier, Millet, Th. Rousseau, Roybet, etc.**

## AQUARELLES, GOUACHES, PASTELS, DESSINS

## OBJETS D'ART ET DE CURIOSITÉ

Bronzes de Barye, Buste en marbre par Houdon, Bronzes d'art, Sculptures en marbre et en terre cuite, Miniatures, Objets de vitrine, Argenterie, Porcelaines et Faïences,

TAPISSERIES ANCIENNES, BRODERIES

**Vente après décès, hôtel Drouot, salles 5, 6, 7 et 8.**

*Les lundi* 20, *mardi* 21 *et mercredi* 22 *juin* 1898, *à* 2 *heures.*

COMMISSAIRE PRISEUR

**M. Paul CHEVALLIER, 10, rue Grange-Batelière.**

EXPERTS

| MM. BRAME, père et fils, 2, rue Laffitte. | M. DURAND-RUEL, 16, rue Laffitte. | MM. MANNHEIM, 7, rue St-Georges. |
|---|---|---|

**EXPOSITIONS** { PARTICULIÈRE : le Samedi 18 juin, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2.
PUBLIQUE : le Dimanche 19 juin, de 1 h. 1/2 à 5 h. 1/2.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

MAISON rue **St-FLORENTIN**, **7**. Rev. 47 000 fr. M. à p. 400 000 f. **Maison r. Perdonnet, 4.** Rev. 7500f. M. à p. 40 000f. **Propriété. fs St-Martin, 228.** R. b. 22 000f. M. à p. 100 000 f. A ad. s. 1 ench., ch. not., Paris, 28 juin 1898. S'ad. aux notaires. Mes **Duhaut**, 3, rue Laffite, et **Coceau**, 242, boulevard Saint-Germain, dép. de l'ench.

**A adj.** sur 1 ench. Ch. des Not. de Paris, le 14 juin 98, **3 lots** de **TERRAIN** à PARIS rue de la **FAISANDERIE** **5, 7** et **9**, 900m env. (**pr. av. du Bois de Boulogne**). M. à p. **300** f. le m. S'ad. aux not. Mes **Tausard** et **Mahot de la Quérantonnais**, 14, r. des Pyramides, dép. de l'enchère.

**MAISON** **Rue du Moulin-Vert, 12.** Ce 1077m, env. R. b. 6510 f. M. à p. **90 000** f. A adj. s. ench. chambre des notaires. Paris, 14 juin 1898. S'adresser à Me **Bourdel**, notaire, 30, rue Beuret.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

**Recommandations en vue d'éviter, dans les transports par chemin de fer, les pertes de colis ou les retards dans leur livraison.**

Beaucoup de personnes ont pris l'habitude d'inscrire, sur les colis-bagages ou autres qu'elles remettent au chemin de fer, leur adresse et le nom de la gare destinataire.

Cette précaution évite presque toujours les fausses directions avec leurs conséquences, c'est-à-dire les retards dans la livraison ou même la perte des colis. Aussi se généralise-t-elle de plus en plus.

Pour faciliter l'inscription de la gare destinataire à chaque nouveau voyage, la Compagnie d'Orléans met en vente, dans ses gares et stations, des carnets d'étiquettes gommées et des liasses de fiches, au prix de 0 fr. 05 le carnet de 10 étiquettes ou la liasse de 10 fiches.

[7]

## CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANÉE

## Billets directs de Paris à Royat et à Vichy.

La voie la plus courte et la plus rapide pour se rendre de Paris à Royat est la voie : Nevers-Clermont-Ferrand.

**Durée de trajet :** de Paris à Royat, en 7 heures — à Vichy, en 6 h. 1/2.

Prix : { de Paris à Royat, 1re cl. **47** fr. **80**. — 2e cl. **32** fr. **30**. — 3e cl. **21** fr. **10**.
de Paris à Vichy, 2re cl. **41** fr. **»**. — 2e cl. **27** fr. **70**. — 3e cl. **18** fr. **10**.

Digitized by Google

# CRÉSYL-JEYES

**DÉSINFECTANT-ANTISEPTIQUE**

Le seul joignant à son **efficacité, scientifiquement démontrée**, l'immense avantage de n'être **ni toxique ni caustique.**

**LIQUIDE-SAVONS-POUDRE**

*Brochure explicative franco sur demande*, 35, *rue des Francs-Bourgeois, Paris.* En vente chez tous les Droguistes, Pharmaciens, etc. — *Exiger les marques et cachets intacts pour éviter contrefaçons.*

## VINS DE BOURGOGNE

# GEORGES MARTIN, *Meursault et Beaune (Côte-d'Or).*

PROPRIÉTAIRE

### VINS EN TONNEAUX

**Rouges :**

| | | |
|---|---|---|
| Beaune bon ordin. de table, suiv. l'année | frs | 105 à 130 |
| d° grand ordinaire | » | 140 à 180 |
| d° passe-tous-grains | » | 190 à 250 |
| d° grand vin | » | 300 à 800 |

**Blancs :**

| | | |
|---|---|---|
| Meursault bon ordin. de table, suiv. année | frs | 115 à 160 |
| d° fin | » | 180 à 300 |
| d° goutte-d'or | » | 400 à 900 |
| d° Charmes | » | 400 à 900 |
| d° Perrières | » | 400 à 900 |
| Montrachet (bâtard), année 1892. | | 750 |

Supplément pour logement en quart ou feuillette. frs 5
Supplément pour envoi sous toile de frs 2,50 à 4
Supplément pour envoi sous double fût de frs 5 à 8

### VINS EN BOUTEILLES

**Emballage compris :**

| | | |
|---|---|---|
| Beaune passe-tous-grains, suivant année | frs | 1,75 à 3,50 |
| d° grand vin | » | 3 à 7 |
| Meursault fin | » | 2 à 4 |
| d° goutte d'or | » | 3 à 6 |
| d° Charmes | » | 3,50 à 6 |
| d° Perrières | » | 4 à 9 |
| Montrachet (bâtard) année 1892. | | 6 |
| d° année 1889. | | 9 |
| Eau-de-vie de marc fine, suivant année | | 2 à 7 |
| d° année 1870 | | 10 |
| Bourgogne Mousseux (rivalisant avec les bons champagne) suivant qualité | | 2,50 à 9 |

Ces prix s'entendent pour vins logés et pris à Beaune; les frais de port, régie, etc., restant à la charge du destinataire.

NOTA : Envoi franco sur demande du tarif général et d'échantillons des vins de table.

La vente en bouteilles des vins fins, mousseux et eau-de-vie de marc, peut être faite, à titre d'essai, en caisse de douze bouteilles assorties au choix.

Les quittances sont présentées sans frais au domicile de l'acheteur et suivant son désir à 90 jours net ou à 30 jours avec un escompte de 2 0/0.

Une remise de 5 0/0 est fait sur ces prix aux abonnés du *Correspondant*, toute demande devra donc être accompagnée de la bande de cette revue et adressée à Beaune (Côte-d'Or).

# BANQUE PARISIENNE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS

**7, rue Chauchat**

Dépôts d'argent aux intérêts ci-après :

| | |
|---|---|
| A vue | 1/2 0/0 |
| Trois mois | 1 1/2 0/0 |
| Un an | 2 0/0 |
| Deux ans | 3 0/0 |

Délivrance de chèques et lettres de crédits sur tous pays. — Encaissement gratuit des coupons pour la clientèle. — Location de coffres-forts. — Garde de titres. — Prêts sur titres. — Exécution des ordres de Bourse au comptant. — Souscription sans frais. — Vente et achat de toutes valeurs non cotées.

# DRAGÉES DE GÉLIS & CONTÉ

*Approuvées par l'Académie de Médecine*

**le PLUS EFFICACE des FERRUGINEUX**

**Paris, 99, rue d'Aboukir et toutes Pharmacies.**

# SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 120 MILLIONS

*Siège social : 54 et 56, rue de Provence, à Paris.*

**Dépôts de fonds** à intérêts en compte ou à échéance fixe; — **Ordres de Bourse** (France et Etranger); — **Souscriptions sans frais**; — **Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Obl. de Ch. de fer, Obl. à lots de la Ville de Paris et du Crédit Foncier, Bons à lots de l'Exposition de 1900, — **Bons Panama**, etc.); **Escompte et Encaissement de coupons**; — **Mise en règle de titres**; — **Avances sur titres**; — **Escompte et Encaissement d'Effets de commerce**; — **Garde de Titres**; — **Garantie contre le remboursement au pair** et les risques de non-vérification des tirages; — **Transports de Fonds** (France et Etranger); — **Billets de crédit circulaires**; — **Lettres de Crédit**; — **Renseignements**; — **Assurances**; — **Services de Correspondant**, etc.

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**

(Compartiments depuis **5** fr. par mois; tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.)

52 bureaux à Paris et dans la Banlieue, 226 agences en Province, 4 agences à Londres, correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.


PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

LE

# CORRESPONDANT

PARAISSANT LE 10 ET LE 25 DE CHAQUE MOIS

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ÉTRANGER

UN AN, 35 FR. — 6 MOIS, 18 FR. — UN NUMÉRO, 2 FR. 50

LIBRARY JUL 8 1898 CAMBRIDGE, MASS.

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE

## 25 JUIN 1898

Pages.

1005. — I. LE CINQUANTENAIRE DU SOCIALISME EN FRANCE. — *JUIN 1848 — JUIN 1898*..... ***.

1016. — II. Mgr DARBOY. — *L'HOMME INTIME. — LETTRES INÉDITES.* — FIN.

1049. — III. LA BONNE SOUFFRANCE..... FRANÇOIS COPPÉE, de l'Académie française.

1056. — IV. LA CORRESPONDANCE DE CHATEAUBRIAND. — I. EDMOND BIRÉ.

1087. — V. LES COOPÉRATIVES SOCIALISTES. — II..... HUBERT-VALLEROUX.

1106. — VI. LES JUSTES. — III..... CHAMPOL.

1145. — VII. UNE CAMPAGNE CONTRE L'ÉGLISE D'AMÉRIQUE. H. DELORME.

1155. — VIII. LE PREMIER BOURBON D'ESPAGNE ET LES BOURBONS DE FRANCE..... L. DE LANZAC DE LABORIE.

1167. — IX. LE CATHOLICISME EN NORVÈGE..... A. KANNENGIESER.

1195. — X. LES ŒUVRES ET LES HOMMES, COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE.

1212. — XI. CHRONIQUE POLITIQUE..... LOUIS JOUBERT.

1223. — XII. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1898

*Reproduction et traduction interdites.* Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Digitized by Google

# TROIS FLÉAUX DE LA CLASSE OUVRIÈRE

## LA PROFANATION DU DIMANCHE
## L'ALCOOLISME
## ET LA MAUVAISE TENUE DES MÉNAGES OUVRIERS

**Par Mgr TURINAZ**

ÉVÊQUE DE NANCY ET DE TOUL

EXTRAIT DU *CORRESPONDANT*

*EN VENTE :*

**A NANCY**
**Chez M. DRIOTON,** *libraire de l'Évêché,*
**12, rue Stanislas.**

**A PARIS**
**Chez ROGER et CHERNOVIZ,**
**rue des Grands-Augustins, 7.**

BROCHURE IN-12 DE 48 PAGES DE TEXTE TRÈS SERRÉ

Prix : l'exemplaire, 0 fr. 15. — Le cent, 14 fr. — Le mille, 100 fr.

NOTA. — Mgr MARCHAL, évêque de Sinope, directeur de l'Association de Saint-François de Sales, demandé dès avant la publication à l'éditeur deux mille exemplaires au nom du comité de l'Œuvre, etc.

# BANQUE PARISIENNE

**12, rue Le Peletier, 12**
**5 et 7, rue Chauchat, 5 et 7**

Dans des caves voûtées et blindées sur toutes leurs faces, la Banque met à la disposition du public des Coffres-forts qu'elle donne en location pour y déposer tous papiers, valeurs, bijoux ou objets quelconques.

Ces coffres ont tous des **SERRURES et COMBINAISONS DIFFÉRENTES**, et pour chacun d'eux **UNE SEULE CLÉ**, que le locataire détient.

**TARIF DE LOCATION**

| TAILLE | DIMENSIONS HAUT. | LARG. | PROF. | Pour 1 mois | Pour 6 mois | Pour 1 an |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1re | 0 20 | 0 25 | 0 45 | 2 » | 10 » | 20 fr. |
| 2e | 0 26 | 0 40 | 0 50 | 3 » | 15 » | 30 » |
| 3e | 0 38 | 0 40 | 0 50 | 4 » | 20 » | 40 » |
| * 4e | 0 48 | 0 40 | 0 50 | 5 » | 25 » | 50 » |
| * 5e | 0 60 | 0 40 | 0 50 | 6 » | 30 » | 60 » |

* Coffres divisés en deux compartiments.

# VITRAUX ARTISTIQUES

**pour Châteaux, Églises, Appartements**

**M. HUET**
46, RUE CHAUVELOT, A MALAKOFF (SEINE)

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

**MAISON A PARIS** **Cité Raymond, 16.** 4215f M. à p. **35 000** f.

**TERRAIN A VANVES** **fond de la vallée** **491.** Cc 2205m. M à p. **12,000** f. A adj. s. 1 ench. Ch. not. Paris, 28 juin 18[illegible]. S'adresser à Me Bourdel, notaire, 30, rue Beurot, Paris.

## CHEMINS DE FER DE L'OUEST ET DU LONDON-BRIDGE

Afin de permettre aux voyageurs venant d'Angleterre et se rendant dans le Sud de la France, en Suisse, en Italie, etc., de profiter des trains express partant de Paris dans la matinée pour ces destinations, les heures de départ des trains quittant Londres le soir sont avancées comme suit à partir du 1er janvier 1896 :

*Départ de Londres* (Victoria-Station) : 8 h. 50 du soir *au lieu de* **9 h. 45.**

*Départ de Londres* (London-Bridge-Station) : 9 heures du soir *au lieu de* **9 h. 55.**

Dans le sens de Paris sur Londres, les heures de départ de Paris Saint-Lazare ne sont pas changées et restent fixées :

**A 10 heures du matin et 9 heures du soir,** tous les jours et toute l'année, dimanches et fêtes compris.

Digitized by Google

# LE CINQUANTENAIRE DU SOCIALISME

## EN FRANCE

(JUIN 1848 — JUIN 1898)

8

Ce n'est pas une étude sur le Socialisme que nous nous proposons d'écrire ici; c'est la simple, mais éloquente constatation d'un fait, à l'occasion d'un sanglant et douloureux anniversaire.

A l'heure où, sous les voûtes de Notre-Dame, l'Eglise et la Patrie célèbrent, dans une cérémonie grandiose, la mémoire de l'archevêque tombé sur les barricades en demandant à Dieu que son sang fût le dernier versé dans nos discordes civiles, il ne nous a pas paru sans utilité de jeter un rapide coup d'œil sur la naissance et le développement en France des doctrines criminelles qui, en cinquante ans, c'est-à-dire depuis les journées de juin 1848, date de leur première explosion parmi nous, jusqu'à l'heure troublée où nous sommes, ont égaré tant d'esprits crédules, causé tant de perturbations et créé de si redoutables périls pour l'avenir.

Il y aurait un curieux et instructif travail à faire sur la filiation des théories socialistes à travers les âges, car elles ne sont pas nouvelles : on les trouve dans la République idéale de Platon, c'est-à-dire dans une République chimérique et impossible; et l'Opéra, qui vient de reprendre le *Prophète*, nous rappelle le trouble qu'elles ont jeté au milieu du seizième siècle.

Chez nous, elles ont fait une première apparition à l'époque du Directoire, avec Babeuf proclamant que « la propriété individuelle est le principe de tous les maux », et que « le bonheur de l'humanité se trouve dans « la communauté des biens ». — Babeuf fut condamné à mort et exécuté. — On était alors moins coulant qu'aujourd'hui sur les idées fondamentales de toute organisation sociale.

La doctrine communiste disparut de France avec les chefs du complot babouviste. Sous l'Empire et sous la Restauration, aucune conception de ce genre ne tenta de se faire jour. Les esprits étaient tout aux luttes de la politique, sans s'occuper des utopies économiques qui allaient éclore sous la monarchie de Juillet, avec Saint-Simon, Fourier et quelques autres, mais d'une façon bien vague encore et limitée à quelques rêveurs; c'était seulement une semence destinée à germer plus tard.



Digitized by Google

A la veille même de la révolution de Février, un des disciples de Buchez assurait que « le communisme ne présentait aucun danger et qu'il ne menaçait nullement la société ». — On le croyait alors; on sut à quoi s'en tenir six mois après, aux terribles journées de Juin.

Saint-Simon, que l'on a appelé « un précurseur du socialisme », n'était pas lui-même, à proprement parler, un socialiste, bien que les différentes écoles socialistes se soient autorisées de quelques-unes de ses maximes. Il disait : « Les hommes doivent se conduire en frères les uns avec les autres. » Précepte touchant, mais ne sait-on pas comment ces frères se sont aimés depuis Caïn?...

Il est vrai que, si le philosophe n'a pas attaqué la propriété en elle-même, il a prêché que « l'usage » de la propriété peut et doit être réglé par la loi, en ajoutant que « le droit individuel de propriété ne peut être fondé que sur l'utilité commune et générale de l'exercice de ce droit, utilité qui peut varier selon les temps ».

Et il est vrai aussi qu'il a admis, une vingtaine d'années avant la sinistre expérience que nous en avons faite, « le droit au travail », c'est-à-dire l'obligation pour l'Etat de « classer comme premières dépenses celles qui sont nécessaires pour procurer du travail à tous les hommes valides »; mais, cela encore, sans nul système précis et formulé, toujours dans la brume des théories vagues et flottantes.

Fourier, qui procède plus directement de J.-J. Rousseau, et dont peuvent se réclamer les socialistes et les collectivistes, n'a pas précisé davantage les moyens de réformer la société et d'en organiser une meilleure. Il base tout son système sur l'amour et sur l'harmonie, en faisant dépendre le bonheur commun de l'association fraternelle des efforts. — C'est très beau sans doute, mais bien nuageux, et cette Arcadie merveilleuse n'a encore été découverte par aucun explorateur.

Et puis, d'ailleurs, Saint-Simon et Fourier avaient, au regard des socialistes de nos jours, un tort, ou plutôt une tare irrémissible : ils croyaient en Dieu. L'un plaçait la rénovation sociale sous l'égide nécessaire d'un pouvoir spirituel; l'autre proclamait sa ferme croyance en un Dieu providentiel réglant tout pour notre bien. — On conçoit qu'avec de pareilles idées ces deux ancêtres aient été délaissés par les héritiers qui ont adopté la devise de Blanqui : *Ni Dieu ni Maître* [1].

[1] Voy., à ce sujet, les belles et fortes études que vient de publier M. Emile Faguet sur les *Politiques et Moralistes du dix-neuvième siècle*, 1 vol. (Lecène et Oudin.)

Digitized by Google

Donc, sous la monarchie de Juillet, aucun groupe, aucun parti de réforme sociale ne s'attaquait encore à l'état de choses existant. Ceux qui en agitaient la pensée imprécise n'étaient guère que des philosophes en chambre dont les spéculations creuses et mal définies n'atteignaient pas la foule. Néanmoins, les pouvoirs publics ne manquaient pas de sévir contre elles quand elles cherchaient à descendre de la région des nuages dans le domaine des faits. Fourier était condamné pour sa *Parabole*, et une loi spéciale portait interdiction de discuter le principe de la *souveraineté*, de la *propriété*, de la *famille*, — c'est-à-dire tout ce qu'on a permis, depuis, de saper à l'aise et de démolir pièce à pièce, comme des pans d'édifice vermoulu.

A la fin du règne de Louis-Philippe, la seule réforme demandée était celle du régime électoral, par l'élargissement du cens et l'adjonction des capacités; et quant aux Sociétés secrètes, dont l'objet était uniquement politique, la plus fameuse et la plus influente, la Société *Aide-toi et le Ciel t'aidera*, faisait intervenir le nom du Ciel dans son enseigne, en se distinguant ainsi bien curieusement de la passion anti-religieuse des francs-maçons de nos jours.

A la veille de 1848, on ne croyait pas encore au danger des doctrines anti-sociales, et le *Correspondant* lui-même, qualifiant de « pourfendeurs » les théoriciens isolés qui agitaient leur marotte, écrivait : « La fanfaronnade socialiste rend aux différentes nuances de l'opinion conservatrice le service de les rallier et de les arracher à une confiance engourdie. »

La tentative d'Enfantin et le phalanstère de Ménilmontant avaient, en effet, disparu dans un éclat de rire; la brochure de Louis Blanc sur l'*Organisation du Travail* n'avait semblé qu'une fantaisie sans importance, et l'intervention même d'Arago à la tribune de la Chambre pour demander, à propos d'une grève, que le travail fût organisé de façon à garantir l'existence des classes manufacturières, avait été considérée beaucoup plus comme le cri d'un cœur généreux que comme la revendication d'un système positif.

Cependant Ledru-Rollin, dès 1841, avait laissé percer la vraie pensée des novateurs en disant, dans sa profession de foi aux électeurs du Mans : « Passer par la question politique pour arriver à l'amélioration sociale, telle est la marche qui caractérise le parti démocratique. » Et, l'année suivante, l'Allemand Stein, plus perspicace que beaucoup d'autres, écrivait : « Le temps des mouvements politiques, en France, est passé : la prochaine révolution ne peut déjà plus être qu'une révolution sociale[1]. »

[1] Voy. *Histoire générale*, t. X. (Armand Colin et Cie.)

Digitized by Google

Pourtant, la situation des classes ouvrières s'était notablement améliorée sous l'influence du développement industriel. Le prix des produits manufacturés s'était abaissé, tandis que celui des salaires s'était élevé. L'agriculture avait largement progressé, grâce à l'heureuse loi de 1836 sur les chemins vicinaux, à la multiplication de toutes les voies de communication, au perfectionnement du matériel agricole; et, par suite de cette prospérité, le nombre des propriétaires fonciers était monté à plus de 7 millions.

Mais les meneurs avaient compris qu'en dépit de ces changements, l'heure était venue de faire glisser l'action, du terrain politique où elle s'était concentrée jusque-là, sur le terrain social, en exploitant la crédulité populaire, en faisant appel aux convoitises de la masse, en promettant aux appétits des satisfactions et des jouissances matérielles. Ils commencèrent de faire passer devant les yeux avides de la multitude l'image attrayante d'un monde de félicités, en rappelant le mot magique de Saint-Simon : « L'âge d'or du genre humain n'est pas derrière nous : il est au devant... » — Et dans les banquets qui précédèrent la révolution de Février, Ledru-Rollin, cessant de parler de réformes électorales, buvait : *A l'amélioration des classes laborieuses! Aux travailleurs!* — Puis, la révolution des barricades accomplie, on introduisait avec ostentation un ouvrier dans le gouvernement provisoire, comme enseigne de la situation nouvelle, comme gage des réalisations promises.

Ainsi, derrière la République bourgeoise de Lamartine apparaissait déjà la République sociale de Louis Blanc, qui, sans tarder, formulait son programme au palais du Luxembourg, et arrachait à l'aveuglement ou à la faiblesse des nouveaux maîtres du pouvoir ce décret caractéristique : « Le gouvernement provisoire de la République française *s'engage* à garantir l'existence de l'ouvrier par le travail; il s'engage à *garantir du travail* à tous les citoyens; il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail. » — Et, comme sanction immédiate, un dernier article ajoutait : « Le Gouvernement *rend* aux ouvriers, *auxquels il appartient*, le million qui va échoir de la Liste civile. »

Décret fatal! dit justement un historien. Le gouvernement se condamnait à l'impuissance certaine d'y satisfaire; il condamnait les ouvriers aux illusions d'une espérance irréalisable; il condamnait la République à porter dans son sein un germe de revendications acharnées et de guerre civile!

On ne tarda pas à le voir, au 15 mai d'abord, où, dans le tumulte de l'Assemblée envahie, Barbès proposait un milliard d'impôt sur

Digitized by Google

les riches; puis aux sombres journées de Juin, où plus de 100,000 révoltés, justifiant le mot de M. Thiers sur « les idées fausses qui font mouvoir les bras criminels », transformaient nos rues et nos boulevards en champ de carnage. — « Jamais, écrivait Armand Marrast de l'Hôtel-de-Ville au président de l'Assemblée nationale, jamais le pavé de Paris n'a été inondé d'autant de sang... » — Et, dans cette lutte effroyable de trois jours, l'armée perdait plus de généraux que ne lui en avaient coûtés toutes les guerres de l'Empire!

C'est à ce moment que se produisit le dévouement sublime de Mgr Affre, dont la solennité de Notre-Dame glorifie justement l'impérissable souvenir.

En montant sur le siège de Paris, le 6 août 1840, le saint prélat écrivait, dans son mandement de prise de possession, ces paroles, auxquelles les événements devaient donner un caractère si étonnamment prophétique : « La paix soit avec vous... Nous ne venons ni gouverner ni troubler la cité, mais offrir une victime... *Pacificus ad immolandum Domino veni...* » Ce texte, il le réalisa à la lettre, en s'offrant en holocauste pour la rédemption de son peuple.

On connaît le drame; on en retrouvera les péripéties poignantes dans les Lettres mêmes de Mgr Darboy, publiées plus loin. Mais comment n'être pas ici frappé d'un rapprochement étrange entre les deux victimes de nos discordes civiles? — A la veille de marcher aux barricades avec un rameau d'olivier à la main, l'archevêque, éloigné de son palais par l'émeute, et mûrissant déjà son évangélique dessein, reste pendant vingt-quatre heures abrité, presque caché, dans le logis modeste de l'aumônier du collège Henri IV; il y est l'hôte de ce petit abbé Darboy, appelé par lui-même du diocèse de Langres à Paris, destiné à lui succéder un jour sur son trône redoutable, et à succomber tragiquement comme lui sous les balles révolutionnaires!

L'abbé Darboy en eut-il à ce moment l'intuition mystérieuse dans ses entretiens intimes avec le prélat qui, le lendemain, allait si héroïquement affronter la mort? Nul ne le sait; le secret de leurs conversations, de leurs épanchements est demeuré scellé pour les hommes; mais on a vu, dans les lettres précédentes du martyr de la Commune, avec quelle foi invincible et quelle ardente aspiration il se montrait altéré du désir de verser son sang pour la gloire de Dieu! Aussi, quand les grondements d'une insurrection sauvage vinrent lui faire, à son tour, pressentir l'imminence du péril, le vit-on écarter tous les conseils de la prudence humaine et résister aux adjurations de son entourage pour se dérober au sort qui l'attendait. Inflexiblement il refusa de quitter le palais où

Digitized by Google

les assassins préméditaient de le saisir. Jusqu'à la dernière minute il voulut rester à son poste, comme une sentinelle dévouée qui ne pouvait en être relevée que par Dieu seul.

Mais la rencontre et la destinée de ces deux hommes, en de pareilles circonstances, n'en demeurent pas moins saisissantes, et sans doute le souvenir de Mgr Affre a dû traverser la pensée de son successeur à l'heure lugubre où il tomba au pied du mur des ôtages...

Eh bien, même alors, même au lendemain des journées de Juin, les hommes qui avaient contribué le plus à égarer la multitude reculaient encore devant les conséquences de leurs excitations et se défendaient de toute compromission socialiste. Dans le grand débat sur l'enquête ordonnée par l'Assemblée nationale, Ledru-Rollin s'écriait à la tribune, pour répondre aux accusations qui l'assaillaient de toutes parts : « Comme vous, nous voulons la famille et la propriété, car la famille, c'est souvent la seule joie de l'homme du peuple, et la propriété, devenue accessible à tous, c'est en même temps la liberté. » Louis Blanc protestait de même; tous répudiaient les détestables doctrines dont on leur imputait à bon droit les sanglantes violences. Mais vainement prétendaient-ils n'avoir pas semé le grain; ils demeuraient bien réellement responsables de la moisson empoisonnée qu'ils avaient fait naître.

C'est au cri de : *Vive la Révolution sociale!* qu'avait été égorgé le premier archevêque, à l'heure où Proudhon allait contempler avec orgueil, au faubourg Saint-Antoine, « la sublime horreur de la canonnade ». C'est également au cri de : *Vive la Révolution sociale!* que, vingt-trois ans plus tard, un deuxième archevêque était massacré par les barbares qui commençaient en même temps d'incendier Paris.

Il résulte d'une enquête faite à la fin du règne de Louis-Philippe par ordre de la Chambre des Pairs que la principale secte communiste d'alors avait décrété, dans ses conciliabules ténébreux, l'anéantissement des grandes villes, la suppression des beaux-arts, et l'organisation d'ateliers nationaux. N'est-ce pas le programme qu'appliquaient précisément les révoltés de 1848, et que reprenaient implacablement leurs héritiers de 1871 en mettant le feu à nos bibliothèques, à nos musées, à nos monuments publics, et en se faisant payer par la caisse commune cette besogne sacrilège?

Ceux qui ont vu, comme nous, aux deux époques, les scènes inouïes de ce temps, en ont gardé une impression ineffaçable. — Les insurgés de 48, s'échappant de Paris pour fuir la mitraillade et les transportations du général Cavaignac, étaient traqués sans merci dans nos campagnes par les paysans, armés de fourches

Digitized by Google

et de fusils pour les détruire. Le titre de socialiste équivalait alors aux appellations les plus exécrables, et ceux qui en étaient marqués comme d'un stigmate se voyaient pourchassés à l'égal de bêtes fauves!

Aujourd'hui, malgré tout le sang répandu et toutes les ruines accumulées durant un demi-siècle par ces doctrines de mort, le nom de socialiste est relevé avec audace par les descendants des égarés ou des scélérats d'alors, et ceux qui s'en parent ainsi aux yeux d'une multitude envieuse et ignorante l'arborent effrontément comme un titre d'honneur dans nos réunions publiques et à la tribune même du Parlement!

Un de leurs orateurs les plus écoutés osait dire, il y a peu de jours, au bruit des applaudissements : « La raison d'être de la République, *son but*, *sa fin*, *son idéal*, c'est le socialisme!... »

Voilà où nous sommes arrivés; voilà le chemin parcouru en cinquante années, à travers des étapes bien faites cependant pour ouvrir les yeux et enseigner les intelligences! — Mais on ne veut, ce semble, ni voir ni comprendre. Désormais, on subit tranquillement la glorification d'actes et de théories dont les auteurs et les propagateurs étaient envoyés jadis à Doullens comme des criminels d'État, et il n'y a même de faveurs que pour ceux qui se réclament d'une participation quelconque aux exploits de la Commune. On leur attribue avec déférence des places privilégiées, on les comble de dignités, on décore de leur nom les rues de la capitale, on leur érige des statues!

Et, pourtant, ils viennent d'ajouter encore à leur programme impie un article qui, seul, devrait suffire à soulever contre eux toute âme française. Ils renient maintenant la Patrie comme un vieux dogme poudreux et démodé. Ils ne veulent plus, d'ailleurs, d'aucun dogme, d'aucune foi, d'aucune religion, d'aucun culte; et la Patrie sainte est jetée à son tour dans le tombereau où ont été déjà entassés pêle-mêle les crucifix de nos écoles et de nos hôpitaux. — « Abolition des frontières! Solidarité internationale! » Voilà le mot d'ordre nouveau de ces progressistes; voilà l'Evangile de la société future!

Après nous avoir dit successivement : « Plus de propriété! Plus de mariage! Plus de famille! Plus d'hérédité! » ils achèvent le programme en nous disant : « Plus de patrie! »

C'est le dernier blasphème, qu'ils proféraient encore l'autre jour en glorifiant le hideux anniversaire de la Commune. — Jusqu'où les laisserons-nous aller?

Ils organisent en ce moment un congrès socialiste, c'est-à-dire une façon de Parlement anarchiste où ils débattront les meilleurs

Digitized by Google

moyens de détruire les dernières garanties sociales qui nous abritent encore. Laisserait-on fonctionner librement un congrès de cambrioleurs étudiant les moyens les plus sûrs de dévaliser nos maisons? C'est douteux; mais pour les socialistes, qui se proposent d'opérer plus en grand, qui avouent, qui proclament leur intention de cambrioler les banques, les mines, les chemins de fer, les usines, les grandes propriétés, les capitalistes, la généralité de la nation, on leur permet de se concerter en plein soleil et de décider à quelle sauce il nous mangeront...

M. Jaurès disait la semaine dernière, au Tivoli-Vaux-Hall, dans un discours salué d'applaudissements enthousiastes : « Nos inspirateurs sont Babeuf, Proudhon et les communistes de 1871... » Et, le lendemain, il écrivait dans son journal et sous sa signature : « Nous voulons arracher à la classe bourgeoise la propriété dont elle use pour faire travailler à son profit le prolétariat. » — Est-ce que la propriété n'a pas, infiniment plus que certaines lois transitoires, un caractère *intangible?* Comment la laisse-t-on assaillir avec une telle insolence?

Enhardis par notre inconcevable faiblesse, les novateurs se posent maintenant en hautains justiciers; chaque jour nous les entendons, dans leurs organes, à la tribune même du Palais-Bourbon, dire audacieusement à une société qui courbe la tête sous leurs imprécations : « Société mal faite, corrompue, gangrenée par le capital, tu es condamnée à disparaître! A genoux : tu vas mourir!... » Et c'est à peine si un ministre ose timidement se lever pour leur balbutier une réponse évasive.

Le P. Lacordaire, flétrissant un jour l'athéisme, s'écriait avec un geste méprisant : « Je ne m'arrêterai pas à réfuter cette doctrine canaille!... » — Vous, ministres d'une République qui se prétend gardienne et protectrice des plus indispensables garanties sociales, n'allez-vous pas enfin combattre les doctrines canailles et scélérates qui ne progressent et ne deviennent menaçantes que dans la mesure même de vos complaisances et de vos lâchetés?

Car, enfin, ce péril grandissant, cette « poussée socialiste » dont vous commencez à parler avec inquiétude, c'est votre œuvre. C'est vous, avec le groupe opportuniste et radical dont vous êtes le bras docile, c'est vous qui avez accompli les fameuses « destructions nécessaires » de Jules Ferry, brisé tous les freins capables de retenir les convoitises, ouvert la voie à tous les bouleversements en promettant aux misères, aux souffrances, aux appétits des satisfactions irréalisables!

Ce n'est pas, sans doute, que tout soit parfait dans notre organisation sociale et qu'il n'y ait à y introduire aucune modification

Digitized by Google

assurant une répartition meilleure de la justice et du bien-être. Mais, ainsi que l'a dit un illustre économiste : « Encore faut-il prendre de grandes précautions quand on taille un vieil arbre! »

Un des principaux apôtres de la doctrine nouvelle a inscrit cette épigraphe en tête de ses élucubrations : *Destruam et ædificabo.* — Détruire, c'est facile, mais réédifier est moins commode. — M. Millerand ne disait-il pas l'autre jour à la Chambre : « Ce n'est ni le rôle ni la prétention du parti socialiste de dresser un programme de gouvernement. » Et, en effet, ils n'en formulent aucun, tant ils seraient embarrassés d'en exposer un quelconque, de façon précise et pratique. Tout leur art, toute leur méthode consiste, au contraire, à faire miroiter des images aussi séduisantes que trompeuses, à exciter de folles espérances, à promettre impudemment ce qu'ils savent ne pouvoir tenir. Peu leur importe ensuite la désillusion cruelle des victimes de leur charlatanisme, pourvu qu'ils arrivent à s'emparer du pouvoir et à tyranniser ceux-là mêmes dont ils se présentent comme les libérateurs!

Les fusillades et les déportations de 1848, suivies et complétées, après le coup d'Etat napoléonien de 1851, par d'autres transportations en masse, calmèrent pour un temps la « poussée socialiste »; sous l'Empire, malgré les rêveries de l'ancien prisonnier de Ham, appelé par quelques historiens « le socialiste couronné », il n'eût pas fait bon attaquer le régime et tenter contre lui des bouleversements sociaux. Mais la troisième République rendit aussitôt courage au parti démolisseur, et, sans attendre même que l'Allemand eût vidé le territoire, il brandit son drapeau rouge et, au deuil national de la défaite, ajouta tout de suite les horreurs sans nom de la Commune. Une nouvelle répression suivit, à l'exemple de celles de 48 et de 51; mais pourquoi celle-ci est-elle demeurée sans effet? Pourquoi les socialistes, les communistes, les blanquistes, les guesdistes, les marxistes, les allemanistes, les possibilistes, les collectivistes, les anarchistes de toute école, de toute étiquette, de toute nuance, ont-ils immédiatement relevé la tête et repris hardiment leur action dissolvante? Enfin, comment se fait-il qu'après avoir été plusieurs fois dispersés et écrasés, ces irréconciliables ennemis de toute civilisation en soient arrivés à tenir en échec, avec la dernière arrogance, une société qui, dans son immense ensemble, réprouve leurs doctrines de néant?

Uniquement par la complicité peureuse et lâche des gouvernants, doublée de la faiblesse coupable de ceux qu'on appelle les honnêtes gens. Les uns et les autres, pour s'épargner la lutte et le combat, peut-être quelquefois par de misérables calculs d'intérêt ou d'ambi-

Digitized by Google

tion, ont peu à peu laissé faire, si bien que, de concession en concession et de défaillance en défaillance, ils en sont venus à la situation présente, qui nous menace de la plus formidable des crises à l'intérieur, dans le temps même où l'extérieur justifie les plus sombres inquiétudes.

Est-ce nous qui grossissons les choses, en accusant à faux les modérés de toute nuance de s'être laissé glisser sur une pente insensible jusqu'au dernier degré du mal? — Ecoutez un des plus importants organes de la presse, qui serait porté plutôt à l'indulgence; écoutez-le, jugeant comme nous la gravité de la situation, incriminant les mêmes responsabilités, signalant avec appréhension les mêmes périls. Ses constatations sont instructives et la page est à méditer. C'est un tableau fidèle à garder pour l'histoire :

« Tout doucement, petit à petit, nous en sommes arrivés, sous la République la plus timide, à une véritable Commune légale, à l'acceptation de faits et de gens qui, il y a vingt-huit ans, passaient pour être le dernier mot du crime ou de la monstruosité. Ce qui n'était pas possible l'est devenu, non parce que les doctrines insensées d'autrefois ont cessé, en se modifiant, d'être des insanités, ou parce que leurs représentants-nés ont cessé eux-mêmes d'être des hommes de pillage et d'assassinat, mais parce que des gens naturellement sages et sensés, de bonne origine, de bonne éducation, ont fini, pour une cause quelconque, faiblesse, ambition ou simplement snobisme, par se rallier, en fait, à la cause de l'assassinat et du pillage. Il y a là un phénomène presque invraisemblable, mais absolu. Les Blanquis et leurs entourages vivaient jadis dans des caves, ne pouvaient propager que là leurs principes de sang, et paraissaient monstrueux même aux républicains les plus avancés, mais qui n'étaient pas des républicains de caverne. Les mêmes Blanquis, à l'heure qu'il est, n'ont rien changé à leurs mêmes principes de sang, mais les prêchent ouvertement, forment des groupes parlementaires, y comptent même des bourgeois que rien ne semblait pouvoir rapprocher d'eux, et nous apparaissent, tels qu'ils sont, avec tout ce qu'ils préméditent, font et ont déjà fait de lugubre, comme des personnages naturels. Ce ne sont pas les fous qui sont devenus des sages, ce sont les sages qui sont devenus des fous. »

Voilà l'exacte photographie de la situation. Voilà quelle pente nous avons descendue, quelle glissade insensible, mais rapide, nous avons faite vers l'abîme où tout menace de s'engloutir demain! — Après les terribles journées de juin 48, après les atrocités de la Commune de 71, après Affre et Darboy, quelles

Digitized by Google

secousses nouvelles, quels autres crimes, quelles autres hontes nous attendent encore [1]?

Dans son dernier discours à la Chambre, dans sa suprême adjuration au bon sens et au patriotisme des députés, M. Méline, qui n'a pas eu assez le courage de ses bonnes intentions, disait avec une clairvoyance attristée : « Si vous ne prenez pas une résolution énergique, il est facile de prévoir ce qui arrivera. Les partis s'entre-déchireront, les discussions irritantes et stériles prendront la place des discussions fécondes, le régime tombera dans le discrédit, et le pays, loin de se tourner vers la gauche, fera un saut brusque à droite, en demandant un gouvernement qui le garantisse contre l'anarchie...

« *Un interrupteur :* — Vous parlez comme le Deux-Décembre!

« *Le président du conseil :* — J'ai sur vous l'avantage de prévoir le Deux-Décembre; vous, vous y conduisez... »

Et, à la même heure, par une rencontre singulière, un théâtre d'avant-garde lançait une pièce nouvelle intitulée le *Retour de l'Aigle...*

Ce n'est pas de ce côté-là pourtant que se trouverait le remède efficace, mais s'il est vrai que les mêmes causes ramènent les mêmes effets, c'est à ceux qui, par leurs fautes et leurs excès, nous ont déjà donné le despotisme, de voir s'ils ne risquent pas de nous jeter une fois de plus sous sa dure et hasardeuse tutelle?

Et quant aux hommes modérés et sages de toutes les opinions, qui veulent avec sincérité le relèvement de la France, comment pourraient-ils espérer d'y parvenir sans commencer par consolider fortement chez elle, à l'encontre de lois et de pratiques néfastes, les principes fondamentaux de toute organisation humaine?

***

[1] Au moment où nous achevons cet article, un Recueil important, le *Journal des Économistes*, dans sa livraison du 15 juin, cherche à établir avec précision l'état et la force actuelle du socialisme en France. D'après ses calculs, les socialistes seraient, dans la Chambre nouvelle, au nombre de 58, ayant obtenu 858,000 voix au lieu de 598,000 aux élections de 1893. Ils auraient donc gagné 250,000 voix. — A ces 58 socialistes, le travail que nous citons ajoute les 62 radicaux socialistes, qui font des réserves plus ou moins timides sur le collectivisme futur, mais qui votent toutes les mesures des socialistes purs. En outre, beaucoup de radicaux, au nombre de 123, suivent également les socialistes. — Le chiffre des suffrages recueillis par les radicaux et les radicaux socialistes a été respectivement de 1,015,000 aux élections de 1893, et de 2,069,000 à celles de 1898, d'où une augmentation de plus d'un million de voix; — ce qui n'est pas pour dissiper les inquiétudes et diminuer le péril que nous signalons.

Digitized by Google

# M^GR DARBOY

## L'HOMME INTIME

### LETTRES INÉDITES[1]

Les Lettres publiées dans l'article précédent laissaient l'abbé Darboy simple aumônier du Collège Henri IV. Celles qui suivent vont le montrer successivement chanoine, vicaire général, archidiacre, évêque de Nancy, enfin archevêque de Paris. Les dernières, celles de 1866 et de 1867, sont relatives à la mort très rapprochée de son père et de sa mère, puis au décès de son vieil ami d'enfance, l'abbé Thibouret, curé de Graffigny, à qui toute cette correspondance était adressée.

On lira avec un intérêt particulier les lettres émouvantes écrites au bruit de la canonnade de juin 1848.

Vers la fin, ainsi qu'on le remarquera sans doute, les lettres deviennent plus espacées et plus brèves. Surchargé de soucis et d'affaires, le prélat n'a plus le temps d'écrire à son ami; il ne lui envoie plus guère que des souvenirs, au lieu des longs épanchements d'autrefois. Mais, lettres ou billets, on retrouve partout, dans cette correspondance intime, les mêmes traits, les mêmes révélations sur le caractère de l'homme, sur sa forte virilité, sur sa foi profonde, sur la fermeté résolue avec laquelle il envisage l'éventualité du sacrifice de sa vie.

Après être allé, au lendemain des journées de Juin, se remettre à la campagne des émotions par lesquelles il avait passé, il rentre

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1898.

Digitized by Google

à Paris, dans son petit logis criblé de balles révolutionnaires, et il écrit : « Il faut que l'éternité me trouve l'arme au bras et faisant ma faction. »

Dix ans plus tard, la même pensée s'affirme avec la même netteté, on pourrait presque dire avec la même fixité : « La vie est courte, on y fait peu de bien, les grands emplois apportent plus de peines que d'honneurs. C'est pourquoi, prêt à tout, même à mourir, je n'ai ni désir, ni crainte. »

En quelque situation qu'il se trouve, il montre les mêmes qualités fières, la même hauteur d'âme, et il a gardé cette intrépidité religieuse jusque devant le martyre.

On a osé dire : « Sa vie n'aurait pas dû être écrite. » — Ne l'a-t-il pas écrite lui-même en la signant de son sang?

---

Paris, le 24 février 1846.

Mon cher ami,

Vous savez quelle amitié nous unit. Le coup qui vous frappe retentit en moi et je mêle ma douleur à la vôtre. La vie est triste, comme elle est courte; nous avons peu de joies, et, quand elles viennent, Dieu en tempère l'éclat par des images de deuil, afin qu'on ne se prenne pas d'amour pour cette terre qui est si loin de lui. L'homme incroyant ou léger passe vite à côté d'un tombeau et cherche à se distraire de la mort par la folie; pour nous, qui savons que la vie est une expiation commencée en Jésus-Christ avec travail et douleur, pour s'achever en chacun de nous sous les mêmes conditions de labeur et de souffrance, la tristesse nous est familière et nous avons le chagrin pour ami. Soyons fermes dans la tempête; rien ne peut briser notre barque, qui est l'espérance chrétienne; le rivage ne peut fuir devant nous, c'est l'éternité. Voyageurs courageux, Dieu nous attend pour nous donner l'hospitalité dans son ciel. Comptez donc sur ma compassion fraternelle et sur mes prières; c'est peu, mais je donne ce que j'ai.

..... Je sais qu'on pensait à m'inquiéter touchant ma position au collège Henri IV. On m'a écrit de Langres à ce sujet; j'ai répondu et, depuis quinze jours, je n'entends plus parler de cette affaire. Au reste, je suis fort calme, et, peu accoutumé à voir les hommes et les choses me sourire, je suis tout préparé à leur voir faire la grimace. Quand cela se produit, je n'en deviens ni gai, ni triste, ni triomphant, ni indigné; je reprends mes lectures et mes travaux,

Digitized by Google

et, ordinairement, la chose finit de la sorte. Voilà quinze ans, vous le savez, que je passe dans des études sérieuses et chrétiennes. J'ai lu la Bible, en partie, dans les commentaires nombreux des Pères de l'Eglise et des Docteurs du moyen âge; à peu près tous les monuments de l'antiquité ecclésiastique m'ont passé par les mains; j'ai dit, pendant neuf ans, aux laïques et aux clercs, comment il fallait vivre et étudier; je serais bien malheureux et mon travail aurait été bien stérile si je n'avais pas appris à faire un acte de résignation et à rester doux et paisible au milieu des difficultés. Je vous l'ai déjà dit, je me sens de force à confesser ma foi sur un échafaud; voulez-vous que j'aie peur du mécontentement d'un homme? Je brave tout, excepté mon devoir.

Je continue à rester aux Carmes; je vais au collège à peu près tous les jours. Ce genre d'occupation me plaît beaucoup; les élèves m'ont témoigné déjà de l'estime et de l'affection. Je sais qu'ils me respectent et que quelques-uns, comparant les leçons de M. Saisset, leur professeur de philosophie, à mes conférences et instructions, me trouvent plus clair et plus logique. Avec la grâce de Dieu, j'espère faire du bien.

Je jouis d'une bonne santé; la vie de Paris m'est toujours fort agréable; je travaille, enfermé du matin au soir. Je m'applaudis souverainement d'être sorti de cette souricière qu'on appelle Langres et d'être venu respirer ici.

Je vous embrasse en toute plénitude d'amitié.

G. Darboy,
Toujours 70, rue de Vaugirard.

Paris, 16 août 1846.

Mon cher compatriote et ami,

..... Je me plais toujours éperdument à Paris, et je vous avoue que j'ai bien des raisons de m'y plaire. Hommes et choses n'ont pas l'ingratitude et l'étroitesse qu'ils conservent en province. Il y a de la coterie ici comme ailleurs, parce qu'il y a des hommes; mais on y trouve plus de largeur et de générosité, parce qu'on y trouve plus d'esprit et de ressources. Oh! quel Paris, si vous saviez! Ma santé s'y conserve fort bonne. Je vous dirai aussi, mais comme ami et en secret, que j'ai eu des succès bien consolants à mon début. J'ai prêché, à Saint-Etienne du Mont, la station du Saint-Sacrement, c'est-à-dire tous les dimanches et fêtes, et j'ai terminé par l'Assomption. M. le Curé, qui est docteur en théologie, m'a fait des compliments et m'a dit que si je voulais suivre cette carrière de la prédi-

Digitized by Google

cation, j'aurais de beaux succès. Malgré cet encouragement honorable, je ne puis, à cause de ma gorge et de ma poitrine, me livrer exclusivement aux fonctions si laborieuses, à Paris, du prédicateur. Et puis l'étude! mes livres! Je préfère le travail de cabinet. Je suis en très bons rapports avec MM. Lenormant, Ozanam, de Falloux, Audin. Le *Correspondant* m'est ouvert : il ne tient qu'à moi d'y écrire et de m'en faire une tribune. Mais, à notre entrevue, j'oserai vous dire plus au long *nos* projets littéraires et mes espérances. Je dis *nos*, parce que ces messieurs que j'ai nommés m'ont accepté comme leur collaborateur.

..... J'habite maintenant le collège Henri IV, et mon adresse est ci-bas.

Tout à vous de tout cœur.

G. Darboy.

Collège Henri IV, rue Clovis.

Paris, 7 novembre 1846.

..... Voici aujourd'hui le bulletin de mes travaux. J'achève, pour le 15 novembre, le volume des *Femmes de la Bible* que je me suis résolu à signer enfin. Je dois publier plusieurs articles, en passant, dans quelques journaux. Je prépare pour le courant de l'été une *Histoire de saint Thomas de Cantorbéry*, en collaboration avec un docteur de Cambridge. Tu vois que la besogne ne manque pas; après cela, j'irai te voir : le plaisir remplacera le travail : *post tempestatem tranquillum facis.*

Pour ma position, elle reste la même, grâce aux querelles pendantes du clergé et de l'Université. D'ici à quelque temps, la loi sur la liberté d'enseignement et sur le chapitre de Saint-Denis, si ces chaires s'arrangent, pourront apporter au personnel des collèges royaux une modification qui me servira. Au reste, je suis on ne peut mieux, tranquille, occupé, hors de souci et pouvant même faire du bien à mes anciens frères d'armes. Gai, plein de santé, avec des relations honorables et d'abondantes ressources, je travaille, je me plais à Paris, je fais le bien dans ma sphère.

..... En revenant de vacances à Paris, j'ai vu, en passant, l'évêque de Langres; je l'embrassai, il m'embrassa, nous nous embrassâmes, ils s'embrassèrent; c'était un luxe éblouissant de civilités et de belles manières, il m'en rendait quatre pour une; décidément, nous sommes grands amis. Ceux qui publiaient nos divisions, ne publieront pas notre rapprochement; il y a des hommes qui ne vivent que de paroles déchirantes et s'inspirent de jalousie; cela leur ferait mal de parler d'autre chose.

Digitized by Google

..... Adieu, mon cher ami; prie pour moi, je te rends la pareille. Crois-moi dans les sentiments de la plus sincère amitié.

G. Darboy.

Paris, 10 février 1847.

Mon cher ami et compatriote,

Je suis décidément Parisien, c'est-à-dire travailleur opiniâtre, avide de temps (la seule chose qui ne s'achète pas dans ce siècle vénal), donnant aux amis une pensée chaude, un souvenir brûlant, mais rapide. Quand on me tire par l'oreille, par l'habit, par les cheveux, je me lève, j'arrive, me voilà; mais il faut tout ce luxe de tyrannie pour m'avoir. Je me pardonne mon silence, je m'absous de l'ingratitude de mes manières, parce que je suis sûr de mes sentiments; voilà comme quoi j'écris peu, souvent même je n'écris pas du tout : *quod erat probandum.*

..... Tu me parles misère publique, démoralisation du peuple, découragement du ministère sacerdotal. Ah! cher ami, que de choses et quelles choses en trois mots! Le premier tient en échec toute politique, la grande et la petite : il n'y a que la charité qui sache résoudre ces problèmes-là, et la charité est presque étouffée par l'égoïsme ou entravée par la bureaucratie. — Pour la démoralisation croissante des masses, qui la fera finir? Les peuples sont comme l'Océan, il n'y a que Dieu qui les arrête. S'il reste un remède humain à un si grand mal, ce ne peut guère (être) que la liberté la plus large possible. A peine les hommes portent-ils le joug des lois modérées et douces, parce que les convictions s'évanouissent et que tous les principes ont fléchi. Pour remettre les principes en crédit et restituer aux consciences les graves convictions du droit et du devoir, il faut un clergé intelligent et digne autant qu'il est vertueux. Une réforme dans l'enseignement des séminaires et la dignité assurée aux prêtres par l'inamovibilité canonique..... Mais qu'est-ce que je dis là? Je touche au fruit défendu.

On pourrait prévenir les chagrins du ministère sacerdotal par les remèdes que je commençais à indiquer. En attendant que la violence les amène, la meilleure, la seule chose à faire, cher ami, c'est d'user de sa foi dans toute la liberté d'une conscience loyale. Les joies et les désolations de l'apôtre sont stériles par elles-mêmes; il n'y a que l'apostolat, c'est-à-dire le travail qui ait des suites immortelles. C'est pourquoi Dieu n'ordonne pas la consolation, mais prescrit le dévouement : *Curam exigit, non curationem.* Courage, ami; il n'y a pas de difficultés qu'un homme ne puisse vaincre.

Digitized by Google

Depuis ta lettre, M. de Genoude a donné à ses opinions un commentaire qui les rend publiques et les soumet au pays. Touchant son discours et touchante sa *Gazette*, je pense qu'il pourrait bien avoir tort, sans que l'*Univers* eût raison. Beaucoup de catholiques ici font peu de cas de l'*Univers*, qu'ils regardent comme une coterie et qui, vraiment, est parfois une boutique. Tu sais le mot du fabuliste : *De loin c'est quelque chose, et de près...*

Ne va pas croire, à la suite de ma lettre, que je suis pessimiste. Non, je suis heureux, libre et gai. Paris me va de tout point : son air, son tumulte, ses idées, sa vie brûlante, tout me réjouit, m'émeut, me soulève et m'emporte. Je vois bien qu'il y a du mal dans le monde, mais je me sens le goût et la force du bien. Ma petite sphère d'action m'est chère, je ne hais pas l'ombre; au besoin, j'entrerai dans une sphère plus large, je n'ai jamais fui le soleil. L'archevêque de Paris est toujours particulièrement bon pour moi. Le chapitre de Saint-Denis sera décidément organisé d'ici à quelque temps, etc., etc.

Tout à toi,

G. Darboy.

Paris, 11 juin 1847.

..... Tu réjouis ma vie de bibliothèques, de cabinet et de vieux papiers, avec ton idée d'arbres verts qui se préparent à porter des fruits. Ah! Daphnis, comme disent les classiques, tu cultives le poirier et tu es l'un de ces vestiges que les siècles aux goûts champêtres ont laissé sur le sol des sociétés modernes! Tu as des abeilles qui te font du miel, de la verdure pour poser tes membres, de l'air et du soleil à plaisir! J'avoue que ces souvenirs m'agréent, et pourtant, faut-il le dire? je ne leur permets que d'effleurer ma pensée; je garde toutes mes forces pour admirer et mener la vie de Paris, que la boue et les omnibus, les portefaix et l'industrie, la corruption électorale et la corruption gouvernementale, rendent prosaïque, mais que l'entrain universel, les luttes d'idées et ce charme qui est dans toutes les grandes choses, rendent éminemment poétique. Le tumulte me plaît, les orages sont mes amours; j'adore les chemins de fer, Paris m'enivre avec la magnificence de ses palais, les merveilles des arts et son énergique activité. Ce qui ne m'empêchera pas d'aller toucher à ton miel et à tes poires, et surtout d'aller te serrer la main avec cordialité.

Le ministre de l'instruction publique vient de m'écrire une lettre flatteuse, où il m'annonce qu'après s'être fait rendre compte de



Digitized by Google

mon travail sur saint Denys, il croit devoir le récompenser en y souscrivant pour les bibliothèques du royaume et mettre à ma disposition des livres rares et savants pour une somme de quelques centaines de francs.

Quant à la liberté d'enseignement, on en est encore à mille lieues. Les honnêtes gens la demandent, les badauds y croient, les diplomates rient et le public fume son cigare. Dans tout cela, il y a des gens qui se prennent au sérieux et qui sont très divertissants.

Je continue à travailler avec courage et santé. L'archevêque est plein de bontés pour moi; dernièrement, il m'a emmené à sa campagne où j'ai passé tout le jour avec lui.

Ton ami,

G. Darboy.

Paris, 10 octobre 1847.

Mon cher ami, j'ai passé quinze ou dix-huit jours au Fayl, deux jours chez mes bons amis les Langrois, trois jours en route pour l'allée et la venue, et cinq jours à Nancy. A Langres, j'ai été reçu poliment, j'ai répondu à la politesse par des sourires; dans les rangs inférieurs de la hiérarchie et chez les laïques, j'ai trouvé de l'expansion et de la cordialité : cela m'a fait manger avec appétit et rire avec effusion. En somme, mes vacances ont été bonnes; elles eussent été parfaites, si j'avais pu courir jusqu'à Graffigny; une autre fois, j'y courrai : *quod negat una dies, dabit altera.*

Rentré à Paris, je fus invité par l'archevêque à passer dix jours avec lui à sa campagne de Saint-Germain. J'y allai; après déjeuner, nous faisions seuls le tour de la forêt en calèche; après dîner, la partie de billard; tout cela était piqué de conversations sérieuses, gaies et animées. Après avoir soutenu dix jours le poids de cet honorable tête-à-tête, je revins à Paris où je reçus, trois semaines ensuite, mes provisions de chanoine honoraire de la métropole. J'ai été nommé avec les abbés Demerson et Bautain et avec quatre curés de Paris; vingt-trois mois de séjour ici m'ont donné une distinction qu'un travail opiniâtre, quelque dévouement, et, j'ose le dire, une conduite sans reproche, ne donnent pas toujours ailleurs, même en dix ans. Il est vrai; on doit, le plus possible, appareiller les gens, et tout le monde n'a pas ce quelque chose qui tient lieu de tout. Je suis encore ému de ma réception au chapitre : j'étais en soutane et en petit manteau; j'ai récité, à genoux, la profession de foi dite de Pie V, puis juré, sur les Evangiles, de soutenir, par la plume et par l'exemple, l'honneur de la doctrine catholique; enfin prononcé, d'une voix énergique et dévouée, la formule qui m'attache

Digitized by Google

à l'illustre Eglise de Paris. C'est un doux lien que l'affection a formé, et que je vais entreprendre de resserrer intimement, car j'ai détesté l'ingratitude dans autrui, et j'espère bien qu'on ne la trouvera jamais en moi. Le surlendemain, j'ai été installé et j'ai chanté mon antienne au chœur de la métropole. Tu vois bien que Paris n'est pas une terre qui dévore ses habitants!

..... Je vais publier la deuxième édition du premier volume des *Femmes de la Bible*, lequel s'est vendu à trois mille exemplaires, bien qu'il ne soit pas écrit avec un français d'évêque. Je publierai encore, cette année, le deuxième volume dudit ouvrage, et l'*Histoire de saint Thomas Becket*, en deux volumes in-octavo, en collaboration avec un savant anglais. L'ouvrage ne me manque pas, et j'achète bien le droit de prendre de bonnes vacances.

Adieu, cher ami,... tout à toi.

G. Darboy,
Chanoine honoraire de Paris.

Paris, 29 février 1848.

Cher compatriote, ami et citoyen, tu sais déjà par les journaux les grandes choses que nous venons de faire, en moins de temps qu'il n'en faudrait pour les raconter. Un trône de quinze siècles renversé en riant, une famille qui promettait d'être éternelle, tant elle avait de nombreux rejetons, la royauté jugée indispensable au milieu de la mobilité française, toutes les institutions politiques de notre pays emportées comme un souffle, quels événements et quels résultats! Jamais peut-être la Providence n'a passé au milieu d'un peuple d'une manière si visible. Toute prudence humaine s'y perd; nul n'a prévu, nul n'a voulu ce qui est arrivé.

Mercredi soir, à huit heures, la paix était faite. A minuit, le tocsin sonnait, on battait le rappel, les barricades montaient; à huit heures, la fusillade commençait, le flot roulait vers les Tuileries; à une heure, le roi quittait en fugitif son palais et sa capitale; à deux heures, la République était proclamée. Les hommes réputés impossibles sont devenus notre suprême espoir; il s'en est fallu tout juste l'épaisseur d'un cheveu que l'anarchie ne s'établît à Paris, et bientôt dans toute la France; Lamartine a fait des prodiges. Dès vendredi, les travaux ont repris, la circulation a commencé, l'ordre est revenu, le torrent est rentré dans son lit; nous n'avons qu'un roi de moins. A peine en croit-on ses yeux; on s'aborde en riant : « Eh bien! nous voilà républicains! » C'est comme un trait d'ironie que le Ciel nous jette, en vérité. Aujourd'hui, Paris est parfaitement tranquille, comme il y a quinze jours;

Digitized by Google

la paix au dedans nous restera-t-elle? Dieu qui soulève et apaise les flots de la multitude, Dieu seul le sait.

L'Assemblée nationale, qui nous donnera une constitution, sera sans doute orageuse. Que vont dire et faire ces huit cents hommes nouveaux appelés à régler de si grands intérêts et à résoudre de si grandes questions? Il est à souhaiter que l'unanimité s'établisse, et que tous nous acceptions vite et sincèrement la République. C'est faire acte de patriotisme que de rallier les esprits à cette pensée; le clergé de Paris est tout acquis à l'opinion républicaine. Il y a quelques jours, j'étais l'un des plus avancés libéraux de la cléricature; aujourd'hui, je suis obligé d'avancer de trois pas pour rejoindre les événements, qui ont couru à toute vitesse; j'ai fait les trois pas. Et vive la République!

La révolution qui vient de s'accomplir n'a rien eu d'irréligieux dans son esprit; c'était purement une réaction politique. Beaucoup de prêtres n'ont pas quitté la soutane; plusieurs ont traversé les barricades, aidés par les gens mêmes qui marchaient à la ruine du trône. Nous avons recueilli des marques de sympathie que nous ne recevions pas précédemment; de ma personne, je suis sorti tous les jours sans être insulté. Selon moi, la religion gagnera, en France, à tous ces événements. Jusqu'ici le peuple, malgré tout, nous a regardés comme un instrument de règne, comme destinés à calmer les appétits d'en bas, pour que les convoitises d'en haut pussent se satisfaire en toute sécurité. Le peuple et le souverain étant desormais confondus, nous ne serons plus accusés de nous mettre entre deux pour fonctionner, moyennant salaire, au bénéfice des riches et à la défaveur du peuple. Si quelque lutte se produit encore, elle sera entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien, et je crois qu'en effet on en viendra là. Le principe de la propriété ne sera pas vaincu, mais le principe d'une communication plus fraternelle entre le riche et le pauvre sera proclamé plus énergiquement qu'il ne l'a été jusqu'ici. Nous ne serons pas communistes; mais dans vingt ou trente ans, si ceux qui ont 20,000 francs de rente n'en donnent pas la moitié, soit en aumônes intelligentes, soit en travaux qu'ils feront exécuter, ils auront à vider, le fusil en main, des querelles incessantes avec ceux qui travaillent et qui suent sans avoir de pain. Toutes les applications sociales des principes évangéliques de fraternité et d'égalité ne sont pas réalisées encore, et au train dont nous allons, nous ne mourrons pas sans voir des révolutions moins sanglantes, mais plus radicales que les révolutions accomplies par nos pères. Nous donnons, en ces jours-ci, à la liberté, un baiser qui retentira dans tous les cœurs généreux; qui sait où s'arrêtera l'humanité enivrée du vin des

Digitized by Google

maximes libérales prêchées par les prêtres et par le peuple? Tu vois, cher ami, que je ne songe pas à serrer le frein de la locomotive républicaine; j'ai la confiance que nous ne déraillerons pas; mais le contraire arriverait sous mes yeux que je n'aurais ni regret ni repentir : les doctrines triomphent lorsque leurs défenseurs succombent, et les doctrines saines et nobles sont le salut des âmes et la fortune des peuples. Crie donc aussi : « Vive la République! »

Il est question de transformer le journal *l'Univers*. Le P. Lacordaire en serait le rédacteur en chef; on changerait le titre et l'esprit taquin de cette feuille pour élargir son horizon religieux et politique. La difficulté, c'est que les anciens rédacteurs mettent leur retraite à trop haut prix; les mouches sont acharnées au cadavre : les Veuillot, avec leurs saillies de taverne, les Riancey, qui distillent de l'eau tiède, n'auraient plus de ressources si la nouvelle combinaison prévalait. L'affaire se terminera ces jours-ci; mais on ne peut dire en quel sens.

Tu as pu voir par les journaux que le quartier du Panthéon n'a pas été le principal théâtre de la lutte et qu'ainsi j'ai été assez tranquille. Cependant, c'est notre arrondissement qui voulait faire le fameux banquet; c'est lui qui a organisé la résistance. Les troupes bivouaquaient sur la place devant chez moi; les balles ont roulé sous mes fenêtres; sept hommes ont été tués dans notre quartier. C'est assez pour me faire voir ce qu'est un soulèvement, et je tiens peu à de nouvelles expériences. Je crois que nous n'avons pas eu de compatriotes tués cette fois. Du reste, on ne compte en tout que 400 morts environ dans tout Paris : il n'était guère possible de faire les choses plus proprement, comme tu vois.

... J'ai offert à l'évêché de Langres ma démission, qui a été acceptée; je suis Parisien de droit comme de fait. C'est toujours le droit et c'est quelquefois le devoir des gens de cœur de donner, par une résistance honorable, d'utiles avis à l'arbitraire et à l'absurde où l'on essaie de les impliquer. Les despotismes de toute espèce ont fait leur temps; ils passent parce qu'ils sont de l'homme; la liberté seule, avec l'affection, reste, parce qu'elle est de Dieu.

..... Tout à toi,

G. Darboy.

Paris, 6 juin 1848.

..... Que devient Paris? Où va la France? Depuis longtemps, on n'a vu plus trouble dans les affaires. La situation est horriblement

Digitized by Google

tendue. Demain, avant que ma lettre ne vous parvienne, nous pouvons marcher dans le sang; il est vrai que nous pouvons durer encore deux ou trois mois et sortir de l'ornière, appuyés sur la main d'un homme capable. Mais d'hommes capables, il ne s'en révèle pas; en viendra-t-il un? Voilà l'incertitude qui cause une si grande anxiété. Dieu nous mène, mon cher ami, nous sommes en pleine théocratie. Il y a trois (mois) que trente-cinq millions d'hommes sont suspendus par un cheveu sur un abîme : chaque jour, l'abîme se creuse et s'élargit, mais le cheveu ne grossit pas. On en a le vertige. Qu'est-ce qui nous menace? Une restauration blanche ou tricolore? Le lys, le coq ou l'aigle? Je crois à tout, principalement aux choses impossibles. Mais je n'aime pas également tout, et bien qu'ils puissent être trahis, mon espoir et surtout mes vœux sont pour la démocratie : mes vœux, parce que j'ai la fibre un peu républicaine; mon espoir, parce que si tout est compromis, du moins rien n'est encore perdu, hormis un peu d'argent. Les déplacements de pouvoir amènent les déplacements de fortune, c'est inévitable. Quand les vieux Francs, avec leur ferraille, sont venus mettre le pied en Gaule, ils ont fait souffrir ce que la bourgeoisie leur a rendu en 89 et ce qu'on rendra peut-être aux industriels et aux agioteurs de notre époque. De Nemrod à Spartacus, des Israélites qui mangeaient des oignons en bâtissant les Pyramides jusqu'aux travailleurs modernes à 30 francs par jour, le pain de la liberté est dur, et on l'achète de son repos et de son sang; cette loi domine le monde, je l'accepte non sans quelque fierté.

G. Darboy.

Paris, 9 juillet 1848.

Cher compatriote et ami, j'ai encore la tête sur les épaules, les membres sans blessures et le cœur tout à mes amis. Enfin, j'ai vu le feu : quarante et un coups de canon à boulet ou à mitraille tirés sur le Panthéon et les barricades environnantes qui en laissaient venir jusqu'à nous les éclats meurtriers; vingt-six heures passées sous l'absolu domination des insurgés qui ont envahi le lycée et nous ont demandé du pain et des armes; dix heures d'une fusillade ininterrompue au milieu de laquelle nous nous trouvions fatalement engagés; les boulets heurtant le pied de nos murs, les biscayens s'abattant dans la cour, les balles déchirant les murailles et entrant résolument par les fenêtres; la perspective tragique des accidents qui pouvaient se produire à tout instant au milieu d'une lutte acharnée; l'ignorance complète où nous étions de ce qui se passait dans les autres quartiers de Paris : voilà ma

Digitized by Google

part dans les lugubres journées de Juin. A trois heures du matin, le 24, j'entendis les hommes de la barricade qui étaient sous ma fenêtre, se dire sans façon : Il faut f... le feu à cette maison d'aristocrates et commencer par là nos exploits. C'était rassurant, comme tu vois. A neuf heures, ils s'emparèrent du lycée en nous disant, avec une politesse infinie : « Nous sommes d'honnêtes gens, on nous noircit à vos yeux; pourtant, nous ne vous dissimulons pas que si nous sommes vainqueurs, c'est le pillage. » Ainsi, cela ne faisait que croître et embellir. L'archevêque de Paris, cerné la veille par les barricades de notre quartier, avait demandé l'hospitalité au lycée; nous ne pûmes dire nos messes, parce que les balles arrivaient à la chapelle. Il récita l'office des Morts; nous voyions tomber les combattants sous les coups de feu. On ne sut pas néanmoins qu'il était avec nous. Je passai avec lui une bonne partie de cette journée que l'on peut appeler la dernière de sa vie; nous causions de l'avenir de la France et de l'Eglise, il daigna me témoigner un vif intérêt et me conseiller au sujet de quelques travaux que j'ai entrepris sous son patronage. De dix à deux heures, le canon tonna sur nous; je n'ai pas été sans émotion, mais je crois avoir été sans peur, et ce n'est pas sans quelque fierté que j'ai senti mon sang couler dans mes veines d'une façon française sous le fracas de l'artillerie. A deux heures, il fut question de mitrailler le lycée parce que les insurgés s'y étaient retranchés; on fit sortir et on plaça dans le Panthéon conquis par la troupe les élèves et une portion du personnel; nous, nous attendîmes où nous étions les hasards de la bataille. Par bonheur, la fusillade suffit pour débusquer les insurgés; je fus alors mandé à l'infirmerie transformée en ambulance et je devins aumônier de régiment. A quatre heures, je rejoignis l'archevêque; à cinq heures, nous prîmes un léger repas qui fut notre déjeuner et notre dîner; à six ou sept heures, il regagna l'archevêché où, le lendemain, il prit et exécuta la belle et funèbre résolution que tu sais. Je ne le vis plus qu'étendu mort sur son lit de parade. Sa mort est glorieuse pour la religion et, sous ce rapport, il ne faut pas nous en plaindre; mais, humainement, je perds beaucoup. C'était pour moi un protecteur et je dirais un ami s'il n'y avait eu tant de distance entre les positions. Ainsi c'est plus qu'une carrière brisée, c'est un lien rompu et une plaie qui saigne. Par un de ces coups étranges qui nous fait manquer le terrain sous nos pieds au moment d'escalader un poste, j'allais, au mois d'octobre, changer de position s'il eût vécu encore; c'était son vœu, c'eût été mon avantage. Je ne fais que rire de ce côté de la chose, parce que j'y remédierai; mais je ne retrouverai plus mon archevêque.

Digitized by Google

Où va maintenant la France, mon cher ami? Les journées de Juin ne sont-elles qu'un orage passager à la suite duquel l'horizon politique reprendra sa sérénité? Faut-il désespérer de la République? Les révolutions sont les scandales du monde politique; il faut qu'il y en ait. Nulle forme de gouvernement ne les prévient, de même que l'Évangile n'empêche pas les hérésies. Les peuples marchent et puis se battent; ils *remarchent* et se *rebattent* de plus belle, et toujours ainsi; pendant ce temps, les idées font leur chemin, et la civilisation avance portée sur des flots de sang. Que veux-tu? c'est la loi; l'humanité, comme la religion, croît et se fortifie sous les coups de la tempête. Ceux qui allument les guerres sont coupables, et il y en aura toujours à cause des écarts possibles de la liberté humaine; mais ceux qui succombent pour la bonne cause rachètent le présent et préparent l'avenir. Rien ne ressemble plus à un sacrifice qu'une bataille. Plusieurs d'entre nous pourront pâtir, mais la France sera sauvée. La République nous est arrivée en poste; nous ne l'attendions pas si tôt; mais elle était inévitable, même dans un avenir peu éloigné. Le tort de quelques-uns est de s'opiniâtrer à la croire impossible, non viable; elle pourra succomber un jour devant ce retrait de confiance et faire place à la monarchie; mais la monarchie elle-même, si elle revient, ne durera pas. Elle a pour elle un passé qui n'est pas sans gloire; la République a l'avenir. C'est parce que telle est ma conviction, que je voudrais qu'on se fît républicain de bonne grâce pour éviter de le devenir par force. Les idées jeunes appellent toujours à elles les forces vives de la société; les vieilles idées sont comme les vieilles gens, sans bonheur. Voilà pourquoi je ne crois à aucune espèce de restauration; je crois à la République. L'émeute reparaîtra sans doute encore par instants, et bientôt peut-être. Mais nous en sortirons, j'ai bonne confiance.

J'accepte volontiers l'honneur de prêcher l'Assomption à Graffigny. Je t'écrirai de Nancy les premiers jours d'août; je quitterai Paris les derniers (jours de) juillet. Quel plaisir de respirer l'air de la campagne en devisant avec un ami! Et la verdure et la fraîcheur du soir, et la vue d'un vaste ciel à qui n'en voit que trois aunes! Que j'aurai de charme, cette fois-ci, à prendre quelques vacances, si Dieu me les laisse prendre! Du repos, j'en ai besoin, non par suite du travail, à peine avait-on le temps d'ouvrir un livre entre deux émeutes, mais par suite des agitations continuelles, des études morcelées, d'une vie mise en lambeaux. Une tunique et un képi criblés de balles, le sang jaillissant d'une poitrine déchirée, un bras cassé, une jambe amputée, le deuil étendu sur tout Paris; c'est un spectacle dont on a besoin de se remettre. J'en ai l'âme exténuée.

Digitized by Google

Oui, nous parlerons ensemble philosophie, mysticité, ce que tu voudras. Je n'ai ni lassitude de la vie, ni peur de la mort; les orages du temps présent ne me démontent pas. Je reviendrai dans Paris, mon cher Paris, dût-il succomber sous les colères conjurées de la France et entraîner dans sa ruine la plupart de ceux qui l'habitent; il faut que l'éternité me trouve l'arme au bras et faisant ma faction. Néanmoins, les graves événements que nous traversons, mon cher ami, répandent sur la vie des teintes sombres et l'éclairent d'un jour qui réveille la foi. Quand verrons-nous cette région où règne la paix avec plénitude, la gloire avec le bonheur et la vérité dans tout son éclat! La fenêtre de ma chambre de travail donne sur l'occident : du haut de la montagne Sainte-Geneviève, je regarde un pan du ciel que me laisse voir la masse jalouse du Panthéon. Le soir, quand l'air est pur et que le soleil est couché, j'attache les yeux sur le doux et paisible azur du firmament, sur les étoiles qui naissent et sur toute cette image d'un calme infini. Le bruit de la grande ville m'arrive sourd et monotone, comme le gémissement d'un fleuve barré par une écluse. Je ne peux pas te dire ce qu'éveille en moi cet orchestre des agitations d'en bas et de la paix d'en haut; cela me parle au cœur avec mélancolie et suavité, et je me prends d'une grande tristesse en songeant quel tumulte les hommes font pour si peu de chose et combien Dieu est ignoré, quand il mérite tant d'être connu. Qui donc rendra aux masses la foi religieuse qui est un principe d'ordre social et une si grande consolation dans la vie? Vers minuit, après deux ou trois heures de ces rêveries, je me couche, et, le lendemain, à mon réveil, je cours à mes livres pour savoir s'il n'y aurait pas moyen d'être utile à l'Église et à mon pays. Voilà ma philosophie et ma mysticité.

... Reçois, pour ta sœur et pour toi, l'assurance de mes amitiés de bon compatriote.

G. Darboy.

Paris, 24 novembre 1848.

Mon cher compatriote et ami,

..... Voilà les affaires particulières. Au tour de la politique. Il règne à Paris une vive préoccupation sur la valeur relative des candidats à la présidence et sur la direction que l'un ou l'autre des deux plus probables imprimera aux destinées de la France. L'anarchie des esprits, la misère présente et future, le sourd travail des idées socialistes, offrent à l'intérieur une complication formidable. L'attitude de l'Europe révèle aussi un profond malaise, sans indiquer le remède qu'on y doit apporter. Un coup de

Digitized by Google

baïonnette au dedans, un coup de canon au dehors, peut amener une conflagration générale. Qui sait? Nous allons peut-être allumer un feu que les Cosaques viendront éteindre. Bon courage, pourtant. Vive la France! Dieu nous aidera sans doute à sortir de l'abîme où nous sommes. Au moins nous aurons vu de grandes choses. Je me doutais bien, il y a quelques années, qu'il faisait bon à Paris et que j'avais tort de n'y pas être. Malgré l'agitation, le danger peut-être, je continue à m'y plaire beaucoup. La République même ne m'est pas odieuse; seulement, comme tout le monde lui jette la pierre, je crains qu'elle ne finisse par s'en aller, car nous n'en irons pas mieux : au lieu d'avoir des maladies républicaines, la France aura des maladies monarchiques, voilà tout!

..... Reçois, cher compatriote, l'assurance de mon amitié la plus dévouée.

G. Darboy.

Paris, 5 mars 1849.

Mon cher compatriote et ami, j'ai mis bien du temps à te remercier de la bonne lettre que tu m'as fait parvenir, chargée de détails intimes, nombreux, charmants. Ne me gronde pas, c'est la besogne et non la négligence qui fait ma faute.

..... Par les considérations qui précèdent et par d'autres encore, je t'approuve de ne pas souscrire au *Prospectus-Chantôme*, je dirais Fantôme, si je n'avais le mépris du calembour. L'*Ere nouvelle* a de bonnes tendances, elle tombe quelquefois dans l'exagération; l'*Univers* veut l'ordre, sauf à se battre pour la liberté, quand l'ordre sera rétabli. Ces deux journaux me semblent avoir des torts, et je ne dis pas ceci en me plaçant dans un facile éclectisme qui ne me compromet nullement. Je le dis en ajoutant qu'il me semble impossible d'éviter ce qu'on leur reproche. Tout se tient dans une société : les principes engendrent les faits qui, à leur tour, réagissent sur les doctrines; en outre, une solidarité étroite y enveloppe tout, hommes et choses. Par conséquent, on n'y peut toucher à rien, surtout quand elle est déjà ébranlée, sans que tout y tremble. De là vient que l'*Ere nouvelle* n'a peut-être pas raison d'attaquer tout ce qu'elle attaque. D'un autre côté, restait à savoir si tout est tellement bien qu'on ne doive retoucher à rien de ce qui est; plusieurs ne le pensent pas et c'est ce qui autorise à dire que l'*Univers* n'a pas toujours raison peut-être. Voilà pour ce qui regarde le principe fondamental de leur dissentiment; quant aux points de détail, il est impossible même de les

Digitized by Google

effleurer dans une lettre; il y faut des explications trop abondantes. On s'explique très bien que notre société, ses maux et les remèdes qu'ils appellent, soient considérés sous des points de vue différents et pourtant vrais; on s'explique très bien surtout que, placés à des points de vue différents, des chrétiens s'attaquent mutuellement et se donnent des coups de pied; c'est l'opinion de feu Virgile : *tantæne*.....

..... Je te parlais tout à l'heure de journaux. Je viens de commettre un article contre M. Cousin, qui paraît aujourd'hui même. Je te ferai parvenir le numéro du *Correspondant* où se trouve cette tartine philosophique. Le dernier article du numéro est aussi de moi, comme tu pourras le conclure des initiales de la signature. Je m'étais permis d'être bien plus vert et mordant que tu ne me trouveras; sur les instances de M. Lenormant qui me trouve bien assez agressif comme cela, j'ai légèrement adouci ou bien totalement supprimé quelques traits.

..... Tu me demandes si je suis bien avec le nouvel archevêque[1]. Je le crois bien; je fais partie de la commission des Hautes-Etudes et de la censure des livres. En outre, il m'a chargé du cours de philosophie de son séminaire, interrompu par la mort du professeur, en même temps que je garde mes fonctions d'aumônier. En outre, encore, mes travaux marchent, je reprends le 2e volume des *Femmes de la Bible*, j'achève mon étude sur l'époque de Thomas Becket, et j'inflige une élucubration aux lecteurs français, par l'organe du *Correspondant* et de l'*Université catholique*. Tu vois que je n'ai point à regretter Langres.

Adieu, mon cher compatriote et ami.....

Ton ami, G. DARBOY.

Paris, 23 juin 1849.

Mon cher ami,

..... Tu vois, cher ami, combien il est difficile et long d'arriver au bout d'une petite affaire; que sera-ce des grandes? Aussi ai-je admiré le sans-façon avec lequel tu me recommandais la douceur dans la polémique. Tu en parles bien à ton aise et du coin de ton feu, où, du fond de ton fauteuil, tu passes sous cuisse hommes et doctrines, et paf! les voilà battus et surtout convertis. Mais cela ne se fait pas ainsi dans la réalité. Il faut avoir vu les choses de près, les avoir maniées pour se prononcer valablement sur la question que tu abordes. Au reste, je ne repousse pas ton principe, qui est

[1] Mgr Sibour.

Digitized by Google

aussi le mien, mais je prétends n'y avoir pas été infidèle dans mon article sur Cousin. Quoi qu'il en soit, tâche d'être assez ferme dans ta lettre à la *Gazette*, pour obtenir enfin une justice que l'on refuse à ta douce réclamation depuis si longtemps, et, crois-moi, sors un instant de tes maximes ou plutôt de ta manière de les comprendre.

Le choléra qui a fait tant de ravages dans notre arrondissement, où il a enlevé, dans la seule journée du 9, 367 personnes, paraît s'être bien calmé. Si Dieu maintient la température qui règne maintenant, il ne nous fera plus de mal, mais les chaleurs de juillet et d'août vont peut-être lui donner une intensité nouvelle. J'ai été garanti jusqu'à ce jour, sauf ces malaises que tout le monde éprouve en temps d'épidémie, où réellement de malignes influences remplissent l'atmosphère.

Le socialisme, cet autre choléra, n'est pas si près de finir. Nous avons failli nous battre le 13; ce n'est qu'ajourné. Malgré la décapitation du parti, on ne peut regarder la querelle comme vidée. Je pense que l'avènement, au moins momentané des rouges, est désormais inévitable; ce n'est même, à mon avis, qu'une question de quelques mois. En tout cas, l'avenir est sombre aux yeux de tous et nul ne sait bien où nous allons. La logique n'a jamais trop régné dans le monde; mais aujourd'hui elle en est positivement bannie; alors le raisonnement n'a plus rien à dire, il ne serait pas compris. Nous sommes sous la main de ce fantôme qui crie dans Bossuet : Marche! marche!

Je t'ai dit que j'avais accepté momentanément de remplir, au séminaire, la chaire de philosophie vacante par le décès du professeur. Avec cela j'ai mon aumônerie du lycée et une rédaction au *Correspondant*. Je suis, comme tu vois, tout ce qu'il y a de plus cumulard au monde et en république.

Adieu, cher ami.....

Tout à toi du meilleur cœur,

G. Darboy.

Paris, 28 juin 1850.

C'est vrai, cher et bon compatriote, voilà des jours et des mois que nous ne causons plus ensemble. Pour mon compte, j'ai beaucoup travaillé depuis notre dernière entrevue, et c'est ce qui m'a empêché de t'écrire. Mon travail au *Moniteur* était considérable, mais d'un ordre qui ne m'allait pas : privé de liberté dans le choix des matières et la rédaction des articles, trop peu aidé par des hommes trop peu capables, le manque d'indépendance me faisait renoncer aux questions de fond, et l'exiguïté du personnel me

Digitized by Google

forçait de descendre aux détails. Je n'ai pas cru devoir garder cette situation; j'ai donné ma démission le 15 avril, bien que je ne l'aie publiée que le 11 mai. Les influences considérables et peu judicieuses, à mon avis, qui pesaient sur le journal et auxquelles j'ai résisté trois mois, ont entraîné et perdu la rédaction, tout après ma retraite. Le *Moniteur* a cessé le 15 juin, non point par le côté matériel, car il est en fonds et il compte plus de trois mille abonnés, ce qui suffit à couvrir les frais, mais par les vices intérieurs qui atteignaient la rédaction et devant lesquels j'ai dû reculer, car j'aurais fini par y succomber comme mon successeur, qui était le frère de l'évêque de Nantes.

Enfin, j'en suis hors, car je n'ai pas voulu rentrer dans le journalisme quotidien, mais je continue à écrire dans le *Correspondant*. Quoi qu'il en soit, ce sont ces travaux et les visites et courses qui s'y rattachaient qui m'ont privé du plaisir de te demander de tes nouvelles.

..... Je vois avec plaisir que tu as tiré un assez bon parti de tes hommes et de tes jeunes gens. Les idées de liberté et d'égalité leur ont cependant agité la tête, dis-tu. Prends patience; nous marchons au despotisme qui nous ramènera ensuite un gouvernement régulier; seulement, il est possible qu'à la première étape nous trouvions la République rouge, et que nous marchions dans le sang. Les gens du pays de France ont tant d'esprit et de probité qu'on a le droit de s'attendre, quand on vit dans leur compagnie, à être entraîné et enseveli dans un ruisseau de boue. En tous cas, ce qui a le moins de chances d'avenir, c'est la république, et ce qui semble à la fois l'arme de tous les partis, c'est la déloyauté.

..... Adieu, cher ami, reçois mille tendres compliments.

Tout à toi.

G. DARBOY.

Paris, 15 octobre 1850.

Mon cher ami,

..... M. l'Evêque de Langres s'est donné le ridicule d'écrire un mémoire à Rome en faveur de l'*Univers;* malgré son intervention déplacée, Rome a répondu assez énergiquement, et l'*Univers* s'est soumis, comme tu le sais. L'archevêque de Reims et l'évêque d'Amiens se sont entremis pour amener la paix. L'évêque de Langres ne se vante pas de sa fausse démarche. On en rit ici, en haut lieu.

Adieu, cher ami.....

Tout à vous bien affectueusement.

G. DARBOY.

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 30 octobre 1852.

Mon cher ami,

Je te remercie affectueusement des félicitations que tu veux bien m'adresser. Depuis que je t'ai vu au Fayl-Billot, des circonstances se sont produites qui m'ont porté *per saltum* à côté de Mgr l'archevêque; ma position est devenue ce que tu sais. Monseigneur est très bon pour moi, il me traite comme un fils et presque comme un ami.

Ma promotion m'a valu de nombreux encouragements ici, et mes amis les Langrois ont cru devoir y applaudir. Ce n'est pas que tous en aient pris gaiement leur parti, si j'en juge par l'anecdote que tu me racontes; mais il me convient moins que jamais de faire attention à mes contradicteurs. Je laisse les commérages à ceux qui n'ont rien à dire ni à faire, et je prends de telles puérilités sous la protection de mon indifférence.

..... Je viens de lire dans le *Spectateur de Dijon* une notice publiée sur mon compte par l'abbé Dubois. Je dirais qu'elle est très bien faite si elle n'était écrite avec une indulgence extrême. La *Gazette de France*, les *Débats*, le *Constitutionnel*, m'ont aussi consacré quelques lignes empreintes d'une grande bienveillance, à l'occasion de la dignité que l'archevêque de Paris vient de me conférer, et qui m'a valu ta bonne lettre et tes encouragements.

J'ai quitté le Fayl brusquement et sans faire d'adieux. Une lettre de Monseigneur me mandait sans retard; je l'ai reçue à 2 heures du soir, le lendemain, à 5 heures du matin, je me suis mis en route avec ma sœur qui n'a eu non plus que le temps de faire sa malle. Nous habitons l'archevêché; Monseigneur a daigné nous visiter au milieu du gâchis d'un emménagement. Il est d'une bonté extrême, et il y a du bonheur comme de l'honneur à vivre auprès de lui.

..... Adieu, cher compatriote et ami, reçois l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

G. Darboy, *vic. gén.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 8 novembre 1852.

Mon cher ami,

Je te prie de ne donner aucune suite à ton projet, d'ailleurs si bienveillant : n'écris point au *Spectateur de Dijon* à mon sujet. Je crois deviner les motifs pleins d'amitié qui te portent à rendre une

Digitized by Google

justice publique à la sincérité de mes sentiments et au caractère de ma vie; je te remercie de ton dévouement, mais il n'est pas nécessaire que tu m'en donnes une preuve ostensible. Je n'attache aucune espèce d'importance soit aux félicitations, soit aux critiques de la plupart des prêtres langrois, et je n'éprouve pas le besoin d'exciter ni les unes ni les autres. Ma vie se passe dans les travaux obscurs, mais au fond très graves et d'une portée plus considérable qu'on ne le croit; peu m'importe qu'on le sache ou qu'on l'ignore, qu'on m'approuve ou qu'on me blâme : je n'ai de comptes à rendre à personne et je ne veux pas que tu me justifies. Le *Spectateur* a dit plus de bonnes choses que je n'en mérite, et les réserves que peuvent faire à son article certains ecclésiastiques de ton diocèse ne me préoccupent nullement.

Je te remercie donc de ton affectueux dévouement en te priant d'en rester là.

Adieu, cher compatriote et ami. Tout à toi.

G. Darboy, *vic. gén.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 5 mars 1854.

Cher compatriote et ami,

J'ai été malade à deux reprises, et la nécessité de régler les affaires amassées pendant ce temps m'a seule privé du plaisir de t'écrire.

..... Tu es bien indulgent de faire pour moi des châteaux en Espagne et de me réserver *in petto* pour le siège de Châlons. Je dis indulgent, parce que tu me supposes digne d'un si haut poste; mais je ne dis pas aimable, parce qu'en vérité je doute qu'un évêché soit aussi bon que beau. Je vois de près les épines, et je trouve qu'il en a presque assez pour décourager de cueillir la fleur. Après cela, je te remercie toujours de ton rêve amical et de tes souhaits.

... Le malheureux abbé de La Mennais est mort de la façon que tu as pu voir rapportée dans les journaux. C'est un événement bien triste pour la religion; après cela, Dieu fera peut-être une grande part de blâme à ceux qui l'ont poussé à cet endurcissement par une guerre souterraine et par leurs coups d'épingle. Sans doute, cela ne justifie pas sa conduite extérieure, surtout en ces derniers temps; mais cela permet de penser que Dieu lui sera venu en aide pour réparer la sévère conduite de quelques hommes et pour faire revivre en son cœur un de ses anciens sentiments.

Adieu, mon cher ami, prends courage dans ton poste, si pénible

Digitized by Google

que la besogne y paraisse. Ailleurs, ce seraient des difficultés ou pareilles ou pires.

... Tout à toi de cœur,

G. Darboy, *vic. gén.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, 17 janvier 1856.

Mon cher compatriote et ami,

Je suis touché et reconnaissant de ton souvenir affectueux, et je te remercie d'avoir pensé que je m'y montrerais sensible. Entre toutes les lettres qui peuvent m'arriver n'importe à quel sujet, les tiennes auront toujours pour moi le plus grand prix. Tes vœux et tes félicitations sont toujours imprégnés des souvenirs du pays et du jeune âge; cela leur donne un parfum que rien ne remplace et qui embaume l'âme, surtout quand on est un peu loin de son village et quand on n'éprouve déjà plus que les pâles émotions de l'âge mûr. Nous ne sommes plus en 1830, mon cher ami; nous sommes l'un et l'autre aux prises avec des travaux diversement sérieux, et nous avons besoin de ressusciter le passé pour nous composer, par l'artifice de la mémoire, un peu de cette gaieté franche qui jaillissait si aisément de nos âmes il y a vingt-cinq ans. Mais la vie est ainsi faite; il faut s'y accommoder avec douceur, parce que nos regrets et nos colères n'y changeraient rien.

Ce n'est pas que je puisse ou veuille me plaindre. Jusqu'ici, toutes choses m'ont assez bien réussi. Ma nomination récente au poste d'archidiacre paraît avoir été favorablement accueillie du clergé, qui m'a témoigné les plus honorables sympathies. J'ai vu dans tout cela l'indulgence de mes chefs et de mes subordonnés, et un encouragement plutôt qu'une récompense. Ma santé seule laissait à désirer; maintenant, je vais beaucoup mieux. Mes nouvelles fonctions sont très laborieuses, mais elles me forceront à prendre quelque exercice et je m'en trouverai fort bien. Je te remercie de la gracieuse invitation que tu m'adresses d'aller me reposer à Graffigny; le temps n'est guère à cela : huit mois de travail me séparent de l'époque où l'on prend ses vacances, et je ne règle pas les choses de si loin. Quoi qu'il en soit, j'aurais beaucoup de plaisir à te voir, ici ou chez toi, et à causer un peu.

... Crois-moi, cher ami, tout à toi de la plus vive amitié.

G. Darboy, *vic. gén.*

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 14 août 1856.

J'ai reçu ta lettre du 10 août avec le plus grand plaisir, mon cher ami, et je te remercie de ton souvenir affectueux, de ta gracieuse invitation, de tout ce que tu veux bien me dire de sympathique. Il y a longtemps que je t'aurais écrit, et je t'écrirais plus souvent, si je n'étais précipité dans la besogne la plus impérieuse et la plus absorbante. Heures de bureau, affaires à régler de vive voix, conseil où il faut assister, assemblées de nature diverses qu'il faut présider ou haranguer, tout cela dévore le temps, use les forces et emporte la vie avec une rapidité qui donne le vertige. Je viens d'être malade, comme tu l'as su de Mgr de Tripoli; je suis excessivement fatigué, j'ai l'estomac en révolution; et il m'a fallu, lundi, présider une réunion de charité et prêcher par une chaleur de 33 degrés; mardi, bénir la première pierre d'une nouvelle église et parler en plein air à 6,000 personnes; hier, mercredi, présider une distribution de prix et haranguer la foule, et avec cela, expédier les affaires courantes. Voilà ma vie de malade; tu peux voir comment je me malmène en santé. Mais je suis soutenu dans ces travaux par les circonstances, par la bonté confiante de mon archevêque, les sympathies du clergé, autant du moins que j'en peux juger; tout m'est ainsi rendu facile et agréable, la fatigue disparaît.

Toutefois, je vois venir avec plaisir les vacances... Cela me permettra d'aller te rendre ta visite; j'y étais déjà résolu et je voulais te porter un exemplaire de mon *Imitation* et de ma *Statistique*... Je compte aller à Graffigny le 11 ou le 12 septembre et j'y passerai le dimanche suivant.

..... Quant à trancher du prélat romain, mon cher ami, je regrette de ne pouvoir m'y résoudre, puisque cela te ferait plaisir. J'ai horreur de tout ce qui ressemble à de la parade et j'espère bien ne jamais me guérir de cette salutaire disposition d'esprit. J'assisterai à la messe comme ton paroissien fidèle; je puis dire un mot à ton peuple si tu y tiens absolument, ou mieux, faire un peu de catéchisme à tes enfants.

Je te sais beaucoup de gré du plaisir que tu as pris à lire les lignes de M. Laurentie sur mon compte. Presque tous les journaux m'ont consacré quelques articles dans ces derniers temps : l'*Univers*, les *Débats*, le *Constitutionnel*, les *Villes et Campagnes*, le *Messager de la Charité* ont fait chorus avec l'*union* de plusieurs autres feuilles. Je voulais passer à Paris le temps de mes vacances pour publier un nouvel ouvrage; mais les forces me trahissent; je pense



Digitized by Google

y mettre la dernière main en rentrant à la fin de septembre et le publier en automne.

..... Crois-moi, cher ami, tout à toi de tout cœur.

G. DARBOY, *vic. gén.*

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

Paris, 19 janvier 1857.

Mon cher compatriote et ami,

Je te remercie de l'hospitalité que tu m'as donnée au mois d'octobre et de la lettre amicale que tu m'envoies aujourd'hui. Ne m'accuse ni d'indifférence ni d'oubli; le temps et les forces me manquent pour beaucoup de choses, et c'est la cause du retard que j'ai mis à t'écrire. La maladie de Mgr de Tripoli a fait retomber sur moi des besognes importantes; la mort tragique de mon regrettable archevêque me brise d'émotion encore plus que de fatigue[1]. Quelle horreur! Quelle secousse pour moi, surtout quand je me suis vu traité d'ami dans son testament, chargé de veiller à l'exécution de ses dernières volontés, honoré de son gracieux souvenir, car il me lègue l'anneau pastoral qu'il portait habituellement et qu'il avait au doigt à l'heure de sa mort! J'ai perdu beaucoup et je le sens vivement, quoique dans un deuil si général la douleur personnelle ne doive presque compter pour rien. Ce n'est pas mon avenir qui me préoccupe; c'est cette plaie du cœur qui saigne douloureusement, et cette amitié que je ne retrouverai plus! J'ai donc souffert beaucoup depuis quinze jours; aujourd'hui je commence à prendre le dessus, parce qu'il faut bien que les affaires marchent.

Nous n'avons jusqu'ici aucune donnée sur le choix que le gouvernement fera pour remplir le siège; en attendant, je vais être durant trois ou quatre mois le tiers d'un archevêque de Paris. Je t'envoie le mandement que nous avons publié à la mort de Monseigneur. La marque d'estime et d'affection que m'a donnée le chapitre de Notre-Dame m'a vivement touché : jeune et nouveau venu, je pouvais être laissé de côté sans déshonneur, je trouve extrêmement honorable d'avoir été choisi.

..... Pour moi, cher compatriote et ami, je te serre cordialement la main, et suis tout à toi d'amitié.

G. DARBOY, *vic. gén.*

[1] Mgr Sibour, assassiné par un prêtre égaré, l'abbé Verger, pendant une cérémonie à l'église Saint-Etienne du Mont.

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, 19 mai 1857.

Cher compatriote et ami,

..... Mon temps a été laborieusement employé jusqu'à l'arrivée de Son Eminence[1]; depuis, je n'ai guère trouvé de loisir, et les tournées de confirmation me dévoreront encore bien des heures d'ici au 15 juillet. Quant à mes rapports avec le cardinal, j'ai lieu d'en être très content. Il m'a témoigné une bienveillance que j'apprécie d'autant plus qu'il a beaucoup de réserve et se communique difficilement. Nous sommes ensemble dans les meilleurs termes et je suppose que nous y resterons; il se presse peu, je fais de même, c'est un excellent moyen d'éviter tout froissement entre nous. Au reste, il est doux de caractère et bon pour tous. C'est un homme plein d'expérience et très habile; il a des manières distinguées, un esprit conciliant. Il y a beaucoup à gagner dans son commerce. En un mot, je suis satisfait; le changement a été douloureux, je n'ai pas besoin de le répéter, mais il ne m'a rien fait perdre.

..... L'air de la campagne me serait fort utile, le repos aussi; mais il est rare qu'on puisse se donner ce dont on a besoin; la vie est faite ainsi. Je suis touché de ta gracieuse invitation, quoique je ne voie pas moyen d'y répondre cette année. L'air de Graffigny, la distraction et les causeries amicales, tout cela est précieux : que ne puis-je me le procurer !

..... Crois, mon cher compatriote et ami, à la nouvelle assurance de mon dévouement.

Tout à toi,

G. Darboy, *vic. gén.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 24 mars 1857.

Mon cher compatriote et ami,

..... Ma santé est bonne, et je l'ai fortifiée encore par mes vacances. J'ai laissé mon père et ma mère bien portants, l'église en projet, le reste comme à l'ordinaire. C'est un pays où l'on va avec plaisir quand on y a ses parents, mais d'où l'on sort volontiers quand on y a passé quelques jours.

... J'ai traversé Langres comme une flèche, en allant et en venant, sans visiter personne. Et ce n'est pas une de mes moindres

[1] Le cardinal Morlot, promu de l'archevêché de Tours à celui de Paris.

Digitized by Google

satisfactions, en voyant le chemin de fer arriver jusqu'à Langres, que de songer que je n'ai pas une seule minute à y passer.

..... J'imprime mon *Thomas Becket*, et j'en ai encore pour cinq ou six semaines. Mais ma santé me permet d'y suffire.

..... Adieu, mon cher compatriote et ami; je te serre affectueusement la main, et suis tout à toi avec une amitié dévouée.

G. Darboy, *vic. gén.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 16 octobre 1858

Cher compatriote et ami,

..... A voir ma négligence, on pourrait croire que je sacrifie l'amitié aux affaires; cependant il n'en est rien. Je pense souvent à toi, mon cher ami, mais je n'ai pas toujours le temps de te le dire.

..... Je n'ai pas quitté le Fayl pendant ces quinze jours; je deviens de plus en plus sauvage. Je ne suis pas allé à Langres : un des charmes du chemin de fer, c'est qu'on n'y passe plus pour se rendre au Fayl. Du reste, je n'ai conservé de relations avec personne absolument. Tu me dis, dans ta lettre du 28 septembre, que les ecclésiastiques de la Haute-Marne reviennent sur mon compte à une opinion qui m'est extrêmement favorable. J'en suis content pour eux, si cela peut leur faire plaisir. Autrefois, leur blâme était injuste et de mauvais goût; aujourd'hui, leurs éloges ont quelque chose de gratuit. Mais au milieu de ces variations, je reste le même; je n'ai changé de sentiments et de conduite ni à leur égard ni en quoi que ce soit. Nul n'est prophète en son pays; si ce proverbe n'existait pas, le diocèse de Langres l'aurait inventé. Mais je ne trouve pas mauvais que les choses soient ainsi; j'ai mon opinion sur les autres, je ne vois pas pourquoi les autres n'auraient pas à mon égard la même liberté d'appréciation. Et puis, quand je ne serais pas assez philosophe, je serais assez chrétien pour me tenir bien au-dessus de tout cela. Je désire faire mon devoir et mon salut, avec la grâce de Dieu, et il n'est pas au pouvoir des gens de la Haute-Marne de m'en empêcher. Ainsi, qu'ils disent bien ou mal, cela m'est à peu près indifférent, et je ne vois pas le moindre inconvénient à ce qu'ils le sachent, si cela peut leur être agréable. J'espère qu'ils me trouveront assez libéral.

Je te remercie, mon cher ami, des détails que tu me donnes sur toi-même et sur ta paroisse ainsi que des choses indulgentes que l'amitié t'inspire au sujet de mon *Imitation*. Tu parles de rêves

Digitized by Google

d'enfance, cher compatriote, je n'y tiens pas, si j'y ai jamais tenu. La vie est courte, on y fait peu de bien, les grands emplois apportent plus de peines que d'honneurs, et nul n'est assuré de se montrer supérieur à sa charge. C'est pourquoi, prêt à tout, et même à mourir, je n'ai ni désir ni crainte; je voudrais seulement avoir mieux servi Dieu jusqu'ici et avoir le temps de racheter par un peu de bien ce que j'ai si mal fait.

..... Certainement une course de quelques jours à passer chez toi me serait bien agréable, je pourrais même dire utile; mais combien j'ai peu de temps, et comme la nécessité du travail se fait sentir à moi! Je ne renonce pourtant pas à tout projet semblable à ceux que tu me présentes; nous verrons, si Dieu me prête vie, et si les circonstances servent mes besoins de cœur et une vive amitié pour mon meilleur compatriote.

..... Reçois, mon cher compatriote et ami, la nouvelle assurance de mon amitié la plus dévouée en N.-S.

G. Darboy, *vic. gén.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 14 mai 1859.

Mon cher compatriote et ami,

Je ne veux pas te laisser ignorer ce qui me concerne et ce qui se rapporte à mon ministère aux Tuileries. Tu as mis au service de cette mission les prières des écoles de ta paroisse; je me fais un devoir de rapporter mon succès à ces prières et à celles des bonnes âmes que j'avais lancées contre mon auditoire. Je remercie donc tes sœurs et leurs élèves du secours efficace qu'elles m'ont prêté, et j'espère que tu voudras bien être mon interprète auprès d'elles.

Au lieu de parler de la vie du gouvernement, comme l'a fait un de mes prédécesseurs dans la chaire des Tuileries, j'ai parlé du gouvernement de la vie, et mes huit discours ont roulé sur ce sujet. L'empereur m'a paru content; il a bien voulu me dire quand je lui ai été présenté après le premier discours, qu'il était satisfait et me remerciait des choses que j'avais dites, et de la manière dont je les avais dites. Il s'est exprimé dans les termes les plus bienveillants lorsque je lui ai été présenté le mardi de Pâques, à la fin de ma station. Il m'a donné la main en souriant et en m'adressant des paroles très flatteuses dont je garderai à jamais le souvenir; puis il m'a offert son portrait enrichi de diamants. L'impératrice m'a reçu de même avec une bonté touchante et des mots on ne peut plus honorables. A ces témoignages, Son Eminence a eu l'extrême

Digitized by Google

indulgence d'ajouter le sien et d'en exprimer son contentement. Voilà, mon cher ami, ce qui m'est adressé à l'occasion de ce carême, et je suis heureux de t'en instruire naïvement, à cause de notre vieille amitié qui t'inspire de l'amitié pour moi et pour tout ce qui m'arrive.

Malgré cette besogne, qui se joignait à mes affaires d'administration, je n'ai pas été trop maltraité dans ma santé et j'ai trouvé des forces pour tout...

Crois, mon cher ami, à la nouvelle assurance de ma vive et durable amitié. Tout à toi de cœur en N.-S.

G. DARBOY, *vic. gén.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 3 septembre 1859.

Cher compatriote et ami,

Je te remercie de l'accueil que tu veux bien faire à l'acte qui me désigne pour l'évêché de Nancy. C'est ta vieille amitié qui t'a suggéré des paroles si indulgentes. Quoi qu'il en soit, ton suffrage m'est précieux et j'y trouve un véritable encouragement. On me dit beaucoup de bien du diocèse, que j'ai déjà vu quelquefois, mais que je n'ai point étudié, ne prévoyant guère ce qui m'arrive aujourd'hui. Je mettrai dans mon futur ministère, comme j'ai mis ailleurs, tout ce que j'ai de force et de courage. Les sympathies et les prières de mes amis et d'une foule de personnes sincèrement pieuses me viendront en aide et me porteront bonheur. Le clergé de Nancy, qui est intelligent et laborieux, ne me refusera pas son concours. Surtout, je compte sur les bénédictions d'en-Haut; Dieu voudra protéger une œuvre qui est la sienne.

..... Je me recommande à tes prières, cher compatriote et ami, et je te prie d'agréer la nouvelle assurance des sentiments avec lesquels tu sais que je suis

Tout à toi en N.-S.

G. DARBOY,
Évêque nommé de Nancy.

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 24 novembre 1859.

Cher compatriote et ami,

La force des choses te semble avoir changé les formules de notre amitié, mais elle n'a pas changé les sentiments. Pour le cœur, nous restons sur l'ancien pied, c'est convenu; pour ce qui

Digitized by Google

est de l'étiquette, tu crois devoir mettre entre nous deux l'épaisseur d'un *vous*. Mais, sous ce rapport même, je ne veux pas que l'égalité soit rompue, et je *vous* dirai désormais en quatre lettres ce que je *te* disais en deux. A part cela, nous serons et reparlerons comme autrefois.

La cérémonie de mon sacre aura lieu à Notre-Dame le mercredi 30, à 9 heures précises. Assurément, je vous verrai avec le plus grand plaisir à côté de moi dans cette circonstance et à mon installation, le 6 décembre. Seulement, j'aurais craint d'être indiscret en vous invitant à ces fêtes où, comme vous le dites vous-même, je ne m'appartiendrai guère. Ici, j'aurai quinze membres de ma famille et je serai dans les préparatifs de départ; à Nancy, je ne trouverai que la confusion et le désordre d'une maison sans meubles et sans maître. Toutefois, si vous me faites l'amitié de venir, je tâcherai que vous n'ayez pas trop à souffrir de votre dévouement. En tout cas, je compte sur vos bonnes prières qui m'atteindront et me serviront de loin comme de près, et je vous en remercie d'avance comme du plus précieux témoignage d'amitié.

..... Adieu, cher compatriote et ami, croyez-moi tout à vous d'affection en N.-S.

G. DARBOY,
Évêque élu de Nancy.

ÉVÊCHÉ
DE NANCY ET DE TOUL

Nancy, le 31 janvier 1860.

Mon cher compatriote et ami,

..... Ma situation de Nancy paraît très bonne, autant qu'on peut juger sainement les choses où l'on est personnellement en cause. Prêtres et laïques me témoignent la plus vive sympathie, et je ne pourrais qu'être très satisfait si la chose durait toujours. Mais il est si difficile de contenter tout le monde dans une situation où l'on ne doit jamais laisser fléchir les principes! Je compte cependant sur la loyauté de mes procédés, sur mon amour de la justice et particulièrement sur la grâce de Dieu pour traverser sans trop d'insuccès les difficultés qui se rencontrent sur mon chemin.

Ma santé n'a pas trop à se plaindre de mes travaux. J'ai visité les paroisses, établissements, hospices, écoles, prisons de ma ville épiscopale; j'étais à Toul dimanche, j'irai ces jours-ci à Saint-Nicolas-du-Pont et à Lunéville.

..... Adieu, mon cher ami, croyez-moi tout à vous de tout cœur en N.-S.

† G., *évêque de Nancy*.

Digitized by Google

ÉVÊCHÉ
DE NANCY ET DE TOUL

Nancy, le 10 janvier 1861.

Cher compatriote et ami,

Je vous remercie de vos bons souhaits et de tous les sentiments que vous voulez bien m'exprimer à l'occasion de la nouvelle année. On peut dire qu'elle ne commence pas bien pour l'Eglise et son chef! Dieu fasse qu'elle se termine mieux! Les circonstances sont difficiles, et encore les hommes y ajoutent leurs misères. Mais au milieu de tout cela, les gens de bonne volonté peuvent toujours trouver leur route et faire leur devoir avec loyauté et courage, en se tenant également loin d'une ardeur où les passions politiques ont leur part, et d'une apathie que la religion réprouve. Soyons donc sans terreur et sans témérité; attendons que la Providence (intervienne) en lui demandant de nous donner l'intelligence et le courage de nos devoirs.

..... Quant à ma position morale, j'en suis très satisfait, et, Dieu aidant, j'espère la maintenir ce qu'elle est.

..... Recevez, cher compatriote et ami, l'assurance de mes vifs sentiments d'affection.

† G., *évêque de Nancy.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 7 juillet 1863.

Cher compatriote et ami,

Vous avez bien voulu vous souvenir de moi, à la fin d'avril, quand je suis arrivé à Paris pour mon installation, et vous m'avez alors adressé vos félicitations amicales. Je vous en remercie un peu tard; le faire plus tôt m'eût été difficile, à cause des occupations nombreuses que j'ai eues jusqu'ici. Mais je viens de terminer mes confirmations et je puis respirer enfin, quoique la session du conseil impérial, qui commence aujourd'hui, ne me laisse pas tout à fait libre.

Je regrette de ne pouvoir donner suite à la lettre que vous m'adressez. Il ne m'a point paru convenable de faire servir ma position ecclésiastique à des intérêts d'un autre ordre, et j'ai décidé de ne pas faire de recommandations et de démarches en faveur des prétentions ou des droits qui se produisent et m'arrivent de toutes parts. D'abord, je n'y suffirais pas, ensuite, j'aliénerais mon indépendance; enfin, ce n'est pas là ma mission. Veuillez faire comprendre ces choses à M. R., en l'assurant que mon abstention n'a rien qui puisse le blesser, mais qu'elle tient à ma manière de comprendre mes devoirs.

Digitized by Google

..... Agréez, cher compatriote et ami, l'assurance de mes sentiments d'affection dévouée.

† G., *archevêque de Paris.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 3 janvier 1864.

Cher compatriote et ami,

Je suis très sensible à vos souhaits affectueux et à tout ce que vous inspire votre amitié pour moi. Veuillez, de votre côté, agréer mes meilleurs vœux : Que Dieu soutienne votre courage, conserve vos forces et répande quelque consolation sur votre laborieux et dévoué ministère. Tout n'est pas rose dans le monde, mais tout n'est pas épine; je prie Dieu de vous assister comme il l'a toujours fait, en vous donnant tout ce qu'il faut pour mériter l'estime et l'affection de votre paroisse.

... Vous rappelez le temps passé. Pour moi, je n'y reviens guère qu'en lisant vos lettres, sans cesse poursuivi par les occupations du présent. Mais les occupations elles-mêmes ont un charme, surtout quand on y trouve, comme cela m'arrive aujourd'hui, l'occasion de servir un ami. J'ai donné des ordres pour que l'on vous fît parvenir tout de suite une garniture d'autel, c'est-à-dire une croix et des chandeliers. Je désire que cela vous soit agréable et plaise à votre paroisse.

Je suis content de ma santé et du reste.

... Recevez, cher compatriote et ami, la nouvelle assurance de mon amitié dévouée.

Tout à vous de cœur.

† G., *archev. de Paris.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 5 septembre 1864.

Cher compatriote et ami,

Je vous remercie de votre souvenir et je reçois vos lettres avec beaucoup de joie. Bien des choses, vous le comprenez sans peine, m'empêchent de vous écrire aussi longuement que j'ai pu le faire autrefois; mais, dans les courtes lignes que je vous adresse, je mets du moins la même affection et les sentiments que j'ai toujours eus pour vous.

Votre visite à mes parents leur a fait le plus grand plaisir; ils m'en ont parlé avec reconnaissance lorsque je suis moi-même allé

Digitized by Google

les visiter, il y a quelques semaines; j'unis mes remerciements à ceux qu'ils vous doivent. Leur santé est assez bonne, vu leur grand âge, et je suis relativement satisfait de leur état; du reste, j'ai passé seulement trois jours au Fayl, et j'y ai trouvé toutes choses comme vous savez qu'elles vont là.

† G., *archev. de Paris.*

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

Paris, le 12 août 1865.

Cher compatriote,

..... On désire que j'aille prochainement bénir la première pierre de l'église du Fayl; malgré ma répugnance à faire quelque chose dans mon pays, je ne puis guère me dispenser de me rendre à cette invitation qui m'est adressée par M. le Curé et le maire. Je me propose donc de faire dans dix jours le voyage du Fayl-Billot. J'aurais préféré rester dans le silence et l'inaction, mais comment se dérober aux exigences de la situation? Je ne sais si l'on vous préviendra de la chose et si vous avez quelque parti-pris à ce sujet; pour moi, je serais heureux de vous revoir là, puisque je ne puis vous rencontrer aussi souvent que je le désirerais.

..... Recevez, cher compatriote, l'assurance de mes meilleurs sentiments d'amitié dévouée.

† G., *archev. de Paris.*

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

Paris, le 16 septembre 1865.

Cher Monsieur le Curé,

Je vous fais adresser vos insignes de chanoine de Paris, qui vous arriveront, je pense, 24 ou 30 heures après cette lettre, et je vous envoie sous ce pli le titre de votre nomination. Mgr de Langres consent très volontiers, sur ma demande, à ce que vous portiez l'habit de chœur de Paris.

Je vous renouvelle ici l'expression des sentiments qui m'ont porté à vous nommer chanoine de mon Eglise, et je vous offre, cher compatriote, la sincère expression de ma dévouée amitié en N.-S.

† G., *archev. de Paris.*

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 26 avril 1866.

Cher compatriote et ami,

..... Ma santé se soutient, malgré les travaux incessants que ma charge m'impose. Mais si je suis occupé, je ne suis pas préoccupé : je sais ce que je veux et où je vais; je n'ai aucun motif de préférer l'opinion de tel et tel à la mienne. L'avenir, et un prochain avenir, montrera qui a raison et qui a mieux prévu.

..... Recevez, cher Monsieur le Curé et bon compatriote, l'assurance de ma sincère et dévouée amitié.

† G., *archev. de Paris.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 12 septembre 1866.

Cher et bon compatriote,

Je vous remercie des lignes sympathiques que vous voulez bien m'adresser au sujet de la perte douloureuse qui me frappe. Vous avez traversé une semblable épreuve, et vous pouvez savoir d'expérience tout ce qu'il y a de pénible et de déchirant à se séparer d'une mère. Les sentiments de foi n'empêchent pas de souffrir s'ils empêchent de se plaindre, et la résignation religieuse est un sacrifice qui a son côté sanglant.

Mais votre amitié et le concours de vos prières me sont un allègement dans ces tristes circonstances.

... Voudrez-vous être assez bon pour dire, dès que vous le pourrez, vingt messes pour le repos de l'âme de ma pauvre mère, et me permettre, comme à un ami, de glisser dans ma lettre le billet ci-inclus.

Agréez, Monsieur le Curé et cher compatriote, l'assurance de mes sentiments de dévouée amitié.

† G., *archev. de Paris.*

ARCHEVÊCHE
DE PARIS

Paris, le 11 novembre 1866.

Cher compatriote et ami,

Recevez mes remerciements pour votre bon souvenir et pour les lignes sympathiques que vous inspire le nouveau deuil où je suis plongé. Il y a des jours bien tristes dans la vie, et vous en parlez comme quelqu'un qui ne l'ignore pas. Vos condoléances n'en sont que plus accentuées et je les apprécie comme elles le méritent.

Digitized by Google

Cela fait du bien à ceux qui souffrent de voir que l'on comprend leur douleur et qu'on y compatit. Et puis, vos bonnes prières nous feront du bien, à nos parents décédés, à ma sœur, qui vous est très reconnaissante, et à moi.

Puis-je vous demander de dire pour mon père, comme vous l'avez fait pour ma mère, vingt messes, et vous prier d'agréer l'expression de la reconnaissance que je vous en aurai?

Recevez aussi, Monsieur le Curé et cher compatriote, ..... l'assurance de mes sentiments d'amitié dévouée.

† G., *archevêque de Paris.*

ARCHEVÊCHÉ
DE PARIS

Paris, le 2 février 1867.

Chère et bonne Mademoiselle,

J'apprends à l'instant le coup douloureux qui vous frappe, et j'en suis tout ému et tout affligé; ce n'est que dans ces derniers jours qu'on m'a informé de la maladie de mon regrettable ami et qu'on me l'a présentée comme assez grave. J'étais loin de penser que les choses iraient si vite et que le mal aurait si promptement raison de sa forte santé et de son tempérament robuste. Il ne reste plus à vous, chère Mademoiselle, et à ses amis, car il méritait d'en avoir et des meilleurs, il ne nous reste plus qu'à porter notre deuil d'une perte si sensible, prier pour le repos de l'âme qui nous précède dans l'autre monde et nourrir l'espérance de l'y revoir un jour. C'est ce que je ferai fidèlement, chère Mademoiselle; je mêlerai le nom de mon excellent et pieux ami au nom de mes parents que je porte à l'autel tous les matins. Je ne vous oublierai pas vous-même, car vous avez besoin que Dieu vous aide à supporter le poids inattendu et lourd d'un si grand chagrin.

Ayez, toutefois, courage. Dieu console ceux qu'il afflige et relève ceux qu'il abat. La vie est courte et triste, mais elle a un lendemain éternel et qu'il dépend de nous de rendre heureux. Vous y retrouverez votre loyal et dévoué frère.

Ma sœur joint ses condoléances et ses prières aux miennes et vous offre ses meilleures sympathies.

Laissez-moi vous bénir, Mademoiselle, et agréez l'assurance de mes sentiments et respect affectueux.

† G., *archev. de Paris.*

---

Digitized by Google

# LA BONNE SOUFFRANCE

M. François Coppée, l'aimable et illustre académicien, s'apprête à publier un livre qui n'offrira pas moins de charme aux esprits que de consolation aux âmes. C'est le recueil d'un certain nombre d'articles parus l'année dernière, au cours d'une longue et dangereuse maladie où l'éminent écrivain a trouvé, dans la douleur, des lumières et des leçons que lui avaient un peu voilées jusque-là les entraînements de la jeunesse et les agitations de la vie. Ces pages exquises, d'une sincérité touchante et d'une élévation émue, iront au cœur de tous ceux qui les liront, et au mérite rare d'assurer le plus délicat plaisir elles ajouteront le mérite supérieur de faire du bien.

Voici la belle et noble Préface qui servira d'introduction à l'ouvrage :

---

Dans le cours de l'année dernière, après une série de graves accidents de santé qui me mirent, à deux reprises, en danger de mort, je suis revenu aux pratiques de la religion catholique, que j'avais abandonnées depuis ma lointaine adolescence.

Je publiais alors, dans une feuille parisienne, un article hebdomadaire, où je parlais selon ma fantaisie des sujets les plus divers. Pendant ma longue maladie et malgré de cruelles souffrances, je n'interrompis cependant pas ma collaboration au *Journal*, et la plupart de mes chroniques datées de 1897 furent écrites par moi d'une main fiévreuse, un coude dans l'oreiller, et en gardant la pose inconfortable d'un grabataire garrotté de bandages comme une momie de l'antique Egypte.

Or, la bienveillance du public pour ces articles était due bien moins à leur mérite, — en admettant qu'ils en eussent le moins du monde, — qu'à leur sincérité. J'y disais, depuis cinq années, tout ce que je pensais, tout ce que je sentais, avec une franchise absolue et que mes amis trouvaient même parfois téméraire. L'influence des nouveaux sentiments qui atteignirent mon cœur au moment le plus critique de ma maladie, et qui, depuis lors, l'ont tout à fait pénétré, ne pouvait donc manquer de se faire sentir dans ces libres écrits.

Digitized by Google

Quelques personnes, dont l'avis m'est très précieux, me conseillent aujourd'hui de réunir les pages où j'ai confié à mes lecteurs mon retour vers Dieu. De là, ce petit livre, où l'on voudra bien ne chercher ni plan ni composition, car il n'est qu'un recueil d'articles de journal, mais qui éveillera, je l'espère, un peu de sympathie dans les âmes chrétiennes, et ne sera peut-être pas inutile à ceux-là, — ils sont nombreux, — qui, ayant laissé se dissiper les croyances de leurs jeunes années, les regrettent vers la fin de la vie, sans avoir pourtant le courage de demander à Dieu de leur rendre cette force intérieure.

C'est spécialement à l'intention de ces esprits troublés, pour qui le doute n'est pas le mol oreiller dont parle Montaigne, et qui s'arrêtent, pour ainsi dire, au bord de la foi, que je place, au début de ce livre, le simple récit de la révolution morale qui vient de s'accomplir en moi-même. Longtemps j'ai été comme eux et j'ai souffert du même malaise. Je leur offre le remède qui m'a guéri.

Je fus élevé chrétiennement et, après ma première communion, j'ai accompli mes devoirs religieux, pendant plusieurs années, avec une naïve ferveur. Ce fut, je le dis franchement, la crise de l'adolescence et la honte de certains aveux qui me firent renoncer à mes habitudes de piété. Bien des hommes qui sont dans ce cas conviendraient, s'ils étaient sincères, que ce qui les éloigna d'abord de la religion, ce fut la règle sévère qu'elle impose à tous au point de vue des sens, et qu'ils n'ont demandé que plus tard, à la raison et à la science, des arguments métaphysiques qui leur permettent de ne plus se gêner. Pour moi, du moins, les choses se passèrent ainsi. Je cessai de pratiquer par mauvaise vergogne, et tout le mal vint de cette première faute contre l'humilité, qui m'apparaît décidément comme la plus nécessaire de toutes les vertus.

Ce pas franchi, je ne devais pas manquer de lire en chemin bien des livres, d'entendre bien des paroles, et de voir bien des exemples destinés à me convaincre que rien n'est plus légitime chez l'homme que d'obéir à son orgueil et à sa sensualité; et je devins très vite à peu près indifférent à toute préoccupation religieuse. Mon cas, on le voit, est très banal; ce fut la vulgaire désertion du soldat las de la discipline. Je ne haïssais certes pas le drapeau sous lequel j'avais servi; je l'avais fui et je l'oubliais, voilà tout.

Aujourd'hui que j'ai retrouvé la foi, je me demande même si je l'ai jamais absolument perdue. On peut rencontrer dans mes écrits quelques rares pages, — que je renie et déteste — où j'ai parlé des choses religieuses avec une sotte légèreté, parfois même avec la plus coupable audace; on y chercherait en vain un blasphème.

Quand, par hasard, j'entrais dans une église, le respect m'atten-

Digitized by Google

dait sur le seuil et m'accompagnait devant l'autel. Toujours les cérémonies du culte m'émurent par leur vénérable caractère d'antiquité, leur pompe harmonieuse, leur solennelle et pénétrante poésie. Jamais je n'ai trempé mon doigt dans l'eau froide des bénitiers sans tressaillir d'un singulier frisson qui était peut-être celui du remords.

Oui, plus j'y songe, plus je crois qu'un peu de foi chrétienne sommeilla toujours au fond de mon cœur. Il y en avait sans doute quelque trace dans la résignation avec laquelle j'ai toujours accepté les disgrâces de la vie. Depuis longtemps, il est vrai, on me range parmi ceux qu'on est convenu d'appeler les heureux; mais ma jeunesse fut très dure. J'ai connu la pauvreté, presque la misère, sans parler de pires chagrins. Jamais, je n'ai jeté un cri de révolte.

*Beati mites*, a dit Notre-Seigneur sur la montagne. J'ai eu ce bonheur, en effet, que, sur le soir de mes jours, quand reparut la souffrance, et bien que j'eusse très mal usé, aux heures prospères, des faveurs dont j'avais été comblé, Dieu a laissé tomber sur moi un rayon de sa miséricorde et m'a rendu les consolations de la prière et de la foi.

Cette conversion, — pour l'appeler comme il convient, — fut rapide, sans doute, mais non pas tout à fait soudaine ni accompagnée de circonstances extraordinaires. Cependant, je dois l'attribuer à la grâce divine; car, lorsque je compare mon état moral à celui dans lequel je me trouvais il y a seulement quelques mois, je demeure stupéfait devant un pareil changement et il me semble miraculeux. Le bienfait que j'en recueille est à la portée de tous. Pour l'obtenir, il suffit de le demander avec un cœur humble et soumis.

Bien que je ne sois qu'un poète, un écrivain, et que ma vie intellectuelle ait été remplie presque tout entière par le travail littéraire et le souci de mon art, j'étais parfois tourmenté, comme tout homme qui pense, par l'effrayant mystère qui nous environne et je me demandais : « Pourquoi la vie? Pourquoi la mort? » et surtout : « Pourquoi la douleur? Pourquoi les larmes? » En présence de ces redoutables problèmes, l'esprit humain, on le sait, n'a trouvé que des solutions incertaines et d'ailleurs contradictoires. Aucune ne me satisfaisait. Celles qui écartent la croyance en un Dieu qui nous voit et nous juge et en notre responsabilité au delà de cette vie, me répugnaient tout particulièrement. Devant le spectacle de tant d'injustices, la supposition que le bien et le mal accomplis par l'homme n'auraient de conséquences qu'en ce monde, me paraissait tout à fait absurde.

En d'autres termes, j'ai toujours eu le besoin de Dieu.

Croire en Dieu et en une âme responsable, ce n'est évidemment,

Digitized by Google

comme vie intérieure, qu'un minimum. Si froid et si médiocre que soit, à ce degré, le sentiment religieux, il suffit cependant pour maintenir beaucoup d'hommes dans leurs devoirs évidents. Mais vivre selon l'honneur, le beau mérite, quand on est fils d'honnêtes gens et qu'on n'a eu, sous ses yeux d'enfant, que de bons exemples. Ma conscience, — surtout depuis quelques années, — devenait plus exigeante. Chaque fois qu'il m'arrivait de songer à mes fins dernières et d'essayer de me juger comme, un jour, Dieu me jugerait, je n'étais pas content de moi. Quand je récapitulais mon passé, j'avais souvent à rougir, et je sentais peser sur moi le lourd fardeau de mes fautes. Par faiblesse, par lâcheté, je ne réformais pas ma conduite; mais il faut croire, je le répète, qu'il y avait en moi un fond de chrétien, car je faisais souvent, par la pensée, une sorte d'acte de contrition, et qu'il y avait aussi un fond de catholique, car toute mort m'apparaissait épouvantable, qui n'était pas précédée d'un aveu et d'un pardon.

Le Dieu d'indulgence et de bonté me réservait mieux qu'un hâtif et tremblant repentir *in extremis*.

Au mois de janvier 1897, pendant un séjour à Pau, où, souffrant depuis plusieurs mois déjà, j'avais fui l'hiver, je dus brusquement faire venir de Paris mon chirurgien et subir une redoutable opération. Je me rendis alors parfaitement compte du danger qui me menaçait, je priai même l'excellente sœur dominicaine qui veillait près de mon lit, — et à qui j'ai donné un souvenir dans ce livre, — de m'aller chercher un confesseur au cas où mon état s'aggraverait. Mais mon ami, le docteur Duchastelet, me sauva la vie une première fois, et je ne pensai plus qu'à la prompte et complète guérison qui m'était promise.

L'avertissement était clair, mais il ne fut pas entendu; et je frémis aujourd'hui en rappelant ma coupable indifférence et ma folle légèreté. J'ai voulu, du reste, montrer combien l'oubli de toute idée religieuse était encore profond dans mon âme à cette époque, en plaçant dans ce volume les pages intitulées : *Cloches et Lilas*. Quand je les écrivis, j'étais revenu à Paris depuis plusieurs semaines, mais j'éprouvais encore la langueur de la convalescence. On verra, en les lisant, que le jour de Pâques de l'année dernière, je pouvais passer près d'une église sans avoir même le désir d'y entrer, moi qui devais, l'année suivante, à la même époque, communier humblement, comme c'est le devoir de tout chrétien.

L'amélioration de mon état physique fut de courte durée. Au commencement du mois de juin, une nouvelle intervention du bistouri, plus rigoureuse que la première, m'arrêta encore une fois au seuil de la mort. Mais cette rechute me condamnait à garder une douloureuse immobilité, et pour de longs jours. Il y en eut de

Digitized by Google

terribles. Alors seulement mon esprit se tourna vers les pensées graves. M'étant jugé avec une sévérité scrupuleuse, je me dégoûtai, je me fis horreur, — et, cette fois, le prêtre vint, — celui à qui ce petit livre est dédié.

Je le connaissais depuis longtemps, mais peu. En le rencontrant chez des amis, j'avais seulement été charmé par son exquise douceur et sa rare distinction d'esprit. Il est à présent l'un des hommes que j'aime le plus au monde, mon cher conseiller, l'intime visiteur de mon âme et mon père en Jésus-Christ. Je me confessai dans les larmes du repentir le plus sincère, je reçus l'absolution avec un soulagement ineffable. Mais, quand l'abbé parla de m'apporter l'Eucharistie, j'hésitai, plein de trouble, ne me sentant pas digne du sacrement. Le danger de mort n'était pas imminent. L'homme de Dieu n'insista pas :

« Priez seulement, me dit-il, et lisez l'Évangile. »

Pendant des semaines et des mois passés au lit et à la chambre, j'ai donc vécu avec l'Evangile; et, peu à peu, chaque ligne du livre saint est devenue vivante pour moi et m'a affirmé qu'elle disait la vérité. Oui, dans tous les mots de l'Evangile, j'ai vu briller la vérité comme une étoile, je l'ai sentie palpiter comme un cœur. Comment ne croirais-je pas désormais aux miracles et aux mystères, quand vient de s'accomplir en moi une transformation si profonde et si mystérieuse? Car mon âme était aveugle à la lumière de la foi, et elle la voit maintenant dans toute sa splendeur; elle était sourde au Verbe de Dieu, et elle l'entend aujourd'hui dans sa persuasive suavité; elle était paralysée par l'indifférence, et elle s'élève à présent vers le ciel de tout son essor; et les démons impurs qui la troublaient et la possédaient en sont à jamais sortis.

Vous haussez les épaules, orgueilleux bouffis de vaine science. Que m'importe! Je ne vous demanderai même pas de m'expliquer comment la parole d'un humble artisan de Galilée, confiée par lui à quelques pauvres gens avec l'ordre de l'enseigner à toutes les nations, retentit victorieusement encore, après dix-neuf siècles, partout où l'homme n'est plus un barbare. Tout ce que je sais, c'est que cette même parole, écoutée et comprise par moi en des heures cruelles, eut cette prodigieuse vertu de me faire aimer ma souffrance. Je sors de mon épreuve physiquement diminué et destiné à subir, probablement jusqu'à la fin, l'esclavage d'une infirmité fort pénible. Cependant, parce que j'ai lu et médité l'Evangile, mon cœur est non seulement résigné, mais rempli de calme et de courage. Il n'y a pas deux ans, ayant encore quelque santé, mais éprouvant déjà les premières atteintes de l'âge, je voyais arriver avec épouvante la vieillesse, la solitaire vieillesse, avec son cortège de tristesses, de dégoûts et de regrets. Aujourd'hui qu'elle m'accable



Digitized by Google

prématurément, je l'accueille avec fermeté, que dis-je, presque avec joie, car si je n'appelle pas les douleurs et la mort, du moins je ne les crains plus, ayant appris, dans l'Evangile, l'art de souffrir et de mourir.

Si j'ai fait un peu de bien au cours de ma vie, — car, en somme, je ne fus pas un méchant, — Dieu m'en a récompensé avec une générosité magnifique en épargnant en moi le germe d'innocence et de naïveté que j'y sens aujourd'hui refleurir. C'est ce qui m'a permis de lire et de relire l'Evangile comme il doit être lu, c'est-à-dire avec l'intelligence du cœur, *mente cordis sui*, selon l'expression de saint Luc. Ayant à recommencer toute mon éducation religieuse, certes, j'ai fait, chaque jour, depuis près d'un an, bien d'autres belles et substantielles lectures, et les saints et les docteurs ont soulevé devant moi le voile des mystères et en ont éclairé les profondeurs avec le double flambeau de la science et de la raison. A coup sûr, ces études m'ont été très utiles, très précieuses, non moins que les enseignements du bon et savant prêtre qui voulait bien me rappeler les vérités éternelles. Cependant, je dois en convenir, je n'ai pas la tête théologique. Modeste ignorant, je n'ai pas même essayé de percer les obscurités du dogme, et j'ai surtout relu l'Evangile, en priant Dieu avec ardeur de me donner la soumission des pauvres en esprit. Je me suis rendu pareil à ces petits enfants que Notre-Seigneur voulait qu'on laissât venir à lui, et devant lesquels il a dit que le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent. J'ai écouté le Verbe divin avec autant de simplicité que les pêcheurs du lac de Tibériade, à qui Jésus parlait sur les flots, assis à la proue d'une barque. Un impérieux désir me poussait vers Dieu. Je n'ai pas résisté, je me suis laissé guider; en un mot, j'ai obéi, et je goûte aujourd'hui les délices de l'obéissance.

Ce fut vers la fin d'octobre, aux approches de la si touchante fête de la Commémoration des Morts, que fut définitivement scellée ma réconciliation avec Dieu. Plein de foi et de soumission, je reçus alors la sainte Eucharistie, en associant à ce grand acte le souvenir des chers disparus qui m'attendent dans la vie éternelle.

« Mais depuis votre conversion, rien en vous ne semble changé », me disent quelques-uns avec un sourire incrédule.

Ils ne font que prouver ainsi, une fois de plus, combien l'homme est impénétrable à l'homme; car je sais bien, moi, que je suis devenu tout autre. Il est clair que le fait de dire mes prières matin et soir, d'aller à l'église les dimanches et les jours de fête et d'accomplir mes devoirs religieux n'a pas sensiblement modifié ma vie apparente. Evidemment on ne lit sur mon front ni les réformes que j'ai pu accomplir dans mes actions et dans mes pensées, ni la résis-

Digitized by Google

tance que j'oppose maintenant à des tentations auxquelles j'aurais cédé jadis. C'est pourtant l'exacte vérité.

Qu'on ne me trouve pas changé, je ne m'en étonne point, après tout; car mes progrès dans la vie chrétienne, c'est-à-dire vers la perfection morale, sont encore bien faibles. Cependant je suis devenu pour moi-même aussi sévère que possible; ceux que j'aimais, je les aime mieux et *autrement* que naguère, et je fais de constants efforts pour devenir plus charitable et meilleur. Oui, malgré de trop nombreuses défaillances dans ma conduite et — ce dont je m'accuse avec encore plus de douleur, — malgré quelques derniers accès de doute et de sécheresse de cœur, je me déplais moins qu'autrefois et, très souvent, quand je songe aux jours attristés qui me restent à vivre et à la mort qui s'approche, j'éprouve un sentiment de douceur qui me surprend moi-même.

Cette paix de l'âme ne s'obtient que par l'admirable discipline de la religion, par l'examen de conscience, par la prière. Aussi n'ai-je plus de meilleurs instants que ceux où je m'adresse à Dieu, en lui offrant le repentir de mes fautes passées et toute ma bonne volonté pour l'avenir, et où je lui demande cette paix qu'il nous a promise dans l'autre vie et dont sa grâce nous donne, en ce monde, le délicieux pressentiment. Oui, il n'y a de vraiment belle que l'heure où l'on prie, où l'on se met en présence de Dieu. Cent fois bénie soit donc la souffrance qui m'a ramené vers lui. Car je le connais à présent, l'Inconnaissable! L'Evangile me l'a révélé. Il est est le Père, il est mon père! Je puis lui parler avec abandon et il m'écoute avec tendresse!

Les feuilles éparses que je réunis aujourd'hui et qui, encore une fois, ne méritent pas le nom de livre, ont été écrites par moi pendant la crise d'âme que je viens de raconter sommairement. Au cours de leur publication dans la presse, leur accent de sincérité a déjà, je le sais, touché plus d'un cœur et ramené vers la Croix quelques âmes qui s'en étaient depuis longtemps éloignées. J'en ai été très doucement fier, mais non pas surpris; car beaucoup d'esprits, extrêmement dégoûtés par le matérialisme triomphant et déçus par tant d'autres doctrines philosophiques, qui peuvent contenir une part de sagesse et de vérité, mais dont la meilleure n'est bonne que pour une imperceptible élite, sont attirés, à l'heure présente, vers les bras ouverts du Crucifix. La plupart, cependant, retenus par un reste de mauvais orgueil, s'arrêtent encore sur le seuil de l'Eglise. Puissent-ils voir dans ces pages combien je suis heureux de l'avoir franchi, et puissent quelques-uns de ces hésitants être entraînés par mon exemple et par mon acte de foi.

François Coppée.

---

Digitized by Google

# LA CORRESPONDANCE DE CHATEAUBRIAND

On a publié la *Correspondance* de Lamartine et celle de La Mennais. Celle de Joseph de Maistre les avait précédées ; la première en date, elle est aussi la plus belle, puisque aussi bien elle passe sans cesse, avec une aisance incomparable, de la grâce à la grandeur. La *Correspondance de H. de Balzac* a paru il y a vingt ans déjà, et les *Lettres à une étrangère* nous en donneront bientôt le complément. Parmi les écrivains de la première moitié de ce siècle, il en est bien peu dont nous ne possédions aujourd'hui les lettres; nous avons eu successivement celles de Stendhal et de Mérimée, de Jules Janin et de Sainte-Beuve, de Proudhon et de George Sand, de Tocqueville et de Barante, d'Ozanam et de Béranger, de Lacordaire et de Louis Veuillot. La *Correspondance* de Victor Hugo a tout récemment commencé de paraître, et voici qu'on annonce celle d'Alfred de Vigny. N'aurons-nous donc pas aussi quelque jour celle de Chateaubriand? Un de ses plus célèbres écrits est précisément une lettre, sa *Lettre à M. de Fontanes* sur la campagne romaine, du 10 janvier 1804, dont Sainte-Beuve a dit : « En prose, il n'y a rien au delà[1]. »

L'homme qui a écrit cette lettre, et tant d'autres à qui se peut appliquer le même éloge, mérite apparemment que l'on mette au jour tout ce qui subsiste de sa correspondance. Déjà, sans doute, nous en possédons une partie, mais sans suite, sans lien, dispersée un peu partout. Le moment n'est-il pas venu de réunir ces lettres éparses, de recueillir les épis oubliés et de lier enfin les gerbes?

Un autre, plus autorisé, se chargera, je l'espère, de ce soin. Mon seul objet, dans le travail qui va suivre, est de fournir un certain nombre d'indications, qui, pour incomplètes qu'elles soient, ne seront peut-être pas cependant sans utilité pour le futur éditeur de la *Correspondance* du grand écrivain.

[1] *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire*, t. I, p. 399.

Digitized by Google

## I

En 1827, dans l'édition de ses *Œuvres complètes*, publiée par le libraire Ladvocat, Chateaubriand a donné un volume de voyages. Son *Voyage en Italie* s'ouvre par trois lettres écrites à son ami, M. Joubert, de Turin, de Milan et de Rome, les 17, 21 et 27 juin 1803.

Dans les deux volumes du *Congrès de Vérone*, parus en 1836, deux parts sont à faire. Les lettres de Chateaubriand qui ont un caractère officiel, — ce sont les plus nombreuses, — doivent être réservées pour sa *Correspondance diplomatique*. Les lettres ayant un caractère privé devront entrer dans sa *Correspondance* proprement dite; elles sont au nombre de vingt-neuf ou trente, dont huit adressées à M. de Villèle, neuf ou dix à M. de Talaru; quatre à M. de Serre, deux à M. Canning, deux à M. de La Ferronnays, une à M. de Montmorency, une à M. Hyde de Neuville, une au prince de Polignac et une au général de Bourmont.

Les *Mémoires d'outre-tombe* renferment beaucoup plus de lettres privées que le *Congrès de Vérone*. Si l'auteur n'a pas vidé ses portefeuilles, il les a, du moins, entr'ouverts assez largement. C'est ainsi que, dans le seul livre[1] de son ambassade à Rome (1828-1829), nous trouvons trente et une lettres à M^me^ Récamier. Seulement, ces lettres ne sont pas reproduites dans leur intégrité. Les unes ne sont qu'à l'état de fragments; les autres, moins incomplètes, ont été remaniées et augmentées quelquefois, abrégées le plus souvent. Besoin est de revenir au vrai texte. Quoi qu'il en soit, les *Mémoires* nous livrent en tout une centaine de lettres de Chateaubriand. C'est assez, sans doute, pour nous mettre en goût; ce n'est point assez pour nous satisfaire. Heureusement, nous pouvons puiser à d'autres sources.

L'une des plus précieuses assurément, c'est cette ample et copieuse biographie de Chênedollé, publiée par Sainte-Beuve au mois de juin 1849, alors que les *Mémoires d'outre-tombe* n'avaient pas encore achevé de paraître[2]. Dans cette Etude sur Chênedollé

[1] Chateaubriand avait divisé ses *Mémoires* en trois parties, et chacune de ces parties en plusieurs *livres*. Dans la *Préface testamentaire*, écrite le 1^er^ décembre 1833 et publiée le 15 mars 1834, il dit lui-même expressément : « Les *Mémoires* sont divisés en *livres* et en parties. » (Voy., dans *le Correspondant* du 25 mai 1892, mon article sur *Chateaubriand et les Mémoires d'outre-tombe*.)

[2] La publication des *Mémoires d'outre-tombe*, dans le journal *la Presse*, commencée le 21 octobre 1848, ne fut terminée que le 3 juillet 1850.

Digitized by Google

et dans la Notice sur M. Gueneau de Mussy[1], qui en est le complément, nous ne rencontrons pas moins de vingt-quatre lettres de Chateaubriand : dix-huit adressées à Chênedollé, une à M. de Chênedollé père, cinq à M. Gueneau de Mussy. Dans ces lettres, des plus affectueuses et des plus naturelles qu'il ait écrites, revit tout entière cette « petite société » qui, à l'aurore du siècle, se réunissait dans le salon de Mme de Beaumont, rue Neuve-du-Luxembourg. Suivant une mode ancienne, chacun y avait son sobriquet. Chateaubriand y était surnommé le *chat*, par abréviation de son nom; Mme de Chateaubriand, qui avait des griffes, était la *chatte*. Chênedollé et Gueneau de Mussy, plus mélancoliques que René, avaient reçu les noms de grand et de petit *corbeau*. Mince et fluette, rasant la terre qu'elle devait bientôt quitter, Mme de Beaumont s'appelait l'*hirondelle*[2], tandis que Mme Joubert, la bonté et l'esprit même, mais d'humeur un peu sauvage, riait volontiers d'être appelée le *loup*. Fontanes était le *sanglier*, Joubert était le *cerf*. Jamais on ne vit réunies des bêtes de tant d'esprit. Sainte-Beuve ne saurait être trop remercié d'avoir mis au jour ces vingt-quatre lettres du *Chat*, si charmantes dans leur aimable familiarité. Il lui sera aussi beaucoup pardonné pour nous avoir fait connaître, quelques années plus tard, dans ses *Causeries du lundi*[3], la lettre à Fontanes du 25 octobre 1799, lettre destinée à la seule amitié et qui ne permet pas de mettre en doute la sincérité de l'émotion dans laquelle Chateaubriand conçut la première idée du *Génie du Christianisme*. Enfin, Sainte-Beuve avait reçu lui-même quelques lettres de l'illustre écrivain : en 1830, lorsque parurent *les Consolations;* en 1834, lorsqu'il publia le roman de *Volupté;* en 1838, lorsqu'il préparait la notice à mettre en tête des Œuvres de Fontanes. Il a inséré ces trois lettres, dans la dernière édition de ses *Portraits contemporains*, à la suite de ses articles sur Chateaubriand[4].

C'est encore au milieu de « la petite société » que nous transporte le livre de M. Paul de Raynal sur *les Correspondants de M. Joubert*[5]. Il contient six lettres de Chateaubriand. Deux au moins ont une importance capitale. La première, qui porte cette

[1] Cette Notice se trouve au tome II de *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire.*

[2] On connaît la comparaison que faisait d'elle M. Joubert « avec ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps ».

[3] T. X, p. 69.

[4] Edition de 1869, t. I.

[5] 1 vol. in-18, librairie Perrin et Cie, 1883. — Ce livre de M. Paul de Raynal avait d'abord paru dans le *Correspondant* au cours de l'année 1882.

Digitized by Google

suscription : *A MM. Chênedollé et Joubert*, n'est rien moins qu'une lettre de quinze pages, écrite de Lyon, le dimanche de la Pentecôte 1803. Chateaubriand y conte ses impressions de voyage, depuis son départ de Paris jusqu'à son arrivée à Lyon. Rien de plus spirituel, rien de plus frais et de plus jeune. C'est la lettre d'un écrivain de génie qui est, par fortune, un *bon garçon*. La seconde, écrite de Rome, le 8 novembre 1803, est adressée à M. de La Luzerne[1]; elle renferme le récit des derniers moments de Mme de Beaumont. Joubert, qui avait eu communication de cette lettre, en a porté ce jugement : « Rien au monde n'est plus propre à faire couler les larmes que ce récit. Cependant il est consolant. On adore ce *bon garçon* en le lisant. Et quant à elle, on sent, pour peu qu'on l'ait connue, qu'elle eût donné dix ans de vie pour mourir si paisiblement et pour être ainsi regrettée. »

Un an après le livre de M. Paul de Raynal paraissait le volume de M. Bardoux sur la comtesse de Beaumont[2]. Si ce volume se fait lire avec un vif agrément, il nous laisse pourtant un regret, celui de n'y trouver aucune lettre nouvelle de Chateaubriand. Pour faire suite à son livre sur *Pauline de Beaumont*, M. Bardoux a publié, en 1888, *Mme de Custine, d'après des documents inédits*. Ici encore, l'œuvre est remarquable, mais les *documents inédits*, au moins en ce qui concerne Chateaubriand, se réduisent à peu de chose : une lettre (très belle, il est vrai,) à M. Frisell[3]; une lettre au R. P. Gardien du couvent du Saint-Sauveur, à Jérusalem; *une* lettre de Mme de Custine, et une vingtaine de billets à la même, billets sans grand intérêt. Mme de Custine n'avait pourtant pas détruit les lettres qu'elle avait reçues de Chateaubriand; soigneusement conservées, elles avaient fini par arriver, après de longues traverses, aux mains d'un habile et heureux collectionneur, M. Chédieu de Robethon. Une seule était restée en chemin, et c'est celle-là que M. Bardoux a mise dans son livre. Que convenait-il de faire des autres? M. de Robethon, après de longues hésitations, s'est décidé à les publier. Aussi bien il s'agissait pour lui de faire la lumière et de rétablir la vérité sur un épisode de la vie de Chateaubriand, qui a été l'objet des récits les plus divers et des appréciations les moins exactes. Sainte-Beuve, et beaucoup d'autres après lui, ont pris texte des relations de Mme de Custine et de

[1] Beau-frère de Mme de Beaumont.

[2] *La Comtesse Pauline de Beaumont*, par A. Bardoux, 1884. Calmann Lévy, éditeur.

[3] Sur M. John Fraser Frisell, l'un des meilleurs amis de Chateaubriand, voy., dans le *Correspondant* du 25 septembre 1897, l'article de M. M.-J. Fraser. Cet article renferme seize lettres de Chateaubriand.

Digitized by Google

Chateaubriand pour présenter sous un jour peu favorable le caractère du grand écrivain. Ils ont chargé son portrait des plus noires couleurs, faisant de Mme de Custine une victime lâchement abandonnée; de Chateaubriand une façon de traître, un froid adorateur, sans scrupules, sans remords et sans pitié. M. Bardoux lui-même, en termes d'ailleurs d'une parfaite convenance, n'avait pas laissé de prendre parti contre l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* et de s'élever contre son *ingratitude*. Il a paru à M. de Robethon que les lettres qu'il avait entre les mains ne s'accordaient guère avec ces sévérités; qu'elles montraient les choses sous un tout autre jour et disculpaient Chateaubriand. Ne devenait-il pas dès lors nécessaire de les publier? De là le très intéressant volume paru en 1893 sous ce titre : *Chateaubriand et Mme de Custine. Episodes et correspondance inédite*. Sans compter une douzaine de billets, ce volume renferme vingt-quatre lettres inédites de Chateaubriand. La première est du 30 mai 1804; la dernière du 24 décembre 1823. Mme de Custine mourut le 25 juillet 1826.

## II

Dans les livres de Sainte-Beuve et de M. Paul de Raynal, de M. Bardoux et de M. de Robethon, nous avons vu surtout le Chateaubriand de *la petite société*, celui des premières années du siècle. Le Chateaubriand de la Restauration et de la monarchie de Juillet, il le faut principalement demander à l'ouvrage de Mme Lenormant, *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*[1]. Nous avons là, publiée sur les originaux mêmes, une partie notable de la Correspondance de l'illustre écrivain.

Au printemps de 1801, au lendemain de la publication d'*Atala ou les amours de deux sauvages dans le désert*, Chateaubriand fut présenté par son ami Christian de Lamoignon à Mme Récamier, qui demeurait alors dans sa maison de la rue du Mont-Blanc. « Au sortir de mes bois et de l'obscurité de ma vie, écrit-il dans ses *Mémoires*, j'étais encore tout sauvage; j'osais à peine lever les yeux sur une femme entourée d'adorateurs[2]. » Il la revit quelques semaines plus tard, et c'est encore lui qui va nous dire comment se passa cette seconde rencontre : « Environ un mois après, j'étais un matin chez Mme de Staël; elle m'avait reçu à sa toilette; elle se laissait habiller par Mlle Olive, tandis qu'elle causait en roulant dans ses doigts une branche verte. Entre tout à coup Mme Récamier, vêtue d'une robe blanche; elle s'assit au

[1] 2 vol. in-8°, 1859.
[2] *Mémoires d'outre-tombe*, t. IV, p. 374, édition Garnier frères.

Digitized by Google

milieu d'un sofa de soie bleue. Mme de Staël, restée debout, continua sa conversation fort animée, et parlait avec éloquence; je répondais à peine, les yeux attachés sur Mme Récamier. Je n'avais jamais inventé rien de pareil, et plus que jamais je fus découragé : mon admiration se changea en humeur contre ma personne. Mme Récamier sortit, et je ne la revis plus que douze ans après. »

Seize ans après — et non douze ans, — il la rencontra pour la troisième fois. C'était encore chez Mme de Staël, qui n'avait plus que peu de mois à vivre [1]. On était alors au printemps de 1817; mais ce ne fut qu'en 1818, au retour de Mme Récamier des eaux d'Aix-la-Chapelle, qu'il commença à venir assidument chez elle.

Un billet de trois lignes, en date du 28 novembre 1820, ouvre leur correspondance que ferme, vingt-sept ans plus tard, un autre billet en date du 28 juillet 1847. Entre ces deux dates, que de billets et de lettres viendront prendre place!

Nommé ambassadeur à Berlin, Chateaubriand quitta Paris le 1er janvier 1821; à la fin d'avril, il était de retour. Ses lettres à Mme Récamier, pendant cette ambassade de quatre mois, sont au nombre de dix-neuf.

Au mois de janvier 1822, il fut appelé à remplacer le duc Decazes comme ambassadeur à Londres. Il partit pour son poste le 2 avril; au mois de septembre, il fut désigné pour assister, à titre de plénipotentiaire, au congrès de Vérone. L'ambassade de Londres avait duré cinq mois : les lettres sont au nombre de trente-cinq.

Arrivé à Vérone le 8 octobre 1822, Chateaubriand en repartait dans les premiers jours de décembre. Deux mois d'absence, huit lettres, soit une lettre par semaine.

Pendant les cinq ou six années qui vont suivre, depuis l'entrée de Chateaubriand au ministère des affaires étrangères (28 décembre 1822) jusqu'à son départ pour l'ambassade de Rome (14 septembre 1828), Chateaubriand étant à Paris, ainsi que Mme Récamier, la correspondance sera naturellement moins active : vingt-cinq lettres en 1823, deux en 1824, rien en 1825, 1826, 1827 et les premiers mois de 1828.

A Rome, au milieu de ces cendres illustres, entre le sépulcre des Scipions et le charmant tombeau de *Cecilia Metella*, sur cette terre où le Capitole est voisin des Catacombes et où la poussière des héros se confond avec les cendres des martyrs; dans cette ville unique au monde, mélange sans pareil d'architecture et de ruines, de gloire et de solitude, de tristesse et de grandeur, Chateaubriand est dans sa vraie patrie, celle où son imagination

[1] Mme de Staël mourut à Paris le 14 juillet 1817.

Digitized by Google

retrouve, toutes les fois qu'il y revient, toute sa puissance et tout son éclat. C'est là qu'il a écrit sa *Lettre de M. de Fontanes* et les plus belles pages des *Martyrs*. C'est là encore qu'il écrira pendant les dix-huit mois de son ambassade, du 14 septembre 1828 au 27 mai 1829, ses lettres à Mme Récamier, les plus éloquentes qui soient sorties de sa plume. On ne saurait savoir trop de gré à Mme Lenormant de nous les avoir données dans leur suite et de les avoir reproduites dans leur intégrité. Lorsqu'il en avait remanié quelques-unes avant de les faire entrer dans ses *Mémoires*, Chateaubriand avait usé de son droit; mais en voulant ajouter à leur éclat, en leur ôtant quelque chose de leur simplicité première, il avait diminué leur charme.

Après 1830, les voyages du poète à Genève et à Venise, à Prague et à Londres, nous valent encore un certain nombre de lettres. Le dernier billet, je l'ai dit, est de 1847.

En résumé, dans ses deux volumes, Mme Lenormant a mis au jour plus de deux cent trente lettres de Chateaubriand. D'elle encore ou de son mari, d'autres lettres nous devaient venir quelques années plus tard. En 1874, à la suite des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand* [1], M. Charles Lenormant a inséré vingt-neuf lettres adressées à Mme Récamier de 1834 à 1845. Telles de ces lettres, écrites de Néris ou de Bourbonne-les-Bains en 1841 et en 1842, ne le cèdent guère à celles que Mme de Sévigné écrivait de Vichy en 1676.

Dans la correspondance tirée des papiers de Mme Récamier, nous avions vu Chateaubriand à Rome. C'est à Rome également que nous le retrouvons dans les remarquables Etudes de M. le comte Edouard Frémy, parues ici même en 1893, sous ce titre : *les Débuts diplomatiques de Chateaubriand* [2]. Un arrêté du Premier consul, en date du 14 floréal an XI (4 mai 1803), nomma l'auteur du *Génie du Christianisme* secrétaire de légation à Rome. Moins d'un an après, à la suite d'assez vifs démêlés avec son ambassadeur, le cardinal Fesch, il rentrait à Paris. Pour intéressant qu'il soit, le travail de M. Frémy n'apporte pas et ne pouvait pas apporter une bien large contribution à la *Correspondance* de Chateaubriand. Il a été fait d'après les documents conservés au dépôt des archives des Affaires étrangères, et si ce dépôt est le plus riche du monde en dépêches officielles et même confidentielles, ce n'est point là d'habitude que se vont égarer les correspondances

[1] *Esquisse d'un Maître. — Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand. Manuscrit de* 1826, *suivi de Lettres inédites et d'une Etude*, par Ch. Lenormant. 1 vol. in-18. Michel Lévy frères, éditeurs, 1874.

[2] Voy. *le Correspondant* des 10, 25 septembre et 10 octobre 1893.

Digitized by Google

privées. Deux ou trois bouts de lettres au citoyen Talleyrand et c'est à peu près tout. Le texte de la lettre de démission de Chateaubriand datée de « Paris, rue de Beaune, hôtel de France, 1er germinal an XII (22 mars 1804) [1] », était déjà connu; M. le comte Boulay de La Meurthe l'avait publié dans son ouvrage sur *les Dernières années du duc d'Enghien.*

Bien longtemps avant que M. Frémy n'étudiât les *Débuts* de Chateaubriand, M. de Marcellus nous l'avait montré à l'apogée de sa carrière diplomatique. Lorsque le grand écrivain s'embarqua à Douvres, le 8 septembre 1822, pour se rendre au congrès de Vérone, il laissait à Londres pour gérer l'ambassade, avec le titre de chargé d'affaires, M. de Marcellus, son premier secrétaire. Sous ce titre : *Politique de la Restauration en* 1822 *et* 1823 [2], M. de Marcellus a publié, en 1853, la correspondance qu'il échangea avec M. de Chateaubriand, du mois de septembre 1822 au mois de juillet 1823, époque à laquelle le prince de Polignac vint, à son tour, prendre possession de l'ambassade de Londres. Cette correspondance ne fait pas moins d'honneur au jeune chargé d'affaires qu'à son glorieux chef. Il y a là soixante-treize lettres de Chateaubriand, non des *dépêches*, mais des lettres particulières qui, toutes, devront prendre place un jour dans la *Correspondance* de l'auteur du *Génie du Christianisme*. Pleines d'esprit et de charme, de verve et d'humour, ces lettres sont, par surcroît, des merveilles de style. Je ne puis résister au plaisir d'en citer au moins une, l'une des plus courtes, celle du 27 mai 1823, écrite à Paris, alors que Chateaubriand, revenu de Vérone, était ministre des Affaires étrangères :

Je vous remercie de m'avoir un moment arraché à tout ce *farrago* de dépêches, et à mon cabinet du boulevard, pour me faire encore une fois promener avec vous dans les Cyclades; vous dites vrai : la Grèce apparaît toujours comme un de ces cercles éclatants qu'on aperçoit en fermant les yeux... *O ubi campi ?...* Quand retrouverai-je les lauriers-roses de l'Eurotas et le thym de l'Hymette? Là, je n'entendais que le bruit des vagues du Pirée vers le tombeau détruit de Thémistocle, et le murmure des lointains souvenirs !!!...

Revenons à l'Archipel. Je ne négligerai rien, je vous jure, pour que votre projet et vos chiffres triomphent des lenteurs nonchalantes, des demi-concessions et des affirmations négatives des bureaux. Que ne puis-je enrichir ces îles, que nous avons vues, vous et moi, si pauvres! *Arva beata, divites et insulas*, comme disait Catulle; ce profane

[1] Le duc d'Enghien avait été fusillé le 21 mars 1804.
[2] 1 vol. in-8°. Librairie Jacques Lecoffre et Cie.

Digitized by Google

Catulle, si vrai poète, que Fénelon a cité, comme je le cite moi-même, dans son admirable lettre à Bossuet sur l'Orient! Relisez-la, pour oublier un instant les affaires, et même M. Canning [1].

Presque dans les mêmes temps que M. de Marcellus, Villemain a consacré, lui aussi, tout un volume à Chateaubriand [2]. Il avait sous les yeux, en l'écrivant, les lettres de Chateaubriand à Fontanes, lettres encore inédites et dont il devait la communication à la fille du poète, la comtesse Christine de Fontanes. Villemain avait infiniment d'esprit et de talent, mais il n'aimait pas les textes, les documents; il estimait qu'un critique et un historien littéraire, s'il ne veut pas déroger, doit proscrire les notes et user très modérément de citations. Fidèle aux règles qu'il s'était ainsi tracées, il a tronqué les lettres, les a coupées en deux, trois, quatre morceaux, pour les mieux ajuster à son cadre. Ainsi mises en pièces, les lettres de Chateaubriand n'ont plus ni physionomie ni caractère. Le livre de Villemain était peut-être fort éloquent; il n'en est pas moins mort depuis longtemps; huit ou dix lettres de Chateaubriand l'auraient fait vivre. Une seule de ces lettres a trouvé grâce devant le spirituel académicien. Il est vrai qu'il eût été difficile de la couper en cinq ou six morceaux : elle n'a que six lignes [3]. Datée de Calais, 18 floréal an VIII (8 mai 1800), au moment où Chateaubriand vient de rentrer en France, elle est signée *Lassagne*. « Je rentrai dans ma patrie, lisons-nous dans les *Mémoires d'outre-tombe*, à l'abri d'un nom étranger : caché doublement dans l'obscurité du Suisse Lassagne et dans la mienne, j'abordai la France avec le siècle [4]. »

Ces lettres à Fontanes, dont Villemain n'avait donné que des extraits, nous les avons aujourd'hui sans retranchements. M. l'abbé Pailhès — l'homme de France qui sait le mieux son Chateaubriand — vient de les publier dans son livre sur *Chateaubriand, sa Femme et ses amis* [5]. Rien n'y manque, pas même la suscription et la signature, pas même le timbre de la poste. Les lettres de Chateaubriand à Fontanes sont au nombre de vingt-neuf. Toutes sont inédites, sauf celle du 25 octobre 1799 dont j'ai parlé plus haut et que Sainte-Beuve a publiée en 1854. Très longues pour la plupart, destinées à la seule amitié, elles nous livrent vérita-

[1] Ministre des Affaires étrangères dans le cabinet britannique.

[2] *La Tribune moderne* (1re série), *Etude sur M. de Chateaubriand, sa vie, ses écrits et son influence*. 1 vol. in-8°, 1858.

[3] Voy. cette lettre dans la *Tribune moderne*, p. 83.

[4] *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 211.

[5] 1 vol. grand in-8° de XIV-583 pages. Bordeaux, Feret et fils, éditeurs, 1896.

Digitized by Google

blement Chateaubriand intime, le Chateaubriand de nature. Il est tout entier dans ces lettres, avec ses défauts et ses qualités : personnel, exalté, excessif, amer, ennuyé, — et, en même temps, noble, généreux, séduisant; homme d'humeur et homme d'honneur, chrétien médiocre et croyant sincère; mobile et précipité dans ses jugements, mais invariablement fidèle dans ses amitiés; au demeurant « bon enfant » et « bon garçon » : tel enfin que nous le peint Joubert dans sa lettre du 23 octobre 1803 à M. Molé : « Chateaubriand, que je vois la moitié de la journée, me fait peu compagnie, mais ce n'est pas sa faute, c'est celle de ma léthargie. Je serais fort aise que vous le voyiez ici pour juger de quelle incomparable bonté, de quelle parfaite innocence, de quelle simplicité de vie et de mœurs et, au milieu de tout cela, de quelle inépuisable gaieté, de quelle paix, de quel bonheur il est capable quand il n'est soumis qu'aux influences des saisons et remué que par lui-même. Sa femme et lui me paraissent ici dans leur véritable élément. Quant à lui, sa vie est pour moi un spectacle, un sujet de contemplation; elle m'offre vraiment un modèle, et je vous assure qu'il ne s'en doute pas; s'il voulait bien faire, il ne ferait pas si bien. Ce sont deux aimables enfants, sans compter que le garçon est, en outre, un homme de génie. »

Les premières lettres à Fontanes nous font assister à la naissance du *Génie du Christianisme*. L'histoire d'un livre qui fut un des grands événements du siècle ne saurait nous être indifférente, et c'est seulement dans ces lettres que l'on pourra trouver cette histoire. On y verra avec quelle enthousiaste et prodigieuse rapidité fut composé, du moins dans sa forme première, l'ouvrage de Chateaubriand. Il ne devait avoir d'abord qu'un volume avec ce titre : *De la religion chrétienne par rapport à la morale et aux beaux-arts*. Commencé à Londres dans les premiers jours de janvier 1799, il était terminé au mois d'août de la même année. L'impression en était déjà fort avancée, lorsque l'auteur revint en France au mois de mai 1800. A peine de retour, il se détermina à recommencer l'impression à Paris et à refondre le sujet en entier. Deux volumes de cette seconde édition étaient déjà imprimés, lorsqu'un accident le força de publier séparément l'épisode d'*Atala*, qui faisait partie du second volume. L'indulgence avec laquelle fut accueilli cet épisode ne le rendit que plus sévère pour lui-même. Il profita de toutes les critiques, et, malgré le mauvais état de sa fortune, il racheta les deux volumes imprimés du *Génie du Christianisme*, dans le dessein de retoucher encore une fois tout l'ouvrage. Lorsqu'il parut le 14 avril 1802 (24 germinal an X), chez Migneret, rue du Sépulcre, faubourg Saint-Germain, n° 28, et chez Le Normant,

Digitized by Google

rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois, n° 42 [1], cette première édition était en réalité la *troisième*.

Sur les six mois passés à Rome par Chateaubriand, en qualité de secrétaire de légation (juin 1803-janvier 1804), les lettres à Fontanes ne présentent pas un moins vif intérêt. Elles éclairent du jour le plus neuf et le plus complet ce curieux épisode de la vie du poète, ces *débuts diplomatiques*, dont M. le comte Edouard Frémy a si bien parlé. On assiste, en lisant ces lettres, aux premiers pas de l'auteur du *Génie du Christianisme* dans une carrière pour laquelle il ne semble pas fait et à laquelle il renonce brusquement, mais pour y revenir plus tard. Il avait échoué comme secrétaire d'ambassade. Comme ambassadeur, il a pris, on le sait, une éclatante revanche. A Londres, à Vérone, à Rome même, il a obtenu des succès presque égaux à ceux de sa carrière littéraire.

Outre les lettres à Fontanes, le livre de M. l'abbé Pailhès contient encore douze lettres inédites adressées à Talleyrand, à Malte-Brun, au libraire Migneret, à Mme de Crussol, et à quelques autres correspondants, parmi lesquels M. Morin, le sculpteur du mausolée érigé par Chateaubriand à Mme de Beaumont, dans l'église de Saint-Louis-des-Français, et l'abbé Bonnevie, chanoine de la primatiale de Lyon, cet ami des jeunes années, à qui Mme de Chateaubriand (car elle aussi a de bien jolies lettres, et qu'il y aura lieu de réunir à leur tour) écrivait, le 10 juillet 1839 :

On dit, l'abbé, que vous vous portez à merveille; que vous êtes jeune et gai comme par le passé; pourquoi donc ne pas venir nous voir? On voyage à tout âge, et dans ce moment surtout que la poste vient de lancer sur les chemins des voitures de courriers qui feraient rougir une voiture d'ambassadeur. Je vous ai dit que nous avons une vilaine chambre à vous donner; mais si vous voulez être logé comme un chanoine, vous pourrez prendre un appartement aux Missions étrangères; vous serez là à notre porte, pouvant venir déjeuner, dîner et déraisonner avec nous [2].

## III

Les divers ouvrages dont je viens de parler, consacrés à Chateaubriand ou à ses amis, devaient nécessairement contenir, en plus ou moins grand nombre, des lettres de lui. Mais nous en

[1] *Journal des Débats*, 14 et 22 germinal an X. — La première édition du *Génie du Christianisme* forme 5 vol. in-8°. Le cinquième se compose uniquement des *Notes et éclaircissements*.

[2] Voy. le texte complet de cette jolie lettre dans *Chateaubriand, sa vie et ses écrits*, par F.-Z. Collombet, p. 414-416. 1 vol. in-8°. Périsse frères, éditeurs. Lyon, 1851.

Digitized by Google

allons trouver en bien d'autres endroits, et tout d'abord dans les *Mémoires* de ses contemporains.

Lorsque parurent *les Martyrs*, le succès en fut d'abord pénible et très contesté. Violemment attaqués, ils furent défendus, dans le *Publiciste*, le journal de M. Suard, par un jeune écrivain, qui n'était autre que M. Guizot. Frappé du mérite de ses articles, touché de sa bienveillance, Chateaubriand écrivit à son critique trois lettres dans lesquelles, au lieu de se borner à un banal remerciement, il expliquait longuement ses intentions et ses raisons dans la composition de son poème. Elles sont datées du *Val-de-Loup, près d'Aunay*, les 12 mai, 30 mai et 12 juin 1809. M. Guizot les a insérées au tome Ier de ses *Mémoires*, où figurent également trois autres lettres inédites de Chateaubriand, écrites, au mois de septembre 1816, à M. Decazes, ministre de la police générale, et à M. Dambray, chancelier de France, à l'occasion de la saisie de *la Monarchie selon la Charte* [1].

Dans les *Mémoires du comte de Villèle*, ce n'est plus seulement six lettres que nous rencontrons, mais bien vingt-neuf. Elles vont du mois de janvier 1822 au mois de mars 1824 [2]. Sept de ces lettres, celles des 31 octobre, 19, 20, 28 novembre, 3, 12 et 6 décembre 1822, avaient déjà paru dans le *Congrès de Vérone*. Restent vingt-deux lettres inédites, ce qui est bien quelque chose.

Uni par une complète communauté de principes et d'idées à l'auteur de *la Monarchie selon la Charte*, le baron Hyde de Neuville a donné place, dans ses *Mémoires et Souvenirs*, à trente et une lettres de Chateaubriand. La première est du 26 juillet 1821, la dernière est du 3 octobre 1847 [3]. A l'exception de celle du 23 juin 1824, déjà publiée dans le *Congrès de Vérone*, toutes sont inédites. Les plus récentes en date sont vraiment touchantes. Elles rejoignent, après un demi-siècle, les lettres de jeunesse, les lettres à Fontanes et à Joubert, et l'auteur du *Génie du Christianisme* gagne singulièrement à être ainsi vu de près dans le cercle étroit de l'intimité.

La *Correspondance du comte de Serre*, publiée par son fils, renferme neuf lettres de Chateaubriand écrites à M. de Serre, en 1823, 1824, 1825, alors que M. de Serre était ambassadeur à Naples [4]. Cinq de ces lettres seulement sont inédites, Chateaubriand

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, t. I, p. 377 à 383 et 443 à 449.

[2] Voy. *Mémoires et Correspondance du comte de Villèle*, t. III, IV et V.

[3] *Mémoires et Souvenirs* du baron Hyde de Neuville, t. II et III.

[4] *Correspondance du comte de Serre* (1796-1824), annotée et publiée par son fils, t. V, VI et VII.

Digitized by Google

ayant publié lui-même, dans le *Congrès de Vérone*, celles des 18 juillet et 5 septembre 1823, 16 mars et 23 juin 1824.

Voici, dans les *Souvenirs du baron de Barante*, sept lettres, de 1821, 1824, 1825, 1827, 1828 et 1829[1]. Dans les *Souvenirs et Correspondance d'André-Marie Ampère et de Jean-Jacques Ampère*, voici quatre lettres des plus belles que Chateaubriand ait écrites, des 18 juillet 1831, 2 septembre et 1er octobre 1841, 17 juin 1842 et 17 juillet 1843[2]. Voici, enfin, dans les *Mémoires* de mon vieil ami Pontmartin, qui les avait trouvées dans ses papiers de famille, deux lettres des 23 janvier et 23 août 1821[3].

En dehors des *Mémoires*, que d'ouvrages encore où se rencontrent des lettres de Chateaubriand, ceux-ci, par exemple : LE GRAND-BEY, *Hommage de la Bretagne à M. le vicomte de Chateaubriand, par vingt-quatre écrivains bretons*[4] (quatorze lettres); — *Chateaubriand, sa vie et ses écrits*, par F.-Z. Collombet (neuf lettres); — *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand*[5] (deux lettres); *Histoire de quinze ans d'exil*, par Alfred Nettement, et *Vie de Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI*, par le même (deux lettres); — *Galerie des contemporains illustres*, par *un homme de rien* (Louis de Loménie), édition de 1842 (une lettre); — *Alexandre Vinet, Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, par E. Rambert (une lettre); — *Mme Emile de Girardin*, par M. Imbert de Saint-Amand (deux lettres); — *le comte de Montlosier*, par M. A. Bardoux (une lettre); — *Lettres à Lamartine* (1818-1865), publiées par Mme Valentine de Lamartine, deux lettres du 13 juin 1830 et du 27 mars 1834, lettres d'un poète à un poète. Dans la seconde, remerciant Lamartine des éloquentes pages qu'il vient de lui consacrer[6], Chateaubriand lui écrit : « Puisque vous venez de l'Orient, Monsieur, j'en emprunterai un souvenir : vous avez fait pour moi ce que les rois de Perse, dans leur munificence, faisaient pour les vieux palmiers : ils leur attachaient un collier d'or. »

Tout à l'heure, la Suisse nous fournissait une lettre du grand écrivain. L'Amérique, à son tour, nous en enverrait quelques-unes. Dans la *Vie de M. C.-F. Painchaud*, prêtre canadien, curé de

[1] *Souvenirs du baron de Barante* (1782-1866), publiés par son petit-fils Claude de Barante, t. II et III.

[2] *André-Marie Ampère et Jean-Jacques Ampère. Correspondance et Souvenirs* (de 1805 à 1854), recueillis par Mme H. C. (Mme Cheuvreux). 1875, t. II.

[3] MES MÉMOIRES, *enfance et jeunesse*, par A. de Pontmartin, p. 256-259.

[4] Saint-Malo, 1850. 1 vol. in-8°.

[5] *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand, ou Recueil d'articles publiés sur ces Mémoires, avec des fragments originaux.* (Paris, 1834. 1 vol. in-8°. Librairie Lefèvre, rue de l'Eperon, 6.)

[6] Dans son écrit intitulé : *Des Destinées de la Poésie* (février 1834).

Digitized by Google

Sainte-Anne-du-Sud, sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, je trouve une lettre que Chateaubriand lui écrivait, le 29 avril 1827, page charmante où l'homme d'Etat désabusé se plaît à évoquer l'image des forêts qu'il a parcourues dans sa jeunesse [1].

Une autre mine, peut-être la plus riche de toutes, est celle des collections d'autographes. Un érudit breton, bien connu des lecteurs du *Correspondant*, M. René Kerviler, dans son *Répertoire général de bio-bibliographie bretonne*, a donné la liste des lettres ou fragments de lettres qui ont figuré jusqu'à ce jour dans les *Catalogues de vente* et dans les *Revues d'autographes*. Ces lettres ou fragments de lettres atteignent le chiffre de soixante-trois. L'une d'elles, en particulier, me paraît mériter d'être signalée. Jusqu'ici on pouvait se demander si Chateaubriand et Joseph de Maistre avait jamais eu ensemble des rapports, s'ils s'étaient vus lorsque l'auteur des *Considérations sur la France* vint à Paris au mois de juin 1817, ou si du moins ils avaient échangé quelque correspondance. Aucun vestige de ces rapports n'existait nulle part, à ma connaissance du moins. Dans la *Correspondance du comte de Maistre*, on trouve des lettres au vicomte de Bonald, à l'abbé de La Mennais, à M. de Marcellus ou à M. de la Maisonfort, — ou des réponses de M. de Bonald, de La Mennais et de Lamartine. De lettres adressées à Chateaubriand ou écrites par lui, nulle trace. Et cependant il y a dans la *Correspondance de Joseph de Maistre* une très longue et très belle lettre de lui écrite à Chateaubriand au mois d'octobre 1817; le malheur est qu'elle a été donnée par les éditeurs avec cette suscription *A M. le vicomte de Bonald* [2]. Les éditeurs ici se sont trompés; c'est au vicomte de Chateaubriand que la lettre a été écrite. Voici, en effet, que parmi les autographes figurant, avec fac-similé, au *Catalogue de la collection Bovet* [3], se trouve une lettre de trois pages et quart, in-4°, écrite par Chateaubriand à Joseph de Maistre et datée de Montgraham, par Nogent-le-Rotrou, 6 septembre 1817. Il le prie d'excuser le retard de ses réponses, après trois mois d'angoisses et de craintes pour la vie de Mme de Chateaubriand. « *Je vais*, Monsieur le comte, *lire votre manuscrit*, mais vous croyez bien que je n'aurai pas l'impertinence d'y rien trouver à changer. Ce n'est point à l'écolier à toucher au tableau du maître... »

Voyons maintenant la lettre de Joseph de Maistre : « Monsieur

[1] *Vie de C.-F. Painchaud*, par N.-E. Dionne, membre de la Société royale du Canada, p. 376. (Québec, 1894.)

[2] *Correspondance de Joseph de Maistre* (édition de 1886, t. VI, p. 108).

[3] *Catalogue de la collection Bovet*, séries V à VII, 1884, p. 288, n° 798, avec fac-similé; et *Catalogue Et. Charavay*, 20 décembre 1890, n° 31.



Digitized by Google

le vicomte, chaque jour en me réveillant, je me répète le fameux vers de Voltaire :

L'univers, mon ami, ne pense point à toi.

« Si donc Mme la duchesse de Duras a *pris la liberté* d'oublier parfaitement et moi et mon manuscrit, je l'en absous de tout mon cœur. Je trouve très juste qu'elle mette mille et une pensées avant celle d'un Allobroge qui a passé devant elle comme une hirondelle, et qui n'a eu, par conséquent, ni le temps ni l'occasion de s'enfoncer un peu plus dans son souvenir. »

Ainsi c'est la duchesse de Duras qui s'est chargée de remettre le manuscrit au *vicomte*. Or, Mme de Duras est précisément l'intime amie de Chateaubriand; il est l'hôte le plus assidu de son salon [1]. Mais continuons de parcourir la réponse de Joseph de Maistre :

« Je me sens glacé lorsque je lis dans votre lettre : *Je vais lire votre manuscrit*. Bon Dieu! auriez-vous cette complaisance? La lecture d'un manuscrit m'a toujours paru le tour de force de l'amitié; c'est trop demander à la courtoisie; si cependant vous avez cette bonté, rien n'égalera ma reconnaissance... »

« *Je vais lire votre manuscrit* », dit Chateaubriand. — « Je lis dans votre lettre : *Je vais lire votre manuscrit* », écrit, de son côté, Joseph de Maistre. Comment expliquer cette rencontre, si la lettre de Joseph de Maistre n'est pas une réponse à celle de Chateaubriand?

« *Vous ne voulez pas me corriger?* écrit encore de Maistre; *trêve de compliments*, Monsieur le vicomte, tant pis pour moi. Combien j'aurais gagné à cette revue! » Ces lignes ne sont-elles pas encore une réponse directe à ce que Chateaubriand avait dit : « Croyez bien que je n'aurai pas l'impertinence d'y *rien trouver à changer;* ce n'est point à l'écolier à toucher au tableau du maître. »

Enfin Chateaubriand avait parlé des trois mois d'*angoisses* et de craintes que lui avait causées la maladie de sa femme, craintes qui ont heureusement cessé. La lettre de Joseph de Maistre répondra à ce passage comme aux autres. Elle porte ce qui suit : « Très

[1] De ce côté encore, combien de lettres de Chateaubriand pourraient, sans doute, être retrouvées! Sainte-Beuve écrivait, en 1834, dans sa notice sur Mme de Duras : « Pendant que Mme de Duras écrivait dans les matinées ces gracieux romans où la qualité de l'écorce déguisait la sève amère (*Ourika*, *Edouard*, etc.), elle continuait de recevoir et de charmer le monde autour d'elle, malgré une santé de plus en plus altérée. Elle prenait même, on peut le soupçonner, une part assez active à la politique d'alors, par ses amitiés et ses influences. *Durant le congrès de Vérone, M. de Chateaubriand lui écrivait presque chaque jour ce qui s'y passait et les détails de ce grand jeu.* » (*Portraits de femmes*, p. 53.)

Digitized by Google

peu de temps après vous avoir écrit ma dernière lettre, Monsieur le vicomte, j'appris les cruelles *angoisses* qui vous oppressaient. Je vous félicite de tout mon cœur de ce qu'elles ont cessé [1]. »

S'il était besoin d'une nouvelle et dernière preuve, celle-là plus décisive encore que les autres, le vicomte de Bonald lui-même se chargerait de nous la fournir. Le 2 décembre 1817, il écrivait à Joseph de Maistre :

Monsieur le comte, suis-je assez malheureux ! Quand je suis en Allemagne, vous êtes je ne sais où ; je viens en France, vous êtes en Russie ; je retourne dans mes montagnes, vous arrivez à Paris ; je reviens à Paris, vous voilà à Turin, et nous semblons nous chercher et nous fuir tour à tour. J'avais eu l'honneur de vous écrire de ma campagne quand je vous sus à Paris, et, ne sachant pas bien votre adresse, je mis ma lettre sous le couvert de Mme Swetchine. Je ne sais si elle vous est parvenue, mais je n'ai plus trouvé ici cette excellente et spirituelle femme... Ne la reverrons-nous plus ici et *ne vous y verrai-je jamais vous-même ?*

Mais, Monsieur le comte, *s'il ne vous est pas donné de nous voir, au moins dans la partie matérielle de notre être*, il nous est permis de nous connaître, et surtout de nous entendre d'une manière intime et complète, dont j'avais fait depuis longtemps la remarque avec orgueil pour moi et avec une bien grande satisfaction comme écrivain, parce que cette coïncidence a été pour moi comme une démonstration rigoureuse de la vérité de mes pensées. J'ai éprouvé l'impression de plaisir et de consolation qu'un homme égaré dans un désert éprouverait en entendant la voix d'un homme qui vient à son secours [2]...

Joseph de Maistre écrivait, de son côté, à M. de Bonald, à la fin de 1817, après sa rentrée à Turin : « Ce qu'on appelle un homme parfaitement *désappointé*, ce fut moi, lorsque je ne vous trouvai point à Paris, au mois d'août dernier. Comme on croit toujours ce qu'on désire, je m'étais persuadé que je vous rencontrerais encore ; mais *il était écrit que je n'aurais pas le plaisir de*

[1] Tout ceci est encore confirmé par les lettres à M. Frisell. Voici, par exemple, ce que lui écrivait Chateaubriand, au mois de *juillet* 1817 : « J'ai été bien inquiet, mon cher ami ; je suis un peu calmé. Ma malade est bien faible pour le moment ; aujourd'hui, il y a encore eu une crise... Mme de Chateaubriand vous dit de tendres choses, du fond de son lit, et moi je vous embrasse tendrement. » (*Correspondant* du 25 septembre 1897.)

[2] Voy. cette lettre de Bonald dans la *Correspondance de J. de Maistre*, t. VI, p. 319.

Digitized by Google

*connaître personnellement l'homme du monde dont j'estime le plus la personne et les écrits* [1]. »

Ainsi Joseph de Maistre et Bonald ne se sont jamais vus, ni même entrevus. Ce n'est donc pas au vicomte de Bonald que de Maistre pouvait dire ce qu'il écrit dans sa lettre d'octobre 1817 : « Je dirai toujours de vous : *Virgilium vidi tantum*! Moi qui avais tant d'envie de vous voir, *je n'ai pu que vous entrevoir* [2]. » Donc, le *vicomte* auquel est adressée cette lettre ne peut être M. de Bonald; c'est, à n'en pas douter, un autre vicomte, le vicomte de Chateaubriand, que Joseph de Maistre a vu dans le salon de la duchesse de Duras.

## IV

Je n'ai encore rien dit d'un autre filon qui n'a pas été exploité jusqu'ici, et qui est cependant très riche : je veux parler des journaux. On y trouvera, au moins pour les années qui ont immédiatement suivi la révolution de 1830, beaucoup de lettres de Chateaubriand, et des lettres d'un vif intérêt. Je voudrais, en feuilletant ces vieux journaux, montrer, par quelques exemples, le parti qu'on en pourra tirer pour compléter la *Correspondance* de l'illustre écrivain.

Au moment de la révolution de Juillet, Chateaubriand avait pour toute fortune sa pension de pair de 12 000 francs, inscrite au grand-livre de la dette publique. Dès le 12 août, il la résigna entre les mains du président de la Chambre des pairs et du ministre des finances. Le même jour, il donnait sa démission de ministre d'Etat. « Je restai, dit-il, nu comme un petit saint Jean; mais depuis longtemps j'étais accoutumé à me nourrir du miel sauvage, et je ne craignais pas que la fille d'Hérodiade eût envie de ma tête grise. Mes broderies, mes dragonnes, franges, torsades, épaulettes, vendues à un Juif, et par lui fondues, m'ont rapporté 700 francs, produit net de toutes mes grandeurs [3]. »

Estimant que sa carrière politique, commencée sous la Restauration, devait finir avec la Restauration, il résolut de quitter la France; mais, pour aller vivre en terre étrangère, il lui fallait quelque argent, et il n'avait rien : l'acquéreur de ses œuvres lui avait fait à peu près banqueroute, et ses dettes l'empêchaient de trouver quelqu'un qui voulût lui prêter. Force lui fut donc de

[1] *Correspondance de J. de Maistre*, t. VI, p. 112.
[2] *Ibid.*, t. VI, p. 109.
[3] *Mémoires d'outre-tombe*, t. V, p. 313.

Digitized by Google

différer son départ; il avait d'ailleurs, pour achever de remplir ses engagements, vis-à-vis des souscripteurs de ses *Œuvres complètes*, à terminer ses *Etudes historiques*. Il en écrivit les derniers volumes au milieu du tumulte des événements, souvent au bruit de l'émeute, forcé d'abstraire son esprit dix, douze et quinze heures par jour, de ce qui se passait autour de lui.

Il ne se pouvait pas cependant que les bruits du dehors ne franchissent parfois le seuil de sa retraite. Au mois de mars 1831, la Chambre des députés fut saisie par M. Baude, l'un de ses membres, d'une proposition de bannissement contre « l'ex-roi Charles X, ses descendants et les alliés de ses descendants ». La proscription du vieux roi et de sa famille ne permettait pas à Chateaubriand de rester muet. D'une autre part, les journaux du nouveau gouvernement lui demandaient pourquoi il refusait de servir une révolution qui consacrait des principes qu'il avait défendus et propagés. Besoin était donc qu'il prît la parole pour rappeler les vérités générales et pour expliquer sa conduite personnelle. En quelques jours, il écrivit sous ce titre : *De la Restauration et de la Monarchie élective*, une brochure qui parut le 24 mars, brochure éloquente et prophétique, écrit de circonstance, qui est un écrit immortel.

Dans son numéro du 6 avril, le *Constitutionnel* lui consacra un article, où Chateaubriand était accusé d'avoir pris, au congrès de Vérone, l'engagement de combattre partout le gouvernement constitutionnel. C'était une allusion à un prétendu traité secret signé à Vérone le 22 septembre 1822 et publié en 1823 par le *Morning-Chronicle*. Les puissances contractantes, la France, l'Autriche, la Prusse et la Russie, s'engageaient mutuellement à user de tous leurs efforts pour anéantir le système représentatif dans toutes les contrées de l'Europe où il pouvait exister. Au bas de ce traité, — toujours d'après le *Morning-Chronicle*, — se trouvaient les signatures de *Metternich* pour l'Autriche, de *Bernstorf* pour la Prusse, de *Nesselrode* pour la Russie et de *Chateaubriand* pour la France. Le malheur est que ce beau traité n'avait jamais existé.

Chateaubriand répondit le jour même au rédacteur du *Constitutionnel :*

Paris, 6 avril 1831.

Monsieur,

Je viens de lire dans votre journal l'article obligeant que vous avez bien voulu publier sur ma brochure *de la Restauration et de la Monarchie élective*. J'y ai remarqué une phrase qui me force à vous importuner; cette phrase est celle-ci : « Ce sont vos anciens amis qui ont souvent dit et toujours pensé *ce que vous avez eu le malheur de*

Digitized by Google

*signer au congrès de Vérone contre le gouvernement constitutionnel.* »

Permettez-moi, Monsieur, de m'étonner qu'un journal aussi accrédité et aussi bien informé des affaires du monde que le vôtre ait jamais pu croire à l'authenticité de la misérable pièce que l'on a donnée comme un traité signé par moi au congrès de Vérone. On oublie que je n'assistais à ce congrès que comme ambassadeur de France à Londres, que j'avais pour collègues M. le comte de La Ferronnays, ambassadeur de France en Russie; M. le marquis de Caraman, ambassadeur de France à Vienne; M. le comte de Serre, ambassadeur de France à Naples; et qu'enfin, M. le duc (alors vicomte) de Montmorency, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE, était le *véritable représentant* de la cour de France au congrès.

Et ce serait moi dont les opinions libérales me rendaient si suspect au cabinet de Vienne; moi que ce cabinet voyait d'un si mauvais œil à Vérone; ce serait moi, *simple ambassadeur*, qu'on aurait choisi pour signer, avec les ministres des *affaires étrangères de Russie, d'Autriche et de Prusse*, un traité contre les gouvernements constitutionnels, lorsque le *ministre des affaires étrangères de France*, mon propre ministre, était là, auprès de moi!

La supposition est trop absurde : il a fallu toute l'autorité dont jouit votre journal pour que j'aie daigné la relever. Je l'avais vu traîner ailleurs avec tout le méprls qu'elle méritait de ma part. Je dois ajouter, pour l'honneur de la mémoire de M. de Montmorency et la justification des ambassadeurs français, mes collègues à Vérone, que jamais le prétendu traité, publié comme pièce officielle, n'a existé, que c'est une grossière invention, aussi dénuée de vraisemblance que de vérité.

J'ose croire, Monsieur, que cette lettre suffira pour tirer d'erreur les journaux de bonne foi qui ont fait mention de cette pièce : je renonce d'avance à convaincre ceux qu'animeraient l'esprit de parti et des inimitiés personnelles.

J'ai l'honneur d'être, etc. CHATEAUBRIAND[1].

Deux jours avant cette lettre, le 4 avril, les *Etudes historiques* avaient paru. Elles formaient quatre volumes, au lieu de deux qui avaient été promis. Chateaubriand avait donc rempli, et au delà, tous ses engagements envers les souscripteurs de ses *Œuvres complètes*. Libre de ce côté, il se trouvait, de plus, grâce au succès de sa brochure, à la tête d'une somme suffisante pour lui permettre de quitter la France et d'aller vivre en Suisse.

Avant de partir, et comme il avait alors quelques loisirs, il adressa au directeur de l'*Artiste* une curieuse lettre, où il se

[1] *Le Constitutionnel*, 7 avril 1831.

Digitized by Google

montre dans un rôle nouveau pour lui, celui d'*architecte*. Cette lettre est trop longue pour être reproduite ici en entier. En voici le début :

Paris, 12 avril 1831.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en date du 10 de ce mois, et par laquelle vous voulez bien m'annoncer que vous comptez faire paraître ma triste figure dans la prochaine livraison de votre journal. Je n'ai aucun moyen de m'opposer à votre bienveillance ou à votre malice. Dans le premier cas, je vous remercie; dans le second, je rirai volontiers avec vous. J'accepte en toute modestie l'immortalité des quais et des échoppes, avec tant d'autres illustres, mes devanciers ou mes contemporains. Je n'ai à craindre qu'une de ces naïves et brillantes improvisations lithographiques de M. Devéria, qui m'enlèverait à cette immortalité pour m'en donner une autre moins méritée.

Puisque nous voilà en correspondance, Monsieur, permettez-moi de vous parler de quelque chose qui me tient plus au cœur que mon portrait. J'ai lu dans votre journal un judicieux article au sujet des changements que l'on prétend opérer dans le château des Tuileries. Des réclamations se sont élevées de toutes parts; chacun a cru pouvoir proposer son plan. Voici, Monsieur, sans autre préambule, quel serait le mien, si j'étais architecte du roi.

Après avoir exposé les nombreux changements qu'il propose d'apporter au château et à ses entours, il termine ainsi sa lettre :

Il ne m'en coûte pas davantage, Monsieur, puisque j'ai le marteau, la truelle et la bêche à la main, d'achever mon ouvrage.

A l'est, en face de la colonnade du Louvre, je renverse ces laides habitations qui cachent la rivière et le Pont-Neuf, et qui font la moue au chef-d'œuvre de Perrault; j'arrache les masures accolées dans les angles et aux murs de Saint-Germain l'Auxerrois; j'entoure d'arbres cette basilique, et je la laisse subsister comme mesure et échelle de l'art et des siècles, en face de la colonnade du Louvre.

A l'ouest, au delà du jardin des Tuileries, j'exécute bien autre chose, Monsieur. Au milieu de la place Louis XV, je fais jaillir une grande fontaine, dont les eaux perpétuelles, reçues dans un bassin de marbre noir, indiqueraient assez ce que je veux laver. Quatre autres fontaines plus petites, aux quatre angles de la place, accompagneraient cette fontaine centrale. J'appliquerais sur les deux massifs d'arbres des Champs-Elysées, à droite et à gauche, deux colonnades doubles à jour, pour donner une limite à la place. J'achève la Madeleine, cela va sans dire; je prends sur le pont Louis XV les colosses qui l'écrasent, et je

Digitized by Google

les aligne en avenue le long de la voie publique qui traverse les Champs-Elysées. Au rond-point, j'élève un des deux obélisques qui nous viennent d'Egypte, et je termine l'Arc de l'Etoile. Hé bien! Monsieur, je prétends que de cet arc de triomphe à l'église Saint-Germain l'Auxerrois, cette suite de monuments, de statues, de jardins, de fontaines, n'aurait rien de pareil dans le monde : et comme, d'après ce plan, il s'agit moins d'édifier que d'abattre, c'est le plus économique de tous ceux que l'on pourrait adopter...

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que les inégalités de niveau et de terrain, les défauts de symétrie et de parallélisme des monuments du Louvre et des Tuileries, s'évanouissent dans les décorations de mes jardins. Celui qui occuperait la cour actuelle du château des Tuileries devrait être planté en arbres verts. Ces arbres se marient bien à l'architecture par leur port pyramidal : ils formeraient une promenade d'hiver au centre de Paris.

Vous allez me demander, Monsieur, ce que je fais du palais de Philibert Delorme[1]? Un musée de choix, où je dépose nos plus belles statues antiques et les tableaux de l'école italienne; nous n'aurions plus rien à envier aux villas Borghèse et Albani.

Et moi, qui suis architecte ou roi, où me loge-t-on? architecte, dans une attique de Philibert Delorme; roi, au Louvre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec une considération très distinguée,

CHATEAUBRIAND.

*P.-S.* — Je n'ai pas fini, Monsieur; j'oubliais de vous dire qu'il me faut absolument dans les Tuileries une balustrade de marbre, entrecoupée de vases et de statues, le long de la terrasse de l'eau. Le petit parapet de pierre qui borde cette terrasse est d'une pauvreté qui contraste misérablement avec la pompe du jardin.

## V

Le 16 mai 1831, Chateaubriand partit pour Genève, où il arriva le 23.

Lorsque Voltaire, au mois de février 1753, était allé se fixer en Suisse, il avait acheté coup sur coup le château de Monrion, aux portes de Lausanne, et celui de Saint-Jean, sur la route de Genève à Lyon. Il avait fait de ces résidences seigneuriales « un palais d'hiver et un palais d'été ». Encore embelli par ses soins, le chà-

[1] Les Tuileries. — Si Chateaubriand disposait ainsi des Tuileries et en faisait un musée, ce n'était pas pour en chasser Louis-Philippe. Ce dernier habitait alors le Palais-Royal; il ne s'installa aux Tuileries que six mois plus tard, le 30 septembre 1831.

Digitized by Google

teau de Saint-Jean avait dû changer de nom et avait été baptisé par lui sous ce nouveau vocable : *les Délices*. Ce pauvre diable de Chateaubriand n'était point un si gros seigneur que Voltaire. Il fut donc tout heureux et tout aise de pouvoir s'installer, avec Mme de Chateaubriand, dans un modeste logis, situé près de Genève et appelé *les Paquis*. C'est là qu'il reçut les stances de Béranger :

Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
Fuir son amour, notre encens et nos soins?

Il y répondit par la *Lettre à M. de Béranger*, publiée plus tard en tête de sa brochure : *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille*.

En même temps que la muse de Béranger le *sommait d'un prompt retour*, Jean-Jacques Ampère, au nom de quelques-uns de ses amis comme au sien, lui écrivait pour le supplier de ne pas abandonner plus longtemps son pays, de revenir trouver un groupe de jeunes gens dont la bonne volonté et le libéralisme réclamaient ses encouragements et ses conseils.

Voici la réponse de Chateaubriand :

Genève, 18 juillet 1831.

Vous ne sauriez croire, Monsieur, combien je suis touché de votre noble lettre. Je serais trop fier d'être choisi par cette jeunesse française que votre caractère et vos talents honorent, pour être, non pas son guide et son chef, mais son vieil ami. Mais, Monsieur, l'âge des illusions est passé pour moi; je sens que mon rôle est fini, ma carrière achevée. Je n'ai jamais fait cas de la vie : ce qui m'en reste me semble ridicule ou pitoyable; peu importe que ce vieux chiffon sèche maintenant au soleil de la patrie ou de l'exil.

Pour bien m'expliquer, Monsieur, il me faudrait un volume, et peut-être aurait-il le triste effet de vous ennuyer et de vous décourager. Je crains que la liberté ne soit pas un fruit du sol de la France; hors quelques esprits élevés qui la comprennent, le reste s'en soucie peu. L'égalité, notre passion naturelle, est magnifique dans les grands cœurs, mais, pour les âmes étroites, c'est tout simplement de l'envie; et, dans la foule, des meurtres et des désordres; et puis l'égalité, comme le cheval de la fable, se laisser brider et seller pour se défaire de son ennemi; toujours l'égalité s'est perdue dans le despotisme; cela, Monsieur, vous expliquera toutes les désertions qui vous environnent; le passage continuel de vos jeunes amis au pouvoir; enfin, quelque chose de pis en ce moment : l'insensibilité de la France à ce qui lui fut toujours si cher : l'honneur de son nom et de ses armes... Ah ! Monsieur, j'ai le malheur d'être un ancien et un nouveau Fran-

Digitized by Google

çais; je me ferais écorcher vif pour l'honneur de la France et pendre pour ses libertés. A quoi serais-je bon dans un pays qui ne sent plus le premier et qui est toujours prêt à livrer les secondes? Entre les panégyristes de la Terreur et les amis de la paix à tout prix, où est ma place? Combattre les uns et les autres! Où serait mon public? Y a-t-il en France vingt hommes comme vous? J'en doute. Vivez, Monsieur, pour conserver le feu sacré, mais sachez bien, pour ne pas vous tromper, que vous et quelques-uns de vos jeunes compagnons en avez seuls le dépôt. La civilisation générale ne rétrogradera pas, mais elle pourra périr en un lieu, en un pays, en *France*, et être errante comme l'Eglise du Christ. Croyez que je vous parle de tout ceci avec douleur, mais sans humeur et sans regrets cachés... En vérité, il faudrait être bien fou pour déplorer le peu de jours que cette révolution enlève à ma vie publique; elle me rend même un service en mettant dans l'ombre les années où j'allais radoter; je lui sais gré de m'avoir retranché brusquement du nombre des vivants. Il y a, dans mon voisinage, à l'hospice du mont Saint-Bernard, une chambre où l'on dépose, avant de les enterrer, les voyageurs qui ont péri dans une tourmente : c'est là que je suis engourdi. A votre âge, Monsieur, il faut soigner sa vie; au mien, il faut soigner sa mort. L'avenir au delà de la tombe est la jeunesse des hommes à cheveux blancs; je veux user de cette seconde jeunesse un peu mieux que je n'ai fait de la première.

Je vous le répète en finissant, Monsieur, votre lettre m'a profondément touché; elle est digne de vous et de vos sentiments; c'est tout dire. Pardonnez à la prolixité de ma réponse : autrefois, je n'écrivais que des billets; aujourd'hui le plus grand papier ne me suffit plus; c'est une infirmité des *perruques*. Je ne suis pas Nestor : je n'en ai malheureusement que les longs propos.

Si nous avons la guerre, ce que je ne crois pas du tout, je rentrerai en France pour partager le sort de ma patrie; et alors, Monsieur, quel bonheur d'entreprendre avec vous quelque chose pour le bien et l'honneur de ce beau nom de Français que nous portons l'un et l'autre avec tant d'orgueil et d'amour.

Je suis, Monsieur, avec le plus entier dévouement et la considération la plus distinguée, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND [1].

Au fond de sa nouvelle retraite, il ne restait étranger, on le pense bien, à rien de ce qui se passait en France. Le bruit s'étant répandu, dans les premiers jours de juillet, que le gouvernement allait accorder à la révolution la démolition de l'église de Saint-

[1] *André-Marie et Jean-Jacques Ampère*, t. II, p. 29.

Digitized by Google

Germain l'Auxerrois, il écrivit aussitôt la lettre suivante à Mme de..., qui permit à la *Revue de Paris* de la publier :

Genève, 11 juillet 1831.

Je vous ai écrit hier, et voici encore une lettre. De quoi s'agit-il? *de Saint-Germain l'Auxerrois*. A qui conterais-je mes peines et mes idées, si ce n'est à vous?

On va donc commencer, disent les journaux, la démolition de ce monument le 14 juillet. Noble manière d'inaugurer la monarchie élective, par la destruction d'une église, d'exécuter de sang-froid, et à tête reposée, ce que le vandalisme révolutionnaire faisait jadis dans la fièvre et les convulsions! Le chapitre des comparaisons et des considérations serait ici trop long à parcourir; un mot seulement à ce sujet. La révolution de Juillet ignore-t-elle que ce qui lui a le plus nui en Europe a été la dévastation de Saint-Germain l'Auxerrois? que les peuples qui tous, sans exception alors, sympathisaient avec nous, ont reculé, et que leurs dispositions favorables ont changé? La *non-intervention*, si bien gardée, a achevé l'affaire. Une stupide manie de quelques Français, depuis quarante ans, est de compter pour rien les idées religieuses, et de les croire éteintes partout, comme elles le sont dans leur étroit cerveau. Ils oublient que tous les peuples libres ou tous ceux qui veulent l'être et qui sont en rapport avec nous son religieux. Aux Etats-Unis, la loi vous *force* d'être chrétiens. Dans les républiques espagnoles, la religion catholique est la seule; excepté, je crois, au Mexique, où l'on vient d'essayer quelque chose pour la tolérance. Les Cortès d'Espagne avaient décrété le *seul exercice de la religion catholique*. Si l'Italie s'émancipait, elle resterait chrétienne. La Belgique a fait sa révolution pour chasser un roi protestant. L'Allemagne, si philosophique, est chrétienne, et les Polonais, que sont-ils? Ils vont au combat ou à la mort en invoquant la sainte Vierge. Skrinecki porte un scapulaire et fait des pèlerinages. Nos démolitions religieuses sont donc à la fois une ignorance historique et un contre-sens politique.

Sous le rapport des arts, la chose n'est pas moins déplorable. Quoi! renouveler le vandalisme de 93! Que ne fait-on ce que j'ai proposé? Que ne masque-t-on l'église par des arbres, en la laissant subsister en face du Louvre comme échelle et témoin de la marche de l'art? Saint-Germain-l'Auxerrois est un des plus vieux monuments de Paris; il est d'une époque dont il ne reste presque rien. Que sont donc devenus vos romantiques? On porte le marteau dans une église, et ils se taisent! O mes fils! combien vous êtes dégénérés! Faut-il que votre grand-père élève seul sa voix cassée en faveur de vos temples? Vous ferez une ode, mais durera-t-elle autant qu'une ogive de Saint-

Digitized by Google

Germain-l'Auxerrois? Et les artistes ne présentent point de pétitions contre cette barbarie! Comme le plus humble de leurs camarades, je suis prêt à mettre ma signature à la suite de leurs noms. Détruire est facile, on l'a dit mille fois; et je ne connais pas au monde d'ouvriers qui aillent plus vite en cette besogne que les Français; mais reconstruire! Qu'ont-ils bâti depuis quarante ans?

On veut percer une rue! Très bien : commencez les abatis par le côté opposé au Louvre, par la place de Grève, cela vous donnera du temps; vous serez deux ou trois ans, peut-être davantage, à tracer votre voie; alors, quand vous arriverez à Saint-Germain, vous aurez mûri vos réflexions, vous jugerez mieux de l'effet même du monument, à l'extrémité de l'ouverture... On a abattu la Bastille et l'on a bien fait. La Bastille était une prison. Je ne sache pas qu'on ait enfermé personne à Saint-Germain-l'Auxerrois; mais même sur l'emplacement de la Bastille, qu'a-t-on élevé? D'abord un arbre de la liberté que le sabre de Bonaparte a coupé, pour faire place à un éléphant d'argile; et puis, après l'éléphant, que va-t-il survenir? Et tout cela, vous le savez, était *à toujours*, pour les *siècles*, pour *l'éternité*, comme nos serments. Quand Napoléon ordonna les travaux du Carrousel et de la rue de Rivoli, il croyait bien voir la fin de son entreprise; la rue de Rivoli a vu passer l'Empire et la Restauration sans être achevée. Qui vous répond que la nouvelle monarchie ira jusqu'au bout de la rue qu'elle va ouvrir par une ruine? Nous autres Français, nous sommes trop conséquents dans le mal et pas assez logiques dans le bien : parce qu'une imprudence taquine a produit à Saint-Germain une vengeance sacrilège, est-il de toute nécessité de continuer la dernière? Les Parisiens ne peuvent-ils s'amuser sans jeter les meubles par les fenêtres, ou sans abattre les monuments publics? On honorerait bien mieux les héros de Juillet en leur donnant à enlever les places fortes bâties contre nous, avec notre argent, qu'en livrant à leur courage une église ravagée où ils ne trouveront pas même le curé pour la défendre. N'enfoncerons-nous plus notre chapeau sur notre tête que pour marcher contre un vicaire ou pour monter à l'assaut d'un clocher, et aurons-nous encore longtemps le chapeau bas devant l'insolence étrangère? Il serait triste qu'on apprît l'entrée des Russes à Varsovie le jour où notre gouvernement entrerait à Saint-Germain-l'Auxerrois! Les deux belles victoires pour la monarchie populaire!...

Vous rirez de ma grande colère, vous me direz : « Qu'est-ce que cela vous fait, vous, exilé, qui ne reverrez peut-être jamais la France? » Ne le prenez pas là, je suis Français jusque dans la moelle des os. Que la France entre dans un système politique généreux, et si la guerre survient, vous me verrez accourir pour partager le sort de ma patrie. J'aurais cent ans que mon cœur battrait encore pour

Digitized by Google

la gloire, l'honneur et l'indépendance de mon pays. Déchiffrez, si vous pouvez, ce griffonnage écrit *ab irato*, une heure avant le départ du courrier.

CHATEAUBRIAND [1].

## VI

Cependant ses malheureuses affaires d'argent continuaient à tourmenter le pauvre grand poète. On lui écrivait de France qu'on ne trouvait à vendre sa maison, rue d'Enfer, qu'à des prix qui ne suffiraient pas pour purger les hypothèques dont cet ermitage était grevé, que pourtant quelque chose pourrait s'arranger s'il était là. Il retourna donc à Paris dans les premiers jours de septembre 1831. Sa course devait être inutile. Il ne trouva ni bonne volonté ni acquéreur; mais il revit l'Abbaye-au-Bois et quelques-uns de ses amis. Et puis, s'il ne lui fut pas donné de faire lever les hypothèques qui pesaient sur son pauvre logis, il eut la consolation, à ce moment, d'arranger au gré de ses vœux, ses affaires d'outre-tombe. En 1828, il avait demandé à la ville de Saint-Malo de lui concéder, « à la partie occidentale du Grand-Bey, la plus avancée vers la pleine mer, un petit coin de terre tout juste suffisant pour contenir son cercueil ». L'affaire avait souffert des difficultés, le Grand-Bey n'étant pas la propriété de la ville et dépendant des fortifications de la place. Ce fut seulement au mois d'août 1831 que le conseil municipal de Saint-Malo put remplir le vœu formulé par le poète et prendre à cet égard une délibération favorable. Le maire, M. Hovins, s'empressa de la faire parvenir à Chateaubriand, qui lui adressa, de Paris, la réponse suivante :

Il me serait impossible de vous exprimer l'émotion que j'ai éprouvée en recevant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Avant d'entrer dans quelques détails, je m'empresse d'abord, Monsieur, de satisfaire au devoir de la reconnaissance, en vous priant d'offrir mes remerciements les plus sincères à MM. les membres du Conseil municipal, et d'agréer vous-même, dans ces remerciements, la part qui vous est si justement due.

Je n'avais jamais prétendu et je n'aurais jamais osé espérer, Monsieur, que ma ville natale se chargeât des frais de ma tombe. Je ne demandais qu'à acheter un morceau de terre de 20 pieds de long sur 12 de large, à la pointe occidentale du Grand-Bey. J'aurais entouré cet espace d'un mur à fleur de terre, lequel aurait été surmonté d'une simple grille de fer peu élevée pour servir non d'ornement, mais de défense à mes cendres. Dans l'intérieur, je ne voulais placer qu'un

[1] *Revue de Paris*, juillet 1831. — *Gazette de France* du 20 juillet 1831.

Digitized by Google

socle de granit taillé dans les rochers de la grève. Ce socle aurait porté une petite croix de fer. Du reste, point d'inscription, ni nom, ni date. La croix dira que l'homme reposant à ses pieds était un chrétien : cela suffira à ma mémoire.

Je ne suis revenu, Monsieur, que momentanément en France ; il est probable que je mourrai en terre étrangère. Si la ville qui m'a vu naître m'octroie le terrain dont je sollicitais la concession, ou si elle maintient la résolution si glorieuse pour moi de s'occuper de ces soins funèbres, j'ordonnerai, par mon testament, de rapporter mon cercueil auprès de mon berceau, quel que soit le lieu où il plaise à la divine Providence de disposer de ma vie. Dans le cas où mes concitoyens persisteraient dans leur dessein généreux, je les supplie de ne rien changer à mon plan de sépulture et de faire bénir par le curé de Saint-Malo le lieu de mon repos, après l'avoir préparé [1].

Cette affaire réglée, Chateaubriand retourna à Genève. Les événements n'allaient pas tarder à le rappeler à Paris, où il rentrait, avec Mme de Chateaubriand, dès le 11 octobre. C'était le moment où les Chambres discutaient la proposition Bricqueville, qui faisait suite à la proposition Baude, non sans l'aggraver singulièrement. L'infraction au bannissement de la part de l'ex-roi et de ses descendants, les épouses et époux de ses descendants, était punie de la peine de mort.

Cette fois encore, Chateaubriand ne pouvait pas se taire. Le 31 octobre paraissait sa brochure : *De la nouvelle proposition relative au bannissement de Charles X et de sa famille, ou suite de mon dernier écrit : De la Restauration et de la Monarchie élective.* Jamais peut-être le grand écrivain n'avait eu d'inspirations plus hautes, jamais plus nobles sentiments n'avaient parlé un plus fier langage.

Le poète Barthélemy publiait alors sa *Némésis* hebdomadaire. Plus encore que le *Juste Milieu*, les *Carlistes* étaient sa bête noire. Il prit texte de la brochure de Chateaubriand pour lui adresser, dans sa livraison du 6 novembre 1831, une épître, véritable libelle en vers, dans lequel il déversait la haine et le mépris sur le vieux roi Charles X et sur le jeune duc de Bordeaux, qu'il appelait tantôt « le fils des Atrides » et « Oreste enfant », tantôt le « Joas de Saint-Cloud » et « l'Eliacin d'Ecosse ». Chateaubriand lui répondit en prose. Sa réponse est superbe, digne des admirables strophes dont Lamartine, quelques mois auparavant, avait souffleté *l'auteur de la Némésis*. Comme Chateaubriand a reproduit sa lettre dans

[1] *Le Grand-Bey*, p. 43.

Digitized by Google

les *Mémoires d'outre-tombe* [1], je dois me borner ici à la signaler.

Il n'a rien dit, en revanche, de la grande et belle lettre que, à peu de temps de là, il écrivait à la *Revue Européenne*. Le *Correspondant*, sous sa première forme de journal semi-hebdomadaire [2], avait cessé de paraître au mois d'août 1831. Au mois de septembre paraissait le premier numéro de la *Revue Européenne*, qui fut, non sans éclat, pendant quelques années, la suite du *Correspondant* [3], l'expression du même esprit et l'œuvre des mêmes écrivains : Edouard de Cazalès, Louis de Carné, le baron d'Eckstein, Henri Gouraud, Eloi Jourdain, L. A. Binault, Franz de Champagny, Joseph d'Ortigues, Eugène de la Gournerie, etc. En tête de son quatrième numéro, le 20 décembre 1831, la *Revue* publia une lettre adressée à ses rédacteurs par Chateaubriand.

En même temps qu'il encourageait leurs efforts, il prêtait à leurs doctrines l'autorité du génie. En commençant, il disait à ses jeunes amis :

Si, comme autrefois, il se formait des écoles et que l'âge fût une autorité, j'oserais me flatter, Messieurs, de vous avoir pour disciples; vous avez conçu l'alliance de la religion et de la liberté. Je suis persuadé qu'il n'y a d'autre vérité fondamentale dans le monde que la vérité chrétienne, et vous êtes de mon opinion. Au delà de cette vérité, il n'existe rien, et si elle pouvait être abandonnée, la société retomberait dans le chaos.

Dans la seconde partie de sa lettre, l'auteur des *Etudes historiques*, lisant dans l'avenir, dénonce le péril du socialisme et prévoit l'invasion de la *Propriété :*

On s'aperçoit aujourd'hui, dit-il, que la hiérarchie des rangs était la barrière qui défendait la hiérarchie des fortunes. La légitimité abattue, l'aristocratie des rangs détruite parmi nous, l'aristocratie de la propriété devient le point de mire, comme sous un feu de bataillon lorsque la première ligne est tombée, la seconde offre la poitrine à l'ennemi. Il y a dans la propriété tous les degrés qu'on remarquait dans l'aristocratie : la grande propriété, la moyenne propriété, la petite propriété, représentant la haute noblesse, la seconde noblesse,

[1] T. V, p. 370.

[2] Le premier numéro est du 10 mars 1829. Il parut d'abord une fois par semaine, le mardi, en un cahier de 8 pages in-4°, à 2 colonnes. Au bout d'un an, et à dater du 2 mars 1830, il devint semi-hebdomadaire et parut le mardi et le vendredi, son format restant d'ailleurs le même.

[3] On lisait à la première page du premier numéro : REVUE EUROPÉENNE, *par les rédacteurs du* CORRESPONDANT.

Digitized by Google

et les cadets avec la cape et l'épée. Au train dont nous allons, les fermiers demanderont bientôt au possesseur du sol pourquoi ils labourent ses friches, tandis que lui se promène les bras croisés; pourquoi ils n'ont qu'une blouse de toile, tandis qu'il porte une redingote de laine. La propriété industrielle n'est pas plus à l'abri que la propriété territoriale. Faites donc aujourd'hui, après l'affaire de Lyon, que le fabricant soit le maître dans sa fabrique, que ses ouvriers ne lui demandent pas, si bon leur semble, d'entrer le samedi en partage des profits de la semaine?

Encore bien que Chateaubriand n'ait rien à perdre à cette invasion de la propriété, n'ayant pas à lui le plus petit lopin de terre, il ne se sent pourtant aucun goût pour cette société de l'avenir.

Au surplus, continue-t-il, quand chaque citoyen cultivera lui-même les deux ou trois arpents de terre nécessaires à la nourriture de sa famille; quand on en sera au partage égal de la propriété et de l'intelligence; quand toutes les jouissances du luxe et de l'esprit, spectacles, fêtes, imaginations, poésie, auront péri sous l'assommoir de la raison; quand aucune grande entreprise, aucun grand monument ne pourra ni se former ni s'élever à cause du nivellement des fortunes et de l'indigence du fisc; quand les émulations et les passions mêmes seront éteintes dans la douce médiocrité du foyer domestique et la communauté des femmes et des maris; quand on n'aura plus que des petits, et non des enfants, alors la société jouira d'une félicité incomparable. Dieu merci! je me serai sauvé parmi les morts des mauvais jours. On peut aimer l'ennui, y vivre comme le poisson dans l'eau, et c'est ce qui m'arrive; mais encore faut-il que cette eau ne soit pas trop profonde.

La société religieuse ne suivra pas cette progression; elle ne disparaîtra pas pour toujours, parce que son principe est la vie sans terme. La lettre de Chateaubriand se termine par cette belle page :

Le christianisme commença dans les catacombes, perça la terre pour monter dans les temples, élargit la vérité philosophique retenue prisonnière depuis trois mille ans dans ces temples, se répandit avec elle dans les villes, gagna les campagnes et s'étendit de proche en proche sur le globe. Aujourd'hui il se replie, quitte peu à peu la foule, rentre dans les églises, d'où il redescendra dans les catacombes pour en sortir de nouveau. J'ai vu Jérusalem et Rome; j'ai entendu les diverses sectes chrétiennes entonner leurs cantiques autour du saint Sépulcre, non loin du Jourdain, dans la terre des miracles, au milieu des ruines des siècles; j'ai ouï les hymnes chantés aux tombeaux des

Digitized by Google

saints apôtres, au bord du Tibre, parmi les cercueils des Césars et les châsses des martyrs, et j'ai senti ce qu'il y avait à la fois de transformable et d'éternel dans le christianisme. Un tableau surtout est resté dans ma mémoire.

Le 16 avril 1829, j'assistais, à Rome, au *Miserere* du jeudi saint, dans la chapelle Sixtine. Le jour s'affaiblissait; les ombres faisaient disparaître par degrés les fresques des voûtes; on n'apercevait plus au fond du sanctuaire que quelques grands traits du pinceau de Michel-Ange dans *le Jugement dernier*. Les cierges, tour à tour éteints, laissaient échapper de leur lumière étouffée une fumée légère, image assez naturelle de la vie qui s'évapore et que l'Ecriture compare à une *petite vapeur*. Les cardinaux étaient à genoux; le nouveau pape, Pie VIII, qui devait bientôt mourir, était prosterné au même autel où, quelques semaines avant, j'avais vu son prédécesseur Léon XII. La prière de pénitence et de miséricorde, succédant aux exclamations du Prophète, s'élevait par intervalles dans le silence et la nuit. Rome chrétienne était là avec tous ses souvenirs; mais, au lieu de ces pontifes puissants, de ces prêtres qui déposaient les monarques, un pauvre vieux pape paralytique, des princes de l'Église sans éclat, annonçaient la fin d'une puissance temporelle qui civilisa le monde moderne. Les chefs-d'œuvre des arts s'effaçaient avec elle sur les murs du Vatican à demi abandonné. Une double tristesse s'emparait du spectateur : la Rome de saint Pierre, en commémorant l'agonie du Christ, avait l'air de célébrer la sienne, de redire pour la nouvelle Jérusalem les paroles que Jérémie adressait à l'antique Sion : *Quomodo sedet sola civitas?... Viæ Sion lugent eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem.*

Mais ce n'était là qu'une transformation, non une fin. Le christianisme retournera à l'obscurité des cryptes qu'avaient reproduites nos basiliques du moyen âge; il se replongera dans le tombeau du Sauveur pour y rallumer son flambeau, pour y ressusciter au jour glorieux d'une nouvelle Pâques et changer une seconde fois la face de la terre.

La *Revue Européenne*, je l'ai dit, n'était, sous un autre nom, que la continuation du *Correspondant*. La *Lettre* de Chateaubriand est donc un des titres d'honneur de notre Revue, et il lui appartient de s'en parer aujourd'hui, comme aussi de rappeler qu'elle a eu pour patrons à ses débuts, non seulement l'auteur du *Génie du Christianisme*, mais aussi Lamartine, le Lamartine des *Harmonies poétiques et religieuses*, dont le premier écrit politique parut, dans la seconde livraison de la *Revue Européenne*, sous ce titre : *Lettre à M. le rédacteur* SUR LA POLITIQUE RATIONNELLE[1].

[1] La *Lettre* de Lamartine est datée de *Saint-Point*, 25 *septembre* 1831.



Digitized by Google

Le lettre de Chateaubriand *aux rédacteurs de la Revue Européenne* est du 15 décembre 1831. Cette année 1831 se termina pour lui par la lettre suivante, qu'il eut l'occasion d'écrire au *National*, le 25 décembre :

Monsieur,

Je viens de lire dans votre journal l'ordonnance qui raye et qui maintient des pensions. Il y est dit qu'indépendamment des vingt-quatre pensions, il y *aurait lieu* de rejeter celles de M. le marquis de La Rochejaquelein, 10 000 francs; M. le vicomte de Chateaubriand, 12 000 francs; M. le comte d'Uzès, 12 000 francs; mais que la radiation en a déjà été opérée d'après la renonciation *qu'en ont faite* les titulaires, par suite de leur refus de prêter serment.

Ceci, Monsieur, demande une courte explication de ma part.

Mon refus de prêter serment est du 7 août 1830, jour où je votai à la Chambre des pairs contre la déclaration de la Chambre des députés. Le 10 du même mois, j'eus l'honneur d'écrire à M. le baron Pasquier que je renonçais à ma pension de pair comme à l'exercice de ma pairie. M. le président me répondit qu'il fallait m'adresser à M. le ministre des finances, ce que je fis, en envoyant copie de mes deux lettres à M. le marquis de Sémonville. Ainsi, je n'ai rien coûté à l'État depuis que j'ai cessé de le servir. Je ne jouissais, d'ailleurs, à l'époque de la révolution de Juillet, d'aucune autre pension, ni à titre de ministre d'État, ni à titre d'ancien ministre à portefeuille, ni à titre d'ancien ambassadeur, bien que je fusse absolument sans fortune. Toutes les fois que j'ai été frappé ou que je me suis dépouillé de mes emplois pour la cause des libertés publiques, les lettres seules se sont chargées de me nourrir.

J'aurais bien désiré, Monsieur, me débarrasser aussi des 900 et quelques francs attachés à mon fauteuil académique; mais on m'a assuré qu'on ne donnait point sa démission de membre de l'Académie, et que si je ne faisais pas toucher la somme susdite, elle resterait toujours à mon nom et à mon compte dans le budget de l'Institut. Je supplie MM. les ministres de venir à mon secours, en me retirant cet argent, qui m'est extrêmement désagréable; c'est la seule faveur que je sollicite et que j'accepterai du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, etc. CHATEAUBRIAND [1].

Edmond BIRÉ.

La fin prochainement.

[1] *Le National* du 26 décembre 1831.

Digitized by Google

# LES COOPÉRATIVES SOCIALISTES[1]

Passons maintenant à la France, ce que nous allons y trouver ne ressemble pas à ce que nous avons vu en Belgique. Dans ce dernier pays, ce sont des Sociétés de consommation qui sont florissantes, c'est surtout celle de Gand. Les socialistes français n'ont érigé aucune Société de consommation, leur dessein est, de ce côté, plus modeste et aussi plus malhonnête. Alors que les socialistes belges érigeaient les institutions que l'on a vues en disant hautement : « Ce sont des institutions socialistes », en écrivant même dans les statuts : « Nul ne sera reçu s'il n'est en bons termes avec le parti socialiste », les nôtres tâchent de s'emparer des Sociétés organisées par les autres et d'en faire alors un instrument.

C'est ainsi que dans un congrès tenu à Sedan, en septembre 1896, par une des fractions du parti socialiste — ce parti est en France très divisé, — les Allemanistes, ainsi nommés de leur chef Jean Allemane, directeur d'un journal socialiste hebdomadaire, le *Parti ouvrier*, on applaudissait un délégué[1] de Saint-Claude racontant que ses collègues et lui venaient de s'emparer d'une Société de consommation très prospère et donnant de beaux bénéfices, — 17 pour 100, assuraient-ils, — et qui désormais seraient versés dans la caisse du parti.

Ce procédé qui aurait réussi à Saint-Claude et, sans doute, ailleurs, mais pour des Sociétés probablement peu importantes, est rendu facile par une erreur grave que commettent d'ordinaire les coopérateurs. Afin de garder la neutralité, — on sait que ce mot est fort à la mode, encore que la chose soit peu et mal pratiquée, — il est entendu qu'on ne demande de ceux qui désirent entrer dans une Société coopérative aucune profession de foi. Les socialistes belges sont plus malins et demandent une adhésion à leur parti ; en France et en Allemagne, quelques Sociétés de crédit mutuel ou banques populaires rurales exigent de leurs membres

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1898.

[2] Dans tous les congrès socialistes ou autres, chaque membre présent est réputé être le délégué de tel endroit. En fait, il représente un groupe souvent infime, quelques-uns se délèguent eux-mêmes. Ceci n'empêche pas ces délégués, plus ou moins authentiques, d'apporter souvent des renseignements curieux.

Digitized by Google

qu'ils appartiennent à l'une des confessions chrétiennes et ne fassent rien d'hostile contre les croyances religieuses, et cela exclut les socialistes, mais le plus souvent, et c'est le cas notamment pour les Sociétés de consommation, on ne veut pas être exclusif, on veut recevoir tout le monde, sans s'inquiéter des croyances ni des opinions. Résultat de cette admirable naïveté : les socialistes, lorsqu'ils voient une Société prospère, se font admettre en nombre; ils payent leurs cotisations, et lorsqu'ils sont en majorité, ils y dominent et au besoin font servir les bénéfices à fournir aux nécessités du parti[1]. Ils ont jusqu'ici pratiqué cette manœuvre dans une assez faible mesure, ils se proposent de faire mieux dans l'avenir.

C'est surtout du côté des Sociétés de production que se sont tournés leurs efforts.

*
* *

La Société de production est une maison de fabrication dans une profession quelconque : tailleur, serrurier, etc., qui, au lieu d'appartenir à un patron, est la propriété des ouvriers qui y travaillent. Ce sont eux qui l'ont établie, c'est à eux qu'appartient le matériel, ce sont eux qui nomment le gérant chargé de la direction et qui font les règlements d'atelier; les bénéfices ou les pertes sont pour eux. Ces Sociétés sont choses excellentes, non seulement parce qu'elles permettent à ces ouvriers d'améliorer leur situation lorsque le succès suit leurs efforts, et il y en a des exemples très encourageants[2], mais encore, mais surtout parce qu'elles leur donnent une juste idée de ce qu'est l'industrie et de ce qu'est la vie. Ces pauvres gens ne le savent pas : ils sont habitués à entendre parler sans cesse des bénéfices énormes des patrons, on leur répète qu'ils sont exploités, qu'ils ont toute la peine et que, sans se donner de mal, les chefs d'industrie font à leurs dépens des profits excessifs. Rien n'est plus propre à rectifier leurs idées que l'expérience qu'ils font eux-mêmes. Ils constatent d'abord qu'il faut des capitaux pour établir et faire marcher une maison, et que le capital n'est pas ce qu'ils croyaient. « En 1848, déposait, dans la grande enquête de 1866 sur les Sociétés coopératives, le gérant de l'Association des lunetiers, les ouvriers ont mal compris leur affaire, ils ont cru que le capital n'était rien; nous en sommes revenus,

[1] J'ai été consulté l'an dernier, — mais qu'y faire? — par un malheureux qui voyait sa Société passer ainsi aux mains des socialistes; ils avaient acquis la majorité.

[2] La Société des lunetiers de Paris, par exemple, fondée en 1848, a si bien réussi que nombre d'associés, — de simples ouvriers, — ont fini par avoir dans la Société une part complète, soit 25,000 francs.

Digitized by Google

aujourd'hui, oh! le capital est beaucoup! » Ils constatent ensuite qu'un atelier ne marche pas tout seul, que pour avoir du travail il faut chercher des commandes et trouver des débouchés; qu'il faut savoir, au besoin, changer son mode de fabrication et même son outillage, c'est-à-dire qu'il faut se donner beaucoup de peine et avoir une supériorité technique véritable et qu'enfin les bénéfices sont fort incertains, qu'on peut même avoir des pertes, chose que beaucoup d'ouvriers, et même des gens naïfs, ne se figurent pas et que les socialistes ne supposent jamais. Ils apprennent tout cela lorsqu'ils érigent des Sociétés coopératives et qu'ils deviennent ainsi leurs propres patrons.

Dans les coopératives établies par les socialistes, le côté instructif, le côté de l'expérience se trouve supprimé. L'atelier n'est plus fondé par ceux qui y travaillent pour être leur propriété, il est établi par un groupe socialiste, — ordinairement par un syndicat professionnel ouvrier : beaucoup de ceux-ci étant absolument à la dévotion des meneurs socialistes, — avec les ressources qu'il possède, avec celles qu'il se procure, sans que les ouvriers qui vont y travailler aient à y contribuer en rien. La maison, bien entendu, est propriété du syndicat ou du groupe qui l'a érigée; c'est lui qui la dirige et qui en fait servir les profits, — si profit il y a, — aux besoins du parti. Les ouvriers qui y travaillent sont de simples salariés, mais qui seront, c'est du moins l'idéal proclamé, traités avec tous les égards et avantages que la doctrine socialiste doit procurer aux travailleurs.

Plusieurs syndicats ont tenté d'ériger de ces ateliers, mais deux de ces expériences ont eu des proportions plus grandes et un éclat particulier; elles sont récentes et durent encore : il s'agit de *la Mine aux mineurs de Monthieux* et de *la Verrerie ouvrière d'Albi.*

*
* *

*La Mine aux mineurs* a été établie dans les conditions que voici : la Compagnie qui exploitait la mine de Monthieux, sise dans le bassin de la Loire, a dû cesser son exploitation au commencement de 1891. Il était arrivé à Monthieux ce qui arrive souvent, ce qui arrive dans la plupart des mines [1], la Compagnie concessionnaire avait épuisé son capital. Cela veut dire que les fonds versés par les

[1] Il résulte des chiffres donnés peu avant par un spécialiste, M. Delcroix (*Revue de la législation des mines*, juin 1885), que depuis la législation qui a établi notre régime minier actuel (1810), il y avait eu 1,368 concessions de mines. Or, en 1885, 800 avaient été abandonnées après avoir ruiné leurs actionnaires, et sur les autres restantes, 260 seulement donnaient un bénéfice.

Digitized by Google

actionnaires, — et ceux-ci sont souvent, très souvent des gens de fortune modeste qui emploient à cela leurs économies, — après avoir servi à creuser des puits et des galeries, c'est-à-dire après avoir été employés à payer des salaires aux ouvriers mineurs, étaient épuisés. Au lieu des couches abondantes de houille que l'on espérait trouver, on n'avait eu que des filons trop pauvres pour payer les frais d'exploitation; les ressources manquant, il fallait bien s'arrêter.

Le même fait était arrivé quelques années avant, au commencement de 1886, dans le voisinage, à Rives-de-Gier. Un journal, *le Lyon républicain*, avait publié alors, le 27 avril 1886, une lettre qu'il assurait être une pétition d'ouvriers mineurs, et dans laquelle il était dit que les concessionnaires de la mine, « qui n'étaient guère républicains », avaient arrêté le travail « probablement pour créer des embarras au gouvernement de la République ». Ils demandaient donc l'appui de l'État. En attendant, une partie des ouvriers mineurs restés sans ouvrage, ayant reçu de Mme Arnaud de l'Ariège une somme de 6,000 francs, organisèrent une Société coopérative pour exploiter les mines abandonnées, au moyen du *glanage*, procédé très primitif, mais peu coûteux, qui consiste à profiter des puits et des galeries existantes pour en tirer quelques restes de houille qui peuvent s'y trouver çà et là. La Société, qui était une coopérative ordinaire, n'existe plus aujourd'hui.

M. François Laur, ingénieur et député, saisi à ce moment des doléances des ouvriers, publia, en 1887, une petite brochure : *la Mine aux mineurs*. Il y faisait le procès de la Compagnie de Rive-de-Gier qui avait cessé d'exploiter ayant encore dans sa concession de grandes quantités de houille à extraire; il se demandait pourquoi des Compagnies capitalistes, et sa conclusion était : « La mine aux mineurs, la terre aux paysans, la mer aux pêcheurs! » Il ajoutait (page 105) : « Nous estimons qu'il n'appartient à personne de s'arroger le droit, au nom d'une supériorité quelconque, de diriger une autre personne de la Société. L'individu responsable de ses actes bons ou mauvais, cela nous paraît être le criterium du progrès moderne... Donc, plus de classes dirigeantes, il faut affranchir les masses de toute tutelle. »

Le syndicat des mineurs se souvint de ces paroles et de la promesse que contenait ce titre si attrayant de « la Mine aux mineurs », lorsque, quatre ans après, la concession de Monthieux fut mise en vente au tribunal. La Compagnie n'avait pas dépensé moins de 1,600,000 francs en percement de puits et galeries et en matériel, et le syndicat acheta le tout pour 10,000 francs. Remarquons, en passant, que les syndicats parlent souvent de l'exploitation des

Digitized by Google

ouvriers par les capitalistes, parce que, disent-ils, les salaires sont trop faibles, qu'ils ne sont pas la juste récompense du travail dépensé. N'aurait-on pas pu parler ici de l'oppression du capital par les ouvriers? Voilà les résultats produits par 1,600,000 francs de capital, ou, si l'on veut, par 1,600,000 francs d'épargne qui sont achetés par les ouvriers pour 10,000 francs! Ces ouvriers qui ont reçu 1,600,000 francs de salaire, rachètent le produit de ces 1,600,000 francs pour 10,000 francs, et on parle sans cesse de l'omnipotence du capital, de l'impuissance du travail devant lui!

10,000 francs étaient un faible prix, mais c'était plus pourtant que ne possédait le syndicat, et encore fallait-il avoir un fonds de roulement. Le conseil municipal de Saint-Etienne avait voté une somme de 10,000 francs pour les ouvriers sans ouvrage de Monthieux, on les employa à payer l'achat de la concession; était-ce bien régulier? M. Marinoni, le directeur du *Petit Journal*, avait envoyé 50,000 francs, d'autres souscriptions avaient produit 5,000 francs, c'était donc avec 65,000 francs que commençait la *Mine aux mineurs*.

Les ouvriers n'avaient ainsi rien fourni; tandis que les fondateurs des coopératives ordinaires consentent parfois de sérieux sacrifices pour constituer l'œuvre commune, ceux-ci n'ont pas dépensé un centime. D'après la loi, le capital de la Société appartient aux associés qui l'ont fourni et il se divise en actions dans les Sociétés qui ont le type légal adopté par celle de Monthieux; chaque sociétaire ayant un chiffre d'actions en rapport avec le capital qu'il a souscrit. On ne pouvait ici attribuer les actions à M. Marinoni et au conseil municipal de Saint-Etienne, on les divisa donc entre les ouvriers admis à travailler dans la mine. Comme il n'y avait place que pour une partie des ouvriers occupés par l'ancienne Compagnie et que les conditions du travail devaient être très avantageuses dans la nouvelle Société, c'est le syndicat qui désigna les favorisés : il choisit, suivant l'expression d'un homme très compétent, M. l'ingénieur Grüner (*Société d'économie sociale*, — séance du 11 novembre 1895), « les plus fortes têtes du parti, épaves des grèves précédentes ou indisciplinés venus de toutes les Compagnies au lieu et place de l'ancienne Compagnie minière expropriée ». Enfin la Société fonctionna.

La première mesure prise fut de débaptiser quelques-uns des puits; on eut le puits Marinoni, ce qui était de toute justice, et la *fendue* Basly. Ce n'est pas que le député-cabaretier eût fourni aucune aide à « la Mine aux mineurs », mais c'est un nom illustre parmi les socialistes.

Immédiatement se posa une question brûlante et irritante : A

Digitized by Google

qui appartient la concession? — « A nous, disaient les ouvriers qui y étaient installés; ne sommes-nous pas propriétaires des actions qui représentent autant de parts de la propriété sociale? Voilà nos titres; légalement ils sont incontestables. » Mais d'abord ils n'avaient pas toutes les actions, ils n'en avaient qu'une partie, les autres étaient à des ouvriers syndiqués, et de plus ils ne pouvaient prétendre qu'ils eussent payé les actions qu'ils détenaient; on savait que les fonds avaient été fournis par des donateurs qui avaient entendu favoriser, non pas tel ou tel ouvrier, puisqu'ils n'en connaissaient aucun, mais l'ensemble, la corporation; or qui la représentait? Incontestablement le syndicat. Seulement, comme il est rare que l'on se rende à l'évidence d'un raisonnement, les disputes commencèrent et tournèrent de suite en procès.

On a parlé souvent des procès nombreux que les anciennes corporations de métiers soutenaient les unes contre les autres. La Société de la *mine aux mineurs* n'eut pas besoin d'entrer en litige avec ses voisines, elle eut des procès intimes et ils furent nombreux.

Les statuts avaient été déposés, le 25 novembre 1891, en l'étude d'un notaire de Saint-Etienne, et, dès le mois de février 1892, la brouille commençait. Elle vint à ce point qu'en juillet le président du tribunal de Saint-Etienne dut nommer un séquestre de la Société et faire occuper la mine par la gendarmerie. « Des scènes fort tristes se produisirent, parce que les guichets de paye étaient fermés et que la misère devenait intense. » Ce sont des sociétaires expulsés qui font déclarer nulle leur exclusion; ce sont des administrateurs remplacés qui font casser par justice la décision de l'assemblée générale qui les a dépossédés. On trouvera la longue énumération de ces décisions de justice dans la *Monographie du piqueur sociétaire de Monthieux*, par M. du Maroussem. (Paris. Didot, 1898.)

Le procès le plus sérieux fut celui qu'intentèrent contre la Société quelques-uns de ses auxiliaires. — On nomme ainsi des ouvriers non associés qui, en cas de besoin, sont appelés à travailler soit temporairement, soit d'une manière durable, mais comme simples salariés de l'Association qui est à leur égard un patron véritable. — Or les statuts contenaient une clause fortim prudente, déclarant que l'on considérerait comme sociétaire quiconque y aurait travaillé un temps marqué. Plusieurs auxiliaires qui avaient le temps de travail voulu réclamèrent leur admission dans la Société, en demandant qu'il fût attribué à chacun une action, puisque le capital avait été fourni à titre gratuit par des libéralités, et qu'il avait été bien convenu au début qu'on le partagerait entre tous ceux qui travailleraient dans la mine.

Digitized by Google

D'abord, ils tentèrent de faire prévaloir leurs réclamations par la violence, envahissant les assemblées générales des associés où rigoureusement ils n'avaient pas le droit d'entrer, et puis, n'ayant pas été les plus forts, ils s'adressèrent à la justice, et deux jugements du tribunal de Saint-Etienne leur reconnurent la qualité de sociétaires, en ordonnant qu'il fût attribué une action à chacun d'eux; il y en avait 31.

Tous ces troubles, ces refus d'obéissance, ces assemblées générales interrompues par la violence ou des auxiliaires ou même des associés, cette persistante anarchie, sont une conséquence logique des prédications socialistes. Les meneurs du parti ont prêché la révolte contre toute autorité, afin d'exciter les ouvriers contre leurs patrons, et leurs prédications ont porté de tels fruits, qu'aujourd'hui ces ouvriers, ceux du moins qui sont pénétrés de leurs idées, sont devenus fort indisciplinés et difficilement gouvernables. Les socialistes, lorsqu'ils tentent quelque fondation, comme la mine aux mineurs, recueillent ce qu'ils ont semé.

Comment alors la Société existe-t-elle au milieu d'une telle instabilité dans sa direction et des conflits perpétuels qui divisent, on ne peut pas dire ses membres, puisqu'on ne sait quels ils sont, mais ceux qu'elle occupe? On en trouvera peut-être la raison dans ce fait que son activité se réduit à fort peu de chose [1]. Loin d'ouvrir de nouvelles galeries, elle se borne à faire du glanage. « Il lui a fallu, disait M. Grüner, laisser noyer tous les travaux profonds où pouvaient se rencontrer des espérances d'avenir, et toute l'exploitation se réduit à grappiller dans les massifs précédemment laissés près de la surface par les anciens patrons.

« Avant peu, cette réserve sera épuisée et la Mine aux mineurs de Monthieux aura vécu, après avoir, ce qui est grave, définitivement rendu inexploitable une richesse souterraine qui paraît encore importante, mais qui eût demandé pour être aménagée de nouveaux et importants capitaux. »

*
* *

La Verrerie ouvrière d'Albi a une histoire un peu différente. Elle est née à la suite de la grève qui, en 1895, éclata dans la verrerie de M. Rességuier. Ce dernier était pourtant en très bons termes avec le Syndicat ouvrier de l'endroit, Syndicat très puissant, car il dominait absolument les ouvriers et les tenait, on peut le dire, à sa discrétion [2].

[1] Le chiffre d'affaires a été de 393,000 francs en 1896, de 420,000 francs en 1897. Eu égard à l'importance de l'exploitation, c'est un faible chiffre.

[2] Il vient d'être dissous par jugement du tribunal d'Albi du 9 avril der-

Digitized by Google

Si l'on veut savoir jusqu'où allait sa puissance, il faut lire le règlement qu'il avait rendu au sujet de l'apprentissage et qui s'observait.

« Article 1er. — Nul ne pourra travailler de gamin (c'est le premier degré du métier) avant l'âge de quatorze ans. Il pourra, six mois avant cet âge, cueillir du verre, mais pour s'exercer seulement. Il devra payer au Syndicat, en prenant place de gamin, la somme de 10 francs.

« Art. 2. — Au bout d'une année de travail de gamin, il aura le droit de faire une paraison à chaque braise. Il payera, pour avoir ce droit, 5 francs.

« Art. 3. — Après avoir fait des paraisons pendant six mois aux braises, il aura le droit d'en faire en travaillant. Il payera, pour avoir ce droit, 5 francs.

« Art. 4. — En prenant place de grand-garçon (2e degré), il payera 10 francs.

« Art. 5. — Au bout d'une année de travail de grand-garçon, il aura le droit de faire une bouteille à chaque braise. Il payera, pour avoir ce droit, 5 francs.

« Art. 6. — Après avoir fait des bouteilles pendant six mois aux braises, il aura le droit d'en faire en travaillant. Il payera, pour avoir ce droit, 10 francs.

« Art. 7. — En prenant place de souffleur, il payera 20 francs.

« Art. 8. — Les arrangeurs de bouteille payeront pour apprendre 10 francs. Pour prendre place, ils payeront 20 francs.

« Art. 9. — L'argent perçu sera versé à la caisse du Syndicat.

« Art. 10. — Tous les membres du Syndicat ayant connaissance du règlement sur les apprentis, celui qui le violerait serait, pour la première fois, retardé de six mois dans son apprentissage; la deuxième fois, il serait retardé d'un an; et la troisième fois, il perdrait totalement ses droits.

« Art. 11. — Dans l'intérêt de la corporation, tous les membres du Syndicat s'engagent à ne pas faire des apprentis non syndiqués. »

On s'exclame souvent sur le despotisme des anciennes corporations de métiers, sur ce qu'elles étaient exclusives, exigeaient de leurs membres un long apprentissage et de forts droits d'entrée pour exercer la profession. Le Syndicat des ouvriers verriers de

nier, pour avoir, contrairement à la loi du 21 mars 1884, employé ses locaux à des réunions politiques et les fonds, provenant des cotisations de ses membres, à subventionner un journal politique et à soutenir une élection (celle de M. Jaurès). Tous ces faits étant, disent les considérants du jugement, établis et non sérieusement contestés.

Digitized by Google

Carmaux les égale largement en ce sens, et on ne trouvait pas en lui les garanties que les corporations offraient du moins à leurs membres.

Ce n'est pas tout encore, et le Syndicat de Carmaux, comme du reste les autres Syndicats de la profession, après avoir, en fait, limité le nombre des apprentis et allongé le temps qu'ils doivent passer dans cette situation subalterne, exige des ouvriers faits qu'ils ne produisent par jour qu'une quantité de travail limité. C'est ainsi qu'au Congrès syndical de 1895, un délégué se plaignit de ce que dans la verrerie de Pont-de-Vivaux on produisait 620 bouteilles par journée de verrier et 581 dans une autre, alors qu'une troisième n'en produisait que 500, et il demanda qu'on ramenât toute la production à un taux uniforme qui ne serait pas dépassé.

Quoi qu'il en soit, M. Rességuier avait jusqu'alors fait très bon ménage avec ce Syndicat si absolu, il ne dédaignait pas de prendre ses avis, et au besoin lui faisait tenir des subsides. M. Rességuier était d'ailleurs considéré comme un bon républicain, à la différence de ses collègues de Monthieux, et c'était une grande recommandation auprès du Syndicat qui, on l'a vu, ne négligeait point le côté politique. Il payait d'ailleurs des salaires très élevés. M. Léon de Seilhac a donné (*la Grève de Carmaux*, Paris, Perrin, 1897) un tableau tiré du livre de paye que M. Rességuier lui-même avait fait publier au moment de la grève et qui donnait le salaire de divers ouvriers de l'usine pour les premiers mois de l'année courante (1895). Ces salaires allaient, pour des journées de sept heures et demie (on travaillait vingt-deux jours par mois), de 9 fr. 04 à 10 fr. 04 par jour. Ce sont d'assez beaux chiffres pour une petite localité où les loyers et les denrées alimentaires sont à bien meilleur marché que dans les grandes villes [1].

Le moins payé de ceux qui figuraient sur la liste était un nommé Baudot, dont le salaire avait été en moyenne de 8 fr. 88 par jour. C'est pourtant à propos de ce Baudot qu'éclata la grève.

Il s'était absenté plusieurs fois sans autorisation, et M. Rességuier lui fit savoir qu'il n'appartenait plus au personnel de l'usine. Le Syndicat, dont il était l'un des principaux personnages, somma M. Rességuier de le reprendre, son refus devait constituer un *casus belli*. La question était donc bien posée; il s'agissait de

[1] Le même auteur nous donne quelques prix : les logements se payent de 12 à 18 francs par mois, et l'ouvrier reçoit, en sus du salaire, une indemnité de 5 francs pour logement. Pour 18 francs, on a quatre pièces. On paye 3 francs à 3 fr. 50 une paire de poulets de 6 livres; une dinde de 9 livres, 5 fr. 50. Le canard, 0 fr. 60 la livre. Les plus beaux morceaux de veau 0 fr. 85 à 0 fr. 90 la livre; le beurre, 1 fr. 40 la livre, etc.

Digitized by Google

savoir si le patron pouvait congédier un ouvrier dont il était mécontent ou était obligé de le garder parce qu'il plaisait ainsi au Syndicat. M. Rességuier refusa de reprendre Baudot, et le Syndicat ordonna la grève. On se souvient peut-être qu'elle fut accompagnée d'une campagne menée par la presse socialiste et radicale, campagne la plus passionnée qui se puisse voir et mêlée d'injures; on y montrait les ouvriers comme des victimes et leur patron comme un insupportable tyran dont il fallait abattre la puissance.

Le moyen d'y parvenir fut indiqué de suite : point de capitulation, élevons une entreprise rivale qui, par sa concurrence, réduise à merci la fabrique patronale.

Il fallait de l'argent pour cela, beaucoup d'argent même, car on n'était point dans la situation favorable où l'on s'était vu à Monthieux, où l'on avait acheté pour peu d'argent le matériel de l'exploitation patronale. Il fallait ici acquérir un terrain, bâtir, avoir un fonds de roulement assez sérieux, etc. On avait bien quelques souscriptions faites en faveur des ouvriers en grève, soit par des municipalités qui avaient trouvé à propos d'employer l'argent des contribuables à soutenir les ouvriers de M. Rességuier contre leur patron, — on veut bien appeler cela de la neutralité, — soit par des dons particuliers, les journaux de l'extrême gauche ayant ouvert des listes de souscription, mais ce n'était pas suffisant, loin de là. C'est alors que le rédacteur en chef de l'*Intransigeant* reçut d'une vieille dame (ou demoiselle), M^me^ ou M^lle^ Dambourg, une somme de 100,000 fr. pour aider les ouvriers à se constituer un établissement.

Il se forma un *Comité d'action de la verrerie ouvrière* qui avait, chose assez étrange, son siège social à Paris, rue Vieille-du-Temple, 110, dans un local loué à l'année (c'était donc un siège définitif), à raison de 2,800 francs l'an. Là, il fut décidé qu'une verrerie ouvrière serait fondée au capital de 500,000 francs fournis par 5,000 actions à 100 francs l'une. Seraient seuls admis à souscrire les Sociétés coopératives et les Syndicats qui s'engageraient à mettre en commun leurs dividendes pour les affecter à la défense de la cause socialiste. Les actions étaient nominatives (la loi l'exige) et transmissibles à un prix invariable de 100 francs, mais elles ne pouvaient être cédées qu'à des Coopératives ou à des Syndicats : les actions provenant du Syndicat à un Syndicat, celles des Coopératives à d'autres Coopératives. Le Conseil d'administration de la Société devait être composé de neuf membres dont six seraient nommés par le Syndicat des verriers de Carmaux. Quant aux bénéfices, ils devaient être employés ainsi : d'abord, 20 pour 100 à la réserve; on voulait avoir une forte réserve, ce qui était une excellente précaution; les membres du « Comité d'action » montraient

Digitized by Google

ainsi qu'ils comprenaient toute l'utilité du capital; le surplus serait attribué : 60 pour 100 aux actionnaires (ce sont ces 60 pour 100 que les Syndicats et les Coopératives, qui étaient les actionnaires, s'étaient engagés à affecter aux dépenses du parti socialiste) et 40 pour 100 à diverses institutions d'assistance ou de secours devant profiter aux ouvriers occupés dans l'usine.

Les souscriptions annoncées et sollicitées par les journaux de l'extrême-gauche ne furent cependant pas nombreuses. Quelques Sociétés coopératives de consommation qui opèrent pour elles, c'est-à-dire distribuent à leurs membres les bénéfices obtenus, mais dont les opinions socialistes étaient notoires, souscrivirent, contrairement à la loi qui ne leur permet pas de faire un pareil emploi de leurs fonds, un petit nombre d'actions. *La Moissonneuse*, la principale Société de consommation parisienne, qui compte au delà de 16,000 membres, en prit pour 10,000 francs; on sollicita des souscriptions privées même très faibles par le moyen de *tickets* et on eut beaucoup de peine à réunir une somme totale de 300,496 francs, composée de : actions, 29,300 francs; — vente de tickets, 91,196 francs; — don de Mme Dambourg, 100,000 francs; — alloué par le Conseil municipal d'Albi, 25,000 francs; — fonds de caisse de la grève de Carmaux, 40,000 francs; — don de M. Berteaux, agent de change et député, 5,000 francs; — souscription de l'*Intransigeant*, 5,000 francs; — quêtes à Albi, 4,000 francs; — autres quêtes, 1,000 francs[1]. C'était donc 300,000 francs au lieu des 500,000 que l'on avait d'abord déclarés nécessaires; on pouvait cependant, avec 300,000 francs, tenter l'entreprise; mais deux questions se posèrent tout d'abord qui furent âprement discutées dans le Comité de la rue Vieille-du-Temple.

D'abord, où convenait-il d'ériger la future verrerie? A Carmaux, ou bien à Albi? Carmaux semblait tout désigné, puisque c'était là qu'avait eu lieu la grève qui avait donné le branle au mouvement et décidé la création de la fabrique ouvrière; n'était-ce pas là aussi que se trouvait l'usine rivale et détestée, celle de M. Rességuier? N'était-ce pas aussi ses anciens ouvriers, ou tout au moins une partie d'entre eux, qui devaient fournir le personnel de la verrerie nouvelle? Et cependant Albi l'emporta, pour des motifs d'ordre technique, et aussi peut-être pour des raisons politiques et personnelles. Cette première décision du Comité d'action causa à Carmaux une surprise pleine de colère.

Deuxième question : la Société future devait-elle être une

[1] Ces chiffres sont ceux que donne le *Journal des Economistes* de novembre 1896, p. 313. J'en ai trouvé ailleurs d'un peu différents; j'ai pris les plus probables.

Digitized by Google

« verrerie aux verriers » ou une « verrerie ouvrière »? La différence que l'on voyait entre les deux était qu'une « verrerie aux verriers » aurait appartenu, du moins la direction, aux ouvriers occupés dans l'usine — on a vu cependant que dans la mine aux mineurs de Monthieux, la direction n'appartenait pas aux ouvriers qui y travaillaient, — tandis qu'une « verrerie ouvrière » aurait été la propriété de tous les ouvriers, du prolétariat en général. Cette seconde solution l'emporta, et il n'en faut pas être surpris. L'usine n'avait pas été fondée par ses futurs ouvriers, ils n'avaient fourni aucun argent, n'avaient fait pour elle aucun sacrifice; pourquoi auraient-ils été maîtres d'un établissement qui ne leur avait rien coûté? Il fut donc résolu qu'on aurait une verrerie ouvrière et qu'elle serait installée à Albi. Les membres du Comité d'action promirent d'ailleurs « de ne pas laisser ramener l'entreprise aux proportions mesquines d'une Société coopérative ».

Pourquoi faut-il avoir à relever, dès le début, d'aigres discussions, et même des reproches graves à l'adresse des organisateurs de l'entreprise? La *Revue de prévoyance et de mutualité* de 1897 (page 406) rend compte d'une séance où M. Fournier, comptable au siège de la verrerie, reprocha à la *Petite République* d'avoir vendu 24,965 tickets au compte de la verrerie, et de s'être approprié 1,193 francs sur les sommes reçues en échange. Malgré des lettres pressantes et répétés, il n'avait pu, il l'affirmait du moins, obtenir la somme en question. Les administrateurs du journal se seraient bornés à répondre : « Qu'on ne se mange pas entre socialistes. »

En attendant, un terrain venait d'être acquis auprès de la ville d'Albi et une partie des futurs ouvriers de la verrerie, improvisés maçons, construisaient le nouvel établissement qui devait avoir de vastes proportions. Il fut inauguré le 25 octobre 1895, par un grand banquet auquel assistaient naturellement MM. Rochefort et Jaurès. Ce dernier montait debout sur la table, à la fin du repas, et chantait la *Carmagnole des prolétaires :*

Que faut-il au républicain?
Du fer, du plomb, et puis du pain.
Du fer pour travailler,
Du plomb pour se venger
Et du pain pour ses frères!

Restait à faire marcher la verrerie nouvelle, c'est-à-dire à lui procurer des commandes; c'était la partie la plus difficile du programme.

Digitized by Google

*
* *

Si les promoteurs de l'entreprise nouvelle avaient voulu opérer sérieusement, ils se seraient demandé quelles chances ils avaient de réussir, en présence de la verrerie Rességuier, qui avait ses clients, ses relations, et comment, puisqu'ils étaient situés dans la même région, ils arriveraient à faire préférer leurs produits aux siens. Ils auraient considéré d'abord que leur concurrent n'avait pas construit, d'un coup, sa verrerie telle qu'elle était, mais lui avait donné, d'abord, de petites proportions et l'avait augmentée peu à peu; qu'au moment même où la grève était survenue, il ralentissait justement sa production, parce qu'elle se trouvait supérieure aux demandes et qu'il restait un fort stock de marchandises à écouler.

C'est à ce moment qu'eux, membres du Comité d'action, construisent une vaste usine pour 300 ouvriers et se mettent à produire abondamment pour un marché déjà encombré. A la vérité, quelques Coopératives de consommation, celles qui déjà avaient souscrit, promettaient des commandes, plusieurs même s'étaient engagées pour 10,000, pour 30,000 bouteilles. Mais ces chiffres qui peuvent, aux yeux du public, sembler élevés, étaient, en effet, bien minimes, et l'on s'en rendra compte si l'on considère que la verrerie Rességuier fabriquait, au moment de la grève, 100,000 bouteilles par jour et que la vente annuelle atteignait 40 millions de bouteilles. Les membres du Comité d'action, s'ils avaient été sages, avaient pour les renseigner et pour les avertir un exemple frappant : celui de la verrerie de Rive-de-Gier tentée, quelques années avant, dans les mêmes conditions presque que la leur, ou, pour parler exactement, dans des conditions plus favorables et qui, avait misérablement échoué.

C'est en 1894 qu'éclata, dans une autre verrerie, aussi de la région de la Loire et très importante, la verrerie Richarme, une grève qui dura six mois, de mars à septembre. Pendant cette grève, des industriels, acquéreurs d'une autre verrerie sise à Rive-de-Gier et sur laquelle ils devaient encore une somme de 81,000 fr., offrirent aux ouvriers en grève d'acheter des actions de leur usine jusqu'à concurrence de ces 81,000 francs. Puisque les grévistes avaient des fonds (ainsi que le prouvaient les distributions faites aux ouvriers non occupés), ne feraient-ils pas mieux de les employer à devenir eux-mêmes propriétaires d'une usine où ils trouveraient de l'emploi, que de s'obstiner à lutter contre un puissant patron? La proposition fut acceptée et le Syndicat des ouvriers verriers acheta, — sauf à les payer plus tard, — les 324 actions qui lui

Digitized by Google

étaient offertes et dont le prix représentait la somme demandée de 81,000 francs. Mais comme il fallait que ces 324 actions appartinssent à quelqu'un, il désigna 12 de ses membres qui en reçurent chacun une trentaine. Ainsi l'élément ouvrier et l'élément patronal co-existaient ensemble. L'élément patronal, du reste, ne tarda pas à s'effacer, le directeur de la verrerie, M. Mille, cédait sa place, au bout de quelques mois, à l'un des douze ouvriers.

La verrerie était maintenant aux mains des ouvriers, et on considérait, dans le parti, ce résultat comme un tel avantage, que le Syndicat imposa à ses membres des sacrifices particuliers pour arriver à payer les 81,000 francs, et il finit par y parvenir. Mais, alors, la verrerie ouvrière se trouva en présence d'une difficulté qui a toujours été l'écueil des maisons conduites par des ouvriers : le manque de débouchés pour les objets produits. En effet, les ouvriers, très novices en pareille matière, sont convaincus qu'il leur suffira de fabriquer, et de fabriquer indéfiniment, on trouvera toujours à écouler les produits; or le placement des produits est justement la partie difficile du métier, et les ouvriers de la verrerie de Rive-de-Gier en firent l'épreuve. La maison, outre son ancien personnel, — on ne pouvait le congédier; c'étaient des camarades, après tout, — avait à occuper celui de la verrerie Richarme, car les sacrifices faits pour payer les actions de Rive-de-Gier avaient été consentis pour cette raison qu'on n'aurait plus à fournir d'allocations journalières aux ouvriers en grève. Le nombre des ouvriers avait presque triplé, et l'on dut ouvrir de nouveaux fours; la réfection de l'un de ces fours coûta seule 40,000 francs.

Bientôt les produits commencèrent à s'entasser; il fallut s'en défaire à vil prix, et malgré cela on dut restreindre le travail et les salaires. On diminua les salaires de 50 pour 100, et il fut décidé en même temps, comme chaque ouvrier était réputé avoir sur l'usine un droit égal, que l'on ne travaillerait plus qu'une quinzaine sur deux. Il en résulta que les ouvriers perdirent leur dextérité habituelle et produisirent moins, les bons ouvriers quittèrent et il ne resta que les médiocres. A l'intérieur, la discipline allait se relâchant de plus en plus. Au congrès socialiste de Marseille (1895), un membre de la Fédération des Syndicats d'ouvriers verriers déclarait « qu'à Rive-de-Gier, on travaille quand il fait plaisir et comme on veut ». Un délégué du Nord disait de son côté : « Quand j'ai visité la verrerie de Rive-de-Gier, j'ai constaté la fausse situation créée aux administrateurs. J'ai vu quelques ouvriers manquer aux égards qui leur sont dus; cette situation est regrettable. Nous devons faire quelque chose qui discipline les

Digitized by Google

rapports entre les ouvriers et l'administration. » Enfin Baudot, le Baudot de Carmaux, celui qui, par sa conduite, avait été cause de la grève de l'usine Rességuier, disait, aux applaudissements du congrès : « Il faut une organisation, il est impossible qu'une administration marche sans autorité; si nous n'avons pas d'organisation, c'est la perte de l'œuvre. »

Ainsi les socialistes — l'orateur et ceux qui l'approuvent — constatent que la discipline est nécessaire, indispensable dans un atelier; mais la foule ouvrière, qui leur a toujours entendu prêcher le contraire, se souvient de leurs incitations et n'entend pas changer ainsi tout à coup. Elle reste telle que ses meneurs l'ont faite, même lorsqu'elle a ces meneurs pour chefs. Ils croyaient pouvoir, à leur volonté, la rendre successivement indocile ayant un patron pour chef, disciplinée et respectueuse, au contraire, lorsqu'elle les aurait à sa tête. Ils ont éprouvé, à leurs dépens, que les hommes ne changent pas ainsi, mais qu'ils restent ce qu'on les a faits. « L'administrateur ouvrier, écrit M. de Seilhac (*Grève de Carmaux*, page 146), n'est pas respecté par ses camarades, on discute ses ordres, on les plaisante, on le tourne lui-même en ridicule, et il n'ose rien dire. Pendant les quelques jours que j'ai passés à la verrerie aux verriers, j'ai constamment vu Pierre Vinay (l'ouvrier désigné par le Syndicat) abordé par des ouvriers qui lui demandaient brutalement leur paye [1]. L'administrateur de la verrerie s'en tirait comme il pouvait, en leur donnant une partie de ce qu'ils réclamaient, puis il essayait d'esquiver les autres, qui l'attendaient dans tous les coins de l'usine. »

On ne sera pas surpris d'entendre qu'après deux ans d'existence, la verrerie de Rive-de-Gier déposa son bilan le 23 juillet 1896. L'actif était de 355,000 francs et le passif de 500,000 francs, dont environ 100,000 francs de salaires arriérés.

On peut bien remarquer, en passant, que cet énorme dommage subi par les ouvriers de la verrerie, — 100,000 francs de salaires impayés, — ne fut pas relevé par la presse, alors que les journaux se sont empressés de signaler ce fait, et on le rappelle souvent,

[1] Veut-on savoir, par comparaison, comment les choses se passaient dans une Coopérative du même type, — société de production, — mais non socialiste? Le vicomte Lemercier, visitant, en 1857, les Associations ouvrières fondées à Paris en 1848-1850, décrit l'une d'elles, l'imprimerie Remquet, et s'étonne du pouvoir qu'exerce le directeur élu et du respect qui l'entoure. « A l'exception du prote, son vieil ami et son vieux camarade, aucun des associés ne penserait à supprimer le « Monsieur » devant son nom. Il peut adresser de sévères reproches à ses co-associés, et aucun d'eux ne songe à s'en formaliser. C'est, en un mot, plutôt un imprimeur au milieu de ses ouvriers qu'un gérant au milieu de ses associés. »



Digitized by Google

même aujourd'hui, que lors de la mise en liquidation de la Société de Terre-Noire, la Voulte et Bessèges, il ne fut plus possible de payer les pensions de retraites promises par la Société à quelques-uns de ses ouvriers; les salaires, du reste, avaient été intégralement payés. La situation de ces ouvriers privés des pensions sur lesquelles ils comptaient est assurément triste, mais celle des ouvriers non payés de leur salaire est peut-être plus fâcheuse encore; il est au moins singulier que l'on ne parle jamais que du second fait et non du premier.

*
* *

Les ouvriers d'Albi avaient donc là un exemple qu'ils connaissaient bien, puisqu'il était, pour ainsi parler, sous leurs yeux, et une organisation dont ils avaient pu remarquer les défauts, on l'a vu par l'observation de Baudot au congrès de Marseille : ils n'en profitèrent nullement.

Alors que l'usine Rességuier avait, au moment de la grève, des stocks abondants, c'est-à-dire que sa production excédait les demandes, la verrerie ouvrière se mit à fabriquer sans mesure. On ne travaillait pas le dimanche chez M. Rességuier, on travailla dans la verrerie ouvrière. Ainsi ces malheureux ouvriers qui se plaignent du travail excessif auquel ils sont soumis, assurent-ils, et qui ne leur laisse pas de relâche, se retranchaient à eux-mêmes le repos que leur allouait ce patron qu'ils appelaient un oppresseur et un tyran. Ce n'était point par nécessité qu'on agissait de la sorte, puisqu'au contraire, on ne savait comment écouler les produits.

Le Syndicat des verriers avait bien essayé de déterminer parmi les autres Syndicats des diverses professions une sorte de manifestation universelle, afin d'obtenir que leurs membres, par toute la France, prissent l'engagement de n'accepter que des bouteilles portant la marque de la verrerie d'Albi; ils auraient dû même exiger des débitants qu'ils se servissent exclusivement de verres venant de la fabrique d'Albi. L'*Intransigeant* contenait journellement une note en ce sens : « Nous rappelons à nos amis que, pour assurer le succès complet et définitif de la verrerie d'Albi, le meilleur moyen consiste à exiger de leurs fournisseurs qu'ils leur livrent tous les liquides dans des bouteilles portant la marque de la fabrique à la prospérité de laquelle toute la démocratie socialiste est intéressée. » Le même journal ajoutait : « Tous les cafetiers, marchands de vin et liquoristes s'empresseront, nous en sommes sûrs, de se coaliser avec nous pour cette œuvre de justice et d'extension commerciale, et il ne sera pas besoin de les menacer de mise en quarantaine pour

Digitized by Google

les amener à s'associer avec nous dans le but d'assurer la prospérité aux trois cents familles que la réaction affecte de plaindre, afin de les réduire à la misère. » Il ne semble pas que ces appels aient eu aucun effet.

Les fonds manquant d'autre part, l'administration de la verrerie adressait de tous côtés des appels désespérés; elle faisait annoncer que l'on trouvait aux bureaux de l'*Intransigeant* des bons émis à 5 francs et remboursables à 6 francs par tirages semestriels. Exiger 6 francs lorsqu'on en a prêté 5, c'est de l'usure assurément et les socialistes l'auraient bien fait ressortir si ce n'eût été pour la verrerie ouvrière.

Cette souscription par ticket a-t-elle donné ce qu'on en attendait? Il est permis d'en douter, car on dut bientôt mettre les ouvriers de la verrerie à la demi-journée et, par suite, à demi-salaire, et leur retenir encore 5 pour 100 sur ces faibles gains. C'est alors qu'arrivèrent les réclamations et récriminations de toutes sortes. Il y a de l'ouvrage, disait-on couramment dans la population de l'usine, et il y a de l'argent pour les amis des administrateurs; il n'y en a pas pour les autres.

Les directeurs de la verrerie, convaincus, et avec raison, qu'il faut de la discipline et une ferme autorité, avaient rédigé un règlement rigoureux qui fut, à leur grande fureur, reproduit dans divers journaux et connu ainsi du public. On se plut à le comparer avec celui de la verrerie Rességuier, qui est moins strict; on y releva surtout ce passage : « Tout ouvrier quittant le travail pour un motif quelconque ne pourra le reprendre que le lendemain; tout ouvrier arrivant en retard de plus de cinq minutes perdra une demi-heure. » Assurément, c'était sage, c'était nécessaire, mais il était piquant de savoir que Baudot était l'un des rédacteurs de cette disposition. N'avait-on pas déclaré aussi, en établissant la verrerie, qu'on l'érigeait par principe? « Nous voulons, avaient dit ses fondateurs, que l'ouvrier s'appartienne comme ouvrier, qu'il travaille pour lui, chez lui, à son propre bénéfice, qu'il soit libre et que les renvois, comme celui de Baudot, ne soient plus possibles. »

Or on a vu que la verrerie n'était pas aux verriers, mais au « prolétariat » représenté par les Syndicats ou Sociétés propriétaires d'actions. L'ouvrier n'est donc pas chez lui, il ne travaille pas pour lui; est-il vrai qu'il s'appartienne et que le cas de Baudot ne soit plus possible?

Un article du règlement permet aux administrateurs de congédier tout ouvrier fautif. Cette disposition est nécessaire, mais comment en usent-ils? Dès la fin de 1896, quelques ouvriers adressaient au

Digitized by Google

Comité d'action de Paris, — ne pas oublier que ce Syndicat si éloigné a la haute main sur la verrerie, — une lettre qui fut donnée dans les journaux et qui contenait ceci : « On vient de nous frapper quatre de renvoi pour avoir, prétend-on, violé le règlement intérieur de l'usine.

« C'est cependant, rappellent les signataires, pour ce motif que M. Rességuier a congédié Baudot, ce qui a donné lieu à la grève », et ils continuent : « Eh bien, aujourd'hui ce même Baudot et ses collègues, les administrateurs de la verrerie ouvrière, se servent du même motif pour nous frapper quatre d'abord, d'autres suivront sans doute.

« Nous allons maintenant vous dire pourquoi et comment nous tombons sous le coup du règlement intérieur de l'usine. Pour avoir demandé des comptes sur la situation de l'usine, — il n'y en a pas eu depuis onze mois, — le camarade Guignot (Etienne), huit jours de mise à pied.

« Pour avoir dit que le bâtiment d'administration coûtait trop cher, 65,000 francs, qu'on aurait pu dépenser moins pour cela, le camarade Valette, huit jours de mise à pied.

« Pour avoir déclaré que le règlement était applicable à tous et que quand Baudot arrivait en retard, on ne lui faisait pas d'observation, tandis qu'à d'autres, pour dix minutes de retard, on leur mettait une heure en bas, le camarade Serven, huit jours de mise à pied.

« Pour avoir exprimé l'opinion qu'on voulait inféoder la verrerie ouvrière à un parti politique (le jugement du 9 avril 1898 a montré que cette plainte n'était pas injuste) et que le Syndicat, en tant que syndicat, s'ingérait trop dans la direction de l'usine, le camarade Gueritet, père de cinq enfants, mise à pied de huit jours. »

Le Syndicat, pour punir ces quatre ouvriers d'avoir osé réclamer et leur faire voir quelle différence il y a entre la tyrannie patronale et la liberté socialiste, prononça leur exclusion. Elle fut votée en assemblée générale par 11 voix contre 22, après que Baudot eut dit : « Nous reconnaîtrons ceux qui, en votant le renvoi, veulent la prospérité de l'usine, de ceux qui, en votant contre, veulent sa chute. » Le Syndicat décida même que qui oserait réclamer contre un renvoi prononcé serait exclu à son tour. Il ne restait aux malheureux renvoyés qu'à s'adresser à la justice; ils le firent, et le juge de paix condamna les administrateurs de la verrerie à payer à chacun d'eux 500 francs de dommages-intérêts pour renvoi injustifié[1].

[1] Ce jugement, d'ailleurs, contient comme motifs, aussi bien que comme rédaction, des choses fort extraordinaires : « Attendu que l'administrateur

Digitized by Google

Sont-ce des faits comme ceux-là, parfaitement connus de la population ouvrière; est-ce la misère visible de ces verriers, si bien payés chez leur ancien patron, à présent réduits à la détresse; est-ce la situation misérable d'une entreprise qui se soutient à peine, après avoir coûté tant de sacrifices; sont-ce toutes ces désillusions qui ont enfin affaibli la confiance d'abord sans limite qu'avait cette population dans les doctrines et dans les entreprises socialistes?

L'échec électoral de M. Jaurès, l'un des fondateurs de la verrerie ouvrière, semblerait indiquer que cette confiance décline [2]. Aussi n'y a-t-il rien de meilleur, pour montrer le vide des théories socialistes, que de les voir enfin mises en pratique. Mais, comme ces expériences sont suivies de ruines nombreuses — on vient d'en avoir la preuve — il est à souhaiter qu'elles ne se multiplient pas et que celles qui ont eu lieu soient connues, même de ceux qui n'ont pas eu à en souffrir; le malheur des autres peut servir à rendre sages ceux qui veulent bien écouter et regarder. Telle est l'utilité du récit qu'on vient de lire.

Quant aux braves gens qui prêchent, en matière de coopération, la neutralité absolue, c'est-à-dire qui veulent qu'on admette largement et indistinctement dans les Coopératives des gens de tous sentiments et de toutes opinions, il faut leur rappeler ce que déclaraient, il y a peu de temps, les Allemanistes, c'est-à-dire le groupe le plus révolutionnaire de socialistes : « Il faut ressaisir le mouvement coopératif et lui donner une grande extension. Il faut considérer les Sociétés coopératives (de consommation) comme des greniers d'abondance qu'il serait bon de posséder le jour de la grève générale. »

S'ils veulent travailler pour le parti socialiste et pour la grève générale, les voilà du moins bien avertis.

HUBERT-VALLEROUX.

n'est pas autre chose qu'un ouvrier qui n'est, comme on veut bien l'appeler, que le *copain* des autres ouvriers, qu'il ne peut donc exiger de son camarade et de son *copain* plus de déférence, puisqu'ils sont censés être toujours sur le même pied. — Attendu que si nous étions en présence d'un patron ordinaire, nous nous trouverions dans une assez grande perplexité, j'aurais à réfléchir et j'hésiterais grandement. *A priori*, je ne crains pas de le dire, mon avis serait même qu'il faut faire pencher la balance du côté de l'administration..., mais aujourd'hui il en est autrement. »

Il suit de là que le juge de paix : 1° considérait les réclamations ci-dessus comme des marques d'indiscipline; 2° estimait que la discipline est nécessaire chez un patron et nullement dans une Société coopérative d'ouvriers.

[2] Dans le Nord, à Lille, à Roubaix, à Tourcoing, la présence de quelques ouvriers de la verrerie d'Albi racontant volontiers les misères qu'ils avaient souffertes et la tyrannie qu'ils avaient eu à subir, a produit de l'effet et semble avoir contribué en quelque chose à l'échec du candidat socialiste.

Digitized by Google

# LES JUSTES[1]

## V

### LE DÉJEUNER

Pour ce grand déjeuner de retour de noces chez la princesse, Yvonne fut prête la première, et, toute pomponnée, en linon rose garni de valenciennes, vint frapper à la porte de sa sœur :

— Allons, Charlotte... Comment! tu n'es pas habillée?

— Non. Je ne sais même pas si j'irai à ce déjeuner. J'ai mal à la tête.

— Encore!... Une migraine chaque fois qu'on doit sortir! Oh! tu sais, ça ne colle plus!

C'était encore une élégance nouvelle, ce petit argot, une gentillesse de jeune femme, une de ces audaces dont les maris s'amusent parce que c'est d'eux qu'on les apprend.

Cela venait-il d'Hubert aussi ce changement de ton, cette imperceptible insolence d'Yvonne envers sa petite mère d'autrefois?

Certainement non; et, cependant, n'était-il pas l'auteur de ce renversement des situations respectives qui entraînait une modification dans les attitudes.

Au lieu d'une petite fille, Yvonne se trouvait être une femme mariée, bien plus mariée même que Charlotte, qui, d'après certaines gens, ne l'était plus. De là une supériorité qu'inconsciemment la jeune M^me^ de Faverolles sentait et laissait sentir aux autres.

— Voyons, qu'est-ce que tu vas mettre? reprit-elle, fouillant dans les armoires de Charlotte.

Et, rendue un peu dédaigneuse par ses propres splendeurs :

— Que des vieilleries!... Tu ne t'es donc rien fait faire de cet été? Tiens, mets ta robe de la bataille des fleurs...

A ce souvenir évoqué de la bataille des fleurs, M^me^ de Soyssel eut un léger mouvement nerveux qui échappa à Yvonne, et revêtant sans protester la banale petite robe de soie grisaille, une robe choisie exprès pour passer inaperçue :

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 mai et 10 juin 1898.

Digitized by Google

— C'est vrai, avoua-t-elle, j'ai été très économe, et pas seulement par goût; mes affaires marchent mal. Même, ce matin, on me réclame une petite somme nécessaire à certains arrangements, et... je ne l'ai pas.

— C'est tout ça qui t'agite! fit Yvonne condescendante.

Il fallait quelque expérience pour discerner chez Mme de Soyssel une agitation qui ne se trahissait extérieurement que par un peu d'immobilité dans les traits et d'embarras dans la parole.

Mais Yvonne n'approfondit pas davantage et force fut à sa sœur d'achever :

— Voudrais-tu demander à Hubert de me faire cette petite avance?

La requête était inattendue; toutefois, il s'agissait d'une chose si simple qu'Yvonne n'hésita pas.

— Certainement, tout de suite.

Elle courait chez son mari et, gaiement, la tête à la porte :

— On demande à parler à monsieur... pour affaires, cria-t-elle.

— Je ne fais pas d'affaires à cette heure-ci, déclara Hubert, qui, toujours correct, prêt à l'heure, enfilait ses gants.

— Pas même avec moi?

Il sourit.

— Avec toi?... Je comprends!... Combien veux-tu?

— Ah! je ne sais pas.

— Pourquoi faire?

— Ah! je ne sais pas non plus.

— Ça se complique. Nous en reparlerons.

— Du tout. C'est pressé! C'est pour Charlotte.

Elle s'expliqua, surprise de voir Hubert s'assombrir soudain au lieu d'aller tout de suite à son tiroir.

— Je vais parler à Charlotte, dit-il, passant chez sa belle-sœur.

Et, de cette voix particulière, froide, blanche, qu'on prend dès qu'il s'agit d'argent :

— Je n'ai pas bien compris ce que vous désiriez, Charlotte, commença-t-il.

Tandis que Mme de Soyssel répondait, ses paroles se décoloraient de même, n'avaient plus ni force ni vraisemblance. Jamais Hubert ne put se rendre compte de l'arrangement qu'elle voulait faire.

— N'étant pas au courant, je ne puis vous conseiller, insinua-t-il. Enfin, qu'est-ce qu'il vous faut?

— Six mille francs!

Ce chiffre, qui sortait avec peine des lèvres de Mme de Soyssel, dépassait les prévisions d'Hubert, mais, trop galant homme pour le laisser voir :

Digitized by Google

— Je ne les ai pas ici, fit-il observer. Si vous voulez bien attendre à demain...

— Pourriez-vous me donner déjà ce que vous avez?

— Très volontiers!

Il tira de son portefeuille un billet de mille francs et un de cinq cents francs et les tendit à la jeune femme qui devait être intérieurement de plus en plus agitée, car elle se raidissait de plus en plus.

— Merci, Hubert, dit-elle, la gorge sèche.

Demandé et rendu, ce service n'ajoutait pas à l'intimité, comme c'eût été naturel. Mme de Soyssel ne paraissait pas soulagée, Hubert, pas satisfait.

Non que cette brèche à ses finances prospères lui importât le moins du monde. La veille, il avait voulu acheter à Yvonne une aigrette de quinze mille francs qui, d'après lui, manquait à son écrin. Mais, à défaut de son avarice, sa correction s'effarouchait. S'il est d'usage de donner des diamants à sa femme, on ne prête pas généralement de l'argent à sa belle-sœur, ou, du moins, si on fait des affaires en famille, s'explique-t-on franchement, et il ne comprenait pas bien pourquoi, en matière d'intérêt, on ne prenait pas son avis à lui, un homme, à présent le maître de la maison, surtout lorsqu'on recourait à sa bourse.

Il se rendait cette justice d'avoir été très bon pour Charlotte, d'avoir pour elle passé sur bien des désagréments, outre celui de mettre un tiers dans son ménage. S'il se fût agi d'une belle-sœur non mariée, rien n'eût été plus naturel, et relativement plus facile que de lui servir de père; mais tout se trouvait singulièrement compliqué par ce malheureux mariage qui émancipait Charlotte, ce malheureux divorce qui la laissait sans protecteur, faisant d'elle une sorte de créature hybride, au nom incertain, à la situation vague, entre le veuvage et le célibat.

Dénué de toute autorité sur sa belle-sœur, Hubert n'en était pas moins responsable d'elle, comme l'est tout homme d'une femme de sa famille qui vit chez lui; et, malgré son excellent caractère, celle-ci ne lui facilitait en rien les difficultés contradictoires de cette tâche ingrate.

Très doucement, très gracieusement, elle avait, dès les premiers jours de la vie commune, affirmé son indépendance, et, ce matin-là, tandis qu'ils sortaient ensemble, Hubert remarquait encore les deux boîtes aux lettres suspendues à l'entrée de la grille du jardin. Non seulement les affaires de Mme de Soyssel, mais jusqu'à sa correspondance devaient être soigneusement dérobées à toute investigation possible.

Digitized by Google

— Quoi qu'on en dise, ce n'est pas moi qui manque le plus de confiance, songea-t-il, choqué décidément.

Par bonheur, on arrivait chez la princesse.

C'était un phénomène, bien connu de tous ses amis, qu'en entrant chez elle on se dégageait de beaucoup de préoccupations : on y éprouvait comme cet allègement de l'atmosphère ressenti sur les hauteurs; tant et si bien qu'au retour on s'étonnait parfois du chemin qu'on avait pu franchir, des élans dont on s'était trouvé capable.

Dans le flamboiement de cette journée d'été, le palais Saliakoff ne ressemblait guère à ce qu'il était apparu à Hubert lors de sa première visite nocturne. La façade blanche avait des étincellements de marbre; les colonnes de pierre et les balustrades des terrasses s'enlevaient légères et décoratives sur le bleu du ciel, comme les rampes et les portiques à l'italienne des fonds de toile de Véronèse.

Justement, la maison ne devait servir, cette fois, que de fond de tableau.

— Nous déjeunons au bord de l'eau, annonça la princesse qu'on trouva au jardin, attendant ses invités, et toute contente de leur avoir ménagé cette surprise agréable.

Rien ne pouvait être mieux trouvé, en effet, par cette chaleur de mai, presque intolérable déjà. Les moustiques bourdonnaient, avertissant les hôtes d'hiver qu'il était temps de leur céder la place, qu'eux seuls resteraient bientôt maîtres de la plage déserte, des jardins brûlés, des rues étouffantes, de toute cette terre poussiéreuse et assoiffée où l'on cherche vainement l'été ces trésors oubliés ou méprisés pendant la mauvaise saison : un coin d'ombre fraîche et un murmure de ruisseau.

Vingt millions peuvent forcer toutes les bonnes volontés, même celle de la nature. Près de ses hêtres et de ses chênes, la princesse avait encore de l'eau. Une source captée et amenée de loin, à grands frais, qui courait dans un lit de pierres ingénieusement disposées, formait des cascades en miniature, de jolis petits bassins recouverts de mignonnes plantes aquatiques.

Sous les arbres, une grande tente était dressée, à l'abri de laquelle on allait servir le déjeuner, et chaque arrivant s'extasiait.

— Ce coin me rappelle un coin du parc de Schœnbrunn, daigna prononcer la comtesse de Wartembrode, paraissant dans toute sa majesté, avec un chapeau viennois, en gaze dorée, qui ressemblait à une tiare.

Les invitations, devenues rares en cette fin de saison, étaient d'autant mieux accueillies. L'élite de l'enterrement du Valbonnet se retrouvait là, avec changement de mine et de tenue.

Digitized by Google

Les Roquescize avaient amené leur fille et jusqu'à leur jeune fils Henri, le prodige musical, dans l'espoir que Crossbach, après l'avoir entendu, ne pourrait plus refuser un pareil élève. Hubert remarqua, en outre, deux nouvelles figures — encore des figures de protégés :

— Les Maurin..., lui expliqua le prince Valérien, les locataires de ma tante.

A en juger par les égards qu'on leur témoignait, ces locataires-là ne devaient guère payer leur terme. C'étaient évidemment des gens du monde, mais attristés, gênés, par là même un peu étranges. Le père avait un museau rouge et ramassé de bouledogue, sous un hérissement de poils blancs; la mère, une tête longue et triste d'Anglaise pauvre. Tous deux se laissaient remorquer par leur fils, le petit poitrinaire de l'hiver dernier, à peine reconnaissable maintenant, allongé, décharné, un foulard entourant son cou d'oiseau, parvenu à cette période de la maladie où lui seul pouvait encore garder des illusions.

— J'ai eu bien de la peine à vous amener mes parents, madame, disait-il, en haletant, à la princesse, ils sont si pot-au-feu! Mais cette fois ils ne pouvaient s'abstenir, puisque le déjeuner est un peu en mon honneur, n'est-ce pas? pour fêter mon rétablissement, comme vous le disiez hier.

Avait-elle dit cela? Non. Elle le lui laissait dire, et les parents le laissaient dire aussi. Déjà ils avaient perdu deux enfants; de là, peut-être, leur mélancolie et leur goût pour la retraite.

Ces gens-là se cloîtrent chez eux comme des anarchistes qui fabriqueraient des bombes, supposa dramatiquement M^me^ de Roquescize, ce qui fit faire un écart à la comtesse de Wartembrode, désignée par son rang aux fureurs révolutionnaires.

— C'est singulier! pensa Hubert dévisageant M. Maurin, il me semble avoir déjà vu cette tête-là. Mais où donc?

Les Maurin s'effaçaient devant de nouveaux arrivants, des gens bien : Anglais raides, Russes élégants, Français distingués.

— Spanden! s'écria la princesse qui ne put retenir un petit mouvement joyeux, tandis que M^me^ Guidal s'applaudissait une fois de plus d'avoir réservé son jugement.

En complet gris, un piquet d'œillets à la boutonnière, le baron laissait à première vue deviner un triomphateur. Sur sa main, dégantée par hasard, on voyait briller la fameuse bague et, par hasard aussi, un coin du porte-cigarettes émergeait de la poche de son veston. L'ironie même avec laquelle il montrait ses dents luisantes et frisait sa belle moustache rousse achevait de prouver qu'un heureux changement s'était accompli dans sa situation, soit

Digitized by Google

que la roulette lui eût été plus clémente, soit, comme on le disait, que sa famille lui eût envoyé des fonds.

Cette seule présomption qu'il possédât une famille, laquelle possédât des fonds, faisait de lui un autre homme. En tous cas ses affaires étant prospères, le public n'avait plus à s'en mêler, et on l'accueillit sans méfiance, avec une curiosité plutôt sympathique, comme quelqu'un qui revient de loin.

Spanden se trouvait le dernier convive attendu. Le maître d'hôtel souleva le rideau qui masquait l'entrée de la tente et on entra.

— Oh! que c'est joli! s'exclama Yvonne, l'héroïne de la fête.

Un côté de la tente restait ouvert, laissant voir au dehors l'eau, l'herbe, le sous-bois émaillé de fleurettes.

L'intérieur était décoré avec beaucoup de goût de feuillages et d'arbustes. Dans un coin, un massif de verdure semblait cacher quelque chose : peut-être bien un orchestre! Au milieu, la table de trente couverts, sur laquelle la nappe russe, jaune et bleue, jonchée d'orchidées, les verreries et les porcelaines multicolores, les couverts de vermeil émaillé, les assiettes de bonbons et de fruits confits, disposés avec art, formaient une mosaïque étincelante.

C'était original, gai, confortable et simple à la fois, de cette simplicité qui, pour être gracieuse, doit coûter fort cher.

La comtesse de Wartembrode elle-même eut un sourire satisfait en s'asseyant à la place d'honneur, tandis que, derrière les orangers, des violons tziganes attaquaient l'hymne autrichien, que les plats de lourde argenterie se mettaient à circuler et qu'autour de la table, les toilettes claires, les jolis visages, les chevelures brunes ou dorées formaient encore une mosaïque, non la moins agréable à l'œil.

Véritablement, on était bien, là; aussi bien que possible. Pendant une heure, chacun pouvait se croire le possesseur de cette richesse dont on le faisait jouir, et c'était bien ce que la princesse avait voulu. En faisant de sa maison un centre de réunion, elle prétendait donner au moins quelques plaisirs à ceux qui n'auraient pas accepté autre chose, et, selon son système, les rendre ainsi un peu plus heureux, partant un peu meilleurs.

Son système semblait réussir. Aussi, rayonnait-elle, voyant sous une influence bénigne, la sienne peut-être, ou celle de la musique, ou encore celle des vingt millions, les physionomies se détendre, les attitudes se déraidir peu à peu, une sorte de fraternité passagère s'établir entre les hôtes qui, pour un cœur hospitalier, sont presque des enfants.

Livia, renonçant à sa bouderie, plaisantait avec le petit Maurin, oublieux de son mal. Crossbach, absorbé par la mastication,

Digitized by Google

supportait les tziganes, et M. de Roquescize se réconciliait un peu avec Spanden en constatant que celui-ci n'en voulait pas plus aux beaux yeux de sa fille qu'il n'en avait voulu, l'autre jour, à la caisse de la princesse. S'abstenir de demander de l'amour aux jeunes femmes et de l'argent aux vieilles n'est pas le fait d'un aventurier, d'un aventurier vulgaire du moins.

La détente s'accentuait. Les vins pourpre et or miroitaient dans les verres, et la comtesse de Wartembrode avait des rubis sur ses joues sérieuses, comme un curé de campagne au dîner de Monseigneur.

Entre les czardas, un gai murmure de voix et d'éclats de rire semblait vouloir rivaliser avec le gazouillement de la source et des oiseaux là-bas, chacun faisant sa partie, jusqu'à Bourre qui donnait à Mme Guidal des renseignements financiers.

Enfin, Crossbach lui-même se remit à parler du « Temple », ce qui prouva qu'on avait fini de déjeuner.

Quittant la table, on s'éparpilla dans le jardin, en liberté. Les hommes cherchèrent une allée déserte pour fumer et discuter. La comtesse de Wartembrode et les anciens de sa cour, nichés dans leurs guérites d'osier, digérèrent agréablement, tandis que, sur la pelouse, la jeunesse jouait au lawn-tennis, Livia toujours en tête, excitée, verbeuse, ses yeux de charbon éteint se rallumant et versant des flammes précoces dans le cœur du jeune Maurin. Quand on est poitrinaire, on n'a pas le temps d'attendre.

Ensuite, on se retrouva tous rassemblés sous les arbres à écouter les tziganes remis en train, puis Crossbach qui, piqué d'amour-propre, fit apporter son piano et joua la *Scène au bord du ruisseau*, — comme un ange.

Ce fut encore un moment délicieux d'engourdissement dans la chaleur, la tranquillité, la prospérité, un de ces moments de béatitude physique saisis au vol, dont le corps fatigué se repaît, dont l'esprit même ressent l'influence. Les pensées tristes s'endormaient, et l'essaim des illusions se remettait à papillonner. Dans un recueillement doux, chacun suivait sa chimère favorite. Le petit Maurin se promettait de demander Livia en mariage dès qu'il aurait atteint ses vingt ans; et, à le voir si content, sa pauvre mère avait la figure moins longue, comme si le désir de vivre était une raison suffisante pour vivre. Valérien se rassérénait en songeant qu'il pouvait reculer son départ, comme si un délai remédiait à tout! Mme de Soyssel avait eu, à deux ou trois reprises, son rare et charmant sourire, et Hubert lui-même s'abandonna, fixant vaguement la robe rose d'Yvonne qui lui semblait dégager un reflet et teinter tout en rose alentour.

Digitized by Google

— Que de bien vous nous faites!

En entendant près d'elle Spanden soupirer ces mots, la princesse eut des larmes aux yeux. Elle en vit aussi dans les yeux du jeune homme.

Ce n'était pas la première fois qu'elle surprenait chez lui des indices de cette sensibilité délicate vibrant avec la sienne propre. Maintenant encore, il venait de trouver la seule parole capable d'ajouter à la joie dont elle se sentait envahie face à face avec cette nature radieuse, parmi ces amis qui tous l'aimaient; et, s'éloignant vivement, il la laissa poursuivre, comme les autres, sa chimère, sa douce chimère de concorde, d'indulgence et de tendresse universelle.

Ce furent les Maurin qui, les premiers, revinrent à la réalité et y ramenèrent tout le monde. Leur fils était pris d'une horrible quinte de toux.

— Il va nous mourir là, entre les mains, suggéra Mme de Roquescize à Yvonne effarée, tandis que M. de Roquescize, hanté de la peur du microbe, se livrait à des manœuvres prophylactiques savantes pour préserver et écarter les enfants.

Mais les Maurin partaient, à la satisfaction générale. En s'en allant, ils passèrent auprès de Spanden, assis un peu à l'écart, dans une rocking-chair, l'attitude rêveuse et indifférente.

— Bonsoir, colonel!...

Spanden avait mâché ces mots entre ses terribles dents avec une sorte de volupté féroce. Sa voix n'était plus celle qui tout à l'heure parlait à la princesse. Instinctivement M. Maurin se retourna à demi, puis, baissant la tête, fila plus vite en courbant le dos.

Hubert avait, d'atavisme, l'œil et l'oreille du magistrat. Lui aussi avait entendu, avait vu; et, doué également d'une mémoire de magistrat :

— Le colonel!... se répéta-t-il, le colonel Maurin!

Il se rapprochait de Mme Guidal, lui désignant l'homme qui s'éloignait :

— Comment le trouvez-vous? demanda-t-il.

La baronne ne fit qu'une remarque, très juste :

— Sa barbe ne va pas avec sa figure.

— C'est cela! il a laissé pousser sa barbe, se dit Hubert qui ne conserva plus de doutes sur l'endroit où il avait vu M. Maurin.

. . . . . .

Ses impressions douces de la journée s'étaient effacées et, avec une joie perverse, il pensait tout d'abord que la découverte qu'il venait de faire serait extrêmement désagréable à la princesse.

Certes, il restait son ami; tous ses amis étaient attachés à elle

Digitized by Google

par des liens difficiles à rompre; mais son amitié avait passé par trois phases bien distinctes :

D'abord, l'enthousiasme plein et entier, lorsque, arrivant sans recommandation, sans titres, pris dans mille difficultés, il avait été accueilli par la princesse, avait trouvé auprès d'elle encouragement et assistance.

Puis, une fois le succès obtenu, après ses fiançailles, ç'avait été un peu de pitié, une raillerie douce pour cette bonté dont l'aveuglement ne lui servait plus.

A présent, depuis son mariage, c'était un peu d'irritation jalouse. Enrôlé définitivement parmi les Justes, il en voulait à la princesse de ne pas accorder la préférence qu'il croyait due à lui et à ses idées et de ne pas s'entendre avec lui sur la meilleure manière de faire le bien : divergence qui, en religion comme en politique, a toujours provoqué les plus violents conflits. A tout prix, il lui fallait l'emporter dans la controverse soutenue depuis si longtemps; et Spanden, sur l'effondrement de qui il avait spéculé, se dérobant selon sa vieille habitude, Hubert n'en était que plus acharné à chercher de nouveaux exemples à l'appui de sa thèse et plus pressé de s'en prévaloir.

Les Roquescize venaient de partir, un peu choqués, Crossbach ayant pris la fuite à la première mesure de la sonatine de Clémenti attaquée par les doigts tremblants du jeune Henri. L'après-midi s'avançait. Successivement les invités battaient en retraite.

— Un tour de parc? proposa Hubert, offrant galamment son bras à la princesse.

Elle accepta sans méfiance et, quand ils eurent fait quelques pas, suivis d'Yvonne qui avait flairé un secret :

— Savez-vous bien, chère princesse, demanda-t-il, avec qui vous nous avez fait déjeuner?

Troubler la joie si pure de la princesse était peut-être cruel. Hubert ne se le dit même pas.

Sentant venir l'attaque, elle se mit sur la défensive :

— Vous allez encore me dire du mal de quelqu'un. Eh bien?

Eh bien? c'était son mot, sa formule de protestation et de dépit, et elle avait, pour l'accompagner, un petit mouvement de tête, fier et joli, qui, lorsqu'elle était jeune, devait aider à ramener les contradicteurs.

Mais rien n'arrêta Hubert, et, peu à peu, préparant son effet :

— Vous me paraissez très contente de vos locataires? laissa-t-il tomber.

— Ah! c'est à ces pauvres gens que vous en avez? Allez-vous reprendre la querelle de Bourre?

Digitized by Google

— Non, certes, madame. Ce ne seront jamais vos libéralités que je taxerai d'imprudence. Mais, si l'on peut ouvrir sa bourse à tout le monde, il est des gens auxquels on ne peut ouvrir sa porte. Savez-vous seulement ce qu'a été M. Maurin avant de devenir votre commensal?

— Ingénieur, je crois...

— Eh bien, madame, en se présentant comme tel, il a fait erreur sur sa qualité; il a aussi oublié de vous dire son nom en entier, — un nom, par parenthèse, beaucoup trop connu. Vous vous souvenez sans doute de l'affaire de la Culebra et du colonel Maurin-Sauteron?

— Un de ceux qui ont passé en cour d'assises! s'exclama Yvonne avec horreur.

C'était tout ce qu'elle savait de lui.

Il avait passé en cour d'assises. Cependant, le colonel Maurin-Sauteron avait eu précédemment une célébrité bien différente : vieux soldat de 70, vieux zouave d'Afrique, un des héros du Tonkin, et cette célébrité même lui avait valu sa place dans le conseil d'administration d'une de ces grandes Sociétés qui, pour mieux attirer à elles toute l'épargne, recherchent les garanties morales, bonnes à rassurer les naïfs.

Maurin-Sauteron représentait l'honneur militaire comme d'autres représentèrent l'aristocratie, la politique ou la science. On rangea ces figurants sur la scène : au premier plan, Paris et de gros jetons de présence; le Pérou et la fortune publique dans le lointain. Puis on leur recommanda de se tenir tranquilles pendant que les financiers travaillaient dans la coulisse, et ils se tinrent tranquilles, en effet, jusqu'au second acte où, le décor changeant à vue, ils se trouvèrent en cour d'assises, eux, moins que tous autres, capables de dire comment on les y avait menés.

Trop d'intrigues financières et politiques compliquaient la catastrophe pour que ceux qui savaient la vérité pussent la dire et ceux qui l'ignoraient la déchiffrer. Alors on alla au plus simple. On prit qui se laissa prendre : les moins habiles et, probablement, les moins coupables.

Le colonel Maurin-Sauteron avait fourni au drame la note comique, avec son invariable réponse à tous les interrogatoires :

« Vous m'embrouillez!... »

Hubert, qui avait suivi le procès, revoyait encore son air ahuri; et cet ahurissement sans doute lui avait valu l'indulgence, car il s'en était tiré avec six cent mille francs de dommages-intérêts et le déshonneur.

Justement ou injustement frappé, il n'en restait pas moins, —

Digitized by Google

par simple incurie, si l'on veut, — l'un des auteurs responsables d'un des plus retentissants désastres financiers du siècle.

Maintenant, au bout de six ans, dans le brouillard du passé, l'affaire ne se retraçait qu'en ses grandes lignes ; on ne savait plus le compte des responsabilités, et on confondait entre eux, dans une même réprobation, ces noms qui avaient été appelés tout haut sous les voûtes du Palais de Justice, griffonnés dans les procédures criminelles, imprimés en grosses lettres dans les journaux à scandale.

Un nom ainsi prostitué n'est plus qu'un drapeau traîné dans la boue, et l'individu même à qui ce nom s'applique en garde comme une flétrissure ineffaçable. Le mandat d'amener, la prison préventive, le banc de la cour d'assises, les gendarmes, voilà ce qui avait frappé d'abord la jeune imagination d'Yvonne, et elle ne pouvait comprendre qu'un homme, après avoir passé par là, pût se montrer, osât se mêler aux honnêtes gens et venir déjeuner à côté d'elle.

La princesse elle-même éprouva un choc. Cependant elle tint ferme; et, après un moment de silence, durant lequel Hubert triomphait :

— Mon ami, dit-elle, ce malheureux a perdu deux enfants!

— Mais, madame, quel rapport établir...

Elle l'interrompit par un élan soudain :

— Le rapport entre une faute et une souffrance! Eh bien, c'est que l'une est rachetée par l'autre. Pesez les torts de cet homme : entraînement, faiblesse, simple incapacité, peut-être, malchance surtout! Car enfin, si l'affaire de la Culebra avait réussi, qui se fût avisé de rechercher les irrégularités commises? Et combien d'irrégularités du même genre se commettent chaque jour, que le succès dissimule ou absout! Ce qu'il y a là de plus grave, ce sont les conséquences, c'est la ruine de tant de gens! Mais, lui, n'est-il pas premier atteint? et bien plus atteint que tout autre? Songez-vous à ce qu'a dû être la condamnation infamante pour un soldat, un vieillard, un père! Avec son honneur, perdre la vie des siens!... Un nom qu'on n'ose plus avouer!... Une misère noire qui se traîne et se cache! Un des fils du malheureux homme est mort dans un hôtel de Gênes, l'autre dans un village d'Allemagne. Et, à ces douleurs, nul adoucissement, pas même la pitié d'autrui, pas même sa propre estime! Les coupables, ce sont encore les plus malheureux des malheureux, puisque rien ne leur reste. Pour celui-là, vraiment, l'expiation a racheté la faute.

— Le pauvre homme! soupira Yvonne qui, avec la mobilité de la jeunesse, passait tout d'un coup à l'attendrissement.

Ceci acheva d'agacer Hubert, et, un peu plus rudement qu'il n'eût convenu :

— Ces considérations morales ne regardent que Dieu, madame, et

Digitized by Google

je ne m'oppose pas à ce que M. Maurin soit un saint dans le ciel. Il n'en reste pas moins ici-bas un homme taré qu'on peut plaindre et secourir, mais qu'on ne peut pas recevoir...

— Et si le seul secours à lui donner était justement de continuer à le recevoir et de lui laisser ce semblant d'estime qu'il a cru reconquérir? de l'aider à prolonger l'illusion de son fils, innocent, celui-là, qui ne sait rien peut-être, et qui se figure avoir comme tout autre sa place au soleil? Il a si peu de temps à l'occuper, cette place!

— Malheureusement, il est des charités impossibles.

— Impossibles? De par quoi?

— De par les lois du monde...

— Voilà où je voulais vous amener! s'écria la princesse. Ah! la justice, cette fois, cède le pas aux lois du monde?... Si une première et dernière faute suffit à perdre irrémédiablement cet homme, sa femme, et son fils par-dessus le marché, c'est que ces gens sont des gens du monde. Voilà ce qui rend pour eux toute excuse nulle, tout relèvement impossible; ne le niez pas.

Entre nous, pour une fois, disons-nous nos vérités. Ce monde, le nôtre, est, sous certains rapports, le plus arriéré et le plus barbare. Nous n'avons même pas l'instinct de la solidarité, fondement de toute société humaine. Bien mieux, nous avons l'instinct opposé. Jamais nous ne nous montrons plus impitoyables que pour les nôtres. Qu'un d'eux vienne à faillir, c'est à qui l'empêchera de se relever, à qui l'achèvera. Nous faisons comme les cigognes, lardant de coups de bec celle qui ne peut plus voler aussi haut que le reste de la bande, et le moindre faux pas chez nous entraîne une chute mortelle.

Ne pourrait-il en être autrement? N'en est-il pas autrement ailleurs? Voyez, dans le peuple, que de femmes se réhabilitent par le mariage, que d'hommes reviennent à une vie honnête, qui, chez nous, auraient été irrémédiablement perdus? C'est qu'on ne les a pas rejetés de leur milieu, qu'on ne leur a pas enlevé l'espoir, indispensable à la conversion...

— C'est, interrompit Hubert, que, dans le peuple, la grossièreté des mœurs rend tolérables certaines promiscuités dont notre délicatesse s'affarouche...

— Il ne s'agit pas seulement de notre délicatesse, s'écria la princesse emportée. En voulez-vous la preuve? Cette sévérité que nous montrons à nos coupables, nous l'avons presque égale pour nos malheureux, et l'on peut noter chez nous ce phénomène bizarre, que la charité croît en raison inverse des distances. Ainsi, partout il se trouvera de bonnes âmes pour s'occuper des mendiants à besace, des ouvriers sans travail, des orphelinats, voire des maisons de refuge.



Digitized by Google

Mais, qui s'occupe des gens de bonne famille aux prises avec la ruine? Qui accueille, — du moins sans lui faire sentir son infériorité, — l'ami besogneux ou le parent pauvre? Ces misères-là ne vont pas jusqu'à notre cœur. Pourquoi? Parce qu'elles se heurtent à notre orgueil et à notre égoïsme. Il nous en coûte de voir de près nos égaux déchus, et il nous en coûterait davantage de les assister; oui, il nous en coûterait de toutes les façons.

Soyons francs! En ce siècle de marchandage, les bonnes œuvres à bon marché sont celles qui ont la vogue, et, devant acheter sa part de paradis, on tâche de l'acheter au rabais...

Hubert resta submergé sous ce flot d'éloquence, et, non sans déplaisir, il crut voir Yvonne hésiter entre l'avis de la princesse et le sien. Ce fut sans doute ce qui mit un peu d'acrimonie dans sa réponse :

— La vérité, madame, c'est que, chez nous, il est relativement facile de conserver sa réputation et même sa fortune. Ceux qui les perdent sont donc plus répréhensibles que les malheureux élevés à deux pas du vice et de la misère, et que le moindre hasard y jette fatalement. De là, l'indulgence accordée à ces derniers et assez justement refusée aux autres. J'ajouterai encore que les relations mondaines ne peuvent se confondre avec les relations charitables sans des inconvénients graves et des dangers sérieux.

— Je ne m'en suis jamais aperçue...

— C'est que vous avez deux trompe-l'œil, madame : votre bonté, d'abord... ensuite, vos millions..., et Dieu veuille que ces sauvegardes soient toujours suffisantes.

Sur ce souhait empreint de quelque amertume, M. de Faverolles renonça à la discussion, désespérant cette fois de la conversion de la princesse et pressé de soustraire Yvonne à l'influence délétère des idées fausses.

Tout en marchant, on était revenu près de la petite cascade. Les sièges vides restaient seuls aux places occupées tout à l'heure, et cette complète désertion étonna Hubert.

— Où donc est Charlotte? demanda-t-il, songeant au départ.

D'une des guérites, la tête brune de Livia sortit, et complaisamment la jeune fille donna ce renseignement :

— M^me^ de Soyssel est avec le prince..., à moins qu'elle ne soit avec M. de Spanden...

Les paroles étaient inoffensives, l'accent naïf. Cependant Hubert éprouva une sensation désagréable.

A ce moment, M^me^ de Soyssel parut. Elle était seule. A pas lents, elle descendait un petit sentier à travers les oliviers. On eut dit que ces arbres doux et tristes exerçaient sur chacun

Digitized by Google

une influence mélancolique. La jeune femme semblait préoccupée ou souffrante.

Comme on montait en voiture, Hubert demanda :

— N'avez-vous aucune course à faire avant de rentrer, Charlotte?

Hubert dut répéter deux fois sa question pour obtenir enfin cette réponse distraite :

— Non..., merci...

Elle n'allait ni à la banque ni à la poste!... Mais, alors..., l'argent de ce matin si pressé à expédier...?

. . . . . .

Ses derniers hôtes partis, la princesse était allée se rasseoir au bord de l'eau, mais sans y retrouver la délicieuse quiétude de tout à l'heure. Elle aussi, et plus souvent qu'elle ne l'avouait, avait ses heures d'incertitude, d'embarras, presque de découragement. Chez elle, trop de cordes vibraient à la fois : elle aimait trop de choses, tout ce qui peut être aimé : la vertu et le malheur, l'innocence et le repentir. Et ce n'était pas toujours aisé que d'accorder ces diverses tendresses, d'essuyer, avec les déceptions venant de ses pécheurs les rebuffades de ses Justes.

Maintenant, après avoir fait bonne contenance devant Hubert, elle se répétait tout ce qu'il lui avait dit, et surtout le dernier sous-entendu menaçant.

Si c'était vrai pourtant que son bonheur, le bien qu'elle croyait faire, l'affection dont elle se croyait entourée ne fussent que des illusions achetées à prix d'or?...

A chacun sa faiblesse. La sienne était de se fier au désintéressement des autres, à leur désintéressement relatif, du moins, et elle ne se sentait pas encore de force à renoncer à cette toute petite part de reconnaissance dont on semblait payer ses bienfaits.

Elle eut besoin d'être rassurée par une preuve matérielle, un mot, une caresse; et, appelant Livia qui s'était remise à bouder dans sa guérite :

— Que fais-tu donc là-bas, mon enfant? Viens, que je te voie.

Livia s'approcha de mauvaise grâce, et avec cette expression sombre et irritée qui lui était devenue habituelle.

— Vous n'avez pas besoin de moi, marraine, puisque vous ne cherchez qu'à m'éloigner.

D'un geste affectueux, la princesse l'attira, la fit asseoir tout près sur une des roches artificielles qui bordaient l'eau et, caressant cette tête brune qui se rebellait sous sa main :

— Je cherche à assurer ton avenir, ma petite Livia...

— De la façon dont vous voulez l'assurer!...

— Tu me gardes rancune de mon offre de ce matin?...

Digitized by Google

Livia eut un de ses frémissements sauvages :

— Oui! un architecte de Marseille qui s'appelle Bordier et qui a vingt-cinq mille francs de rente!...

— Mais c'est un très joli parti.

— Pour une petite bourgeoise, mais pas pour moi. Je sais ce que vous allez me dire : un enfant trouvé! D'abord, en Espagne, tous les enfants trouvés sont nobles... D'ailleurs, ne suis-je pas devenue votre fille?...

Les yeux de Livia se levèrent, ces yeux sombres, voilés de rêve, qu'Hubert trouvait inquiétants.

Puis, avec une câlinerie soudaine, elle se jeta à genoux, étreignit la princesse, et se cachant le visage sur son épaule :

— Je vous aime. Dites-moi que vous me considérez, que vous voulez me traiter comme votre fille, que vous me garderez toujours, toujours avec vous!...

La princesse fut touchée.

— Je le voudrais, chère petite, mais il faut bien que tu te maries.

— Alors, mariez-moi près de vous, chez vous... Que, si je ne suis pas votre enfant, je vous sois au moins quelque chose...

Livia se faisait très douce; ses yeux seuls devenaient ardents, presque farouches d'attente et de désir.

La princesse ne comprit pas le plan audacieux formé par Livia.

Au lieu de ce qu'elle espérait, la jeune fille ne reçut que cette promesse :

— Tu me seras toujours aussi chère, tu le sais bien, et je ferai de mon mieux pour réaliser, autant que possible, tes ambitions. En France, dans le Midi surtout, les gentilshommes ne manquent pas.

— Un gentilhomme du Midi!...

Livia s'était relevée d'un bond, la figure bouleversée, et, ricanant :

— C'est cela... un hobereau panné ou un bourgeois de vingt-cinq mille francs de rente!... Mariage ou, pour mieux dire, enterrement de première classe... Tout est bon, pour moi. Je ne suis qu'une protégée, trop heureuse de ramasser les miettes de la table à laquelle on aurait honte de me faire asseoir, et il faut chercher en France un gentilhomme capable de déroger avec moi... Je sais pourtant des princes russes qui ont épousé pire que moi...

Sur cette allusion gracieuse, elle tourna les talons et, selon son habitude, se sauva en courant comme une folle, laissant sa marraine se demander avec consternation :

— Que veut-elle dire?... D'où lui vient cette fureur?...

Depuis une heure, la journée si bien commencée se gâtait. De gros nuages lourds, accourus de toutes parts, voilaient presque

Digitized by Google

entièrement le bleu du ciel, et la température orageuse achevait d'abattre la princesse, dont cette dernière scène, succédant à la discussion avec Hubert, excédait un peu la force de résistance. Les réflexions mélancoliques allaient reprendre le dessus quand un renfort arriva enfin.

A l'improviste, Spanden débouchait d'une allée voisine.

De celui-ci, ni raisonnements durs ni contradictions violentes n'étaient à redouter.

Compatriote de la princesse, il semblait avoir avec elle plus d'un point de contact. Presque sur toutes choses, il pensait comme elle, et la sympathie naturelle qu'il lui inspirait venait de s'accroître des récentes inquiétudes auxquelles il avait donné lieu et de la joie provoquée par l'heureuse issue de son aventure. La princesse était bien aise de savoir les détails de l'événement et, secouant sa fatigue :

— Où vous cachiez-vous donc, baron? demanda-t-elle gaiement. Je craignais que vous ne fussiez parti.

Sans répondre, Spanden s'approchait, s'asseyait sur la pierre que Livia venait de quitter, regardait autour de lui, et, bien assuré qu'on ne pouvait l'entendre :

— Alors, commença-t-il sans préambule, M. de Faverolles l'a reconnu?...

— Qui cela?

— Le colonel Maurin-Sauteron!...

A cette nouvelle dénonciation, la princesse resta abasourdie; mais elle avait eu raison de compter sur la sensibilité de Spanden. Il n'envisageait pas les choses comme Hubert et se hâtait de reprendre :

— Ne craignez rien, madame, ce n'est pas moi qui commettrai une indiscrétion cruelle. Depuis plusieurs mois que la vérité m'est connue, même à vous je ne l'avais jamais dite. Pourquoi ôter à un malheureux quoi que ce soit, serait-ce le bénéfice d'une erreur?

— Vous avez bon cœur, Spanden, dit la princesse un peu réconfortée.

— Je n'ai guère que cela, madame. Lorsqu'on se trouve avoir soi-même un peu erré et beaucoup souffert, l'indulgence devient facile.

Cet aveu mélancolique, le premier que Spanden laissât échapper, ramena sur lui l'intérêt de la princesse. Assis près d'elle, presque à ses pieds, dans une attitude à la fois abandonnée et noble, la tête un peu penchée, les yeux regardant distraitement au fond de l'eau, il aurait pu, sur sa pierre, sembler à un malveillant poser pour Narcisse ou, tout bonnement, se préparer à faire faire sa photo-

Digitized by Google

graphie avec décor champêtre. Cependant, on aurait eu peine à le trouver ridicule — la beauté ne l'est jamais — et il était positivement beau en ce moment, une expression très douce corrigeant la dureté de son front droit et de son nez busqué, ses prunelles voilées, ses dents devenues invisibles, tout ce qu'il y avait en lui d'ironique ou d'altier disparu ou déguisé soudain.

Le besoin d'expansion qui était de son âge l'emportait sur le décorum auquel sa fierté l'astreignait d'ordinaire, et, complétant sa pensée :

— Ce qui est méritoire, reprit-il, c'est de deviner la souffrance sans l'avoir connue et d'excuser le mal sans l'avoir commis; c'est de faire ce que vous faites, madame.

Sa voix s'émut. Il aurait fallu être Crossbach pour déterminer ce qui manquait à la justesse de l'intonation.

Doucement, la princesse haussa les épaules en demandant :

— Qu'avez-vous donc aujourd'hui à me faire des déclarations?

Spanden releva la tête et, avec une chaleur soudaine :

— J'ai... que j'existe grâce à vous et que, malgré tout, j'en suis bien aise... Ne riez pas, madame. Quand vous m'avez accosté l'autre jour, je comptais, en rentrant, me faire sauter la cervelle. C'était même pour prendre un avant-goût des choses funèbres que je venais à l'enterrement; et cette fête, la dernière qu'on offre à ses amis, pendant laquelle ils ne disent pas trop de mal de vous, et vous accordent même parfois des éloges immérités, puis ces petites maisonnettes blanches et tranquilles du cimetière, ce *home* définitif où rien ne vient plus vous troubler, ni propriétaire, ni créancier, ni curieux, tout cela avait achevé de me tenter. Mon Dieu! ce n'était pas seulement cette dernière mésaventure de Monaco qui me décidait à en finir : c'était cela et le reste : la lassitude, le découragement de tout, trop de peine à vivre et pas assez de plaisir, l'ennui d'un voyage long, dispendieux, fatigant, pour n'arriver nulle part et ne rencontrer personne, sinon des indifférents. Je n'ai plus de famille et je croyais n'avoir plus d'amis jusqu'au moment où vos bonnes paroles, les seules que j'aie entendues, m'ont appris le contraire. Cette découverte a changé le cours de mes idées. En vous voyant pleurer sur Mlle de Montferrand, je me suis dit que vous pleureriez peut-être aussi sur moi et que vous épargner une larme valait au moins un effort. A cause de vous, je me suis accordé un sursis...

La princesse eut une exclamation.

— Laissez-moi tout vous avouer, madame, puisque j'y suis, continua-t-il vivement. Votre intervention m'a semblé un de ces hasards qui sont les moyens d'action de la Providence. Les Polonais sont

Digitized by Google

superstitieux, vous le savez, et les joueurs le sont encore plus! J'ai ramassé cette perle... Comment appelez-vous ça?... du jais, je crois..., qui était tombée de votre robe, et je l'ai mise là, dans ma poche, avec ma dernière pièce, celle que j'avais gardée pour payer le cierge qu'on allumerait à côté de moi. J'y tenais beaucoup, à ce cierge! Mais enfin je vous en ai fait le sacrifice et je suis reparti pour Monaco. Je n'en suis revenu que quarante-huit heures après, c'est-à-dire ce matin, avec mille louis, et toujours votre perle noire, mon fétiche...

Il ne montra pas les louis, mais il montra la perle.

— Et si vous n'aviez pas gagné! s'écria la princesse, bouleversée par une terreur rétrospective.

Il eut un geste d'héroïque indifférence, puis revint à sa pose sculpturale, plus suggestif encore que tout à l'heure, avec ce prestige que la mort côtoyée de près donne à la force et à la jeunesse, et la princesse put enfin se récrier :

— Mais, malheureux enfant! comment avez-vous pu risquer votre vie et votre âme pour de pareilles vétilles, et puisque, à défaut de bon sens, il vous restait la notion du chagrin que vous me faisiez, pourquoi ne m'avoir pas écoutée, l'autre jour?

Spanden l'arrêta encore, et son calme héroïque cédant tout d'un coup, emporté, le sang au visage :

— Pourquoi? répéta-t-il fougueusement. Mais, parce qu'il me serait moins pénible de mourir mille fois que d'être secouru une fois par vous.

— Ne suis-je donc pas une assez vieille amie?

— Non, madame.

A la violence de ce démenti, la princesse devina une susceptibilité froissée, et sans trop savoir laquelle, s'excusant :

— Pourtant, si je ne vous connais personnellement que depuis quelques mois, les vôtres se retrouvent dans mes plus vieux souvenirs. Je vois d'ici votre grand-père avec sa belle balafre, un héros de l'insurrection auquel les enfants de Varsovie allaient baiser la main, et votre mère, quand on l'a présentée à la cour...

L'évocation de ce passé familial, glorieux et brillant, rendait plus apitoyante encore la situation actuelle de Spanden, et, pris lui-même d'une émotion où sa colère se fondait :

— Elle est morte jeune, ma mère, soupira-t-il, ce qui a été un bonheur pour elle, mais le pire des malheurs pour moi. Seul, aux prises avec toutes les difficultés, sans une attache, sans une affection, j'ai perdu le courage de lutter, il ne m'est plus resté qu'à m'étourdir. Ayant besoin d'un vice, j'ai pris le moins dégoûtant;

Digitized by Google

voilà pourquoi je me suis fait joueur. Au fond, je ne tiens pas plus au jeu qu'à autre chose. Je donnerais ma parole de ne plus jouer de ma vie que je suis sûr de la tenir.

— Alors..., si vous me la donniez...

— Non, madame. N'aimant plus la roulette, qu'est-ce que je pourrais aimer?...

— Eh bien, une femme, la vôtre! dit vivement la princesse, entrevoyant déjà la charmante possibilité de faire à la fois un converti et un heureux.

— Me marier! répéta Spanden, qui se remit à regarder au fond de l'eau. Oui, je l'avoue, j'y ai pensé... Mais je crains fort que ce ne soit impossible.

— Quelle impossibilité voyez-vous donc?...

Il retrouva son sourire railleur.

— D'abord, la grande impossibilité de ma vie : la pauvreté! puis, l'expérience qui en résulte. Ah! madame, connaître les hommes n'est rien; ils ne sont pas pires à présent qu'autrefois, mais, quand on en vient à connaître les femmes modernes, les demoiselles à marier...

— Vous êtes sévère pour vos contemporaines.

Il éclata :

— Elles sont hideuses! madame, tout bonnement, ces petites créatures naïves, ignorantes, qui, dès leurs premiers pas, sans nulle excuse, sans nulle influence que celle de leur temps, vont d'elles-mêmes, jusqu'au comble de la perversité : à l'amour intéressé! bien mieux, qui confondent l'amour et l'intérêt jusqu'à n'en plus faire la différence. Qu'un homme soit d'âge, de naissance, de fortune sortables, un bon parti enfin, on l'aime, là, mécaniquement. Certaines conditions remplies, le cœur flambe à volonté, comme le feu quand le bois est sec et que la cheminée tire... Demandez plutôt à la petite Mme de Faverolles... Madame, je m'en rends compte, je suis démodé : polonais d'abord, sentimental ensuite. Mais on ne se refait pas, et les conventions me font horreur.

L'amour à mon gré ne pourra jamais être que fantaisiste, d'accord avec mes aspirations, non avec les préjugés du monde. Il doit même prendre plaisir à braver ces préjugés pour s'affirmer davantage. C'est une personnalité morale que j'aimerais, dégagée de tous les accessoires matériels.

Maintenant, je le confesse, j'ai placé très haut mon idéal; si haut que je ne puis le rencontrer dans les chemins battus, fréquentés par les demoiselles à marier dont nous parlions tout à l'heure...

La véhémence avec laquelle Spanden débitait son pathos fit naître dans l'esprit de la princesse une supposition :

Digitized by Google

— Et, hors des chemins battus, auriez-vous donc fait quelque rencontre?

Spanden leva encore la tête. De haut en bas, la princesse put plonger dans ses yeux d'un bleu ingénu, tandis que hardiment il répliquait :

— Oui, madame.

— Pour atteindre à votre idéal, il faudrait passer sur un préjugé qui ne vous arrête pas?...

— Qui m'incite à avancer, au contraire,... car j'ai l'esprit de contradiction.

La supposition de la princesse se confirmait. Entre les grandes fureurs de Livia et les grands désespoirs de Spanden, l'ambition aristocratique de l'enfant trouvée et l'indépendance d'esprit du gentilhomme, un rapprochement était aisé à établir. Ils s'aimaient, ce qui était joli, naturel et raisonnable, par-dessus le marché. Avec sa vive imagination, la princesse se les représentait déjà, consolés, relevés, heureux l'un par l'autre, un peu aussi par ses bienfaits; et, souriant à ce tableau :

— Votre idéal n'est pas loin d'ici?

— Il est tout près, murmura Spanden.

— Et il a les yeux noirs?

Rapidement, le jeune homme dévisagea son interlocutrice.

— Les yeux noirs les plus doux qui soient au monde...

. . . . . .

Ce n'était pas aux yeux de Livia qu'il songeait. Il ne les avait que trop oubliés!

Il s'engageait à fond sur une fausse piste et, pour beau joueur qu'il fût, il s'enivrait un peu à croire gagnée la folle partie engagée.

Il n'hésita plus, se regardant seulement une dernière fois dans l'eau, afin de composer son visage pour l'instant décisif.

— Et ces yeux, vous ne les feriez jamais pleurer? continuait la princesse. Plus de folies?... plus de roulette?...

— Non, jamais... Plus rien... plus rien que vous.

Brusquement, Spanden changeait de pose, de place, de masque. Narcisse devenait Roméo et, non plus assis aux pieds de la princesse, mais tombé à ses genoux, saisissant ses mains qu'il couvrait de baisers :

— Je n'ai jamais aimé que vous! s'écria-t-il avec exaltation. C'est une audace insensée, une absurdité, une démence!... donc c'est l'amour, le vrai! Et qu'importent les distances? Votre cœur est le seul où le mien retrouve un écho, et je me sens, quelque indigne que je sois, le seul à vous comprendre, à avoir pour vous les

Digitized by Google

adorations que vous méritez. Votre bonté m'a pris tout entier; pour vivre, il me faut son rayonnement. Depuis que je vous connais, mon unique rêve est de vous donner mon nom, mon existence, de faire le bien avec vous et auprès de vous...

Pardonnez-moi d'avoir osé vous dire ce rêve et, par pitié, ne me l'ôtez pas... car c'est tout ce que j'ai de bonheur en ce monde!

Leurs pensées étaient si loin l'une de l'autre, qu'une minute la princesse avait écouté Spanden sans le comprendre.

A présent, elle le comprenait et, se dégageant, se redressant, toute au sentiment de sa dignité outragée, redevenue femme et princesse :

— Monsieur, dit-elle, savez-vous mon âge? J'ai cinquante-huit ans... Je pourrais être votre mère.

A l'accent de cette voix, Spanden tressaillit.

Il se dégrisait soudain. Il avait la notion de l'erreur commise, une de ces erreurs stupides, où les plus habiles tombent parfois, à force de compter sur leur génie et sur la sottise des autres.

Ses vaisseaux brûlés, il ne lui restait plus de ressource qu'en son audace et, se relevant vivement, face à face avec la princesse, essayant de l'hypnotiser de son regard brûlant :

— Je ne calcule pas, madame, j'aime! Pour moi, vous êtes plus qu'une femme, vous êtes un ange, et toutes les aspirations que je puis avoir...

— Assez, monsieur, assez...

Spanden avait compté aussi sans cette droiture des honnêtes gens qui ne laisse pas de prise à l'intrigue, contre laquelle se brise parfois la fourberie.

Très pâle, dominée par un irrésistible dégoût, la princesse achevait :

— Je suis une vieille femme, mais je ne suis pas une vieille folle. Vos paroles seraient moins insultantes pour moi que dégradantes pour vous s'il fallait les prendre au sérieux, ce dont je n'aurai garde. Il reste donc convenu que vous venez de vous livrer à une très mauvaise plaisanterie que je vais tâcher d'oublier.

Sa charité avait repris le dessus et aussi son esprit fin, léger, un peu moqueur.

En même temps que les reproches indignés, un sourire lui vint aux lèvres.

D'enflammée, la physionomie de Spanden se fit sinistre et, d'une voix creuse :

— Vous saurez, ce soir, madame, si j'ai plaisanté.

Il enfonça ses mains dans ses poches, tragiquement comme qui cherche un revolver.

Digitized by Google

De plus en plus grossière, la comédie ne pouvait donner la moindre illusion. L'aventurier perçait de toutes parts.

Mais ce fut cette déchéance même, complète, entièrement dévoilée, qui émut la princesse. Elle songea au vieux héros polonais, à la mère de Spanden et, après un pas pour s'éloigner, se retournant :

— Spanden!... dit-elle.

Il était resté là, à la même place, espérant peut-être encore, avec son indomptable ténacité de forban.

Il ne bougea pas. Il attendit.

— Spanden, reprit la princesse de son ton ordinaire, je ne veux pas que vous partiez sans avoir fait valoir vos excuses, car vous en avez... je les devine. Allons, mon enfant, votre franchise maintenant ne peut que vous relever dans mon estime. Ce qui vous a poussé... c'est la misère... Eh bien... que vous faut-il?

Cette fois, il se sentit entièrement démasqué, pénétré jusqu'au fond, hors de combat. Et, à voir échapper ces vingt millions serrés de si près, une frénésie envahissait son cerveau surmené par les efforts précédents.

Il lui fallut prendre une revanche quelconque; faute de mieux, satisfaire du moins son orgueil, ce terrible orgueil de déclassé, jusqu'alors dompté par l'intérêt et que rien à présent ne refrénait plus.

— Vous êtes vraiment trop bonne, madame,... commença-t-il.

Ses yeux clairs luisaient. Ses lèvres, relevées jusqu'au-dessus des gencives, découvraient toute sa denture de carnassier.

Il avait enfin trouvé la meilleure forme à donner à sa colère : l'ironie; et, gouailleur, débordant de ce mépris spécial que la vertu inspire au vice :

— Mais je ne veux pas de votre aumône, continua-t-il, et encore moins de votre dédain. Vous me traitez, madame, avec une rigueur toute particulière à laquelle, avouez-le, je ne pouvais m'attendre. Le marché que je vous offrais, légalement honnête au bout du compte, n'était pas entièrement à votre préjudice; vous faites de plus mauvaises affaires. Sans vouloir me taxer trop haut, ma personne et ma liberté que j'engageais valent bien quelque chose, et ceux qui bénéficient en général de vos largesses ne les reconnaissent pas aussi bien. Vous m'avez exhorté à la franchise, excusez-moi si je vous obéis. C'est probablement la dernière fois que j'ai l'honneur de vous entretenir et, en échange de vos conseils miséricordieux, je crois vous devoir quelques avis salutaires. Rien pour rien, c'est toujours ma devise. Or donc, si je n'ai pas profité comme je l'aurais voulu de mon séjour chez vous, je n'y ai cepen-

Digitized by Google

dant pas tout à fait perdu mon temps, car je suis observateur, et ma trop bonne opinion de moi-même provient peut-être de ce que j'ai vu des autres.

Les autres!...

Spanden ne se démentait pas. Dans toutes ses évolutions, on retrouvait toujours ce mouvement tournant qui constituait sa stratégie.

N'ayant pu atteindre directement la princesse, il arrivait à elle par les autres; par eux, il la frappait; et, avec triomphe, il s'aperçut que le coup avait porté.

Au lieu de le congédier, elle était demeurée là, saisie d'une crainte involontaire, et elle l'écoutait reprendre, excité par son premier succès :

— Oui, madame, vous êtes dupe des autres bien plus que vous ne l'avez été de moi, et votre naïveté fait la joie de tous : de qui vous exploite et de qui vous raille. Je ne connais personne ici qui n'appartienne à l'une ou à l'autre de ces catégories. Seule, vous ignorez ce qui se passe chez vous, et qui vous y recevez. Oh! je n'incrimine pas ces pauvres diables de parasites sur lesquels vous laissez tomber un peu d'argent et de bienveillance et qui sont trop faibles pour vous arracher davantage. Mais les favoris, ceux auxquels vous donnez votre confiance, votre affection, auxquels vous destinez votre fortune!...

Ce mot de fortune sembla redoubler la rage de Spanden, et éclatant :

— Là, dites-le, est-il donc bien au-dessus de moi ce fameux neveu repêché par vous dans un ghetto, le mari de Nina, diplomate cassé aux gages et prince ruiné, qui maintenant vient acheter à belles phrases sonnantes votre héritage, si héritage il y a, tout en courtisant la douce Charlotte à ses moments perdus...? Et celle-ci, votre perle rare, n'est-ce pas? lui avez-vous seulement demandé ce qu'elle a fait de son mari et ce qu'elle me disait tout à l'heure dans notre promenade sentimentale sous les oliviers? Vous ne voulez rien voir. Un jour viendra pourtant où il vous faudra ouvrir les yeux, et je hâterai la venue de ce jour puisque vous détromper est évidemment la meilleure vengeance à tirer de vous.

La vengeance commençait.

Non seulement la princesse perdait une de ses affections, une de ses croyances, mais sur toutes les autres tombait l'ombre du doute.

Au fond des prunelles de cet homme, tandis qu'il lui parlait, dans le son de sa voix, elle venait de découvrir quelque chose qu'elle ignorait encore. Déjà, elle s'était heurtée à l'ingratitude, à

Digitized by Google

la bassesse, à la cupidité, tout à l'heure à l'outrage; c'était la première fois qu'elle rencontrait la haine.

A ce contact, elle éprouva une secousse, comme si le pivot de sa vie venait de s'ébranler. Mais aussitôt elle se raffermit. Mon Dieu, pourquoi s'étonner! La haine, après tout, ce n'est qu'une maladie comme une autre.

— Mon pauvre Spanden, dit-elle, je vous plains. Il faut que vous ayez bien souffert pour être devenu si méchant!...

..... Elle le regarda qui s'éloignait sous le ciel sombre et lourd.

Une chaleur malsaine montait de la terre, et l'agitation bourdonnante des moustiques annonçait l'orage.

Il sembla à la princesse que l'air respirable manquait, et elle dut se rasseoir, étouffant, la sueur au front, un brouillard devant les yeux.

L'herbe ne paraissait plus si verte; l'eau, tout à l'heure irisée par le soleil, devenait grise comme les nuages. Les petites fleurs se fermaient. Il y a des moments ainsi où tout se ternit et se voile, où, si l'on ne suivait que son impression, on en viendrait à douter de l'éternelle beauté des choses.

. . . . . .

— Ma tante, rentrez vite, il va pleuvoir!...

Apercevant Valérien qui était venu à sa recherche, la princesse se leva et essaya de sourire. Elle n'y parvint pas si bien qu'il ne remarquât son trouble et ne s'écriât avec un emportement subit :

— C'est encore, je gage, ce maudit Spanden qui aura fait des siennes! Avez-vous vu en quel état il a déjà laissé M^me^ de Soyssel? Mais confiez-vous donc à moi toutes deux, que j'aie enfin le droit de vous débarrasser de ce drôle...

— Non, il ne s'agit pas seulement de Spanden...

La princesse avait pris le bras de son neveu et, tout en regagnant précipitamment la maison devant l'orage qui se hâtait :

— Ah! mon enfant, soupira-t-elle, exhalant d'un mot la tristesse qui l'accablait, il ne fait pas bon être trop riche!...

— Ce serait bien pire d'être trop pauvre! acheva le prince, interrompu soudain par un coup de tonnerre qui fut le dernier mot de toutes les discussions.

## VI

### RUE DES PALMES

C'était bien l'été cette fois, la morte-saison des villes qui, nulle part, ne se fait aussi durement sentir que dans les stations hivernales.

Digitized by Google

Dès ces premiers jours de juin, Nice abandonnée sous la poussière prenait son aspect de Pompéï ensevelie dans la cendre. Avec les étrangers, la richesse, le mouvement, la vie, se retiraient. Hôtels et villas se fermaient successivement. Les rues semblaient vidées. Sur le seuil des magasins ternes, des boutiquiers mélancoliques haletaient entre deux échéances, et la plage démeublée des pittoresques silhouettes de Russes, d'Anglais ou d'Américains, faisait l'effet d'un cadre sans tableau.

Son caractère cosmopolite ainsi perdu, la capitale de l'exotisme se retrouvait simple ville de province; et, du même coup, l'esprit de province y revivait. S'observer et se quereller entre soi restait à peu près la seule distraction de ceux auxquels une raison spéciale n'avait pas encore permis de prendre leur vol.

Les Roquescize attendaient les vacances des enfants, les du Valbonnet la liquidation de l'héritage, la princesse le départ de son neveu, Mme Guidal l'arrivée de sa fille, la comtesse de Wartembrode une invitation à la campagne.

Des motifs plus impérieux encore retenaient les Faverolles dans leur petite villa blanche du quartier des Baumettes.

La santé d'Yvonne commandait l'intérêt, et pendant une quinzaine un médecin attentif l'avait clouée sur sa chaise-longue, auprès de laquelle Hubert s'était plu à monter une garde empressée.

Ç'avait été un nouvel et charmant épisode de leur vie conjugale que cette réclusion à deux.

Alanguie et nonchalante sous les plis vaporeux d'un élégant peignoir, ses cheveux blonds coquettement ébouriffés, Yvonne faisait la plus gentille malade du monde; et, dans cette jolie chambre de jeune mariée où les stores baissés maintenaient un demi-jour paresseux, les heures des chaudes journées avaient passé reposantes et délicieuses.

On parlait, parlait toujours à peu près de la même chose : de cette espérance vague, lointaine, mais si douce qu'on en oubliait déjà tout le reste et qu'on s'était félicité de ce chômage de la vie extérieure, permettant de s'absorber davantage dans ces joies intimes.

Ce ne fut donc pas sans un regret qu'on entendit, ce matin-là, le docteur lever la consigne.

Mais Yvonne, qui avait le caractère bien fait, trouva aussitôt une compensation :

— Alors, nous pourrons aller ce soir à Monaco avec la princesse...

— Le chemin de fer ne t'est pas encore permis, objecta timidement Hubert, que l'importance acquise par sa femme avait un peu diminué.

— Nous irons en voiture. Qu'est-ce que vingt kilomètres par cette magnifique route?

Digitized by Google

— Tu tiens donc beaucoup à cette escapade?

— Je crois bien! Jamais je n'ai vu les grandes parties. Ce n'est pas Charlotte qui m'aurait menée à Monaco le soir! Et puis nous serons nombreux; on soupera; avec la princesse on s'amuse toujours.

— Allons! je vais commander la voiture, promit Hubert, dont le rôle était de montrer une complaisance sans bornes, comme celui d'Yvonne était d'avoir des caprices sans nombre.

Elle n'avait garde d'y faillir, et comme son mari s'apprêtait à sortir :

— Puisque tu me laisses, dit-elle, dolente, envoie-moi au moins Charlotte. Jamais elle ne viendrait d'elle-même!...

— C'est par discrétion.

— Je comprends la discrétion quand tu es là; mais quand tu n'y es pas, elle pourrait bien me tenir compagnie, déclara Yvonne avec une adorable naïveté d'égoïsme. Non, vraiment, je ne sais pas à quoi pense Charlotte!

Ne pas penser uniquement à elle lui semblait tellement extraordinaire qu'elle n'en revenait pas; et, développant :

— Charlotte a quelque chose, je t'assure! Elle désirait tant me voir mariée! Eh bien, depuis notre mariage, elle ne paraît pas plus contente qu'autrefois, au contraire; chaque jour je la trouve moins gaie. C'est inexplicable! Quand on pense encore à ce bonheur qui nous arrive!...

— C'est peut-être ce bonheur qui l'attriste, par comparaison. Elle n'a jamais eu d'enfant, n'est-ce pas?

Yvonne tomba de son haut. Avoir un enfant! C'était bon pour elle! Mais que Charlotte eût, jadis, pu se flatter des mêmes espérances, cela lui semblait absurde, presque inconvenant et, scandalisée :

— Je n'en sais rien, déclara-t-elle. Je n'aurais pas osé demander à Charlotte une chose pareille.

— Comment, entre sœurs, vous aviez des secrets l'une pour l'autre?

— Non. C'est-à-dire que moi je n'en avais pas pour Charlotte. Naturellement, elle, qui est plus âgée, ne pouvait pas me parler de toutes ses affaires.

— Et de son mari, elle ne te parlait pas non plus?

— Jamais.

— Pourtant, tu as bien dû connaître ton beau-frère, puisque la séparation ne date que d'une dizaine d'années?...

— Oui, mais je l'ai complètement oublié, avoua Yvonne en toute franchise.

Elle l'avait oublié par bon esprit, parce que mieux valait ne pas

Digitized by Google

penser à lui, retirant de sa mémoire l'image de Roger de Soyssel, comme elle eût ôté sa photographie de son album. Tout au plus lui restait-il le souvenir confus d'un jeune homme élégant, parfumé, qui apportait des bouquets; et, lié à celui-là, un autre souvenir confus aussi mais désagréable.

Le matin du mariage de Charlotte quelqu'un était venu qu'on n'attendait pas (Yvonne ne savait pas qui) et il y avait eu une scène (elle ne savait à quel sujet). Tout le monde s'était agité. M. Le Closier criait très fort dans son cabinet. La grand'mère, sanglotante, disait à Charlotte : « Ma pauvre enfant! ma pauvre enfant! » et Charlotte, déjà en robe de mariée, répondait : « Il n'est plus temps. Tout ce qu'il faut, c'est qu'on ne sache pas!... » Puis, chacun avait repris sa figure ordinaire, on était parti pour l'église; seulement M. Le Closier s'était refusé à mettre ses décorations, comme il s'y refusait lorsqu'il allait, avec les autres conseillers généraux, dîner chez le préfet républicain. Ensuite, on avait banqueté, toasté, dansé, ainsi qu'à toutes les noces, et les jeunes mariés avaient effectué le départ réglementaire, mais avec cette particularité que, pour un des deux, ce départ se trouva sans retour.

Quelques mois plus tard, Yvonne avait vu sa sœur revenir seule à la maison. Vaguement, elle avait entendu parler d'un procès, plaidé là-bas, en Touraine, où l'on habitait avant de venir se fixer à Nice. Mais, alors, elle était trop petite pour comprendre, et, les années passant là-dessus, le malheur de sa sœur était devenu pour elle comme une habitude d'enfance. Plus tard, elle n'avait pas songé à approfondir ou n'avait pas osé. Dans son indifférence entrait une part de délicatesse, et il lui en coûtait, évidemment, de revenir sur ce sujet qui paraissait, au contraire, avoir pour Hubert un attrait spécial.

— Qu'avez-vous à me faire répéter toujours les mêmes vieilles histoires? conclut-elle. Vous vous intéressez donc bien à mon beau-frère?

— Non, certes! C'était, je crois, un assez triste sire, mais cela paraît si singulier de vivre avec Charlotte comme nous vivons et de ne jamais l'entendre parler de ce qui la préoccupe!... Car, enfin, elle doit bien penser quelquefois à son mari?...

— Oh! ils ont été si peu ensemble! Et, depuis dix ans, elle ne l'a pas revu, elle ne sait même pas ce qu'il est devenu.

— Voilà un mari qui n'aura pas tenu trop de place.

— Plus qu'il n'en méritait! Pour rendre Charlotte malheureuse, il faut être un monstre. Un mari qui m'aurait plantée là comme ça, et qui n'aurait pas été toi, je ne lui ferais pas l'honneur de le regretter seulement cinq minutes!...

Digitized by Google

Cette justice rigoureuse n'exceptant que lui plut assez à Hubert, et, pour prouver qu'il ne songeait pas à imiter M. de Soyssel :

— Là-dessus, dit-il, mettant un baiser sur les cheveux blonds, je vais aller m'occuper de ta voiture. Ouf! quelle chaleur dehors!... au moins 30 degrés à l'ombre.

— N'oubliez pas que nous dînons ce soir à six heures, lui cria Yvonne comme il sortait, et ne manquez pas de m'envoyer Charlotte.

Justement, il rencontra Charlotte en bas, dans le vestibule, et put lui transmettre l'invitation, qui parut plutôt la déranger.

— C'est que je comptais sortir, allégua-t-elle.

— Mais vous attendrez sans doute pour faire votre promenade, que cette chaleur tombe un peu, et, d'ici là, je serai venu vous relayer, proposa Hubert, qui avait le génie des combinaisons.

— Je vais monter, dit-elle, sans promettre davantage.

C'était, du reste, son habitude de réserver ainsi sa liberté d'action, et, en ces derniers temps, cette singulière disposition à s'isoler, à se méfier, tournait à la manie. Hubert ne s'était pas attendu à trouver chez elle ces bizarreries de caractère et, se reportant à la remarque faite tout à l'heure :

— Yvonne a raison, se dit-il, depuis notre mariage, elle a beaucoup changé.

Pour la première fois, il analysait ce changement. La jeune femme n'avait plus cet air reposé en sa mélancolie, cette indifférence résolue d'une créature lasse qui a fini sa tâche en ce monde. L'angoisse de la vie la reprenait, se décelant par un regard furtif, un mouvement inquiet, un son de voix altéré. En la quittant, Hubert toucha sa main qu'il trouva brûlante.

— Peut-être est-elle malade, conclut-il.

Mais la santé d'Yvonne réclamait trop exclusivement ses soins pour qu'une autre santé pût le préoccuper beaucoup, et déjà Charlotte s'effaçait de sa pensée, tandis qu'il se mettait en devoir de courir chez le voiturier.

Le chemin qu'il descendait était un de ces ravissants petits chemins de coteaux bordés de maisons blanches, de jardins fleuris, de haies de roses, qui rayonnent tout autour de la ville, donnant, à quelques pas des centres animés, l'illusion d'une campagne d'opéra-comique.

En sortant de chez lui, Hubert venait de rencontrer le facteur qui lui avait remis son courrier. Il chercha l'ombre des eucalyptus, d'un côté de la route, et, profitant de la liberté des champs, son ombrelle sous le bras, il ralentit l'allure et dépouilla sa correspondance.



Digitized by Google

Une surprise désagréable l'attendait.

— Tiens, fit-il, une lettre anonyme!

Il n'y avait pas à s'y tromper. Sur l'enveloppe jaune, un assemblage ingénieux de mots et de syllabes découpés dans les journaux formaient l'adresse. On devine aisément quelles sortes de gens vous écrivent de cette écriture-là et quelles sortes de choses ils vous disent. Déchirer sans lire est donc la première idée de chacun, et la bonne. Puis, on veut voir jusqu'où peut aller la turpitude humaine, comme si l'on n'avait pas trop d'occasions de s'en apercevoir!

Après une hésitation, Hubert parcourait cette épître brève mais substantielle :

« Une personne qui vous est alliée de près jette le discrédit sur votre maison. Si l'attitude de cette personne vis-à-vis de M. de S. ne vous a pas suffisamment éclairé, allez demain, mardi, vers cinq heures, rue des Palmes, n° 9, au second. Vous verrez de vos yeux ce que vous êtes seul à ignorer.

« Vous êtes également averti que la personne en question ayant entièrement gaspillé sa fortune, tombera bientôt à votre charge, si elle ne trouve d'autres protections... »

C'était tout. On avait dédaigné les insultes ou les protestations vulgaires, croyant sans doute impressionner davantage en précisant des faits, en paraissant offrir des preuves faciles et immédiates; et le correspondant, ou plutôt la correspondante anonyme se distinguait encore en ceci : la femme clairement désignée à Hubert n'était pas sa femme.

Eh bien, peut-être eût-il préféré que ce fût elle! Visant Yvonne, cette calomnie lui aurait semblé plus ridicule encore qu'ignoble, ne valant pas même une colère. Déjà, il aurait mis cette lettre en pièces, au lieu de la relire, de la retourner dans tous les sens comme il faisait, et de se demander :

— Quels sont les misérables assez lâches pour s'attaquer à cette pauvre Charlotte, assez stupides pour me croire capable d'aller à ce rendez-vous?

L'injure faite à son bon sens acheva de l'exaspérer. Avec dégoût, il repliait la lettre, quand cette idée lui vint :

— C'est peut-être un traquenard. De quand a-t-on daté? — D'hier. Rendez-vous aujourd'hui... dans deux heures, afin que je n'aie pas le temps de prendre mes sûretés. Compris, le truc!

Il renfonça la lettre dans sa poche, et, avec l'intention de n'y plus penser, fit trois ou quatre grandes enjambées. Puis, de nouveau, il ralentit le pas et se répéta :

— M. de S... Spanden... ou Saliakoff...

Digitized by Google

L'équivoque était voulue sans doute... une vilenie de plus! Oui, décidément, c'était une femme qui avait écrit cette lettre!

Mais qu'importait la perfidie du mensonge ou sa provenance! On ne fait pas à une pareille infamie l'honneur de s'y arrêter. Hubert s'en tint à cette réflexion :

— Pourquoi donc est-ce toujours à Charlotte qu'on s'en prend?

Il se rappelait l'épisode de la bataille des fleurs, l'insinuation de Livia l'autre jour, et cette timidité qu'avait Mme de Soyssel, comme si elle eût toujours redouté la malveillance des autres. Cependant, elle n'y avait jamais donné prise, même par une imprudence. Hubert la connaissait assez pour en répondre.

Ce qu'il regrettait seulement, c'était de ne pas la connaître tout à fait. De sa nature, de son passé, voire de son présent, elle avait toujours réservé quelque chose, et ce manque de confiance rendait difficile de la protéger efficacement.

— Il faudrait savoir quels ennemis elle a et où en sont ses affaires, songea-t-il.

Et ce mot d'affaires réveillant le souvenir des six mille francs prêtés par lui, pas encore rendus :

— La lettre dirait-elle vrai sur un point? Est-ce que la situation financière de Charlotte ne serait pas un peu compromise?

Il avait achevé de descendre la côte, et toujours absorbé, continuait dans la rue ses calculs et ses méditations...

— Son mari lui avait restitué sa dot, plus considérable que celle d'Yvonne : près de deux cent mille francs, m'a dit le notaire. Cela représente un bien petit revenu mais qui peut suffire, avec l'ordre et l'économie de Charlotte! Certainement, elle ne se sera pas ruinée en folies! De mauvais placements, alors? C'est le danger pour les femmes qui n'en font qu'à leur tête. Elle n'a pas voulu avouer ses pertes. De là, son agitation, ses cachotteries. Quelqu'un qui lui en veut aura découvert le véritable état des choses, et, selon la manière de procéder de ces gens-là, il n'en a pas fallu plus pour baser tout un échafaudage de calomnies, celles, bien entendu, auxquelles prêtait la situation de la personne. Une divorcée... Voilà qui donnait du jeu!

Hubert soupira.

Il arrivait sur la promenade des Anglais, et, passant devant la villa de Mme Guidal, il se rappelait cette première conversation qu'ils avaient eue plus de six mois auparavant, lorsque la baronne, cherchant à le dissuader d'entrer dans la famille Le Closier, avait comparé Charlotte, après l'accident du divorce, à une personne qui boiterait, socialement parlant. Alors, cette comparaison l'avait indigné. Maintenant, sans regretter ce qu'il avait fait et qui était son bonheur, il reconnaissait avoir payé ce bonheur de quelques concessions.

Digitized by Google

Traîner à travers la vie une boiteuse était un peu ridicule, souvent gênant, sans compter que les boiteuses sont plus que les autres exposées à faire des chutes.

Machinalement, il entra chez la baronne sans trop savoir pourquoi, par amitié ou par fatigue, ou encore pour chercher une diversion à l'agacement éprouvé malgré lui. Non qu'une lettre anonyme pût l'impressionner le moins du monde, mais cet incident avait réveillé des réflexions désagréables et des réminiscences d'aventures et de milieux qui ne concordaient plus avec son état d'esprit actuel.

Chez Mme Guidal, il se retrouvait en plein dans la sécurité, la convenance, le cant.

En vue d'un départ prochain, la baronne achevait ses préparatifs.

Assise devant son bureau, elle classait, par petits paquets propres, ficelés de rose, un amas de lettres dont aucune, assurément, n'était du style de la lettre restée dans la poche d'Hubert et qui, depuis son entrée, le gênait positivement.

L'accueil fut empreint de la cordialité habituelle :

— Comme c'est aimable à vous de ne pas oublier une vieille amie! Et la chère petite cousine?...

C'était d'Yvonne qu'il s'agissait. De Charlotte, Mme Guidal ne demandait pas de nouvelles. Par un singulier phénomène généalogique, le lien de parenté ne semblait l'unir qu'à la plus jeune des deux sœurs; et, avec une discrète sollicitude, elle continuait à s'enquérir de la santé d'Yvonne.

— Alors, vous la menez ce soir à Monaco?

— Mais oui. Tout le monde y va. Vous êtes aussi de la partie, ma cousine?

— Et vous entraînez Mme de Soyssel?...

Facilement, on établit une corrélation imaginaire entre les paroles des autres et ses propres préoccupations.

Pourquoi Mme Guidal s'informait-elle des projets de Charlotte avant de préciser les siens?

Hubert tenta une expérience.

— Nous irons tous les trois, déclara-t-il. Donc, à ce soir...

— Oh! moi! je suis bien vieille pour ce genre d'expédition!

Était-ce donc la société de Charlotte qu'elle voulait éviter? Elle se garait au plus léger indice de danger, c'était connu! Mais, dans l'occurrence, cet indice n'existait pas, pour elle au moins. Elle n'avait pas lu la lettre qui gênait Hubert de plus en plus.

Et, tout à coup, poussé par le démon de l'idée fixe qui vous force à tourner autour de votre sujet si vous ne pouvez l'aborder de front :

Digitized by Google

— Est-ce la roulette qui vous effraye, demanda-t-il en plaisantant, et l'exemple de Spanden?

Au hasard, il jetait ce nom.

Mme Guidal le releva.

— A propos, Hubert, savez-vous pourquoi Spanden est parti?

Elle n'aventurait rien au hasard, elle, et tout ce qui venait d'elle impressionnait particulièrement Hubert. Elle lui représentait l'opinion, l'opinion sage, modérée, bienveillante des honnêtes gens qu'on tient à satisfaire. Le sous-entendu qu'il crut deviner l'alarma vaguement.

— Je ne savais même pas qu'il fût parti, affirma Hubert.

— Mais c'est déjà de l'histoire ancienne! Il a filé à l'anglaise, sans prévenir personne, le lendemain du déjeuner de la princesse. Avec ces étrangers, il ne faut s'étonner de rien. Et peut-être va-t-il revenir, puisqu'il a gardé son logement.

— Où donc logeait-il?...

Mme Guidal savait toujours les noms, prénoms, adresse et lieux d'origine de chacun.

— Rue des Palmes, répondit-elle. Un endroit impossible, au-dessus d'une boulangerie.

Elle venait de prendre son lorgnon, et, d'instinct, Hubert mettait la main sur la poche de son veston. Il lui semblait que la lettre en sortait, s'ouvrait toute seule, se déployait sous le regard scrutateur de son interlocutrice, et que ce regard compatissant lui disait en propres termes :

— Êtes-vous donc simple d'ignorer ce que sait tout le monde!

Il eut conscience d'avoir parlé assez, peut-être trop, et se leva.

— Comment! déjà! s'exclamait Mme Guidal. Ne sortez donc pas avant que la chaleur soit un peu tombée. A peine s'il est cinq heures.

Hubert crut qu'on le poussait dehors.

— Excusez-moi..., on m'attend.

On l'attendait..., rue des Palmes. Il fallait se décider..., saisir l'occasion ou la perdre à jamais...

En proie à cet énervement de la hâte qui ne permet plus de calculer, il arpentait à grands pas la promenade des Anglais. Le pour et le contre se balançaient dans son esprit confus. Le point d'honneur même vacillait. Était-ce faire injure à Charlotte que d'aller là-bas, ou lui rendre service? N'était-elle pas la première intéressée à ce que l'abominable fausseté de ces accusations fût démontrée d'une façon péremptoire? Si Hubert n'avait pas besoin, personnellement, de cette démonstration, il pouvait en avoir besoin

Digitized by Google

pour les autres, pour couper court à ces calomnies plus répandues peut-être qu'il ne l'avait d'abord soupçonné.

Une voiture passait. Il l'arrêta, et y montant :

— A l'entrée de la rue des Palmes, dit-il au cocher.

Il avait agi presque mécaniquement.

Une fois seulement roulant sur le quai du Paillon, il retrouva son équilibre cérébral, et ne s'expliqua même plus comment il se prêtait à cette mystification : plaisanterie à l'italienne ou guet-apens à l'italienne aussi. Tout le dégrisait : la fatigue, la chaleur, jusqu'au spectacle désolé qu'il avait sous les yeux.

Rude, mais splendide, là-haut sur les collines fleuries, l'été ici se révélait sous un autre aspect. On s'enfonçait dans les vieux quartiers pittoresques, trop pittoresques. Durant la saison, avec le vent d'hiver et les balayeurs municipaux, ils restent encore abordables. Sur les vieux seuils délabrés, des marchandes de fleurs et d'oranges sont assises dans des attitudes sculpturales, et l'on ne songe pas trop à plonger l'œil dans les couloirs humides et dans les cours nauséabondes. Un peu d'eau reste au fond du Paillon où l'on va laver parfois les guenilles pendues aux fenêtres et les enfants vautrés dans la poussière. Il faut bien faire quelques frais pour l'étranger renchéri et maniaque. Mais, à présent, entre soi, entre Provençaux, entre Italiens, ces soins deviennent superflus, et la douce intimité méridionale règne sans partage sous cet assoupissant soleil qui fait les lazzaroni. Chassés hors de leurs maisons empestées, des groupes oisifs traînent sur les trottoirs : des femmes se peignent ou peignent leur marmaille; des ouvriers dorment couchés sur le ventre; des vieux et des vieilles toussotent et tremblotent au soleil, tandis que les chiens secouent leurs puces, que les moustiques bourdonnent en tourbillons et que les mouches, par volées, s'abattent sur les détritus entassés que les ruisseaux taris ne peuvent plus charrier.

Hubert se rappela les répugnances faciles de Charlotte. Plus que toute autre, plus qu'Yvonne même, elle était douée de cette délicatesse féminine, fleur de la distinction. Ce qui était grossier, matériellement ou moralement, lui faisait horreur, lui faisait presque peur. Supposer qu'elle fût venue là dans le but qu'on lui prêtait, cela touchait à la démence.

Hubert fut au moment de tourner bride. Mais le fiacre s'arrêtait à l'entrée de la rue des Palmes.

Bah! puisqu'on y était...

Quasi large, quasi propre, en comparaison des ruelles avoisinantes, la rue des Palmes centralisait l'animation élégante du quartier. On y voyait de petites boutiques prétentieuses, des parfu-

Digitized by Google

meries de couleurs vives et même un bar autrichien à la porte duquel, sur deux corbeilles de mousse jaune, achevaient de pourrir les vieilles huîtres expédiées du golfe de Gascogne et laissées pour compte dans les restaurants de premier et de second ordre.

Numéro 9...

C'était juste en face du bar, et l'adresse donnée se trouvait bien celle de Spanden, car la maison répondait à la description de Mme Guidal et aussi à ce que devait être la maison de Spanden : une maison suspecte, trompeuse, difficile à caractériser.

En bas, la boulangerie d'aspect honnête, avec des pains secs et des gâteaux rances derrière des vitres empoussiérées. Puis, à côté de l'entrée du magasin, une autre porte qui bâillait, laissant deviner un couloir dont on ne voyait pas le fond, qui menait on ne savait où.

La façade de deux étages sur la rue affectait des prétentions bourgeoises. Des ornements de plâtre sur un mauvais mur humide, de petits rideaux aux fenêtres étriquées. Tout, d'ailleurs, était fermé et un écriteau annonçait des appartements à louer.

Hubert fit ces remarques d'un coup d'œil, sans s'arrêter. Sa montre marquait quatre heures trois quarts. C'était le moment de disparaître et d'observer.

Il entra dans le bar.

L'intérieur était celui d'une taverne de bas étage : des dorures ternies encadrant des glaces crasseuses et de hideuses peintures allégoriques; un clinquant de dernier ordre servant de luxe au peuple, mis à sa portée et souillé par lui; le plancher maculé de crachats; l'atmosphère étouffante, empestée de tabac, d'ail, de vieille marée, d'odeurs indéfinissables. Des consommateurs débraillés s'attardaient devant des bocks vides, tandis que deux ou trois garçons blêmes et suants s'épongeaient avec leur serviette. Cette chaleur torride accroissait encore les dégoûts. Des légions de mouches mortes jonchaient les papiers préparés à leur usage, mais d'autres revenaient indéfiniment à l'assaut. Hubert en voyait déjà nager deux dans le verre de limonade qu'il avait demandé, pour demander quelque chose, en s'installant à une table, tout contre la devanture dont un bocal de poissons rouges faisait le plus bel ornement.

En tant que poste d'observation, la place était bonne. A travers la vitre, juste en face de lui, de l'autre côté de la rue, Hubert voyait la porte du numéro 9.

Personne ne pouvait pénétrer dans la maison ni en sortir sans passer sous ses yeux. Maintenant, pour jouer au parfait espion, il ne lui manquait plus qu'un accessoire.

Digitized by Google

— Monsieur prendra-t-il une douzaine de marennes avec des tartines de beurre?

— Non, merci. Donnez-moi un journal.

On lui apporta le *Salut public* de Marseille, froissé, taché, une guenille d'imprimerie, et, le dépliant comme il put, il se cacha derrière pour savourer sa honte.

Les minutes s'écoulèrent; l'heure était passée; personne ne venait. Décidément, on s'était moqué de lui. Il n'avait plus qu'à s'en aller.

— Garçon!...

Il prit de la monnaie pour régler, puis se ravisa :

— Un bock!

Devant le numéro 9, une voiture stoppait, une voiture fermée, et, à l'intérieur, il distinguait une forme féminine. Là s'arrêtèrent ses certitudes. Masquée par le fiacre arrêté au ras du trottoir, l'arrivante était descendue lestement, avait déjà franchi le pas qui la séparait de la porte, disparu dans la profondeur du couloir, et ce fut sans doute l'imagination d'Hubert qui lui suggéra cette remarque:

— Ne dirait-on pas la tournure de Charlotte?

Si peu fondée que la supposition lui parût à lui-même, il voulut néanmoins en avoir le cœur net. Le fiacre était reparti à vide. La dame finirait bien par sortir, et, cette fois, il la verrait. Il reprit son attitude expectative, rouvrit son journal et acheva de s'écœurer en avalant la prose socialiste, tout, jusqu'au fragment de feuilleton, dans lequel une duchesse poignardait un coiffeur. Mon Dieu, les conceptions de ce romancier n'étaient pas beaucoup plus invraisemblables que les siennes.

Le temps se passait. La porte restait close. Hubert songea qu'on l'attendait chez lui.

Soudain il n'y tint plus. Ridicule ou danger, il préféra tout à l'énervement de cette attente. Il se leva, paya, sortit, et, à son tour, alla s'engouffrer dans le couloir du numéro 9.

— Monsieur demande...?

D'un réduit donnant sur le corridor, une femme surgissait, un de ces types de loueuses en garni qui trahissent tout de suite le ton de la maison : vieille, fripée, maquillée, frisottée, portant un corsage de soie bleu pâle et traînant des savates.

La réponse était facile :

— Vous avez des appartements à louer?

— Oui, monsieur. Le premier et le second. Si monsieur veut visiter...

Devant Hubert, elle grimpait un escalier étroit et noir et ouvrait l'appartement du premier.

Comme genre d'élégance, cette maison répondait à la taverne

Digitized by Google

d'en face : de petites pièces basses, taudis d'ouvrier auquel des meubles grimaçants, d'affreuses cretonnes, des carpettes marbrées de taches étaient censé donner le confortable bourgeois.

Du seuil, Hubert inspecta les chambres vides, flaira l'odeur de renfermé témoignant d'un long abandon.

— Et le second? demanda-t-il.

— Le second sera libre à partir de demain. Jusqu'ici, nous avions un baron.

La loueuse se rengorgeait dans sa fierté d'avoir eu un baron; et, dans l'espoir, peut-être, d'en attirer un autre.

— Monsieur connaît peut-être M. le baron de Spanden?

— Oui..., un peu... Il est encore ici?...

— Non, monsieur. M. le baron a été rappelé dans ses propriétés il y a trois semaines.

— Alors, qui donc occupe l'appartement?

— Un de ses amis auquel il a cédé la fin de son mois.

— Oui, fit Hubert d'un air entendu. Un autre Polonais...

— Pardon, monsieur..., un Parisien. Mais ce monsieur vient de sortir et on peut visiter.

Hubert atteignait enfin ce fameux second indiqué comme le lieu du rendez-vous. C'était le moment décisif.

Comme il advient en général à qui se laisse prendre dans une intrigue, chaque pas qu'il croyait faire vers la lumière n'avait servi jusqu'alors qu'à l'enfoncer un peu plus dans les ténèbres. Tout s'embrouillait de plus en plus. Spanden était bien parti. Cependant, il se trouvait encore mêlé à cette affaire. A ce compte, Valérien ne pouvait en être, car, si discrets fussent-ils, leurs sentiments réciproques ne laissaient aucun doute, et, supposer entre ces deux hommes un accord quelconque eût été le plus inadmissible des soupçons.

Une nouvelle complication se produisait : l'entrée en scène de cet ami de Spanden qui achevait l'imbroglio. Puis, qu'était devenue la femme, Charlotte ou une autre, qu'Hubert avait vue entrer, qu'il n'avait pas vu sortir, qu'en visitant toute la maison il ne retrouvait nulle part.

Il venait de parcourir l'appartement de Spanden, désert comme l'appartement du second, mais laissant voir des traces d'habitation. Des ustensiles de toilette, des vêtements d'homme, des journaux étaient épars en un désordre pauvre, et, au lieu de l'odeur du renfermé, Hubert sentait cette odeur de tabagie qui l'avait poursuivi toute la journée.

Le Parisien ne devait pas être sorti depuis longtemps. Pourtant, Hubert ne l'avait pas vu sortir non plus.

Digitized by Google

Une idée soudaine lui vint, et, penché à une fenêtre qui donnait sur une cour ou plutôt sur une fosse humide, resserrée entre de vieux hangars et des appentis délabrés :

— Vous avez une sortie de ce côté? demanda-t-il.

— Oui, monsieur. Sur l'impasse.

Cette fois, il comprenait. Comment aussi n'avoir pas prévu ce coup, n'avoir pas deviné que la maison de Spanden était une maison à deux issues?

— C'est très commode une seconde sortie, monsieur, reprenait la logeuse engageante. Tous mes locataires ont apprécié cet avantage.

Son sourire ambigu donnait fort à penser sur elle et sur ses locataires. Probablement, elle n'en pensait pas moins sur ce monsieur bien mis qui cherchait des chambres garnies rue des Palmes.

Hubert abrégea cette dernière humiliation :

— Bonsoir, madame. Je repasserai. Pourriez-vous seulement me donner l'adresse de M. de Spanden?

— Je ne l'ai pas. M. le baron voyage...

— Son ami l'aura peut-être?

— Cela se pourrait...

— Et le nom de cet ami?

— M. Deschamps...

La logeuse devenait moins expansive, entrevoyant en ce curieux un policier ou un créancier plutôt qu'un locataire, et Hubert n'eut plus qu'à s'en aller.

Il était six heures et demie. Yvonne devait s'affoler d'impatience. La partie du soir risquait fort d'être compromise, et, de cette déplorable campagne, Hubert ne rapportait qu'une incertitude nouvelle.

Une femme était entrée au n° 9 de la rue des Palmes, et Spanden avait un ami nommé Deschamps, voilà tout ce qu'il était parvenu à établir, et c'était sa maudite imagination qui persistait à lui répéter :

— Positivement, cette dame ressemblait à Charlotte, et Deschamps a tout l'air d'un nom d'emprunt.

En approchant du logis seulement, ces impressions s'améliorèrent. Une brise rafraîchissante commençait à s'élever. Le soleil, désarmant, traînait dans la mer ses grands rayons rouges et or devenus inoffensifs, et dans le doux crépuscule d'été, les petites villas blanches, enfoncées dans les palmiers, semblaient plus paisibles et plus hospitalières. A la grille de son jardin, Hubert distingua la robe claire d'Yvonne qui le guettait, mais sans inquiétude, ayant trouvé d'elle-même l'explication du retard.

— Que je suis fâchée! s'exclama-t-elle tendrement. Vous avez couru partout pour cette voiture, et la princesse nous prête la sienne :

Digitized by Google

la victoria avec les petits chevaux cosaques. Nous n'avons que le temps de dîner!

Elle l'entraînait dans la salle à manger et enhardi par la bonne tournure que prenait les choses :

— Charlotte vous a tenu fidèle compagnie? demanda-t-il, espérant un mot qui mettrait à néant ses appréhensions folles.

Mais Yvonne faisait sa moue d'enfant gâtée et, grommelant :

— Ah bien oui! Charlotte est sortie un quart d'heure après vous et est rentrée un quart d'heure avant.

Charlotte arrivait juste à temps pour entendre ces paroles et recevoir le regard qu'Hubert lui jeta.

Elle ne baissa pas les yeux. Ces yeux brillaient ce soir-là d'un éclat inaccoutumé. Elle était très en beauté, colorée, animée, cette excitation nerveuse, déjà remarquée, transparaissant plus que jamais dans toute sa personne.

Etait-ce de la joie ou de la douleur, de la crainte qui se déguise ou cette griserie d'audace que donne le danger à certaines femmes? Ce pouvait être tout cela, n'être rien de tout cela aussi.

— Où donc êtes-vous allée? demanda Hubert presque involontairement.

— Faire des visites de charité.

Ceci fut dit d'un ton si naturel, si doux en sa mélancolie, que la conviction d'Hubert hésita. Ou Charlotte était sincère et lui imbécile, ou, si Charlotte mentait, c'était avec un art consommé, une expérience inquiétante.

Pour ne pas se laisser aller à pousser plus loin ses investigations, il eut besoin de songer à Yvonne qui, fort heureusement, elle, ne remarquait rien.

— Avec les chevaux de la princesse, nous irons beaucoup plus vite, continuait-elle. En partant à sept heures et demie, nous arriverons aussi tôt que les autres qui prennent le train de neuf heures. Et cette route, par ce beau temps, ce sera idéal! Croiriez-vous que Charlotte fait encore des façons pour nous accompagner? Elle parlait de son fameux malaise, vous savez ce malaise des jours où on doit sortir. Mais, je ne m'y laisse plus prendre.

Hubert non plus ne s'y laissait plus prendre.

Cet amour de Charlotte pour la solitude et l'indépendance lui devenait fort suspect. N'avait elle donc pas assez de sa promenade de l'après-midi, qu'elle tenait tant à rester ce soir-là, seule, libre de ses actions. Et comme elle se remettait à dire qu'elle détestait Monaco et que le spectacle des salles de jeu ne lui était nullement agréable :

— Accompagnez-nous donc par complaisance, répliqua sèche-

Digitized by Google

ment Hubert d'un ton de maître qu'il employait pour la première fois.

Charlotte avait relevé la tête et, essayant encore de plaisanter :

— Pourtant, si j'invoquais mon droit de Cendrillon pour garder la maison?

— Renonçons donc plutôt à cette partie qui, croyez-le bien, ne me sourit pas plus qu'à vous.

Leurs yeux se croisèrent encore. Pourquoi ceux de Charlotte auraient-ils eu cet éclair de révolte si, dans l'obstination d'Hubert, elle n'eût deviné un soupçon? Et comment l'aurait-elle deviné, ce soupçon, sinon parce qu'elle y donnait lieu?

Un silence se fit entre eux, court, glacé, un de ces silences de mort durant lesquels on sent expirer quelque chose.

C'était leur amitié fraternelle qui venait de finir. Yvonne, elle, ne voyait s'effondrer que ses projets.

— Et moi! cria t-elle indignée.

Elle! oui!... Elle d'abord, dont il fallait ne pas troubler la petite âme simple, ne pas compromettre la santé précieuse. Tout, plutôt qu'une scène, une émotion, voire une contrariété qui pouvait être fatale.

Hubert se maîtrisa et, passant devant sa belle-sœur en suivant Yvonne qui allait achever sa toilette :

— A cause d'elle, je vous serai reconnaissant de vouloir bien venir, dit-il, masquant d'une politesse cérémonieuse sa ténacité autoritaire : la façon dont procède un homme décidé à se faire obéir d'une femme.

Il sortait sans même attendre la réponse.

Une minute Charlotte resta frémissante, cabrée, comme un cheval de race auquel on fait sentir le mors et qui a envie de tout casser.

Puis, probablement, elle eut peur du dégât. Femme, faible, abandonnée, elle se sentit prédestinée à la défaite. Entre deux craintes, deux répugnances, deux dangers, il ne lui restait qu'à choisir le moindre et, résolue maintenant, avec cet effort de courage que nécessitent parfois les actions les plus simples, comme un soldat revêt son uniforme pour marcher au feu elle alla s'habiller, elle aussi, pour cette soirée d'élégance et de plaisir.

CHAMPOL.

La suite prochainement.

---

Digitized by Google

# UNE CAMPAGNE

## CONTRE L'ÉGLISE D'AMÉRIQUE

Un incident misérable et insignifiant dans son origine, mais fort aggravé par les circonstances, émeut en ce moment plus d'une âme catholique à Rome, aux États-Unis, en France, en Belgique, en Angleterre. Ni la guerre, ni les élections, ni les chutes de cabinet, ni les conventions internationales ne parviennent à en détourner complètement l'attention publique, et il se rencontre des esprits sérieux pour y constater un des graves symptômes de l'époque présente.

Qu'un journal religieux ait publié toute une série de longs articles contre un prêtre vénéré de quiconque l'a connu et contre les principaux évêques d'une grande et illustre Eglise; que ces articles aient été ensuite réunis en volume[1] et augmentés de nouveaux chapitres où le P. Hecker et plusieurs archevêques d'Amérique, parmi lesquels le cardinal Gibbons en personne, Mgr Ireland et Mgr Keane, se trouvent solidarisés avec des prêtres apostats et rendus responsables d'erreurs ou de fautes qu'ils n'ont pas même pu connaître : voilà, certes, au premier abord, qui aurait de quoi surprendre les esprits impartiaux. Mais, à vrai dire, si l'affaire en était demeurée là, il n'y aurait pas lieu d'y prendre garde. On n'aurait, pour faire tomber l'étonnement et réduire la cause à d'infimes proportions, qu'à montrer d'où partent les coups. Ce n'est point parce qu'un abbé Maignen aurait, dans la *Vérité* et ensuite dans un livre mal venu, attaqué violemment le fondateur

[1] Voy. le livre de l'abbé Maignen, *Etudes sur l'Américanisme : le P. Hecker est-il un saint?* (Rome, Librairie catholique internationale), et, d'autre part, *le Père Hecker*, fondateur des Paulistes Américains, par le P. W. Elliott, avec une Introduction de Mgr Ireland et une Préface de l'abbé Félix Klein : 6e édition, augmentée d'une lettre de S. Em. le cardinal Gibbons. (Librairie Lecoffre.)

Digitized by Google

des Paulistes et les évêques des États-Unis, que nous verrions toute une Eglise frémir sous l'outrage, ni qu'une protestation indignée soulèverait les journaux catholiques en Angleterre et en Amérique[1].

Qu'est-il donc advenu? Ceci tout simplement : l'*Imprimatur*, refusé par le cardinal-archevêque de Paris au libelle de M. Maignen, a été accordé à Rome par le maître du Sacré Palais; — une presse passionnée a exploité le fait avec empressement, pour proclamer bien haut que l'ouvrage était ainsi revêtu d'une approbation officielle; que le Pape, consulté d'avance, avait lui-même donné son assentiment à la concession de l'*Imprimatur;* qu'enfin la congrégation de l'Index allait condamner le P. Hecker, sa biographie, ses livres, ses idées, réprouvant du même coup avec lui toutes les tendances de cette grande Eglise des Etats-Unis qui vénère dans le fondateur des *Paulistes* un de ses meilleurs représentants, (nos lecteurs se rappellent l'éloge que faisait de lui, ici même, l'an dernier, M. le comte de Chabrol[2]).

L'*Imprimatur* n'est, d'ordinaire, qu'une sorte de laisser-passer; il est loin d'avoir la valeur d'une de ces lettres épiscopales dont on sait pourtant que la présence en tête d'un livre, fussent-elles très nombreuses et très élogieuses, ne le soustrait pas toujours aux rigueurs de l'*Index*. Mais il a pris, dans le cas présent, une tout autre importance, soit pour avoir été concédé par Rome après le refus de l'Ordinaire, soit à cause du prix même qu'y ont attaché simultanément et les archevêques visés dans le libelle et leurs adversaires d'Europe. Tandis que la *Croix*, la *Vérité*, le *Courrier de Bruxelles*[3], les *Etudes religieuses* des PP. Jésuites, et leur journal de Rome, la *Voce della Verità*, essayent de faire un triomphe au livre de M. Maignen, d'un autre côté, la presse catho-

[1] C'est ainsi, par exemple, qu'on pouvait lire le 17 juin, dans le *Catholic Times*, le plus répandu et le plus populaire de tous les journaux catholiques de langue anglaise : « A volume which has produced something akin to consternation on the most of those into whose hands it has fallen is the recently published work entitled « Etudes sur l'Américanisme : le P. Hecker « est-il un saint? » Under the pretext of discussing the sanctity of the founder of the Paulist Fathers, the author of this book takes up the personality of the more markedly national among the American Prelates : — Cardinal Gibbons, Archbishop Ireland, Archbishop Keane, Mgr D. J. O'Connell, etc. — and exhausts the vials of scorn and calumnious insinuation upon them... Singularly enough, the work was highly lauded in a review edited by the Jesuit Fathers and was recommended to all readers in all quarters of the earth... »

[2] Voy. le *Correspondant* des 25 mai et 10 juin 1897.

[3] Ce journal annonce dans son n° du 16 juin, la publication d'un nouveau pamphlet contre l'Eglise d'Amérique, par un P. Jésuite de Louvain.

Digitized by Google

lique de langue anglaise exprime hardiment son indignation, le cardinal Gibbons et Mgr Ireland se plaignent au délégué apostolique de Washington, et, au Vatican même, l'archevêque Keane s'adresse au cardinal-secrétaire d'Etat. — Disons tout de suite que cette dernière démarche a permis d'entrevoir en quel sens pourrait se terminer la crise : comme l'ont déjà publié divers journaux de France et d'Angleterre, et comme des renseignements absolument sûrs nous permettent de l'affirmer à notre tour en dépit de toutes les inventions contraires, le cardinal Rampolla a déclaré à Mgr Keane que *ni le Pape ni lui* n'avaient absolument rien su de la publication du libelle et qu'*il déplorait très profondément* la concession de l'*Imprimatur*. Il aurait même ajouté, d'après le *Catholic Times* (n° du 17 juin), qu'il allait « prendre les mesures nécessaires pour que justice fût rendue aux personnages gravement offensés ». L'affaire en est là.

*
* *

Ce n'est pas la première fois qu'est mise à l'épreuve la fidélité, très heureusement inébranlable, de l'Eglise des Etats-Unis envers le Saint-Siège. Spécialement chers au pape Léon XIII et forts de sa bienveillance personnelle, les chefs principaux de cette Eglise se sont heurtés trois fois de suite, en moins de trois années, à des difficultés que rien ne pouvait leur faire prévoir et que leur rendaient plus pénibles l'inaptitude et le mépris qu'ils ont pour les petites habiletés.

En octobre 1896, l'évêque mis à la tête de la jeune université catholique de Washington par l'élection de ses quatre-vingts collègues, se voyait, après quelques années de vaillants services, révoqué sans motifs, le lendemain de la rentrée des cours, par un ordre venu de Rome. Malgré la stupéfaction produite aux Etats-Unis, il se soumettait sans l'ombre de plainte ni d'hésitation, et, mandé avec instance par le Pape, il se rendait à Rome. Là, il entendait, à son grand étonnement, le Chef de l'Eglise lui exprimer tous ses regrets de la mesure qui l'avait frappé, et il était nommé, en manière de réparation, archevêque de Damas, en même temps que consulteur des Etudes et de la Propagande.

En octobre 1897, le comité des archevêques et évêques protecteurs de l'université de Washington se résolvait à destituer un professeur allemand, Mgr Schrœder, qui ne craignait pas de les attaquer dans la presse et qui recommençait contre le nouveau recteur, Mgr Conaty, ami de Mgr Keane, les intrigues qui avaient abouti à la révocation de ce dernier. Une dépêche de Rome au

Digitized by Google

délégué apostolique enjoignit aux évêques de garder le professeur révoqué par eux! Le cardinal Gibbons, fort ému, télégraphia au Pape qu'il lui envoyait un mémoire pour exposer l'affaire tout au long, et, quelques semaines plus tard, Léon XIII ordonnait « que tout fût réglé conformément au vote et au désir des évêques ».

L'heure n'est pas venue de faire connaître avec plus de détails l'historique de ces deux incidents ni d'expliquer comment on vit, à chaque fois, défait par le Pape ce qu'on présentait comme son œuvre propre. Mais ce qui est de notoriété publique, c'est qu'en 1896 et en 1897, les difficultés soulevées contre les évêques d'Amérique furent relatées, envenimées, dénaturées avec le soin le plus jaloux par la même presse qui acclame aujourd'hui le factum de M. Maignen. Et elle s'y prend tout à fait de la même manière : elle aggrave les faits d'hier, elle en prophétise pour demain de plus funestes encore et même d'invraisemblables. Dans la crise actuelle, elle invente que le Pape a lui-même approuvé le fâcheux *Imprimatur* et qu'on va bientôt mettre le P. Hecker à l'*Index*, exactement comme elle inventait, il y a deux ans et demi, qu'après la révocation de Mgr Keane, le Pape allait incessamment destituer l'archevêque de Saint-Paul et imposer d'office un coadjuteur à l'illustre cardinal Gibbons![1]

On se demande, en vérité, ce qui peut pousser dans une pareille voie des écrivains catholiques. Sans doute, on a démasqué chez le plus violent d'entre eux certains motifs personnels de rancune et de vengeance; mais d'où vient donc aux autres cet acharnement à compromettre, pour autant qu'ils le peuvent, l'avenir religieux de tout un monde, et à estimer, comme M. Maignen, que « l'exode » des catholiques autrement bâtis qu'eux « serait un gain pour l'Eglise[2] »?

Nous savons bien que ce vœu impie ne se réalisera point. Les catholiques des Etats-Unis, leur clergé, leurs évêques, ne sont pas moins cordialement soumis à l'Eglise que nous-mêmes, et nous n'oublierons jamais les larmes d'indignation qui brillèrent aux yeux

[1] En annonçant, ces jours derniers, que le *P. Hecker* était « déféré à l'*Index* », la *Croix* et la *Vérité* espéraient-elles donner le change à leurs lecteurs? Pour qu'un livre soit « déféré » à l'*Index*, il suffit de trouver n'importe où un dénonciateur. Il reste ensuite à obtenir la condamnation, ce qui est autrement difficile. La race des dénonciateurs, très nombreuse dans un certain monde, compte principalement sur ce que, au tribunal de l'*Index*, on est accusé sans le savoir, jugé sans être prévenu, condamné sans pouvoir se défendre ni connaître les considérants de la sentence. Léon XIII aurait exprimé, dans une conversation privée il est vrai, le désir de voir disparaître le système des dénonciations secrètes.

[2] *Le P. Hecker est-il un saint?* p. 370.

Digitized by Google

d'un de leurs chefs les plus énergiques, un jour qu'il parlait avec nous de ceux qui mettent en doute « leur loyauté envers le Saint-Siège ». Des schismatiques, ceux-là? Allons donc! ce sont plutôt leurs adversaires qui le pourraient devenir, si jamais un Pape leur disait de respecter la conscience d'autrui ou d'aimer le siècle auquel Dieu les a fait naître... Mais si le danger de schisme n'a jamais existé que dans l'esprit maladif de ceux qui en parlent, et qui, peut-être, s'en consoleraient parce qu'il leur donnerait raison, ne voit-on pas qu'un autre péril se dresse, trop réel celui-là, et déjà réalisé en partie? Ne voit-on pas que le plus clair aboutissement de toutes ces manœuvres est de fournir des prétextes aux faciles objections du protestantisme et d'arrêter le mouvement des conversions en Amérique, en Angleterre, dans tout le monde anglo-saxon? N'est-ce pas assez que nous ayons perdu l'Orient, au neuvième siècle, par le schisme de Photius, la moitié de l'Occident, au seizième, par le protestantisme, et, dans ces deux derniers siècles, par l'incrédulité ou l'indifférence, la moitié de ce qui nous restait chez les peuples Latins? Après avoir tenté de faire croire ici, malgré l'enseignement vrai des Papes et des conciles, que le catholicisme est incompatible avec les progrès de la science et de la civilisation, va-t-on entreprendre la tâche insensée de faire croire ailleurs qu'il ne pourra jamais s'accorder avec le libre génie d'une race qui détient la moitié du globe?

*
* *

L'inconscience de ceux qui mettent en péril, comme en se jouant, d'aussi graves intérêts, n'apparaît bien dans son étendue que si on parcourt le livre étonnant dont ils se font aujourd'hui une machine de guerre.

A travers le fatras de ses citations, de ses paraphrases et de ses racontars sans lien, c'est un roman de cape et d'épée que l'abbé Maignen nous a construit là. Des conspirations fantastiques y sont dénoncées, où l'on voit le cardinal Gibbons, Mgr Ireland et Mgr Keane, l'archevêque de Saint-Louis, Mgr O'Connell, l'abbé Klein, le comte de Chabrol, pêle-mêle, confondus dans une sorte d'entente monstrueuse avec des prêtres révoltés, comme M. Charbonnel, M. Bourrier, et nous ne savons plus quel triste apostat du diocèse de Beauvais.

Près de deux cents pages sont consacrées à ce que l'auteur appelle avec épouvante « les campagnes de l'américanisme ». Toute une armée, qui eut pour chef le P. Hecker et qui est à présent conduite par les archevêques de Baltimore et de Saint-Paul, mar-



Digitized by Google

cherait depuis des années à la conquête de Rome! Quatre fois déjà, elle aurait soutenu contre l'Eglise des batailles terribles, où, sans le secours de M. Maignen et de ses compagnons d'armes, la vraie foi n'eût pas manqué de succomber! La première de ces batailles se livra quand le cardinal Gibbons récita le *Pater* au Congrès de Chicago [1]; — la seconde, quand M. Charbonnel fausse en France l'idée qu'on pouvait se faire d'un parlement des religions et écrivit sa lettre insolente à l'archevêque de Paris [2]; — la troisième, quand M. de Chabrol, dans deux articles du *Correspondant*, l'abbé Klein, dans sa *Préface* à *la Vie d'Hecker*, l'abbé Dufresne dans la *Revue du clergé français*, aidés tous trois par la complicité de la plupart des revues ou journaux catholiques, se mirent à « former par-dessus l'Atlantique un *syndicat* d'admiration pour le lancement en Europe du saint de leurs rêves », et, suivant un *mot d'ordre* trop bien écouté, entreprirent de compenser l'échec subi par leurs idées dans la personne de M. Charbonnel... Nous n'inventons rien.

La quatrième campagne doit être encore plus redoutable que les précédentes, si l'on en juge par la place que l'auteur lui donne et par les titres ou sous-titres des quatre chapitres où il la raconte : « Quatrième campagne : sous les murs de Rome. — Sous les murs de Rome : travaux d'approche. — Bastilles à prendre. — Un ultimatum. — Préparatifs d'assaut. » Le malheur est qu'il est impossible de deviner, au contenu des chapitres, ce qui justifie l'emploi d'énoncés à ce point belliqueux. Tous les « assauts » en question se réduisent à un article paru dans le *Journal de Roubaix* avec la signature de *Tiber*, pour exprimer le vœu qu'on possède un jour « un Pape international et supra-italien », et à une étude publiée, sous le pseudonyme de *Romanus*, dans la *Contemporary Review* de décembre 1897. Nous respectons infiniment le *Journal de Roubaix*, mais nous ne l'aurions jamais pris de nous-même pour l'organe officiel de l'Eglise des Etats-Unis. Quant à l'article de *Romanus*, il n'y a pas plus de motifs d'en rendre responsables les évêques amé-

[1] Ce qui touche à cet événement a été raconté dans le *Correspondant* du 10 janvier 1894 par M. le vicomte de Meaux, avec la compétence qui est la sienne en tout ce qui touche les grands intérêts de la religion, spécialement aux États-Unis.

[2] Si l'on faisait difficulté de croire qu'un prêtre ait pu reprocher la chute de M. Charbonnel à cette Église d'Amérique, dont la plus claire relation avec lui consista dans les démentis qui lui furent infligés par le cardinal Gibbons, on devrait se résigner à lire dans le livre de M. Maignen tout le chapitre IIIe de la seconde partie. On y trouverait à la conclusion (p. 250) cette phrase aussi odieuse que mélodramatique : « Il y eut désormais, au compte de l'américanisme, le cadavre moral d'un prêtre renégat. »

Digitized by Google

ricains que les évêques français ou belges. Libre à M. Maignen de rattacher ces publications anonymes à tous les attentats qui hantent son cerveau; mais que voulez-vous qu'on lui réponde, puisqu'un désaveu même ne le rassurerait point? « Pour nous amener, dit-il après avoir flairé là un grand complot des prélats d'Amérique, pour nous amener à un autre avis, il ne suffirait pas d'un démenti hautain, encore moins de protestations enflammées de fidélité à l'Eglise et de dévouement à la personne du Pape. » (Page 292.) Et voilà établies les preuves de « la quatrième campagne ». Il faut ajouter que M. Maignen rattache à ces tentatives « d'assaut » contre Rome les démarches que Mgr Ireland fit naguère auprès de M. Mac-Kinley, de la part du Pape, pour empêcher la guerre contre l'Espagne. Voilà une allégation qui, revêtue de l'*Imprimatur* romain, ne facilitera guère l'intervention possible du Souverain Pontife dans les futures négociations de paix.

Avions-nous tort de traiter de romans les histoires dont s'effrayent l'abbé Maignen et sa suite complaisante? A parcourir la trame ridicule de ces inventions, à voir défiler toute cette fantasmagorie de complots, l'esprit se reporte involontairement au titre que l'abbé Maignen a choisi pour son livre; et de même qu'il se demande avec gravité : « Le P. Hecker est-il un saint? » feignant de croire que les Américains le canonisent, de même nous sommes tentés de soulever, à notre tour, cette autre question : « L'abbé Maignen est-il un sage? »

*
* *

A la fin de son livre, M. Maignen invite à le réfuter ceux qui, grâce à Dieu, ne partagent pas ses manières de voir. On comprendra que nous n'en fassions rien. Il y a des opinions qui se réfutent toutes seules. L'Eglise des Etats-Unis et ceux qui lui portent intérêt n'ont pas besoin qu'on les innocente des absurdes projets qui leur sont prêtés.

Peut-être y aurait-il eu lieu de considérer plus attentivement la première partie du travail de M. Maignen et les torts qu'il attribue soit au P. Hecker lui-même, soit à ses religieux Paulistes. C'est dans cette partie que triomphe, comme dit une certaine école, la doctrine. Le fait est que M. Maignen n'y commet pas, que nous sachions, la plus petite erreur de dogme ou de morale. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de travestir, avec une bonne foi navrante[1], les idées de ceux qu'il attaque, et de perdre son temps

[1] La bonne foi de M. Maignen se montre partout. Ne lui arrive-t-il pas de trouver que le P. Hecker « oublie l'Amérique » quand il parle des qualités « saxonnes »? Citant une autre fois le passage où Joseph de

Digitized by Google

à combattre ici des hérésies non moins imaginaires que les conspirations racontées ailleurs. Pour lui, le P. Hecker et ses biographes sont tout au moins des pélagiens, sinon des rationalistes. La vertu et la piété de ses adversaires lui paraissent aussi très sujettes à caution. Le P. Hecker ayant été, dans sa jeunesse, ouvrier boulanger, n'a pu garder son innocence : « Comment expliquer, s'écrie-t-il à l'encontre de témoignages très précis, comment expliquer une si merveilleuse innocence de la part d'un jeune ouvrier boulanger élevé en plein monde du travail dans la libre Amérique? » (P. 11.) Le P. Hecker, contrairement à l'idée de quiconque a lu sa vie ou ses écrits, « n'avait même pas une véritable dévotion au Saint-Esprit ». (P. 143.) D'après le cardinal Deschamps, cité par l'abbé Dufresne, et qui le connut beaucoup, « il avait pu sortir de l'Ordre des Rédemptoristes sans commettre un péché véniel [1] »; le même fait procure à M. Maignen vingt-cinq pages de réquisitoire. Enfin, M. Maignen s'évertue à diminuer, quand il ne les ridiculise point, les œuvres apostoliques des missionnaires Paulistes, et il conclut ainsi un des passages qu'il leur consacre : « Il y aurait encore beaucoup à dire sur les Paulistes, dont l'institut, les méthodes, les doctrines, les actes ne sont incontestés ni dans le clergé ni dans le peuple catholique des Etats-Unis. » (P. 75.)

A ce parti-pris de dénigrement nous avons mieux à opposer que nos propres informations ou le témoignage même de ceux qui ont connu le P. Hecker et vu les Paulistes à l'œuvre. Il y a deux mois, toute cette partie du livre de M. Maignen, déjà parue dans la *Vérité*, fut mise sous les yeux du cardinal Gibbons. Aussitôt Son Eminence adressa au P. Elliott, pauliste, auteur de la Vie anglaise du P. Hecker, une lettre destinée à être publiée, et qui a été, conformément à ses intentions, reproduite en tête de la sixième édition française. Comme on peut bien s'y attendre, l'archevêque de Baltimore ne daigne pas se mesurer avec M. Meignen; il se contente, sans même le nommer, de le contredire sur toute la ligne. Point de littérature; mais la déposition d'un témoin plein d'autorité :

« C'est une satisfaction pour moi, commence-t-il par dire, de consigner, pour la faire connaître, mon appréciation sur le P. Hecker. » Et il la résume ainsi : « Le P. Hecker a été incontestablement un instrument de la Providence pour la diffusion de la

Maistre appelle l'Amérique « un enfant au maillot », il ajoute avec conviction : « Cent ans ont passé sur cette boutade du grand philosophe, et les faits nous prouvent que l'*enfant* n'est même pas *au maillot*, il est encore à naitre. » (P. 171.)

[1] *Revue du clergé français* du 1er mars 1898, p. 10.

Digitized by Google

foi catholique dans notre pays. Il a fait un bien immense en rapprochant de nous les non-catholiques, en diminuant les préjugés, en gagnant à notre religion l'attention bienveillante du public, sans parler de la multitude de ceux qui, directement ou indirectement, lui sont redevables de leur conversion. Son esprit a été celui d'un enfant soumis de la Sainte Eglise, un esprit catholique sans restriction et dans toute la plénitude du sens que ce mot comporte; sa vie a été ornée de tous les fruits de la piété personnelle. Il était, en particulier, animé pour les âmes d'un zèle vraiment apostolique, hardi et toutefois prudent, de nature à attirer les protestants sans rien sacrifier de l'orthodoxie. »

Après le fondateur, les religieux : « La congrégation des Paulistes, dit le cardinal, continue l'œuvre à laquelle le P. Hecker consacra sa vie, la conquête des âmes à la foi catholique, et, avec la bénédiction de Dieu, ils ont merveilleusement réussi. La grande mission qu'ils viennent de prêcher dans leur église de New-York City en a encore donné la preuve et par le très grand nombre de pécheurs qu'ils ont amenés au repentir et par la foule d'infidèles et de protestants qu'ils ont convertis, instruits et baptisés. Ils ont en outre prêché de nombreuses missions à l'usage exclusif des non-catholiques, et cela dans toutes les parties des Etats-Unis. Souvent leurs auditoires étaient presque entièrement composés de protestants. Ils ont, de plus, donné une puissante extension à la propagande des écrits catholiques instituée par le P. Hecker. Les Paulistes se sont montrés à la hauteur de grandes entreprises apostoliques. Ils ont aussi organisé dans le clergé diocésain, en diverses parties des Etats-Unis, l'œuvre des conversions. A cette œuvre, comme à toutes leurs autres entreprises, ils apportent, — nous n'avons pas besoin de le dire, — un respect et une obéissance sans réserve à l'égard de l'autorité ecclésiastique. »

M. Maignen voulait savoir ce que pense des Paulistes le clergé des Etats-Unis; le voilà renseigné. Ajoutons que l'illustre archevêque, daignant étendre sa protection sur la biographie française à laquelle il destine en réalité sa lettre, termine ainsi cette déclaration : « J'apprends avec plaisir que la carrière apostolique du P. Hecker est appréciée chaque jour de plus en plus en Europe depuis qu'on y a publié et répandu sa vie et ses écrits[1]. »

*
* *

Tel est donc l'ouvrage de M. Maignen, réfuté par le cardinal Gibbons dans toute sa première moitié, condamné par le bon sens

[1] Cette lettre est datée de la cathédrale de Baltimore, 14 avril 1898.

Digitized by Google

même dans les fantastiques imaginations de sa seconde partie. L'auteur (voudra-t-on nous croire?) le commence par ces mots : « Ce petit livre n'est pas une œuvre de parti », et il ose le dédier pieusement « aux Très Saints Cœurs de Jésus et de Marie, dont il est l'œuvre plutôt que la sienne[1] ! » En vérité, un pareil écrit désarme l'indignation. Mais que penser, s'ils l'ont pu lire, de ceux qui le prennent au sérieux et qui le recommandent sans l'ombre d'une réserve? Parce qu'on préfère une autre forme de sainteté à celle que préconisent le P. Hecker et ses biographes, parce qu'on ne croit pas qu'il y ait rien à conclure pour notre vieux monde de ce qui se passe dans le nouveau, est-ce une raison pour dénigrer, en les travestissant, les vertus et les idées d'un converti des plus généreux et d'un admirable fondateur de Congrégation? pour lancer des outrages gratuits aux membres les plus en vue d'un grand épiscopat? pour accabler de défiances une toute jeune et déjà très illustre Eglise qui ne se montre pas moins fidèle que ses sœurs aînées à l'auguste mère et maîtresse qu'est l'Eglise romaine?

C'ést notre ardent espoir que ce commencement de luttes fratricides n'ira pas plus loin. A ceux qui se sont figuré de bonne foi des périls chimériques, on peut bien donner l'assurance que ni les prélats américains ni leurs amis d'Europe n'ont la moindre intention d'attaquer les traditions d'Eglises plus anciennes, ni, à plus forte raison, de sacrifier une seule parcelle de la vérité ou des préceptes nécessaires. Quant à l'Eglise des Etats-Unis, qui se plaint aujourd'hui avec tant de raison qu'on donne une apparence d'encouragement aux injures qui lui sont adressées, elle saura bien s'en consoler en considérant que le Saint-Siège, par l'organe du Cardinal-Secrétaire d'État, a exprimé ses regrets d'un incident si déplorable ; en se disant aussi qu'en France, le vénérable archevêque de Paris, sollicité de donner l'*Imprimatur* au pamphlet dirigé contre elle, s'y est noblement refusé[2], et en constatant qu'elle conserve, plus ardentes que jamais, les sympathies de tout ce que le monde catholique renferme d'esprits éclairés.

H. Delorme.

[1] Cordibus SSmis Jesu et Mariæ opus quod ipsa operata sunt in nobis voto vovemus.

[2] Cette conduite, inspirée par des sentiments de justice et de haute convenance, indique assez la réponse qui sera faite à ceux qui, aujourd'hui, sollicitent, dans l'ombre, une adhésion de NN. SS. les Evêques au pamphlet de M. Maignen. Il ne faut guère connaître les sages évêques de France pour supposer qu'ils veuillent entrer de la sorte en conflit avec leurs collègues d'Amérique.

Digitized by Google

# LE PREMIER BOURBON D'ESPAGNE

ET

# LES BOURBONS DE FRANCE

D'APRÈS UN OUVRAGE EN COURS DE PUBLICATION [1]

---

Si, dans le déplorable et sanglant conflit qui met actuellement aux prises deux nations chrétiennes, bien des sympathies françaises ont été d'instinct à l'Espagne, c'est un peu sans doute par esprit de famille : nos voisins du Sud-Ouest sont *Latins* comme nous, de langue et de civilisation tout au moins. Mais outre cette affinité morale, il y a un motif historique qui nous fait porter intérêt aux hommes et aux choses de *tras los montes*. Pendant près d'un siècle, et dans un temps où l'esprit monarchique était profondément enraciné au cœur des deux nations, les deux souverains ont été de très proches parents, pareillement issus du sang de Louis XIV; malgré des nuages et même des orages, l'ensemble de leurs relations a présenté un caractère d'étroite intimité, définitivement consacrée par ce traité d'alliance politique et domestique qui s'est appelé le *Pacte de famille*. Les révolutions ont fait leur œuvre : Versailles n'est plus qu'un musée, et là où les trônes sont demeurés debout, les cousinages royaux ont perdu leur importance gouvernementale : il n'en est pas moins vrai que dans nos sentiments pour ce vaillant peuple et ce roi adolescent, il entre une part d'inconscient souvenir du passé et comme d'atavisme.

Un livre qui retrace les rapports personnels du premier Bourbon

[1] *Philippe V et la Cour de France*, d'après des documents inédits tirés des Archives espagnoles de Simancas et d'Alcala de Hénarès et des Archives du ministère des Affaires étrangères à Paris, par Alfred Baudrillart, prêtre de l'Oratoire, professeur d'histoire à l'Institut catholique de Paris, correspondant étranger de l'Académie royale d'histoire à Madrid. Paris, Didot, 3 vol. grand in-8° déjà parus.

Digitized by Google

d'Espagne avec sa famille et son pays d'origine, a donc le mérite et l'attrait de l'à-propos. L'ouvrage que je voudrais signaler à nos lecteurs se recommande par beaucoup d'autres qualités. L'auteur, fils de l'éminent économiste Baudrillart, petit-fils de M. Sylvestre de Sacy, était sorti depuis peu de l'Ecole normale, avec le titre d'agrégé d'histoire, quand il alla fouiller les Archives d'État d'Alcala et de Simancas, en quête des lettres adressées par Mme de Maintenon à Philippe V et à sa première femme. Comme il arrive fréquemment dans ces sortes de recherches, la correspondance de Mme de Maintenon demeura introuvable, mais M. Baudrillart découvrit inopinément des centaines de lettres échangées entre le roi d'Espagne et les princes français. L'idée se présenta alors tout naturellement à lui d'étudier, à l'aide des documents inédits, les relations de Philippe V avec la cour de France, en laissant de côté l'histoire militaire et en reléguant au second plan l'histoire proprement diplomatique, pour donner le pas aux personnes princières et à leurs rapports de famille. Mais comme en ces temps de pouvoir absolu le gouvernement dépendait étroitement de l'individualité du monarque, c'est un demi-siècle de l'histoire de France, un demi-siècle aussi de l'histoire d'Espagne, dont M. Baudrillart reprenait et renouvelait le tableau.

Les deux premiers volumes, qui mettaient en scène Philippe V et Louis XIV, puis Philippe V et le régent d'Orléans, obtinrent un vif succès auprès des érudits et des lettrés. Un silence de plusieurs années suivit, qu'explique le changement de qualification de l'auteur au titre même du tome III. Sa vocation d'historien a dû momentanément s'effacer devant un appel plus auguste et plus irrésistible : comme le polytechnicien Gratry, comme son ancien de l'Ecole normale, Adolphe Perraud, M. Baudrillart est entré dans cette docte congrégation de l'Oratoire de France, qui s'est toujours piquée d'allier et de porter à un si haut degré les doubles qualités de la piété chrétienne et de l'esprit national. Devenu religieux, prêtre, professeur à l'Institut catholique de Paris, il a justement pensé que l'achèvement du livre commencé n'avait rien d'incompatible avec ses nouveaux devoirs. Le troisième volume vient de paraître, et le dernier sera imprimé dans quelques mois. Mais nous avons déjà les éléments suffisants pour nous représenter la physionomie des principaux personnages.

*
* *

C'est un lieu commun historique, que Philippe V, à peine monté sur le trône de Charles-Quint, se montra tout Espagnol de carac-

Digitized by Google

tère et de goûts : cette prompte assimilation fut pour beaucoup dans sa popularité auprès de ses nouveaux sujets. Il faut dire qu'il y était porté par une prédisposition naturelle, et qu'encore duc d'Anjou et enfant, il se distinguait de ses frères par sa gravité et sa froideur. Rien chez lui ne rappelait la vivacité de Henri IV, ni même la majestueuse aisance de son grand-père Louis XIV : sa très réelle dignité avait toujours quelque chose de guindé, qui s'accommoda sans peine de l'étiquette castillane.

Il n'en avait pas moins gardé de sa naissance et de ses premières années une très haute idée de la France : comme nous le verrons un peu plus loin, il se tint prêt, tant que Louis XV n'eut pas de descendant mâle, à abandonner le trône d'Espagne pour aller régner à Versailles. Il déplorait, en vrai fils de France, l'affaissement moral dont la Régence avait donné le signal, et disait amèrement à Tessé : « Monsieur le maréchal, je sais que l'on me reproche en France que des scrupules de conscience me retiennent sur beaucoup de choses. Mais à mon tour je pourrais reprocher à la France que cette noblesse et milice française qui, du règne du roi mon grand-père, faisait la guerre à l'Europe, paraît, depuis sa mort, être soumise aux demoiselles de l'Opéra, à la vie molle de la musique et de la bonne chère, et que l'on préfère, en France, cette vie molle à l'honneur et à la dignité des armes et du royaume. » Dans la première partie de son règne, il avait eu des éclairs de vivacité française pour résister à l'assaut des coalisés, des traits d'indignation bourbonienne pour refuser tout accommodement qui le ferait descendre du trône : « Je connais trop, écrivait-il à Louis XIV, je connais trop votre grandeur d'âme pour pouvoir douter que vous n'approuviez ces sentiments, et je suis persuadé que je ne puis mieux vous marquer ma tendresse pour vous qu'en tâchant de me rendre digne de l'honneur que j'ai d'être sorti de vous. Je ne quitterai jamais l'Espagne qu'avec la vie, et j'aime, sans comparaison, mieux périr en y disputant le terrain pied à pied, à la tête de mes troupes, que de prendre aucun autre parti indigne de moi et qui ternirait, si je l'ose dire, la gloire de notre maison. »

Si, des influences de race et de famille, on passe aux qualités personnelles, on reconnaît bien vite que les deux traits dominants du tempérament physique et moral de Philippe V étaient la sensualité et la dévotion. Glissons sur le premier point : les fringales conjugales du roi d'Espagne, les motifs de son impatience à convoler en secondes noces au lendemain de la mort d'une femme incomparable, tous les détails d'alcôve qui s'étalent en bonne place dans les dépêches diplomatiques du temps, paraîtraient

Digitized by Google

malséants aux lectrices du *Correspondant;* nous sommes devenus plus pudibonds, sinon plus vertueux. Il faut pourtant noter, comme une naturelle conséquence de cette disposition, que Philippe était un mari aussi docile qu'empressé. Marie-Louise de Savoie avait encore la finesse de sauvegarder les apparences, et de jouer la soumission quand elle imposait au roi ses volontés ou celles de la princesse des Ursins. La seconde femme, Élisabeth Farnèse, violente et vindicative, dédaignait toute diplomatie, et tenait, au contraire, à faire bien constater qu'elle était souveraine maîtresse au conseil comme au logis : elle recevait personnellement ministres et ambassadeurs, assistait aux audiences importantes données par son mari, prenait la parole avant lui, l'interrompait, le rabrouait, lui imposait ostensiblement sa volonté quand il s'avisait de ne pas penser comme elle.

On a beaucoup raillé la dévotion de Philippe V, qui était, en effet, d'un moine peu éclairé plutôt que d'un souverain. Dévoré de scrupules, il faisait appeler son confesseur plusieurs fois par jour, et lui posait, en outre, des cas de conscience par écrit. Le P. Baudrillart a décacheté, aux archives d'Alcala de Hénarès, le pli où ces consultations autographes avaient été renfermées après la mort de Philippe[1] : il y est beaucoup moins question des devoirs d'état du monarque que de ses pratiques matérielles de piété. De quel saint doit-il réciter l'office? Indisposé un « jour de discipline », quelle prière a-t-il à réciter en compensation? Si le rendez-vous de chasse est plus éloigné que d'habitude, est-ce un péché d'écourter ou de supprimer la lecture spirituelle?

Son frère, le duc de Bourgogne, avait manifesté quelque penchant pour ces vétilles, et on sait que, même son éducation terminée, Fénelon avait dû plus d'une fois combattre chez lui la minutie des pratiques religieuses. Il faut rendre cette justice aux divers confesseurs de Philippe V, qu'eux aussi essayèrent d'élargir les horizons pour l'âme de leur pénitent : ce serait une pensée très fausse et très injuste de croire que ce prince fut à dessein maintenu par ses directeurs dans un formalisme assujettissant et déprimant. L'un d'eux lui faisait entendre d'admirables exhortations, dont il eut le tort de ne pas profiter : « Ce n'est pas les longues prières, les lectures, les pénitences et des choses semblables qui font un roi chrétien et un roi saint. Il y a dans la royauté même de quoi l'être. C'est un travail pénible si on s'y

[1] « Ce n'est pas, nous l'avouons, sans hésitation que nous avons brisé ce cachet qui nous séparait du secret de la confession, et touché, de nos mains étrangères, cette chose sacrée qu'est l'âme humaine, fût-ce l'âme d'un roi et d'un roi mort depuis plus de cent ans. »

Digitized by Google

applique avec constance, et il peut bien entrer à la place d'une rigoureuse pénitence. »

Toute puérile et étriquée que paraisse la dévotion de Philippe V, sachons reconnaître qu'elle fut pour lui un élément de préservation et même de dignité morale; cette existence royale est une preuve de l'efficacité et du prix de la loi chrétienne. Avec une complexion si ardente et une volonté si débile, Philippe, sans sa piété, aurait roulé très bas dans le vice, beaucoup plus bas encore que son neveu Louis XV; son nom pourrait être accolé dans l'histoire à celui de tel César de la Rome païenne, de tel despote de la Renaissance italienne. Grâce à ses pratiques religieuses, ce mari ridicule, ce monarque peu éclairé ne fut du moins jamais criminel ni surtout odieux dans sa vie privée. La dévotion fait meilleure figure, sans doute, quand elle est le complément des qualités intellectuelles d'un saint Louis ou d'un duc de Bourgogne; mais, n'en déplaise aux historiens libres-penseurs, les « capucinades » de Philippe V ne lui rétrécirent point l'esprit, qu'il avait naturellement borné, et le sauvèrent de l'abjection morale.

La casuistique royale eut parfois lieu de s'exercer sur des sujets plus importants que la longueur des patenôtres ou le nombre des coups de discipline. On sait notamment que Philippe avait fait le vœu d'abdiquer le trône pour ne plus s'occuper que de son salut, dès que son fils aîné serait en âge de régner. Il tint scrupuleusement parole, et mit peut-être même trop de précipitation à abandonner le gouvernement à un enfant de seize ans, mal marié et médiocrement entouré. Mais la destinée voulut qu'au bout de sept mois le jeune roi Louis Ier fût emporté par la petite vérole. L'infant Ferdinand, qui venait après lui dans l'ordre de la succession, était encore mineur : Philippe devait-il reprendre le pouvoir ou, par respect pour son vœu, exposer une dynastie bien récente encore à tous les dangers d'une régence? Le premier mouvement des théologiens consultés fut de répondre que l'abdication était définitive, que Ferdinand devait être proclamé roi, et que Philippe pouvait, tout au plus, se substituant au conseil de régence, gouverner provisoirement pendant la minorité de son fils. Cette solution, qui nous paraît encore à distance la mieux fondée, ne faisait l'affaire ni de la cour de France, très inquiète des résultats d'un nouveau règne au point de vue de l'alliance dynastique, ni surtout de la reine Elisabeth Farnèse, à qui sept mois de réclusion avec son mari, dans la retraite de Saint-Ildefonse, loin des nouvelles et des intrigues de la cour, avaient paru un intolérable supplice. Depuis le maréchal de Tessé, ambassadeur de Louis XV, jusqu'à la nourrice italienne de la reine, chacun s'employa, soit à fléchir le rigorisme

Digitized by Google

des théologiens, soit à peser directement sur la conscience du roi et à lui persuader que pour éviter la damnation éternelle il devait reprendre la couronne. De France même, il arriva des consultations, signées de noms célèbres et inattendus : le vieux maréchal de Villars se révéla casuiste pour déclarer à Philippe que « les premiers devoirs du plus saint de tous les rois étaient d'éviter les malheurs si fréquents d'une minorité »; Fleury osa bien écrire qu'en s'en tenant à la lettre de son vœu, le roi s'exposait à la colère divine. Devant tant d'influences et d'autorités, le malheureux prince céda, moitié par faiblesse et moitié par conviction; non seulement il remonta sur le trône, mais il y resta vingt-deux ans. Tessé, qui avait joué un rôle important dans cette tragi-comédie, gardait mal son sérieux en rendant compte du dénouement; il reprenait pourtant, avec l'indestructible loyalisme des hommes de son temps : « Il faut que je sois bien sot, monsieur, pour être sensible à cela jusqu'à m'en attendrir; mais quand je songe qu'au bout du compte, ce prince est fils du Dauphin de France et petit-fils de Louis le Grand, mon maître, auquel j'ai tant d'obligation, il n'est pas en moi d'être autrement. »

Ici, Philippe eut tort peut-être de ne point persister dans son abdication, mais on fit véritablement violence à ses scrupules. Dans une autre question au moins aussi grave, ce roi très pieux et très sincère ne paraît s'être jamais embarrassé du respect de la foi jurée : je veux parler de ses prétentions constantes à la succession de la couronne de France, malgré les renonciations formellement et solennellement stipulées au traité d'Utrecht. Nous n'avons point à résumer ici ce grave débat politico-juridique; le P. Baudrillart l'expose très doctement, pour conclure à l'exclusion absolue et perpétuelle de Philippe V et de ses descendants. Le fait que je veux retenir, c'est que cette conscience si facile à troubler n'éprouva pas l'ombre d'une hésitation : tant que Louis XV fut exposé à mourir sans descendant, le roi d'Espagne se disposa à faire prévaloir ses droits sur ceux de la maison d'Orléans. Tel était, avant même la mort de Louis XIV, le vrai but de la mission de Cellamare, envoyé à Paris, selon l'expression du P. Baudrillart, « moins en ambassadeur qu'en espion et en conspirateur ». On sait que, pour se défendre, le Régent recourut à l'alliance anglaise, et qu'une guerre ouverte s'ensuivit entre la France et l'Espagne. Plus tard, en 1728, après la scène de l'abdication, quand on peut croire Philippe guéri de toute ambition, la nouvelle se répand que Louis XV est gravement malade : le roi d'Espagne ne balance pas à faire ses préparatifs pour passer les Pyrénées; il rédige même sa proclamation au Parlement de Paris. Il faut dire qu'un certain

Digitized by Google

nombre des plus hauts personnages de France, pressentis de sa part par un adroit et intrigant émissaire, l'abbé de Montgon, lui promettaient d'avance leur fidélité et leur concours: ils envisageaient la mort de Louis XV sans postérité masculine comme une déplorable éventualité, mais si ce malheur devait arriver, ils déclaraient qu'ils préféreraient le roi d'Espagne au duc d'Orléans. A défaut du duc du Maine, que ses déboires au temps de la Régence avaient dégoûté de la politique, le duc de Bourbon se prononçait très vivement, oubliant les scènes qui avaient suivi le renvoi de l'infante; le duc de Chaulnes parlait en termes émouvants de son attachement au sang de Louis XIV; le prudent cardinal de Fleury donnait lui-même à entendre que ses sympathies seraient pour Philippe. Cet état des esprits peut aider à expliquer comment le roi d'Espagne était de bonne foi en faisant litière des renonciations d'Utrecht.

*
* *

Etant donné le caractère de Philippe V, le personnage de la reine, qui avait été bien effacé sous les Habsbourg espagnols, devait prendre une importance considérable. Les deux femmes qui se succédèrent sur le trône régentèrent également le monarque et la monarchie, mais ce fut à peu près leur seul point de ressemblance.

Louis XIV, pour retenir dans son alliance l'ambitieux et astucieux Victor-Amédée de Savoie, lui avait demandé deux princesses pour ses deux premiers petit-fils. L'aînée, Marie-Adélaïde, était duchesse de Bourgogne et, selon toute apparence, devait devenir reine de France; quand la seconde, Marie-Louise, épousa Philippe de Bourbon, il avait déjà échangé le titre de duc d'Anjou contre celui de roi d'Espagne. La duchesse de Bourgogne est peut-être, après Marie-Antoinette (avec qui elle a de nombreuses analogies), la princesse française sur laquelle on a le plus écrit [1]. La reine d'Espagne nous a été révélée par le livre du P. Baudrillart.

La cour, qui l'attendait à Barcelone, vit débarquer une chétive enfant de treize ans, sans beauté sinon sans grâce. Il ne fallut pas longtemps aux plus graves personnages pour découvrir en elle une maturité, une force de volonté, une pénétration avec lesquelles on serait obligé de compter. Très disposée à sacrifier au devoir préférences et répugnances, elle entendait, du moins, agir en

[1] Disons à ce sujet que M. le comte d'Haussonville a entrepris de raconter à la fois la vie de la duchesse de Bourgogne et les rapports de la France avec la Savoie sous Louis XIV, d'après les documents officiels. Un premier volume, qui vient de paraître (Calmann Lévy, VI-502 pages in-8°), retrace avec infiniment de charme les années d'enfance de la princesse.

Digitized by Google

connaissance de cause et ne se rendre qu'à des raisons sérieuses. Pour ses débuts, elle fut chargée de la régence, pendant que son mari allait guerroyer en Italie; combien elle prit son rôle au sérieux, sans perdre la fraîcheur d'esprit de ses quatorze ans, c'est ce qu'exprime à ravir ce passage d'une lettre à Louis XIV : « Il y a des jours que je suis six heures au conseil entre le matin et le soir. J'en donne d'autres pour des audiences publiques et particulières et aux dames de la ville. Il ne m'en reste souvent pas pour prendre l'air, de sorte que je n'ai qu'un moment le soir après mon souper pour m'amuser un peu avec mes dames. Je l'emploie à jouer à *colin-maillard* et à *la compagnie vous plaît-elle*, où la princesse des Ursins m'a dit avoir eu l'honneur de voir jouer Votre Majesté autrefois chez la feue Madame. » Tout y est, gravité, abandon, adroite flatterie même, car « la feue Madame », c'est Henriette d'Angleterre, et comment mieux plaire au vieux roi qu'en évoquant d'un mot les souvenirs de sa radieuse jeunesse?

Aux heures de pire angoisse, Marie-Louise soutint non seulement le courage de Philippe V et des Espagnols, mais la confiance de Louis XIV et de M^me^ de Maintenon. Le jour vint où son père, Victor-Amédée, trahissant la foi jurée, accéda à la coalition formée pour détrôner Philippe. La reine d'Espagne lui écrivit une lettre qui fait songer aux plaintes d'Iphigénie, avec un accent plus pénétrant de familiarité : « ..... C'est à moi à vous faire des reproches, puisque vous faites de votre mieux pour m'arracher la couronne, et ainsi vous ne me donnez guère des marques de la tendresse que vous devriez avoir pour moi. Jusqu'à quand, mon cher papa, prétendez-vous persécuter vos filles en leur faisant souffrir tout ce qu'on peut imaginer? Rien peut-il être plus cruel que de se voir faire la guerre par un père qu'on aime? Finissez mes malheurs, aimez un enfant qui le mérite : il ne tient qu'à vous de me rendre la princesse du monde la plus heureuse, me le refuserez-vous?... Je crois que vous ne laisserez pas que d'être étonné en songeant à votre Louison, qui est le nom que j'ai eu longtemps, de lire une lettre comme celle-ci, mais malgré moi vous me faites devenir sérieuse. Je la suis tant parce que je vous mande aujourd'hui qu'il me semble qu'il ne m'est plus permis de vous appeler mon cher papa. Soyez-le pourtant, et moi votre Louison, et aimons-nous comme deux bons amis. »

Dans cette lutte contre le découragement de la cour de France, la mauvaise volonté de certains Espagnols, la trahison d'un père, les menées de l'Autriche et de l'Angleterre, la jeune reine se consuma. Comme il arrive aux natures d'élite, son grand cœur la soutint tant que dura le danger; « le jour où la paix fut proche, où

Digitized by Google

le repos tant de fois promis lui fut enfin montré, celle qui n'avait jamais été qu'à la peine tomba malade et mourut. » Elle n'avait pas vingt-six ans.

Philippe la pleura sincèrement, et témoigna de la vivacité de ses regrets en attendant un an pour se remarier. Sa seconde femme, Elisabeth Farnèse, très vulgaire de goûts et d'éducation, avait, du tempérament italien, l'emportement sans le charme, la vivacité sans l'insinuante souplesse. Prévenue contre l'influence de la princesse des Ursins, elle débuta avec elle par une scène de brutalité célèbre, dont le tremblant et impatient Philippe dut endosser la responsabilité. A la tutelle de la grande dame française, Elisabeth substitua celle de la paysanne qui l'avait nourrie, et qui eut désormais licence de reprendre le roi lui-même sur ses décisions gouvernementales. L'imagination inquiète et la courte intelligence de la reine devaient donner prise aux intrigants et aux aventuriers : il en vint en foule, depuis ceux qui se hissaient presque au génie, comme Alberoni, jusqu'aux simples prestidigitateurs politiques, tels que Ripperda. Les audiences diplomatiques dégénéraient en scènes burlesques : tandis que le roi hochait la tête, Elisabeth apostrophait les ambassadeurs, s'emportait en plaintes et en invectives. Son humeur vindicative n'épargnait même pas les morts : un jour, sous le ministère de Fleury, elle rappela devant l'ambassadeur français la politique anti-espagnole du régent d'Orléans, et conclut : « Celui qui a fait cela brûle à présent dans les enfers! Il est à tous les diables! car il est mort sans confession. »

Les deux fils de Marie-Louise, Louis, puis Ferdinand, étaient naturellement appelés à régner en Espagne. L'idée dominante d'Elisabeth, la seule à laquelle elle s'attacha avec quelque suite, fut d'obtenir des royaumes ou des principautés indépendantes pour ses fils à elle, les infants Charles et Philippe. Tous les moyens lui étaient bons pour assurer la fortune de ses bien-aimés. Avant d'établir l'un à Naples et l'autre à Parme avec le concours de la France, elle rêva de marier Charles à l'archiduchesse Marie-Thérèse, et d'en faire ainsi le chef et l'héritier de la maison d'Autriche; pour faciliter l'exécution de ce plan, Philippe V, incapable de résister aux volontés et surtout aux bouderies de sa femme[1], ne rougit pas de concerter avec son ancien compétiteur, l'empereur Charles VI, un plan de démembrement de la monarchie française.

[1] Déjà, du temps de Marie-Louise, le maréchal de Tessé rapportait cette conversation entre le roi d'Espagne et quelqu'un qui avait avec lui son franc parler : « Sire, avouez la vérité, vous aimez les Français? — Oui. — Mais, si la reine vous disait de les chasser, le feriez-vous? — Oui. »

Digitized by Google

*
* *

Du côté français, tout est dominé d'abord par la grande figure de Louis XIV. Mûri, assagi par les années et par l'adversité, ce prince apparaît dans le premier volume du P. Baudrillart avec une incomparable grandeur de roi-patriarche. Sans doute, les incertitudes et les contradictions de sa politique décèlent une volonté affaiblie par l'âge; la sereine ampleur du style de Torcy remplace imparfaitement la décision, la ténacité d'un Lionne ou d'un Louvois; tantôt le roi entend gouverner l'Espagne par l'intermédiaire de son ambassadeur, et tantôt il se défend de toute ingérence au delà des Pyrénées; il rappelle Mme des Ursins dans un accès de mécontentement, pour la renvoyer plus puissante à Madrid. Mais si l'homme de gouvernement, si le diplomate a vieilli, le chef de famille, le pasteur de peuples, le chrétien ne s'est jamais exprimé avec plus d'élévation morale ni plus de vraie majesté.

Quand Philippe V se montrait un mari débonnaire et esclave, ce n'était point faute d'avoir été averti par son aïeul. Il venait à peine de recevoir Marie-Louise en Espagne, que Louis XIV le mettait en garde contre le danger de se laisser gouverner par sa femme : « Je crois que Votre Majesté ne le souffrirait pas. Elle sent trop vivement le déshonneur qu'une pareille faiblesse attire. On ne la pardonne pas aux particuliers. Les rois, exposés à la vue du public, en sont encore plus méprisés quand ils souffrent que leurs femmes dominent... La reine est votre première sujette. En cette qualité et en celle de votre femme, elle doit vous obéir. Vous la devez aimer. Vous ne le feriez pas de la manière que vous le devez si ses pleurs avaient assez d'empire sur vous pour vous engager à des complaisances opposées à votre gloire. Ayez de la fermeté dans les commencements. Je sais que les premiers refus vous feront de la peine, qu'ils répugnent à la douceur de votre nature; mais ne craignez pas de causer de légers chagrins à la reine, pour lui en épargner de réels dans la suite de sa vie. »

Un peu plus tard, les besoins croissants du Trésor avaient déterminé Philippe à imposer, de son autorité privée, les biens ecclésiastiques d'Espagne; le clergé protesta et fit intervenir la cour de Rome, dont les juristes de la cour voulaient dédaigner les réclamations. Ce fut Louis XIV, le Louis XIV de la Régale et de la Déclaration, qui poussa son petit-fils aux concessions : il lui écrivit que, si les précédents étaient contraires, le moment serait mal choisi pour tenter une aussi grave innovation, et qu'il convenait de faire taire les considérations d'amour-propre. L'ambassadeur

Digitized by Google

Amelot, qui s'était mis en tête d'importer en Espagne les maximes gallicanes, en fut repris par le roi lui-même, et en termes remarquables : « Je vous répéterai... que toute rupture avec la cour de Rome ne peut jamais produire aucune utilité. »

Un jour, sous le nombre et l'étendue des défaites, Louis XIV résolut de céder, et de renoncer pour les siens à la succession d'Espagne. Comme Philippe indigné refusait d'abdiquer, et donnait à entendre que son aïeul s'était laissé dominer par les plaintes de son entourage, le vieux roi riposta en parlant de ses devoirs envers la France : « Je vous assure, poursuivait-il, que ces réflexions que vous devez faire aussi me touchent infiniment davantage que les représentations que vous craignez de la part de mes ministres. Il m'est aisé, quand je veux, de leur imposer silence et de les borner à la simple exécution de mes ordres, mais je ne puis et ne dois pas faire taire la voix de mes peuples qui s'élève devant Dieu, si je néglige de les soulager dans leurs maux. »

Une autre correspondance, tout amicale et fraternelle celle-là, se poursuivait entre le roi d'Espagne et le duc de Bourgogne : mais les lettres de ce dernier prince sont si nombreuses, si intéressantes, elles donnent une si haute idée du caractère de leur auteur, que le P. Baudrillart a résolu d'en faire l'objet d'une publication distincte. Nous ne manquerons point d'en entretenir en temps et lieu les lecteurs du *Correspondant*.

*
* *

Si le duc de Bourgogne eût régné, la politique de Louis XIV aurait porté des fruits immédiats, et le *Pacte de famille* aurait tout naturellement existé sans qu'il fût besoin de le négocier. Par suite des fatales circonstances que l'on connaît, la mort de Louis XIV interrompit pour un temps l'intimité des deux maisons royales, l'alliance étroite des deux gouvernements. Le régent d'Orléans était véhémentement soupçonné d'avoir brigué pour lui-même le trône d'Espagne, et, tandis qu'il commandait au nom de Philippe V, de s'être constitué un parti en Catalogne. Philippe V, de son côté, se préparait à lui disputer le trône de France au cas où le jeune Louis XV viendrait à disparaître. De là, froideur, puis rupture ouverte, puis guerre même, terminée par le renvoi d'Alberoni et le projet de mariage de Louis XV avec sa cousine l'infante. Le duc de Bourbon, devenu premier ministre, penchait pour l'alliance espagnole, mais la haine même qu'il portait à la maison d'Orléans le poussa à faire précipitamment épouser à Louis XV une princesse en âge d'avoir des enfants; malgré ses précautions oratoires et



Digitized by Google

diplomatiques, le renvoi de la petite infante fut considéré par Philippe et Elisabeth comme un affront injustifié.

Louis XV put bien faire un effort de volonté pour disgracier Bourbon et lui substituer Fleury; son indolence se désintéressait alors de la politique étrangère, et il n'éprouvait nulle sympathie particulière pour un oncle qu'il n'avait jamais vu. Mais le cardinal de Fleury était homme de tradition; si sa timidité s'effaroucha d'un projet d'alliance franco-austro-espagnole, qui eût hâté d'un quart de siècle l'œuvre de Bernis et de Choiseul, il chercha du moins à se rapprocher de l'Espagne, et écrivit à Elisabeth qu'il voulait rétablir toutes choses « sur le pied où elles étaient du temps de Louis XIV ». Le traité de Séville, en scellant la réconciliation, prépara l'établissement de dynasties bourboniennes en Italie, qui fut la préoccupation et l'œuvre des dernières années de Philippe V. Le P. Baudrillart n'a plus que cette dernière phase à décrire pour achever un des plus beaux, un des plus complets monuments historiques de notre temps.

L. DE LANZAC DE LABORIE.

---

Digitized by Google

# LE CATHOLICISME

## EN NORVÈGE

---

Il y a une dizaine d'années, un professeur de l'université de Christiania disait devant un auditoire très nombreux que dans un siècle la Norvège serait de nouveau catholique, et cette prophétie, étrange sur les lèvres d'un savant protestant, ne souleva aucune contradiction [1].

Quelque temps après, — le 24 février 1894, — le vicaire apostolique de la Norvège bénissait, à Christiansand, l'église et l'hôpital catholiques nouvellement construits. L'élite de la ville honora de sa présence la fête catholique et assista au sermon prononcé par l'évêque. A l'issue de l'office, le gouverneur de la province s'approcha de Mgr Fallize et lui dit d'une voix émue : « Monseigneur, nous prierons avec vous pour que le vœu de Notre-Seigneur, — *ut unum sint*, — s'accomplisse en Norvège, et, si je ne me trompe, il ne se passera pas cent ans, avant que ce vœu soit réalisé [2].

Un savant et un homme d'Etat se rencontrant ainsi dans la même affirmation au sujet de la conversion éventuelle du peuple norvégien, le fait est trop curieux pour qu'on ne soit pas tenté de s'y arrêter.

Les données de la géographie, de l'histoire, de la statistique, sont tellement en opposition avec un pareil pronostic, qu'on se demande involontairement si l'on n'est pas le jouet d'une hallucination ou d'une assertion fantaisiste. Il faut écarter cependant cette hypothèse. Dans leur pays, l'idée exprimée par les deux Norvégiens protestants est pour ainsi dire dans l'air ; il est difficile de n'en pas tenir compte. Il y a paradoxe évident, mais le paradoxe n'est parfois que la vérité vue à travers le grossissement de l'exagération.

Essayons de dégager le fonds de vérité de son enveloppe paradoxale. Nous étudierons le mouvement catholique et catholisant, si je puis parler de la sorte, qui se dessine actuellement en Norvège, et, plaçant les faits précis dans leur cadre naturel, nous examine-

[1] Fait rapporté par la *Germania* de Berlin dans le numéro du 13 juin 1888.
[2] *Une tournée pastorale en Norvège*, par Mgr Fallize, p. 10.

Digitized by Google

rons si les conditions religieuses, morales, intellectuelles de l'heure présente autorisent ou justifient de si hautes espérances.

L'histoire du catholicisme norvégien dans le passé et dans le présent nous fournira peut-être la clef de l'énigme. Sans avoir la prétention de soulever le voile qui cache l'avenir, nous constaterons que si, humainement parlant, cent ans ne sauraient suffire pour amener le résultat prédit, du moins des progrès énormes pourront être réalisés à la fin du siècle prochain.

## I

### LE MOYEN AGE CATHOLIQUE ET LA RÉFORME EN NORVÈGE

Le 7 juin 1842, la maison du consul général français à Christiania fut le théâtre d'un spectacle extraordinaire. Environ soixante personnes, — étrangères la plupart, — se trouvaient réunies dans le salon de M. Mure de Pellane et, sur un autel improvisé, l'abbé Montz, de Stockholm, disait la messe au milieu d'un profond recueillement. C'était la première fois depuis la Réforme que le saint sacrifice de la messe était de nouveau offert en Norvège. Pour que cette cérémonie fût possible, le consul général dut s'adresser directement à Sa Majesté le roi Charles-Jean XIV; car les lois du pays étaient aussi formelles que terribles, tout prêtre catholique qui tentait d'exercer une fonction religieuse en Norvège était passible de la peine de mort. M. de Pellane, appuyé sans doute par une lettre de recommandation du roi de France, obtint l'autorisation désirée, parce qu'une petite fille lui était née à Christiania et qu'il voulait faire conférer le sacrement de baptême à l'enfant. Grâce à ces circonstances particulières, il fut permis à l'abbé Montz de passer à Christiania et de célébrer la messe dans un salon privé et à huis clos.

Ce dut être une minute émouvante pour le prêtre catholique lorsqu'il prononça les paroles de la consécration dans ce pays qui ne les avait plus entendues depuis trois siècles. Et pourtant la Norvège avait été au moyen âge une des Eglises les plus florissantes de la chrétienté. Evangélisée dès la fin du onzième siècle, le catholicisme s'y répandit rapidement le jour où le roi Olaf, solennellement baptisé à Rouen, devint l'apôtre de son peuple en attendant qu'il en fût le premier martyr. Ici comme partout, le sang du confesseur de la foi fut une semence de chrétiens.

L'enthousiasme du peuple et du clergé canonisa saint Olaf un an après sa mort, et au-dessus de son tombeau, à Throndhjem, s'éleva une basilique célèbre durant tout le moyen âge. En 1152,

Digitized by Google

le cardinal Brekspear, plus tard pape Adrien IV, réunit dans le dôme de Saint-Olaf, Jon Birgisson, premier archevêque de la ville, ainsi que les évêques de Bergen, d'Oslo, de Stavanger et d'Hamar, et en présence des rois Ingi, Sigurd, Eystein, au milieu d'une affluence énorme de la noblesse et du peuple, il organisa définitivement la hiérarchie catholique en Norvège. A partir de ce moment, la jeune Eglise scandinave occupa une page glorieuse dans les annales du catholicisme. Throndhjem fut le centre de la culture religieuse, morale, scientifique et artistique de tout le nord-ouest de l'Europe. D'innombrables pèlerins accouraient, des points les plus opposés du globe, au tombeau du roi martyr saint Olaf. Quand les légats du Pape et les évêques arrivaient par les fjords, les cloches de quinze églises et de cinq couvents les saluaient de leurs joyeuses volées. Throndhjem était véritablement la ville sainte, la Rome du Nord. Rien de plus imposant que ces réunions d'évêqnes où le métropolitain voyait assemblés près de lui, non seulement les prélats de la Norvège même, mais encore ceux d'Islande, des îles Faeroer et du Groënland. Le Christ régnait sur ce peuple et il régnait sur son roi pour le plus grand bien de l'un et de l'autre. L'archevêque de Throndhjem sacrait le roi devant la châsse de saint Olaf, et c'est après le sacre que le roi allait recevoir au Thing l'hommage de tous les hommes libres. Grande et belle époque que celle où le roi et l'archevêque siégeaient ensemble à Nidaros[1], gouvernaient avec justice et sagesse, et présidaient à la prospérité matérielle et morale de la nation! Temps admirable où les couvents, ces foyers artistiques et scientifiques, étaient aussi nombreux que les centres commerciaux, et où la Hanse générale de Bergen était non moins célèbre que le pèlerinage de Throndhjem! La Norvège brillait alors au premier rang de tous les pays septentrionaux. Dans ses villes maritimes, au fond de ses fjords grandioses, sur le bord de ses lacs resplendissants, à l'ombre de ses vastes forêts de sapins, vivait un peuple intelligent, actif, industrieux, qui rivalisait avec les nations les plus riches et les plus puissantes de l'Europe. Et ce peuple de marchands, de pêcheurs et de paysans, qui avait l'esprit ouvert à tous les progrès, restait fermement attaché à la foi catholique. Ses intrépides marins, qui faisaient des voyages au long cours, revenaient au pays sans que leurs croyances fussent jamais entamées. L'âge d'or du commerce et de la civilisation norvégienne était aussi l'âge d'or du catholicisme dans la patrie de saint Olaf. Il dura jusqu'à la Réforme.

[1] Nom que portait Throndhjem.

Digitized by Google

*
* *

La Réforme fut introduite en Norvège par les Danois, et de l'aveu même des historiens protestants contemporains, cette œuvre s'accomplit exclusivement par la violence. « Dans son ensemble, dit le docteur Christian A. Bang, l'éminent professeur de théologie, — maintenant évêque protestant, — dans son ensemble le peuple fut étranger au mouvement de la Réforme protestante. » Et il ajoute ces lignes significatives : « Le peuple norvégien ne céda qu'à la force brutale lorsqu'il s'accommoda du nouvel état de choses... Partout où faire se pouvait, il conservait les usages et les cérémonies catholiques; il persistait à honorer les saints, à leur adresser des prières, à fréquenter les pèlerinages comme par le passé. Les saints antiques officiellement détrônés continuaient à vivre dans le cœur du peuple, et Marie surtout resta l'objet d'un culte fervent... Plus les ministres luthériens s'efforçaient de détruire les institutions du catholicisme, plus ils soulevaient le mécontentement et la haine des fidèles. Il arriva plus d'une fois que les paysans assommèrent les prédicants trop acharnés à faire la chasse aux saints. Aussi le synode de Bergen de 1566 recommande-t-il d'user d'une grande prudence en dépouillant les églises de leurs images religieuses. »

Le peuple fut d'autant plus irrité, que les curés iconoclastes menaient une vie peu édifiante et peu en rapport avec le zèle dont ils poursuivaient l'idolâtrie romaine. « Autant que les documents de l'époque permettent d'en juger, dit le même écrivain protestant, la valeur religieuse des ministres d'alors laissaient beaucoup à désirer; il y a plusieurs exemples de pasteurs qui restaient en fonction après avoir commis des meurtres. Vers la fin du seizième siècle, en 1593, on se plaint de ce qu'en Norvège la plupart des prédicants soient adonnés à l'ivrognerie, à la débauche et à d'autres vices grossiers. Et chez ces premiers pasteurs luthériens, la culture intellectuelle est au même niveau que la conduite morale. » On s'explique ainsi que le peuple norvégien, si profondément religieux, n'ait accepté le nouvel Evangile qu'avec répugnance.

Si la Réforme n'est pas l'œuvre du peuple, elle n'est pas davantage celle des classes cultivées. « En Norvège, dit l'historien Christian Lange, — nous aimons à citer les témoignages protestants, — l'initiative de la Réforme n'est nullement partie du monde savant. Nulle part les doctrines nouvelles n'ont été prêchées au peuple, — on ne cite qu'une seule exception, celle d'un moine de Bergen, — avant que les pouvoirs publics, c'est-à-dire les seigneurs

Digitized by Google

danois, n'eussent réformé à leur manière. La noblesse danoise propagea les idées du protestantisme parce qu'elle y voyait le moyen de s'enrichir et d'expulser du Reichstag le clergé, qui était souvent l'âme de l'opposition nationale au sein de l'assemblée. »

L'épiscopat norvégien opposa aux novateurs une courageuse résistance et préféra la mort ou l'exil à l'apostasie. Un seul évêque, Hans Reff d'Oslo, adopta les doctrines luthériennes. « C'était, déclare Bang, un homme souple et sans caractère. » Il se démit de ses fonctions en 1535, lorsque le chevalier danois Ulfstand eut arrêté et traîné en captivité le saint évêque d'Hamar, le vieux Mogens Lauritssen.

Retiré en Danemark, Reff y embrassa le luthéranisme, et deux ans plus tard le roi le renvoya en Norvège, pour occuper le siège d'Oslo. « Il eut ainsi, dit Bang, l'honneur douteux d'être le dernier évêque catholique et le premier évêque luthérien de cette ville. » Son exemple ne fut suivi par aucun autre prélat norvégien. Comme Mogens, les autres évêques demeurèrent fidèles au catholicisme. Entre tous, se distingua l'archevêque de Trondhjem, Olaf Engelbrechtsson, qui défendit avec une égale énergie l'indépendance de son pays et l'intégrité de sa foi, et mérita le titre glorieux de dernier catholique norvégien [1].

Dès le début de la lutte, les prêtres, les moines s'étaient serrés étroitement contre leurs pasteurs, et, sous ce rapport, la Norvège présenta un spectacle tout autre que l'Allemagne. Ici, la Réforme trouva un terrain malheureusement trop préparé dans beaucoup de couvents, grâce au relâchement des mœurs et à la décadence des études. Des moines rebelles à leurs vœux, des prêtres défroqués, des évêques indignes furent les instruments dociles des princes réformateurs. La Norvège catholique ne connut ni cette tristesse ni cette honte. Au commencement du seizième siècle, ses nombreux monastères étaient encore florissants, la science et la piété y étaient en honneur, et le peuple trouvait en ses moines des guides sûrs et non pas des pierres d'achoppement.

Le protestantisme ne serait donc pas né spontanément sur cette vieille terre de saint Olaf. Les Danois se chargèrent de l'y implanter sous le règne de Christian III. Ils avaient pour évangile leur ambition et leurs convoitises, pour moyen de persuasion le fer et le feu. Les couvents furent pillés, saccagés, incendiés; les moines et les nonnes, chassés, exilés, mis à mort. Beaucoup d'églises devinrent à leur tour la proie des flammes; d'innombrables trésors artistiques furent anéantis par une soldatesque brutale; les vases

[1] Ce titre lui est donné par l'historien Christian Bang.

Digitized by Google

sacrés, tous les objets d'orfèvrerie furent réduits en lingots d'or et d'argent; les tableaux, les statues, les chaires, les orgues, les stalles sculptées, etc., tant de chefs-d'œuvres accumulés par les siècles catholiques, tombèrent sous la fureur iconoclaste des nouveaux apôtres. Naguère couverte de monuments sans nombre, la Norvège fut jonchée de ruines et, de son glorieux passé, il ne resta qu'un déplorable souvenir. Après un siècle de protestantisme, il n'y eut plus un habitant catholique et à peine quelques vestiges de la civilisation du moyen âge. En même temps, c'en était fait de la prospérité de cet infortuné pays. Plusieurs siècles durant, la Norvège ne fut qu'une province, qu'une colonie du Danemark. Pour elle, plus de Reichstag, plus de clergé, plus de noblesse, plus de littérature, plus de science indépendantes. Des fonctionnaires, des chevaliers danois l'exploitaient sans trêve ni merci. Cette situation lamentable dura jusqu'au jour où la Norvège, ayant secoué le joug danois avec le concours de la Suède, un fils de la Révolution française, un compagnon d'armes de Napoléon Ier, occupa l'antique trône du roi Harald et de saint Olaf.

Pour sceller la tombe du catholicisme norvégien, les Danois avaient édicté des lois d'une férocité inouïe. La bastonnade, la prison, l'exil, la spoliation, la mort même devaient frapper quiconque était suspect de catholicisme ou de propagande catholique. Un prêtre catholique n'avait pas le droit de paraître sur le sol norvégien; un laïque ne pouvait s'y aventurer qu'avec les plus grandes précautions. Les préjugés anticatholiques étaient entretenus dans la foule avec un soin jaloux, si bien que la plupart des Norvégiens se faisaient des Italiens et des Français une idée tout à fait bizarre [1].

## II

### LE SAINT-SIÈGE ET LA NORVÈGE DEVENUE PROTESTANTE

Cette situation persista en partie sous l'union avec la Suède à partir de la paix de Kiel (1814), et on comprend l'intérêt exceptionnel qu'offrit en 1842 la cérémonie religieuse dont nous avons parlé plus haut. Toutefois la Papauté n'avait jamais complètement perdu de vue la Norvège. La diète de Copenhague, qui se termina par le recès du 30 octobre 1536, avait decrété que la religion catholique serait extirpée dans tout le pays. Nous venons de voir comment les Danois s'empressèrent d'exécuter le décret.

[1] Mgr Fallize raconte que, dans ses tournées de mission, il lui est arrivé de rencontrer des populations protestantes qui étaient tout étonnées d'apprendre qu'il y a encore une Eglise catholique et qui l'examinaient curieusement pour voir s'il n'avait pas des sabots de cheval.

Digitized by Google

Deux ans après le recès de 1536, les évêques norvégiens ne purent plus exercer aucune juridiction. Lorsque le dernier d'entre eux eut cessé de vivre, tous les pouvoirs ecclésiastiques de la Norvège revinrent par le fait même au Saint-Siège. C'est ainsi qu'à la fin du seizième siècle, le nonce de Cologne eut tout le nord de l'Europe sous sa juridiction. La création de la Propagande, survenue le 6 janvier 1622, sous le pontificat de Grégoire XV, ne changea rien au rôle des nonciatures. Des trois royaumes scandinaves, le Danemark et la Norvège furent soumis au nonce de Bruxelles, tandis que la Suède fut attribuée à celui de la Pologne. On ne se contenta pas à Rome de délimiter théoriquement la juridiction des pays septentrionaux, on songea aussi à évangéliser les peuples arrachés violemment au catholicisme. Le 11 avril 1622, la Propagande désigna quatre Jésuites pour aller à la conquête religieuse de la Norvège. Quelques années plus tard, le 23 janvier 1626, deux autres Jésuites reçurent une mission analogue. Ces religieux se mirent-ils en route pour leur périlleuse destination? On ne le sait. Toujours est-il qu'aucun d'entre eux ne réussit à mettre le pied dans le royaume de saint Olaf. En 1637, la Propagande eut la chance de rencontrer un ecclésiastique originaire de Norvège, et elle se hâta de l'expédier dans le pays de ses pères. Ce prêtre, nommé Rhugius, partit aussitôt et, en traversant la Belgique, il s'adjoignit un Dominicain animé du même zèle que lui. Les deux missionnaires parvinrent jusqu'à Laurwig. Le Dominicain ne tarda pas à quitter son compagnon de voyage, alors que Rhugius s'arrêta dans le pays jusqu'en 1642. Il se trouvait en danger de mort continuel et incapable d'entreprendre le moindre acte apostolique. Dans de telles conditions, son séjour en Norvège était nécessairement stérile, et il préféra abandonner ce sol brûlant. Et toujours le regard des Souverains Pontifes revenait vers cette Scandinavie qui avait donné à l'Eglise tant de confesseurs et de martyrs. L'année 1644, Mgr Christophe Outier fut nommé préfet apostolique de la mission de Suède, et Mgr Jean Offay vice-préfet. La Propagande soumit également à leur juridiction l'antique royaume norvégien.

Une modification plus importante survint en 1673. A cette époque, Mgr Opizio Pallavicini était nonce de Cologne. Par une décision du 24 mai, Innocent XI confia à ce prélat la juridiction de tous les pays scandinaves, et par conséquent celle de la Norvège. Le Pape espérait reprendre plus efficacement l'œuvre de la conversion des régions septentrionales. Dès l'année suivante, un Jésuite essaya à deux reprises de parcourir la Norvège, et toujours avec les mêmes périls et le même insuccès. On piétinait sur place.

Digitized by Google

Serait-on plus heureux en remettant la direction de cet apostolat à un fils de la Scandinavie? Peut-être le Saint-Siège l'espérait-il, lorsqu'il nomma (le 28 août 1677) le Danois Niels Stensen évêque *in partibus* de Tripolis, vicaire apostolique du nord de l'Allemagne, et qu'il soumit la Norvège (le 24 mars 1678) à sa juridiction épiscopale. En réalité, la situation restait identique. Stensen mourut comme évêque auxiliaire de Munster en 1686. Il eut pour successeur d'abord Frédéric de Hoerde, évêque auxiliaire de Hildesheim; puis Jobst-Edmond de Brabeck, évêque de Hildesheim; enfin, en 1702, Otton de Bronkhorst, évêque auxiliaire d'Osnabruck. Un bref pontifical du 6 avril 1709 désigne l'évêque d'Osnabruck comme vicaire apostolique du Nord, ayant sous sa juridiction Hambourg, Lubeck, Altona, la Suède et la Norvège. En 1761, Clément XIII enleva tous ces pays à l'évêque d'Osnabruck pour les donner à Joseph Gondola, évêque de Paderborn.

Les temps n'étaient toujours pas propices à l'évangélisation du Nord. Les lois restaient draconiennes, et à mesure qu'on s'éloignait des premiers temps de la Réforme, les préjugés protestants gagnaient en intensité. Dans le cours du seizième siècle, le catholicisme suscitait encore des regrets en Norvège; il n'éveillait plus que des haines au dix-septième et au dix-huitième. Adroitement répandus, les mensonges historiques complétaient l'œuvre de la législation pour bannir à jamais l'Eglise catholique.

En dépit de ces circonstances douloureuses, la Papauté ne désespéra point. En 1783, Pie VI érigea la Suède en vicariat apostolique. Cinquante ans après, la Norvège fut incorporée au vicariat de la Suède, sans doute à cause de l'union personnelle qui rattachait la première à la seconde depuis 1814.

A travers trois siècles, Rome n'avait cessé de s'occuper de la juridiction ecclésiastique d'un pays où le catholicisme ne comptait plus un seul fidèle. Le pasteur était là, mais il cherchait en vain son troupeau : ce troupeau lui était complètement étranger. Le vicaire apostolique de la Suède et de la Norvège n'avait pas le droit de paraître en Norvège, les lois demeuraient inexorables. On en était encore là en 1842, quand le consul français de Christiania obtint l'autorisation de faire dire la messe dans le salon de sa maison.

*
* *

Cette messe commença une nouvelle ère religieuse pour la Norvège. Le charme fatal fut définitivement rompu. Une année était à peine écoulée que le gouvernement norvégien octroya aux catholiques la permission de célébrer publiquement leur culte. L'abbé Montz s'installa à Christiania et érigea une chapelle provisoire au

Digitized by Google

deuxième étage d'une maison habitée par un émigré polonais. Dans ce modeste cénacle se réunissaient, chaque dimanche, les catholiques, — tous étrangers, — qui se trouvaient dans la capitale.

Les débuts furent d'autant plus difficiles que, d'une part, la jeune mission se trouvait sans ressources, et que, de l'autre, elle avait à redouter un retour offensif du protestantisme. Il fallait beaucoup de patience et de diplomatie, et on vivait dans une inquiétude perpétuelle. En 1848, l'abbé Montz s'éloigna de la Norvège. Il fut remplacé par des Rédemptoristes qui passaient naturellement pour prêtres séculiers. A leur départ, le vicariat de Suède envoya quelques prêtres pour prendre leur succession. Des Barnabites essayèrent à leur tour d'exercer le ministère en Norvège, de même quelques missionnaires de Notre-Dame de la Salette. Dans la suite, la mission norvégienne compta exclusivement des membres du clergé séculier.

En 1869, la Norvège fut érigée en préfecture apostolique. Jusque-là, les provinces du Sud étaient rattachées au vicariat de la Suède et celles du Nord à la mission Polaire. Fondée par la Propagande en 1855, cette mission comprenait l'Islande, les îles Faeroer, le Groënland, les régions polaires de l'Amérique et les provinces septentrionales de la Suède et de la Norvège. Elle créa plusieurs stations en Laponie, et celle d'Altengaard, la plus ancienne de toutes, en fut comme le centre. C'est à Altengaard qu'en 1856 six prêtres et deux jeunes aspirants firent, sous la direction du préfet apostolique de la mission, une sorte de noviciat qui avait pour double but de les familiariser avec les épreuves de leur rude ministère et d'initier chacun d'entre eux à la connaissance de la langue du peuple qu'ils devaient évangéliser. Après quatre mois de retraite et d'étude, le petit groupe apostolique se dispersa et chaque missionnaire s'achemina vers le poste lointain qui lui était assigné.

Malgré le zèle de ses apôtres, la mission du Pôle ne réalisa point les espérances qu'on avait fondées sur elle. Trop étendue, elle comprenait des éléments trop disparates pour être un champ d'action fécond. La Propagande, d'accord avec le Saint-Siège, se résigna à la dissoudre. Devenue une préfecture apostolique indépendante, la Norvège eut pour premier pasteur M. Bernard, qui avait été chef de la mission Polaire.

L'œuvre de la mission norvégienne était définitivement fondée. Elle hérita des stations laponiennes de la mission Polaire, de celle d'Altengaard et de celle de Tromsö, chef-lieu de Finmarken. En même temps elle en créa de nouvelles dans le reste du pays et agrandit peu à peu les œuvres déjà existantes. A Christiania, elle

Digitized by Google

construisit en 1856 la belle église de Saint-Olaf, qui sert aujourd'hui de cathédrale. Ce monument gothique, un des plus beaux de la ville, est dû surtout à la générosité de la reine Joséphine de Suède, née duchesse de Leuchtenberg[1]. Bergen eut à son tour une station et une église catholiques. Détail touchant : ce fut un enfant de la ville, un protestant converti, qui en fut le premier missionnaire. Dans sa jeunesse, M. Stub avait commencé par se livrer au commerce. Les hasards de la vie, disons mieux, les desseins de la Providence, l'avaient conduit en Italie. Là, il rentra dans le giron de l'Église catholique, se fit prêtre et religieux. La Propagande le chercha dans un couvent barnabite de Turin et l'envoya évangéliser sa patrie. Le P. Stub écrivit une excellente apologie pour justifier sa conversion, et réussit, après de nombreuses polémiques, à se faire respecter et aimer par ses compatriotes protestants. Naturellement, le préfet apostolique de la Norvège devait jeter son dévolu sur l'ancienne capitale du royaume, sur ce Nidaros qui, au quinzième siècle, ne renfermait pas moins de quinze églises catholiques. Trondhjem eut son église, sa mission, et même, pendant quelque temps, un séminaire où se formaient les novices des PP. de la Salette. Le filet de Pierre s'étendait insensiblement du nord au sud sur une grande partie du royaume, et si ses mailles sont encore beaucoup trop larges, — elles sont immenses, hélas! — elles se resserreront avec le temps, et la pêche miraculeuse arrivera tôt ou tard.

## III

### MONSEIGNEUR FALLIZE, LE PREMIER ÉVÊQUE DE LA NORVÈGE

Ce qui manquait encore à la jeune mission de la Norvège, c'était une organisation plus méthodique, plus savante, plus harmonieuse. Elle comptait bien quelques rares ouvriers, mais il n'y avait point de volonté, point d'intelligence capable d'imprimer à l'œuvre une vigoureuse impulsion. Toute grande entreprise qui réussit, sort en quelque sorte toute armée du cerveau d'un homme supérieur. A la mission norvégienne il fallait cet homme; la Providence, qui veille sur les destinées de la moindre Église, le lui donna. En 1887, le Saint-Siège accepta la démission du préfet apostolique. Epuisé par les fatigues de l'apostolat, le R. P. Bernard avait plusieurs fois supplié le Pape de le débarrasser de ce fardeau trop lourd pour ses épaules. Léon XIII finit par se rendre à ses prières et, le 6 février 1887, il lui donna un successeur dans la personne de l'abbé Fallize, du

[1] Elle était catholique.

Digitized by Google

diocèse de Luxembourg. Il avait cherché un prêtre que le vaste savoir, l'expérience des hommes et des choses, l'énergie et le dévouement apostolique missent à même de diriger efficacement la jeune mission scandinave. On peut affirmer sans crainte que l'abbé Fallize fut cet apôtre prédestiné.

A toutes ses autres qualités, il joignait une grande humilité chrétienne. Il hésita d'abord, puis refusa. Pour Léon XIII, ce fut une raison de plus de persister dans son choix, et l'abbé Fallize partit sur un ordre formel du Saint-Siège. Le 18 mai, il arriva en Norvège qui allait être le théâtre de son activité apostolique.

Le poste était aussi périlleux qu'honorable. La mission de Norvège exige des qualités et des connaissances exceptionnelles. C'est un pays où l'instruction est plus répandue que partout ailleurs en Europe et où la théologie est familière même aux gens du peuple. Il faut que le missionnaire possède à fond les sciences ecclésiastiques, l'histoire de l'Eglise, etc., et soit de taille à soutenir victorieusement une discussion improvisée. C'est un pays où la presse joue un rôle énorme et où la dernière hutte des montagnes tient et lit son journal. Si le missionnaire méconnaît la portée de cette grande force et ne sait pas s'en servir, son ministère sera trop souvent stérile. C'est un pays où les questions politiques passionnent les esprits et où les débats de la Chambre ont partout un profond retentissement. Un missionnaire qui fermerait l'oreille à ces bruits de la place publique sous prétexte qu'ils troublent la paix de l'âme, resterait éternellement étranger au milieu d'un peuple étranger : il n'aurait aucune prise sur les Norvégiens.

A un peuple si moderne, il fallait un apôtre éminemment moderne. Mgr Fallize avait été admirablement préparé à cette grande tâche. De par son origine et son éducation, il avait je ne sais quel caractère cosmopolite qui lui permettait plus facilement de se faire tout à tous. En effet, il est né en Belgique (1844) de parents appartenant au grand-duché de Luxembourg. Son enfance et sa première jeunesse se passèrent dans la patrie de ses aïeux à Harlange et à Luxembourg. Après avoir fait de brillantes études à l'Athénée de cette dernière ville, et appris parfaitement le français et l'allemand, il fut envoyé à Rome par son évêque, Mgr Adames. Il porta pendant sept ans, de 1866 à 1872, la robe rouge des élèves du *Collège Germanique*, et suivit à l'université grégorienne les cours des célèbres professeurs qui s'appelaient Secchi, Franzelin, Ballerini et Tarquini. En même temps qu'il s'initiait aux sciences sacrées, il assista aux grands événements dont la Ville Eternelle présentait alors le spectacle : le centenaire des apôtres Pierre et Paul, le concile du Vatican, la prise de Rome.

Digitized by Google

Ordonné prêtre et promu docteur en théologie en 1872, il rentra dans son pays natal où il fut nommé sous-régent du nouveau collège épiscopal. L'année suivante, son évêque le chargea de rédiger le *Luxemburger Sonntagsblættchen*, un petit journal religieux hebdomadaire.

L'abbé Fallize était né journaliste, on allait s'en apercevoir. A cette époque la presse catholique du Luxembourg était représentée par un seul journal quotidien, le *Luxemburger Wort*, et cette feuille unique était à la dévotion du gouvernement libéral. Dans ce pays dont le peuple est si foncièrement catholique, les libéraux étaient maîtres absolus, et ils avaient muselé l'unique organe qui aurait pu et dû leur résister. Fallize, qui comprit le danger d'une pareille situation, résolut de troubler la quiétude du gouvernement et d'éveiller les catholiques endormis. Il agrandit le format de son journal, en changea le caractère, et passant hardiment sur le terrain de la politique, il sonna la charge avec une fougue toute juvénile. Ce fut un grand émoi dans le duché, surtout dans les sphères gouvernementales. Un prêtre avait l'audace de défendre publiquement les intérêts de sa religion et de démasquer le faux libéralisme qui asservissait l'Eglise! On n'en revenait pas. Il y eut une véritable explosion de fureur dans la presse ministérielle, et les menaces pleuvaient dru sur la tête du jeune mais déjà redoutable journaliste.

Le gouvernement mit l'évêque en demeure d'éloigner de la ville ce trouble-fête, dont les critiques l'exaspéraient d'autant plus qu'elles étaient plus justifiées. Comme l'abbé Fallize était un peu fatigué et souffrant, Mgr Adames eut l'air de céder aux injonctions d'en haut, et l'envoya dans une grande paroisse rurale. Malheureusement pour eux, les libéraux ne gagnèrent rien à ce changement. Fallize continua à rédiger le journal du fond de son presbytère. Bien plus, il scinda sa feuille en deux, dont l'une fut exclusivement religieuse, l'autre exclusivement politique.

Le tout n'était pas de lutter, de réclamer les réformes indispensables, il s'agissait de se mettre en état de les imposer au gouvernement. Par une conséquence logique, le journaliste fut amené à forcer les portes de la Chambre des députés. En ce temps-là, cette Chambre était encore complètement libérale et elle avait imaginé une législation qui devait, tôt ou tard, ruiner le catholicisme dans le Luxembourg. A la lumière des articles fulminants de l'abbé Fallize, le peuple finit par s'apercevoir qu'il avait été odieusement joué. Il secoua sa torpeur. Par son courage, Fallize s'était attiré des procès, des amendes et même de la prison. Les électeurs résolurent d'envoyer le jeune prêtre à une tribune où les juges libéraux

Digitized by Google

ne sauraient plus l'atteindre et, au scrutin de 1881, ils le nommèrent à une écrasante majorité.

Le mandat législatif excluant toute fonction rétribuée par l'Etat, le nouveau député renonça à sa paroisse, qu'il avait d'ailleurs transformée, et vint de nouveau se fixer à Luxembourg. Plus que jamais, il se servit de la presse pour défendre l'Eglise catholique. Il prit une part active à la rédaction du journal quotidien le *Luxemburger Wort*, en attendant que l'évêque lui en confiât la direction exclusive. A la Chambre, on essaya d'abord de le décourager, de l'annihiler en ne tenant aucun compte de ses discours. Mais il parla tant et si haut, ses harangues produisirent une impression si profonde au dehors, que le gouvernement eut peur.

Insensiblement, on changea d'attitude vis-à-vis de ce champion intrépide. On traita avec lui de puissance à puissance, et on fit droit à ses revendications politico-religieuses.

Ces campagnes et ces luttes ne l'avaient pas empêché, entre temps, de fonder l'imprimerie de l'évêché, de se charger de la direction de tout le temporel du diocèse et de préparer l'édition d'un nouveau catéchisme.

L'appel inattendu de Léon XIII le surprenait, en 1887, au milieu de cette activité prodigieuse. Il s'était signalé comme administrateur, comme journaliste, comme homme politique, comme théologien, comme polémiste, et partout il avait fait brillamment ses preuves. La Norvège allait lui fournir l'occasion d'utiliser la multiple expérience acquise durant les quinze dernières années.

## IV

### RÉORGANISATION DE LA MISSION CATHOLIQUE EN NORVÈGE.

La mission catholique de la Norvège, nous l'avons vu, existait depuis une vingtaine d'années. En réalité, tout y était à organiser ou à refaire. Il fallait d'abord la sauver de la ruine matérielle dont elle était menacée. La débâcle évitée, besoin était de créer une administration régulière destinée à conjurer les crises futures. Grâce au personnel instable de la mission, la liturgie, le chant, les mariages, l'éducation des enfants, tout était un peu abandonné au hasard, et des abus fâcheux s'étaient glissés partout. Autant de mesures à prendre pour remédier à cette situation. Il n'y avait point de clergé assuré, point de séminaire où il aurait pu être formé; le premier soin du nouveau pasteur devait être de régler ce point important. Les écoles catholiques étaient rares, et presque toutes insuffisantes; de même très peu d'hôpitaux et des religieuses en nombre dérisoire. Obstacle plus grave encore, les lois du pays

Digitized by Google

s'opposaient au développement normal de la jeune communauté catholique. Enfin, les préjugés protestants restaient vivaces dans la foule, et les journaux se faisaient volontiers les échos des calomnies que semaient des esprits malveillants et perfides. Provoquer le changement des lois, obtenir des pouvoirs publics les libertés et les franchises nécessaires, combattre la presse hostile sur son propre terrain, dissiper les malentendus, confondre les mensonges, venger l'Eglise catholique de toutes les attaques, tel était le programme d'action qui, en dehors même du ministère pastoral, s'imposait à Mgr Fallize. Celui-ci se mit à l'ouvrage avec un zèle éclairé, une persévérance inlassable et une énergie apostolique qui appelait le succès.

Le succès arriva en effet. Dans l'espace de quelques années, la station de Christiania devint un centre catholique important. A l'ombre de sa belle cathédrale s'élève aujourd'hui le vaste hôpital de Notre-Dame desservi par les sœurs de Saint-Joseph, l'institut de Saint-Joseph, où les Sœurs de la même congrégation dirigent les écoles catholiques, et qui est depuis quelques mois le siège d'un noviciat; un grand local destiné à abriter toutes les œuvres catholiques, depuis les conférences de Saint-Vincent de Paul, l'œuvre Apostolique, l'œuvre des Premiers communiants, la société de Sainte-Cécile, jusqu'au salon de lecture, au casino et au théâtre. Enfin, la même maison renferme une excellente imprimerie que Mgr Fallize a montée pour subvenir aux besoins intellectuels de la mission. On y imprime le journal catholique, le *Saint-Olaf*, fondé en 1888, les manuels destinés aux écoles catholiques, les livres de chant et de prières, des ouvrages apologétiques, des brochures et des feuilles volantes. Au milieu de cette cité paroissiale se trouve la demeure de l'évêque, qui est à la fois palais épiscopal, presbytère, grand séminaire et siège de l'administration diocésaine [1].

Les autres stations catholiques ont subi ou sont en train de subir la même transformation que celle de Christiania et bon nombre de nouvelles ont été créées.

A Bergen, l'ancienne ville hanséatique si célèbre au moyen âge, l'église catholique possède un spacieux presbytère, des écoles excellentes et une communauté de Franciscaines qui soignent les malades à domicile. Ces religieuses sont sur le point de construire un hôpital à Bergen et un autre à Stavanger, à côté de la nouvelle église qui y surgit en ce moment, pour servir de centre à une nouvelle station.

A Trondhjem, Mgr Fallize a doté la paroisse d'un magnifique

[1] Outre cette cité paroissiale, il y a, dans un autre quartier de Christiania, une seconde paroisse avec des religieuses garde-malades.

Digitized by Google

hôpital qui est l'une des constructions les plus imposantes de la ville. Bien entendu, le presbytère ne saurait manquer, pas plus que les écoles. Aux yeux de l'intelligent missionnaire, l'école est le complément indispensable de l'église. L'hiver passé, il a acheté à Trondhjem également une ancienne gare de chemin de fer, qui va être transformée en église, presbytère et maison d'école pour une seconde paroisse au centre même de la ville. La station de Trondhjem a créé deux annexes à l'intérieur du pays : l'une à Levanger, l'autre sur les bords du lac de Selbo. Ici, l'évêque a installé une chapelle et une maison de retraite où les missionnaires fatigués et invalides peuvent se retremper ou passer leur vieillesse tout en travaillant à la conversion des paysans d'alentour. On le voit, rien n'échappe à la clairvoyante attention et à la prévoyance de Mgr Fallize.

Dans l'extrême-sud de la Norvège, à Christiansand, la paroisse catholique, outre les écoles, possède depuis quelques années un hôpital dont les religieuses sont l'objet du respect et de l'amour de toute la population protestante. En général, les Sœurs catholiques sont très estimées en Norvège, partout où on les voit à l'œuvre. Elles portent toujours le costume religieux, et s'il arrive parfois dans les pays catholiques que la cornette de la nonne soit raillée ou insultée, les protestants norvégiens ne connaissent pas de tels oublis. On a même pour les religieuses des égards qui causeraient probablement quelque surprise au conseil municipal de Paris. A Christiania, les Sœurs grises de Sainte-Élisabeth et les Sœurs de Saint-Joseph ont libre parcours sur les tramways; toutes les compagnies maritimes les laissent voyager moitié prix quand elles ne leur accordent pas la remise totale. Bien plus, les établissements sanitaires du pays reçoivent gratuitement les bonnes Sœurs en été, pour leur permettre de refaire une santé trop souvent affaiblie par les veilles. Ces anges de la charité sont appréciés et choyés, et lorsqu'on raconte aux Norvégiens qu'à Paris on a chassé les Sœurs de tous les hôpitaux de la ville, on les jette dans une indicible stupéfaction. Il résulte de ces dispositions du peuple norvégien que les religieuses sont encore les meilleurs missionnaires catholiques. Elles n'ont pas besoin de prêcher, leur exemple suffit pour attirer les cœurs. Aussi Mgr Fallize s'efforce-t-il d'avoir un hôpital ou du moins des Sœurs gardes-malades dans toutes les stations de la mission.

Ces stations fixes sont aujourd'hui au nombre de douze. Outre celles que nous avons déjà énumérées, il y a Porsgrund avec un presbytère, des écoles, un hôpital; Frederikshald, dans le sud-est, avec école et hôpital; Frederiksstad, entre Christiania et Frederikshald,



Digitized by Google

avec école et hôpital; Hammerfest, la ville la plus septentrionale du monde, également avec école et hôpital. Tromsô, le Paris du Nord, et Alten n'ont encore qu'une école à côté de leur église. Harstad, dans l'île de Hindœ, manque encore de tout en dehors de sa petite église et de son zélé missionnaire.

La population catholique de ces stations flotte entre 700 et 50 habitants. A la plupart se rattachent une ou plusieurs annexes, destinées à devenir très prochainement paroisses complètes à leur tour. Enfin, en dehors de ces points de repère, il existe, disséminées dans les villes maritimes et les pays de l'intérieur, un certain nombre de familles catholiques isolées. Pour atteindre ces fidèles, perdus au milieu des populations protestantes, Mgr Fallize a partagé toute la Norvège en douze districts ecclésiastiques. Deux fois par an, — plus souvent là où c'est possible, — le missionnaire de chaque district va à la recherche de ses ouailles et fait une sorte de tournée pastorale pour administrer les sacrements, offrir le saint sacrifice de la messe et réconforter ces pauvres chrétiens délaissés. Les enfants de ces catholiques dispersés reçoivent leur éducation dans des instituts fondés à Christiania et à Hammerfest.

Par suite de cette organisation ingénieuse, le troupeau catholique de la Norvège ne subit pour ainsi dire aucune perte, si ce n'est par l'émigration, qui lui enlève chaque année un certain nombre de fidèles. Durant la dernière période, le chiffre annuel des conversions d'adultes était d'environ cinquante. Il augmente d'année en année, et si la mission disposait de plus de prêtres et de plus de ressources, elle prendrait assez vite une large expansion.

Devant ces progrès consolants, le Saint-Siège n'a pas hésité à conférer au chef de la mission la plénitude du sacerdoce. De simple préfecture, la Norvège devint, en 1892, un vicariat apostolique, et Mgr Fallize fut sacré évêque titulaire d'Elusa. Les catholiques de la Norvège méritaient cette faveur, et Mgr Fallize, qui est l'âme et la cheville ouvrière de la mission, était digne de devenir le premier évêque du pays et de renouer ainsi la chaîne apostolique interrompue depuis trois siècles. Il avait été à la peine, — il l'est encore, — il était juste qu'il fût à l'honneur.

La besogne était ardue. Pour mettre la mission en état de prospérer davantage, il fallait faire tomber plus d'un obstacle, plus d'une barrière législative. Il est vrai que la tolérance du culte catholique existait déjà lorsque Mgr Fallize arriva en Norvège; mais il restait à régler entre autres questions délicates celle des écoles, celle de l'existence juridique de l'Eglise catholique et celle enfin des ordres religieux, exclus encore par la constitution.

Digitized by Google

## V

### LA SITUATION LÉGALE DU CATHOLICISME EN NORVÈGE

D'après la constitution du 4 novembre 1814, la religion évangélique luthérienne était la religion d'Etat, et tout autre culte était à peine toléré de par la loi. Dans un pays où la religion se trouvait si intimement liée à l'Etat et presque confondue avec lui, il n'y avait pas de place possible pour le catholicisme. La loi de 1845 sur les *dissenters* améliora un peu le sort de ces derniers, sans cependant leur accorder l'égalité avec leurs concitoyens luthériens. Mais, en Norvège, le protestantisme officiel s'effritait peu à peu comme ailleurs, et de nombreuses sectes s'établirent en dehors de l'Eglise d'Etat. Comme il fallait appartenir à cette dernière pour occuper n'importe quelle fonction gouvernementale, beaucoup de protestants norvégiens étaient réduits à l'alternative ou de trahir leurs convictions intimes ou de renoncer à la vie publique. Une réforme s'imposait. Les protestants dissidents, — les *dissenters*, — créèrent une vaste agitation destinée à faire effacer du code toutes les mesures restrictives de leur droit de cité et à obtenir une certaine autonomie religieuse pour toutes les sectes chrétiennes. L'état civil n'existant pas en Norvège, les *dissenters* réclamèrent pour leur culte les droits qui appartenaient au seul luthéranisme, par exemple celui de contracter validement un mariage devant leur propre pasteur. La Chambre des députés fut saisie de cette question, et le parti libéral, — vraiment digne de ce nom, — prit l'initiative d'une législation largement tolérante. Il faut ajouter que la droite ne fit que peu d'opposition, et la plupart des nouvelles lois politico-ecclésiastiques furent votées à l'unanimité. Le clergé lui-même, les évêques en tête, reconnut qu'une opposition farouche serait impolitique, et il recommanda une législation permettant aux *dissenters* de se constituer légalement. En gens avisés, ils sentaient que les éléments mécontents du luthéranisme gâteraient l'Eglise d'Etat en y restant, ou passeraient au rationalisme en en sortant. Entre deux maux, ils choisirent le moindre.

Une législation nouvelle fut votée par le Parlement et promulguée le 27 juin 1891. Le moment était critique pour la jeune communauté catholique. Heureusement, Mgr Fallize se trouvait être un homme d'État et un habile diplomate. Il comprit que c'était une question capitale pour la mission de profiter de cette loi et d'être assimilée aux sectes dissidentes. Il travailla dans ce sens en menant une campagne très adroite, soit dans son journal, *le Saint-Olaf*, soit dans les journaux protestants, où il écrivait très souvent. Comme il entretenait des relations très cordiales avec le gouvernement et

Digitized by Google

avec des députés, il en profita pour défendre auprès d'eux les intérêts de la mission catholique. Le terrain étant admirablement préparé, il obtint gain de cause à la Chambre et jeta les fondements de la prospérité future de son œuvre. La législation actuelle de la Norvège assure au catholicisme une autonomie qu'on pourrait lui envier à juste titre dans d'autres pays, soi-disant catholiques.

En vertu de la loi de 1891, la nomination à tous les postes ecclésiastiques est entièrement abandonnée à l'Église elle-même. Le prêtre catholique est, pour les catholiques de son district, officier de l'état civil. Les mariages conclus devant lui sont reconnus par l'Etat. Les catholiques sont affranchis de tous les impôts prélevés en faveur de l'Eglise officielle. La liberté de l'exercice public du culte est garantie aux catholiques. Ainsi la procession de la Fête-Dieu se fait publiquement à Christiania; la police, en grand gala, lui fait cortège, et les protestants eux-mêmes viennent orner les reposoirs. Chacune des stations catholiques et le vicariat apostolique lui-même jouissent de tous les droits d'une personne juridique. L'évêque de la mission peut acquérir, aliéner sans aucune intervention de l'Etat. Son successeur, par le seul fait que le Saint-Siège l'a nommé, entre dans tous ses droits, sans qu'un acte de transmission soit requis et sans qu'un centime de droit de mutation soit exigé. La tolérance et la générosité des Norvégiens sont allées plus loin encore. En 1888, la Chambre vota une loi faisant dépendre d'une autorisation royale préalable l'acquisition de propriétés foncières par des étrangers. Cette loi visait les étrangers, surtout les Anglais, qui essayaient d'accaparer toutes les mines du pays, mais elle risquait de frapper indirectement les catholiques. En effet, il pouvait arriver que le Saint-Siège nommât un étranger comme vicaire apostolique de la Norvège. La loi de 1888 pouvait le gêner beaucoup, et Mgr Fallize en fit l'observation au gouvernement. Celui-ci, toujours prévenant, s'empressa d'insérer, dans l'article 9 de la loi, une disposition d'exception en faveur des *dissenters*. Il leur est loisible d'acquérir sans autorisation des immeubles pour construire des églises, des presbytères, des écoles, etc., pour établir des cimetières, et tout cela lors même que leur chef n'est pas de nationalité norvégienne.

La loi scolaire du 26 juin 1889 règle avec non moins d'impartialité la question si importante des écoles privées. En Norvège, l'enseignement primaire est obligatoire. L'école publique est chrétienne, c'est-à-dire que la religion d'Etat y est officiellement enseignée aux enfants. Mais, ici encore, le législateur a largement tenu compte des besoins des *dissenters*, et il autorise la création d'écoles libres. Quiconque jouit d'une moralité incontes-

Digitized by Google

table et possède les aptitudes pédagogiques voulues peut ouvrir une école et y recevoir tous les enfants qui se présentent. En vertu de cette disposition législative, prise en faveur de tous les *dissenters*, les catholiques ont pu fonder et organiser des écoles en toute liberté. Ni l'Etat ni la commune n'ont le droit d'y intervenir, pourvu qu'il soit constaté qu'on y donne aux enfants une instruction suffisante. Et quoique les jeunes protestants puissent fréquenter ces écoles, — ce qui est souvent le cas, — l'évêque en reste le maître absolu. C'est lui qui décerne les brevets aux instituteurs et aux institutrices, qui nomme et révoque le personnel, qui fixe les programmes scolaires, qui se charge de l'inspection. En France, les catholiques ont également le droit d'ouvrir des écoles libres, mais à charge de contribuer quand même à l'entretien des écoles publiques. Injustice évidente, puisque les parents catholiques sont ainsi obligés de payer un écolage double. Plus équitable, le législateur norvégien a dispensé les *dissenters* de payer les frais d'entretien des écoles publiques là où ils entretiennent leurs propres écoles [1].

Voilà une législation singulièrement suggestive, qui fait honneur au gouvernement et au parlement de la Norvège et efface les souvenirs pénibles de l'oppression danoise. En étudiant ces lois, on s'explique l'enthousiasme avec lequel Mgr Fallize parle de sa patrie d'adoption, et la juste fierté qu'il ressent lorsqu'il compare la situation légale du catholicisme norvégien au régime tracassier qui pèse sur les catholiques de tant d'autres pays [2].

## VI

### LE PEUPLE PROTESTANT ET LE MOUVEMENT CATHOLIQUE

Les voies sont aplanies pour le catholicisme en Norvège. La jeune Eglise peut s'étendre, se dilater, grandir sans se heurter à un

[1] Pour ce qui regarde l'admission des religieux, elle fut accordée il y a quelques mois par un changement de la constitution. Seuls les Jésuites restent encore exclus; tout en obtenant plus de la moitié des voix des députés, ils n'ont pas atteint les deux tiers des voix requis pour tout changement de constitution. Durant les débats, le gouvernement comme les députés ont fait leurs les arguments que Mgr Fallize leur avait soumis à cette occasion. Ils ont déclaré que, puisque les catholiques, *qui, seuls, doivent être juges de leurs besoins*, veulent avoir le droit d'avoir des religieux, et que les religieux ne menacent pas les intérêts de l'Etat, l'Etat *doit* admettre ces derniers. Si les Jésuites restent encore exclus, c'est grâce aux calomnies répandues sur leur action à Madagascar, où les protestants norvégiens ont de grandes missions.

[2] Nous avons trouvé l'analyse de cette législation dans un excellent article publié par la revue allemande : *Archiv für katholisches Kirchenrecht*. 1894, Heft V, XXIV, p. 375 : « Norwegische Staatskirchengesetze mitgetheilt von Dr J. B. Fallize Bischof von Elusa und Apostolischer Vicar. »

Digitized by Google

obstacle légal et sans craindre des vexations administratives. Les catholiques ont pour eux la protection de la loi et une large tolérance de la part du gouvernement. Nous allons voir qu'ils trouvent de plus des courants favorables dans la nation elle-même.

Mgr Fallize nous fera les honneurs du pays où il reçoit une si gracieuse hospitalité. L'année dernière, il a publié un volume charmant sous le titre modeste : *Une tournée pastorale en Norvège*[1]. Tout embaumé de poésie, tout parsemé de descriptions pittoresques, — la Norvège est l'une des contrées les plus magnifiques de l'Europe, — cet ouvrage contient des détails curieux sur le caractère, les mœurs, les habitudes, les qualités et les défauts de la population norvégienne. L'évêque raconte ses pérégrinations en témoin bien renseigné et avec une sympathie qui ne se dissimule pas. Il aime visiblement les Norvégiens, et quand on referme son livre on partage ses sentiments. Nous détacherons de son récit l'une ou l'autre page caractéristique.

Evidemment c'est un peuple très sympathique, intelligent, sérieux, l'esprit tourné du côté des graves problèmes d'ordre surnaturel. Dans les campagnes, il est extrêmement religieux, surtout à l'intérieur du pays. Les pêcheurs et les paysans sont en général des chrétiens croyants et appartiennent à peu près tous à la religion d'État. Dans les villes, il y a un peu plus de mélange. A Christiania, entre autres, le rationalisme mitigé tend à gagner du terrain. Mais de véritables mécréants, des sans-religion, il n'y en a presque pas en Norvège. Les protestants qui quittent la religion officielle, s'attachent à l'une des innombrables sectes qui pullulent partout. Ils ont le tourment de l'au-delà et ceux qui se sentent troublés dans leurs croyances traditionnelles cherchent un point d'appui dans une autre confession. Ils ont le besoin de la vérité et l'amour de la vérité, et Mgr Fallize nous raconte quelques traits qui jettent un jour curieux sur le protestantisme du Nord. Il y a quelques années, il envoya un de ses missionnaires organiser des conférences dans une série de villes protestantes. « A Aalesund, dit-il, le prêtre catholique s'adressa au sous-préfet pour le consulter au sujet d'un local convenable. Celui-ci le reçut à bras ouverts, et le conduisit chez... le curé-doyen protestant pour se

[1] Ce volume fut écrit un peu à notre instigation. Il nous a largement servi. D'autres renseignements encore plus nombreux nous ont été fournis directement par Mgr Fallize et ses vaillants missionnaires. Nous leur en exprimons ici notre vive gratitude. Nous devons une mention spéciale au secrétaire de Mgr Fallize, M. l'abbé Kleis, qui a été l'obligeance même. Hélas! il n'est plus là pour recevoir nos remerciements. Il a succombé en 1895 aux fatigues de son rude apostolat, après avoir publié en norvégien une *Vie de Luther* qui a fait quelque bruit en Allemagne.

Digitized by Google

concerter avec lui sur cette grave question. Là, même accueil. Le brave pasteur tint au missionnaire à peu près le discours que voici : « Je vous procurerai le vaste local de l'union ouvrière, mais « à une condition. Vous ne redirez pas à nos gens les choses qu'ils « connaissent depuis longtemps par rapport au christianisme en « général, mais vous leur exposerez les points qui nous séparent « du catholicisme, pour qu'une bonne fois ces préjugés insensés « cessent. Vous ne sauriez vous imaginer quelle idée nos braves « gens ont des catholiques. C'est à peine s'ils admettent que vous « êtes des hommes comme nous. Montrez-leur qu'ils ont tort de « croire à ces imaginations, et vous aurez fait une bonne œuvre. « Puis après revenez et continuez votre enseignement. A Aalesund, « nous savons supporter la vérité d'où qu'elle nous arrive. » — Et voilà que ces trois messieurs, sous-préfet, ministre protestant et missionnaire catholique, se mettent à fixer ensemble le programme des conférences, programme absolument catholique. Le lendemain, le journal de la ville annonce la grande nouvelle. Le soir, les conférences commencent; le sous-préfet et le curé protestant occupent les places d'honneur devant l'estrade. La salle est comble et tout marche à merveille. »

Cette page d'histoire contemporaine n'est-elle pas des plus intéressantes?

A Molde, autre ville protestante, le conférencier catholique obtint le même succès, mais avec des intermèdes différents. L'administration de la commune lui abandonna la grande salle de la mairie. Comme le pasteur luthérien de l'endroit avait des idées moins larges que celui d'Aalesund, il se montra hostile à la conférence. Dès que le maire eut vent de cette opposition, il se plaça à l'entrée du local pour dire aux gens de ne pas se soucier du curé et de se rappeler qu'en bons protestants, ils avaient à juger eux-mêmes si ce que le prêtre catholique allait leur dire répondait ou non à la saine raison.

Ce qui n'est pas moins touchant que cet état des esprits, c'est la réflexion dont Mgr Fallize fait suivre le récit qui précède : « Mon cœur saigne à la pensée que nous ne pouvons tirer profit de tant de bonnes dispositions. Certes, j'y enverrais bien de loin en loin un prêtre, mais comme nous sommes dans l'impossibilité d'y établir des annexes où le prêtre instruirait à fond ceux qui auraient reconnu leur erreur, les conserverait dans leur nouvelle foi et leur administrerait les consolations de notre sainte religion, nous ne ferions de ces braves gens que de mauvais protestants, des sceptiques et des mécréants; nous troublerions leur bonne foi avec laquelle leur salut est toujours possible, parce que leur baptême est

Digitized by Google

valide, mais de bons catholiques, nous n'en ferions pas. La conscience me défend donc de faire donner, en des endroits qui sont hors de la portée d'un ministère suivi, des conférences qui prouveraient directement à ces gens la fausseté de leur religion. La seule chose que nous puissions faire en ces tristes circonstances, c'est d'aller les trouver de temps à autre, de leur prouver que la religion catholique n'est pas ce qu'ils s'imaginent, mais qu'elle est bonne et mérite d'être respectée par quiconque respecte le christianisme. Par là nous préparons au moins le terrain pour l'avenir, sans causer la perte des âmes dans le présent. »

L'évêque ajoute : « C'est ce que je fais dans tous mes voyages, non seulement dans les villes et dans toutes les grandes agglomérations, mais encore sur les paquebots », et il est écouté partout avec le plus grand respect. Plus d'un catholique français sera étonné d'apprendre comment les paysans protestants de Selbo passent le dimanche avec l'évêque, qui est en villégiature au milieu d'eux. « A dix heures du matin, écrit Mgr Fallize, je commence mon sermon, qui dure environ une heure et demie... Plus je parle à ces braves gens, plus ils sont attentifs et reconnaissants. Après le sermon, je dis une messe basse... L'office terminé, tout le monde m'attend à la porte de la chapelle pour me remercier, et les protestants qui ont encore des doutes me les exposent en toute franchise et me demandent des explications. L'après-midi, même spectacle touchant : ils ont de nouveau un sermon d'une heure et demie, au début duquel je leur explique les difficultés non levées après le sermon du matin, et ensuite a lieu un salut aussi solennel que possible. Le salut fini, toute cette foule campe autour de la chapelle pour s'entretenir avec moi jusqu'à la nuit tombante et pour me questionner sur les moyens de se sauver. Impossible de vous dire combien ces entretiens familiers avec ces hommes aussi intelligents que croyants saisissent mon âme et me font regretter mon impuissance à faire goûter à toute la population rurale de la Norvège les beautés de l'Église catholique. »

Partout où il y a des églises ou des chapelles catholiques, les protestants mettent le même empressement à assister aux offices et au sermon. Les missionnaires constatent ce fait à Christiania, à Bergen, à Trondhjem, bref, dans toutes leurs stations. Lors de certaines grandes fêtes, quand l'évêque est présent, les autorités de la ville, depuis le gouverneur de la province jusqu'au préfet de police, sont toutes au banc d'honneur, assistant avec respect aux cérémonies catholiques. Ce sont là des dispositions religieuses qui ont leur prix et qui favoriseront certainement l'expansion lente du catholicisme en Norvège. Le spectacle du culte romain et l'expo-

Digitized by Google

sition claire et précise des vérités catholiques agissent nécessairement sur beaucoup de ces âmes chrétiennes, et en attirent dès maintenant un certain nombre. Telle émotion ressentie aujourd'hui à une cérémonie religieuse, telle vérité tombée à l'improviste dans un esprit sincère se traduira, au bout de quelques années, en conversion formelle. L'œuvre de Dieu fait son chemin.

## VII

### LES SAVANTS PROTESTANTS ET LE MOUVEMENT CATHOLIQUE

Un phénomène peut-être plus intéressant encore que ces sentiments de la foule, c'est le courant catholisant qui se manifeste dans les milieux intellectuels. Jusqu'à présent la Norvège n'a qu'un seul centre scientifique, 'université de Christiania. D'origine récente, — elle date de 1810, — cette université a conquis d'ores et déjà une place importante parmi les universités scandinaves, et sa réputation s'étend bien au delà des frontières norvégiennes. Dans ces derniers temps, elle a compté des professeurs remarquables, je citerai les jurisconsultes Schweigaard, Brandt et Aschehoug; les naturalistes Michel et Ossian Sars; le mathématicien Abel; l'astronome Nansteen; les philologues Sophus Bugge, Richard Unger, Jean Storm; les historiens Rodolphe Keiser, Pierre-André Munch, André Lange, O. Rygh, Ernest Sars, Louis Daae, Gustave Storm. Quelques-uns de ces savants sont de tout premier ordre. Autrefois la faculté de théologie comptait aussi des professeurs fameux, entre autres Caspary Petersen et Gisle Johnsen. La mort les ayant enlevés tous deux, il ne reste plus guère à l'université de théologien marquant.

En principe, l'université de Christiania est chrétienne. Dans sa grande majorité le corps des professeurs est attaché au christianisme, et il en est de même de la plupart des étudiants. La foi, qui est toujours vive dans le peuple, se transmet aux enfants dans la famille, et les écoles ont soin de respecter et de développer ces germes chrétiens. L'orthodoxie luthérienne est enseignée d'office dans les Middelskole et dans les gymnases. A l'université, il y a régulièrement des conférences religieuses pour les étudiants de toutes les facultés. Les chaires de philosophie, si importantes au point de vue religieux, sont détenues à peu près toutes par des titulaires luthériens. Les étudiants de Christiania vivent donc dans une atmosphère intellectuelle en quelque sorte saturée de christianisme. L'université est un peu à l'image du pays.

Malheureusement, le rationalisme, qui a envahi toutes les universités allemandes, commence également à s'infiltrer dans celle

Digitized by Google

de Christiania. Quelques professeurs, comme les deux Sars, se sont détachés ouvertement de l'orthodoxie protestante. D'autres glissent sur la pente fatale, au bas de laquelle les guette la libre pensée. Le théologien Petersen est entré lui-même dans cette voie funeste, et il a déclaré que s'il croyait avec son cœur, il niait avec sa raison.

Mais, à côté de cette force centrifuge qui emporte les esprits loin du christianisme, il se manifeste dans les milieux instruits un courant qui tend au contraire à les rapprocher de l'Eglise catholique. Autrefois des montagnes de préjugés, d'erreurs, de mensonges séparaient le peuple norvégien de son passé catholique. La science protestante s'est chargée de faire de nouveau la lumière. Les historiens de la Norvège se sont mis à étudier le moyen âge, et, à mesure que leurs recherches avançaient, ils ont découvert que l'Eglise romaine avait été méconnue et ses institutions travesties. Ce qui vaut mieux encore, ils ont eu le courage d'imposer silence à leurs sentiments luthériens et de rendre justice au catholicisme. Dans sa grande histoire du peuple norvégien, Pierre-André Munch a érigé un monument splendide à la gloire du moyen âge. Keyser a traité avec non moins d'impartialité l'histoire ecclésiastique de la Norvège. En même temps que ces historiens réhabilitent le moyen âge, ils traitent l'époque de la Réforme avec une sévérité que ne dépassent pas toujours les historiens catholiques. Nous avons cité plus haut des passages caractéristiques de Christian Bang et d'André Lange; les aveux du même genre abondent chez eux. André Lange a pris à tâche d'étudier les anciens monastères de la Norvège, de les défendre contre les mensonges courants et de présenter sous un jour très favorable leur activité civilisatrice. D'autres, comme Unger, ont travaillé dans le même sens, en publiant les plus beaux ouvrages de la vieille littérature du Nord et en faisant ainsi voir combien était intense le mouvement intellectuel et littéraire du moyen âge. Enfin, quelques érudits, et surtout Louis Daae, ont involontairement servi la cause catholique par leurs recherches concernant les légendes chrétiennes et la vie des saints.

Il serait évidemment puéril de considérer ces savants comme des protestants prêts à passer au catholicisme; il n'en est pas moins vrai que leurs ouvrages sont infiniment précieux. Ils jettent un pont sur l'abîme qui nous sépare du passé, et prouvent aux esprits de bonne foi que les siècles catholiques de la Norvège étaient une époque admirable et que la Réforme est loin d'avoir inauguré une ère de bénédictions et de prospérité. Leurs aveux, leurs regrets, sont d'une ressource inestimable pour le missionnaire qui doit instruire les protestants. L'historien protestant ouvre, pour ainsi dire, la porte de l'Église catholique et invite ses coreli-

Digitized by Google

gionnaires à y entrer, à en admirer la belle ordonnance et les solides fondements. Le temps et la grâce de Dieu feront le reste.

Le catholicisme a la bonne fortune de rencontrer un concours encore plus efficace dans les rangs mêmes du clergé protestant. Les pasteurs luthériens sont formés à l'université de Christiania, où ils font une année de philosophie et trois ou quatre années de théologie, coupées, d'ailleurs, par des interruptions plus ou moins longues. A la fin de leurs études ecclésiastiques, ils passent un examen qui leur donne droit au titre de « candidat en théologie ». Cet examen est suivi d'un « examen pratique », et lorsque cette seconde épreuve est subie avec succès, le candidat est jugé apte à entrer dans le ministère sacré. Comme le protestantisme norvégien a gardé ou copié les cadres de la hiérarchie catholique, le jeune théologien, une fois « ordonné », devient curé de paroisse, curé-doyen et même évêque, s'il a la chance de plaire au gouvernement.

Ce clergé ainsi formé est en général orthodoxe, et on compte peu de pasteurs rationalistes en Norvège. Par le fait même, il n'a qu'une sympathie limitée, soit pour les sectes dissidentes, soit pour les catholiques, et les « conversions » sont vues de mauvais œil. Mais il faut ajouter que beaucoup de prêtres protestants aiment mieux voir leurs ouailles passer au catholicisme qu'à d'autres sectes. Depuis quelques années, il s'est constitué parmi eux un « parti catholisant » dont les tendances sont comparables à celles du parti Halifax en Angleterre. A la tête de ce groupe déjà nombreux marche le docteur Krogh-Tonning, curé de Christiania et théologien d'une grande autorité. Animé d'un esprit très large, assez versé dans la littérature chrétienne et l'histoire de la Réforme, se tenant au courant des publications catholiques, ce parti prend, vis-à-vis de l'Église romaine, une attitude absolument surprenante. Dans la presse, dans les livres, dans les salons, il ne craint pas de désavouer les principales erreurs du luthéranisme. Un article du *Morgenblad*, publié récemment par M. Krogh-Tonning, reconnaissait d'une façon explicite que « l'Église catholique *seule* a conservé intact le dépôt de la vérité chrétienne ». D'autres thèses non moins catholiques ont été soutenues, l'an passé, par ce même savant, dans une polémique qu'il avait entamée avec le ministre des cultes, le docteur Sverdrup. Et l'argumentation de M. Krogh-Tonning était si solide, celle de M. Sverdrup si faible, que Mgr Fallize a lu les articles du premier du haut de la chaire, pour l'édification de ses auditeurs protestants.

Les théologiens du parti Krogh-Tonning proclament hautement la banqueroute du luthéranisme doctrinal. Est-ce à dire qu'on puisse les considérer tous comme des convertis de demain? Non,

Digitized by Google

et quand leurs adversaires les accusent d'être des catholiques déguisés, ils protestent avec énergie, et ils ont raison. Il est probable que plusieurs d'entre eux trouveront un jour la pleine lumière. Il faut se garder néanmoins des illusions chimériques. Il est si difficile de sortir de sa subjectivité, de rompre avec tout son passé et de s'infuser en quelque sorte une autre âme! On se rappelle les luttes et les tortures qui ont précédé la conversion si belle du cardinal Newman. La foi n'est pas au bout d'un syllogisme, comme la conclusion est au bout de la démonstration géométrique. L'acte de foi est un acte libre, même quand la conviction s'impose. Mais tout en se défendant d'être catholique, le parti Krogh-Tonning ne ménage pas ses sympathies au catholicisme et s'intéresse à tout ce qui le touche. Le journal de Mgr Fallize compte, parmi ses lecteurs, bon nombre de pasteurs protestants, et ses polémiques, à la fois si serrées et si pleines de tact, sont suivies avec la plus vive attention. Quelques années ont suffi au vaillant évêque pour créer autour de lui ce courant d'opinion qui pourra avoir des conséquences incalculables pour les destinées du catholicisme en Norvège.

Le catholicisme a exercé une influence bien moindre sur la littérature norvégienne que sur ses théologiens et ses historiens. Quoique très jeune encore, — ses classiques les plus admirés sont vivants, — cette littérature a toutes les défaillances morales et présente tous les symptômes morbides d'une littérature en décadence. A part de rares exceptions, le souffle qui anime les écrivains, est un souffle de scepticisme et de négation. Ils ont abouti, la plupart, au nihilisme religieux. Et ici on se trouve en présence d'une anomalie qu'on ne peut s'expliquer. Le peuple norvégien, si chrétien, si préoccupé de métaphysique, raffole de cette littérature antichrétienne. Ibsen est presque une divinité pour lui. Ce poète qui, dans Brand ou Pierre Gynt, se plaît avec une amertume extrême à mettre en relief les côtés tristes et sombres de son peuple, ce psychologue qui, dans ses drames, fait la chasse à tout ce que la politique et les mœurs de son pays ont d'étrange, de bizarre, de louche et de monstrueux, il est adoré de la Norvège. L'engouement dont il est l'objet, est d'autant plus curieux que les Norvégiens ne ressemblent nullement aux caricatures des pièces d'Ibsen. Ils sont infiniment plus mâles, leurs familles infiniment plus saines que les personnages déséquilibrés et maladifs qui nous étonnent chez le poète. Sans doute, ils ont leurs défauts, l'orgueil national est développé chez eux à l'extrême : ils se croient les premiers en toute chose, les meilleurs chrétiens, les plus grands savants et les plus habiles artistes. Leur patriotisme devient facilement du chau-

Digitized by Google

vinisme intolérant; ils ont un penchant très prononcé pour le luxe, ils aiment la bonne chère, dépensent tout ce qu'ils gagnent, avec l'insouciance absolue du lendemain. En revanche, ils sont bons, aimables, gracieux, hospitaliers; ils s'enthousiasment pour les grandes idées philosophiques et scientifiques; en dépit d'une certaine légèreté, ils sont capables d'un effort moral sérieux. On compte plus de 200 000 Norvégiens ayant fait vœu de ne jamais ni boire, ni préparer, ni vendre, ni acheter des liqueurs alcooliques. Ils ont le souci des intérêts religieux et s'imposent de grands sacrifices pour propager leurs croyances au dehors. Les missions chrétiennes les passionnent [1]; dans ce pays, qui compte 2 000 000 d'habitants, il y a plus de mille associations d'hommes et plus de trois mille associations de femmes qui s'occupent des missions et, bien que pauvres, elles ramassent chaque année près d'un million de francs [2].

Ils ne sont donc nullement ces fous et ces maniaques qu'a dépeints Ibsen, et leur enthousiasme pour celui-ci demeure un mystère. On comprend mieux l'admiration que leur inspire Bjœrnstjerne Bjœrnson, qui est un poète vraiment norvégien, et dont le cœur [3], du moins dans les contes et les premiers drames, vibre à l'unisson de celui de la nation. Le romancier A. Kielland a décrit à merveille l'esprit hypocrite du piétisme luthérien. D'autres, comme Arne Garborg, et toute une pléiade avec lui, ont versé dans le naturalisme. A peu près tous sont devenus étrangers aux croyances protestantes et au christianisme. S'il leur restait quelque sympathie pour une confession chrétienne, ce serait pour le catholicisme. Ils en parlent volontiers avec ce respect un peu déconcertant qui s'étale dans les romans de Huysmans et de quelques autres décadents français. En réalité, ils sont aussi éloignés du catholicisme que de l'orthodoxie luthérienne; les préférences qu'ils affichent ne sont probablement que des caprices et des jeux d'esprit.

[1] Ils entretiennent des missions protestantes à Madagascar, au Zoulouland, au Santhal.

[2] Quelle leçon pour les catholiques! Avec des ressources plus abondantes, Mgr Fallize arriverait à des résultats extraordinaires. Si la lecture de cette étude pouvait inspirer à de généreux catholiques l'idée de venir en aide au vicaire apostolique de la Norvège, nous en serions très heureux. Mgr Fallize (vicaire apostolique de la Norvège à Christiania) recevra avec la plus vive reconnaissance des dons destinés à la mission norvégienne. L'œuvre est admirable et elle est féconde; double motif pour la seconder généreusement.

[3] Bjœrnson est devenu radical révolutionnaire en politique. Dernièrement, lorsque le roi est allé à Christiania, le poète a fait dans le pays une tournée de propagande républicaine.

Digitized by Google

A la longue, — et l'on s'en aperçoit dès maintenant, — cette littérature malsaine menace d'avoir une action funeste sur le peuple norvégien, qui dans certaines régions n'est que trop porté au relâchement des mœurs. Il est à craindre, — à moins d'une réaction toujours possible, — qu'elle ne finisse par le façonner à son image et à sa ressemblance. L'art ainsi compris corrompt tôt ou tard les âmes, et un abaissement du niveau moral ne va pas sans un abaissement du niveau religieux. Peut-être est-il réservé précisément au catholicisme de sauver la Norvège de cette déchéance suprême qui enlève tout à une nation lorsqu'elle a perdu sa religion et sa morale.

*
* *

Quelques mois avant sa mort, au mois de juin 1882, le poète norvégien A. Munch chantait dans un hymne enthousiaste la vieille cathédrale de Trondhjem. « Lorsque le monument sera achevé, s'écriait-il, et que ses flèches s'élanceront vers le ciel pour glorifier Dieu, qu'alors toute trace de division ait disparu dans le peuple, et que les cloches chrétiennes annoncent à tous, à tous, la paix du Sauveur. » Qui ne se sentirait ému en écoutant ce noble vœu du poète protestant! La cathédrale de Trondhjem s'achève lentement; la façade, avec ses cinq portails et ses deux tours, le dôme magnifique qui surmonte le chœur, les vastes nefs gothiques, toutes ces splendeurs du passé renaissent peu à peu de leurs ruines et reprennent les formes que leur avaient données les siècles de foi. La Norvège protestante qui restaure l'édifice, respecte scrupuleusement les plans des architectes du moyen âge, et la nouvelle cathédrale de Saint-Olaf ressemblera à celle du treizième siècle.

Il est permis d'espérer que l'édifice spirituel qu'élèvent péniblement les missionnaires catholiques s'achèvera à son tour. Hélas! ce n'est encore qu'un faible commencement; à peine si l'on aperçoit quelques pierres disséminées des fondations sur lesquelles sera posé le catholicisme. Mais le christianisme tout entier n'est-il pas sorti du cénacle de Jérusalem? « Le grain de sénevé, dit le Christ dans une admirable parabole, est la plus petite des semences, et pourtant elle produit un grand arbre. » Les semences que Mgr Fallize dépose dans le sol norvégien sont imperceptibles; s'il plaît à Dieu, l'avenir les verra germer et grandir. En attendant, la conversion de la Norvège est un beau rêve, un rêve dont les âmes éprises d'unité, — et elles sont légion dans le protestantisme, — seront heureuses de s'enchanter.

A. KANNENGIESER.

---

Digitized by Google

# LES ŒUVRES ET LES HOMMES

## COURRIER DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

La nouvelle Chambre. — Propos d'ivrogne. — La boule. — La Fête des Fous. — Chacun son métier. — L'école buissonnière. — Une mauvaise plaisanterie. — Nègre et féministes. — Le fauteuil présidentiel. — La sonnette. — Un quatrain parlementaire. — A l'Élysée. — Dans les Alpes. — Zola à la campagne. — Le *Roi-Soleil*. — Le Grand-Prix. — Les millions du Pari-Mutuel. — L'Automobilisme aux Tuileries. — Une révolution. — Général et cardinal. — La Vélocipédie. — Gendarmes à bicyclette. — Pauvres chevaux! — Les boucheries hippophagiques. — Les petits bateaux de la Seine. — L'Exposition de 1900. — Rapport officiel sur l'état des travaux. — L'Art rétrospectif. — Le palais des Souverains. — Rois et prisonniers. — Les geôles de Paris. — Démolition de Mazas. — Pierres contaminées. — Un nouveau *Terminus*. — Question au gouvernement. — Le Devoir social et les œuvres de bienfaisance. — Sainte-Beuve au Luxembourg. — Deux centenaires. — Les Théâtres. — La *Cloche du Rhin* à l'Opéra. — La *Vie de Bohême* à l'Opéra-Comique. — Musique italienne ou musique allemande? — Restons Français.

Si l'on avait attendu quelque chose de bon de la nouvelle Chambre, on serait déjà bien détrompé sur son compte. Dès le début, elle a étalé ses divisions, ses haines, son impuissance. — Un journal a raconté que les agents de police du Palais-Bourbon auraient arrêté un homme ivre qui clamait, sur le passage des députés : « Enlevez-les! Ils me dégoûtent!... » — L'homme était-il vraiment ivre?

Quoi qu'il en soit, on a vu, dès le premier jour, dès le premier vote, qu'ils avaient perdu « la boule », — cette petite boule dont ils ont fait un si pitoyable usage dans les urnes; pour entrée de jeu, ils ont jeté un cabinet par terre, — comme ça, en manière de passe-temps, sans savoir comment le remplacer.

Ce cabinet était le trente-sixième de la troisième République, et il en a été jusqu'ici le plus long. Comme dirait élégamment un cycliste, c'est lui qui détient « le record de la durée ». Il s'est maintenu 776 jours, battant le ministère Jules Ferry d'une semaine. — Le jour où il a été renversé, à la fin d'une discussion

Digitized by Google

tumultueuse, et au moment où M. Méline courbait la tête sous le verdict qui le frappait, un député des bords de la Garonne se serait, dit-on, écrié dans le tapage : « Moins de bruit, messieurs! Il y a un mort dans la maison... »

Mais le vrai mort, ou du moins le véritable agonisant ne serait-il pas plutôt le régime parlementaire qui nous offre de si écœurants spectacles?

Les étudiants se sont donné récemment beaucoup de mal pour ressusciter dans le quartier latin une des farces du moyen âge, la *Fête des Fous et de l'Ane*. Ils n'avaient pas besoin de se donner tant de peine et d'aller chercher si loin : il leur eût suffi d'attendre la rentrée du Palais-Bourbon.

Si la Chambre nouvelle compte un chansonnier de plus, M. Lagasse, auteur, paraît-il, de refrains en vogue dans nos cafés-concerts, elle a perdu deux des notabilités qui contribuaient le mieux à lui donner du lustre, M. Fabérot, le député chapelier, et M. Chauvin, le député coiffeur. Au premier instant, la chute a pu leur sembler un peu dure; on ne tombe pas des 25 francs par jour et des honneurs législatifs sur le pavé du boulevard sans ressentir quelque meurtrissure; mais ils en ont pris tout de suite et assez philosophiquement leur parti. Se souvenant de Cincinnatus qui, après avoir été dictateur, retournait stoïquement à sa charrue, ils sont, l'un et l'autre, retournés de même à leur ancien métier, tous deux donnant le coup de fer comme devant, et tous deux restant ainsi, à titre différent, à la tête de la société...

Ah! combien les choses iraient mieux si chacun, au lieu d'aller sottement courir l'aventure à la Chambre, s'appliquait simplement à bien faire son métier, — vétérinaire, avocat, médecin, avoué, et le reste!

A-t-on remarqué la première motion qu'un groupe de bons républicains a résolu de présenter dès que les séances régulières auront repris leur cours? Il s'agit du fameux « congé du vendredi » qu'ils voudraient faire reporter au samedi, de façon à s'accorder le loisir de filer plus tôt vers leurs départements, — ou ailleurs, — pour ne revenir que le lundi; en d'autres termes, de manière à se procurer de plus larges vacances hebdomadaires. Nos chemins de fer auraient ainsi, chaque vendredi soir, le train des députés, comme ils ont chaque samedi soir, dans la belle saison, le train des maris. — Quant à la besogne législative, elle s'arrangerait comme elle pourrait!

Mais d'abord, objecteraient peut-être quelques naïfs, pourquoi ce « congé hebdomadaire »? Est-ce que le dimanche ne suffit pas? Est-ce que les ministères, les grandes administrations, les ban-

Digitized by Google

ques, les usines, les ateliers, les magasins, tous les milieux où l'on travaille autrement qu'à la Chambre, s'accordent ainsi la fantaisie d'un congé surérogatoire durant la semaine?

Un souvenir caractéristique me revient à ce propos. — Au lendemain de la révolution de Février, quand Louis Blanc réunit « les travailleurs » au palais du Luxembourg pour s'occuper avec eux du grand problème de l'organisation du travail, savez-vous quelle fut la première motion qui surgit? — Evidemment, allez-vous répondre, celle de demander du travail? — Pas du tout : celle de réclamer la diminution des heures de travail!

En d'autres termes, c'étaient des travailleurs qui demandaient à ne pas travailler, ou à travailler le moins possible.

Eh bien, nos députés, s'inspirant de cet ingénieux exemple, font comme les ouvriers de Louis Blanc; ils demandent des congés d'abord, sauf à ne travailler ensuite qu'à leur convenance; mais, bien entendu, à la condition que les 25 francs *quotidiens* ne subissent, eux, aucune interruption!

A ce propos, un bruit sinistre avait couru : c'est qu'un député progressiste, trop progressiste! venait de renoncer à l'indemnité parlementaire pour en faire don à l'hospice de son arrondissement pendant toute la durée de son mandat! — Quel fatal exemple! Et quelle situation fausse pour ceux des législateurs qui ne le suivraient pas! — Heureusement la lugubre nouvelle a été démentie, et l'on respire dans les couloirs du Palais-Bourbon!...

L'organe attitré du Féminisme gémit d'une autre anomalie bien autrement choquante que présente la Chambre nouvelle : elle possède un nègre, le citoyen Legitimus, élu par la Martinique, et elle ne compte aucune femme sur ses banquettes! « N'est-il pas révoltant, s'écrie avec indignation le journal émancipateur, que le préjugé contre le sexe persiste quand est vaincu le préjugé contre la couleur? »

Mais c'est de la faute des féministes elles-mêmes! Pourquoi n'ont-elles pas eu le courage de présenter hardiment aux élections une ou même plusieurs *candidates?* Dans l'état de détraquement où nous sommes, le suffrage universel les eût peut-être gratifiées d'un succès! Il a fait des choix plus hétéroclites que ceux-là...

Quoi qu'il en soit, le nouveau Parlement avait à se choisir avant tout un président, et c'est à propos du fauteuil que s'est livrée la première bataille. Deux concurrents étaient en lutte : M. Henri Brisson, candidat des pompes funèbres, et M. Paul Deschanel, favori des dames. C'est M. Deschanel qui l'a emporté, mais à une majorité si faible que son fauteuil reste assez branlant.

Il nous semble qu'on a un peu surfait le jeune Eliacin de



Digitized by Google

l'opportunisme, et que deux ou trois discours fleuris et bien récités sur l'agriculture n'en ont pas encore fait un grand homme d'Etat. — Quelques jours avant son élection, il présidait, je ne sais à quel titre, le banquet de l'association des ouvriers lithographes, et, dans le discours débité au dessert, il félicitait les convives « d'avoir pris au mouvement socialiste, ce grand mouvement qui préoccupe tous les penseurs, ce qu'il a de bon. » — Est-ce que le socialisme a vraiment quelque chose de bon? Est-ce que l'ensemble de ses doctrines peut prêter à d'utiles et judicieux emprunts?

Défions-nous des mouvements oratoires dont parfois l'expression dépasse fâcheusement la pensée!

M. Deschanel est le neuvième président de la Chambre depuis que fonctionne la constitution Wallon, c'est-à-dire depuis 1876. Ses prédécesseurs ont été MM. Grévy, Gambetta, Floquet, Méline, Casimir-Périer, Dupuy, Burdeau et Brisson.

A peine assis au fauteuil, le nouveau détenteur de la férule a eu tout de suite à contenir les violences de la gauche radicale et socialiste. — « Ne m'obligez pas, a-t-il dit aux tapageurs, à débuter par les rigueurs du règlement... » Et quelques vigoureux coups de sonnette ont ramené un calme momentané.

Oh! cette sonnette légendaire! Que de péripéties elle a traversées! Et quelles histoires elle nous conterait si elle pouvait dicter ses Mémoires! — Elle n'est entrée dans les mœurs parlementaires qu'en 1789, et encore ne servait-elle au commencement qu'à rappeler doucement à la brièveté les orateurs qui s'égaraient en d'interminables digressions ou dont les longueurs fatiguaient l'assemblée. C'est Bailly qui, pour la première fois, l'employa à calmer les bourrasques, et, depuis, ce rappel à l'ordre et au silence n'a cessé d'être son rôle objurgateur. — Après Royer-Collard, après Casimir-Périer, après Dupin, Sauzet, Morny, M. Deschanel va l'agiter à son tour; mais les temps sont bien changés; l'atmosphère de nos assemblées démocratiques est plus chargée d'électricité, et parfois il ne faudrait rien moins que la Savoyarde de Montmartre pour dominer les hurlements de la tempête.

Je me souviens que, sous Louis-Philippe, on trouva un jour, collés au piédestal du Laocoon de bronze qui décore la salle des Pas-Perdus du Palais-Bourbon, ces quatre vers :

Chacun, dans ce héros troyen
Qui vainement roidit ses membres,
Reconnait le roi-citoyen,
Et, dans les serpents, les deux Chambres.

Eh bien, M. Félix Faure, dont aucun déchaînement parlemen-

Digitized by Google

taire ne saurait troubler le calme majestueux, laisse les ophidiens siffler tout à leur aise, et gardant une sérénité olympienne comme s'il trônait au-dessus de la région des orages, il abandonne simplement à des personnalités subalternes le soin fatigant de former des cabinets; puis, tandis que les chefs de groupes s'épuisent à ce métier vulgaire, lui, l'hôte auguste de l'Elysée, donne tranquillement ses instructions dernières pour l'installation de sa famille au château royal de Rambouillet. C'est là qu'il passera la belle saison, dans les appartements rajeunis de son prédécesseur Charles X, avec le voisinage de la forêt où le plaisir favori de la chasse écartera de son front l'ombre de tout souci.

On assure que le dernier ministre du commerce, M. Henry Boucher, qui avait accompagné l'année dernière M. Félix Faure dans son excursion à travers les Alpes, a fait établir, avant de quitter le pouvoir, une plaque de marbre au col même de la Vanoise pour rappeler à la postérité le passage en ces hauteurs du Président de la République.

Cette plaque commémorative pourra servir d'heureux pendant à une inscription philosophique voisine, gravée naguère dans le rocher par la fantaisie d'un touriste gouailleur :

Qu'est-ce que la gloire?
Une balançoire...
Napoléon a passé par ici!
Et moi aussi...

Tout passe : ministres, présidents, et le reste! — M. Zola lui-même, qui avait dit orgueilleusement un jour : « Du moment que l'Académie existe, je dois en être », et à qui le dernier scrutin académique n'a pas daigné donner une seule voix, M. Zola lui-même est en train de passer de bien des manières, et, en particulier, il va passer de nouveau en cour d'assises, par suite du rejet de son pourvoi. Tout se prépare dans ce but à Versailles, et il semble difficile que quelque rouerie de procédure parvienne à reculer encore la flétrissure définitive qui attend « le Père *J'accuse* ».

Sa situation est devenue telle que, à Médan même, paraît-il, dans cette retraite champêtre où il cherchait un refuge contre les huées et les colères parisiennes, le séjour lui serait devenu impossible par les manifestations hostiles des habitants. Rejeté du conseil municipal où il était parvenu à s'introduire, il voit toute la population lui tourner le dos avec mépris, et quand il se hasarde par les chemins du village il est aussitôt salué des appellations les plus malsonnantes. Les murs mêmes de sa maison se couvrent d'inscrip-

Digitized by Google

tions pittoresques, et il n'est pas jusqu'au petit canot de promenade, amarré au bord du fleuve, qui n'ait reçu une couche de peinture blanche sur laquelle se détache en grosses lettres noires ce nom expressif : *La Débâcle*...

C'est bien, en effet, une débâcle, la vraie, celle-là, et, avant peu, il ne restera plus de l'auteur bruyant de tant d'œuvres malsaines, que le triste souvenir d'un réel talent perdu par l'orgueilleuse ambition de jouer un rôle.

Il avait rêvé des triomphes comme celui du *Roi-Soleil* sur la pelouse de Longchamps, — ce *Roi-Soleil* acclamé par tout un peuple et auquel l'enthousiasme sportique aurait volontiers servi, comme au cheval d'un empereur romain, de l'avoine dorée dans un bassin d'argent!

Il y a des rencontres de noms vraiment singulières. Ce cheval louisquatorzien serait, d'après son état civil religieusement établi par le *Studbook*, fils de *M^lle de La Vallière* et aurait du sang de *Monarque* dans les veines!... Né en France, il a été élevé dans les prairies normandes arrosées par la Toucque, et, grâce à lui, les couleurs du baron de Rothschild ont triomphé pour la première fois sur le turf.

Le Grand-Prix, du reste, a eu cette année un éclat exceptionnel. Jamais Longchamps, même aux plus beaux jours de l'Empire, n'avait vu pareille affluence. La recette des entrées, dépassant toutes les précédentes, s'est élevée à 345,000 francs, et l'ensemble des opérations du Pari-Mutuel est monté au chiffre énorme, immoral, scandaleux, de *quatre millions cent cinquante-neuf mille francs!*

Il faut se souvenir que cette belle institution du Pari-Mutuel, imaginée il y a onze ans, avait précisément pour but de supprimer sur nos hippodromes les abus du jeu! — On voit comme elle y a réussi...

Rarement les concurrents du Grand-Prix s'étaient trouvés aussi nombreux. Dix-sept chevaux en bataille se le disputaient, dont trois arrivés d'Angleterre, mais ces derniers n'ont pas brillé dans la course; médiocres et traînards, ils n'ont pas même été placés. C'est une vraie défaite pour Albion. Toutefois, ne nous égayons pas trop : Albion saura bien se rattraper d'une autre manière à nos dépens...

Sur trente-cinq fois que le Grand-Prix a été couru depuis sa fondation, il a été gagné vingt-trois fois par un cheval français, dix fois par un cheval anglais, les deux autres fois par un cheval hongrois et par un cheval américain.

Digitized by Google

Les barons de Rothschild ont fait don aux pauvres de l'argent gagné par leur poulain, et ils en ont avisé le préfet de la Seine par une lettre dont il ne semble pas que le conseil municipal de Paris se soit bien inspiré en employant une partie de la somme en achat de vêtements et de chaussures pour les enfants pauvres des écoles de la capitale, mais à l'exclusion des écoles chrétiennes libres. Voilà comment peuvent être faussées les intentions les plus généreuses, et dans quel esprit les sectaires de l'Hôtel-de-Ville pratiquent l'égalité et la fraternité de leur enseigne mensongère!

Quant au *Roi-Soleil*, roi d'un jour, dont la gloire éphémère est déjà passée, il a repris le chemin du haras où, loin des applaudissements évanouis, le reste de sa vie s'écoulera dans une production obscure.

Autrement durable et rayonnante apparaît la carrière de ces automobiles dont le jardin des Tuileries vient de nous offrir, pour la première fois, une exposition révélatrice et quasi stupéfiante. L'irrésistible pensée dont on était saisi en la parcourant, c'est que peut-être, d'ici à quelques années, le Grand-Prix sera disputé par des voitures électriques, et que le cheval, détrôné, humilié, bafoué, n'aura plus d'autre destinée que les boucheries hippophagiques en train de se multiplier déjà dans Paris.

On connaît le mot historique d'un des conseillers de Louis XVI à qui le malheureux roi disait, en parlant des premières secousses de 89 : « Ce n'est qu'une émeute! » — « Non, Sire, c'est une Révolution! » — Eh bien, c'est également une révolution que nous pronostiquent les automobiles, ces monstres qui semblent des corps sans tête, mais dont l'âme à la vapeur, au pétrole, à l'électricité, montre les ressources inattendues et la vitalité puissante.

Jusqu'ici, le véhicule se mouvant seul, sans être traîné par une bête de somme, n'avait été qu'une fantaisie, une distraction, une sorte de joujou, assez laid, du reste, un essai original que peu de gens prenaient au sérieux. Mais, depuis la subite explosion de la vélocipédie et de l'immense diffusion de la bicyclette, l'automobilisme, piqué d'émulation, s'est mis fiévreusement à l'œuvre; en très peu de temps, il a fait des pas de géant, et dès aujourd'hui, avant même d'avoir arraché à la vapeur et à l'électricité leurs derniers secrets, il se montre en mesure d'accomplir, dans les moyens de locomotion et de transport, une transformation profonde, depuis le fiacre léger de nos villes et l'élégant coupé de maître, jusqu'au break de chasse pouvant porter allègrement trente personnes, et au camion de commerce évoluant à l'aise avec des milliers de kilos.

Déjà plus de deux cents constructeurs ont embrassé cette indus-

Digitized by Google

trie nouvelle; d'autres usines s'organisent avec ardeur, et il semble bien que la France, avec son génie inventif, ait devancé sous ce rapport tous ses voisins, l'Allemagne d'abord, l'Angleterre elle-même, car les modèles qui nous sont venus, pour cette exhibition internationale, d'au delà du Rhin et d'au delà de la Manche, restent bien inférieurs aux types français.

Tous les genres de voitures se font admirer à l'exposition des Tuileries : le milord, la victoria, le dog-cart, le landau, le mail; et on peut vraiment dire, après les expériences faites et les concours jugés, que, dès aujourd'hui, le fiacre électrique existe; que, *volens nolens*, le cocher rébarbatif de nos Compagnies de petites voitures ne tardera pas à échanger son fouet démodé pour la barre de direction.

Déjà le général Jamont, commandant en chef de l'armée française, a paru en automobile sur nos frontières, plus rapidement parcourues ainsi; d'autres généraux doivent évoluer de même au cours des prochaines grandes manœuvres; des journaux annoncent que le cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux, se propose d'accomplir en automobile sa future tournée pastorale, et le nonce, Mgr Clari, émerveillé à son tour, a tenu à monter dans les voitures du jardin des Tuileries, à prendre en main le guidon et à se faire expliquer pratiquement tout le mécanisme des engins nouveaux.

D'autre part, quels inappréciables services ne sont pas destinées à rendre les pompes à incendie de ce système, portant avec célérité toute une équipe de sauveteurs au lieu du sinistre, et permettant ainsi d'arrêter le feu dès ses premiers crépitements!

Je le répète, c'est une révolution qui commence, qui s'affirme avec hardiesse, et dont il serait difficile de prévoir tout le développement et le dernier terme.

Seulement, en dépit des progrès si vite réalisés dans la fabrication, les automobiles restent encore à des prix très élevés et difficilement abordables pour le plus grand nombre. J'ai vu là des voitures cotées 12 mille, 15 mille, 20 mille, 25 mille francs! De pareils chiffres déconcertent, et même en face de prix plus accessibles, beaucoup d'amateurs, quoique épris et tentés, hésitent à risquer une grosse somme pour un véhicule dont peut-être l'usage pourrait ne pas justifier toute la vogue éphémère.

L'automobile, d'ailleurs, ne va pas tarder à subir une épreuve qui nous donnera le témoignage de sa véritable puissance. Il s'agit de la course de Paris-Amsterdam, plus décisive que celle de Paris-Bordeaux, et dont le résultat est attendu avec impatience comme consécration définitive de l'invention. Le parcours est précisé, les

Digitized by Google

étapes fixées; les concurrents, prêts et haletants, ne guettent plus que le signal.

En attendant, c'est un spectacle intéressant qu'une visite à cette exposition véritablement historique qui marquera une date dans la marche de l'industrie, de la science et de la civilisation elle-même en ce siècle si surprenant et si mouvementé. — L'espace occupé par les sections diverses de l'exposition comprend 30,000 mètres, et les tentes élégantes qui le recouvrent n'ont pas coûté moins de 65,000 francs, de seule location. — C'est là que s'étalaient tout récemment les merveilles florales de la Société d'Horticulture, les roses, les pivoines, les œillets, les lilas capiteux, les aristocratiques orchidées. L'attrait n'est pas moins vif à contempler les nouvelles créations de l'homme, dont il a le droit d'être plus fier encore que de la fleur, puisque celle-ci est perfectionnée seulement de ses mains, tandis que les autres sont les propres filles de son génie.

Naturellement, le vélocipède pâlit à côté de l'automobile, comme le petit canot à côté du cuirassé, et l'engouement se détourne un peu du cycle pour se porter vers les imposantes machines nouvelles. Néanmoins, sa diffusion s'accroît sans relâche. Plus démocratique que le cuirassé, il est davantage à la portée moyenne, et ses pneus légers courent en plus grand nombre sur nos routes comme les éclaireurs de la cavalerie massive qui va les suivre. Une enquête tout récemment effectuée par les agents des contributions a constaté l'existence sur notre territoire de 303,649 vélocipèdes, versant, à raison de 10 francs l'un, une jolie somme de 3 millions au Trésor. Et encore faut-il tenir compte des « bécanes » assez nombreuses qui n'ont sans doute pas été déclarées au fisc!

Les automobiles ne tarderont pas à « donner » à leur tour, et voilà une nouvelle source de produits qui sera la bien venue pour nos prochains budgets!

L'Allemagne ne cultive pas moins que nous la bicyclette, en lui donnant, bien entendu, des applications surtout militaires, et ses essais de gendarmes-cyclistes paraissent avoir si bien réussi que vraisemblablement on va généraliser la mesure; de sorte que nos voisins auront le gendarme à pied, le gendarme à cheval et le gendarme à bicyclette, — organisation que, sans doute, nous nous hâterons d'imiter, — *servum pecus*...

Pendant ce temps-là, le pauvre cheval prend de plus en plus le chemin de l'abattoir et entre chaque jour davantage, de façon ouverte ou déguisée, dans l'alimentation publique. — La première boucherie hippophagique établie à Paris date de 1866, et elle livrait alors à la consommation environ 2,000 chevaux tombés sous l'équarrissage. — En 1897, il a été abattu plus de 15,000 ani-

Digitized by Google

maux, fournissant un total de près de 4 millions de kilogrammes de viande à la consommation populaire.

Le chiffre pourra doubler avec la progression de l'automobilisme et du cyclisme, de sorte que la légendaire « vache enragée » du passé se trouvera remplacée à l'avenir, sur la table des ménages moyens, par « la cocotte » éreintée des fiacres mis au rancart.

Et que sera-ce quand arrivera cette Exposition de 1900 dont les visiteurs, — multitude immense et dévorante, — absorberont ce qui nous restera de chevaux-fantômes!

D'ici là, la Compagnie des Voitures, licenciant par degrés sa cavalerie, va confectionner à outrance des fiacres électriques en vue d'exploiter plus largement l'énorme circulation promise, et les bateaux de la Seine vont aussi se multiplier dans le même but. Déjà de nouveaux modèles ont été essayés, plus élégants, plus confortables que les types actuels, portant à l'avant une sorte de terrasse vitrée et couverte d'où le voyageur embrassera mieux et plus à l'aise le spectacle mouvant des deux rives du fleuve.

C'est en 1829 que les premiers bateaux à vapeur firent leur apparition sur la Seine, et c'est en 1837 seulement qu'une Compagnie organisa un service entre Paris et Saint-Cloud.

Mais on peut dire que ce genre de transport par eau ne fut sérieusement établi qu'à la veille de l'Exposition universelle de 1867. Plusieurs Compagnies en sollicitèrent alors l'autorisation, et c'est la Société des *Bateaux-Mouches* du Rhône et de la Saône qui l'obtint.

Dix ans plus tard, une Société nouvelle, celle des *Hirondelles Parisiennes*, vint faire concurrence à la précédente, puis elles se fusionnèrent; et, dix années encore après, une troisième Compagnie, celle des *Bateaux-Express*, ayant tenté l'exploitation à son tour, les trois entreprises se réunirent pour n'en plus former qu'une seule, celle qui fonctionne actuellement sous le nom de Compagnie générale des Bateaux Parisiens, et qui, bien que pourvue d'une simple autorisation qui laisse le champ libre à toutes les initiatives, n'en possède pas moins un monopole de fait qu'elle cherche intelligemment à consolider par l'amélioration et l'extension de son matériel en vue de l'Exposition de 1900.

En même temps, les travaux de cette Exposition sont activement poussés, et le ministre du commerce vient d'adresser au Président de la République un rapport qui fait connaître l'état actuel des choses.

On sait que l'Exposition de 1900 comptera deux groupes de constructions absolument distincts : d'une part, les palais des Champs-Elysées et le pont Alexandre III, destinés à survivre à la

Digitized by Google

grande kermesse et construits dans les conditions de stabilité et d'ornementation qui conviennent à des œuvres définitives; d'autre part, les palais provisoires du Champ de Mars et des Invalides, qui seront pour ainsi dire un simple décor de fête, et qui, par suite, ont été conçus dans un esprit différent.

Aux Champs-Elysées, la maçonnerie a dépassé la hauteur des clôtures; les colonnades du petit palais se dressent déjà à quinze mètres au-dessus du sol, et si le grand palais est un peu moins avancé, les architectes ne doutent pas que tout le gros œuvre et la couverture ne soient terminés vers la fin de l'année courante.

Pour le pont Alexandre III, les pilotis avancent jusqu'au milieu du fleuve; les voûtes de pierre destinées à soutenir la partie métallique sont en voie d'achèvement, et on attend les armatures fabriquées au Creusot.

Au Champ de Mars, où les constructions à élever sont moins considérables et moins difficiles que celles de la Galerie des Machines, du palais des Beaux-Arts et du Dôme central de 1889, et qui consisteront surtout en arcatures métalliques, les adjudications ont été faites, les charpentes de fer se confectionnent, tous les chantiers sont en vigueur, et le rapport officiel conclut, par la comparaison avec 1889, à une avance marquée en faveur de l'Exposition prochaine.

Pour ce qui touche les Beaux-Arts, le rapport ministériel s'exprime ainsi :

« L'exposition rétrospective des œuvres d'art résumera la production artistique de la France de 1800 à 1890. Ces œuvres seront groupées autant que possible par ordre chronologique, de façon à montrer l'évolution de l'art français pendant le siècle. Un résumé de tous les Salons constituera le cadre général de cette synthèse. Les visiteurs verront ainsi se dérouler sur les murs l'histoire de la peinture, de la gravure et du dessin; ils assisteront à la naissance, au triomphe et au déclin des Ecoles, saisiront le lien qui les unit entre elles et percevront la trace des influences qui, pour une même époque, communiquent souvent comme un air de famille aux œuvres des génies les plus différents.

« Cette revue méthodique et impartiale d'un siècle de production artistique intense n'a jamais été tentée à aucune époque et par aucun pays; elle sera une des plus hautes attractions de l'Exposition et, par le retentissement universel qui lui est assuré, elle servira puissamment la noble cause de l'art français. »

Quant au palais des Souverains, destiné à recevoir les empereurs et les rois dont on espère la visite, rien n'est arrêté encore et le gouvernement continue d'hésiter entre des combinaisons

Digitized by Google

diverses. Le seul point acquis, c'est qu'on n'édifiera pas de palais spécial dans ce but, d'abord parce que le temps manquerait, ensuite parce que la dépense irait probablement au delà de ce que comporte l'état de nos finances. — Il avait été question d'acquérir l'hôtel Potocki, l'une des plus somptueuses demeures de Paris, avec escalier de marbre monumental et splendide galerie de fêtes, d'une valeur totale de douze à quinze millions; puis de loger les têtes couronnées à Versailles, en aménageant dans ce but une partie du château; puis d'utiliser le Palais-Royal, en essayant d'y ramener ainsi un peu de vie... Mais, finalement, on se rabattrait, paraît-il, sur le pavillon de Flore, d'où les souverains auraient au moins l'avantage de contempler, de l'autre côté de la Seine, le beau panorama de la nouvelle gare d'Orléans, au quai d'Orsay...

Si l'on bâtit d'un côté, on démolit de l'autre, et en s'occupant de loger les rois, on se met aussi en quête de loger les prisonniers qu'on a décidé sagement d'éloigner de Paris. Les deux choses, d'ailleurs, n'ont-elles pas un lien qui les rapproche : les rois ne sont-ils pas, en réalité, les prisonniers des peuples; et les coquins, voleurs, escarpes, va-nu-pieds, ne sont-ils pas logés, vêtus, nourris, traités, dans nos geôles confortables et perfectionnées, comme de véritables petits rois, débarrassés de tous les soucis de l'existence?

Donc, on a décidé de démolir les différentes prisons de la capitale pour les réunir en un vaste et unique phalanstère à Fresnes-lès-Rungis. On commence par raser Mazas; on continuera par Sainte-Pélagie et la Grande-Roquette; et, provisoirement, tous les aimables pensionnaires de ces établissements sont transférés à la Santé, appelée à disparaître finalement à son tour.

Mazas, d'aspect si sombre, ne datait pas de bien loin. Décidée en 1845, la construction avait été retardée par les événements de 1848, et c'est en 1852 seulement, sous le second Empire, qu'elle fut inaugurée. Elle comprenait 1200 cellules, presque toujours entièrement occupées, et, ainsi que le remarquait hier avec humour un spirituel chroniqueur, cette prison de figure si morose avait été, en ces dernières années, l'un des établissements les mieux fréquentés de Paris, où le monde de la politique et de la finance semblait s'être donné rendez-vous, et où se coudoyait dans les couloirs le personnel ordinaire de la Bourse et du Palais-Bourbon.

Il y a trois semaines, quand le déménagement s'est effectué, les cellules contenaient encore 800 détenus, qui ont été conduits par groupes successifs, et en voiture, s'il vous plaît! à la maison de la Santé.

Digitized by Google

Primitivement appelée la *Nouvelle Force*, en souvenir de l'ancienne, consacrée par les sanglants épisodes de la Révolution, la geôle de Mazas avait ensuite été baptisée, on ne sait pourquoi, du nom d'un brave colonel tué glorieusement à Austerlitz. La famille, estimant à bon droit que c'était une façon singulière d'honorer un héros que de placer sous son patronage un repaire de chenapans, avait protesté avec indignation; mais quand, après des réclamations réitérées pendant plusieurs années, la malencontreuse inscription finit par disparaître, le nom était entré dans la langue populaire et n'en est plus sorti.

Que de souvenirs, dramatiques ou pittoresques, emporteront avec elles les pierres de cette prison fameuse! Que d'hôtes elles ont vu passer; que de scènes elles ont contemplées; que de secrets elles gardent dans leur mutisme! Et quelles hypothèses le savant, le philosophe, le rêveur pourraient édifier sur leurs débris! Peut-être cachent-elles dans leur substance imprégnée d'air vicié le microbe du mal et du crime! Peut-être, employées par de braves gens à construire d'honnêtes foyers, vont-elles y introduire des ferments pernicieux et des atomes corrupteurs! Les adeptes de Lombroso pourraient avoir d'intéressantes considérations à développer sur ce thème, et, sans être superstitieux, beaucoup de pères de famille ne tiendraient sans doute pas à se bâtir un toit avec des éléments pareils!

On dit que, sur l'emplacement de la prison, et en face de la gare de Lyon remaniée et agrandie, va s'élever un magnifique Terminus-Hôtel, offrant (pas gratuitement) une hospitalité fastueuse aux visiteurs de l'Exposition prochaine. — Souhaitons que le sol ait été préalablement désinfecté, et que les matériaux du nouveau caravansérail aient subi toutes les mesures préservatrices recommandées par la science moderne!

En attendant, il permis de poser une question au gouvernement :

Le Mazas qu'on démolit contenait une chapelle, orientée et aménagée de telle sorte que, de leur cellule, tous les détenus pouvaient assister aux offices religieux, et, en même temps, lire sur les murs de la rotonde cette parole de l'Evangile, destinée à verser dans leur âme l'encouragement et l'espérance : « Il y aura plus de joie au ciel pour un pécheur qui se repent que pour quatre-vingt-dix justes qui persévèrent. »

Va-t-on bâtir une chapelle semblable à la nouvelle prison de Fresnes? Va-t-on y rétablir l'inscription consolatrice? Et si un aumônier reçoit, comme il conviendrait, l'utile mission d'indiquer à toutes les natures déchues confiées à ses soins les vraies sources du relèvement moral, la logique la plus impérieuse ne

Digitized by Google

commanderait-elle pas de commencer — car prévenir vaut mieux que guérir — par laisser le prêtre entrer dans l'école pour y apprendre d'abord à l'enfant les règles fondamentales du devoir?

Ce devoir, de nombreuses associations charitables, qui ont tenu ce mois-ci leur assemblée générale annuelle, nous ont montré avec quel zèle et quel dévouement elles le pratiquent. — L'œuvre de Popincourt, dont nous avons exposé plusieurs fois l'innovation ingénieuse, a donné dans la grande salle du Trocadéro un magnifique concert qui n'a pas produit moins de 25,000 francs pour la population délaissée de nos faubourgs. — L'œuvre de l'Hôpital de Bon-Secours, qui a reçu plus de 500 indigents dans ses salles de médecine et de chirurgie, a dépensé pour le soulagement des malades 218,000 francs versés par des mains droites qui ne veulent pas être connues de leurs mains gauches, et, là comme à Popincourt, c'est la parole éloquente du marquis Costa de Beauregard qui a retracé les merveilles de la charité. — L'œuvre de l'Avenir des Dames du commerce, sous la présidence de M. Bonjean, fondateur de la Société *l'Enfance abandonnée ou coupable*, compte plus de mille membres et possède un capital de 237,000 fr., dont la rente se distribue en secours et en petites pensions à des sociétaires âgées ou infirmes. — La Société anti-esclavagiste de France, présidée par le cardinal Perraud, a consacré 53,000 fr. à sa propagande civilisatrice et donné à l'Hôtel Continental, sous le haut patronage de M^me^ la comtesse d'Eu, la noble émancipatrice des noirs du Brésil, un admirable concert dont le produit va servir à créer, au sein des tribus africaines, « des villages de liberté », sous la direction dévouée de nos missionnaires. — L'œuvre de Villepinte, pour les jeunes poitrinaires, a offert, au Cirque Molier, sous la présidence de la duchesse d'Uzès, une très brillante représentation ayant ce caractère distinctif et cet attrait exceptionnel que tous les exercices y étaient exécutés par des amateurs du monde, rivalisant ainsi de zèle et de talent avec les professionnels dans l'accomplissement du bien. — L'Office central des œuvres de bienfaisance, fondé par M. Lefébure, a secouru cette année plus de 40,000 pauvres, procuré du travail à plus de 6,000 malheureux des deux sexes, et son président, M. le marquis de Vogüé, a fait ressortir dans une allocution émue toute l'action bienfaisante de l'œuvre. — La Société d'Education et d'Enseignement vient en aide aux écoles chrétiennes où sont élevés 1 million 700 mille enfants, soit le tiers environ de la population scolaire, et M. Keller en a résumé les précieux services dans un rapport chaudement applaudi. — L'œuvre des Faubourgs, dont

Digitized by Google

la fondation remonte à 1848 où elle avait pour objet de consoler les détresses engendrées par l'émeute, continue depuis de soulager les misères trop souvent issues des prédications anti-sociales et anti-religieuses. Le cardinal Perraud, en signalant les ravages causés dans les âmes par l'athéisme scolaire, a cité ce trait émouvant : « Une pauvre femme aigrie par le dénuement disait à une grande dame qui la visitait : « S'il y avait un Dieu, il n'y aurait « pas de gens comme nous. » Pour toute réponse, la grande dame multiplia ses bontés. Au bout d'un temps, la pauvre femme, se trouvant en danger de mort, fit, à l'insu de sa visiteuse, appeler un prêtre à son chevet. Comme la grande dame la félicitait d'être revenue à des idées meilleures, celle-ci répliqua : « Je vous avais « dit que, s'il y avait un Dieu, il n'y aurait pas de gens comme « nous. Maintenant, je crois qu'il y a un Dieu parce qu'il en faut « un pour qu'il y ait des gens comme vous! »

Enfin, nous avons eu, par un élan de sympathie généreuse pour l'Espagne, des fêtes musicales au bénéfice de ses blessés, ici, avec la participation désintéressée des principaux artistes de nos théâtres, là, sous le patronage de Mme la marquise de Courcy, avec le concours gracieux de femmes du monde, empressées de témoigner à une nation chevaleresque et malheureuse les sentiments de vieille amitié de la France. — Déjà, M. de Courcy avait fait sur l'Espagne un beau livre couronné par l'Académie française. Mme de Courcy vient d'y ajouter un noble et beau chapitre; l'œuvre est maintenant complète.

Mentionnons encore, au nom du patriotisme, l'imposante cérémonie de Notre-Dame organisée par la Société du Souvenir Français pour honorer la mémoire des victimes de nos désastres. — Dans une assemblée tenue avant le service religieux, le général de Villenoisy avait exposé la situation actuelle de l'œuvre, qui ne compte pas moins de 700 comités dans toutes les parties du territoire, a déjà érigé 53 monuments, restauré 27 mausolées, en élève en ce moment 45 autres après avoir inscrit 5,429 noms sur des stèles funéraires, a distribué un grand nombre de médailles commémoratives, et entretient ainsi la flamme sacrée qui peut seule nous assurer les revanches de l'avenir. — Car, ainsi que l'a dit à cette occasion Mgr Turinaz avec l'éloquence la plus vibrante, le Souvenir Français est par-dessus tout une œuvre d'espérance, et c'est seulement par l'union de tous ses enfants que la France peut parvenir un jour à recouvrer sa puissance et son antique grandeur.

C'est aussi au nom d'un souvenir français que les admirateurs de Michelet se disposent à célébrer le mois prochain le centième

Digitized by Google

anniversaire de la naissance du poète-historien, et qu'un autre groupe littéraire vient d'ériger, sous les ombrages du Luxembourg, un buste à Sainte-Beuve, « le Balzac de la critique », ainsi que l'a ingénieusement appelé M. Vandal dans son discours. C'est M. Coppée qui présidait la cérémonie, et lui aussi a célébré dignement, avec sa finesse et sa grâce, le sagace auteur des *Causeries du lundi*.

Ce n'est ni le lieu ni le moment de juger l'œuvre des deux grands écrivains; mais peut-être y reviendrons-nous après l'exagération naturelle des apothéoses, pour faire à chacun la part qui lui est due dans la littérature de notre temps.

Enfin, puisque nous sommes dans les centenaires, notons celui qui se fête, à l'heure même où nous achevons ces lignes, dans les jardins du Conservatoire des Arts et Métiers pour commémorer l'installation de cet établissement national dans l'ancien prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Le Président de la République assiste à la solennité, complétée par une visite des galeries nouvellement réorganisées du Conservatoire, où les inévitables discours ne vont pas manquer de retentir. Mais ceux-là, du moins, ne s'inspireront que de la science et ne chanteront que les progrès réalisés depuis un siècle dans la richesse et la prospérité française.

Au milieu de tout cela, les théâtres n'ont pas fait beaucoup parler d'eux. Il est vrai que ce n'est guère la saison. — Les deux nouveautés à saluer au passage, car elles ne séjourneront pas longtemps sur l'affiche, sont deux œuvres lyriques, l'une à l'Opéra, l'autre à l'Opéra-Comique, la première de couleur allemande, la seconde de couleur italienne, et qui, toutes les deux, malgré le talent des interprètes, n'ont rencontré qu'un demi-succès, très honorable, mais sans enthousiasme comme sans avenir.

La *Cloche du Rhin* déroule une légende qui met en lutte, aux bords du fleuve ancestral, l'agonie du monde païen et l'avènement du monde chrétien en Germanie. Le chef Hatto personnifie le paganisme expirant, tandis que la vierge chrétienne Hervine incarne la foi nouvelle. Hervine est amenée captive au château-fort du seigneur, et sa grâce éthérée, enveloppée de la longue tunique blanche sur laquelle se répandent les flots de sa chevelure blonde, séduit Conrad, le fils du prince. Mais une tradition assure que, toutes les fois que résonne la cloche du monastère où a été saisie la captive chrétienne, un malheur arrive aux sectateurs d'Odin. En effet, la cloche tinte, et Hatto meurt foudroyé. Aussitôt les guerriers, dans leur colère, courent sus aux adeptes de la religion nouvelle, et une prophétesse, qui excite

Digitized by Google

leur courage, attire Hervine sur la plateforme de la forteresse et, par vengeance, la précipite dans le Rhin, où les Germains vainqueurs plongent aussi la cloche maudite, cause de leur désarroi. Conrad, blessé dans le combat, mais fidèle au souvenir d'Hervine, vient évoquer son image au bord des eaux vertes où elle est ensevelie, et tout à coup une figure lumineuse s'élève peu à peu de l'onde argentée par la lune, et, comme un fantôme glissant sur les flots, s'approche de lui, en murmurant d'une voix pleine de douceur :

> Le sang de ta blessure est l'eau de ton baptême,
> Il a marqué ta place au séjour des élus !

Conrad lui tend les bras, et tous deux, en une sorte d'union mystique, s'éloignent dans un rayon de lumière céleste.

L'exécution est excellente. M^lle^ Héglon représente bien la farouche prophétesse; M. Vaguet met une passion tendre dans le rôle de Conrad. Mais le grand succès est pour une jeune actrice suédoise, M^lle^ Ackté, qui donne à la délicieuse figure d'Hervine un charme délicat et une poésie exquise. Sa voix cristalline semble l'écho de son âme virginale, et elle chante si harmonieusement sa foi qu'on n'est pas surpris de l'extase où la suavité de ses accents ravit le païen dompté.

Le compositeur, M. Samuel Rousseau, est un ancien prix de Rome, qui attendait cette représentation depuis vingt ans. Elle témoigne d'une valeur qui a droit à des dédommagements et que la direction de l'Opéra semble avoir intérêt à ne pas lui marchander.

La *Vie de Bohême*, à l'Opéra-Comique, n'est que l'adaptation des principales scènes de l'œuvre de Murger à une comédie musicale où le compositeur italien, M. Puccini, a surtout mis en relief les côtés comiques. Sa verve y éclate sous ce rapport avec une intensité parfois excessive, et dont le ton déroute, pour ne pas dire scandalise, les passionnés de musique allemande.

On a ri, on a discuté, on a applaudi. — Allons-nous, avec la mobilité de notre nature, avoir une fantaisie nouvelle, et passer de l'Allemagne à l'Italie, — en attendant que l'idée nous prenne de nous contenter tout simplement du génie français?

---

Digitized by Google

# CHRONIQUE POLITIQUE

23 juin 1898.

Il est difficile de résumer d'une façon intelligible les faits parlementaires qui se sont produits dans cette quinzaine, ceux qui les ont accomplis ne paraissant pas les avoir compris eux-mêmes.

M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Nos assemblées pratiquent, sans s'en douter, la méthode hégélienne; le principe de contradiction est devenu leur loi. Elles disent à la fois oui et non. L'ancienne Chambre, tout en soutenant un ministère relativement modéré, avait jugé bon de se donner pour président un radical, M. Brisson. La Chambre nouvelle a écarté le radical pour mettre à sa tête un modéré, M. Deschanel; mais, dans la même séance où celui-ci, s'installant au fauteuil, la remercie de son choix, elle provoque, pour la plus grande joie des radicaux, la retraite du cabinet modéré, du ministère Méline. Elle provoque sa retraite, et pourtant elle ne le renverse pas; car elle se prononce successivement pour lui et contre lui, et l'ordre du jour final qu'elle adopte est, en réalité, un témoignage en sa faveur, de telle sorte que si un sentiment de dignité, que ne connut pas le ministère Bourgeois, n'avait décidé M. Méline à quitter le pouvoir plutôt que de le garder sur une équivoque, il aurait eu parfaitement le droit d'y rester.

Essayons de débrouiller cet écheveau, et de tirer, s'il se peut, quelque chose de net d'une situation qui ne l'est pas.

Dans les deux séances du 13 et du 14 juin, M. Millerand et M. Bourgeois ont interpellé le gouvernement sur sa politique. M. Méline leur a répondu. Un ordre du jour a été proposé par MM. Ribot, Charles Dupuy, Poincaré, Jonnart et Georges Leygues, directeurs de ce qu'on appelle le groupe progressiste, ordre du jour portant que la Chambre « approuvant les déclarations du gouvernement », était « résolue à pratiquer une politique de réformes démocratiques, fondée sur l'union des républicains ».

Sur la première partie de cet ordre du jour, 295 voix contre 272 ont donné raison au gouvernement. Pour la seconde partie, la Chambre a été unanime; 3 voix seulement ont repoussé le paragraphe qu'ont adopté 520 membres.

La question semblait donc résolue; une majorité énorme se rangeait du côté du gouvernement.

Digitized by Google

Mais alors interviennent deux tacticiens, jusque-là ignorés, MM. Ricard (de la Côte-d'Or) et Bourgeois (du Jura), qui proposent l'adjonction suivante : « et appuyée par une majorité exclusivement républicaine ».

L'amendement semble n'avoir pour objet que d'exclure la droite; au fond, c'est un piège dressé contre le gouvernement. M. Méline le voit, le dénonce, et refuse d'y tomber. La Chambre qui, à partir de ce moment, a perdu la tête et ne l'a plus retrouvée, adopte, malgré l'avis du ministre, l'adjonction par 295 voix, chiffre égal à celui du vote qui a approuvé les déclarations du gouvernement.

Il semble qu'à cette heure les radicaux triomphent; mais voici qu'avant le scrutin sur l'ensemble, leur chef, M. Léon Bourgeois, vient annoncer qu'ils repousseront l'ordre du jour, parce qu'il contient, à côté de la phrase qu'ils ont introduite, une approbation des déclarations du gouvernement. Ainsi repoussé par eux, l'ordre du jour dans son ensemble est adopté par 284 voix contre 272.

Cette fois, ce sont bien, dira-t-on, les radicaux, qui sont battus; c'est le ministère qui l'emporte. Point; car les radicaux chantent victoire, et M. Méline donne sa démission.

Comment se reconnaître dans ce chaos? Nous espérions y porter un peu de clarté. Mais cette Chambre impose décidément un trop grand effort à ceux qui essayent d'expliquer ses actes.

Et maintenant, quelle sera la suite d'un pareil débat? On a coupé; que va-t-on coudre?

On se le demande depuis huit jours, et l'on n'est pas encore fixé. La besogne est épineuse, et les ouvriers, à qui M. le Président de la République l'a confiée, M. Ribot et M. Sarrien, ont dû renoncer à la poursuivre.

M. Ribot a été voir M. Sarrien, qu'il n'a pu convaincre. M. Sarrien a été voir M. Ribot, qui semblait d'humeur plus facile. Un moment, on a pu croire que les modérés allaient fléchir, et que les radicaux ne seraient pas intraitables. M. Sarrien proposait entre les deux groupes une sorte de bail d'un an; on eût ajourné pendant ce temps la révision de la Constitution, qu'hier on déclarait urgente; de leur côté, les modérés eussent admis une façon d'impôt sur le revenu, dont M. Delombre qui, l'an dernier, avait combattu cet impôt, avait immédiatement préparé le projet. Mais si, des deux parts, on faisait bon marché des principes, on était moins coulant sur l'attribution des portefeuilles; le ministère de l'intérieur a été le sujet de discorde. Chacun des deux groupes voulait l'avoir, et plutôt que de le céder à l'autre, on a rompu.

Aujourd'hui, M. Félix Faure s'adresse à M. Peytral. Ce Marseillais sera-t-il plus heureux? Ministère radical, ministère de concentration, on le dit prêt à tenter l'un et l'autre. Nous doutons



Digitized by Google

qu'il réussisse à faire un ministère de concentration, et, à vrai dire, nous ne le souhaitons pas. Concentration ou conciliation, de quelque nom qu'on décore cette combinaison, elle ne saurait vivre. Elle n'est, par elle-même, qu'un vain subterfuge pour déguiser des oppositions irrémédiables, qu'une tentative hypocrite pour faire marcher ensemble des gens qui ne peuvent s'entendre. Elle ne durerait qu'en changeant de nature, en donnant à l'un des deux partis, qu'elle aurait paru concilier, la prédominance, au préjudice de l'autre, et, comme on l'aurait faite pour orienter la politique à gauche, ce sont les modérés qui en porteraient la peine; elle ne profiterait qu'aux radicaux et, par eux, aux socialistes. Autant leur donner tout de suite le pouvoir, et faire à ciel ouvert une œuvre qui, pour être clandestine, n'en serait que plus dangereuse.

Les directeurs du groupe progressiste ont pu voir où les menaient leurs avances. Ce sont eux qui ont imposé à M. Méline cette formule de « l'union des républicains ». Quelle était au fond leur intention? Des bruits divers courent à ce sujet : suivant les uns, la formule était, dans leur pensée, une corde de sauvetage pour le cabinet; suivant les autres, un lacet pour l'étrangler. On rêvait — si cette dernière version est exacte, — d'un cabinet progressiste, d'où M. Méline, qu'on jugeait usé, eût été écarté. Nous voulons croire qu'il n'y a rien de fondé dans cette imputation. Quoi qu'il en soit, la formule était, dans tous les cas, une ouverture faite aux républicains dissidents. On sait comment elle a été reçue. Les radicaux n'y ont vu qu'un aveu de leur propre force, et ils en ont profité pour demander plus. Ils ont voulu qu'à « l'union des républicains » on ajoutât l'exclusion des autres partis, se réservant de comprendre dans cette exclusion les républicains modérés eux-mêmes, et de dire à ceux qui leur proposaient une place dans la maison : « C'est à vous d'en sortir ».

En fait, la séance du 14 juin a montré dans la Chambre deux majorités, composées chacune de 295 membres; quelques-uns, il est vrai, ont fait partie des deux. Ce sont les indécis, les flottants, les « girouettes », qui tiennent à avoir un pied dans chaque camp, tant qu'ils ne verront pas assurée la victoire d'un parti sur l'autre, Mais, dans leur ensemble, ces deux majorités sont formées, l'une par les républicains modérés unis aux ralliés et aux conservateurs, l'autre par les radicaux liés aux socialistes. Les républicains modérés n'ont chance d'être majorité qu'à la condition d'avoir avec eux les conservateurs, les radicaux qu'à la condition de marcher avec les socialistes.

Et cela se comprend, lorsqu'on envisage la question qui domine tout le débat. M. Méline l'a définie avec justesse et clairvoyance, quand il a dit à la Chambre : « La vérité, c'est *que la lutte n'est*

Digitized by Google

*pas entre deux politiques; elle est entre deux sociétés.* Elle est entre la société qui repose sur les grands principes de la Révolution, sur le droit de propriété et sur la liberté individuelle, et celle qui repose sur les principes de la révolution sociale, qui livre la propriété et la liberté à l'arbitraire de l'État, qui tarit les sources de la richesse et aboutirait à la misère générale. »

Et il a ajouté ces fermes paroles : « Il ne peut y avoir de conciliation entre ces deux principes; *l'un doit détruire l'autre.* Vous avez à dire si vous êtes pour une politique qui ouvrira la porte au socialisme ou pour un gouvernement qui lui barrera résolument la route. »

Le dilemme est bien posé; il indique par là même l'attitude à tenir, suivant qu'on veut combattre ou favoriser la révolution sociale. Contre elle doivent s'unir, sans distinction de partis, tous ses adversaires, comme se sont unis, en 1870 et en 1871, sans se demander les uns aux autres leur opinion particulière, tous ceux qui entendaient préserver leur pays de l'étranger et de l'insurrection. Pour elle, au contraire, tous ceux qui, en 1871, sous la protection de l'ennemi, ont fait la Commune, et qui continuent à l'acclamer, en attendant qu'ils la ressuscitent.

Tout le travail de l'opposition doit être de mettre en pleine lumière, pour l'instruction du pays, cette distinction entre les deux principes et les deux armées. Les populations ne méconnaissent la situation, elles ne l'aggravent trop souvent elles-mêmes par leurs votes inconscients que parce qu'elles l'ignorent.

Nous écrivions, il y a un mois, — qu'on nous permette de le rappeler, — en envisageant les dispositions éventuelles de la nouvelle Chambre :

« S'il ne se trouvait pas dans cette Chambre une majorité pour donner raison à une politique nettement anti-révolutionnaire, ce serait à l'ancien chef du cabinet, à M. Méline, qu'elle aurait ainsi désavoué, à s'en faire dans l'opposition le porte-drapeau. Les déchirements que les rivalités personnelles, les impatiences des uns, les résistances des autres, les incompatibilités des caractères et des opinions, amèneraient inévitablement dans la coalition qui l'aurait renversé, les inquiétudes que cette coalition ferait naître, les impossibilités auxquelles se heurteraient ses prétentions, pourraient opérer bien des changements dans cette majorité, et préparer en tout cas contre elle un mouvement dans l'opinion publique. »

Il nous semble que les événements dont nous sommes témoins donnent à ces conjectures plus de vraisemblance. Les divisions ont déjà commencé parmi les prétendus vainqueurs, et, même au sein de cette Chambre, on peut prévoir contre eux un retour de l'opinion.

Digitized by Google

Pour provoquer, pour développer ce mouvement, nous ne voyons pas, sous le régime actuel, de chef mieux indiqué que M. Méline.

De tous les hommes qui se sont succédé au pouvoir depuis vingt ans, M. Méline est le seul qui y ait grandi honorablement. Il l'a gardé deux années, et il y a pris une situation telle que le gouvernement s'est résumé en lui. Il a personnifié une ligne politique. Un autre de ses compatriotes — dont il a quelquefois le tort de se réclamer, parce qu'il vaut mieux que lui — M. Jules Ferry, avait déployé au ministère d'incontestables qualités de gouvernement. Mais on ne saurait dire, parlant au point de vue politique, qu'il les a déployées honorablement, parce qu'il les consacra à une œuvre néfaste et coupable. A la fin de sa vie, M. Ferry reconnut et osa constater publiquement que « le péril était à gauche ». Mais ce péril, il avait contribué à le créer, en se faisant l'homme de la discorde, en portant la guerre civile jusque dans l'école, en établissant un enseignement qui devait former des générations dont les observateurs attentifs, républicains et philosophes, aussi bien que croyants et conservateurs, sont aujourd'hui épouvantés.

M. Méline, au contraire, a préconisé l'apaisement; il a rendu plus d'une fois hommage à l'idée religieuse, et quelques démentis qu'aient donnés à son langage les actes de son ministère, quelques critiques que puissent lui adresser les plus sévères censeurs, il a cet honneur que son nom représente désormais, avec la protection des intérêts agricoles, l'union des bons citoyens pour la défense sociale. Pour la masse du pays, il est impossible de le nier, qui dit politique Méline dit politique de pacification.

Les contradictions partielles, si regrettables qu'elles soient, ne changent rien à cette interprétation. Il y a certains noms qui, bon gré mal gré, ont pris dans l'esprit des populations un sens déterminé. Ce peut être, si l'on veut, l'effet d'une légende; mais il est des légendes avec lesquelles il faut compter, parce que la croyance des multitudes leur a imprimé le caractère de faits historiques.

Quel nom, par exemple, donne le mieux l'idée de l'autorité et de l'énergie dans le gouvernement que celui du grand ministre de 1831, de Casimir Périer? C'est le premier qui vient au souvenir, toutes les fois qu'on veut résumer la politique de résistance qui conviendrait à des temps comme les nôtres. Et pourtant, si l'on voulait prendre en détail les actes de Casimir Périer, que de faiblesses on y signalerait, que de lois, que de mesures, abolition de la pairie héréditaire, loi de bannissement contre les Bourbons, abrogation de la loi sur l'anniversaire du 21 janvier, fermeture de l'abbaye des Trappistes de la Meilleraye, il a, contre son propre avis, soutenues ou subies! Que de plaintes amères on relève contre lui jusque dans la correspondance de ses amis politiques!

Digitized by Google

« En abandonnant son opinion (sur l'hérédité de la pairie), écrivait le duc Decazes à M. de Barante, il s'est abandonné lui-même, et, de ce jour, il n'a plus été lui-même, aux yeux de ses amis comme de ses ennemis. »

Le nom de Casimir Périer n'en est pas moins demeuré, et à bon droit, celui d'un grand homme de gouvernement, et l'on ne pourrait que souhaiter de voir, dans nos jours troublés, un ministre de sa taille se lever parmi nous.

Sans établir des comparaisons que ne comporteraient ni les hommes ni les choses, nous dirons que M. Méline représente de même, à notre époque et dans les conditions qui nous sont faites par l'ordre républicain, la politique anti-révolutionnaire. C'est à lui de grouper tous ceux qui combattent cette politique, en justifiant par sa conduite la signification qui s'attache à son nom.

Il le peut d'autant plus que sa retraite l'a délivré des entraves qu'impose toujours une situation officielle. Il faut n'avoir jamais vécu dans les Assemblées pour exiger d'un ministre cette liberté d'allure et de langage qu'on se donne sans péril au coin de son feu ou dans un bureau de rédaction. Ce n'est pas seulement dans la lutte contre les adversaires que surgissent les difficultés; il faut encore compter — et combien souvent la tâche est délicate! — avec les susceptibilités des amis, avec leurs jalousies, leurs ombrages, leurs multiples et contraires exigences. Que de nuances dans le même groupe, et quel embarras pour donner à chacune la satisfaction qu'elle réclame! Il n'est guère de ministre, dans n'importe quel parti, qui n'ait connu ces tiraillements et n'ait dû en tenir compte. Comme le disait avec esprit, mais non sans tristesse, un des hommes d'Etat qui ont naguère représenté avec le plus d'éclat la politique conservatrice : « C'est vraiment à une danse sur les œufs qu'on nous condamne. » Nous imaginons que M. Méline a dû, plus d'une fois, lui aussi, danser sur les œufs, et nous ne nous sentons pas trop enclins à lui demander compte du soin qu'il a mis à ne pas les casser, tout en lui souhaitant, à l'avenir, plus de fermeté et même de férocité.

On a, d'ailleurs, singulièrement travesti, dans ce dernier débat, le langage de l'ancien président du Conseil, et il est équitable de le juger, non sur ce qu'on lui a fait dire, mais sur ce qu'il a dit. Si vous ne lisez, par exemple, que le discours de M. de Cassagnac et, après lui, les journaux qui, à commencer par le sien, *l'Autorité*, se sont inspirés de ses paroles, vous serez persuadés que M. Méline a formellement exclu la droite de la majorité : « Vous avez accepté, s'est écrié M. de Cassagnac, un ordre du jour où il est dit que les réformes se feront sur le terrain de l'union entre républicains, *rien qu'entre républicains...* » Et le lendemain, dans l'*Autorité* : « Il

Digitized by Google

avait accepté un ordre du jour de concentration républicaine, *excluant dédaigneusement la droite dont il vivait.* »

Or M. Méline avait si peu exclu la droite que, non content de répondre à M. de Cassagnac : « Je ne renie personne », non content de fermer obstinément l'oreille aux objurgations de M. Brisson, l'adjurant de rompre avec la droite, il s'est opposé à l'amendement des radicaux réclamant « une majorité exclusivement républicaine », et il s'est retiré du pouvoir parce que l'ordre du jour adopté, qui pourtant lui était favorable, contenait cette restriction.

Il est vrai que M. Méline a accepté une formule qui fondait les réformes démocratiques « sur l'union des républicains ». Nous avons dit ce que nous pensions de cette vaine avance, imaginée par les directeurs du groupe progressiste pour rallier les radicaux. Mais, de bonne foi, peut-on demander à un ministre républicain de déclarer de prime abord qu'il repousse « l'union des républicains » ? Mettons qu'une formule analogue soit proposée sous la monarchie ou sous l'empire. Concevrait-on un ministre de la monarchie venant dire : « Non, je ne veux pas de l'union entre les royalistes; » un ministre de l'empire : « Non, je ne veux pas de l'union entre les impérialistes »?

Quand on prétend juger les hommes avec équité, il faut se supposer soi-même dans la situation où ils se trouvent. La passion de parti donne sans doute d'autres conseils, elle n'a jamais fortifié ceux qui les ont suivis; elle n'a servi qu'à les abuser et à les perdre.

Au surplus, il ne suffit pas d'inscrire dans un ordre du jour « l'union des républicains »; il faut la réaliser. La tâche est moins facile, et, comme l'a dit M. Denys Cochin avec son à-propos accoutumé, cette union est si peu dans les faits que ceux qu'elle pourrait effrayer n'ont pas à s'inquiéter de la voir dans les mots. Radicaux et socialistes ne la réclament avec tant de bruit que pour la rendre impossible en excluant chaque jour, à la moindre dissidence, les républicains, même les plus éprouvés.

L'union ne se fait pas sur les personnes; elle ne se fait que sur des idées. Quand M. Brisson, ce Prudhomme sectaire, vient, avec ses grandes phrases lugubres, enjoindre au gouvernement de rompre avec la droite, il n'a rien résolu. Les républicains ne peuvent rompre avec la droite que sur les points où ils sont en désaccord avec elle; ils ne peuvent s'unir entre eux que sur les points où ils pensent de même. Or ils ne pensent de même, comme le leur disait déjà M. Thiers en 1872, à peu près sur rien; d'accord sur l'étiquette de la République, ils ne le sont pas sur la signification qu'elle comporte. Ils mettent sous ce vocable des systèmes incompatibles, et c'est peine perdue de leur demander de se concilier, quand leurs programmes sont inconciliables. M. Lafitte avait tenté, lui aussi, en 1831, de concilier les contraires; il n'avait réussi qu'a mener la

Digitized by Google

monarchie de Juillet au bord de la République. Les républicains, qui voudraient reprendre aujourd'hui la même besogne, n'aboutiraient qu'à mettre la République aux mains des socialistes.

« Voilà la révolution de Juillet coupée en deux, écrivait M. Guizot après l'avènement du ministère Périer; un parti de gouvernement et un parti d'opposition; c'est là le grand caractère de ce qui vient de se passer. » La même séparation s'est faite aujourd'hui, M. Méline ne l'a point créée, comme les radicaux l'en accusent; elle existait au fond des choses. Mais il a eu le mérite de la constater et d'en faire le point de départ de sa politique. Il faut qu'il s'y tienne, sans crainte d'avouer les auxiliaires qui lui viendront en aide, appelant, au contraire, tous les concours autour d'un programme déterminé, et les reconnaissant hautement, comme on reconnaît, à la veille de la bataille, tous ceux qui s'engagent contre l'ennemi. Les timidités et les dissimulations ne sont plus de saison; on est pour ou contre la révolution sociale, et c'est sur cette distinction que doivent se classer les partis.

Sans doute, on rencontrera dans la lutte l'idée religieuse; elle domine tout le débat. Quoi qu'on fasse, on ne l'évitera point; les démagogues, qui prétendent l'éteindre, sont les premiers à prouver sa vitalité par l'inquiète fureur avec laquelle ils y reviennent sans cesse. On ne peut pas attaquer la société sans s'en prendre d'abord à la religion; on ne peut pas la défendre sans demander à la religion son appui. Entendez cet anarchiste que le jury de la Seine vient de condamner à mort. Sans haine personnelle, mais « par doctrine », Etiévant avait voulu tuer des gardiens de la paix. Quel est son argument devant la Cour d'assises? C'est que la loi, dépouillée de son origine divine, est sans autorité : « De quel droit jugez-vous mes actes? De quel droit pouvez-vous dire qu'ils sont coupables ou méritoires? »

Ne nous y trompons pas : ce raisonnement fera son chemin; dépourvues d'enseignement religieux, les jeunes générations sont mûres pour l'accueillir.

Et que dit, à son tour, M. Jaurès pour expliquer son hostilité contre l'Eglise? C'est qu'elle fait obstacle au socialisme par les sentiments qu'elle inspire aux hommes. « Qu'on le sache bien, écrit-il, c'est une révolution sociale seule qui peut abolir la tradition chrétienne... Le christianisme n'est pas seulement un système de la pensée, il est un grand fait historique et social. » Et ce que M. Jaurès reproche à « ce rêve de justice idéale et supraterrestre », c'est « d'enseigner aux multitudes la résignation et la passive espérance ». C'était la même plainte qu'exprimait naguère, en d'autres termes, un des chefs du socialisme belge, M. Emile Vandervelde, parlant à une réunion de socialistes français : « Ils

Digitized by Google

s'obstinent à suivre les conseils de leurs curés, disait-il des paysans flamands; nous aurons bien de la peine à les convaincre. »

Les hommes auront beau s'en défendre. La logique, la nécessité, l'instinct de conservation, amèneront tous ceux qui veulent « barrer la route à la révolution, sociale », comme parle M. Méline, à reconnaître la vertu de l'enseignement religieux. C'est ainsi qu'en 1848 la révolution éclaira les libéraux de 1830; quelques années auparavant, ils invoquaient contre les congrégations les lois de l'État, comme on invoque aujourd'hui les lois intangibles. A la lueur des événements, ils comprirent tardivement que le péril n'était pas où ils l'avaient vu, et par la loi de 1850, ils reconnurent à ces mêmes congrégations, en souhaitant qu'elles en profitassent, la liberté d'enseignement.

Un mouvement semblable, en dépit des dénégations ou des protestations, est en train de se produire, et l'empressement des familles à mettre leurs enfants dans les écoles religieuses en est un suffisant indice.

Les conservateurs auront à observer ce mouvement et à le seconder par leur résolution, leur persévérance, et surtout par leurs exemples. La première condition de leur influence, c'est leur accord. Le nouveau président de la droite, M. de Ramel, leur donnait sur ce point les plus sages conseils: « Il est essentiel, leur disait-il, que nous nous groupions, que nous nous serrions étroitement, et que nous ayons une action commune et concertée; sans quoi le pays ne nous comprendrait pas. Dans la dernière législature, nos votes souvent dispersés, quelquefois même contradictoires, ont en maintes occasions désorienté l'opinion publique. »

Rien de plus juste que ces réflexions. Il ne reste à la droite qu'à les mettre en pratique. On ne peut dire qu'elle ait commencé dans le dernier débat. Lorsqu'on la cherche au milieu des divers scrutins de la séance du 14 juin, on ne sait où la prendre. On constate bien que des membres de la droite ont voté pour tel ordre du jour, que d'autres ont voté contre, que d'autres se sont abstenus; mais c'est précisément parce que les membres de la droite se sont dispersés en tous sens qu'on ne la trouve elle-même nulle part. On voit des individus; on ne voit pas un groupe, un parti, c'est-à-dire, comme l'exprimait encore M. de Ramel « une force avec laquelle il faille compter ».

On a dit que la droite, ou, pour employer un terme plus général, que les conservateurs pourraient exercer dans la nouvelle Chambre le rôle d'arbitres. C'est aussi notre avis et notre espoir. Mais les conservateurs n'auront et ne mériteront ce rôle que s'ils font masse par leur union. Ils n'agiront sur les autres que s'ils s'entendent d'abord entre eux.

Digitized by Google

Les élections d'Allemagne viennent de montrer, après les élections belges, combien le libéralisme, qui persiste à se séparer de l'idée religieuse, est faible en face des doctrines révolutionnaires. Les résultats ne sont pas définitifs, puisqu'il reste encore 165 ballottages. Cependant on peut, dès aujourd'hui, en déterminer le caractère. C'est d'abord la défaite, ou plutôt l'effondrement des nationaux-libéraux. On n'en compte que 9 élus au premier tour. « Le scrutin d'hier, écrivait la *National Zeitung*, confirme les plus tristes pressentiments. Le libéralisme sera à peine représenté au Reichstag. »

Les socialistes, au contraire, sont toujours en progrès. Ils avaient obtenu en 1871 un peu moins de 200,000 voix; en 1893, un peu moins de 1,500,000; ils en réunissent cette fois, plus de deux millions. En 1871, ils avaient un député, ils en ont aujourd'hui, dès le premier tour, 34, dix de plus qu'ils n'en avaient, au premier tour, en 1893.

Contre eux, quelle est la force qui demeure debout? C'est le Centre, ce sont les catholiques. Les catholiques ont, à l'heure présente, 84 représentants, en attendant ceux que leur enverront les ballottages. C'est bien d'eux qu'on peut de plus en plus dire qu'ils seront les arbitres du Parlement. Mais, formés par Windthorst, ils n'auront gagné de remplir ce rôle qu'à force de patience, de vigilance, d'habileté et d'union.

La monarchie unitaire de l'Italie ne s'est fondée qu'en se séparant de la Papauté qu'elle a spoliée. Elle s'est ainsi privée du concours des catholiques, qui sont demeurés fidèles à l'Eglise et à son Chef. Elle en est arrivée à l'impossibilité de gouverner régulièrement. La Chambre des députés avait à peine repris ses séances que le ministère di Rudini, attaqué tout à la fois par la droite et par la gauche, n'attendait même pas la fin du débat, et donnait sa démission avant le vote qui l'eût renversé. Il n'a pas pris sans doute cette résolution anormale, sans l'assentiment préalable ou peut-être l'ordre de son souverain. Mais n'est-il pas remarquable que, parmi les lois restrictives que M. di Rudini avait proposées au Parlement, se trouvait un projet sur l'instruction publique, destiné à « discipliner les institutions scolaires »? Quelle révélation et quel aveu! On a mis dans l'enseignement l'esprit de lutte contre l'autorité religieuse, et l'on s'étonne d'en voir sortir l'esprit de révolte contre l'autorité civile! On a jeté la semence et on veut l'empêcher de porter son fruit. « Supprimez le prêtre, il vous faudra appeler le gendarme, » disait autrefois Saint-Marc Girardin. La royauté italienne s'est dressée contre le Pape; elle a mis les catholiques, c'est-à-dire la grande réserve sociale, dans la nécessité de lui refuser à elle-même leurs suffrages et leur appui. Il lui faut

Digitized by Google

maintenant demander les moyens de vivre à la dictature militaire et chercher, en dehors du Parlement, peut-être contre le Parlement, un ministère de combat.

Louis JOUBERT.

---

## A PROPOS DE PASCAL

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, 20 juin 1898.

Monsieur le Directeur,

Vous avez publié dans le *Correspondant* du 10 juin un article intitulé : *Trois éditions nouvelles de Pascal*, dans lequel il s'est glissé une erreur et une confusion que je vous demande la permission de signaler au lecteur. L'auteur de l'article, M. d'Hugues, dit en parlant de la seconde édition des *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, publiée en 1897 : « Rien n'a été changé à l'ordre que M. Faugère avait adopté en 1844. On a conservé le même plan, les mêmes divisions, la même introduction. On n'a tenu aucun compte des travaux si nombreux et si importants qui, depuis cinquante ans, ont pu modifier ou rectifier l'opinion publique sur l'œuvre du grand moraliste...

« ... On s'est contenté d'apporter quelques pierres, — des pierres précieuses sans doute, — à l'édifice, et l'on n'a abouti « qu'à présenter au « public une série souvent incohérente de pensées, dont la confusion et le « disparate ont fait regretter à bien des lecteurs l'ordre des anciennes « éditions. »

C'est M. l'abbé Guthlin qui parle ainsi, ajoute M. d'Hugues. On pourra le trouver bien sévère dans son jugement.

Cette phrase ainsi présentée semble s'appliquer à la seconde édition, — ce qu'il est difficile d'admettre, — M. Guthlin étant mort en 1878, et le jugement porté par lui il y a vingt ans ne pouvant pas s'appliquer au travail de M. Faugère, publié en 1897, mais à sa première édition des *Pensées*.

Voici d'ailleurs le passage de l'ouvrage laissé en manuscrit par M. Guthlin, et publié en 1896, où se trouve la phrase citée par M. d'Hugues. On lit au chapitre II, pages XXVIII et XXIX : « Ce fut M. Cousin qui donna « le branle..., et bientôt après, un savant d'un rare mérite, M. Faugère, « publia sa belle édition des *Pensées* et des opuscules de Pascal; œuvre « d'une patience et d'un courage admirable, et qui fut un service immense « rendu aux lettres françaises, puisqu'elle était la reproduction intégrale, « et comme le *fac-simile* des manuscrits restés jusqu'alors dans un si pro- « fond et lamentable oubli.

« Pour l'arrangement des parties, ne voulant prendre conseil que des « manuscrits, et n'ayant d'autre guide que des indications éparses, souvent « contradictoires, que Pascal consignait, çà et là, au gré de ses rapides « impressions, l'auteur du texte authentique n'est arrivé à présenter au « public qu'une série souvent incohérente de pensées dont le disparate et « la confusion ont fait regretter à bien des lecteurs l'ordre des anciennes « éditions. »

Replacée dans son contexte et reportée à sa date, l'opinion émise par M. l'abbé Guthlin prend une toute autre signification que celle qu'il faudrait lui attribuer si elle exprimait un jugement porté, comme semble l'indiquer M. d'Hugues, sur la valeur de la seconde édition.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

H. FAUGÈRE.

---

Digitized by Google

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

## LETTRES ET NOTES SUR L'ABBÉ VOLLOT,

PROFESSEUR EN SORBONNE,

Par l'abbé Tapie, chanoine honoraire, directeur du Petit-Séminaire de Paris [1].

« Loin des yeux, loin du cœur » serait, au dire des méchantes langues, l'expression d'une vérité aussi vieille que le monde. Heureusement, pour l'honneur de l'humanité, cette prétendue règle générale souffre quelques exceptions. M. l'abbé Tapie, en particulier, directeur du Petit-Séminaire de Paris, se charge de lui donner à l'occasion un éclatant démenti. Sa fidélité à ses amis, comme du reste à ses convictions, est bien connue de ceux qui ont eu le plaisir de le fréquenter. Présents ou absents, il leur garde au fond du cœur une place qu'il défend avec chaleur contre toute attaque, et, au besoin, il sait mettre au service de leur chère mémoire son esprit et son cœur. Il en donne une nouvelle preuve aujourd'hui en consacrant à M. l'abbé Vollot, enlevé à l'Église et à la science sacrée, il y a quelques années, des pages pleines de grâce et de fraîcheur, inspirées par une amitié que les années n'ont pas refroidie, et qu'on lira avec émotion et regret. Avec émotion, car, sans cesser d'être simple et vrai, M. Tapie fait partager à son lecteur les sentiments qu'il éprouvait pour cette âme d'élite, si digne d'être aimée; avec regret, si l'on songe que ce prêtre éminent était armé de toutes pièces pour la lutte sur le terrain scientifique, et qu'il est mort avant d'avoir donné sa mesure.

Esprit naturellement élevé, M. Vollot avait pu, au sein d'une famille profondément chrétienne et dans un milieu distingué, travailler au développement de ses remarquables aptitudes. Lauréat du grand concours après de fortes études, rien ne l'empêchait d'aspirer à une position brillante dans le monde. Il préféra consacrer au service de l'Église et des âmes les qualités naturelles et acquises qui étaient son lot. De là son entrée au séminaire Saint-Sulpice, le soin qu'il apporta à sa formation sacerdotale, et le courage qu'il mit, sa vocation particulière connue, à ne rien négliger pour s'en rendre digne. Il se sentait, en effet, appelé à l'apostolat scientifique, et ses supérieurs ne purent qu'encourager des dispositions si bien justifiées et si parfaitement d'accord avec les besoins religieux de l'époque. Pour suivre sa vocation, M. Vollot ne recula devant aucun sacrifice, et, exilé volontaire, il alla demander aux universités d'Allemagne le secret de cette science qu'elles ont la prétention de détenir, et qu'elles tournent trop souvent contre la vérité révélée.

C'est à Tubingue, dans le Wurtemberg, que le jeune prêtre alla s'initier aux travaux exégétiques et linguistiques qui ont rendu cette école justement célèbre. M. l'abbé Tapie a eu la pieuse pensée de

[1] Bureaux de la *Semaine Religieuse*, 18, rue des Fossés-Saint-Jacques.

Digitized by Google

rechercher, dans la vieille cité universitaire, les traces de son ami, et l'année dernière, profitant de ses vacances, il s'est mis en route pour Tubingue. Là, pèlerin de l'amitié, il a voulu refaire les étapes de M. Vollot : revoir sa pauvre chambre d'étudiant, visiter l'hôtel où il s'initiait à la cuisine allemande plus péniblement qu'à la science, saisir sur le vif les mœurs des étudiants d'outre-Rhin, prier dans la chapelle où chaque matin son ami offrait le saint sacrifice. Les pages où M. Tapie a consigné ses impressions de voyage, et qui ont paru d'abord sous forme de lettres dans la *Semaine religieuse de Paris*, sont pleines de fraîcheur et d'esprit, et l'on y trouvera, sur la vie des étudiants allemands, des détails piquants et qui étonneront plus d'un lecteur.

De retour à Paris, chargé d'un riche butin scientifique, mais, hélas! déjà frappé à mort, M. Vollot fut nommé professeur d'Écriture sainte à la Sorbonne. Il n'y fit qu'une courte apparition, mais ses auditeurs, ravis de ses trop rares leçons, le virent assez pour mesurer l'étendue de la perte que la science et la religion allaient bientôt faire. M. Tapie a eu l'heureuse idée de reproduire en appendice son remarquable discours d'ouverture. C'est un morceau finement écrit et fortement pensé, où l'élévation des idées, la connaissance des besoins actuels de l'apologétique chrétienne, s'allient à une modestie trop rare et à une grande sagesse. Tous ceux qui ont à traiter des rapports si délicats de la Bible avec les découvertes modernes pourraient utilement s'inspirer de ce programme modèle.

Chez M. Vollot, le cœur était à la hauteur de l'esprit, s'il n'habitait pas des régions plus sereines encore. M. Tapie le savait mieux que personne, et il a voulu compléter sa tâche en nous montrant, dans son ami, le fils, le frère, l'oncle, le prêtre surtout, dans quelques pages charmantes où les lettres du jeune étudiant ont été reproduites en partie, et qui font désirer la publication intégrale d'une correspondance riche de tant de trésors.

Le tout se termine par le récit d'une mort vraiment sacerdotale, acceptée avec la plus grande résignation, sanctifiée par des souffrances courageusement supportées, entourée de tous les secours de l'amitié et de la religion, consommée dans la plus parfaite simplicité, et qui rappelle à l'esprit ce beau mot de nos Livres saints : *Moriamur in simplicitate nostra!*

Tout dans ce petit livre est digne d'éloges. Ce n'est pas seulement le témoignage d'une amitié plus forte que la mort, c'est aussi une prédication vivante et aimable qui convient à tous, mais dont les jeunes prêtres surtout retireront édification et profit.

L'abbé D. Le Hir.

*Le Directeur* : L. LAVEDAN.

*L'un des gérants :* JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

# TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

## DU TOME CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME

(CENT CINQUANTE-CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

---

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.
ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

---


**BARANTE** (baron de). Le coup d'État du 2 décembre. La proclamation de l'Empire. Correspondance inédite. 10 avril. 29.

**BAZIN** (René). Les Personnages de roman. 25 juin. 246.

**BIRÉ** (Edmond). La *Correspondance* de Chateaubriand. I. 25 juin. 1056.

**BOUBÉE** (Robert). Camille Jordan et Mme de Krudener. Lettres inédites. 25 mai. 654.

**BOUCHOT** (Henri). Au Champ de Mars. Les deux Salons de 1898. 10 mai. 559.

*Bulletin bibliographique*. 10 mai. 604. — 25 mai. 811. — 10 juin. 1002. — 25 juin. 1223.

**CHAMPOL**. Les Justes. I. 25 mai. 673. — II. 10 juin. 895. — III. 25 juin. 1106.

**CHANTAVOINE** (Henri). L'âme française, l'esprit français. 10 avril. 173. — L'éducation d'un prince (le duc d'Aumale). 10 mai. 571. — Déformations de la langue française. 10 juin. 978.

**CHESNELONG** (Ch.). Le régime fiscal des successions et l'impôt progressif. 25 avril. 215.

**COPPÉE** (François). La bonne souffrance. 25 juin. 1049.

**DARBOY** (Mgr). Lettres inédites à l'abbé Thibouret. I. 10 juin. 813. — Fin. 25 juin. 1016.

**DAYOT** (Armand). Joseph Vernet. 25 avril. 348.

**DELORME** (H.). Catholiques contemporains (à propos du volume de M. Trogan). 10 avril. 181. — Une campagne contre l'Église d'Amérique. 25 juin. 1145.

**DRONSART** (M.). Gladstone. 25 mai. 605.

**FAUVEL** (A.-A.). Les paquebots et les derniers progrès de la navigation à vapeur. Fin. 10 avril. 143. — Les Allemands en Chine. Leurs missions. La prise de Kiao-Tchéou, avec deux cartes. I. 10 mai. 538. — Fin. 25 mai. 758.

**GRABINSKI** (comte Joseph). La Triple Alliance, d'après l'ouvrage du sénateur Chiala. Fin. 25 avril. 266.

**HINZELIN** (Emile). De l'écriture du Christ. Poésie. 10 avril. 139.

**HUBERT-VALLEROUX**. Les coopératives socialistes. I. 10 juin. 934. — Fin. 25 juin. 1087.

**HUGUES** (G. d'). Trois éditions nouvelles de Pascal (Faugère, Guthlin et Michaut). 10 juin. 968.


[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1898.

Digitized by Google

**JOLY** (Henri). Les suicides de jeunes à Paris, d'après les archives du parquet. 10 avril. 45. — L'instruction primaire dans les pays civilisés, d'après l'ouvrage de M. Levasseur. 10 mai. 465.

**JOUBERT** (Louis). Chronique politique. 10 avril. 191. — 25 avril. 399. — 10 mai. 594. — 25 mai. 799. — 10 juin. 993. — 25 juin. 1212.

**KANNENGIESER** (A.). Le catholicisme en Norvège. 25 juin. 1167.

**LACOMBE** (H. de). Un précédent pour Cuba. 10 mai. 428.

**LANZAC DE LABORIE** (Léon de). Le maréchal Davout (*Davout*, par son arrière petit-fils, le comte Vigier). 10 avril. 126. — La famille du premier Consul (*Napoléon et sa famille*, par Frédéric Masson). 25 avril. 321. — L'abbé de Salamon et sa correspondance secrète (*Correspondance secrète de l'abbé de Salamon* avec le cardinal Zelada, publiée par le vicomte de Richemont). 10 juin. 882. — Le premier Bourbon d'Espagne et les Bourbons de France (*Philippe V et la cour d'Espagne*, par le P. Baudrillart). 25 juin. 1155.

**LAVEDAN** (Léon). Le comte de Ludre. 10 mai. 579.

**LECANUET**. Montalembert. Les catholiques et la lutte électorale. 10 avril. 3.

*Le Cinquantenaire du Socialisme en France* (Juin 1848. — Juin 1898). 25 juin. 1005.

*Les Œuvres et les Hommes*. Courrier de la littérature, des arts et du théâtre. 25 avril. 379. — 25 mai. 775. — 25 juin. 1195.

**MELEGARI** (D.). La question féministe en Italie. 10 juin. 868.

**NADAILLAC** (marquis de). Les agglomérations urbaines. 10 juin. 838.

**PARVILLE** (Henri de). Revue des sciences. 10 avril. 183. — 10 mai. 586. — 10 juin. 984.

**REDIER** (Antoine). La guerre d'escadre et la guerre de course. 25 mai. 631.

**RENARD** (Léon). La marine française en 1898. 10 mai. 486.

**ROUVRE** (Charles de). Mal parti. I 10 avril. 66. — II. 25 avril. 290. — III. 10 mai. 505. — Fin. 25 mai. 731.

**SELLIER** (Marcel). Lettres inédites de Prosper Mérimée à un provincial. 10 mai. 440.

**SURBLED** (docteur). Les stigmatisés. 10 juin. 951.

**TOLSTOÏ** (comte Léon). Le rôle de l'art. 10 avril. 91.

**TURINAZ** (Mgr). Trois fléaux de la classe ouvrière. I. La profanation du dimanche. 25 avril. 201. II. L'alcoolisme. 10 mai. 409. — III. La mauvaise tenue des ménages ouvriers. 25 mai. 620.

**UZÈS** (Mortemart, duchesse d'). Zénaïde Fleuriot. Sa vie et ses œuvres. 10 avril. 164.

**VALROGER** (L. de). *Etudes italiennes*, par A. Geoffroy. 25 mai. 722.

**VIALATTE** (Achille). Tammany et la mairie de New-York. 25 avril. 333.

**VILLEBOIS-MAREUIL** (comte de). Galliéni et Madagascar. 25 mai. 708.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME.

Digitized by Google

# TABLE

## DU TOME CENT CINQUANTE-CINQUIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT QUATRE-VINGT-ONZIÈME DE LA COLLECTION)

### 1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1898.


Montalembert. — Les catholiques et la lutte électorale, d'après des documents inédits, par le R. P. E. LECANUET. . . . . 3
Le coup d'Etat du 2 décembre. — La proclamation de l'Empire. — Correspondance inédite du baron de Barante, par M. le baron DE BARANTE, de l'Académie française. . . . . 29
Les suicides de jeunes à Paris, d'après les archives du parquet, par M. Henri JOLY. . . . . 45
Mal parti. — I, par M. Charles DE ROUVRE. . . . . 66
Le rôle de l'art, par M. le comte Léon TOLSTOÏ. . . . . 91
Le maréchal Davout, d'après un livre de son arrière-petit-fils, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. . . . . 126
De l'Ecriture du Christ. — Poésie, par M. Emile HINZELIN. . . . 139
Les paquebots et les derniers progrès de la navigation à vapeur. — Fin, par M. A.-A. FAUVEL. . . . . 143
Zénaïde Fleuriot. — Sa vie et son œuvre, par Mme la duchesse d'Uzès. 164
L'âme française, l'esprit français, par M. Henri CHANTAVOINE. . . 173
Catholiques contemporains, par M. H. DELORME. . . . . 181
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. . . . . 183
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . . 191


### 2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1898.


Trois fléaux de la classe ouvrière. — I. — La question du dimanche, par Mgr TURINAZ, évêque de Nancy. . . . . 201
Le régime fiscal des successions et l'impôt progressif, par M. Ch. CHESNELONG, sénateur. . . . . 215
Les personnages de roman, par M. René BAZIN. . . . . 246
La Triple Alliance, d'après une récente publication. — III. — Fin, par M. le comte Joseph GRABINSKI. . . . . 266
Mal parti. — II, par M. Charles DE ROUVRE. . . . . 290
La famille du Premier Consul, d'après un livre récent, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. . . . . 321
Tammany et la mairie de New-York, par M. Achille VIALATTE. . 333
Les trois Vernet. — A propos de l'exposition de leurs œuvres à l'Ecole des beaux-arts, par M. Armand DAVOT, inspecteur des Beaux-Arts . . . . . 348
Les Œuvres et les Hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre. . . . . 379
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . . 399


### 3e LIVRAISON. — 10 MAI 1898.


Trois fléaux de la classe ouvrière. — II. — L'alcoolisme, par Mgr TURINAZ, évêque de Nancy. . . . . 409
Un précédent pour Cuba, par M. H. DE LACOMBE. . . . . 428
Lettres inédites de Prosper Mérimée à un provincial, par M. Marcel SELLIER. . . . . 440
L'instruction primaire dans tous les pays civilisés, par M. Henri JOLY. 465
La marine française en 1898, par M. Léon RENARD. . . . . 486
Mal parti. — III, par M. Charles DE ROUVRE. . . . . 505
Les Allemands en Chine. — Leurs missions. — La prise de Kiao-Tchéou. — Avec deux cartes. — I, par M. A.-A. FAUVEL. . . . 538
Au Champ de Mars. — Les deux Salons de 1898, par M. Henri BOUCHOT. . . . . 559


Digitized by Google

L'éducation d'un prince, par M. Henri CHANTAVOINE. . . . . 571
Le comte de Ludre, par Léon LAVEDAN. . . . . 579
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. . . . . 586
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . . 594
Bulletin bibliographique. . . . . 604

## 4e LIVRAISON. — 25 MAI 1898.

Gladstone, par Mme M. DRONSART. . . . . 605
Trois fléaux de la classe ouvrière. — III. La mauvaise tenue des ménages ouvriers, par Mgr TURINAZ, évêque de Nancy. . . . 620
La guerre d'escadre et la guerre de course, par M. Antoine REDIER. 631
Camille Jordan et Mme de Krudener. — Lettres inédites, par M. Robert BOURÉE. . . . . 654
Les Justes. — I, par M. CHAMPOL. . . . . 673
Galliéni et Madagascar, par M. le comte DE VILLEBOIS-MAREUIL. . 708
A. Geffroy. — Etudes italiennes, par M. L. DE VALROGER. . . . 722
Mal parti. — IV. — Fin, par M. Charles DE ROUVRE. . . . . 731
Les Allemands en Chine. — Leurs missions. — La prise de Kiao-Tchéou. — Avec deux cartes — Fin, par M. A.-A. FAUVEL, ancien officier des douanes chinoises. . . . . 758
Les Œuvres et les Hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre. . . . . 775
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . . 799
Bulletin bibliographique. . . . . 811

## 5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1898.

Mgr Darboy. — L'homme intime. — Lettres inédites. — I. . . . 813
Les agglomérations urbaines, par M. le marquis DE NADAILLAC. . . 838
La question féministe en Italie, par Mlle D. MELEGARI. . . . . 868
L'abbé de Salamon et sa correspondance secrète (1791-1792), par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. . . . . 882
Les Justes. — II, par M. CHAMPOL. . . . . 895
Les coopératives socialistes. — I, par M. HUBERT-VALLEROUX. . . 934
Les stigmatisés. — A propos d'un cas récent, par M. le Dr SURBLED. 951
Etudes littéraires. — Trois éditions nouvelles de Pascal, par M. G. D'HUGUES. . . . . 968
Déformations de la langue française, par M. Henri CHANTAVOINE. . 978
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. . . . . 984
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . . 993
Bulletin bibliographique. . . . . 1002

## 6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1898.

Le cinquantenaire du socialisme en France. — Juin 1848. — Juin 1898, par ***. . . . . 1005
Mgr Darboy. — L'homme intime. — Lettres inédites. — Fin. . . 1016
La bonne souffrance, par M. François COPPÉE, de l'Académie française. . . . . 1049
La Correspondance de Chateaubriand. — I, par M. Edmond BIRÉ. . 1056
Les coopératives socialistes. — II, par M. HUBERT-VALLEROUX. . . 1087
Les Justes. — III, par M. CHAMPOL. . . . . 1106
Une campagne contre l'Eglise d'Amérique, par M. H. Delorme. . . 1145
Le premier Bourbon d'Espagne et les Bourbons de France, par M. L. DE LANZAC DE LABORIE. . . . . 1155
Le catholicisme en Norvège, par M. l'abbé A. KANNENGIESSER. . . 1167
Les Œuvres et les Hommes, courrier de la littérature, des arts et du théâtre . . . . . 1195
Chronique politique, par M. Louis JOUBERT. . . . . 1212
Bulletin bibliographique. . . . . 1223

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 15, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.

Digitized by Google

# L'ÉCONOMISTE FRANÇAIS

**Journal hebdomadaire paraissant le samedi.**

**RÉDACTEUR EN CHEF : M. PAUL LEROY-BEAULIEU, MEMBRE DE L'INSTITUT**

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU SAMEDI 11 JUIN 1898

PARTIE ÉCONOMIQUE. — Encore la question du change dans les pays à finances avariées : Brésil, Espagne, Portugal. — Le contrôle général des finances sous Louis XIV; correspondance des contrôleurs généraux avec les intendants. — Lettres d'Extrême-Orient : le Tonkin. — La production et la consommation du café dans le monde. — Les petites réformes de détails : adjudications et marchés. — Les douanes britanniques. — Revue économique : la circulation monétaire et le monnayage aux Etats-Unis; le commerce du Congo en 1897. — Nouvelles d'outre-mer : Jamaïque. — Bulletin bibliographique.

PARTIE COMMERCIALE. — Revue générale. — Sucres. — Prix courant des métaux sur la place de Paris. — Correspondances particulières : Bordeaux, Lyon, Le Havre, Marseille.

REVUE IMMOBILIÈRE. — Adjudications et ventes amiables de terrains et de constructions à Paris et dans le département de la Seine.

PARTIE FINANCIÈRE. — Banque de France. — Banque d'Angleterre. — Tableau général des valeurs. — Marché des capitaux disponibles. — Marché anglais et chemins de fer américains. — Rentes françaises. — Obligations municipales. — Obligations diverses. — Obligations de chemins de fer austro-hongrois ou autrichiennes diverses. — Actions des chemins de fer. — Institutions de crédit. — Fonds étrangers. — Valeurs diverses : Sociétés d'électricité, Canal de Suez, Mines d'or du Transvaal et de l'Australie de l'Ouest. — Assurances. — Renseignements financiers : Champ d'Or. — Recettes des Omnibus de Paris, des Voitures à Paris, de la Compagnie Française de Tramways, des Tabacs de Portugal et du Canal de Suez. — Changes. — Recettes hebdomadaires des chemins de fer.

**Bureaux de l'ÉCONOMISTE FRANÇAIS, 2, cité Bergère, Paris**

Abonnements : Paris et Départements : Un an, **40** fr. Six mois, **20** fr.

# CANAL DE SUEZ

ASSEMBLÉE DU 7 JUIN 1898

## EXTRAIT DU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**e rapport entier est envoyé à toute personne qui le demande à la Cie, rue Charras, 9, à Paris.**

Les trois derniers rapports signalaient une augmen-ion des recettes de la Compagnie, qui tendirent à se pprocher, en 1896, des résultats obtenus en 1891, nnée la plus prospère de notre exploitation. L'exer-e 1897 marque un recul assez sensible. La navigation tre l'Inde anglaise et l'Europe représente la moitié viron de notre trafic; or, par le fait de la peste et de famine, en deux ans, le trafic de ou pour l'Inde a rdu 724 400 tonnes. La recette totale s'est élevée à .607.029 fr. 40; par rapport à 1896, la différence en ins a été, sur le trafic commercial, de 3.300 000 fr. sur le trafic résultant des expéditions militaires, 3.443.000 fr., mais d'autres catégories de recettes ont rni une légère compensation.

Faisant bénéficier l'exercice de 1897 des mesures de évoyance que vous avez prises en 1896, nous pou-is néanmoins, vous proposer la distribution d'un idende net de 90 francs, inférieur de 2 fr. 50 seule-nt au dividende de 1896. Si vous approuvez nos positions, le bénéfice net à répartir, en sus des 5 0/0 ntérêt, s'élèvera à 40.915.802 fr. 81 et se trouvera stitué par : l'excédent des recettes sur les dépenses l'exercice 39.315.530 fr. 72; la réserve spéciale de 6, 890.176 fr. 42, et un prélèvement de 708.095 fr. 67 le disponible de la réserve statutaire.

.986 navires ont transité; la navigation de nuit à se de la lumière électrique, a été effectuée par 95 0/0 total, La moyenne du séjour des navires dans le al a été, relativement à 1896, en diminution de 54 minutes. La jauge nette moyenne s'est élevée à 2645 t., et 13 1 0/0 des navires ont transité, avec un tirant d'eau de plus de 7m,50. Les grands paquebots de 10.000 t. mis en service par le Norddeutscher Lloyd ont effectué plusieurs traversées du canal dans des conditions très satisfaisantes. Vous constaterez avec plaisir que vos efforts constants pour l'amélioration du canal ont porté leurs fruits.

La ligne entière du canal, la rade et le chenal de Port-Saïd, ont été entretenus en bon état de navigabilité. Les travaux d'élargissement ont suivi la progression prévue et nous avons entrepris l'exécution, pour le croisement des navires de dimensions extraordinaires, d'élargissements-gares, dont le nombre sera de 9.

Les recettes de la navigation, du 1er janvier au 24 mai 1898, sont en augmentation de 4.860.000 francs. par rapport à la période correspondante de 1897. Cette amélioration provient uniquement d'une situation commerciale meilleure : les récoltes dans l'Inde sont abondantes, et l'élévation persistante des frets est l'indice d'une plus grande activité dans les opérations commerciales et maritimes.

Ce relèvement des recettes et l'expérience du passé indiquent qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper d'une réduction temporaire dans les résultats de votre exploitation.

Nous avons à vous soumettre la réélection de quatre membres du conseil, dont le mandat est expiré : MM. Anslijh, Daubrée, Verjé et sir Thomas Sutherland.

**L'Assemblée a approuvé toutes les Résolutions présentées par le Conseil d'administration.**

Digitized by Google

# GOUTTE, GRAVELLE, RHUMATISMES

*sont guéris par les*

# SELS GRANULÉS EFFERVESCENTS DE LITHINE de Ch. LE PERDRIEL

**LE PERDRIEL et Cie, Paris.**

# Glycérophosphates Effervescents

## LE PERDRIEL

### GLYCÉROPHOSPHATES
de CHAUX
**de Soude ou de Fer effervescents**

Régénérateurs et stimulants du système nerveux, dont ils constituent l'élément vital. — L'action bienfaisante de la chaux et du fer sur la substance osseuse et le sang complète la médication par les glycérophosphates.

### BIOSINE LE PERDRIEL
GLYCÉROPHOSPHATE DOUBLE
**de Chaux et de Fer effervescent**

La Biosine représente le plus complet des reconstituants et des toniques de l'organisme. Son action puissante s'opère à la fois sur les systèmes nerveux, osseux et sanguin, c'est-à-dire sur l'ensemble des éléments vitaux.

Le GLYCÉROPHOSPHATE de CHAUX LE PERDRIEL et la BIOSINE ont leur emploi tout spécialement indiqué chez la femme, dans la **grossesse**, les **suites de couches** et pendant l'**allaitement**, pour combattre les cas d'**anémie**, de **langueur**, d'**inappétence**, de **névroses**, présentés dans ces conditions particulières.

Absolument purs, d'une solubilité parfaite et immédiate, facilement et complètement assimilables, ces sels doivent à leur effervescence de conjurer, par l'action de l'acide carbonique, les **vomissements incoercibles** et à leur teneur en citro-tartrate de soude de ne pas provoquer la **constipation** et même de la combattre efficacement.

**Se recommandent par leur emploi et leur goût agréables. N'étant pas à base de sucre, ils conviennent à tous les tempéraments, n'amènent pas la constipation et peuvent être mis en usage par les diabétiques.**

*Pris aux repas, ils activent la digestion par l'acide carbonique qu'ils dégagent et qui facilite leur assimilation.*

**LE PERDRIEL et Cie, PARIS**

# ANTIPYRINE EFFERVESCENTE
## LE PERDRIEL

*contre Douleurs, Migraines, Mal de Mer, etc., etc.*

L'Acide carbonique qui se dégage au moment de l'effervescence supprime d'une manière absolue les crampes et nausées produites par l'Antipyrine ordinaire.

**LE PERDRIEL et Cie, Paris.**


PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FOR USE IN
BUILDING

Digitized by Google

Digitized by Google